

George Bancroft.



George Bancroft

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

HR—JO.

SE VEND

CHEZ
Th. KORN, libraire, à *Breslaw*;
PIATTI, libraire, à *Florence*;
GIEGLER, libraire, à *Milan*;
BOCCA, libraire, à *Turin*;
PIC, libraire dans la même ville;
BOREL, libraire, à *Naples*;
FONTAINE, libraire, à *Manheim*;
GRIESHAMMER, libraire, à *Leipzig*;
SCHAUMBOURG, libraire, à *Vienne*;
BOSSANGE ET MASSON, libraires, à *Londres*;
BOGAERT DUMORTIER, libraire, à *Bruges*.
PASCHOUD, libraire, à *Genève*;
LECHARLIER, libraire, à *Bruxelles*;
MAIRE, libraire, à *Lyon*;
Mme. Ve. BERGERET, libraire, à *Bordeaux*;
RENAULT, libraire, à *Rouen*;
DUMAINE-VALLÉE, libraire dans la même ville;
SENAC, libraire, à *Toulouse*;
DEIS, libraire, à *Besançon*;
VANACKERE, libraire, à *Lille*;
TREUTTEL et WURTZ, libraires, à *Strasbourg*;
DEVILLY, libraire, à *Metz*.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME VINGT-UNIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

1818.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

MM.	
A.B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—G—R.	AUGER.
A. R—T.	ABEL REMUSAT.
A—S.	AUGUIS.
B—G—N.	BOURGON.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—S.	BOCOUS.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C—F—T.	CAFFORT.
C—L.	CHOISEUL D'AILLECOURT.
C. M. P.	PILLET.
C—R.	CLAVIER.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (Louis).
D—G.	DEPPING.
D. L.	DE L'AULNAYE.
D—L—D.	DELANDINE DU ST.-ESPRIT.
D—L—E.	DELAMBRE.
D—P—S.	DUPETIT-THOUARS.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—U.	DUVAU.
D—V—L.	DEVILLE.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E-C D—D.	ÉMERIC-DAVID.
E—S.	EYRIÈS.
F—E.	FIÉVÉE.
F—R.	FOURNIER.
G. C.	GUÉDON-CHAUMIÈRE.
G—CE.	GENCE.
G—D.	GIRAUD.
G. F—R.	FOURNIER fils.
G—N.	GUILLON (Aimé).

MM.	
G—Y.	GLEY.
J—D—T.	JONDOT.
J—N.	JOURDAIN.
K—T.	KESTELOOT.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—IE.	LASTEYRIE.
L—M—E.	LAMOTE.
L—N.	LANDON.
L—P—E.	HIPPOLYTE DE LAPORTE.
L—R.	LAIR.
L—S.	LANGLÈS.
L—S—E.	LA SALLE.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
M—D j.	MICHAUD jeune.
M—E.	MAURICE.
M—ON.	MARRON.
M—T.	MARGUERIT.
N—H.	NAUCHE.
N—T.	NICOLLET.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S.M—N.	SAINT-MARTIN.
S. S—I.	SIMONDE-SISMONDI.
ST. P—R.	SAINT-PROSPER (DE).
S—V—S.	SEVELINGES.
S—Y.	SALABERRY.
T—D.	TABARAUD.
U—I.	USTÉRI.
V. S. L.	VINCENS-SAINT-LAURENT.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

H

HROSVITE, ou **HROSWITHE**, religieuse de l'abbaye de Gandersheim, ordre de St. Benoît, était originaire de la Saxe, et florissait dans le XIe. siècle, sous le règne d'Othon II, qui l'invita à écrire le panégyrique de son père. Les autres particularités de sa vie sont inconnues; mais ses ouvrages lui assurent un rang distingué parmi les auteurs de son temps. Conrad Celtes les a recueillis et publiés, Nuremberg, 1501, in-fol. D. Maugerard a décrit cette rare édition d'après l'exemplaire de la bibliothèque du cardinal de Brienne, *Esprit des journaux*, avril 1788. Henri Léon Schurzfleisch a reproduit le recueil des ouvrages d'Hrosvite, Wittemberg, 1707, in-4°.; mais cette réimpression, quoique correcte, est peu recherchée. Ce volume contient : I. Six *Comédies* en prose; *Gallicanus*, ou la *Conversion de Gallican, martyr sous Julien*; — *Dulcitius*, ou le *Martyre des SS. vierges, Agape et Irène, sous Dioclétien*; — *Callimachus*, ou la *résurrection de Callimaque et de Drusia par St. Jean*; — *Abraham*, ou la *Chute et la conversion de Marie, nièce de ce saint ermite*; — *Paphnutius*, ou la *Conversion de la courtisane Thaïs*; — et enfin le *Martyre des SS. vierges, Foi, Espérance et Charité*. On dit que dans ces pièces, Hrosvite s'est proposé Térence pour modèle. II. *Historia nativitatis, laudabilisque conversationis intactæ Dei genitricis*, poème en vers hexamètres. III. *Historia adscensionis Domini*, en vers hexamètres. IV. *Passio S. Gangolfi, martyris*; c'est une élégie. St. Gengoulph fut martyrisé à Varennes en Bourgogne vers l'an 760. V. *Historia et passio S. Pelagii*; ce morceau a été réimprimé plus correctement dans les *Acta Sanctorum*, juin, tome V. VI. *Lapsus et conversio Theophili vicedomini*. VII. *Historia de conversione Desperati adolescentis servi Protasii per S. Basilium*. VIII. *Panegyris Othonum*, poème en grands vers : on le retrouve dans les *Script. rer. German.*, par Reuber[illegible] dans les *Annales de Witcheim* [illegible]bliées par Meibom, et dans les *Sc[illegible]res Germanici*, publiés par Meibom, neveu. On a encore de Hrosvite : *De constructione, primordiisque ac fundatoribus cœnobii Gandersheimensis*, poème en vers hexamètres; il a été inséré par Leibnitz dans les *Scriptor. Brunswic.*, tom. II; par George Leuckfeld, dans les *Antiquités de Gandersheim* (en allemand); et par Jean Christ. Haremberg, dans son *Histor. ecclesiæ Gandersheimensis*, Hanovre, 1734, in-fol. Trithème lui attribue un *Livre d'Épigrammes*, des *Lettres* et les *Vies des papes Anastase I*^{er}. *et Innocent I*^{er}.; mais ces ouvrages,

échappés aux recherches de tous les savants, sont vraisemblablement perdus. Casimir Oudin (*Hist. script. eccles.*) cite, sous le nom de Hrosvite, une *Vie* de Wilibald, évêque d'Aichstædt, en 740, insérée dans les *Antiq. lectiones* de Canisius ; mais J. Alb. Fabricius prouve que c'est l'ouvrage d'une religieuse de Gandersheim, antérieure à Hrosvite (*Voy.* Fabricius, *Bibl. med. et infim. latinit.*) W—s.

HUARTE (Jean), né à St.-Jean-Pied-de-Port, dans la Navarre française, acquit une certaine célébrité, vers la fin du XVIe. siècle, par son *Examen de ingenios para las sciencias* (*Examen des esprits propres aux sciences*), qu'il fit paraître en 1580, in-8°., et qui fut réimprimé plusieurs fois. Cet ouvrage causa un étonnement général par la hardiesse des idées. L'auteur y avait mêlé, à beaucoup de paradoxes, qui lui attirèrent de vives attaques, des vues saines et quelques vérités neuves auxquelles ses critiques mêmes rendirent justice. Il posait en principe que, chaque science exigeant un esprit déterminé et particulier, l'individu en qui l'esprit analogue à l'une se manifeste, s'appliquerait inutilement aux autres sciences. Il indiquait à quels signes on pouvait reconnaître ces dispositions naturelles; et il les dirigeait, selon leur espèce, vers les sciences qui naissent de la mémoire, de l'entendement ou de l'imagination. On doit regretter que l'érudition et la méthode qu'on admire dans cet ouvrage, n'aient été employées que pour disposer les esprits au système de génération qui le termine : système absurde où l'auteur de l'*Art de procréer les sexes à volonté*, et celui de la *Megalanthropogénésie*, ont, selon toute apparence, puisé leur singulière doctrine. L'auteur n'est point excusable d'avoir donné, comme une pièce authentique, une prétendue lettre du proconsul Catulus, au sénat romain de Jérusalem, dans laquelle se trouvent le portrait de J.-C., la hauteur de sa taille, la couleur de ses cheveux, les qualités de sa barbe. L'ouvrage a été réfuté par Jourd. Guibelet, sous le titre d'*Examen de l'examen des esprits*, Paris, 1631, in-8°. L'*Examen des esprits* a été traduit en italien par Camilli, Venise, 1582, in-8°.; en latin par Æsch. Major, Halle, 1662, in-8°.; et en français, par Gabriel Chappuis, qui en donna plusieurs éditions, dont la première fut imprimée à Lyon, 1580, in-16, et auquel on a reproché d'avoir rendu quelques passages de son auteur dans des expressions qui choquèrent, même de son temps, la délicatesse française. Parmi les autres traductions que nous en avons dans notre langue, on estime celle de Paris, 1645, in-8°., par Vion-Dalibray, réimprimée en 1658 et 1675 ; et celle d'Amsterdam, 1672, par Savinien-d'Alquié. Cette dernière est la plus estimée. Le traducteur y a mis les additions que Jean Huarte avait insérées dans la deuxième édition de son livre : elles sont importantes, et à l'égard du mérite, et à l'égard de la quantité ; mais le nouveau traducteur n'a pu les mettre chacune en sa place; il a été obligé de les donner les unes au commencement du livre, et les autres à la fin. — Un autre Huarte (George) a écrit une *Histoire de Notre-Dame de Tongres*, 1671, in-12. G. C.

HUBER (Jean Rodolphe), habile peintre, naquit à Bâle en 1658, et y mourut en 1748. Dès sa jeunesse, il eut un goût invincible pour l'art qu'il a exercé. Joseph Werner le forma ; il se perfectionna en Italie, sous la direction surtout de Pietro

Tempesta et de Carle Maratti. Après six ans de séjour en Italie, il passa en France, et revint à Bâle en 1693. Il se rendit ensuite à Berne, et y resta jusqu'en 1738. Tintoret fut son modèle; et il eut l'habileté d'imiter de très près son dessin, son feu, ses beautés et même ses défauts. Son pinceau est extrêmement léger et expressif; son coloris vif et plein de feu. Le nombre de ses tableaux est immense; on le porte à près de douze mille.
U—I.

HUBER (Jean-Jacques) naquit à Bâle en 1707, et mourut à Cassel en 1778. Il s'appliqua d'abord à la pharmacie, et ensuite à la médecine: il fit de bonnes études à Bâle, à Berne et à Strasbourg. Il parcourut en botaniste les montagnes de la Suisse et du Valais: souvent il accompagna le célèbre Haller dans ses excursions; et les ouvrages de cet illustre savant sur les plantes de la Suisse, ont été enrichis des observations et des découvertes de Huber. A son retour d'un voyage qu'il entreprit en France, Haller le fit nommer, en 1736, prosecteur d'anatomie à Gœttingue; il y obtint une chaire de médecine en 1737; trois ans après, il fut appelé à Cassel pour professer l'anatomie. Il a publié un grand nombre de Dissertations, et d'autres écrits, la plupart relatifs à l'anatomie, et qui renferment d'excellentes observations et des descriptions exactes; on n'en citera ici que quelques uns: I. *Commentatio de medullâ spinali, speciatim de nervis ab eâ provenientibus*, Gœttingue, 1741, avec fig. II. *Comment. de vaginâ uteri structurâ rugosâ, necnon de hymene*, 1748. III. *Epist. de nervo intercostali*, 1744. U—I.

HUBER (Marie), née à Genève, en 1695, mourut à Lyon en 1753. Plusieurs ouvrages sortis de sa plume annoncent qu'elle avait de l'esprit et des connaissances; mais cet esprit, égaré par l'opinion d'une secte qui affranchit les particuliers de toute autorité dans l'interprétation de l'Écriture-Sainte, la conduisit naturellement au déisme; et ses connaissances mal digérées rendent pénible la lecture de ses livres. Cette femme théologienne publia, en 1731, un ouvrage intitulé, *Systèmes des théologiens anciens et modernes, conciliés par l'exposition des différents sentiments sur l'état des ames séparées des corps*, in-12, dont la seconde édition, de 1739, est augmentée des réponses de l'auteur au professeur Rocher. Son but est d'attaquer, sous une certaine apparence de piété, le dogme des peines éternelles, qui, étant commun aux protestants et aux catholiques, lui attira des adversaires dans les deux communions, quoiqu'elle se fût proposé de concilier les théologiens de Genève avec ceux de Rome. Ils lui reprochèrent de s'être fait une fausse idée de la justice et de la bonté de Dieu; de mettre perpétuellement ces deux attributs en opposition l'un avec l'autre; de donner aux passages les plus formels des livres saints, où ce dogme est clairement établi, des sens forcés ou allégoriques absolument contraires à l'esprit et à la lettre du texte. Les protestants surtout lui surent mauvais gré d'avoir imaginé des peines expiatoires après cette vie, dans un lieu mitoyen entre le paradis et l'enfer, où les criminels vont se purifier, pour être ensuite admis dans le ciel. Le principe général de son système était, pour nous servir de ses propres expressions, celui d'un *Être infini suffisant à soi;* principe d'où l'on peut déduire de grandes vérités et de grands

paradoxes. Le mauvais usage qu'elle en avait fait dans son livre, le rendait extrêmement suspect. Ce fut pour développer davantage ce même principe, et pour repousser les attaques livrées à son système, qu'elle publia, en 1739, ses *Lettres sur la religion essentielle à l'homme* : elles furent augmentées du double dans l'édition de 1754, six parties in-12, et ont été traduites en anglais et en allemand. Considérées sous le rapport littéraire, ces lettres n'ont rien de bien attrayant. C'est une suite de lemmes et de théorèmes qui répandent quelquefois plus d'obscurité que de lumière, et en rendent la marche très difficile à suivre. Le style en est froid, la morale assez triviale; les raisonnements en sont embarrassés. Mais quoiqu'il ne paraisse nul ordre dans la manière de procéder de l'auteur, il y en a un très réel dans ses idées; de sorte qu'à travers cette irrégularité apparente, on découvre un système lié dans toutes ses parties et une dialectique très subtile. Ces qualités jointes au fond du système, qui flatte les passions en débarrassant des frayeurs qu'inspire la croyance des peines éternelles, servirent sans doute au succès de l'ouvrage. Melle. Huber s'y était proposé de réconcilier les incrédules avec la religion revélée. En conséquence, elle cherche à simplifier le christianisme en faisant disparaître les dogmes qui les choquent et les mystères qui les humilient. Tous les articles qui sont au-dessus de leur conception, elle les attribue au charlatanisme des théologiens; et après avoir ainsi dégagé la religion de tous ses mystères, elle la réduit à un petit nombre de vérités capitales, mises à la portée de tous les esprits, et destinées à former un centre de réunion pour les hommes simples comme pour ceux qui sont doués d'une plus grande étendue d'intelligence. Elle témoigne un grand respect pour les livres sacrés, en même temps que d'après ses principes ils deviennent faux ou ridicules. Si elle s'appuie du suffrage des auteurs inspirés, c'est uniquement pour mieux insinuer ses raisonnements dans les esprits que révolterait une profession déclarée d'incrédulité. Elle inculque des principes d'une morale pure et même sévère : elle plaide avec force la cause des mœurs; mais elle ne s'en attache pas moins à affaiblir l'autorité des saintes Écritures, en rendant la raison juge souverain de ce qu'elles contiennent, en énervant ou rejetant les principaux dogmes qu'elles enseignent, en n'admettant que l'évidence pour règle et pour mesure de la foi. Enfin elle cherche même quelquefois à repousser le joug de l'autorité humaine, pour porter ensuite atteinte à l'autorité divine; comme quand elle affecte de ne voir dans les apologistes du christianisme, que des avocats suspects, qui, plaidant pour leur partie, ne sauraient persuader personne. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Melle. Huber en a composé d'autres moins connus, tels que : *Le monde fou préféré au monde sage*, 1731-1744, in-12; — *Réduction du Spectateur anglais;* cet abrégé qui n'eut point de succès, parut en 1753, en six parties in-12. T—D.

HUBER (Jean), membre du conseil des deux-cents à Genève, naquit dans cette ville en 1722. Il manifesta dès sa jeunesse un goût très vif pour les arts du dessin; mais bientôt, desirant n'avoir point de rivaux, il s'adonna à un genre particulier qui, sans doute, très inférieur à la peinture, n'est cependant pas dénué d'agréments. Ce fut l'art frivole de

la découpure qui charma ses loisirs ; et il y acquit une telle supériorité, qu'il découpait, surtout le profil de Voltaire, sans avoir les yeux fixés sur le papier, ou ayant les mains derrière le dos, ou même sans ciseaux en déchirant une carte : il faisait aussi exécuter le même profil par son chat, en lui présentant à mordre une tranche de fromage. Il tirait de son génie les compositions les plus agréables, les plus sentimentales, et les rendait avec une précision, un esprit étonnants. Grimm, dans sa *Correspondance*, en fait connaître plusieurs. La plupart de ces découpures, exécutées sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. La réputation que Huber s'était acquise, le fit hasarder de se livrer à la peinture. Seul, sans maître, sans aucun guide, il parvint à composer des tableaux pleins de vérité, de goût, et d'une touche très piquante, réunissant souvent le naturel de van-Dyck aux conceptions dramatiques de Greuze. Ayant passé vingt ans de sa vie auprès de Voltaire, il entreprit de peindre en plusieurs scènes la vie domestique du patriarche de la littérature. Il annonça son projet à Catherine II, qui se hâta de lui répondre qu'elle retenait tous ses tableaux, et que, plus il y en aurait, plus elle serait satisfaite. Senebier assure que cette suite a été gravée. Un seul fut volé par un graveur. Il représentait Voltaire sortant de son lit, et passant ses culottes, tout en dictant à son secrétaire. Le graveur le publia séparément avec des vers au bas, dont le sens était que Voltaire montrait son derrière, et que d'Alembert le baisait, tandis que Fréron le fessait. Huber, naturellement gai, fit un jour à Mallet du Pan une plaisante mystification. Il avait fait insérer dans les feuilles publiques, que l'automate joueur d'échecs de Kempelen, devait s'arrêter à Nyon. Il engage Mallet à l'aller voir avec lui, manque au rendez-vous, et le laisse partir seul. Mallet arrive à Nyon, trouve l'automate, joue avec lui, perd, et revient émerveillé. Il se disposait à communiquer son admiration aux journalistes, lorsque Huber lui apprend, en riant, qu'il a été la dupe d'une mystification, et que c'est lui, Huber, qui a joué le rôle de l'automate. Bientôt, cependant, des études plus sérieuses, si non plus utiles, vinrent l'attacher. La découverte de Montgolfier lui fit naître l'idée d'étudier le vol des oiseaux. Il publia ses premiers aperçus, ou plutôt leur application, dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783, sous le titre de *Note sur la manière de diriger les ballons sur le vol des oiseaux de proie*. On sait combien les tentatives de ce genre ont été jusqu'ici infructueuses. L'année suivante, il fit imprimer : *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, Genève, 1784, in-4°., avec sept planches dessinées par lui. Ce petit ouvrage est divisé en douze chapitres. Huber partage les oiseaux de proie en rameurs et en voiliers, quant aux ailes : pour la queue, il soutient qu'elle ne sert point de gouvernail à l'oiseau ; son seul usage est de l'aider quand il monte ou quand il descend. Les rameurs sont dits de haute volerie ; les voiliers, de basse. Le gerfaut, le sacre, le faucon sont de la première espèce ; l'autour, l'épervier, l'aigle, le vautour, de la seconde. Huber fit un voyage à Paris avec toute sa famille, et y séjourna à-peu-près un an. Il mourut à Genève vers 1790. D. L.

HUBER (Michel), né, en 1727, à Frontenhausen en Bavière, « vint » fort jeune à Paris, dit le *Magasin* » *encyclopédique*, tome LV, page

» 535, et se lia avec plusieurs hom-
» mes de lettres distingués. Il fournit
» beaucoup d'articles de littérature al-
» lemande au *Journal étranger*, dont
» MM. Arnaud et Suard avaient en-
» trepris la continuation. En 1766,
» il fut appelé à l'université de Leip-
» zig, pour y enseigner la langue
» française. » Il rendit de grands services aux lettres, « en établissant, par
» ses traductions, les premières com-
» munications littéraires qui aient
» existé entre la France et l'Alle-
» magne. C'est lui qui le premier tra-
» duisit les *Idylles* et poèmes de Gess-
» ner... Il a eu beaucoup de succes-
» seurs dans cette carrière ; mais on
» peut dire qu'aucun n'excita comme
» lui l'enthousiasme des Français pour
» les muses allemandes. Huber joi-
» gnait à ses talents un caractère plein
» de franchise, de candeur et de bon-
» té. » Il est mort à Leipzig, le 15 avril 1804. On a de lui : I. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Winckelmann* (en français), in-8°., sans date. II. *Vie de Manstein* (à la tête des *Mémoires hist., polit. et milit. sur la Russie par le général Manstein*, 1772, 2 vol. in-8°.) III. *Lettre de M. l'abbé Winckelmann sur les découvertes d'Herculanum, à M. le comte de Bruhl*, traduite de l'allemand, Paris, 1764, in-4°.; réimprimée dans le *Recueil de lettres*, etc. publié par Jansen, 1784, in-8°. IV. *La Mort d'Abel*, poème en cinq chants, traduit de l'allemand de Gessner, 1761, in-8°.; très souvent réimprimé. V. *Idylles*, ou *Poèmes champêtres de Gessner*, traduits de l'allemand, 1762, in-8°. On fait honneur au ministre Turgot de la plus grande partie de cette traduction. VI. *Daphnis et le premier navigateur*, traduit de l'allemand de Gessner, 1764, in-8°. Ces traductions sont reproduites dans les diverses éditions des *Œuvres de Gessner*, traduites en français. VII. *Choix de poésies allemandes*, 1766, 4 vol. in-12. VIII. *Wilhelmine*, traduit de l'allemand, 1769, in-8°. IX. *Lettres choisies de Gellert*, traduites de l'allemand, avec l'*Éloge* de l'auteur, 1770, in-8°. X. *Réflexions sur la peinture, par M. Hagedorn*, traduites de l'allemand, 1775, 2 tom. in-8°. XI. *Histoire de l'art de l'antiquité, par Winckelmann*, traduite de l'allemand, Leipzig, 1781, 3 vol. in-4°.; nouvelle édition, revue par Jansen, Paris, 1793-1803, 3 vol. in-4°. XII. *Lettres philosophiques sur la Suisse, par Meiners*, traduites de l'allemand, 1786, 2 vol. in-8°. XIII. *Notice générale des graveurs, divisés par nations, et des peintres rangés par écoles, précédées de l'histoire de la gravure et de la peinture*, Leipzig, 1787, in-8°.; nouv. édition, refondue en partie avec C. C. H. Rost, sous le titre de *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797, 8 vol. in-8°.; un neuvième volume a été publié en 1808. XIV. *Le Nouveau Robinson*, traduit de l'allemand de M. Campe, 1793, in-8°. XV. *Catalogue du cabinet d'estampes de Brandes*, 1793-1796, 2 vol. in-8°. Huber avait revu la traduction française que MM. O. et K. avaient faite de la *Méthode naturelle d'instruction propre à accélérer, sans traduction, l'intelligence des mots de chaque langue étrangère*, etc., *par Wolke*, 1782-88, 2 vol. in-8°. A. B—T.

HUBER (LOUIS-FERDINAND), fils du précédent, né à Paris le 15 septembre 1764, est mort à Ulm le 24 décembre 1804. « Ses talents lit-
» téraires étaient, dit le *Magasin en-
» cyclopédique*, tom. LV, pag. 380,

» généralement estimés en Allemagne; » c'est lui qui dirigeait l'excellente » Gazette générale (*Allgemeine* » *Zeitung*) qui paraissait à Ulm. Il » travaillait aussi aux *Annales de* » *l'Europe*, dont la direction lui avait » été confiée depuis la mort de M. » Posselt. L'électeur de Bavière l'avait » nommé récemment membre de la » direction générale de l'administra- » tion des états bavarois de Souabe. » Il a composé en allemand, et traduit de l'anglais et du français en la même langue, un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le détail dans une *Notice étendue* sur sa vie, mise à la tête de ses œuvres posthumes publiées par sa veuve, en 2 vol. in-8°., Tubingen, 1806-1810. A. B—T.

HUBERT (MATHIEU), prêtre de l'Oratoire et prédicateur distingué, naquit à Chatillon, près Maïenne, en 1640. Ses parents, quoique pauvres, ne négligèrent rien pour cultiver les heureuses dispositions qu'il montrait, et l'envoyèrent faire ses études au Mans. Mascaron était alors professeur au collége de cette ville. Le jeune Hubert eut l'avantage d'étudier la rhétorique sous un tel maître, qui se plut à orner son esprit, et devint, pour ainsi dire, le directeur de sa conduite. En 1661, Hubert entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut chargé pendant quelques années d'enseigner les belles-lettres; mais, entraîné par un goût dominant qu'éclairait une piété solide, il se consacra tout entier au ministère de la chaire, et prêcha pendant plus de quarante ans, soit à la cour, soit à Paris ou dans les provinces. Bourdaloue, qui se plaisait à l'entendre, rendait justice à ses talents. Le P. Hubert méritait le suffrage de ce grand orateur. « Sa ma- » nière de raisonner, dit l'éditeur » de ses œuvres, n'avait point cette » sécheresse qui fait perdre l'onction » du discours, et ne tenait rien de » cette élocution trop étudiée qui » l'affaiblit à force de la polir. » Sans prétention comme sans jalousie, Hubert disait que Massillon, son confrère, devait prêcher les grands, les riches, et lui le peuple et les pauvres. Il répondit avec humilité à un seigneur qui lui rappelait, devant une nombreuse assemblée, qu'ils avaient fait leurs études ensemble. « Je n'ai » garde de l'oublier, Monsieur; vous » aviez la bonté de me fournir des » livres et de me donner de vos ha- » bits. Sans vos secours, que je me » fais gloire d'avouer, j'aurais eu bien » de la peine à rester au collége. » Hubert mourut à Paris le 22 mars 1717. Ses œuvres ont été publiées par les soins du P. de Montreuil, oratorien, Paris, 1725, 6 vol. in-12. On y trouve des Sermons et des Panégyriques. L'Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, qui en fait partie, prouve, quoique l'exorde en soit imposant, que le talent de l'auteur n'était pas l'éloquence académique. L—U.

HUBERTIN DE CASAL. *V.* CASALI et GRANCOLAS.

HUBNER (JEAN), géographe allemand, né en 1668 à Tyrgau dans la Haute-Lusace, devint recteur de l'école de la ville à Hambourg, et y mourut le 21 avril 1731. Il professait avec beaucoup de talent, et ses leçons étaient très suivies. On a de lui plusieurs ouvrages en allemand; les principaux sont: I. *Abrégé de la géographie ancienne et moderne*, Leipzig, 1705, in-12; ibid., 1761, 6 vol. Ce livre eut un si grand succès, que du vivant de l'auteur il en parut trente-six éditions, et il en fut vendu plus de cent mille exemplaires. On en publia des traductions dans toutes les

langues de l'Europe. La première version qui fut donnée en français, est de 1729, en 2 vol. in-8°. La dernière édition porte ce titre : *Géographie universelle*, Bâle, 1757, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage conserva sa vogue jusqu'au moment où la géographie de Büsching la lui fit perdre. La partie géographique, surtout celle qui concerne l'Allemagne, n'est pas mauvaise ; mais dans ce qui est relatif à l'histoire, il y a beaucoup de choses inutiles, inexactes, et même fausses. Ce serait peut-être à tort que l'on jeterait sur Hubner le blâme de ces défauts ; car, après sa mort, les éditeurs de son livre le grossirent de tout ce qu'ils crurent propre à piquer la curiosité du lecteur. II. *Tables généalogiques*, Leipzig, 1708-1735, in-fol. ; elles sont au nombre de 33, et suivies d'éclaircissements, in-12. III. *Abrégé de l'histoire politique*, 1706, 10 vol. in-8°. Il y a joint des suppléments, et son fils a continué ce livre. IV. *Museum geographicum*, ou *Notice des meilleures cartes de géographie*, 2ᵉ. édit. 1747, in-8°. V. *Bibliothèque historique hambourgeoise*, Leipzig, 10 vol. in-12. Il y donne des notices succinctes, mais assez exactes, sur mille historiens. La première centurie parut en 1715, et la dixième en 1729, suivie de suppléments et de tables. Le savant J.-Alb. Fabricius, Michel Richey et Phil.-Fréd. Hau, eurent aussi part à cet ouvrage. VI. Jöcher lui attribue une traduction, en vers allemands, de l'*Imitation de J.-Christ*. VII. Des Mémoires dans plusieurs recueils, et entre autres une Dissertation *De galantismo et pædantismo* ; il représente ces deux défauts comme les deux pestes de l'école. Il eut part aussi à la rédaction de plusieurs collections et de quelques dictionnaires souvent réimprimés en Allemagne, dont il passe, à tort, pour être seul auteur. — Son fils, Jean HUBNER, avocat à Hambourg, où il mourut le 26 mars 1758, a publié, en allemand : I. *Bibliotheca genealogica*, ou *Notice de tous les ouvrages de généalogie anciens et modernes*, Hambourg, 1729, in-8°. ; traduit en français, Paris, 1734, in-12. II. *Lexicon genealogicum*, ou *Notice de tous les personnages illustres actuellement vivants*, ibid., 1729, in-12 ; 8ᵉ. éd., 1751. III. Des suppléments et de nouvelles éditions de divers ouvrages de son père. E—s.

HUCBOLD. *Voy.* HUGBALD.

HUDDART (JOSEPH), fils d'un cordonnier du village d'Allenby, dans le duché de Cumberland, naquit en 1741. Son père voulut l'élever pour l'état ecclésiastique ; mais le jeune Huddart n'eut de goût que pour les mathématiques et la marine. Un heureux hasard servit ses penchants. Vers 1757 de grandes troupes de harengs vinrent visiter le golfe de Forth. Cette bonne fortune engagea tous les habitants d'Allenby à se livrer à la pêche de ces poissons. Huddart le cordonnier s'y adonna comme ses voisins : son fils, charmé d'avoir une occupation conforme à ses goûts, alla dans de petits navires à la pêche du hareng, et s'y familiarisa avec la vie de mer. Depuis lors, cet élément fut sa carrière. Après la mort de son père, il continua d'être intéressé dans les pêcheries en prenant le commandement d'un petit brig qui transportait des cargaisons de poissons à divers ports, surtout en Irlande. Dans les moments de repos, il étudia la construction navale et l'astronomie, pour devenir un marin accompli. Il parvint en effet à réunir à un haut degré de connaissances pratiques une science très profonde. Il en a fourni la preuve

dans la construction d'un navire qui est sorti tout entier de ses mains, et dans les cartes marines qu'il a dressées, et qui sont fort estimées. Depuis 1768 jusqu'en 1773 il fit tous ses voyages dans le navire qu'il avait construit; et dans le même espace de temps il sonda les divers ports et les baies du canal de St.-George. Ses cartes nautiques, lorsqu'elles furent publiées, excitèrent l'attention de plusieurs savants marins; et la compagnie des Indes parvint à l'engager à son service. Dans son premier voyage aux Indes en 1773 et 1774, il dressa la carte de la côte occidentale de Sumatra. De retour en Angleterre il reprit le commandement de son propre navire, et fit un voyage en Amérique. Un marchand de géographie le chargea ensuite de dresser la carte du canal de Saint-George. Huddart acheva en 1777 ce travail difficile, dont l'exactitude a été reconnue par les plus habiles ingénieurs-marins. L'année d'après il reprit du service dans la compagnie des Indes, et fit, dans l'espace de dix ans, quatre voyages en Asie, avec la qualité de capitaine de navire. Il leva le plan de toute la peninsule, depuis Bombay jusqu'à Coringo. Il profita de l'éclipse des satellites de Jupiter pour déterminer la longitude de Bombay avec plus d'exactitude que les géographes n'avaient pu le faire. A son retour dans sa patrie en 1788, il publia une *Esquisse du détroit de Gaspar, passage entre les îles de Banca et Billiton*. La compagnie des Indes, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la navigation en général, et au commerce de la compagnie, l'admit au nombre de ses directeurs. Huddart dressa ensuite la carte des îles occidentales de l'Ecosse. Il enrichit de plusieurs Mémoires utiles les *Transactions de la société royale de Londres*, qui l'avait appelé dans son sein. La perte des câbles que son vaisseau avait essuyée par suite d'une tempête pendant son premier voyage aux Indes, lui fit diriger son attention sur les moyens de perfectionner la partie de la corderie. Ayant obtenu un brevet pour ses améliorations, il établit une corderie d'après son nouveau plan à Maryport. Il fallut quelque temps pour que les marins sentissent les avantages de l'invention de Huddart. L'inventeur avait déjà renoncé à l'espoir du succès, lorsqu'enfin les câbles de sa fabrique furent introduits et adoptés dans la marine. Une honnête aisance fut la récompense d'une vie aussi laborieuse. Le capitaine Huddart la termina en 1816, dans une retraite paisible. Plusieurs de ses cartes nautiques passent pour les meilleures qui existent. Elles sont le principal titre de leur auteur à l'estime du monde savant. D—G.

HUDDE (JEAN), né à Amsterdam, d'une famille patricienne, en 1640, mort en 1704, doit être compté parmi les bons mathématiciens de son temps, et ne s'est pas moins utilement occupé d'économie politique. Il fut successivement conseiller, échevin, trésorier extraordinaire, trésorier ordinaire et bourguemestre de sa ville natale. Dans les circonstances désastreuses de 1672, il fut chargé de diriger les grandes inondations projetées pour repousser l'armée française. François Van Schooten (*Schotanus*), professeur de mathématiques à Leyde, publia, en 1659, deux opuscules de Hudde (*Huddenius*), sous le titre de *Epistola prima, De reductione æquationum; — Epistola secunda, De maximis et minimis*, à la suite de la *Géométrie* de Descar-

tes, édition d'Amsterdam de cette année, tom. 1, pag. 407-516. Le *Journal littéraire*, juillet et août 1713, a inséré un extrait d'une *Lettre* de Hudde au même, sur la méthode des tangentes. Ces trois opuscules formaient les matériaux d'un traité, *De naturá, reductione, determinatione, resolutione atque inventione æquationum*, que, déjà vers 1660, Hudde s'était proposé de mettre au jour. La philosophie de Descartes eut en lui l'un de ses premiers promoteurs parmi les Hollandais. Il appliqua, avec beaucoup de talent, la science des calculs à la théorie des assurances, et à celle des rentes viagères ou des probabilités sur la durée de la vie humaine. Leibnitz lui a rendu justice à ce sujet; et M. le professeur Van Swinden en a porté un jugement non moins flatteur. Nicolas Witsen, dans son *Traité sur la construction des vaisseaux*, a publié d'intéressants calculs de Hudde sur le jaugeage des navires. On regrette que rien n'ait paru des manuscrits qu'il a laissés.

M—on.

HUDSON (Henri), navigateur anglais, s'était fait avantageusement connaître par son intrépidité et sa capacité, quand une compagnie de riches négociants de Londres jeta les yeux sur lui pour aller découvrir un passage, soit par le nord, soit par le nord-est, ou par le nord-ouest. Hudson partit de Gravesend sur la Tamise, le 1er. mai 1607. Le 13 juin, il vit la terre par 73° au nord de l'Islande: il paraît que c'est une partie de la côte orientale du Groenland. Il navigua pendant trois mois dans ces mers boréales, aborda quelquefois à terre, et s'éleva jusqu'au 82e. degré, où les glaces lui fermèrent le passage. Il fit ensuite une tentative pour déboucher par le nord du Groenland; arrêté par le même obstacle, il prit la route d'Angleterre, où il arriva le 15 septembre. Il repartit le 21 avril 1608, essayant de trouver le passage entre la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg, dont il avait reconnu les côtes l'année précédente: les glaces l'en empêchèrent, et ne lui permirent pas non plus de passer le détroit de Waygatz, après avoir côtoyé la Nouvelle-Zemble. Renonçant donc à cette idée, il dirigea ses recherches au nord-ouest du côté du golfe de Lumley, découvert par Davis au nord du Labrador; ses tentatives furent infructueuses: il rentra dans le port de Gravesend le 26 août. Il paraît que le peu de succès de ces deux entreprises dégoûta la compagnie, qui ne voulut plus en recommencer de nouvelles. Hudson écouta donc les propositions qui lui furent faites par des négociants hollandais de tenter un voyage au nord-est: il partit du Texel le 6 avril 1609. Après avoir doublé le cap Nord, il prit sa route vers la Nouvelle-Zemble: les bancs de glace lui firent perdre l'espérance d'aller plus loin. Son équipage, composé d'un mélange d'Anglais et de Hollandais, habitués, la plupart, à naviguer aux mers de l'Inde, fut bientôt rebuté par l'excès du froid. Il paraît d'ailleurs qu'ils s'accordaient fort mal entre eux. Alors Hudson proposa de faire route, soit vers la côte de Virginie, soit vers le détroit de Davis. Ce dernier parti fut adopté: néanmoins Hudson, arrivé aux îles Ferroe, porta au sud, et relâcha, le 18 juillet, à la côte d'Amérique, par les 44° de latitude-nord, pour s'y fournir d'un nouveau mât de misaine. Il y fit quelques échanges avec les habitants; mais ses gens s'étant querellés avec eux, il partit le 26. Il aborda ensuite plus au sud, où il prit terre, et, re-

venant au nord en rangeant la côte, il découvrit à 40° 30′, entre deux îles, l'embouchure d'un grand fleuve, qu'il remonta en canot pendant cinquante lieues. Il lui donna son nom que le fleuve conserve encore : c'est à son embouchure qu'est situé New-York. Les vivres commençaient à manquer : on reprit la route d'Europe ; et l'on rentra le 7 novembre dans le port de Darmouth. Hudson vendit son droit de découverte aux Hollandais, qui fondèrent une colonie nommée la Nouvelle-Belgique : elle passa ensuite aux Anglais. Hudson ayant offert à la compagnie hollandaise de faire un nouveau voyage à des conditions qui ne furent pas acceptées, il en prit occasion de renouer avec son ancienne compagnie anglaise : elle exigea qu'il prît à bord, en qualité d'assistant, Coleburne, habile marin, qu'elle croyait propre à guider ses résolutions. Cette clause causa le malheur d'Hudson par l'influence qu'elle eut sur sa conduite et sur les dispositions de son équipage. Il partit de Blackwall le 17 avril 1610 ; et, sans attendre que son navire fût sorti de la Tamise, il renvoya Coleburne à Londres avec une lettre dans laquelle il s'efforçait de justifier cet étrange procédé. A la fin de mai, il attérit à la côte d'Islande, où ses gens formèrent contre lui un complot qu'il n'eut pas de peine à dissiper. Il quitta cette île le 1er. juin ; et après avoir eu connaissance du Groenland et de la terre de Désolation de Davis, il fut forcé par l'énorme quantité des glaces, de tourner à l'ouest. Il entra dans un détroit où il trouva plusieurs îles, et qui le conduisit dans un grand golfe, dont il visita la côte occidentale et plusieurs autres parties, apparemment dans le dessein de chercher un lieu propre à hiverner : c'est ce qu'on nomme aujourd'hui détroit et baie d'Hudson. Il s'arrêta dans une baie au sud-ouest, qu'il nomma baie de St.-Michel, du jour auquel il l'avait découverte. Son contre-maître l'avait mécontenté ; il le déplaça : cette rigueur irrita le reste de l'équipage. L'on n'avait embarqué des vivres que pour six mois ; le vaisseau était pris par les glaces. Pendant l'hiver, la disette se fit moins sentir qu'on ne l'avait craint, parce que l'on tua une grande quantité d'oiseaux ; mais au printemps cette ressource manqua. Hudson courut vainement le long de la côte pendant neuf jours, pour chercher des sauvages dont il pût tirer des vivres. Il se détermina donc à retourner droit en Angleterre ; et après avoir distribué en portions égales le peu de biscuit qui lui restait, il régla les appointements et les certificats de chacun, pour le cas où il viendrait à mourir pendant la traversée. On raconte qu'en faisant ces tristes dispositions, il pleurait à chaudes larmes sur l'infortune de ses gens et sur la sienne : mais cette marque d'attendrissement ne produisit aucune impression sur des scélérats qui avaient juré sa perte. Un jeune homme, nommé Green, auquel il avait sauvé la vie à Londres, et qu'il avait accueilli sur son vaisseau, avait depuis long-temps animé l'équipage contre Hudson. A peine avait-on mis à la voile (21 juin 1611), que les mécontents éclatèrent, se saisirent de Hudson, de son fils, qui n'était encore qu'un enfant, puis de Woodhouse, mathématicien, qui faisait volontairement le voyage, enfin du charpentier et de cinq matelots, et ils les mirent dans une chaloupe, ne leur donnant qu'un fusil, quelques épées et une très petite quantité de provisions. On n'a plus entendu parler de ces infortunés, qui sans doute périrent de misère, ou furent

assommés par les sauvages. Les monstres qui les avaient abandonnés avec tant de cruauté, reçurent au moins en partie le châtiment dû à leur forfait. Green et deux de ses compagnons furent tués dans une rencontre qu'ils firent des sauvages; d'autres moururent en route : enfin, les derniers n'abordèrent en Irlande, au mois de septembre, qu'après avoir essuyé toutes les horreurs de la faim. Le navire était alors commandé par Robert Byloth, habile marin, qui fit depuis un voyage de découvertes, et un autre avec Baffin. L'on fut instruit de tous les détails de la fin de cette expédition par Habacuc Pricket, écrivain du vaisseau, que l'on soupçonna fortement d'avoir trempé dans un complot si noir; mais une protection puissante le déroba au châtiment avec tous ses compagnons. D'ailleurs, il eut l'art, à son retour, de relever les espérances de la compagnie par les particularités qu'il raconta, et qui donnèrent lieu de croire que la mer était ouverte à l'ouest. On l'embarqua sur le vaisseau de Button, que l'on expédia avec un autre bâtiment pour une nouvelle entreprise, et afin d'arracher, s'il était possible, Hudson et ses compagnons à leur malheureux sort. Les détails de cette dernière expédition de Hudson, dans laquelle il fit des découvertes importantes, qui ont conservé son nom, se trouvent, ainsi que ce qui concerne ses autres voyages, dans le tome IV du Recueil de Purchas. Ils ont été extraits des journaux de Hudson, quelquefois avec beaucoup de négligence. Les tomes X et XI des Petits voyages de Debry contiennent aussi quelque chose sur les découvertes de Hudson dans le nord. Son Voyage pour les Hollandais est dans les recueils publiés par cette nation. Il existe un ouvrage intitulé : *Descriptio ac delineatio geographica detectionis freti sive transitûs ad occasum, suprà terras americanas in Chinam atque Japonem ducturi, recens investigati à M. Henrico Hudsono Anglo*, Amsterdam, 1612, in-4°., avec une mappemonde qui représente le détroit ouvert à l'ouest. Ce n'est qu'un abrégé peu exact et très succinct, en trois pages, des deux derniers Voyages de Hudson : à la suite se trouvent d'autres morceaux.

E—s.

HUDSON (Jean), savant philologue anglais, naquit à Widehap, dans le Cumberland, vers 1662. Après avoir enseigné avec succès la philosophie et les humanités à Oxford, il obtint, en 1701, la place de garde de la bibliothèque Bodléienne, vacante par la mort de Thomas Hyde, et, onze ans après, celle de principal du collége de Sainte-Marie à Oxford. Les occupations que lui donnèrent ces deux emplois, et sa trop grande application à l'étude, abrégèrent ses jours; il mourut le 27 novembre 1719, à la suite d'une hydropisie. On a de lui des éditions des ouvrages suivants : I. *Velleii Paterculi quæ supersunt*, Oxford, 1693, in-8°; réimprimé en 1711. On trouve en tête de la première édition les *Annales Velléiennes* de Henri Dodwell, que l'éditeur remplaça, dans la seconde, par deux tables chronologiques. II. *Thucydidis de bello Peloponnesiaco libri octo*, gr.-lat., Oxford, 1696, in-fol., avec des remarques réimprimées dans le *Thucidyde* de Duker, Amsterdam, 1731. III. *Dionysii Halicarnassensis opera omnia, græcè et latinè, cum annotationibus*, Oxford, 1704, deux vol. in-fol. L'éditeur s'est servi de la version latine d'Emilius Portus, qu'il a corrigée en plusieurs endroits, et distribuée en un nouvel ordre, beau-

coup plus commode pour ceux qui ne sont pas versés dans la langue grecque. IV. *Geographiæ veteris scriptores græci minores, græcè et latinè, cum dissertationibus et annotationibus Henr. Dodwell: accedunt Geographica arabica cum notis*, Oxford, 1698, 1703, 1712, 4 vol. in-8°. Hudson ne s'est pas nommé sur le titre de ce recueil; mais il a signé la dédicace. Il donne, dans la préface, une notice très succincte sur chacun des auteurs qu'il y a placés; et il avertit qu'il a été concis, parce que son ami Dodwell lui avait fourni sur le même sujet des dissertations étendues. Il les inséra effectivement en tête de chaque volume : mais on peut dire avec vérité qu'elles grossissent l'ouvrage plutôt qu'elles ne l'enrichissent; car si elles prouvent l'instruction profonde de leur auteur, elles décèlent en même temps chez lui un grand défaut de tact. Elles offrent trop de conjectures appuyées sur des fondements peu solides, et n'apprennent pas grand'chose. Hudson a terminé les volumes par les remarques des divers auteurs qui avaient déjà donné des éditions de plusieurs de ces petits géographes. Elles sont la plupart utiles pour l'intelligence du texte : on peut néanmoins reprocher à Hudson de n'avoir pas fait assez d'usage des travaux des savants qui avaient travaillé sur les mêmes auteurs, et, en général, de n'avoir pas donné à son édition toute l'attention qu'elle méritait. Elle manque, surtout, d'éclaircissements géographiques; et les textes n'y sont pas aussi corrects qu'ils auraient pu l'être. M. de Ste.-Croix observe avec raison qu'elle eût été plus complète, si Hudson eût voulu suivre le plan qu'Holsténius avait tracé; qu'il s'est écarté de celui qu'annonçait le titre de sa collection, en insérant, dans le troisième volume, deux climats de la géographie d'Aboulfeda, ainsi que les tables de Nassir Eddin et d'Ulug-beg, que Jean Greaves avait déjà donnés séparément, et qu'enfin les astérismes ou catalogues des étoiles fixes de Ptolemée devaient encore moins avoir place dans cette édition. Elle contient vingt-un ouvrages ou fragments grecs. M. de Ste.-Croix, faisant usage d'une longue lettre écrite par Holsténius à Peiresc, et où se trouve le plan indiqué plus haut, propose, dans un Mémoire inséré au Journal des savants (avril 1789), celui d'une nouvelle édition beaucoup plus complète. L'exécution de ce projet, conçu plusieurs fois, et, en dernier lieu, par Bredow, littérateur allemand, serait utile pour les savants qui peuvent rarement acquérir l'édition de Hudson, à cause du haut prix auquel elle s'est élevée, et serait sans doute, pour la même raison, profitable au libraire qui se chargerait de l'entreprise. V. *Dionysii Longini de sublimitate libellus, cum præfatione de vitâ et scriptis Longini, notis, indicibus, variis lectionibus*, Oxford, 1710, in-4°.; et 1718, in-8°. VI. *Mæris (Mœris) atticista de vocibus atticis et hellenicis; — Gregorius Martinus de græcarum litterarum pronuntiatione*, Oxford, 1712, in-8°. Cet ouvrage n'avait pas encore été imprimé en entier. VII. *Fabularum Æsopicarum collectio, quotquot græcè reperiuntur; accedit interpretatio latina*, Oxford, 1718, in-8°. Cette édition est d'une grande utilité pour ceux qui commencent à apprendre la langue grecque. VIII. *Flavii Josephi opera quæ reperiri potuerunt omnia*, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol. Hudson a eu recours, pour cette édition, à un grand nombre de manuscrits, et a mis à profit les jugements

des critiques les plus éclairés. Il a terminé son ouvrage par quatre index très bien faits, et y a attaché un nouveau degré d'intérêt, en y insérant diverses ordonnances des Romains en faveur des Juifs, qui ne se trouvaient dans aucune des éditions précédentes. Celle-ci a été mise au jour par le docteur Hall, qui y a joint une courte Notice sur la vie de Hudson, mort lorsque l'impression en était commencée. L'édition de Josèphe, donnée à Amsterdam en 1726 par Havercamp, est accompagnée des notes et de la version de Jean Hudson. E—s.

HUDSON (Guillaume), pharmacien et botaniste anglais, était né dans le Westmoreland, en 1730. Son goût le porta vers l'étude des plantes: la publication de sa Flore anglaise le mit en rapport avec Linné, Haller, et d'autres naturalistes célèbres, et lui ouvrit les portes de la société royale. Il professa long-temps la botanique au jardin des apothicaires à Chelsea, fut un des membres les plus actifs de la société Linnéenne, et mourut le 23 mai 1793. On a de lui: *Flora anglica*, Londres, 1762, in-8°. Ce livre devenant rare, Hudson en donna une seconde édition, ibid., 1778, 2 vol. in-8°., augmentée et enrichie de beaucoup de choses nouvelles. Il rangea ses plantes d'après le système de Linné, qu'il fut un des premiers à adopter en Angleterre, et en indiqua plusieurs inconnues au professeur d'Upsal. Cet ouvrage est bien fait: la préface et l'épître dédicatoire, écrites avec beaucoup d'élégance, sortent, dit-on, de la plume de Stillingfleet, ami de l'auteur, et qui l'avait fortement encouragé à étudier les écrits de Linné. Un incendie affreux avait dévoré, en 1783, la bibliothèque et les manuscrits de Hudson; ce qui priva le public d'une *Fauna anglica*, pour laquelle il avait préparé de nombreux matériaux. E—s.

HUEN (Nicole le), carme déchaussé du xve. siècle, était né à Lisieux, quoi qu'en dise l'auteur de la *Bibliothèque des carmes*, qui lui assigne Baïeux pour patrie. Il fit ses vœux au couvent de Pontaudemer, et fut confesseur et chapelain de Charlotte de Savoie, épouse de Louis XI. Il devint ensuite lecteur en théologie de son couvent. Il avait, en 1487, fait le voyage de la Terre-sainte. Il partit vers Pâques, arriva le 6 août à Jérusalem, et quitta cette ville le 20. La crainte des Bédouins l'empêcha de trouver une escorte pour aller au Jourdain et au mont Sinaï. En revenant en Europe, des tempêtes le jetèrent successivement sur les côtes de Cypre et de Rhodes; il put enfin aborder à Bari, d'où il gagna Naples et Rome. On a de lui: *Le grand voyage de Hiérusalem, divisé en deux parties*, Lyon, 1488, in-fol.; Paris, 1517, 1522, in-4°. L'itinéraire de Le Huen ne comprend que vingt-deux feuillets. Il annonce, dans sa préface, que n'ayant pu aller au monastère de Ste.-Catherine, il a traduit, du livre d'un chanoine de Maïence, tout ce qui concernait le voyage à ce couvent et en Egypte. (*V.* Breydenbach, V, 570, et Faber, XIV. 2.) Il en a aussi tiré les détails qu'il donne sur la Palestine et ses habitants, ainsi que les alphabets des diverses langues que l'on parle dans ce pays. La seconde partie offre l'histoire des croisades: elle commence par Charles Martel, et donne ensuite celle des guerres des Turcs et des Maures jusqu'au commencement du xvie. siècle. Dans l'édition de 1517, on trouve des détails sur ce qui s'est passé au commencement de cette même année dans l'Inde entre les Portugais et les Mahométans. E—s.

HUERTA. *Voy*. HORTO.

HUERTA (VICENT-GARCIA DE LA), poëte espagnol, naquit à Zaffra en Estramadoure, en janvier 1729. Ses talents lui méritèrent l'emploi de bibliothécaire royal ; et bientôt après (en 1759), il fut nommé membre de l'académie espagnole. Les littérateurs de cette nation étaient alors divisés en deux partis qui se faisaient réciproquement la guerre. Les premiers, très attachés à l'école française, et ayant à leur tête don Ignace de Luzan, affectaient le plus profond mépris pour les anciens auteurs, qui avaient cependant illustré leur patrie ; les seconds, constants admirateurs des classiques de leur pays, ne pouvaient souffrir rien de ce qui venait d'au-delà des Pyrénées, et avaient pour eux, le public, qui ne cessait d'applaudir les ouvrages de Villegas, de Calderon et de Solis. La Huerta se mit à la tête de ce parti ; mais comme il était homme de goût, il fit voir, et par ses écrits, et par le choix de ses modèles, qu'on pouvait suivre l'ancienne école sans tomber dans les défauts qu'on lui reprochait. Son *Églogue des pêcheurs*, qu'il lut, en 1760, à la distribution publique des prix, est remarquable en ce qu'elle est dans l'ancienne manière nationale, mais entièrement exempte d'orientalisme. Trois ans après, il lut un poëme mythologique en stances (*Jupiter conservador*), qui eut aussi beaucoup de succès. Il donna encore d'autres ouvrages du même genre ; et il traduisit en vers plusieurs odes d'Horace, et des fragments de quelques poëtes français, comme Boileau, J. B. Rousseau, Voltaire, etc. Huerta entreprit de rendre au théâtre espagnol son ancienne splendeur ; mais il n'était pas assez grand poëte pour reprendre la route que Calderon avait suivie, sans s'écarter de l'élégance et de la correction qui caractérisaient la nouvelle école qu'il voulait introduire. Aussi, après s'être assuré, par un prologue dans l'ancienne manière, qu'il écrivit pour une des pièces de Calderon, et par ses autres ouvrages, la faveur d'une grande partie du public, il présenta comme un nouvel essai de tragédie sa *Raquel* (Rachel), qui devait concilier les anciennes formes espagnoles avec la dignité de la véritable tragédie. Cette pièce fut représentée, pour la première fois, à Madrid, en 1778, sur le théâtre de la cour. On l'applaudit avec enthousiasme ; et malgré les clameurs des gallicistes, elle fut aussitôt jouée dans toute l'Espagne : avant qu'elle fût imprimée, on en avait fait déjà deux mille copies qui avaient été envoyées jusqu'en Amérique. Deux ans après, elle fut traduite en italien, et jouée avec succès au théâtre Zannoni de Bologne. La *Rachel*, production estimable d'un homme d'un grand talent, n'est cependant pas exempte de défauts, et peut-être pèche-t-elle du côté de l'intérêt et de la vraisemblance (1). Le sujet est tiré de l'ancienne histoire de Castille. Le roi Alphonse VIII, passionnément épris d'une belle juive qui le domine entièrement, est conjuré par le peuple et par les grands de s'affranchir d'un esclavage qui le déshonore. Il balance entre sa passion et ses devoirs, jusqu'à ce que l'esprit de révolte éclate par une rebellion formelle. La belle juive est surprise dans le palais pendant l'ab-

(1) Les auteurs du *Dictionnaire historique*, ainsi que plusieurs étrangers qui ont écrit sur la littérature espagnole, se trompent, quand ils assurent que la *Rachel* est la seule tragédie régulière qu'aient les Espagnols ; ils ont sans doute oublié la *Virginie* et l'*Ataulphe* de Montiano-Luyando. « Ces deux tragédies, dit M. Bouterwek, ont le » mérite d'un style pur et correct, et d'un naturel » que les pièces de Corneille et de Racine n'offrent » pas toujours. » Les critiques ont aussi oublié la *Numance* de Nigueros ; les tragédies de Cienfuegos, de Moratin et de Quintana, etc.

sence du roi ; et Ruben, son conseiller, est forcé de la tuer pour sauver sa propre vie : il est tué ensuite par le roi lui-même. La tragédie est divisée en trois actes (*jornadas*). Le caractère de Rachel serait très intéressant s'il n'était pas un peu monotone. Alphonse, changeant d'avis à chaque impression qu'il reçoit, ne conserve, que par intervalles, la dignité qui convient à un monarque. Du reste, il n'y a pas de pompe théâtrale étrangère à l'action, qui marche avec ensemble et rapidité. Le dialogue est en iambes non rimés ; la diction est noble et soutenue, et il y a des scènes d'une grande force et d'un grand pathétique. L'*Agamemnon vengé* n'a pas la même importance. Huerta tira cette tragédie de la traduction en prose que Perez d'Oliva avait donnée, près de deux siècles auparavant, de l'Électre de Sophocle ; et il sut y réunir les formes antiques avec celle de la poésie romantique. Il la fit pour satisfaire quelques dames qui desiraient voir une pièce grecque sur le théâtre de Madrid. Le chœur grec est remplacé par une confidente ; et le style de la pièce est très poétique. S'étant acquis par ses ouvrages le droit incontestable de porter un jugement sur la littérature de son pays, Huerta publia son *Théâtre espagnol*, dans lequel (pour ne donner aucune prise sur lui aux gallicistes) il admit seulement les pièces qui se distinguent particulièrement par l'art de la composition et l'élégance du style, et il en exclut peut-être un peu trop sévèrement les pièces de Lope de Vega, les *autos sacramentales*, et même les meilleures comédies historiques de Calderon ; de manière que les trois-quarts de cette collection ne sont que des comédies de cape et d'épée, et la plupart, de ce dernier auteur. « Quoi qu'il en soit, dit M. Bouterwek, il atteignit le but principal » qu'il avait en vue, de rétablir l'hon» neur littéraire de sa nation, et d'ex» haler son indignation contre les » gallicistes. » Il l'exhale en effet dans les préfaces qu'il a mises à la tête du *Théâtre espagnol*, où il n'épargne pas Quadrio, Tiraboschi, Bettinelli, Linguet, et tous les étrangers qui ont critiqué, parfois un peu légèrement, les anciens auteurs comiques espagnols. Il traite tous les autres théâtres, le français surtout, avec une extrême sévérité ; la *Phèdre* même de Racine ne trouve pas grâce devant ce rigide censeur (1). Les gallicistes se déchaînèrent contre la Huerta : il se contenta de les traiter de critiques sans aveu, et qui ne savaient qu'*aboyer en morale* ; car il portait dans la société le même esprit d'arrogance et de présomption, que dans ses écrits. Il arrangea pour le théâtre espagnol la *Zaïre* de Voltaire ; mais elle n'eut que deux représentations, l'inquisition l'ayant défendue *in odium autoris*. La Huerta passait aussi pour exceller dans le sonnet. Ses principaux ouvrages sont : I. *Vocabulario militar espannol*, Madrid, 1760, in-8°. Il contient les noms et les exploits des plus illustres guerriers espagnols. II. *Obras poëticas*, Madrid, 1778, 2 vol. in-8°. III. *Théâtre espagnol*, Madrid, 1785-1788, 16 vol. in-8°. Le quinzième contient les tragédies de la Huerta lui-même. Cet auteur mourut à Madrid, en août 1797. B—s.

HUES DE BRAIE-SELVES (2),

(1) Les abbés Andrès et Lampillas, jésuites espagnols, ont répondu plus diffusément à ces critiques.

(2) *Hues* est un diminutif de Hugues ; *Braie-Selves*, aujourd'hui Broie-lès-Pesmes, est un village à peu de distance de Dole, au confluent de l'Oignon et de la Saone. Hues est le seul trouvère comtois dont fassent mention les anciens biographes ; mais il paraît certain que les auteurs des romans de Guillaume de Dole, d'Albéric de Bour-

ancien poète français, était né dans le comté de Bourgogne au XIe. siècle. L'auteur anonyme du roman de Guillaume de Dôle dit que Hues assista aux fêtes que l'empereur Frédéric Ier. donna dans cette ville, et qu'il enseigna à ce prince :

> Une danse
> Que firent pucelles de France
> A l'ormet devant Tremilly,
> Où l'on a maint bon plet (1) bati.

Fauchet a fait mention de ce poète dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise* : Duverdier s'est contenté de copier Fauchet; mais Lacroix du Maine ajoute que Hues savait excellemment jouer des instruments de musique et qu'il a écrit plusieurs chansons amoureuses. W—s.

HUESDEN. *Voy.* GERLAC (XVII, 200).

HUET (PIERRE-DANIEL), évêque d'Avranches, né à Caen le 8 février 1630, se livra de bonne heure à l'amour des lettres et de la philosophie. « A peine, dit-il, avais-je quitté la ma» melle, que je portais envie à ceux » que je voyais lire. » Descartes, qui était alors dans toute sa vogue, fut son premier guide. En même temps Bochart, né comme lui à Caen, lui inspirait le goût de l'érudition (2). A l'exemple de ces deux savants, Huet entreprit, en 1652, le voyage de Suède; il y eut même Bochart pour compagnon. Ce voyage, qui lui valut un accueil distingué, et dont il a rendu compte dans un petit poème latin assez médiocre (1), avait un double objet : il voulait voir la reine Christine, qui était occupée à policer et instruire ses états ; il voulait connaître les savants dont cette princesse était entourée, et surtout les manuscrits anciens qu'elle possédait, entre autres des ouvrages d'Origène. Il revint avec des trésors littéraires de plus d'une espèce, dont il ne tarda pas à faire part au public. A peine avait-il revu sa ville natale, qu'il concourut (en 1662) avec quelques-uns de ses amis à y former une académie qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. La réputation et le mérite de Huet ne lui avaient encore procuré rien de solide, lorsqu'en 1670, il fut adjoint comme sous-précepteur à Bossuet, qui venait de se charger de l'éducation du grand Dauphin. Ce fut à cette époque, qu'il trouva et saisit l'occasion de s'attacher à un travail qui lui convenait parfaitement, et dont il s'occupa pendant près de vingt ans. Il avait formé, d'après une idée du duc de Montausier, le plan de ces belles éditions des classiques latins, destinées à l'instruction de leur illustre élève (*Ad usum Delphini*): ce fut lui qui en dirigea l'exécution. En 1674, il fut reçu à l'académie française ; et on peut remarquer qu'il se plaignait, dans son discours, de ce que les lettres anciennes étaient « peu estimées en ce siècle, presque » bannies du commerce du monde po» li, et réléguées dans la poussière et » l'obscurité de quelques cabinets. » Fléchier, qui était alors directeur de l'académie, parla, dans sa réponse, des études longues et utiles qui avaient été les premiers plaisirs de l'abbé Huet,

gogne, de Maugis d'Aigremont, de Gérard de Roussillon (le restaurateur de la ville de Poligny, suivant Chevalier), étaient nés dans le comté de Bourgogne.

(1) *Plet, plegs* ou *plaids*. Chacun sait qu'on nommait ainsi les discours prononcés devant les cours d'amour.

(2) Ce fut le dépit de se voir arrêté à chaque page dans la lecture de la *Géogr. sacr.* de Bochart, qui inspira au jeune Huet le desir d'apprendre seul l'hébreu et le grec, à l'exemple de Jos. Scaliger, qui avait, dit-on, appris l'hébreu sans maître, et qui prétendait que quatre mois lui avaient suffi pour épuiser la littérature grecque. Huet ferma tous ses autres livres, se fit une grammaire hébraïque, qui lui fut utile plus d'une fois dans la suite; et quant au grec, il consulta seulement le P. Petau pour l'intelligence de quelques auteurs les plus difficiles.

(1) *Iter Suecicum*. M. Crignon en a donné une traduction en prose, Orléans, 1786, in-16.

comme les jeux de son enfance et les seuls emportements de sa jeunesse. Les grandes occupations de sous-précepteur ne l'empêchèrent pas de trouver le temps de satisfaire son goût ardent pour les langues les plus difficiles et pour les livres les plus anciens. Se dérobant quelquefois le soir à la cour, il venait passer des nuits entières dans des bibliothèques de Paris pour y puiser ce qui manquait à la sienne. Il n'était encore que tonsuré, lorsqu'à l'âge de quarante-six ans, il crut devoir se vouer tout-à-fait à l'état ecclésiastique et reçut les ordres sacrés. En 1678, Louis XIV lui accorda, comme récompense de son zèle et de ses services, l'abbaye d'Aunay près de Caen, où il composa la plus grande partie de ses ouvrages. En 1685 il fut nommé à l'évêché de Soissons, dont il ne prit pas possession : il n'en avait pas même les bulles en 1689, lorsque M. Brûlart de Sillery, désigné pour l'évêché d'Avranches, lui proposa de permuter avec lui. Ce dernier siége plaisait beaucoup plus à Huet, parce qu'il le fixait à peu de distance de sa ville natale et de son abbaye. Il ne put être sacré qu'en 1692, à cause de quelques démêlés entre la cour de France et celle de Rome. Il ne négligeait point ses devoirs épiscopaux ; mais, quand ils étaient remplis, il se livrait à son amour de la science, avec une telle ardeur, et passait tant de moments dans sa bibliothèque, que les gens du monde et les ecclésiastiques mêmes qui avaient des affaires à régler avec lui ne trouvaient que difficilement le temps de l'entretenir. Aussi rapporte-t-on qu'un importun auquel on avait souvent répondu que le prélat n'était pas visible parce qu'il étudiait, se retira fort mécontent, en disant : « Eh ! pourquoi » donc le roi ne nous a-t-il pas envoyé un évêque qui ait fait toutes ses » études ? » Huet, atteint déjà par quelques infirmités, et sentant qu'il ne pouvait concilier ses goûts avec les devoirs de sa place, se démit de l'évêché d'Avranches. Il obtint en échange l'abbaye de Fontenay, située aux portes de Caen. Quelque temps après, il se rendit à Paris, et s'y fixa dans la maison professe des jésuites, à laquelle il fit don de sa belle bibliothèque (1). Là, pendant vingt ans, il partagea, comme il l'avait fait constamment depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, ses jours entre la prière et l'étude, pour laquelle il conserva jusqu'à la fin de sa vie la même passion. Son goût pour la poésie, qu'il avait aussi cultivée, était toujours également vif ; on le voyait très assidu aux séances de l'académie française, préférant à tout la société des gens de lettres et des érudits, qui l'intéressait sans le détourner de ses devoirs pieux. Zélé pour la gloire de la religion qu'il avait défendue dans plus d'un ouvrage, il termina, le 26 janvier 1721, à l'âge d'environ quatre-vingt-onze ans, par une mort édifiante, une carrière bien remplie et très honorée. Étant sous-précepteur de M. le Dauphin, Huet eut une discussion avec Despréaux, parce qu'il n'était pas de son avis et de celui de Longin sur ce passage de la Genèse : *Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut faite.* Il fut même, à cette occasion, relevé d'une manière un peu sévère, dans la préface de la traduction du *Traité du sublime.* Il défendit son opinion avec beaucoup de douceur, en écrivant au duc de Montausier, qui ne rendit pas sa lettre pu-

(1) L'acte de cette donation, datée du 18 avril 1691, est inséré dans les *Amœnitates litt.* de Schelhorn, v. 164. Une partie de cette collection se trouve encore dans la bibliothèque de la Ville, qui était située rue St.-Antoine, et qui vient d'être transférée (1817) à l'hôtel-de-ville de Paris.

blique ; mais Leclerc l'inséra dans le tom. x^e. de sa *Bibliothèque choisie*, avec un commentaire de sa façon. Aimable et prévenant dans la société, d'un caractère égal, rempli de loyauté, érudit sans pédanterie, tel on voyait Huet à tous les moments, tel on le retrouve dans tous ses ouvrages. On lit à la fin des Mémoires de Mlle. de Montpensier un portrait qui donne de lui une idée fort avantageuse. Nous n'en citerons que ce passage, comme plus caractéristique que tout le reste : « Votre modestie est plus dans les » sentiments que vous avez de vous-» même, que dans votre air ; et vous » êtes docile quoique vous ayez l'air » rude. Vous êtes si prompt et vous » soutenez vos opinions avec une im-» pétuosité si grande, qu'il semble » qu'elles vous deviennent une pas-» sion.... votre humeur n'est ni trop » enjouée, ni trop mélancolique.... » vous n'êtes pas incivil ; mais votre » civilité manque un peu de poli-» tesse.... vous êtes pieux, sans être » fort dévot.... vous avez su vous » servir de la science qui gâte les » autres et les fait douter de tout, » pour vous affermir dans la foi. » Dans une lettre du 15 juin 1689, Mme. de Sevigné dit, sur la parole de Corbinelli, que Huet ne se déclara ouvertement contre la philosophie de Descartes, qu'il avait si long-temps chérie, que par la seule envie de plaire au duc de Montausier. Il est vrai qu'il attaque cette philosophie avec assez peu de ménagement ; mais elle était défendue avec tant d'opiniatreté, que pour achever de démontrer ce qu'elle avait d'insoutenable, il était difficile de se tenir dans de justes bornes. Du reste, Mme. de Sevigné avait tort de croire que Huet n'entendait pas ce qu'il improuvait. Il fut d'abord enthousiaste, et il avait raison de l'être, lorsqu'il voyait un génie pareil poser les véritables fondements de la philosophie sur le principe du doute, fondements qui subsistent encore et subsisteront toujours ; car le *Discours sur la méthode* de Descartes, sera éternellement reconnu par les vrais philosophes comme un ouvrage admirable. Quand ensuite il vit Descartes s'écarter des bases que lui-même avait établies, pour bâtir un système appuyé sur de simples suppositions, Huet n'adopta pas cette doctrine, et même il s'y opposa fortement. Il fit en cela preuve de bon sens. On a prétendu qu'il était piqué contre les Cartésiens, parce que ces philosophes préféraient infiniment ceux qui cultivent leur raison à ceux qui ne font que cultiver leur mémoire. Peut-être se montra-t-il en effet un peu sensible, comme savant, aux plaisanteries de ses adversaires. Il eut aussi avec Bochart, au sujet d'un manuscrit d'Origène, une dispute très vive, qui donna lieu à plusieurs écrits de part et d'autre. Huet en a composé un grand nombre, en grec, en latin, en français, soit en prose, soit en vers, toujours avec élégance et pureté. Ses ouvrages, dont la plupart ont conservé une réputation distinguée, sont : I. *De interpretatione, libri duo*, 1°. *de optimo genere interpretandi*, 2°. *de claris interpretibus*, Paris, 1661, in-4.; Stade, 1668; la Haye, 1683, in-8°. C'est le premier ouvrage que Huet ait publié : il lui donna la forme de dialogue. On y remarque un goût sûr ; il est très instructif, et de plus fort bien écrit. Le second livre est un jugement des plus célèbres traducteurs anciens et modernes, français et étrangers, mais principalement de ceux de la Bible et des classiques grecs : Huet ne donne point la bibliographie des

éditions ; mais il juge avec impartialité le style et la fidélité de chaque traduction. II. *Origenis commentaria in sacram Scripturam*, grec et latin, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; réimprimés à Cologne, en 1685, 3 vol. in-fol. Il ne fit que retoucher l'ancienne version, obscure et defectueuse en beaucoup d'endroits. III. *Lettre sur l'origine des romans*, Paris, 1670 et 1722, à la tête de la *Zayde* de Mme. de Lafayette; 8e. édit., Paris, 1711, augmentée d'une Lettre sur l'auteur de l'*Astrée*; trad. en latin, à la suite de l'édition de la Haye du traité *De interpretatione*; id. en flamand, 1755, in-8°. (1) Huet rend compte, en véritable critique, des romans que nous ont laissés les anciens : mais ne pourrait-on pas objecter que l'origine de ce genre est bien antérieure à celle qu'a indiquée ce prélat ? car toutes les mythologies de l'Inde passeraient à bon droit pour de véritables romans. IV. *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, 1 vol. in-fol.; réimprimée du même format et dans la même ville, en 1687 et 1690; puis en Allemagne, in-4°.; Amsterdam, 2 vol. in-8°.; et enfin à Naples, 2 vol. in 4°., en 1731. On trouve dans cet ouvrage plus d'érudition que de jugement, plus d'élégance que de vigueur. La première édition surtout est remplie de conjectures hasardées, de rapprochements bizarres, d'inductions forcées. L'auteur veut tout ployer à sa manière de voir, et l'y range de gré ou de force. La Démonstration évangélique fit dire à beaucoup de personnes que Huet n'y avait démontré que sa grande érudition. C'était à propos de ce livre que Racine témoignait ne pas approuver l'usage que le savant prélat avait fait de ses connaissances profanes en faveur de la religion. L'abbé Sabatier seul de tous les critiques, en parle avec un enthousiasme qui n'admet aucune restriction ; il dit même que cet ouvrage est devenu classique pour tous les théologiens de l'Europe. V. *Censura philosophiæ Cartesianæ*, Paris, 1689 et 1694, 4e. édit., in-12; critique assez judicieuse, mais faible à l'excès, quand on la compare aux vastes conceptions, même les plus erronées, de Descartes. VI. *Quæstiones Alnetanæ de concordiâ rationis et fidei*, Caen, 1690 ; ouvrage très médiocre pour le fonds, et qu'Antoine Arnauld blâmait beaucoup. Il fut composé à l'abbaye d'Aunay, ainsi que le titre le fait voir. On peut dire de cet ouvrage, comme de la *Démonstration évangélique*, que l'auteur y brille plus par l'érudition que par le raisonnement. VII. *De la situation du Paradis terrestre ;* publié d'abord en français, Paris, 1691, 1 vol. in-12 ; puis réimprimé en latin à Amsterdam, in-8°., 1698 et 1701. Dans ce traité, Huet place le Paradis sur les bords du fleuve que produit la jonction du Tigre et de l'Euphrate, et qu'on appelle le *fleuve des Arabes*, entre cette jonction et la division que fait ce même fleuve avant d'entrer dans le golfe Persique. Dans l'édition donnée, en 1698, de ce même livre, on trouve une *Dissertation sur les navigations de Salomon*. C'était le père Commire qui avait engagé Huet à travailler sur ce dernier sujet. Le commentaire fut réimprimé à la Haye, en 1730, avec la lettre de ce jésuite et la réponse de l'évêque d'Avranches, dans le second volume des *Traités géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture-Sainte* (par Bruzen de la Martinière),

(1) Cet opuscule a été, pour la première fois, imprimé à part, sous le titre de : *Lettre de M. Huet à M. de Segrais sur l'origine des romans*, seconde édition, Paris, Cramoisy, 1678, in-12. A. B—T.

2 vol. in-12 : il en existe une traduction en français, par Des Roches, auteur d'une *Histoire de Danemark*, en 9 vol. in-12. VIII. *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, 1692, brochure in-16, publiée avec les initiales pseudonymes M. G. de l'A. ; réimprimée avec des additions, à Amsterdam, 1698, in-12. IX. *Statuts synodaux* pour le diocèse d'Avranches, en 1693, avec des suppléments des années suivantes, Caen, in-8°. X. *Huetii carmina*, poésies grecques et latines, odes, églogues, petits poëmes, Utrecht, 1700, édition augmentée, in-8°.; Paris, 1709 et 1729, 1 vol. in-12. Les vers grecs et latins de ce savant prélat ont aussi été recueillis par D'Olivet avec des poëmes de même nature, qui sont de Fraguier, de Boivin, etc. ; la Haye, 1740 ; ib., 1743, 1 vol. in-8°. Ces poëmes, quoique l'auteur en ait composé la plus grande partie dans un âge avancé, sont d'une latinité élégante et pure : les images en ont de la grâce ; le style, de la verve et de la chaleur. XI. *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, publiée anonyme, Paris, 1716, in-12; réimprimée avec le nom de l'auteur, Lyon, 1763, 1 vol. in-8°. Huet composa ce livre à la sollicitation de Colbert. Il y a inséré beaucoup de digressions curieuses et savantes. Il y commet des répétitions, en parlant des mêmes nations sous différents périodes. Peut-être l'évêque d'Avranches n'a-t-il pas mis la dernière main à cet ouvrage. On en juge nommément par le style, moins châtié que dans les autres productions du même auteur. Des *Mémoires sur le commerce des Hollandais dans les états et empires du monde*, qui parurent en 1716, ont été attribués à M. Huet, comme faisant une espèce de suite à son Histoire du commerce des anciens. XII. *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, 1 vol. in-12, publié par Sallengre (1). Ces Mémoires sont fort agréables à lire, et font bien connaître leur auteur, homme aimable ou plutôt érudit très aimable dans un siècle où, quoi qu'il en ait dit dans son discours de réception à l'académie française, et ailleurs, on avait un goût décidé pour l'érudition. Il est reconnu, maintenant, que la sienne était plus vaste que profonde. C'était un vrai sage, aimant le monde et le plaisir ; se livrant tour-à-tour à la retraite et à la société ; se désolant de ne pas avoir assez de piété, et finissant par être un bon évêque, parce que toute sa vie il avait eu le sentiment de ses devoirs et des bienséances. XIII. *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, publié par l'abbé D'Olivet, ami de l'auteur, Amsterdam, 1723, in-8°.; Londres, 1741, in-8°. C'est à peu près la traduction de la première partie de *Quæstiones Alnetanæ*. On crut remarquer que Huet revenait un peu dans ce traité sur ce qu'il avait avancé en plusieurs endroits de sa *Démonstration évangélique*. Voltaire n'a pas manqué d'insinuer que ce dernier ouvrage paraît démentir le premier. Ailleurs, il dit malignement que le *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain*, par lequel Huet finit sa carrière, ne laisse aucun lieu de douter de ses derniers sentiments, faisant à cet égard un rapprochement également perfide avec la fin de la vie de Fénélon. Il est bien vrai que Huet, dans ce livre, qui donna lieu à des critiques outrées, soutient des

(1) Il en existe une traduction anglaise avec des notes biographiques et critiques par John Aikin, 1810, 2 vol. in-8°. A. B--T.

paradoxes; mais ils n'ont rien qui puisse faire penser qu'il n'ait pas adhéré d'esprit et de cœur aux vérités de la religion. Huet défend l'opinion des sceptiques réduite à de certaines bornes; mais le scepticisme ne conduit-il pas naturellement la raison, lorsqu'elle n'en abuse point, à se soumettre au joug de la foi, en démontrant à l'homme le néant et l'imbécillité de cette même raison? Le *Traité de la faiblesse de l'esprit humain* roule principalement sur deux propositions: 1°. que la foi est seule infaillible; 2°. que la raison n'a d'elle-même nul moyen de parvenir à la connaissance d'aucune vérité. C'est un rapport complet sur l'état de la philosophie. L'auteur expose tous les systèmes, et reste dans le doute. Ladvocat et quelques autres biographes ont eu tort d'accuser Huet d'avoir copié dans ce livre *Sextus Empiricus*, sans l'avoir cité. Le même traité composé en français et mis en latin par l'auteur lui-même, parut à Amsterdam en 1738, 1 vol. in-12, par les soins de Du Sauzet, agent diplomatique du roi de Pologne à la Haye. XIV. *Origines de Caen*, dont la seconde édition, qui est la meilleure, fut imprimée, en 1706, à Rouen, 1 vol. in-8°. C'est un livre bien fait, savant et utile. XV. *Diane de Castro*, ou le *faux Yncas*, anonyme, 1728 in-12. Huet composa, dit-on, ce roman, à l'âge de vingt-cinq ans, excité par le charme qu'il avait trouvé dans la lecture de l'*Astrée*, qu'il appelait incomparable. XVI. Il y a aussi des *Notes* latines de Huet *sur Manilius*, imprimées à la fin de l'édition de cet auteur, faite, en 1679, in 4°., à l'usage de M. le Dauphin. XVII. L'abbé Tilladet publia, en 1714, à la Haye, en 2 volumes in-12, des *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie, contenues en plusieurs lettres*. Elles sont presque toutes de Huet. XVIII. L'abbé d'Olivet recueillit également et mit au jour, à Paris, en 1754, 1 vol. in-12, des *Opuscules sur la langue française*, par divers académiciens. Huet a fourni son contingent posthume à ce recueil. La mémoire de ce savant prélat s'était fort affaiblie à la suite d'une maladie qu'il essuya en 1702. Il n'en conserva pas moins le goût du travail, avec l'impossibilité cependant de s'y livrer de suite et d'entreprendre rien d'important. Ce fut dans ces moments qu'il forma ce recueil de notes et de traits qui, rassemblé par l'abbé D'Olivet, fut imprimé en 1722, 1 vol. in-12, sous le titre de *Huetiana*. On lit à la tête l'Éloge, de Huet, par le même auteur, tiré de l'Histoire de l'académie française. D'autres éloges du même prélat se trouvent dans les recueils de l'académie de Caen pour 1769. Enfin l'on trouve une *Notice* sur quelques lettres inédites de Huet, dans le *Journal des savants* de 1796, pag. 334.

L—P—E.

HUGBALDE, HUABALDE, HUCBOLD, HUCHBALDE, HUGBOLDE, ou UBALDE, moine de St.-Amand, diocèse de Tournai, ordre de S. Benoît, naquit en 840; il était neveu de Milon, religieux du même monastère, qui lui enseigna les premiers éléments de la musique. Le jeune novice y fit des progrès si rapides qu'il rendit bientôt jaloux son propre maître. Ce dernier, voyant une psalmodie qu'il avait composée pour l'office de S. André, le chassa de son école, lui reprochant de vouloir briller à son préjudice. Hugbalde fut bientôt appelé à celle de Reims par l'archevêque Foulques, et y devint l'émule de Remi d'Auxerre. Il ne borna

point ses études à la musique. Il fut poète, philosophe, autant du moins qu'on pouvait l'être dans ces siècles grossiers. Il mourut le 21 octobre, ou, suivant d'autres, le 25 juin 930, âgé de quatre-vingt-dix ans. On a de lui : I. Plusieurs *Vies* de saints en latin ; celle de S. Lebwin, patron de Deventer, recueillie par Martène ; celles de sainte Rictrude, de sainte Aldegonde, de sainte Malaberte ; l'Histoire de sainte Cilinie, mère de S. Remi ; les Actes de S. Cyr et de sainte Julitte, sa mère, martyrs, des reliques desquels Hugbalde avait opéré la translation dans son monastère. Ces Actes ont été recueillis par les bollandistes à la date du 16 juin. Il a laissé imparfaite une Vie de S. Pierre. II. Un *Office* de S. Théodoric. III. Un *Commentaire* latin sur la règle de S. Benoît. IV. Un petit *Poème* latin (*Ecloga*) *de laude calvorum*, dédié à Charles-le-Chauve. Ce poème a 136 vers, dont tous les mots commencent par la lettre C, et dont voici le premier :

Carmina clarisonæ calvis cantate Camœnæ.

Il a été publié à Bâle, 1516, 1519, in-4°.; 1547, in-8°. (1), et recueilli par Dornau dans son *Amphitheatrum sapientiæ Socraticæ*, et par Gaspar Barthius dans ses *Adversaria*. Synésius et J. Pontanus se sont exercés sur le même sujet, mais sans se donner de pareilles entraves. V. Une *Epître* en vers latins à Charles-le-Chauve. VI. Trithème cite de lui des *Lettres* à divers savants de son temps. VII. Enfin deux ouvrages sur la musique, que Gerbert a recueillis d'après divers manuscrits, dans ses *Scriptores ecclesiastici de musicâ sacrâ*. (Voy. GERBERT.) Le premier, intitulé *De harmonicâ institutione*, est copié sur un manuscrit de Strasbourg. Hugbalde y traite d'abord des intervalles et de la position des semitons. Il reconnaît six consonances, trois simples et trois composées. Il explique la formation du tétracorde des Grecs, et donne le tableau de leur diagramme ou système général. Il établit ensuite la vraie division du monocorde et sa dimension ou étendue. Vient après cela un opuscule intitulé *Alia musica*, dans lequel il traite des nombres musicaux et des huit tons, terminé par un appendice, à la suite duquel on trouve *De mensuris organicarum fistularum*. Tel est le contenu du premier ouvrage de Hugbalde. Le second a pour titre *Musica Enchiriadis*. Gerbert l'a collationné sur plusieurs manuscrits, entre autres un de la bibliothèque Magliabecchi à Florence, et celui du Roi de France. Ces manuscrits présentent entre eux des différences notables. Gerbert a tenu compte des variantes. L'ouvrage est divisé en trois parties. Quoique Hugbalde paraisse n'avoir envisagé la musique que d'après les principes des Grecs, il traite formellement, dans ce manuel, de l'*Harmonie*, ou musique polyphonique, dite *diaphonia* ; et on le regarde comme le premier auteur qui en ait parlé. Il la définit : *Diversarum vocum apta coadunatio*. Il joint, à ses principes élémentaires, des scholies par demandes et par réponses. On trouve, à la suite de cet ouvrage : *Commemoratio brevis de tonis et psalmis modulamentis*, partie qui manque dans quelques manuscrits. Cette partie est notée avec des caractères dont l'invention paraît appartenir à Hugbalde, et qu'il dit avoir substitués aux signes beaucoup plus nombreux et plus confus des

(1) Sur les diverses éditions de ce poème, *voyez* le *Manuel du libraire*, seconde édition.

Grecs. Ces caractères sont au nombre de dix-huit, et répondent aux lettres suivantes :

TABC *graves.*	DEFG *finales.*	a b c d *superiores.*	e f g a/a *excellentes.*	b c. b e.

Ils peuvent se réduire à un mobile et trois fixes, diversement tournés ou inclinés, et ont quelque chose de ceux dont M. de Maimieux s'est servi dans sa Pasigraphie. Le second Traité de Hugbalde est terminé par ce distique peu modeste :

> Mira vides, lector, junioris verba Catonis.
> Has cole virtutes; salva sit alma fides.

Walther attribue encore à cet auteur *Cantus multorum sanctorum dulci et regulari melodiâ compositi*. Les ouvrages de Hugbalde prouvent que c'est avec raison qu'on a contesté à Gui d'Arezzo plusieurs de ses inventions. Dans une note, le moine de St.-Amand parle du bémol et du bécarre, connus, dit-il, avant lui; et les caractères qu'il a inventés, sont disposés entre différentes lignes, qui ne forment pas, il est vrai, des portées distinctes, mais qui sont plus ou moins élevées. Resterait donc au musicien d'Arezzo l'application des syllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, et peut-être l'usage des clefs qui détermine la position de la portée dans le clavier général. Voyez, pour plus de détail, l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins, tom. VI. D. L.

HUGFORD (IGNACE), né à Florence, en 1703, d'un père anglais, étudia de bonne heure l'art difficile de connaître la main et la touche des différents peintres d'Italie; il cultiva en même temps la peinture, et laissa à Ste.-Félicité un tableau représentant *S. Raphaël*. Ses compositions sont en général d'une petite dimension. On en trouve plusieurs dans l'église des *Vallombrosani* de Forli. Ce qui contribua surtout à établir davantage la réputation d'Ignace Hugford, fut le soin qu'il mit à rassembler à tout prix une collection de tableaux des 12e., 13e., 14e. et 15e. siècles, tous peints à détrempe avant l'époque de la perfection de la renaissance. Cette collection fut dispersée quelques années après sa mort, qui arriva en 1778. L'auteur de cet article a travaillé sur la même idée, et est parvenu à former à Florence une collection assez complète du même genre de tableaux, dont il a donné le catalogue dans un ouvrage intitulé : *Considérations sur l'état de la peinture en Italie dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël*, première édition, Paris, 1808, in-8°.; deuxième édition, Paris, 1811, in-8°. Cette collection, composée de 150 tableaux, est maintenant à Paris. — HUGFORD (Henri), moine de Vallombreuse, frère du précédent, né en 1695, fut un amateur des arts très distingué. On lui doit les progrès que l'on a faits dernièrement à Florence dans la préparation de la *scagliola*. Son élève Lambert Gori, et M. Stoppioni, ont continué de se livrer aux mêmes travaux. On entreprend aussi des portraits en *scagliola*; mais ce qui plaît le plus, c'est une sorte de *dicromi* ou figures jaunes sur un champ noir, qui sont copiées des vases antiques dits paléographiques. Le comte Alfiéri, ayant vu cette nouvelle espèce d'ouvrages d'arts, fit écrire son épitaphe sur une table de *scagliola*. Cette épitaphe n'a pas été imprimée; mais tous les savants en ont recherché des copies. Sur une table de même grandeur on avait disposé une autre épitaphe pour une personne d'un haut rang qui avait désiré être ensevelie auprès du tragique italien. Les deux *tavolette* se repliaient l'une sur l'autre comme un

dyptique et un livre; et sur le dos on lisait : *Alfieri liber novissimus.* Henri Hugford est mort en 1771.

A—D.

HUGHES (JOHN), poète anglais, né en 1677 à Marlborough, dans le Wiltshire, vint de bonne heure à Londres, où il étudia dans des écoles particulières, et montra beaucoup de goût pour la poésie et les arts de la musique et du dessin, qu'il ne cessa de cultiver en remplissant les fonctions de plusieurs places civiles. Son caractère, son esprit, et le succès de quelques poèmes patriotiques, lui procurèrent l'amitié d'Addison, de Pope, de Congrève, du comte de Wharton, etc.: la protection du chancelier Cowper le fit nommer, en 1717, secrétaire des justices de paix. Hugues continua d'occuper cet emploi lucratif sous le lord Parker, successeur du comte : mais au moment où la fortune commençait à lui sourire, sa santé déclinait sensiblement; et il mourut le 17 février 1720, âgé de quarante-deux ans, le jour même de la première représentation de son meilleur ouvrage, la tragédie du *Siége de Damas* : il vécut tout juste assez pour en apprendre la réussite, mais avec beaucoup d'indifférence. Cette pièce est une des plus populaires du théâtre anglais, et jouit encore de la faveur du public. Addison faisait tant de cas du talent tragique de Hughes, qu'il le pria de composer pour lui le dernier acte de sa tragédie de *Caton*, qu'il paraissait avoir abandonnée; mais il se détermina ensuite à l'achever lui-même, et le public sans doute n'y perdit rien. Quoique les poésies de Hughes aient eu du succès dans leur nouveauté, et que le *Siége de Damas* en ait encore aujourd'hui, Swift, en écrivant à Pope, range cet auteur parmi les hommes médiocres en prose et en vers, et Pope en lui répondant se retranche sur la probité du personnage, quand Swift parle de ses talents. Steele a consacré à la mémoire de Hughes un des Essais du Journal intitulé le *Théâtre;* et Samuel Jonhson, un article biographique dans ses Vies des poètes anglais. Ses poésies ont été recueillies par M. Duncombe, son beau-frère, en 1735, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Poèmes sur différents sujets.* On cite, parmi ses ouvrages en prose : I. *Avis du Parnasse.* II. *Dialogues des morts, et Discours concernant les anciens et les modernes,* traduits de Fontenelle. III. *Histoire des révolutions de Portugal*, traduite de Vertot. IV. *Lettres d'Héloïse et d'Abailard.* V. Plusieurs Numéros du *Spectateur*, du *Tatler* et du *Guardian*, et au moins la plus grande partie du *Lay-Monk*, ouvrage périodique faisant suite au *Spectateur*, imprimé pour la deuxième fois en 1714, in-12. VI. Une édition des *Œuvres de Spenser*, 1715, 6 vol. in-12; précédées de la *Vie* de Spenser, d'un *Essai* sur la poésie allégorique, et de *Remarques* sur la Reine des fées et sur les autres productions du même Spenser. Cette édition est l'ouvrage d'un homme de goût, mais auquel manquait une connaissance aprofondie des mots surannés employés par le poète. Il en a été fait cependant une réimpression trente ans après. — Jabez HUGHES, écrivain anglais, frère puîné du précédent, mort le 17 janvier 1731, âgé de quarante-six ans, a laissé les ouvrages suivants : I. *L'Enlèvement de Proserpine*, traduit de Claudien, et l'*Histoire de Sextus et d'Erictho*, traduite de la *Pharsale* de Lucain, livre VI (en vers), 1714, in-8°.; et

1723, in-12, avec des notes. II. La traduction des *Vies des douze Césars*, de Suétone, 1717. III. *Nouvelles*, traduites de l'espagnol de Cervantes, et insérées dans la *Collection choisie des Nouvelles et Historiettes*, imprimées par Watts en 1729. IV. *Mélanges en vers et en prose*, en un volume, 1737, ouvrage posthume. — Un autre John Hughes, mais qui n'était point de la même famille, mort en 1710, est connu comme éditeur de l'ouvrage de S. Chrysostôme *sur le Sacerdoce*, dont une seconde édition parut en 1712 à Cambridge, en grec et en latin, avec des notes, etc.

L.

HUGO, ou HUGON (Herman), savant jésuite, né à Bruxelles en 1588, d'une famille originaire du comté de Bourgogne, étudia la littérature, la philosophie et la théologie avec un égal succès, et apprit la plupart des langues modernes. Admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans, il enseigna d'abord les humanités à Anvers, et remplit les fonctions de préfet des classes à Bruxelles. Il suivit en Espagne le duc d'Arschot, qui l'avait nommé son confesseur: il devait accompagner à Rome le cardinal de la Cueva; mais ce voyage ayant éprouvé des obstacles, il revint en Flandre, où Ambroise Spinola le prit pour aumônier. Il ne quitta point ce général dans ses différentes expéditions, montrant sur les champs de bataille et au milieu des plus grands dangers, un sang froid qui étonnait même les soldats. La peste s'étant déclarée dans le camp espagnol, il n'en continua pas moins de prodiguer aux malades les secours de la religion. Il devint victime de son zèle, et fut transporté à Rhinberg, où il mourut le 11 septembre 1629, âgé de quarante-un ans. On a de lui plusieurs ouvrages recherchés encore des curieux; ce sont: I. *De primâ scribendi origine et universâ rei litterariæ antiquitate*, Anvers, 1617; Utrecht, 1738, in-8°. La seconde édition est augmentée d'un Traité *De Scribis* et de Notes très amples de Christ. Henr. Trotz. Un anonyme en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre: *Dissertation historique sur l'invention des lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire*, Paris, 1774, in-12. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage. II. *Pia desideria, emblematibus, elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata*, Anvers, 1624, in-8°., fig. Ce Recueil a eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on distingue celle d'Anvers, 1632, in-8°.; il a été traduit en flamand, Anvers, 1629, in-8°.; et en français sous ce titre: *L'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes sur les pieux desirs*, etc., Paris, 1627, in-8°., fig.; Cologne, 1717, in-8°., rare. Ol. Borrich et Baillet parlent avec éloge du talent d'Herm. Hugo pour la poésie; mais on lui reproche justement de n'avoir pas conservé l'onction ni la simplicité des Livres saints, dont ses vers n'offrent que la paraphrase. III. *Obsidio Bredana ductu Ambros. Spinolæ perfecta*, Anvers, 1626, 1629, in-fol., fig. Cette relation du siége de Breda a été traduite en espagnol et en anglais; et en français par Phil. Chifflet. (*Voy.* Ph. Chifflet, VIII, 583-4.) IV. *De militiâ equestri antiquâ et novâ libri v*, ibid., 1630, in-fol., fig.; rare et recherché. On a encore, du P. Hugo, un Traité *De verâ fide capessendâ*, contre Meisner, ministre luthérien, Anvers, 1620, in-8°.,

et des traductions de l'italien en latin des *Vies* des PP. Charles Spinola et Jean Berckmann, ibid., 1630, in-8°. Enfin il a laissé en manuscrit une *Histoire de Bruxelles*, et un ouvrage *contre les athées*, qui devait former plusieurs volumes in-folio : mais c'est par une inattention bien singulière que les rédacteurs du Dictionnaire universel lui attribuent la traduction française du *Voyage astronomique* des PP. Maire et Boscovich. (*Voy.* Boscovich, tom. V, pag. 216.) W—s.

HUGO (Charles Louis), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, abbé régulier d'Estival en Lorraine, né en 1667 à St.-Mihel d'une famille noble, prit le bonnet de docteur à Bourges, et enseigna la théologie à Vandœuvre et à Estival, abbayes de l'ordre. En 1710, Siméon Godin, abbé d'Estival, le prit pour son coadjuteur, et s'étant démis en 1722, le père Hugo lui succéda. Il aimait les lettres ; et voisin de l'abbaye de Senones, il avait sous les yeux de grands travaux littéraires entrepris par les monastères de la congrégation de St.-Vannes. Il ambitionna ce genre de gloire : bientôt, sans que les exercices réguliers en souffrissent, son monastère fut changé en une sorte de lycée, où de jeunes religieux, sous sa direction, se formaient aux études savantes, et devinrent à son égard des aides utiles pour l'exécution des plans qu'il avait médités. Pendant qu'ils en recueillaient les matériaux, il enrichit la bibliothèque de son abbaye, et y établit même une imprimerie. La vie de l'abbé Hugo ne fut pas exempte de traverses. Ne vif et ardent, il soutint avec chaleur le privilége d'exemption de sa maison, et les droits qu'il crut y être attachés, contre l'évêque de Toul. Le clergé de France prit parti pour l'évêque ; et le duc de Lorraine Léopold, dont Hugo était le sujet, l'abandonna, et même l'exila. Heureusement celui-ci trouva des protecteurs dans le cardinal Lercari, secrétaire d'état de la cour papale, et, par son moyen, dans Benoît XIII. Ce pontife, dans un consistoire tenu en 1728, nomma l'abbé Hugo évêque de Ptolémaïde, *in partibus infidelium*, et, en l'élevant à cette dignité, mit fin à ses débats avec l'évêché de Toul. Rappelé par Léopold, l'abbé évêque revint dans son abbaye continuer ses travaux. Il y mourut le 2 août 1739, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Réfutation du systeme de l'abbé Faydit sur la Trinité*, Luxembourg, 1699. Faydit y établissait une sorte de trithéisme (*Voy.* Faydit). II. *Critique de l'histoire des chanoines*, ou *Apologie des chanoines proprietaires depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au* XIIe., Luxembourg, 1700, avec une *Dissertation sur la canonicité de l'ordre de Prémontré contre le père Chapponel*, génovéfain (Voyez Chapponel). III. *Vie de S. Norbert*, Luxembourg, 1707. Elle est pleine de recherches et de notes curieuses, et a été traduite en latin par un religieux de l'ordre, Prague, 1732, in-fol. (*V.* aussi Fr. Gauthier, XVI, 594.) IV. *Histoire de la maison de Sales, originaire du Béarn*, Nanci, Cusson, 1716, in-fol. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* l'avait attribuée à dom Calmet : il l'a restituée à l'abbé Hugo dans sa Table des auteurs. V. *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine*, sous le nom de *Baleicourt*, Nanci, 1711, in-4°.; écrit plein de traits hardis qui déplurent

à la France : il fut condamné par arrêt du parlement de Paris du 27 septembre 1712. Hugo avait joint à cet écrit des notes qu'il ne publia pas, et que dom Calmet dit avoir eues entre les mains. VI. *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant la maison de Lorraine*, 1712, in-12 ; flétries par arrêt du 17 décembre 1712. Les deux ouvrages dont il y est question, sont, *La Lorraine ancienne et moderne*, de Jean Mussey, 1712, in-8°., qui fut flétrie par le même arrêt, et le *Supplément à l'histoire de la maison de Lorraine*, par le père Benoît Picard, capucin, Toul, 1712, in-12. VII. *Histoire de Moïse*, Luxembourg, 1709, in-8°. VIII. La *Vie de la mère Érard, supérieure de Notre-Dame du refuge à Nanci*, Nanci, 1715. IX. *Lettre à M. l'abbé de Lorkot*, pour servir de défense à la Vie de S. Norbert, et de réponse à un écrit injurieux, intitulé : *Pieuses fables de Nanci*, 1705. X. *Sacri et canonici ordinis Præmonstratensis annales, pars prima monasterologiam, sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*, Nanci, deux gros volumes in-fol. ornés de figures, avec les preuves, 1734 et 1736. C'est le résultat de plus de 40 vol. in-fol. de renseignements et de pièces envoyés de différentes maisons de l'ordre, tant de France que des pays étrangers. La deuxième partie, qui n'aurait pas été moins volumineuse, devait contenir l'histoire générale de l'ordre de Prémontré. Les matériaux en étaient préparés ; mais Hugo n'eut pas le temps de les mettre en œuvre. XI. *Sacræ antiquitatis monumenta*, 2 vol. petit in-fol., le premier sorti des presses d'Estival, 1725 ; le deuxième, St.-Dié, 1731. Ce sont d'anciens monuments tirés des archives de l'ordre. Les autres ouvrages de l'abbé Hugo consistent dans les *Vies de plusieurs ducs de Lorraine* ; — une *Liste chronologique des écrivains de l'ordre avec des dissertations et des notes critiques* (restée manuscrite) ; — des *Explications de médailles* ; — des *Mandements* ; — *Diverses pièces et Mémoires relatifs à ses différends avec M. l'évêque de Toul*, etc. Pour avoir une connaissance plus étendue des ouvrages de Hugo, on peut consulter la *Bibliothèque de Lorraine* de dom Calmet, col. 512 et suivantes. On ne peut refuser à cet abbé le titre d'écrivain laborieux et d'homme très instruit. Son latin est quelquefois recherché. Le père Blampain, prémontré et élève de l'école d'Estival, a fait une critique judicieuse des ouvrages de ce prélat dans son *Jugement des écrits de M. Hugo*, 1736, in-8°. L—Y.

HUGOLIN. *Voy*. GHERARDESCA.

HUGOU. *Voy*. BASSVILLE.

HUGUES (St.), archevêque de Rouen, était fils de Drogon, établi duc de Champagne par son père Pepin d'Heristal, et d'Adaltrude, fille de Waraton, maire du palais. Il se fit remarquer dès son enfance par sa piété, donna de grandes terres aux abbayes de Fontenelle et de Jumiéges, et renonça au monde en prenant l'habit religieux dans cette dernière maison. Il fut tiré de sa retraite en 722, pour occuper le siége de Rouen, et fut chargé en même temps de l'administration des diocèses de Paris et de Baïeux. Il ne consentit à cumuler ces charges qu'au défaut de sujets capables de les remplir, et dans la vue de prévenir le retour des abus qui étaient résultés du choix de laïcs pour administrer les biens de l'Église. Il distribuait aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et consacrait le

surplus à augmenter la pompe du service divin. Sa vie fut une suite continuelle de bonnes œuvres et d'austérités. Il mourut à Jumiéges en 730, le 9 avril, jour où sa fête est célébrée dans le diocèse de Rouen. — HUGUES d'Amiens, archevêque de Rouen, descendait, dit-on, de l'illustre famille des comtes d'Amiens. Il fit ses études à Laon, dont l'école était célèbre dans le XIe. siècle, embrassa la vie religieuse à Cluni, fut pourvu, en 1113, du prieuré de St.-Martial de Limoges, qu'il résigna peu de temps après. Il passa en Angleterre, où Henri Ier. le mit à la tête de l'abbaye de Reading. Il fut élu, en 1130, archevêque de Rouen, et se fit d'abord remarquer par la régularité de sa conduite, et par son zèle pour l'instruction des peuples, auxquels il distribuait fréquemment le pain de la parole. Il assista aux conciles de Reims, de Pise, de Paris, et prit part à toutes les affaires importantes qui agitèrent de son temps l'Église de France. Cet illustre prélat mourut le 11 novembre 1164 : il est regardé comme l'un des plus savants théologiens de son siecle et l'un de ceux qui ont transmis avec le plus de fidélité la véritable doctrine de l'Église sur les points de foi. Son style, dit un critique, est assorti aux sujets qu'il traite, et presque également éloigné de la barbarie et de l'affectation. On a de lui : I. Sept *Livres de dialogues*, où sont expliquées diverses questions théologiques. Ils ont été insérés par D. Martène dans le tom. V de son *Thesaur. anecdotor*. II. Trois *Livres sur l'Eglise et ses ministres*. Cet écrit, destiné à réfuter les erreurs d'une secte d'hérétiques qui avaient alors de nombreux partisans en Bretagne, a été publié par D. D'Achery, à la suite de son édition des *OEuvres* de Guibert de Nogent. III. Trois *Livres à la louange de la mémoire*. On n'imaginerait sans doute pas que ce titre cache un *Traité de l'incarnation*. IV. Une *Explication du symbole des apôtres et de l'oraison dominicale*. Cet ouvrage et le précédent font partie du tom. IX de l'*Amplissim. collectio*. de D. Martène. V. Un *Traité de l'ouvrage des six jours*; et une *Vie de St.-Adjuteur*, moine de Tiron; ces deux pièces se trouvent aussi dans le tome V du *Thesaur. anecdotorum*. VI. Enfin plusieurs *Lettres* adressées au roi Louis le jeune et à l'abbé Suger, insérées par Duchesne dans le IVe. tom. des *Scriptor. Francor*. On trouvera une *Vie* plus détaillée de l'archevêque Hugues dans le XIIe. vol. de l'*Hist. litter. de France*. — HUGUES, archevêque de Besançon, l'un des plus illustres prélats qui aient occupé le siége de cette ville, était fils de Humbert II, sire de Salins, et descendait des comtes souverains de Bourgogne. Sa piété et ses talents le rendirent encore plus recommandable que sa haute naissance. Il fut élu archevêque en 1031, et reçut l'onction sainte des mains de Brunon, évêque de Toul, qui devint pape sous le nom de Léon IX. Il acheva la construction de la cathédrale de St.-Étienne, commencée par son prédécesseur, et y établit un chapitre composé de cinquante chanoines, qu'il dota d'une partie de ses grands biens. Il rebâtit l'abbaye de St.-Paul, ruinée par les guerres, et la donna à des chanoines séculiers. Il fonda deux collégiales, l'une dédiée à Ste. Madelène et l'autre à St. Laurent, les pourvut de toutes les choses nécessaires à la dignité du culte, et particulièrement de livres de chœur, que l'on conserve encore et dont on admire la beauté. Il assista, en 1049, au concile de Reims, où fut cité l'évêque

de Langres, accusé de simonie. Hugues s'était chargé de sa défense; mais son client avoua sa faute et fut condamné aux peines portées par les canons. L'archevêque de Besançon suivit à Rome le pape Léon IX, y assista au concile où furent anathématisées les erreurs de Bérenger, et en signa les actes le quatrième. Il parut avec le titre de légat au sacre de Philippe Ier., roi de France. Il fut honoré par l'empereur Henri III de la dignité d'archichancelier, et mourut à Besançon, le 27 juillet 1066. Son corps fut inhumé dans l'Église St.-Paul, où il s'était fait élever un tombeau qui subsistait encore il y a quelques années. Hugues avait la réputation d'un profond théologien et d'un grand orateur. Il aimait les savants et les protégeait. Pierre Damien lui adressa son traité *Contrà sedentes tempore divini officii*. Ce fut sous son épiscopat que les archevêques de Besançon furent créés princes du St. Empire, et obtinrent le privilége de battre monnaie, d'élire les maires de la vicomté de Besançon, et de faire rendre la justice en leur nom. W—s.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, né en 1053 dans le diocèse de Valence en Dauphiné, d'une famille illustre, fut placé sur le siége de Grenoble en 1079. Les efforts inutiles qu'il fit pendant les deux dernières années de son épiscopat pour détruire les désordres de toute espèce qui régnaient dans son diocèse, le déterminèrent à se retirer à la Chaise-Dieu, d'où le pape Grégoire VII l'obligea bientôt de sortir pour aller se remettre à la tête de son troupeau. S. Bruno et ses disciples l'étant venus trouver en 1084, il les mit en possession du désert de la Chartreuse. Il y faisait lui-même de fréquents voyages pour s'édifier au milieu de ces pieux solitaires, et vivait comme un d'entre eux. Il mourut en 1132. On a de lui un *Cartulaire* dont on trouve des fragments à la suite du *Pénitentiel* de S. Théodore de Cantorbéri, de l'édition de Jacques Petit, et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*, par Allard. C'est un monument précieux pour l'histoire de l'église de Grenoble, à cause des observations dont l'auteur accompagne les chartes. — Saint Hugues de Cluni, né à Semur en Briennois l'an 1024, d'une des familles les plus distinguées de Bourgogne, renonça de bonne heure aux avantages temporels que pouvait lui faire espérer sa haute naissance, pour se consacrer à Dieu dans le monastère de Cluni, dont, n'ayant encore que vingt-cinq ans, il fut élu abbé d'une voix unanime, après la mort de Saint Odilon. Sous son gouvernement, l'abbaye de Cluni parvint au plus haut degré d'illustration; il y attira un si grand nombre de personnes, dont plusieurs étaient remarquables par leur naissance, et d'autres par leur savoir ou leur éminente piété, que cette abbaye devint la pépinière d'une foule d'hommes distingués qui brillèrent dans l'État et dans l'Église. Il maintint la discipline régulière dans toute sa ferveur; il étendit la réforme à tant de monastères, que, suivant Orderic Vital, il avait plus de dix mille moines sous sa juridiction. Les souverains pontifes l'honorèrent de leur confiance, et le chargèrent de plusieurs commissions importantes, dont il s'acquitta toujours avec le plus grand succès: mais quelque liaison qu'il eût avec Grégoire VII, il ne voulut point prendre part à ses querelles, si ce n'est en qualité de médiateur; et jamais les foudres de Rome, lancées contre l'empereur Henri IV, son filleul, ne purent le

détacher des intérêts de ce prince. Il se mit peu en peine des désagréments que lui causa le légat Hugues, évêque de Die, dont il avait désapprouvé les intrigues pour parvenir à la papauté. Ce saint abbé mourut en 1109, avant de pouvoir achever la superbe église de Cluni, dont il avait jeté les fondements. Un fait digne de remarque, c'est qu'en fondant l'abbaye de Marcigni, il défendit d'y recevoir aucune fille au-dessous de vingt ans. Ses occupations, aussi importantes que multipliées, ne lui laissèrent ni le temps ni le loisir de composer beaucoup d'ouvrages. Il ne nous reste de lui que sept *Lettres*, entre un grand nombre qu'il avait écrites; des *statuts* ou règlements qui servent à faire connaître la vie qu'on menait dans le célèbre monastère dont il était le chef, et quelques *opuscules* ascétiques, pleins d'onction et de piété. On trouve ces pièces dans la *Bibliotheca cluniacensis*, pag. 491 et suiv.
T—D.

HUGUES CAPET (1), chef de la troisième dynastie qui a donné trente-deux rois à la France, était le plus puissant seigneur du royaume, lorsque la couronne lui ayant été déférée dans une assemblée tenue à Noyon, il fut sacré par Adalberon, archevêque de Reims, le 3 juillet 987. Cette assemblée ne devait pas être nombreuse: depuis le triomphe de la féodalité, il ne pouvait plus y avoir d'assemblées de la nation, puisque les hommes libres étaient peu à peu tombés en servitude, et que les nobles relevaient, pour leurs fiefs, de quelques grands propriétaires, qui seuls exerçaient le pouvoir politique, et qu'on désignait par le titre de vassaux de la

(1) Ce surnom, en latin *Capito*, signifie *grosse tête*; quelques auteurs le dérivent d'une espece de chaperon que ce prince porta le premier.

couronne. Le nombre des grands vassaux n'allait pas alors au-delà de huit; savoir: le duc de Gascogne, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de France, le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, et le duc de Normandie, duquel la Bretagne relevait encore à cette époque. Tels étaient les seigneurs qui avaient un intérêt réel au choix du monarque, parce que seuls ils traitaient directement avec lui: les autres Français n'étaient plus les sujets du roi, mais les hommes des grands vassaux, et s'inquiétaient fort peu à qui serait offerte une royauté qui ne s'étendait plus jusqu'à eux. Si l'ordre de succession au trône eût été établi sous la seconde race, Charles, duc de la Basse-Lorraine, frère de Louis d'Outremer, aurait succédé à son neveu Louis V: mais on ne manqua pas de raisons pour l'exclure; on l'accusa de s'être fait vassal du roi de Germanie, d'avoir le cœur plus allemand que français: en un mot, il fut en butte à mille reproches, parmi lesquels on oublia le véritable; c'est qu'étant issu de Charlemagne, il croirait ne régner qu'en vertu de sa naissance: or, on voulait un roi complice du morcellement de la France en plusieurs souverainetés à-peu-près indépendantes, afin que, n'ayant aucun prétexte pour essayer de revenir sur le passé, il ne songeât qu'à maintenir ce que le temps avait consacré. Hugues Capet, qui comptait déjà parmi ses aïeux deux rois élus par le suffrage des grands (1),

(1) L'origine de sa famille se perdait dans la nuit des temps, au rapport de Glaber, historien contemporain. D'anciens historiens le font descendre de S. Arnoul, et même d'une fille de Clotaire, fils de Clovis-le-Grand; d'autres le font arrière-petit-fils du saxon Witikind. Helgald, dans sa Vie de Robert, semble lui faire tirer son origine des rois de Lombardie; sentiment adopté par Legendre de Saint-Aubin. Foncemagne combat ces divers systèmes dans les *Mem. de l'acad. des inscriptions*.

qui possédait le duché de France, et disposait par son frère du duché de Bourgogne, fut préféré dans l'assemblée de Noyon, où se trouvaient aussi les chefs du clergé, non comme le plus capable de rendre au trône son éclat, mais comme entièrement désintéressé dans le rétablissement de la monarchie, telle qu'elle était sous Clovis et sous Charlemagne (1). C'est ainsi que souvent les princes libres de l'empire, auxquels les grands vassaux de France ressemblaient en tous points, choisissaient pour empereur celui qui, par sa position et ses intérêts, ne leur laissait appréhender aucune tentative contre leur indépendance. La famille de Hugues était, depuis long-temps, à la tête du parti opposé au pouvoir royal des Carlovingiens; et l'on peut dire qu'il reçut la royauté telle que ses ancêtres l'avaient faite: c'était bien peu de chose à cette époque. On est si porté à croire que le fondateur d'une dynastie qui a régné pendant huit siècles, était un homme extraordinaire, que les historiens qui n'ont pas remonté jusqu'à l'esprit du temps, ont attribué à Hugues Capet des établissements admirables, des lois profondes, dont ils faisaient honneur à son génie. Il ne tenta rien, n'établit rien, ne porta aucune loi: son plus grand mérite est d'avoir senti qu'une extrême modération de sa part pouvait seule accoutumer les grands à voir la royauté se perpétuer dans sa famille. Six mois après son couronnement, il obtint en effet la permission d'associer au trône son fils unique Robert, qui fut sacré à Orléans le 1er. janvier 988. Ce prince donna à son père quelques légers regrets de s'être tant pressé: mais si Hugues Capet eût attendu plus tard, peut-être n'aurait-il pas trouvé les seigneurs dans des dispositions aussi favorables; car Charles de Lorraine était entré en France à la tête d'une armée, pour soutenir les droits qu'il prétendait avoir à la couronne. Le duc de Guienne combattait pour lui; plusieurs évêques soutenaient sa cause, et le comte de Champagne menaçait pour se faire acheter. Hugues Capet n'était pas puissant parce qu'il était roi, mais parce qu'il avait fortifié le trône par ses immenses domaines; qu'il pouvait compter sur le duché de Bourgogne que possédait son frère, et que ses alliances avec plusieurs autres grands vassaux lui garantissaient leurs secours. Il battit le duc de Guienne, et fut battu à son tour par Charles, qui, après lui avoir enlevé de vive force la ville de Laon, seul véritable domaine de la couronne, s'empara par surprise de la ville de Reims. Un jeune homme, nommé Arnoul, neveu de Charles, fils naturel du roi Lothaire, et par conséquent de la famille carlovingienne, joua un grand rôle dans la prise de Laon et de Reims: il trahit Charles pour être fait archevêque de Reims par Hugues Capet, et trahit ensuite Hugues Capet en faveur de Charles qu'il voyait vainqueur. Un archevêché donnait à cette époque une souveraineté réelle sur une grande étendue de pays; et, comme le pape intervenait en sa qualité de chef de l'Eglise dans l'élection et la déposition des évêques, il se trouvait arbitre du gouvernement féodal pour ce qui concernait les fiefs ecclésiastiques: tout s'accordait alors pour restreindre le pouvoir des rois. En rentrant en vainqueur dans la ville de Laon, Hugues Capet fit pri-

(1) Suivant une lettre de Gerbert, depuis pape sous le nom de Silvestre II, qui a été publiée par André Duchesne, il semblerait que l'élection de Hugues Capet fut aussi due à l'arrivée de six cents hommes d'armes, à la tête desquels il s'avançait, et à l'approche desquels le parlement, assemblé à Compiègne, se dissipa le 11 mai.

sonniers Charles et l'archevêque Arnoul; il les fit conduire à Orléans, où le premier mourut deux ans après : ce n'était qu'un prince souverain ; il ne trouva personne pour le protéger : mais le second était un prélat ; on ne pouvait disposer de son sort sans le consentement des évêques. Il fallut assembler un concile, qui ne prononça la déposition du coupable qu'à condition qu'il ne perdrait pas la vie ; restriction d'autant plus désagréable à Hugues Capet, qu'Arnoul était de la famille de Charlemagne. Le pape trouva mauvais qu'un archevêque eût été condamné sans l'aveu de la cour de Rome. Cette affaire devint si considérable, qu'elle occupa le reste du règne de ce monarque, qui mourut sans la voir terminée, le 24 octobre 996, la 57e. année de son âge, et la 10e. de son règne. Ce prince, dont l'autorité n'était point supérieure à celle des grands vassaux dont il avait été l'égal, sut tirer de ses forces tout le parti que lui permirent les circonstances : les alliances qu'il contracta ne laissent aucun doute sur la connaissance profonde qu'il avait des intérêts de l'Europe ; il fixa son séjour à Paris, et fit de son palais une église (c'était celle de St.-Barthélemi dans la cité). Il fit fortifier, contre les irruptions des Danois et des Normands, une métairie qu'il avait, comme abbé de Saint-Riquier (*Abbatis villa*), et qui le rendait maître du cours de la Somme : telle fut l'origine d'Abbeville. Hugues Capet joignit au courage l'art de ménager les esprits, et se fit, par son zèle pour la religion, des amis assez sincères parmi les évêques pour qu'ils ne balançassent pas à se commettre avec le pape dans la déposition d'Arnoul. Blessé de voir les biens de l'Eglise envahis par les hommes de guerre, il renonça aux riches abbayes qu'il possédait par héritage comme duc de France ; et, dans l'impossibilité où il était de donner une loi à cet égard, il offrit au moins aux seigneurs un bel exemple à suivre. Plusieurs de ses successeurs l'ont imité, en établissant dans leurs domaines des usages si favorables à l'ordre, qu'ils s'étendirent ensuite sur toute la France. Les actions des rois suppléaient ainsi à leur autorité, et préparaient le retour de leur puissance en fixant tous les regards sur le trône. Hugues Capet était si peu maître hors de ses domaines, qu'ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, le gentilhomme qu'il lui députa, piqué de la résistance qu'il trouvait, s'emporta jusqu'à lui demander qui l'avait fait comte : *Ce sont*, répondit Audebert, *ceux-là mêmes qui ont fait rois Hugues et son fils Robert ;* et il continua son entreprise, sûr que l'intérêt de tous les seigneurs justifierait sa réponse : il ne se trompa point. La couronne, qui avait été élective sous la seconde race, parce qu'elle s'était unie dans la personne de Pepin, à la mairie du palais, qui ne s'obtenait que par le suffrage des grands, redevint héréditaire sous la troisième dynastie, parce qu'elle se confondit dans la personne de Hugues Capet avec les grands fiefs qu'il possédait, et que les fiefs alors étaient incontestablement héréditaires. On peut même assurer qu'il ne fut élu que pour consacrer l'usurpation des fiefs déjà sanctionnée par une longue possession ; et l'on ne peut s'empêcher d'admirer par quels secrets ressorts, d'une mesure prise contre le pouvoir des rois, sortirent avec le temps l'hérédité et l'indivisibilité de la couronne, les deux bases fondamentales de toute véritable

monarchie. On croit que Hugues avait épousé Blanche, veuve de Louis le *Fainéant*, dont il n'eut point d'enfants. De sa deuxième femme, Adélaïde, fille du duc de Guienne, il eut un fils qui régna seul après lui (*Voy*. ROBERT), et trois filles, Adwige, Adelaïde et Gisèle. F—E.

HUGUES LE-GRAND, comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet, plus puissant que les monarques français sous lesquels il vécut, semble avoir été choisi par les seigneurs de son temps pour chef de l'opposition formée contre l'agrandissement du pouvoir royal. Il était fils de Robert, comte de Paris, qui osa disputer au faible Charles III le titre de roi. Son père ayant été tué à la bataille de Soissons (922), Hugues rallia ses troupes, ranima leur courage, et remporta une victoire complète. Il fut assez sage pour résister au parti qui voulait le proclamer roi, et il fit élire à sa place son beau frère Raoul, duc de Bourgogne (*V*. CHARLES III, tom. VIII, pag. 106, et RAOUL). Il lui fournit des secours contre les Normands qui étendaient leurs ravages jusque dans la Picardie et l'Artois, et les força d'abandonner précipitamment leurs conquêtes. Hugues entra cependant, en 927, dans la ligue formée par Herbert, comte de Vermandois, pour rétablir sur le trône le malheureux Charles III, prisonnier à Château-Thierry. Raoul parvint à détacher Herbert de la coalition en lui cédant la ville de Laon; mais Hugues, furieux d'avoir été trompé, envahit la plus grande partie des domaines d'Herbert, et ne lui accorda la paix que sous des conditions onéreuses. La mort de Raoul, en laissant le trône vacant, ouvrit bientôt un nouveau champ à toutes les ambitions. Personne n'en était plus digne que Hugues; mais, dit Velly, les seigneurs ne voulaient point d'un roi qui sût se faire obéir, et son mérite n'était qu'un titre d'exclusion. Hugues, n'ayant point d'espoir de réunir les suffrages, engagea les grands, assemblés en états-généraux, à rappeler sur le trône Louis d'Outre-mer, fils unique de Charles III; il alla le recevoir à Boulogne, le salua respectueusement à la descente du vaisseau, et fut le premier à lui prêter le serment de fidélité. Le jeune prince, par reconnaissance, choisit Hugues pour son ministre, et lui fit don d'une partie de la Bourgogne; mais il ne tarda pas à se repentir de la confiance qu'il lui avait accordée trop légèrement, et il le bannit de sa cour. Hugues, résolu de venger cet affront, se réconcilie avec Herbert, gagne les ducs de Normandie et de Lorraine, et se dispose à pénétrer sur les terres du roi : la crainte de l'excommunication fait évanouir cette ligue formidable; et Hugues, abandonné de ses partisans, propose une trêve, que le roi se trouve heureux d'accepter. Hugues en profite pour négocier avec l'empereur Othon Ier., son beau-frère; et il se détermine à favoriser ses projets. De concert avec le comte de Vermandois, il s'empare de Reims, après un siége de six jours (940), et marche ensuite sur Laon, qui lui oppose une vigoureuse résistance. Le roi accourt pour délivrer cette place, et son armée éprouve un revers qui entraîne la désertion générale des troupes. Hugues offrit alors la couronne à Othon; mais ce prince, loin de l'accepter, témoigna qu'il se repentait d'avoir aidé des sujets rebelles, et les obligea de rentrer dans le devoir. Hugues, quelque temps après, fournit des troupes au roi pour l'aider à chasser les Normands : mais, se croyant trom-

pé, il ramena ses soldats ; et le roi ayant été fait prisonnier dans un combat près de Cherbourg, il traita de sa rançon qu'il lui fit racheter par la cession de la ville de Laon. Le roi, désespérant de pouvoir réduire par les armes un sujet aussi puissant, eut recours à l'intervention du pape. Hugues fut excommunié ; et il se hâta de rendre le château de Laon, et de renouveler au roi son serment de fidélité. La mort de Louis d'Outre-mer (954) laissa encore à Hugues les moyens de s'emparer du trône ; mais trop habile pour ne pas sentir que les mêmes intérêts qui le soutenaient contre le souverain, s'élèveraient contre lui aussitôt qu'il paraîtrait redoutable, il se contenta de préparer les voies à ses fils, en leur formant une puissance à laquelle rien ne pourrait résister : ainsi, servant et combattant tour-à-tour Lothaire II, il ajouta la Bourgogne et l'Aquitaine à son duché de France. La généalogie de la famille des Capet a été établie avec d'autant plus de soin que des chronologistes dévoués à un parti étranger prétendaient que le premier roi de cette maison était d'une race obscure : c'était bien peu connaître l'esprit d'un siècle où les grands étaient les égaux des rois, que d'avancer qu'ils avaient choisi pour mettre à leur tête un homme d'une naissance au-dessous de la leur. Hugues descendait de Robert-le-Fort, comte d'Anjou, et allié à la famille impériale du temps de Charles-le-Chauve ; c'est par ce Robert que les grands fiefs des Capétiens entrèrent dans leur maison et préparèrent l'ascendant que prit Hugues-le-Grand sur les seigneurs de France. Il était fils de roi, oncle de roi, beau-frère de trois rois, ayant épousé successivement une sœur de Louis-le-Bègue, une fille d'Édouard roi d'Angleterre, et une sœur d'Othon roi de Germanie, fille de l'empereur Othon Ier. : il fut père de roi, et n'en porta jamais le titre ; mais il en eut la puissance jusqu'à sa mort, arrivée à Dourdan le 16 juin 956 : aussi on a dit de lui qu'il régna vingt ans sans être roi. On l'appelait Hugues-l'Abbé, parce qu'il possédait des abbayes considérables ; Hugues-le-Blanc, par opposition à Hugues-le-Noir, qui fut duc de Bourgogne ; et Hugues-le-Grand à cause de sa taille, car il serait difficile de citer les actions glorieuses d'un prince qui ne travailla qu'à son élévation, fit la guerre à son roi, et ne remporta aucune victoire mémorable contre les ennemis de l'état. On peut le regarder comme un homme habile, digne de la confiance qu'il avait inspirée aux seigneurs ; mais il faut plus pour mériter le titre de *grand*. Il avait épousé Hadvige, sœur de l'empereur Othon, dont il eut trois fils : Hugues-Capet, tige de la maison de France, Othon et Eudes ou Henri, ducs de Bourgogne; et deux filles : Béatrix, et Esseme mariée à Richard Ier. duc de Normandie.

F—E et W—S.

HUGUES, dit le *Grand*, le troisième fils d'Henri Ier., roi de France, né en 1057, joignait à tous les charmes de la figure, beaucoup d'adresse pour les exercices du corps et une valeur héroïque : mais il ne soutenait pas les revers avec le même courage qu'il bravait les dangers ; et l'habitude des éloges le rendait trop sensible aux reproches. Il était d'ailleurs généreux jusqu'à l'excès, plein d'humanité pour ses vassaux, de respect pour les dames, et réunissait ainsi toutes les qualités qui distinguaient les chevaliers à cette époque mémorable de notre histoire. Hugues se croisa l'un des premiers pour la délivrance des

lieux saints : mais cette résolution ne lui fut inspirée que par son zèle pour la foi ; et, dit M. Michaud (*Histoire des Croisades*, tom. 1er., pag. 154), il ne chercha que la gloire dans une guerre qui offrait des royaumes à l'ambition des princes et même des simples chevaliers. Hugues partit à la tête de ses sujets en 1096, traversa l'Italie, reçut l'étendard des mains d'Urbain VIII, et, après avoir visité les tombeaux des Sts. Apôtres, s'embarqua à Bari. Une tempête jeta sa petite flotte sur les côtes de l'Épire ; il y fut accueilli par le gouverneur de Durazzo, qui, cachant sa perfidie sous les dehors de la politesse, l'empêcha de continuer sa route. On l'envoya prisonnier à l'empereur Alexis, effrayé des projets des croisés (*Voy.* ALEXIS III, tom. Ier., pag. 542). Godefroi de Bouillon réclama la liberté de Hugues et ne tarda pas à l'obtenir ; mais celui-ci, séduit par les caresses d'Alexis, s'était déterminé à lui prêter serment de fidélité. Cet acte de faiblesse lui attira de justes reproches de la part des autres chefs de l'expédition ; cependant ils le reçurent avec joie dans leur camp, et l'admirent à partager leurs exploits. Il se signala surtout à la bataille de Dorylée et aux siéges de Nicée et d'Antioche, où il accrut sa réputation par des faits d'armes qui tiennent du merveilleux. Hugues fut du nombre des croisés qui défendirent ensuite Antioche, attaquée par les Sarrasins, et contribua beaucoup à la victoire remportée sur l'armée destinée à reprendre cette ville. Il fut député vers l'empereur Alexis, pour lui rappeler sa promesse d'aider les croisés à délivrer Jérusalem du joug des infidèles ; mais n'ayant rien pu obtenir, il repassa en France, où sa désertion le fit comparer au corbeau sorti de l'arche. On lui reprochait comme une lâcheté d'avoir abandonné l'armée chrétienne, au moment où elle se disposait à marcher sur Jérusalem. Touché de ces reproches, il se rembarqua l'année suivante pour retourner en Asie. Il partit de Constantinople à la tête d'un corps d'armée, s'empara de Philomelium et de Samalia, et se dirigea ensuite vers Héraclée. A peu de distance de cette ville, les chrétiens rencontrèrent l'armée du sultan de Nicée ; la bataille s'engagea aussitôt ; mais la victoire trahit leurs efforts. Le carnage fut horrible : la plus grande partie des chrétiens furent tués ou faits prisonniers. Hugues, percé de deux flèches, parvint cependant à gagner la ville de Tarse, où il mourut de ses blessures, le 18 octobre 1102, à l'âge de quarante-cinq ans. Il avait épousé Adélaïde, fille d'Herbert ; et, par ce mariage, il devint la tige de la seconde branche des comtes de Vermandois. W—s.

HUGUES de Provence, roi d'Italie de 926 à 947, était fils de Théobald comte de Provence, et de Berthe, fille de Lothaire, la même qui épousa en secondes noces, Adalbert II, duc de Toscane. La maison de Provence avait acquis plus de pouvoir pendant le règne de Louis III, roi d'Arles et empereur, mort en 915, et qui était oncle de Hugues. Celui-ci cependant, peu content de l'héritage paternel, éleva, en 925, ses prétentions au trône d'Italie, occupé à cette époque par Rodolphe roi de la Bourgogne Transjurane. Hugues était secondé par ses frères du second lit, Guido et Lambert, ducs de Toscane et de Spolète, et par sa sœur Ermengarde, veuve du marquis d'Ivrée. Le pape Jean X, Lambert archevêque de Milan, et presque tous les seigneurs lombards, s'engagèrent dans son parti, par les intrigues d'Er-

mengarde. Les hommes les plus considérés de l'Italie se rendirent à Pise auprès de lui, lorsqu'il y débarqua au commencement de l'année 926; et ils le conduisirent à Pavie, où il fut couronné. Rodolphe lui-même consentit, en 929, à cette violation, moyennant la cession du royaume d'Arles. Mais Hugues, entouré dans le royaume d'Italie de vassaux puissants et jaloux, qui avaient ébranlé à plusieurs reprises le trône de ses prédécesseurs, prit à tâche de les abattre l'un après l'autre, avec une perfidie et une ingratitude sans exemple. Il n'épargna pas son propre frère Lambert, duc de Toscane, qui avait succédé à Guido, mort peu auparavant. L'ayant fait prisonnier, il lui arracha les yeux et lui ôta son gouvernement. Il épousa ensuite Marie, souveraine de Rome, et veuve de Guido son frère; mais lorsqu'il voulut profiter de ce mariage pour soumettre les Romains à sa domination, une révolte d'Alberic, fils du premier lit de Marozia, le contraignit à s'éloigner de Rome. Hugues, après avoir fait périr plusieurs autres seigneurs, forma aussi le projet de surprendre son propre neveu Bérenger, marquis d'Ivrée, pour lui arracher les yeux; mais celui-ci (*Voy.* BÉRENGER II), averti à temps de ses desseins, s'enfuit en Allemagne pendant l'hiver de 940. Il en revint en 945, à la tête de quelques troupes: les Italiens étaient alors tellement fatigués de la tyrannie de Hugues, que toutes les villes ouvrirent leurs portes à Bérenger; et Hugues fut forcé de se réfugier en Provence sans avoir combattu. Son fils Lothaire, il est vrai, qu'il avait associé à la couronne dès l'année 931, soutint plus long-temps la lutte contre Bérenger. Hugues mourut en Provence en 947, une année après sa retraite. S. S—I.

HUGUES Ier., duc de Bourgogne, petit fils du duc Robert, devint son héritier présomptif par la mort prématurée de Henri son père, et lui succéda en 1075. A cette époque, le principe tutélaire de l'hérédité n'était point encore reconnu; et la mort d'un prince était presque toujours le signal de la guerre entre ses ambitieux vassaux. Hugues s'empara de tous les châteaux-forts, y laissa quelques hommes d'un dévouement éprouvé, et fit ensuite son entrée solennelle à Dijon. Il y reçut le serment de fidélité des principaux seigneurs, dans l'église de St.-Benigne, et s'y consacra lui-même à Dieu, dont il se plut à reconnaître la protection spéciale dans toutes les circonstances de sa vie. Il accorda de nouveaux priviléges à cette abbaye, en considération des pertes qu'elle avait éprouvées sous le règne de son prédécesseur, et s'engagea par serment à n'établir jamais de taxe sur les biens qu'elle possédait. Ayant perdu son épouse en 1078, il se retira dans l'abbaye de Cluni, dont il était le bienfaiteur, et, quelque temps après, y prit l'habit religieux, malgré les instances de ses sujets et même du pape Grégoire VII, pour l'empêcher de suivre une résolution dictée en partie par la douleur. Il remit le gouvernement de ses états à son frère Eudes, reçut les ordres sacrés, et passa quinze ans dans la pratique des devoirs les plus austères. Un accident le priva de la vue; il supporta cette affliction [illegible] beaucoup de patience, et mour[illegible] 1093, dans un âge peu av[illegible] a peu d'années qu'on vo[illegible] Cluni, son épitaphe, [illegible] Plancher (*Histoire* [illegible] *Bourgogne*, tom. Ier., pag. 2[illegible] W—s.

HUGUES I[illegible], surnommé le *Pacifique*, éta[illegible] neveu du précédent: son père [illegible] Eudes, partant pour la

Terre-Sainte lui confia l'administration de ses états ; et, quoique jeune, il usa de son pouvoir avec une telle prudence, qu'il se concilia l'affection des grands et du peuple. Il succéda à son père en 1102 ; signala sa piété en rendant aux abbayes les priviléges et les biens dont elles avaient été dépouillées ; fonda plusieurs monastères qu'il dota richement ; ne voulut prendre aucune part aux guerres qui désolèrent les états voisins, et mourut, en 1142, regretté de ses sujets. Il fut inhumé dans le même tombeau que son père, sous le portail de l'église de Cîteaux. Son fils, Eudes II, lui succéda. W—s.

HUGUES III, fils d'Eudes II, duc de Bourgogne, lui succéda, en 1162, sous la tutelle de Marie de Champagne, sa mère, princesse dont l'histoire loue la sagesse et la piété ; il se croisa, en 1171, pour la délivrance des lieux saints : à son retour, il essuya une tempête si violente, qu'il fit vœu, s'il échappait, de fonder une église, desservie par douze chanoines, occupés jour et nuit à remercier Dieu de l'avoir délivré. Telle est l'origine de la Ste. Chapelle de Dijon. Il fournit, en 1172, des troupes au roi Louis VII, pour l'aider à punir le comte de Challon qui rançonnait les gens d'église ; et il profita de cette circonstance pour agrandir ses domaines de la moitié des biens du comte, dont la confiscation fut prononcée. En 1174, il déclara la guerre au comte de Nevers, qui refusait de lui prêter serment de fidélité pour les terres qu'il possédait en Bourgogne ; il le fit prisonnier dans un combat, et le força de souscrire des conditions onéreuses pour avoir la paix. Hugues fut moins heureux dans son entreprise contre le duc de Vergy, son vassal : il vint l'assiéger dans son château en 1185 ; mais le duc de Vergy, aidé des Français, l'obligea de se retirer précipitamment, brûla Châtillon-sur-Seine, et ravagea les pays voisins. Battu de toutes parts, Hugues implora la clémence de Philippe-Auguste, qui lui pardonna, à condition qu'il indemniserait les moines des sommes qu'il leur avait enlevées par violence. Hugues était marié avec Alix de Lorraine ; il répudia cette princesse, en 1188, quoiqu'elle ne lui eût donné aucun sujet de mécontentement, pour épouser Béatrix, comtesse du Viennois, dont l'immense dot flattait son ambition. Il se disposa, peu de temps après, à suivre Philippe-Auguste dans une nouvelle croisade, et remit le gouvernement de ses états entre les mains de son fils Eudes ; mais il lui associa Béatrix, afin que ce dernier n'osât pas entreprendre de rétablir Alix dans ses droits. Hugues se trouva au siége de Ptolémaïs, et contribua, par son courage, à la réduction de cette ville. La mésintelligence qui se manifesta bientôt entre les chefs des croisés, ayant déterminé Philippe à se retirer, Hugues prit le commandement de l'armée française et marcha sur Jérusalem ; mais, arrivé à une journée de la ville sainte, dont la délivrance était le but de l'expédition, il fit dire à Richard, roi d'Angleterre, de ne point avancer davantage, ou, du moins, de ne pas compter sur l'appui des Français. Hugues opéra ensuite sa retraite sur Tyr, et cantonna son armée dans les environs. Il tomba malade dans cette ville, et y mourut en 1192. C'était un prince vaillant et ambitieux, mais inconstant dans ses projets, et capricieux, défauts moins excusables dans un souverain que dans un particulier : il vexa tour-à-tour et enrichit les gens d'église ; il commit de grandes injustices, et se montra disposé à les réparer. Dijon lui dut ses franchises et des priviléges qui contri-

buèrent à son agrandissement. Le corps de Hugues fut rapporté en Bourgogne, et inhumé sous le portail de l'église de Cîteaux. Son fils, Eudes III, lui succéda. W—s.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, né le 9 mars 1212, succéda en 1218 à Eudes III, sous la tutelle d'Alix de Vergy, sa mère. Il entra dans la coalition des principaux seigneurs contre la reine Blanche; mais Thibaud, comte de Champagne, qui en était le chef, ayant fait sa paix avec la régente, les coalisés se réunirent contre lui, et Hugues le punit de sa défection en ravageant ses terres. Il épousa ensuite Yolande, fille du comte de Dreux; et ce fut encore son ressentiment contre Thibaud qui décida ce mariage. Hugues obligea, en 1233, l'abbé de St.-Seine à lui payer une forte contribution pour l'indemniser des frais de la croisade: mais il se contenta d'envoyer quelques hommes à cette expédition; et il profita de l'apauvrissement des seigneurs voisins pour agrandir ses domaines des comtés de Challon et de Charolais, et d'autres terres considérables. Après la mort de Yolande, il épousa, en 1258, Béatrix, fille de Thibaud, avec lequel il s'était réconcilié. Il s'engagea, l'année suivante, à aider Baudouin à reconquérir le trône de Constantinople, et reçut de ce prince le titre de roi de Thessalonique: mais il préféra la vie tranquille dont il jouissait, aux hasards de la guerre dans un pays lointain. Dans sa dernière maladie, il partagea ses grands biens entre ses enfants mâles, et fit reconnaître, pour son successeur, Robert, le seul des fils qui lui restait d'Yolande. Il mourut en 1272. W—s.

HUGUES V, fils aîné de Robert II, duc de Bourgogne, lui succéda, en 1308, sous la tutelle d'Agnès de France, sa mère. On le voit recevoir l'hommage de ses vassaux, s'appliquer à terminer les différends qui s'étaient élevés entre son père et les évêques de Challon et d'Autun, au sujet de quelques fiefs, et donner une preuve de sa modération en s'en rapportant à la décision d'arbitres nommés par les parties. Il confirma les priviléges accordés à la ville de Dijon par ses prédécesseurs, et fit des réglements sur le titre et le cours des monnaies dans ses états. Il avait été fiancé, en 1302, à Catherine de Valois; mais il abandonna ses droits sur cette princesse en faveur de Philippe, prince de Tarente, et demanda en mariage Jeanne, fille de Philippe V, roi de France. Il tomba malade pendant les préparatifs de cette union, et mourut, en 1315, dans un âge peu avancé. C'était un prince doux, pacifique et bienfaisant, jaloux de ses droits, mais ne cherchant point à les exercer injustement. Par son testament, il fonda un hospice à Dijon, et fit des legs considérables aux pauvres. Eudes IV, son frère, lui succéda. W—s.

HUGUES DE FLAVIGNY, savant bénédictin qui comptait des empereurs parmi ses aïeux, naquit en 1065, et se consacra à Dieu, vers 1077, dans le monastère de St.-Vannes de Verdun, d'où les persécutions de l'évêque Thierri, partisan de l'anti-pape Guibert, l'obligèrent d'aller chercher une retraite à St.-Bénigne de Dijon. Il fut nommé abbé de Flavigny, en Bourgogne, en 1097. Forcé d'en sortir au bout de trois ans, par les tracasseries de l'évêque d'Autun, il revint à St.-Bénigne. L'ambition le fit entrer dans le parti du schisme contre lequel il avait, auparavant, composé un Traité, qui est perdu; et il supplanta, en 1111, le vénérable Laurent, que son attachement au pape légitime fit ex-

clure de l'abbaye de St.-Vannes. Hugues paraît n'avoir guère vécu que jusqu'en 1115. Il est auteur d'une *Chronique*, dont la première partie, peu importante par elle-même, fourmille de fautes. Mais la seconde, qui comprend l'histoire du XIe. siècle, est très importante, principalement pour les deux Belgiques, par les actes de plusieurs conciles qu'on ne trouve pas ailleurs, par une quantité de pièces originales, par un grand nombre de traits concernant les gens de lettres et les personnages illustres de son temps : on y trouve, à la vérité, de trop longs détails, peu d'ordre, des dates embrouillées, quelques anachronismes, trop de partialité, et des défauts d'exactitude sur les faits. Le P. Labbe a publié la chronique de Hugues, dans sa *Bibliotheca manuscriptorum nova*. T—D.

HUGUES DE FLEURY, appelé aussi *de Sainte-Marie*, du nom d'un village appartenant à son père, embrassa la vie monastique à St.-Benoît-sur-Loire, autrement Fleury, d'où lui en est resté le surnom sous lequel il est le plus connu. Il s'y rendit célèbre par son savoir, sur la fin du XIe. siècle et au commencement du XIIe. Rien ne lui fit plus d'honneur que son excellent petit *Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale*, divisé en deux livres, et entrepris pour apaiser les disputes élevées de son temps à ce sujet; ouvrage précieux par la solidité et l'exactitude des principes, par la gloire qu'a eue l'auteur de s'élever au-dessus des préjugés du siècle où il vivait, et par la sagesse avec laquelle il pose les justes bornes de l'autorité des deux puissances, en développant leurs droits respectifs et leurs prérogatives. On le trouve dans le IVe. tome des *Mélanges* de Baluze. Il est fâcheux que Lorry n'ait pas eu le temps de publier l'édition qu'il en avait préparée avec des notes. Le second ouvrage de Hugues est une *Chronique* distribuée en six livres, qui s'étend depuis Abraham jusqu'à Charles-le-Chauve. L'auteur avait lu les anciens historiens, et même des Mémoires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous; et il en a su faire un bon usage. C'est une espèce d'histoire universelle, dont le principal but est de montrer la conduite de Dieu à l'égard des hommes dans les différents âges du monde. Les mystères de la religion y sont exposés avec exactitude, les hérésies réfutées avec précision, et la géographie moins défigurée que dans les autres auteurs du même siècle. L'ouvrage est d'ailleurs utile pour les bas siècles de l'Eglise et de l'Empire : il parut, en 1638, à Munster, par les soins de Bernard Roffendorf, in-4°., avec une savante *Préface*, et des notes intéressantes. Cette édition, la seule que nous ayons, est fort rare. L'auteur avait écrit les actions des rois de France, depuis Louis-le-Débonnaire jusqu'à Louis-le-Gros : mais il ne nous reste, de cet ouvrage précieux, que l'*Epître* dédicatoire à l'impératrice Mathilde, insérée au premier tome des *Anecdota* de dom Martène. Plusieurs morceaux publiés sous son nom dans les différentes collections des historiens de France, paraissent être des fragments de cette histoire. On a encore de lui, dans les *Bollandistes*, une *Vie de St. Sacerdos*, évêque de Limoges. Le style de cet auteur est clair, précis, et plus pur que celui de la plupart des ouvrages composés à la même époque. Il mourut vers 1120. T—D.

HUGUES DE FOSSE, ainsi appelé du lieu de sa naissance, surnommé aussi *Hugues de Cambrai*, et par quelques-uns *Hugues Far-*

sit (1), premier abbé de Prémontré (2), était issu de parents nobles, qu'il perdit dans son bas-âge. Il fut élevé dans le monastère de Fosse, près de Namur; il était chapelain de Burchard, évêque de Cambrai. Lorsque S. Norbert, dans le cours de ses missions, vint prêcher à Valenciennes, Burchard était dans cette ville; Norbert, qui l'avait connu à la cour de l'empereur Henri V, crut lui devoir une visite, et fut introduit par Hugues auprès du prélat. Celui-ci eut peine à reconnaître, sous l'habit d'un pauvre missionnaire, nu-pieds et le visage exténué, son ancien ami, le parent et le favori de l'empereur, qu'il avait vu autrefois dans l'équipage le plus brillant. Hugues en fut encore plus frappé; et admirant ce merveilleux effet de la grâce, il demanda au saint et obtint de lui la permission de le suivre, et de s'associer à ses travaux apostoliques. Norbert ayant fondé son ordre en 1220, Hugues fut un des premiers qui en embrassèrent l'institut; et il remplaça le saint fondateur, lorsque celui-ci eut été appelé en 1228 à l'archevêché de Magdebourg. On aura peine à croire l'étonnant accroissement que l'ordre prit sous son gouvernement. Il eut, avant de mourir, la consolation de voir plus de cent abbés à son chapitre général. Assistant en 1145 à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis VII, il refusa l'évêché de cette ville. Il mourut l'an 1161, et non 1164, comme le dit le P. Lepaige, et fut inhumé dans l'église de Prémontré. Il avait gouverné son ordre, selon les uns pendant trente-cinq ans, mais plus probablement seulement pendant trente-quatre. Sa sainte vie lui fit décerner le titre de *Bienheureux*. Dans un chapitre tenu en 1660 sous l'abbé général le Scellier, on arrêta qu'il serait procédé à son exhumation pour le faire canoniser; mais ce projet fut différé, et il n'eut point son exécution. On attribue à Hugues de Fosse les ouvrages suivants : I. La *Vie de S. Norbert*, que Surius et les bollandistes ont insérée dans leur Recueil. II. Le *Livre des miracles de Notre-Dame de Soissons* (1). III. Les *premières Constitutions de l'ordre de Prémontré*, *approuvées par Innocent II, Célestin II* et *Eugène III*. IV. Le *Livre des Cérémonies de l'ordre*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'était conservé avec quelques changements. V. Un Traité *De Dei gratiâ conservandâ*; et d'autres ouvrages moins importants. L—y.

HUGUES DE MONTIER-EN-DER, peintre et sculpteur du Xe. siècle, naquit vraisemblablement dans les environs de Brienne, de l'an 960 à l'an 970. Placé, dès l'enfance, dans l'abbaye des Bénédictins de Montier-en-Der, il y reçut l'instruction générale qu'on donnait alors dans les couvents; mais il y apprit spécialement les principes, ou, si l'on veut,

(1) Aucun ancien monument de l'ordre ne donne à Hugues de Fosse le surnom de *Farsit*. Abélard, dans un sermon sur S. Jean, en parlant de S. Norbert et du compagnon de son apostolat, use, à l'égard de celui-ci, de cette dénomination : *Norbertum et coapostolum ejus Farsitum*. Le père Papebroch (*Analecta Norbertina*, pag 861), soupçonne que c'est un sobriquet injurieux, *convitium potiùs quàm nomen*, ce qui n'étonnerait pas de la part d'Abélard, irrité de ce que S. Norbert et Hugues avaient contribué à sa condamnation dans le concile de Soissons. Cependant on trouve au douzième siècle plusieurs écrivains estimables qui ont porté le nom de *Farsit*.

(2) S. Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré, qu'il gouverna pendant huit ans, ne prit jamais le titre d'abbé, qu'il voulut que ses successeurs portassent.

(1) On n'est point d'accord sur le véritable auteur de cet ouvrage. Suivant Moréri, c'est *Hugo Parcitus*, abbé de l'ordre de S. Benoît, vers 1220. Il s'appuie de l'autorité de Sigebert et de Henri de Gand. D'autres veulent que ce soit Hugues Farsit, abbé de St.-Jean-en-Vallée. Dom Rivet en fait auteur un chanoine régulier de St.-Jean-des-Vignes.

les procédés de la peinture et de la sculpture. S'étant échappé de son monastère, il mena, dit-on, une vie peu régulière; et trouvant assez d'emploi pour vivre de son art, il vint à Châlons-sur-Marne, où sa réputation d'habile peintre l'avait précédé (*compertâ ejus scientiâ*), et fut chargé par Giboin, évêque de cette ville, de renouveler les peintures de la cathédrale, effacées par l'effet du temps (*ad renovanda opera suæ ecclesiæ quæ erant obnubilata multorum temporum vetustate* (1). Pour déterminer Hugues à entreprendre ce travail, Giboin le laissa jouir de sa liberté. Ce prélat ayant ensuite été invité, en l'an 1000, à consacrer l'église de Montier-en-Der, dont l'abbé Bérenger venait de terminer la construction, emmena Hugues avec lui; et celui-ci consentit à être réintégré dans le couvent. Il reçut alors de son abbé l'ordre de sculpter un crucifix. Le Christ, dit l'historien, ne voulut point être représenté par des mains si profanes: Hugues fut frappé d'une maladie grave, et, tandis qu'elle le retenait au lit, un autre moine sculpta la sainte image. Ce que nous voyons de remarquable dans ce récit, c'est que l'usage de couvrir de peintures les murs intérieurs des églises se conservait encore en France à la fin du xe. siècle. On en trouve en effet un grand nombre d'exemples, et à cette époque, et dans les deux siècles suivants. Le mot *opera*, employé ici pour indiquer les peintures, contribue, par une signification si détournée, à prouver combien cet usage était général. Il fallait que l'on fût bien habitué à voir les murs des temples revêtus d'images, pour que les mots *opera ecclesiæ* pussent signifier les *peintures de l'église*. Le mot *obnubilata* doit nous faire présumer que les peintures, exécutées plus anciennement dans l'église de Châlons, n'étaient point des encaustiques, mais des fresques, genre de peinture très sujet à changer de ton. Hugues était ainsi au nombre des peintres français qui, vers l'an 1000, cultivaient l'art de la fresque dans les monastères.

E—c D—d.

HUGUES DE ROMANS, célèbre légat des papes en France, dans le xie. siècle, naquit à Romans, d'une des meilleures familles du Dauphiné; il était neveu de Hugues Ier., duc de Bourgogne. Il fut élevé en 1073, sur le siége de Die, n'étant encore que simple clerc. Grégoire VII l'ordonna, le sacra, et le chargea l'année suivante de la légation de France. Hugues devint dès-lors l'arbitre de toutes les affaires ecclésiastiques du royaume. Il fut fait archevêque de Lyon en 1082, et tint un grand nombre de conciles, dont le plus fameux est celui d'Autun, en 1099, où il prononça la première excommunication contre le roi Philippe, dans l'affaire du divorce de ce prince, et renouvela celle qui avait été lancée si souvent contre l'empereur Henri IV et l'antipape Guibert. Son zèle fut quelquefois dans le cas d'être arrêté par Grégoire VII, qui savait d'ailleurs rendre justice à son mérite; car il le désigna pour son successeur avant de mourir. Hugues, piqué de voir qu'on lui avait préféré Victor III, forma un parti pour s'opposer à l'intronisation de ce dernier; mais il ne recueillit de ses intrigues qu'une sentence d'excommunication, dont il ne fut relevé que par Urbain II. C'est par ses conseils que Robert, abbé de Molesme, se retira dans la solitude de Cîteaux; et le cardinal

(1) *De diversis casibus Dervensis cœnob.*, apud Dachery et Mabill., *Act. SS. ord. S. Bened.*, tom. II, pag. 856.

Hugues protégea, de tout son crédit et de toute son autorité, le nouvel ordre qui prit alors naissance dans ce lieu célèbre. La mort le surprit à Suze en 1186, comme il se rendait au concile de Guastalla. C'était un prélat vertueux et plein de zèle, un homme d'esprit, savant, courageux, qui jouissait de l'estime de tout ce qu'il y avait alors de plus illustre dans l'Église. Il nous reste de lui un grand nombre de *Lettres*, dispersées en différents recueils, toutes précieuses par les lumières qu'elles répandent sur l'état de l'Église de France pendant ce siècle. T—D.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi appelé du lieu de sa naissance près de Vienne en Dauphiné, est le premier dominicain qui ait été honoré de la pourpre. Les souverains pontifes lui conférèrent diverses légations dans lesquelles il montra beaucoup de sagesse, de modération et de talents pour les affaires. Il mourut à Orviette en 1263. Ses ouvrages font honneur à son savoir : on y remarque des *postilles* ou notes sur l'Ecriture, Venise et Bâle, 1487, 6 vol. in-fol.; Lyon, 1669, 8 tom. in-fol.; des *sermons*; un *Speculum ecclesiæ;* Lyon, 1554, 1569, in-16. Le chapitre général des dominicains ayant chargé, en 1236, les religieux du couvent de Saint-Jacques à Paris; d'un travail considérable sur la Bible, Hugues fut mis à la tête de l'entreprise qui produisit le *Correctorium Bibliorum*, que l'on conservait dans cette maison, écrit sur de beaux parchemins en lettres à demi-gothiques, 4 vol. in-fol. Il n'y manque que le Psautier. C'est un ouvrage unique dans son espèce, depuis ceux d'Origène et de St.-Jérôme, et qui annonce une grande connaissance de la langue hébraïque pour le temps auquel il a été composé. Le père Fabricy en a donné une bonne notice dans le second volume des *Titres primitifs de la révélation*. Mais le travail le plus important du cardinal Hugues est une *Concordance* latine de la Bible, la première en ce genre, et qui servit beaucoup, dans le siècle suivant, au rabbin Isaac Nathan, pour ses Concordances hébraïques. C'est à cette occasion que l'Écriture sainte fut divisée par chapitres, comme nous le voyons aujourd'hui. Les Concordances, compilées dans la maison des bénédictins de St.-Jacques, ne contenaient d'abord que les mots variables de la Bible, et, sous chacun de ces mots, l'indication du livre et de l'endroit du chapitre distingué par les lettres A. B. C. D. Dans le XIVe. siècle, on y joignit les sentences ou les parties de phrases où se trouvait le même mot. Dans le XVe. siècle, on ajouta les mots invariables; et enfin on y substitua les chiffres aux lettres. C'est surtout depuis la vulgate de Sixte-Quint et sa division en versets, attribuée mal-à-propos à Robert Estienne par quelques écrivains (*Voy.* ESTIENNE, XIII, 388), que François Lucas de Bruges a fait de nouvelles *Concordances*, souvent réimprimées, et les seules dont on se serve actuellement. Hugues de Saint-Cher, dont les œuvres ont été publiées à Lyon en 1645, 8 vol. in-fol., contribua beaucoup à l'institution de la fête solennelle du Saint-Sacrement, et à son établissement en Allemagne, où, en qualité de légat, il ordonna qu'elle serait célébrée tous les ans le jeudi après l'octave de la Pentecôte. Son mandement est du 29 décembre 1252. (Voy. *Hist. eccl. de Fleury*, tom. XVIII, pag. 49.) T—D.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, né de parents pauvres, dans le territoire d'Ypres, fut élevé chez les cha-

noines réguliers d'Hamersleben, en Saxe, et se consacra au même genre de vie, en 1118, dans l'abbaye naissante de St.-Victor de Paris. Dégagé de toute ambition, il renonça aux places de son ordre, et se contenta de remplir une chaire de théologie, qu'il occupa depuis 1133 jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 3 février 1140, consumé par le travail et par les austérités de la vie régulière. Ennemi des contestations par caractère, et de toute nouveauté par esprit de religion, il ne prit aucune part aux disputes théologiques de son temps, se fit estimer de tous les partis; et on ne le vit jamais figurer, comme les autres savants du même siècle, dans les affaires de l'Eglise et de l'Etat. La dernière édition de ses œuvres a été publiée à Rouen, 1648, 3 vol. in-fol., par les chanoines réguliers de St.-Victor: mais outre les défauts de celles de 1617 à Maïence et Cologne, dont le principal consiste dans la confusion, pêle et mêle, de ses ouvrages vrais ou supposés, elle est encore plus négligée pour la partie typographique. Celles des productions de cet auteur, qui méritent le plus d'être connues, sont: I. Des *Commentaires* sur l'Ecriture-Sainte, par lesquels on conjecture qu'il savait un peu d'hébreu; il y insiste sur la nécessité de faire précéder le sens allégorique par la connaissance du sens littéral, règle très sage à laquelle il ne s'est pas toujours astreint lui-même. II. Une *Somme des sentences*, le premier cours complet de théologie en ce genre. Il est divisé en sept traités: on voit, par le dernier, que l'auteur croyait que la Ste.-Vierge ne s'était point vouée à la continence avant son mariage. III. *Traité des Sacrements,* inséré parmi les *Scriptor. de divinis officiis*, Cologne, 1568, et dans la *Biblioth. des Pères*, Paris, 1624. C'est le plus considérable de ses ouvrages. Hugues soutient, dans celui du mariage, que ce contrat n'est pas indissoluble de sa nature, et que la société des conjoints infidèles peut être rompue par la conversion d'une des parties: il est le premier théologien, parmi les Latins, qui ait avancé ce paradoxe. IV. Une *Explication du décalogue* en quatre chapitres, dont le dernier, intitulé de la *substance de l'amour*, a mérité d'être attribué à S. Augustin. V. Une bonne *Explication de la Règle de Saint Augustin*: elle a été traduite par M. de la Grange, chan. reg. de S. Victor, 1691, in-12. VI. Un excellent livre *De l'institution des novices*, où il s'attache à communiquer aux autres les sentiments nobles et les manières polies qu'il avait lui-même puisés dans une heureuse éducation. VII. Un traité *De laude caritatis*, écrit d'un style vif, coulant et plein d'onction. VIII. *De sapientiâ Christi et de sapientiâ Christo*, dans lequel il veut prouver que l'ame de Jésus-Christ avait une science égale à celle de sa divinité; question vivement agitée alors. On a cru remarquer dans cet opuscule les germes du système de Malebranche sur la nature et sur l'origine des idées. IX. *Traité de la manière d'étudier*, bon à consulter tout au plus pour connaître l'état des lettres et la méthode de l'enseignement, au XIIe. siècle. Dom Martène a fait imprimer au cinquième tome de ses *Anecdota* un opuscule de cet auteur, *De modo dicendi et meditandi*, plein de sens, et qui ne se trouve pas dans la collection générale de ses œuvres. Plusieurs de ses traités ont été imprimés séparément en divers temps. Les bibliothèques de France en renfermaient un grand nombre qui n'ont jamais vu le

jour; et l'on conservait dans la bibliothèque de Lichtfield, en Angleterre, une *Chronique* manuscrite qui lui est attribuée, et qui se termine à l'an 1128. On remarque chez cet auteur des connaissances très variées, beaucoup de subtilité, un jugement solide, une grande facilité. Il s'attache à la tradition, et donne peu d'importance aux questions frivoles de l'école: mais ces qualités sont déparées par trop de répétitions, par des discussions hors d'œuvre, par des omissions essentielles, qui font que la plupart de ses ouvrages sont moins des traités complets que des mémoires. Sa diction est simple, claire, mais sèche et chargée des idiotismes du temps. Ch. G. Derling a publié une Dissertation *De Hugone à S. Victore*, Helmstadt, 1745, in-4°.

T—D.

HUGUES DES PAYENS, de la maison des comtes de Champagne, s'unit en 1118 avec Geoffroi de St.-Oldemar, et sept autres gentilshommes, tous Français, pour former une petite société destinée à escorter les pèlerins qui faisaient le voyage de Jérusalem, et les mettre à l'abri des périls auxquels ils étaient exposés. Ce n'était d'abord qu'une simple association, dont les membres se lièrent ensuite par les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, avec l'engagement de garder les chemins contre les voleurs, pour la sûreté des pèlerins. Saint Bernard leur donna une règle, l'habit blanc, la croix rouge: l'ordre, ainsi constitué, fut approuvé, en 1128, au concile de Troyes. On leur donna le nom de *Templiers* ou chevaliers du temple, parce que le roi Baudouin leur avait assigné un logement dans son palais proche le temple. Les princes, les seigneurs, tout ce que la chrétienté avait de plus illustre, voulurent combattre sous les enseignes du nouvel institut: bientôt les richesses de ces chevaliers égalèrent la fortune des souverains; elles corrompirent leurs mœurs, et devinrent les funestes causes de leur malheur et de leur perte. (*Voy.* MOLAY.) Hugues mourut en 1136, universellement regretté. T—D.

HUMBERT Ier., dauphin du Viennois, né vers 1240, était le cadet des enfants mâles d'Albert III, de l'illustre maison de la Tour. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; et l'on conserve des actes dans lesquels il est qualifié chanoine de Paris et chantre de Lyon. Albert IV, son frère aîné, étant mort en 1269 sans postérité, Humbert obtint de ses deux autres frères, engagés dans les ordres, la cession de leurs droits, et fut reconnu chef de sa maison. Il épousa, en 1273, Anne, fille du dauphin Guignes VII, qui la déclara son héritière dans le cas où Jean, son fils unique, mourrait sans enfants. Cette condition rendit Humbert maître du Viennois en 1281. Le nouveau dauphin rechercha aussitôt l'alliance des princes voisins, et entre autres d'Othon, comte de Bourgogne, et fit avec les comtes de Valentinois et les archevêques de Vienne des traités par lesquels ils s'obligeaient à se secourir mutuellement en cas de guerre. Robert, duc de Bourgogne, ne tarda pas à réclamer le Viennois en qualité de parent le plus proche du dauphin Jean dans la ligne masculine, et se disposant, à appuyer ses prétentions par les armes: mais, après quelques hostilités, le roi Philippe-le-Bel fut choisi pour médiateur; et la paix fut conclue entre les deux princes en 1285, moyennant quelques sacrifices auxquels Humbert se soumit. Il eut dès l'année sui-

vante une nouvelle guerre à soutenir contre le comte de Savoie; et il la termina également par un accord: mais il accepta des conditions trop onéreuses; et leur exécution toujours différée devint un sujet continuel de guerres jusqu'à la réunion du Dauphiné à la France. Tant de sacrifices avaient tellement épuisé ses finances, qu'il se vit obligé d'exiger de nouveaux impôts de ses peuples; mais on doit dire qu'il se hâta de les supprimer dès qu'il put s'en passer. La politique de la cour de Rome faisait alors prendre aux papes le parti des peuples contre leurs souverains; et Humbert, pour se mettre à l'abri des censures qu'il redoutait, offrit volontairement de donner à l'Eglise les sommes qu'il aurait levées injustement. Ce prince accrut ses états de plusieurs terres considérables; il déclara son fils aîné Jean son successeur, lui fit prêter serment en cette qualité, et se l'associa dans l'administration des affaires. Il parvint, par sa prudence et sa fermeté, à éloigner le fléau de la guerre. Sentant sa fin approcher, il renonça au monde pour ne s'occuper que de son salut, prit l'habit religieux dans le couvent des Chartreux du Val-Ste.-Marie, diocèse de Valence, et y mourut quelques mois après, le 12 avril 1307. On trouve de lui une Epître *De Cartusiensium litibus sine juris solemnitate finiendis*, dans le tom. III des *Vetera Analecta* de D. Mabillon. Humbert avait régné vingt-quatre ans; et, quoique pacifique, il fit plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour l'agrandissement de sa maison, à laquelle il assura la souveraineté du Dauphiné.

W—s.

HUMBERT II, dernier dauphin du Viennois, était fils de Jean II et de Béatrix de Hongrie; il naquit en 1312, et succéda à son frère Guignes VIII, tué, en 1333, au siége du château de la Perrière. Humbert, au moment de la mort de son frère, était à Naples; et il venait d'épouser Marie des Baux, nièce du roi Robert. A son arrivée, il se hâta de conclure la paix avec le comte de Savoie, et fit, pour l'obtenir, tous les sacrifices qu'on exigea. Ses finances étaient épuisées. Humbert obligea les officiers employés par son frère, à rendre compte de leur conduite, et leur fit racheter de prétendues malversations par de fortes amendes: il rançonna tous ceux qui avaient acheté des biens du domaine, et en contraignit quelques-uns d'en verser une seconde fois le prix; enfin, toutes ces ressources ne suffisant pas, il taxa chaque famille à quatre gros pour les frais de son voyage. Il entra, en 1336, dans la ligue des seigneurs de Bourgogne contre le duc Eudes; mais il n'en retira aucun avantage. Il s'occupa ensuite de fortifier ses frontières du côté de l'Italie, régla les limites de ses états avec la Savoie, et établit un conseil de justice qui donna naissance au parlement de Dauphiné; il fonda une université à Grenoble, et, dans le dessein d'y attirer un grand nombre d'élèves, leur accorda des exemptions, ainsi qu'à ceux qui les logeraient. La mort malheureuse d'André, son fils unique (1), vint troubler la tranquillité dont il commençait à jouir: quoique jeune, n'espérant plus avoir un héritier, il voulut disposer de ses états en faveur d'un

(1) Il n'est pas vrai que le prince soit tombé par une fenêtre des bras de sa nourrice; il est beaucoup moins vraisemblable, comme on le rapporte dans le *Dictionn universel*, qu'Humbert, jouant avec son fils à Lyon, l'ait laissé tomber d'une fenêtre dans le Rhône, où il se noya. L'inscription qu'on lisait sur son tombeau, aux Jacobins de Grenoble, parle d'une maladie dont il était atteint, et qui fut la cause de sa mort. On peut voir cette pièce dans l'*Histoire du Dauphiné*, par Bourchenu de Valbonnais, tome II, aux preuves, n°. XLV.

prince assez puissant pour les garantir du fléau de la guerre; et par un traité du 23 avril 1343, confirmé en 1349, il céda irrévocablement le Dauphiné à Philippe de Valois, sous la condition qu'un fils de France porterait le nom de Dauphin, et en écartèlerait ses armes. Philippe, par le même traité, s'obligea de payer à Humbert une somme de quarante mille écus d'or, et une pension annuelle de dix mille livres. Les revers que les chrétiens avaient éprouvés dans le Levant, engagèrent le pape Clément VI à faire prêcher une seconde croisade en 1345. Humbert obtint le commandement de la nouvelle expédition : il reçut, des mains du pape, la croix et l'étendard de l'Eglise; et ayant désigné l'archevêque de Lyon pour administrer ses états pendant son absence, il s'embarqua, à Marseille, avec son épouse, qui voulut partager ses dangers. Il aborda sur les côtes de Toscane, et se rendit par terre à Venise, où il fut reçu avec de grands honneurs ; il cingla ensuite vers l'île de Negrepont, où quatre vaisseaux armés par le pape, et deux autres par les chevaliers de Rhodes vinrent le rejoindre. La campagne s'ouvrit, en 1346, par une bataille, près de Smyrne, dans laquelle les Sarrasins furent défaits. Cette victoire n'était pas décisive; mais Humbert, au lieu de poursuivre ses succès, accepta la trève que lui fit demander le général sarrasin, et revint passer l'hiver à Rhodes: il eut la douleur d'y perdre son épouse, se rembarqua au mois de mai 1347, et fut de retour à Grenoble au mois de septembre suivant. Il ne songea point à diminuer les impôts qu'il avait établis pour les frais de la guerre sainte: il les augmenta, au contraire, pour subvenir aux dépenses de sa maison, qu'il accrut d'un grand nombre d'officiers. Cette conduite peu réfléchie acheva de lui faire perdre l'amour de ses sujets. Humbert voulut se remarier, et demanda la main de Jeanne de Bourbon; mais, le contrat signé, il retira sa parole, en annonçant le projet d'embrasser la vie monastique. Il prit effectivement, quelques mois après, l'habit de St.-Dominique dans le convent de Beauvoir: il y reçut les ordres sacrés de la main du pape, le jour de Noël 1352, fut nommé patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'archevêché de Reims. Il sollicita ensuite l'évêché de Paris: mais s'étant rendu à Clermont pour attendre l'effet de sa demande, il tomba malade, et mourut le 22 mai 1355. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans le chœur de l'église des Jacobins, où l'on voyait son tombeau il y a quelques années. Humbert était un prince faible et capricieux, aimant le faste, et sacrifiant le bonheur de ses peuples à une vaine représentation. Il ne fut ni politique, ni guerrier; mais il protégea les lettres et il forma quelques établissements utiles. On peut consulter sur ce prince: 1°. Son *Histoire* par Allard, Grenoble, 1688, in-12;—2°. *Lettre écrite à l'abbé de Vertot*, par Bourchenu de Valbonnais, dans les *Mém. de littérat.* par Desmolets, tom. VI. Il s'y plaint de la sévérité avec laquelle Vertot a jugé Humbert dans son *Histoire de Malte:* mais Valbonnais n'a pas mis plus de ménagement dans son *Histoire du Dauphiné*, qui contient au surplus un grand nombre de *Lettres* et d'*Edits* d'Humbert. — 3°. L'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de St.-Dominique*, par Touron, tom. II. — 4°. Une *Dissertation* du P. Texte, dans le *Journ. de Verdun* (octobre 1745). Humbert Pila, son secrétaire, a laissé, en manuscrit, des *Mémoires* cités par Guy Allard, et qu'on dit fort

curieux. On a imprimé, en 1771, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée : *Humbert II*, ou *la Réunion du Dauphiné à la Couronne*, in-8°. W—s.

HUMBERT AUX BLANCHES-MAINS. *Voy.* SAVOIE.

HUMBERT, et non pas Hubert ni Ubert, bénédictin du XIe. siècle, né en Bourgogne, est le premier Français connu qui ait été revêtu de la pourpre romaine. Ce fut en 1015 qu'il se fit religieux à Moyen-Moutier dans le diocèse de Toul. Parmi les diverses connaissances qu'une étude assidue lui fit acquérir, on doit remarquer la langue grecque, qui alors était peu en usage dans l'Occident. Le pape Léon IX, qui, étant évêque de Toul, avait connu Humbert, le fit venir à Rome en 1049, l'ordonna archevêque de toute la Sicile, et, vu la difficulté de l'y maintenir à cause des débats entre les Normands et les Sarrasins, le créa, en 1051, cardinal-évêque de Blanche-Selve. Ce prélat, lié intimement avec le pape, l'accompagna dans tous ses voyages, fut admis à tous ses conseils, et fut, en 1053, envoyé-légat à Constantinople pour tâcher de rétablir l'union entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, mission qui n'obtint que fort peu de succès malgré de longs efforts. Léon IX étant mort, son successeur Victor II témoigna encore à Humbert la plus grande bienveillance; il l'envoya même au Mont-Cassin pour tâcher de rétablir l'ordre dans ce monastère en révolte contre le St. Siége. Cette preuve de confiance faillit coûter cher au cardinal, qui manqua d'être assassiné, et qui finit par réussir habilement dans son entreprise. Tel était le mérite de Humbert, qu'il fut question de l'élire pour succéder à Victor II, qui l'avait nommé bibliothécaire et chancelier; fonctions qu'il continua de remplir sous Etienne III et Nicolas II. Il paraît certain qu'il mourut, au plus tard, en 1063. Ses principaux écrits, tous en latin, sont: I. Une *Réponse à la lettre du patriarche de Constantinople et de l'évêque d'Acride*. II. Une *Réfutation* d'un écrit de Nicétas, moine de Stude. Ces deux ouvrages sont relatifs aux débats entre les Eglises grecque et latine. III. Une *Relation* de son voyage à Constantinople, relative au même objet. Ces trois écrits ont eu plusieurs éditions : Baronius et Canisius les publièrent en 1604, l'un dans le onzième volume de ses *Annales ecclesiastici*, l'autre dans le tom. VI de ses *Lectiones antiquæ*. Ils ont été réimprimés plusieurs fois. L'ouvrage le plus estimé d'Humbert est un *Traité contre les simoniaques*, que Mabillon tira d'un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne, et que dom Martène inséra dans le tom. V de ses *Anecdota*, pag. 629 à 844. D—B—S.

HUMBERT (PIERRE-HUBERT), pieux et savant ecclésiastique, né en Franche-Comté vers la fin du XVIIe. siècle, consacra sa vie entière à l'instruction des habitants de la campagne. Nommé premier supérieur de la maison des Minimes du diocèse, il s'occupa d'y faire fleurir les bonnes études, et la rendit le modèle de tous les établissements de ce genre. Il mourut à Beaupré, près de Besançon, en 1779, à l'âge de quatre-vingt douze ans, sans avoir connu aucune des infirmités de la vieillesse. C'était un homme d'un rare mérite. Son abord était si agréable, qu'avant de l'entendre parler, on se sentait déjà disposé en sa faveur. Il a publié plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques, et qui ont eu un grand succès; on se contentera de citer : I. *Instructions pour les jeunes gens*, in-12. II. *Pensées sur*

les plus importantes vérités du christianisme, in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés. III. *Exercices de la vie chrétienne, où l'on donne des instructions abrégées pour remplir tous les devoirs de la religion*, Besançon, 1750-1752, in-12. IV. *Plan de réforme pour le Missel*, ibid., 1758, in-12. V. *Instructions sur les égarements de l'esprit et du cœur humain, ou sur les vices capitaux et leurs remèdes*, Paris, 1779, in-12. VI. *Cantiques spirituels*, in-12, souvent réimprimés. W—s.

HUME (David), philosophe et historien anglais, naquit, en avril 1711, à Edimbourg. Sa famille, issue des comtes de Home ou Hume, était pauvre, et il était encore enfant lorsque son père mourut. Sa mère, jeune et belle, restée veuve, avec deux garçons et une fille, se dévoua entièrement à leur éducation. David Hume fit ses études avec succès, et eut, dès son jeune âge, ce goût prononcé pour l'étude et la littérature, qui fut par la suite sa passion dominante, et la source de ses jouissances, de sa fortune et de sa célébrité. Ses habitudes studieuses, tranquilles et rangées, le firent juger propre au barreau : mais il éprouvait une insurmontable aversion pour toute autre étude que celle de la philosophie et des belles-lettres; et lorsqu'on le croyait le plus occupé de Voët ou de Vinnius, il dévorait en secret les ouvrages de Cicéron et de Virgile. La part qui lui revenait dans le patrimoine de son père, était, d'après les lois de son pays, d'autant moins considérable, qu'il était cadet de famille; et le plan de vie qu'il avait adopté ne convenait ni à la modicité de sa fortune, ni à la délicatesse de sa santé, altérée par une application trop constante. On parvint donc à le persuader de courir une carrière plus active en entrant dans le commerce : en conséquence il se rendit, en 1734, à Bristol, fortement recommandé à quelques riches négociants de cette ville; mais il ne tarda pas de s'apercevoir qu'il n'était nullement fait pour ce genre de vie. Alors il forma la résolution de s'abandonner entièrement à ses goûts, de suppléer, par une stricte économie, à ce que la fortune lui avait refusé, et de conserver son indépendance. Pour réaliser ce plan de vie, il passa en France, où il était plus facile de vivre avec peu d'argent que dans sa patrie. Il habita Reims, et ensuite la Flèche en Anjou : c'est là qu'il écrivit son *Traité de la nature humaine*. Après trois ans d'absence, il revint à Londres, en 1737, pour faire imprimer cet ouvrage, qui parut vers la fin de l'année suivante. « Jamais, dit-il dans l'histoire de sa » propre vie, jamais début littéraire » ne fut plus malheureux; l'ouvrage » mourut en naissant, sans même obtenir l'honneur d'exciter un signe de » mécontentement parmi les dévots. » Ce peu de mots annonce que Hume avait au moins compté sur le scandale, et montré de quel genre de succès il paraissait dès-lors avide. Cependant il se trompe ou trompait le public en avançant cette assertion. Son livre fut réfuté, avec beaucoup d'habileté, dans la *Revue des ouvrages du monde savant*, le seul journal périodique de cette nature qui existât alors en Angleterre; et un critique anglais n'hésite pas à faire honneur de cette réfutation au savant Warburton. Ainsi Hume était, en quelque sorte, incrédule et sceptique par nature. C'est dans la première jeunesse, c'est dans l'âge des douces illusions, et sous le beau climat de l'Anjou, que, par un vain desir de célébrité, il cherchait à ébranler les fondements de toutes les

croyances, et à saper les bases de toutes les religions. Il ne fut point rebuté par l'issue de cette première tentative; et, se renfermant de nouveau dans la solitude, il écrivit la première partie de ses *Essais moraux, politiques et littéraires*, qui parurent à Edimbourg en 1742. Ce livre fut accueilli assez favorablement, mais n'eut cependant pas d'abord tout le succès qu'il méritait. L'auteur y a renfermé la matière d'un grand ouvrage dans de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants. C'est dans ces Essais, et dans ceux qu'il publia peu après, que Hume eut la gloire de poser les bases de l'économie politique; et les principes qui se trouvent épars, ou simplement indiqués dans ce qu'il a écrit sur le commerce, sur l'intérêt de l'argent, sur les causes des progrès des arts et métiers, et dans ses discours politiques, réunis depuis, développés, et coordonnés en un ensemble régulier, ont donné naissance au bel ouvrage de son ami et compatriote Adam Smith, *sur la richesse des nations*. Les autres Essais de Hume roulent sur l'origine et les principes du gouvernement, l'indépendance du parlement anglais, les partis politiques de la Grande-Bretagne, la liberté civile; sur la dignité et la faiblesse de la nature humaine, la délicatesse du goût et de la passion, les préjugés et l'enthousiasme, l'éloquence, l'origine et les progrès des sciences; sur les opinions des épicuriens, des stoïciens, des platoniciens et des sceptiques; sur la polygamie, le divorce, la population des nations anciennes; sur la simplicité et l'élégance du discours, le caractère national, la tragédie, les règles du goût, etc. Sous le rapport du style, Hume se fait remarquer par une diction singulièrement facile, claire, élégante et pure: comme philosophe, il se distingue éminemment par une raison toujours calme, forte et subtile. C'est avec une merveilleuse sagacité qu'il découvre les nombreux rapports qui compliquent les idées en apparence les plus simples, qu'il analyse et décompose les sujets les plus compliqués, qu'il les éclaire sous chacune de leurs faces, qu'il sonde d'une main attentive le sol sur lequel il s'appuie, et qu'après avoir élevé avec soin un édifice en apparence régulier et solide, il en indique les parties obscures ou imparfaites, et fait voir l'instabilité de quelques-unes des bases mêmes sur lesquelles il vient de le construire. Génie singulier! toujours occupé à montrer l'incertitude et la faiblesse de cette raison humaine avec laquelle cependant il voudrait tout creuser, tout analyser, tout connaître! Hume passa les années 1745 et 1746 en Angleterre, comme précepteur du marquis d'Annaldail; il fut ensuite secrétaire du général Saint-Clair, qui devait commander une expédition au Canada, laquelle se termina par un débarquement sur les côtes de France. On voit par-là que, malgré sa stricte économie et sa ferme résolution, Hume était, comme un autre, forcé de sacrifier son indépendance au besoin d'exister. En 1746, Hume, après la mort de Pringle, se mit sur les rangs pour obtenir la chaire de philosophie morale à Edimbourg; mais le clergé écossais avait été choqué de ses principes, et on lui préféra le docteur Beattie. Il n'a rien dit de ce fait dans l'histoire de sa vie. En 1747, le général Saint-Clair détermina Hume à l'accompagner dans son ambassade auprès des cours de Vienne et de Turin; et il l'y présenta comme son aide-de-camp. Pendant son séjour à Turin, Hume refondit son premier ouvrage, et le divisa en plu-

sieurs petits essais; il donna plus de précision aux raisonnements, en polit davantage le style, et le publia de nouveau sous le titre de *Recherches sur l'entendement humain*, mais avec aussi peu de succès que la première fois (1). On avait fait même paraître alors une nouvelle édition de ses Essais moraux et politiques, qui ne fut pas beaucoup mieux accueillie. Sans se laisser décourager, il publia, en 1751, une seconde partie des Essais, et l'année suivante ses *Recherches sur les principes de la morale :* si on ajoute à ces ouvrages l'*Histoire naturelle de la religion*, ses *Dialogues sur la religion*, et son *Essai sur le suicide et sur l'immortalité de l'ame*, on complètera la liste des productions philosophiques de Hume. Les deux dernières n'ont paru qu'après sa mort. Tous ces écrits, long-temps négligés par le public, fixèrent enfin son attention. Plusieurs savants les attaquèrent, et contribuèrent encore à leur célébrité. On distingua dans ce nombre l'illustre Warburton. Hume parut plutôt flatté que courroucé de ces critiques, et ne répondit à aucune. La réfutation de l'*Histoire naturelle de la religion*; réfutation contre laquelle il s'exprime cependant avec aigreur et dépit, n'est pas de Hurd comme il le croyait; mais elle est de Warburton, qui la fit paraître sous le nom de Hurd. Les ouvrages métaphysiques de Hume ont exercé une grande influence en Angleterre et en Allemagne. On ne peut disconvenir qu'en signalant les points fondamentaux des recherches métaphysiques, et l'insuffisance du système de Locke, Hume n'ait beaucoup contribué à donner naissance aux belles considérations de Kant sur la nature de l'entendement humain. Nos idées, suivant Hume, se combinent d'après trois principes : 1°. l'analogie; 2°. l'espace et le temps; 3°. la cause et l'effet. Il n'existe pas, selon le philosophe anglais, de rapports démontrés par la raison entre la cause et l'effet; et cette idée de dépendance de la cause à l'effet, prend uniquement sa source dans l'habitude et l'instinct, qui peuvent nous tromper. Il est impossible de concevoir la force elle-même par laquelle la cause agit, et qui produit sa connexion nécessaire avec l'effet. L'idée d'une connexion nécessaire entre les phénomènes et les événements, ne résulte que de l'observation d'un certain nombre de phénomènes et d'événements semblables qui ont été constamment unis ensemble: nos connaissances expérimentales ne sont donc, en dernière analyse, qu'instinctives, c'est-à-dire, que ce sont des forces mécaniques qui agissent en nous. L'idée de la non-existence d'une chose est, sans exception, aussi claire et aussi évidente que celle de son existence. Tous les hommes, guidés par un instinct naturel, ont confiance en leurs sens, et admettent un monde hors d'eux avant de se livrer à des recherches raisonnées. Les sens trompent; nous n'apercevons que les images des choses telles que nos sens nous les montrent, et jamais les choses elles-mêmes. Nous ne pouvons nous assurer si ces dernières existent réellement hors de nous. L'univers peut donc n'être qu'un produit, qu'une illusion de notre entendement. On voit par-là que les recherches philosophiques profondes ont pour résultat un contraste évident avec les décisions de l'intelligence ordinaire de l'homme: elles ne donnent pas de conviction, et ne sont pas non plus réfutables. Donc il n'y a rien de fixe et de constant

(1) *L'Essai philos. sur l'entend. hum.* a été traduit en français par de Mérian, avec des notes de Formey, Amsterdam, 1758, 2 vol. in-8°.

dans ce qu'on appelle la raison : mais, d'un autre côté, le scepticisme absolu ne sert à rien dans la pratique, et est incompatible avec notre nature ; il faut donc permettre à notre instinct sensitif le raisonnement empirique sur l'existence et la nature des objets, parce que c'est une occupation utile et appropriée à notre intelligence, quoique les connaissances qui en dérivent demeurent toujours incertaines. Donc le philosophe, convaincu de la divagation et de la faiblesse de la raison, doit paraître modeste et circonspect dans ses recherches ; il doit prolonger ses doutes autant que possible, et chercher seulement à les mettre en harmonie avec l'entendement humain. Telle est, en peu de mots, la conclusion de la philosophie de Hume. Mais, arrivé sur le bord de l'abîme, il n'a pas su le respecter. Il étend les nuages de son scepticisme sur l'existence de Dieu, le libre arbitre, l'immortalité de l'ame, et il justifie le suicide. En vain paraît-il conclure quelquefois, de l'impuissance de la raison humaine, la nécessité d'une révélation divine qui nous enseigne les grandes et importantes vérités dont il nous est impossible d'acquérir la conviction d'une autre manière ; cette considération, que Pascal avait prise pour base dans le grand ouvrage qu'il méditait sur la vérité de la religion chrétienne, n'est que faiblement indiquée par Hume : celui-ci semble au contraire tourmenté du besoin d'arracher du cœur de l'homme les plus utiles croyances, et d'étouffer en lui jusqu'à la dernière étincelle de ce feu sacré qui alimente dans son ame la flamme des sentiments religieux. Cependant Hume s'apercevait que ses désespérantes recherches n'avaient abouti qu'à isoler l'homme de son Dieu, de la nature, de lui-même, qu'à le placer au milieu d'un vide immense et à l'environner de ténèbres. Dans son ouvrage sur les principes de la moralité, il a cherché à se soustraire aux funestes conséquences de sa propre doctrine et à fonder une philosophie pratique : il admettait comme un fait l'existence d'une moralité dans le genre humain. « On ne peut, disait-il, en trouver le principe ni dans l'amour de soi ni dans la raison. Les penchants de l'homme à la grandeur d'ame, à la bienveillance, à l'amitié, à la reconnaissance, à la compassion, etc. sont directement opposés au système qui prétend ériger l'amour de soi en principe de la morale : les impressions morales diffèrent manifestement et essentiellement des sentiments de l'intérêt personnel. On ne peut non plus le chercher, ce principe, dans la raison : le principe moral est actif et détermine la volonté ; la raison est un principe inactif qui demeure toujours dans l'empire des idées, et qui n'éveille en nous ni desir ni aversion. Cependant le jugement moral détermine la vertu comme un but absolu ; la vertu est désirable pour elle-même et non pour aucun autre intérêt ; elle procure une satisfaction, une jouissance indépendante de toute autre cause : il doit donc y avoir un sentiment intérieur qui soit affecté par elle ; et de même que ce qui satisfait ou blesse notre sentiment physique et excite en nous un plaisir ou un déplaisir naturel, est pour nous bon ou mauvais, il existe par la nature même du sentiment moral inné en nous, un bien et un mal moral ; le premier s'appelle vertu, et le second vice. Cette théorie des sentiments moraux, dont le germe se trouvait dans Shaftesbury, est plus consolante dans ses conséquences que la théorie des idées du même auteur : cependant le principe de la vertu, comm

celui des idées, s'y trouve aussi ramené à un instinct primitif aveugle, quoique d'une nature différente. Le système de l'existence de ce sentiment moral a été adopté et développé par quelques philosophes, et réfuté par d'autres. La doctrine de Hume sur l'entendement humain a aussi eu dans la suite de trop nombreux partisans ; mais elle a trouvé de plus habiles antagonistes, dans Reid, Beattie et Oswald. La seconde partie des Essais, ou les *Discours politiques* de Hume, avait paru en 1751 (1) ; c'est suivant lui le seul de ses ouvrages qui eut d'abord un succès véritable. Il ajoute que ses Recherches sur la théorie des sentiments moraux, le meilleur de tous, parurent en 1752, sans produire la moindre sensation. L'auteur fut nommé cependant, cette année même, bibliothécaire de la faculté des avocats d'Edimbourg : cette place ne lui donnait que de très faibles émoluments ; mais elle lui procurait l'usage d'une grande bibliothèque. Cet avantage lui suggéra l'idée d'écrire l'*Histoire d'Angleterre* : cette grande entreprise a été l'occupation du reste de sa vie. Le premier volume de l'Histoire de la maison de Stuart, parut en 1754 ; le second en 1756 ; ce qui concerne la maison de Tudor fut publié en 1759 ; et enfin, en 1761, on mit en vente les volumes qui traitaient des premiers temps de l'histoire d'Angleterre et complétaient tout l'ouvrage (2). Il est devenu classique, même du vivant de l'auteur ; mais, comme presque toutes ses autres productions, il n'eut point de succès dans sa nouveauté et essuya de nombreuses et violentes critiques. Il est curieux de voir avec quelle orgueilleuse malice Hume rappelle dans l'histoire de sa vie les dédains du public pour ce bel ouvrage. « Je comptais beaucoup, dit-il, sur le succès » de cette production. J'étais, je le » savais, le seul historien de mon pays » qui eût écrit sans rien sacrifier à l'ascendant du pouvoir dominant, à » l'autorité présente, à l'intérêt du » moment, aux préjugés populaires ; » et comme ce sujet était à la portée » de tous les esprits, je m'attendais à » recueillir l'approbation de tous les » lecteurs : mais combien je fus trompé » dans mon attente ! Des cris unanimes » de reproches, de désapprobation et » même de haine, m'assaillirent de » toutes parts ; les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Wighs, les » Toris, les incrédules et les dévots, » les partisans de l'église établie et les » dissidents, les patriotes et les gens » de cour, tous s'unirent avec fureur » contre l'homme qui avait osé s'attendrir en racontant les malheurs » de Charles Ier. et du comte de Strafford. Ce qui était plus humiliant, c'est » qu'après que cette effervescence de » l'animadversion générale fut apaisée, » le livre parut tomber dans l'oubli. » M. Millar, mon libraire, m'apprit » qu'il n'en avait pas vendu quarante » cinq exemplaires dans une année. » Si j'excepte le primat d'Angleterre » (le Dr. Herring) et le primat d'Irlande (le Dr. Stone), qui m'écrivirent de ne point me décourager, » je ne pouvais trouver dans les trois » royaumes un seul homme un peu » considéré par son rang et par sa » réputation comme homme de lettres, » qui pût supporter la lecture de mon » livre. » Cependant Hume vit sa célébrité s'accroître dans sa patrie, et

(1) Traduite en français par Leblanc, Dresde, 1755, 2 vol. in-8°

(2) L'histoire des maisons de Plantagenet, de Tudor et de Stuart a été traduite en français par Mme Belot et par l'abbé Prévost, Amsterdam, 1763, 6 vol. in-4°. Le rév. G. Berkeley Mitchell a donné une édition de l'original anglais, dans laquelle il a retranché tout ce qui était contraire à la religion chrétienne, 1816, 8 vol. in-8°.

se répandre dans le reste de l'Europe. Ses ouvrages plus recherchés furent payés libéralement par ses libraires: il devint riche et indépendant; et le ministre, lord Bute, lui fit obtenir du roi une forte pension. Il est assez étonnant qu'il n'ait rien dit de ce fait dans l'histoire de sa vie. Il avait résolu de ne plus sortir de l'Ecosse, sa patrie, lorsque lord Hertford l'engagea, en 1763, à l'accompagner en qualité de secrétaire de son ambassade à la cour de France: il y consentit. La manière dont il fut reçu à Paris, surpassa son attente. Ecoutons Grimm (1), son contemporain, qui le peint d'une manière piquante, et nous fait bien connaître le monde d'alors. « M. Hume » doit aimer la France; il y a reçu l'ac- » cueil le plus distingué et le plus flat- » teur. Paris et la cour se sont dispu- » té l'honneur de se surpasser. Ce- » pendant M. Hume est bien aussi » hardi dans ses écrits philosophiques » qu'aucun philosophe de France: ce » qu'il y a encore de plaisant, c'est » que toutes les jolies femmes se le » sont arraché et que le gros philoso- » phe écossais se plaît dans leur so- » ciété. C'est un excellent homme que » David Hume; il est naturellement » serein. Il entend finement; il dit » quelquefois avec sel, quoiqu'il parle » peu: mais il est lourd et n'a ni cha- » leur ni grâce, ni agrément dans l'es- » prit, ni rien qui soit propre à s'al- » lier au ramage de ces charmantes » petites machines qu'on appelle jolies » femmes. Oh! que nous sommes un » drôle de peuple! » Hume, en retournant à Londres en 1766, emmena avec lui Jean-Jacques Rousseau avec lequel il s'était lié; et il se montra très actif et très empressé à lui rendre tous les services qui étaient en son pouvoir: il lui avait même obtenu une pension du roi d'Angleterre; mais tout-à-coup et au moment où on s'y attendait le moins, une dissension éclata entre ces deux hommes célèbres. Rousseau refusa la pension qui lui était offerte. Hume crut devoir publier l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau;* et le public fut alors inondé de brochures relatives à cette misérable querelle (1). Hume dit, dans cet exposé, que cette étrange affaire contient plus d'incidents extraordinaires qu'aucune autre aventure de sa vie; et pourtant dans l'histoire qu'il a écrite sur lui-même, il n'a pas dit un mot de ce démêlé, et le nom de J.-J. Rousseau n'y est pas même prononcé. Il a pensé avec raison que cette affaire s'était mal terminée pour l'un comme pour l'autre, et avait fait tort à tous deux. Jamais deux caractères ne furent plus opposés que ceux de Hume et de Rousseau. Tous les sentiments du premier étaient calmes et modérés; ceux du second, fougueux et concentrés: Hume était sociable et gai; Rousseau misanthrope et chagrin. Hume dit de lui-même qu'il a toujours considéré de préférence le beau côté des choses, plutôt que leur mauvais côté; disposition d'esprit, ajoute-t-il, qui vaut mieux que toutes les richesses du monde: l'on sait avec quels pénibles soins J.-J. Rousseau, dans les derniers temps de sa vie surtout, recherchait tout ce qui pouvait prêter quelque réalité aux fantômes créés par sa lugubre imagination. Rousseau, lorsque Hume lui offrit une retraite en Angleterre, avait déjà donné des preuves de cette affection hypocondriaque, qui augmenta en lui graduellement, et qu'on croit s'être termi-

(1) Correspondance, première partie, tome v, page 124.

(1) On en a recueilli une partie dans les tomes XXVII et XXVIII de la collection des Œuvres de Rousseau, édit. de Poinçot, libraire.

née par le suicide. Une bienveillance naturelle, le desir d'être utile à un homme célèbre, un louable orgueil national, tels paraissent avoir été les motifs qui guidaient Hume dans sa conduite envers Rousseau. Au milieu des protestations d'amitié qu'on lui prodiguait, ce dernier pénétra facilement une partie de ces motifs; mais dans la solitude où il était retiré il les considéra sous les plus sombres couleurs. Il lui parut certain que Hume, lié avec d'Alembert et les autres philosophes de Paris, ne l'avait attiré en Angleterre que pour nuire à sa réputation et le dégrader par ses bienfaits. Alors, des gestes, des regards, des exclamations faites en rêvant, devinrent bientôt pour Rousseau la démonstration des soupçons qu'il avait conçus. Cependant il craignait de se tromper, et résistait à ces sentiments de défiance qui le rendaient coupable d'ingratitude. Mais, sur ces entrefaites, on inséra dans les papiers anglais une lettre supposée du roi de Prusse, où la manie de Rousseau de se croire persécuté par le monde entier, était tournée en ridicule: la lettre était d'Hor. Walpole. Ce fut un coup de foudre pour le malheureux Jean-Jacques: il crut que Hume en était l'auteur; et ne considérant plus son ami que comme le plus noir et le plus affreux des hommes, il lui envoya cette longue lettre, datée de Wooton, le 10 juillet 1766, lettre curieuse à lire parce qu'elle porte l'empreinte de tout son talent, et qu'il y met à nu toutes les bizarreries de son ame sensible, orgueilleuse et défiante. Hume, que cette liaison fatiguait sans doute, au lieu d'avoir pitié, ainsi qu'il le devait, de cet esprit malade, répondit comme un homme offensé; et la rupture fut consommée. Cette affaire ayant fait quelque bruit dans le public, Hume, auquel les amis et les enthousiastes de Rousseau prêtaient des torts qu'il n'avait pas, publia sa correspondance avec le philosophe genevois, et y joignit un commentaire propre à faire ressortir l'ingratitude de ce dernier à son égard. Le philosophe anglais commit une grande faute en publiant ce pamphlet. Il n'avait pas le droit, même pour sa défense, de trahir le secret des correspondances privées; et en faisant connaître lui-même des bienfaits dont il était l'auteur, il perdait nécessairement aux yeux des hommes délicats tout le mérite d'un bienfaiteur. Hume fut nommé sous-secrétaire d'état en 1767; et en 1769 il se retira de nouveau à Édimbourg, riche d'environ 24000 francs de rente, joyeux, plein de santé, espérant jouir long-temps de la réputation toujours croissante de ses ouvrages, et disposé, comme il le dit lui-même à essayer du superflu après avoir longtemps été réduit au nécessaire. Mais, en 1775, il fut attaqué d'une dissenterie, qu'il jugea bientôt lui-même incurable. Il vit approcher sa fin avec calme et sérénité. Ses forces diminuèrent peu à peu, et il mourut presque sans douleur le 26 août 1776. Il avait fait lui-même toutes les dispositions que réclamait sa fin prochaine, et rédigé les instructions relatives à ses funérailles: enfin, peu de temps avant sa mort, il écrivit une Notice sur sa propre vie, où il s'exprime toujours au passé et comme s'il n'était déjà plus. « J'étais, dit-il, » en terminant, d'un tempérament » doux, qui se possédait facilement, » ouvert, sociable, gai, capable d'at- » tachement, mais peu susceptible de » haine, et né avec beaucoup de mo- » dération dans toutes mes passions. » Le desir de me distinguer dans la » carrière des lettres, qui fut toujours

» ma passion dominante, ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie » vu tant de fois mes espérances renversées. Ma société n'était désagréable ni à la jeunesse frivole, ni » aux personnes studieuses et instruites. Et comme je trouvais un » plaisir singulier à fréquenter les » femmes modestes et vertueuses, » j'eus toujours à me louer de leurs » procédés envers moi. Plusieurs hommes éminents par leur sagesse ont » eu, je le sais, de justes raisons de se » plaindre de la calomnie ; mais je ne » fus pas même atteint par sa dent » envenimée ; et quoique je me sois » imprudemment exposé à la haine » des factions civiles et religieuses, » elles semblaient avoir perdu toute » leur fureur à mon égard : mes amis » n'eurent jamais besoin de justifier » un seul trait de mon caractère ni » une seule circonstance de ma conduite. » Il y a bien quelque exagération dans cet éloge que Hume fait de lui-même ; mais on doit dire cependant que sa vie fut irréprochable, si l'on est convenu de ne pas mettre au rang des actions coupables la publication d'écrits d'une tendance funeste à l'existence des sociétés et au bonheur de l'homme. Thom. Edward Ritchie a donné en anglais un *Essai sur la vie et les écrits de David Hume*, 1807, in-8°. de 520 pag. On en peut voir l'extrait dans le *Monthly Review* de mai 1810, pag. 57. La *Vie de Hume*, écrite par lui-même, a été traduite en français par Suard, 1777, in-12. Une *Correspondance du docteur Tucker et de David Hume avec le lord Kaimes, concernant le commerce*, se trouve à la suite du *Coup-d'œil sur la force de la Grande-Bretagne*, par Clarke, traduit en français par Marchena, 1802, in-8°. (*Voyez*, pour les traductions des ouvrages de Hume, les articles de Mme. Belot, IV, 136; Desboulmiers, XI, 143; Holbach, XX, 644.)

W—r.

HUMPHREY (Laurent), laborieux écrivain anglais, né, vers 1527, à Newport-Pagnell dans le comté de Buckingham, étudia à Cambridge, puis à Oxford, et fit ensuite un voyage à Zurich, d'où il rapporta en Angleterre une partie des opinions de Zwingle. Il fut nommé, en 1560, professeur de théologie à Oxford, président du collége de la Madelène l'année suivante, et doyen de Gloucester en 1570. Il fut transféré, en 1580, au doyenné de Winchester; et il aurait été élevé probablement à l'épiscopat, sans ses principes religieux qui le faisaient appeler, par quelques-uns, l'un des porte-étendards des non-conformistes. Il mourut en février 1590, père de douze enfants, et auteur des ouvrages suivants: I. *Epistola de græcis litteris, et Homeri lectione et imitatione*, imprimée à la tête de la *Cornucopia* d'Adrien Junius, Bâle, 1558. II. *De religionis conservatione et reformatione, deque primatu regum*, Bâle, 1559. III. *De ratione interpretandi auctores*, Bâle, 1559. IV. *Optimates, sive de nobilitate, ejusque antiquâ origine*, etc., Bâle, 1560. V. *Joannis Juelli Angli, episcopi Sarisburiensis, vita et mors, ejusque veræ doctrinæ defensio*, etc., Londres, 1573. VI. Des Sermons, des harangues, et quelques écrits de controverse contre Campian et autres écrivains catholiques. On lui reproche d'avoir adopté aveuglément bien des calomnies contre l'Eglise romaine. L.

HUNALD, duc d'Aquitaine, fils d'Eudes et de Valtrude, cousine de Charles-Martel, fille du duc Anchise ou Valachise, naquit au commencement du VIIIe. siècle. Après la mort

du duc d'Aquitaine, Eudes son père, qui eut lieu en 735, Hunald lui succéda dans toutes ses souverainetés, réunissant le duché de Toulouse à celui d'Aquitaine; étendant sa domination, non seulement en toute la partie de la France située sur la rive gauche de la Loire et de la Garonne, mais encore sur le Toulousain, l'Albigeois, le Gevaudan, le Velai, etc. Il régna pareillement sur presque toute la Provence, dont les Sarrasins ne tardèrent pas à le chasser, et qui, ayant été depuis conquise sur eux par Charles Martel, ne retourna plus à son ancien maître. Hunald montait à peine sur le trône, lorsqu'il apprit que le maire du palais de Thierri accourait pour l'attaquer avec des forces considérables. Charles, après avoir traversé d'immenses campagnes qui ne présentèrent aucune résistance, arriva sur la Garonne, et s'empara de Blaye et de Bordeaux en 735. Au printemps suivant, 736, il rentra dans la Gascogne (on nommait alors ainsi tous les pays compris entre la Loire et les Pyrénées), bercé de l'espoir d'un triomphe aisé: mais il s'était trompé. Hunald, cette fois, ayant eu le temps de mettre sur pied des troupes considérables, marcha au-devant de Charles Martel; et, après lui avoir livré de sanglants combats dans lesquels il eut presque toujours l'avantage, il contraignit son ennemi à traiter de la paix. Cependant Martel obtint la plus importante de ses demandes; car Hunald, demeurant paisible possesseur de l'Aquitaine sous le titre de duc, consentit à tenir ses domaines à foi et hommage de Charles Martel, et de ses deux fils, Carloman et Pepin, sans qu'il fût question, ajoute l'historien dont nous tenons ces détails, du roi Thierri alors régnant; ce qui montre à quel degré de puissance le maire du palais était parvenu. Hunald, délivré du péril que lui avait fait courir son rival, s'occupa du soin d'augmenter son armée, et de fortifier ses villes et ses châteaux. Après la mort de Charles Martel, arrivée en 741, ses enfants, Pepin et Carloman, prirent les armes, passèrent la Loire à Orléans, ravagèrent le Berri, brûlèrent les faubourgs de Bourges, et pénétrèrent plus avant. Hunald se mit en campagne: le succès ne répondit point à son attente; il fut battu, et contraint de se dérober par la fuite aux fers qu'on lui réservait: il se jeta sur la rive gauche de la Garonne avec sa famille, et les vainqueurs ne l'y poursuivirent pas. Pepin et Carloman, après avoir défait les *Romains* (c'est ainsi que nos anciens historiens appellent les Aquitains pour les distinguer des Français), après avoir pris le château de Loches, dévasté le Poitou et une partie de la Gascogne, se retirèrent sur la nouvelle qui leur parvint de la révolte des Allemands. Le duc d'Aquitaine, loin d'être découragé par le mauvais succès de ses armes, poursuivit son entreprise, et alla chercher au loin de puissants alliés, dont le plus redoutable fut Odilon, duc de Bavière; son exemple ayant entraîné les Saxons et les Allemands, ils opérèrent une diversion favorable aux Aquitains. Hunald, de son côté, les seconda vivement: il entra en Normandie, prit et pilla la ville de Chartres; mais, sur la nouvelle que les princes français avaient, en cinquante-deux jours, l'an 743, terminé leur expédition contre les Bavarois, il se retira en toute hâte: plus tard l'orage l'atteignit. Effrayé des grands préparatifs de ses adversaires, et ne se trouvant pas assez fort pour leur résister, il leur prêta de nouveau le

serment de fidélité, se reconnut leur vassal, et leur donna des otages pour répondre de sa promesse. Après la conclusion de cette paix, les princes français repassèrent la Loire, laissant Hunald paisible possesseur de l'Aquitaine. Cette même année 745, ce souverain, aveuglé par l'ambition, se souilla d'un crime horrible dont le ciel sembla poursuivre le châtiment sur sa race. Hatton, son frère, avait depuis long temps fait alliance avec Charles Martel et ses enfants; deux fois il avait trahi son frère Hunald : son caractère inquiet et remuant, sa légèreté naturelle, étaient l'objet des craintes du prince d'Aquitaine. Celui-ci résolut de s'en délivrer; et le moyen qu'il choisit fut atroce. Peu de temps après qu'il eut traité avec Pepin et Carloman, il engagea son frère qui, pour lors, était à Poitiers, de venir à sa cour, lui jurant qu'il ne lui serait fait aucun mal. A peine Hatton fut-il arrivé à Toulouse, qu'il se vit entouré de farouches soldats, et emprisonné; bientôt après, Hunald lui fit crever les yeux; supplice affreux, qui ne tarda pas à causer la mort du malheureux Hatton. On l'ensevelit dans l'église cathédrale de Limoges. Ce forfait était à peine commis, que déjà les remords pénétrèrent dans l'ame du coupable, qui, ne pouvant étouffer le cri de sa conscience, abdiqua sa couronne ducale peu de jours après, en faveur de son fils Waïfre, et se revêtit de l'habit de pénitent dans le monastère de l'île de Ré. Il demeura vingt-trois ans dans cette solitude : mais, en 768, ayant appris la mort cruelle du duc d'Aquitaine, son fils, assassiné par les ordres du roi Pepin; touché d'ailleurs de la désolation de sa famille, et du triste état de Loup, son petit fils, il se crut en droit de sortir du cloître, pour tirer vengeance des maux dont la maison de Charles Martel avait accablé celle de Clovis. L'instant lui semblait favorable : le roi Pepin venait d'expirer; Charles et Carloman ses fils laissaient déjà éclater leur mésintelligence. Cette rivalité naissante, leur jeunesse, et encore plus l'ancien attachement des Aquitains pour leur prince, tout excita Hunald, qui, bien qu'au déclin de l'âge, s'arma de nouveau, mit l'épée à la main, bien déterminé à ne la replacer dans le fourreau qu'après avoir reconquis la principauté d'Aquitaine. Il se présenta à ses anciens sujets, se fit reconnaître pour souverain légitime, leur parla de vengeance; et tous lui jurèrent de combattre et de mourir pour lui : mais il avait Charlemagne pour adversaire. Maître d'Angoulême, conduisant une armée nombreuse, parfaitement équipée, celui-ci attaque le duc d'Aquitaine, le poursuit, l'oblige à fuir par-delà la Garonne, et d'aller avec son épouse, qu'Hunald avait reprise en quittant le froc, et avec le reste de sa famille, chercher au-delà de ce fleuve un asile chez Loup, duc ou prince de Gascogne, son neveu, fils de ce Hatton qu'il avait lui-même si cruellement égorgé : rapprochement frappant qui semblait amené par la Providence. Charlemagne continua de le poursuivre. Arrivé à l'embouchure de la Dordogne, il s'arrêta, et envoya de-là des ambassadeurs au duc Loup, pour lui rappeler le serment de fidélité qu'il lui avait prêté, et le sommer en conséquence de lui livrer Hunald. Loup, hors d'état de résister aux forces de Charlemagne, prit le parti de se soumettre. Il viola l'asile accordé à ce prince malheureux, fit enchaîner Hunald avec sa femme, et les conduisit auprès du roi

de France, auquel il les livra, en 769. Hunald, prisonnier de Charlemagne, s'évada deux ans après, sous le prétexte d'aller à Rome s'ensevelir dans un cloître, se rendit en Lombardie, auprès du roi Didier, et l'engagea à déclarer la guerre à leur ennemi commun (*Voy.* CHARLEMAGNE et DIDIER). Didier, vaincu, se renferma dans Pavie avec Hunald: le roi de France vint les y assiéger. Les habitants, fatigués de la longueur du siége, voulurent capituler: Hunald en frémit; il s'efforça de les en dissuader: mais eux, furieux de voir que celui auquel ils devaient en grande partie les malheurs de la guerre prétendait encore la prolonger, tombèrent sur lui, et l'assommèrent sous une grêle de pierres. Ainsi mourut misérablement, en 774, le dernier des princes de la race des Mérovingiens, successivement rois et ducs d'Aquitaine; et leurs états furent envahis par les usurpateurs de la couronne de France, comme l'avait déjà été le royaume fondé par Clovis. Les descendants de Hunald conservèrent une faible portion de ses domaines; mais ils régnèrent long-temps encore en Gascogne, Guienne, Béarn, Aragon, Navarre, etc. Le nom de sa femme est inconnu: on a prétendu, sans beaucoup de fondement, qu'elle s'appelait Valtrude de Bourgogne. L—M—E.

HUNAULD (FRANÇOIS-JOSEPH) naquit à Châteaubriant, le 24 février 1701: son père était médecin à St.-Malo; on doit à son grand-oncle paternel des *Entretiens sur la rage* (Château-Gontier, 1714, in-12), un *Discours physique sur les fièvres malignes*, et quelques autres ouvrages de ce genre. Fils, petit-fils, neveu et cousin de médecins, Hunauld embrassa la même profession. Il se livra avec zèle à l'étude de l'anatomie, et suivit les leçons de Winslow et de Duverney, qui le firent recevoir, en 1724, à l'académie des sciences. Ce ne fut toutefois qu'en 1728 qu'il communiqua des mémoires à cette société savante, à son retour de l'Allemagne, où il passa quelques années avec le duc, depuis maréchal de Richelieu, dont il était le médecin, et qui était alors chargé de l'ambassade de Vienne. Hunauld s'était surtout appliqué à l'ostéologie. On remarque parmi ses meilleurs mémoires des *Recherches anatomiques sur les os du crâne de l'homme*; d'autres *sur l'accourcissement ou l'alongement du cœur dans la systole*, dans lesquelles il paraît se déterminer pour l'accourcissement de ce viscère; des *Réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale*, qu'il lut à la société royale de Londres, et qui furent insérées dans les Transactions philosophiques. Né avec une grande répugnance pour les dissections, l'amour de la science parvint à le faire triompher de ses dégoûts, au point qu'il composa une belle collection de pièces d'anatomie et d'injections curieuses. Son voyage en Hollande lui valut la connaissance et l'estime de Boerhaave: celui qu'il entreprit en 1735, à Londres, lui fit obtenir le titre de membre de la société royale. Il avait succédé en 1730 à Duverney, dans la place de professeur d'anatomie au jardin des Plantes. Hunauld était aussi modeste qu'instruit, aussi sensible qu'éclairé et désintéressé: il envoyait à son père et à sa famille, qui étaient pauvres, le fruit de ses économies; et il mettait à cacher cette bonne action tant de précaution, que ce ne fut qu'après sa mort que l'académie en fut informée. Il mourut le 15 décembre 1742. On lui a attribué: I. *Nouveau traité de physique sur toute la nature*, Paris, 1742, 2 vol. in-12. II. *Dis-*

sertation en forme de lettres au sujet des ouvrages de J. L. Petit sur les maladies des os, suivie du *Chirurgien-médecin, ou Lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine*, Paris, 1726, 1 vol. in-12. Cette dernière lettre paraît être de Rénéaume de la Garanne. — Un autre HUNAULD (P.) est auteur d'une *Dissertation sur les vapeurs et les pertes de sang*, Paris, 1756, in-12.

D—B—S.

HUNÉRIC, second roi des Vandales établis en Afrique, était l'aîné des trois fils que laissa Genséric. Aussitôt après la mort de son père arrivée au commencement de l'année 477, il monta sur le trône où l'appelait la loi même par laquelle Genséric avait réglé que la couronne passerait toujours au plus âgé des princes ses descendants, soit que celui en qui se trouverait cette condition appartînt à la ligne directe, soit qu'il sortît des branches collatérales; mais cette loi, conçue dans le but de prévenir les désordres des minorités, causa la ruine de la famille royale : Hunéric le premier se baigna dans le sang des siens pour assurer la couronne à son fils. On sait peu de choses des premières années de ce prince. Il devait être fort jeune encore lorsque Genséric l'envoya en otage auprès de Valentinien III, à la suite du traité par lequel il s'engageait à payer tribut à l'empire, puisqu'à cette époque (en 435) le conquérant de l'Afrique était lui-même à peine âgé de trente ans. Hunéric fut bientôt renvoyé à son père, tant ce barbare eut l'art d'inspirer de confiance à la cour d'Occident; et sept ou huit ans après, il épousa la fille de Théodemer roi des Visigoths, qui régnait sur les provinces méridionales des Gaules. Ces liens furent rompus par le cruel et soupçonneux Genséric : qui, prétendant que sa bru avait voulu l'empoisonner pour régner à sa place, lui fit couper le nez et les oreilles, et la renvoya dans cet état à Théodemer. C'est peut-être à cette violence qu'il faut attribuer, au moins en partie, la fameuse expédition d'Attila dans les Gaules, par suite de l'alliance que se hâta de contracter avec le roi des Huns, Genséric devenu également l'ennemi des Romains et des Visigoths. La seconde épouse d'Hunéric fut la fille aînée de Valentinien III (*Voy.* EUDOXIE). A l'avénement d'Hunéric, le royaume des Vandales, fondé par la victoire, semblait affermi par la paix; mais une marine redoutable, des troupes qui devaient se croire invincibles, n'étaient que de faibles appuis pour un trône que ne soutenaient pas en même temps l'amour du peuple et les talents du chef de l'état. Le fils de Genséric n'avait hérité d'aucune de ses grandes qualités; et s'il conserva l'Afrique, c'est que le faible Zénon, tremblant devant les autres barbares qui se disputaient les lambeaux de la puissance romaine, n'osa entreprendre de l'en chasser. D'ailleurs les Vandales ne pouvaient avoir d'ennemi qui leur fût plus funeste que leur roi lui-même. Dans son impitoyable avarice, il épuisa les peuples pour grossir son trésor : les flottes et l'armée sans paye, sans entretien, cessèrent d'être l'effroi des Romains. Ce règne cependant s'était annoncé avec quelque modération : un des premiers soins d'Hunéric avait été d'envoyer en Espagne auprès d'Euric, roi des Visigoths, une ambassade chargée d'entretenir la bonne intelligence alors établie entre les deux nations. Il donna aussi un peu de repos à l'église, persécutée sous son père, et rendit même contre les manichéens des ordonnances sévères qui lui valurent les éloges des catholiques. Mais

déjà la révolte impunie des Maures, qui se cantonnèrent sur le mont Aurase en Numidie, où ils se maintinrent jusqu'à la chute de Gélimer, avait attesté la lâcheté du roi des Vandales, quand le meurtre de ses proches, les supplices des chrétiens, l'oppression du peuple, vinrent encore déposer contre sa cruauté et sa tyrannie. Son frère Théodoric fut une de ses premières victimes. La veuve de ce prince s'était acquis l'estime des Vandales par ses grandes qualités; et son fils aîné faisait concevoir les plus belles espérances : ils n'en devinrent que plus coupables aux yeux d'Hunéric, qui les punit de leurs vertus en les faisant égorger. Un autre de ses neveux, Godagize, fut condamné avec sa femme à la misère et à l'exil. Les nombreux amis de Théodoric effrayaient son persécuteur : pour n'avoir plus à les redouter, il ordonna leur supplice. Les vieux conseillers de son père, les serviteurs qu'en mourant il lui avait recommandés, gémissaient sur les maux de l'état : leur mort délivra le tyran de leurs plaintes importunes. Heldica, ancien ministre de Genséric, versa sous le fer des bourreaux un reste de sang que l'âge avait presque glacé. Son frère Gamuth, condamné à des travaux publics et cruellement fustigé une fois par mois, ne trouva qu'au bout de cinq ans, dans une mort desirée, la fin de ce long supplice. On ne sait pour quelles raisons l'empereur d'Orient crut, sur ces entrefaites, devoir user de quelques ménagements envers Hunéric; mais, en 480, il lui envoya en ambassade Alexandre, intendant de la maison de Placidie, belle-sœur du roi des Vandales. L'objet de cette mission parut être d'obtenir d'Hunéric qu'il renonçât formellement aux prétentions sur l'héritage de Valentinien, dont Genséric n'avait cessé d'inquiéter la cour de Constantinople. Hunéric se montra disposé à satisfaire Zénon sur ce point. Il lui fit dire qu'il voulait contracter avec lui une amitié inviolable; qu'il renonçait pour toujours à toutes les demandes formées par son père, et qu'il saisirait toutes les occasions de témoigner à l'empereur sa reconnaissance des bons traitements que Placidie recevait à sa cour. Les ambassadeurs qui portèrent ces assurances à Constantinople, y furent comblés de présents. Alexandre ne fut pas moins magnifiquement traité par les deux princes : il obtint même d'Hunéric qu'il permît aux catholiques d'élever un évêque de leur communion sur le siége de Carthage, vacant depuis vingt-quatre ans. Leur choix tomba sur Eugène, dont les travaux et le zèle religieux furent, selon le rapport des auteurs ecclésiastiques, couronnés de si grands succès, qu'ils excitèrent la fureur des ariens et rallumèrent dans l'Afrique les feux d'une cruelle persécution, quoique l'on puisse soupçonner de quelque exagération les récits qui nous en ont transmis les affreux détails. Hunéric qui, bien qu'arien, n'avait pas épargné le patriarche de sa propre secte, Jocundus, qu'il fit brûler vif à cause de son attachement à la famille du prince Théodoric, ne devait pas être plus humain à l'égard des catholiques. St. Victor de Vite nous a laissé l'histoire de leurs souffrances : nous n'en ferons remarquer qu'une seule circonstance assez singulière; c'est que, dans sa description des diverses tortures employées ou imaginées par les bourreaux, l'on peut reconnaître l'horrible pratique d'arracher la chevelure, que l'on a retrouvée parmi les sauvages du Nouveau-Monde. Il paraît qu'on employait pour ce supplice une espèce de

tourniquet de bois, auquel on attachait les cheveux de la victime. Les uns, dit St. Victor, perdaient les yeux pendant l'exécution: la plupart y laissaient aussi la vie. Le même auteur rapporte que cette persécution, par laquelle Dieu voulut punir, dit-il, la corruption introduite dans son église, fut précédée d'une foule de phénomènes, signes menaçants de la colère céleste; il cite dans le nombre une pluie de pierres qui mettaient le feu aux maisons où elles tombaient. On porte à plus de quatre cents le nombre des évêques qui furent alors chassés de leurs églises, dont les biens furent vendus ou livrés aux ariens; mais il paraît qu'un seul reçut la palme du martyre : ce fut Lætus évêque de Leptis. Les gémissements des autres chrétiens livrés au supplice, les plaintes des confesseurs, dont plusieurs, si l'on en croit les annalistes du temps, conservèrent l'usage de la parole après qu'on leur eut coupé la langue, parvinrent jusqu'à Rome, et émurent vivement le pape Félix II. Il invoqua, en faveur des fidèles, l'intercession de Zénon, qui envoya Vrane en Afrique, pour essayer d'adoucir le cruel Hunéric. Mais, loin de se laisser fléchir, le roi, par une sorte de rafinement de férocité, ordonna que les rues par où l'ambassadeur allait passer fussent bordées d'échafauds, de chevalets, de bourreaux, de victimes; spectacle qui devait lui ôter tout espoir d'apaiser une haine si terrible et si implacable. Cette inutile ambassade eut lieu en 484. Dans cette même année, la mort vint mettre fin aux cruautés et au règne d'Hunéric. Méprisé des étrangers, détesté de ses sujets, il laissa son royaume dans un tel état d'épuisement que ses successeurs ne purent le relever. On rapporte qu'il mourut rongé des vers, et dans des douleurs si horribles qu'il se déchirait les membres avec les dents. Selon la chronique de St. Isidore, il rendit ses entrailles comme Arius. Hunéric laissa trois fils, Hildéric, Hoamer et Evagès. Hildéric fut d'abord écarté du trône, où monta, par la loi d'âge, son cousin Gondamond ou Gondebaud, fils de Genzon, dernier frère d'Hunéric. Au bout de douze ans, à Gondamond succéda son frère Trasimond, qui en régna vingt-sept: après lui, Hilderic, qui alors, en 523, devait être âgé d'environ soixante ans, obtint à son tour la couronne. Avant de la placer sur sa tête, il se hâta de rappeler les évêques et de faire cesser la persécution, afin d'éluder, par cette pieuse subtilité, le serment que lui avait arraché Trasimond à son lit de mort, de ne point protéger les catholiques quand il serait roi. Cependant le prince Hoamer signala les commencements de ce règne par des victoires sur les Maures qui lui valurent le surnom d'Achille des Vandales. Mais bientôt les apparences d'une guerre avec les Goths d'Italie qu'Hildéric avait offensés en faisant enfermer, sous prétexte de conspiration, Amalfride veuve de Trasimond et sœur du grand Théodoric, vinrent offrir à Gélimer l'occasion de faire éclater les projets ambitieux qu'il couvait depuis long-temps. Il se saisit en 530 de la personne d'Hildéric et de ses deux frères, les retint en prison, et monta sur le trône des Vandales, dont il fut le dernier roi (*Voy.* BÉLISAIRE). G—D.

HUNIADE (JEAN-CORVIN), vaïvode de Transsilvanie, régent de Hongrie, naquit au commencement du XVe. siècle. Sa mère était grecque, et son père était valaque. S'il eût tiré quelqu'orgueil de sa naissance, il aurait pu prétendre être du sang des em-

pereurs de Constantinople du côté maternel; et le nom romain de Corvinus était plus que suffisant chez un valaque pour l'autoriser à se croire issu des plus célèbres patriciens de l'ancienne Rome, les Valériens. Mais Huniade, pour vivre dans l'histoire et pour être illustre, a pu ne compter que sur ses exploits et sur sa gloire. Dès sa jeunesse il se distingua dans les guerres d'Italie; et Philippe de Comines, dans ses Mémoires, le préconise sous le nom du chevalier *blanc* de Valakie. Huniade ne tarda pas à se montrer avec bien plus d'éclat en défendant contre les Ottomans les frontières de la Hongrie qui l'avait appelé à son secours : il remporta sur eux trois victoires dans la même année. Ce fut à ses soins et à son crédit que le jeune Ladislas, roi de Pologne, dut, en 1440, la couronne élective de la Hongrie : il récompensa Huniade en le faisant vaïvode de la Transsilvanie. La malheureuse bataille de Varna, où le brave Huniade repoussa l'aile droite des Turks, mais où le jeune roi, par sa témérité, fut défait et perdit la vie, amena une minorité, pendant laquelle Jean Huniade fut élevé, par un suffrage unanime, au rang de capitaine-général et de gouverneur de la Hongrie. Une régence de douze années prouva qu'il était aussi grand politique que bon guerrier. Quatre ans après la terrible défaite de Varna, on le vit reparaître dans le cœur de la Bulgarie, et soutenir pendant trois jours dans les plaines de Cassovie tout l'effort de l'armée ottomane, quatre fois plus nombreuse que la sienne. Ce fut à la suite de cette déroute, que, fuyant à travers les bois de la Valakie, Huniade fut surpris par deux brigands : pendant qu'ils se disputaient une chaîne d'or qu'ils lui avaient arrachée du cou, le brave chevalier *blanc* eut le bonheur de ressaisir son sabre : il tua un de ces deux misérables, fit prendre la fuite à l'autre; et ce fut ainsi qu'après avoir couru mille fois le risque d'être tué ou d'être fait prisonnier, il reparut au milieu des chrétiens qui pleuraient déjà sa perte. Le dernier exploit de sa vie, comme le plus glorieux, fut la défense de Belgrade en 1456. Mahomet second et toutes les forces de l'empire ottoman échouèrent devant ce boulevard de la chrétienté. Huniade vit fuir ce formidable ennemi; mais il mourut un mois après de ses blessures. La vie militaire de ce héros n'offre pas les savantes combinaisons d'un général consommé. Il était le plus brave de ses soldats : sur le champ de bataille il leur donnait l'exemple, et comme eux il ne savait que se battre : il attaquait avec intrépidité; mais quand le sort des armes ne le favorisait pas, il ne voyait pas de honte à fuir. Il était si redouté des Ottomans qu'ils l'avaient surnommé le *Diable*, et qu'ils se servaient du nom d'Huniade quand ils voulaient effrayer leurs enfants. Cette haine même est une preuve de l'estime qu'ils portaient au héros hongrois : mais son plus bel éloge funèbre sortit de la bouche de Mahomet second, qui, en apprenant sa mort, dit en soupirant : « Je n'ai donc » plus l'espérance de me venger du » seul chrétien qui puisse se vanter de » m'avoir vaincu! » Mathias Corvin, fils de Jean Huniade, fut, après la mort de Ladislas V, élu roi de Hongrie. (*Voy*. CORVIN.) S—Y.

HUNT (THOMAS), savant hébraïsant anglais, naquit en 1696. Il fit ses études à Oxford, à Hart-Hall, où il fut reçu maître-ès-arts en 1721; et il était l'un des quatre plus anciens agrégés ou tuteurs, lorsque cette so-

ciété, recevant une organisation régulière, prit la dénomination de collége de Hertford : il prit les degrés de bachelier en théologie en 1743, et ceux de docteur en 1744. Sa première production annonça la direction qu'il avait donnée à ses études : ce fut un fragment de S. Hippolyte, publié d'après deux manuscrits, et inséré dans la *Bibliotheca Biblica* de Parker (1728, in-4°). En 1738, il fut promu à la chaire d'arabe fondée par le docteur Laud, et, à cette occasion, prononça le discours suivant : *De antiquitate, elegantiâ, utilitate linguæ arabicæ, oratio*, Oxford, 1739, in-4°. de 56 pages. Hunt obtint, en 1747, la chaire de professeur royal en hébreu; et, à son inauguration, il fit un nouveau discours qu'il publia ensuite : *De usu dialectorum orientalium, ac præcipuè arabicæ, in hebraïco codice interpretando*, Oxford, 1748. L'auteur a consacré la plus grande partie de ce discours à la louange d'Éd. Pococke. En 1746, il mit au jour une Notice sur la Relation de l'Égypte d'Abd.-allatif, et proposa la publication de cet ouvrage par souscription ; mais ce projet ne reçut pas son exécution, quoiqu'il paraisse certain, d'après le témoignage de G. Sharp (*Prolog. ad Synt. Diss. Hydii*, pag. 29), que Hunt termina sa traduction. En 1757, il donna au public les œuvres complètes de Hooper, évêque de Bath ; il avait précédemment fait imprimer ses conjectures, *De benedictione patriarchæ Jacobi*, Oxford, 1728, in-4°., qui ne furent tirées qu'à cent exemplaires. Hunt mourut le 31 octobre 1774, et eut pour successeur dans sa chaire d'arabe le célèbre White. Il avait été reçu à la société royale de Londres en 1740, et appartenait aussi à celle des antiquaires. Le docteur Hunt entretenait une correspondance très étendue avec les hommes les plus savants de son temps. Plusieurs de ses lettres se lisent parmi celles de Doddridge, publiées par Stedman : il y parle souvent de son histoire d'Égypte et de ses travaux sur Abd-allatif. L'année même de la mort de Hunt, Kennicott publia un excellent ouvrage posthume de ce savant, intitulé : *Observations sur quelques passages du livre des Proverbes, suivies de deux sermons*, in-4°. Une partie considérable de cet ouvrage était imprimée du vivant de l'auteur ; mais la défiance qu'il avait de ses propres forces, et la crainte de la critique, en retardèrent l'impression. Hunt poussa cette crainte à l'extrême vers la fin de sa vie ; et elle l'empêcha de faire jouir le public du fruit de ses travaux. La nouvelle édition du traité *De religione Persarum*, est due aux soins du docteur Hunt, qui y a fait quelques additions (*Voy.* HYDE).

J—N.

HUNTER (ROBERT), écrivain anglais, fut nommé, en 1708, lieutenant-gouverneur de la Virginie ; mais ayant été pris par des Français dans la traversée, il fut retenu prisonnier à Paris, où le doyen Swift lui adressa deux lettres qui font un égal honneur à tous deux, et qui se trouvent dans le 12e. volume des œuvres du doyen. Hunter était déjà connu alors par sa *Lettre sur l'enthousiasme*, qui a été attribuée à Swift, et plus généralement au comte de Shaftesbury ; ce qui fait assez son éloge. C'est, à ce qu'il paraît, tout ce qu'il a écrit, quoiqu'on lui attribue une farce intitulée, *Androboros* : mais cette seule lettre sur l'enthousiasme a suffi pour lui procurer une assez grande célébrité. Il partit, en 1710, pour New-York avec le titre de gouverneur, accompagné de deux

mille sept cents Palatins, qui devaient s'y établir et y travailler à des objets de marine. Il fut par la suite gouverneur de la Jamaïque, où il mourut le 1er. mars 1734. L.

HUNTER (WILLIAM), célèbre anatomiste et médecin écossais, né, en 1718, à Kilbride dans le comté de Lanark, étudia d'abord avec succès au collége de Glascow. Quelques entretiens qu'il eut avec le docteur Cullen, à Hamilton, décidèrent le choix de sa profession. En 1737, il vint résider dans la maison de Cullen; et il y passa trois années qu'il regarda comme les plus heureuses de sa vie. Il alla ensuite à Edinbourg, où il profita surtout des leçons d'Al. Monro; et de là à Londres, où il fut accueilli par le docteur Smellie. Le docteur Douglass, déjà avancé en âge, jeta sur lui les yeux pour qu'il l'aidât dans ses travaux anatomiques, et il lui confia en outre l'éducation de son fils. Hunter devint alors aide-chirurgien de l'hôpital de St.-George. Il communiqua, en 1743, à la société royale de Londres un *Essai sur la structure et les maladies des cartilages des articulations*, qui prouvait déjà de grandes connaissances en anatomie. Il y démontrait que les cartilages sont formés de fibres qui s'élèvent perpendiculairement à l'extrémité de l'os. Il commença, quelques années après, des cours particuliers de chirurgie et d'anatomie, qui eurent beaucoup de succès. Il fut élu, en 1747, membre de la corporation des chirurgiens. Quoiqu'il ait toujours paru dédaigner la chirurgie, il la pratiqua d'abord conjointement avec l'art des accouchements, où son adresse supérieure, et ses manières nobles et affables, lui procurèrent bientôt une grande vogue. Il fut successivement accoucheur de deux hospices de maternité. On le consultait en même temps comme une autorité sur toutes les maladies dont le siége était incertain. En 1750, ayant reçu le doctorat à l'université de Glascow, il commença à exercer la médecine, et, dès l'année suivante, travailla à son principal ouvrage sur l'anatomie de la matrice. Il devint, en 1764, médecin extraordinaire de la reine. La multiplicité de ses occupations l'obligea de se soulager de ses cours en s'adjoignant W. Hewson, auquel succéda Cruikshank. La société royale l'appela dans ses rangs en 1767, et celle des antiquaires l'année suivante. Lors de l'établissement d'une académie royale des arts, il y fut nommé professeur d'anatomie; et, par son zèle et ses lumières variées, il répondit bien à ce choix judicieux. Il succéda, en 1781, au docteur J. Fothergill, comme président de la société des médecins de Londres. La société de médecine de Paris et l'académie des sciences l'élurent un de leurs associés étrangers. C'est en 1774 que parut en latin et en anglais, son *Anatomia uteri humani gravidi*, Birmingham, Baskerville, in-fol., orné de 34 planches, où les objets, de grandeur naturelle, sont représentés avec autant de vérité que de précision. Il avait été considérablement aidé dans ce travail par son frère J. Hunter: comme il manquait un texte à cet ouvrage, le docteur Baillie, neveu de l'auteur, a suppléé à cette lacune, en rédigeant, en partie d'après les papiers de son oncle, une *Description anatomique de l'uterus humain et de son contenu*, publiée en 1795, gros in-4°. Les autres écrits de W. Hunter sont principalement: I. Une *Dissertation sur l'incertitude des signes de mort violente dans les enfants nouveau-nés*. II. Des *Réflexions sur la section de la symphise du pubis*, où il se dé-

clare contre cette opération. III. Quelques écrits réunis dans ses *Commentaires médicaux* (1762). IV. Des *Observations sur des os de quadrupèdes trouvés près de l'Ohio*, etc. (dans les *Trans. philos.*) V. Et enfin des écrits inédits de peu d'étendue. Célibataire, et vivant avec une extrême frugalité, Hunter eut bientôt amassé une fortune considérable. Après qu'il se fut assuré l'indépendance à laquelle il avait aspiré, il forma le projet d'employer le surplus de ses richesses à établir à Londres une école d'anatomie, et voulut en être le seul fondateur. Sur un terrain qu'il acheta, il fit bâtir une maison spacieuse qui offrit un vaste amphithéâtre, divers appartements pour les cours et les dissections, et une superbe salle qu'il destina à contenir un muséum. La formation de ce muséum, composé d'abord uniquement d'objets d'anatomie, et où il rassembla ensuite aussi des fossiles, des livres, des médailles, etc., l'occupa jusqu'à sa mort, conjointement avec sa pratique et ses cours qu'il n'abandonna jamais. Ce muséum jouit d'une grande célébrité: il est riche surtout en livres grecs et latins. Une partie des médailles grecques qui s'y trouvent, a été décrite par le docteur Combe, sous le titre de *Nummorum veterum populorum et urbium qui in museo G. Hunter asservantur descriptio figuris illustrata*, 1783, in-4°. Les dernières années de sa vie, Hunter fut tourmenté par de vives douleurs de goutte. Il mourut le 30 mars 1783, avec une tranquillité d'ame remarquable. Se tournant vers M. Combe, qui était près de son lit: « Si j'avais di» sait-il, assez de force pour tenir une » plume, j'écrirais combien il est ai» sé et doux de mourir. » Il laissa son muséum, avec des fonds pour l'entretenir et l'augmenter, à M. Baillie, tenu de le remettre après trente ans à l'université de Glascow, qui le possède actuellement. Le docteur Foart Simmons a écrit la Vie de W. Hunter. Comme opérateur, il était circonspect jusqu'à la timidité. On lui a reproché une vivacité excessive dans la controverse; il la manifestait surtout quand il soutenait ses droits à quelques découvertes anatomiques qu'on lui contestait. L.

HUNTER (Jean), frère du précédent, célèbre chirurgien, naquit, en 1728, à Long Calderwood en Écosse, et mourut le 16 octobre 1793. Sa famille était pauvre. Il savait à peine lire et écrire, à l'âge de vingt ans, et se disposait à prendre le métier de soldat, lorsque William, son frère, qui déjà était un chirurgien distingué, l'appela auprès de lui, pour l'aider dans ses opérations et dans ses dissections anatomiques. Bientôt Jean Hunter montra tant d'aptitude pour ces divers travaux, que son frère résolut de ne rien épargner, afin de l'instruire complètement dans toutes les parties de son art. Ses progrès furent rapides; il contribua aux découvertes que William Hunter fit sur le système des vaisseaux lymphatiques et sur ceux de l'utérus. Lui-même en fit d'importantes en névrologie, en angéiologie et en anatomie comparée: ainsi il suivit les ramifications du nerf olfactif sur les membranes du nez; il reconnut la route, jusqu'alors ignorée, de quelques-unes des branches de la cinquième paire de nerfs; il injecta les artères de l'utérus, dans l'état de gestation, et les suivit jusqu'à leur épanouissement dans le placenta. Hunter découvrit aussi chez les oiseaux l'appareil des vaisseaux lymphatiques. L'anatomie comparée devint pour lui une étude

favorite; il s'y livra avec passion, et conçut le projet d'en tirer des lumières générales sur les fonctions de la vie. C'est de cette époque qu'il commença cette collection anatomique devenue célèbre par la suite, et dont la beauté lui fit beaucoup d'honneur parmi les savants. Jean Hunter disséqua d'abord des animaux domestiques de nos climats, et ceux qui y vivent dans l'état sauvage; ensuite il dirigea ses recherches sur les espèces étrangères et rares qu'il se procurait à prix d'argent, ou que lui envoyaient, de toutes les parties du monde, les personnes qui connaissaient son goût pour ces sortes de recherches. Il réunit chez lui une ménagerie d'animaux féroces qu'il essayait d'aprivoiser, et dont il étudiait l'instinct et les mœurs. Jean Hunter avait trente-trois ans, et jouissait déjà d'une grande réputation, lorsque, pendant la guerre de sept ans, il prit du service aux armées de sa nation en qualité de chirurgien-major: il s'embarqua sur l'escadre qui fut envoyée pour attaquer Belle-Ile, puis se rendit en Portugal et ensuite à la Jamaïque. Il eut occasion, par-là, d'observer les plaies d'armes à feu, et composa sur ce sujet un excellent traité, le meilleur qu'eût encore l'Angleterre. De retour à Londres en 1763, Jean Hunter se livra tout entier à l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie, et à l'exercice de cet art. Il parvint à une haute renommée comme professeur et comme praticien; et il obtint tous les honneurs et toutes les dignités auxquelles on peut aspirer dans sa profession. Il fut successivement élu membre de la société royale de Londres, de la société des chirurgiens de la même ville, chirurgien extraordinaire du roi, inspecteur-général des hôpitaux, chirurgien en chef de l'armée, vice-président du collége vétérinaire de Londres, etc. Toutes ces distinctions ne purent le distraire de ses études favorites: il consacrait les journées à l'enseignement et à la pratique; et tous les soirs, une maison qu'il avait fait bâtir près de la ville était destinée à ses expériences sur divers points de l'histoire naturelle et de la physiologie. Sa collection d'anatomie, commencée dès sa jeunesse, était, en 1787, assez riche pour attirer l'attention des gens du monde; et, deux fois par an, il en faisait une demonstration publique. « L'objet de cette collection, dit » M. Everard Home, était de mon» trer les gradations que suit la nature » depuis l'état de vie le plus simple, » jusqu'à l'être le plus parfait, l'hom» me. » Jean Hunter, indépendamment des services qu'il a rendus à la science, dans la culture de l'anatomie comparée, a contribué à l'avancement de son art par ses belles recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur les dents; il a heureusement expliqué plusieurs symptômes des maladies syphilitiques, quoiqu'il ait avancé quelques paradoxes sur ces affections; il a répandu d'utiles lumières sur l'ætiologie de l'hydrophobie; ses recherches ont eu particulièrement pour objet de déterminer les conditions du développement du virus rabifique. Ce savant prouve que la morsure du chien malade n'est pas toujours nécessaire pour propager l'infection, et qu'il suffit quelquefois pour cela que l'animal lèche une plaie. J. Hunter aperçoit une grande affinité entre le tétanos et la rage, et remarque que la course, qui est la suite de l'anxiété extraordinaire qu'éprouve l'animal infecté, contribue à diminuer l'intensité des accidents. Il fixe à dix-sept mois le plus long intervalle qui

puisse s'écouler entre la morsure et l'invasion de l'hydrophobie. J. Hunter a publié plusieurs faits curieux sur les hydatides, sur la rétroversion des intestins et sur d'autres points importants de l'anatomie pathologique. En physiologie, cet auteur croit avoir découvert que le sang jouit de la vitalité, à raison de la propriété qu'il a de se coaguler. Il soutient que l'élasticité des artères diminue en raison directe du rétrécissement de leur diamètre et de l'augmentation de leur force musculaire. En pathologie, il a laissé des idées vraiment médicales sur l'inflammation, sur la suppûration, sur la résorption, sur la cicatrice, sur la cause du développement des bourgeons charnus dans les plaies. Il est l'inventeur d'un procédé, qui porte son nom, pour l'opération de la fistule lacrymale : il consiste à perforer l'os *unguis*, avec un emporte-pièce. Tant d'utiles travaux placent J. Hunter au premier rang des anatomistes et des pathologistes de sa nation. Il mourut, presque subitement, d'une maladie dont la cause et le traitement sont encore peu connus, l'angine de poitrine. Il a laissé de nombreux Mémoires, imprimés dans les Transactions philosophiques et dans d'autres ouvrages périodiques, et qui ont, pour la plupart, été publiés séparément. Tous ses écrits sont remplis d'aperçus ingénieux, de considérations neuves; mais son style manque de correction et de clarté, défauts qui tiennent à l'insuffisance de ses études classiques. Ses principaux écrits sont : I. *Histoire naturelle des dents humaines et traité de leurs maladies*, etc., in-4°., 1771; 2 part., 1778. II. *Observations sur certaines parties de l'économie animale*, 1786, in-4°. III. *Traité sur les maladies vénériennes*, in-4°. 1786. La publication de cet ouvrage fit, dans le temps, le plus grand honneur à l'auteur, et le mit en faveur dans l'école française. IV. *Traités sur les maladies qui règnent entre les tropiques*, in 8°., 1790. V. *Observations sur les maladies de la Jamaïque*, 1791, in 8°. Ces deux ouvrages ont contribué à enrichir la médecine-pratique de faits utiles, jusqu'alors peu connus. VI. *Traité sur les plaies d'armes à feu*, in-4°., 1794. A la suite de cet ouvrage posthume, M. Evérard Home, beau-frère de J. Hunter, et qui devait à ce dernier son éducation médicale, a publié à son sujet une notice biographique très complète. L'on peut y recourir pour de plus amples éclaircissements, et pour prendre connaissance de la description des objets généraux dont se composait la riche collection anatomique dont il a déjà été parlé. On trouve une analyse bien faite de cette notice dans la Bibliothèque britannique de 1796 (n°. 16, litt. tom. II). La Vie de J. Hunter a encore été écrite en anglais par Jessé Foot, 1794, in-8°. de 287 pag., et par Jos. Adams, 1817, in-8°. Suivant le vœu de J. Hunter, le gouvernement anglais fit l'acquisition de son muséum pour 1500 livres sterling, et le donna au collége des chirurgiens de Londres, à la condition de le rendre public, et d'en expliquer le contenu dans un certain nombre de leçons annuelles. C'est en 1810 que l'on a commencé ces leçons. F—n.

HUNTER (Henri), écrivain écossais, né en 1738, ou, suivant d'autres, en 1741, à Culross dans le Perthshire, fut d'abord l'un des ministres de South-Leith, et ensuite, pendant trente-un ans, pasteur de la congrégation presbytérienne de London-Wall. Il joignait à beaucoup de

savoir et de talent comme prédicateur et comme homme de lettres, un esprit agréable, fait pour briller dans la meilleure société. Il mourut à Bristol le 27 octobre 1802. On cite parmi ses ouvrages, qui sont tous écrits avec goût, et d'un style facile et naturel : I. *Biographie sacrée*, ou suite de Discours sur les vies des patriarches, in-8°., 1786, 3 vol., suivis de trois autres en 1792 : c'est un livre qui jouit d'une grande réputation en Angleterre, et qui a eu différentes éditions. II. Un volume de *Sermons* estimés. III. La traduction en anglais des *Etudes de la nature*; traduction très bien faite, et qui lui mérita, dit-on, les remercîments de l'auteur, Bern. de Saint-Pierre. IV. La traduction des *Voyages de Sonnini en Egypte*. V. Celle de la *Physiognomonie de Lavater*, avec des gravures superbes, et imprimée avec beaucoup de luxe. C'est un des plus beaux ouvrages typographiques qui aient encore paru. Chaque exemplaire se vend quarante guinées. Hunter ne commença cette traduction qu'après être allé visiter Lavater lui-même dans son pays natal. VI. La traduction du 6e. volume des *Sermons de Saurin*. VII. La traduction de la *Vie de l'impératrice Catherine II*, par Castera. VIII. La traduction des *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne*, 1795, 2 vol. in-8°. L.

HUNTER (Alexandre ou André), médecin anglais, né en 1733 à Edimbourg, étudia son art successivement à Edimbourg, à Londres, à Lyon sous Lecat, et à Paris sous Petit, et l'exerça à Gainsborough, à Beverley, et enfin à York, avec beaucoup de réputation. Il y concourut, en 1770, à l'établissement d'une société d'agriculture, dont il publia les travaux sous le titre d'*Essais géorgiques*, en 6 vol. in-8°., 1803-08. Il s'occupa beaucoup des maladies de l'esprit, fit le plan de l'asile pour les aliénés à York, dont il devint médecin, et publia des *Essais sur des cas de démence*. On lui doit aussi une édition de la *Sylva* d'Evelyn. (*Voy.* Evelyn, tom. XIII, pag. 556), et plusieurs autres écrits utiles. Il fut membre des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg, et membre honoraire du bureau d'agriculture. Il est mort à York, le 17 mai 1809, à quatre-vingts ans. L.

HUNTER (Mistriss Rachel), Anglaise, veuve d'un négociant de Lisbonne, a donné plusieurs ouvrages qui se recommandent par une excellente morale : elle est morte à Norwich en 1813. Elle a publié : I. *Letitia*, ou *le Château sans spectre*, 4 vol. in-12, 1801. II. *Histoire de la famille Grubthorpe*, 3 vol. in-12, 1802. III. *Lettres de mistriss Palmerstone à sa fille*, 3 vol. in-12, 1803. IV. *Le Legs inattendu*, 2 vol. in-12, 1804. V. *Poésies*, in-8°., 1802. VI. *Les Amusements des génies*, in-4°., 1805. VII. *Lady Maclairn, la Victime de la scélératesse*, 4 vol. in-12, 1806. VIII. *Annales d'une famille*, ou *la Sagesse mondaine*, 3 vol. in-12, 1807. IX. *La Maîtresse d'école*, conte moral, 2 vol., 1810. L.

HUNTER (William), chirurgien et orientaliste écossais, né à Montrose, obtint une bourse de 4 liv. sterl. par an en 1773-4 au collége Maréchal d'Aberdeen, où il prit ses degrés de médecin en avril 1777. Il suivait en même temps un cours de chirurgie sous un professeur qui était tout-à-la-fois médecin, chirurgien et apothicaire; et, après avoir étudié sous lui pendant quatre ans, il obtint un emploi à bord d'un vaisseau de l'Inde. Il quitta

en 1781 cette place, pour entrer au service de la Compagnie des Indes dans le Bengale ; c'est là qu'un vaste champ s'ouvrit à son génie et à son instruction. Il sut y recueillir, à force de travail, une riche moisson de connaissances. Quoique honorable, son emploi n'était rien moins que lucratif. Pour améliorer son sort, il se rendit à Java. Jusqu'à cette époque, la fortune n'avait point répandu sur lui ses bienfaits; et le peu qu'il avait pu acquérir par ses travaux, avait à peine suffi aux dépenses occasionnées par l'éducation de sa nombreuse famille. Après un séjour de trente-huit ans dans l'Inde, il espérait pouvoir venir passer un été à Aberdeen avec quelques-uns de ses camarades d'étude. Il se préparait à ce voyage lorsqu'une fièvre le saisit, et mit fin à son existence en 1815. Après être resté attaché pendant quelque temps à l'établissement médical de la Compagnie des Indes orientales dans le Bengale, et avoir rempli les fonctions d'inspecteur-général des hôpitaux de l'île de Java, il devint secrétaire de la Société asiatique de 1794 à 1808, et fut professeur et examinateur au collége de Calcutta, de 1784 à 1794. Chirurgien du major Palmer, il accompagna cet officier dans son ambassade auprès de Daoulet-Raï Scindyah. Il était associé étranger de la Société médicale de Londres, et membre honoraire de la Société des sciences de Paris. Il s'était livré avec une ardeur singulière à l'étude des différents idiomes de l'Inde. Les circonstances favorisèrent ses goûts pour cette branche de la littérature; et peu de savants ont su faire de leurs connaissances un usage plus distingué et plus brillant. Les Mémoires de la Société asiatique et divers autres ouvrages périodiques sont remplis des morceaux originaux de littérature indienne qu'il composa, et de communications qu'il y inséra. Nous nous bornerons à citer le résultat des travaux astronomiques de Jayasinha, sous le titre de *Zydje-Mohammed-Châhy*, ouvrage qu'il défendit avec une rare habileté dans le N°. 120 du *Monthly Magazine*, contre les remarques captieuses et frivoles d'Anquetil Duperron. Outre ses Mémoires trop nombreux pour en donner ici la liste, M. Hunter publia séparément une description abrégée du Pégou (*A concise account of the Pegu*), avec un appendice renfermant la description des cavernes d'Elephanta, d'Ambola et de Canara, et des observations sur la variété qu'on remarque dans les toisons des moutons des climats chauds, Calcutta, 1784, in-8°.; réimprimé à Londres en 1789, petit in-12, traduit avec des notes par l'auteur de cet article, sous le titre de *Description du Pégu et de l'île de Ceylan*, Paris, 1793, in-8°. Nous avons aussi sous les yeux un autre ouvrage fort intéressant de M. Hunter, lequel forme un gros volume in-fol., publié en 1804 en anglais. C'est un traité aprofondi sur la nouvelle maladie qui a fait un ravage affreux parmi les Lascars qui servaient sur les vaisseaux du gouvernement et sur ceux de la Compagnie pendant la dernière guerre, au défaut de matelots européens. Cette maladie paraîtrait, dans son origine et ses symptômes, avoir une analogie frappante avec le scorbut des marins européens : elle se déclare sur la superficie du corps, lorsque le Lascar n'a aucun moyen de se soustraire à la mauvaise nourriture à bord des vaisseaux ; ce qui produit souvent des mortalités qui enlèvent les trois quarts des équipages. Le docteur

Hunter, comme chirurgien de la marine depuis 1794 jusqu'à 1798, a souvent été à portée de faire des remarques sur cette maladie, et d'établir un certain régime dont le résultat eut un succès complet contre les ravages de ce fléau destructeur. Il a été depuis publié en France un ouvrage sur le même sujet. Le docteur Hunter avait des connaissances profondes en arabe, en persan, en samscrit et en hindoustâny; et pendant onze ans qu'il occupa la place d'examinateur des élèves du collége de Fort-William, il eut des occasions multipliées de déployer un rare talent dans les distributions des prix faites solennellement chaque année. On lui doit aussi un excellent Dictionnaire hindoustâny-anglais, Calcutta, 1808, 2 vol. gr. in-4°., d'après les matériaux recueillis par M. Taylor. Cet ouvrage, rempli de citations hindoustânyes et persanes, peut être d'une très grande utilité pour la connaissance de cette dernière langue: on y trouve même des documents très instructifs sur les lettres devâ-nagâry et sur le samskrit; car l'auteur a eu grand soin d'indiquer en caractères originaux les mots de cette dernière langue qui se retrouvent dans l'hindoustâny. Ce même Dictionnaire a été à-la-fois abrégé et augmenté par M. Shakespeare, qui a supprimé les détails relatifs aux lettres arabes et devânagâry, ainsi que les exemples, et a ajouté plusieurs milliers de mots tirés principalement du samskrit, Londres, 1817, 1 vol. in-4°. L—s.

HUNTHERUS ou HONTHERUS, (Jacob), né en Suède à la fin du XVI. ou au commencement du XVII. siècle, quitta, jeune, sa patrie, passa en Hollande, et de là en Angleterre. On croit qu'il se fit catholique dans ce pays. Il se rendit, en 1623, à Paris, ou il se lia d'abord avec Grotius, et ensuite avec l'ambassadeur d'Autriche en France, qu'il accompagna à Vienne. Après avoir recherché en vain plusieurs places, il obtint enfin celle de secrétaire-impérial à Ratisbonne. Mais lorsque les Suédois eurent paru en Allemagne comme ennemis de la maison d'Autriche, on fit entendre à l'empereur qu'il n'était pas convenable de confier à un Suédois les affaires de l'empire, et Huntherus perdit sa place. On ignore quelles furent ensuite ses destinées. Il est surtout connu par ses Lettres latines, imprimées à Vienne, sous ce titre : *Jacobi Hunteri Miscellaneæ, ornatâ sententiarum concinnitate vestitæ, sermonis elegantiâ gravidæ. in quibus res tragicæ penè comicè; tristes remissè, severæ hilarè, forenses scenicâ propè venustate tractantur : qui manus attulerit steriles intrò ad illas, gravidas foras exportabit : lege, vide, ride. Viennæ Austr., ex offic. typogr. Mich. Rictii, an.* 1631. Ces lettres, pleines de sel et d'anecdotes piquantes, sont adressées à Banier, Horn, Meric Casaubon, Prustenberg, et à plusieurs autres personnages illustres de Suède, d'Allemagne et de France. C—AU.

HUNTINGTON (Robert), savant théologien orientaliste anglais, naquit, en février 1636, à Deorhyrst dans le comté de Glocester, où son père était ministre du St.-Evangile. Il commença ses études à Bristol, et alla les achever à Oxford dans le collège de Merton. En même temps que Huntington faisait ses humanités, il acquérait la connaissance des langues orientales sous le célèbre Pockocke. Le retour de Trampton en Angleterre laissant vacante la place de chapelain de la factorerie anglaise d'Alep, il fut choisi, d'une commune voix, pour le remplacer, et arriva en Syrie en 1670.

Huntington ne revint en Angleterre qu'en 1682. Il avait visité la Palestine, la capitale de l'Égypte et l'île de Cypre. L'année suivante, il prit le degré de docteur en lettres et en théologie, et devint régent du collége de la Trinité près de Dublin : mais il abdiqua bientôt cet emploi, qu'il n'avait accepté qu'à regret. En 1692, ayant été choisi ministre de Holienburg, près de Hartford, il s'y établit et s'y maria. En 1701, il fut élevé au siége épiscopal de Raphoe en Irlande, et ne jouit que quelques jours de cette nouvelle dignité : la mort le frappa le 2 septembre de la même année, douze jours après sa consécration. Huntington, quoiqu'il n'ait rien publié, n'en a pas moins rendu de grands services à la littérature orientale. Pendant les onze années qu'il séjourna en Syrie, il rassembla une nombreuse collection de manuscrits coptes, syriaques, grecs et arabes, et de médailles : il était en correspondance avec les plus savants hommes de son temps, tels que Ludolf, N. Marsh, J. Fell, Pockoke, Ed. Bernard, Th. Hyde, Th. Marshall, etc.; il dirigeait ses recherches d'après leurs conseils, et employait à leur succès les missionnaires les plus instruits du Levant : c'est ainsi qu'il parvint à enrichir l'Europe de manuscrits et de renseignements précieux touchant diverses sectes religieuses de l'Orient. Pendant son voyage à Jérusalem, ayant visité les Samaritains de Naplouse, il les mit en correspondance avec Th. Marshall (1). Voici les seuls opuscules, de ce savant, qui aient été publiés : I. *Account of the porphyry pillars in Egypt*, inséré dans les *Trans. philos.*, n°. 61. II. Plusieurs des observations, recueillies pendant ses voyages, se lisent dans la *Collect. of curious travels*, de J. Ray. III. *R. Huntingtoni vita et epistolæ*, Londres, 1704. A la suite de ces lettres, on trouve la Vie d'Ed. Bernard, et son *Synopsis veter. mathematicorum*. L'éditeur est Th. Smith. Les manuscrits d'Huntington appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque Bodléienne. J—N.

(1) Voyez sur cette correspondance, le Mémoire de M. Silvestre de Sacy *sur l'état actuel des Samaritains* (*Annales des voyages*, tom. XIX.)

HUNYADI (FRANÇOIS), médecin et poète, né, en Transsylvanie, dans le XVIe. siècle, fit ses études en Hollande et à Padoue. Après son retour, il devint médecin du roi de Pologne, Etienne Bathori. Ce prince étant mort, Hunyadi se rendit à la cour de Sigismond Bathori en Transsylvanie. Il cultiva la poésie latine avec beaucoup de succès ; on a de lui : I. *Epigrammaton in opus Hier. Mercurialis de morbis puerorum*, Ven., 1588. II. *Votivum in ejusdem opus de venenis*, ibid., 1588. III. *Versus lugubres posthumis Stephani regis honoribus nuncupati*, Cracovie, 1588, in-4°. C—AU.

HUPPAZOLI (FRANÇOIS), l'un des centenaires les plus remarquables des temps modernes, naquit à Casal, le 15 mars 1587, de parents aisés. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Rome, et, pour obéir à son père, prit l'habit ecclésiastique, mais sans engager sa liberté. Son inclination le portait à voyager ; et il profita d'une circonstance favorable pour visiter la Grèce et les Echelles du Levant. S'étant arrêté à Scio, il s'y maria en 1625 : quelques spéculations commerciales lui ayant réussi, il se trouva bientôt maître d'une fortune médiocre, mais qui lui parut suffisante. Il vécut dès-lors exempt de toute espèce de soins et d'inquiétude ; et l'on ne peut douter que cet état de calme n'ait beaucoup contribué à maintenir sa santé. Sa con-

duite était très régulière; il remplissait, avec exactitude, ses devoirs religieux, soulageait les pauvres, entretenait la paix dans sa famille, et aidait de sa bourse, ou de ses conseils, tous ceux qui s'adressaient à lui. Il avait adopté un régime sévère, dont il ne s'écarta jamais sous aucun prétexte; il ne faisait usage d'aucune liqueur fermentée, mangeait peu, et seulement du gibier rôti ou des fruits, se couchait à l'entrée de la nuit, et se levait de très grand matin. Il entendait la messe, faisait une promenade de plusieurs heures, se renfermait ensuite pour écrire sa correspondance, et donnait le reste du jour à la société que réunissaient, autour de lui, ses talents et l'amabilité de son caractère. Il avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il fut pourvu du consulat de Venise à Smyrne (1669); et il déploya, dans cette place, beaucoup de prudence et d'activité. La guerre interrompit ses fonctions; mais il revint à Smyrne, en 1699, à l'âge de cent-douze ans, et reprit l'exercice de sa charge. Il faisait encore, à cette époque, sa promenade du matin; et il lui arrivait souvent de la prolonger à jeun pendant trois et quatre heures, au travers des rochers et des montagnes. Il tomba malade, pour la première fois, en 1701, d'une fièvre, dont il guérit au bout de quinze jours; mais il était resté sourd, et cette infirmité cessa au bout de trois mois. Quelque temps auparavant, il avait perdu ses dents, et il était réduit à ne vivre que de bouillie: mais ses gencives se durcirent au point qu'il cassait facilement les os de poulets et de poulardes dont il fit sa dernière nourriture. Il fut attaqué de la gravelle dans le courant de l'hiver qui suivit sa maladie; et un rhume l'emporta, le 27 janvier 1702, dans sa 115e. année. Huppazoli était d'un tempérament ferme et d'un caractère doux et modéré: il n'eut jamais d'autre passion que celle des femmes; mais il la porta jusqu'à l'excès. Il avait été marié cinq fois: il épousa sa dernière femme à quatre-vingt-dix-huit ans, et il en eut encore quatre enfants. Les quatre premières lui en avaient donné vingt; et on lui en connaissait vingt-cinq illégitimes. Il n'éprouva aucune des incommodités, partage ordinaire de la vieillesse: il eut, jusqu'au dernier moment, le libre usage de ses facultés physiques, et une mémoire excellente. On dit, qu'à l'âge de cent ans, ses cheveux, de blancs qu'ils étaient, redevinrent noirs, ainsi que sa barbe et ses sourcils, et, qu'à cent-douze ans, il lui perça deux grosses dents. Il laissa, en manuscrit, le *Journal* des événements les plus importants de son temps, 22 vol. in-fol. On peut consulter, sur Huppazoli, une lettre écrite de Smyrne, et insérée dans le *Mercure* d'août 1702. W—s.

HUQUIER (JACQUES-GABRIEL), dessinateur, graveur et marchand d'estampes à Paris, naquit à Orléans, en 1695. On a de lui un grand nombre de gravures à l'eau-forte, d'après Boucher, Watteau, Gillot, et autres maîtres français; mais ce qui le distinguait surtout, c'étaient ses profondes connaissances dans les arts, et l'usage qu'il en faisait. Huquier avait une nombreuse collection de dessins et d'estampes; et certains jours de la semaine, ses portefeuilles étaient ouverts à tous les artistes et amateurs qui se présentaient. Les jeunes artistes, surtout, étaient l'objet de sa prédilection; et il leur prodiguait ses conseils avec un zèle peu commun. Huquier mourut en 1772. — Son fils, Gabriel HUQUIER, qui est mort en Angleterre, a aussi gravé beaucoup de sujets dans le même genre que son père. P—E.

HURAULT. *Voy.* CHIVERNY.

HURD (RICHARD), évêque anglais, né, en 1720, à Congrève dans le comté de Stafford, occupait une petite cure dans le comté de Leicester, lorsque le célèbre évêque Warburton, qui eut occasion d'apprécier son mérite, résolut de le tirer de l'obscurité où son goût l'aurait probablement retenu toute sa vie, et lui procura l'archidiaconat de Gloucester, ainsi que la place de prédicateur de la chapelle de Lincoln's-inn, que lui même venait de résigner. Hurd s'était fait connaître avantageusement par la publication (en 1749) d'un *Commentaire* sur l'art poétique d'Horace, reproduit en 1757, avec deux Dissertations sur le drame poétique, et une lettre à Mason sur les indices d'imitation. Cet ouvrage, dont il a paru depuis, en 1765, une quatrième édition, en 3 vol. in-8°., et une cinquième, en 1776, est regardé comme un des meilleurs morceaux de critique qui existent. En 1751, il avait publié un *Commentaire* sur l'épître à Auguste (la 1re. du 2e. livre), réimprimé en 1757, avec le commentaire précédent. Ses *Lettres sur la chevalerie et les romans*, qui furent mises au jour pour la seconde fois, en 1765, avec ses *Dialogues moraux et politiques*, et surtout douze discours qu'il prononça dans la chapelle de Lincoln's-inn, pour la leçon fondée par Warburton sur l'éclaircissement des prophéties, ajoutèrent beaucoup à sa réputation, et lui procurèrent d'illustres et utiles protecteurs. Il fut nommé précepteur du prince de Galles et du duc d'York : en 1775, le roi lui donna l'évêché de Lichfield et Coventry, et, en 1781, la place de secrétaire du cabinet (*clerk of the closet*). Il fut transféré, la même année, au siége épiscopal de Worcester, et eut, en 1783, l'honneur d'être nommé à l'archevêché d'York, et à la primatie de toute l'Angleterre, qu'il refusa. Ses douze Discours pour l'éclaircissement des prophéties, ne furent imprimés qu'en 1772, sous le titre d'*Introduction à l'étude des prophéties*. En 1769, il publia, en 2 vol. in-8°., les *Œuvres choisies de Cowley*, avec une préface et des notes; et en 1776, un volume de ses Sermons, qui fut suivi de deux autres volumes en 1781. Son ouvrage le plus considérable est une édition de Warburton, 1788, 7 vol. in-4°., à laquelle, en 1795, il ajouta un Supplément contenant la Vie de l'auteur : mais c'est plutôt une apologie de ce théologien célèbre, dont il ne parlait jamais qu'avec enthousiasme. Dans sa jeunesse, il avait fait paraître un pamphlet intitulé, *Essai sur la délicatesse de l'amitié*, où il s'était proposé de venger son protecteur contre une attaque du docteur Jortin. Cette tentative avait ameuté contre lui tous les ennemis de Warburton, qui le poursuivirent avec acharnement jusque dans ses dernières années. Hurd était cependant un homme d'un caractère doux et modéré, quoique David Hume, dont il avait attaqué l'*Essai sur l'histoire naturelle de la religion*, en laissant paraître sous son nom la réfutation de cet ouvrage par Warburton (*V.* HUME, pag. 51), lui ait reproché toute la pétulance intolérante, l'arrogance et la scurrilité de l'école warburtonienne. Le zèle de l'amitié, seul, aurait pu l'entraîner au-delà de sa modération naturelle. Ses ouvrages prouvent autant de savoir que de logique et de sagacité; son style se distingue par l'élégance et la pureté. Il mourut à Hartlebury, le 6 juin 1808, âgé de quatre-vingt neuf ans. On a imprimé un volume in-4°. des Lettres que lui

avait adressées Warburton, et dont il a été fait, en 1809, une édition in-8°. Grand admirateur du style d'Addisson, il avait préparé une édition de ses ouvrages, avec des notes philologiques, et qui a été imprimée en 6 vol. in-8°., Londres, 1815. Il avait paru, en 1810, une réimpression de son édition de Warburton, et, pour la première fois, une édition du recueil de ses propres écrits, en 8 vol. in-8°. L.

HURET (Grégoire), dessinateur et graveur, né à Lyon en 1610, a beaucoup gravé d'après ses propres dessins : néanmoins ses estampes sentent la couleur; ses effets sont piquants; sa manière est large; ses têtes ont de l'expression ; ses conceptions sont neuves et ingénieuses ; ses draperies sont bien jetées, ses accessoires riches; sa gravure est moëlleuse et facile : cependant il y manque un je ne sais quoi qui l'a empêché d'atteindre à une réputation méritée à certains égards. Huret a gravé plusieurs portraits, et différents sujets d'histoire, d'après Vouet, Champagne, Bourdon, et autres maîtres français. On a de lui en outre l'histoire de la *Passion* en trente pièces de sa composition. Cet artiste est mort à Paris en 1670. Il s'était aussi occupé d'architecture, et a donné sur cet art: I. *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*, Paris, 1665. II. *Réponse de Grégoire Huret au quatrième article du Journal dit des Savants*, 11 mars 1665. Les journalistes n'ayant pas répliqué, Huret revint à la charge, et publia *Cinq avis donnés par* G. Huret, *aux auteurs du* Journal *dit* des Savants, *en considération de ce qu'ils sont demeurés sans réplique à sa réponse*, in-4°. P—e.

HURTADO de MENDOZE. *V.* Mendoze.

HURTAUT (P.-T.-N.), maître de pension, ancien maître ès-arts, et professeur à l'École-Militaire, était natif de Paris. Ce littérateur s'est distingué par quelques productions de différents genres. Ce sont : I. *Essais de médecine sur le flux menstruel, et Traité des maladies de la tête*, traduits du latin de Robert Enett, 1759, 1767, in-12. II. *Coup-d'œil anglais sur les cérémonies du mariage*, traduit de l'anglais, Genève, 1750, in-12 ; satire piquante de l'état conjugal et des cérémonies religieuses qui le consacrent. III. *Manuale rhetorices*, 1757, in-12. IV. *Le pacte du destin, de l'amour, de l'hymen et de la fidélité*, poème sur le mariage du Dauphin, 1770, in-8°. V. *Bibliographie parisienne*, année 1770 (en société avec d'Hermilly), Paris, 1774, 6 vol. in-8°. VI. *Dictionnaire des mots homonymes de la langue française*, 1775, in-12, très bon ouvrage que n'a point fait oublier celui de Philippon-de-la-Madelaine. VII. *L'art de péter, essai théori-physique et méthodique*, en Westphalie, chez Florent Q, rue Pet-en-Gueule, au soufflet, (Paris,) 1775, in-12, fig., en prose mêlée de vers. VIII. *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, (en société avec Magny), Paris, 1779, 4 vol. in-8°., avec cartes et planches. On y trouve une biographie assez étendue des auteurs nés à Paris. IX. *Ichnographie historique et généalogique des souverains de l'Europe* (en société avec d'Hermilly), 1787. Z.

HUSS (Jean), fameux hérésiarque du commencement du xve. siècle, ainsi appelé du lieu de sa naissance en Bohème, Huss (ou Hussenetz), mot qui signifie *oie*, et qui a fourni de fréquentes allusions aux auteurs protestants. Il était d'une si basse extrac-

tion, que son véritable nom de famille nous est absolument inconnu. Un jeune homme alors, quoique pauvre, trouvait facilement un protecteur et les moyens d'étudier, pourvu qu'il annonçât d'heureuses dispositions. On croit que le seigneur du bourg où Jean Huss naquit, lui procura ces moyens et contribua beaucoup à son avancement dans le monde. L'histoire garde le plus profond silence sur les premières années de la vie de cet homme auquel le fanatisme et la manie des innovations acquirent depuis une renommée bien supérieure à son mérite. Il fut nommé bachelier et maître-ès-arts en 1393, recteur de l'université de Prague en 1409, puis confesseur de Sophie de Bavière, reine de Bohème; ce qui le mit en relation avec les seigneurs les plus distingués du royaume. Quelques jeunes Bohémiens, élèves de l'université d'Oxford, ayant rapporté dans leur pays, l'an 1404, la pernicieuse doctrine de Jean Wiclef, Jean Huss, qui s'était aussitôt infecté du nouveau poison, sema les erreurs de ce docteur anglais, en ajouta de nouvelles dans ses propres écrits, et osa prêcher en tous lieux, plus spécialement encore dans la chapelle de Bethléem, à Prague, « que le pape » était simoniaque, hérétique, qu'il » n'avait point d'ordres dans l'église » de Dieu, mais dans la *société des » démons.* » Plus tard il ne craignit point de lire publiquement en chaire une lettre que deux étudiants lui écrivaient d'Angleterre, et de recommander scandaleusement à ses auditeurs les œuvres de Jean Wiclef, son modèle et l'objet de son admiration; de ce Jean Wiclef contre lequel l'église et le gouvernement anglais s'étaient réunis de concert pour en combattre et dissiper les disciples, connus sous la dénomination de *lollards.* Une teinte de philosophie ancienne, répandue dans l'hérésie nouvelle, la rendait plus dangereuse, puisqu'on y soutenait que *toute créature est Dieu*, et qu'on y professait le système de l'*ame universelle.* De fausses idées de liberté, de fraternité, d'égalité, se mêlèrent aux idées de réforme religieuse et s'accréditèrent rapidement parmi les gens du peuple, parce qu'elles favorisaient la haine contre les nobles et contre les riches. Jamais, non jamais l'*inquisition* ne fut aussi intolérante que le devint au bout de quelques années le *hussitisme.* « Il faut, disaient les hussites, » extirper avec le feu et le glaive, » toute débauche, tout luxe dans les » vêtements, la paresse elle-même, » dussent les coupables s'envelopper » des voiles du mystère. » (*Histoire des Suisses* de Jean Muller, tom. VII, pag. 248.) Il est douteux que Voltaire ait eu connaissance des maximes anarchiques de ces turbulents sectaires; et ce doute peut seul faire excuser le tendre intérêt que leur témoigne cet historien philosophe. On s'étonnerait bien d'entendre un homme s'écrier de nos jours que « les universités et les » colléges, avec les degrés qu'on y » prend, ont été introduits par une » vanité païenne, et ne servent pas » plus à l'église que le diable; » on le regarderait comme un ignorant, un insensé; et les philosophes qui se déclarent les défenseurs de Jean Huss, sans doute, faute de savoir apprécier ses principes, n'hésiteraient pas non plus à le qualifier de ces deux épithètes. Telles étaient cependant les pitoyables déclamations auxquelles s'abandonnait journellement ce novateur. Ses projets de réforme ne se bornaient pas, comme se l'imagine le vulgaire, à la communion sous les deux espèces. Le concile de

Constance se montra fort indulgent sur cet article, qui ne touchait nullement au dogme; mais ce premier point de dispute masquait d'autres sources d'erreurs, subversives de la foi, et que l'hérésiarque ne prit pas la peine de tenir long-temps cachées. Les hommes pieux ne purent entendre, de sang-froid, débiter par Jean Huss ce raisonnement bizarre « qu'il ne faut croire ni à la Vierge, ni aux saints, ni à l'Eglise, ni au pape, parce qu'il ne faut croire qu'en Dieu, et que la Ste. Vierge, les autres saints et le pape ne sont pas Dieu. » C'est avec ces méchants sophismes, dignes de la barbarie du siècle, que ce singulier logicien attaquait les vérités fondamentales du christianisme. En lisant les fragments de l'ouvrage intitulé *De l'église*, composé par le recteur de l'université de Prague, on est surpris de la hardiesse, de la grossièreté, du cynisme et de la dureté de ses expressions contre le clergé, envers lequel cet homme ne garda absolument aucune mesure, aucune bienséance. Nous ne parlerons point du mérite de cet ouvrage polémique, où l'auteur *prend l'épée de l'esprit et le casque du salut* pour combatre ses antagonistes: la barbarie des termes ne peut se comparer qu'à la bizarrerie de l'esprit qui les suggéra. Les circonstances aidaient au rôle qu'il jouait impunément: il n'y avait plus de centre d'unité dans l'Europe, partagée d'obédience entre plusieurs papes: les bénédictions et les anathèmes fondaient tour-à-tour sur les diverses monarchies. Il réussit parfaitement dans le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire d'enflammer le ressentiment de la multitude contre les ecclésiastiques, de déchaîner toutes les passions contre eux, et de les faire massacrer. On ne peignit jamais des couleurs les plus odieuses, les plus mensongères, une classe quelconque de la société, sans dévouer cette classe à l'aveugle fureur de la multitude. Du vivant même de Jean Huss, ses écrits mirent la Bohème en combustion, et armèrent le peuple de Prague contre les magistrats. Content d'exciter les esprits, le novateur conserva les apparences de la modération, au milieu des troubles que son hérésie occasionnait, et n'imita point la fougue de Jérôme de Prague, son disciple, qui un jour saisit par les cheveux un de ses adversaires, et le jeta dans la Muldau. A force d'intrigues, et pour s'attacher le cœur de ses compatriotes, Jean Huss parvint à exclure les Allemands de l'université de Prague: mais aussi cette injustice augmenta la foule de ses ennemis, et la nation allemande ne lui pardonna pas l'affront qu'elle avait essuyé. Wenceslas, roi de Bohème, eut aisément coupé le mal dans ses racines; il eût épargné bien des larmes à l'humanité, s'il avait voulu interposer sa puissance: mais ce monarque indolent, débauché, livré tout entier à ses honteux plaisirs, s'inquiétait fort peu du bonheur de ses sujets, et des malheurs qu'allaient enfanter les extravagantes visions du prédicateur de Bethléem. Enfin Etienne Paletz, professeur de théologie, et Michel de Causis, justement effrayés des progrès de l'hérésie, déférèrent Jean Huss au Saint-Siége. Le pape Alexandre V, en l'excommuniant, l'interdit de toutes fonctions ecclésiastiques. Le recteur en appela au premier concile, qui devait bientôt se tenir à Constance. Il partit de Prague le 11 octobre 1414, avant d'avoir reçu ce trop fameux sauf-conduit, sujet d'un problème dont la solution embarrassera toujours les plus habiles critiques. Lui-même, écrivant à un de ses amis, dit en termes positifs, *venimus sine*

salvo conductu (nous sommes venus sans être munis d'un sauf-conduit.) (*Op. Hus.*, t. 1, ep. v.) Les historiens veulent qu'on ajoute après le mot *conductu*, celui de *papæ*, parce qu'ici il n'est question que du pape; étrange subterfuge dont l'esprit de parti peut s'accommoder, mais que la raison et le bon sens désavouent, puisqu'il s'agissait non du pontife romain, Jean XXIII, qui s'était lui-même soumis à la juridiction du concile, mais bien de l'empereur Sigismond, chargé d'exercer la haute police dans cette auguste assemblée. Jean Huss n'eut ce sauf-conduit que quinze jours après son emprisonnement, vérité attestée par tous les historiens des deux communions. On ignore également la teneur de cet acte de sûreté personnelle : vraisemblablement cette teneur ne différait point de celle que l'on inséra dans le sauf-conduit accordé à Jérôme de Prague, son disciple. Or, dans celui-ci, il est dit formellement « sauf néanmoins la justice, et autant qu'il dépend du concile, et que l'exige la foi orthodoxe (1); » ce qui donnait réellement prise au concile sur la personne de l'hérésiarque. Pourquoi le disciple eût-il été plus rigoureusement traité que le maître? N'est-il pas naturel de penser que de pareilles restrictions se trouvaient énoncées dans le sauf-conduit de Jean Huss? Quoi qu'il en soit de ces fortes présomptions, la conduite de cet homme, depuis le moment qu'il eut quitté les murs de Prague, ne saurait être justifiée, même parmi ses admirateurs, s'ils ont quelque idée de ce qu'ils nomment les préjugés religieux. Jean Huss, quoique frappé des foudres de l'Eglise, rebelle à l'autorité légitime, prêcha ses erreurs sur toute la route, les traduisit en langue vulgaire, afin de les propager au loin, afficha partout les funestes principes de sa doctrine, et s'attira des aventures désagréables; faits que les auteurs protestants ne cherchent point à contester, et qu'ils louent même dans leurs écrits. Etienne Paletz et Michel de Causis se rendirent de leur côté à Constance, et y arrivèrent presqu'en même temps que le recteur de l'université de Prague, lequel dominé par le fanatisme, par l'orgueil, n'épargna rien pour irriter contre lui non seulement les pères du concile, mais encore les envoyés de tous les rois et de tous les princes de l'Europe. Au mépris de tous les usages, de toutes les censures, de toutes les règles de la discipline ecclésiastique, se dégageant de son autorité privée des liens de l'excommunication, il osa célébrer la messe, établir des conférences secrètes, souffler le feu de la discorde, et saper les principaux dogmes du christianisme, dans une ville choisie pour les fortifier et pour épurer la foi. Un tel excès d'audace contraignit l'empereur Sigismond de le faire arrêter le 9 octobre 1415. Jean Huss, ayant essayé de s'évader du couvent où il était détenu, fut transféré à une lieue et demie de Constance, dans la forteresse de Grotleben, où, par un de ces jeux si ordinaires de la fortune, on renferma peu de temps après le pape Jean XXIII. Le chef des hussites n'abjura point d'abord ses erreurs, ainsi que l'avance sans preuve Moréri; il ne les abjura jamais. Cependant il en avait appelé volontairement au futur concile, et s'était, par cet appel, implicitement engagé à se soumettre aux décisions de l'église assemblée. Lui seul crut avoir plus de lumières que tous les docteurs, et mieux saisir, mieux interpréter l'Ecriture-Sainte. Il voulut acquérir une grande célé-

(1) *Histoire du concile de Constance*, par Jacques Lenfant, tom. I, liv. III, pag. 217 et s.

brité à quelque prix que ce fût; avec une semblable résolution, pouvait-on se flatter de le convaincre, de lui faire reconnaître ses erreurs et de le rendre fidèle à effectuer ponctuellement sa promesse? L'empereur Sigismond, les pères du concile, et principalement le vertueux cardinal de Brogni, épuisèrent tous les moyens de douceur, de persuasion, eurent recours à tous les ingénieux stratagèmes de la charité évangélique, pour fléchir ce cœur obstiné, pour lui dessiller les yeux sur les dangers auxquels l'exposait un entêtement sans exemple, et pour le soustraire au dernier supplice. (*Voyez* Brogni.) Jean Huss n'avait pas de plus mortel ennemi que son orgueil. Etienne Paletz et Michel de Causis, aussi bien que les juges désignés pour constater les caractères de ses écrits, ne s'appliquèrent eux-mêmes qu'à lui ménager des voies de réconciliation et de salut. Rien ne fut capable de l'ébranler dans ses vains systèmes de religion : il semblait insulter à la majesté de l'assemblée en répétant *sto ad determinationem concilii* (je m'en tiens à la décision du concile); tandis qu'il rejetait toutes les paroles de paix de ce même concile, et qu'il n'écoutait que la voix d'un amour-propre inconcevable. Ni dans son livre *De l'église*, ni dans ses réponses, Jean Huss ne parut conséquent, ne parut jouir de ses facultés intellectuelles. Se tenant opiniâtrement sur la négative, il eut le front d'en appeler à sa conscience, lorsqu'on lui opposait ses paroles et ses écrits, qui démentaient cette prétendue conscience; écrits vérifiés par vingt-deux docteurs, exempts de toute partialité. Ils s'efforcèrent de l'arracher à sa cruelle destinée par les interprétations les plus favorables, que Jean Huss persista à ne point admettre, ne voulant pas que le concile le convainquît d'erreur. L'univers entier eût échoué dans cette tentative; car l'opiniâtreté résiste à toutes les armes de la conviction. Le célèbre Gerson, chancelier de l'université de Paris, se déclara contre cet intraitable novateur, qui, se mettant sans façon au-dessus de tout le concile, refusa obstinément de souscrire à la condamnation des principes hétérodoxes de Jean Wiclef, dont il parlait comme d'un saint. Jean Huss se montra vivement blessé du coup que portait à son orgueil le jugement d'un homme de la réputation de Gerson; et l'on s'en aperçoit à la lecture d'une lettre qui commence ainsi : *Si Deus daret tempus scribendi contrà mendacia Parisiensis cancellarii*, etc. Un desir immodéré de se faire un nom perçait à travers une si incroyable obstination. Jusqu'au dernier moment, il travailla, par l'entremise de ses disciples, à gagner des prosélytes : jusqu'au dernier moment, il se retrancha derrière une vanité que le peu de mérite de cet hérésiarque ne rendait que plus ridicule. Sa latinité ne valait guère mieux que sa logique et ses moyens de défense. Les pères du concile, avant de prononcer leur fatale décision sur la doctrine erronée de Jean Huss, lui proposèrent un formulaire d'abjuration si équitable, qu'un homme plus éclairé, et d'un sens rassis, l'aurait accepté avec reconnaissance, puisque ce formulaire sauvait son amour-propre (et c'était l'essentiel pour un personnage de cette trempe), puisque lui-même en avait appelé au concile, et s'était conséquemment soumis aux délibérations de cette grande assemblée. Eh bien! ce formulaire, Jean Huss le rejeta; et rien au monde ne put amollir son ame. On imagina autant de moyens pour le sauver,

qu'il mit d'obstination pour se perdre. L'empereur Sigismond poussa la condescendance au point de joindre les plus tendres exhortations à celles des pères, et d'adresser ces pressantes remontrances à celui qui était son sujet : « Quel danger et quelle difficulté trouvez-vous à renoncer même aux articles qui, selon votre prétention, vous ont été faussement attribués ? Pour moi, je suis prêt à abjurer, à l'heure même, toutes sortes d'erreurs : s'ensuit-il de là que je les aie soutenues auparavant ? » L'empereur ne put rien gagner sur ce cœur inflexible. Plutôt que de plier, Jean Huss (nous nous servons de ses expressions) aurait mieux aimé « qu'on lui mît une meule d'âne au cou, et qu'on le jetât dans la mer. » Ce n'est ni Varillas, ni Maimbourg, mais des auteurs protestants qui nous servent de guides dans le récit très abrégé de ce tragique procès, qui révèle les faiblesses de l'esprit humain, et les maux incalculables du fanatisme joint à l'orgueil. C'est avec cet emportement que s'exprimait le précurseur de la réformation (car c'est ainsi qu'ils l'appellent), titre qui, selon nous, conviendrait davantage à Jean Wiclef, dont le recteur de l'université de Prague ne fit que suivre les errements. L'opinion la plus sensée que l'on puisse hasarder au sujet d'une cause de cette nature, c'est que l'obstination de Jean Huss approchait de la folie. Il aurait fallu le renfermer dans une maison de santé, plutôt que le condamner aux horreurs du supplice, en présence de tous les personnages que l'Europe avait de plus recommandables, soit pour le rang, soit pour les lumières. Parce qu'il était impossible de persuader Jean Huss, fallait-il donc le brûler solennellement ? Les pères du concile, il est vrai, aussi bien que l'empereur, craignaient le retour de l'hérésiarque en Bohême : mais ils se méprirent ; et loin de détruire l'hérésie avec Jean Huss, ils lui prêtèrent une force plus active. Ce novateur fut livré au bras séculier le 15 juillet 1415 ; et conduit au supplice au milieu d'un concours immense de gens de tous les pays, il monta, avec toute l'intrépidité du fanatisme, sur le bûcher, où, comme du théâtre de son triomphe, il entonna des cantiques au milieu des flammes qui dévorèrent son corps et ses écrits. Quelques protestants du XVIe. siècle, jouant sur le mot *Huss*, racontent gravement qu'avant d'expirer il avait prophétisé la venue de Luther, en s'écriant : « qu'on faisait mourir une *oie ;* mais que *cent ans* après sa mort, il renaîtrait de ses cendres un *cygne* qui soutiendrait la vérité qu'il avait défendue. » Au rapport d'Æneas Sylvius, les Hussites recueillirent la terre dans l'endroit où leur chef avait été brûlé, l'apportèrent à Prague, et la distribuèrent à leurs amis comme une terre sacrée. De ce fatal bûcher, sur lequel périt Jean Huss, jaillirent jusqu'en Bohême des étincelles qui allumèrent un si violent incendie, que le sang de plus de deux cent mille hommes ne suffit point pour l'éteindre. Ses prosélytes, à la nouvelle du supplice de leur maître, coururent de toutes parts aux armes, et, sous le commandement de Ziska, portèrent le carnage et l'épouvante dans l'Allemagne, pillant les églises, massacrant les religieuses, les moines et les prêtres. Aucune armée n'osa tenir la campagne contre ces sectaires, qui heureusement finirent par se diviser, et par former deux partis, les *modérés* et les *enthousiastes*. La noblesse de Bohême, que la cupidité, le desir de partager les riches dépouil-

les des ecclésiastiques, avait d'abord rangée sous les étendards du *hussitisme*, alarmée sur sa propre existence, tremblant d'être, à son tour, mise sous le niveau de l'égalité, implora le secours de Sigismond, qui, secondé par toute la confédération germanique, vainquit Procope, successeur de Ziska. Les Hussites, qui se sont tenus strictement attachés à la doctrine de leur maître, se nomment aujourd'hui *Frères de Bohème*. C'est vers l'époque de la mort de Jean Huss, que l'histoire commence à parler de ces troupes errantes, appelées vulgairement *Bohémiens*. Leurs excursions coïncident avec les premiers troubles arrivés en Bohème, d'où, suivant J. de Müller, ces vagabonds sortirent pour éviter les horreurs de la guerre civile. Jean Huss était d'une haute stature, avait un visage triste, un air sombre, rêveur, et un caractère très irascible. Vain, orgueilleux, entêté au-delà de toute imagination, il contracta de bonne heure ces malheureux vices sur les bancs de l'école. Sa fin tragique et ses erreurs, les événements terribles qui en furent le résultat, l'ont plus immortalisé que ses talents, assez médiocres, même pour son siècle. La collection de ses œuvres, publiées à Nuremberg, 1558, 2 vol. in-fol., avec une préface de Luther, a été réimprimée en 1715, sous le titre de *J. Huss et Hieron. Pragensis confessorum Christi historia et monumenta*. On n'y trouve pas néanmoins plusieurs opuscules de Jean Huss, imprimés soit séparément (à Deventer en 1491), soit dans la *Monarchia S. R. imperii* de Goldast. (Voyez *Commentatio de vitâ, fatis et scriptis Joh. Hussi*, par W. Seifrid; revue par Mylius, 1743, in-8°.) La Vie de J. Huss a aussi été écrite en allemand par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8°.; et par Tischer, Leipzig, 1804, in-8°. J—D—T.

HUSSEIN, pacha, favori du sultan Amurat IV, fut d'abord selictar-aga. Il paraît qu'Amurat avait une haute estime pour la bravoure et les talents militaires de cet homme extraordinaire; car il ne prenait, dit-on, aucune résolution importante à la guerre sans le consulter. Hussein est compté parmi les guerriers les plus distingués de l'empire ottoman. Il est remarquable, entre tous les autres, par des vertus moins communes que la valeur, telles qu'une égalité d'ame qui ne se démentit ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Il ne fut pas moins distingué par son éloquence, sa présence d'esprit, et la vivacité de ses réparties. Une faute fit encourir au favori la disgrâce de son maître; et il fut jeté dans une prison du château des Sept-Tours. Pendant trois jours, Amurat l'oublia : le prisonnier laissa croître sa barbe, et ne prit aucun soin de sa personne. Le sultan, qui l'aimait, se souvint enfin de lui, et lui ordonna de reparaître. Hussein accourut tel qu'il était dans sa prison : « T'es-tu fait derviche, lui dit » Amurat, pour te montrer en public » dans un tel état ? ou bien, es-tu de- » venu fou, et crois-tu avoir la tête » d'un autre homme sur tes épaules? » — Tant que j'ai été privé des » bonnes grâces de Ta Hautesse, » reprit Hussein, je n'ai pas voulu » penser à ma tête, ne sachant pas » si elle me resterait. » Ce musulman, d'une philosophie si gaie, devint Pacha, commandant de la Dalmatie ottomane : il occupait ce poste avec honneur sous Mahomet IV, lorsque le grand-visir, Méhémet Kiouperli, le sacrifiant à son ressentiment, le fit mettre à mort sous ses yeux, avec autant de perfidie que d'injustice. S—Y.

HUTCHESON (Francis), philosophe anglais, naquit en Irlande, en 1694. Il montra de bonne heure le desir d'acquérir des connaissances, desir secondé par l'éducation classique qu'il reçut, et par une très heureuse conception. Il acheva ses études dans l'université de Glascow, et fut destiné à la carrière ecclésiastique : il était près d'être installé comme pasteur d'une congrégation de *dissenters*, lorsque les sollicitations de quelques personnes le déterminèrent de préférence à ouvrir une école à Dublin. Ses succès dans l'enseignement ne tardèrent pas à lui faire une réputation, qui s'accrut ensuite considérablement par la publication, d'abord anonyme, d'un ouvrage intitulé : *Recherches sur les idées de beauté et de vertu*, 1725, in-8°.; trad. de l'anglais par Eidous, Amsterdam, 1749, in-12. La philosophie de Hutcheson se rapprochait beaucoup de celle de lord Shaftesbury, quoiqu'il fît entrer l'intérêt personnel pour bien moins dans les motifs qui nous portent à la vertu. Le lord Granville, alors lord lieutenant d'Irlande, et le protecteur de tout ce qui lui paraissait utile et distingué, remit au libraire une lettre pour l'auteur, dont le nom lui était encore inconnu, et lui accorda bientôt toute son amitié. Hutcheson compta d'autres amis généreux, tels que le lord Molesworth, l'évêque Synge, l'archevêque King et le primat Boulter; et il n'employa son crédit auprès d'eux que pour servir l'humanité et la science. Il publia, en 1728, in-8°., un *Traité sur les passions*, où, comme dans le traité précédent, les raisonnements de l'auteur ne parurent pas à tout le monde solidement etablis, mais où son style et le noble sentiment qui l'inspirait toujours, obtinrent l'admiration générale. Ces deux ouvrages, qui furent souvent réimprimés, semblent, avec quelques écrits insérés dans le recueil intitulé *Lettres d'Hibernicus*, et des lettres de controverse, être tout ce qu'il a donné au public par la voie de l'impression. Mais en 1729, appelé par l'université de Glascow pour remplir la chaire de philosophie morale, sa réputation s'augmenta de plus en plus par le mérite de ses leçons, qui contribuèrent beaucoup à propager en Ecosse cet esprit de discussion analytique qui a rendu, depuis, l'école métaphysique d'Ecosse célèbre dans toute l'Europe. Il mourut à cinquante-trois ans, en 1747, laissant un fils qui a publié, d'après le manuscrit de son père, un *Système de philosophie morale*, en 3 livres, Glascow, 1755, 2 vol. in-4°.; précédé d'une Notice sur la vie, etc. de l'auteur, par le Dr. Leechman; traduit en français, Lyon, 1770, 2 vol. Hutcheson soutenait que le plaisir que nous éprouvons à exercer un acte de bienveillance, n'en est pas le principe dominant; mais qu'indépendamment de cette jouissance personnelle, dont il reconnaît en partie la réalité, il y a dans le cœur humain un desir calme du bonheur de tous les êtres raisonnables, lequel non seulement peut s'accorder avec notre propre bonheur, mais influe beaucoup sur la direction de notre conduite; de sorte que quand ces principes viennent à se trouver en opposition, le sens moral décide en faveur du premier contre le dernier. C'est de ce sens moral, espèce d'instinct qui, selon lui, nous conduit naturellement et sans réflexion à faire ou approuver ce qui est raisonnable ou juste, qu'il fait dériver toutes les idées morales. Le principe de son système, qu'il avait puisé dans son cœur, donne de lui une opinion très favorable, quelle

que soit l'idée qu'on ait du système en lui-même. On trouve, dans le musée de Mazzuchelli, la gravure d'une médaille frappée en l'honneur de ce philosophe. L.

HUTCHINS (John), auteur anglais, né en 1698 à Bradford-Peverel, dans le comté de Dorset, fut recteur de l'église de Wareham, où il mourut le 21 juin 1773. C'était un homme d'un esprit médiocre, mais très laborieux. Il a laissé l'*Histoire et les antiquités du comté de Dorset;* ouvrage qui parut l'année d'après sa mort, Londres, 1774, 2 vol. in-fol., et qui est assez estimé. On en a fait depuis une deuxième édition, considérablement augmentée, en quatre volumes, publiés successivement en 1796, 1803, etc., par Nichols. — Thomas Hutchins, géographe des Etats-Unis, mort à Pittsburg en 1789, a publié quelques ouvrages sur la topographie de la Virginie et des états voisins. Il a aussi eu part à la composition du *Gazetier américain* de Morse. L.

HUTCHINSON (Francis), écrivain anglais, vivait au commencement du xviiie. siècle. On avait publié en Angleterre, depuis le rétablissement de Charles II, une quantité considérable d'écrits, tendant à prouver qu'il existait des sorciers. Les tribunaux retentissaient encore des accusations de cette espèce; et il en émanait quelquefois des jugements très sévères. C'est ce qui engagea Hutchinson de publier, au commencement de ce siècle, en 1718, un *Essai historique sur le sortilége*, avec des observations sur divers faits qui peuvent éclaircir quelques passages de l'Ecriture-Sainte. L'ouvrage est en forme de dialogue; les interlocuteurs sont un ecclésiastique, un avocat écossais, l'auteur, et un juré. L'auteur remarque que, depuis la 33e. année du règne de Henri VIII jusqu'en 1644, espace de 103 ans, on ne fit mourir que quinze sorciers, mais que pendant les seize années suivantes, on en fit pendre environ cent-neuf. Il examine les faits d'après lesquels les procédures ont été faites dans les tribunaux; et il en résulte que toutes les relations auxquelles ils ont donné tant d'importance, sont remplies d'absurdités et d'extravagances. T—d.

HUTCHINSON (John), philosophe anglais, né, en 1674, à Spennythorn dans le comté d'York, reçut sa principale instruction d'un gentilhomme qui était en pension chez son père, et fut ensuite intendant de plusieurs personnages considérables, notamment du comte de Scarborough et du duc de Somerset. Entre 1702 et 1706, il parcourut, pour les affaires du duc, plusieurs parties de l'Angleterre et du pays de Galles, et publia le fruit de ces excursions sous le titre d'*Observations faites par J. H., principalement en* 1706. Son maître, devenu grand écuyer de George I, le fit intendant de ses écuries (*riding purveyor*), espèce de sinecure, avec un traitement de 200 liv. sterl. Hutchinson s'était beaucoup occupé d'histoire naturelle, et avait formé une superbe collection de fossiles, qu'il confia, avec des notes, au docteur Woodward, médecin du duc. Il accusa ensuite le docteur d'avoir voulu lui voler sa collection et ses notes, et résolut de mettre le public dans la confidence de ses griefs; c'est ce qu'il fit, en 1724, dans la première partie de ses *Principes de Moïse*, où, de plus, l'Histoire naturelle de la Terre par le docteur, est tournée en ridicule: la 2e. partie des *Principes de Moïse* parut en 1727. Cet ouvrage, qui fit beaucoup de bruit, est entièrement opposé aux principes de Newton; celui-ci

fonde sa philosophie sur le vide et la pesanteur : la philosophie de Hutchinson, qu'il présente comme étant celle de l'Ecriture, est fondée sur l'air et sur le plein. Dans l'introduction à la 2e. partie, il donne à supposer que l'idée de la Trinité a dû être prise des trois principaux agents, dans le système de la nature, le feu, la lumière et l'esprit; ces trois états d'une seule et même substance, l'air, selon lui, répondant admirablement d'une manière symbolique aux trois personnes d'une seule et même essence. Cette idée frappa tellement le docteur Clarke, qu'il en fit faire des compliments à l'auteur, et lui demanda, plusieurs fois, sur ce sujet, une conférence, qu'Hutchinson jugea convenable de refuser. On raconte que, quelques jours avant sa mort, son médecin, le docteur Mead, l'engageait à se faire saigner, et lui disait en plaisantant: « Je vous enverrai » bientôt à Moïse, » voulant dire, à son travail sur les Principes de Moïse; mais Hutchinson, prenant la chose à la lettre, lui répondit, sans plaisanter et entre ses dents: « Je le crois bien, » docteur, que vous m'y enverrez. » Il prit un autre médecin, et mourut, le 28 août 1737, âgé de soixante-trois ans. Hutchinson était assurément un homme de talent et de savoir, mais dont le jugement n'était peut-être pas bien sain, comme on peut en juger par les étymologies absurdes auxquelles il a eu recours pour soutenir une opinion non moins absurde, qui était que toute la science, soit naturelle, soit théologique, est contenue dans les saintes Ecritures. Il trouvait, dans chaque racine hébraïque, des sens cachés, et des représentations des objets intellectuels : enfin il expliquait tout par l'hébreu. Il voyait une foule de choses dans les chérubins de l'arche d'alliance, et interprétait tout comme des emblèmes et des hiéroglyphes. On peut aussi juger, dans ses ouvrages, de la violence de son caractère, par les termes injurieux qu'il emploie et l'esprit d'intolérance auquel il se livre. Tous ses écrits ont été imprimés ensemble, en 1748, en douze volumes in-8º.; et il en a paru un extrait, en 1723, en un volume in-12. On peut le regarder comme le chef d'une nouvelle secte. Sa doctrine a donné lieu à une discussion très animée de part et d'autre ; mais en général l'air de mysticisme qui domine dans ses ouvrages, joint au ton présomptueux de l'auteur, en a fait long-temps, en quelque sorte, un objet d'horreur; et il a suffi souvent pour arrêter l'avancement d'un homme de mérite, de le présenter comme un hutchinsonien. Les plus connus de ses partisans sont Catcut, Bate, Jones et l'évêque Horne. Sa secte est presque anéantie aujourd'hui, quoiqu'un de ses admirateurs ait tenté de ressusciter ses opinions en publiant, en 1793, une brochure intitulée : *Le chemin abrégé de la vérité*, ou *la doctrine chrétienne de la Trinité dans l'unité, éclaircie et confirmée par l'analogie avec la création naturelle.* Une machine qu'il construisit, en 1712, pour découvrir la longitude en mer, et qui obtint l'approbation de Newton, et quelques autres ouvrages du même genre, font croire qu'il serait devenu un habile mécanicien s'il se fût borné à cette branche de la science. On croit que c'est lui qui a formé, en grande partie, la riche collection de fossiles, que le docteur Woodward a léguée à l'université de Cambridge. On peut prendre une idée de son système dans un livre intitulé : *Pensées concernant la religion*, Edimbourg, 1743. — Un Thomas HUTCHINSON a revu et publié avec des notes : *Xeno*

phontis de Cyri institutione, gr.-lat., Oxford, 1727, in-4°.; et *de Cyri expeditione*, id., ibid., 1735, in-4°. — HUTCHINSON (William), membre de la société des antiquaires de Londres, auteur des *Histoires des comtés de Northumberland, de Durham et de Cumberland*, est mort le 7 avril 1814, âgé de quatre-vingt-deux ans. L.

HUTTEAU (FRANÇOIS-LOUIS), avocat distingué au parlement de Paris, né à Malesherbes en 1729, fut reçu avocat, en 1757, sous le patronage de Gerbier et de Legouvé. Il plaidait sept à huit causes chaque jour; et journellement occupé de résoudre les doutes, les questions que lui soumettaient les jeunes avocats, il était devenu leur patron. Pénétré des grandes maximes de notre droit public, il unit son sort à celui de la magistrature, dans les orages qui l'agitèrent sous Louis XV. Il s'abstint de paraître au barreau pendant l'exil du parlement en 1771. Au retour de cette cour, il fit rentrer avec lui MM. Caillard et Gerbier, qui, cédant aux instances du chancelier Meaupou, avaient fait entendre leurs voix devant le nouveau parlement. Les anciens avocats qui s'étaient voués à la retraite, ne voulaient plus admettre sur le tableau ces deux avocats, qui étaient du nombre des quatre désignés alors sous la flétrissante dénomination des *quatre mendiants*. En 1786, nommé membre de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans, M. Hutteau développa de grandes connaissances en matière politique. Sous le cardinal de Loménie, il présenta au roi, au nom des six corps de la ville de Paris, dont il était l'avocat, des remontrances dans lesquelles, avec autant de respect que d'énergie, il réclamait la liberté du commerce, s'élevait contre l'établissement du timbre et les actes de l'autorité arbitraire, sollicitait le retour du parlement exilé à Troyes, et prévoyait, comme par inspiration, les longs malheurs qui ont fait crouler le trône. Les états-généraux le portèrent sur un nouveau théâtre. Seul de tous les députés du tiers état de la capitale, il demeura constamment fidèle à ses serments, à son roi, aux lois de son pays; et plusieurs des orateurs qui brillèrent à la tribune, se servirent des matériaux qu'il leur préparait dans le silence du cabinet. Seul aussi de sa députation, il signa les célèbres protestations de la minorité de l'assemblée constituante contre les décrets subversifs de la monarchie. Cet exemple de fermeté et de dévouement, qui a été honoré, en 1814, des souvenirs du souverain, et récompensé, en la personne de ses enfants, par des lettres de noblesse, souleva, contre lui, les factieux qui avaient saisi le pouvoir. Sorti de la capitale, la veille des massacres du 1er. septembre, il se retira à Malesherbes, où il est mort le 27 juin 1807. C'est au sein de cette retraite qu'il a passé ses dernières années, malgré les souffrances de la maladie la plus cruelle, dans l'étude de l'histoire, dans la méditation des Livres saints, et dans les consolations que lui offrait la correspondance d'un petit nombre d'amis que le sort lui avait réservés. En 1793, le fameux Santerre vint à Malesherbes, chargé d'arrêter M. Hutteau; mais il fut repoussé au milieu même de l'assemblée populaire, par la déclaration unanime que M. Hutteau était l'avocat, le protecteur et le père des pauvres. Hutteau est un des avocats qui ont le plus honoré leur profession par leurs talents, leur érudition, leur désintéressement, leur zèle pour la défense des pauvres. Quel-

quefois la gaîté de son caractère se manifestait au milieu des discussions les plus arides. A une audience de relevée, les magistrats paraissaient assoupis. L'orateur n'était pas habitué à de tels auditeurs. Il élève une question de prescription, et, frappant sur le barreau, il s'écrie : « Oui, MM., *pres-» criptio currit inter dormientes.* » Les vieux conseillers se réveillent, se coudoyent, ne pouvant réprimer leur rire excité par la malignité de la saillie; et la cause, mieux entendue, est gagnée l'instant d'après. En 1763, il sollicitait la main d'une jeune personne qui appartenait à l'une des premières familles du parlement de Flandre. Un des oncles, le comte de Lagny, alléguait le défaut de noblesse, et d'une fortune égale : « Et sur quoi hypothé-» quera-t-il le douaire de sa femme, » ajoutait le vieil oncle ? — Je suis » avocat, répondit M. Hutteau; je suis » noble : le douaire, je l'hypothèque » sur la houppe de mon bonnet carré. » Le mariage se fit; et le comte de Lagny, décrété de prise de corps par le parlement de Paris, comme prétendu recéleur d'effets appartenant à la maison des jésuites de Douai, fût rendu à la liberté par son nouveau neveu, qu'il ne cessa, depuis, d'aimer comme un fils. Pendant l'exil de 1771, M. Hutteau s'était retiré, avec sa famille, dans une petite propriété qu'il possédait près de Fontainebleau. Assis un jour au pied d'un chêne, vêtu très simplement, un livre à la main, il voit venir Louis XV et Mgr. le Dauphin, depuis Louis XVI. « Bonhomme, s'écrie le » Roi, as-tu vu passer la chasse ? » Point de réponse. Seconde interpellation sur le même ton, et même silence. Cette fois Louis XV s'approche, et, ôtant son chapeau : « Monsieur, » dit-il, pourriez-vous nous indiquer » la route de la chasse ? » Le *Bonhomme* se lève, fait un profond salut, et feignant toujours de ne pas reconnaître le Roi : « Monsieur, vous » trouverez sans doute la chasse à » telle étoile. — Monsieur, reprit le » Roi, je vous remercie de l'avis, et » plus particulièrement de la leçon » que vous venez de nous donner. Et » vous, mon fils, ne l'oubliez jamais ; » un ton impérieux et dur, avec qui » que ce soit, est toujours blâmable. » Une humeur égale, une gaîté constante, de la causticité sans fiel, une bonhomie pleine d'esprit, le don de raconter avec intérêt et naïveté, une mémoire heureuse, et une vaste érudition, donnaient à la conversation de M. Hutteau un charme que l'on ne peut exprimer. L'immensité de ses travaux se prouve par ce seul fait, qu'il existe des collections de ses *Mémoires* imprimés, qui, quoique incomplètes, forment 26 volumes in-4°. Z.

HUTTEN (ULRIC DE), fut l'un de ces hommes extraordinaires, moins célèbres par leurs talents que par l'abus qu'ils en ont fait, et à qui la Providence paraît n'avoir accordé les dons du génie qu'au prix du repos de leur vie entière. Il naquit le 20 avril 1488 au château de Steckelberg, sur les bords du Mein, d'une des plus illustres familles de Franconie. A douze ans, il fut envoyé à l'abbaye de Fulde pour y faire ses premières études. Son père, qui n'avait qu'une médiocre fortune à partager entre ses enfants, desirait qu'Ulric prît l'habit religieux : mais son caractère impétueux ne pouvait s'accommoder de la vie du cloître; il sollicita la permission de retourner dans sa famille, et, ne l'ayant pas obtenue, il s'enfuit en 1504 avec un de ses compagnons d'étude (Crotus Rubianus), et se rendit à Cologne. Il s'y mit sous la direction du savant Æsticampianus,

le suivit à Francfort-sur-l'Oder, où la hardiesse de ses discours sur la théologie l'avait forcé de se retirer, et y reçut le degré de maître ès-arts. Depuis son départ de Fulde, son père ne lui avait fait passer aucun secours; et sans la générosité de quelques amis, peu riches eux-mêmes, il aurait déjà ressenti les atteintes de la misère. Le margrave de Brandebourg lui procura enfin les moyens de satisfaire sa passion pour les voyages. Il paraît qu'Hutten visita alors, non l'Italie, comme le prétendent plusieurs biographes, mais le nord de l'Allemagne. Il essuya dans le trajet des traitements violents de la part d'un bourguemestre, et s'en vengea en composant contre lui une satire. Les marques des coups qu'il avait reçus, et une maladie honteuse, furent tout ce qu'il rapporta de ce premier voyage. Il arriva, en 1510, à Wittemberg, malade et manquant de pain: ce fut dans cette situation vraiment affreuse qu'il composa, dans l'espace de quelques mois, son *Ars versificatoria*, loué dans le temps comme un chef-d'œuvre d'élégance et de goût, mais qui ne changea point son sort. Il alla passer l'hiver suivant à Vienne, où son ami Vadianus remplit à son égard les devoirs de l'hospitalité. Les lectures qu'il y fit de ses vers, ne lui produisirent que de vains éloges; et il se décida enfin à renoncer à la poésie, pour suivre la carrière du barreau, qui lui promettait des avantages plus réels. Il alla donc étudier le droit à Pavie en 1512; mais la fortune ne se lassait pas de le persécuter: Pavie fut assiégée la même année par les Suisses; et Ulric, maltraité tour-à-tour par les Français et par leurs ennemis, ne parvint à s'échapper que par une espèce de miracle: il se traîna, malade de la fièvre, jusqu'à Bologne, où il eut beaucoup de peine à guérir. Sa misère était alors si grande, qu'il fut forcé, pour vivre, de s'enrôler comme soldat dans l'armée autrichienne; mais il quitta le service au bout de quelques mois, et revint en Allemagne en 1514. Il adressa le recueil de ses poésies à l'empereur Maximilien, avec une humble épître par laquelle il sollicitait des secours; mais il ne put rien obtenir. Dans son désespoir, il recourut à Eitelwolf de Stein, qui lui avait montré autrefois de la bienveillance. Ce généreux ami, alors chancelier de l'électeur de Maïence, l'appela près de lui, et chercha par ses soins à lui faire oublier les maux qu'il avait soufferts. Tandis qu'Ulric goûtait au sein de l'amitié un repos qui lui était inconnu, un événement affreux vint en empoisonner les douceurs. Jean de Hutten, son cousin, avait épousé, depuis quelques mois, la fille du maréchal de Thumb; et cette union fondée sur une affection réciproque semblait assurer sa félicité. Malheureusement le duc de Würtemberg conçut pour son épouse un amour criminel. Jean pria le prince de chercher à vaincre une passion qui l'offensait; et pensant que le duc oublierait plus facilement sa femme lorsqu'il ne la verrait plus, il lui demanda la permission d'aller passer quelque temps dans sa famille: le duc feignit de consentir à cet arrangement; mais, quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son départ, il invita Jean à une partie de chasse, et, lorsqu'ils furent dans l'épaisseur du bois, il le perça de son épée. En apprenant cette triste nouvelle, Ulric ne songea qu'aux moyens de tirer vengeance d'un crime si horrible: il voulut intéresser à sa cause tous les princes de l'Allemagne, et publia successivement cinq harangues adressées à l'empereur Maximilien, dans lesquelles il retrace l'attentat du

duc de Würtemberg, avec une éloquence dont on ne trouve le modèle que dans les ouvrages des plus grands orateurs de l'antiquité. Il n'obtint cependant point la justice qu'il réclamait; et la mort du généreux Eitelwolf (1515) interrompit bientôt le cours de sa prospérité passagère. Son amitié pour le savant Reuchlin l'engagea à prendre sa défense contre quelques théologiens de Cologne qui l'accusaient de judaïsme; et il couvrit ses adversaires d'un ridicule ineffaçable, par ses *Epistolæ obscurorum virorum*, satire sanglante où quelquefois la plaisanterie revêt les formes de la plus haute éloquence. Le succès en fut prodigieux; mais on fut long-temps avant d'en connaître l'auteur, intéressé à conserver l'anonyme pour se dérober au ressentiment des catholiques et surtout des moines, dont il avait affecté de généraliser les vices et l'ignorance qu'il n'avait pas eu de peine à trouver chez quelques-uns d'entre eux. Peu de temps après la publication de ces lettres, Ulric retourna en Italie, pour y achever son cours de droit. Ce fut dans ce voyage qu'il prétend avoir donné une preuve de son courage, en se défendant seul contre cinq Français qu'il mit en fuite. Quelques épigrammes dirigées contre des hommes puissants l'obligèrent à quitter secrètement Bologne; il se retira à Venise, d'où il ne tarda pas à repasser en Allemagne. Il reçut à Augsbourg la couronne poétique des mains de l'empereur Maximilien; et c'est la seule faveur qu'il ait obtenue de ce prince. L'électeur de Maïence lui offrit alors un emploi qu'il accepta, et l'envoya à Paris, où Ulric se lia avec les savants les plus distingués. A son retour, il accompagna l'électeur à la diète, et y publia un discours pour engager les princes allemands à se réunir contre les Turcs. Il quitta peu après Maïence pour joindre en Souabe l'armée des confédérés qui se disposaient à chasser le duc de Würtemberg de ses états. C'était une occasion que la Providence semblait lui offrir de venger la mort de son cousin; il partagea les exploits des confédérés sous la conduite de François de Sickingen, et les en félicita par une harangue dans laquelle il les remercie d'avoir puni un coupable que son rang mettait au-dessus des lois. La campagne terminée, il revint à Maïence en 1519. Faisant quelques recherches dans la bibliothèque de l'abbaye de Fulde, il y découvrit un manifeste de l'empereur Henri IV contre Grégoire VII; et la vue de cette pièce accrut encore sa haine contre la cour de Rome: il l'exhala dans trois discours qu'il publia en 1520. Le pape obtint de l'électeur de Maïence qu'il bannît de ses états un homme aussi dangereux; et Hutten, privé de son emploi et se trouvant dispensé de tous ménagements, n'hésita pas de se joindre à Luther pour accomplir l'œuvre de la réformation. Il fit ensuite un voyage à la cour de Charles-Quint, où il avait des amis; mais ayant reçu avis qu'il était question de l'arrêter et de le conduire à Rome, il s'enfuit précipitamment, et se retira dans le château d'Ebernbourg appartenant à Sickingen. Il composa dans cette solitude plusieurs opuscules en latin et en allemand, qui contenaient une vive censure des abus reprochés alors à la cour de Rome, et faisaient sentir la nécessité de les supprimer. Charles-Quint, sur le point de tenter une invasion en France, fit condamner Luther pour plaire au pape; mais il offrit dans le même temps à Hutten dont il connaissait la bravoure, un emploi dans l'armée qui devait agir contre Metz. Après

la levée du siége, Hutten rentra en Allemagne, où il continua d'écrire en faveur de la réforme. Il reçut en 1522 une lettre de François Ier., qui lui offrait une pension avec le titre de conseiller s'il voulait s'établir en France : l'amour de la patrie l'empêcha d'accepter ; mais la mort de Sickingen le priva, en 1523, de sa dernière ressource. Œcolampade, pour le distraire de sa douleur, l'emmena à Bâle, où il avait beaucoup d'amis (1). Mais le clergé fit tant de plaintes, que deux mois après il fut obligé de se retirer à Mulhausen, d'où il se rendit à Zurich, pour voir le fameux Zwingle, son ami. Cependant la maladie dont il était attaqué depuis long-temps, fruit de son libertinage, faisait des progrès. Zwingle lui procura un asile dans la maison du prédicateur Schnegg située dans l'île d'Ufnau (au milieu du lac de Zurich) ; et ce fut là qu'il succomba à ses douleurs, le 29 août 1523, âgé seulement de trente cinq ans. On ne peut nier que ce ne fût un homme d'un rare talent et d'un esprit supérieur ; mais son emportement le conduisit souvent au-delà des bornes de la décence. Camérarius lui a appliqué ce qu'on avait dit de Démosthènes, qu'il aurait bouleversé le monde si ses forces avaient secondé sa volonté ; et ce mot nous paraît caractériser parfaitement Hutten. Niceron a donné la liste complète de ses ouvrages (tom. XV et XX) ; il suffira d'indiquer ici les principaux : I. *Ars versificandi*, Wittemberg, 1511, in-4°. Ce poème a été réimprimé plusieurs fois, et inséré dans différents recueils ; il est pourtant assez rare. II. *Nemo, seu satyra de ineptis sæculi studiis et veræ eruditionis contemptu*, Augsbourg, sans date, in-4°. ; Bâle, 1519, in-4°. ; Leyde, 1623, in-8°., et dans plusieurs recueils. Cette ingénieuse satire a été imitée en français sous ce titre : *Les grands et merveilleux faits de Nemo, augmentés par P. S. A.*, Lyon, Macé Bonhomme, in-8°. III. *Epistolæ obscurorum virorum ad venerab. vir. magist. Ortwin. Gratium ; in Venetiâ, in impressor. Aldi Manutii* (probablement Maïence), 1516, in-4°. goth., en deux parties. Cette première édition est très rare ; il en a paru plusieurs autres en Allemagne dans le XVIe. siècle ; mais les curieux n'en font pas grand cas. Les meilleures éditions sont celles de Londres ; mais M. Lobstein, dans la *Notice* qu'on citera tout-à-l'heure, avertit de se méfier des nombreuses additions qu'elles renferment. Cet ouvrage a une troisième partie dont l'auteur est inconnu ; Hutten est le seul rédacteur des deux autres, à l'exception de quelques lettres qu'on croit de Crotus Rubianus : et malgré l'assertion de plusieurs savants bibliographes, Reuchlin ne paraît pas avoir coopéré à cet ouvrage (*Voy.* Ortw. GRATIUS et REUCHLIN). IV. *De guaiaci medicinâ et morbo gallico liber*, Maïence, 1519, in-4°. ; ibid., 1531, in-8°., et dans le recueil intitulé : *De morbo gallico omnia quæ extant*, publié par Luisinus, en 1599. V. *Super interfectione propinqui sui Jo. Hutteni equitis Deplorationes*, *in arce* Steckelberg, 1519, in-4°. ; volume très rare et très intéressant. VI. *Dialogi ; fortuna, febris I, II, trias Romana seu Vadiscus et inspicientes*, Maïence, 1520, in-4°. ; volume non moins

(1) Il paraît cependant qu'Érasme refusa de voir Hutten, pour ne pas se rendre trop suspect aux catholiques, et peut-être aussi dans la crainte qu'il ne lui empruntât de l'argent. Érasme voulut ensuite justifier sa conduite. Hutten écrivit contre lui un libelle sanglant ; Érasme répondit par sa *Spongia adversus aspergines Hutteni*, à laquelle Othon Brunfels répliqua peu de temps après. Toutes ces pièces sont curieuses en ce qu'elles font connaître le ton des controverses littéraires du seizième siècle.

rare que le précédent, et rempli des plus violentes déclamations contre la cour de Rome. On regarde généralement Hutten comme l'auteur d'une partie des *pasquilles* publiées par Curion (*Voy.* Cœl. Sec. CURION); et on lui attribue le fameux *Dialogue entre S. Pierre et Jules II à la porte du Paradis*, dont il existe une traduction française, 1727, in-12, assez rare. Ses *Poésies latines* ont été recueillies, Francfort, 1538, in-12; et la plupart ont été insérées dans les *Deliciæ poëtar. Germanor.*, tom. III. Hutten a eu un grand nombre de biographes. Bayle, Niceron et Chaufepié, lui ont consacré des articles assez étendus. Goëthe, Moser, Schubart, Wagenseil, ont écrit sa vie en allemand; J. Burckhard, en latin, Wolfenbuttel, 1717-23, 3 parties in-8°. En tête se trouve une *Epître*, où Hutten lui-même expose les motifs qui l'ont dirigé dans diverses circonstances de sa vie. M. Meiners est entré dans de grands détails sur Hutten dans son ouvrage allemand, *Sur les hommes les plus célèbres qui ont fleuri au temps de la renaissance des lettres*, Zurich, 1797, 3 vol. in-8°. M. Panzer a considéré Hutten sous les rapports littéraires, dans un écrit spécial, Nuremberg, 1798, in-8°.; enfin M. Lobstein a publié une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1805, tom. 1er., pag. 49-99. W—s.

HUTTON (JAMES), médecin et philosophe sceptique anglais, membre de la société royale d'Edimbourg, né dans cette ville en 1726, a obtenu un rang distingué parmi les géologues, quoique plusieurs de ses opinions aient été violemment attaquées. Il s'attacha d'abord aux sciences mathématiques; mais il conçut bientôt une prédilection particulière pour la chimie après avoir vu le phénomène de l'eau régale (acide nitro-muriatique), qui est le seul dissolvant de l'or. On sait que ce métal ne peut être dissous que par l'action réunie de deux acides, tandis que chacun d'eux suffit pour dissoudre tout autre métal. Les amis du jeune Hutton le placèrent dans un bureau; mais au lieu de s'occuper à copier des rôles et à étudier les formes de la procédure, genre d'occupation qui lui convenait fort peu, il passait son temps à faire des expériences avec des creusets et des retortes. Lorsque son goût bien prononcé fut connu, on lui fit apprendre la médecine, si intimement liée à la chimie. Après avoir suivi des cours en Angleterre, il alla terminer ses études à Leyde, où il fut reçu docteur en 1749. A son retour il songea sérieusement à embrasser un état. Ses vues se dirigèrent d'abord vers la médecine; mais il l'abandonna bientôt, et résolut de s'adonner à l'étude et à la pratique de l'agriculture. Il fixa en conséquence sa résidence chez un fermier de Norfolk, qui lui donna des leçons d'agriculture-pratique. Pendant son séjour en Angleterre il fit différents voyages à pied pour étudier la minéralogie et la géologie; il visita ensuite la Flandre, et, en 1754, revint en Ecosse, où il introduisit dans une ferme qu'il possédait dans le comté de Berwick, le nouveau mode d'agriculture qui depuis a fait de si grands progrès dans ce pays. Vers 1768 il vint se fixer à Edimbourg pour s'adonner entièrement aux recherches scientifiques, et jouir de la société des gens instruits. Ce fut en 1777 que le docteur Hutton publia sa première production : *Considérations sur la nature, la qualité et les différences des charbons* (coal et culm). Il prouve

que le dernier (qui est une espèce de charbon de terre) est le rebut de la partie non fusible du charbon de pierre, mais très différent, dans ses propriétés, du rebut de la partie fusible du charbon ordinaire. Il communiqua ensuite à la société royale d'Edimbourg, formée depuis peu, un Essai de son grand ouvrage *sur la Théorie de la terre*, fruit de plusieurs années de travail; il inséra aussi dans les Mémoires de la même société sa *Théorie de la pluie*. Cette Théorie éprouva une opposition vigoureuse de la part de M. de Luc, et produisit des controverses soutenues de part et d'autre avec trop de chaleur. Après ces deux ouvrages, le docteur Hutton fit plusieurs excursions dans différentes parties de l'Ecosse, pour comparer certains résultats de sa Théorie avec les observations nouvelles. En 1792, il publia des *Dissertations sur différents sujets de philosophie naturelle*, dans lesquelles sa théorie, pour expliquer les phénomènes du monde matériel, paraît avoir assez d'analogie avec celle du P. Boscowich. Le docteur Hutton ne se borna pas aux spéculations physiques: il dirigea aussi son attention vers l'étude de la métaphysique; et publia son ouvrage sur les *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, 3 vol. in-4°., 1794. Les opinions métaphysiques avancées dans cet ouvrage se rapportent beaucoup à celles du docteur Berkeley, et sont empreintes d'un audacieux scepticisme, et même d'un peu de mauvaise foi. Dans le courant de la même année parut, en un volume in-8°., sa *Dissertation sur la philosophie de la lumière, de la chaleur et du feu*, qui peut être considérée comme une espèce de supplément aux deux ouvrages précédents. Il fit réimprimer séparément, en 1796, sa *Théorie de la terre* en 2 volumes in-8°., avec beaucoup d'additions et un nouveau système minéralogique. Sentant toute la difficulté que présente l'hypothèse de la dissolution aqueuse de toutes les substances qui forment le globe, Hutton a cru devoir faire intervenir l'action du feu dans ces grandes opérations: il suppose que, par une cause qu'il n'assigne pas, le globe a éprouvé un degré de chaleur suffisant pour le réduire à une liquéfaction ignée, à la suite de laquelle chaque substance minérale, suivant la loi des affinités, a cristallisé, soit régulièrement, soit confusément, en se refroidissant. Plusieurs de ses opinions ont été combattues par le docteur Kirwan et autres. La santé du docteur Hutton commença à décliner en 1792. Dans l'été de 1793, il fut attaqué d'une violente maladie qui, après quelques intervalles de convalescence, termina enfin sa carrière le 26 mars 1797. Le professeur Playfair, mort en 1797, a donné de grands détails sur James Hutton et sur son système dans son ouvrage intitulé: *The Huttonian Geology*. Ce livre a été traduit en français. (*Voy.* l'article Basset dans la *Biographie des hommes vivants*; et le volume v des *Transactions philosophiques* d'Edimbourg.) D—z—s.

HUTTON (William), membre de la société des antiquaires d'Édimbourg, naquit à Derby en 1723. Son père, cardeur de laine de profession, ayant fait de mauvaises affaires, fut réduit à travailler comme simple journalier. Aussi l'éducation que reçut le jeune Hutton se ressentit-elle beaucoup de cet état de détresse. A l'âge de sept ans il était apprenti dans un moulin à soie; et à quatorze, il entra comme

second apprenti chez son oncle, fabricant de bas à Nottingham. Il continua ce métier jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, époque à laquelle il travailla pour son compte, d'abord comme relieur à Southwell, et ensuite comme libraire à Birmingham. A trente-deux ans, il épousa la fille d'un bon fermier d'Aston dans le comté de Derby, et, sans abandonner sa librairie, il s'occupa aussi d'agriculture; ce qui lui procura une certaine aisance. Après avoir été inspecteur de la plus grande paroisse de Birmingham, il fut nommé commissaire de la cour des requêtes, place qu'il remplit dix-neuf ans à la satisfaction générale. Ce ne fut qu'à cinquante-six ans qu'il se fit connaître comme auteur : il débuta par l'*Histoire de Birmingham*, qui a eu 4 éditions, et qui passe pour l'une des meilleures histoires topographiques ; elle valut à l'auteur l'honneur d'être nommé, en 1782, membre de la société des antiquaires d'Édimbourg. Dans les troubles de 1791, M. Hutton, malgré son caractère paisible, eut beaucoup à souffrir : car sa maison de la ville fut d'abord détruite avec toutes les marchandises et les meubles qu'elle renfermait; et sa maison de campagne le fut également par une populace furieuse excitée par deux individus qui attribuaient la perte d'un procès à M. Hutton, alors président de la cour des requêtes. Il abandonna tout-à-fait le commerce à soixante-neuf ans, et se retira avec une très belle fortune à Bennet's-hill près Birmingham. Il a rédigé sur tous les événements de sa vie des Mémoires fort curieux, mais qui n'ont pas été publiés. Ceux de ses ouvrages qui ont vu le jour, sont : I. *Histoire de Birmingham*, in-8°., 1779, dont nous avons déjà parlé, II. *Voyage de Birmingham à Londres, entremêlé d'anecdotes,* in-12, 1785. III. *Cour des requêtes, description de ses attributions, utilité et pouvoir*, in-8°., 1786. Il a été long-temps commissaire et ensuite président de ce tribunal. IV. *Histoire des tribunaux de canton* (*Hundred Court*), in-8°., 1787. V. *Histoire de Blackpool dans le comté de Lancastre*, in-8°., 1788. VI. *Bataille de Boswonth Field* (*en* 1485), *avec un plan descriptif*, in-8°. 1788. VII. *Dissertation sur lés jurés*, in-8°., 1789. VIII. *Histoire de Derby*, in-8°., 1790. IX. Les *Barbiers*, ou *La Route des richesses*, poème, in-8°., 1793. X. *Edgar et Elfridu*, poème in-8°., 1794. XI. *Remarques sur le nord du pays de Galles,* in-8°., 1800. XII. *Histoire de la muraille des Romains*, in-8°., 1801 ; deuxième édition, avec des additions par Nichols, 1803. XIII. *Voyage à Scarborough*, in-8°., 1803. XIV. *Poèmes et contes*, in-8°., 1804. XV. *Voyage par mer aux bains de Coatham dans le comté d'York*, in-8°., 1810. M. Hutton a visité à pied, au moins trois ou quatre fois, tous les endroits qu'il a décrits. Il avait soixante-dix-huit ans lorsqu'il alla inspecter la fameuse muraille, ouvrage d'Agricola, d'Hadrien et de Sévère, qui traverse la Grande-Bretagne d'une mer à l'autre. Il décrit, avec beaucoup d'originalité, sa manière de voyager avec sa fille; celle-ci, montée sur un cheval derrière son domestique, allait aussi vite qu'elle voulait. Pour lui, le sac sur le dos, une bouteille d'encre attachée à sa boutonnière, muni de deux ou trois volumes, d'une carte du pays et de la description de la muraille, il poursuivait son chemin tranquillement, à pied, en faisant des observations, et rejoignait sa fille à certaines auberges, choisies pour lieux de rendez-vous. C'est ainsi qu'il fit, en 7 jours et 6

heures, cette route de 601 milles, qui lui coûta, dit-il, 40 guinées et huit livres de son poids (*Voy.* la *Bibliothèque britannique*, litt., XXXIII, 48, n°. 257, septembre 1806). M. Hutton conserva jusqu'à quatre-vingt-douze ans une santé robuste, fruit de sa grande tempérance et d'un exercice continuel. Il est mort en octobre 1815. — Sa fille Catherine a publié, en 1813, un roman en 3 vol. in-12, intitulé : *L'avare marié* (*the Miser married*). D—z—s.

HUYDECOPER (Balthasar), philologue et poète hollandais, mort à Amsterdam sa ville natale, le 21 septembre 1778, dans sa 84e. année, fut un membre distingué de la magistrature de cette ville; carrière à laquelle il s'était préparé par de bonnes études de littérature et de jurisprudence. Après Lambert-ten-Kate, nul n'a mieux mérité que lui de la grammaire et de la critique hollandaise. Tout ce qu'il a fait dans cette branche est classique, nommément : I. *Essais philologiques et poétiques*, ou *Observations libres sur la traduction hollandaise des Métamorphoses d'Ovide, par Vondel*, Amsterdam, 1730, in-4°. Il en a paru une édition, enrichie d'additions intéressantes par François Van Lelyveld, Leyde, 1782 et 1784, 2 vol. in-8°. II. Une nouvelle édition de Melis (Emile) Stoke, poète-chroniqueur flamand du XIIe. siècle, accompagnée d'un excellent commentaire, Leyde, 1777, 3 vol. in-4°. III. Le premier volume des *Mémoires de la société de philologie hollandaise de Leyde*, offre de lui un mémoire sur l'*ablatif absolu*. Comme poète hollandais, Huydecoper est auteur d'une très bonne traduction en vers des *Satires*, *des Épîtres et de l'Art-poétique d'Horace*, Amsterdam, 1737, in-4°. Dès 1726, il avait publié une traduction en prose des *Satires et des Épîtres*. Il a fait pour le théâtre hollandais quatre tragédies, savoir : 1°. La *Constance triomphante*, ou la *Vengeance déçue*, ibid., 1717, in-12; le sujet est pris du roman de *Cléopâtre* de la Calprenède. — 2°. *OEdipe*, traduit de celui de P. Corneille, ibid., 1720, in-12. Huydecoper déprécie trop l'*OEdipe* de Voltaire. — 3°. *Arsace*, ou la *Trahison généreuse*, ibid., 1722, in-12. — 4°. *Achille*, ibid., 1728, in-12. Dans ces deux dernières pièces, il a admis, non pas des chœurs, comme Hoofft et Vondel l'ont fait dans les leurs, mais des monologues lyriques, dont il nous semble résulter plutôt de la disparate que de la variété : ils ont pour objet l'application morale des personnages ou des situations. Les *Poésies mêlées* de Huydecoper ont été recueillies à Amsterdam, 1788, in-4°. On lui doit une édition très augmentée des *Lettres* de Hoofft, Amsterdam, 1736, in-fol. (*Voy.* Hoofft). Huydecoper cultivait aussi avec succès la poésie latine, témoin dix pièces de lui, que Van Santen a recueillies dans ses *Deliciæ poëticæ*. Il a donné une preuve peu commune d'érudition dans un Mémoire sur le Κύαμος de Pythagore, inséré dans les *Miscell. observ.* (de 1735), tom. VI, part. 2, pag. 417. D'Orville, dans ses *Remarques sur Chariton*, pag. 609, a trahi le secret de l'amitié, en faisant connaître Huydecoper pour l'auteur de ce Mémoire; il s'y attache à prouver que par le Κύαμος, dont Pythagore voulait qu'on s'abstînt, il faut entendre, non pas la *fève*, mais l'*œuf*. Huydecoper était bailli et dickgrave du Texel, et a donné, en cette qualité; *Priviléges et Constitutions du Texel*, Amsterdam, 1745, in-4°. M—on.

HUYGENS (CONSTANTIN), chevalier, seigneur de Zuylichem, né à la Haye en 1596, a fourni une carrière également honorée dans les fonctions publiques et dans les lettres. Ce que son père avait été à Guillaume I, il le fut aux stathouders Frédéric Henri, Guillaume II et Guillaume III; et il mérita, aux titres de secrétaire et de conseiller intime, toute leur confiance. Il rendit surtout au dernier d'utiles services pour le faire rentrer dans plusieurs anciens domaines de la maison de Nassau, et particulièrement dans la principauté d'Orange. Après quatre années de négociations à la cour de France, Huygens reprit solennellement possession de cette principauté, au nom de Guillaume III, en 1665. Il réunissait l'expérience des affaires au savoir et au goût. Le comte d'Estrades écrivait de la Haye à M. de Lionne, le 13 janvier 1667 : « C'est » un grand partisan de la France en » ce pays. » Les plus beaux-esprits de son temps, soit nationaux, soit étrangers, l'ont comblé d'éloges. Hoofft aimait à le consulter pour son histoire, et il recourait aussi quelquefois à son crédit. Dans le recueil de ses lettres, il y en a 52 à l'adresse de M. de Zuylichem. Courtisan sans bassesse, Huygens faillit se détacher entièrement du service de Guillaume II en 1650. Il a cultivé avec succès les muses latine et hollandaise. Ses poésies latines se composent de quatorze livres, dont un de pièces diverses, intitulé, *Farrago;* douze d'épigrammes, et un de *Juvenilia.* Il les composait avec une extrême facilité et sans y mettre de la prétention : il les laissa publier (Leyde, Elzévirs, 1644, in-8°.; la Haye, 1655, in-12) par Gaspar Barlæus, qui s'entendit à ce sujet, avec Louis Huygens, l'un des fils de l'auteur. Ces poésies ne méritent ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit. Elles ont été dépréciées à l'excès dans le *Menagiana*, tom. 1, pag. 138, et par Chapelain, d'anti-poétique mémoire. Elles sont trop prônées dans le recueil de complaisants éloges, dont on les a fait précéder. A douze livres d'épigrammes doit presque nécessairement s'appliquer ce vers de Martial :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura;

si toutefois le *sunt bona* n'est pas déjà de trop. Les poésies hollandaises de Huygens, dont l'édition complète est de 1687, 2 vol. in-4°., ont trouvé, dans l'historien de la poésie hollandaise M. de Vries, tom. 1, pag. 177-187, un appréciateur éclairé, mais peut-être un peu trop prévenu en leur faveur. M. Siegenbeek, dans son *Anthologie hollandaise du XVIIe. siècle*, semble toutefois partager la même opinion. Huygens est sans contredit poète; il a souvent de la verve et de l'originalité; il pense et il fait penser : mais il manque aussi quelquefois d'harmonie, il tourmente trop sa pensée et il court après l'antithèse. Son poème sur sa maison de campagne, nommée *Hofwyck* (c'est-à-dire fuite de la cour), et située au bord du canal entre la Haye et Leyde, mérite d'être distingué. On a encore de lui un petit traité en hollandais, intitulé : *De l'usage et de l'abus de l'orgue dans le service divin des églises réformées.* Il paraît avoir beaucoup contribué à l'emploi qu'on y fait actuellement de cet instrument, et a donné lieu à un recueil, ayant pour titre : *Responsa prudentum ad auctorem dissertationis de organo in ecclesiis fœderati Belgii, ordine quo missa fuerunt*, Leyde, Elsevier, 1641, in-12. Huygens mourut, en 1687, à l'âge de quatre-vingt dix ans. M—ON.

HUYGENS (1) DE **ZUYLICHEM** (CHRISTIAN), seigneur de Zeelhem, second fils de Constantin Huygens, secrétaire et conseiller des princes d'Orange, et de Susanne Van-Baerle, naquit à la Haye, le 14 avril 1629. Ce fut un de ces hommes rares, qui des plus subtiles théories savent faire découler les plus utiles applications, et que d'admirables inventions dans les arts comme dans les sciences, placent sur la ligne des Archimède et des Newton. Sa famille, originaire du Brabant, était riche et depuis longtemps considérée; et le poste important que son père occupa successivement auprès de trois princes d'Orange, avait été déjà rempli par son aïeul, comme il le fut, dans la suite, par son frère aîné, Constantin, qui suivit même, en cette qualité, le roi Guillaume en Angleterre, à la fameuse révolution de 1688. Son père, homme de lettres distingué, et dont les poésies ont eu beaucoup de célébrité, ne tarda pas à remarquer les heureuses qualités de son génie, et voulut être son premier instituteur. Il lui enseigna de bonne heure la musique, l'arithmétique et la géographie, et l'initia, dès l'âge de treize ans, à la connaissance des machines, pour laquelle le jeune Huygens montrait des dispositions surprenantes. A quinze ans, on lui donna pour maître de mathématiques un géomètre d'Amsterdam, nommé Stampioen, dont Descartes nous a laissé une idée peu favorable, mais qui fit faire, en peu de temps, de grands progrès à son élève. A seize ans, on l'envoya étudier le droit à Leyde, sous le savant jurisconsulte Vinnius, qui lui dédia son Commentaire sur les Institutes; il y poursuivit aussi ses études de mathématiques, ainsi qu'à Bréda, où l'on avait érigé une université dont son père avait la direction, et où il séjourna de 1646 à 1648. Dans ces deux villes, il eut pour maîtres deux géomètres fort habiles, François Schooten et Jean Pell; et ses premiers essais furent si heureux, qu'ils attirèrent l'attention de Descartes, auquel on les avait communiqués. Le génie de ce grand homme devina celui de Huygens. « Il y a quelque » temps, écrivait-il à cette époque, » que le professeur Schooten m'en» voya un écrit du second fils de M. » de Zuylichem, touchant une inven» tion de mathématiques qu'il avait » cherchée; et encore qu'il n'y eût » pas trouvé tout-à-fait son compte » (ce qui n'est pas étrange, parce qu'il » cherchait une chose qui n'a jamais » pu être trouvée de personne), il » s'y était pris de tel biais, que cela » m'assure qu'il deviendra excellent » en cette science, dans laquelle je » ne vois presque personne qui sache » rien. » De son côté, le jeune géomètre était rempli d'admiration pour notre grand philosophe; et il écrivait au P. Mersenne, que « jamais les siè» cles n'avaient rien produit de tel. » Cependant il n'eut pas le bonheur de le voir: Descartes quitta la Hollande; et lorsqu'en 1649, Huygens, sorti de l'université, voyagea avec Henri, comte de Nassau, il regretta vivement de ne pouvoir passer de Danemark en Suède, où Descartes s'était déjà rendu par condescendance pour l'impérieuse Christine. Après ce voyage, il s'arrêta dans sa patrie. C'est alors qu'il commença cette série d'inventions et de publications qui l'ont rendu si juste-

(1) Telle est exactement l'orthographe de ce nom, qui a été souvent défiguré. Lalande (*Astr.*, 3e. édit., tome I, page 170), en rapportant cinq diverses manières de l'écrire, omet pourtant celle qu'employait Huygens lui-même, pendant son long séjour en France, et pour s'accommoder apparemment à la prononciation en usage: dans plusieurs lettres manuscrites conservées à la bibliothèque de l'Institut, on voit qu'il signait *Hugens*.

ment célèbre, et dont nous ne pourrons donner ici qu'une idée incomplète : I. Il publia d'abord à Leyde, en 1651, ses *Théorèmes sur la quadrature de l'hyperbole, de l'ellipse et du cercle, en supposant donné le centre de gravité de certaines de leurs parties;* et il les fit suivre d'une savante Critique du volumineux Traité du P. Grégoire de St.-Vincent sur le même sujet. Trois ans après, parurent, dans la même ville, ses *Découvertes sur la grandeur du cercle.* Ces deux ouvrages étaient pleins de la plus belle géométrie ; il y découvrait entre les propriétés du cercle et de l'hyperbole des rapports piquants et singuliers : en un mot ses recherches, dont le progrès des méthodes semble aujourd'hui diminuer un peu le mérite, annonçaient alors un grand maître ; et la précoce prédiction de Descartes se trouvait ainsi promptement justifiée. En 1655, Huygens fit un premier voyage en France, et se rendit à Angers, où existait une académie protestante. Il y fut reçu docteur en droit; et, de retour en Hollande, il s'occupa, avec son frère aîné, de l'art de tailler et de polir les verres des grandes lunettes. Au moyen d'un objectif de douze pieds de foyer, qu'il réussit à construire, il découvrit, le premier, un satellite à la planète de Saturne (le 6e. à partir de celle-ci), et s'empressa d'annoncer sa découverte à quelques astronomes, en leur envoyant, selon l'usage du temps, une phrase latine énigmatique dont les lettres transposées formaient le sens suivant : *Saturne est accompagné d'une lune qui tourne autour de lui en seize jours quatre heures.* On rapporte même que, dans son enthousiasme, il grava l'énigme sur l'objectif qui l'avait si bien servi. Quand il eut perfectionné ses observations du temps de la révolution de cet astre nouveau, il publia tout-à-fait sa découverte dans un ouvrage latin imprimé, en 1656, à la Haye. L'année suivante, il envoya à Schooten, son ancien maître, l'ouvrage qu'il venait d'écrire, en langue hollandaise, sur l'application du calcul aux jeux de hasard, et qui était le premier Traité sur cette théorie nouvelle, due à Pascal et à Fermat, mais qui n'existait encore que dans leur savante correspondance. Après une courte préface, où l'auteur reconnaît la priorité des deux géomètres français, il pose, en quatorze propositions, les fondements de ses propres méthodes; en déduit, entre autres, les solutions des questions déjà traitées ; et finit par cinq problèmes, assez difficiles, qu'il résout sans donner ses démonstrations. Cet écrit, vraiment original, réunit tant de concision à tant d'élégance, qu'un demi-siècle après, Jacques Bernoulli ne crut pouvoir mieux faire que de le placer, comme introduction, dans son *Art de conjecturer*, en l'accompagnant d'un Commentaire assez étendu (1). Ce fait suffit pour l'éloge de l'ouvrage, qui parut d'ailleurs traduit en latin par Schooten, et sous le titre *De ratiociniis in ludo aleæ*, à la fin de ses *Exercitationes mathematicæ*, où il l'insérait, disait-il, pour montrer l'utilité de l'algèbre. Ce n'était pas la première fois que ce géomètre enrichissait ses écrits des fruits du génie d'Huygens; déjà, en 1649, dans son excellente édition de la Géométrie de Descartes, qu'il avait commentée, il avait donné place à plusieurs notes utiles qu'il tenait de son élève. Dans le même temps, Huygens communi-

(1) Cette partie de l'*Art de conjecturer* a été traduite du latin en français, par M. Vastel, membre du lycée de Caen, qui l'a éclaircie par de nombreuses notes, Caen, 1801, in-4°.

quait, à Schooten, la rectification de la parabole cubique, en supposant donnée la quadrature de l'hyperbole; à Wallis, la mesure de l'aire totale de la cissoïde; à Sluze, l'évaluation de la surface courbe du conoïde parabolique, en quantités dépendantes de la quadrature du cercle; et, peu de mois après, à Pascal, une détermination pareille, pour le conoïde hyperbolique et les sphéroïdes en général, et la quadrature d'une portion de la cycloïde. Toutes ces méthodes et ces déterminations étaient nouvelles, et portaient au plus haut point le caractère de l'originalité et de l'invention. Mais ces études de pure théorie ne ralentissaient point le zèle qui portait un si ardent génie à poursuivre des résultats d'un véritable prix pour la société. Galilée, par ses méditations sur l'isochronisme des petites oscillations du pendule, avait fait pressentir toute l'importance de son application aux horloges; mais il était mort sans avoir pu réussir à l'opérer. En 1657, Huygens eut la gloire de publier cette découverte, si grande dans l'histoire de l'astronomie et de la physique; et ce fut aux états de Hollande qu'il dédia la description de sa fameuse horloge. Avant lui, et en s'attachant aux vues de Galilée, il fallait une personne toujours attentive à donner le branle à un poids suspendu par une corde, et à compter exactement toutes ses vibrations, qu'elle s'attachait à rendre égales en étendue; au lieu que, par le mouvement égal et continuel de son horloge, Huygens épargnait aux observateurs cette fatigue et cet ennui capables de les rebuter, en même temps qu'il les munissait d'une machine à mesurer les moindres intervalles de temps, régulière dans sa marche, grâce à l'admirable invention de l'échappement, et susceptible d'une perfection indéfinie. L'idée d'appliquer ces horloges à la recherche des longitudes, ne pouvait lui échapper; aussi ne tarda-t il pas à publier une *Instruction*, en hollandais, destinée à faire connaître cet usage, et accompagnée de tables qui devaient faciliter l'opération aux observateurs. L'espoir de porter ce procédé à une exactitude complète, même à la mer, l'occupa, dit-on, toute sa vie. Ce fut encore dans le même temps, qu'il fit, le premier, la remarque curieuse, que deux pendules, voisins l'un de l'autre, ramènent, pour ainsi dire, réciproquement leurs vibrations à une rigoureuse et durable uniformité, lors même qu'on a troublé leur coïncidence. Mais ce phénomène, qu'il attribuait à l'agitation insensible de l'air environnant, cesse d'avoir lieu lorsque les deux pendules sont éloignés de plus de cinq ou six pieds; et il ajoute qu'il faut encore, pour qu'il se présente, que les mouvements soient contraires, c'est-à-dire, que l'un des pendules se meuve de droite à gauche par exemple, tandis que l'autre se meut de gauche à droite; ce que nous n'avons pas vérifié. Deux ans après (1659), Huygens, qui était parvenu à construire un objectif de vingt-deux pieds de foyer, et qui avait eu l'idée d'y adapter une combinaison de deux oculaires, publia son *Système de Saturne*. Les apparences singulières que présente cette planète s'étaient offertes à Galilée depuis un grand nombre d'années; mais le faible effet de sa lunette, qui n'amplifiait que trente fois les objets, ne lui permit pas d'en découvrir la véritable nature. Huygens, avec ce nouvel instrument, qui grossissait l'objet jusqu'à cent fois, s'assura qu'elles étaient le résultat d'un anneau très mince qui entourait Saturne, et dont les positions diverses,

par rapport à la terre qui le regarde ou au soleil qui l'éclaire, altéraient considérablement sa forme apparente, au point de le faire quelquefois entièrement disparaître. Une étude attentive de ces phénomènes lui en donna si bien la clef, qu'en publiant leur explication, il osa prédire une disparition de l'anneau pour l'année 1671; et, douze ans après, les astronomes purent applaudir à son heureuse hardiesse. L'ouvrage que nous citons renfermait d'ailleurs plusieurs autres observations, aussi neuves qu'intéressantes; celles, par exemple, de la grande nébuleuse d'Orion, et des bandes qui sillonnent les disques de Jupiter et de Mars; et l'importante assertion que les étoiles n'ont pas de diamètre sensible. Il contenait, enfin, la description de l'ingénieux procédé, employé par l'auteur, pour mesurer les diamètres des planètes : ce n'était pas encore précisément le micromètre; mais, quand Malvasia et surtout Auzout eurent perfectionné cet instrument délicat, la reconnaissance des astronomes n'en fit pas moins honneur au géomètre hollandais de la première idée de cette précieuse invention. II. Tant de preuves de sagacité, données à l'Europe en aussi peu d'années, valurent à Huygens une grande célébrité. Pascal, satisfait de s'être assuré la réputation du premier géomètre de son temps, venait de dire adieu pour jamais aux sciences mondaines; il écrivait ses dernières et immortelles *Pensées*, et ne songeait plus qu'à l'éternité; Keppler, Galilée, Descartes, avaient depuis long-temps terminé leur brillante carrière; Fermat achevait la sienne dans le silence et la retraite qu'il avait tant aimés; Newton et Leibnitz, se préparant par de fortes études à cette haute illustration, leur durable apanage, étaient encore inconnus : Huygens se trouvait donc sans rival à cette époque, et placé comme à la tête des savants de toutes les nations. Il donna quelque relâche à ses travaux, et revint voir la France, où commençait à poindre l'aurore d'un règne dont le midi devait être si brillant. Il y arriva en 1660, et en partit en 1661 pour se rendre en Angleterre. Là, depuis deux ans (comme en France dès le temps du ministère de Richelieu), les savants établis dans la capitale avaient coutume de se réunir périodiquement, pour traiter en commun de ce qui pouvait amener le progrès des sciences. Huygens, introduit parmi eux, leur démontra ses procédés pour le travail des grands objectifs, art difficile dans lequel il jouissait d'une supériorité non contestée; et les trouvant occupés de l'invention de la machine pneumatique, récemment parvenue en Angleterre, il essaya de la perfectionner à son retour en Hollande. Ses expériences lui firent remarquer la forte adhérence que conservent, dans le vide, deux lames de métal poli, bien planes, et qu'on a frottées quelques instants l'une contre l'autre; et dès-lors il soupçonna, non sans raison, qu'elle était due aux mêmes forces qui, se développant à de très petites distances, produisent la cohésion des corps. Il est probable, cependant, qu'il en attribuait l'origine à quelque matière subtile : ses idées en physique n'étaient pas toujours bien saines; et il se rendait trop facile aux hypothèses, selon l'esprit d'un siècle plus entraîné par les brillantes imaginations de Descartes, que fidèle observateur des règles si sages que ce philosophe avait posées dans sa *Méthode* : tant la doctrine seule peut fléchir sous le poids de l'exemple ! Mais s'agissait-il de quelque application du calcul à des faits bien observés, Huy-

gens retrouvait toute sa supériorité: c'est ainsi que, dès cette époque, il développait, dans une Lettre à W. Jones, une règle pour déduire la hauteur d'une station, de la pression de l'air en ce lieu; et réciproquement la pression de l'air en un lieu donné, de sa hauteur au-dessus de l'Océan. En 1663, il rejoignit, à Paris, son père, qui négociait à la cour de France la restitution de la principauté d'Orange; et ils passèrent en Angleterre. La société royale de Londres, qui venait d'être régulièrement établie, s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres; et les solutions qu'il lui communiqua de quelques problèmes sur le choc des corps élastiques, ont prouvé, depuis, qu'il était dès-lors en possession de la théorie véritable de cette espèce de questions mal résolues par Descartes. Il revint ensuite à la Haye, pour y répondre à un envieux qui voulait lui disputer sa belle invention des horloges à pendule; mais ce procès ridicule ne fut pas long, et l'envieux fut confondu. III. Dans ce temps-là, Colbert, dont l'administration vigilante saisissait toutes les occasions d'accroître la splendeur de la France, proposait à Louis XIV d'ériger en académie royale des sciences, l'association libre des savants les plus célèbres, qui, depuis près de trente années, tenait à Paris des assemblées régulières; et ce prince, fait pour apprécier un tel ministre, approuvait un plan si favorable à l'illustration de son règne. Pour augmenter l'éclat de l'académie naissante et l'émulation de ses membres, quelques étrangers, fameux par leurs travaux et leurs écrits, furent invités à venir en faire partie: une munificence vraiment royale assurait leur sort, et pourvoyait à tous leurs besoins. Huygens fut le premier appelé. Des lettres de Colbert lui parvinrent en 1665; on lui offrait une pension considérable, et un logement à la bibliothèque du Roi. Il accepta, et transporta, l'année suivante, son domicile à Paris. Là, tandis qu'il écrivait ses Traités sur la *dioptrique* et sur le *mouvement résultant de la percussion*, dans ce style des anciens, à la fois élégant et sévère, dont, au jugement de Newton, il a le plus approché parmi les modernes (1), il commentait et démontrait les belles méthodes de Fermat pour mener les tangentes et résoudre les questions *de maximis et minimis* (Voy. FERMAT); il examinait, au nom de l'académie, un ouvrage de l'habile géomètre Jacques Gregory (*Vera circuli et hyperboles quadratura*), et engageait, avec l'auteur, une savante discussion sur les défauts de sa preuve de l'impossibilité de la quadrature du cercle; il envoyait à la société royale de Londres, qui en avait proposé la recherche, les *lois du choc des corps*, que découvraient en même temps (1669) et Wallis, et Wren, le célèbre architecte de St.-Paul; enfin, reprenant toutes ses méditations sur la théorie du pendule, il posait les fondements de son plus beau titre de gloire, en préparant, avec un soin remarquable, la rédaction de ses principales découvertes. Tant de travaux altérèrent sa santé, et l'obligèrent, en 1670, à faire un voyage en Hollande pour y respirer l'air natal, et recevoir les soins de sa famille. Revenu à Paris avec une vigueur nouvelle, il acheva son *Horologium oscillatorium*, et le publia en 1673 (Paris, in-fol.) Ce grand ouvrage est dédié à Louis XIV.

(1) La haute estime que faisait Newton du style vraiment géométrique d'Huygens est la cause très probable de la méthode d'exposition qu'il a suivie lui-même dans son grand ouvrage des *Principes*, où il n'a guère fait usage que de démonstrations et de constructions synthétiques, en déguisant le fil qui l'avait guidé.

Dans cette dédicace, dont les pensées et le style sont également nobles, Huygens exprime vivement sa reconnaissance des bienfaits du roi, et son admiration pour les grandes entreprises qui signalent son règne; il avoue hautement que c'est à la France surtout qu'on doit la restauration de la géométrie dans le siècle où il écrit; il révèle enfin, d'un seul trait, le caractère dominant de son propre génie, en peignant le penchant qui l'a toujours entraîné vers les recherches qui ont pour objet principal l'utilité générale, la connaissance de la nature, et les avantages de la vie. Il appelle en témoignage de ce qu'il avance, l'invention même dont il présente à Louis tous les développements, et se permet d'ajouter avec une juste confiance : « Je ne perdrai pas de temps, » grand roi, à vous en démontrer » toute l'utilité, puisque mes *automates* (c'est ainsi qu'il nomme ses pen» dules) introduits dans vos apparte» ments, vous frappent, chaque jour, » par la régularité de leurs indications » et les conséquences qu'ils vous pro» mettent pour les progrès de l'astro» nomie et de la navigation. » On aimera, nous osons le croire, à voir dans cette phrase, quel rapprochement s'établissait ainsi entre deux personnages de conditions si distantes, mais qui se touchaient, si l'on peut le dire, par la grandeur de leurs esprits. Le présent offert par le savant était vraiment digne du monarque : si l'on excepte les *Principes* de Newton, c'est la plus belle production des sciences exactes dans le XVIIe. siècle. La description complète des horloges à pendule, et l'exposition des lois du mouvement des pendules simples et composés, tel en était le plan général qui paraît bien simple. Mais plusieurs théories importantes avaient dû se créer pour son exécution : celles de la courbe *tautochrone* (1), des développées, et des centres d'oscillation. Pour la première fois, un principe général de dynamique, celui de la conservation des forces vives, venait y féconder le domaine de cette science encore si nouvelle; la mesure de la force accélératrice de la pesanteur s'y déduisait de la longueur du pendule à secondes et de la durée de ses vibrations, et réciproquement; le tiers de cette même longueur jusqu'alors mal déterminée, y était indiqué, sous le nom de *pied horaire*, comme le type naturel d'un système uniforme de mesures de longueur; l'on y trouvait, enfin, et comme en appendice à tant de découvertes, treize théorèmes sur la force centrifuge dans le mouvement circulaire, présentés sans démonstration. S'il eût appliqué ces théorèmes aux rotations de la terre sur son axe et de la lune autour de la terre, il aurait découvert la loi de la force qui retient cet astre dans son orbite; s'il les eût ensuite combinés avec ses ingénieuses recherches sur les développées, il aurait pu déterminer les lois des forces centrales dans une courbe quelconque; il pouvait, le premier, déduire *à priori* les fameuses lois de Keppler... Mais ces rapprochements lui échappèrent : il forgea les armes d'Achille, et ne les porta point lui-même au combat. IV. Huygens ne se bornait pas à provoquer l'admiration par ses découvertes et ses écrits : doué d'une humeur affable et communicative, il se rendait accessible aux jeunes savants, et les initiait

(1) On appelle ainsi une courbe telle, que, si un corps se meut le long de sa concavité, soit en montant, soit en descendant, il emploie toujours le même temps à parcourir un arc quelconque pris du point le plus bas. La cycloïde est la tautochrone dans le vide, et même quand le milieu ne résiste au mouvement qu'en raison de la vitesse simple du mobile.

par ses conseils dans les routes de l'invention. L'illustre Leibnitz s'est plu à faire connaître toutes les obligations qu'il avait eues à ses entretiens avec ce grand géomètre: il le vit fréquemment dans le cours des années 1672 et 1673; et c'est dès-lors, racontait-il dans la suite, qu'un monde nouveau s'était ouvert pour lui et qu'il s'était senti un autre homme. Imprimer à un génie de cette trempe une direction qui devait être si féconde, n'était-ce pas encore bien mériter de la société! Huygens lui rendait dans le même temps un nouveau service, par le mécanisme, aujourd'hui si populaire, qu'il appliqua aux *montres de poche*. Avant lui, ces merveilleuses machines, d'un usage si précieux, si commode, si fréquent, n'étaient susceptibles ni de simplicité ni de régularité; et leur grossière complication n'eût pas permis qu'elles fussent jamais généralement répandues : son esprit inventif y adapta le ressort *spiral* pour régler les oscillations du balancier; et en perfectionnant leur construction, il les mit à la portée du grand nombre, qui ne jouit guère des inventions trop compliquées, de même qu'il refuse son suffrage à ce qui n'est pas réellement utile. Une idée aussi heureuse fut disputée à Huygens, à Paris, par l'abbé Hautefeuille, un de ces hommes à projets qui commencent tout et ne finissent rien (*Voy.* HAUTEFEUILLE), qui sans rien faire se vantent toujours d'avoir tout fait, et comme il y en avait, dit-on, en ce temps là; mais ces prétentions furent écartées. Elle fut encore revendiquée par un savant anglais fort ingénieux, le Dr. Hooke; mais il est prouvé que la première montre à ressort spiral fut construite à Paris par Thuret, habile horloger de cette époque (1674), et que cette montre passa ensuite en Angleterre. C'est-là tout ce que nous pouvons dire de ces deux procès aujourd'hui oubliés; et nous nous bornerons de même à indiquer deux autres discussions qu'Huygens eut à soutenir, l'une avec un abbé de Catelan, qui attaquait sa théorie des centres d'oscillation; l'autre avec notre célèbre marin, le chevalier Renau, l'inventeur des galiotes à bombes, sur les principes de la manœuvre des vaisseaux. La première discussion fut remarquable par sa longueur et par l'opiniâtreté de l'opposant; la dernière, par l'extrême politesse qu'y déployèrent les deux adversaires: phénomène assez rare à cette époque, où les caractères moins assouplis d'hommes alors peu répandus dans le monde, amenaient assez souvent des injures dans les disputes savantes. Aujourd'hui l'on discute avec moins d'aigreur et sans s'écarter ni de l'objet en vue ni des convenances : nous ne savons pas si la franchise y a perdu; mais la science tout au moins y a gagné. Un nouveau voyage devint nécessaire à Huygens; il se rendit encore en Hollande, en 1675, pour y reprendre des forces que sa grande application au travail diminuait sensiblement. Dans les années qui suivirent son retour, il s'occupa beaucoup d'optique et de physique; on en peut juger par les Mémoires qu'il envoyait à la société royale de Londres, comme par les traités qu'il lisait à l'académie. Il communiquait à ce corps savant ses premières recherches sur la nature et les propriétés de la lumière, et sur la cause de la pesanteur; on trouve aussi dans les registres de cette époque un traité de lui *sur l'aimant*, qui n'a jamais été imprimé. Il ne faut pas le regretter. Huygens y cherche à expliquer les faits principaux par des suppositions analogues aux théories de Descartes :

la terre y est considérée comme un grand aimant dont les effets sont peu discernables dans les phénomènes particuliers; et l'aimantation du fer est présentée comme le résultat d'une disposition spéciale de ses pores, qui le rend singulièrement perméable aux particules du tourbillon de l'aimant qui le modifie: on n'y trouve point, d'ailleurs, d'expériences proprement dites; et quant aux explications générales, on sent qu'elles ne sauraient être avouées par la saine physique. Mais, fidèle à son goût dominant pour les recherches utiles, Huygens ne bornait pas ses travaux à ces considérations hypothétiques. Ainsi, dans le même temps, il perfectionnait la construction du baromètre; il inventait un niveau à lunette d'une vérification tout-à-fait aisée; il proposait une machine susceptible d'une grande énergie, et du genre de nos machines à feu, où la vapeur de la poudre à canon remplissait l'office aujourd'hui confié à la vapeur de l'eau; il recherchait enfin des démonstrations rigoureuses de ces premiers principes de statique si difficiles à bien établir : l'équilibre du levier, et des polygones funiculaires. V. Cependant sa santé continuait à être dérangée; il était éloigné des siens, dont il fut toujours tendrement aimé : ces deux motifs le firent songer sérieusement à quitter la France, projet qu'il effectua en 1681, en renonçant à tous les bienfaits du roi, et quelles que fussent les instances employées pour le retenir. On a prétendu que la révocation de l'édit de Nantes avait été la cause de sa retraite; et l'on a voulu le louer du refus qu'il aurait fait d'habiter plus long-temps un pays où il prévoyait la persécution des protestants, malgré l'assurance qu'on lui aurait donnée d'une entière liberté pour son culte : mais assez de conséquences plus ou moins funestes ont accompagné cette mémorable *Révocation*, pour qu'il soit inutile d'en grossir le nombre sans raison, comme sans nécessité; et quand les recherches les plus scrupuleuses n'ont pu nullement nous faire découvrir qu'un tel motif ait contribué au départ de cet illustre savant, nous ne craindrons pas d'avancer que sa détermination eut une cause toute différente (1). Huygens, fixé pour toujours en Hollande, s'y occupa de la construction d'un *automate planétaire*, pour représenter les mouvements réels des corps qui composent le système solaire. Cette invention, dit Lagrange (2), le conduisit à l'une de ses principales découvertes. Lord Brouncker, et Wallis qui le suivit, considérèrent les premiers les fractions continues; toutefois il ne paraît pas que ni l'un ni l'autre aient connu les principales propriétés et les avantages singuliers de ces fractions. Mais si l'on veut parvenir à représenter exactement les mouvements et les périodes des planètes, comme on ne peut pas employer des roues où les nombres des dents soient précisément dans les mêmes rapports que ces périodes dont l'exacte expression n'est donnée que par de très grands nombres, on est obligé de se contenter d'un *à-peu-près*. La difficulté consiste donc à trouver des rapports exprimés en nombres plus petits, qui approchent autant qu'il est possible de la vérité, et plus que ne pourraient faire d'autres rapports quelconques qui ne seraient pas conçus en termes plus grands. Tel fut le

(1) *Voyez* Bayle, Chaufepié, 'sGravesande, et les journaux littéraires publiés en Hollande par des *réfugiés*, à l'époque de la mort d'Huygens (1695) : ils gardent le silence sur ce prétendu motif, malgré l'intérêt de leur parti à l'alléguer en reproche au gouvernement de Louis XIV.

(2) Additions à l'*Algèbre* d'Euler, tome II, pag. 380-431.

problème que résolut Huygens au moyen des fractions continues, en donnant le moyen de les former par des divisions continuelles; et il démontra ensuite les principales propriétés des fractions convergentes qui en résultent, sans oublier même les fractions *intermédiaires.* Il reprit aussi, avec son frère Constantin, son occupation favorite, le travail des grands objectifs, et il y consacra plusieurs années. De ses nombreux essais résultèrent deux grandes lentilles, l'une de cent soixante-dix, l'autre de deux cent dix pieds de foyer, dont il fit présent à la société royale de Londres (*V.* Derham, XI, 123); et comme une lunette de telle dimension n'eût été ni facile à construire ni commode à manœuvrer, il proposa d'élever en l'air l'objectif seul en supprimant le tube de l'instrument: l'observateur se plaçait alors au foyer, tenant à la main l'oculaire convenable, et changeait de lieu à mesure que le mouvement de l'astre déplaçait le foyer des rayons. Cette idée était ingénieuse, mais sujète à beaucoup d'inconvénients. On l'employa néanmoins; et l'on y renonça dans la suite quand l'usage des télescopes à réflexion permit d'abandonner ces lunettes démesurées. Peu après, et pour se faire une idée approchée de la distance des étoiles, il imagina de construire une lunette au moyen de laquelle le diamètre apparent du soleil était réduit à celui de Sirius, la plus éclatante des fixes. Il trouvait ainsi, que ce diamètre réduit était vingt-sept mille six cent soixante quatre fois plus petit que le diamètre apparent; d'où il suivait que si la grosseur de Sirius est au moins égale à celle du soleil, sa distance à la terre est, de même, au moins vingt-sept mille six cent soixante quatre fois plus grande. Ce résultat n'était guère concluant; mais aujourd'hui encore, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés sur ce point, qui n'est au reste que de pure curiosité. VI. Tandis que ces recherches d'optique absorbaient l'attention de Huygens, une révolution se préparait dans le monde mathématique; Leibnitz publiait la découverte du calcul différentiel (1684), et quelques applications qu'il en avait faites (*Voy.* Leibnitz). Mais ces premiers essais d'une méthode qui devait être si admirée, parurent d'abord n'avoir été ni appréciés ni même bien compris. Pour éveiller la curiosité des géomètres, Leibnitz leur proposa, dans les Actes de Leipzig, de chercher la courbe *isochrone*, ou que doit suivre un corps pesant pour s'éloigner ou s'approcher également, en temps égaux, d'un plan horizontal. Huygens, qui ne rendait pas encore à la découverte de Leibnitz la justice qu'elle méritait, jugea cependant le problème digne de son attention, et, sans prendre la peine d'étudier la nouvelle méthode, résolut la question par celles qui lui avaient valu tant de succès. Il fut seul à obtenir celui-ci: les Bernoulli ne descendaient pas encore dans l'arène; et bientôt Newton mettant au jour son immortel ouvrage des *Principes*, le desir d'en connaître l'auteur entraîna une troisième fois Huygens en Angleterre en 1689. Il en revint pour publier lui-même, en français (Leyde, 1690), deux de ses écrits les plus remarquables, et sur lesquels nous ne tarderons pas à présenter quelques réflexions: l'un, son *Traité de la lumière*, où se trouve surtout, mathématiquement expliquée, la double réfraction du cristal d'Islande; l'autre, son *Discours sur la cause de la pesanteur*, que terminent de belles recherches sur l'aplatissement et la fi-

gure de la terre, et des théorèmes curieux sur la logarithmique, les espaces et les solides qu'elle engendre. Les propriétés de cette courbe lui avaient servi à déterminer le mouvement des corps dans un milieu résistant; mais il ne donnait que ses résultats : leurs démonstrations, à la manière des anciens, ont été ensuite suppleées par le P. Grandi, habile géomètre italien (*V.* Guido Grandi, XVIII, 293), et forment à elles seules un volumineux ouvrage qu'on trouve à la suite de l'édition latine de ces mêmes traités. Pour arriver à la connaissance et à la détermination de l'aplatissement de la terre, Huygens part du raccourcissement du pendule observé par Richer près de l'équateur; et ce fait lui prouve que la pesanteur y est diminuée par la force centrifuge : il découvre ensuite que la combinaison de cette force qui varie avec la latitude, et de la sphéricité de la terre, ne laisserait pas aux graves une tendance perpendiculaire à la surface du globe; et il en conclut que, puisqu'ils ont, par le fait, cette direction, la terre est nécessairement aplatie vers ses pôles. Il calcule d'après cela les deux axes qui en résultent; mais faute d'adopter, avec Newton, la gravitation réciproque de toutes les molécules de la matière, et pour avoir considéré cette force comme agissant uniquement vers le centre de la terre(1), il trouve ces axes dans le rapport de cinq cent soixante dix-sept à cinq cent soixante dix-huit : rapport trop faible de près de moitié. Ce dernier calcul est postérieur à la publication de l'ouvrage des *Principes* : le reste ne l'est pas. De ces méditations Huygens passa au problème de la *chainette* que venait de proposer Jacques Bernoulli, déjà profond dans l'analyse leibnitzienne. Il s'agissait de trouver la courbe formée par un fil pesant, flexible et inextensible, suspendu à deux points fixes par ses extrémités. Galilée n'avait pu le faire; Huygens y réussit, en n'employant encore que les méthodes anciennes. C'était sans doute un grand tour de force; mais il ne faut pas oublier que les solutions qui peuvent se déduire de ces méthodes, ne sont le plus souvent que des solutions *particulières:* Condorcet remarque avec raison qu'elles n'admettent point cette généralité qu'introduit l'admission des constantes arbitraires dans les équations complétées après leur intégration. Cependant la répugnance de Huygens pour le calcul différentiel commençait à s'ébranler; il correspondait avec Leibnitz, lui proposait ses objections et ses doutes, et ne craignait point de consulter sur ce qu'il n'entendait pas encore, celui dont il avait encouragé les premiers pas dans la carrière. Il faisait le même honneur au marquis de L'Hopital, donnant ainsi un bel exemple de modestie et d'amour pour la vérité. Quand il trouvait des difficultés, il ne s'en prenait pas à la méthode elle-même, mais à ce qu'il ne la possédait pas assez. Il se rendit enfin, nous dit Fontenelle, et il déclara dans une lettre au géomètre français « qu'il » voyait avec surprise et avec admira» tion l'étendue et la fécondité de cet » art; que de quelque côté qu'il tour» nât sa vue, il en découvrait de nou» veaux usages; qu'enfin il y conce» vait un progrès et une spéculation » infinies. » Il écrivit même dans les Actes de Leipzig (1693), en envoyant la solution d'un problème de Jean Bernoulli sur la courbe dont les tan

(1) On pourrait remarquer dans la pièce d'Euler sur le flux et reflux, couronnée en 1740, que ce grand géomètre montrait encore à cette époque de la répugnance à reconnaître cette attraction réciproque de toutes les molécules (ou parties) de la matière.

gentes et les parties de l'axe sont en raison donnée, qu'il n'eût pu la trouver sans une équation *différentielle* : « Il faut remarquer dans ce problème, » ajoutait-il, une analyse nouvelle et » singulière, qui ouvre le chemin à » quantité de choses sur la théorie des » tangentes, comme l'a très bien ob- » servé l'illustre inventeur d'un cal- » cul sans lequel nous aurions bien » de la peine à être admis dans une » si profonde géométrie. » Dès ce moment il se voua tout entier aux progrès de cette nouvelle méthode; et Leibnitz attendait les plus grands résultats des efforts d'un tel homme, quand ses forces épuisées avant le temps, l'abandonnèrent tout-à-coup. Au commencement de 1695, il tomba dangereusement malade; son esprit s'affaissa, et il ne recouvra guère l'usage de ses facultés que pour disposer de ses biens et de ses manuscrits. Il légua les premiers, qui étaient assez considérables, aux fils de son frère puîné; les derniers, à la bibliothèque de Leyde; et le soin d'en publier ce qui méritait de voir le jour, à deux de ses élèves Volder et Fullen, qui s'acquittèrent dignement de cette commission. Peu après il mourut, à la Haye, le 8 juillet 1695, âgé de soixante-six ans trois mois. VII. Cet homme illustre ne s'était point marié; sa figure était assez belle; son caractère noble et élevé : il aimait peu le grand monde, quoique sa naissance l'appelât à y vivre; mais son goût pour le travail et pour une vie paisible et méditative, lui faisait préférer la retraite et surtout le séjour de la campagne. On rapporte cependant que durant son séjour à Paris, il avait fréquenté parfois la société de la célèbre Ninon, pour laquelle il fit, dit-on, d'assez mauvais vers. Il est probable qu'il y cherchait un délassement que tant d'études profondes rendaient nécessaire à sa santé naturellement délicate. Il y a lieu de s'étonner en effet de tout ce qu'il a produit et inventé dans des genres différents, quand on songe à ces nombreux voyages, à ces déplacements répétés qui ont marqué sa carrière, et à la vaste correspondance qu'il entretenait avec la plupart des savants de l'Europe. L'examen de ses papiers prouva que sa tête était loin d'être épuisée. Outre ses recherches sur le calcul différentiel qui n'étaient point terminées et qui n'ont jamais vu le jour, on y trouva un traité *de la force centrifuge* où ses fameux théorèmes étaient démontrés, et ceux qu'il avait écrits depuis longtemps *sur le mouvement résultant de la percussion* et *sur la Dioptrique* : dans ce dernier, qu'il avait souvent retouché, on vit qu'il avait adopté la belle découverte de Newton sur l'inégale réfrangibilité de la lumière, et qu'il en déduisait divers théorèmes sur la distinction des images dans les instruments optiques. Il laissait encore un traité pratique en langue hollandaise, *sur l'art de tailler et de polir les verres* des grandes lunettes, dont la traduction latine, faite par le célèbre médecin Boërhaave, fut seule publiée; la *Description* raisonnée de son *automate planétaire;* et un traité *des couronnes et des parhélies*, phénomènes qu'on n'avait pas encore réussi à expliquer : il en trouvait la cause dans des gouttes de neige, sphériques ou cylindriques, qui flotteraient en l'air environnées d'une couche d'eau ou de glace transparente; et il pouvait ainsi rendre raison, d'une manière assez satisfaisante, des circonstances qui avaient accompagné certains parhélies extraordinaires. Un dernier ouvrage de lui, fort singulier, et dont l'impression était commencée, fut le

premier qu'on publia (1698): il était dédié à son frère aîné, alors secrétaire d'état du roi Guillaume, et avait pour titre *Cosmothéoros*, ou Conjectures sur la constitution physique des mondes et sur leurs habitants; il a été traduit du latin en français par D. (Dufour), Amsterdam, in-12. Huygens avait payé le tribut, nous l'avons dit plus d'une fois, à l'esprit systématique de son siècle, mélange assez bizarre de timidité et d'audace, où la dernière dominait le plus souvent. C'est ainsi qu'après qu'il eut découvert un satellite à Saturne, il se persuada que les planètes secondaires ne devaient pas être en plus grand nombre que les principales, et ne prit pas la peine de lui en chercher de nouveaux; il crut le monde *complet*, et fut fort étonné quand Cassini, moins arrêté par le préjugé, eut révélé l'existence des quatre autres. Dans son *Cosmothéoros*, il donnait au contraire une libre carrière à son imagination, et décidait, avec le plus grand sérieux, des questions qui nous seront toujours inaccessibles : les planètes sont-elles, comme la nôtre, couvertes de plantes et d'animaux divers? Ne sont-elles pas aussi habitées par des êtres doués de raison? Quelle est, en général, la figure de ces habitants? Quelles sont leurs habitudes, leurs arts, leurs sciences, leurs lois? etc. Il prononçait que le soleil était inhabitable, et se permettait cependant de douter si la lune est dans le même cas. L'ingénieux Fontenelle a depuis, dans ses *Entretiens*, touché la plupart de ces questions d'une main bien plus adroite et plus légère: l'ouvrage d'Huygens, inférieur au sien pour l'agrément et la sage réserve des opinions, est à d'autres égards plus recommandable. On y trouve, par exemple, nombre d'observations curieuses sur les apparences des corps célestes, et des inductions judicieuses sur leur constitution réelle; et les tableaux que l'auteur présente des firmaments divers qui entourent ces corps, rappellent un homme à tête forte et qui connaissait bien les cieux. VIII. Dans les autres écrits de ce savant illustre, ceux où il n'a pas été, pour ainsi dire, circonvenu de toutes parts par la rigueur de la méthode géométrique, pourraient donner lieu à des remarques analogues. Nous prendrons pour exemples deux de ses productions les plus estimées, ses traités *de la lumière* et *de la cause de la pesanteur*, sur lesquels un des hommes les plus capables de porter un tel jugement (1) a bien voulu nous communiquer les réflexions suivantes: — « Huygens a découvert dans les phénomènes de la double réfraction une loi mathématique qui doit être comptée parmi les plus beaux monuments de son génie; mais comme elle se lie aux idées qu'il s'était formées de la lumière, idées qui, après avoir été vivement soutenues par Euler, ont repris dans ces derniers temps une nouvelle faveur, nous allons essayer de donner d'abord un exposé fidèle de ses opinions sur ce sujet. Huygens conçoit tout l'espace rempli d'un fluide subtil, invisible, impondérable, éminemment élastique, qui pénètre l'intérieur des corps matériels, et se continue entre les interstices de leurs particules infiniment plus grossières que lui. Il appelle ce fluide *matière éthérée*. Les corps qui nous paraissent lumineux, sont ceux dont les particules étant mises dans un mouvement de vibration très rapide par une cause que nous indiquerons tout-à-l'heure, agitent les parties de la

(1) M. Biot.

matière éthérée, et y excitent des ondes tout-à-fait analogues à celles que les corps sonores excitent dans l'air, avec la seule différence que leur propagation est plus rapide en conséquence de la plus grande élasticité du milieu. Ces ondes, en venant frapper nos yeux, produisent en nous la sensation de la vision, comme les ondes aériennes produisent la sensation du son quand elles viennent frapper notre oreille; mais pour que leur effet soit appréciable, il y faut cette particularité, tout au moins bien singulière, qu'un certain nombre d'entre elles conspirent simultanément, de manière que les cercles qui en résultent puissent avoir une tangente commune. Huygens en donne pour raison que l'ébranlement particulier produit par chaque onde, perdant de son intensité à mesure qu'elle s'étend, il est nécessaire, pour que leur effet soit sensible, que plusieurs ébranlements pareils conspirent à un même mouvement: mais pour légitimer cette explication et montrer la nécessité de la condition même qu'elle suppose, il aurait fallu, à ce qu'il nous semble, établir les limites d'énergie auxquelles chaque onde commence à devenir sensible. Cela était d'autant plus nécessaire, que les sensations, excitées par les ondes sonores, n'exigeant rien de pareil, on a lieu d'être surpris de voir cette condition introduite pour les impressions des ondes lumineuses. Mais, si nous osons le dire, il nous paraît qu'au lieu d'être prise dans la nature physique des choses, elle n'est qu'une déduction établie *à posteriori*, pour accorder les phénomènes de la réflexion et de la réfraction de la lumière avec l'hypothèse des ondulations: car, dans cette hypothèse, chaque particule matérielle de la surface d'un corps que vient frapper la circonférence d'une onde lumineuse, devenant elle même un centre à son tour, il est évident que si chacune de ces ondes en particulier devenait sensible, il y aurait, toujours et dans toutes les circonstances, de la lumière transmise et réfléchie dans toutes sortes de directions; ce qui n'a pas lieu, par exemple, dans le cas de la réflexion intérieure, qui se produit sous certaines limites d'incidence, lorsque la lumière tend à sortir d'un milieu pour entrer dans un autre moins réfringent que lui: car alors, dans les limites que nous désignons, il ne se fait absolument aucune transmission de lumière. Or l'incidence où ce défaut de transmission commence d'avoir lieu d'après l'expérience, est précisément celle à laquelle les ondes transmises qui proviennent d'une même onde incidente, cessent d'admettre au même instant une tangente commune. On voit donc que la possibilité de cette tangence est une condition nécessaire pour faire accorder l'hypothèse des ondes avec la disparition observée. On trouve ensuite que la même condition donne aussi la loi de l'égalité des angles dans la réflexion, ainsi que le rapport constant des sinus dans la réfraction ordinaire; ce qui doit peu surprendre, puisqu'on sait que tous ces phénomènes sont liés intimement entre eux. Il est tout simple encore que, ces lois fondamentales étant représentées, la réfraction dans les milieux de densité variable le soit aussi; de sorte que cet accord que Huygens présente comme une confirmation de son système, n'en est point une, puisque, dans toute hypothèse possible, elle résulte mathématiquement de la loi primitive des réfractions. On pourrait, à notre avis, faire beaucoup d'objections solides contre le fonds même du système de

Huygens : mais ce n'est pas ici notre but ; il nous suffit d'avoir montré nettement quelle condition ce système admet pour fondamentale, et quelle cause secrète ou plutôt quelle nécessité indispensable a conduit l'auteur à introduire cette condition. En général, lorsqu'on examine de près les travaux physiques de Huygens, on y remarque toujours l'empreinte de la méthode que Descartes porta dans l'étude de la nature, et qui consiste à imaginer des combinaisons artificielles pour la représenter, au lieu de chercher, comme Newton, à déduire mathématiquement et nécessairement les forces qui agissent en elle, d'après la comparaison des faits observés. C'est encore un artifice pareil, mais plus heureux, parce qu'il est appliqué à des mesures infiniment multipliées et extrêmement exactes, qui a conduit Huygens à la belle loi par laquelle il a réussi à représenter les phénomènes de la réfraction extraordinaire du spath d'Islande ; car, bien qu'il ait donné cette loi comme une déduction et une confirmation de son système, elle n'est, dans la forme sous laquelle il la présente, qu'une manière de plier ce système aux nouveaux phénomènes par une nouvelle supposition : celle de la formation d'ondes elliptiques, dont aucune raison physique ne peut établir l'existence ou indiquer la réalité. Aussi croyons-nous qu'ici, comme dans les explications de la réflexion et de la réfraction, Huygens a suivi une marche inverse de ce qu'il nous montre lui-même ; c'est-à-dire, qu'au lieu de prévoir la loi de la réfraction extraordinaire d'après la considération des ondes, il a tiré les nouvelles modifications de ces ondes de la loi même que son génie d'observation lui avait fait empiriquement découvrir. Aussi les ondulations elliptiques ne font-elles que reproduire les propriétés que la loi renferme, ou déterminer les directions des rayons soit ordinaires, soit extraordinaires, qui traversent le cristal dans tous les sens. Mais, n'étant pas elles-mêmes l'indication d'une cause physique, ni l'expression abstraite et mathématique d'une force, comme l'attraction est l'expression du principe des mouvements célestes, il en résulte que leur considération est absolument inféconde pour tout autre usage que celui auquel elles sont adaptées : aussi n'en peut-on déduire, par exemple, aucune explication sur les proportions d'intensité des rayons, non plus que sur les conditions d'après lesquelles ils se divisent ou ne se divisent pas, lorsqu'après être sortis d'un premier cristal ils entrent dans un second. C'est, au reste, ce dont Huygens est convenu avec une extrême candeur ; car son imagination qui le faisait se complaire à des considérations de ce genre, et dont il avait tiré un parti si précieux dans l'explication des apparences de l'anneau de Saturne, ne l'aveugiait pas cependant jusqu'à l'empêcher de voir les objections qui contrariaient ses idées. Cette même méthode de philosophie qu'il a suivie dans son *Traité de la lumière*, se retrouve dans son *Discours sur la cause de la gravité*. Il entreprend d'expliquer les phénomènes de la pesanteur, par la pression d'une matière subtile contenue autour de la terre dans une sphère limitée, et qui étant douée d'un mouvement circulaire très rapide, par conséquent d'une force centrifuge très grande, tend à déplacer et à pousser vers le centre de la terre les corps matériels supposés imperméables pour elle. Les particules de cette matière éthérée sont elles-mêmes agitées par

des mouvements très rapides, dirigés dans des sens divers; de sorte que chaque point de l'espace libre est sans cesse traversé dans tous les sens par des millions de ces particules. Cette conception est plus compliquée sans doute que ne l'est celle de particules lumineuses capables de produire immédiatement dans nos yeux la sensation de la vision; et elle doit le paraître surtout à ceux qui ne veulent pas même admettre l'existence de semblables particules, à cause de la rapidité et de l'égalité de mouvement dont elles devraient être douées. Cependant ce second fluide éthéré est tout aussi nécessaire au système de Huygens sur la lumière, que l'est le premier fluide où les ondulations sont excitées et propagées; car, selon lui, c'est cette matière agitée qui agite par son choc les particules des corps, et les rend capables d'exciter les ondes lumineuses par leurs vibrations. En général, pour toute théorie de la lumière fondée sur des ondulations, la difficulté capitale consiste toujours dans la détermination précise des qualités du fluide où ces mouvements doivent s'opérer, et dans le mode logique de déduction des phénomènes, une fois que ces qualités sont assignées. Aussi les partisans des ondulations se laissent-ils rarement attaquer dans ces premiers fondements, où l'on voit disparaître l'apparente simplicité que semblait offrir ce mode de concevoir les phénomènes de la lumière. Ce traité de Huygens sur la cause de la pesanteur., est encore remarquable par une addition qu'il a écrite après avoir connu l'admirable ouvrage de Newton sur les principes de la philosophie naturelle. On y rencontre une sorte d'extrait de ce dernier ouvrage pour les parties dans lesquelles Huygens y trouve des rapports avec ses propres idées; mais il est curieux de voir ce grand génie, tellement préoccupé de la philosophie dogmatique, qu'il méconnaît, ou peu s'en faut, ce qu'il y a de vérité et de certitude dans la manière dont Newton établit la gravitation universelle; et que, refusant de s'arrêter avec lui au fait même que les corps gravitent les uns vers les autres, il est tenté de n'en reconnaître pour preuve que la liaison plus ou moins intime qu'il lui semble avoir avec son système, ou la facilité plus ou moins grande avec laquelle il peut l'expliquer. Certes on ne pourrait guère trouver un exemple plus frappant de la fausse direction que les esprits les plus éminents peuvent recevoir de leurs propres conceptions, lorsqu'ils les enfantent par le seul travail de leur imagination, au lieu de les recevoir de la nature même; ou, lorsque séduits par un accord plus ou moins soutenu avec leurs hypothèses favorites, accord qui peut souvent dépendre d'une analogie bornée que certaines parties des hypothèses ont avec les conséquences générales de la nature, ils en viennent à donner un corps à ces spéculations, et à les substituer aux réalités. On trouvera, peut-être, que c'est oser beaucoup que d'exprimer une opinion aussi libre sur un si grand génie que Huygens : mais que l'on veuille bien oublier un moment ce qu'il fut, pour examiner ses opinions sous leur valeur propre, et que l'on juge si les réflexions précédentes s'appliquent ou non exactement? Personne, plus que nous, n'admire les pas que Huygens a fait faire aux sciences; mais une chose nous paraît plus précieuse et plus sublime encore que ces découvertes mêmes : c'est la méthode par laquelle l'esprit humain peut s'avancer avec assurance dans la route de la vérité. C'est cette

méthode que nous avons voulu défendre contre l'autorité d'un grand exemple, et non un homme illustre que nous avons voulu attaquer. » — IX. Mais veut-on retrouver tout entier, en quelque sorte, ce Huygens, dont le nom est venu jusqu'à nous avec tant d'éclat ? Prenons son *Horologium* : examinons la méthode qui le guide dans la belle recherche qu'il se propose ; suivons-le dans les rigoureuses déductions qui assurent tous ses pas ; et s'il est impossible de faire voir comment il fait pour inventer, montrons du moins comme il sait raisonner : Galilée a reconnu que les petites vibrations d'un pendule s'achèvent sensiblement en temps égaux; mais elles peuvent s'arrêter, et le compte en est difficile : il faut y pourvoir. Eh bien, restituons au pendule la portion de force que lui ôtent le frottement et la résistance de l'air ; attachons le haut de la verge à une ancre, dont les extrémités ou palettes s'appuient alternativement contre les dents d'une roue mue par le poids de l'horloge, et qui, tantôt arrêtent sa marche, tantôt échappent à sa prise. Voilà l'échappement trouvé ; voilà le mouvement du pendule entretenu par celui de la machine : reste à le rendre régulier ; car, prenant ensuite des roues, un cadran, des aiguilles, ce mouvement va se peindre à l'observateur sans qu'il s'en mêle, le temps se compter et se diviser à ses yeux. Pour que cette division soit exacte, le pendule ne doit faire que de petites oscillations ; mais un choc, un accident, les mouvements d'un vaisseau si l'horloge s'y transporte, peuvent tout déranger en faisant varier l'arc de vibration : existerait-il une courbe dont les arcs terminés au point le plus bas, fussent décrits dans le même temps, quelle que fût leur grandeur, une courbe *tautochrone ?* Oui, il en est une : la cycloïde jouit de cette propriété remarquable. Il faut donc que le pendule décrive une cycloïde ; et comment faire ? Le voici : toute courbe peut être enveloppée d'un fil, et l'une des extrémités de ce fil, en développant la courbe, laisserait sur son plan la trace d'une autre courbe ; mais il est évident que cette *développante* varierait avec la nature de la *développée :* on peut donc concevoir la cycloïde comme la développante d'une certaine courbe ; quelle sera celle-ci ? Encore une cycloïde, dans une situation renversée. Suspendons maintenant le pendule à un fil flexible, et plaçons aux deux côtés du point de suspension deux lames cycloïdales : le pendule, dans son mouvement, forcé de s'appliquer alternativement sur ces lames, décrira une cycloïde par son autre extrémité ; ses vibrations seront donc isochrones (1). Il faut encore qu'elles durent précisément une seconde : quelle longueur faudra-t-il donner au pendule? Mettons-en deux quelconques en mouvement, et comparons : leurs longueurs sont réciproquement comme les carrés des nombres de leurs oscillations dans un temps donné ; ainsi, prenons un pendule d'une longueur arbitraire et bien connue, et comptons ses oscillations en une heure, par exemple : celui que nous cherchons doit en faire 3600 ; sa longueur sera donc aisément déterminée. Mais tout ceci n'est vrai que du pendule mathématique, ou d'une ligne inflexible et

(1) Quelque admirable que soit cette invention de Huygens, on y a pourtant renoncé dans la pratique. D'une part, la difficulté de donner à ces deux lames la courbure cycloïdale et de la leur conserver ; de l'autre, la certitude que le tautochronisme appartient aussi aux *très petits* arcs de cercle, et la possibilité reconnue de maintenir dans de tels arcs les vibrations du pendule circulaire, ont décidé les artistes et les savants en faveur de celui-ci. D'ailleurs l'usage des chronomètres à ressort et à balancier dispense d'employer sur mer les horloges à pendule.

sans pesanteur, terminée par un seul point pesant; et le pendule des astronomes est d'une forme et d'une masse bien différentes : comment ramener la complication de celui-ci à la simplicité du premier ? en remarquant que ces deux pendules, malgré toute leur diversité, peuvent être conçus de longueurs telles que leurs oscillations s'opèrent dans le même temps ; qu'il est ainsi, dans le pendule des astronomes, un point qu'on peut considérer comme le centre de l'oscillation, et qui sera placé à la même distance du point de suspension, que le point pesant dans le pendule mathématique. Demandons maintenant à la mécanique l'art de trouver ce centre dans les pendules de formes données ; à la géométrie, les moyens de ramener à ces formes celles des corps les plus composés; et voilà le problème résolu.... Quelle marche lumineuse et sévère ! quelle puissance d'invention ! C'est-là qu'on peut admirer sans réserve cet homme que Newton honora toujours du nom de Grand (*Summus Hugenius*), et dont il ne cessa de recommander les méthodes et le style comme des modèles ; cet homme, que Leibnitz et les Bernoulli appelèrent toujours incomparable, et dont la perte, qu'ils jugèrent prématurée, leur laissa des regrets qui éclataient encore long-temps après sa mort ! Sa patrie reconnaissante vient, dans ces derniers temps, de lui décerner une statue. Le sort de Descartes, objet du culte de sa jeunesse, a été pareil : il s'écoula plus d'un siècle depuis l'instant où le monde le perdit, jusqu'à l'époque des honneurs publics rendus en France à sa mémoire. — Les œuvres d'Huygens ont été recueillies après lui, et publiées par les soins de 's-Gravesande, dans une édition fort estimée que nous nous bornerons à indiquer, sans remonter aux éditions originales des écrits qu'il publia de son vivant, et qu'on ne trouve presque plus aujourd'hui. En voici le titre : *Christiani Hugenii Zulichemii, opera varia, in IV tomos distributa*, 1 vol. in-4°., Leyde, 1724. — *Christiani Hugenii Zulichemii opera reliqua*, 2 vol. in-4°., *quorum secundum in duos tomos distributum, continet opera posthuma*, Amsterdam, 1728. Ce recueil contient tous les écrits imprimés de Huygens, si l'on excepte 13 mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* (du n°. 45 au n°. 121), où l'on peut en remarquer deux sur des expériences faites avec des plantes dans le vide, comme écrits en commun avec Papin, l'inventeur de la machine de ce nom. Il existe d'ailleurs plusieurs autres pièces de lui dans les Regîtres de la société royale; mais elles n'ont jamais paru. L'éloge de Huygens, mort avant le renouvellement de l'académie des sciences (1699), n'avait pas pu être écrit par Fontenelle : Condorcet a voulu y suppléer (Œuvres complètes de Condorcet, tom. I); mais c'est une production de sa jeunesse, et il semblerait qu'on pût s'en apercevoir. M—E.

HUYSUM (Jean Van), peintre de fleurs et de fruits. On peut dire qu'il a fait oublier tous ceux qui, de son temps, avaient excellé dans ce genre, et que, depuis, aucun autre ne l'a égalé pour le goût de la composition, la légèreté et la variété du coloris, la finesse des détails et l'harmonie générale. Ce grand peintre, né à Amsterdam, le 5 avril 1682, de Juste Van Huysum, peintre de fleurs, était l'aîné de quatre frères qui, s'occupant tous du même art, avaient fait de la maison paternelle une espèce de magasin où les amateurs pouvaient se procurer en tableaux de paysage ou d'a-

nimaux, figures, ornement ou architecture, tout ce qui peut servir à la décoration des appartements. Jean ne se borna pas à une pratique expéditive qui n'eût contribué que faiblement à sa réputation. Lorsqu'il eut acquis la maturité de l'âge et qu'il se fut rendu maître de son temps et de ses goûts, il se livra tout entier à cette exacte imitation de la nature, qui seule pouvait le conduire à la perfection de son art. Il étudia les ouvrages de Mignon et de David de Heem, reconnus jusqu'alors pour les premiers dans leur genre; il les imita dans la richesse et la vivacité des nuances, la précision de la touche, et les surpassa dans l'art de disposer les objets, de grouper les ombres et les lumières, et d'obtenir l'effet général de l'accord ou de l'opposition des teintes les plus fortes ou les plus harmonieuses; il se fit admirer aussi par la suavité, la grâce et le moelleux du pinceau. Ces moyens séduisants parurent tout-à-fait nouveaux et firent une grande sensation parmi les amateurs, qui ne pensaient pas que le talent d'un peintre de fleurs pût aller au-delà de l'imitation individuelle des productions de la nature. Ceux qui se faisaient une occupation particulière de la culture des fleurs, s'empressèrent d'offrir à l'artiste les modèles les plus beaux et les plus rares. Son pinceau semblait non-seulement les faire revivre, mais leur prêter un nouveau charme, un nouvel éclat. Les hommes les plus distingués par leur rang ou par leur richesse, cherchèrent à se procurer de ses ouvrages, et le prince Guillaume de Hesse fut un de ses premiers et de ses plus zélés protecteurs. Il lui commanda plusieurs tableaux qu'il paya généreusement. Mais c'est en France que le mérite de ce grand peintre parut être le plus justement apprécié, et c'est de là que sa réputation, bien établie, se répandit dans les principales cours de l'Europe. Le comte de Marville, envoyé de France, acheta pour lui deux de ses tableaux, deux autres pour le duc d'Orléans et paya pour chacun 1200 florins d'Hollande. Le prix des ouvrages de Van Huysum, quoiqu'ils devinssent nombreux, ne fit qu'augmenter de jour en jour, et les faveurs de la fortune ne ralentirent ni son zèle ni ses soins dans l'exécution de ses chefs-d'œuvre. Vers la même époque, il fit dix tableaux qui furent envoyés à Londres, et le prince de Hesse lui en commanda encore quelques autres. Le roi de Pologne, l'électeur de Saxe, le roi de Prusse, presque tous les princes d'Allemagne et les plus riches particuliers voulurent avoir quelque ouvrage de sa main. Il y en eut même plusieurs d'exposés en vente publique; car nul autre artiste n'a joint une plus grande facilité au fini le plus précieux. Jaloux de la conservation de ses tableaux, Van Huysum ne négligeait aucun moyen d'en assurer, par la préparation de ses couleurs, la transparence et la solidité, l'un des principaux mérites des peintures de ce genre. Mais il paraissait faire un mystère de ses procédés chimiques ou du moins de sa manière d'opérer, soit pour l'ébauche, soit pour le fini de ses tableaux. Personne ne pouvait entrer dans son atelier lorsqu'il travaillait. Ses frères même n'y étaient pas admis. On dit qu'il ne voulut jamais avoir d'autre élève qu'une demoiselle Haverman, et que les talents prodigieux de cette jeune artiste lui ayant donné de l'ombrage, il finit par la congédier. Rien n'eût manqué au bonheur de Van Huysum, si son repos n'eût pas été troublé par des chagrins domestiques. La mauvaise conduite de son fils en fut

une des principales causes. Devenu méfiant, sauvage, il s'éloigna du monde, qui parut enfin l'oublier, quoique ses tableaux fussent toujours recherchés avec le même empressement. Il mourut le 8 février 1749. Jean Van Huysum ne s'était pas appliqué seulement à peindre des fleurs et des fruits; il a composé des paysages d'un bon style, ornés de figures agréablement dessinées, et d'une touche ferme et spirituelle. Il a fait aussi plusieurs études au dessin et au lavis, qui ne sont pas moins estimées que ses tableaux. Le Musée royal possède quelques uns des meilleurs ouvrages de ce maître; entre autres deux superbes tableaux de fleurs, deux de fruits, et quatre petits paysages. — Juste Van Huysum, l'un de ses frères, s'était adonné aux sujets de batailles, qu'il peignait avec beaucoup de goût et de facilité; mais tout d'imagination et sans modèles. Il mourut à vingt-deux ans. — Jacques, son autre frère, copiait les tableaux de Jean avec tant d'adresse, qu'on y était trompé. Il en a fait aussi de sa composition, et est mort à Londres. — Le plus jeune des Van Huysum resta en Hollande, et parut se borner à donner des leçons de dessin aux personnes les plus considérables d'Amsterdam. Il vivait encore en 1764. L—n.

HVITFELD (Arrild ou Harald), historien danois, naquit en Danemark en 1549. Il fit des voyages dans les pays étrangers, pour étendre ses connaissances, et à son retour, il fut employé dans la carrière civile. Ses talents lui firent obtenir, en 1586, la dignité de sénateur, et quelque temps après il fut nommé chancelier du royaume. Il fut aussi chargé de plusieurs ambassades importantes. Après avoir pris part à toutes les affaires publiques pendant une longue suite d'années, il demanda sa retraite, et mourut le 13 décembre 1609. Ses loisirs furent consacrés principalement à l'histoire de son pays, dont sa place de chancelier le mettait à même de connaître les sources. Il fit paraître plusieurs ouvrages, auparavant inconnus au public, et rédigea en danois, une *Chronique du royaume de Danemark*, qui est un ouvrage classique dans son genre, parce qu'il contient un très grand nombre de documents authentiques tirés des archives, tels que des Traités de paix, des Traités de commerce, des Édits royaux. On y trouve de plus une *Chronique des évêques de Danemark*. Cet ouvrage, qui s'étend jusqu'à l'an 1559, et qui a été de la plus grande utilité à ceux qui ont écrit sur l'Histoire danoise, a d'abord paru à Copenhague en 10 tomes in-4°., de 1595 à 1604; il a été réimprimé avec plus de soin, en 4 tom. ou 2 vol. in-fol., 1652, à Copenhague, avec une dédicace au roi Frédéric III. C—au.

HYDE (Edouard). *Voyez* Clarendon.

HYDE (Thomas), célèbre orientaliste anglais, naquit, en 1636, à Billingsley près de Bridgenorth, dans l'Yorkshire; et reçut de son père, ministre de cette paroisse, le goût et les éléments des langues orientales. A l'âge de seize ans, il fut admis au collége du roi à Cambridge, et s'y attacha à Wheelock, professeur d'arabe, qui sut distinguer ses heureuses dispositions, et prit un soin particulier de son avancement. Ce fut Wheelock qui lui inspira sa propre prédilection pour le persan, langue à laquelle Hyde s'appliqua particulièrement. Ce dernier était à peine depuis un an à Cambridge, lorsqu'il partit pour Londres, avec la recommandation de Wheelock, afin de contribuer, par ses travaux, à

l'édition de la Bible polyglotte de Walton. Il devint un des collaborateurs les plus utiles à cette entreprise : outre qu'il suivit l'impression des textes arabe, syriaque et persan, il transcrivit en lettres persanes la traduction en cette langue du Pentateuque, qui avait été précédemment imprimée à Constantinople, en caractères hébreux, et y joignit une version latine : cette transcription offrait de grandes difficultés, et exigeait une connaissance très étendue de la langue persane ; elle valut à son auteur les éloges des plus savants hommes du temps. En 1658, Hyde entra dans le collége de la reine à Oxford, et y devint, peu après, lecteur en hébreu. Vers le même temps, d'après les lettres du chancelier de cette université, il fut reçu maître ès-arts, et soutint sa thèse en persan. Vers 1659, il succéda à H. Stubbe dans la place de sous-garde de la bibliothèque Bodléienne, et se distingua tellement dans cet emploi, que celui de bibliothécaire en chef étant devenu vacant, l'université le lui conféra d'un consentement unanime. Depuis ce moment, Hyde s'occupa sans relâche de faire connaître le riche dépôt confié à ses soins. En 1660 il devint chanoine de l'église de Salisbury, en 1678 archidiacre de Glocester, et reçut le degré de docteur en théologie en 1682. A la mort d'Edouard Pococke, arrivée en 1691, il le remplaça dans la chaire d'arabe ; et le docteur Altham, professeur royal d'hébreu et chanoine de l'église du Christ, ayant été privé de ces emplois, ils furent donnés à Thomas Hyde. Ce savant, fatigué par ses longs travaux, résigna sa place de bibliothécaire en 1701, et mourut deux ans après, le 18 février 1703, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait rempli les fonctions de secrétaire-interprète pour les langues orientales, sous les règnes de Charles II, Jacques II et Guillaume III ; et pendant cet espace de temps, il traduisit un grand nombre de pièces relatives aux relations politiques de l'Angleterre avec les princes musulmans. Il eut pour successeur dans sa chaire d'hébreu et son canonicat de l'église du Christ, le même docteur Altham, duquel il les avait reçus. On doit à Th. Hyde : I. *Tabulæ long. ac latit. stellarum fixarum ex observatione Ulugh Beighi*, etc., *accesserunt Mohammed Tizini tabulæ declinationum et rectarum ascensionum*, Oxford, 1665, in-4°. Ce catalogue des étoiles fixes est extrait des Tables astronomiques, dressées par les soins et d'après les propres observations d'Oulough Bey, petit-fils de Tamerlan. Ce qui en fait le principal mérite, est le savant Commentaire que Hyde y a joint, et dans lequel il compare les divers noms des étoiles chez les peuples orientaux et les Grecs, en recherche l'origine, en détermine les rapports et la conformité. II. *Catalogus impressorum librorum bibl. Bodleïanæ*, Oxford, 1674, in-fol. III. *Quatuor Evangelia et acta Apostolorum linguâ malaïcâ caracteribus europæis*, Oxford, 1677, in-4°. IV. *Epistola de mensuris et ponderibus Serum sive Sinensium* : cette lettre se trouve à la suite du Traité d'Ed. Bernard, *De mensuris et ponderibus*. C'est encore aujourd'hui ce que l'on a de mieux sur les poids et les mesures des Chinois. V. *Annotatiunculæ in tractatum Alberti Bobovii, de Turcarum liturgiâ, peregrinatione Meccanâ, circumcisione*, etc., Oxford, 1690, in-4°. A la suite de cet opuscule, se trouve une réponse virulente de Hyde à la critique, faite par le P. Ange de St.-Joseph, de la polyglotte de Wal-

ton. (*V.* ANGE DE ST.-JOSEPH, II, 157.) VI. *Itinera mundi auct. Abr. Peritsol, latinâ versione donavit et notas passim adjecit Th. Hyde*, ibid., in-4°. (*Voy.* FARISSOL, XIV, 164.) Les notes de l'éditeur et du traducteur sont presque l'unique mérite de ce livre. Hyde le publia pour suppléer, en quelque sorte, à la Géographie d'Aboulféda, dont il avait entrepris de donner le texte et une traduction latine, à l'invitation du célèbre Fell, évêque d'Oxford : mais la mort de ce généreux protecteur ayant suspendu l'exécution de cette entreprise, il mit au jour cet Itinéraire, et en dédia l'édition au comte de Nottingham, espérant qu'un semblable essai pourrait engager les savants à se livrer à ce genre de littérature. VII. *De ludis orientalibus libri II*, Oxford, 1694, in-8°., fig. Le premier livre est, tout entier, consacré au jeu d'échecs. Hyde en recherche l'origine, et trace les diverses modifications que ce jeu a éprouvées en Orient et en Occident. Il donne, à la suite, le texte et la traduction d'un petit poëme d'Abraham ben Ezra, et de deux petits Traités du R. ben Iahia, qui ont ce même jeu pour objet. Le second livre traite des autres jeux connus des Orientaux, et de leurs rapports avec les jeux des Grecs, des Latins, et même de l'Europe moderne. Lacroze reproche à Hyde d'avoir dit ici peu de choses nouvelles, empruntant beaucoup à Saumaise sans le nommer. Mais dans tout ce qu'il dit sur le *Siang-ki* (Jeu des éléphants), ou les Echecs chinois, ainsi que sur le jeu du Mandarin, sur la boussole des Chinois, etc. Hyde nous a le premier fait connaître ces objets avec exactitude. VIII. *Veterum Persarum et Magorum religionis historia*, ibid., 1700, in-4°. Cet ouvrage a joui long-temps, et jouit encore, d'une grande réputation, surtout en Angleterre; et il faut avouer que l'auteur y a fait preuve de la plus vaste érudition, et de la connaissance de presque tous les idiomes de l'Asie. C'était la première fois que l'on voyait les auteurs orientaux employés à confirmer, développer ou rectifier les récits des écrivains grecs et latins touchant la religion des anciens Perses. Hyde s'applique à établir que la notion d'un Dieu unique, créateur de toutes choses, a formé la base de la religion des Perses, à toutes les époques de leur histoire. Ils reçurent ce culte de Sem et d'Elam, en altérèrent ensuite la pureté, en y mêlant quelques pratiques du sabéisme, et en rendant au soleil et aux planètes un culte excessif, mais non pas absolu. Abraham les rappela à leur première religion, qui s'altéra de nouveau par le retour aux mêmes pratiques. Enfin les Perses élevèrent des autels au feu, à l'imitation de l'autel du temple de Jérusalem; mais ce peuple, dans toutes ses aberrations, conserva le dogme de l'unité de Dieu, et ne rendit aux astres et au feu qu'un culte relatif, ayant en vue la Divinité même dans les hommages rendus à ses œuvres. L'abbé Foucher s'éleva fortement contre ce système, et s'efforça d'établir que le sabéisme avait réellement et originairement régné en Perse : Anquetil Duperron a confirmé l'opinion de Hyde en s'appuyant du témoignage des livres de Zoroastre. Malgré ces autorités, qui ne sont pas d'ailleurs à l'abri de toute objection, on peut encore conserver des doutes sur ce point d'histoire. Toutefois il est aussi un moyen d'expliquer la diversité qui règne entre les livres sacrés des Perses et les récits des écrivains grecs et musulmans : c'est d'envisager la religion persane sous deux rapports; telle qu'elle était pra-

tiquée par le peuple, et telle que les philosophes la concevaient. Le temps et l'ignorance ont pu, sans doute, altérer la croyance du vulgaire, et le plonger dans les erreurs du sabéisme; et les historiens étrangers auront été vrais en parlant du culte des Perses. Les philosophes, au contraire, voués à l'étude des sciences exactes et dogmatiques, peuvent avoir conservé la notion d'un Dieu, unique créateur de toutes choses, et toutes les idées religieuses que nous offrent les livres de Zoroastre. Foucher et Anquetil ont reproché à Hyde de n'avoir employé, dans la composition de son histoire, que des écrivains musulmans, c'est-à-dire d'un âge très récent, tandis qu'il annonçait posséder la connaissance de l'ancienne langue des Perses, et des livres écrits dans cette langue. Il est aujourd'hui reconnu que Hyde ignorait l'ancien persan, et que l'emploi des auteurs arabes, persans et turcs, l'a induit souvent en erreur. Ainsi toute son histoire d'Abraham est dénuée de fondement, le nom de ce patriarche ne se trouvant pas une seule fois dans les livres parsis. Il n'est pas plus exact dans ce qu'il dit des anciennes langues de la Perse, surtout lorsqu'il prétend que les livres de Zoroastre sont écrits en pehlevi. Enfin, il déploie plus de savoir que de critique et de méthode, adoptant ou rejetant telle ou telle autorité sans raison plausible, et se livrant à des discussions étrangères à son sujet. Toutefois l'ouvrage de Hyde, malgré ces défauts, sera mis au nombre des livres qui font honneur à la science; et il peut être consulté avec fruit à cause de la diversité des matières qui y sont traitées. MM. Hunt et Costard en ont donné une nouvelle édition, à Oxford, en 1760. Les éditeurs ont corrigé quelques erreurs manifestes qui s'étaient glissées dans la première édition; profité de quelques corrections ou additions faites par Hyde, et rejeté au bas des pages les passages enfermés entre deux parenthèses, et qui interrompaient le fil du discours; enfin ils ont ajouté trois planches, offrant: 1°. les notes arithmétiques des Chinois; 2°. des médailles ou monnaies anciennes de la Perse; 3°. un ancien alphabet de la Perse. Par ces soins, la nouvelle édition est préférable à la première. Hyde a laissé, en manuscrit, un très grand nombre d'ouvrages, dont Gr. Sharp nous a conservé la nomenclature, et parmi lesquels on distingue des traductions latines du Boustan, du Biharistan, de la Géographie d'Aboulféda, de l'Histoire de Tamerlan, du *More Nevochim* de Maïmonide, de la Relation d'Abd-allatif, etc.; une Grammaire persane, un Dictionnaire persan-latin et turk-latin. Ce même savant avait traduit en hébreu le catéchisme de l'Eglise anglicane; il y en eut même une page d'imprimée. Hyde, ainsi que nous l'avons dit, connaissait presque tous les idiomes de l'Asie, et avait une immense érudition. Il est certainement du nombre des hommes qui honorent leur patrie et le siècle dans lequel ils ont vécu; dont on conservera toujours le souvenir, moins encore pour leurs propres travaux, qu'à cause des routes nouvelles qu'ils ont ouvertes, et des progrès qu'ils ont préparés pour la science. Il nous apprend qu'il devait à Chin-fo-coung, jeune Chinois très instruit, amené en Europe par les jésuites, la connaissance du chinois, et plusieurs renseignements relatifs à la Chine, et employés dans ses ouvrages. Il nomme aussi un Joseph Laazar, Arménien, dont il avait reçu quelques détails sur les usages de sa nation. Gr. Sharp a

fait réimprimer, sous le titre de *Syntagma dissertationum quas olim D. Th. Hyde separatim edidit*, Oxford, 1767, 2 vol. in-4°., tous les ouvrages indiqués dans cet article, à l'exception de l'*Hist. relig. vet. Pers.*, dont le docteur Hunt et Costard avaient donné une nouvelle édition. A ces ouvrages Sharp a ajouté d'autres opuscules qui n'avaient pas vu le jour, tels que : 1°. *Specimen Maïmonidis* More Nevochim *linguâ et caractere arabico cum interpretatione latinâ et notis.* — 2°. *Specimen hist. Timuri arabicè, persicè et latinè.* Hyde se proposait de publier les Histoires de Tamerlan, écrites en arabe par Ibn-Arabchah, et en persan par Chéréf-eddyn-Aly-Yezdy. — 3°. *Specimen cantici primi divini poëtæ Hafiz.*—4°. *Oratio de linguæ arabicæ antiquitate, præstantiâ et utilitate.* Hyde prononça ce discours, le 18 mars 1692, lorsqu'il prit possession de la chaire d'arabe. — 5°. *Commercium epistolicum.* C'est un recueil de trente lettres écrites par Hyde, ou que lui ont adressées Olearius, Boyle, Jacq. Gronovius, Th. Smith, etc. On remarque dans cette collection une lettre curieuse d'Ed. Bernard à J. Ludolff, touchant le jeu d'échecs. — 6°. *Appendix de linguâ sinensi, aliisque linguis orientalibus, unà cum quàmplurimis tabulis æneis, quibus earum caracteres exhibentur.* Cet essai est de Gr. Sharp (1). J—N.

HYDER-ALY, ou plus correctement Haïder-Aly, se vantait de descendre du prophète des Musulmans. Il y a tout lieu de croire, au moins, qu'il était originaire de la tribu des Coraïchytes, qui donna naissance à Mahomet. On ignore à quelle époque les ancêtres de Haïder passèrent de l'Arabie dans le Pendjâb et de là dans le Dekhan. On sait seulement que sa famille jouissait d'une haute considération dans le district de Kolar, situé au milieu de la presqu'île, entre Bednore (nommé depuis Haïder-âbâd) et Kalbergah. Feth Mohamed, surnommé Nédym khân, son père, était d'abord officier au service du vice-roi de Sera, puis commanda pour lui la forteresse de Kolar (en 1721). Il périt dans un combat en 1728, laissant plusieurs enfants, parmi lesquels nous ne citerons que Haïder, qui naquit l'an 1131 de l'hégire (1718-19), dans la petite forteresse de Dinavély, ou plutôt à Boudicote, fief appartenant à son père, non loin de Kolar. Son caractère impétueux, et impatient de toute espèce de joug, se développa de si bonne heure qu'il ne put jamais apprendre ni à écrire ni à lire; ignorance à laquelle il remédiait par une vigueur inconcevable de mémoire. La chasse et les autres plaisirs de la jeunesse paraissaient l'occuper tout entier, quand il entra comme volontaire dans une compagnie appartenant à son frère aîné : il y donna une si haute idée de son caractère et de ses talents militaires, que le *dalaway* (premier ministre) du trop faible râdjâ, et qui avait envahi le pouvoir suprême, n'hésita pas à lui confier, tout jeune qu'il était,

(1) Hyde est, avec Bayer et Fourmont, l'un des Européens non missionnaires qui a su le plus de chinois dans un temps où les moindres progrès en ce genre étaient une sorte de merveille à cause du défaut de secours. On ne peut plus, il est vrai, tirer un grand parti de ses essais, depuis l'époque, toute récente encore, où l'étude du chinois est devenue, pour ainsi dire, classique. Mais on ne doit pas oublier qu'on lui doit la connaissance des caractères numériques dont les Chinois se servent dans les actes publics toutes les fois qu'ils veulent mettre l'énoncé d'un nombre ou d'une somme quelconque à l'abri des atteintes d'un faussaire. Leurs chiffres ordinaires sont très simples, composés de lignes peu variées, et peuvent, par conséquent, au moyen de l'addition de quelques points ou de quelques traits, se transformer les uns dans les autres. Il n'en est pas de même de ceux que Hyde a fait graver; les figures en sont, à dessein, très compliquées et fort différentes les unes des autres. A. R—T.

le corps commandé par son père. Aussitôt (ou en 1742 selon le major Stewart) il hérita du titre de *naïk*, mot samskrit qui signifie chef, commandant. Dès 1740 il avait épousé la fille d'un commandant de place, de laquelle naquit, vers 1749, l'intrépide et malheureux Typoû-sulthân. Soit mécontentement réel, soit inquiétude, le dalaway ne tarda pas à disgracier Haïder et son frère aîné, qui se retirèrent avec leurs partisans, déjà nombreux, à la cour d'Arcate. Le nabâb Sefder-Aly-khân recrutait alors son armée pour résister aux Mahrattes qui, en 1740, avaient ravagé le Carnatic: le nabâb ayant été assassiné en 1742, les deux frères firent leur paix avec le dalaway du Maïssour, et reparurent à la cour du jeune radjâ. Peu de temps après, Haïder se vit, par la mort de son frère arrivée en 1743, seul chef du petit corps et du territoire qu'ils avaient hérités de leur père. Jaloux de justifier la haute opinion que le dalaway avait conçue de lui, déjà tourmenté peut-être par des projets ambitieux, il suggéra en 1746 à son protecteur l'idée de s'emparer de Bangalore, dont le petit souverain vivait pourtant en parfaite intelligence avec le râdjâ de Séringapatnam. Attaqué à l'improviste, le prince s'estima trop heureux de conserver son petit état, en payant au vainqueur quatre *laks* de roupies (environ un million de francs), et en promettant d'en donner le double. Haïder laissa un brâhmane pour veiller à la perception du tribut. Mais, après avoir fait en secret de nouveaux préparatifs pour se mieux défendre, le prince hindou chargea de fers l'agent hindou du vainqueur musulman : celui-ci revint en toute hâte à la tête de douze mille hommes, tant cavaliers que fantassins, et rencontra, après deux jours de marche, le râdjâ de Bangalore qui arrivait lui-même à sa rencontre (17 février 1747). Les deux armées en vinrent aux mains : celle du Maïssour eut encore l'avantage. Le prince de Bangalore fut battu, et fait prisonnier avec toute sa famille. Sa capitale et son petit état tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui s'y installa d'après l'ordre du dalaway, en se reconnaissant toutefois vassal du râdjâ, leur maître commun, au moins de nom. Sous prétexte de pourvoir à la sûreté de son petit domaine, le nouveau maître de Bangalore augmenta sa petite armée, et voulut ensuite l'exercer et surtout s'agrandir. Mais il fut obligé de suspendre pendant quelque temps l'exécution de ses projets ambitieux, pour voler au secours de Mohammed-Aly-khân, nabâb du Carnatic, que Tchendâ-Sâheb son compétiteur, soutenu d'un petit corps de Français, tenait étroitement assiégé dans Tritchinapali en 1751. Haïder se conduisit avec tant de courage et de prudence, que le nabâb recommanda dans les termes les plus honorables au dalaway, un homme qu'il ne prévoyait pas devoir un jour envahir le Carnatic et usurper l'empire du Maïssour. Ce nabâb n'ayant pas rempli les conditions auxquelles il avait obtenu le secours des Maïssouriens, fut exposé à leur ressentiment : il implora l'appui des Anglais; et le 17 août 1754, il y eut, auprès de Tritchinapali, une bataille sanglante entre les Anglais, commandés par le général Lawrence, et les Français auxiliaires du Maïssour, sous le commandement de M. de Maissin. Pendant l'action, Haïder, s'étant aperçu que les Anglais avaient laissé leurs bagages sans une escorte suffisante, s'en empara par une manœuvre adroite et hardie. Ces munitions et ces armes, formant la

charge de trente cinq chariots, lui furent d'une grande utilité dans la suite pour ses opérations militaires. Une suspensiou d'armes eut lieu entre les Français et les Anglais. Le dalaway en profita pour rappeler Haïder au secours de l'empire menacé de nouveau par les Mahrattes, auxquels il fallut pourtant compter, au mois d'avril 1756, une somme assez considérable pour les déterminer à se retirer. Haïder, voulant se dédommager de la mortification que les Mahrattes lui avaient fait éprouver, seconda, avec la permission de son gouvernement, le frère rebelle du nabâb d'Arcate: il avait déja pénétré dans le Madhourèh à la fin de l'année 1757, quand il fut obligé de se retirer vers Dindigol pour attendre un corps français commandé par M. Astruc, qui vint en effet le joindre au mois de janvier 1758; mais une nouvelle invasion des Mahrattes l'obligea de regagner en toute hâte Séringapatnam: quand il arriva, les Mahrattes s'étaient déjà retirés emportant la somme qu'on avait consenti à leur donner. Cet intervalle de paix procura au général la facilité de visiter son fief de Bangalore, où sa présence était nécessaire. Il employa ces courts instants de repos à réfléchir sur les moyens de satisfaire son insatiable ambition. Son fief était voisin du fertile et riche canton du petit Balapour, dont le souverain hindou possédait un immense trésor. Haïder proposa au dalaway de faire cette facile conquête, qui servirait à rétablir les finances épuisées par la guerre et par les exactions des Mahrattes. La proposition, tout injuste qu'elle était, fut agréée. L'armée du Maïssour avait déjà pénétré dans le petit Balapour; et le malheureux râdjâ ne savait pas encore qu'on lui avait déclaré la guerre: après avoir opposé une faible résistance, il fut contraint de fuir, laissant au vainqueur trois cents chevaux, mille fusils, trois belles pièces de canon et un riche butin. Haïder se contenta d'envoyer en présent à la cour les trois canons, quinze beaux chevaux, quelques objets de curiosité et peu d'argent: il en distribua une partie à ses soldats dont le gouvernement avait laissé arriérer la paye, et il garda pour lui la plus forte somme; elle lui servit à augmenter l'armée dont il disait avoir besoin pour garder ses conquêtes contre les Mahrattes, qui reparurent au commencement de l'année 1759. Le ministre s'aperçut, mais trop tard, des projets ambitieux de son protégé; il fit part de ses inquiétudes au râdjâ, et ils résolurent de s'assurer de sa personne à quelque prix que ce fût; on l'invita donc, dans les termes les plus affectueux, de se rendre à Séringapatnam: mais Haïder entretenait à la cour de son trop confiant souverain, moyennant cinq cents roupies par mois, un de ces officieux personnages si communs dans toutes les cours de l'Orient et même dans celles de l'Occident; le brâhmane fidèle, Kendeh-rao, fit connaître au général musulman le piége qu'on lui tendait. Celui-ci se rendit néanmoins à l'invitation qui lui était adressée, après avoir pris toutes les précautions convenables à sa sûreté et au succès du projet pour lequel il n'avait cru devoir demander aucun avis. Arrivé à Séringapatnam, il campa dans le jardin de la *Mahâ-rânî*, (grande reine) mère du râdjâ; il parut à l'audience du premier ministre, qui avait tout disposé pour le faire assassiner: mais son attitude et celle du très petit nombre de braves qui l'accompagnaient, paralysèrent les timides Hindous; l'exécution fut différée au lendemain. Haïder ne crut pas devoir

affronter une seconde fois le danger que des mesures plus adroitement concertées eussent rendu inévitable : la visite fut différée sous certains prétextes; et, un matin, le palais du ministre hindou fut envahi par les soldats du général, et le dalaway enlevé avec toute sa famille. Cette mesure vigoureuse répandit l'alarme dans le palais et dans le cœur du timide râdjâ. Sous prétexte de rassurer son souverain et de lui offrir son hommage, le redoutable musulman se présenta devant lui, et n'eut besoin de rien demander. A l'instant même, la place de dalaway ou premier ministre lui fut conférée avec le titre de béhâdour (1), malgré la différence de religion; le souverain, Deorâdjâ, s'estima trop heureux de recevoir de son nouveau ministre musulman un acte qui lui garantissait, ainsi qu'à ses descendants, la souveraineté nominale du Maïssour, et calmait ses craintes pour l'avenir. Ce grand événement eut lieu en 1759. Le premier acte d'autorité de Haïder fut d'envoyer le ministre disgracié, avec ses deux fils, dans la citadelle de la ville de Maïssour. Le père y vécut pendant treize ans; ils jouissaient d'une forte pension qu'on leur payait très régulièrement. Quoiqu'il y eût pendant long-temps un parti assez fort contre lui dans sa propre cour et même à Séringapatnam, Haïder y faisait si peu d'attention, qu'il n'hésita même pas d'envoyer au secours de M. de Lally, assiégé dans Pondichéry, l'élite de ses troupes, consistant en deux mille cavaliers, trois mille fantassins et un peu d'artillerie; et cependant il continua de résider dans une maison de plaisance à une grande lieue de Séringapatnam, avec une garde de trois cents cavaliers d'un dévouement à toute épreuve. Vers le mois de juin 1760, l'armée mahratte reparut sur le territoire maïssourien : Haïder crut qu'elle venait exiger le tribut que le pacifique râdjâ ne refusait plus depuis quelques années; mais le trop confiant général ne se doutait pas que son prince voulait essayer de sortir de tutelle, et avait lui-même appelé les Mahrattes à son secours. Une retraite précipitée sous les canons mêmes de Séringapatnam, qui lui envoyèrent quelques boulets, le déroba, ainsi que ses soldats, au juste ressentiment d'un maître profondément indigné. Il laissa derrière lui ses trésors, et même toute sa famille, parmi laquelle se trouvait le jeune Typou alors âgé de neuf à dix ans. Elle fut conduite par les soins de l'officieux Kendéhrâo au palais de Séringapatnam. A peine arrivé le 13 août 1760, dans sa forteresse de Bangalore, à vingt cinq lieues environ de la capitale du Maïssour, il s'empressa de rappeler le corps de sept mille hommes qu'il avait envoyé au secours du gouverneur français de l'Inde, assiégé par les Anglais dans Pondichéry; il écrivit également à tous les gouverneurs des forteresses de sa dépendance, pour leur enjoindre de venir le trouver avec toutes les forces dont chacun d'eux pouvait disposer, et elles lui suffirent pour mettre en déroute l'armée que le râdjâ du Maïssour avait fait marcher en toute hâte contre Bangalore, connaissant l'activité de son ennemi. En effet, celui-ci avait mis les moments à profit. Le brâhmane, d'abord si dévoué à Haïder, s'avançait maintenant contre lui à la tête de sept mille chevaux, six mille fantassins, avec vingt-huit pièces de canon, et le serrait de près. Cependant le corps auxiliaire de

(1) Brave ou héros, c'est le titre que portent, dans l'Inde, les généraux en chef et les officiers supérieurs. Jusqu'à cette époque, Haïder n'avait que le titre de *naïk*, chef, commandant. Il se qualifiait préférablement de Béhâdour, mot qu'il ajoutait ordinairement à ceux de Feth-Haïder.

sept mille hommes expédiés précédemment pour Pondichéry revenait à grandes journées; il fut bientôt suivi d'un corps de trois cents Français, commandés par M. Allen, et sorti de Pondichéry peu de temps avant la prise de cette malheureuse ville. Les écrivains anglais conviennent que ces Français furent d'une grande utilité pour discipliner l'infanterie indienne et manœuvrer son artillerie. En outre Haïder ne manqua pas d'exagérer le nombre de ces auxiliaires, et s'en prévalut pour entraîner ceux des siens qui étaient indécis. Enfin, par une ruse savamment combinée, il inspira une terreur panique au général brâhmane qui, se croyant abandonné par son souverain et trahi par ses troupes, chercha son salut dans la fuite. Les troupes laissées à elles-mêmes se débandèrent, et entrèrent au service de Haïder, qui ne marcha qu'avec lenteur et précaution sur Séringapatnam. Des dissensions intestines et quelques laks de roupies avaient déterminé les Mahrattes à la retraite: on lui ouvrit les portes de la ville sans la moindre résistance. Suivant une note officielle trouvée par le major Mackenzie, le musulman resta un mois devant Séringapatnam, qu'il tenait étroitement bloqué, pour que le râdjâ le reçût comme premier ministre, et lui livrât le précédent qui avait pris la fuite après sa défaite: il obtint tout ce qu'il demandait dans les premiers jours de juin 1761. Il se présenta avec une soumission et un respect dérisoires devant le râdjâ dont il usurpait tout le pouvoir, et à qui il ne laissait qu'une vaine représentation. Kendéh-râo fut livré, et enfermé dans une cage de fer par le conseil des brâhmanes que le vainqueur convoqua pour cette affaire. La cage et les os de ce malheureux restèrent exposés pendant plusieurs années dans le bâzâr de Bangalore. Le râdjâ, confiné sous bonne garde dans son palais, perdit le reste de son autorité, qu'il transmit à l'usurpateur, se réservant le droit de délivrer quelques diplômes et de mettre son nom sur la monnaie. Aussitôt Haïder exigea un compte bien exact de l'état des finances: il se fit remettre l'argent, les pierreries et autres objets précieux, dont une partie fut distribuée aux personnages fort insignifiants de la cour absolument fantastique du grand moghol à Dehly, et de celle du nizâm ou soubahdâr du Dékhan; ce qui lui valut la concession de la principauté du Maïssour et de Sérâ (principauté précédemment dépendante des Mahrattes) avec le brevet de *heft-hézâry*, ou chef de sept mille hommes, et le titre pompeux de lieutenant de l'empereur, nabâb Haïder-Aly-khân le héros *Béhâdour*. Malgré les occupations que devait lui donner cette nouvelle et importante dignité, on le vit dès l'année suivante (1762) envahir les domaines des princes ses voisins, et obliger l'un d'eux à lui céder la moitié d'un canton pour couvrir les frontières orientales du Maïssour, et s'emparer de la forteresse d'Ouçour au sud-est de Bangalore. Une contestation s'étant élevée entre le jeune râdjâ de Bednore (qui possédait aussi toute la côte du Canara), et la veuve de son prédécesseur; le premier eut l'imprudence de réclamer le secours de Haïder, qui ne laissait échapper aucune occasion de s'immiscer dans les affaires de ses voisins : dans les premiers jours de mars 1763 Haïder emporta d'assaut la place de Bednore, et s'empressa d'arrêter les progrès du feu que les agents de la reine avaient mis par son ordre au palais; le canton de Bednore fut annexé à l'empire du Maïssour: la reine et son fils furent renfermés dans une

étroite prison. La juste indignation qu'inspirait une pareille perfidie, et les cruautés qui l'accompagnèrent, provoquèrent plusieurs conspirations; un grand nombre de personnages importants périrent au milieu des supplices les plus atroces; la confiscation de leurs domaines étendit ceux de Haïder jusqu'aux environs de Goa. Le canton de Sounda produisait seul un million de pagodes par an. Depuis long-temps le fertile territoire de Bednore était absolument inculte: le nouveau souverain pourvut à ce qu'on le remît en valeur, et changea le nom de la capitale de cette nouvelle conquête, en celui de Haïder-âbâd ou Haïder-nagar (ville de Haïder), y transféra sa famille, ses trésors, créa un hôtel des monnaies où l'on frappa des pièces à son coin, ordonna qu'on y construisît un arsenal, un chantier et un palais, qui n'ont jamais été terminés; enfin il manifesta le projet, très impolitique, de substituer Haïder-nagar à Séringapatnam, et d'en faire la capitale de ses états: mais il s'aperçut bientôt que cette nouvelle ville n'était pas une position militaire, et il abandonna ce projet. Ce fut vers la même époque qu'il prit le titre de roi de Canara, et de Courga, petit état situé à l'extrémité méridionale du Canara, dont il est dépendant. La forteresse de Haïder-nagar renferme, dit-on, une riche mine d'or; du moins est-il certain que le vainqueur y trouva un immense trésor en argent monnayé, en lingots, en pierreries: suivant le rapport des Français qui prirent part à cette expédition, les perles et les pierres précieuses furent mesurées dans les boisseaux du bâzâr, et l'on forma, de l'or et des bijoux, deux monceaux qui surpassaient la hauteur d'un homme à cheval. Enfin on évalue à plus de trois millions le produit du pillage, qui contribua prodigieusement aux succès postérieurs du vainqueur: son armée reçut une gratification de six mois de paye. L'appât de ce butin attira bientôt les Mahrattes, nommés à juste titre pillards (*ghanym*) par les musulmans de l'Inde. Ils prétendaient avoir été appelés par les grands de Bednore pour la délivrance du pays: leur armée était composée de soixante mille cavaliers et quinze mille fantassins. Trop faible pour leur résister en rase campagne, Haïder commença par leur épargner la peine de ravager le pays par où ils devaient passer, et se retrancha dans un camp défendu par une nombreuse artillerie. La saison des pluies ralentit l'impétuosité de ses ennemis; il parvint à les déterminer à la retraite, vers la fin du mois de février 1765, en comptant quarante laks, ou quatre millions de roupies (environ dix millions de francs) au général, et la moitié à ses lieutenants. Après avoir établi son fils Typoù-sâheb intendant (*dyvân*) de Bednore, son beau-frère gouverneur de Séringapatnam, capitale du royaume de Maïssour, et pris d'autres mesures administratives, il conduisit son armée vers la côte de Malabar, contre laquelle il avait déjà fait tenter une expédition en 1757 par un de ses généraux. Un ami du râdjâ de Courga voulut faire tête à l'orage: mais au bout de trois mois et huit jours de siége, il se rendit (le 20 juin 1765); et il fut bientôt contraint de fuir auprès du zamorin (*sâmory*) de Calicut, dont il causa la ruine: celui-ci ne put être sauvé par les douze cents brâhmanes somptueusement entretenus dans son palais. Ce malheureux souverain, qui ne pouvait manger qu'après que ses saints pensionnaires avaient été amplement servis, se serait cru souillé par la présence d'un sectateur de

Mahomet. Il refusa constamment d'accorder l'audience que celui-ci demandait. Peut-être aussi fut-il effrayé de la sévérité de Haïder envers les parlementaires, qui cherchaient à éluder les demandes du vainqueur et tâchaient de prolonger les négociations jusqu'à la mousson des pluies. Pendant deux jours l'armée victorieuse reçut un certain nombre de rations : le troisième, de très grand matin, on fut étonné de voir une épaisse fumée sortir des combles du palais; Haïder accourut lui-même au lieu de l'incendie ; mais les secours étant inutiles, l'édifice entièrement en bois fut promptement dévoré par les flammes. Le zamorin s'était dévoué lui-même à la mort : il périt en effet avec toutes ses femmes, et trois brâhmanes moins lestes, sans doute, que leurs compagnons. Après cette catastrophe, le vainqueur partit pour conquérir le reste de la côte malabare, laissant à Calicut, dont il avait considérablement augmenté les fortifications, une garnison de deux mille fantassins et de cinq cents chevaux, et un gouvernement militaire vigoureusement organisé. Il avait été puissamment secondé dans cette expédition par les Mapalets (proprement nommés *Mapila*, fils de leur mère, en malabar); ce sont des Arabes de Mascâte, établis en très grand nombre pour des spéculations commerciales dans cette partie de l'Inde, où ils sont détestés par les naturels à cause de leur origine exotique, et de leur religion, qui est si opposée au paisible et tolérant brahmanisme, et enfin à cause de leur caractère hautain et turbulent. Malgré l'appui de ces étrangers, malgré les précautions multipliées et sanguinaires qu'il prit pour conserver ces nouvelles conquêtes, Haïder n'en fut jamais paisible possesseur ; et il se contenta même, par la suite, d'un simple tribut annuel payé par le râdjâ de Courga. Cependant il se crut autorisé à prendre le titre de roi des douze mille îles, c'est-à-dire des Maldives, qui ont long-temps dépendu des souverains malabars. Alors ses courtisans et les poètes de sa cour, et même ceux de l'ancien zamorin, dont l'ignorance égalait la bassesse, quelques savants même le saluaient du titre pompeux de *roi des îles de la mer des Indes*. Cependant le malheureux râdjâ du Maïssour, qu'ils avaient aussi chanté, mais également oublié depuis long-temps, finit sa triste carrière au mois d'avril 1766, dans son palais de Séringapatnam, où il était enfermé depuis sept ans comme prisonnier d'état. Le régent musulman qui se trouvait alors à Coïmbétore près de la province de Malabar, ordonna que ses funérailles fussent célébrées avec toutes les cérémonies du culte hindou ; que le fils aîné du monarque décédé serait inauguré sur le *Mesned* ou coussin royal de ses ancêtres, avec la pompe et la magnificence convenables : mais on le priva du revenu annuel de 300 mille pagodes accordées à son prédécesseur ; on enleva les bijoux de ses femmes, et après avoir végété cinq ans dans son palais, ce râdjâ mourut, et son jeune frère hérita, avec la permission du régent, de cette ombre de souveraineté. Mais ces vaines et ridicules formalités ne distrayaient pas Haïder de soins plus importants : à la faveur d'un serment fait sur un livre de papier blanc qui représentait le Corân, il s'empara d'un grand personnage qui lui donnait des inquiétudes. Sur ces entrefaites, mus sourdement par les Anglais, et bientôt ouvertement secondés par eux, le nizâm du Dékhan et les Mahrattes se coalisèrent contre lui. Des sommes con-

sidérables comptées aux Mahrattes, et d'adroites négociations auprès du nizâm, détruisirent la coalition, et mirent ce dernier dans le parti de Haïder, dont la puissance effrayait les Anglais. En effet, à l'époque dont il s'agit (en 1767), il possédait, outre le royaume de Maïssour, la province de Bangalore, qui en avait fait autrefois partie, le Carnatic ou Malléam, c'est-à-dire le pays des montagnes, depuis Amboure jusqu'au Madhourèh; le Travancore; la ville de Sérâ; le pays de Balapour; le pétit royaume de Bisnagar, si florissant encore à l'arrivée des Portugais dans l'Inde; celui de Canara; le royaume et la côte de Malabar, ainsi que les îles Maldives qui en sont tributaires. Ces différentes contrées étaient munies de nombreuses forteresses, et fertiles en riz et autres productions de première nécessité. Son armée pouvait se monter à deux cent mille hommes, dont vingt-cinq mille cavaliers: sept cent cinquante Européens, presque tous Français, échappés à nos désastres dans l'Inde, étaient entrés à son service; il les avait divisés en deux compagnies de dragons ou de hussards, et une compagnie de deux cent cinquante canoniers. Une autre partie était distribuée dans les compagnies de grenadiers cipayes et de Topasses ou Indiens-chrétiens, comme officiers ou sous-officiers. Une partie de ces forces devait défendre les nombreuses forteresses des états de Haïder; de manière qu'il ne put mettre en campagne qu'une armée de cinquante-cinq mille hommes au plus, dont dix-huit mille cavaliers, parmi lesquels se trouvaient huit mille Mahrattes ou Pandarins, que M. Lemaître de la Tour, l'historien français de Haïder, compare aux cosaques des armées russes. Son infanterie n'avait que seize mille bons fusils; en outre les deux armées indiennes traînaient à leur suite plus de cent dix pièces de gros calibre. L'artillerie de Haïder était plus nombreuse, et mieux pourvue de munitions que celle du nizâm: sur soixante pièces de canon, il en avait trente de fer, servies par des artilleurs français; toutes les pièces du nizâm étaient de bronze et fondues en France (1). Quant aux Anglais, les dernières opérations politiques et militaires de Clive, et celles de ses prédécesseurs, leur avaient déjà acquis une puissance et des possessions immenses. Leurs forces militaires dans l'Inde excédaient alors quatre-vingt-dix mille hommes: mais le général Smith, qui marcha avec les Mahrattes contre les deux princes indiens, n'avait sous ses ordres, après avoir laissé les garnisons nécessaires, que cinq mille Européens, deux mille cinq cents cipayes, quinze cents cavaliers, parmi lesquels on ne comptait au plus que deux cents Européens, tous mal montés et incapables d'entrer en lice avec la cavalerie maïssourienne; mais son infanterie était parfaitement disciplinée et exercée à toutes les manœuvres: « On eût cru, jusqu'à cette guerre, » dit l'historien français, son nom- » breux corps d'Européens capable » de battre seul les douze cent mille » hommes qu'opposa Mehemet-Châh, » empereur moghol, à Nâdir-Châh, » roi de Perse. » Dès le 25 août 1767, un lieutenant de Haïder enleva par surprise tous les bestiaux des Anglais, et tailla en pièces un tiers de leur cavalerie. L'armée du nizâm dirigea sa marche sur Arcate, et celle de son allié sur Bangalore: ils pénétrèrent ainsi de deux côtés dans le Carnatic, tandisque le jeune Typou

(1) Nous suivons ici M. Lemaître de la Tour: les détails que donne M. Robson sont un peu différents.

allait porter la désolation et la terreur jusque sous les murs de Madras. Le général Smith fut chargé par le gouvernement de Madras de marcher à leur rencontre (1); et le 2 septembre 1767, les armées se rencontrèrent, et eurent un choc assez fort auprès de Changana : les Anglais, manquant de munitions, ne purent inquiéter la prudente retraite de leur ennemi ; mais, le 26 du même mois, ils le joignirent encore dans les plaines d'Erour auprès de la forteresse de Trincomaley. La journée se passa en manœuvres de part et d'autre; Haïder voulait attirer le général Smith dans un marais que celui-ci ne connaissait pas. On demeura toute la nuit sous les armes; et à la pointe du jour, les Anglais fondirent sur les Indiens avec une furie et une rapidité qui ne laissèrent point à ceux-ci le temps de se reconnaître. L'éléphant du général du nizâm eut le pied emporté par un boulet; et l'armée fut mise dans une déroute complète. Le prince se retira lui-même à la distance de douze lieues, laissant trente-sept pièces de canon sur le champ de bataille, et ne tarda pas à abandonner son courageux allié pour faire une honteuse paix avec leur ennemi commun. « Haïder, au lieu » d'imiter la lâcheté du nizâm, dit M. » de la Tour, parut en bataille à l'en» trée de son camp, dès la pointe du » jour suivant, avec toute son infan» terie en première ligne, et sa cava» lerie en seconde, et se fit respecter » des Anglais. » En effet, ils n'osèrent pas l'attaquer ni même l'inquiéter dans sa retraite. Cependant le général Smith, alors secondé par le général Wood, et qui reçut du Bengale six cents Européens (ou trois cent cinquante, suivant M. Robson), et six mille cipayes, bien supérieurs pour la force et le courage aux cipayes de Madras, le suivit dans le Maïssour, prenant toutes les forteresses qui se trouvaient sur son chemin : mais le souverain musulman déconcerta terriblement son ennemi, en le tournant, et en reportant la guerre et le pillage dans le Carnatic. Les Anglais, justement alarmés, abandonnèrent leurs nouvelles conquêtes ainsi que les garnisons qu'ils y avaient laissées ; à Bangalore, par exemple, ils perdirent, au mois de juin 1768, un général, quarante-six officiers et plus de six mille cipayes avec tous les bagages de l'armée. Ce fut-là un des premiers faits d'armes du jeune Typou. Peu de temps après, au mois de novembre 1768, son père, feignant de vouloir combattre le colonel Wood, disparut tout-à-coup, se porta sur Bangalore, qui était tombé au pouvoir des Anglais, emporta la place d'assaut, y massacra deux ou trois mille habitants pour les punir de ne s'être pas défendus, enleva deux pièces de canon de dix-huit, pilla le bâzâr, les munitions, le bagage de l'armée anglaise, et prit deux mille bœufs de trait. Cette catastrophe, et surtout un commissaire de la compagnie des Indes, nouvellement arrivé d'Europe, déterminèrent le conseil de Madras à faire, vers la fin de septembre, des ouvertures de paix au prince musulman ; celui-ci se contenta de répondre : « J'écouterai vos propositions dès » que je serai arrivé aux portes de » Madras. » Aussitôt les Anglais songèrent à leur défense, et les armées eurent ordre de se rapprocher promptement de la ville. Haïder en effet continua ses mouvements, se porta sur Pondichéry, Goudelour, et vint à

(1) L'armée anglaise ne consistait qu'en deux régiments européens formant huit cents hommes, sept bataillons de cipayes de huit cents hommes chacun, un corps d'artillerie, cinq cents cavaliers indiens, et trente européens, commandés par le lieutenant Robson, qui nous fournit cette note.

sept lieues de Madras. L'armée anglaise veut lui disputer le passage de la rivière de St.-Thomé; mais tout à-coup il disparaît, et ne tarde pas à se montrer aux portes de Madras du côté de Paléacate. Aussitôt il envoie un parlementaire demander quelles sont les conditions qu'on veut lui proposer. Son message fut très favorablement accueilli; et le jour même les négociations commencèrent : le 15 avril (le 4 avril 1769, suivant M. Robson), un traité fut signé entre le conseil de Madras, agissant au nom du roi d'Angleterre, et Haïder-Aly kân, soubahdâr de Sérâ, roi de Canara, etc., et un autre entre le nabâb du Dekhan, le nizâm, Mohammed Aly khân et Haïder. Ce dernier traité était si désavantageux pour le nabâb, protégé des Anglais, et conséquemment pour ses orgueilleux protecteurs, que le gouvernement se garda bien alors de le publier. Le véridique et impartial major Stewart remarque que, dans cette guerre, leur ennemi déploya une rare habileté. Bien convaincu de la supériorité des Anglais sur lui, pour la tactique et la manœuvre, il sut très adroitement éviter une affaire générale, et ne perdit pas une seule pièce dans toute la campagne; l'artillerie nombreuse que les Anglais prirent à la bataille d'Érour appartenait au nizâm. En outre, Haïder ne commit aucun de ces actes de brigandage et de cruauté, dont il se souilla par la suite dans le Carnatic. Depuis un an, il s'occupait d'organiser l'administration des pays nouvellement conquis, lorsque les infatigables et insatiables Mahrattes vinrent encore l'arracher à ces paisibles occupations et lui donner de nouvelles inquiétudes. Une armée bien disciplinée, soutenue d'une artillerie habilement manœuvrée par des Français, parvint à repousser cette nuée de brigands et de pillards, qui revinrent, l'année suivante, plus nombreux, et commandés par leur jeune Péychouâ en personne. Après plusieurs marches et contre-marches fort bien combinées de part et d'autre, Haïder perdit une grande bataille le 9 mars 1771. Cette défaite, qu'il faut principalement attribuer à l'état d'ivresse où il se trouvait au moment de l'action, entraîna la perte de son armée toute entière, de son artillerie et de ses bagages : lui-même fut blessé, et il courut conséquemment les plus grands dangers. Retiré à Séringapatnam, il eut bientôt formé une nouvelle armée plus belle que la première, en grande partie avec ses anciens soldats; car les Indiens ne font point de prisonniers : il put même racheter des Mahrattes une grande partie de ses armes et de ses bagages. Quelques dissensions adroitement semées parmi les chefs victorieux, les pluies périodiques, et surtout l'immense somme de trente laks, ou trois millions de roupies comptées à ces Mahrattes, débarrassèrent Haïder de leur présence. Ils laissèrent quelques troupes pour garder les districts à eux cédés en nantissement de la somme qui restait à payer, et pour garantir la trève signée au mois de juillet 1772. Ce fut vers cette époque que le prince indien, révolté de la conduite de ses deux alliés, le nizâm et les Anglais, impatient surtout de se débarrasser des garnisons mahrattes, résolut de renouer ses relations avec les Français, qu'il n'aimait sans doute pas plus que les insulaires nos voisins. Il était aisé de sentir quel avantage résulterait de l'alliance de Haïder pour nos relations avec l'Inde. Des officiers français reçurent, sinon l'invitation, du moins la permission de passer dans l'Inde pour lui organiser une artillerie à la

manière européenne ; on lui procura amplement des armes, des munitions de toute espèce. Mais avant d'entamer une guerre sérieuse et à outrance dans le Carnatic, il ne fut pas fâché d'essayer ses forces contre des ennemis moins redoutables que les Mahrattes et les Anglais. Des chefs de la côte de Malabar eurent l'imprudence de l'appeler, en 1773, pour régler des différends domestiques : celui des deux pour qui Haïder se déclara, eut bientôt l'avantage sur son compétiteur, et ne crut pas trop payer ce service en abandonnant à son protecteur la seconde moitié d'un district, dont celui-ci possédait déjà la première moitié depuis 1761. Il y ajouta une redevance annuelle de vingt-quatre mille roupies (environ soixante mille francs), somme considérable pour un petit canton stérile et montagneux. L'armée maïssourienne subjugua de suite le royaume de Calicut, où le zamorin s'était rétabli, ainsi que plusieurs petites principautés de la même côte, et obligea le râdjâ de Cotchin à payer tribut. Pendant cette expédition, les discussions les plus sanglantes s'étaient élevées parmi les Mahrattes : Haïder voulut en profiter pour recouvrer les districts qu'il avait été contraint de leur céder. Il les en chassa en effet avant la fin de 1774, prit ensuite et saccagea Sérâ, qui avait été long-temps la résidence de son père. Il faudrait se livrer à une étude particulière de la topographie de la Presqu'île, pour se former une juste idée des conquêtes de Haïder dans cette partie de l'Inde depuis 1774 jusqu'à sa mort : nous nous bornerons à raconter les événements les plus remarquables. En 1775, le jeune râdjâ, ou souverain nominal du Maïssour, Châm râdjâ étant venu à mourir sans proche parent, le nabâb, qui affectait encore de gouverner et de posséder le Maïssour au nom de la famille hindoue, fit venir devant lui huit ou dix enfants alliés en ligne directe à la famille royale, et leur distribua lui-même quelques fruits qu'ils mangèrent. Un d'eux ayant offert à son père le fruit qui lui était échu en partage, ou, suivant M. Wilks, ayant pris parmi tous les objets qu'on avait mis à leur disposition une épée, il fut choisi pour s'asseoir sur le *Mesned*. L'enfant avait quatre ans. Immédiatement après cette parade sentimentale et politique, Haïder alla rejoindre son armée dans ses provinces nouvellement conquises. Nous regrettons de ne pouvoir raconter ici par quelles ruses ingénieuses, et par quelles adroites libéralités, il sut brouiller le nabâb du Dékhan avec les Mahrattes, paralyser l'activité de ceux-ci, et rompre une coalition qui aurait infailliblement causé sa ruine. A la fin de 1778, ou au commencement de 1779, il fit une nouvelle invasion dans le territoire du nabâb de Kondapah, qu'il prit et envoya ainsi que toute sa famille à Séringapatnam. C'est ainsi qu'après avoir échappé par le plus heureux des hasards, au poignard de quarante officiers, dont quelques uns s'étaient déjà introduits dans sa tente, il se trouva maître de ce que l'on nomme le Carnatic-Balâghât-Haïdéry, dont les revenus bruts sont évalués à 47 laks de roupies (12 millions de francs). Le nabâb Bazâlet-Djeng étant convenu, en 1779, de céder aux Anglais son serkar, ou fief de Gontour, afin d'obtenir leur protection, cette disposition déplut à Haïder qui, avec sa célérité ordinaire, ravagea les provinces d'Adoni, s'empara de tout le plat-pays, et leva des contributions considérables. Ce fut vers la même époque que M. de Lallée (*V.* DÉMOTZ), qu'il

ne faut pas confondre avec M. de Lally, et plusieurs autres officiers, avec son bataillon européen, renvoyés, à la sollicitation des Anglais, du service de Bazâlèt-Djeng, vinrent trouver Haïder, qui les accueillit avec empressement. Cette généreuse hospitalité attira bientôt auprès de lui beaucoup de déserteurs et de prisonniers échappés de Pondichéry, après la prise de cette place par les Anglais, en 1778. A la vue de ces puissants auxiliaires, il conçut le projet d'expulser les Anglais de la Presqu'île et même de toute l'Inde: des négociations furent entamées, et des traités d'alliance offensive et défensive conclus avec le nabâb du Dekhan Mohammed-Aly-khân, les Mahrattes, le râdjâ de Bérar, et celui d'Aoude, dans le haut Hindoustân, contre les Anglais, leurs ennemis communs. Le gouvernement de Madras, justement alarmé d'une pareille coalition, s'empressa d'envoyer, vers la fin de 1779, des négociateurs à Séringapatnam, où il ne leur fut point permis d'entrer: on les fit camper à une grande lieue de la ville, et ils n'eurent audience qu'après avoir long-temps attendu. Haïder leur reprocha d'avoir manqué à différents articles du traité de 1769, leur rappela plusieurs traits d'une insatiable avidité; il n'oublia pas les tristes résultats de leur monopole, qui, en 1770, coûta la vie à plusieurs millions d'Indiens: « Il ne peut y avoir » entre nous, dit-il, ni traité, ni » amitié; retournez vers celui qui » vous a envoyés, et dites-lui de ne » plus m'importuner avec ses lettres » et ses messages. » En juillet 1780, l'armée du Maïssour fondit comme un torrent sur le Carnatic; elle consistait en 30,000 chevaux, 40,000 fantassins, un nombreux train d'artillerie, et un corps de Français commandé par M. de Lallée et d'autres officiers de la même nation. Haïder s'était mis lui-même à la tête du corps de bataille; son fils Typoù Sâheb commandait l'aile gauche destinée à s'emparer des Serkârs septentrionaux; des officiers expérimentés devaient conduire l'aile droite dans le Madhourèh et dans les cantons méridionaux de la Presqu'île. Tchitor fut la première place dont s'empara le principal corps d'armée; on y trouva une précieuse collection de manuscrits arabes et persans, acquis à grands frais par Anvâr-êd-dyn khân, et qui furent transportés à Séringapatnam. Après la prise de cette ville et la mort de Typou, ces livres ont été envoyés à Londres, où ils forment la base et le principal ornement de la bibliothèque de la Compagnie des Indes. La prise de Tchitor et de plusieurs autres forteresses ne ralentit pas la marche de l'armée victorieuse; car, le 18 juillet 1780, ses partis avancés pillèrent les villages voisins de Madras, dont les habitants effrayés demandèrent asile dans la forteresse. Le peintre Hodges, qui fut témoin de cette désolation, en a donné une description vraiment déchirante (1). Haïder se vit, avec un vif regret, obligé d'abandonner cette riche proie, pour s'opposer à la jonction des troupes commandées par le général Hector Munro avec celles du colonel Bayley, qui fut arrêté dans sa marche par la crue de plusieurs rivières. Les mouvements du prince musulman se firent d'ailleurs avec tant de mystère, que ses avant-postes rencontrèrent le colonel Bayley, au moment où celui-ci les croyait encore fort éloignés; ce qui n'empêcha pas pourtant qu'il ne repoussât, en leur faisant éprouver

(1) *Voyage pittoresque dans l'Inde*, traduit par l'auteur de cet article, Paris, 1805.

une immense perte, les premiers corps qui vinrent l'attaquer; et il se trouvait même dans une position si avantageuse, que le commandant français, M. de Lallée, alla plusieurs fois presser Haïder de faire retraite. Mais celui-ci qui connaissait au juste, par des espions, la situation critique des Anglais, n'omit aucune des dispositions nécessaires pour les exterminer. Le 10 septembre au matin, on les vit se mettre en marche, et s'engager dans des défilés que le général indien avait adroitement garnis de canons masqués. Outre le feu de ces pièces, ils eurent à soutenir la vigoureuse attaque de 25,000 cavaliers, de 30 régiments de cipayes disciplinés, et d'un corps nombreux d'Européens. Les Anglais, qui n'avaient que dix pièces, tinrent les assaillants long-temps en échec; et peut être la victoire allait se déclarer pour eux, quand les caissons d'artillerie sautèrent, en faisant deux explosions épouvantables au centre de l'armée anglaise. Haïder, qui ne songeait qu'à la retraite, revint à la charge avec plus de furie que jamais; il fut reçu de la manière la plus intrépide par les malheureux Anglais, armés seulement de la baïonnette, car ils n'avaient plus ni cartouches, ni gargousses: il fallut que la valeur cédât au nombre. Leur commandant lui-même leur ordonna de mettre bas les armes; et ce mouvement, qui prescrit toujours la clémence au vainqueur, fut, pour les soldats de Haïder, le signal d'atrocités que la plume se refuse à tracer. Il est doux, pour un Français, de pouvoir consigner ici l'honorable témoignage que les vaincus se sont empressés de rendre à nos concitoyens employés dans l'armée indienne: « Sans les vives instances » et les énergiques représentations » que les commandants Lallée et Pimoran adressèrent à Haïder, les » braves restes de notre petite armée » auraient servi à assouvir cette soif » du sang par laquelle le tyran déshonora sa victoire. » En effet, quoique M. Robson semble louer l'humanité de Haïder, il est trop certain, d'après des témoins oculaires, que ces infortunés ne reçurent des secours que de M. Castro, chirurgien français, dont ils proclament en ces termes la bienfaisance: « Leur bon ami, le docteur français, leur apportait souvent des lettres et des secours de l'humain et divin *God like*) capitaine Pimoran, dont il est impossible de citer le nom sans éprouver les plus vives émotions de reconnaissance, d'admiration et d'amour..... » (*Memoir of the war in Asia from* 1780 *to* 1784, in-8°., pag. 29.) L'armée victorieuse, après le repos dont elle avait grand besoin, reprit le chemin d'Arcate. Le siége de cette ville, défendue par des officiers anglais, fut poussé avec vigueur et talent. Des ingénieurs français dirigeaient l'artillerie du siége: la ville et le fort capitulèrent successivement à la fin d'octobre; et, au commencement de novembre 1780, le Carnatic tout entier fut le théâtre des brigandages et des cruautés des soldats de Haïder, qui se vantait d'être « l'instrument de la colère divine pour le châtiment des habitants du Carnatic. » Il poursuivait le cours de ses conquêtes, quand, au mois de janvier 1781, l'approche du chevalier Eyre Coote le détermina à faire une retraite précipitée. Il apprit, en même temps, la prise de ses forteresses de Calicut et de Mangalore, et la destruction de sa flotte dans ce dernier port. Le 1er. juin, Eyre Coote parvint à joindre son ennemi, qui cherchait constamment à éviter un engagement général, mal-

gré l'énorme supériorité du nombre : en effet sa déroute fut complète ; il s'enfuit précipitamment, laissant 3000 morts sur le champ de bataille, mais emmenant son artillerie et ses bagages. Le général anglais, ayant reçu des renforts du Bengale, se remit à la poursuite de son adversaire, qui l'attendait à Périmbâkem, poste extrêmement avantageux, où, un an auparavant, il avait détruit le détachement du colonel Baillie. Cette année, il fut moins heureux; l'action la plus terrible commença le 27 août 1781, à neuf heures, et se termina à la nuit close par la défaite de l'armée du Maïssour, qui perdit, dans sa retraite, un de ses plus gros canons. Cette circonstance fit beaucoup de tort à M. de Lallée dans l'esprit de Haïder, que la fortune semblait abandonner; car la fin de l'année 1781 et le commencement de 1782 furent encore signalés par ses défaites. Pour comble de malheur, l'armée qu'il avait chargée de faire le siége de Télitchéry, sur la côte de Malabar, fut aussi battue, et détruite par les Anglais. Haïder, accablé de chagrins, et livré au découragement, malgré les promesses des Français, allait abandonner le Carnatic, et se retrancher dans ses états, quand il vit arriver une flotte française, commandée par M. de Suffren. Cet amiral, aussi expérimenté qu'intrépide, avait battu les Anglais à plusieurs reprises. Il eut avec Haïder une entrevue, qui rendit à ce dernier toute son énergie et son activité. Le 26 janvier 1782, une action des plus meurtrières s'engagea entre le corps du colonel Braithwaith, campé sur les bords du Coleroum, et l'armée envoyée contre lui, en toute hâte, sous les ordres de Typoù sâheb. Les Anglais se battirent en désespérés pendant trois jours, et ne purent être enfoncés que par 400 Français, formés en bataillon carré, soutenus d'une artillerie vigoureusement servie. La cavalerie compléta leur déroute; et, sans les efforts des Français pour sauver les vaincus, il est probable, dit M. Stewart, que pas un soldat du détachement anglais n'aurait été épargné. Mais l'humanité de M. de Lallée et de ses compagnons d'armes ne put soustraire à la plus horrible captivité ceux qu'ils avaient si courageusement sauvés sur le champ de bataille. L'arrivée de M. Duchemin, qui amenait un corps considérable de Français débarqués à Pondichéry, mit le comble à la joie du prince indien, qui marcha aussitôt sur Goudelour; la place capitula le 8 avril 1782. Le nabâb remporta encore quelques avantages, qui déterminèrent le chevalier Eyre Coote à le presser vigoureusement : il le mit dans la nécessité de livrer une grande bataille le 2 juin; et tous les efforts des Français qui se trouvèrent à cette action, ne purent préserver leur allié d'une déroute aussi complète que les précédentes. Ce fut la dernière action à laquelle assistèrent ces deux grands capitaines : les fatigues de la guerre accélérèrent leur fin; mais surtout le chagrin causé par ses défaites successives, par la certitude de son infériorité à l'égard des Anglais, enfin, par la paix que ceux-ci conclurent, en très peu de temps, avec les Mahrattes et avec les Français, aggrava fortement la situation de Haïder, qui souffrait depuis long-temps d'un mal inconnu en Europe, nommé, par les Hindous, *radjeporá*, ulcère ou bouton royal, et *sertán* (*cancre*) par les Musulmans; c'est une espèce de pustule qui vient vers la nuque, et à laquelle on croit que les personnes d'un haut rang sont seules sujètes.

Le venin renfermé dans ce bouton a une activité et une violence incroyables. Le malade se vit contraint de s'arrêter dans la ville d'Arcate, où il mourut le 7 décembre 1782, laissant sa souveraineté à Feth-Aly-khân, communément appelé Typoû-Sâheb, et à Kérym-Sâheb, ses deux enfants légitimes, qui prirent soin de le faire inhumer à Séringapatnam, dans un magnifique monument, dont on peut voir la description et le dessin dans le 2e. volume des *Monuments anciens et modernes de l'Hindoustân*. A l'époque de sa mort, Haïder possédait, outre ses conquêtes dans le Carnatic, un territoire de vingt-sept mille lieues carrées; ses revenus se montaient à deux krores de roupies, ou environ cinquante millions de francs; et quoique son armée fût composée de plus de cent-cinquante mille hommes, ses trésors renfermaient plusieurs millions en espèces d'or, d'argent ou de billon. Haïder avait environ cinq pieds six pouces (anglais) de haut; il était fort leste quoique chargé d'embonpoint; son nez paraissait fort petit sur sa grosse physionomie basanée. Il ne portait ni barbe, ni moustache, contre l'usage des Orientaux; comme la plupart des riches Indiens, il était vêtu ordinairement en magnifique mousseline à fleurs d'or, avec un turban de la même étoffe: il ne portait jamais ni colliers, ni pendants d'oreilles, ni bracelets, ni pierreries. Malgré cette simplicité apparente, il ne faisait nulle difficulté de passer deux ou trois heures à sa toilette quand il en avait le loisir: mais, dès qu'il s'agissait d'une opération militaire ou d'une autre affaire importante, la toilette était complètement oubliée. En temps de paix, il avait la comédie presque tous les soirs; mais il paraissait prêter fort peu d'attention à ces espèces de parades ou marionnettes: il profitait de ce moment pour expédier un grand nombre d'affaires. Quand ses occupations le lui permettaient, il prenait grand plaisir à recevoir, du haut d'un balcon, le salut de ses éléphants, qu'on faisait défiler devant lui, ainsi que ses chevaux de main, ses tigres de chasse, couverts d'un manteau traînant de couleur verte, à bandes d'or, ayant sur la tête un bonnet de drap brodé d'or, avec lequel on pouvait leur couvrir les yeux si l'on craignait qu'ils ne vinssent à s'effaroucher (1). Haïder est incontestablement un des personnages les plus extraordinaires que l'Asie ait produits. Dépourvu de toute espèce d'éducation, il acquit d'assez grandes connaissances dans les sciences et dans la politique. Ses talents seuls l'élevèrent de l'état obscur de simple particulier à la souveraineté d'un puissant royaume. Il administra la justice avec une grande impartialité, encouragea l'agriculture et le commerce, se montra constamment indulgent envers ses sujets, strict observateur de la discipline militaire, sévère pour punir les agresseurs, impitoyable et cruel envers ses ennemis, et surtout envers les Anglais, pour qui sa haine était égale au moins à la terreur que ceux ci lui inspiraient. C'étaient en effet les seuls rivaux capables d'entraver l'exécution de ses projets ambitieux. Il s'est constamment montré l'ami des Français, qui ne pouvaient lui inspirer aucune inquiétude, et qui lui ont souvent rendu d'importants services. Son penchant pour la superstition était tel, que les Musulmans lui reprochèrent sa confiance dans les astrologues, et son res-

(1) Haïder leur donnait souvent lui-même une boule de sucrerie qu'ils prenaient fort adroitement avec la patte; car ces tigres mouchetés sont fort traitables: mais on n'est jamais parvenu à apprivoiser le tigre rayé qu'on nomme tigre royal.

pect pour les dieux des Hindous. Peut-être ce sentiment doit-il être attribué à ses intimes relations avec un brâhmane, qui jouissait de toute sa confiance, et qui la justifia par les services les plus signalés. Kenléh-râo joignait à la tête froide et calculatrice d'un prêtre hindou, une rare sagacité, des vues singulières, et une audace qui ne redoute et ne ménage rien. Il avait fait des opérations militaires, un système de finances; et il eut beaucoup plus d'influence qu'on ne s'imagine sur les succès et l'élévation de Haïder. L'indication de tous les ouvrages anglais ou français qui renferment des anecdotes ou des détails relatifs à ce conquérant, formerait une nomenclature bibliographique beaucoup trop longue pour trouver place ici. Nous nous bornerons à indiquer : 1°. l'*Histoire d'Hayder-Ali-khân, nabâb bahâdèr, roi des Canarins*, etc., *souba de Scira*, *dayva du Mayssour*, *souverain des empires du Cherequi et du Calicut*, etc., *nabâb du Benguelour*, etc., *seigneur des montagnes et vallées*, *roi des îles de la mer*, etc. etc. etc., ou *Nouveaux mémoires sur l'Inde, par M. M. D. L. T.* (*Maître de la Tour*), *général de dix mille hommes de l'empire mogol*, *et ci-devant commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Hayder-Ali*, *et un corps de troupes européennes à la solde de ce nabâb*, Paris, 1783, 2 vol. in-12. — 2°. *The Life of Hyder-Aly-khan*, etc., par Fr. Robson, Londres, 1786, in-8°.; traduits en français sous le titre de *Vie d'Haïder-Aly khân, précédée de l'histoire de l'usurpation du pays de Maïssour, et autres pays voisins, par ce prince, suivie d'un récit authentique des mauvais traitements qu'ont éprouvés les Anglais qui furent faits prisonniers par son fils, Typoù-khân*, Paris, 1787, un vol. in-12. L'auteur ne paraît pas avoir eu des renseignements exacts sur les dates et les circonstances des faits dont il n'a pas été témoin. — 3°. Deux Mémoires biographiques insérés dans l'*Asiatic annual Register*, tom. II et VI. — 4°. *Memoirs of Hyder-Aly-khan*, placés au commencement du *Descriptive catalogue of the oriental library* (*Catalogue descriptif de la bibliothèque orientale de feu Typoù, sulthân de Maïssour, par M. Charles Stewart, ancien major à l'etablissement du Bengale, et professeur de langues orientales au collège de la compagnie des Indes à Hertford*), Cambridge, 1809, un vol. in-4°. Les notices et les extraits des nombreux manuscrits qui composent cette riche bibliothèque, décèlent, dans l'auteur de ce catalogue, une rare connaissance des langues et de la littérature orientale; et nous n'hésitons pas à placer M. le major Stewart auprès du savant rédacteur de la *Bibliotheca arabico-hispana* (Voy. CASIRI). Nous citerons enfin, 5°. les *Historical Sketches* (*Essais historiques sur le midi de l'Inde, offrant l'essai d'une histoire de Maïssour, depuis l'origine du gouvernement hindou dans cet état jusqu'à l'extinction de la dynastie musulmane en 1799, rédigée principalement d'après les autorités indiennes, recueillies par l'auteur, tandis qu'il remplissait, pendant plusieurs années, la place de résident à la cour du Maïssour; par le colonel Mark Wilks*, Londres, 1811 et 1817, 3 vol. in-4°. Cette histoire remarquable par l'immensité des recherches et par l'exactitude, fait naturellement suite à celle de M. Orme et mérite d'être placée auprès de ce bel ouvrage. L—s.

HYGIN (S.), fut élu pape le 6 janvier 138, sous le règne d'Antonin-le-Pieux. On croit qu'il était natif d'Athènes. Il succédait à S. Telesphore. On ne sait rien autre chose de lui, sinon qu'il établit la distinction du rang dans le clergé de Rome, et qu'il montra beaucoup de zèle pour arrêter les progrès des hérésies de son temps. Son pontificat dura quatre ans et deux jours, suivant Lenglet Dufresnoy. Le même auteur, et quelques autres modernes, lui donnent aussi la qualité de martyr. Aucun acte historique ne prouve qu'il le fût; mais on se conforme en cela à l'esprit de l'Eglise, qui appelle ainsi beaucoup de saints confesseurs, quoiqu'ils ne soient point morts dans la violence des tourments. On a de lui quelques Lettres dans la Collection des conciles. Il eut pour successeur S. Pie Ier. D—s.

HYGIN (CAÏUS-JULIUS HYGINUS), né en Espagne, ou, suivant d'autres, à Alexandrie en Egypte, fut esclave de Jules César, qui l'amena encore enfant à Rome, et le fit étudier. Hygin eut pour maître Corn. Alexandre, grammairien, ou plutôt littérateur célèbre: il devint lui-même très habile; et Auguste, l'ayant affranchi, lui confia le soin de la bibliothèque Palatine. Les anciens citent de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres un Commentaire sur Virgile, qui était fort estimé. Ceux qui nous restent sous son nom sont d'un autre Hygin, qui était vraisemblablement aussi affranchi d'un empereur, et qui vivait au plus tard dans le second siècle de notre ère; car quelques-unes de ses fables ont été mises en grec par le grammairien Dosithée, qui nous apprend lui même qu'il a fait ce travail sous le consulat de Maximus et d'Aper, l'an 207. Ces ouvrages sont: I. Un recueil de *Fables mythologiques*, tirées en grande partie des anciens scholiastes, principalement de ceux des poètes latins. Le style en est souvent barbare, sans doute parce que des écrivains d'un âge postérieur y ont fait des additions. II. *Poëticon astronomicon*, en quatre livres, dont le second est en partie une traduction des *Catastérismes* d'Eratosthène qu'Hygin avait plus complets que nous. Ces deux ouvrages, qui sont absolument nécessaires pour la connaissance de l'ancienne mythologie, ont été imprimés plusieurs fois ensemble (Bâle, 1535, in-fol., et Hambourg, 1674, in-8°.), ou séparément (Paris, 1578, et Leyde, 1670, in-8°.) Les meilleures éditions sont celles qui ont paru avec les Commentaires de Th. Muncker dans le recueil intitulé, *Mythographi latini*, Amsterdam, 1681, in-8°.; réimprimé avec de nouvelles notes, par Aug. Van Staveren, Leyde, 1742, in-4°. III. Un *Fragment* sur la castramétation, publié pour la première fois par P. Scriverius, à la suite de Végèce, Leyde, 1607, in-4°.; réimprimé avec un savant commentaire de Schelius, Amsterdam, 1661, in-4°., et dans le 10e. volume des Antiquités romaines de Grævius. IV. *De limitibus constituendis*, dans le recueil intitulé: *Rei agrariæ auctores, curâ Wil. Goesii*, Amsterdam, 1674, in-4°. On ne voit aucune raison pour attribuer ces deux derniers ouvrages à un Hygin différent du mythographe.

C—R.

HYPATIA, fille de Théon, célèbre mathématicien d'Alexandrie, naquit vers la fin du IVe. siècle, et fut l'élève de son père, qu'elle surpassa encore en célébrité. Douée d'une rare pénétration, elle y joignait une si grande ardeur de s'instruire, qu'elle consacrait à l'étude les jours entiers

et une partie des nuits. Elle s'appliqua particulièrement à la philosophie de Platon, dont elle préférait les sentiments à ceux d'Aristote. A l'exemple de ces grands hommes, elle voulut ajouter à ses connaissances par les voyages, et suivit à Athènes les leçons des maîtres les plus fameux. De retour dans sa patrie, elle fut invitée par les magistrats à y enseigner la philosophie ; et l'on vit une femme succéder à cette longue suite d'illustres professeurs qui, depuis deux siècles, avaient rendu l'école d'Alexandrie l'une des plus célèbres de l'univers. Cette distinction flatteuse, qui était alors sans exemple, engagea Hypatia à redoubler de zèle pour remplir dignement des fonctions dont elle sentait toute l'importance. L'historien Socrates nous a conservé des détails sur la méthode qu'elle suivait dans ses cours (*Hist. lib. VII, cap. XV*): on voit qu'elle commençait par l'enseignement des mathématiques, et qu'elle en faisait ensuite des applications aux différentes sciences connues sous le nom de philosophie ; elle s'attachait toujours à un principe évident, et en déduisait les conséquences par une marche progressive. Son éloquence était douce et persuasive; et elle ne parlait jamais en public sans s'y être préparée. Elle compta au nombre de ses disciples plusieurs hommes célèbres, entre autres Synésius, depuis évêque de Ptolémaïs, et qui lui conserva toute sa vie le plus tendre attachement, quoiqu'elle se fût constamment refusée à embrasser le christianisme. Hypatia unissait aux dons de l'esprit toutes les qualités extérieures et les vertus de son sexe. Elle était vêtue simplement, et s'enveloppait souvent d'un manteau à la façon des philosophes. Sa conduite fut toujours à l'abri du plus léger soupçon ; elle savait contenir dans les bornes du respect les jeunes gens qui se montraient sensibles à ses charmes, et éloigna constamment toute idée d'une liaison qui l'aurait distraite de son goût pour l'étude. Un si rare mérite, tant de qualités précieuses, excitèrent la jalousie. Oreste, gouverneur d'Alexandrie, admirait les talents d'Hypatia, et lui demandait souvent des conseils. Il voulut réprimer le zèle trop ardent de S. Cyrille, qui n'envisageait en elle que le principal appui du paganisme. Les partisans de l'évêque virent dans les mesures du gouverneur le résultat des avis d'Hypatia. Les plus séditieux, ayant à leur tête le lecteur Pierre, arrêtèrent Hypatia dans le temps qu'elle se rendait à l'école, la forcèrent de descendre de son char, et la traînèrent dans l'église nommée *Césarine*, où, après l'avoir dépouillée de ses habits, ils l'assommèrent avec des débris de tuiles et de pots cassés. La rage de ces forcenés ne fut point assouvie par la mort de cette femme illustre; ils coupèrent son corps par morceaux, les portèrent dans les rues d'Alexandrie, et les brûlèrent dans un lieu nommé *Cinaron* (Voy. CYRILLE). Cet événement déplorable eut lieu au mois de mars de l'an 415. Les ouvrages d'Hypatia ont péri dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie : il y avait dans le nombre un *Commentaire* sur Diophante ; un *Canon astronomique* et un *Commentaire sur les coniques* d'Apollonius de Perge. On ne connaît pas même les titres des autres ouvrages. La lettre publiée sous le nom d'Hypatia par le P. Lupus dans sa *Collect. var. epistolarum* est évidemment supposée, puisqu'on y parle de la condamnation de Nestorius, postérieure à la mort de cette femme célèbre. On

trouve dans les œuvres de Synésius (publiées par Pétau, 1633, in-fol.) sept des lettres qu'il écrivait à Hypatia; mais on regrette la perte de ses réponses, qui éclairciraient des faits dont, faute de documents certains, on n'aura jamais qu'une connaissance imparfaite. L'*Anthologie grecque* offre une épigramme à la louange d'Hypatia, qu'on attribue à Paul le *silentiaire*. Hug. Grotius l'a traduite en latin. On peut consulter sur Hypatia : 1°. Ménage, *Histor. mulier. philosophor.*, pag. 52 et suiv. 2°. Une *Dissertation* de Desvignoles dans la *Bibl. german.*, tom. III; et 3°. Une *Lettre* de l'abbé Goujet dans les tom. V et VI de la *Continuation* des *Mémoires de littérature*, par Desmolets. W—s.

HYPATODORE ou HECATODORE, sculpteur grec, a vécu dans la 102e. olympiade, 372 ans avant J.-C. Emule et contemporain de Céphisodore, de Polyclès et de Leocharès, il se rendit célèbre par de beaux ouvrages dont le principal était une statue colossale de Minerve en bronze, placée dans le temple de cette déesse sur le haut de la citadelle d'Aliphère, petite ville d'Arcadie. Pausanias et Polybe font un magnifique éloge de cette statue; et le dernier ajoute qu'Hypatodore l'exécuta de concert avec Sostrate, autre sculpteur célèbre. Hypatodore s'associa pareillement avec un autre artiste nommé Aristogiton, pour exécuter les statues d'Aliterse et d'Amphiaraüs, que les Argiens consacrèrent à Delphes après avoir battu les Lacédémoniens près d'OEnée en Argolide. L—S—E.

HYPERIDES, célèbre orateur athénien, était fils de Glaucippus. Après avoir étudié la philosophie sous Platon, et l'éloquence sous Socrate, il se mit à composer des plaidoyers pour les particuliers, en attendant que l'âge lui permît de se présenter à la tribune. En entrant dans la carrière politique, il s'attacha, comme Démosthènes, au parti opposé à Philippe, roi de Macédoine. Ce prince, qui n'était pas encore très puissant, craignant que les Athéniens ne missent des obstacles à ses projets, avait eu soin de prendre à sa solde une partie de leurs orateurs, à la tête desquels était Eschine. Le parti contraire, qui avait Démosthènes pour chef, s'adressa au roi de Perse, dont les états étaient également menacés par Philippe; et il paraît qu'Hypérides et Ephialtes furent chargés de cette négociation, qui fut sans doute très secrète. Quelques temps après (344 ans avant J.-C.), l'Eubée craignant une invasion de Philippe, et les Athéniens consumant leur temps en de vaines délibérations, Hypérides engagea les citoyens les plus riches à se réunir à lui pour équiper sur-le-champ quarante vaisseaux, dont deux furent armés à ses frais, l'un sous son nom, l'autre sous celui de son fils. Il fit partie de l'expédition que les Athéniens envoyèrent au secours de Byzance, sous les ordres de Phocion. A la nouvelle de la bataille de Chéronée (338 ans avant J. C.), il monta à la tribune, proposa de mettre les femmes, les enfants et les dieux en sûreté dans le Pirée; de rappeler les exilés; de rendre les droits de citoyens à ceux qui les avaient perdus, de les accorder aux étrangers domiciliés à Athènes; de donner la liberté aux esclaves, et de prendre tous les armes pour la défense du pays. Ces mesures furent adoptées; et la république leur dut la paix honorable qu'elle obtint. Le danger passé, Hypérides fut attaqué par Aristogiton, qui l'accusait d'avoir violé par ce décret toutes les lois de la république. Hypérides se défendit par un discours

célèbre, dans lequel il disait qu'ébloui par les armes des Macédoniens, il n'avait pas pu porter ses yeux sur les lois; et il gagna sa cause. Il était un de ceux qu'Alexandre voulut se faire livrer après le sac de Thèbes; mais la colère de ce prince fut apaisée par Démades, et Hypérides resta dans sa patrie. Il fut du petit nombre de ceux qui ne se laissèrent point corrompre par l'or d'Harpalus; c'est pourquoi on le chargea de poursuivre ceux qui n'avaient pas su résister, et il fut un des accusateurs de Démosthènes. Il n'en conseilla pas moins aux Athéniens de garder à leur solde les troupes qu'Harpalus avait amenées sur le promontoire Tænare. L'occasion de s'en servir se présenta bientôt; Alexandre étant mort (323 ans avant J.-C.), les Athéniens conçurent le projet de délivrer la Grèce du joug des Macédoniens; ils envoyèrent Léosthènes prendre le commandement de ces troupes, et ce fut avec elles qu'il commença la guerre Lamiaque. Léosthènes ayant été tué, Hypérides prononça l'oraison funèbre de ce général et de ceux qui avaient péri dans la même guerre. Les anciens la citent comme un des plus beaux discours qui aient été faits en ce genre. Après la défaite des Grecs, il fut exilé d'Athènes. Il se retira d'abord à Egine, où il se réconcilia avec Démosthènes. Poursuivi par les Macédoniens, il se réfugia dans le temple de Neptune à Hermina; et il fut arraché de cet asile par Archias, qui s'était chargé de l'infâme mission de livrer à Antipater les orateurs athéniens qui lui étaient opposés. Antipater fit couper la langue à Hypérides, et le fit mettre à mort l'an 322 avant J.-C. Son corps, qui avait été laissé sans sépulture, fut enlevé par ses proches, et ils l'enterrèrent dans l'Attique. Hypérides avait plusieurs fois été chargé par la république de missions importantes. Les Déliens, après avoir secoué le joug des Athéniens, prétendaient avoir la surintendance de leur temple et des jeux qui s'y célébraient. Les Athéniens la réclamèrent comme leur appartenant de toute ancienneté. La cause fut portée devant les Amphictyons de Delphes, le temple qu'Apollon avait dans cette ville, étant celui d'où le culte de ce dieu s'était propagé dans tout le reste de la Grèce. Le peuple d'Athènes avait nommé Eschine pour aller défendre ses droits; mais l'Aréopage, sachant que cet orateur était vendu à Philippe, sous la protection duquel les Déliens s'étaient mis, annula ce choix, et fit charger Hypérides de cette défense. Cet orateur fut aussi envoyé à Olympie pour demander la remise de l'amende à laquelle avait été condamné Callippus, athlète athénien, qui avait corrompu ses antagonistes pour obtenir le prix du pentathle. Il alla enfin en ambassade à Rhodes, on ne sait à quelle occasion; et il y prononça un discours qu'on trouve quelquefois cité. Ses mœurs étaient peu régulières, et il avait été attaché au char de plusieurs courtisanes. C'est sans doute par cette raison que Phryné le choisit pour son défenseur. Un certain Euthias qu'elle avait rebuté, voulut se venger en intentant contre elle une accusation d'impiété, qui n'avait pas sans doute de caractère bien déterminé; car elle fut portée devant les Héliastes, au lieu de l'être devant l'Aréopage. L'éloquence d'Hypérides n'aurait point sauvé cette courtisane; voyant le danger qu'elle courait, il lui déchira sa tunique sur la poitrine, et découvrant sa gorge et ses épaules qu'elle avait de la plus grande beauté, il dit aux juges: « Condamnez, si vous l'osez, la prêtresse » favorite de Vénus. » Frappés d'un

respect religieux, ils crurent voir la déesse elle-même, et sa cause fut gagnée. Cicéron le place immédiatement après Démosthènes, et presque sur la même ligne. On avait de lui cinquante-deux discours qui existaient encore en partie du temps de Photius: ils se sont perdus depuis, et il est le seul des dix orateurs grecs, dont il ne nous reste rien; car on ne peut guère s'en rapporter au jugement de Libanius, qui lui attribue un discours contre Alexandre, qui est le dix-septième parmi ceux de Démosthènes.

C—R.

HYPSICLÈS d'Alexandrie vivait sous Ptolémée Physcon, vers l'an 146 avant notre ère. On a de lui les 14e. et 15e. livres qu'il a mis à la suite des Eléments d'Euclide. Les opinions des savants ne sont pas bien unanimes sur ce point; mais personne ne lui dispute un petit traité qu'il a nommé *Anaphorique* ou des *Ascensions*. Il y donne une méthode fort inexacte pour calculer en combien de temps se lève chaque signe ou chaque portion de l'écliptique. L'auteur était à-peu-près contemporain d'Hipparque, qui le premier a donné la solution exacte du problème. Il a pu ignorer les découvertes d'Hipparque, et c'est ce qui l'excuse; mais ce que l'on conçoit moins facilement, c'est que son *Anaphorique* ait été inséré dans la collection appelée le *Petit Astronome*, c'est-à-dire dans un recueil de quelques petits traités qu'on enseignait dans l'école d'Alexandrie, pour préparer à la lecture de l'Astronomie de Ptolémée. Il était assez inutile de montrer aux élèves une solution très vicieuse d'un problème fort aisé, qu'ils devaient trouver bien résolu dans le livre de Ptolémée.

D—L—E.

HYPSICRATES. *V.* ANTIGONE.

HYRCAN Ier. (JEAN, surnommé), était le troisième fils de Simon Macchabée, grand-prêtre des Juifs, et lui succéda dans cette dignité éminente, l'an 135 avant J.-C. Il voulut venger la mort de son père, assassiné dans un festin par son gendre Ptolémée; il poursuivit le meurtrier, et le contraignit de s'enfermer dans la forteresse de Dagon, où il l'assiégea; mais Ptolémée l'ayant menacé d'égorger à ses yeux sa mère et ses deux frères, qu'il retenait prisonniers, Hyrcan se retira. Bientôt il eut à se défendre contre Antiochus-Sidétès, roi de Syrie. Ce prince vint avec une armée devant Jérusalem, et pressa le siége avec tant de vigueur qu'Hyrcan s'estima heureux d'accepter la paix à des conditions onéreuses. L'historien Josèphe rapporte qu'Hyrcan tira du tombeau de David trois mille talents (environ dix-huit millions de notre monnaie), qui furent employés à payer les frais de la guerre et à réparer les fortifications de Jérusalem; mais on a remarqué qu'il n'est guère vraisemblable que cette somme fût restée si long-temps cachée, sans qu'aucun prince eût songé à s'en servir dans les besoins pressants de l'état. Hyrcan fut obligé d'aider Antiochus dans son expédition contre les Parthes; mais, à la nouvelle de la mort de ce prince, il rentra dans la Syrie, qu'il ravagea, et soumit les Iduméens auxquels il imposa un tribut annuel. Il assiégea ensuite Samarie, l'éternelle rivale de Jérusalem; et, s'en étant emparé, il la détruisit entièrement. Ce fut sur l'emplacement de cette ville qu'Hérode-le-Grand rebâtit Sebaste. La protection des Romains faisait respecter Hyrcan de ses voisins; mais la tranquillité de ses états était sans cesse troublée par les disputes de deux sectes ennemies, les Pharisiens et les Sadducéens; quoi-

que élevé dans les principes des Pharisiens, il cessa de les protéger, parce qu'il les crut redoutables. Il gouverna la Judée pendant trente-un ans avec l'autorité d'un roi, sans en avoir le titre, et mourut vers l'an 103 avant J.-C. Aristobule, l'aîné de ses fils, lui succéda dans la souveraine sacrificature (*Voy.* ARISTOBULE), et eut pour successeur son frère Alexandre Jannée. W—s.

HYRCAN II succéda, l'an 76 avant J.-C., à son père Alexandre-Jannée dans la dignité de grand-prêtre des Juifs. C'était un prince d'un caractère faible, qui préférait le repos à l'éclat d'une couronne. Aristobule, son frère, craignant que les Pharisiens, maîtres de son esprit, n'achevassent de lui enlever jusqu'à l'ombre de l'autorité, gagna les commandants des forteresses, et, s'étant fait proclamer roi, marcha sur Jérusalem. Hyrcan se décida, non sans peine, à s'avancer à la rencontre de l'usurpateur : les deux armées se joignirent près de Jéricho; mais pendant le combat, ses soldats l'ayant abandonné, il fut forcé de recourir à la générosité du vainqueur, qui lui laissa le titre de grand-prêtre et un revenu suffisant. Cet accord fut juré par les deux frères, qui se touchèrent la main, et s'embrassèrent en présence de tout le peuple. Cependant Hyrcan, d'après les conseils d'Antipater, se retira auprès d'Arétas, roi d'Arabie, qui lui promit de l'aider à remonter sur le trône : ce prince vint en effet assiéger Aristobule dans Jérusalem, et le réduisit aux dernières extrémités; mais celui-ci ayant gagné Scaurus, l'un des lieutenants de Pompée, Arétas fut obligé de lever le siége pour s'occuper de la conservation de ses propres états. Hyrcan réussit enfin à mettre les Romains dans ses intérêts, et, avec leur secours, il fut rétabli dans la charge de grand sacrificateur; mais il n'en jouit pas tranquillement. La Judée était continuellement exposée à des ravages qu'il ne pouvait empêcher. César lui permit de relever les murailles de Jérusalem renversées par Pompée, et lui fit don de plusieurs villes en récompense des services qu'il en avait reçus; mais Hyrcan ne profita point de ces avantages : il n'avait que le titre de prince; l'ambitieux Antipater, son ministre, conservait l'autorité qu'il partageait avec ses fils Hérode et Phasaël. Antigone fils d'Aristobule, pour venger la mort de son père, fit alliance avec les Parthes, et rentra dans la Judée l'an 38 avant J.-C. Ayant saisi Hyrcan, il lui fit couper les oreilles, afin de le rendre incapable d'exercer jamais la sacrificature, et il l'emmena prisonnier. Le malheureux prince trouva quelque adoucissement à son sort dans l'humanité de Phraates, roi des Parthes, et obtint de lui la permission de retourner à Jérusalem. Alors il retomba dans les mains du cruel Hérode; et ce tyran soupçonneux, ayant appris qu'il entretenait des intelligences avec Malèle, chef des Arabes, saisit ce prétexte pour le faire mourir, l'an 30 avant J. C. Hyrcan était âgé de quatre-vingts ans. W—s.

I

IACAIA, imposteur, parut dans la Turquie Asiatique, vers l'an 1615, sous le règne d'Achmet Ier. Il se donnait pour fils de Mahomet III et frère aîné du sultan régnant. Sa mère, esclave chrétienne, l'avait soustrait pour lui conserver la vie, en publiant qu'il était mort de la petite vérole, et en faisant enterrer à sa place un autre enfant. Iacaïa, élevé par un moine grec, par-

courut la Natolie, en répandant que le véritable héritier du trône ottoman réclamait le sceptre de son père. Il paraît que, ne trouvant pas d'armée pour le soutenir, après avoir vainement tenté de faire assassiner Achmet par un derviche, et aussi soigneux de propager l'opinion de ses prétentions au trône, que de dérober sa personne aux recherches de ceux qui veillaient à la tranquillité publique et se refusaient à voir dans Iacaïa autre chose qu'un perturbateur, cet imposteur ou ce frere aîné d'Achmet Ier. erra dans l'Asie mineure, dans la Valakie, dans la Moldavie, et passa par prudence ou par calcul dans la Pologne, où le roi Sigismond refusa également de l'appuyer et de le livrer. Le grand-duc Cosme de Médicis essaya de l'employer, comme Charles VIII voulait employer Zizime; il attira Iacaïa à Florence, et le traita en souverain légitime à qui l'on refusait son nom et ses droits: ils furent notifiés au pape, au roi d'Espagne, au roi de France. Jouet de promesses vagues et toujours différées, Iacaïa passa en France, où Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui avait des droits sur le Péloponnèse et sur la Grèce, dont les Ottomans étaient en possession, se chargea de la subsistance du prétendu fils de Mahomet III. Depuis l'époque où le duc de Nevers l'accueillit, Iacaïa a disparu de l'histoire, et l'on cessa de penser à lui: sa mort fut encore plus ignorée que sa vie. C'était à ses manières, plus qu'à ses actions, disent les historiens, que son illustre origine se faisait apercevoir. On doit en conclure que Iacaïa a existé, mais que ses droits étaient au moins très problématiques. S—Y.

IACOUB-TCHELEBY, fils d'Amurath Ier. et frère de Bajazet. Après la mort du sultan leur père, assassiné au sein de la victoire par un soldat servien sur le champ de bataille même de Cassovie, en 1389, ce jeune prince devint jaloux de la préférence donnée à Bajazet sur lui, et ne voulut pas reconnaître le droit d'hérédité au trône, mal fixé par les lois ottomanes, puisqu'Orchan, son grand-père, avait été nommé sultan au préjudice d'Aladin. Iacoub essaya donc de se faire un parti dans l'armée. Sa révolte fut punie presqu'au moment où elle éclata; et Bajazet, avant d'avoir pensé aux obsèques de son père, fit étrangler Iacoub avec une corde d'arc, genre de supplice que ce prince, plus imprudent que coupable, illustra pour jamais, puisqu'il devint dès-lors le plus honorable chez les Ottomans, et qu'il fut, à dater de cette époque, réservé aux criminels distingués. S—Y.

IANAKI, Grec, et boucher de profession, fut fait prince de Moldavie, en 1730, par Patrona-khalil. Il avait fourni de la viande, et prêté de l'argent au Mazaniel.e turc. Patrona, venant de faire un sultan, rencontra dans la rue Ianaki, qui vint baiser le pan de son habit; il lui donna mille sequins et lui dit en riant: «Ne te soucies-tu pas de vivre plus » long-temps que moi? — Non, s'écria » Ianaki; lorsque mon protecteur fi» nira sa carrière, je ne veux pas vivre » après lui. — Eh! bien, lui répondit » Patrona, je veux faire quelque chose » pour toi; va dire de ma part au » grand-vézir de te donner le diplôme » de prince de Moldavie: le souve» rain actuel ne nous convient pas. » Le boucher grec, transporté de joie, courut, suivi de Muslu, le complice de Patrona, chez le grand-vézir, qui n'osa refuser au protégé de ce chef redoutable ni la pelisse, ni le *cucca*, ni la masse d'armes, symboles de la souveraineté de Moldavie. Le boucher Ianaki fut admis à l'audience de Mah-

moud Ier., et reçut l'investiture de la principauté : il est vrai que le règne de ses protecteurs finit avant qu'il eût eu le temps de prendre possession. Mais du moins la reconnaissance d'Ianaki survécut à la fortune de Patrona-khalil : il tenta de rassembler quelques hommes pour venger la mort de son bienfaiteur; sa tentative n'aboutit qu'à justifier la prédiction dont le rebelle lui avait offert de courir la chance : en effet le prince de Moldavie, le boucher Ianaki, fut étranglé par ordre du sulthan Mahmoud, peu de jours après la mort de Patrona-khalil. S—Y.

IBARRA (Joachim), célèbre imprimeur espagnol, naquit à Saragosse en 1725, et mourut à Madrid en 1785; il avait dans cette ville une imprimerie dont les productions sont connues de toute l'Europe, et recherchées des amateurs : il en est deux surtout qui sont regardées comme des chefs-d'œuvre typographiques; l'une est son édition du *Don Quixote*, 1780, 4 vol. in-4°. (Il a donné du même ouvrage une autre édition, 1782, 4 vol. in-8°.) L'autre est la traduction de Salluste faite par l'infant don Gabriel, 1772, petit in-folio. Il a aussi donné une magnifique édition de la *Bible*, et une du *Missel mosarabe*. Il paraît que ce fut Ibarra qui introduisit en Espagne l'usage de lisser le papier imprimé. On a dit aussi qu'il avait inventé une encre dont il augmentait ou diminuait l'épaisseur à volonté. Cette assertion nous semble singulière, du moins d'après la composition de l'encre d'imprimerie en France; mais nous remarquerons qu'en Espagne chaque imprimeur fait lui-même l'encre dont il se sert, suivant la méthode qu'il a reçue de son prédécesseur et qu'il transmet à son successeur. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer la beauté et la solidité des encres espagnoles, qui sont ainsi restées une partie de l'art de l'imprimeur, et ne sont pas devenues un objet de commerce. On croit que Ibarra mettait dans son encre une certaine dose de bleu de Prusse. A. B—T.

IBAS, prêtre syrien, s'est rendu célèbre dans le ve. siècle par la part qu'il prit aux disputes du nestorianisme. Il désapprouva hautement la sévérité dont Rabulas, son évêque, avait usé envers Théodore de Mopsueste, et consulta pour décider s'il ne se séparerait pas de sa communion. Il lui succéda en 436 sur le siége d'Edesse; mais les membres du clergé opposés à son élection le dénoncèrent aussitôt comme le principal auteur des troubles qui agitaient l'église d'Orient, et l'accusèrent d'avoir cherché à augmenter le nombre des partisans de Théodore, en traduisant ses écrits en langue syriaque. Saint Procle, patriarche de Constantinople, renvoya la décision de cette affaire à l'évêque d'Antioche; et les accusateurs ne s'étant point présentés, Ibas fut déclaré innocent des faits allégués contre lui, et ses ennemis furent déposés. Ils appelèrent de cette sentence à l'empereur Théodose, qui chargea d'autres évêques de terminer promptement des débats si contraires aux intérêts de l'église. Ibas nia, même avec serment, tous les faits qu'on lui reprochait, et souscrivit, le 25 février 448, une profession de foi qui satisfit ses juges. Il fut, en conséquence, renvoyé à ses fonctions; et pour prouver à ses ennemis qu'il ne conservait aucun ressentiment, il s'empressa de les réintégrer dans leurs dignités : ceux-ci, loin d'être touchés de sa modération, renouvelèrent bientôt leurs plaintes; et l'empereur consentit à ce qu'Ibas fût cité une seconde fois devant les évê-

ques qui avaient déjà examiné sa conduite. Il sortit encore victorieux de cette lutte; mais il fut condamné en 449 au concile d'Ephèse, déposé de l'épiscopat, et jeté dans une prison. Rétabli sur son siége, en 451, par le concile de Chalcédoine, qui annula tous les actes de l'assemblée d'Ephèse, il chercha sincèrement à ramener la paix dans son église, et mourut en 457. Il nous reste d'Ibas un fragment d'une *Lettre* qu'il écrivit à un Persan nommé Maris, et dans laquelle il lui rend compte des débats survenus entre Nestorius et St. Cyrille. Cette lettre fut lue au concile de Chalcédoine, par les adversaires d'Ibas, qui prétendaient en tirer des arguments contre sa foi : mais les Pères ne prononcèrent point alors sur le mérite des sentiments qu'elle renferme; et ce ne fut qu'au concile de Constantinople, en 553, qu'elle fut condamnée, malgré les efforts du pape Vigile, qui allégua plusieurs raisons pour démontrer l'orthodoxie d'Ibas. On la trouve au tome IV de la *Collection des Conciles*. W—s.

IBBOT (BENJAMIN), écrivain anglais, né, en 1680, à Beachamwell dans le comté de Norfolk, trouva, de bonne heure, un protecteur dans le vertueux archevêque Tenison, qui le nomma son bibliothécaire et son chapelain. Il fut ensuite pourvu de divers bénéfices, nommé prédicateur-adjoint au docteur Samuel Clarke, et prébendier de l'église collégiale de St.-Paul à Westminster. Il mourut, le 5 avril 1725, âgé de quarante cinq ans. Après sa mort, parut, d'après ses desirs, une suite de Sermons qu'il avait prononcés pour la lecture fondée, à Cambridge, par Robert Boyle. Ces sermons prouvent un jugement solide et éclairé, et remplissent parfaitement l'objet de l'auteur, qui était de réfuter l'ouvrage de Collins sur le libre arbitre. Ils sont suivis d'une liste des savants qui ont prêché les leçons de Boyle depuis leur origine, en 1692, jusqu'en 1726, avec un précis des sujets qu'ils ont traités. Le docteur Clarke, ami d'Ibbot, choisit parmi ses manuscrits, et publia, en 1726, au bénéfice de sa veuve, trente *Sermons sur des sujets de morale pratique*, en 2 vol. in-8°. Ces sermons eurent beaucoup de succès. On a encore de lui six sermons détachés, et une traduction du traité de Puffendorf, *De habitu religionis christianæ ad vitam civilem*, publiée, en 1719, in-8°., sans le nom du traducteur. L.

IBN-AL-ATSYR. Sous ce nom sont connus trois frères qui se distinguèrent dans les lettres, et ont laissé aux Arabes des monuments précieux de leur érudition. Le plus célèbre est Aboul'-Hassan-Aly, surnommé *Azz-eddyn* (la gloire de la religion) et *Al-djézéry*, comme ses frères, parce qu'ils naquirent, en Mésopotamie, à Djézyrèh-bény-Omar. On place la naissance d'Azz eddyn au 4 de djoumady 1er. 555 (1160 de J.-C.) Il passa ses premières années à Djézyrèh-bény-Omar; puis il alla demeurer à Moussoul, où son père fixa son séjour. Il paraît qu'il se mêla des affaires publiques; car Ibn-Khilcan dit qu'il alla plusieurs fois à Bagdad, soit comme envoyé du souverain de Moussoul, soit en pélerinage; et il profita de ces courses pour entendre les plus habiles docteurs. Dans la suite, il parcourut la Syrie et visita Jérusalem, fréquentant les hommes les plus renommés par leur savoir. A son retour, il se consacra tout entier à la retraite et à l'étude. Sa maison était le rendez-vous des habitants les plus distingués de Moussoul; et ceux qui visitaient

cette ville, ne la quittaient point sans l'avoir vu. Ibn-Khilcan fréquenta beaucoup Azz-eddyn, vers 626, lorsqu'il était à Alep, où il jouissait d'une grande considération auprès d'Althaouachy l'eunuque, atabek d'Almélik-Alazyz; et il célébra ses belles qualités. Azz-eddyn revint à Moussoul, vers 628, et y mourut en chaaban 630 (1233 de J.-C.) Ce docteur excellait dans la science des hadyth ou traditions prophétiques, et dans toutes les parties qui s'y rattachent. Son érudition, en fait d'histoire, n'était pas moins vaste: il possédait à fond, dit Ibn-Khilcan, celle des temps anciens et modernes, connaissait les généalogies des Arabes, et tous les événements de cette nation. On a de lui un grand ouvrage historique, intitulé: I. *Kamal Altawarykh* (*Chronique complète*), qui commence à l'origine du monde, et s'arrête à l'an 628 de l'hégire. Elle se compose de treize volumes selon Hadjy-Khalfa, et de vingt-trois selon Aboulféda. Ce dernier l'a souvent copié. C'est, selon le même Ibn-Khilcan, l'une des meilleures histoires que l'on ait. Malheureusement l'Europe n'en possède qu'une partie qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde. Cette chronique a été continuée par Abou-Thaleb-Aly jusqu'en 656 (1258). On en a une traduction persane très élégante par Moulana-Nedjm-eddyn-Alnédhary, l'un des personnages les plus distingués de la cour de Myrzâ-Myran-chah, fils de Tamerlan. II. *Histoire des Atabeks qui ont régné en Syrie.* M. de Guignes a donné une notice très étendue de cet ouvrage dans le tom. 1er. des *Not. et Extr. des manuscr.* D'après les détails qu'il y a recueillis, il n'hésite point à l'attribuer à Azz-eddyn, quoique le manuscrit de la bibliothèque ne porte point de nom d'auteur, et qu'Ibn-Khilcan n'en fasse point mention. Mais ses raisons paraissent convaincantes, et sont appuyées du témoignage d'Hadjy-Khalfa, qui, à l'article *Tarykh-Ibn-Alatsyr*, attribue à notre auteur une *Histoire abrégée des atabeks.* Dans le même article, il lui attribue aussi une Chronique des khalifes et des princes, intitulée: *I'bret oûly Alabsar fy moulouk Alamsar.* D'Herbelot et De Guignes ont adopté cette opinion: mais au titre *I'bret*, Hadjy-Khalfa dit que cet ouvrage est d'Imad eddyn Ismaïl, fils d'Ahmed, d'Alep, connu sous le surnom d'*Ibn Alatsyr*, et mort en 699 de l'hég. (1300; la parité du surnom a sans doute donné naissance à cette fausse attribution. III. *Abrégé du Traité des généalogies d'Abdoulkerym-alsamany*, en 3 volumes. Cet excellent abrégé a remplacé l'ouvrage original qui ne se trouve plus aujourd'hui. IV. Une *Histoire des compagnons* (*Séhabéhs*) *de Mahomet.*

J—N.

IBN-AL-ATSYR-ABOULSAADAT-MOBAREK, surnommé *Medjed-eddyn* (la gloire de la religion), naquit en 544 (1150 de J.-C.), et devint lieutenant (naïb) de Medjahed-eddyn-Caïmaz, souverain de Moussoul. Il occupa cette place jusqu'à la catastrophe qui ravit la puissance à cet émir. Alors il passa au service d'Azz-eddyn-Maçoud, et dirigea la secrétairerie (dywan alrésaï) jusqu'à sa mort. Il paraît qu'il s'attira, pour ses fautes, la défaveur du fils de Maçoud (Nour-eddyn-Arslan-chah). Cependant il remplit les mêmes fonctions auprès de lui, et ne les quitta que parce qu'il devint paralytique des mains et des pieds. Alors il fut obligé de renoncer à ces emplois, et se renferma dans sa maison, où les grands et les savants venaient le visiter. Il employa ses

biens à doter un couvent, qu'il fit élever dans un bourg voisin de Damas. Ce fut pendant la durée de son infirmité qu'il composa ses ouvrages. La plupart ont les traditions prophétiques et la grammaire pour objet. On en trouve la nomenclature dans Ibn-Khilcan. Med-jed-eddyn mourut en dzoulhedd-jah 666 (1268 de J.-C.) J—N.

IBN-ALATSYR-NASR-ALLAH, surnommé *Dhia-eddin* (la *splendeur de la religion*), l'un des hommes les plus distingués du siècle de Saladin, naquit en 558 de l'hég. (1162), dans le Djézireh-beni-Omar; il y fut élevé, et accompagna ensuite son père à Moussoul, où il étudia les diverses sciences cultivées par les Arabes. Un goût naturel le porta vers la lecture des poètes anciens et modernes de sa nation: Abou-temam, Bohtézy et Motenabbi, furent surtout les auteurs qu'il affectionna; et il enrichit sa mémoire des plus beaux morceaux des poètes arabes. Etant venu à la cour de Saladin, ce prince l'accueillit, et le donna pour vézyr à Melik-afdhal, son fils et son successeur; ce dernier, loin de conserver dans son intégrité l'empire fondé par la valeur et les grandes qualités de son père, ne put même se maintenir dans la portion de ses états où il s'était établi, et perdit successivement le royaume de Damas et l'Egypte. On attribua ses revers à Nasr-allah, dont les conseils l'avaient conduit à des mesures impolitiques. Si Nasr-allah s'attira peu d'estime comme homme d'état, du moins déploya-t-il un beau caractère, en restant fidèle à son maître, et en partageant des malheurs qu'il avait peut-être préparés. Il le suivit, dans son exil, à Sarkhad, en Egypte, à Samisath. L'ayant quitté ensuite pour s'attacher au frère d'Afdhal, roi d'Alep, et ce prince l'ayant mécontenté par sa conduite, il abandonna la cour et les honneurs, pour se retirer à Moussoul, où il fixa sa demeure. Ibn-Khilcan le visita plusieurs fois, et il parle de l'utilité et du plaisir qu'il trouvait dans ses entretiens. Nasr-allah mourut, en 1239, à Bagdad, en y remplissant une mission de la part du prince de Moussoul; ce qui prouve qu'il n'avait point entièrement renoncé aux affaires publiques. On doit à Nasr-allah plusieurs ouvrages, sur lesquels Ibn-Khilcan et Hadji-khalfa donnent quelques détails: I. *L'Art de l'écrivain et du poète*: ce traité, fort célèbre, a donné naissance à plusieurs ouvrages destinés à l'expliquer, ou composés d'après les principes qui y sont établis. II. *Traité de prosodie*, etc. On peut voir les titres des autres ouvrages de Nasr-allah dans la biographie d'Ibn-Khilcan. J—N.

IBN-AL-BAWAB (ABOUL HASSEN) mérite quelque mention par la célébrité dont il jouit, parmi les Arabes, comme calligraphe. « Il n'a point » d'égal, dit Ibn-Khilcan, parmi les » anciens et les modernes, dans l'art » d'écrire. » Quoiqu'Ibn-Moclah ait emprunté, aux habitants de Koufah, leurs caractères, et les ait perfectionnés, Ibn-Albawâb a tellement ajouté à cette perfection, que personne ne lui dispute le premier rang, et qu'on le prend généralement pour modèle. Il mourut à Bagdad en 413 ou 423 de l'hégire (1022 ou 1031 de J.-C.) On le surnommait Ibn-Albawab ou *fils du portier*, parce que son père occupait cet emploi. J—N.

IBN-AL-COUTHYAH (ABOU BECR MOHAMMED), *le fils de la Gothe*; c'est sous cette singulière dénomination qu'est connu un écrivain arabe-espagnol très célèbre. On ignore l'époque de sa naissance; mais on sait qu'il mourut en 367 de l'hég. (978

de J.-C.) à Cordoue, où il faisait sa résidence. Ibn-al-Couthyah s'acquit une grande renommée comme lexicographe, grammairien et historien; il étudia surtout l'histoire d'Espagne, et a composé plusieurs ouvrages sur ce sujet. Il s'adonna aussi à l'étude des traditions prophétiques. Comme sa vie fut de long cours, il forma un grand nombre de disciples. On lui doit: 1°. *Kitab tessaryf alafal* (*Traité des conjugaisons des verbes*). Il fut le premier qui traita cette matière. 2°. *Kitab elmacsour ona 'lmandoud*, autre traité de grammaire. 3°. *Kitab fatah al-Andalous* (*Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*). La bibliothèque du Roi possède un exemplaire de cet ouvrage, que De Fiennes avait entrepris de traduire, et dont Cardonne a fait usage dans son Histoire de l'Afrique et de l'Espagne. Mais jusqu'à présent le nom de l'auteur avait été mal lu, et transcrit *Ibn Alkanthyr* au lieu d'*Ibn Alcouthyah*. Au surplus ce manuscrit écrit en caractères africains, et qui est d'un âge ancien, offre plusieurs lacunes; ce qui en rend l'emploi difficile. Quant à cette dénomination de *fils de la Gothe*, voici l'origine que lui donnent les Arabes : une fille du sang royal d'Espagne ayant eu à se plaindre de son oncle Ertabaze, vint implorer le secours d'Hécham, khalyfe de Damas. Là elle épousa un musulman appelé Mozahem, qui vint s'établir en Espagne avec elle, lorsque ce royaume eut été réduit en province musulmane. C'est par allusion à cette alliance que tous les enfants qui en sont nés portèrent le surnom d'*Ibn-al-Couthyah*.

J—N.

IBN-AL-DJOUZY (ABD-ERRAHMAN), célèbre historien et juriste arabe, naquit vers 510 de l'hég. (1117 de J.-C.) Il descendait en droite ligne du khalyfe Abou-Becr. Son éloquence lui acquit autant de réputation que ses écrits, et il était regardé comme le plus habile prédicateur de son temps. Une querelle violente s'étant élevée entre les Chyites et les Sunnites à Bagdad, il sut l'apaiser par son adresse et ses discours. Il mourut dans cette ville en 597. (1201 de J.-C.) Ibn al-Djouzy a écrit sur une infinité de matières ; son traité intitulé : *Viatique pour le voyage dans la science de l'interprétation de l'Alcoran*, lui acquit une grande renommée. Comme historien, il a composé *Almontedhem fy'l tarykh*. On trouve des détails curieux sur ce personnage, dans Ibn-Khilcan. J—N.

IBN-AL-DJOUZY (ABOU-MODHAFFER-YOUSEF BEN-CARAH-ALY), connu sous le nom de Sebth-Ibn-Aldjouzy, et qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait M. de Rossi, avec le précédent, vivait vers le milieu du VIIe. siècle de l'hégire. Il s'adonna également à l'histoire, et nous a laissé un monument en ce genre, intitulé *Mirat elzéman* (le *Miroir du temps*). Cet ouvrage, qui embrasse aussi l'histoire littéraire, se trouve, mais incomplet, dans les bibliothèques de l'Escurial, de Paris, et dans la Bodléienne. Le Miroir du temps a eu plusieurs continuateurs. Cothb-eddyn-Mouça l'a continué et abrégé : il a été aussi traduit en turk. Sebt-Ibn-Aldjouzy a conduit son histoire jusqu'en 654 (1256 de J.-C.) époque de sa mort. J—N.

IBN-AL-FARADHY (ABOU-WALYD-ABD-ALLAH), écrivain arabe espagnol très célèbre, était natif de Cordoue. Il cultiva, avec un égal succès, les belles-lettres et la science des traditions. En 382, il passa d'Espagne en Afrique, s'acquitta du pèlerinage de la Mekke, fréquenta les docteurs les plus habiles, tantôt pre

fitant de leurs leçons, et tantôt professant lui-même. Ibn-Alfaradhy revint en Espagne, où il occupa la place de cadhy de Valence. Il périt lors de la prise de Cordoue par les Berbers, en 403 (1012 de J.-C.) Son corps resta trois jours sans sépulture, et fut enterré sans qu'on lui rendît les derniers devoirs. On doit à cet écrivain, entre autres ouvrages, une Chronique des savants d'Espagne, continuée par Ibn-Baschouâl, et une Histoire des poëtes du même royaume. Ibn-Khilcan lui a consacré un article dans sa Biographie. J—n.

IBN-ALFORAT (Mohammed-ben-Abd-Alrahym), historien arabe et jurisconsulte de la secte des hanifah, naquit en 735 (1335 de J.-C.) Il suivit les leçons des maîtres les plus habiles de son temps, et obtint d'eux, selon l'usage de l'Orient, des diplômes qui attestaient sa capacité. Il se distingua dans la carrière du droit; mais c'est surtout comme chronographe que cet écrivain mérite d'être connu parmi nous. Sa Chronique, qui prenait vraisemblablement à la 1re. année de l'hégire et se terminait peu de temps avant sa mort, arrivée en 807 (1405 de J.-C.), le nom même de cet auteur, étaient ignorés de l'Europe, lorsque des succès militaires firent passer dans notre Bibliothèque Royale, alors impériale, plusieurs manuscrits de celle de Vienne. L'auteur de cet article s'étant attaché à cette chronique, en traduisit la table générale des matières, et de longs extraits relatifs à l'histoire des croisades. La bibliothèque de Vienne possède dix volumes d'Ibn-Alforat, et ne possède pas l'ouvrage complet. Le 1er. commence à l'an 501 de l'hégire, et le dernier se termine avec le VIIIe. siècle. Toute la partie antérieure à 501 manque. En effet, si nous en devons croire l'auteur du *Menhel elsafy*, cette chronique formerait vingt-cinq volumes ou parties; et encore le brouillon de l'auteur occupait-il cent parties. Ces dix volumes offrent même de fréquentes lacunes : on peut lire, à cet égard, une *Lettre à M. de Hammer*, insérée dans le tom. IV des *Mines de l'Orient*. Ce manuscrit, mal écrit, fautif, défectueux, est néanmoins très précieux, puisqu'il est le seul connu en Europe; et peut-être même pourrait-on le regarder comme autographe. Ibn-Alforat ne se distingue ni par son style, ni par sa critique : il raconte les faits d'une manière très prolixe, mettant à la suite les uns des autres les récits, souvent opposés, d'un même fait, relatés par divers écrivains sans en établir la vérité; mais en nous conservant ainsi des extraits d'auteurs que nous n'avons pas, il nous fournit l'occasion de la trouver. Si l'on travaillait à une histoire de l'Orient, ou même des croisades, cet ouvrage, à partir de la mort de Saladin, devrait nécessairement être consulté. J—n.

IBN-ALKHATHIB (Mohammed-ben-Ahmed), célèbre écrivain espagnol, plus connu sous le nom de *Lican-eddyn* (la langue de la religion), appartenait à une famille originaire de Syrie, et qui vint s'établir en Espagne, d'abord à Loxa, ensuite à Cordoue, à Tolède, puis enfin à Grenade, où elle acquit de grandes richesses. Ibn-Alkhatib naquit à Grenade, en redjeb 713 (1313 de J.-C.) Son père, homme distingué par son goût pour les lettres et son savoir, avait occupé l'emploi de gouverneur de cette ville, et son aïeul avait tenu un rang distingué dans l'armée. Quant à notre personnage, il hérita du goût de ses ancêtres pour les lettres, s'adonna particulièrement à l'histoire, remplit

aussi des fonctions importantes dans l'état, et jouit de la faveur de plusieurs rois de Grenade. Mais, vers la fin de sa vie, il éprouva les vicissitudes de la fortune: soupçonné de trahison par le roi Ibn-Alahmar, il fut jeté dans un cachot, et y reçut la mort en 776 de l'hég. (1374 de J.-C.) Ibn-Alkhathib a composé un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire politique et littéraire de l'Espagne, dont on lit la nomenclature dans Casiri. On y distingue une *Histoire des rois de Grenade et de cette ville en particulier;* une autre des princes arabes qui ont régné en Espagne; une *Biographie des écrivains espagnols;* divers autres ouvrages historiques; des traités de morale et même sur les sciences. Casiri a donné quelques extraits d'Ibn-Alkhathib : — 1°. Un extrait de son *Histoire de Grenade*. (*Bibl. ar. hist.*, tom. II, pag. 73.— 2°. Un autre extrait de sa *Chronologie des khalifes et des rois d'Afrique et d'Espagne*, écrite en vers (ibid., pag. 177). Le chanoine Gregorio a emprunté, de ce dernier extrait, la série des princes aglabites qui ont régné en Afrique et en Sicile, et l'a insérée dans sa *Collect. rer. Sicul.* La bibliothèque du roi possède, parmi ses manuscrits arabes, une histoire fort étendue d'Ibn-Alkhathib et de sa famille, composée par Ahmed-ben-Mohammed-Al-mocry.—Le célèbre docteur Fakhr-eddyn-Razy, auquel nous avons consacré un article, est aussi connu sous le surnom d'Ibn-Alkhathib. J—n.

IBN-ALMOKAFFA, célèbre écrivain du second siècle de l'hégire, était d'origine persane, et se nommait en persan *Rouzbéh*. Il professa longtemps le magisme, et reçut, en embrassant l'islamisme, le nom d'Abdallah. Quant au surnom d'*Ibn Almokaffa*, sous lequel il est connu, on le lui donna parce que son père, Dadouyéh, que le fameux Hedjadj avait chargé de la perception des impôts dans l'Irac et le Farès, s'étant rendu coupable de concussion, ce gouverneur, le plus souvent cruel, mais juste en cette occasion, le fit mettre à la torture; sa main s'étant retirée par suite des tourments qu'il éprouva, on l'appela depuis le *recroquevillé*, et il transmit cette dénomination à son fils. Abdallah fut attaché à la personne d'Isa, oncle paternel des deux premiers khalyfes Abbassides. La pureté de sa foi comme musulman, a toujours paru très suspecte; on l'accusa d'avoir travaillé, mais en vain, à imiter le style de l'Alcoran. Si son orthodoxie lui attira des ennemis, son penchant pour la raillerie lui en fit de plus dangereux et le perdit. Ibn-Almokaffa ayant été chargé de rédiger l'amnistie qui devait réconcilier Mansor et son oncle Abdallah, le fit dans des termes qui déplurent au khalyfe. Mansor, dans sa colère, ordonna secrètement au gouverneur de Basrah de le faire mourir. Cet officier détestait Ibn-Almokaffa, parce qu'il avait souvent été l'objet de ses sarcasmes et de ses épigrammes : ainsi il obéit avec empressement à cet ordre, fit arrêter le fils d'Almokaffah; puis, ayant fait chauffer un four, il fit couper et jeter l'un après l'autre dans le four les membres de ce malheureux; enfin tout son corps y fut mis, et le gouverneur ferma le four en disant : « Je n'ai encouru aucun blâme en faisant de toi un exemple, parce que tu es un impie. » Cet événement paraît appartenir à l'année 139 de l'hég. (757 de J.-C.) Ibn-Almokaffa est auteur de la première traduction qui ait été faite du livre célèbre de Calilah et Dimnah, de l'arabe en persan. C'est cette version

qui a servi de base aux nombreuses traductions qui ont été faites de cet ouvrage, dans les divers idiomes de l'Orient et de l'Occident. Schultens avait publié un fragment de cette version sous ce titre : *Pars versionis arabicæ libri Colailah wa Dimnah*, Leyde, 1786, in-4°. M. Silvestre de Sacy vient de donner une édition complète du texte, sous ce titre : *Calila et Dimna* ou *Fables de Bidpaï* en arabe, etc., Paris, 1816, in-4°. Elle est précédée d'un mémoire très savant sur l'origine et les diverses traductions de ce livre. Ibn-Almokaffa avait aussi traduit plusieurs ouvrages du persan, entre autres les principales parties de l'ancienne histoire persane, qui ont servi de sources aux récits du *Chah nameh*. Le recueil intitulé *Hammasa* contient aussi quelques fragments de ses poésies arabes. J—n.

IBN-AL-OUARDY ou plutôt AL-WARDY, géographe arabe, et poète estimé, se nommait Abou-Hafs-Zeïn-eddyn-Omar, fils d'Almodhaffer. Si l'on ignore l'époque de sa naissance, il ne peut rester aucun doute sur celle de sa mort, quoique les savants ne la placent point à la même année. Mais il est certain, d'après le témoignage de Salah-eddyn-Alsafady, de la Biographie des docteurs chaféïtes, et de Hadjy-khalfa, qu'il mourut à Alep, vers la fin de 749, ou au commencement de l'année suivante (1350 de J.-C.) Dans sa jeunesse, il remplit les fonctions de naïb, ou lieutenant du hakim ou juge d'Alep; mais il quitta la carrière de la judicature pour se livrer à la composition de ses ouvrages. C'est à sa Géographie, intitulée, *Perle des merveilles*, qu'il doit d'être connu en Europe ; elle fut composée pour le gouverneur d'Alep. Golius, et surtout Ol. Celsius dans son *Hierobotanicon*, en ont fait un grand usage. Aurivillius, excité par les éloges que ce dernier donnait au géographe arabe, publia, à Upsal, en 1745, l'article du *Palmier* (*De Palma*), extrait du 10e. chap. de l'ouvrage, avec le texte arabe, une traduction latine et des notes. Cet opuscule se trouve réimprimé dans l'édition des *Dissertationes* d'Aurivillius, donnée par Michaëlis, Göttingue, 1790. Depuis cette époque, plusieurs parties de la Géographie d'Ibn-Alwardy ont été publiées. Koehler a donné, à la suite des tables de la Syrie d'Aboulféda, un extrait du 1er. chapitre relatif à cette province. André Xylander a choisi, pour sujet des exercices publics de son académie, ce même ouvrage; et il en avait fait paraître, en 1806, trente-deux parties (*particulæ*). Les trois premières n'offraient que la traduction latine; le texte arabe se trouve joint aux subséquentes. La 25e., consacrée à la description de Cordoue et de sa mosquée, a été traduite en allemand, d'après un nouveau texte, par Karsten, à la suite de la version allemande qu'il a mis au jour à Rostock, en 1802, in-4°., des Tables d'Aboulféda, publiées précédemment par Rink. Wil. Faxe a inséré, dans une thèse soutenue à Lund, un petit extrait d'Ibn-Alwardy, concernant quelques plantes; ce morceau fait immédiatement suite à celui d'Aurivillius. M. Froehn a publié, en 1804, in-8°., la description de l'Egypte, avec une version latine, des notes et des variantes. Enfin, De Guignes, qui, dès le mois d'avril 1758, avait fait connaître, dans le *Journal des savants*, la Geographie d'Ibn-Alwardy, en a donné une Notice beaucoup plus étendue dans le tom. II des *Not. et Extr. des manuscr.*; et il y indique les neuf manuscrits qu'en possède la bibliothèque du roi. Ibn-Alwardy est

encore auteur :— 1°. D'un Abrégé de la Chronique d'Aboulféda, qu'il a, en même temps, continuée. — 2°. Il a mis en vers le traité célèbre des principes de la secte de Chaféi, intitulé : *Haouy Alsaghyr* de Nedjm-eddyn-Abd-elghaffar. — 3°. Enfin, il est auteur d'un petit poëme sur la grammaire, et de divers autres ouvrages dont on trouve les listes dans les Biographies arabes citées plus haut. J—n.

IBN-AYYAS (Mohammed-ben-Ahmed), géographe et historien arabe, florissait vers le commencement du xe. siècle de l'hégire, xvie. de notre ère. On lui doit : I. Une Cosmographie intitulée : *Parfum des fleurs* ou *Merveilles des contrées*, dont la bibliothèque du Roi possède deux exemplaires. Elle avait été connue et employée par plusieurs savants, tels que Pococke, Petis de la Croix, Deshauterayes, etc. M. Langlès en a donné une notice très étendue dans le tom. viii des *Notices et Extr. des manuscr.* Il y a joint deux tables des crues du Nil, l'une tirée d'Ibn-Ayyas, et l'autre d'Aboul'mahceu, qui lui a été communiquée par M. Et. Quatremère. Cette Cosmographie a été terminée en 922. II. *Histoire d'Egypte*, intitulée les *Merveilles des siècles*, qui s'arrête à l'année 928 de l'hégire (1522 de J. - C.) La bibliothèque du Roi en possède un exemplaire sous le n°. 673 B de ses manuscrits arabes. J—n.

IBN-CADHY-CHOHBAH : c'est sous cette dénomination qu'est connu un docteur musulman assez célèbre de la secte de Chafeï ; et dont le vrai nom, ignoré jusqu'ici, est Mohammed, fils d'Omar. Il naquit à Damas le 20 de rébi 1er., 691 de l'hégire, et mourut dans la même ville le 8 de moharrem 788 (1386 de J.-C.) Après avoir étudié les belles-lettres, il s'adonna tout entier à la jurisprudence, entra dans la carrière de l'enseignement, et devint suppléant du cadhy de Damas : il a écrit plusieurs Traités relatifs à sa profession. — Mohammed-ben-Isa, qui est connu sous la même dénomination que cet auteur, dont il paraît avoir été parent, se distingua dans l'art d'écrire, soit en vers, soit en prose. Il occupa la place de secrétaire du gouverneur de Gazah, et remplit les fonctions de prédicateur dans la mosquée de cette ville. Il y mourut en 762 de l'hégire (1361). J—n.

IBN-CATIB. *V.* Ibn-al-Khatib.

IBN-COTAIBAH (Abou-Mohammed-Abdallah), célèbre philologue arabe du iiie. siècle de l'hégire, naquit à Bagdad en 213 de cette ère (829 de J.-C.) Il remplit long-temps la place de cadhy à Dynaver, ville de Perse, ce qui lui a fait donner le surnom de Dynavéry. Mais c'est à Bagdad qu'il a composé tous ses ouvrages. Ils sont très nombreux, et presque tous relatifs à l'histoire des Arabes, à la philologie, ou à l'intelligence du Coran. Nous indiquerons les principaux. I. *Kitab almaarif* (*Livre des notices*) ; Ibn - Cotaïbah y donne les généalogies et l'histoire des Arabes, de Mahomet, de ses compagnons, des khalyfes, des grands personnages de leur cour, etc. La bibliothèque de Leyde en possède un manuscrit, d'après lequel Eichhorn a publié un assez long fragment de cet ouvrage, relatif aux généalogies des Arabes, dans ses *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, Gotha, 1775, in-8°. Reiske en a fait un grand usage dans ses notes sur Aboulféda. II. *Adab elkateb*. A en juger par le titre, ce doit être un Code d'instruction pour former un écrivain, c'est-à-dire, un Traité du style et des divers genres

d'éloquence : l'*Adab elkateb* jouit d'une grande réputation en Orient, et a été souvent commenté. III. Deux Traités destinés à expliquer les difficultés du Coran, intitulés, l'un *Gharyb elcoran*, et l'autre *Mouchkil elcoran*. IV. Une Histoire des poètes. V. *Oyoun elakhbar* (*Les yeux de l'histoire*). Ibn-Cotaïbah mourut à Bagdad en 276 de l'hég. (890 de J.-C.) C'est du moins cette date qu'Ibn-Khilcan regarde comme la plus exacte.

J—n.

IBN-DJOLDJOL (Abou-Davoud-Soléiman), était un habile médecin arabe de Cordoue, qu'il habitait vers le milieu du IVe. siècle de l'hégire. Ses talents le firent appeler à la cour, où il fut médecin du khalyfe Mowayyad-billah. On lui doit : I. Une nouvelle traduction arabe faite du grec de *Dioscoride* (1). Cet ouvrage avait été d'abord mis du grec en arabe par Etienne, sous le règne du khalyfe de Bagdad, Motewekkel. Mais Étienne ne sut pas toujours établir une exacte synonymie entre les noms que les plantes avaient dans l'original, et ceux qui les désignaient chez les Arabes. En conséquence, il transcrivit une infinité de mots grecs que les musulmans n'entendaient point, et qui nuisaient beaucoup à l'utilité du traité de Dioscoride. Vers l'an 337 de l'hég. (948 de notre ère), l'empereur grec, Romain II, fit offrir au khalyfe de Cordoue de riches présents, parmi lesquels se trouvait un manuscrit grec de Dioscoride. Personne alors, parmi les Arabes d'Espagne, n'était capable d'en faire usage. Romain envoya en Espagne un certain Nicolas, Grec très savant, qui fut le chef d'une école à laquelle plusieurs médecins de Cordoue, et entre autres Ibn-Djoldjol, puisèrent la connaissance du grec. Ce fut à l'aide de Nicolas que Djoldjol et ses condisciples parvinrent, par l'expérience et l'étude, à établir un parfait rapport entre les dénominations grecques et arabes des plantes, et à faire disparaître, de la version d'Etienne, les noms grecs et les erreurs qu'elle contenait. II. *Interprétation des médicaments simples contenus dans Dioscoride*. Ce livre a été composé l'an 982 de J.-C. III. *Traité contenant les médecins connus dont Dioscoride n'a point fait mention*. IV. *Traité des erreurs où sont tombés quelques médecins*. V. *Mémoires sur la vie de divers médecins et philosophes qui ont vécu du temps de Mowayyad-billah*. On ignore l'époque de la mort d'Ibn-Djoldjol.

J—n.

IBN-DOREID, célèbre poète arabe, dont les noms sont Abou-bekr-Mohammed, fils de Haçan, appartenant à l'antique tribu de Azd. Voici le résumé de ce qu'on lit dans sa Vie insérée par Ibn Khilcan dans sa grande Biographie. Ibn Doreid naquit à Basrah en 223 de l'hégire (838 de J.-C.), et y passa ses premières années. Un goût naturel le portant vers l'étude de sa langue, il suivit les leçons des maîtres les plus habiles de son temps. Lors de l'irruption des Zindj, il quitta Basrah, et se retira avec son oncle à Oman, où il demeura douze ans, puis il revint à Basrah. Quelque temps après, il accompagna en Farès deux gouverneurs de cette province, Abdallah, autrement nommé Alschah, et son fils Ismaïl, connus sous le nom de Fils de Mykaïl, et jouit d'une grande faveur auprès d'eux ; car il fut mis à la tête de l'administration de la province, et aucun ordre n'était envoyé sa

(1) Si Ibn Djoldjol n'est point l'unique auteur de cette traduction, il y a du moins beaucoup coopéré.

être revêtu de son visa : il eût même amassé de grandes richesses à leur service, si son extrême générosité ne l'eût porté à dissiper aussi promptement qu'il pouvait acquérir. Ces personnages ayant été dépouillés de leur gouvernement, Ibn Doreïd vint à Baghdad en 308. Le khalife Moctader, instruit de son mérite, lui assigna une pension de 50 dinars ou pièces d'or par mois; et notre poète en jouit pendant toute la vie du prince. Il mourut dans cette ville en 321 de l'hégire (933 de J.-C.) Massoudi s'exprime ainsi au sujet de cet écrivain dans ses *Prairies d'or* : « Ibn Doreïd était à Bagdad au » nombre de ceux qui de notre temps » ont excellé en poésie ; il parvint à » un tel degré d'habileté dans sa langue qu'on le comparait à Khalyl. » Il a enrichi les vocabulaires arabes » de mots qui ne se trouvaient point » dans les livres de ses devanciers. Il » cultivait tous les genres de poésie, » traitant tantôt le genre gracieux et » tantôt le sévère. Ses poésies sont » trop nombreuses pour qu'on puisse » en donner le détail. » Cet éloge de Massoudi est confirmé par tous les écrivains arabes. En effet Ibn Doreïd n'était pas seulement un poète du premier ordre ; il était aussi un philologue très habile ; aussi disait-on de lui qu'il était le plus savant des poètes, et le savant qui possédait au plus haut degré le don de la poésie. On rapporte qu'il avait parcouru les îles du golfe Persique pour y recueillir de nouveaux mots arabes, et étendre ses connaissances en philologie. Le jour qu'il mourut vit périr le célèbre docteur Motazelite Abd-elselam ; et le peuple dit qu'on avait enterré le même jour la poésie et la théologie scholastique. La nature l'avait doué d'une mémoire si heureuse qu'il récitait un poème dont on lui désignait les premiers vers; et que, si l'on hésitait en racontant quelque passage d'un historien, il venait aussitôt au secours du narrateur. Malheureusement il ternit ses belles qualités par une habitude honteuse, en s'adonnant à la boisson. Ses excès influèrent sur sa santé; et vers la fin de sa vie il fut attaqué d'une paralysie qui le priva de l'usage de ses membres. Malgré cet état il conserva toute sa tête, et il résolvait avec le même succès les questions qu'on lui proposait touchant sa langue. Ibn Doreïd est auteur de plusieurs ouvrages qui traitent même de matières étrangères à la philologie et à la poésie. On en peut lire la nomenclature dans Ibn-Khilcan ; mais c'est surtout comme poète que nous le connaissons. Nous avons de lui un poème ou une espèce d'ode, intitulée : *Alcassydéh almacsouréh*. Ce poème est nommé *macsouréh*, c'est-à-dire *bref*, parce que tous les vers en sont terminés par la lettre que les Arabes appellent *élif bref*. Plusieurs écrivains l'ont commenté : d'autres l'ont imité. Parmi les commentateurs on distingue, selon Massoudi, Abou-Abd-allah-Mohammed-allakhmy et Abou-Abd-allah-Djafar-alcazzaz. On peut y ajouter celui de Abou-Abd-allah-Hoseïn-Ibn-Khalouwiah. Le poème se compose de 129 vers, et de 130 en y comprenant le premier, qui a été ajouté par les scholiastes ou les copistes, et est emprunté de Motenabby. Le texte en a été publié pour la première fois par Scheïdius, sans traduction, à Hardervick, 1768, in-4°. A la suite du poème se trouvent quelques variantes pour les six premières séances de Hariri. Ce savant venait d'être appelé à la chaire des langues orientales, et d'acquérir des caractères et des manuscrits orien-

taux. Il publia ce poème pour l'utilité de ses élèves, et comme un échantillon de ses caractères. Haitsma ayant eu communication d'un manuscrit de Manger, donna de nouveau ce poème, à Franeker, 1773, in-4°. Il y ajouta une version latine, des scholies arabes extraites des commentaires d'Ibn-Khalouwyah et d'Allakhmy, la table des variantes des manuscrits de Manger, Schultens et Schéidius, et des observations mêlées, ou plutôt des discussions philologiques étrangères au poème. Cette édition fit négliger la première, quoique la traduction latine fût obscure, et que les scholies fussent données d'une manière si fautive qu'elles en sont souvent inintelligibles. Schéidius, pour faciliter le débit de son édition, ajouta une traduction latine et de courtes explications tirées d'Ibn Khalouwyah, infiniment préférables au travail d'Haitsma. Il publia le tout avec un titre et une préface nouvelle, et la vie d'Ibn Doreïd, traduite peu fidèlement d'Ibn-Khilcan, à Hardervick, en 1786, in-4°. Il avoue dans sa préface qu'il a beaucoup profité de la version inédite de ce poème faite par Schroeder, et des notes qui l'accompagnaient. La bibliothèque du Roi possède deux commentaires anonymes sur ce poème, et qui diffèrent de ceux dont Haitsma s'est servi. Le 1er. se trouve dans le manuscrit n°. 490, quoique non indiqué sur le catalogue imprimé. Malheureusement il est incomplet pour les dix-huit ou vingt premiers vers. Ce commentaire, très étendu, est bien écrit et ponctué. L'autre (n°. 1454) est moins bien écrit, mais complet. La bibliothèque de Leyde possède le dictionnaire arabe d'Ibn Doreïd, intitulé : *Eldsem hereh.* J—n.

IBN-EL A'LAM (Aly ben al-Haçan), célèbre astronome arabe, est auteur d'une Table astronomique qui contenait des observations nombreuses, faites à Baghdâd, sous le règne d'Adadh êd-daulah. Malheureusement il en est de cet ouvrage comme de beaucoup d'autres : le titre, qui est tout ce que nous en connaissons, nous en fait regretter chaque jour la perte. De quelle importance, en effet, n'aurait pas été un ouvrage dont l'auteur était très estimé du célèbre Ibn Yoûnis? Ibn el-A'lam avait été très en faveur auprès d'Adèdh-eddaulah ; mais le fils de ce prince, n'ayant pas eu pour lui la même considération, il quitta sa patrie pour faire le pélerinage, et mourut, à son retour, à Osaïla, le 8 de moharrem 375 de l'hégire (985 de J.-C.) J-n.

IBN-EL-ATSYR. *V.* Ibn-Alatsyr.

IBN-EL-AWAM (Abou Zaccaria Yahia ben Mohammed ben Ahmed), célèbre auteur géoponique mahométan, vivait dans le VIe. siècle de l'hégire, qui correspond au XIIe. siècle de notre ère. Les recherches faites par les savants espagnols dans les manuscrits arabes, n'ont fourni aucune notion sur la vie d'Ibn-el-Awam. On sait qu'il n'était pas moins considéré parmi ses compatriotes, par sa naissance, que par ses connaissances philosophiques. Il a composé en arabe un ouvrage intitulé, *Livre d'agriculture*, dont la traduction espagnole a été publiée à Madrid, en 1802, en 2 vol. in-fol., par don Josef Antoine Banqueri. Cette traduction est accompagnée du texte arabe. Le monde littéraire et les agronomes en sont redevables au comte de Campomanès. Ce ministre, zélé protecteur de l'agriculture, ayant été informé par Casiri, savant arabisant, que l'ouvrage d'Ibn-el-Awam contenait les meilleurs préceptes d'agriculture adoptés chez divers peuples de l'antiquité et du moyen

âge, engagea le gouvernement espagnol à en ordonner la traduction. Ibn-el-Awan paraît avoir travaillé pendant long-temps à la confection de son livre, et avoir lu, dans des traductions arabes, les auteurs géoponiques qui avaient écrit avant lui. Il cite en effet plus de cent auteurs grecs, latins, persans, chaldéens, africains et arabes-espagnols : « Ayant lu, dit-il » dans son prologue, les auteurs mu- » sulmans-espagnols, ainsi que les » anciens ouvrages qui traitent de l'é- » conomie rurale, et ayant médité la » doctrine qu'ils renferment, je m'en » suis servi pour composer mon tra- » vail. » Il ajoute plus bas : « Je n'ai » avancé aucune maxime que je n'aie » constatée par des expériences réi- » térées. » En effet Ibn-el-Awam cultivait, à peu de distance de Séville, une campagne nommée Alxarafe. L'auteur de cet article a visité avec un bien vif intérêt le lieu délicieux où l'agronome arabe acquérait, par la méditation et l'expérience, les connaissances aussi utiles que curieuses, dont son ouvrage est rempli. On y trouve plusieurs genres de culture qui florissaient à l'époque où les Maures possédaient ce beau pays, et qui sont aujourd'hui inconnus. Le beau système d'irrigation que les Maures avaient établi dans presque toutes les parties de l'Espagne, se retrouve encore dans le royaume de Valence. Mais on regrette de n'y voir plus la culture de plusieurs plantes utiles à la nourriture de l'homme et des animaux, à la médecine et aux arts, dont Ibn-el-Awam parle comme usitées de son temps. Tels sont le bananier, le sebestier, différentes espèces de palmier, le datier, qui n'est plus cultivé que dans une très petite partie du royaume de Valence ; un nombre assez considérable de plantes potagères, d'arbres fruitiers, et de plantes servant à l'ornement des jardins. On trouve aussi, dans cet ouvrage, plusieurs méthodes et plusieurs procédés d'économie rurale et domestique, inusitées parmi les habitants modernes de l'Espagne. Il est remarquable qu'il ne fait aucune mention des mérinos. La vie agricole dispose les hommes à la vertu et à la droite raison. L'esprit qui règne dans l'ouvrage d'Ibn-el-Awam prouve sa moralité ; il nous suffira de citer une maxime qu'il rapporte en exhortant ses compatriotes à se livrer à la culture des champs. Cette maxime qu'il attribue à Mahomet, est ainsi conçue : « Celui qui plante » ou qui sème et qui fait produire à » la terre des aliments propres à l'hom- » me ou aux animaux, fait une au- » mône dont il lui sera tenu compte » dans le ciel. » L—ie.

IBN-FAREDH (Abou Hafs Omar), célèbre poète arabe, était originaire de Hamah, ville de Syrie, et naquit au Caire le 4 de dzoulcaadah 577 (1181 de J.-C.) Il y mourut le 2 de djoumadi 1er. 632 (1235 de J.-C.), et fut enterré au pied du mont Mokattam. On n'a aucun détail sur ce poète, quoiqu'il soit très estimé des Orientaux. On sait seulement qu'il consacra sa vie à la piété, et qu'il employa ses talents à célébrer les avantages et les délices de l'état mystique qu'il avait embrassé. Son dyvan, ou recueil de ses poésies, très répandu chez ses compatriotes, n'est pas inconnu parmi nous. Le premier morceau qui en ait paru, se trouve dans le *Specimen arabicum* publié à Rostock en 1638 par Jean Fabricius, qui le devait à Golius. (*Voy.* Fabricius, XIV, 52.) Vriemoet l'a fait réimprimer en 1738, dans sa grammaire arabe intitulée *Arabismus*. Ce morceau ne contient que quatorze vers. Les *Com-*

ment. Poës. asiat. de sir W. Jones, offrent des extraits du dyvan de Faredh, et un autre petit poëme qui a été redonné par M. Wahl dans sa *Neue arabische Antologie*. Enfin M. Silvestre de Sacy a inséré dans sa Chrestomathie arabe le texte et la traduction française d'une pièce d'Ibn-Faredh, qui permet d'apprécier le mérite de ce poëme. On y trouve beaucoup d'exagération dans les idées; et, après l'avoir lu, on restreint volontiers les éloges donnés à ce poète par W. Jones. Au surplus Aly, l'un des disciples ou religieux de l'ordre d'Ibn Faredh, et à qui on doit le recueil de ses œuvres poétiques, nous apprend qu'il ne composait ses poésies que dans des moments d'extase, et que quelquefois des voix célestes les lui dictaient. La bibliothèque du Roi possède plusieurs manuscrits du dyvan d'Ibn Faredh. J—n.

IBN-IOUNIS. *Voy*. Ibn-Younis.

IBN-KATIB. *V*. Ibn-al-Khatib.

IBN-KHALDOUN (Waliy-eddin Abou-Zéid Abd-Alrahman), fils de Mohammed, et surnommé *Hadhrami* et *Aschbili*, littérateur et philologue très célèbre, naquit à Tunis, en l'année 732 de l'hégire (1332 de J.-C.) On ignore pourquoi lui fut donné le surnom d'*Ibn-Khaldoun*, sous lequel il est généralement connu. Après avoir étudié, dans sa patrie, auprès de son père et des hommes les plus célèbres de son temps, l'Alcoran, les traditions, la grammaire, la poésie et la jurisprudence, il fut attaché, en l'année 749 (1348), au général Mohammed, fils de Tafarkin, qui exerçait une autorité presque indépendante à Tunis. Son emploi consistait à écrire, en gros caractères, sur les actes du gouvernement, la devise du cinquième prince de la dynastie des Abou-Hafs ou Hafsites, le sulthân Abou-Ishak-Ebrahim. Au milieu des troubles qui agitaient l'Afrique à cette époque, Ibn-Khaldoun passa au service du souverain de Fez, Abou-Othman (ou, comme le nomme Casiri, Abou-Anan) Farès, fils d'Ali, fils d'Othman; et ce prince le combla de faveurs. Après la mort de Farès, il s'attacha au sulthân Abou-Salem, aussi roi de Fez et d'une grande partie de l'Afrique septentrionale, et fut employé, par ce prince, dans sa chancellerie, à cause de la beauté de son écriture. Il servit encore successivement divers princes d'Afrique, jusqu'à ce qu'en l'année 784 (1382), il quitta tout-à-fait cette contrée, et se rendit à Alexandrie, et delà au Caire, où il fixa sa résidence, et enseigna publiquement dans divers colléges. En l'année 786 (1384), le sulthân d'Egypte et de Syrie, Barkouk, le nomma chef des cadhys de la secte de Malec en Egypte. Son intégrité, qui le portait à n'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, aucun égard aux recommandations et sollicitations des hommes puissants, lui fit des ennemis; et le sulthân, cédant à leurs instances, le destitua en l'année 787 (1385). En 801 (1398), il fut de nouveau promu à la même charge, et l'occupa jusqu'au commencement de 803 (1400). Il fut alors destitué, par le sulthân Faradj, successeur de Barkouk; et il suivit ce prince, qui se rendait en Syrie pour s'opposer aux progrès de Tamerlan. Lorsque Tamerlan était campé devant Damas, Ibn-Khaldoun sortit de la ville, et se fit présenter au conquérant mogol, auquel il plut extrêmement, par l'agrément de sa conversation. Tamerlan ayant quitté la Syrie, Ibn-Khaldoun revint au Caire. Si nous en croyons Ahmed-ben-Arabschah, historien arabe de Tamerlan, Ibn-Khaldoun, qui avait fait assez bassement sa cour au conquérant mogol, et n'avait rien

négligé pour le flatter et s'attirer ses bonnes grâces, avait obtenu de lui la permission de se rendre au Caire pour aller chercher sa famille et ses livres, et venir le retrouver au plutôt. Quoi qu'il en soit, Ibn-Khaldoun, de retour au Caire, y fut, de nouveau, investi des fonctions de grand cadhy des Malékites, en la même année 803; et après avoir encore été plusieurs fois destitué, puis rétabli dans cette charge, il mourut, en possession de cette magistrature, dans les derniers jours de ramadhan de l'an 808 (1406), âgé de soixante-seize ans et vingt-cinq jours. Ibn-Khaldoun est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages de littérature et de jurisprudence, qui ne nous sont pas connus: mais son principal ouvrage est une Histoire des Arabes et des Berbers, intitulée, *Kitab alibar ouadiwan almobtada oualkhabar*, etc., c'est-à-dire, le Livre des exemples instructifs et le Recueil des événements anciens, et de ceux dont le souvenir s'est conservé, concernant l'histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des nations contemporaines les plus puissantes: ce livre est plus connu sous le nom de *Tarikh Ibn-Khaldoun*, ou *Annales d'Ibn-Khaldoun*. Ces Annales se composent de trois parties: la première, qui est souvent considérée comme un ouvrage à part, indépendamment des deux autres parties, porte communément le titre de *Mokaddamah fi 'l tarikh*, c'est-à-dire, Prolégomènes historiques. Elle jouit d'une grande estime dans l'Orient; et il en existe une traduction turque dont nous parlerons plus bas, et qui est considérée, par les Turcs, comme le livre le plus propre à former des hommes d'état. Ces Prolégomènes ne se trouvent que depuis peu d'années parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi; et nous ne craignons point d'affirmer qu'ils ne sont pas au-dessous de leur réputation. Il en a été publié quelques fragments dans la *Crestomathie arabe* (Paris, 1808), et dans la *Relation de l'Egypte par Abd-Allatif* (ibid., 1810); mais ces fragments ne peuvent donner qu'une idée bien imparfaite du mérite de ce livre. Parmi les ouvrages historiques écrits en arabe, il n'en est peut-être aucun qui méritât autant que celui-ci les honneurs de l'impression. Nous croyons convenable d'en donner ici une idée. Après un court Avertissement, qui indique le sujet du livre et son plan, vient une Préface, où l'auteur traite de l'utilité de l'histoire, de la manière de l'écrire, et de la critique historique. Ibn-Khaldoun y indique les diverses sources des erreurs dans lesquelles peuvent tomber ceux qui écrivent l'histoire. A cette occasion, il discute plusieurs faits importants de l'histoire ancienne des Israélites et des Arabes, ainsi que de l'histoire des khalyfes; et il fait voir l'invraisemblance de divers récits répétés par la plupart des historiens. Cette préface se termine par quelques observations sur l'orthographe qu'Ibn-Khaldoun a adoptée pour exprimer diverses articulations étrangères à la langue arabe. Des considérations générales sur l'origine de la société qui est naturelle à l'homme, ouvrent la première section. A ces considérations succèdent une description succincte du globe, et des réflexions sur l'influence physique et morale que la diversité des climats, de l'air, du sol et de la diète, exerce sur l'homme. Cette première section se termine par un long chapitre sur toutes les manières naturelles ou artificielles de connaître les choses secrètes ou futures, sur les révélations, les visions, les songes, la divination, les sorts, etc.

Dans la 2e. et la 3e. section, la société et la civilisation sont considérées dans leur état chez les peuples nomades et les Bédouins, c'est-à-dire les habitants du désert, et particulièrement chez les Arabes : le passage de la société de famille à la formation des tribus et à leur confédération, le genre de gouvernement, de domination, de conquête, propre à cette constitution de la société; l'influence nécessaire de la religion sur la formation de grands empires parmi les Bédouins; la manière dont se forment ces empires, leurs limites naturelles, leur durée, les conditions nécessaires à leur conservation, les causes de leur destruction, la condition des princes, celle des sujets; les diverses natures d'autorité souveraine, la définition du khalifat et de l'imamat, la conversion du pouvoir pontifical des khalifes en une souveraineté monarchique purement temporelle, la distinction entre la royauté et le sulthanat, tels sont les principaux objets traités dans ces deux sections. L'auteur parcourt ensuite toutes les parties essentielles de l'administration, le gouvernement général, la cour, la justice, la religion, les finances, les impôts, la guerre, le commerce, etc. ; il fait connaître leur objet, leurs attributions, les formes avec lesquelles on les exerce, et les variations survenues dans chacune d'elles ; puis il traite des vices qui s'introduisent dans le gouvernement, de leurs effets, des remèdes qu'on peut y apporter, et de la ruine inévitable qu'ils entraînent à la longue. La quatrième section considère l'état de la société et de la civilisation chez les hommes réunis en grandes masses dans les villes, réunion qui prend sa source dans la tendance vers la monarchie temporelle : cet état de la société est le plus favorable à la construction des grands édifices et des monuments durables qui exigent le travail constant de plusieurs générations ; il favorise les arts, le luxe et l'accumulation des richesses : il est, dans l'ordre de la civilisation, le dernier degré, et touche de près à la décadence et à la destruction des sociétés et des états. Dans la cinquième section l'auteur traite du travail en général, considéré comme moyen de production et d'acquisition des choses nécessaires à la subsistance de l'homme; des diverses professions libérales ou mécaniques, telles que les sciences, les fonctions de la religion, de la magistrature, de l'administration, le commerce, l'agriculture, la médecine, l'architecture, l'écriture, l'art du tisserand, celui du tailleur, l'art des accouchements, la musique, etc. Enfin, dans la 6e. section, qui forme plus du tiers de l'ouvrage, Ibn Khaldoun parcourt tout le domaine de la science et ses diverses branches : il en présente le système encyclopédique, la classification et les divisions. C'est dans cette sixième section, qui manque dans beaucoup de manuscrits, que Hadji-Khalfa a puisé les articles concernant les diverses sciences, dont il a enrichi son grand dictionnaire bibliographique. Toutes les parties de l'ouvrage, dont on vient de lire une analyse bien imparfaite, sont entremêlées d'une multitude de faits curieux et d'exemples instructifs, pris chez les Arabes, les Persans, les Berbers, et chez d'autres nations anciennes et modernes. On ne peut, en le lisant, que concevoir une très haute idée de la justesse d'esprit d'Ibn-Khaldoun, de sa sagacité, de son érudition, de la variété et de l'étendue de ses connaissances. Son style est serré, et quelquefois un peu obscur. Les idées manquent assez souvent des liaisons né-

cessaires, ou des développements que le lecteur pourrait desirer; les chapitres, aussi, ne sont pas toujours liés par des transitions bien sensibles. Nous avons déjà dit que ces Prolégomènes historiques ont été traduits en turc : l'auteur de cette traduction est Mohammed Pirizadéh, qui vivait sous le règne du sulthân ottoman Achmet (Ahmed) III. On assure que ce traducteur a remédié aux défauts de l'original, et que, par des additions et des suppléments placés à propos, et qu'il a eu soin de distinguer de ce qui appartient à l'auteur, il a encore ajouté, sinon au mérite essentiel, du moins à l'utilité de l'ouvrage, et en a rendu la lecture plus agréable et l'étude plus facile. La traduction turque est, dit-on, d'un tiers, au moins, plus longue que le texte original. Pour achever de faire connaître les Annales d'Ibn - Khaldoun, nous devons dire encore que le deuxième livre traite de l'histoire des Arabes avant et après l'islamisme, jusqu'à la fin du VIIIe. siècle de l'hégire, et que cette histoire est mêlée de notions plus ou moins étendues sur les Nabatéens, les Syriens, les Perses, les Juifs, les Egyptiens, les Grecs, les Romains et les Turcs. Le troisième livre est consacré à l'histoire des Berbers ou peuples indigènes de l'Afrique septentrionale, de leurs diverses tribus, et des dynasties qui se sont succédé dans ce pays. Ces deux derniers livres sont bien moins répandus que le premier, et ne jouissent pas de la même estime dans l'Orient. Nous ne savons s'il en existe quelques manuscrits dans les bibliothèques de l'Europe chrétienne. D'après le talent, l'érudition et la critique de l'auteur, on ne saurait douter qu'ils ne méritassent l'attention des Orientalistes, beaucoup plus que cette multitude de chroniques sèches et décharnées, de compilations informes, et d'abrégés faits sans goût et sans discernement, dont on a surchargé nos grandes bibliothèques. Ibn-Khaldoun nous apprend lui-même qu'il composa ses Prolégomènes historiques en l'année 779 (1377), et n'y employa que cinq mois, qu'ensuite il les revit, y mit la dernière main, et y ajouta les deux derniers livres qui forment à proprement parler ses Annales. S. de S—Y.

IBN-KHILCAN (SCHEMS-EDDIN ABOU'LABBAS AHMED), célèbre historien arabe, descendait de la famille des Barmécides, par Malec, fils de Djafar, l'illustre et malheureux vézir du khalyfe Haroun-al-raschid. Le surnom d'*Ibn-Khilcan* lui fut donné à cause de son bisaïeul Khilcan; mais il convient d'observer que la manière de prononcer ce nom est peu certaine : quelques orientalistes le prononcent *Khallécan*, d'autres *Khalican*. Ce nom, au surplus, paraît être tout-à-fait étranger à la langue arabe. Ibn-Khilcan nous apprend lui-même qu'il était né à Arbel, en l'année 608 de l'hégire (1211 de J.-C.) L'étude de la langue arabe, celle de la littérature, de l'histoire et de la jurisprudence, partagèrent tout son temps, et il se distingua dans ces différents genres de connaissances: il possédait surtout parfaitement l'histoire; il réussissait très bien à faire des vers, et avait une critique sûre en matière de poésie. Personne, dit on, ne connaissait aussi bien que lui les poésies de Motenabbi. Bohâ-eddin, l'historien de Saladin, fut un des hommes célèbres dont il prit les leçons. (*Voy.* BOHADIN.) Ibn-Khilcan vint fort jeune en Syrie, et passa de là en Egypte. En l'année 659 (1261) après avoir déjà rempli les fonctions de kadhi au Caire, où il avait fixé son sé-

jour, il fut promu à la dignité de grand kadhi de Damas; et il exerça cette charge dans cette capitale de la Syrie avec autant d'intégrité que de talents, jusqu'à l'année 669 (1270). Destitué à cette époque, il retourna en Egypte, et y remplit la place de professeur dans un des colléges du Caire, jusqu'à ce que le sulthan lui confia de nouveau la charge de kadhi de Damas, en 676 (1277). Le jour de son entrée à Damas fut une fête pour toute la ville, et il reçut les félicitations de tous les habitants. Schemseddin Sankar, gouverneur de Damas, ayant secoué le joug de l'obéissance, et s'étant révolté dans cette ville contre le sulthân Kélaoun, Ibn-Khilcan autorisa sa révolte par un *fetwa*, c'est-à-dire par une consultation juridique, qui déclarait légitime la guerre que Sankar faisait au sulthân. Kélaoun étant rentré dans la possession de Damas, prononça en l'année 679 (1280), contre Ibn-Khilcan, un arrêt de mort; mais bientôt après il donna une amnistie, dont notre savant profita. Toutefois il fut destitué par le gouverneur de la ville, qui lui nomma un successeur. Ibn-Khilcan était occupé à faire transporter ses meubles hors du palais qu'il habitait comme cadhi, et qu'il devait céder à celui qui le remplaçait, lorsqu'il arriva un ordre du sulthân Kélaoun, qui, en désapprouvant sa destitution, le rétablissait dans l'exercice de ses fonctions. Cependant il perdit de nouveau cette charge au commencement de l'année 680 (1281), et mourut, comme simple particulier, à Damas, au commencement de l'année suivante 681 (1282). Le principal ouvrage d'Ibn-Khilcan est un Recueil alphabétique des vies des hommes illustres, intitulé *Wafayat alayan we anba abna alzéman*, c'est-à-dire, les Décès des personnages éminents, et les histoires des hommes de ce siècle. Ce titre fait connaître assez exactement le plan de ce dictionnaire biographique, dans lequel l'auteur a cru devoir joindre les vies d'un grand nombre des hommes distingués par quelque genre de mérite, avec lesquels il avait vécu, à celles des musulmans illustres des siècles précédents. Ibn-Khilcan a exclu de son ouvrage les compagnons de Mahomet; les *tabis*, c'est-à-dire les disciples de ces premiers musulmans, et les khalyfes, parce que l'histoire de ces derniers se trouvait dans un grand nombre d'écrits, et était généralement connue, et que celle des premiers n'intéressait qu'une certaine classe de lecteurs. Il ne s'est pas cependant rigoureusement astreint à cette règle. Ce fut au Caire, et en l'année 654, qu'Ibn-Khilcan commença à mettre en ordre et à recueillir en un corps d'ouvrage tous les matériaux qu'il avait précédemment amassés, et que leur grand nombre lui rendait à lui-même d'un usage peu commode. Il y a lieu de croire que l'ouvrage n'était pas achevé lorsque notre auteur se rendit en Syrie à la suite du sultan Bibars, en l'année 659: car, en terminant la vie de Yahya ben Khaled, il dit positivement qu'il est obligé de clore ici son recueil, quoique son intention fût d'enrichir encore de plusieurs articles la dernière lettre de l'alphabet, à laquelle appartient le nom de *Yahya*. Il ajoute qu'il se propose de reprendre plus tard la continuation de son travail, d'employer beaucoup de matériaux informes qu'il possède encore, de se livrer à de nouvelles recherches, et de donner à son ouvrage une telle étendue, qu'il puisse former dix volumes. Quoiqu'il n'ait point rempli ce vaste plan, il est certain qu'il a fait des ad-

ditions en divers endroits de son recueil, et qu'il a ajouté près de cinquante articles à la dernière lettre de l'alphabet. Hadji Khalfa atteste, et à ce qu'il paraît d'après l'auteur lui-même, que revenu au Caire en l'année 669, Ibn-Khilcan se procura des livres qu'il n'avait point eus précédemment, et s'en servit pour compléter son travail, qu'il le mit dans l'état où il est aujourd'hui, et le termina au Caire, le lundi 2 de djoumadi second de l'année 672. Ce bibliographe observe que ce recueil contient en tout huit cent quarante-six articles. Les manuscrits du Dictionnaire biographique d'Ibn-Khilcan que possèdent les grandes bibliothèques de l'Europe, diffèrent beaucoup quant au nombre des articles qu'ils contiennent : les uns en ont moins, les autres plus de quatre cent quarante-six. M. B. Fred. Tydeman a publié à Leyde en 1809, sous la forme de programme, une table de l'ouvrage d'Ibn-Khilcan, avec la préface de l'auteur et sa vie, le tout en arabe et en latin, précédé de prolégomènes, dans lesquels il fait connaître les divers manuscrits dont il a fait usage. Cet ouvrage est intitulé : *Specimen philologicum, exhibens conspectum operis Ibn Chalicani de vitis illustrium virorum*, etc., in-4°. Ibn-Khilcan a joint aux détails historiques qui concernent les personnages célèbres dont il écrivait la Vie, beaucoup d'anecdotes littéraires, et un grand nombre de fragments de poésie ou de prose rimée, qui jettent dans son travail une agréable variété, mais présentent souvent aux lecteurs de grandes difficultés, surtout à cause des fautes nombreuses que commettent les copistes dans ces fragments, que le plus souvent ils ne comprennent point. Cela rendrait très difficile de donner une édition complète du texte de cet ouvrage; et un pareil travail ne pourrait être entrepris que par un homme profondément exercé dans la connaissance de la langue arabe, et à l'aide de plusieurs manuscrits. Divers écrivains ont composé des suppléments au Dictionnaire d'Ibn-Khilcan, qui ne passe guère l'an 650 (1252). Il en a aussi été fait des abrégés; et nous apprenons de Hadji-Khalfa qu'un écrivain, nommé Adhhar-eddin-Ardebili, mort en l'année 930 (1523) au Caire, l'a traduit en persan. M. de Rossi a dit, par inadvertance, que cette traduction se trouvait parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, sous le n°. 864 : ce manuscrit est une première partie du texte arabe de l'ouvrage. Ibn-Khilcan est auteur de divers autres écrits, suivant Aboulféda; mais ils ne nous sont pas connus. On lui attribue une *Histoire d'Egypte*, fort abrégée, qui se trouve dans la bibliothèque du Roi sous le n°. 795 des manuscrits arabes.

S. de S—y.

IBN-WAHCHYEH. Le nom propre de cet écrivain arabe ne nous est pas bien connu. M. Silvestre de Sacy pense qu'il se nommait *Abou Bekr Ahmed ben Aly*. Le peu de renseignements que l'on possède sur son compte, se borne à nous apprendre qu'il écrivait vers la fin du troisième siècle de l'hég. Il jouit d'une certaine célébrité comme traducteur de l'*Agriculture Nabatheenne*, qu'il mit du chaldéen en arabe. Ibn-al-Awam en fait souvent mention. M. de Hammer a publié sous le nom d'Ibn-Wahchyeh, un traité des anciens alphabets; *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained*, etc., Londres, 1806, in-4°. Mais il est reconnu que cette attribution est dénuée de tout fondement.

J—n.

IBN-WASIL (MOHAMED BEN SALEM), surnommé le *cadhy Djémal-eddyn*, naquit à Hamah, patrie d'Aboulféda et ville de Syrie, en chaoual 604 de l'hég. Ce savant embrassa toutes les branches des connaissances humaines, sciences traditionnelles et intellectuelles, sciences naturelles, belles-lettres, histoire, philosophie, et s'acquit une grande renommée. Il composa plusieurs ouvrages, se livra à l'enseignement et suivit la carrière du droit. Ibn-Wâsil fut long-temps cadhy de Hamah. Il paraît aussi qu'il fut employé dans la carrière diplomatique; car il nous apprend qu'en 648 de l'hég. (1250 de J.-C.) il se rendit en Italie auprès du roi Mainfroi ou Manfred, fils de Frédéric II. Ce renseignement cité par Aboulféda, se retrouve en mêmes termes dans l'ouvrage connu sous le titre de *Chronique du faux Tabary;* et ici Ibn-Wâsil s'exprime à la première personne. Il résulte donc de la comparaison des deux passages, que cet écrivain est auteur d'une partie de cette chronique. Nous n'avons pas encore pu déterminer à quelle année commence et finit ce qui lui est propre. Ibn-Wâsil est en outre auteur, 1°. d'un *Tarykh Saléhy*, qui est une histoire du sultan El-Melik-Assalih; 2°. d'une histoire des Ayyoubites intitulée: *Moferredj el koroub;* 3°. d'un abrégé de *l'Aghani*, recueil d'anciennes poésies arabes, et du *Traité des drogues* d'Ibn albeïthar; 4°. de divers commentaires ou traités relatifs à la grammaire, la logique, ou la jurisprudence. Il mourut à Hamah, en 697 de l'hég. (1268 de J.-C.) J—N.

IBN-YOUNIS (ALY BEN ABDEL-RAHMAN), l'un des plus célèbres astronomes arabes, né en 369 de l'hég. (979 de J.-C.), était d'une famille distinguée par sa noblesse, et dont l'origine se perdait dans l'antiquité des temps. Ce fut le khalyfe A'zyz, père de Hakem bi-Amrillah (*V.* AZYZ BILLAH, III, 149; et HAKEM, XIX, 320), qui dirigea les études d'Ibn-Younis vers l'astronomie, en lui facilitant les moyens d'acquérir et de cultiver cette science. Les intentions de ce prince furent parfaitement remplies; car la justesse de ses observations et le temps qu'il y employa, l'ont rendu le plus célèbre et le meilleur des astronomes arabes. Il observa dans un lieu situé près du Caire, nommé l'Observatoire; et il consigna le résultat de ses longs travaux dans la Table dite *Zydj Ibn Yoûnis* (Table d'Ibn Yoûnis), ou *Zydj Hakémy* (Table hakémite.) C'est le plus complet de tous les ouvrages que les Arabes possèdent sous le titre de *Zydj.* Elle se compose, 1°. d'un avant-propos où Ibn-Younis relève plusieurs erreurs commises par les astronomes ses prédécesseurs, et combat quelques fausses idées reçues de son temps; 2°. d'une préface; 3°. de quatre-vingts chapitres. La bibliothèque du Roi possède une copie d'à-peu-près la moitié de cet important ouvrage. Cette copie a été faite sur le manuscrit de Leyde. C'est d'après ce manuscrit, que M. Caussin, aidé d'un de nos plus habiles astronomes et de la traduction d'une partie de ces tables faite pour l'usage du célèbre géographe Delisle, a donné l'extrait de la Table d'Ibn-Yoûnis, inséré dans le tome VII des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi.* (Voy. BOUVARD dans la *Biographie des hommes vivants.*) Quoique passionné pour l'astronomie, Ibn-Yoûnis dérobait cependant quelques moments à cette science pour les consacrer aux talents agréables. La poésie et la musique partageaient ses loisirs. Ainsi, après

avoir rempli son ame des idées sublimes que lui inspiraient les phénomènes célestes, il chantait en vers mélodieux, et accompagné de sa guitare, les regrets que lui faisait éprouver l'absence de sa maîtresse ou de quelques astres qui se dérobaient à ses regards. Ibn-Yoùnis était très distrait, et d'une simplicité remarquable; en sorte que, lorsqu'il sortait, on était étonné de voir un si grand homme aussi négligemment vêtu. Il mourut le 4 de chewâl 399 de l'hégire (31 mai 1008 de J.-C.) J—n.

IBRAHYM, sultan ou empereur des Turcs, frère d'Amurath IV, resté seul rejeton de la tige impériale, fut proclamé empereur l'an de l'hégire 1049 (ou 1640). Ce jeune prince avait vingt-trois ans; mais pour le dérober aux soupçons et à la fureur de son frère, sa mère, la sultane Kiosun, lui avait conseillé de contrefaire l'imbécille. Ibrahim, sur le trône, prouva bientôt qu'il était plus cruel, plus injuste et plus tyrannique qu'insensé. Sous un aussi indigne maître, la nation ottomane brilla cependant de quelque éclat guerrier. Le siége d'Azof fut entrepris en 1641; et sur une insulte faite au pavillon musulman, les armes d'Ibrahym se tournèrent contre les Vénitiens, et la guerre de Candie commença. Cependant l'odieux sultan se livrait, au fond de son sérail, à tous les excès de la débauche et de la brutalité. Il n'épargna pas même la fille du muphti, qu'il fit enlever, et qu'il renvoya ensuite à son père avec mépris. Cet attentat fut le dernier qu'il commit avec impunité. Le chef de la loi unit son injure particulière à la vengeance publique. Tous les ordres de l'empire se soulevèrent contre Ibrahym; sa mère elle-même entra dans la conspiration: on le força de descendre du trône ottoman, qu'il souillait par d'indignes excès; il retourna dans l'appartement qu'il occupait avant de régner: mais sa vie ne fut pas longtemps respectée; et au bout de quelques jours qu'il passa dans la fureur et le désespoir, il fut étranglé secrètement: son règne, ou plutôt le cours de ses cruautés et de ses vices avait été de neuf années, et se termina par une mort, digne récompense de sa vie, l'an de l'hégire 1059 (18 août 1649).
S—y.

IBRAHYM, le plus célèbre des juristes othomans, naquit à Alep, ainsi que l'indique le surnom d'Halepy sous lequel il est connu, vers la fin du IXᵉ. siècle de l'hégire, ou du XVᵉ. de l'ère chrétienne. Il fut élevé en Egypte, et vint ensuite à Constantinople, où il remplit les fonctions d'iman, de prédicateur et de professeur dans la mosquée du sultan Mohammed. Ibrahym mourut revêtu de ces emplois en 956 (1549), âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Sa renommée ne paraît pas avoir rien à redouter du temps; car elle est fondée sur un de ces titres qui attirent et perpétuent la reconnaissance des peuples. Depuis les premiers temps de l'hégire, où l'on commença à recueillir les traditions prophétiques, et les décisions des docteurs de la religion, qui les éclaircissaient, aucun jurisconsulte ne s'était occupé de classer, de réunir en corps d'ouvrages, de concilier cette foule de livres canoniques dus à la piété des docteurs. Il en était résulté un très grand arbitraire dans l'allégation des témoignages, chacun appuyant ses opinions de décisions canoniques souvent opposées. En 1470, parut, sous le titre de *Durer* (*pierres précieuses*), le premier corps de droit, rédigé par le mollah Khosrou. Ibrahym, éclairé par les travaux de ce juriste, et non

moins érudit que lui, publia, sous le titre de *Multeka al-abhar* (confluent des mers), un autre code, qui comprend, outre les textes de la loi, les décisions, commentaires, opinions des six classes d'imans ou docteurs reconnus orthodoxes. « Ce code » dit M. Mouradgea d'Ohsson, qui » tient en même temps lieu de droit- » canon, est presque le seul livre de » jurisprudence observé dans l'em- » pire. Il embrasse, avec toutes les » pratiques du culte extérieur, les » lois civiles, criminelles, morales, » politiques, militaires, judiciaires, » fiscales, somptuaires et agraires. » C'est ce célèbre recueil qui a servi de base aux deux premiers volumes du Tableau général de l'empire othoman de M. d'Ohsson, lesquels offrent seulement le code religieux. J—n.

IBRAHYM, grand-vézir et favori de l'empereur Soliman II, était Génois, et descendait, dit-on, de l'illustre famille Giustiniani. Enlevé dans son enfance par des corsaires, il fut conduit à Constantinople, et instruit dans l'islamisme; il fut ensuite admis dans le corps des janissaires, et y parvint au grade d'oda-paschi. Soliman ayant ôté à cette milice, en 1523, la garde du sérail pour la donner aux bostangis, les janissaires se révoltèrent, et, après avoir massacré leur grand trésorier, se dirigèrent vers la principale mosquée pour en piller les trésors. Ibrahym se mit seul à la poursuite des séditieux, tua de sa main deux officiers qui les animaient par leurs discours, et, placé à la porte de la mosquée, les empêcha d'y pénétrer. Cet acte de courage ayant été rapporté à Soliman, il récompensa l'intrépide Ibrahym, en l'élevant à la dignité de grand-vézir. Ibrahym accompagna le sultan dans son expédition de Hongrie, y fit des prodiges de valeur, et reçut, en 1527, la main d'une des sœurs du sultan. Son mariage fut célébré avec une pompe inconnue jusqu'alors aux Turcs. Soliman l'admit à sa table, et le combla publiquement des témoignages de son affection. Le visir reconnaissant s'appliqua de plus en plus à mériter les bontés de son maître. Il apaisa une sédition excitée par un kalender fanatique, dans la Natolie, et qui menaçait déjà les provinces voisines. Il défit cet imposteur dans un combat près de Césarée, le livra au supplice, et pardonna en même temps à tous ceux qui, trompés par ses promesses, avaient participé à la rebellion. L'année suivante, les habitants d'Alep, s'étant révoltés, égorgèrent leur mollah; à cette nouvelle, Soliman ordonna le sac de la ville: Ibrahym osa retarder l'exécution d'un ordre qui frappait également les innocents et les coupables; et Soliman, revenu d'un premier mouvement de colère, fut si satisfait de la conduite de son ministre qu'il lui fit donner un appartement dans l'intérieur du sérail, afin de pouvoir le consulter à tous les instants. Cependant Ibrahym, séduit, dit-on, par l'ambassadeur de Venise, engagea Soliman à porter une seconde fois la guerre en Hongrie, pour replacer sur le trône Jean Zapoli, que Ferdinand d'Autriche en avait chassé: mais, gagné ensuite par l'Autriche, il abandonna Zapoli, encore chancelant sur le trône qu'on lui avait rendu, et conseilla une invasion en Perse, sous le prétexte de punir les insultes de quelques gouverneurs des provinces frontières. Cette guerre, entreprise contre l'avis de Roxelane, n'eut pas les résultats qu'Ibrahym avait annoncés. La nouvelle sultane profita de cette circonstance pour perdre un homme qui partageait avec elle le cœur de Soliman. Elle produisit des pièces qui

prouvaient qu'Ibrahym entretenait des intelligences avec l'Autriche: sa mort fut résolue; et Soliman, redoutant la vue d'un homme qu'il avait aimé si tendrement, le fit étrangler pendant son sommeil, en 1535. W—s.

IBRAHYM, vézir et favori d'Amurath III, était originaire de la Dalmatie. Il fut admis jeune dans le corps des janissaires, où il se fit remarquer par sa bonne mine. Nommé en 1585 pacha d'Egypte, il se rendit agréable à l'avare Amurath en augmentant les contributions de cette province; il s'empara, par une perfidie, du pays des Druses, et y fit un immense butin, qu'il envoya à Constantinople. Amurath, en témoignage de satisfaction de la conduite d'Ibrahym, le créa vézir, et lui donna une de ses filles en mariage. Ibrahym remplaça, en 1587, Ferhad-Siaüs dans le commandement de l'armée, et fut chargé de continuer la guerre contre les Persans. Il se tint cantonné dans le Schirvan, assiégea quelques places peu importantes, mais n'osa jamais risquer une bataille qui aurait pu décider de la guerre. Un caprice d'Amurath lui ôta un emploi dont il était peu digne; et il fut nommé pacha de la Romélie. Son adresse à flatter les goûts de son maître soutenait son crédit: Ibrahym connaissait l'avarice d'Amurath; il lui conseilla d'altérer le titre de la monnaie, moyen par lequel il pourrait se procurer de grandes sommes. Les janissaires s'en plaignirent, et le sultan les apaisa d'abord en leur faisant distribuer de l'argent; mais enfin le soulèvement devint général. Les mutins investirent le sérail, demandant à grands cris la tête du pacha. Amurath chercha vainement à sauver son favori: les portes du palais allaient être enfoncées, lorsqu'il consentit à leur livrer le coupable Ibrahym, qui eut la tête tranchée, sous les yeux du sulthân, en 1590. W—s.

IBRAHYM-L'IMAM. L'histoire de ce personnage n'est point inutile à connaître parce qu'elle se lie à celle de la dynastie Abbasside, dont on pourrait le regarder comme le premier prince. Voici comment il acquit ses droits au khalyfat. On a vu à l'article Aly que l'opinion des musulmans s'était partagée touchant le successeur à donner à Mahomet. Un parti se forma en faveur d'Aly, et bientôt se divisa lui-même en plusieurs partis dont chacun portait à l'imamat un descendant de ce personnage. L'une de ces sectes reconnaissait pour prince légitime Mohammed surnommé *Ibn-alfanesyêh;* il se choisit pour successeur Abou Hachem Abd-allah, son frère. Ce dernier étant sur le point de périr, empoisonné par les khalyfes Ommiades, transmit ses droits à Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas, et priva ainsi sa famille de l'imamat en faveur de celle des Abbassides. Mohammed reçut le serment de fidélité des partisans d'Abd-allah, et augmenta leur nombre; des hommes dévoués à sa personne, connus sous le nom de *Daï* ou missionnaires, se répandaient dans les provinces lointaines de l'empire de Perse et en Khoraçan surtout, appelaient secrètement les peuples à la révolte contre les Ommiades dont ils démontraient la puissance illégitime, et ils les enrôlaient sous les bannières des Abbassides. Mohammed laissa trois fils en mourant, Ibrahym l'imam, Alsaffah et le célèbre Almansor. Ibrahym lui succéda; et, plus heureux que lui, il vit s'augmenter considérablement le nombre de ses partisans. A la vérité, la fortune mit dans son parti deux des hommes les plus habiles à la guerre et

en politique que cette époque ait vus naître, Abou-moslem et Abou-salamah. Tandis qu'ils affermissaient sa puissance et en préparaient la manifestation, l'un en Khoraçan, l'autre à Koufah, Ibrahym vivait dans la retraite sur les confins de l'Arabie et de la Syrie, se consacrant aux exercices les plus rigoureux de la religion, sans négliger toutefois ses intérêts temporels, et par ses vertus morales et religieuses se montrant digne de la dignité d'imam. Telle était l'influence et la constitution unique dans l'histoire de cette monarchie naissante, à laquelle la religion servait de base, que les peuples de la Perse et du Khoraçan, ne connaissant d'Ibrahym que le nom, de ses droits que ce qu'en affirmaient les daïs, payaient régulièrement à ses agents un tribut annuel, levaient, salariaient des troupes de leurs propres deniers pour la défense de ses droits. Ibrahym put prévoir la grandeur future de sa maison, mais ne régna point, ou du moins ne jouit du pouvoir qu'à l'ombre du mystère. Les Ommiades s'emparèrent de sa personne vers l'an 131 (751 de J.-C.), et le firent périr avant les événements qui les précipitèrent du trône. J—N.

IBRAHYM-EFFENDI, Turk converti, membre du corps de l'uléma, savant dans les langues persane et arabe, occupa des emplois considérables dans l'empire; il avait autant de capacité que d'instruction : la lecture de l'Evangile le pénétra des vérités de la religion chrétienne; il abjura le mahométisme, et fut baptisé à Pera en 1671. Il se retira à Venise, où il reçut la confirmation dans l'église de St. Jean-Baptiste des catéchumènes. Deux ans après, il prit l'habit de S. Dominique et le nom de Paul-Antoine Effendi. Il laissa à la bibliothèque de S. Jean et de S. Paul beaucoup de manuscrits arabes, persans et turks, notamment les quatre Evangiles traduits en arabe, les Psaumes de David, le Cantique des cantiques, et beaucoup d'autres livres du Vieux et du Nouveau Testament. Ce néophyte, et l'on n'en trouve guère parmi les Ottomans, mourut en 1697, âgé de cinquante-six ans. (*Hist. de la litt. des Turcs.*) S—Y.

IBRAHYM-KHAN-OGLI fut grand-vézir de Mahomet Ier. Lorsque ce prince mourut, l'an de l'hégire 824 (1421 de J.-C.), Amurath II, son fils et son successeur, était à Amasie; et la nouvelle de la mort du sulthan, divulguée avant l'arrivée de l'héritier présomptif, pouvait causer les plus grands troubles en favorisant la révolte des pachas de province, à peine contenus sous un règne ferme et vigoureux. Ibrahym eut la prudence et l'adresse de tenir la mort de Mahomet Ier. secrète pendant quarante-un jours. Amurath, pénétré de reconnaissance, récompensa, dès qu'il fut monté sur le trône, la prévoyance et la fidélité du vézir : il l'honora lui et sa race du titre de khan, et permit à ses descendants, par une faveur signalée, de n'accepter aucun emploi public, loi à laquelle tous les Ottomans sont soumis dès qu'ils sont désignés. Les Ibrahym-khan-ogli n'exercent aucune fonction civile ou militaire; ils sont seulement, de père en fils, administrateurs de wakoufs, ou biens attachés aux mosquées : leurs richesses ainsi à l'abri des grandes charges, et par conséquent des disgrâces et de la confiscation, leur donnent le premier rang dans l'empire; ils s'en sont rendus dignes héréditairement par leur bienfaisance et leur amour pour le bien public. Soliman-le-Grand leur a confirmé leurs priviléges par reconnaissance et par

respect pour l'illustre Ibrahym-khan-ogli, que les ottomans ont immortalisé en l'appelant leur Ulysse. S—Y.

IBRAHYM-MOLLAH, capitan-pacha, était simple levanti en 1702, à l'avènement d'Achmet III au trône des sulthans. Ce prince se déguisait souvent en iman ou en derviche, et se glissait le soir dans les cafés et les lieux publics pour entendre ce que le peuple pensait de ses ministres et de lui-même. Il entendit un jour Ibrahym se plaindre de ce que les vaisseaux turks ne revenaient jamais avec des prises, et jurer qu'il n'en serait pas ainsi s'il commandait seulement une galère. Le sulthan, dès le lendemain, lui fit donner un vaisseau à commander, avec injonction d'aller en course. Ibrahym rentra peu de jours après dans le port de Constantinople, ramenant une barque maltaise et une galiote génoise. Au bout de deux ans, Achmet III le fit capitan pacha; et en 1713 il le nomma grand-vézir à la place de Soliman, que Charles XII, réfugié à Démotica, avait eu le crédit de faire disgracier. Ibrahym ne jouit pas long-temps de la faveur de son maître. Pour se rendre nécessaire, politique ordinaire à tous les vézirs, il résolut de continuer la guerre contre les Russes, et parut disposé à favoriser Charles XII. Brave, grossier, et fier à l'excès, sa protection était si insultante, que ce matelot, passant près de Démotica, envoya ordonner au roi de Suède de venir lui parler. Ce prince bizarre ne vit d'autre moyen d'accorder son intérêt et sa dignité que de se mettre au lit pour sauver le cérémonial. L'orgueilleux grand-vezir fut étranglé cette année-là même 1713, entre les deux portes. S—Y.

IBYCUS, poète lyrique distingué, né à Rhégium, ville de l'Italie, voisine de la Sicile, passa une partie de sa vie à Samos. Il était contemporain de Crœsus, et florissait vers l'an 560 avant J.-C. Sa mort, et la manière dont elle fut vengée, ont rendu son nom célèbre. Passant dans un lieu désert, il fut attaqué par des voleurs qui le tuèrent; sur le point de mourir, il aperçut, au-dessus de lui, une volée de grues, et s'écria que ces oiseaux seraient ses vengeurs. Lorsque sa mort fut connue, on fit long-temps des recherches inutiles pour en découvrir les auteurs; et l'on avait perdu tout espoir, lorsqu'un jour on entendit, sur la place publique de Corinthe, des gens qui, voyant passer des grues, se disaient les uns aux autres en riant: « Voilà les vengeurs d'Ibycus. » Ils furent arrêtés, confessèrent leur crime, et furent mis à mort. Ibycus avait laissé sept livres d'*Odes* érotiques, qui étaient fort estimées. Il ne nous en reste que quelques fragments qui ont été recueillis par H. Etienne, et mieux encore par Fulvius Ursinus, à la suite du recueil intitulé: *Carmina novem illustrium feminarum*, Anvers, 1568, in-8°. C—R.

ICILIUS (LUCIUS). *Voy.* VIRGINIE.

IDACE, surnommé *Clarus*, ou l'illustre, pour sa science et sa piété, était évêque de Mérida en Espagne. Il florissait dans le IVᵉ. siècle, et, suivant Fabricius on doit placer sa mort avant l'an 393. Il fut l'un des plus ardents adversaires des priscillianistes, et écrivit contre eux un traité qu'il intitula *Apologeticus*, sans doute parce qu'il y faisait l'apologie de la conduite de l'Eglise à l'égard de ces hérétiques. Cet ouvrage est perdu. — On ne doit point confondre IDACE-CLARUS avec un autre personnage du même nom, évêque d'Ossobona, et qui partagea ses efforts contre les priscillianistes.

Sulpice-Sévère loue le premier sans aucune restriction; mais il fait du second un portrait peu favorable (*lib.* II, *cap.* LXIII): il n'avait, dit-il, rien de la gravité que commande son état; c'était un homme plein d'audace, grand parleur, impudent, aimant le luxe et la bonne chère. — Un autre IDACE, postérieur d'un siècle à l'évêque de Mérida, avait composé un *Traité de la Trinité*, que plusieurs savants croient retrouver parmi les ouvrages attribués à saint Athanase. Un autre *Traité* d'Idace contre Varimade, diacre arien, a été publié par George Cassander et le P. François Chifflet, sous le nom de Vigile, évêque de Tapse: mais Joseph Anthelmi et le savant P. Montfaucon ont revendiqué cet écrit pour Idace; et les raisons dont ils s'appuient ne permettent guère de douter qu'il n'en soit réellement l'auteur. W—s.

IDACE, évêque espagnol, né à Lamego dans la province de Galice, vers la fin du IVe. siècle, demeura orphelin fort jeune, et son éducation fut négligée. Il conçut cependant le dessein de s'instruire, et visita, dans cette vue, l'Orient, habité alors par une foule de pieux et savants solitaires. Il y vit, entre autres illustres personnages, St. Jérôme, Euloge de Césarée, Jean de Jérusalem et Théophile d'Alexandrie. Idace fut élevé à l'épiscopat vers l'an 427; mais les historiens ne s'accordent pas sur le siége qu'il a occupé; les uns disent que ce fut celui de Lamego, et d'autres celui de Chiaves (*Aquæ-Flaviæ*), petite ville située à l'extrémité du Portugal. Il fut député, en 431, vers Aëtius, commandant pour les Romains dans les Gaules, et il en obtint des secours contre les Suèves. Il fut chargé, par le pape St.-Léon, de se concerter avec Torribius, évêque d'Astorga, pour éteindre l'hérésie du priscillianisme, qui continuait d'infecter les Asturies. Enlevé de son siége épiscopal en 461 par les Suèves qui ravageaient alors la Galice, il souffrit trois mois de captivité. Idace vivait encore en 468, puisqu'il a conduit sa *Chronique* jusque-là; mais on ignore la date de sa mort. Cette *Chronique* commence à l'an 381, et comprend les règnes de Théodose-le-Grand et de ses successeurs jusqu'à Anthemius: elle est écrite d'un style dur et barbare; mais les détails qu'elle contient sur les ravages des Goths et des Suèves en Espagne et dans les Gaules, la rendent intéressante. La *Chronique* d'Idace fait suite à celle de St. Jérôme; et elle a été continuée, par quatre auteurs, jusqu'à l'an 1100. Canisius la publia, d'après un manuscrit défectueux, dans ses *Variæ lectiones*, tom. II; et elle fut reproduite, sans correction, par Scaliger, Fréd. Lindenbrog, et Prud. de Sandoval: enfin le père Sirmond en donna une édition complète (Paris, 1619, in-8°), qui a servi de base aux nombreuses réimpressions qu'on en a faites dans les *Recueils des historiens* de France et d'Espagne, dans la *Biblioth. des Pères*, dans les *Conciles* d'Aguirra, etc. Le P. Sirmond joignit à son édition, des *Fastes consulaires*, attribués à Idace; mais le manuscrit qu'il avait découvert n'était point complet. Le P. Labbe les a publiés, en entier, dans la *Biblioth. nova manuscript.*, tom. Ier.; et ils ont été réimprimés depuis, par Ducange, dans son édition du *Chronicon paschale*, et par Aguirra, dans son *Recueil des conciles d'Espagne*, tom. II. W—s.

IDES (EVÉRARD-YSBRANTZ), voyageur allemand du XVIIe. siècle, était né à Glukstadt dans le Hols-

tein. Son goût pour les courses lointaines le conduisit en Russie, où il établit une maison de commerce : Pierre Ier. se l'attacha, et eut recours à ses conseils pour faire fleurir le commerce dans son vaste empire. Ce prince avait conclu, en 1689, avec la Chine, un traité qui fixait les limites des deux états. Trois ans après, il jeta les yeux sur Ides pour aller à Pékin confirmer le traité, et prendre des arrangements plus positifs pour les relations commerciales. Ysbrantz partit de Moscou le 14 mars 1692, traversa la Tartarie, la Sibérie; le 27 octobre, il vit la grande muraille, et, le 3 novembre, il entra dans Pékin. Le voyage avait été bien pénible au milieu des hordes sauvages de l'Asie; mais une fois arrivé en Chine, Ides fut accueilli partout avec distinction, et, on peut ajouter, avec des marques d'une amitié et d'une confiance que n'ont pas obtenues des ambassadeurs envoyés, plus récemment, dans cet empire. Par ordre de l'empereur, on le conduisit dans le couvent des Jésuites, où il séjourna. Il éprouva ensuite quelques désagréments, auxquels il était loin de s'attendre. Les présents qu'il avait apportés, furent refusés; mais il fut, personnellement, très bien traité de l'empereur, et il remplit parfaitement l'objet de sa mission. A sa première audience, le P. Gerbillon lui servit d'interprète, et lui parla italien, parce qu'Ides avait déclaré ne savoir pas le latin. Il quitta Pékin le 19 février 1693, et courut de grands dangers dans les déserts de la Sibérie, où son camp faillit à être consumé par le feu que les Tartares avaient mis aux plantes sèches; il souffrit aussi beaucoup de la faim, et entra dans Moscou le 19 janvier 1694. Ides visita aussi Archangel et y séjourna quelque temps; il portait le titre de conseiller impérial de commerce, et mourut vers 1700. On ne sait pas précisément en quelle année parut, pour la première fois, la relation de son voyage, écrite par lui-même. Des auteurs ont avancé qu'elle fut publiée en 1696, et en hollandais: mais ils ne citent que des catalogues à l'appui de cette assertion; et il n'en est nullement question dans la préface de l'édition suivante, que l'on peut regarder comme la première : elle est en hollandais; en voici le titre : *Voyage de l'ambassadeur moscovite, E. Y. Ides, de Moscou à la Chine, fait par terre par la grande Oustiga, la Sirianie, la Permie, la Sibérie, la Daourie et la grande Tartarie, et qui a duré trois ans; contenant la description des mœurs des peuples*, etc., *et enrichi d'une carte et de beaucoup de figures dessinées par l'ambassadeur; en outre, d'une description de la Chine, écrite par un Chinois dans sa langue, et traduite pour la première fois en hollandais, avec des remarques*, Amsterdam, 1704, in-4°. L'éditeur, François Halma, dans sa préface, annonce que Nicolas Witsen, bourguemestre d'Amsterdam et géographe habile, lui a remis cet ouvrage. Ides avait, le 24 mai 1695, envoyé tous ses papiers à Witsen, en le priant de se charger de leur publication : l'on est donc fondé à considérer cette édition comme originale. Il y en a une traduction allemande, Francfort, 1707, in-4°.; une française, insérée dans le tom. VIII du *Recueil des voyages au Nord;* et une anglaise, Londres, 1706, in-4°. Ides n'est pas un voyageur instruit; mais il est sensé, bon observateur, et véridique. Il est le premier qui ait décrit, en détail, la route, par terre, de Moscou à la Chine, et donné des notions précises

sur plusieurs nations qui habitent entre l'Oural et la grande muraille. Les figures qu'il a jointes à sa relation, sont bien faites : elles manquent dans la version française. Il s'était servi, pour son voyage, d'une carte de Witsen, gravée en 1687. Il la corrigea d'après ses observations, et la transmit à son ami. Celle que ce dernier dressa, en conséquence, est encore bien fautive, et prouve quelle lenteur les connaissances éprouvent dans leur marche. Le *Mémoire* sur la Chine contient beaucoup d'observations qui rectifient les récits des voyageurs européens : il ne se trouve pas dans la version française. Un Allemand, Adam Brand, natif de Lubeck, et marchand à Moscou, avait suivi l'ambassade russe en Chine ; à son retour, il revint dans sa patrie, où il fit des affaires considérables, reçut chez lui, en 1697, plusieurs personnes de distinction de la suite du czar, voyagea ensuite en Danemark et en Allemagne, fit goûter, à Berlin, un projet de commerce avec la Perse, que la mort du roi en 1713 fit évanouir, et alla demeurer à Könisberg, où il finit ses jours. Il paraît que cet homme, dont Ides ne fait pas mention une seule fois dans son livre, voulut être le premier à publier la relation de l'ambassade. Il la fit imprimer, en allemand, sous ce titre : *Relation du voyage de M. Everard Ysbrantz, ambassadeur de S. M. czarienne à la Chine, en* 1692, 93 *et* 94, Hambourg, 1698, in-12 ; traduite en français avec une *Lettre sur l'état présent de la Moscovie*, Amsterdam, 1699, in-12. Brand avait envoyé un extrait de son manuscrit à Leibnitz, qui le traduisit en latin, et l'inséra dans son recueil intitulé, *Novissima sinica*, 1697, in-12. La *Gazette littéraire* de Leipzig, de 1722, contient une lettre de cet homme illustre, qui manifeste sa joie d'avoir obtenu ce récit succinct : on la conçoit puisqu'il ne connaissait pas celui d'Ides. L'ouvrage de Brand est très maigre, et souvent fautif. Il suffit de comparer les deux productions pour voir que cette dernière n'apprend rien qui ne se trouve dans l'autre, et qu'elle omet plusieurs choses importantes. Elle a néanmoins été traduite en plusieurs langues, et réimprimée plusieurs fois en Allemagne, toujours avec de nouvelles additions, tirées soit du livre d'Ides, soit du récit de différents voyageurs. L'éditeur des *Voyages au Nord* a pris la peine de relever les fautes de l'édition française, et les a mises au bas des pages de la traduction de l'ouvrage d'Ides. La prétendue Lettre écrite de Russie n'offre qu'un extrait de ce que l'on avait récemment publié sur ce pays jusqu'au retour de Pierre Ier. dans ses états. La carte ne ressemble pas à celle d'Ides : les positions n'y sont marquées que par des chiffres. Plusieurs bibliographes, trompés par la ressemblance des noms Ysbrantz et Brand, ont confondu les deux écrivains ; et Voltaire, induit en erreur par une faute de copiste, a nommé l'ambassadeur russe *Ilbrand Ide*. E—s.

IDIOT. *Voy.* JORDAN.

IDMAN (NICOLAS), savant suédois du dernier siècle, est auteur d'un ouvrage, en langue suédoise, ayant pour titre : *Recherches sur le peuple Finois d'après les rapports de la langue finoise avec la langue grecque*. Cet ouvrage savant, et plein de rapprochements ingénieux, a été traduit en français par Genet fils, Strasbourg, 1778. C—AU.

IENICHEN (GOTTLIEB-AUGUSTE), jurisconsulte, philologue et historien, était né à Leipzig le 9 juillet 1709,

et mourut le 1er. avril 1759. Stollius donne la liste de ses travaux littéraires, parmi lesquels il suffira de citer : I. *Epistola singularia quædam de viginti viris doctis continens*, 1728, in-4°.; réimprimée à la suite du n°. V ci-après. II. *Brevis commentatio de doctis qui extra patriam, patriam invenerunt*, 1729, in-4°. III. *Dissertatio specimen bibliothecæ eruditorum longævorum sistens*, 1730, in-4°. IV. *Lipenii bibliotheca realis juridica*, 1736, in-fol., qui fut suivie d'un supplément en deux parties, 1742, in-fol. La première édition de Lipenius avait paru en 1679 : celle qu'en donna F. Guill. Struvius parut en 1720, et ce fut d'après celle-là que Ienichen fit la sienne; mais il corrigea beaucoup de fautes, augmenta l'ouvrage du double, et ajouta une table d'auteurs. Une édition plus récente a été publiée par Wendler, en 1757, 2 vol. in-fol., auxquels A. F. Schott ajouta un premier supplément en 1775, et Senkenberg un second supplément en 1789. Les noms des auteurs français y sont absolument défigurés. L. God. Madihn a publié à Breslau, chez J.-F. Korn, la 1re. partie d'un 3e. supplément à la *Bibl. realis juridica*, 1817, in-fol., qui s'arrête au mot *Conjugium*. V. *Epistolæ G. Majansii*, Leipzig, 1737, in-4°. La première édition de ces lettres avait été imprimée à Valence (Espagne), 1722, in-4°. A la suite de l'édition qu'il en a donnée, Ienichen a ajouté huit lettres de sa façon. VI. *Alex. Politi oratio de litterarum græcarum necessitate; recensuit et singularia quædam de A. Polito adjecit*, 1737, in-4°. VII. *Continuatio Notitiæ auctorum juridicorum et juris arti inservientium*, 1738, in-8°. C'est la première suite de l'ouvrage de Beyer (*Voy*. G. Beyer, IV, 426). VIII. *Singularia de Callistrato jurisconsulto*, 1742, in-4°. — Ienichen (Gottlieb Frédéric) est auteur des ouvrages dont voici les titres : I. *Dissertatio de genesimantia*, Leipzig, 1699, in-4. II. *Dissertatio de cultu heroïnarum sago vel toga illustrium*, 1700, in-4°. III. *Historia Spinosismi Leenhosiani*, 1707, in-4°. IV. *Programma de Democrito philosopho*, 1720, in-4°. V. *Programma academicum in funere Luderi Menckenii*, 1726, in-fol. — *In funere J. B. Menckenii*, 1732, in-fol. — *In funere L. Chr. Crellii*, 1733, in-fol. — *In funere M. H. Griebner cum catalogo ejus scriptorum*, 1734, in-fol.; et de beaucoup d'autres opuscules. A. B—t.

IERMAK, conquérant de la Sibérie, était un chef de Cosaques, né au milieu du xvie. siècle, vers les bords du Don ou du Tanaïs. S'étant, depuis, livré au brigandage, avec une troupe de cosaques indisciplinés, sur les bords du Volga, il fut poursuivi par les troupes d'Ivan IV; et il eût été puni du dernier supplice s'il avait été arrêté. Iermak, à la tête de 6000 hommes, ou plutôt de 6000 brigands, remonta la Kama, et parvint à la petite ville d'Orel. Là, il entend parler de la Sibérie, et conçoit l'espérance de la subjuguer, ou, du moins, de s'y enrichir. Il laisse 1000 hommes en arrière pour assurer sa retraite, établit une discipline rigoureuse parmi sa troupe, se procure des armes et des munitions, prend des guides et se met en marche. Il a d'abord à lutter contre la disette, puis contre les Vogoules et les Tartares. La campagne suivante, il trouve déjà son armée réduite à 1600 hommes. Sa valeur allait être soumise à de nouvelles épreuves. Il descend la Toura et parvient à Tourinsk : là régnait un prince qui do-

minait sur les Vogoules et les Tartares du pays. Ce prince rassemble tout ce qu'il a de sujets capables de porter les armes: mais ces peuples ne connaissaient pas les armes à feu; ils sont dispersés aux premières décharges de la mousqueterie. Après cette victoire facile, Iermak s'avance vers la Sibérie, et livre bataille au plus puissant souverain tartare de cette contrée, qui faisait sa résidence sur la rive orientale de l'Irtich: il reste vainqueur. Continuant de descendre la Toura, il entre dans le Tobol. Là, il soutient les efforts de six princes tartares: la bataille dure plusieurs jours; mais les cosaques dissipent enfin leurs ennemis, et font un riche butin. Toutefois ils sont encore harcelés dans leur navigation sur le Tobol. Ce ne fut qu'à force de courage, et souvent par stratagème, qu'Iermak parvint à surmonter tous les obstacles. La terreur lui laissa un passage libre. Arrivé à l'embouchure de la Tvda, il trouva une nouvelle armée de Tartares, d'Ostiaks et de Vogoules. Mais il avait des armes à feu, et l'armée ennemie n'avait que des flèches; elle fut dissipée, de même qu'une seconde armée qui se présenta cinq jours après sur le rivage. Précédé toujours par la terreur, Iermak s'empara facilement d'une petite ville nommée Karatelim, où il fit un riche butin. Il entra ensuite dans l'Irtich, malgré les efforts des Tartares. Réduit dès-lors à 500 hommes, il n'était point encore au centre de la puissance de ses ennemis. Plusieurs fois ses cosaques délibérèrent de retourner sur leurs pas; mais il fit toujours prévaloir le parti le plus courageux. L'hiver, et la crainte de la disette, lui firent desirer une affaire décisive. L'occasion s'en présenta bientôt. Les Tartares reparurent, en plus grand nombre, commandés par leur khan en personne: ce khan fut défait, et ne songea plus qu'à sauver ses jours par la fuite, abandonnant Sibir, sa capitale. Iermak s'y établit en 1580, et soumit les nations d'alentour plutôt par la douceur que par la terreur, dont il n'avait plus besoin. Chaque jour, de nouveaux chefs tartares venaient se soumettre à sa domination. Il fit prêter serment à ses nouveaux sujets, et leur imposa des tributs de pelleteries. Il régnait enfin; mais il ne restait, autour de lui, que peu d'hommes de sa nation, et il voyait, en outre, ses munitions de guerre s'épuiser. Il prit alors la résolution d'informer la cour de Russie de sa conquête, sûr du pardon de son ancienne faute après le service qu'il venait de rendre. Il envoya une ambassade au czar, avec un riche présent de pelleteries. Le député partit, avec une escorte, au mois de décembre 1581, voyageant en partie sur des traîneaux tirés par des chiens. C'était au moment même où Ivan, redoutant les attaques du khan de Sibérie, aspirait à terminer ses jours en paix: l'heureuse nouvelle qu'apporta l'envoyé cosaque fit succéder aux craintes de la cour la joie d'une acquisition de la plus grande importance. Les cosaques ne demandaient que leur grâce. Ivan leur prodigua de grandes récompenses, et joignit aux présents dont il chargea le député, pour Iermak, une pelisse qu'il avait portée lui-même: c'était l'un des plus grands honneurs que le souverain pût accorder. Pendant que Iermak obtenait tant de grâces de la cour, il s'en rendait plus digne encore par de nouveaux exploits. Des hordes entières venaient lui rendre hommage; il en subjuguait d'autres par les armes; il descendit en vainqueur jusqu'à l'embouchure de l'Irtich pour affermir sa conquête. De grands revers sui-

virent tant de prospérité. Le czar lui avait envoyé 500 hommes de renfort; mais la disette les fit presque tous périr : la révolte de plusieurs peuplades d'Ostiaks et de Tartares mit bientôt Iermak sur le penchant de sa ruine. Ses ennemis vinrent assiéger Sibir, bloquant la place de tous côtés, et résolus de la réduire par la famine. Iermak, n'ayant plus de ressource que dans le désespoir, surprend les ennemis dans une sortie nocturne, et les disperse le lendemain dans une bataille. Les Tartares et les Ostiaks se soumettent de nouveau à la Russie. Tout le bas Irtich était subjugué; mais les peuples du midi de ce fleuve n'avaient pas encore senti les armes d'Iermak. Il s'y porte avec 300 hommes d'élite; et ses pas continuent d'être marqués par des victoires. Dans le cours de ses conquêtes, un prince tartare, voulant mériter la clémence du terrible cosaque, vint au-devant de lui, se reconnut son tributaire, et lui offrit sa propre fille. Le nouveau Scipion refusa cette dernière libéralité du Tartare, et défendit aux siens de toucher à la jeune princesse. Il retournait sur ses pas, lorsqu'attiré dans un piége par Koutchoum, le seul khan qui ne se fût pas soumis, il fut attaqué à l'improviste, et eut la douleur de voir périr presque tous ses cosaques; il fut du petit nombre de ceux qui s'ouvrirent un passage l'épée à la main : déjà ses jours étaient en sûreté; mais, en sautant sur une barque qui était un peu éloignée du rivage, il tomba dans la rivière, et fut entraîné par le poids de deux superbes cottes de maille que lui avait envoyées le czar. Ainsi périt, en 1583, ce cosaque célèbre, qui, par les services qu'il rendit à la Russie, mérita d'être placé au nombre de ses héros. Il découvrit et conquit la Sibérie; mais, après sa mort, il fallut encore, à la domination russe, deux règnes successifs pour s'y affermir. Ivan n'avait pu apprendre que les premiers succès d'Iermak. B—P.

IETZELER (Christophe) naquit à Schaffhouse en 1734, et mourut en 1791. Porté dès sa jeunesse vers les études mathématiques, il quitta bientôt son état de pelletier pour se rendre à Berlin, où il profita beaucoup des leçons du grand Euler. Après avoir voyagé en France, en Allemagne et en Angleterre, il revint dans sa patrie. Il y fut d'abord nommé architecte de la ville : en 1775, la chaire de mathématiques, au gymnase de Schaffhouse, lui fut confiée. Il a donné la *Description du nouveau pont* (brûlé depuis) de cette ville, et le *Plan d'une maison des orphelins*, à la fondation de laquelle il avait employé la plus grande partie de sa fortune, une somme d'environ 20,000 francs. Durant sa vie, il en fut l'administrateur gratuit. U—I.

IEZDEDJERD I (en ancien persan Iezdkerd, et en arménien, Iazgerd), roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, fils de Schahpour III, monta sur le trône en l'an 399, après la mort de son frère Bahram IV, surnommé *Kermanschah*. Il paraît que le gouvernement d'Iezdedjerd fut très dur et tyrannique; car les Persans lui donnent les surnoms de *Ferouikar* et de *Pejehkar*, qui signifient *méchant*; les Arabes l'appellent *Athim*, ce qui revient au même. On ne voit pas cependant, par ce que l'histoire nous a conservé de son règne, qu'il ait mérité des épithètes aussi injurieuses. Il est à croire que ce fut la faveur qu'il accorda aux chrétiens, pendant toute la durée de son règne, qui mécontenta les mages, et put contribuer à le rendre odieux à ses sujets. Iezdedjerd

vécut en paix avec les Romains pendant toute la durée de son règne ; et les liens qui, de son temps, unirent les deux empires, furent tels, que l'empereur Arcadius lui confia en mourant (en l'an 408) la tutelle de son fils Théodose-le-Jeune. Ce fait, attesté par Procope, quoique mis en doute par Agathias, s'accorde fort bien avec la profonde paix dont jouissaient les deux empires à cette époque. S'il en avait été autrement, le roi de Perse, naturellement ennemi des Romains, n'aurait pas manqué de profiter de cette occasion pour faire de grandes conquêtes pendant que l'empire était entre les mains d'un enfant. Bien au contraire, on ne voit pas que Iezdedjerd ait jamais commis la moindre hostilité, et les chrétiens furent toujours protégés par lui; ce qu'il n'aurait certainement pas fait, s'il avait été ennemi des Romains. Le roi de Perse envoya à Constantinople un de ses eunuques, nommé Antiochus, qui était chrétien, pour surveiller, en son nom, l'éducation du jeune prince. Tranquille du côté des Romains, Iezdedjerd jouit sur le trône de la plus profonde paix. En l'an 414, Bahram-Schahpour, ou Vrham-Schabouh, roi d'Arménie, de la race des Arsacides, qui avait été son vassal, mourut après un règne de vingt et un ans. Il ne laissait pour héritier qu'un jeune enfant de dix ans, appelé Ardaschès. Le patriarche Sahag, issu d'une autre branche de la race des Arsacides, vint alors à Ctésiphon, avec une députation des grands de la nation, pour supplier Iezdedjerd de leur accorder pour roi Khosrou ou Chosroès, frère de Bahram-Sahahpour, qui avait déjà régné en Arménie. Il avait été dépouillé de la couronne par Schahpour III, pour avoir contracté alliance avec les Romains sans sa participation. Depuis cette époque, il était resté enfermé dans le château de l'Oubli en Susiane. Iezdedjerd consentit sans peine à satisfaire le vœu des princes arméniens; il leur rendit leur ancien roi, et le renvoya dans sa patrie. Khosrou ne jouit pas long-temps des bienfaits du prince sassanide : il mourut environ huit mois après son retour dans ses états. Comme il n'avait point d'enfant, et que le fils de son frère n'était pas encore en état de gouverner, Iezdedjerd lui donna pour successeur le second de ses fils, Schahpour, qu'il envoya en Arménie avec une puissante armée, et un grand nombre de princes qui étaient depuis long-temps captifs en Perse. Les Arméniens se soumirent à regret à ce prince étranger, qui ne put jamais y affermir sa puissance, ni se concilier leur affection. Les rapports d'amitié, qui, depuis le commencement du règne d'Iezdedjerd, subsistaient entre l'empire romain et le royaume de Perse, avaient contribué puissamment à favoriser la propagation du christianisme dans l'intérieur de la Perse; et l'on ne voit pas que le prince sassanide ait pris aucune mesure pour s'y opposer. Le nombre des chrétiens s'accrut considérablement, et ils jouirent de la plus entière liberté. St. Marouthа, évêque de Martyropolis dans la Mésopotamie, qui résidait auprès du prince en qualité d'envoyé de Théodose-le-Jeune, était parvenu, par ses vertus, sa piété, et ses connaissances dans la médecine, à s'acquérir tellement la faveur du roi, que les mages, alarmés, craignirent pour leur religion : ils remplirent le royaume de leurs plaintes, et répandirent le bruit qu'Iezdedjerd voulait embrasser la religion chrétienne. Le roi, irrité, en fit punir plusieurs; ce qui ne servit qu'à augmenter le mécon-

tentement de ses sujets. Les chrétiens convoquèrent, en 414, un grand concile dans la capitale même. Il fut présidé par St. Marouthu et par Iaballaha, patriarche de Ctésiphon ; et tous les évêques, qui y assistèrent, adoptèrent la profession de foi du concile de Nicée, qui n'était pas généralement reçue par les chrétiens dispersés dans l'Orient hors des limites de l'empire romain. Il est à croire qu'ils auraient continué à jouir de la même liberté sous le règne de ce prince, sans le zèle imprudent d'Abdas, évêque de Suse, qui détruisit un temple du Feu. Le peuple et les mages, irrités, massacrèrent les chrétiens, et murmurèrent de tous côtés contre la faiblesse de leur roi. Pour apaiser leurs plaintes, Iezdedjerd ordonna d'emprisonner plusieurs chrétiens, et de faire des recherches contre d'autres : mais il paraît que la persécution ne fut pas bien rigoureuse; car l'évêque Abdas, qui en était l'auteur, ne périt que sous le règne suivant. Vers le même temps, Iezdedjerd fit une chute de cheval, qui causa sa mort en l'an 419, après un règne de vingt et un ans. Aussitôt que son second fils Schahpour, roi d'Arménie, apprit sa maladie, il abandonna son royaume, et vint à Ctésiphon pour tâcher de régner après la mort de son père; mais les grands, qui détestaient Iezdedjerd, ne se souciaient pas d'avoir un de ses fils pour roi. Schahpour n'arriva qu'après la mort d'Iezdedjerd; et il périt lui-même empoisonné quelques jours après. On proclama roi Khosrou ou Chosroès, fils d'Ardeschir II, au préjudice de Bahram, fils aîné d'Iezdedjerd, que son père avait envoyé à la cour de Mondar, roi arabe résidant à Hirah. S. M—n.

IEZDEDJERD II, surnommé *Nerem* (le *Doux*), fils et successeur de Bahram V, monta sur le trône de Perse en l'an 439 de J.-C. Mihir-Nerseh, qui avait occupé, sous le règne de son père, la place de premier ministre, et avait ensuite été disgracié, fut rappelé par le nouveau roi, et chargé de l'administration des affaires du royaume. Peu après son avènement, l'empereur Théodose-le-Jeune crut trouver, dans cette circonstance, l'occasion de s'affranchir des subsides onéreux qu'il était obligé de payer pour conserver la paix avec les Perses, et qui servaient à soudoyer les troupes chargées de défendre les défilés du Mont-Caucase contre les irruptions des Huns. Iezdedjerd fit aussitôt entrer son armée en Mésopotamie, sous la conduite de Mihir-Nerseh, tandis que d'autres troupes s'avançaient par l'Arménie pour entrer dans l'Asie mineure. L'appareil de toutes ces forces épouvanta Théodose, qui s'empressa de réparer tous les griefs dont il s'était rendu coupable contre la Perse, et renouvela la paix, qui ne fut plus violée par l'un ni l'autre prince. Iezdedjerd était très attaché à la loi de Zoroastre ; et il voulait y soumettre tous les peuples de son empire. Son ministre, Mihir-Nerseh, qui avait été mage, l'excitait toujours à prendre un parti extrême. Iezdedjerd ne s'y décida cependant qu'avec beaucoup de répugnance, parce qu'il craignait de porter à la révolte les chrétiens, qui étaient fort nombreux dans plusieurs parties de ses états. Enfin, en l'an 442, il envoya en Arménie Mihir-Nerseh pour y établir le culte du Feu; et il le fit accompagner par un grand nombre de prêtres et de soldats. Varazvaghan, gendre de Vasag, prince des Siouniens, vint aussitôt le joindre, renonça au christianisme, et promit de le seconder dans tous ses projets. N'osant employer la force, Mihir-

Nersch appela auprès de lui tous les princes arméniens, ibériens et albaniens, sous prétexte d'accompagner le roi dans une guerre contre les Huns Ephthalites, à l'orient de la mer Caspienne. Pendant plus de deux ans, les princes arméniens combattirent contre les Huns, et rendirent de grands services au roi de Perse: mais on ne put en aucune manière les faire renoncer à leur religion. Mihir-Nersch, lassé de cette obstination, manifesta enfin hautement les ordres qu'il avait reçus de son roi; les menaces, les présents, les promesses, rien ne fut épargné pour gagner ou pour épouvanter les princes: tout fut inutile, et la nation entière montra la plus vive opposition à cette apostasie; mais enfin, réduits à la dernière extrémité, le général Vartan et quelques-uns des princes consentirent, pour sauver leur vie, à tout ce qu'on leur demanda; puis, en présence du roi, ils firent abjuration, et s'acquittèrent de toutes les cérémonies prescrites par la loi de Zoroastre. Content de leur soumission, Iezdedjerd les renvoya en Arménie avec une grande quantité de troupes persanes et beaucoup de mages, pour détruire tous les temples chrétiens, et pour propager, dans tout le pays, le culte du Feu. D'autres princes arméniens abandonnèrent alors la foi chrétienne, et signalèrent leur zèle par les plus cruelles dévastations. A cette triste nouvelle, tout le peuple arménien court aux armes: le patriarche et tous les évêques se préparent au martyre; et l'Arménie paraissait menacée des derniers malheurs, quand le général Vartan, honteux de sa faiblesse, s'enfuit secrètement du camp des Persans, et vint trouver le patriarche Joseph, pleurant amèrement sa coupable apostasie: il se jeta à ses pieds pour obtenir son pardon, et jura devant lui, ainsi que tous ceux qui avaient partagé sa faiblesse, de vaincre ou de mourir pour la foi de ses ancêtres. Empressé d'accomplir ses serments, Vartan rassembla toutes ses forces, fit un appel pour réunir sous ses drapeaux tous les autres princes arméniens: bientôt il se vit à la tête de cent mille guerriers, marcha contre les étrangers et les apostats, les mit dans une déroute complète, brûla les temples qu'ils avaient élevés, et fit périr dans les supplices tous ceux qui avaient échappé au glaive. Tandis que Vartan vengeait ainsi son pays, et que, par ses triomphes, il faisait oublier à ses compatriotes un seul instant d'erreur, les princes des Albaniens étaient aussi tourmentés par les ordres du roi de Perse: instruits des victoires du général arménien, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander du secours contre les Persans qui avaient inondé leur pays de troupes, et qui voulaient y détruire entièrement la religion chrétienne. Avant de marcher au secours des Albaniens, Vartan et ses confédérés résolurent d'envoyer demander l'appui de l'empereur Théodose, pour résister avec plus de succès au roi de Perse, qui se préparait à venger les revers qu'il avait éprouvés. Théodose mourut vers cette époque; et son successeur Marcien, trop occupé des querelles religieuses qui déchiraient alors son empire, ne pensa pas à secourir les Arméniens dans la lutte inégale qu'ils avaient à soutenir contre les Persans. Réduits à leurs seules forces, les Arméniens résolurent de périr tous plutôt que de souffrir que l'on portât la moindre atteinte à leur religion: ils firent une très grande levée d'hommes, et formèrent trois

armées. Nerschahpour, prince des Ardzrouniens, eut le commandement de la première, et fut placé sur les frontières de l'Atropatène pour arrêter les Persans. Vartan et les Gamsaragans eurent la seconde, pour aller délivrer les Albaniens. Le marzban Vasag, avec la troisième, devait défendre l'intérieur du pays, et former la réserve. Vartan, avec son armée, se mit en marche pour s'approcher de l'Albanie: il vainquit, sur les bords du Cyrus, le général persan Sebokhd, se rendit maître de tout le pays, ouvrit le défilé de Derbend, et appela les Huns à son secours. Pendant que Vartan se couvrait de gloire sur les bords du Cyrus et de la mer Caspienne, Vasag, qui depuis long-temps était secrètement d'intelligence avec Iezdedjerd, profita de l'éloignement de Vartan pour jeter le masque, et renoncer au christianisme. Dizts, prince des Pagratides, Katischoï, prince des Khorkhorouniens, ainsi que beaucoup d'autres, suivent son exemple, et embrassent avec chaleur le parti du roi de Perse. Ils réunirent leurs forces, ouvrirent l'entrée de l'Arménie aux étrangers, ravagèrent ce pays, détruisirent presque entièrement la ville d'Artaxate, et mirent à feu et à sang la province d'Ararad. Irrité de cette trahison et de ces dévastations, Vartan revint de l'Albanie, et dévasta de son côté toutes les possessions de Vasag et de ses adhérents. Au printemps de l'an 451, Meschgan Niousalavard, général des armées d'Iezdedjerd, entra dans l'Arménie: Vartan et les autres princes, restés fidèles à leurs serments, coururent aux armes, et marchèrent à la rencontre des Persans et du perfide Vasag. Vainement ils déployèrent le plus grand courage. Accablés par le nombre de leurs adversaires, ils furent complètement défaits sur les bords du fleuve Deghmod, dans la province d'Ardaz, sur les frontières de l'Atropatène; et Vartan fut tué au milieu de la mêlée avec la plupart des princes. Après cette importante victoire, les Persans pénétrèrent sans obstacle dans toutes les parties de l'Arménie; Hmaïeag, frère de Vartan, voulut, avec quelques soldats, s'opposer à leurs progrès: ses efforts furent inutiles; et il trouva, comme son frère, une mort glorieuse en combattant les ennemis de son dieu et de son pays. Rien ne fut plus capable d'arrêter leur marche triomphante. L'Arménie entière subit le joug des vainqueurs: il n'y eut que quelques Arméniens qui préférèrent la misère et l'exil à l'esclavage, et qui se réfugièrent dans l'empire grec. Le patriarche Joseph, les principaux évêques et beaucoup de prêtres, furent emmenés en captivité en Perse, et y obtinrent la couronne du martyre. L'Arménie fut enfin soumise à la puissance d'Iezdedjerd, et pacifiée par Adrourmizd Arschagan, successeur de Vasag, qui, accusé de liaisons criminelles avec les Grecs, fut condamné à mort, malgré les services qu'il avait rendus au roi. Pour que rien ne troublât plus la tranquillité, on envoya en Perse les veuves et les enfants des princes qui étaient morts en combattant, ainsi que plusieurs souverains qui avaient survécu à leur défaite, et dont la présence en Arménie pouvait inspirer des craintes. Ces personnages moururent presque tous en Perse: il n'en échappa que quelques-uns, qui revinrent dans leur patrie sous le règne de Firouz, fils d'Iezdedjerd. Ce prince, vers la fin de sa vie, se relâcha de sa rigueur envers les chrétiens; et il mourut en paix en l'an 457, après un règne de dix-huit ans et quelques

mois. Son second fils, Hormisdas, qu'il préférait à son aîné Firouz, lui succéda. S. M—n.

IEZDEDJERD III, fils de Scheheriar, et petit fils de Khosrou-Parwiz, dernier roi de Perse de la race des Sassanides, monta sur le trône, le 16 juin de l'an 632, après la mort de son oncle Ferroukh-zad, qui avait été empoisonné par les grands de l'état, après un règne de quarante jours. L'auteur de son élévation fut le général Roustam, fils de Djarhormouz, gouverneur de l'Atropatène, qui, par ses talents militaires, s'était rendu célèbre durant les troubles de la Perse. L'empire, déchiré par des divisions intestines, était loin de son ancienne splendeur, et menaçait ruine de tous les côtés : neuf princes, depuis la mort violente de Khosrou-Parwiz, s'étaient succédé sur le trône dans l'espace de moins de trois ans. Iezdedjerd s'efforça de faire disparaître les traces de tous ces malheurs, et de rendre à son royaume la puissance qu'il avait eue sous les rois ses aïeux. Lors de son avènement, il eut à combattre contre un prince de sa famille nommé Hormouzd, qui lui disputait la couronne, et qui périt peu après en combattant contre lui. Iezdedjerd s'occupa ensuite de réformer les abus qui s'étaient introduits dans la religion sous le règne orageux de ses prédécesseurs, ce qui mécontenta un grand nombre de ses sujets; car, dans ses réformes, il eut plutôt pour but de mettre en faveur quelques opinions particulières, que de ramener la loi de Zoroastre à sa pureté primitive. En conséquence de ces innovations, il fit rassembler un grand nombre de savants qu'il chargea de corriger les erreurs qui s'étaient glissées depuis long-temps dans le calendrier. Il changea, par suite de la réforme que l'on fit alors, la manière de diviser l'année, en usage chez les Persans depuis une longue série de siècles, abolit les dénominations usitées des mois et des jours, substituant à des noms d'anges et de génies célestes, ceux d'objets ou de propriétés physiques; il voulut que tous ces changements fussent l'époque d'une nouvelle ère, dont il fixa le commencement au 16 juin 632, jour de son avènement au trône. Tous ces changements causèrent beaucoup de mécontentements parmi ses sujets, et ne contribuèrent sans doute pas peu à amener la destruction du royaume des Sassanides. Il n'est resté de toutes ses institutions, que l'usage de son ère, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les sectateurs de Zoroastre. Quand la grande lutte qui décida de l'empire et de la religion des Persans se fut engagée, les sujets d'Iezdedjerd ne montrèrent pas le courage et la fidélité qu'ils auraient déployés sous un autre prince. Iezdedjerd ne manquait cependant pas de talents : quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu beaucoup de courage militaire, nous verrons qu'il fit tout ce qui était convenable pour sauver son empire du joug des Arabes, et qu'il n'y eut que l'enthousiasme et l'opiniâtreté des musulmans, qui aient pu l'emporter sur la sagesse de ses mesures. Peu après la mort de Mahomet, sous le khalyfat d'Abou-bekr, les Arabes avaient déjà une fois attaqué la Perse, pendant que Pourandokht, fille de Khosrou-Parwiz, était sur le trône : mais tous leurs exploits alors s'étaient bornés à quelques incursions sur le territoire persan, du côté du désert, ou à attaquer Moundar, roi de Hirah, vassal des rois Sassanides. Sous le khalyfat d'Omar, les Arabes songèrent sérieusement à envahir la Perse; et ils couvrirent de leurs troupes les rives de l'Euphrate. En l'an

634, Abou-obéïda le Thakéfite, Mothanna, Amrou et Salith, entrèrent dans l'Yrak, sur les terres du roi de Perse, repoussèrent Hormouz-Djadou qui était chargé de défendre cette frontière, et s'avancèrent jusqu'à l'Euphrate. Lorsqu'ils furent sur les bords de ce fleuve, plusieurs des chefs furent d'avis de s'y arrêter, et d'envoyer demander des secours au khalyfe afin de pouvoir pousser plus loin leurs conquêtes : mais le général Abou-Obeïda résolut de tenter le passage, malgré les représentations de ses compagnons d'armes, et il l'effectua à Koss-alnatef, lieu dépendant de Koufah. Iezdedjerd, informé de ces actes d'hostilités, rassembla une armée, et donna ordre à son général Roustam de repousser ces barbares. Quand Roustam fut en leur présence, il dédaigna d'en venir aux mains avec eux: les croyant indignes de sa valeur, il se contenta de leur envoyer Firouz, un de ses officiers, pour leur signifier l'ordre de se retirer du territoire persan, s'ils ne voulaient éprouver la colère du roi des rois. « Tous les peuples révèrent » mon maître, leur disait-il; c'est le » souverain de l'Orient, le rejeton glo» rieux de Feridoun, d'Ardeschir et » de Khosrou-Anouschrewan, dont la » puissance a fait trembler l'univers. » Qui êtes-vous? quel est votre sou» verain? quels sont ses aïeux, ses » titres, ses droits et ses états? Nous » ne voyons qu'un général nu, qui » commande à des soldats aussi nus » que lui? Pourquoi quittez-vous vos » déserts? que venez-vous chercher » dans la Perse? Pourquoi attaquez» vous un prince que vous devez res» pecter comme votre maître? » Le compagnon du prophète se contenta de lui répondre : « Nous ne voulons rien » de la Perse ni de son roi. Le prince » des fidèles, vicaire de l'envoyé de » Dieu, nous a chargés d'annoncer sa » loi aux peuples de la terre : si les » Persans et leur prince veulent re» connaître ses sublimes vérités, ils » seront nos frères; sans cela nos glai» ves renverseront le trône d'Iezded» jerd; sa race sera détruite; ses états » seront dévastés, ses peuples extermi» nés, et l'on ne verra plus dans toute » la Perse que des ruines et des ca» davres. » Moghaïrah fut chargé de porter au camp des Persans la réponse d'Abou-Obeïda. « La paix soit » sur vous, dit-il en entrant dans la » tente de Roustam, si vous embrassez » l'islamisme; sinon, point de paix. » Le général persan renvoya cet insolent ambassadeur avec mépris, et se prépara à rejeter par la force ces Arabes dans leurs déserts. Les deux armées en vinrent bientôt aux mains, et combattirent avec le plus grand acharnement : l'avantage du nombre et des armes était en faveur des Perses. Les Arabes, presque nus et sans armes défensives, ne pouvaient résister aux flèches de leurs adversaires, ni donner la mort à des guerriers entièrement couverts de fer. Cependant leur valeur et leur fanatisme suppléaient à tout. L'honneur de mourir martyrs les consolait de ne pas obtenir la victoire, qu'ils seraient peut-être venus à bout d'arracher à leurs ennemis, si les Persans ne les eussent fait attaquer par leurs éléphants : cette nouvelle attaque décida de la bataille. Les Arabes ne purent résister au choc de ces animaux qui leur étaient inconnus; la terreur se répandit dans leurs rangs : Abou-Obeïda fut écrasé sous les pieds d'un de ces éléphants; et sa mort décida de la déroute des Arabes, qui repassèrent l'Euphrate, et se réfugièrent dans le désert. Les Arabes appelèrent cette journée, *la bataille des éléphants*. Mothanna,

compagnon d'Abou-Obéida, voyant que le général persan ne le poursuivait pas pour achever leur défaite, et qu'il était retourné au contraire à Madaïn, rassembla les Arabes dispersés, et vint attaquer jusqu'à Hirah, Mihran, fils de Mihirouich, que Roustam avait laissé pour défendre les rives occidentales de l'Euphrate : il fut encore vaincu dans un premier combat; mais il se vengea dans une seconde affaire, où il blessa de sa main le général persan. Il n'osa cependant pas, après ce succès, tenter le passage de l'Euphrate; il se contenta de faire des incursions sur les terres du royaume. A la fin de l'an 635, le khalyfe Omar rassembla une armée très nombreuse, composée des plus illustres compagnons du prophète, et des Arabes les plus vaillants, et leur joignit la tribu d'Azd toute entière : elle était une des plus puissantes de l'Arabie; et elle était venue volontairement de l'Yémen pour prendre part à cette expédition. Omar donna le commandement de toutes ces forces à Saad, fils de Wakkas, lui ordonna de passer l'Euphrate, de prendre Madaïn, capitale de la Perse, et de détrôner Iezdedjerd, ou de le contraindre à embrasser l'islamisme. Le prince Sassanide, informé de ce nouvel armement, réunit de grandes forces pour repousser cette invasion, et en donna le commandement à Roustam, déjà vainqueur des Arabes. Cet habile général ne perdit pas un instant : il se mit de suite en campagne, sans donner le temps aux ennemis d'entrer sur les terres du royaume; il passa l'Euphrate, et vint chercher les Musulmans jusque dans le désert. Les deux armées furent bientôt en présence, à Kadesiah, près d'un canal dérivé de l'Euphrate, qui amenait les eaux de ce fleuve, dans le désert, jusqu'à Hirah. On ne tarda pas à en venir aux mains. On se battit pendant trois jours avec la plus grande opiniâtreté de part et d'autre : enfin la victoire se déclara en faveur des Arabes; et Roustam fut obligé de faire sa retraite à travers le désert. Tous les trésors du général, et le fameux étendard *Dirfesch-Gawiany*, qu'on supposait avoir plus de deux mille ans d'antiquité, et que l'on regardait comme le *palladium* du royaume, tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui les envoya au khalyfe comme des témoignages irrécusables de sa victoire. Roustam fut attaqué dans sa retraite avant d'avoir repassé l'Euphrate; et il périt de la main d'un chef arabe, nommé Halal, fils d'Alkamah. La bataille de Kadesiah, qui décida du destin de l'empire persan, fut livrée en l'an 636. La suite de la guerre ne fut plus qu'un enchaînement de succès pour les Arabes, qui passèrent l'Euphrate sans difficulté, battirent encore les Persans à Bouhairadjan, marchèrent ensuite vers la capitale de l'empire, prirent en chemin Sabath ou *Vogolesia*, s'avancèrent jusqu'au bord du Tigre, où ils se rendirent maîtres de Naharschir, qui formait la partie occidentale de Madaïn, et ils s'y arrêtèrent. Ils n'osèrent pas d'abord tenter le passage du fleuve, en présence des armées persanes qui étaient campées sur la rive opposée; ils restèrent pendant vingt-huit jours en présence de Madaïn : ils se décidèrent enfin à traverser le fleuve. Khordad, frère de Roustam, fut vaincu en s'y opposant, et contraint de faire sa retraite du côté de la Médie. Madaïn, laissé sans défense, ne tarda pas à tomber au pouvoir des Musulmans en l'an 636 : ils y trouvèrent des trésors inappréciables. Iezdedjerd, en apprenant la défaite du frère de Roustam, abandonna pré-

cipitamment sa capitale, et s'enfuit à Holwan, sur la route qui conduit de Madaïn dans la Médie, par le défilé des montagnes appelées *Zagrus* par les anciens. Il s'y occupa des moyens de rassembler de nouvelles forces, pour repousser les Arabes, et les chasser de ses états, en les attaquant à-la-fois sur tous les points par lesquels ils voulaient pénétrer dans son royaume. Khordad fut placé en avant d'Holwan, pour défendre l'entrée de la Médie, contre Saad, fils de Wakkas : le corps de troupes qu'il mit sous ses ordres, était le plus considérable de tous. Mihran fut opposé à Djerir Bahely, qui s'avançait au midi de Madaïn. Hormouzan fut chargé de protéger le Khouzistan ou la Susiane, contre Abou-Mousa Aschari, qui avait fait la conquête de la Mésène et des bouches du Tigre, interceptant par ce moyen toutes les communications de la Perse par mer. Schahroukh devait défendre les frontières du Farsistan contre Abou-Aly le Thahéfite, qui, ayant passé le Tigre, voulait pénétrer dans l'intérieur du royaume par les montagnes de la Susiane. Enfin c'était à Firouzan, placé plus au nord, qu'était confiée la défense du gouvernement de Nehawend, et des approches de la Médie, contre Nooman, fils de Moukarren le Mazénite, qui s'avançait à travers la Mésopotamie. Après avoir fait toutes ces dispositions, Iezdedjerd se replia sur Ispahan avec ses ministres, sa famille, ses serviteurs, ses trésors, et un corps de troupes choisies, pour y préparer encore de nouveaux moyens de résistance. Toutes ces sages mesures ne purent sauver l'empire. Saad, après la prise de Madaïn, marcha en personne contre le frère de Roustam, qui fut vaincu et tué à Djaloûla, après une bataille des plus longues et des plus meurtrières. Haschem, neveu de Saad, se porta dans une autre direction contre Mihran, détruisit son armée, et se rendit maître d'Holwan. Moussoul, Tekrit, et toute l'Assyrie, tombèrent alors au pouvoir des Musulmans. Nooman s'avança du côté du nord, vers Nehawend, pour entrer dans la Médie : Firouzan vint à sa rencontre, et lui livra encore une bataille très sanglante et très long-temps disputée. Elle fut la dernière des grandes journées qui décidèrent de la monarchie persane : Firouzan y déploya les plus grands talents et le plus brillant courage. La victoire fut long-temps balancée : le général des Arabes reçut la mort sur le champ de bataille ; et les Persans allaient en rester les maîtres, quand un général nommé Hadikah prit aussitôt le commandement, ranima le courage des siens, qui étaient déjà en désordre, fit un dernier effort, et mit les Persans dans une déroute complète. Firouzan fut tué. Un très grand nombre de compagnons du prophète trouvèrent aussi la mort dans cette journée mémorable. Après cette victoire, Nehawend fut pris : les Arabes devinrent maîtres de tous les passages qui conduisent dans la Médie, et la Perse entière fut frappée d'épouvante. Dinar, gouverneur d'Ahmadan, l'antique Ecbatane, s'empressa de se soumettre au vainqueur ; et les Arabes purent pénétrer facilement dans l'intérieur du royaume. Du côté du midi, les généraux d'Iezdedjerd n'avaient pas été plus heureux : Hormouzan, attaqué par mer et par terre, avait été battu plusieurs fois ; Touster, Djondischapour et Rambormouz, étaient successivement tombées au pouvoir des Musulmans, et le prince persan avait été obligé de s'enfermer dans la forteresse d'Ahwaz, où il soutint un long siège.

Enfin, informé des revers que les armes persanes avaient partout éprouvés, et désespérant du salut de l'empire, il se rendit aux Arabes, en l'an 641; puis il alla à la cour d'Omar, où il embrassa la religion musulmane. A la nouvelle de tous ces malheurs et de cette défection, Iezdedjerd abandonna Ispahan, et s'enferma dans Rey. En l'an 642, la ville que le roi de Perse venait d'abandonner, tomba au pouvoir de ses ennemis, qui se portèrent ensuite vers l'Atropatène, dont ils se rendirent maîtres, pénétrèrent dans l'Arménie, passèrent l'Araxes, et étendirent leurs courses jusqu'au défilé de Derbend. En l'an 643, Omar envoya de nouvelles forces dans la Perse, pour en achever la conquête: Mehasia, Othman, Hakkam, et Sarieh, Persan converti à l'islamisme, occupèrent le Farsistan; Abd-allah s'empara du Kirman et du Mekran, où il vainquit les Indiens, que les peuples de cette région avaient appelés à leur secours. Les Arabes se trouvant ainsi les maîtres de toute la partie méridionale du royaume, résolurent de poursuivre Iezdedjerd dans la partie centrale où il s'était réfugié. Iezid, fils de Kaïs, fut chargé de cette expédition: il s'avança vers la ville de Rey, défendue par Siawesch, fils du vaillant Bahram Tchoubin, qui avait voulu s'emparer du trône sous le règne d'Hormisdas IV, et en exclure Khosrou Parwiz, le légitime successeur. En vain Siawesch avait hérité les talents et du courage de son père: la trahison facilita sa défaite; et cette importante place, qui était comme la clef du Khorasan, tomba sous la domination des Arabes. Tous les princes feudataires de Mazanderan, du Tabaristan et du Dilen, abandonnèrent alors la cause des Persans, firent leur paix avec les généraux musulmans, et reconnurent la suprématie du khalyfe. En fuyant de Rey, Iezdedjerd se réfugia dans le Sedjestan, province située à l'extrémité orientale de ses états, d'où il fut bientôt chassé par Asem, fils d'Amrou, de la tribu de Tamim. Le malheureux Iezdedjerd se retira dans le Khorasan, son dernier asile, d'où il envoya des ambassadeurs chez tous les princes turks de la Transoxiane, de la Sogdiane et de la Bactriane, et jusque chez les Chinois, pour leur demander du secours contre les Arabes. On dit même que son fils Firouz se rendit auprès de l'empereur chinois, Tang thai-tsoung (1). Ce fut en vain: tous ces secours furent trop peu considérables ou trop tardifs pour ranimer le courage des Persans accablés par tant de défaites. Les généraux Arabes laissèrent cependant alors Iezdedjerd en repos pendant quelque temps, par la nécessité où ils se trouvaient de s'affermir dans leurs nouvelles conquêtes, et de faire venir des renforts pour réparer leurs pertes, et contenir les peuples qui, de tous côtés, cherchaient à reprendre les armes. Le khalyfe Omar ayant été assassiné vers cette époque, en l'an 645, Iezdedjerd voulut profiter de cette circonstance pour rentrer dans ses états: il fut vaincu; Ahnaf, fils de Kaïs, entra dans le Khorasan, et força Iezdedjerd de s'enfuir au-delà du Djihoun, jusqu'à Farghanah. Le général musulman n'acheva cependant pas la conquête du Khorasan; toute la partie orientale resta encore soumise au roi Sassanide: elle était gouvernée par Mahouy-Soury, qui résidait à Merou. Iezdedjerd revint bientôt dans cette partie de ses états, et fixa son séjour

(1) Les écrivains chinois font mention de ce voyage du prince Firouz, qui vint leur demander du secours pour remonter sur le trône de son père.

dans cette ville, pour être plus à portée de profiter des occasions qui pourraient se présenter de rentrer dans la Perse. Il y resta environ cinq ans, jusqu'à ce que, s'étant brouillé avec le gouverneur, celui-ci résolut de se faire déclarer roi, en faisant périr son malheureux souverain. Mahoui-Soury prit donc les armes contre lui, et fit alliance avec les Turks. Iezdedjerd, trop faible pour résister à ce rebelle, fut vaincu: son fils Firouz tomba entre les mains des Turks; et lui-même fut tué en fuyant chez un meunier des environs de Merou, auprès duquel il avait espéré trouver un asile. S. M—n.

JÉZID. *Voy.* Yézid.

IFFLAND (Auguste Guillaume), célèbre auteur et acteur allemand, naquit à Hanovre, le 19 avril 1759. Il appartenait à une honnête famille de cette ville, et il y reçut une éducation très soignée. Son goût pour le théâtre se manifesta dès sa plus tendre enfance: une représentation de la *Rodogune* de Corneille fit une si vive impression sur tous ses organes, que ses parents ne voulurent plus, que très rarement, le mener au spectacle. Mais à peine ses études étaient-elles terminées, que, cédant à une passion insurmontable, il ne dissimula point que toute son ambition était de devenir comédien. Son père lui ayant déclaré qu'il n'y consentirait jamais, Iffland s'évada pour aller débuter à Gotha en 1777. Le poète Gotter, qui habitait cette ville, frappé des dispositions du jeune acteur, se plut à le former par ses conseils. Iffland fit des progrès si rapides, qu'il ne tarda pas à être choisi pour faire partie de la troupe de l'électeur palatin, à Manheim. Aspirant à des applaudissements plus flatteurs que ceux qu'il devait à son jeu, il se hasarda bientôt dans la carrière dramatique. La tragédie d'*Albert de Thurneisen* fut son premier ouvrage. Le public l'accueillit avec une indulgence extrême, par égard pour le talent, très original, que déployait l'auteur dans chacun des rôles où il s'essayait. Selon l'usage des comédiens de son pays, Iffland était loin de se borner à un seul emploi; et, à l'exception des personnages héroïques, il excellait dans tous. Ce jugement n'est pas seulement celui de l'Allemagne entière: il a été confirmé par une multitude d'étrangers, et nommément par des amateurs français auxquels la langue allemande était très familière. On doit citer, au premier rang, une femme justement célèbre: « Il est impossible, dit Mme. de Staël, » de porter plus loin l'originalité, la » verve comique et l'art de peindre » les caractères, que ne le fait Iffland » dans ses rôles. Je ne crois pas que » nous ayons jamais vu, au théâtre » français, un talent plus varié ni » plus *inattendu* que le sien, ni un » acteur qui se risque à rendre les » défauts et les ridicules naturels avec » une expression aussi frappante. Il » y a dans la comédie des modèles » donnés, les pères avares, les fils » libertins, les valets fripons, les tuteurs dupés; mais les rôles d'Iffland, » tels qu'il les conçoit, ne peuvent » entrer dans aucun de ces moules: » il faut les nommer tous par leur » nom; car ce sont des individus qui » diffèrent singulièrement l'un de l'autre, et dans lesquels Iffland paraît » vivre comme chez lui. Sa manière » de jouer la tragédie est aussi, selon » moi, d'un grand effet. Le calme et » la simplicité de sa déclamation dans » le beau rôle de *Walstein*, par exemple, ne peuvent s'effacer du souvenir. L'impression qu'il produit est » graduelle: on croit d'abord que sa

» apparente froideur ne pourra jamais » remuer l'ame ; mais, en avançant, » l'émotion s'accroît avec une pro- » gression toujours plus rapide; et le » moindre mot exerce un grand pou- » voir, quand il règne dans le ton » général une noble tranquillité qui » fait ressortir chaque nuance, et con- » serve toujours la couleur du carac- » tère au milieu des passions (1). » Ce fut à Manheim qu'Iffland fit connaissance avec le dramaturge Mercier : il lui promit de traduire sa *Brouette du vinaigrier*, qui, selon l'expression de l'auteur, *devait faire le tour du monde*. Pendant plusieurs années, les productions d'Iffland se succédèrent rapidement sur le théâtre de Manheim. Il y donna, en 1790, *Frédéric d'Autriche*, pour le couronnement de l'empereur Léopold II. Cette pièce lui concilia la bienveillance de ce prince, qui lui suggéra l'idée d'un ouvrage dirigé contre l'esprit révolutionnaire, que les jacobins français cherchaient à propager en Allemagne. Iffland fit jouer sa tragédie des *Cocardes*. Il avait fait tous ses efforts, disait-il, pour répondre aux intentions de l'empereur ; et il n'y aurait pas aussi bien réussi, s'il n'eût agi d'après sa propre conviction. Lorsqu'on relit attentivement cette pièce, que l'on réfléchit qu'elle a été écrite en 1790, et par conséquent avant que les révolutionnaires français eussent mis le comble à leurs forfaits et aux maux de leur patrie, il est impossible de ne pas admirer la force et la droiture de jugement qui semblaient avoir doué l'auteur allemand du don de prophétie. Que l'on en juge par les passages suivants : « Les décla- » mations contre les princes et la no- » blesse, remarquez-le, sont le pro- » pre des petits-esprits. Mais outra- » ger et détruire seront-ils toujours » en honneur ? Ne le croyez pas : le » jour où l'on flétrira les auteurs de » tant d'excès viendra plutôt qu'ils ne » le pensent. — Que cachent, au fond, » toutes ces harangues prétendues pa- » triotiques ? La jalousie de ce que » d'autres habitent de belles maisons, » sortent dans de brillants équipages, » et font une chère délicate. L'hom- » me qui crie *révolution*, dit : Prenez » ces choses à ceux qui les ont, et » donnez-les moi. — Voyez ces écri- » vains qui prétendent instruire et ré- » générer le monde ! Ils appellent les » sujets aux armes contre tout gouver- » nement légitime : et, pour un chétif » emploi, pour quelques pièces d'or, » ils sont prêts à ramper aux pieds du » plus insolent despote ! — Quelques » brigands qui ameutent la populace, » sont-ils donc les représentants de » tout un peuple ? Ils déclament con- » tre les riches; et, bientôt, on les » voit nager dans l'opulence ! Ils ne » veulent souffrir chez leurs supé- » rieurs, ni titres ni décorations; et » quand les soutiens de l'état sont » abattus, ce sont ces misérables qui » déguisent leur infamie sous des ti- » tres, et recouvrent leur fange de » cordons et de broderies ! » La scène où les paysans révoltés se présentent en foule devant le prince, et où il les force de convenir qu'il a plus fait pour eux qu'ils ne pourraient faire eux-mêmes, leurs remords, le retour sincère avec lequel ils jettent leurs cocardes à ses pieds, seraient peut-être la leçon la plus frappante et la plus persuasive que l'on pût donner à un peuple égaré par les déclamations des sophistes politiques. Aussi vouèrent-ils tous, dès ce moment, une haine implacable à l'écrivain courageux qui avait si bien su les démas-

(1) *De l'Allemagne*, tom. II, chap. 27, *de la Déclamation*.

quer : les traces de cette haine subsistent encore dans des critiques amères, dont les œuvres dramatiques d'Iffland n'ont été que le prétexte. La guerre de la révolution ayant étendu ses ravages jusqu'à Manheim, le théâtre de l'électeur cessa d'exister, et Iffland quitta cette ville. Il mit le sceau à sa réputation d'excellent comédien par plusieurs représentations qu'il donna sur le théâtre de Weimar, ville qui devait à la réunion des premiers littérateurs de l'Allemagne le surnom d'*Athènes germanique*. Le roi de Prusse l'attira enfin à Berlin, où il lui confia la direction des spectacles de la cour. Iffland mourut, dans cette capitale, le 20 septembre 1814, et eut le comte de Brulil pour successeur dans cette direction. Ses obsèques furent magnifiques : les personnages les plus illustres se firent un devoir d'y paraître. Iffland honorait sa profession et ses talents mêmes par des qualités personnelles qui ne se sont jamais démenties. Il a présidé lui-même à une édition complète de ses œuvres dramatiques, qui parut, en 1798, à Leipzig, en 17 vol. in-8°. Le premier ne contient que des Mémoires sur sa carrière théâtrale : on y trouve des détails intéressants et des réflexions judicieuses sur l'art. Cette collection renferme quarante-sept pièces, presque toutes en cinq actes. Ce nombre a été porté bien au-delà par les productions que l'auteur y a jointes pendant les quatorze dernières années de sa vie. La plupart de ces ouvrages appartiennent proprement à ce genre que les Allemands appellent *schauspiel*, genre que Diderot voulait surnommer le *drame honnête*, que Lessing a introduit en Allemagne d'après le philosophe français, et que les critiques éclairés des deux nations réprouvent comme une composition bâtarde, qui dénature à-la-fois la tragédie et la comédie. Cela n'a point empêché que, dans une certaine classe du public, Iffland n'ait été pompeusement proclamé le Molière de l'Allemagne. Comme ce grand homme, il est vrai, Iffland fut à-la-fois auteur, acteur et directeur ; mais on ne saurait, sans une révoltante partialité, pousser le parallèle beaucoup plus loin. Ce n'est pas toutefois que le dramaturge allemand ne possède des parties de talent fort estimables. Il excelle, par exemple, dans la peinture naïve des mœurs et des tableaux de famille, titre qu'il a même donné à plusieurs de ses pièces (*Sittengemæhlde* et *Familiengemæhlde*) : il rend avec la plus scrupuleuse fidélité cette foule de petits détails si chers aux spectateurs de son pays ; enfin, son intention dramatique est généralement estimable, et sa morale toujours pure : mérite qui le distingue honorablement de son rival Kotzebue, lequel au contraire, sacrifie tout à ce genre d'esprit plus brillant que solide, que les Allemands appellent *Witz*. Mais, trop souvent aussi, Iffland dépasse le but : au lieu de converser, ses personnages dissertent, et, quelquefois même, ils prêchent. Mme. de Staël dit que les comédies de cet écrivain « remplissent trop bien le but de toutes les épigraphes des salles de spectacle : *Corriger les mœurs en riant*. » Ne pourrait-on pas changer l'expression, et dire, au contraire, qu'Iffland *corrige sans rire ?* On a justement observé qu'il règne une ressemblance extrême entre plusieurs de ses pièces, et, non seulement dans les caractères, mais dans la fable même, ou les ressorts de l'intrigue. Ses apologistes n'ont que faiblement réussi à le défendre sur ce point, en rappelant qu'il a enrichi le théâtre de

plus de cinquante ouvrages. On distingue avantageusement, dans ce nombre : I. *Le crime par point d'honneur* (*Verbrechen aus Ehrsucht*). Un jeune homme, pour se soustraire à un affront, puise dans une caisse publique dont son père est dépositaire. Il avoue son crime, et n'en reçoit d'autre châtiment que d'être livré à ses remords. L'empereur Joseph II, surpris de ce dénoûment, s'écria : « En pareil cas, assurément, je ne » me montrerais pas aussi indulgent » que l'auteur ! » Ce mot du monarque suffit à Iffland pour lui démontrer la nécessité de donner une suite à sa pièce. Il la nomma *Bewustsein* (*La conscience*), parce que son but était d'y prouver que, pour une ame non encore dépravée, le cri de la conscience est le plus cruel des supplices. Mais qu'arriva-t-il ? Beaucoup de spectateurs trouvèrent alors le jeune homme trop puni. Iffland, pour satisfaire toutes les opinions, fit paraître une nouvelle suite intitulée : *Reue versöhnt* (*Le repentir expie la faute*), où le coupable, après les plus terribles épreuves, renaît au bonheur. Ces trois pièces, tirées du même fonds, n'en forment réellement qu'une en quinze actes. Parmi les autres ouvrages d'Iffland, dont le défaut d'espace ne nous permet pas même de donner le catalogue, il s'en trouve un dont le titre seul ne pourrait manquer de fixer l'attention des lecteurs de tout pays, puisqu'il n'est aucun théâtre où ce sujet n'ait été essayé avec plus ou moins de succès : c'est le *Joueur*. Iffland, en composant son *Spieler*, paraît avoir été dirigé par une réflexion qui souvent a été faite parmi nous. Il a pensé que, des deux pièces les plus connues, dirigées contre la passion du jeu, l'une (le *Joueur*, de Regnard) n'avait pas atteint le but, et l'autre (le *Gamester*, de Moore) l'avait dépassé. La voie moyenne, entre une comédie plus bouffonne que morale, et une tragédie bourgeoise plus effrayante que pathétique, a donc été judicieusement choisie par l'auteur allemand, comme celle qui le conduirait au point où doit tendre tout auteur dramatique : intéresser et corriger. Son joueur ne se tire pas d'affaire par des plaisanteries comme *Valère*, ni par le poison comme *Beverley*. L'auteur a employé un ressort, qui, nulle part sans doute, ne lui concilierait plus de suffrages qu'en France : le point-d'honneur. Le baron de Wallenfeld, jeune homme doué du plus heureux naturel, et mari d'une femme charmante, est graduellement réduit à être, sinon le complice, du moins le croupier, d'un banquier de Pharaon. Il est contraint à exercer son avilissant métier jusque dans le salon d'un ministre qui, pour le sauver, imagine de lui donner la plus terrible leçon. Des personnages d'une haute distinction, dont il est parent, sont assis à la table de jeu. Au moment où son humiliation est au comble, sa femme, qu'il n'a pas cessé de chérir tendrement, arrive avec son fils, petit garçon de quatre ans. C'est là qu'est placée une scène sur laquelle nous croyons devoir nous arrêter un instant, moins encore parce qu'elle est d'un effet prodigieux, que parce qu'elle a donné lieu, en France, aux inculpations les plus ridicules. Abusant du droit de juger les présents et les absents, des critiques ne se sont pas fait scrupule d'affirmer que, dans une pièce d'Iffland, on jouait un enfant sur une carte, spectacle révoltant, s'écriaient-ils, et qui serait repoussé avec horreur par le public français ! Voilà la supposition ; voici le fait : le ministre

prend le petit Charles sur ses genoux, et le fait jouer ; l'enfant perd, et s'écrie naïvement : « Quoi ! mon papa, » tu me reprends l'argent que tu m'avais donné ce matin pour m'amuser ? — Eh bien ! pauvre petit ! » s'écrie le ministre, sais-tu ce que » fait un joueur quand il ne lui reste » plus rien ? Il se joue lui-même ; il » joue sa femme, son fils, son hon» neur et sa vie. Le père est déjà » perdu : je joue l'enfant ! » Et il le pose sur la table. Le cœur du malheureux père se brise ; il tombe aux pieds du ministre. On sent qu'il se corrigera, ou qu'il faut désespérer de la nature humaine. S'il se trouvait des spectateurs ou des lecteurs assez peu intelligents pour se méprendre sur la sanglante ironie du ministre, et sur l'intention morale de toute cette scène, serait-ce donc l'auteur qu'il faudrait en accuser ? Iffland ne s'est pas contenté d'écrire pour le théâtre ; il a écrit aussi sur le théâtre, c'est-à-dire sur les perfectionnements dont il le croyait susceptible. Nous laisserons encore parler ici la femme célèbre que nous avons déjà citée : « Iffland, qui » est aussi supérieur dans la théorie » que dans la pratique de son art, a » publié plusieurs essais *remarquablement* spirituels sur la déclama» tion. Il donne d'abord une esquisse » des différentes époques de l'histoire » du théâtre allemand : l'imitation » roide et ampoulée de la scène fran» çaise, la sensibilité larmoyante des » drames dont le naturel prosaïque » avait fait oublier jusqu'au talent de » dire des vers, enfin le retour à la » poésie et à l'imagination, qui consti» tue maintenant le goût universel en » Allemagne. Il n'y a pas un accent, » pas un geste, dont Iffland ne sache » trouver la cause en philosophe et » en artiste. » Parmi les nombreux ouvrages d'Iffland, on n'en cite que très peu qui aient été traduits en français. On a essayé, sur divers théâtres de Paris, quelques-unes de ses pièces arrangées pour la scène française. Ces imitations, ou parodies, n'ont point eu de succès : mais serait-il juste d'en rendre l'auteur seul responsable ? Lui-même, lorsque la direction du théatre de Berlin ne lui laissa plus le temps nécessaire pour composer des ouvrages originaux, prit plaisir à traduire quelques pièces françaises, du genre léger, genre dans lequel les Allemands ont très peu écrit, et dont les comédiens éprouvent souvent le besoin, pour remplir la durée du spectacle ; on distingue parmi ces traductions : *Les Voisins*, *Les Filles à marier*, *L'Acte de naissance*, *Les Oisifs*, *M. Musard*, *Les Ricochets*, de Picard ; *Le Tyran domestique* et *La Jeunesse d'Henri V*, d'Al. Duval ; *Le Bourru bienfaisant*, de Goldoni, etc. S—v—s.

IGNACE (S.), surnommé *Théophore*, l'un des Pères et des premiers docteurs de l'Eglise, était originaire de Syrie (1) ; il fut disciple de S. Pierre, qui l'établit évêque d'Antioche après la mort de S. Evode, vers l'an 69. Il occupa ce siége pendant quarante-cinq ans, convertit à la foi un grand nombre de personnes, et eut enfin le bonheur de sceller de son sang la vérité de la doctrine évangélique. On dit que Trajan, vainqueur des peuples de l'Asie, voulut obliger les chrétiens à sacrifier aux idoles. S. Ignace, malgré son grand âge, ne voulut point abandonner son troupeau dans le moment du danger. Il se présenta aux sol-

(1) Pococke, dans sa traduction latine de Grég. Abulpharage, donne à S. Ignace le titre de *Nuranensis*. Tentzel en a conclu que ce père était né à la Nura, dans l'île de Sardaigne ; mais Guill. Cave prouve qu'il aurait mieux valu chercher le lieu de sa naissance à Nera, dans l'Asie mineure.

dats chargés de l'arrêter, et fut conduit devant l'empereur, qui lui reprocha sa désobéissance; il fut condamné à être exposé aux bêtes féroces. Le saint évêque entendit son arrêt avec joie, tendit ses mains aux chaînes, louant Dieu de l'avoir trouvé digne de souffrir pour son nom. Durant le trajet d'Antioche à Rome, il ne s'occupa que de consoler les fidèles qui se portaient en foule sur son passage, et sollicitaient comme une faveur de partager sa prison. Le bruit de son arrivée à Rome s'étant répandu parmi les chrétiens, ils allèrent à sa rencontre dans le dessein de le délivrer; mais il les fit prier de ne point lui ôter la gloire de mourir pour Jésus-Christ. Cependant les gardes, craignant qu'on ne tentât d'enlever leur prisonnier, se hâtèrent de le conduire à l'amphithéâtre, où le peuple était assemblé. Dès qu'il fut entré dans l'enceinte, on lâcha sur lui deux énormes lions qui le dévorèrent. Quelques historiens placent le martyre de S. Ignace au 10 décembre de l'an 107; mais le savant Guill. Loyd a démontré que cet événement ne peut avoir eu lieu avant l'an 116. L'Eglise célèbre la fête de S. Ignace le 1er. février. On a de ce saint docteur sept *Lettres* qu'il adressa pendant son voyage aux fidèles d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Rome, de Philadelphie, de Smyrne, et enfin à S. Polycarpe, évêque de cette ville. Ces lettres sont regardées avec raison comme un des plus précieux monuments de la primitive Eglise (1): elles avaient été altérées par différents écrivains; mais enfin Isaac Vossius en donna une bonne édition avec des notes, d'après le célèbre manuscrit de Florence (Amsterdam, 1646, in-4°.), et y joignit la traduction latine attribuée à Robert de Lincoln. Jacques Usher en publia ensuite une plus correcte, avec une nouvelle version latine (Londres, 1647, in-4°.) Ces lettres ont été insérées par Cotelier dans son recueil des ouvrages des premiers Pères grecs (Paris, 1672, in-fol.), et elles ont été réimprimées plusieurs fois dès-lors (*V.* Ittig): mais, de toutes les éditions, les deux plus estimées sont celles d'Oxford, 1708, gr.-lat., avec les notes de C. Aldrich, in-8°. (1); et 1709, gr.-lat., avec les notes de Jean Pearson et Th. Smith, in-4°. Quelques éditions contiennent douze lettres au lieu de sept; mais Eusèbe et S. Jérôme n'ayant fait aucune mention des cinq dernières, on les regarde comme supposées. On a encore, sous le nom de S. Ignace, trois *Lettres latines* (Cologne, 1478, et Paris, 1495), adressées la première à la Vierge, et les deux autres à l'apôtre S. Jean; elles sont évidemment l'ouvrage d'un pieux faussaire du moyen-âge. Les *Lettres authentiques* ont été traduites en français par le P. Legras, de l'Oratoire, Paris, 1717, in-12. Les actes du martyre de S. Ignace, par un auteur contemporain, ont été publiés en grec et en latin par Usher, les bollandistes (*premier volume de février*), Cotelier et Th. Smith: mais l'édition la plus correcte est celle qu'en a donnée dom Ruinart d'après un manuscrit de la bibliothèque de Colbert; et elle a servi pour toutes les réimpressions. W—s.

IGNACE (St.), patriarche de Constantinople, était fils de l'empereur Michel Ier., surnommé *Curopalate*.

(1) Basnage a attaqué l'authenticité des sept premières lettres de S. Ignace; mais il a été réfuté solidement par D. Ceillier (*Histoire génér. des auteurs ecclés.*, tom. I, p. 627 et suiv.)

(1) Cette belle édition n'a été tirée qu'à cent exemplaires.

Son père ayant été précipité du trône par une de ces révolutions si communes dans l'Orient, Ignace eut les cheveux coupés, fut fait eunuque, et renfermé dans un monastère. Il supporta ces malheurs avec une résignation parfaite, et s'adonna à l'étude des saintes lettres avec tant de succès, que ses confrères le choisirent pour leur supérieur. Les ennemis de sa famille, touchés de son mérite, conçurent enfin pour lui des sentiments plus favorables; et, en 846, il remplaça Methodius sur le siége patriarcal de Constantinople. Bientôt après, instruit par la voix publique que Bardas, frère de l'impératrice Théodora, entretenait un commerce criminel avec sa belle-fille, il l'avertit de changer de conduite, et, sur son refus, l'excommunia. Bardas, irrité, s'efforça de perdre Ignace dans l'esprit de la régente; mais n'ayant pu y réussir, il s'adressa au jeune empereur (Michel III), et lui persuada de reléguer sa mère dans un monastère, et de gouverner enfin par lui-même. Ignace eut le courage de prendre la défense de la malheureuse Théodora, sa protectrice, et fut exilé dans l'île du Térébinthe en 857. On lui donna pour successeur Photius, prélat ambitieux, non moins connu par son savoir que par les maux qu'il a faits à l'Eglise. (*Voy.* Photius.) Celui-ci, craignant qu'Ignace ne fût un jour rappelé sur un siége qu'il avait honoré par ses vertus, conseilla à Michel de faire examiner sa conduite : les juges commis à cet examen savaient que l'empereur souhaitait de le trouver coupable; et, sur les imputations les plus absurdes, Ignace fut condamné à une prison perpétuelle. Photius, de plus en plus acharné contre son prédécesseur, assembla, en 858, un concile, qui décida que l'ordination d'Ignace n'étant pas valide, il était privé de la dignité de patriarche. Le malheureux Ignace fut amené à l'assemblée pour entendre la sentence rendue contre lui : il fut ensuite dépouillé de ses habits sacerdotaux, revêtu de haillons, et jeté dans un cachot, où trois esclaves, vendus à Photius, lui firent souffrir, pendant quinze jours, tous les supplices imaginables. Les bourreaux ne purent cependant vaincre sa constance, ni arracher son consentement à sa déposition; mais enfin l'un d'eux, lui saisissant la main, le força de tracer une croix au bas d'un écrit conçu en ces termes : « Ignace, indigne patriarche de Constantinople, je confesse que j'ai été » élevé irrégulièrement à cette dignité, » et que j'ai gouverné l'Eglise tyranniquement. » Photius parut satisfait de cet écrit, et permit à Ignace de se retirer dans le palais de Poze, qu'il avait hérité de sa mère : mais, au bout de quelques jours, il voulut l'obliger de répéter cette déclaration à l'Eglise, en présence de tout le peuple. Ignace, ayant vu le palais entouré de soldats, comprit que c'était à lui qu'on en voulait; et s'étant déguisé sous les habits d'un paysan, il sortit sans être reconnu : il se dirigea vers la mer, craignant toujours d'être poursuivi, et, ayant trouvé un bateau prêt à mettre à la voile, il en profita pour se rendre dans un lieu sûr. Il demeura caché quelques mois, changeant d'asile à chaque instant, dans la crainte d'être découvert. A cette époque, un tremblement de terre s'étant fait ressentir à Constantinople, le peuple, effrayé, attribua cet événement au courroux du ciel; et, pour l'apaiser, l'empereur crut devoir permettre à Ignace de revenir dans son ancien monastère, où il put enfin jouir de quelque repos. Cepen-

dant, le pape Nicolas Ier., informé des persécutions qu'avait éprouvées Ignace, prit hautement sa défense, et annula la sentence rendue contre lui : mais les lettres qu'il écrivit à l'empereur et à Photius n'eurent aucun effet ; et ce dernier poussa l'audace jusqu'à convoquer en 866 un nouveau concile, où le pape lui-même fut cité et déposé. Ce fut la première origine du schisme des Grecs, Photius ayant alors attaqué les Latins au sujet du *Filio-que* ajouté au Symbole. Enfin, Ignace, ayant échappé, par une espèce de prodige, aux piéges que son adversaire lui tendait sans cesse, fut rétabli sur son siége, en 867, par l'empereur Basile. Il assista en 869 au concile œcuménique assemblé à Constantinople, et dans lequel Photius et ses adhérents furent anathématisés. Ignace eut le chagrin d'être réprimandé par le pape Adrien II, pour avoir établi un évêque dans la Bulgarie, sans la participation du S. Siége. Il mourut le 23 octobre 877, âgé de soixante-dix-huit ans. Après sa mort, Photius remonta sur le siége de Constantinople. La *Vie* d'Ignace, par David Nicétas, a été publiée par Rader, Ingolstadt, 1604, in-4°., et insérée dans le tome VIII des *Conciles* du P. Labbe. On y trouve aussi plusieurs des lettres de ce patriarche, dont les Latins, ainsi que les Grecs, vénèrent la mémoire le 28 octobre. W—s.

IGNACE DE LOYOLA (SAINT), fondateur des jésuites, naquit en 1491, d'une famille noble, au château de Loyola, dans la province de Guipuscoa, et fut élevé à la cour de Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon. Dès qu'il eut fini ses exercices, il entra au service : il ne paraît pas qu'il eût fait d'autres études. Il aimait cependant la poésie, et faisait, dit-on, passablement des vers espagnols. Sa vie, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, fut celle de la plupart des militaires, partagée entre les devoirs de la profession des armes et la galanterie. Il brûlait de se distinguer ; il en trouva l'occasion à la prise de Najare, et, plus encore, au siége de Pampelune, où il combattit sur la brèche avec beaucoup de bravoure. Il y eut la jambe droite fracassée d'un éclat de pierre, et la gauche endommagée par un boulet de canon. Porté au château de Loyola, il y fut pansé de ses blessures : mais un os ayant été mal rejoint, et formant une proéminence qui lui défigurait la jambe, le prix qu'il attachait aux agréments de sa personne le détermina à le faire scier pour réparer cette difformité. Obligé de garder le lit, il demanda quelques romans pour se désennuyer ; il ne s'en trouva pas dans le château : on lui apporta la Légende des saints et une *Vie de Jésus-Christ*. Cette lecture l'attacha plus qu'il ne s'y était attendu. Il admirait la divine morale du Sauveur, le courage et la patience des martyrs, les austérités des solitaires. Insensiblement la grâce fit son effet, et il n'aspira qu'à les imiter. Il jeûnait et priait. Une nuit que s'étant relevé, il était prosterné devant une image de la Vierge, il se sentit si profondément touché, qu'il résolut de se consacrer au service de la mère de Dieu, et de renoncer au monde. Dès qu'il est en état de sortir, il monte à cheval, et se rend à l'abbaye du Mont-Serrat, pélérinage fameux par une image miraculeuse de Marie. Arrivé au pied de la montagne, il se revêt d'un habit grossier, se présente au monastère en équipage de pélerin, et y fait ses dévotions le 15 août 1522, jour de l'Assomption. Si l'on en croit quelques relations, n'ayant point encore

perdu toutes les idées chevaleresques, il fit, à l'exemple des anciens preux, la *veillée d'armes* devant l'autel de la Vierge, s'y déclara son chevalier; ensuite il suspendit son épée à un pilier pour marque de son renoncement à la milice séculière, et quitta le monastère. Parvenu à Manrèse, petite ville voisine, il alla se loger à l'hôpital. Il jeûnait assidument, se donnait la discipline trois fois le jour, assistait à tous les offices, et vivait du pain qu'il allait mendier. Ne trouvant point encore cette vie assez pénitente, il alla se cacher dans une caverne, où des mortifications excessives faillirent lui coûter la vie. On le ramena demi-mort à l'hôpital. On prétend que c'est à Manrèse qu'il composa ses *Exercices spirituels ;* c'est aussi là que, pour la première fois, il se sentit embrasé du desir de travailler à la sanctification des ames. Après être demeuré dix mois à Manrèse, il alla s'embarquer à Barcelone, dans le dessein de visiter les saints lieux. Il prit terre à Gaëte, voulut recevoir, à Rome, la bénédiction du pape, et arriva, le 4 septembre 1523, à Jérusalem. La ville où Jésus avait souffert, lui inspira les sentiments de la plus tendre dévotion. Il aurait bien voulu se fixer en Palestine, et y travailler à la conversion des Mahométans; mais le provincial des franciscains, gardiens du Saint-Sépulcre, ne le lui permit pas. Il revint à Venise en 1524, avec le projet de se rendre à Barcelone pour y faire des études qui le missent plus en état de travailler à la conversion des pécheurs. En route, il fut pris pour un espion, et n'échappa qu'avec peine à de grands dangers. Arrivé à Barcelone, il y étudia la grammaire pendant deux ans, vivant d'aumônes. C'est là que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* acheva de nourrir et de fortifier son ame, que la lecture des œuvres d'Erasme laissait dans la sécheresse. Il alla ensuite à Alcalà pour y faire sa philosophie. Il s'était attaché trois compagnons qui le secondaient dans ses œuvres de charité, et vivaient comme lui. Son zèle mal jugé, un air de singularité dans son vêtement et dans sa personne, lui suscitèrent de fâcheuses affaires. Soupçonné, par les uns, de magie, pris, par d'autres, pour un *illuminé*, il se vit recherché par l'inquisition, et emprisonné. Ayant recouvré sa liberté, il passa en France en 1528, espérant d'y achever ses études plus tranquillement et avec plus de fruit. Il les recommença au collége de Ste.-Barbe, quoiqu'il eût alors trente-trois ans, et fut sur le point d'y subir une punition humiliante, parce qu'on l'accusait de détourner les écoliers de leurs devoirs. Ses maîtres, mieux informés, ayant appris qu'au contraire il les portait à la piété, l'admirèrent et le comblèrent d'éloges. Cependant ses exhortations n'étaient point sans effet. Non seulement des étudiants, mais des maîtres s'attachaient à lui. Il avait gagné Pierre Favre, son répétiteur (*Voy.* Favre, XIV, 223), et François-Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais. Quatre Espagnols, Laynez, Salmeron, Bobadilla, Rodriguez, qui tous devinrent fameux, avaient suivi leur exemple. Les voyant bien résolus de se consacrer à Dieu, et de répondre à ses vues, Ignace conçut l'idée d'établir un nouvel institut, destiné à la conversion des infidèles, et, en général, à la sanctification du prochain. Le jour de l'Assomption 1534, lui et ses compagnons se rendirent dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre; Pierre Favre, qui était prêtre, y dit la messe, et les autres y communièrent : ils s'engagèrent,

par un vœu solennel, à aller prêcher l'Evangile dans la Palestine, et, dans le cas où cela ne se pourrait pas, à offrir au pape leurs services pour la bonne œuvre à laquelle il voudrait les employer. Des raisons de santé obligeant Ignace d'aller en Espagne, et, quelques-uns des nouveaux associés n'ayant pas fini leur théologie, pour leur en donner le temps, il fut convenu qu'on se rejoindrait à une époque déterminée. La réunion eut lieu à Venise à la fin de 1536. Le nombre des associés était augmenté de trois. Ils se rendirent à Rome, où le pape Paul III les accueillit avec bonté, et permit de recevoir les ordres à ceux qui n'y étaient pas engagés : ils retournèrent à Venise, où tous furent admis au sacerdoce, et firent vœu de pauvreté et de chasteté entre les mains du nonce Veralli; après quoi ils se dispersèrent dans différentes universités, pour attirer quelques étudiants dans leur société. Cependant Ignace se rendit à Rome, afin de travailler à sa grande affaire. Le passage à la Terre-Sainte étant fermé, il fit revenir ses compagnons pour délibérer avec eux sur les règlements de l'association. Il fut convenu qu'ils éliraient un général, qui serait perpétuel, et auquel ils obéiraient comme à Dieu; qu'il aurait une autorité entière; et qu'outre les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils s'engageraient, par un quatrième vœu, à aller partout où le pape les enverrait pour le salut des ames. Ce vœu même, dit-on, devint par la suite absolu. Ce projet ayant été présenté au pape Paul III, il nomma une commission pour l'examiner; et, sur son rapport, il approuva l'institut, par une bulle du 27 septembre 1540, sous le nom de *Clercs de la compagnie de Jésus*. Depuis, Jules III le confirma. Ignace fut élu général, et prit possession du gouvernement le jour de Pâques 1541. Il ne donna point d'autre habit à ses compagnons que celui des ecclésiastiques de son siècle(1). Il ne les astreignit à aucun office public; mais ils devaient partager leur temps entre l'oraison mentale et les œuvres utiles au prochain, comme la prédication, les missions, la direction des consciences, l'instruction de la jeunesse(2). De grandes marques de dévouement signalèrent le berceau de la société des missionnaires; ils se rendirent dans le royaume de Fez, à Maroc, en Abyssinie, en Ethiopie, et dans les autres parties de l'Afrique. Xavier partit pour les Indes orientales, et en fut l'apôtre. Paul III choisit dans le nouvel ordre Laynez et Salmeron pour ses théologiens au concile de Trente. Le P. Lejay, théologien du cardinal évêque d'Augsbourg au même concile, ayant été nommé évêque de Trieste par l'empereur, son humilité, comme celle d'Ignace, en fut si alarmée que, sur les instances du saint fondateur, cette nomination fut révoquée; et leur général obligea les jésuites profès à s'engager, par un vœu simple, à ne jamais rechercher les dignités ecclésiastiques, et même à les refuser quand on les leur offrirait, à moins que le pape ne les forçât de les accepter. De tous côtés on s'empressa de proposer à Ignace des établissements. Il s'en forma un à Constantinople, d'autres à Jérusalem, dans l'île de Cypre, en Amérique. Des sujets furent envoyés en France; mais ils y éprouvèrent de longues oppositions, qu'Ignace

(1) Ils furent nommés *jésuites*, à cause de l'église qu'on leur donna dans Rome, nommée *il Giesù*.

(2) Toutes ces fonctions étaient gratuites; et ils ne pouvaient rien recevoir pour leurs messes, prédications, confessions, etc. Les maisons professes n'avaient point de revenus; les colléges et noviciats pouvaient en avoir.

n'eut pas la consolation de voir levées. Epuisé de fatigues, usé par diverses maladies, il expira le 28 juillet 1556. Paul V, en 1609, le déclara *bienheureux ;* et, treize ans après, Grégoire XV le mit au rang des saints. L'Eglise l'honore le 31 juillet, le même jour que Saint Germain d'Auxerre. On a écrit un grand nombre d'histoires de sa vie : les plus renommées, pour l'élégance du style, sont celles du père Maffei, en latin, et du père Bouhours, en français. Bayle a remarqué que dans celle de Ribadeneira, la plus ancienne de toutes, ce jésuite, contemporain d'Ignace, avait dit qu'il n'avait fait aucun miracle, quoique ses autres historiens, et Ribadeneira lui-même, dans une Vie abrégée du même saint, imprimée postérieurement, en aient allégué plusieurs; observation dont Bayle tire des inductions auxquelles les jésuites ont répondu. On a de Saint Ignace : I. Ses *Constitutions*, en espagnol, traduites en latin par le P. Polanco, Rome, 1558 et 1559, in 8°.; Prague, 1567, in-fol.; elles sont louées, comme un chef-d'œuvre en fait de gouvernement, par le cardinal de Richelieu, qui devait s'y connaître. II. Ses *Exercices spirituels*, composés en espagnol, et publiés à Rome en 1548, de la traduction latine d'André Frusius, ont été souvent réimprimés, et traduits en français par Drouet de Maupertuis. Le père Constantin Cajetan, abbé du Mont-Cassin, les a revendiqués en faveur de Garcias Cisneros, abbé du Mont-Serrat, mort en 1510; prétention destituée de fondement. « L'institut » des Jésuites, dit M. le cardinal » de Bausset (*Histoire de Fénelon*, » 3e. édition, tom. I, pag. 15, » 16, 18), avait été créé pour em» brasser, dans le vaste emploi de » ses attributs et de ses fonctions, » toutes les classes, toutes les condi» tions, tous les éléments qui en» trent dans l'harmonie et la conser» vation des pouvoirs politiques et re» ligieux... Son but était de défendre » l'Église catholique contre les Luthé» riens et les Calvinistes, et son ob» jet politique de protéger l'ordre so» cial contre le torrent des opinions » anarchiques, qui marchent toujours » de front avec les innovations reli» gieuses... Ce corps était si parfaite» ment constitué qu'il n'a eu ni en» fance ni vieillesse. On le voit, dès » les premiers jours de sa naissance, » former des établissements dans tous » les états catholiques, combattre avec » intrépidité toutes les erreurs, fonder » des missions dans le Levant et dans » les déserts de l'Amérique, se montrer » dans les mers de la Chine, du Japon » et des Indes. » Cette société a fourni en effet sans relâche des ouvriers laborieux dans toutes les parties du ministère ecclésiastique comme dans le champ de la littérature. Elle a eu des hommes distingués dans la théologie, dans la controverse, dans la chaire, dans l'histoire, dans les sciences, dans les lettres. Les cardinaux Bellarmin, Tolet, de Lugo, Pallavicini; et, pour ne parler que de la France, les pères Sirmond, Petau, Labbe, Cossart, Bourdaloue, Cheminais, Larue, Griffet, Daniel, Ducerceau, Berthier, etc., sont des noms assez honorables pour le corps qui les a produits. L'œuvre des missions est celle où les Jésuites se sont le plus illustrés : ils ont embrassé toutes les contrées dans leur zèle, depuis le Canada jusqu'au Chili, et depuis le Japon jusque dans l'Asie mineure; et, outre les services rendus par les missionnaires à la religion au prix de leur vie, ils y ont été utiles aux progrès des connaissances hu-

maines. (*V.* Bouvet, Charlevoix, Gerbillon.) En Europe, ils tenaient de nombreux colléges, et avaient aussi des missions. A la mort de S. Ignace, la compagnie avait déjà douze provinces, qui comptaient au moins cent colléges, sans les maisons professes; et ce nombre s'était fort augmenté depuis. Il y avait en tout, vers le milieu du xviii[e]. siècle, vingt mille jésuites, dont quatre mille environ en France. Ils pénétrèrent tard dans ce dernier royaume, et y essuyèrent de fortes contradictions. Ils y ouvrirent leurs classes à Paris, en 1564, et jouirent d'un état assez tranquille jusqu'au procès que leur intenta Jacques d'Amboise, recteur de l'université. Les protestants ne furent pas étrangers à cette affaire, comme on le voit par une lettre du calviniste Bongars: *Nous sommes ici occupés à faire chasser les Jésuites.* Mais plusieurs villes et plusieurs corps s'intéressèrent pour des maîtres déjà éprouvés, et le procès ne fut point jugé. Le crime d'un scélérat, qui avait étudié chez les Jésuites (*Voy.* Chatel), excita contre eux un violent orage; et le parlement de Paris les expulsa, en 1594, comme s'ils eussent provoqué cet attentat par leur doctrine. Mais le prince même, objet de cet attentat, les rétablit en 1603; et l'édit fut enregistré au parlement de Paris, après quelques difficultés. En 1618, ils rentrèrent dans leur collége de Clermont; et ils occupèrent successivement des colléges dans presque toutes les villes du royaume. « La » confiance de tous les gouverne- » ments catholiques, dit encore M. » de Bausset, et les succès de leur » méthode, firent passer presque ex- » clusivement entre leurs mains, le » dépôt de l'instruction publique. Ils » eurent le mérite d'honorer leur ca- » ractère religieux et moral par une » sévérité de mœurs, une tempérance, » une noblesse et un désintéressement » personnel, que leurs ennemis mêmes » n'ont pu leur contester. C'est la plus » belle réponse à toutes les satires qui » les ont accusés de professer des prin- » cipes relâchés. » Les querelles du jansénisme attirèrent aux Jésuites de nouveaux ennemis; et leur zèle, dans cette affaire, peut être regardé comme une des premières causes de leur destruction. Les *Provinciales*, la *Morale pratique*, et beaucoup d'autres écrits, servirent à décrier peu-à-peu les Jésuites, et préparèrent leur chute. Les *Nouvelles ecclésiastiques* surtout, furent un des moyens les plus efficaces qu'on employa contre eux; et cette gazette, aujourd'hui si méprisée (*Voy.* Guenin et Hérault), leur porta, pendant trente ans, des coups avec une ardeur infatigable. Le premier orage éclata en Portugal, d'où un ministre puissant les fit expulser, en 1759, sous des prétextes dont la fausseté a été depuis avérée. En France, le procès du père Lavalette fournit une occasion que l'on saisit avidement. Non-seulement on condamna les Jésuites à payer les dettes de ce religieux; mais on dénonça leurs constitutions; et un arrêt du 6 août 1762, rendu au parlement de Paris, déclara leur institut inadmissible dans tout état policé, et leur ordonna de quitter leurs maisons et leur habit. Ce ne fut pas assez d'avoir anéanti le corps: on bannit tous les membres, en 1764; et le roi leur ayant permis de revenir peu après, on les bannit de nouveau en 1767. Ce fut en vain que le pape et les évêques de France prirent le parti de la Société, et essayèrent de la défendre. Sa perte était résolue. En 1767, le roi d'Espagne et le roi de Naples, son fils bannirent aussi les Jésuites; et, en 1768, le duc de Parme et le grand

maître de Malte suivirent cet exemple. Clément XIV étant monté sur le trône pontifical, les cours d'Espagne et de Portugal le pressèrent avec les plus vives instances de supprimer les Jésuites; ce pape, cédant enfin à leurs desirs, donna pour cet effet un bref le 21 juillet 1773. La Société des Jésuites subsistait depuis 233 ans. Les établissements qu'elle avait formés, disparurent en Europe et dans les autres parties du monde. Cependant quelques maisons subsistèrent en Russie. En 1801, Pie VII autorisa, par un bref du 7 mars, les Jésuites de Russie à vivre en communauté; et, en 1804, il étendit cette concession, sur la demande du roi de Naples, à ceux qui se trouvaient dans ses états. Enfin le 7 août 1814, il rétablit la Société, et autorisa les Jésuites à vivre sous la règle de S. Ignace, et à reprendre les fonctions de leur institut dans tous les lieux où ils seraient appelés. Depuis, le roi d'Espagne leur a rendu leurs biens non vendus, leurs maisons et leurs colléges. Le roi de Sardaigne et le duc de Modène les ont aussi reçus dans leurs états. Les Jésuites ont, en outre, des établissements en Angleterre et aux États-Unis. L—Y.

IGNACE DE JÉSUS, carme déchaussé du XVIIe. siècle, était Italien de naissance. Il alla prêcher la foi dans l'Orient, et s'occupa surtout de la conversion de cette espèce de sectaires connus sous le nom de chrétiens de St.-Jean ou *mendaï*, qui habitent dans les environs de Bassora: il devint vicaire du couvent de cette ville, passa ensuite à la résidence de Tripoli et du mont Liban, et se fit une grande réputation par son zèle et la sainteté de sa vie. On a de lui: I. *Narratio originis rituum et errorum christianorum sancti Joannis, cui adjungitur discursus per modum dialogi, in quo confutantur XXXXIV errores ejusdem nationis*, Rome, 1652, in-8°. Le P. Ignace a pris beaucoup de peine pour faire connaître ces *mendaï*, sur lesquels on n'avait pas, auparavant, des notions bien nettes. Plusieurs auteurs ont eu recours aux renseignements qu'il avait donnés; mais, depuis cette époque, des voyageurs plus modernes ont fourni des détails plus exacts, qui ont servi à rectifier, en plusieurs points, l'ouvrage du P. Ignace, surtout en montrant que ces *mendaï* ou sabaïtes ne sont pas des chrétiens. Le P. Ignace avait envoyé son manuscrit à la congrégation de la Propagande, qui le fit imprimer. La 3e. partie du *Recueil* de Melchisédec Thévenot, en contient un extrait. On y observe, avec raison, que les arguments allégués, par le P. Ignace, pour réfuter les erreurs des mendaïtes, sont peu décisifs, et se détruisent d'eux-mêmes. La première partie du même recueil offre une grande planche gravée, composant deux pages, et une carte de Bassora, que Thévenot avait, dit-il, destinée à une relation sur les chrétiens de cette ville, mais que, faute de quelques pièces, il n'avait pas publiée. On trouva, dans ses papiers, deux feuillets intitulés, *Relation des chrétiens de Saint-Jean*; c'est l'extrait cité plus haut. II. *Grammatica linguæ persicæ*, Rome, 1661, in-4°. C'est un petit volume de soixante pages, contenant seulement l'alphabet, les noms et les verbes, et quelques exemples. L'ouvrage est par conséquent fort incomplet. Le P. Ignace, étant Italien, écrit la prononciation du persan suivant la valeur des lettres dans sa langue; ce qui pourrait induire en erreur un Français qui n'y ferait pas attention. E—s.

IGNACE DE RHEINFELS. *Voy.* EGGS (XII, 566).

IGNARRA (L'abbé NICOLAS), savant antiquaire de Naples, mort dans cette ville le 6 août 1808, était né, non loin de là, à Pietrabianca, le 21 septembre 1728. Il avait reçu les premières leçons de son oncle, Philippe Scutari, homme instruit, et curé de St.-Jean de Teduccio. Son esprit, vif et prompt, se développa si bien à cette école, qu'à l'âge de dix ans il fut en état d'être reçu comme élève dans le collége ou séminaire, dit *Urbano*, du cardinal Spinelli, alors archevêque de Naples. Il y étudia les langues, les lettres et les sciences, avec tant d'ardeur et de succès, que le savant Mazzocchi, par qui elles y étaient professées avec distinction, conçut pour lui une affection particulière, et l'associa, dès-lors, à ses doctes études. Sous un tel maître, qui était appelé le *prodige de la littérature*, et dans la société duquel Ignarra vivait presque toujours, il acquit aisément les plus profondes connaissances. Il avait à peine atteint sa vingtième année, qu'il fut chargé d'enseigner la langue grecque et la poétique aux élèves du même séminaire; et, lorsqu'en 1755 le roi Charles III créa la fameuse académie herculanèse, et voulut la composer des littérateurs les plus instruits de son royaume, Ignarra fut un des quinze qu'il choisit à cet effet. En 1763, on le nomma pour remplacer Mazzocchi dans la chaire de l'université royale, qui était destinée à l'interprétation de l'Ecriture-sainte; et, en 1771, il devint professeur en chef. L'année 1782 le vit nommer directeur de l'imprimerie royale : deux ans après, le roi le donna pour précepteur au prince héréditaire, François de Bourbon; enfin, en 1794, Ignarra fut promu à un canonicat de la cathédrale de Naples. Le roi Charles III n'était pas le seul prince de la cour dont il se fût concilié l'estime et la bienveillance. Toute la famille royale avait pour lui les mêmes sentiments; et il se vit, en outre, honoré de la considération des hommes les plus illustres soit à raison de leur rang, soit à raison de leurs lumières, et aussi bien dans l'étranger que dans son pays. Doux et affable par caractère, il était obligeant envers tout le monde, et surtout envers les pauvres, pour lesquels sa sobriété lui faisait trouver aisément du superflu dans sa modeste fortune. Eloigné de toute ambition, non seulement il ne rechercha aucune place, mais encore il refusa l'archevêché de Reggio, qu'on voulait lui conférer. Sa principale dépense consistait à acheter des éditions choisies des écrivains classiques grecs et latins. Il paraît que sa mémoire s'était épuisée par l'immensité de choses dont il l'avait chargée, et par le travail excessif auquel il s'était livré toute sa vie : car, à l'âge de soixante-dix ans, sa tête commençait à s'affaiblir. Bientôt il en vint au point de ne plus se ressouvenir de rien, pas même du nom de ses parents, de ses amis, et des titres de ses livres. Dans cet extrême affaissement des facultés intellectuelles, il ressembla encore à son maître Mazzocchi, qu'il avait pris pour exemple dans ses études, dans sa vie même, et qu'il égala par son savoir. Il avait quatre-vingts ans quand il mourut; et l'académie d'histoire et d'antiquités, qui avait succédé à l'herculanèse depuis la révolution, assista en corps à ses funérailles. Il fut inhumé, à côté de Mazzocchi, dans l'église de Ste.-Restituta; et son neveu consacra sa tombe par une inscription latine gravée sur le marbre. Déjà sa vie avait été écrite en latin par Joseph Castaldi,

juge de la cour d'appel de Naples, lequel, un an avant sa mort, recueillit ce qui restait de ses manuscrits, et en fit un volume, auquel il ajouta des notes. Ignarra avait publié, dès l'âge de trente ans, divers opuscules, parmi lesquels on doit remarquer ceux auxquels donna lieu une dispute qu'il eut avec le très érudit Jacques Martorelli, sur l'interprétation d'une épigramme grecque, récemment découverte à Naples dans le faubourg *de Vergini*. On ne doit pas moins remarquer les observations qu'il publia dans ce même temps sur les interprétations que Martorelli avait faites des autres épigrammes grecques qu'on voit dans la chapelle de Gioviano-Pontano. Les ouvrages les plus importants d'Ignarra sont: I. *De palæstrá neapolitaná, commentarium*, Naples, 1770; livre plein d'érudition grecque, latine et italienne, et qui surpassa, de beaucoup, ce qu'avant lui avaient écrit, sur le même sujet, La Sena, Aulisio, et tout le gymnase napolitain. II. *Doctissimi Mazzocchi vita*, Naples, 1778; la même année, il publia ce que Mazzocchi avait laissé en manuscrit pour le troisième volume de son *Spicilegium biblicum*. III. *De fratriis neapolitanis*; ouvrage dans lequel il démontre péremptoirement, contre l'avis de Reinesio, de Vandali, de Fabretti et de Martorelli, que les anciennes associations, appelées *Fratriæ*, n'étaient point des confréries religieuses, mais des sociétés politiques usitées chez les Grecs. IV. *Opusculi*, Naples, 1807; ce volume se compose de dissertations, d'inscriptions, de vers latins, et de lettres à divers personnages. G—N.

IGOLINO DE MONTECATINI, né, vers 1348, au bourg de ce nom dans la vallée de Nievole en Toscane, professa la médecine pendant vingt-cinq ans à l'université de Pise, passa ensuite à Lucques, puis à Pesaro, et mourut à Florence vers l'an 1425. Cet habile médecin est le premier qui ait écrit sur les bains de Pise. Il donna un Traité sur les bains de Toscane, qui est resté manuscrit, dont M. Bondini a publié, en 1789, une Notice intéressante, accompagnée d'éclaircissements très instructifs. Igolino écrivit encore un ouvrage plus étendu sous le titre, *De balneorum Italiæ proprietatibus ac virtutibus*, qu'on trouve dans la collection des auteurs *De balneis*, imprimée, en 1553, à Venise par les Juntes. T—D.

IHRE (JEAN), professeur de politique et de belles-lettres à Upsal, né à Lund, en 1707, mort le 26 novembre 1780, doit être compté parmi les hommes les plus savants et les meilleurs critiques du dernier siècle. Ayant achevé son cours d'études à Upsal, il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en France; et, de retour dans sa patrie, il eut une place à la bibliothèque d'Upsal. Il professa ensuite, à l'université de cette ville, la poésie et l'éloquence. En 1738, il obtint la chaire de belles-lettres et de politique, fondée, dans le XVIIe. siècle, par le sénateur Skytte, et qui avait été occupée par Jean Scheffer, Freinshemius, Loccenius, et plusieurs autres savants distingués. Ihre en soutint l'éclat; et il fut pour la littérature, ce que Wallerius, Linné, Rosenstein, étaient, dans le même temps, pour les sciences. La réputation de l'université d'Upsal se répandit au loin, et attira un grand nombre d'étrangers. Les leçons d'Ihre répandirent un goût plus épuré, et formèrent la plupart des littérateurs suédois qui se sont distingués dans les temps les plus modernes. Le professeur ne se borna pas à l'enseigne-

ment ; il composa un grand nombre d'ouvrages et de dissertations (1), où il joignit, à une vaste érudition, une critique lumineuse. Il porta surtout le flambeau de cette critique dans ses Recherches sur les antiquités du Nord, qu'il jugea, le premier, sans prévention et sans partialité. L'ouvrage le plus considérable de Jean Ihre est le *Glossarium sueo-gothicum*, qui parut à Upsal en 1769, 2 vol. in-fol. On y trouve non seulement l'explication raisonnée des mots de la langue suédoise, mais des observations sur les analogies et les étymologies des langues en général. Les principes, qui ont servi de guide à l'auteur, sont indiqués dans une introduction assez étendue, qui est en même temps un traité philosophique sur la filiation des langues, et sur leur rapport avec le génie, les mœurs et les révolutions des peuples. On retrouve le même savoir et la même sagacité dans les recherches sur Ulphilas et sur la langue mésogothique, qui ont été recueillies par Büsching, sous ce titre : *Joh. Ihre scripta varia versionem Ulphilanam et linguam mæsogothicam spectantia*, Upsal, 1763, Berlin, 1773, un vol. in-4°.; dans la Lettre sur l'Edda d'Islande, qui parut à Upsal, en 1772, et qui fut traduite en allemand par Schlözer l'année suivante ; dans les Dissertations sur l'origine et l'usage des caractères runiques, sur les voyages des Scandinaves, sur les antiquités d'Upsal, sur les caractères du *Codex ulphilanus*, sur les armes de la maison de Wasa. Quoique la chaire confiée à Jean Ihre n'embrassât la politique que sous les grands rapports de l'histoire, ce professeur s'occupa quelquefois d'applications particulières et même locales, que lui fournissaient les événements publics de son pays : il publia des thèses *De tumultu Dalecarlorum*, *De victimâ publicâ*, *De pœnâ innocentûm*, qui parurent dangereuses au parti dominant, et qui donnèrent occasion à une enquête juridique. Ihre fut condamné à payer une amende de sept cents francs, au profit de la caisse des écoles de Laponie. Le professeur eut aussi un procès avec les théologiens, à l'occasion d'une thèse, *De nexu religionis naturalis et revelatæ*, dans laquelle on prétendit qu'il avait trop accordé à la raison. Ces orages passèrent cependant bientôt, et les grands talents d'Ihre lui gagnèrent la considération générale. En 1756, il fut nommé conseiller de chancellerie : peu après, il obtint des lettres de noblesse ; et, en 1759, il fut décoré de l'ordre de l'Etoile-polaire. — Son père, Thomas Ihre, mort, en 1720, à Linkiöping, où il exerçait le saint ministère, avait été professeur à l'université de Lund, et se fit connaître par une grammaire latine, intitulée : *Roma in nuce*, Lund, 1706, in-8°. C—AU.

ILDEFONSE (St.), né à Tolède en 607, de parents distingués, était, par sa mère, neveu d'Eugène III, archevêque de Tolède, qui prit soin de sa première éducation, puis l'envoya achever ses études auprès de St. Isidore de Séville. Revenu dans sa ville natale, Ildefonse embrassa la vie monastique, et devint abbé de son couvent : à la mort de son oncle, il fut élu pour lui succéder, et mourut en 669. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus. On a imprimé de lui : I. *De illibatâ ac perpetuâ virginitate sanctæ ac gloriosæ genitricis Dei Mariæ*, Valence, 1556, in-8°., première édition, donnée par M. A. Carranza,

(1) Büsching évalue à plus de quatre cent cinquante le nombre des dissertations académiques soutenues sous la présidence de cet infatigable professeur, et publiées sous son nom. (*Wochentl. Nachr.*, 1783, pag. 161 et suiv.)

qui mit en tête la Vie de l'auteur; réimprimé à Bâle, 1557; Feuardent donna (*V.* FEUARDENT, XIV, 452) une nouvelle édition de cet ouvrage, qu'on retrouve dans le tom. IX de la *Bibliotheca patrum* de La Bigne, et dans le tom. XII de la *Bibl. maxima patrum* de Despont. Ce traité de St. Ildefonse est quelquefois intitulé : *De perpetuâ virginitate*, etc., ou encore *De laudibus virginis Mariæ.* II. Deux Lettres, dans le *Spicilegium* de D'Achery, et dans la *Collection des conciles d'Espagne* par d'Aguirre. III. *Opusculum de pane eucharistico*, dans les *Analecta* de Mabillon. IV. *Liber adnotationum de ordine baptismi*, dans les *Miscellanea* de Baluze. V. *Liber de itinere deserti quò pergitur post baptismum*, à la suite de l'opuscule précédent. VI. *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, imprimé avec des *Appendices* de Félix, de Julien, d'un anonyme, et des notes de Schott, dans l'*Hispania illustrata*, puis parmi les œuvres d'Isidore de Séville, Cologne, 1617, in-fol.; réimprimé dans les Conciles d'Aguirre, et avec des notes d'Aubert Lemire dans sa *Biblioth. ecclesiastica*, et enfin dans le volume publié par J. A. Fabricius sous le même titre de *Bibliotheca ecclesiastica*. Le travail d'Ildefonse, qui fait suite à celui d'Isidore de Séville, y occupe moins de cinq pages, et comprend quatorze articles dont un est consacré à Isidore de Séville; l'*Appendix* ajouté par Julien, archevêque de Tolède, consiste en l'article de St. Ildefonse; Julien, à son tour, est le sujet de l'*Appendix* qu'on doit à Félix, qui fut aussi archevêque de Tolède. Les additions de l'anonyme sont plus considérables, sans l'être beaucoup; car elles sont de moitié moins longues que l'ouvrage d'Ildefonse, et roulent sur douze personnes. La Vie de St. Ildefonse, écrite en espagnol par G. Mayans, a été imprimée à Valence, 1727, in-12. A. B—T.

ILIVE (JACOB), imprimeur anglais du XVIIIe. siècle, est connu par quelques ouvrages bizarres (1). Il était tout à-la-fois fondeur de caractères, imprimeur et auteur. Ayant été mis en prison en 1756 pour avoir publié ses *Modestes observations sur les sermons de l'évêque Sherlock*, il y écrivit quelques pamphlets, dont l'un avait pour objet de provoquer une réforme dans cette maison de correction : il mourut en 1763. Ses ouvrages les plus singuliers sont le *Livre de Jasher*, supposé traduit d'un auteur nommé Alcuin, de Bretagne, mais écrit et imprimé de nuit par Ilive en 1751; et un *Discours*, où il essaie de prouver la pluralité des mondes. Suivant lui, ce globe est l'enfer; les ames humaines sont des anges apostats, et le feu qui doit punir les habitants de la terre au jour du jugement sera immatériel. Ce Discours fut écrit en 1729, et prononcé dans une réunion publique, conformément aux dernières volontés de la mère de l'auteur, qui partageait ses opinions. L.

ILLYRICUS. *Voy.* FRANCOWITZ.

IMAD-EDDAULAH (ALY) est le premier prince de la dynastie des Bouïdes qui régna en Perse, depuis l'an 933 de J.-C. environ, jusqu'en l'an 1055 qu'elle fut détruite par les Seldjoukydes. Bouyah, ou plutôt *Bowaïah*, dont cette dynastie tire son nom, descendait, selon quelques auteurs, de la famille royale des Sassanides. Lors de l'invasion de la Perse,

(1) Il s'est néanmoins acquis des titres à la célébrité par la grande entreprise de l'impression des *Concordances hébraïques* de Calasio en 17[illegible]. (*Voy.* CALASIO.) G—CE.

ses ancêtres se réfugièrent dans le Dilem, où ils fixèrent leur demeure. Ce personnage, que les événements avaient plongé dans l'oubli, eut trois fils, Aly, Haçan et Ahmed, connus sous les surnoms d'Imad-eddaulah, Rokn-eddaulah, et Moëzz-eddaulah. Un jour Bowaïah eut un songe merveilleux: il vit sortir de sa maison un grand feu, qui s'étendit sur les provinces, s'éleva jusqu'au ciel, et se partagea en trois globes lumineux, devant lesquels les peuples se prosternaient. Un astrologue habile, qu'il consulta, lui répondit que ce songe annonçait la grandeur future de ses fils, dont la puissance s'étendrait sur un grand nombre de provinces. Lorsque Makan-ben-Kaky s'empara du Thabaristan, Bowaïah et ses trois fils entrèrent à son service, et furent fidèles à Merdawydj son successeur. Comme ils se distinguaient par leur bravoure et de rares qualités naturelles, ils attirèrent l'attention de ce prince, qui leur confia divers emplois. Tandis que Merdawydj enlevait Ispahan au khalyfe de Bagdad, les fils de Bowaïah étaient en Loristan, où ils remportèrent une victoire complète sur le gouverneur de Chyraz. C'est de cet événement que date l'élévation des Bouïdes. Forts de ce succès, ils songèrent à s'arroger la puissance souveraine; et l'entreprise se présentait naturellement à l'esprit dans un temps où l'anarchie régnait en Perse. Imad-eddaulah s'empara donc en son nom du Loristan, et se hâta de marcher à de nouveaux succès. Ses frères se soumirent volontiers à ses ordres. A son entrée à Chyraz, il eut à lutter contre la mutinerie de ses troupes, auxquelles il avait refusé le pillage du palais du gouverneur. Un événement inattendu lui procura des sommes considérables au moyen desquelles il put apaiser le tumulte et s'attacher de nouveaux partisans. Merdawydj s'apprêtait à punir les Bouïdes de leur rebellion, lorsqu'il périt assassiné dans le bain par ses esclaves. A cette nouvelle, Imad-eddaulah expédia ses deux frères, Rokn-eddaulah et Moëzz-eddaulah, dans l'Irac et dans le Kerman. La fortune parut s'attacher à leurs pas, et tout réussit à leur gré. Moezz-eddaulah poussa ses conquêtes jusqu'à Bagdad, et se rendit maître de la personne et de l'autorité du khalyfe. Imad-eddaulah, abandonnant à ses frères le soin d'établir leur puissance par la force des armes, se livra tout entier aux détails de l'administration. Vers la fin de l'année 337, il ressentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Comme il n'avait point d'enfants, sentant sa fin approcher, il appela près de sa personne le fils aîné de son frère Rokn-eddaulah, le célèbre Adhad-eddaulah (*Voy.* ADHAD-EDDAULAH), qu'il regardait comme le plus digne de régner, et le fit reconnaître pour son successeur. Imad survécut peu à cette solennité, et mourut en 338 de l'hég. (949 de J.-C.) J—N.

IMAD-EDDYN (MOHAMMED), surnommé *el-Kateb* l'écrivain, naquit à Ispahan l'an 519 de l'hégire en djoumady 2e. ou chaban (juillet ou septembre 1125 de J.-C.) Il y passa les premières années de sa vie, et vint dans sa jeunesse à Baghdad, où il étudia le droit sous les plus célèbres jurisconsultes. Après avoir achevé ses études, il s'attacha au vézyr Awn-eddyn, qui lui donna un emploi à Bassorah, et ensuite à Baghdad. A la mort de ce ministre, Imâd-eddyn commença à éprouver l'inconstance de la fortune, dont il fut souvent le jouet. Il perdit son emploi

par les intrigues de ses ennemis, et mena une vie errante et malheureuse jusqu'à son arrivée à Damas en 1167. Il y trouva un protecteur et un ami dans le vézyr de Nouradin, qui le fit connaître à ce prince, et le lui donna pour secrétaire. Ce fut dans cette ville que Imâd-eddyn connut Ayoub, père de Saladin, et qu'il se lia d'amitié avec ce dernier. Nouradin, charmé des talents et des qualités de son secrétaire, l'admit en peu de temps à sa plus intime familiarité. Vers l'an 1172, il l'envoya en ambassade auprès de Mostandjed, khalyfe de Baghdad; et à son retour il le mit à la tête du collége de Damas. L'année suivante, il lui donna entrée à son conseil. La mort de Nouradin vint mettre un terme au bonheur et à la tranquillité dont il jouissait. Les ministres du successeur de ce prince le vexèrent à un tel point, qu'il se démit de ses emplois, et partit pour Baghdad. Arrivé à Moussoul, il y tomba grièvement malade. Lorsque sa santé fut rétablie, il apprit que Saladin avait quitté l'Egypte, et qu'il marchait sur Damas. Il changea de dessein; et au lieu de continuer sa route pour Baghdad, il partit de Moussoul, traversa le désert, et arriva le 28 décembre 1174 à Damas. Saladin était alors à Alep. A son retour, Imâd-eddyn se présenta devant lui, et célébra par une belle ode ses victoires et ses exploits. Saladin était aussi sensible à la louange que zélé protecteur des hommes de lettres. Imâd-eddyn fut bientôt mis au nombre de ses favoris, et fit une rapide fortune à la cour de ce prince; car il devint son secrétaire et son intime confident. La mort vint encore lui ravir ce protecteur; et cette perte fut accompagnée des plus grands revers. La haine des courtisans se déchaîna contre lui: ses emplois lui furent ôtés, et tous les amis de sa fortune l'abandonnèrent. Les lettres, qu'il avait toujours cultivées, lui restèrent seules fidèles, et lui offrirent les consolations que les hommes lui refusaient. Il quitta la cour, se retira chez lui, et se livra tout entier à la composition ou à la révision de ses ouvrages, jusqu'à sa mort, arrivée à Damas, en ramadhan 597 (juin 1201). Imâd-eddyn a beaucoup écrit. Parmi ses ouvrages on distingue: I. *Barc al chamy*, ou *Eclair de la Syrie;* c'est une histoire très étendue des opérations de Saladin, principalement en Syrie: elle est en 7 volumes. II. *Alfatah alcoudsy*, ou Histoire de la conquête de Jérusalem, par Saladin, en 2 volumes. Schultens en a publié des extraits sous le nom d'Ispahany, à la suite de la Vie de ce conquérant, par Bohadin. (*Voy.* BOHADIN.) III. *Kherydéh al-àsr wá djérydéh alcasr.* Cet ouvrage, qui fait suite au *Doumyah eddeher*, de Sâad al khathyry, est en 10 volumes, et contient l'histoire de tous les poëtes musulmans du VIᵉ. siècle de l'hégire. IV. Un *Diwán*, ou Recueil de lettres et de poésies en 4 volumes. J—N.

IMBERT (NICOLAS). *Voy.* JOUBERT, surnommé *Angoulevent.*

IMBERT (JOSEPH-GABRIEL), né à Marseille, en 1654, se forma dans l'art de la peinture, sous les deux maîtres alors les plus célèbres de l'école flamande et de l'école française. On reconnaît en effet, dans la vérité et dans la fraîcheur de son coloris, un élève de Vander-Meulen, et, dans la correction de son dessin comme dans la vigueur de sa composition, un disciple de Lebrun. Etant allé à Marseille, il se fit chartreux à l'âge de 34 ans, sans cesser d'être peintre; mais il ne travailla plus que pour les maisons

de son ordre. Son chef-d'œuvre est un *Calvaire* qui était placé sur le maître-autel de l'église de la Chartreuse de Marseille. La suite de tableaux qu'il fit pour celle de Villeneuve-lès-Avignon, n'est guère moins estimée. Il avait fait profession dans ce couvent; il y mourut en 1740. V. S. L.

IMBERT (BARTHÉLEMI), poète gracieux et spirituel, et qui n'a cependant laissé aucun ouvrage vraiment digne de la postérité, naquit à Nîmes en 1747, et, après avoir terminé ses études, vint à Paris, entraîné par son goût pour la littérature. Dorat jouissait, à cette époque, d'une réputation plus brillante que méritée: en s'éloignant des routes tracées par nos grands maîtres, il était parvenu à fonder une nouvelle école, qui n'a duré que quelques instants, mais dont il est resté le chef. Ses succès faciles séduisirent Imbert; et il ne tarda pas à se distinguer parmi les jeunes auteurs qui alimentaient les journaux de leurs productions éphémères. Le poème du *Jugement de Pâris*, qu'il mit au jour à vingt ans, fixa sur lui l'attention, et fit concevoir de grandes espérances de son talent. Il avait eu le secret de rajeunir un des sujets les plus usés de la fable, en donnant à son principal personnage un caractère dont l'invention parut heureuse; et son style, quoique négligé, était élégant et naturel. Ces qualités suffisent pour justifier l'accueil favorable que reçut l'ouvrage; il ouvrit à Imbert l'entrée de tous les salons, où il devint l'objet des attentions les plus flatteuses: mais les encouragements prodigués à sa jeunesse, loin d'exciter son zèle, produisirent un effet contraire. Il négligea les moyens de perfectionner son talent, et d'étendre son instruction; et préférant de petits triomphes de société à des succès plus lents, mais durables, il travailla avec une rapidité qui ne lui permettait pas de soigner ses productions. On le vit, tour-à-tour, s'essayer dans presque tous les genres, depuis l'épître badine jusqu'à la comédie de caractère, depuis l'épigramme et le sonnet jusqu'à la tragédie, sans s'élever jamais au-dessus de la médiocrité, ni rien ajouter à la réputation que lui avait faite son premier ouvrage, le seul qu'on relise encore, et qui suffit pour faire regretter que l'auteur n'ait pas mieux employé son talent. Les travers de l'esprit n'excluaient point dans Imbert les qualités du cœur. Personne ne fut meilleur ami; il portait la générosité à l'excès: mais il eut le tort, bien excusable, de compter trop sur la reconnaissance de ceux qu'il avait obligés; et après avoir joui quelques instants d'une existence brillante, il mourut dans un état voisin de la misère, à Paris le 23 août 1790, à l'âge de quarante-six ans. On doit remarquer qu'il n'eut jamais d'autre titre littéraire que celui d'académicien de Nîmes. Pour compléter cet article, on indiquera les principaux ouvrages d'Imbert. I. *Le jugement de Pâris*, poème en quatre chants, Paris, 1772, gr. in-8°., fig.; cette édition est la plus belle et la plus recherchée: il a été réimprimé plusieurs fois séparément et dans différents recueils, entre autres dans le tom. 1er. de la *Petite Encyclopédie poétique*. II. *Fables nouvelles*, Paris, 1773, in-8°.: on en trouve quelques-unes de bien versifiées; « et l'esprit, dit Philippon de la Madelaine, y remplace autant qu'il peut, l'incomparable naïveté. » III. *Historiettes*, ou *Nouvelles en vers*, ib., 1774, in-8°.: elles offrent des détails ingénieux; mais la narration en est lente, et elles n'ont aucun but moral. IV. *Les égarements de l'a-*

mour, ou *Lettres de Faneli et de Milfort*, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°. Le sujet de ce roman est révoltant et absurde. C'est un mari qui fait passer pour morte sa première femme, qu'il tient enfermée dans un château, afin de pouvoir épouser une jeune personne dont il est épris. V. *Lectures du matin et du soir*, ou *Nouvelles historiettes*, en prose, Paris, 1782-85, 2 vol. in-8°.; elles ont été traduites en allemand. VI. *Lectures variées*, ou *Bigarrures littéraires*, ib., 1783, in-8°. Quelques-uns de ces contes sont agréables, quoique très inférieurs à ceux de Marmontel, dont Imbert s'efforce de prendre la manière. VII. *Choix de fabliaux*, mis en vers, ib., 1788, 2 vol. in-12. Les récits de nos vieux poètes perdent toute leur naïveté sous la plume d'Imbert, qui n'a pas l'art de se faire pardonner la licence de ses sujets. VIII. *Le jaloux sans amour*, comédie en cinq actes et en vers libres. Cette pièce, jouée avec peu de succès en 1781, fut reprise quelques années après, et se soutint uniquement par le jeu des acteurs. La Harpe l'a jugée très sévèrement. « Ce n'est, dit-il, » autre chose, pour l'intrigue, que » le *Préjugé à la mode* (de Lachaussée), très gauchement retourné; et » les vers et le dialogue sont bien le » plus maussade jargon, et le plus » insipide enfantillage qui puisse attester les derniers progrès du mauvais goût. » Imbert a composé plusieurs autres pièces de théâtre: *Le jaloux malgré lui*, comédie en trois actes et en vers, sujet qui offre quelques intentions comiques, mais peu de fonds; *Les Rivaux*, comédie en cinq actes, tombée à la première représentation, et qui n'a point été imprimée; *Marie de Brabant*, tragédie, où l'on trouve quelques situations attachantes; *L'Inauguration du Théâtre-Français*, comédie à tiroir, en un acte et en vers; *Gabrielle de Passy*, parodie; *Le lord anglais; Le gâteau des rois; Les deux sylphes*, etc. Imbert a rédigé pendant quelques années, l'article *Spectacles*, dans le Mercure; il fournissait, dans le même temps, des pièces à d'autres journaux; enfin il est co-éditeur des *Annales poétiques*, recueil assez intéressant, dont il a paru quarante-deux volumes in-12. M. Petitot a publié, dans le XIVe. vol. du *Répertoire du Théâtre-Français*, 1re. édition, une Notice sur Imbert. C'est un excellent morceau de littérature, que ne peuvent trop méditer les jeunes gens qui, ayant du talent, se proposent de suivre la même carrière. W—s.

IMBERT (Guillaume), né à Limoges, entra fort jeune dans l'ordre de S. Benoît. Il y avait été contraint par son père; aussi protesta-t-il contre ses vœux, qui furent annulés long-temps avant la révolution: cependant des raisons particulières décidèrent Imbert à quitter la France, et il s'établit à Neuwied. Il était de retour en France depuis plusieurs années, lorsqu'il mourut à Paris le 19 mai 1803, âgé d'environ soixante ans. On a de lui: I. *Etat présent de l'Espagne et de la nation espagnole*, traduit de l'anglais, 1770, 2 vol. in-12; livre qui fut supprimé dans le temps. M. Boucher de la Richarderie attribue cette suppression à un passage qu'il rapporte (dans sa *Bibl. des Voyages*, III, 391), et qui est relatif au goût immodéré de Charles III pour la chasse, goût qui se trouvait être précisément l'un des faibles de Louis XV. Ce livre n'était pourtant qu'une traduction des *Letters upon Spain* d'Edouard Clarke, qui avaient paru à Londres, 1763,

in-4°. II. La *Philosophie de la guerre*, *Extrait des Mémoires du général Lloyd, traduits par un officier français*, 1790, in-12. L'officier français traducteur des *Mémoires*, est Romance, marquis de Mesmon; c'est Imbert qui a fait l'extrait. III. *Correspondance littéraire secrète*, 1774 et années suivantes. Imbert fut pendant long-temps le principal rédacteur de cette correspondance, qui paraissait toutes les semaines par numéros ou cahiers d'une demi-feuille, suivis quelquefois d'un supplément. Le premier numéro est du 4 juin 1774; et l'entreprise a été continuée au moins jusqu'au 7 mars 1793 (nous possédons le cahier de cette date). On avait commencé une réimpression de cet ouvrage sous le titre de *Correspondance secrète, politique et littéraire*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France depuis la mort de Louis XV*, Londres (Maestricht), 1787-1790, 18 vol. in-12, qui ne vont que jusqu'aux premiers jours d'octobre 1785 : cette *Correspondance* a beaucoup de ressemblance avec les *Mémoires secrets* de Bachaumont (*Voy.* BACHAUMONT, IX, 171), sans que l'un des deux puisse entièrement tenir lieu de l'autre : d'ailleurs les *Mémoires secrets* ne vont que de 1762 (et non 1767) à 1788; et la *Correspondance* commence et finit plus tard. L'un des successeurs d'Imbert pour sa rédaction a été M. Beaunoir. A. B—T.

IMBERT-COLOMÈS (JACQUES), né à Lyon, en 1725, d'une ancienne famille de commerce, fit ses études au collége des Jésuites, et y puisa le goût des sciences et des arts, qu'il cultiva toute sa vie. Il avait une bibliothèque considérable, et un laboratoire de chimie que visitaient tous les étrangers, et dans lequel sa fortune lui permit souvent de faire des expériences utiles. Devenu premier échevin dans sa ville natale, il y déploya ce caractère de philantropie et de dévouement qui l'a toujours distingué. Ce fut surtout dans l'hiver rigoureux de 1788 que se signala son zèle, en faisant arriver de toutes parts les farines et les provisions nécessaires aux habitants. Une telle conduite ne put le mettre à l'abri des premières fureurs de la révolution. M. Imbert était commandant de cette ville en février 1790, par l'absence du prévôt des marchands, lorsque la populace força l'arsenal et s'empara de toutes les armes. Il donna des ordres au milieu des plus grands dangers, avec autant de sang-froid que de courage : mais bientôt les révoltés vinrent l'assaillir dans sa propre demeure, où il ne leur échappa que par une sorte de miracle. S'étant réfugié à Bourg, il y éprouva l'accueil le plus honorable. Le conseil-général de cette ville, qui en rendit compte au ministère, reçut de M. Necker la réponse suivante : « M. Imbert-Colomès a des » titres à la reconnaissance de tous » les bons citoyens : son administra- » tion a maintenu, dans la seconde » ville du royaume, les approvision- » nements du grain et la sûreté pu- » blique, malgré des circonstances » très difficiles. Je lui rends avec plai- » sir ce témoignage auprès de vous, » Messieurs; qu'il vous soit une as- » surance de plus que vos cœurs n'ont » pu vous tromper, en vous pressant » de lui faire accueil : les Français, » leur bon Roi, les ministres, té- » moins de ses services et de ses pei- » nes, approuveront toujours de pa- » reilles délibérations. » L'effervescence révolutionnaire n'ayant fait que s'accroître après ce malheureux évé-

nement, M. Imbert ne put revenir que secrètement à Lyon. Il reparut au moment du siége, en 1793, et reçut une mission qui l'en éloigna. Heureusement pour lui, il ne put rentrer dans la ville ; et après avoir erré pendant plusieurs mois d'asile en asile, après avoir traversé à pied, dans le milieu de l'hiver, le sommet des Alpes avec un de ses amis (M. Poidebard), résolu de périr avec lui, il arriva en Piémont, où il fut reçu par les Français émigrés, avec tout l'empressement que lui avait préparé sa réputation de courage et de dévouement à la cause de la monarchie. Il se rendit en Allemagne, puis en Russie, et revint en France, en 1797, comme l'un des commissaires secrets des Bourbons. Les horribles excès de tyrannie de la Convention nationale avaient alors tellement disposé l'opinion publique en faveur des royalistes, que M. Imbert, bien qu'inscrit sur la liste des émigrés, fut nommé député au conseil des cinq-cents par le département du Rhône. Il débuta dans cette assemblée par une dénonciation contre le directoire exécutif, relativement à la violation du secret des lettres ; et il ne cessa de combattre les révolutionnaires pendant la durée de cette courte session, qui fut terminée par la catastrophe du 18 fructidor (5 septembre 1797). M. Imbert fut porté sur la liste des condamnés à la déportation ; mais il parvint à s'y soustraire, et se réfugia en Allemagne, où il continua de servir les princes français de tout son pouvoir. Il fut du petit nombre des proscrits auxquels le gouvernement consulaire ne permit pas de rentrer en France après la révolution du 18 brumaire (novembre 1799) ; et il se trouvait, dans le mois de juillet 1801, à Bareuth, où il fut arrêté à la réquisition de Buonaparte, qui se fit remettre ses papiers (1). Ce vieillard, alors âgé de soixante-seize ans, fut détenu au secret, gardé dans sa chambre par quatre soldats, et long-temps privé de toute communication avec les autres royalistes arrêtés comme lui. C'est à cet événement que Delille fait allusion dans son quatrième chant de la *Pitié*, lorsqu'il dit, en s'adressant aux souverains de l'Europe :

Gardez-vous donc d'offrir la scandaleuse scène
De ces cœurs généreux punis d'aimer leur roi, etc.

Louis XVIII, qui était alors en Russie, écrivit, à cette occasion, une lettre très flatteuse à M. Imbert, qui se rendit auprès de son souverain (1809), dès que ce prince fut arrivé en Angleterre. Il en reçut encore beaucoup de témoignages d'estime, et mourut à Bath, dans la même année. M—D j.

IMBONATI (Charles Joseph), religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Milan vers le milieu du XVIIe. siècle, cultiva l'étude des langues, principalement de l'hébreu, et y fit de grands progrès. Il termina la *Bibliothèque rabbinique* du savant Jules Bartolocci, son maître, et en prépara le IVe. volume, qui parut en 1693 avec des notes et des additions. (*Voy*. Bartolocci, tom. III, pag. 462.) Il avait aussi fait une continuation de cet ouvrage sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraïca*, qui fut imprimée l'année suivante, in-fol. C'est un catalogue raisonné de tous les auteurs qui ont écrit en latin sur la religion, les lois et les coutumes des Hébreux. Ces deux ouvrages, qu'on trouve ordinairement réunis, sont assez rares, mais moins recherchés qu'autrefois, parce que la *Biblioth. hebræa* de J. Ch. Wolf,

(1) Cette Correspondance a été imprimée à Paris, sous le titre de *Papiers saisis à Bareuth et à Mende*, Paris, 1801, in-8°.

peut en tenir lieu (*Voy.* WOLF). On attribue encore à Imbonati, *Chronicon tragicum sive de eventibus tragicis principum*, Rome, 1696, in-4°. Il ne vit point publier ces différents ouvrages, étant mort le 19 octobre 1687. W—s.

IMHOF (JACQUES-GUILLAUME), historien généalogiste, était né à Nuremberg en 1651. En quittant l'université d'Altdorf, il parcourut la Hollande, la Belgique, la France et l'Italie, fréquentant partout les hommes les plus instruits. De retour dans sa patrie, en 1673, il s'y fixa pour toujours, malgré les offres brillantes qu'on lui fit pour s'établir ailleurs, et se voua tout entier aux recherches généalogiques. Sa riche bibliothèque et la correspondance étendue qu'il entretenait avec les princes, les comtes, les principaux ministres et les hommes les plus savants de l'empire germanique, lui fournissaient des matériaux abondants pour ses études. Il mourut le 20 décembre 1728. On a de lui : I. *Spicilegium Rittershusianum*, Tubingue, 1683, in-folio. On y trouve trente tables généalogiques entièrement nouvelles. La seconde partie publiée en 1685, contient quarante tables, et un supplément aux dix-huit déjà publiées par Rittershus. II. *Notitia S. R. I. G. procerum tam ecclesiasticorum quàm sæcularium historico-heraldico-genealogica*, ibid., 1684, 2 vol. in-8°. C'est proprement un état de l'empire d'Allemagne, et une notice des princes qui vivaient en ce temps-là, faite sur le modèle de l'*Etat de la France*. Kœler en donna une cinquième édition, considérablement augmentée, ibid., 1732-34, 2 vol. in-fol. avec 19 planches. III. *Excellentium in Galliâ familiarum genealogiæ*, Nuremberg, 1687, in-folio. Cet ouvrage comprend 157 tables généalogiques des grandes maisons de France, avec les notes nécessaires pour les bien entendre. Imhof commence par une dissertation sur les différentes opinions des auteurs touchant les ancêtres de Robert-le-Fort, et sur l'origine des fleurs de lis. A la fin du livre il donne la généalogie de la maison de Savoie, de celle de Lorraine, et de quelques autres. IV. *Genealogiæ familiarum Bellomaneriæ, Claromontanæ de Gallerande, et Memmiæ*, Nuremberg, 1688, in-fol. Ce sont les généalogies des maisons auxquelles appartenaient trois ministres de France, dont on parlait beaucoup alors, MM. de Lavardin, de Chiverni et d'Avaux. V. *Regum Pariumque Magnæ-Britanniæ historia genealogica*, ibid., 1690, in-folio; Supplément, 1691, in-fol. La première partie offre la généalogie des princes qui sont montés en divers temps sur le trône d'Angleterre; la seconde celle des grandes maisons. VI. *Genealogicæ historiæ cæsarearum, regiarum et principalium familiarum quæ in terris Europæis post romanæ extinctionem monarchiæ hucusque imperârunt*, Francfort et Leipzig, 1701, in-folio. C'est une édition des Tables historiques et généalogiques de Lohmeier, corrigée et augmentée. Imhof avait déjà travaillé à l'édition donnée par l'auteur en 1695. VII. *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica exhibens instar prodromi stemma desiderianum*, Nuremberg, 1701, in-folio. VIII. *Corpus historiæ genealogicæ Italiæ et Hispaniæ*, ibid., 1702, in-fol. IX. *Recherches historiques et généalogiques des grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707, in-12, fig. Le discours préliminaire contient des recherches sur l'origine de ces premières dignités de l'Espa-

gne. X. *Stemma regium lusitanicum*, Amsterdam, 1708, in-fol. Ce volume, dédié au roi de Portugal, offre des tables généalogiques. XI. *Genealogiæ* XX *illustrium in Italiâ familiarum*, ibid., 1710, in-folio. XII. *Genealogiæ* XX *illustrium in Hispaniâ familiarum*, Leipzig, 1712, in-fol. XIII. *Genealogia Ruthenorum comitum ac dominorum in Plauen*, ibid., 1715, in-folio. C'est une histoire généalogique des princes de Reuss. XIV. *Albanensis familiæ arbor genealogica illustrata historicâ relatione*, ibid., 1722, in-fol. Ce volume fut publié pour répondre aux desirs de Charles Albani, prince de Soriano, neveu du pape. — André-Lazare Imhof, compilateur, naquit à Nuremberg en 1656. Il fut attaché comme conseiller intime, au service de quelques princes, et mourut à Sulzbach, le 14 septembre 1704. On a de lui en allemand: *Nouvelle galerie historique*, ou *Exposition succincte et claire de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à nos jours*, 17 vol. grand in-8°. avec fig. Les trois premiers furent imprimés à Sulzbach, 1692-94; les autres à Nuremberg, 1694-1728. Les cinq premiers volumes seuls sont d'Imhof; ils ont plusieurs fois été réimprimés, et sont rédigés avec plus de soin que les suivants, auxquels un grand nombre d'écrivains ont travaillé. On invita Imhof à composer cet ouvrage pour l'instruction de Joseph, roi des Romains: quoique protestant il fut si modéré dans ce qu'il dit de la religion catholique, que son impartialité reçut des éloges des deux religions qui partagent l'Allemagne. Les cinq premiers volumes furent traduits en français, pour servir à l'éducation du prince royal de Prusse. Ils parurent sous ce titre: *Le grand théâtre historique* ou *Nouvelle histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis la création du monde jusqu'au commencement du* XVIII*e. siècle*, Leyde, 5 tom. 2 vol. in-fol. Les figures de Mérian ornent cette version, qui fut traduite en italien, 1738, in-4°. (*Voy.* GUEUDEVILLE, XIX, 36.) On a encore d'Imhof un ouvrage de circonstance intitulé, *Gallia titubans*, 1690, in-4°. E—s.

IMHOF (GUSTAVE-GUILLAUME DE), gouverneur-général des Indes hollandaises, était, comme les précédents, issu d'une famille patricienne de Nuremberg; il naquit en 1705 à Amsterdam. A l'âge de vingt ans, il s'embarqua pour les Indes. Petit-fils d'un des directeurs de la Compagnie, possédant beaucoup de connaissances, et doué d'un excellent esprit de conduite, Imhof fit promptement son chemin. En 1736 il devint gouverneur de Ceylan; il y avait acquis l'estime et l'affection universelles, lorsqu'une conspiration que l'on découvrit à Batavia le fit appeler au secours de cette capitale. Les Chinois de Java, opprimés par le gouverneur général, s'étaient ligués avec plusieurs peuplades de l'île. Un corps de douze mille Chinois vint attaquer Batavia, le 9 octobre 1740, espérant être soutenu par les conjurés qui s'y trouvaient: ceux-ci n'osèrent pas se montrer. Imhof marcha contre les premiers, et les repoussa: ils revinrent le 8 octobre. Il sortit au-devant d'eux. Un mouvement éclata dans la ville; on y fit main basse sur les Chinois. Imhof, trop faible pour résister au corps d'armée qu'il avait à combattre, se retira dans les montagnes. Il parvint ensuite à défaire complètement les ennemis, et sauva Batavia. Les recherches du conseil des Indes firent découvrir les malversations du gouver-

neur-général qui avait compromis la sûreté du plus bel établissement des Hollandais. Ce fonctionnaire, irrité de ce que sa mauvaise conduite était mise au grand jour, fit arrêter tous ceux qui avaient contribué à découvrir la vérité, et les renvoya en Europe. Imhof fut du nombre; mais les directeurs, instruits de tout ce qui s'était passé, rappelèrent le gouverneur, et lui donnèrent Imhof pour successeur. Celui-ci parvint à rétablir l'ordre à Batavia, à inspirer de la confiance à la population chinoise, si nécessaire pour cette ville, et à faire refleurir le commerce. Après sept ans d'une administration équitable, il mourut le 1er. novembre 1750, laissant dans un état brillant la colonie et tous les établissements hollandais. — François-Jacques Imhof, médecin, a publié un Essai sur la maladie dite *nielle* du blé de Turquie, sous le titre de : *Zeæ maydis morbus ad ustilaginem vulgò relatus, specimen*, Strasbourg, 1784, in-fol., fig. F—s.

IMILCON, fils d'Hannon, général Carthaginois (1), fut donné pour lieutenant à Annibal, fils de Giscon, que le sénat de Carthage envoya en Sicile pour en faire la conquête, l'an 406 avant J.-C. Ce général étant mort de la peste, dans son camp devant Agrigente, Imilcon prit le commandement en chef de l'armée, et, malgré les ravages de la contagion, tint ferme devant les murs d'Agrigente : il immola un enfant à Saturne, et fit jeter dans la mer plusieurs prêtres en l'honneur de Neptune, croyant expier par ces barbaries les sacriléges de son prédécesseur et calmer ainsi les dieux irrités. Les opérations du siége, présidé et pressé par Imilcon, forcèrent les Agrigentins, après huit mois d'une vigoureuse résistance, à déserter leurs foyers pour se soustraire aux cruautés des Carthaginois : ceux-ci, maîtres de cette ville abandonnée, égorgèrent les malades, les vieillards, et pillèrent les maisons. Imilcon fit un butin prodigieux, et envoya à Carthage, entre autres raretés, le fameux taureau de Phalaris. Au printemps suivant, il rasa Agrigente, investit ensuite Géla, s'en empara, après avoir repoussé les attaques de Denys de Syracuse, prit et pilla également Camarine : mais voyant son armée affaiblie, tant par les événements de la guerre que par les ravages de la peste, il conclut la paix avec Denys, moyennant la conservation de toutes ses conquêtes, et sut ramener les restes triomphants d'une armée presque détruite par les maladies et les combats. La peste rentra dans Carthage avec Imilcon, et désola cette ville : elle se répandit ensuite en Afrique, et y fit périr un grand nombre d'habitants. Denys, qui n'avait conclu la paix avec Imilcon que pour se ménager l'occasion et les moyens de venger la Sicile, ne tarda point à livrer à la fureur du peuple tout ce qu'il y avait de Carthaginois à Syracuse. Ils furent égorgés; et toute la Sicile suivit l'exemple donné par la capitale. Carthage frémit, et renvoya en Sicile Imilcon, dont tous les efforts ne purent sauver sa place d'armes. Denys s'en empara, et la réduisit en cendres. Imilcon revint à Carthage chercher des secours. L'année suivante (396 ans avant J.-C.) on le nomma suffète ou magistrat suprême, et on lui confia le commandement de trois cent mille hommes avec quatre cents vaisseaux de guerre, six cents bâtiments de transport, et un appareil formidable de machines de guerre. Au moment de mettre à la voile,

(1) Diodore de Sicile l'appelle tantôt Imilcar, et tantôt Imilcon; Justin lui donne toujours ce dernier nom.

Imilcon envoya des lettres cachetées à tous les capitaines de vaisseau, avec ordre de ne les ouvrir qu'en pleine mer, précaution dont l'histoire ne fait honneur à aucun général avant lui : elle empêcha en effet les Syracusains d'être informés des projets d'Imilcon. Après avoir débarqué ses troupes à Panorme, ce général reprit les villes perdues dans la campagne précédente; il prit ensuite Messane, la rasa de fond en comble, et battit la flotte ennemie. Fier de l'heureux succès de ses armes, il marcha droit à Syracuse, se rendit maître du grand port, présenta la bataille à Denys qui ne voulut pas l'accepter, prit d'assaut le faubourg d'Acradine, pilla les riches temples de Proserpine et de Cérès, et crut toucher au moment de couronner ses autres conquêtes par l'entière possession de cette ville célèbre. Mais la peste, accompagnée des symptômes les plus terribles, répandit tout-à-coup dans son armée victorieuse la terreur et la mort, et força Imilcon de suspendre les opérations du siége. Denys attaque aussitôt l'armée carthaginoise, diminuée de moitié, remporte une victoire complète, fait tout passer au fil de l'épée, prend et brûle tous les vaisseaux carthaginois. Les Syracusains sortent en foule pour être témoins d'un événement qui tient du prodige. Le fier Imilcon, contraint d'implorer la clémence du vainqueur, lui offrit trois cents talents, pour obtenir la permission de ramener en Afrique le peu de Carthaginois échappés à la peste et au fer des ennemis. Il parut à Carthage, avec les déplorables restes d'une armée si florissante : toute la ville s'abandonna aux lamentations et à la douleur; Imilcon mêla ses larmes à celles de ses concitoyens, accusa follement les dieux de son désastre, et, ne voulant pas y survivre, ferma sur lui les portes de son palais, et se donna la mort, l'an 395 avant J.-C.

B—P.

IMISON, ingénieux mécanicien anglais, mort en 1788, est auteur d'un ouvrage intitulé l'*Ecole des arts*, qui a obtenu une célébrité méritée. On en a publié plusieurs éditions successives; mais comme les progrès récents des arts exigeaient qu'on y fit des changements considérables, le livre a a été refondu par M. Webster, professeur à l'institution royale, qui l'a publié ainsi en 1803, en 2 vol. in-8°., sous le titre suivant : *Eléments de la science et de l'art*, ou *Introduction familière à la physique et à la chimie*, *avec leur application aux arts utiles et élégants*, avec trente planches par Lowey, l'un des premiers graveurs de Londres. L.

IMPERIALI (JEAN-VINCENT), poète et littérateur distingué, naquit à Gènes, vers la fin du XVIe. siècle, d'une des plus illustres familles de cette ville. Son père (Jean Imperiali), élevé à la dignité de doge en 1617, lui ouvrit la carrière des emplois publics. Nommé ambassadeur près de Philippe IV, roi d'Espagne, le fils sut mériter la confiance de ce prince, qui le chargea de terminer différentes négociations avec le duc de Mantoue et la cour de Rome. Il avait assuré à sa patrie la protection de l'Espagne : il lui rendit un service non moins important, en purgeant les côtes des nombreux pirates qui les infestaient; et tant qu'il eut le commandement des galères, le pavillon génois fut respecté dans la Méditerranée. Il s'occupa ensuite d'embellir la ville de Gènes, et de lui procurer les établissements utiles dont elle manquait. L'affabilité de ses manières et sa générosité l'avaient rendu l'idole du peuple : le sénat craignit qu'il n'eût le projet d'u-

surper le pouvoir, et le condamna au bannissement. Imperiali ne réclama point contre cette injuste mesure : la culture des lettres charma sa retraite ; et quand il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il se hâta d'y revenir. Il mourut à Gènes, vers 1645, dans un âge avancé. Il avait obtenu, de son vivant, la réputation d'un grand poète ; mais la postérité ne paraît pas avoir confirmé le jugement des contemporains. On cite de lui : I. *Lo stato rustico*, Gènes, 1611 ; Venise, 1613, in-12. C'est un poème en vers *sciolti*, sur les travaux de la campagne : il fut reçu avec applaudissement ; mais, dit Tiraboschi, il ne peut soutenir la comparaison avec la *Coltivazione* d'Alamanni. II. *Il Rittrato del Cazalino abbozzato, poëma in quarta rima*, sans date ni indication du lieu de l'impression, in-4°. ; Bologne, 1637, même format. III. *Gl'indovini pastori ; la santa Teresa.* IV. *I funerali del cardinale Orazio Spinola.* V. *Cento discorsi politici*, etc. Il avait donné, dans sa jeunesse, une édition de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, Gènes, 1604, in-12, avec de nouveaux arguments à la tête de chaque chant ; et il fut, dit-on, aussi l'éditeur des *Opere spirituali* du chanoine Bat. Vernacia, son compatriote. Imperiali était membre de la plupart des académies italiennes qui florissaient de son temps. W—s.

IMPERIALI (Jean-Baptiste), médecin et littérateur, d'une branche de la famille génoise de ce nom, établie à Vicence, naquit dans cette ville en 1588. Il fit ses premières études à Verone, avec beaucoup de distinction, et fréquenta ensuite l'université de Bologne, où il eut pour maîtres Jérôme Mercuriali et Frédéric Pendosi, deux des plus célèbres professeurs de cette école, qui en compte un si grand nombre. Après avoir terminé ses cours, il vint à Padoue, où il prit ses degrés en médecine : il s'y lia particulièrement avec Fr. Picolomini, jeune médecin, qui se délassait de la pratique de son art par la culture des lettres ; et à son exemple, il s'appliqua à la poésie latine. Il revint enfin à Vicence, et il y reçut un accueil si flatteur, qu'il prit la résolution d'y passer ses jours : ce fut en vain qu'on lui offrit les plus grands avantages pour l'attirer à Venise, à Messine, à Padoue ; il persista dans son projet de terminer sa carrière à Vicence, et il mourut en cette ville le 26 mai 1623. Imperiali était doué d'une extrême facilité : son éloquence était douce, fleurie et abondante ; et ses idées se présentaient à son esprit dans l'ordre le plus convenable. A l'âge de vingt-deux ans, il publia une *Défense* d'Alexandre Massaria, habile médecin, son compatriote ; et ce petit écrit eut tant de succès, qu'il s'en fit jusqu'à six éditions en quelques mois. Ses *Poésies latines* ont quelque chose de la douceur de Catulle, qu'il avait choisi pour modèle ; et les critiques italiens ne les jugent pas indignes du chantre de Lesbie. Mais son principal ouvrage est un recueil d'observations, intitulé : *Exotericarum exercitationum libri duo*, Venise, 1603, in-4°. — Jean Imperiali, son fils aîné, naquit à Vicence en 1602 ; il étudia la médecine à Padoue, et revint l'exercer dans sa patrie, où il mourut vers 1670. On a de lui : I. Une *Dissertation historico-medicale sur la peste qui désola l'Italie en* 1630, Vicence, 1631, in-4°. II. *Musæum historicum et physicum*, Venise, 1640, in-4°. La première partie de cet ouvrage, ou le *Musæum historicum*, a été réimprimée à la suite des *Apes urbanæ* de

Léon Allatius, Hambourg, 1711, in-4°. C'est une suite de cinquante-quatre éloges des hommes les plus célèbres dans la littérature, avec leurs portraits. Le *Musæum physicum* contient des observations sur le caractère de ces différents personnages, et des réflexions sur l'influence que les circonstances physiques ont pu avoir à l'égard du développement de leurs dispositions naturelles. III. *Le Notte Barberine overo de quesiti e discorsi fisici, medici*, etc., libr. v, Venise, 1663, in-4°. W—s.

IMPERIALI (Joseph René), cardinal, est moins connu à ce titre que par la protection éclairée qu'il accorda aux lettres. Il naquit à Gènes, en 1651, de l'illustre famille connue sous ce nom. Après avoir terminé ses études avec éclat, il reçut les ordres sacrés, et ne tarda pas d'être pourvu des premières dignités ecclésiastiques. Nommé cardinal en 1690, et, quelque temps après, gouverneur de Ferrare, il s'appliqua surtout à ranimer en cette ville le goût des sciences et des arts utiles. Il se faisait remarquer, dans les assemblées du sacré collége, par sa prudence; et il avait si bien réussi à captiver l'estime des autres cardinaux, qu'au conclave tenu en 1730, après la mort d'Innocent XI, il aurait été élu pape à l'unanimité, si la cour d'Espagne ne lui eût formellement donné l'exclusion. Le cardinal Imperiali mourut à Rome, le 4 janvier 1737, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il fit des legs considérables aux pauvres, et chargea le prince de Francavilla, son neveu, de disposer sa riche bibliothèque dans un local ouvert au public. Il fixa aussi, par son testament, une somme annuelle pour l'entretien et l'accroissement de cette collection, l'une des plus précieuses qu'ait jamais formées un particulier. Le savant P. de Montfaucon a fait l'éloge de la bibliothèque Imperiali dans son *Diarium italicum* (pag. 237); et Fontanini en a rédigé le catalogue, Rome, 1711, in-fol. (*Voy.* Just. Fontanini, tom. XV, pag. 212.) Il en a paru un second en italien, Rome, 1793, 2 vol. in-8°. Le palais du cardinal Imperiali était l'asile de tous les savants : ce prélat les encourageait par ses largesses, faisait imprimer à ses frais leurs ouvrages et appelait sur eux l'attention publique. Parmi les hommes distingués qui ont éprouvé les effets de sa bienveillance, on cite principalement Philippe della Torre, et Fontanini qu'il nomma son bibliothécaire. Giust. Chiapponi a publié : *Legazione del card. Gius. Ren. Imperiali à Carlo III rè delle Spagne l'an.* 1711, Rome, 1712, in-4°. W—s.

IMPERIALI-LERCARI (François-Marie), doge de Gènes, célèbre par ses démêlés avec Louis XIV. Ce prince, qui voulait imprimer à tous les gouvernements le respect de ses armes, avait fait bombarder Alger en 1683; il attendait l'occasion de faire éprouver un châtiment semblable à quelque puissance d'Italie, pour la détacher de l'alliance de l'Espagne. Les Génois avaient été, pendant cent-cinquante ans, fidèles à l'alliance de cette couronne : le sénat ayant fait armer quatre galères, Louis XIV feignit de croire qu'elles étaient destinées à se réunir aux Espagnols pour agir contre lui, et demanda non seulement que ces galères fussent immédiatement désarmées, mais encore que les états des galères lui fussent livrés. Comme la république refusait de se soumettre à cette violence, le marquis de Seignelai se présenta devant Gènes, le 17 mai 1684, avec une nombreuse escadre;

et il commença presque aussitôt à bombarder cette superbe ville. Douze mille trois cents bombes y furent lancées avant le 28 mai; et l'escadre française ne se retira que lorsqu'elle eut épuisé toutes les munitions qu'elle avait apportées. Les Génois, cependant, ne perdirent point courage : ils soutinrent cette calamité sans démentir leur fierté; et déjà ils s'attendaient à une nouvelle attaque, lorsque le pape interposa ses bons offices pour rétablir la paix. Par sa médiation, un traité fut signé à Versailles, le 12 février de l'année suivante : le doge Impériali se rendit à Paris avec quatre sénateurs, pour déclarer à Louis XIV, au nom de sa république, qu'elle était affligée d'avoir encouru son indignation. Imperiali remplit cette mission avec noblesse et dignité : il parla au roi debout, mais couvert; et son discours, qui était respectueux, fut conforme aux expressions que lui dictait Seignelai. Le roi l'écouta avec bonté, et le traita avec infiniment de politesse et d'égards. Aussi le doge, en comparant la conduite de Louis XIV avec celle de ses ministres, ne put s'empêcher de dire : « Le roi ôte à » nos cœurs la liberté par la manière » dont il nous reçoit; mais les mi» nistres nous la rendent. » On sait que lorsqu'après lui avoir montré les curiosités de Versailles, Seignelai lui demanda ce qu'il y trouvait de plus remarquable, le doge répondit : *C'est de m'y voir.* S. S—I.

INCHOFER (Melchior), Jésuite hongrois, né à Ginsin en 1584, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence; mais il l'abandonna pour les mathématiques et la théologie, et finit par solliciter son admission chez les Jésuites. Il était à Rome, où il avait été conduit par le desir de s'instruire; et aussitôt qu'il eut terminé son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Messine, pour y enseigner les mathématiques, dont l'étude était fort négligée en cette ville, depuis la mort de Fr. Maurolico. Dans la vue de se rendre agréable aux habitants de Messine, il publia, en 1630, une Dissertation sur la lettre qu'ils prétendent leur avoir été adressée par la Sainte-Vierge. Cette pièce, qui montre l'excessive crédulité de l'auteur, fut déférée à la congrégation de l'*Index*, et Inchofer cité devant ce tribunal. Il se justifia facilement des reproches qu'on lui faisait; mais la Dissertation demeura supprimée, et on ne lui permit de la reproduire qu'à condition d'en changer le titre, et de retrancher les passages qui seraient indiqués par un commissaire du tribunal. Inchofer passa encore deux années en Sicile, occupé à déchiffrer d'anciens manuscrits; et il revint ensuite à Rome, où il devait trouver des secours abondants pour l'exécution du projet qu'il avait formé de publier le Martyrologe romain avec des notes explicatives et des preuves. Il fut détourné de ce travail par l'évêque d'Agria (George Jacosith), sur l'invitation duquel il se chargea d'écrire l'histoire ecclésiastique de Hongrie. Le premier volume de cet ouvrage resta plusieurs années entre les mains des censeurs, avant qu'on pût obtenir la permission de l'imprimer. Dans l'intervalle, Inchofer avait eu une dispute assez vive avec Zacharie Pasqualigo, qui soutenait qu'il était permis de mutiler les enfants pour donner plus d'agrément à leur voix; et Inchofer, pour avoir réfuté les pitoyables arguments de son adversaire, s'était fait des ennemis de tous les musiciens. Le séjour de Rome lui devint donc insupportable; et il sollicita de ses supérieurs la direction

d'un collége où il pourrait reprendre son travail sur le martyrologe : on lui assigna celui de Macerata, d'où il passa quelques années après à Milan, afin de prendre connaissance des manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, relatifs à son objet ; mais il mourut dans cette ville, épuisé de fatigues, le 28 septembre 1648, à l'âge de 64 ans. Inchofer avait sans doute beaucoup d'érudition : mais il manquait de goût et de critique ; et il n'a laissé aucun ouvrage digne de la réputation dont il a joui pendant sa vie. On citera de lui : I. *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata ac eruditè illustrata*, Messine, 1629, in-fol., première édition fort rare : la seconde est intitulée, *De epistolâ B. Mariæ Virginis ;* et quoique imprimée à Rome, elle porte l'indication de Viterbe, 1632, parce qu'on sentit qu'il serait inconvenant qu'un livre, publié sans approbation, parût l'avoir été sous les yeux mêmes de la censure. II. *Tractatus syllepticus, in quo quid de terræ, solisque motu vel statione secundùm sacram Scripturam sentiendum*, etc., Rome, 1633, in-4°. L'auteur y combat le système de Copernic, qu'il ne pouvait plier à ses idées ; mais il emploie les citations plus que les raisonnements. Un passage d'une lettre d'Holstenius à Peiresc, rapporté dans les *Mémoires* de Niceron (tom. XXXV, pag. 329), fait soupçonner Inchofer d'avoir été l'un des persécuteurs de Galilée. III. *Historia sacræ latinitatis, hoc est de variis linguæ latinæ mysteriis*, Messine, 1635, in-4°. ; Munich, 1638, in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses ; mais on y trouve, entre autres idées singulières, que les bienheureux s'entretiendront quelquefois en latin dans le ciel. IV. *Annales ecclesiastici regni Hungariæ*, Rome, 1644, in-fol., tom. Ier. Ce volume, qui est rare, est le seul qui ait paru ; il ne va que jusqu'à l'an 1059. V. *De eunuchismo dissertatio ad Leon. Allatium*. Elle est imprimée dans les *Symmicta* d'Allatius, lib. II, pag. 397-413. VI. Quelques petits ouvrages contre Scioppius : comme Inchofer craignait de se compromettre avec ce fougueux adversaire, il les publia sous le masque d'*Eugenius Lavanda*. Il a laissé des Mémoires sur le droit, l'histoire ecclésiastique, l'astronomie, etc., indiqués dans les *Apes urbanæ* d'Allatius, et dans la *Bibliothèque* du P. Sotwel ; mais c'est par erreur qu'on lui a attribué la *Monarchie des Solipses*, satire virulente contre l'institut des Jésuites. Son confrère, le P. Oudin, a démontré, par des raisons sans réplique, que cet ouvrage appartient à Jules-Clément Scotti. On peut consulter, pour des détails, la *Vie* d'Inchofer par le P. Oudin, dans le tom. XXXV des *Mémoires* de Niceron ; et le *Dictionnaire* de Chaufepié, où l'on a essayé de présenter quelques objections au P. Oudin, touchant le véritable auteur de la *Monarchie des Solipses*. W—s.

INDIBILIS, prince des Ilergètes, las du joug des Romains, s'unit à Mandonius, autre prince espagnol, et marcha contre les alliés de Rome ; mais attaqué par Cneius Scipion, l'an 218 avant J. C., il vit ses troupes, levées à la hâte, se disperser aussitôt. Indibilis et Mandonius se joignirent alors aux Carthaginois, qu'ils abandonnèrent ensuite pour embrasser le parti des Romains victorieux. Les premiers marchaient pour punir ces deux chefs de leur défection, lorsqu'Indibilis en donna promptement avis à Cneius Scipion, qui lui envoya un renfort

considérable, avec lequel ce prince défit les Carthaginois en bataille rangée, l'an 215 avant J. C. Deux années après, Publius Scipion étant assiégé dans son camp, le perfide Indibilis se ligua de nouveau avec les Carthaginois, et leur amena 7000 hommes. En vain Publius sortit de ses retranchements pendant la nuit pour aller à sa rencontre, et pour le combattre avant qu'il eût fait sa jonction; secouru à temps par la cavalerie numide et par les Carthaginois réunis, le prince espagnol fondit sur l'armée de Publius Scipion, qui périt dans le combat, 213 ans avant l'ère chrétienne Pendant toute cette guerre, long-temps mêlée de succès et de revers, mais où Rome finit par triompher grâce à l'ascendant du jeune Scipion, Indibilis et Mandonius cherchèrent à usurper la domination de l'Espagne, trahissant tour-à-tour les deux partis. Apprenant que Scipion était tombé malade, ils firent des levées considérables, et attaquèrent les alliés de Rome. Scipion, rétabli, marcha contre eux avec toute son armée : ils levèrent aussitôt de nouvelles troupes pour se mettre en état de résister; mais atteints dans un défilé par la cavalerie de Lelius, l'an 207 avant l'ère chrétienne, ils furent défaits, prirent la fuite, abandonnèrent tout leur bagage au vainqueur, et se sauvèrent accompagnés seulement de quelques soldats. N'ayant plus aucun espoir, Indibilis et Mandonius implorèrent la clémence de Scipion, qui, se laissant fléchir, n'exigea d'eux qu'une grosse somme d'argent et des otages pour les tenir dans le devoir. B—P.

INDORTES, chef des Celtibériens dans le voisinage de l'Èbre, remplaça Istolatius, tué en bataille rangée contre Amilcar, et, ayant rassemblé à la hâte 50,000 hommes, ouvrit aussitôt la campagne, l'an 231 avant J. C. Ses troupes peu aguerries n'osant se mesurer avec les Carthaginois victorieux, il se retira sur une hauteur et s'y retrancha : mais Amilcar força ses retranchements, et lui fit 10,000 prisonniers. Indortès prit la fuite, et tomba, peu de temps après, au pouvoir des Carthaginois, qui lui crevèrent les yeux et l'attachèrent à une croix, pour effrayer, par ce supplice, quiconque voudrait s'opposer à leur domination en Espagne. B—P.

INÈS DE CASTRO, issue d'une maison illustre de Castille, qui était alliée aux rois d'Espagne et de Portugal, unissait à un esprit distingué la beauté et la grâce qui en font le charme le plus puissant. C'est à ces avantages qu'elle dut et sa célébrité et ses malheurs. Son père, Pierre Fernand de Castro, s'était fixé à la cour de Portugal; Inès y fut placée très jeune, en qualité de dame d'honneur, auprès de la princesse Constance, épouse de l'infant dom Pedre, fils d'Alphonse IV. L'amitié la plus tendre l'attachait à Constance: la mort prématurée de cette princesse lui causa la plus vive douleur; l'expression en était si touchante par sa sincérité, que dom Pedre aimait à pleurer avec elle sa jeune et vertueuse compagne. La sympathie des regrets l'avait rapproché d'Inès: il les oublia auprès d'elle; et la sensible Inès, accoutumée à partager les larmes de l'infant, partagea aussi ses sentiments. Sa naissance, quoique élevée, ne l'appelait point au trône; et si l'amour voulait l'y placer, la politique l'en éloignait. Les courtisans, envieux de tous ceux qui obtiennent la faveur des princes, et redoutant l'influence que l'élévation d'Inès donnerait à ses frères Alvarez et Ferdinand, éveillèrent l'attention d'Alphonse sur les consé-

quences de la liaison de dom Pedre et sur la nécessité de la rompre : mais les amants trompèrent sa vigilance; et un hymen secret, sanctionné par le pape, unit l'infant à la belle Inès, en présence de l'évêque de la Guarda. Les mêmes courtisans peignirent la désobéissance de dom Pedre des couleurs les plus propres à irriter Alphonse, prince violent et vindicatif, et lui apprirent le mariage de son fils, avec toutes les réflexions qui devaient blesser son orgueil et exciter son courroux : ils n'y réussirent que trop bien. Inès s'était retirée à Coïmbre : elle y vivait dans une solitude embellie par l'amour; et la naissance de deux enfants ajoutait encore à son bonheur, lorsqu'il fut troublé par les instances du roi, qui pressait dom Pedre de dissoudre les nœuds qui l'attachaient à elle. Inès, en le rendant père, avait acquis de nouveaux droits à la tendresse de son époux, dont, chaque jour, la résistance aux desirs d'Alphonse s'exprimait avec plus d'énergie. Indigné de l'inutilité de ses efforts, le roi se rendit à Coïmbre auprès d'Inès, espérant, par des menaces, arracher à la crainte ce que son fils refusait à ses vœux. Attendri par la beauté d'Inès, ému à l'aspect de ses enfants, le roi sentit fléchir sa colère; son âme flottait irrésolue entre le pardon et la vengeance : mais les discours des courtisans, et particulièrement les conseils d'Alvarez Gonzalez, Pierre Coello, et Diego Lopez Pachéco, qui avaient juré la perte d'Inès, détruisirent cette disposition favorable. La dureté naturelle d'Alphonse servit leurs coupables projets; il finit par céder à leurs instances insidieuses, et la mort d'Inès fut résolue!..... L'on n'attendait, pour l'exécution de cet odieux dessein, que l'éloignement de dom Pedre. Un jour que ce prince était parti de grand matin pour la chasse, les assassins pénétrèrent dans l'appartement d'Inès, encore endormie : sa beauté, sa jeunesse, la douceur pleine de charmes répandue sur ses traits, n'amolirent point les cœurs de ces barbares; ils se précipitent sur elle : la violence de leur action éveille Inès; et ses beaux yeux, en s'ouvrant, rencontrent les poignards levés sur sa tête. N'ayant d'autres armes que ses pleurs et ses prières, elle les employa vainement. Cette beauté touchante, qui eût attendri des tigres, ne put désarmer ces hommes féroces; elle tomba percée de plusieurs coups : les assassins n'abandonnèrent leur victime qu'après avoir vu s'exhaler son dernier soupir. Redoutant alors la vengeance de dom Pedre, ils se sauvèrent en pays étranger. A la nouvelle de cet horrible attentat, qu'Alphonse, dit-on, ne désavoua pas, dom Pedre, désespéré, courut aux armes contre son père. Aidé par les frères d'Inès, il ravagea les provinces où les biens des meurtriers étaient situés, et jura de ne se soumettre qu'alors que les assassins d'Inès lui auraient été livrés. Cependant les larmes et les instances de sa mère obtinrent le sacrifice de sa rebellion : mais, malgré sa soumission, le prince conserva au fond du cœur la plus ardente soif de vengeance. Alphonse mourut en 1557 : dom Pedre monta sur le trône de Portugal. Son premier soin fut d'atteindre les bourreaux d'Inès. Pachéco était mort en France; Alvarez et Coello, réfugiés en Castille, lui furent livrés par le souverain de ce royaume (Pierre-le-Cruel). Emmenés en Portugal, ces misérables furent appliqués à la question, jugés et condamnés à mort : mais leur supplice ne suffisait pas à la haine de dom Pedre; il le fit pré-

céder par les plus cruelles souffrances. Quelques historiens vont même jusqu'à dire qu'il aida de ses propres mains à les torturer. Haletants et mutilés, ils furent exposés sur un échafaud : ils respiraient encore ; on leur arracha le cœur, qu'on offrit tout palpitant à dom Pedre. Sa vengeance fut à peine assouvie par le sanglant spectacle dont il venait de repaître ses yeux. Les corps d'Alvarez et de Coello furent brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Après avoir immolé ces criminels, dom Pedre rendit aux mânes d'Inès des hommages plus dignes d'elle ; il fit assembler les états du royaume à Castanado, y déclara son mariage en présence du nonce, en fit dresser un acte qui fut publié en Portugal avec la plus grande pompe, fit reconnaître les enfants, nés de son mariage avec Inès, habiles à succéder à la couronne ; et, après avoir fait exhumer le corps de cette princesse infortunée, il ceignit son front du diadème, et voulut qu'on rendît les honneurs souverains à ses restes insensibles. Tous les corps et les grands de l'état la saluèrent reine ; et les bienfaits de son époux se répandirent sur tous ceux qui l'avaient servie. Deux superbes mausolées en marbre blanc s'élevèrent, par les ordres de dom Pedre, dans le monastère royal d'Alcobaça ; l'un, destiné à Inès ; l'autre, réservé pour lui-même. L'inconsolable dom Pedre ne cessa d'arroser les cendres d'Inès de ses larmes, jusqu'au jour où la mort, en le réunissant à son épouse, ensevelit sous la tombe son amour, sa douleur, et sa haine contre la mémoire de ses assassins. La fin tragique d'Inès, arrivée, selon Puffendorff, en 1355, a fourni un épisode à l'auteur de la Lusiade, une tragédie à Lamothe ; et la peinture, rivale de la poésie, vient encore de faire revivre, sous le pinceau d'un de nos artistes (M. de Forbin), à l'exposition de 1817, le souvenir de cette illustre victime. Comblée de tous les dons de la nature, de la fortune et de l'amour, Inès de Castro semble ne les avoir réunis que pour offrir une preuve nouvelle et frappante, que la célébrité, chez les femmes surtout, est presque toujours ennemie du bonheur. D—L—D.

INGEBURGE, ou INGELBURGE (1), princesse danoise, remarquable par la destinée singulière qu'elle eut en France, était fille de Valdemar I et sœur de Canut VI, qui régnèrent en Danemark pendant le XIIe. siècle. Philippe-Auguste, roi de France, fit demander cette princesse en mariage à Canut, déclarant qu'il ne voulait d'autre dot que la cession qui lui serait faite, par le contrat, de l'ancien droit que les rois de Danemark avaient sur le royaume d'Angleterre, et un secours en vaisseaux. Richard-Cœur-de-Lion était alors détenu captif en Allemagne, et Philippe voulait profiter de son absence. Mais Canut et les états de Danemark préférèrent d'offrir une somme de 4000 marcs d'argent pour dot, et le roi de France souscrivit à cette condition. Ingeburge étant arrivée à Amiens, l'année 1192 ou 93, Philippe l'épousa immédiatement après. Tous les historiens du temps conviennent que la princesse était aussi belle que vertueuse : cependant Philippe, le lendemain des noces, lorsque le couronnement de son épouse eut lieu, manifesta pour elle un éloignement qui devint bientôt une aversion décidée. On ne put comprendre cette conduite du roi, dont on ignorait les motifs ; et le peuple l'attribua à un sortilége. Ingeburge

(1) En danois *Ingeborg*.

fut renvoyée de la cour, et Philippe prit la résolution de se séparer d'elle. Il allégua la parenté qu'il prétendait exister entre sa première femme Isabelle de Hainaut et la reine Ingeburge du chef de Charles-le Bon, comte de Flandre, fils de Canut IV, roi de Danemark. Plusieurs évêques jugèrent cet obstacle suffisant, et le mariage fut déclaré nul. Le roi voulut renvoyer Ingeburge en Danemark; mais elle refusa de partir, et demanda à se retirer dans un couvent à Soissons. Ell y fut tellement abandonnée, que, pour trouver le moyen de subsister, elle se vit réduite à vendre ses habits et sa vaisselle. Le roi de Danemark fut indigné quand il apprit le traitement qu'avait éprouvé sa sœur. Il fit partir pour Rome, son chancelier André, fils de Simon, et l'abbé Guillaume, génovéfain français (*V.* GUILLAUME d'Eskil, tom. XIX, pag. 116), qui avaient conseillé le mariage; il les chargea de demander justice au pape. Célestin III, après quelques délais, envoya deux légats en France pour assembler un concile, où serait examinée la validité de l'union. Mais ce concile fut intimidé par l'influence de la cour, et se sépara sans avoir rien décidé. Philippe, regardant cette issue comme une preuve en sa faveur, contracta un nouveau mariage avec Marie-Agnès, fille du duc de Méranie. Ingeburge renouvela ses plaintes, et le roi de Danemark les appuya. Innocent III, successeur de Célestin, donna ordre à son légat de déclarer nul le mariage de Philippe avec Marie-Agnès, et engagea le roi à reprendre Ingeburge, sous peine d'excommunication. Cette menace n'ayant point produit d'effet, un interdit fut jeté par le légat sur le royaume de France. Pendant huit mois les églises furent fermées; et l'on ne put enterrer que les corps de ceux qui avaient pris la croix. Philippe sévit d'abord contre les prêtres qui exécutaient l'interdit; mais las enfin d'une résistance inutile, il demanda au pape que le procès fût revu. On tint à Soissons, l'année 1201, un concile où le roi et la reine parurent en personne. La reine était accompagnée des évêques et des docteurs que Canut lui avait envoyés de Danemark. Après une séparation d'environ six ans, le roi de France rappela Ingeburge, et renvoya Agnès, qui, à ce qu'on rapporte, en mourut de chagrin. Canut VI mourut l'année qui suivit cet événement: Philippe-Auguste termina sa carrière en 1223, et Ingeburge vécut jusqu'en 1236. M. Laporte Dutheil se proposait d'éclaircir, par des recherches approfondies un point d'histoire, sur lequel les auteurs français ont donné peu de détails et qui présente des obscurités. Mais il n'a paru de ce travail que l'introduction, imprimée l'an XI dans les *Mémoires de l'Institut, littérature et beaux-arts*, tom. IVe. Cette introduction contient, 1°. l'exposé des relations de la France avec le Danemark, jusqu'à l'époque où Philippe-Auguste demanda en mariage la princesse Ingelburge; 2°. le tableau de l'état politique de l'Europe, ainsi que les alliances de la maison royale de Danemark avec la plupart des princes qui regnaient alors. C—AU.

INGENHOUSZ (JEAN), savant naturaliste et chimiste hollandais, naquit à Breda, en 1730. Après avoir exercé pendant quelque temps la médecine pratique dans sa ville natale, il partit pour Londres, où ses grands talents ne tardèrent pas à être dignement appréciés. Le célèbre Pringle, alors président de la société royale, ne se contenta pas d'applaudir aux travaux assidus du docteur hollan-

çais : il l'honora, jusqu'à sa mort, de la bienveillance la plus délicate, de la plus tendre amitié. Par l'aménité de son caractère autant que par l'exactitude et le choix qu'il mit dans ses expériences et dans ses recherches, Ingenhousz s'acquit l'estime et la considération des premiers savants de l'Angleterre. Il fut élu membre de la société royale de Londres; et le succès de ses nombreux travaux prouva combien il était digne d'obtenir ce titre glorieux. L'impératrice Marie-Thérèse ayant eu la douleur de voir périr, victimes de la petite vérole, deux de ses enfants, elle chargea son ambassadeur à Londres, de consulter le docteur Pringle sur le choix d'un médecin pour venir inoculer la famille impériale. Le président nomma le docteur Ingenhousz, qui se rendit de suite à Vienne; il inocula les princes et princesses de la maison d'Autriche, avec le plus grand succès. Les premières familles de la capitale s'empressèrent de profiter du séjour du docteur Ingenhousz, auquel l'impératrice conféra le titre de conseiller aulique et médecin de la famille impériale, accompagnant cet honneur d'une pension considérable, dont Ingenhousz a joui jusqu'à la fin de ses jours. L'empereur Joseph II témoigna toujours la plus grande estime pour son premier médecin : il l'admit très souvent dans sa société particulière ; il le visitait dans son cabinet, et prenait plaisir à répéter avec lui des expériences physiques. Quelques années plus tard, Ingenhousz revint en Hollande : il voyagea successivement en France et en Allemagne, et finit par s'établir dans une maison de campagne à deux lieues de Londres, où il mourut le 7 septembre 1799. Les ouvrages qu'il a publiés se rapportent tous aux points les plus importants de la physique et de l'histoire naturelle. Ce sont : I. Un *Mémoire sur l'électrophore*, lu à la société royale de Londres. II. *Expériences sur les végétaux ;* traduit en français, par l'auteur lui-même, Paris, 1780; 2ᵉ. édition, 1787 et 1789, 2 vol. in-8°. III. *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique;* traduit en français, Paris, 2 vol. in 8°. Ces trois ouvrages, écrits originairement en anglais, ont été traduits en hollandais par le docteur Van Breda de Delft, ainsi que le suivant, écrit en français. IV. *Essai sur la nourriture des plantes*, traduit en anglais sous le titre d'*an Essay on the food of plants*, Londres, 1798. Le *Journal de physique*, publié par l'abbé Rozier, ainsi que les recueils périodiques anglais, contiennent un certain nombre de Mémoires, fruits de recherches du docteur Ingenhousz. On lui doit le premier emploi des plateaux de verre dans les expériences électriques, et l'importante découverte que les végétaux vivants exposés à la lumière émettent et répandent dans l'atmosphère le gaz oxigène. Ingenhousz employa, le premier, l'air fixe (*gaz carbonique*) comme médicament, sans parler des nombreuses corrections qu'il a faites à différents instruments de physique. L'ouvrage intitulé, *Nouvelles expériences*, a été traduit en allemand, sous les yeux de l'auteur, et augmenté de quelques nouveaux Mémoires par le P. Molitor, sous le titre de *Ingenhousz vermischen Schriften*, Vienne, 1784. Le docteur Scherer a traduit, en allemand, les Expériences sur les végétaux, Vienne, 1786; et les Recherches physiques, en latin, sous le titre de *Ingenhouszii miscellanea physico-medica, edidit J. A. Scherer*, etc. K—T.

INGENUUS (DECIMUS-LÆLIUS),

l'un des généraux qui tentèrent de se soustraire au joug de l'odieux Gallien, et que l'histoire désigne par le nom des *trente tyrans*, était d'une famille illustre; mais son mérite avait plus contribué que sa naissance à l'élever au poste important de gouverneur de la Pannonie. Sa douceur et sa prudence lui concilièrent l'affection des soldats et des habitants de la Mésie, qui se réunirent pour le proclamer empereur en 260. Ingenuus n'avait peut-être point ambitionné ce titre; mais, en le refusant, il n'en restait pas moins suspect à Gallien, dont il connaissait la cruauté, et il résolut d'opposer la force aux troupes qu'on enverrait contre lui. Vaincu au bout de quelques mois, on ne sait s'il périt dans cette dernière bataille, ou s'il termina lui-même ses jours, pour ne pas tomber vivant au pouvoir de son ennemi. Sa mort fut le signal d'un horrible carnage. Toutes les légions qui avaient participé à sa révolte, furent exterminées; et les habitants de la Mésie, à l'exception des femmes et des enfants, périrent dans les supplices. Trebellius Pollio nous a conservé une lettre que Gallien écrivit dans cette circonstance à Celer Varianus, digne exécuteur des ordres d'un tel maître; elle se termine par ces mots : « Déchirez, tuez, massacrez; partagez la colère de celui qui vous écrit. » (*Voy.* GALLIEN, XVI, 364.) W—s.

INGHIRAMI (THOMAS FEDRA), poète et orateur latin, naquit en 1470 à Volterra, en Toscane, d'une famille ancienne. A l'âge de deux ans, il fut conduit à Florence par ses parents, qui cherchaient un asile contre les troubles auxquels l'Italie était en proie. Il vint à Rome en 1483, et s'y appliqua tout entier à l'étude. Doué d'une vivacité d'esprit extraordinaire, et de toutes les qualités naturelles qui distinguent les grands acteurs, il parut dans les représentations théâtrales que le cardinal Riario venait de remettre en honneur, et joua, en particulier, le rôle de Phèdre de l'*Hippolite* de Sénèque, avec un tel succès, que le surnom lui en resta. Les jeux scéniques ne le détournèrent cependant pas de l'étude des orateurs de l'antiquité, qu'il avait choisis pour modèles; et bientôt il fut compté parmi les hommes les plus éloquents de Rome moderne. Ses talents lui méritèrent l'amitié des personnages les plus illustres : les pontifes qui se succédèrent sur la chaire de S. Pierre, depuis Alexandre VI jusqu'à Léon X, l'honorèrent de leur protection, et le comblèrent, à l'envi, de bienfaits. Il fut désigné, en 1493, pour accompagner le cardinal Bernardino Carvajal, dans sa nonciature en Allemagne; il prononça, devant l'empereur Maximilien, une harangue qui fut si agréable à ce prince, qu'il lui décerna la couronne poétique, et lui accorda le titre de comte palatin, avec la permission de joindre à ses armes l'aigle de l'empire. Le pape Jules II nomma Inghirami conservateur de la bibliothèque du Vatican, et garde des archives secrètes du château Saint-Ange. Il serait, sans doute, parvenu aux plus grands honneurs, si une mort prématurée, suite d'une chute, ne l'eût enlevé, le 6 septembre 1516, à l'âge de quarante-six ans. Les hommes les plus célèbres de son temps se sont accordés à lui donner des éloges. Le Bembo et Parrhasius le regardaient comme le plus grand orateur qu'il y eût alors à Rome; et Erasme nous apprend, dans une de ses lettres (la 671e. du 1er. vol.), qu'il était surnommé le Cicéron de son âge. Sadolet l'a choisi pour l'un des interlocuteurs de son *Dialogue sur les études philosophi-*

ques. On cite d'Inghirami, outre ses discours, une *Apologie de Cicéron contre ses détracteurs*; un *Abrégé de l'histoire romaine*; un *Commentaire sur l'art poétique d'Horace*; et des *Notes* sur les comédies de Plaute : mais tous ces ouvrages sont perdus, ou du moins n'ont jamais été publiés. Audifredi annonce (*Catal. Romanar. edit.*, pag. 432) qu'un *Panégyrique de St.-Thomas*, par Inghirami, a été imprimé à Rome vers la fin du XVe. siècle. Le savant P. L. Galletti a inséré dans les *Anecdota romana* d'Amaduzzi (vol. 1 à 3), cinq Discours d'Inghirami, tirés de la bibliothèque de M. Guarnacci, où sont conservés beaucoup d'autres harangues, des vers et des lettres du même auteur (*Voy.* GALLETTI, XVI, 362), et il a publié séparément : *Orationes duæ in funere Galeotti Franciotti cardinalis vice-cancellarii, altera item funebris pro Julio II, ex cod. ms. sec.* 16 *nunc primùm editæ à D. Petro Aloysio Galettio*, Rome, 1777, in-8°. Ces discours, quoique écrits avec élégance, seront trouvés, dit Tiraboschi, « fort au-dessous de la réputation d'Inghirami, si l'on ne daigne se rappeler qu'il vivait à une époque très rapprochée de l'enfance de l'art. » On peut consulter, pour plus de détails, son Eloge par Galletti, dans le tom. III des *Anecdota rom.*; c'est un morceau de biographie très intéressant. W—s.

INGHIRAMI (CURZIO), antiquaire né à Volterra, le 29 décembre 1614, était de la même famille que le précédent. Il n'est connu que par sa prétendue découverte de monuments historiques qui devaient renverser toutes les idées reçues sur les premiers siècles de l'histoire romaine. Il les publia sous ce titre : *Ethruscarum antiquitatum fragmenta, quibus urbis Romæ aliarumque gentium primordia, mores et res gestæ indicantur, à Curtio Inghiramio reperta Scornelli propè Volterram, Francofurti, anno salutis* MDCXXXVII, *ethrusco vero* CIƆ CIƆ CIƆ CIƆ CCCCXCV, in-fol., fig. Quelques bibliographes croient ce livre imprimé à Florence; d'autres supposent qu'une édition antérieure avait paru à Florence en 1636. Quoi qu'il en soit, Inghirami prétendit avoir découvert, lui-même, ces fragments dans un terrain voisin de sa maison de campagne; et en creusant dans l'endroit qu'il avait indiqué, on en trouva effectivement d'autres à une assez grande profondeur, avec des fragments d'une espèce de chronique écrite, disait-on, par un certain Prosper Fesulanus, commandant du château de Scornelli, un peu avant l'an 700 de Rome, ou 60 ans avant l'ère vulgaire. La fausseté de ces monuments n'en fut pas moins reconnue, et Inghirami regardé comme un imposteur. Cependant Reinesius, Tiraboschi (*Istor. della litter. ital.*, tom. VIII, pag. 375), et d'autres critiques italiens, ont cherché à le disculper de ce reproche, en montrant qu'il avait été lui-même la dupe de quelques personnes qui avaient voulu se divertir de sa crédulité. Henri Ernst fut un des premiers qui écrivit (en 1636) sur cette prétendue découverte (*Voy.* ERNST, XIII, 269); et Leo Allatius en démontra mieux encore la supposition dans ses *Animadversiones in antiquitatum etrusca-rum fragmenta ab Inghiramio edita*, Paris, 1648, in-4°. On peut voir là-dessus le *Theatrum anonymorum* de Placcius, *Pseudonym.* n°. 2228, et le *Classical journal*, septembre 1817, tom. XVI, pag. 139. Curzio Inghirami mourut le 23 décembre 1655, à l'âge de quarante-un ans. W—s.

INGIALD, roi de Suède, surnommé *Illroda* (le méchant), régna au septième siècle, et amena par son ambition perfide et cruelle une révolution remarquable dans les pays Scandinaves. Quoiqu'Ingiald, qui résidait à Upsal, fût regardé comme le roi principal de Suède, il y avait encore dans ce pays plusieurs chefs, ou petits rois, qui aspiraient à l'indépendance. Le chef suprême résolut de les anéantir d'un seul coup, et de s'emparer de leurs possessions. Les ayant invités à un festin, il fit mettre ensuite le feu à la maison où il les avait réunis. Les uns furent consumés par les flammes; les autres tombèrent sous le fer, en voulant se sauver. Cependant tous les petits princes ne s'étaient pas rendus au festin; et deux surtout qui avaient le plus de ressources, ayant été instruits de la perfidie d'Ingiald, prirent les armes contre lui. Il fut obligé de les combattre, et il essuya une défaite. Un autre antagoniste s'élevait en même temps contre Ingiald: Asa, fille de ce prince, avait épousé Gudriod, roi de Scanie, allié aux maisons régnantes de Danemark, et qui avait un frère nommé Haldan. Aussi ambitieuse, aussi méchante que son père, Asa sema la discorde entre les deux frères, et Haldan fut mis à mort par Gudriod, qui périt lui-même par les ordres d'Asa. Haldan laissait un fils nommé Iwar; ce fils, respirant la vengeance, leva une armée, et marcha contre Ingiald, qu'il savait avoir été d'intelligence avec sa fille. Ingiald et Asa, se voyant sur le point de tomber entre ses mains, ordonnèrent de mettre le feu au palais, et périrent l'un et l'autre dans les flammes. Iwar, poursuivant ses succès, devint maître du pays, et fonda une nouvelle dynastie. Ingiald fut le dernier roi de Suède de cette famille des Ynglingiens, dont on faisait remonter l'origine à Odin. Son fils Olaüs, après avoir trouvé quelque temps une retraite auprès d'un de ses parents, se rendit dans la contrée de Wermeland sur la frontière de Norvége, y fonda un petit état, et s'allia aux princes norvégiens. Un de ses fils, Haldan, parvint à régner dans la Norvége méridionale, et fut un des ancêtres de Harald *aux beaux cheveux*, qui créa, au neuvième siècle, la monarchie norvégienne (*Voyez* HARALD, XIX, 395). C—AU.

INGLIS (ESTHER). *V.* ENGLISH.

INGON Ier., roi de Suède, surnommé *le bon*, fils et successeur de Stenkil, monta sur le trône vers l'année 1080, et associa au gouvernement son frère Halstan; mais il fut attaqué par son beau-frère Blotswen, qui s'empara du pouvoir et le conserva pendant plusieurs années. Délivré de cet antagoniste, qui était partisan de l'ancien culte d'Odin, Ingon, attaché au christianisme, propagea de plus en plus cette religion. Dès le commencement de son règne, il s'était mis en relation avec le pape Grégoire VII, qui lui adressa une bulle pour l'organisation du clergé et l'introduction de la dîme. Lorsque les croisades furent prêchées, Ingon détermina plusieurs Suédois à y prendre part, et Ragnild, sa femme, fit dans le même temps un pélerinage à Jérusalem. Engagé dans une guerre avec Magnus *aux pieds nus*, roi de Norvége, il remporta plusieurs avantages, et la paix fut conclue sous la médiation d'Éric *le bon*, roi de Danemark : un des articles du traité fut que Magnus épouserait Marguerite, fille d'Ingon, qui reçut le surnom de *femme de paix*. Après avoir signalé son règne par plusieurs institutions utiles, Ingon mourut, l'an 1112 ou 13. Il eut pour successeur Philippe et Ingon, fils de son frère

Holstan. Philippe mourut au bout de quelques années, sans enfants; et Ingon II, surnommé *le pieux*, régna seul. Le christianisme continua de faire des progrès; on construisit plusieurs églises; l'esclavage fut aboli peu-à peu, et les cérémonies du mariage furent réglées. Ingon II mourut l'an 1130, après avoir été empoisonné, selon le rapport de quelques historiens.

C—AU.

INGON Ier., roi de Norvége, fils de Harald-Gille, régna d'abord avec ses frères, Sigurd et Eysten. Ces deux princes ayant péri dans les discordes intestines, Ingon eut seul le pouvoir suprême, vers l'année 1157; mais il fut bientôt assailli par un parti puissant, que lui opposa son neveu Haquin *aux larges épaules*. Abandonné de la fortune, Ingon perdit le sceptre et la vie, l'an 1161. Un événement remarquable eut lieu pendant que ce prince partageait le pouvoir avec ses deux frères. L'an 1152, le pape Eugène III fit partir pour la Norvége, en qualité de légat, le cardinal Nicolas Brekespear, Anglais de naissance, et depuis élevé sur le siége pontifical sous le nom d'Adrien IV. La mission du cardinal avait pour but d'établir un primat en Norvége, et de créer un siége métropolitain. A son arrivée il trouva le royaume livré aux troubles, et gouverné par des princes incapables d'y rétablir la paix. Il imposa des pénitences à Sigurd et à Eysten, et se déclara pour Ingon. Ensuite il s'occupa de remplir plus directement sa mission. L'évêché de Drontheim fut érigé en archevêché métropolitain, dont tous les évêques du pays devaient relever, ainsi que ceux d'Islande, de Groenland, et des îles écossaises qui étaient alors soumises à la couronne de Norvége. Comblé de présents et d'honneurs, le cardinal Nicolas partit de Norvége, pour se rendre en Suède. Il voulut également établir un primat dans ce royaume; mais il ne put réunir les opinions des habitants de la Suède proprement dite, et de la Gothie, sur le lieu de la résidence; et il fallut remettre la décision à un autre moment. Le premier archevêque de Norvége fut Jean Birgerson. C'est à-peu-près depuis cette époque que les rois de Norvége furent couronnés dans la cathédrale de Drontheim, cette cérémonie ayant été introduite sous le règne de Magnus Erlingson, qui parvint au trône immédiatement après la mort d'Ingon I. — INGON II monta sur le trône de Norvége vers l'an 1206, et mourut en 1217. Il régna au milieu des troubles et des discordes, auxquels donnèrent lieu les prétentions de plusieurs princes qui étaient ou qui se disaient issus de la famille royale. Ces temps de désordre et d'anarchie, qui avaient duré près d'un siècle, se terminèrent enfin à la mort d'Ingon II, par l'élection solennelle et unanime de Haquin IV (ou V), surnommé *le vieux*. C—AU.

INGONDE. *Voy.* HERMÉNIGILDE.

INGOUF (FRANÇOIS-ROBERT), graveur, né à Paris en 1747, étudia sous la direction de J.-Jacques Flipart. Si le maître consacra tous ses soins à son élève, celui-ci lui en conserva toute sa vie la plus tendre reconnaissance. Quoique naturellement studieux, Ingouf, fut long-temps à se faire un nom; enfin ses succès, quoique tardifs, surpassèrent ses espérances. Ses estampes du *Retour du laboureur* et de la *Liberté du braconnier*, d'après Bénazech, annoncèrent de grandes dispositions; mais celles des *Canadiens*, d'après M. Lebarbier, fixèrent sa réputation, augmentée encore par les deux *Nativités*, qu'il a gravées pour le Recueil du mu-

séum de Laurent, d'après Raphaël et Ribéra. Cet artiste a gravé aussi beaucoup d'autres sujets, pour le voyage de M. Cassas, et pour celui d'Egypte, ainsi qu'un grand nombre de portraits et de vignettes pour la librairie. Ses estampes, en général, ont de la couleur. Il a su répandre dans ses travaux une grande variété, et s'est attaché surtout à faire distinguer, autant que la seule combinaison du noir et du blanc et la variété des hachures peuvent le permettre, la différente nature, et même le ton de chaque objet. Quoique ce soit le véritable but que doive se proposer le graveur, cependant il faut qu'il prenne garde d'outrepasser les vraies limites de son art, de crainte de tomber dans la manière; c'est peut-être ce qu'on pourrait reprocher à Ingouf. Cet artiste est mort à Paris le 18 juin 1812. — Son frère, P.-Ch. Ingouf, aussi graveur et élève de Flipart, né à Paris en 1746, a gravé différentes estampes d'après Greuze et d'autres maîtres français: il est mort à la fin du siècle dernier. P—e.

INGRASSIAS (Jean-Philippe) naquit à Palerme au commencement du xvie. siècle. Il étudia la médecine à Padoue, et y prit le bonnet de docteur en 1537. Sa renommée se répandit bientôt dans toute l'Italie, et il s'établit à Naples, où il professa la médecine et l'anatomie avec un grand succès. Ses remarques anatomiques sur Galien brillent par la justesse de ses expositions sur les os. Il paraît être le premier qui ait parlé de l'étrier, petit os de l'oreille interne. Les anatomistes les plus célèbres de ce temps-là ont eu la même prétention; mais Fallope, moins avide de gloire qu'ami de la vérité, se dépouilla du mérite de la découverte qu'il croyait lui-même avoir faite, pour la restituer à Ingrassias. Nommé en 1563 proto-médecin de la Sicile et des îles adjacentes par Philippe II, roi d'Espagne, il profita des pouvoirs attachés à cet emploi pour rétablir l'ordre dans la principale branche de la médecine, en éloignant de la pratique ceux qui manquaient de capacité. En 1575, il délivra la ville de Palerme de la peste, et mérita le titre glorieux d'Hippocrate sicilien, que toute la ville lui décerna. Ce médecin, aussi savant que désintéressé, mourut à Palerme le 6 novembre 1580, à l'âge de soixante-dix ans. Il a laissé sur son art onze ouvrages, dont les plus estimés ont pour titre: *Veterinaria medicina*, Venise, 1568, et *Commentaria de ossibus*, Messine, 1603, in-fol. D—V—L.

INGUIMBERT (Joseph-Dominique d'), né à Carpentras, le 24 août 1683, d'une famille originaire de Vienne en Autriche, dont un des membres vint s'établir à Aix au xive. siècle, avait à peine achevé ses études, qu'il embrassa l'état religieux. Il entra dans l'ordre des Dominicains, puis vint achever ses études théologiques à Paris sous le célèbre Noël Alexandre: il y soutint, en 1709, sous la présidence de l'évêque de Fréjus (depuis cardinal de Fleury), une thèse qu'il dédia au cardinal d'Estrées. Il voulut se consacrer aux missions étrangères, et alla même à la Rochelle, où il sollicita vainement pendant plusieurs mois un ordre de départ: il lui fallut donc revenir à Paris, et il abandonna son projet, sur les observations qu'on lui fit que sa santé ne lui permettait pas de supporter les fatigues des missionnaires. Quelques affaires l'ayant appelé à Rome, il revenait en France, lorsqu'à son passage à Florence il argumenta avec tant de subtilité sur une question de physique, que le grand-duc Côme

III lui donna sur-le-champ une chaire de théologie dogmatique à Pise. Peu après, la mort subite d'un de ses amis l'affecta si fortement, qu'il renonça au monde, et se retira dans l'abbaye de Buon-Solazzo. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Malachie*, qu'il a toujours porté depuis. Mais les honneurs et les commissions vinrent le chercher dans sa retraite : il avait eu des relations avec les cardinaux Albani et L. Corsini. Ce dernier, qui l'avait déjà choisi pour son théologien et pour son bibliothécaire, étant devenu pape sous le nom de Clément XII, le créa consulteur du St.-Office, prélat domestique, et, en 1731, archevêque de Théodosie. Inguimbert était l'intime ami du pape, admis dans sa plus grande familiarité, consulté sur toutes les affaires. Une intrigue de cour vint changer sa situation : sous prétexte d'améliorer son bien-être, d'augmenter son revenu, on persuada à Clément XII de le nommer à l'évêché de Carpentras : le souverain Pontife n'aperçut pas le piége, et y donna. Vainement offrit-il à son ami des dispenses de résidence ; Inguimbert, plus canoniste que le pape, résista à ses instances, et se rendit en 1735 dans son diocèse, où il mourut le 6 septembre 1757 : il ne s'en était absenté qu'une fois en 1750, pour se conformer à l'usage qui voulait que tous les dix ans chaque évêque des états du pape allât à Rome visiter le tombeau des saints Apôtres. Le pape Benoit XIV desirait l'y retenir au moins six mois ; l'évêque partit après un séjour de six semaines. Sa mémoire est encore présente et sera toujours chère à son diocèse : non seulement il donna à la ville de Carpentras sa bibliothèque, composée de vingt-cinq mille volumes, et enrichie de curiosités de tous les genres, avec un fonds de 60,000 francs pour son augmentation et l'entretien d'un bibliothécaire ; il fit encore construire l'hôpital magnifique de cette ville. Inguimbert avait, de son vivant, une telle réputation, que dès 1735 on en parlait avec le plus grand éloge dans le *Supplément* au Moréri (Art. *Buon-Solazzo*). Il est éditeur, traducteur, ou auteur, d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. L'*Histoire de l'abbaye de Settimo*, par Baccetti, en latin (*Voy.* BACCETTI). II. *OEuvres de Barthélemy-des-Martyrs* (Voy. BARTHÉLEMY DES-MARTYRS). Cette édition, où l'éditeur avait réuni plusieurs pièces qu'il avait trouvées dans la bibliothèque du Vatican, fut dédiée au roi de Portugal, qui en fut si content qu'il fit remettre à Inguimbert une cassette pleine de lingots d'or. Inguimbert crut devoir faire hommage de cette cassette au pape, qui lui dit, que, puisque le roi de Portugal avait fourni la matière, il voulait se charger de la façon. Les lingots furent portés à la monnaie, réduits en sequins, et remis à dom Malachie. III. *Genuinus character R. P. D. Armandi Joannis Buttilieri Rancæi*, Rome, 1718, in-4°. IV. *Specimen catholicæ veritatis*, Pistoie, 1722, in-4°., etc. Feu Maxime de Pazzis a fait imprimer un *Eloge en forme de notice historique de Malachie d'Inguimbert*, Carpentras, an XIII (1805), in-8°. M. Hyacinthe Olivier-Vitalis a donné une *Notice historique sur la vie de Malachie d'Inguimbert*, Carpentras, 1812, in-4°., avec un très beau portrait. A. B—T.

INGULFE, ancien historien anglais, naquit à Londres en 1030. Son père, qui était attaché à la cour d'Edouard le Confesseur, l'introduisit auprès de la reine Editha, avec laquelle Ingulfe eut de fréquents entretiens. Il vint en 1051 en Norman-

die, où le duc Guillaume le prit pour son secrétaire : il accompagna en 1064 quelques seigneurs dans un pèlerinage à la Terre-Sainte, et, à son retour, entra dans le monastère bénédictin de Fontenelle en Normandie, où il fut bientôt après élu prieur. En 1076, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, l'appela auprès de lui, et le nomma abbé de Croyland dans le Lincolnshire. Ingulfe rebâtit ce monastère, qui avait été brûlé par les Danois en 870, et réparé par le pieux abbé Turketil en 946 ; il obtint pour sa maison divers priviléges, et en écrivit l'histoire sous ce titre : *Historia monasterii Croylandensis, ab anno* 664 *ad* 1091. Cette chronique a été imprimée dans les *Quinque scriptores*, par sir H. Saville, Londres, 1596, in-fol., et séparément à Francfort en 1601, et à Oxford en 1684, dans le premier volume des *Rerum Anglicarum scriptores*, in-fol. Cette édition est la plus complète. Ingulfe mourut en 1109.

L.

INIGO (Jean Collet, plus connu sous le nom d'), soit qu'il fût d'une famille originaire d'Espagne, soit qu'il eût pris ce nom lors d'un voyage qu'il aurait fait dans ce pays, naquit en Angleterre vers 1728. Les biographes anglais ne donnent aucun détail sur la vie de cet artiste : l'Angleterre compte cependant peu de graveurs d'un génie plus original. On regrette, en voyant les ouvrages d'Inigo, qu'il n'ait pas eu pour son art un amour égal aux talents qu'il avait reçus de la nature, pour se placer au rang des premiers graveurs de son pays. Hogarth lui-même eût trouvé dans Inigo un rival digne de lui être comparé. La gravure, représentant *Antiquarian smelling to the chamberpot of queen Boadicea*, est comparable à tout ce que le premier a fait de plus piquant. Notre Callot n'a rien dans son œuvre de plus plaisamment pensé que cette estampe : les intentions les plus comiques y sont rendues avec une originalité tout-à-fait remarquable ; elle suffit pour donner la mesure de l'esprit de son auteur : il a imprimé à cette composition, de même qu'à celle qu'il a intitulée *A monkey pointing to a verydark picture of Moses stricking the r ck*, le caractère le plus comique. Il serait curieux de savoir par quels motifs un homme qui avait pour la gravure une vocation si prononcée, ne l'a pas cultivée avec plus de constance. Comment se fait-il qu'on ne connaisse de lui que les deux estampes que nous venons d'indiquer ? Il est étonnant que Strutt, qui a donné sur les graveurs anglais des renseignements si précieux, que Walpole, qui a écrit avec tant de détails sur les artistes de son pays, n'aient pas fait des recherches sur les causes qui ont empêché Collet de laisser un plus grand nombre d'ouvrages. Les biographes anglais nous apprennent seulement qu'il mourut à Londres en 1780, sans nous dire à quoi il avait employé son temps pendant les cinquante ans qu'il vécut.

A—s.

INNOCENT Ier. (Saint), élu pape en mai 402, était originaire d'Albano, et ses vertus le firent juger digne de succéder à S. Anastase. L'empire d'Occident était gouverné par Honorius ; l'église d'Afrique était divisée par la secte des donatistes. C'était le beau temps des Chrysostôme, des Jérôme et des Augustin. S. Innocent fut toujours lié d'intérêt et d'opinion avec ces grands et saints personnages. Il employa tout son crédit auprès d'Honorius, pour obtenir des lois sevères contre les donatistes, et

fut assez heureux pour y réussir. L'irruption des Goths, sous la conduite d'Alaric, amena d'autres événements auxquels le pontife dut prendre part. Le chef des barbares vint, avec toutes ses forces, menacer la capitale du monde chrétien. Tout ce qu'il y avait de fidèles dans l'enceinte de la ville, et tout ce qui restait d'idolâtres, eurent recours au ciel pour détourner ce terrible fléau. Les chrétiens firent des prières publiques; et les payens voulurent offrir en secret des sacrifices à leurs faux dieux. L'historien Zosime prétend que S. Innocent y consentit: ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'on apaisa l'ennemi à force de présents, et que l'on fondit les idoles pour compléter le prix de la rançon. S. Innocent quitta Rome pour aller trouver Honorius à Ravenne, et l'engagea à traiter définitivement de la paix avec Alaric. Une imprudence du préfet du prétoire, Jovius, fit rompre les négociations: le barbare reprit les hostilités, et obligea de choisir, pour empereur, Attale, préfet de la ville. Les vœux, les soins d'Innocent furent inutiles. Alaric, qui s'était éloigné un moment vers les Alpes, retourna sur Rome, pour la troisième fois, la prit et la livra au pillage. Le pape ne fut pas témoin de cette catastrophe; il était encore retenu, en ce moment, près de l'empereur: il revint, et ne trouva que des ruines. On le reçut comme un ange consolateur. Il ne s'occupa plus dès-lors qu'à faire fleurir la religion. Il condamna les erreurs de Pélage, que déjà S. Augustin et S. Jérôme avaient combattues avec tant d'éloquence. Ses *Décrétales* et ses *Lettres*, qui ont été recueillies avec soin, eurent pour objet l'établissement du dogme sur la tradition et l'Ecriture, relativement surtout aux sacrements de la confirmation et de l'extrême-onction, ainsi que plusieurs points de discipline. S. Innocent mourut le 12 mars 417, après avoir tenu le Saint-Siége environ quinze ans. Il avait eu pour principe dans son administration, de ne point changer les ministres de son prédécesseur. « Les » nouveaux-venus, disait-il, ne font » que gâter les affaires avant de les entendre. » L'Eglise honore sa mémoire, le 28 juillet. Il eut pour successeur Zosime. D—s.

INNOCENT II fut élu pape, le 14 février 1130, au moment même de la mort d'Honorius II, auquel il succéda. Cette précipitation, dont le motif très louable était de prévenir toute espèce de brigue et de cabale, fut précisément ce qui décrédita la mesure en elle-même: car tous les cardinaux étaient convenus ensemble de faire l'élection, à un certain jour fixe, dans l'église de S. Marc; et celle d'Innocent II venait de se faire subitement au palais de Latran, sans qu'on eut réuni la totalité des cardinaux. Ce fut, à la vérité, la plus grande partie qui nomma Innocent II: l'autre choisit Pierre de Léon, à S. Marc, comme on en était d'abord convenu; et c'est ainsi que le schisme s'établit (*Voy.* l'article de l'anti-pape ANACLET, tome II). Le pape Innocent II s'appelait Grégoire, cardinal de S. Ange, avait été d'abord moine de St. Jean-de-Latran, puis abbé d'un monastère de St.-Nicolas. Urbain II, après l'avoir fait cardinal-diacre, l'avait envoyé légat en France avec Pierre de Léon, celui qui était maintenant son compétiteur et son rival déclaré. Anaclet, qui était le plus fort dans Rome par ses richesses et son crédit, obligea Innocent de se retirer dans les maisons fortifiées des Frangipane, et bientôt à sortir de Rome. Anaclet fut reconnu par le duc de Calabre, auquel il avait marié sa sœur: mais le roi Lothaire, ceux d'Espagne

et d'Angleterre, et celui de France surtout, se déclarèrent pour Innocent II. Le pape, après s'être d'abord réfugié à Pise, trouva un asile auprès de Louis-le-Gros, qui indiqua un concile à Etampes, où la question serait examinée. S. Bernard fut appelé pour y donner son avis, et se déclara pour Innocent II : il convenait que l'élection pouvait présenter quelque irrégularité; mais il soutenait qu'on n'en avait pas pu faire une autre avant d'avoir prononcé sur la nullité de la première. Ce fut à Cluni que le pape et les cardinaux de son parti reçurent d'abord l'hospitalité et les honneurs qui leur étaient destinés. Aussitôt que le pape quitta Cluni, le roi de France, accompagné de la reine et des princes ses enfants, vint à sa rencontre, jusqu'à St. Benoit-sur-Loire, se prosterna à ses pieds, et lui offrit ses services à lui et à l'Eglise. De là, Innocent visita plusieurs monastères de France, et fut accueilli à St. Denis par le fameux abbé Suger, qui alla au-devant de lui en procession avec son chapitre, et lui prodigua les plus grandes marques de vénération. Le pape y fit une entrée magnifique, ayant sur la tête une thiare brodée, ornée d'un cercle d'or, et monté sur un cheval blanc que les barons, vassaux de l'abbaye, tenaient par la bride. Les Juifs même étaient venus de Paris pour prendre part à cette cérémonie. Ils présentèrent au pape le livre de la loi en rouleau, couvert d'un superbe voile : « Plaise » au Tout-Puissant, leur dit le pape, » d'ôter le voile de vos cœurs ! » Le pape célébra la Pâque à St. Denis : après la messe, on servit au pape un dîner, où l'on mangea d'abord un agneau, en se couchant à la mode des anciens; le reste du repas se fit suivant l'usage du temps. La réception fut plus modeste et plus simple à Clairvaux : une croix de bois, des moines vêtus pauvrement, des cloîtres dénués de tout ornement, un repas frugal où l'on servit du pain bis, des légumes, des herbes, et à peine quelques petits poissons pour le pape, tel fut l'accueil que le vicaire de J.-C. reçut dans l'asile de St. Bernard. Le spectacle de ces austérités religieuses n'en fut pas moins touchant, et du plus grand effet sur l'esprit des peuples. Quelque temps auparavant, le pape était passé en Lorraine, puis à Liége, où le roi Lothaire se trouva, avec la reine son épouse, pour le recevoir et le faire reconnaître dans une assemblée solennelle d'évêques et de seigneurs qu'il avait convoquée. Ce prince s'avança à pied dans la place devant l'église cathédrale, tenant d'une main une verge pour écarter la multitude, et de l'autre la bride du cheval blanc que le pape montait. Lothaire voulut profiter de la circonstance pour se faire rendre les investitures; mais S. Bernard, qui était présent, s'y opposa fortement, et tira le pape de cette fâcheuse perplexité. A son retour en France (1131), Innocent II tint un concile à Reims, où il sacra le jeune Louis, fils de Louis-le-Gros. Cependant la présence du pontife, qui ne tirait aucun secours de Rome, était onéreuse aux peuples obligés de le défrayer, ainsi que sa nombreuse suite : il fallut donc songer aux moyens de retourner en Italie. Le roi Lothaire voulut le conduire et le protéger, et reçut de sa main la couronne impériale dans l'église de Latran, celle de St. Pierre étant encore dans les mains de Pierre de Léon. Cet anti-pape, déjà excommunié, le fut encore dans un concile tenu à Pise (1134), où S. Bernard assista pour achever son ouvrage, et mettre le sceau à la légitimité de l'élection d'Innocent II. Cependant le

schisme divisait toujours l'Italie: plusieurs évêques nommés par Pierre de Léon, ainsi que le roi de Sicile, tenaient pour l'anti-pape. Lothaire repassa les Alpes (1137), et vint avec une armée nombreuse appuyer le parti d'Innocent. L'infatigable abbé de Clairvaux déploya encore en cette occasion toute l'ardeur de son zèle, et réussit à ramener beaucoup de dissidents. Lothaire, après avoir de son côté, obtenu des succès contre Roger, mourut près de Trente, en retournant en Allemagne. Cet événement releva les espérances des partisans de Pierre de Léon. S. Bernard, appelé de nouveau par Innocent II, négociait avec le roi de Sicile, lorsque la mort de l'anti-pape, arrivée au commencement de l'année 1138, vint aplanir les plus grandes difficultés. Cependant les dissidents élurent encore un autre intrus, qui prit le nom de Victor, et qui portait auparavant celui de cardinal Grégoire; mais ils ne prirent cette mesure que pour gagner du temps, et tâcher d'obtenir des conditions plus favorables. Le prétendu Victor vint trouver S. Bernard, qui reçut son abdication, et le mena aux pieds du pape. Ainsi finit le schisme, le 29 mai 1138. Dès-lors Innocent reprit toute son autorité dans Rome. Il répara tous les désordres commis pendant l'usurpation, tint un concile dans le palais de Latran, où se trouvèrent mille évêques. On y appela tous ceux qui avaient été illégalement ordonnés. Le pape leur reprocha leur faute avec indignation, et leur arracha leur crosse, leur anneau et leur pallium. S. Bernard n'approuva point ces excès de rigueur, surtout envers Pierre de Pise, à qui l'on avait déjà pardonné (*Hist. eccl.* de Fleury). Cependant Roger, qui avait été excommunié dans ce même concile, se tint en état de guerre, et porta ses armes dans la Pouille, dont toutes les villes se rendirent à lui. Le pape rassembla promptement toutes les troupes qui se trouvèrent sous sa main, et marcha contre Roger. On négocia; mais, dans l'intervalle des pourparlers, le fils du roi de Sicile se porta sur les derrières de l'armée pontificale, surprit le pape, et l'amena prisonnier à son père. Roger envoya vers son captif des députés, qui le traitèrent avec toute sorte d'égards et de respects. Innocent, se voyant ainsi trahi par la fortune, consentit à la paix. Les principaux articles furent, que le pape accorderait à Roger le royaume de Sicile, à l'un de ses fils le duché de la Pouille, et à l'autre la principauté de Capoue. Après la signature du traité (1139), Roger et ses fils vinrent trouver le pape, se jetèrent à ses pieds, lui demandèrent pardon, et le laissèrent retourner à Rome. Ce fut à cette époque environ, que la condamnation des erreurs d'Abailard et d'Arnaud de Bresse son disciple occupa les soins d'Innocent II, qui fut si puissamment secondé par l'éloquence et l'activité de S. Bernard. Un événement d'une autre nature causa une vive dissension entre le roi de France et le pape. Après la mort d'Albéric, archevêque de Bourges, le pape lui avait donné pour successeur Pierre de la Châtre. Louis-le-Jeune, irrité de ce que le pape avait fait cette nomination sans son consentement, jura qu'elle n'aurait jamais d'effet, et empêcha le nouvel élu d'entrer dans la ville. Pierre alla se plaindre à Rome; et le pape, en disant qu'il fallait corriger ce jeune prince, jeta l'interdit sur toutes les terres de son obéissance, dont l'archevêque était exclus. Mais Thibaud, comte de Champagne, qui possédait de grands fiefs en Berri, prit Pierre sous sa protection, et le

fit reconnaître dans les églises de ses domaines. Louis-le-Jeune se détermina alors à porter la guerre en Champagne; et ce fut dans cette occasion que la ville de Vitri fut brûlée, avec une grande partie de ses habitants. Ce fut encore S. Bernard qui s'interposa pour apaiser ce différend, quoiqu'il parût avoir déjà perdu un peu de son crédit auprès du pape, sans doute pour avoir été trop utile. Ces événements se passaient en 1142. L'année suivante, le pape fit la guerre aux Tiburtins, qu'il avait précédemment excommuniés : ils se soumirent, et il leur accorda la paix. Les Romains, mécontents des conditions, se révoltèrent, montèrent au Capitole, rétablirent le sénat, et reprirent les hostilités. Dans ces entrefaites, Innocent II mourut, le 13 septembre 1143, après treize ans et sept mois de pontificat : il eut pour successeur Célestin II. D—s.

INNOCENT III (Lando-Sitino), anti-pape. *Voy.* Alexandre III.

INNOCENT III, élu pape, le 8 janvier 1198, succéda à Célestin III. Il portait le nom de cardinal Lothaire, était fils de Trasimond, des comtes de Segni, et n'avait que trente-sept ans, lorsqu'il fut nommé d'une voix unanime : mais il le fut à cause de ses vertus et de ses talents; Fleury ajoute : malgré sa résistance, ses larmes et ses cris. Il avait étudié à Paris (*Voy.* Pierre de Corbeil, IX, 557), ensuite à Bologne, et s'était distingué de la manière la plus brillante dans la philosophie et dans la théologie. Comme il n'était que diacre, il fut d'abord ordonné prêtre, ensuite sacré évêque dans l'église de St.-Pierre. Un des premiers soins d'Innocent III fut de recouvrer les domaines de l'Église, dont la rentrée en possession étendit sa souveraineté d'une mer à l'autre, sur un aussi grand espace de pays qu'en avaient conquis les Romains dans les quatre premiers siècles de la république. Le nouveau sénat fut subjugué, le consulat aboli, et le préfet de Rome reçut des mains du pontife l'investiture de sa charge, que l'empereur lui avait toujours donnée. Innocent III s'attacha ensuite à détruire la vénalité qui régnait à la cour de Rome d'une manière scandaleuse. A cet effet, il tenait souvent le consistoire, dont l'usage était presque oublié. Il écoutait toutes les plaintes, renvoyait à d'autres juges les moindres affaires, et prononçait lui-même sur les plus importantes. Les plus habiles jurisconsultes venaient s'instruire à ses audiences. Il introduisit dans la jurisprudence ecclésiastique, des règles, des formes que les tribunaux civils imitèrent depuis en beaucoup de points. Innocent III voulut aussi ranimer partout le zèle pour la croisade. Il la fit prêcher dans tous les états de l'Europe, imposa, pour y subvenir, le clergé au quarantième, mais se taxa lui et les cardinaux au dixième des revenus. Tous ces sacrifices aboutirent au siége de Zara, ensuite à la prise et au pillage de Constantinople, contre lesquels Innocent III n'opposa que de vaines remontrances. Les vues politiques du pape se portèrent en même temps sur d'autres objets non moins importants. Le cardinal de Capoue, envoyé par lui en France, eut ordre de mettre tout le royaume en interdit (1199), parce que Philippe-Auguste avait répudié Ingelburge, pour épouser Agnès de Méranie. Cet interdit dura huit mois, et fut levé lorsque le roi reprit Ingelburge, qu'il avait fait enfermer à Étampes, après avoir renvoyé Agnès, qui en mourut de douleur. L'Allemagne attira bientôt l'attention du pape. Sur la fin du XIIe.

siècle, l'empire se trouva partagé entre trois compétiteurs, savoir, Frédéric, enfant de deux ans, héritier de la Sicile, fils du dernier empereur Henri VI, et que son père avait fait couronner avant de mourir; Philippe de Souabe, son oncle; et Othon, duc de Brunswick. Innocent appuyait ses prétentions à l'élection de l'empereur sur le droit qu'il devait avoir de nommer celui qu'il consacrait, confondant ainsi la cérémonie de l'onction des rois avec l'imposition sacramentelle des mains, essentielle au sacerdoce. Cette doctrine causa beaucoup d'agitation, produisit quelques écrits, et fit peu de prosélytes. Philippe de Souabe fut élu par un parti de seigneurs et d'évêques allemands, et couronné roi des Romains. Mais Innocent prétendit que l'élection était nulle, parce que ce prince était antérieurement excommunié; et, après avoir écarté le jeune Frédéric, à cause de son bas-âge, le pape se déclara pour Othon, quoique Philippe-Auguste l'avertît fortement de s'en défier. Peu de temps après, Philippe de Souabe fut tué par le comte Palatin de Bavière. Othon, débarrassé de ce concurrent, ne trouva plus aucune opposition pour être reconnu par tous les partis. Il fut donc couronné empereur à Rome (1209), après avoir fait serment au pape de rétablir le domaine de St.-Pierre, dont faisait partie la donation de Mathilde à Grégoire VII. Othon, dirigé par des conseils qui lui firent entendre que cette donation était abusive, ne se pressa point d'accomplir sa promesse. Il fit plus: il attaqua la terre de la Pouille et de la Sicile, qu'il revendiquait comme fiefs de l'empire. Le pape s'aperçut alors qu'il avait été joué, et en fit l'aveu dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à Philippe-Auguste (1211). Il excommunia Othon, et se tourna de nouveau vers le jeune Frédéric, qu'il reconnut et couronna roi des Romains (1212). Pendant le cours des affaires de France et d'Allemagne, avait commencé à s'élever, entre Innocent et Jean-sans-Terre, cette discussion célèbre, qui occupe tant d'espace dans cette époque de l'histoire. La cause première fut l'élection de l'archevêque de Cantorbéry (1207). Le roi Jean desirait cette place pour l'évêque de Norwich. Le pape, au contraire, força les moines d'élire Étienne de Langton, homme de mérite à la vérité, et déjà promu au cardinalat. Le roi, en apprenant le procédé du pape, se livra aux plus furieux emportements, et lui écrivit une lettre injurieuse, dans laquelle il le menaçait d'empêcher ses sujets d'aller porter leurs richesses à Rome. Innocent répondit en menaçant à son tour de mettre le royaume en interdit. Le roi, outré de colère, chassa les évêques qui étaient venus lui signifier les résolutions du pape; aussitôt l'interdit fut lancé contre toute l'Angleterre. Il dura deux ans. Au bout de ce temps, le pape chargea les évêques de déclarer le roi excommunié, s'il n'obéissait à l'Église. Ils n'osèrent exécuter cette commission. Néanmoins on en eut connaissance, et ce fut bientôt un bruit public dans toute la ville de Londres. Le roi ayant appris que l'archidiacre de Norwich en avait parlé, le fit mettre en prison, chargé de fers, et revêtu d'une chape de plomb, dont le poids, joint au défaut de nourriture, le fit mourir en peu de jours. Le pape informé de cet acte de cruauté si nouveau et si atroce, déclara le roi déposé, ses sujets absous du serment de fidélité, et voulut donner à Jean un successeur plus digne de la couronne. Il écrivit donc au roi de France pour le charger du soin de

déposer Jean ; et Philippe-Auguste résolut de tenter l'entreprise. Le roi d'Angleterre se préparait à la plus vigoureuse défense ; mais un sous-diacre de Rome, nommé Pandolfe, vint à bout de lui faire sentir le péril où il allait se jeter par une telle résistance. Jean craignait de se voir abandonné par la plupart des seigneurs, s'il en venait à une bataille. Il céda, et fit avec le pape un traité de paix, dont on lui avait envoyé le modèle. En conséquence de ce traité, il déclara, deux jours après, qu'il donnait à l'église de Rome les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits (1213); qu'il ne les tiendrait plus que comme vassal du pape, et qu'il paierait tous les ans, outre le denier de St.-Pierre, 1000 marcs sterling. Il promit, en outre, qu'après l'arrivée de celui qui devait l'absoudre, il remettrait 8000 livres sterling pour dédommagement des pertes qu'avaient supportées l'archevêque de Cantorbéry et les autres intéressés dans cette affaire. Après quoi, en présence de Pandolfe et de tous les assistants, il fit hommage au pape, et lui prêta serment de fidélité. Pandolfe repassa aussitôt en France, et voulut engager Philippe-Auguste à se désister de son entreprise et de ses armements hostiles contre le roi Jean. Philippe s'y refusa, en disant que cette guerre avait été commencée par ordre du pape, et que les préparatifs lui avaient déja couté 60,000 livres; ce qui ferait aujourd'hui un million. De son côté, le roi Jean se prépara à la défense ; mais les seigneurs, avant de l'aider, exigèrent qu'il fit lever l'excommunication, ce qui fut exécuté par les évêques dans la cathédrale de Winchester. Innocent lui écrivit pour le féliciter, en lui disant, « que son royaume » était devenu un royaume sacerdo- » tal, suivant les paroles de l'Écri- » ture. » Innocent eût été fort embarrassé de donner une interprétation raisonnable de ces mêmes paroles. Quoi qu'il en soit, il envoya un légat, qui fut reçu avec solennité, et qui leva l'interdit, dont la durée, depuis six ans, avait causé des maux infinis. Quelque temps après, les seigneurs obtinrent du roi Jean la confirmation de leurs libertés, parmi lesquelles se trouvait le droit d'élection dans les églises cathédrales. Le pape fut très irrité de ces concessions, et cassa par une bulle tout ce que le roi avait fait. Mais les habitants de Londres se révoltèrent contre ces actes, en se plaignant de la cupidité romaine qui voulait tout envahir. Le roi Jean, devenu odieux à ses sujets, contre lesquels il faisait la guerre à outrance, fut déclaré incapable de régner par une grande partie des seigneurs, indignés de la soumission honteuse de leur monarque au pontife romain. Ils jetèrent en conséquence les yeux sur Louis, fils de Philippe-Auguste, pour remplacer Jean. Ils lui envoyèrent des ambassadeurs, et il fut donné des otages de part et d'autre. Les commissaires du pape excommunièrent les barons d'Angleterre et les seigneurs français. Le pape fit défense au jeune Louis de poursuivre son entreprise ; mais ayant appris que ce prince avait déjà passé la mer et obtenait des succès, il en fut inconsolable, et prit pour texte d'un sermon, qu'il fit à ce sujet, ces paroles d'Ézéchiel : *Glaive, glaive, sors du fourreau et aiguise toi pour tuer.* Il excommunia ensuite le jeune prince et tous ceux qui l'avaient suivi, et il se préparait à des mesures semblables contre Philippe, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre tierce, qui en suspendit l'exécution. Cependant le roi Jean se

défendait contre ses sujets révoltés, et contre les armes du jeune Louis. Mais ayant, au passage d'une rivière, perdu son bagage et son trésor, il fut saisi d'un tel chagrin, qu'il en mourut la même année. Quelques mois après, il survint au pape une fièvre très violente, qui ne fit que s'augmenter par le défaut de diète : enfin il tomba en paralysie, et mourut, le 16 juillet 1216, après un pontificat de dix-huit ans et six mois. On a reproché à ce pontife trop de hauteur, de l'ambition et de l'avarice. Il faut néanmoins convenir que c'était le plus savant homme et le plus habile jurisconsulte de son siècle ; qu'il avait beaucoup de courage, de grandes lumières, des vues vastes, une dextérité et une intelligence peu communes dans les affaires. Il se mêlait de tout, agissait partout, et n'abandonnait jamais aucune affaire qu'elle ne fût poussée à son dernier période. Il montra un grand zèle pour la restauration des mœurs ; et ce fut dans ce dessein qu'il tint le IVe. concile de Latran, dont il rédigea lui-même les décrets qui furent lus aux Pères, sans qu'ils eussent la faculté de délibérer. Ses prétentions ultramontaines ne furent pas cependant portées au dernier degré. Il se reconnaissait soumis au jugement de l'Église, en matière de foi, et déclara en conséquence à Philippe-Auguste qu'il ne pouvait de lui-même décider l'affaire de son divorce sans un concile, parce qu'il s'exposerait au danger de perdre sa dignité. C'est dans ce concile que fut fait le fameux canon *Omnis utriusque sexûs*. On y défendit aussi d'ériger de nouveaux ordres religieux ; et cependant il s'en est plus établi depuis cette époque qu'il n'y en avait eu auparavant. Innocent lui-même approuva ceux des Dominicains, des Franciscains, et des Trinitaires. Ses ouvrages ont été recueillis à Cologne, en 1552 et 1575 ; à Venise, en 1578. Les principaux sont des Discours, des Homélies, et un Commentaire allégorique sur les *Sept Psaumes de la Pénitence* ; un Traité de controverse en six livres, sur les *Sacrements*, spécialement sur l'Eucharistie, où la question est approfondie, et où l'on trouve beaucoup de considérations mystiques sur les cérémonies de la Messe ; un Traité *De contemptu mundi seu de miseriâ hominis libri III*, composé par l'auteur sous son diaconat. Le titre, le sujet, les citations analogues de l'Écriture, ont pu faire croire qu'il était dans le goût de l'*Imitation de J.-C.*, avec lequel il se trouve joint dans plusieurs éditions anciennes ; mais il en diffère extrêmement par l'abus continuel du style antithétique et figuré. Le plus important de ses ouvrages consiste dans ses *Lettres*. Laporte-Dutheil, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, les porte au-delà de quatre mille. L'édition la plus complète qui eût paru était celle de Baluze, Paris, 2 vol. in-fol., 1682. Ce recueil était divisé en dix-neuf livres. L'éditeur a suppléé les IIIe. et IVe. livres, par la première collection des décrétales de ce pape. Les VIe., VIIe., VIIIe. et IXe. étaient restés en manuscrit au Vatican. Les trois derniers sont perdus. On avait annoncé à Rome, en 1745, une édition de celles qui ne se trouvent pas dans Baluze. Cette lacune a été remplie par M. Dutheil dans le 3e. volume des *Diplomata, chartæ et alia instrumenta ad res Francorum spectantia*, qu'il a publié en commun avec Brequigny, Paris, 1791, in-fol. Ces lettres sont curieuses par les faits historiques qu'elles contiennent, et par les points de discipline dont on y traite

La plupart sont en style de pratique. C'est cet ouvrage qui a mérité à Innocent III le titre de *Père du nouveau droit*. On conserve dans quelques bibliothèques, des manuscrits de ce pape sur le Maître des sentences, sur le baptême, sur le purgatoire, etc. Le style de l'auteur est concis, mais trop chargé de figures. L'antithèse surtout y domine ; et ce n'est souvent qu'un tissu de passages de l'Écriture fondus suivant le goût du temps, spécialement dans les Discours. Innocent III est encore auteur de la belle prose *Veni Sancte Spiritus*, attribuée mal à propos à Robert, roi de France, par quelques historiens. Il a passé aussi pour avoir composé la prose touchante du *Stabat mater dolorosa*, revendiquée par les Franciscains au B. Jacques *de Benedictis*. (Voy. JACOPONE.) Innocent III eut pour successeur Honorius III. D—s et T—D.

INNOCENT IV, élu pape le 24 juin 1243, succédait à Célestin IV, qui n'avait tenu le St.-Siége que seize jours. Ainsi l'histoire du pontificat d'Innocent IV se lie à celle de Grégoire IX, dont il faut se rappeler les derniers événements pour comprendre ceux qui vont suivre. A la mort de Grégoire IX, l'empereur Frédéric II, excommunié par ce pontife, menaçait Rome de ses vengeances. Il tenait en prison deux cardinaux et plusieurs prélats, qu'il avait pris sur les galères de Gènes. Cet état de choses, qui durait depuis vingt-deux mois environ, avait retardé pendant tout ce temps l'élection d'un pape. Après des négociations infructueuses, et beaucoup de plaintes réciproques, l'empereur s'était décidé à relâcher ses prisonniers; et les cardinaux s'accordèrent enfin à donner la thiare à Sinibald de Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagne. On le nomma, d'un consentement unanime, comme le plus agréable à Frédéric, qui cependant n'en parut pas très satisfait, et dit d'un air affligé, « qu'il prévoyait que d'un cardinal » ami, il deviendrait un pape ennemi. » Cependant, on entama des négociations ; on s'envoya de part et d'autre des ambassadeurs, et le traité fut commencé. D'Anagni, où il avait été élu, le pape vint à Rome, que sa présence combla de joie. Les conventions y furent donc arrêtées entre eux, et jurées solennellement par les agents de l'empereur, Raimond, comte de Toulouse, Pierre Desvignes, et Thadée de Suesse. Les principales conditions étaient que les terres appartenant à l'Eglise, c'est-à-dire, au pape et à ses alliés avant la rupture, seraient restituées; que l'empereur reconnaissait la suprématie du pape, quant au spirituel, sur tous les chrétiens et même sur les rois; qu'il restituerait aux prélats, qui avaient été pris, tout ce qu'on leur avait ôté; enfin qu'il obeirait en tout au pape, sans préjudice de la possession de l'empire et de ses royaumes. On voit que, dans ce traité, il n'était point question de la déposition de Frédéric, mais seulement de l'abolition des censures. En effet, malgré cette déposition, il n'était pas moins reconnu pour empereur, et pour roi de Sicile, non seulement par ses sujets, mais encore par S. Louis, roi de France, par Henri, roi d'Angleterre, et par les autres princes étrangers. Fréderic ne tarda pas à se repentir de s'être soumis ainsi au pape : il refusa d'exécuter ce que ses agents avaient promis en son nom. Il tenta de surprendre le pape, lui tendit des piéges ; Innocent conçut des méfiances, et se tint sur ses gardes. Cependant il quitta Rome pour venir trouver l'empereur, et

s'avança jusqu'à Sutri. Frédéric lui fit dire qu'il n'exécuterait rien du traité qu'il n'eût reçu auparavant l'abolition des censures. Innocent répondit que cette proposition était déraisonnable; et dès ce moment la rupture fut décidée. Le pape soupçonna des embûches; il eut avis qu'une troupe de trois cents chevaliers toscans devait venir l'enlever dans la nuit du 28 au 29 juin 1244. Il s'enfuit au milieu des ténèbres, armé à la légère, monté sur un excellent coursier, et arriva à Civita-Vecchia, où des galères génoises, qu'il avait demandées secrètement, l'attendaient pour protéger sa retraite. Après quelques périls assez graves, le pape arriva à Gênes, où il se trouvait au milieu de ses parents et de ses amis. Les manifestes des deux contendants inondèrent bientôt toute l'Europe. Dans celui que Frédéric adressait à l'Angleterre, il disait que le pape avait refusé la médiation des rois de France et de la Grande-Bretagne. Il demandait qu'on ne fournît point de subsides à son ennemi, et faisait des menaces violentes, si on lui en donnait. De son côté, Innocent préparait d'autres mesures. Il écrivit au roi de France, qui assistait au chapitre général de Citeaux, pour le prier de lui accorder asile et protection dans ses états. Les moines l'en conjurèrent avec larmes. S. Louis consulta ses barons, qui rejetèrent la demande du pape. Innocent fit les mêmes instances auprès des rois d'Angleterre et d'Aragon, sans obtenir plus de succès. Le pape se détermina donc à choisir pour son séjour la ville de Lyon, qui était neutre et appartenait à son archevêque. Ce fut là qu'il convoqua un concile général, qui devait être dirigé principalement contre les intérêts de Frédéric. Ce concile fut ouvert le 26 juin 1245. Thadée de Suesse défendit son prince avec chaleur : le pape répondit avec amertume. Il refusa la garantie des rois de France et d'Angleterre, qu'on lui offrait pour la conduite de l'empereur. Il le peignit comme l'ennemi déclaré, non pas de la personne du pontife, mais de l'Eglise elle-même, puisque, pendant la vacance du Siége, il n'avait point cessé ses persécutions. Thadée répliqua avec intrépidité, et produisit des bulles des papes qui semblaient répondre aux reproches élevés contre Frédéric. Mais ce moyen parut faible, et ne lava point l'accusé du soupçon d'infidélité à ses promesses (Voy. l'*Hist. eccl.* de Fleury): plusieurs accusateurs se présentèrent successivement dans l'arène. On demanda un délai de douze jours, qui fut accordé, malgré la répugnance d'Innocent, pour que Frédéric vînt se défendre en personne. Il s'avança en effet jusqu'à Vérone. Mais la mauvaise disposition des esprits lui servit de raison ou de prétexte pour ne pas aller plus loin. Lorsqu'on apprit sa dernière détermination, les procédures recommencèrent. La sentence fut prononcée au milieu du concile, et lue par l'ordre du pape. L'excommunication est renouvelée dans toute sa rigueur, et la déposition est formelle. Pendant cette lecture, le pape et les prélats tenaient des cierges allumés. Fleury ajoute ici des réflexions pour tâcher d'absoudre le concile de toute participation à ce jugement, si contraire à la charité évangélique et au droit des souverains. Quoi qu'il en soit, Innocent s'occupa sur-le-champ de faire nommer un autre chef de l'Empire, et convoqua pour cet effet l'assemblée des électeurs. Tous les princes d'Allemagne ne se rendirent pas aussitôt à cette intimation, le duc d'Autriche surtout, qui était l'allié de l'empereur. Les résolutions prises dans le concile trans-

portèrent Frédéric de colère. Il jura de se venger; et, après avoir réglé les affaires de l'Empire, il repassa promptement dans la Pouille, et envoya son fils Conrad en Allemagne. Il écrivit à tous les princes pour les engager dans sa querelle, et leur faire sentir tout le danger qu'ils couraient en se soumettant à la dépendance du pape. Il envoya une ambassade particulière au roi de France. S. Louis, qui venait de se croiser et se préparait à passer en Palestine, eut une entrevue avec le pape à Cluni. Il fit, en faveur de Frédéric, de vaines instances auprès d'Innocent, qui demeura inflexible. Le pape, cependant, poursuivait, avec chaleur, l'élection d'un nouveau roi des Romains. Le choix tomba sur Henri, landgrave de Thuringe. Mais la plupart des électeurs s'étaient absentés; et le nouvel élu ne s'y prêtait qu'avec répugnance. Innocent envoya deux légats en Sicile, afin de détacher les peuples de l'obéissance à Frédéric. Peu de temps auparavant, on avait découvert une conjuration contre la vie de ce prince. Dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à tous les souverains, il nomme des évêques au nombre des complices, et désigne, assez clairement, le pape comme l'instigateur. D'autre part, et l'année suivante, on découvrit, à Lyon, une conspiration contre la vie du pape; et l'on ne put pas douter que des émissaires de Frédéric n'en fussent les auteurs. Cependant Innocent ne négligeait aucun moyen pour faire des ennemis à l'empereur. Il écrivit au sultan d'Egypte, Melic-Saleh, pour le détacher de son alliance. Mais le sultan rejeta cette ouverture avec beaucoup de loyauté. Frédéric voulant se purger du soupçon d'hérésie, qu'il regardait comme le plus grand outrage qui lui eût été fait dans le concile, fit sa déclaration de foi devant sept ecclésiastiques du premier ordre, qu'il envoya ensuite vers le pape. Mais Innocent refusa de les entendre, malgré les nouvelles instances de S. Louis, qui se rendit encore à Cluni pour en conférer avec lui. La guerre éclata donc sans retour entre les deux partis. Frédéric partit de la Pouille, avec son armée, pour traverser les Alpes, et se jeta sur Lyon. Il apprit en chemin que Parme s'était révoltée : il retourna aussitôt sur ses pas, et vint mettre le siége devant cette ville, qui l'occupa tout l'hiver. Les assiégés offraient de capituler; Frédéric les refusa : le désespoir ranima leur courage; ils firent une sortie, dans laquelle ils battirent les troupes de l'empereur, et prirent son camp. Quelques jours avant cet événement, Frédéric s'était souillé d'un acte de cruauté révoltant. Il avait fait pendre l'évêque d'Arezzo, qu'il tenait prisonnier, après l'avoir fait traîner, lié et garrotté, à la queue d'un cheval, jusqu'aux fourches patibulaires. Après l'échec de Parme, Frédéric se retira sur Crémone, et bientôt après abandonna la haute Italie pour se jeter dans la Pouille. Vers ce même temps, Innocent avait fait publier, en Allemagne, une croisade contre Frédéric. Cette croisade mit tout l'Empire en mouvement, et causa la guerre civile de Bohème, dont le roi, Venceslas IV, tenait le parti du pape, tandis que son fils aîné, Primislas, soutenait la cause de Frédéric, avec plusieurs grands du royaume. Ce fut dans ces circonstances que S. Louis, avant de partir pour sa première croisade, vint trouver à Lyon Innocent, pour l'engager à recevoir en grâce Frédéric, qui paraissait humilié de ses revers, et disposé à demander pardon. Mais le saint roi fut obligé de

s'éloigner sans rien obtenir. Frédéric, retiré dans la Pouille, accablé de disgrâces et de chagrins, eut un violent accès de fièvre, pour lequel on lui ordonna des médicaments. L'un de ses confidents, qui lui avait paru jusqu'alors le plus attaché, Pierre Desvignes, tenta de l'empoisonner, dans un breuvage, de concert avec son médecin; celui-ci fut pendu. Pierre eut les yeux crevés, et fut livré aux Pisans, qui le haïssaient mortellement, et se préparaient à le faire souffrir; mais il prévint leur vengeance en se brisant la tête contre une colonne à laquelle on l'avait attaché. On accusa le pape d'avoir engagé Pierre Desvignes à commettre ce forfait. Un des fils naturels de Frédéric (*Voy.* ENTIUS), fut pris, dans une embuscade, par les Bolonais, qu'il avait attaqués, et il fut retenu en prison, jusqu'à sa mort. Un autre mourut dans la Pouille. Frédéric lui-même retomba malade, et, dans cet état d'humiliation et de douleur, fit demander la paix au pape, qui la refusa. Cet excès de dureté excita l'indignation de plusieurs nobles, qui se jetèrent dans le parti de l'empereur. Enfin, l'année suivante, le 12 décembre 1250, la mort de Frédéric mit fin à cette longue suite de calamités. Innocent manifesta une joie indécente de cet événement. Il écrivit en Sicile pour féliciter les peuples de la mort du persécuteur de l'Eglise, et les ramener à son obéissance. Il envoya des légats en Allemagne pour la détacher du parti de Conrad, fils aîné de Frédéric, et pour favoriser celui de Guillaume, comte de Hollande, qu'il avait fait élire roi des Romains, à la place du landgrave de Thuringe, mort après une bataille qu'il avait perdue contre ce même Conrad. Innocent quitta enfin Lyon, et retourna en Italie, où il publia une nouvelle croisade contre le parti et la famille de Frédéric. Conrad était débarqué à Pescara, aidé par les Vénitiens. Ses armes faisaient d'heureux progrès dans toute l'Italie, et surtout dans la Pouille, lorsque la mort l'enleva le 21 mai 1254. Il laissait un fils, âgé de deux ans, qui portait le nom de Conradin, et dont la tutelle échut à Mainfroi, son oncle. Innocent, en vertu des droits qu'il réclamait sur le royaume de Sicile, se déclara le protecteur du jeune prince, en sa qualité de suzerain. Mainfroi se soumit, et reçut avec honneur le pape, qui vint jusqu'à Naples, où il séjourna. Cette bonne intelligence ne fut pas d'une longue durée. Le légat du pape agissait en maître. Mainfroi crut devoir se mettre en sûreté. Il alla se jeter entre les bras des Sarrasins, à Nocera, où il trouva de grands trésors, et rassembla une armée nombreuse avec laquelle il obtint aussitôt de grands avantages. Le légat, obligé de fuir devant des troupes victorieuses, se retira à Naples, où il trouva que le pape était mort, le 7 décembre 1254, après un pontificat de onze ans et cinq mois et demi. Ses démêlés avec Frédéric n'avaient pas ralenti l'activité d'Innocent pour les autres affaires. En Prusse, il établit quatre évêchés principaux, et donna les deux tiers des terres aux chevaliers teutoniques, qui l'avaient conquise. En Danemark, il envoya un simple frère-mineur pour informer contre deux évêques, dont le premier avait excité les plaintes du roi Eric, et le second celles de ses diocésains. En Suède, il ôta au roi et au peuple l'élection des évêques, pour la donner aux chapitres. En Norvége, il fit couronner Haquin, fils naturel du dernier roi, lui fit promettre de prendre la croix pour la

Terre-Sainte, et lui offrit l'Empire, qu'il refusa. En Russie, il se fit reconnaître par le duc Daniel, qu'il nomma roi; accorda au clergé grec la faculté de consacrer avec du pain levé: mais le roi et le clergé ne restèrent pas long-temps dans son obédience. En Espagne, il excommunia Jacques d'Aragon pour avoir fait couper la langue à l'évêque de Girone, et lui pardonna, à condition qu'il bâtirait un monastère dans les montagnes de Tortose, achèverait un hôpital près Valence, et fonderait une chapellenie dans la cathédrale de Girone. En Portugal, il parvint à faire ôter la couronne à D. Sanche Capel, pour la donner à son frère Alphonse. Il leva des contributions énormes sur tous les états de l'Europe, et particulièrement en Angleterre, où il excita souvent les plaintes du clergé et du roi. Innocent envoya un légat en Arménie, pour arranger les différends entre les Grecs et les Latins, et une mission de frères-mineurs en Tartarie, auprès du fils de Gengis-kan. Les missionnaires souffrirent, dans leur voyage, beaucoup de périls, de douleurs et d'insultes, sans parvenir à faire triompher la vérité de la religion, et l'autorité du pape, ce qui était le but principal de leur entreprise. L'histoire n'a point tracé le portrait d'Innocent IV, que ses actions ont assez fait remarquer. On ne peut s'empêcher de reconnaître en lui du zèle et des lumières, avec un caractère hautain et inflexible. Il eut pour successeur Alexandre IV. D—s.

INNOCENT V, élu pape le 21 janvier 1276, succéda à Grégoire X. Il s'appelait Pierre de Champagni (*de Champagniaco*). Né à Moutier en Savoie, il était le pénultième chanoine de cette métropole en 1256, lorsqu'il se rendit à Paris pour y continuer ses études; il y prit l'habit de St. Dominique, et devint l'un des plus célèbres théologiens de cet ordre, sous le nom de *Pierre de Tarentaise*. Après avoir succédé à St. Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, il avait été fait archevêque de Lyon en 1272, puis cardinal et évêque d'Ostie. Il eut beaucoup de part au concile de Lyon en 1274, y prononça plusieurs harangues et l'oraison funèbre de St. Bonaventure: enfin il y baptisa un ambassadeur tartare avec deux de ses compagnons. D'Arezzo, où se fit son élection, il vint à Rome, où il fut couronné le 23 février, et logea au palais de Latran: il y tomba malade, et mourut le 22 juin, après cinq mois de pontificat, et sans avoir eu le temps de prendre part aux grands événements de cette époque. On sait seulement qu'il envoya deux légats en Toscane, où ils réussirent à rétablir la paix entre les Lucquois et les Pisans. Par le même esprit de conciliation, il se hâta de lever l'interdit que son prédécesseur avait jeté sur les Florentins, et d'envoyer l'évêque d'Albi, comme légat, pour rétablir la paix entre le roi de Sicile et Rodolphe Ier., qui venait à Rome prendre la couronne impériale. Nous connaissons de ce pontife: I. Quatre Lettres, qui se trouvent dans Ughelli, ou dans Campi (*Istoria eccles. di Piacenza.*) II. Un Commentaire *Super IV libros sententiarum*, dont les manuscrits étaient très répandus dans les bibliothèques des dominicains; il a été imprimé à Toulouse, 1652, 3 vol. in-fol. III. Un Commentaire sur les épîtres de St. Paul, commençant par ces mots: *Dedi te in lucem gentium*, Cologne, 1478; Haguenau, 1502; Paris, 1521; Anvers, 1617, in-fol. Il a paru sous le nom de frère Nicolas de Gorran; mais Quetif prouve sou-

dement (*Script. ord. prædic.*, I, 355) qu'il appartient à Pierre de Tarentaise. IV. Huit autres ouvrages qui n'ont jamais été imprimés, et dont plusieurs sont probablement perdus; on en peut voir le détail dans Quetif (*loc. cit.*) V. *Postillæ in Genesim et Exodum* (conservé en manuscrit dans la biblioth. royale de Turin, *cod. lat.* fol. 21, cod. LX.) La Vie de ce pape, écrite fort en abrégé par Bernard Guidonis, a été publiée en 1723 par Muratori, dans ses *Script. rer. Italic.*, III, 605. Son éloge, par le comte de St.-Raphaël, est dans le tom. V des *Piemontesi illustri*. Innocent V eut Adrien V pour successeur. C. M. P.

INNOCENT VI, élu pape à Avignon, le 18 décembre 1352, s'appelait Etienne Aubert, né à Beissac, près de Pompadour, dans le Limousin. De la chaire de droit civil, qu'il avait occupée à Toulouse, et de la place de juge-mage de la même ville, on l'avait vu s'élever et devenir successivement évêque de Noyon, ensuite de Clermont en 1340. Il succéda à Clément VI, qui l'avait fait cardinal du titre de St.-Jean et St.-Paul, puis évêque d'Ostie et grand pénitencier. C'était un homme instruit, éclairé, mais recommandable principalement par sa probité et ses bonnes mœurs. Chargé de légations importantes, il avait travaillé avec zèle à la réconciliation entre Edouard III et Philippe-de-Valois. Il dut son élection à la crainte qu'eurent les cardinaux de se voir pressés par le roi de France, Jean, qui s'avançait sur Avignon, et menaçait de faire un pape à son gré. Innocent VI, aussitôt après sa nomination, s'occupa de révoquer les réserves faites sur tous les bénéfices par Clément VI en faveur des cardinaux, et d'ordonner la résidence aux prélats et autres bénéficiers; ce qui fut exécuté. Il eut désiré ramener la paix et le bon ordre en Italie, et notamment dans la ville de Rome, où les entreprises de Rienzi avaient semé le trouble et la rebellion contre l'autorité pontificale: il essaya aussi de faire rentrer dans sa main le patrimoine de l'Église, envahi par une multitude d'usurpateurs. Mais son légat, Gilles Albornos, n'obtint que peu de succès dans la plupart de ses tentatives. Innocent VI vécut en bonne intelligence avec presque tous les princes chrétiens de son temps. Il fit néanmoins quelques remontrances au roi Jean sur les impositions dont il chargeait le clergé pour fournir aux dépenses de la guerre contre le roi d'Angleterre. Le pape fit couronner à Milan l'empereur Charles de Luxembourg. De concert avec l'empereur d'Orient, Jean Cantacuzène, et avec Jean Paléologue, son successeur, il projeta une réunion des deux Églises. Il mourut, consumé de vieillesse et de maladie, le 12 septembre 1362, après un pontificat de dix ans environ. Il protégea les gens de lettres, et favorisa quelques-uns de ses parents, qui, du moins, honorerent son choix. Il fonda, à Toulouse, le collége de Saint-Martial pour vingt étudiants du diocèse de Limoges; et son neveu, le cardinal Pierre de Monteroc de Douzenac, y fonda celui de Ste.-Catherine. On a quelques Lettres de ce pape dans le *Thesaurus* de Martène. Il eut pour successeur Urbain V. D—s.

INNOCENT VII, élu pape à Rome le 17 octobre 1404, s'appelait Cosme Meliorati: né à Sulmone, dans l'Abruzze, de parents très peu remarquables par leur état et par leur fortune, il s'instruisit avec succès dans les lettres, dans l'etude du droit canon et dans la connaissance des affaires de la cour de Rome. Ses mœurs

étaient pures; son caractère était doux et rempli de bonté. Il avait été successivement évêque de Bologne, trésorier d'Urbain VI, et enfin cardinal de la création de Boniface IX. Il était fort âgé, lorsqu'il parvint au pontificat. L'anti-pape, Benoît XIII, déjà en possession de sa dignité usurpée, protestait par écrit qu'il était prêt à consentir à la cession qu'on lui demandait. Innocent VII en fit autant de son côté; et tout se réduisit à de vaines protestations. (*V.* Benoît XIII, anti-pape.) Cet état de schisme ne permettait guère de pourvoir aux objets essentiels de l'administration; le pape n'était occupé qu'à maintenir son autorité. Elle était menacée dans l'intérieur de Rome même par un parti gibelin, qui forçait le pontife de s'environner de gens armés. Louis Meliorati, neveu du pape, souffrant impatiemment la manière dont ce parti, appelé *les régents*, en agissait avec son oncle, en fit arrêter un certain nombre, que l'on massacra, et dont on jeta les corps dans la rue. Cette violence, commise à l'insu du pape, excita dans la ville une sédition, qui obligea Innocent de se retirer à Viterbe. D'un autre côté, son compétiteur, l'anti-pape Benoît XIII, ne faisait que de vaines démonstrations pour parvenir à une conciliation nécessaire. Ce fut dans ces agitations diverses que s'écoula le pontificat d'Innocent VII, qui ne dura que deux ans et quelques jours. Revenu à Rome après le rétablissement de la tranquillité, il y mourut presque subitement, le 6 novembre 1406. Les cardinaux, assemblés au conclave, jurèrent entre eux que celui qui serait élu renoncerait à son droit, si l'anti-pape renonçait au sien, ou venait à mourir. On a vu, à l'article de Grégoire XII, son successeur, l'effet que produisit cette convention. D—s.

INNOCENT VIII, élu pape le 24 août 1484, après la mort de Sixte IV, auquel il succédait, était noble Génois d'origine grecque, et s'appelait Jean-Baptiste Cibo. Il avait été élevé avec soin, était devenu cardinal évêque de Melfe, et les papes précédents avaient contribué successivement à sa fortune. On l'avait d'abord envoyé à Naples, où il vécut assez long-temps à la cour d'Alphonse et de Ferdinand. Revenu à Rome, il s'était attaché au cardinal de Bologne, frère du pape Nicolas V. Paul II lui avait donné l'évêché de Porto, et Sixte IV celui de Melfe avec la pourpre. Les troubles, les violences, dont la ville de Rome avait été le théâtre, aussitôt que Sixte IV eut fermé les yeux, rendaient l'élection d'un pape extrêmement importante. Celle-ci fut l'effet de l'intrigue; et cette intrigue fut principalement l'ouvrage du vice-chancelier Borgia, si connu depuis sous le nom d'Alexandre VI. Cibo était âgé de cinquante ans: il avait été marié avant d'entrer dans les ordres; il était père de deux enfants, qu'il combla de richesses pendant la durée de son pontificat. Le continuateur de Platine, Panvini, dit assez de bien de ce pape; il loue sa douceur et sa bonté, et ne lui reproche que son avarice. Quoi qu'il en soit, aussitôt après son élévation, le nouveau pontife, pour justifier son nom plutôt que sa conduite, prit pour devise ces paroles du psaume 25: *Ego autem in innocentiâ meâ ingressus sum*. Les affaires publiques occupèrent bientôt tous ses soins. Apaiser les divisions qui régnaient entre les princes d'Italie, en rattachant au S. Siége tous ceux que son prédécesseur en avait éloignés, et soulever tous les souverains de l'Europe contre les Turks, tel fut le double but de sa politique. Il envoya partout des légats

pour exhorter les princes à oublier leurs querelles particulières, et à se liguer contre l'ennemi commun, sinon par des levées de troupes, du moins par des tributs considérables. Il ne put réussir à procurer la paix; mais il obtint de l'argent. La guerre était trop vive alors entre l'empereur et le roi de Hongrie, d'une part, et Albert de Brandebourg et Othon de Bavière de l'autre, pour espérer une réunion universelle; et quant aux sommes considérables qui furent versées à Rome, Innocent fut bientôt obligé de les employer contre le roi de Naples, Ferdinand, qui exerçait une violente tyrannie contre les sujets des Etats ecclésiastiques, et qui, d'ailleurs, refusait de payer le tribut accoutumé de 40,000 écus d'or, en alléguant que le comtat d'Avignon n'avait été cédé au pape, par la reine Jeanne, que sous la condition expresse de l'affranchissement de cette redevance. Le pape leva des troupes, dont il donna le commandement à Robert de San-Severino. Le roi de Naples fit d'abord sa paix avec les seigneurs qu'il avait maltraités, arma de son côté, et tâcha en outre d'exciter une guerre civile contre le pape, dans le sein de Rome même, sous prétexte de l'irrégularité de son élection. Ces moyens eurent quelque succès. Les environs de la ville furent ravagés par les ennemis; et déjà les esprits fermentaient dans l'interieur, lorsque San-Severino obtint un avantage assez considérable sur les troupes napolitaines. Ferdinand fut forcé de ralentir ses poursuites, et, par la médiation de quelques cardinaux, fit une paix dont il oublia bien vîte les conventions. Il recommença ses violences et ses exactions, et se moqua du pape. Innocent irrité l'excommunia, et le déclara privé de son royaume, au profit de Charles VIII, roi de France, qui prétendait y avoir des droits. Cette menace n'arrêta point sur-le-champ Ferdinand, qui ne conclut sa paix que deux ans après, lorsqu'il vit Charles VIII disposé à faire valoir ses droits par la force des armes. Avant ce démêlé entre le pape et Ferdinand, la cour de Rome avait été occupée du refus que l'on faisait en France de recevoir le cardinal Baluè en qualité de légat (*Voy.* BALUE): mais l'espoir dont le pape flatta depuis l'ambition de Charles VIII, aplanit les difficultés, et délivra même Innocent de la crainte que l'assemblée du clergé de 1485 ne songeât à rétablir la Pragmatique-sanction. Cependant les succès de Bajazet devenaient inquiétants pour tous les princes de l'Europe, et surtout pour l'Italie. Les subsides que le pape avait obtenus ne suffisaient pas pour mettre sur pied des forces capables de résister à l'ennemi commun. Au milieu des incertitudes occasionnées par la position respective de toutes les puissances, Zizim, frère de Bajazet, avait été remis entre les mains du pape, par le grand-maître de Rhodes, qui l'avait jusque-là retenu prisonnier dans une commanderie de France. Bajazet (1490) envoya des ambassadeurs au pape, afin de s'allier avec lui, et de l'engager, moyennant une somme de six vingt mille écus d'or, à reléguer Zizim dans une prison. Un autre ambassadeur était venu, de la part du soudan d'Egypte, avec des propositions bien différentes. Cet ambassadeur était Antoine Milan, gardien des cordeliers de Jérusalem. Il demandait Zizim pour le mettre à la tête de l'armée qui marchait contre Bajazet. A ce prix, le soudan promettait de bien traiter tous les chrétiens qui étaient encore en Palestine, et

de leur rendre toutes les conquêtes qui seraient faites sur les Turcs, fût-ce même la ville de Jérusalem. Pendant le cours de ces négociations, on arrêta dans Rome un scélérat, appelé Macrin, qui avait offert à Bajazet d'empoisonner le pape et Zizim. Il avoua son crime, et fut puni du dernier supplice. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'Innocent prêta l'oreille aux propositions de Bajazet, et qu'il reçut une pension de quarante mille écus d'or pour garder Zizim, dont la destinée s'accomplit sous le pontificat suivant. C'est ainsi qu'on négociait à Rome avec l'ennemi du nom chrétien, tandis que d'autre part on levait des tributs pour lui faire la guerre. Innocent VIII donna aussi quelques soins aux affaires religieuses. Il réussit à retarder les progrès que les hussites faisaient en Bohème. Il écrivit à l'archiduc d'Autriche pour l'engager à réprimer, par son autorité, les sortiléges, maléfices, et autres superstitions magiques. Il le pria également de défendre dans ses états l'épreuve par le fer chaud. Ferdinand, roi d'Aragon, obtint de lui, en 1485, la continuation d'une levée de décimes pour faire la guerre aux Maures. L'année suivante, il confirma le mariage d'Henri VII, roi d'Angleterre, avec Elisabeth, et ordonna aux Anglais, par son autorité apostolique, de ne plus contester la couronne à la maison de Lancastre. En 1489, en vertu de cette puissance que les papes conservaient encore sur le temporel des rois, Innocent se mêla, comme arbitre, d'un différend entre Dorothée, reine de Suède, et Stenon, gouverneur du royaume, au sujet d'une forteresse. Les négociateurs que le pape avait chargés de la conciliation (c'étaient les archevêques de Lunden et d'Upsal, avec les évêques de Roschild et de Strengnès), ayant échoué dans leurs démarches, l'affaire fut évoquée au S. Siége, et jugée en faveur de la reine; et Stenon fut menacé des censures, s'il refusait d'obéir. En 1491, Innocent fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa près de vingt-quatre heures sans connaissance. Les cardinaux profitèrent de ce moment pour mettre en sûreté un million d'or provenant des subsides qui devaient être employés à la guerre contre les Turcs. Depuis ce moment la santé du pape parut altérée au point qu'il n'avait plus la même liberté d'esprit pour s'appliquer aux affaires. Au mois de janvier 1492, il conclut la paix définitive avec Ferdinand, roi de Naples; et ce fut le dernier acte de son pontificat. Bientôt il ne s'occupa plus que des pensées de l'autre vie, et reçut ses sacrements avec tous les témoignages d'une grande piété. Il mourut le 25 juillet de cette même année, après avoir occupé le S. Siége pendant près de huit ans. Il eut pour successeur Alexandre VI. D—s.

INNOCENT IX, élu pape le 30 octobre 1591, succéda à Grégoire XIV. Il se nommait Antoine Fachinetti, d'une famille noble et originaire de Bologne. Son intégrité, ses lumières, donnaient de grandes espérances: mais son pontificat ne dura que deux mois. Il mourut le 30 décembre. L'historien de Thou en fait un grand éloge: il dit que ce pape était sobre, grave dans ses mœurs, affable dans ses manières, et spirituel dans la conversation. Il soulagea les Romains des impôts onéreux dont ils étaient grevés: il méditait des projets encore bien plus importants. Il fut regretté de tous les ordres de l'état. Clément VIII fut son successeur. D—s.

INNOCENT X, élu pape le 15 sep-

tembre 1644, succéda à Urbain VIII. Il se nommait le cardinal Panfili, était Romain de naissance, d'une famille noble et ancienne : il avait été successivement avocat consistorial, auditeur de rote, nonce à Naples, dataire dans la légation du cardinal François Barberin en France et en Espagne, et enfin nommé cardinal, en 1629, par Urbain VIII. Son élection au St.-Siége souffrit beaucoup de difficultés. La faction des Barberins y portait le cardinal Sachetti ; mais le parti espagnol s'y opposa. Elle mit alors sur les rangs Firenzola, cardinal de St. Clément; mais les Français n'en voulurent point, parce qu'il était ennemi du cardinal Mazarin. Le choix d'Innocent X fut donc un de ces résultats imprévus, mais infaillibles, dans les assemblées délibérantes qui se trouvent divisées en plusieurs partis. Le portrait d'Innocent X a été tracé d'une manière si diverse par les auteurs du temps, qu'ils ne se sont pas même accordés sur ses qualités extérieures. Les uns lui donnent une taille haute et majestueuse, une ame élevée, une pénétration merveilleuse; les autres le représentent petit, laid, difforme, malin, artificieux, ignorant, et de plus hypocrite. Il commença du moins par se montrer ferme et très absolu dans l'affaire de l'évêque de Castro, qu'il avait nommé, malgré les instances du duc de Parme, à qui appartenaient la ville et le territoire de l'évêché. Mais le pape, en sa qualité de seigneur suzerain, voulait être obéi; et il n'eut aucun égard à la résistance, aux prières de l'évêque nommé, qui craignait de déplaire au duc. Cet évêque partit, et fut assassiné, même avant de prendre possession. Les auteurs de ce crime demeurèrent inconnus ; mais Innocent ne manqua point de l'attribuer au prince. Sa vengeance fut prompte; il fit démolir aussitôt la ville, et élever, sur les débris, une pyramide revêtue de cette inscription : *Qui fù Castro.* Il déclara le duc déchu de sa principauté; et la guerre ne tarda pas à éclater. Ce fut en vain que les puissances de l'Europe s'intéressèrent pour le duc de Parme. Dans la suite, le duché de Castro fut réuni à la chambre apostolique, et le duc en fut entièrement dépouillé. Une autre mésintelligence, d'un genre tout différent, causa bientôt d'autres chagrins au pape. Les Barberins, auxquels il devait son exaltation, voulaient mettre un trop haut prix à leurs services; ils ne cessaient de demander des grâces ou des largesses, qui parurent importunes ou excessives : des reproches d'ingratitude frappèrent les oreilles du pape, qui résolut de punir ses détracteurs. Pour y parvenir, il imagina de faire des poursuites contre ceux qui possédaient les emplois les plus lucratifs dans la perception des revenus de l'état. Cette mesure devait atteindre surtout le cardinal Antoine Barberini, camerlingue ou trésorier-général. Antoine, effrayé, se réfugia en France, avec son troisième frère, auprès du cardinal Mazarin, ennemi déclaré d'Innocent X. Le pape disposa aussitôt des charges et des dignités des deux fugitifs en faveur de ses parents ou de ses amis. Le premier ministre, de son côté, reçut les Barberins avec d'autant plus de faveur qu'ils lui apportaient de grandes sommes d'argent, pour subvenir aux frais de la guerre entre les Français et la maison d'Autriche. Le cardinal Antoine devint même, par la suite, archevêque de Reims et grand aumônier de France. Cependant, à Rome, on poussait les choses jusqu'à la dernière extrémité. Le pape, en 1646, publia une bulle

dirigée particulièrement contre les deux frères cardinaux. Il y déclarait que tous les membres du sacré collége qui s'éloigneraient sans sa permission, auraient d'abord tous leurs biens confisqués; que, six mois après, s'ils n'obéissaient, ils seraient privés de l'entrée des églises et dépouillés de leurs bénéfices et de leurs emplois, et qu'enfin, s'ils persistaient, ils perdraient même le chapeau, sans pouvoir être rétablis autrement que par le pape lui-même, et non par le sacré collége, le siége vacant. Le parlement de Paris déclara cette bulle abusive et nulle. Un arrêt du conseil défendit d'envoyer de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles; on parla de s'emparer d'Avignon; un armement de terre et de mer sembla menacer l'Italie. Le pape sentit alors qu'il fallait changer de système; il négocia avec les Barberins. Il s'empressa de leur rendre leurs charges, et déclara qu'il le faisait à la considération du roi très chrétien, qui les avait honorés de sa protection. Les affaires du midi de l'Italie ne furent pas étrangères à la politique d'Innocent X. Naples et Palerme s'étaient soustraites à la domination des Espagnols. Le duc de Guise, qui poursuivait à Rome la cassation de son mariage (1647), fut invité par les rebelles à se mettre à leur tête; mais il ne voulut rien faire sans le consentement du pape, qui l'exhorta à poursuivre son entreprise. Innocent X présumait qu'elle devait plaire au cardinal Mazarin; et comme il avait un grand intérêt à se réconcilier avec lui, il imagina aussi de donner le chapeau au frère de ce premier ministre, espérant par-là obtenir la restitution de Piombino en faveur de son neveu, le prince Ludovisi. Mazarin ne fut pas très sensible à toutes ces avances, ne donna point de secours au duc de Guise, ne rendit rien au neveu du pape, et parut tout aussi peu disposé à favoriser les desseins du S. P. qu'à reconnaître ses bienfaits. La vieillesse d'Innocent X fut tourmentée par des chagrins domestiques. Sa belle-sœur, dona Olympia, gouvernait despotiquement sa maison et les affaires du dehors. Elle recevait les requêtes, faisait accorder les places, décernait les peines et les récompenses; c'était l'ame des conseils et le canal des grâces. Cette autorité exorbitante excita des murmures et des accusations graves. On prétendit que toute la conduite de cette dame n'offrait que des traits d'orgueil, d'avidité et de corruption. Le pape, importuné de ces clameurs, éloigna pour un temps dona Olympia de sa maison; mais il lui substitua la princesse de Rossano, sa nièce, ce qui ne répara point le mal, et occasionna de nouvelles satires. Dès l'année 1649, on avait vu commencer la fameuse affaire des cinq propositions, sur lesquelles on a tant écrit, et qui ont amené tant de troubles. Il est inutile de répéter ici ce qui appartient au fonds même de la question; il suffit de dire que le fait sur lequel on ne s'accordait point, était de savoir si les propositions se trouvaient ou ne se trouvaient pas dans le livre de Jansénius. Déjà une bulle d'Urbain VIII, en renouvelant la loi du silence au sujet des matières de la grâce, avait déclaré que le livre de l'évêque d'Ypres contenait plusieurs propositions erronées. Les jésuites et la plus grande partie des évêques de France, au nombre de quatre-vingt onze, renouvelèrent en 1650 leurs plaintes contre les propositions, sans former encore explicitement des dénonciations contre les auteurs. Alors Innocent X nomma une congrégation pour examiner

l'affaire et tâcher de terminer la dispute. En 1652, il sollicita vivement le roi d'Espagne de faire publier la bulle d'Urbain VIII, et ce monarque y consentit. Enfin le 30 mai 1653, après plus de deux ans d'examen, et quarante-cinq à cinquante congrégations tenues devant le pape ou devant les cardinaux commissaires, après avoir entendu les défenses et lu les mémoires des partisans des cinq propositions, le pape donna la bulle *Cum occasione*, par laquelle il condamnait ces cinq propositions, qu'il citait comme étant de Jansénius, ajoutant même qu'il ne prétendait pas, par-là, approuver les autres opinions de ce livre. La suite de tous ces actes, qui produisirent le trop célèbre formulaire, appartient au pontificat d'Alexandre VII, dont nous nous sommes déjà occupés. Le pape ne survécut pas long-temps à cette affaire. Son grand âge, ses infirmités, les divisions établies entre ses parents, le déterminèrent à laisser le soin du gouvernement à ses ministres, et celui de sa personne à sa belle-sœur qu'il rappela auprès de lui : celle-ci eut bientôt repris son ancien ascendant. Elle réussit à consolider la réconciliation de sa maison avec les Barberins, en mariant une petite-nièce du pape avec dom Maffée Barberin, alors abbé, et depuis prince de Palestrine. Tous ses soins furent dès-lors employés à veiller sur la santé du pape. Soit qu'elle craignît pour lui quelque tentative d'empoisonnement, soit qu'elle crût nécessaire d'assujétir un vieillard valétudinaire à un régime rigoureux, elle assistait à tous ses repas, et ne laissait entrer personne dans les offices qu'elle ne fût présente. A la fin de décembre 1654, le pape se sentit plus faible qu'à l'ordinaire, et les médecins désespérèrent de sa vie. Son confesseur se chargea de lui annoncer sa fin prochaine. Innocent reçut cette nouvelle avec plus de fermeté qu'on ne s'y attendait. « Vous voyez, dit-il » au cardinal Sforce, où vont aboutir » toutes les grandeurs du souverain » pontife. » Il fit appeler ses neveux et nièces, leur donna sa bénédiction, et mourut le 7 janvier 1655, âgé de plus de quatre-vingts ans, dans la onzième année de son pontificat. Il avait comblé de biens ses parents, et fait bâtir deux superbes églises à Rome. Il laissa de grandes sommes d'argent, qui ne furent pas inutiles à son successeur, Alexandre VII.

D—s.

INNOCENT XI, qui succéda à Clément X, s'appelait Benoît Odescalchi. Sa famille, originaire de Lombardie, s'était fort enrichie dans le commerce. Il avait pris d'abord la profession des armes. On croit assez communément qu'il la quitta, après avoir été blessé à l'épaule d'un coup de mousquet. D'autres racontent son changement d'état avec des détails trop ridicules pour n'en pas faire suspecter la vérité. Quoi qu'il en soit, Odescalchi prouva qu'il avait d'assez hautes qualités pour remplir dignement sa nouvelle vocation. Avant son élévation au S. Siége, Urbain VIII l'avait fait protonotaire apostolique, et, depuis, commissaire de la province de Macerata : Innocent X l'avait nommé clerc de sa chambre, et ensuite cardinal en 1647. Il eut la légation de Ferrare et l'évêché de Novare, dont il se démit en faveur de son frère. Son honnêteté, sa douceur, sa modestie, lui firent partout des amis. Amelot de la Houssaye dit qu'il eût été élu dès le conclave précédent, si l'on n'eût pas craint sa sévérité. Il ne le fut que le 10 septembre 1676, et prit le nom d'Innocent XI, par affection pour la mé-

moire de son principal bienfaiteur. Ses projets de réforme ne tardèrent pas à se manifester : il voulait faire revivre partout la science, le désintéressement et la discipline. Son neveu Livio eut défense de recevoir aucun présent, et ne fut point cardinal-patron. Cette charge au contraire fut abolie; et le cardinal Cibo fut nommé sur-intendant et secrétaire de l'Etat ecclésiastique. Innocent XI envoya ses nonces en France, en Espagne, en Pologne et en Portugal, pour exhorter ces couronnes à la paix. Il défendit aux juifs de Rome toute usure, renvoya tous les évêques dans leurs diocèses, donna ordre qu'on n'en sacrât aucun qui ne fût digne du ministère, et qu'on éloignât du sacerdoce tous les sujets ignorants ou déréglés. Il commit, pour opérer ces réformes, quatre théologiens, au nombre desquels était Recanati; il pourvut libéralement aux besoins des pauvres, et assigna une pension considérable à la reine de Suède, Christine, réfugiée à Rome. A ces qualités généreuses, Innocent XI joignait une fermeté de caractère qui allait jusqu'à l'inflexibilité, lorsqu'il croyait son opinion ou ses intérêts d'accord avec la justice ; et ce caractère, il le déploya tout entier dans les démêlés célèbres qu'il eut avec la France. Trois objets de la plus haute importance divisèrent les deux cours : la régale, les quatre articles de l'assemblée du clergé de 1682, et le droit de franchise des ambassadeurs. On sait que la régale était, entre les mains du roi, le droit de jouir des revenus des évêchés, et de conférer les bénéfices qui n'avaient point charge d'ames, pendant la vacance des siéges. Ce droit était exercé dans presque toutes les églises de France, à l'exception de quelques-unes de Languedoc, Guienne, Provence et Dauphiné : mais le second concile de Lyon, en 1274, en reconnaissant le droit de régale dans toutes les églises où il était alors établi, avait défendu de l'étendre, sous peine d'excommunication. Cependant Louis XIV, par deux édits successifs, l'un de 1673, et l'autre de 1675, avait jugé à propos d'étendre et d'établir la régale d'une manière uniforme par tout son royaume. Les évêques d'Alet et de Pamiers réclamèrent hautement ce qu'ils appelaient l'immunité de leurs églises. Ils en écrivirent au pape, qui se déclara leur défenseur. Le roi fit saisir le revenu de ces évêques. Le parlement, toujours opposé aux volontés de la cour de Rome, avait enregistré les deux édits, et soutenait leur exécution. La plus grande partie du clergé était dans les mêmes sentiments. Le pape, de son côté, attaquait dans ses brefs l'autorité de tous les tribunaux de France, qui ordonnaient l'exécution des édits. Dans un de ces brefs, entre autres, rendu au sujet d'une affaire relative au couvent de Charonne, il avait supprimé un arrêt du parlement de Paris, avec défense de le lire sous peine d'excommunication, et, de plus, injonction aux évêques d'en brûler tous les exemplaires. Ces actes révoltèrent le parlement et les évêques qui se trouvaient alors assemblés à Paris (1681). L'archevêque de Reims, le Tellier, releva ces entreprises avec beaucoup de véhémence : on crut qu'il fallait enfin fixer, d'une manière solennelle et légale, la doctrine de l'Eglise gallicane sur la puissance temporelle des papes, sur l'indépendance particulière des rois de France, et sur l'infaillibilité du chef de l'Eglise. Ce fut ainsi que l'affaire de la régale amena l'assemblée de 1682, et prépara les fameux articles qui en

furent le résultat. Il est inutile d'en exposer de nouveau les motifs, après l'immortel ouvrage de l'évêque de Meaux, qui est un chef-d'œuvre d'érudition et de discussion. Bornons-nous à rappeler quelques particularités historiques, trop peu répandues peut-être, et trop peu remarquées jusqu'ici. S'il faut en croire le témoignage de l'abbé Fleury (Voy. ses *Nouveaux opuscules*, Paris, 1807), Bossuet n'était point d'avis qu'on attaquât ouvertement l'autorité du pape, malgré le sentiment de Colbert, du chancelier le Tellier, de l'archevêque de Reims son frère; et, malgré les vives impatiences du P. Lachaise, il leur disait, « que cette question serait » hors de saison; que ce serait augmenter la division qu'on voulait » éteindre; qu'on avait pour soi la » possession; et qu'enfin il fallait se » contenter d'obtenir la régale, sans » y mêler des propositions capables » de déplaire à la cour de Rome. » Ce fut dans cet esprit que l'évêque de Meaux prononça, à l'ouverture de l'assemblée, ce discours sur l'unité de l'Eglise, qui est un des plus beaux morceaux sortis de sa plume. Il proposa d'examiner la tradition, avant de rien statuer sur le fonds de la question. Mais Louis XIV ne goûta point ces tempéraments dilatoires: il fallut aller en avant. L'assemblée, après avoir reconnu formellement le droit de la régale, tel qu'il était établi par les édits du roi, se hâta de décider la question des deux puissances. Bossuet lui-même fut chargé de la rédaction des quatre articles, qu'il réduisit aux termes les plus simples, les plus précis et les moins équivoques (1). Le roi non seulement approuva par un édit la déclaration du clergé, comme l'expression de la véritable doctrine de l'Eglise gallicane; mais il ordonna de l'enseigner expressément dans toutes les universités, de ne recevoir aucun professeur qui ne l'eût souscrite, et de n'admettre au grade de licencié, ou de docteur en théologie ou en droit canon, aucuns postulants qu'après qu'ils auraient soutenu cette doctrine dans leurs thèses publiques. Le pape alors prit le parti de refuser des bulles à tous les ecclésiastiques du second ordre qui avaient assisté à cette assemblée du clergé, et que le roi nommait évêques. Louis XIV, de son côté, fit défense de se pourvoir en cour de Rome pour obtenir des bulles, et se rendit appelant au futur concile par le ministère de son procureur-général au parlement de Paris, de tout ce que le pape pourrait entreprendre au préjudice du roi de France et de ses sujets, et des droits de sa couronne. Les esprits s'aigrirent encore davantage au sujet des franchises. Les premières étincelles de cette dispute avaient paru

(1) Voici ces quatre articles, tels qu'ils furent rédigés par l'évêque de Meaux et adoptés par l'assemblée, pour former sa déclaration du 16 mars 1682. « 1°. La puissance que Dieu a donnée à S. » Pierre et à ses successeurs, vicaires de J.-C., et » à l'Eglise même, n'est que des choses spirituelles » et concernant le salut éternel, et non des choses » civiles et temporelles; donc, les rois et les princes, quant au temporel, ne sont soumis, par » l'ordre de Dieu, à aucune puissance ecclésiastique, et ne peuvent directement ni indirectement être déposés par l'autorité des clefs, ni » leurs sujets être dispensés de l'obéissance ou » absous du serment de fidélité. — 2° La pleine » puissance des choses spirituelles qui réside dans » le Saint-Siége et les successeurs de S. Pierre, » n'empêche pas que les décrets du concile de » Constance ne subsistent touchant l'autorité des » conciles généraux, exprimée dans les quatrième » et cinquième sessions; et l'Eglise gallicane n'approuve point que l'on révoque en doute leur autorité, ou qu'on les réduise au seul cas du schisme. » — 3° Par conséquent l'usage de la puissance » apostolique doit être réglé par les canons, que » tout le monde révère; on doit aussi conserver inviolablement les règles, les coutumes et les » maximes reçues par le royaume et l'église de » France, approuvées par le consentement du » Saint-Siége et des églises. — 4° Dans les questions de foi, le pape a la principale autorité, et » ses décisions regardent toutes les églises, et » chacune en particulier; mais son jugement peut » être corrigé, si le consentement de l'Eglise n'y » concourt. » (Traduction de l'abbé Fleury, p. 10 et 11 des *Nouveaux Opuscules*.)

sous Clément X, qui avait conçu le projet de faire exécuter à cet égard la bulle de Sixte-Quint. Il faut savoir, pour bien entendre la question, que le droit de franchise ne se bornait point à Rome au simple privilége d'asile dans le palais d'un ambassadeur, mais qu'il s'étendait encore aux maisons adjacentes, et presque dans tout un quartier; en sorte que les malfaiteurs trouvaient souvent un moyen assuré d'échapper à la justice. Les représentations faites par le gouverneur romain avaient été écoutées par la plupart des puissances qui avaient consenti à de justes restrictions. On citait ces exemples à Louis XIV, qui répondit avec hauteur qu'il n'était point accoutumé à se régler sur la conduite d'autrui, et donna ordre à son ambassadeur de soutenir son droit avec le plus grand éclat. En conséquence, le marquis de Lavardin fit son entrée dans Rome le 16 novembre 1687, avec un cortége de huit cents personnes, gentilshommes d'ambassade, officiers, gardes-marine, en un mot, avec un appareil plutôt hostile que diplomatique. Les douaniers s'étant présentés, on menaça de couper le nez et les oreilles à quiconque s'aviserait de vouloir visiter les bagages de Son Excellence. L'ambassadeur prit possession du palais Farnèse; sa suite se logea dans le quartier environnant, et fit la ronde jour et nuit. Le pape excommunia Lavardin, fit cesser le service dans l'église de St.-Jean-de-Latran, où il allait habituellement, et interdit celle de St.-Louis, où l'ambassadeur avait communié. Le roi, à qui Lavardin se plaignit, lui commanda de redoubler de fermeté pour soutenir son caractère. En France, on refusa de donner audience au nonce; on le retint comme prisonnier; enfin le roi se saisit d'Avignon, comme il l'avait fait du temps d'Alexandre VII. Trente-cinq églises cathédrales étaient privées de pasteurs. Les suites funestes de ces brouilleries ne cessèrent que sous le pontificat d'Innocent XII. Celui d'Innocent XI, après les grandes affaires dont nous venons de parler, n'a plus rien de très remarquable, que l'affaire du cardinal de Furstemberg qui postulait l'archevêché de Cologne, et à qui le pape préféra le prince Clément de Bavière. On crut que dans cette occasion Innocent avait voulu mortifier Louis XIV qui protégeait le cardinal. Ce pontife passa toujours pour ne pas aimer les Français (1). Ce fut lui qui proscrivit, par une bulle du 19 novembre 1687, les erreurs de Molinos, premier auteur du quiétisme, dont le système de Fénélon ne paraît être qu'une copie mitigée. Molinos fut livré à l'inquisition, rétracta ses erreurs, et fut reconduit en prison, où il mourut. En 1689, la santé d'Innocent XI déclina sensiblement. Pour détruire ou diminuer les humeurs catharreuses dont il était tourmenté, les médecins imaginèrent de lui faire des incisions aux jambes, où il souffrait de grandes douleurs. Ce remède fut inutile dans un corps usé de vieillesse et d'infirmités. Le 8 août, la fièvre devint si violente, qu'on désespéra de sa vie. Se sentant près de sa fin, il fit appeler son neveu Livio, et lui recommanda de ne point se mêler des intrigues du conclave, qui allait s'ouvrir. Il voulut

(1) Il a paru, sous le nom d'Innocent XI, une *Prophétie*, commençant par ces mots, *Quando Marcus Pascha dabit*. Un Père Querck, jésuite, mort en 1743 à Vienne, a publié en 1734, où Pâques tombait le jour de St. Marc, un écrit pour tranquilliser les Viennois sur les événements qu'elle semblait prédire pour l'Europe à cette époque. La même Prophétie vient d'être publiée à Paris, 1816, ainsi qu'une autre plus ancienne et anonyme, dont elle est la paraphrase, avec une explication par M. V**. (Viguier), qui applique l'une et l'autre à la révolution opérée en France en 1791, époque où St. Marc tombait aussi l'une des fêtes de Pâques. G—ce.

que les généraux et deux religieux de tous les ordres vinssent lui donner leur bénédiction, et fussent présents à sa mort : elle arriva le 12 août 1689. Il avait tenu le S. Siége pendant treize ans, et en avait vécu soixante-dix-huit. Il eut pour successeur Alexandre VIII. D—s.

INNOCENT XII, qui succéda à Alexandre VIII, s'appelait Antoine Pignatelli, était né à Naples en 1615 le 13 mars, et descendait d'une famille noble et très ancienne, originaire de Tropea en Calabre. Le conclave qui précéda son élection, dura plus de cinq mois, à cause des intrigues dont il fut agité. Enfin les voix se réunirent en faveur de Pignatelli, qui fut élu le 12 juillet 1692. Il avait occupé successivement plusieurs places avec distinction. Urbain VIII le nomma vice légat du duché d'Urbin; Innocent X, inquisiteur de Malte, et nonce à Florence; Alexandre VII, nonce en Pologne et à Vienne; Clément X, évêque de Lucques; enfin Innocent XI lui donna le chapeau, et l'archevêché de Naples. Ce fut par reconnaissance pour ce pape qu'il prit le nom d'Innocent XII, et il déclara en même temps qu'il voulait marcher sur ses traces. Il ne tarda pas à le prouver par ses actions. Son attention à réparer tous les désordres qu'avait fait naître une longue vacance du St.-Siége, sa sévérité dans le choix des ecclésiastiques, et contre la cupidité des juges, ses vues d'économie, sa frugalité personnelle, ses largesses envers les pauvres, qu'il appelait ses neveux, la bulle qu'il fit souscrire à tous les cardinaux afin d'abolir à jamais le népotisme, lui ont mérité l'estime des contemporains comme de la postérité, et même celle des ennemis de la religion catholique. La France ne manqua point de profiter de ces heureuses dispositions. Le pontificat d'Alexandre VIII avait été trop court pour terminer les différends qui régnaient entre les deux puissances. Cependant, quoique ce pape ne se fût pas montré fort conciliant dans les négociations, Louis XIV avait commencé par rendre Avignon ; le cabinet de Versailles se montrait disposé à céder sur l'article des franchises. De son côté, Rome gardait le silence sur la régale; on voulait bien consentir tacitement à l'exécution des édits du roi, appuyés de la délibération du clergé. Tel était l'état des choses à l'avénement d'Innocent XII. Ainsi les difficultés primitives paraissaient aplanies ; il restait à s'entendre sur les quatre articles. Innocent XII refusait de donner les bulles aux trente-cinq évêques non institués, à moins d'un acte de soumission. L'abbé Fleury nous apprend, à ce sujet, que Bossuet, qui n'avait pas été écouté pour prévenir l'orage, fut appelé pour l'apaiser. On le consulta sur la forme de la lettre que les évêques nommés devaient écrire, et qui subit trois rédactions consécutives. Elle fut envoyée enfin, en 1693, telle qu'elle est consignée dans tous les monuments historiques de cette époque, mais écrite en particulier par chacun des évêques désignés, qui n'étaient que députés du second ordre à l'assemblée de 1682, tandis que les évêques qui composaient le premier ordre de cette assemblée, gardèrent le silence. Il n'est pas possible de douter que Bossuet n'eût participé à la rédaction de cette lettre, lorsqu'on voit, dans son ouvrage intitulé *Gallia orthodoxa*, le soin qu'il prend de la justifier. « *Id-* « *circò*, dit-il, *nec piguit Gallos ad* « *episcopatum promovendos datis* « *ad pontificem maximum litteris....*

« *Nihil enim decernere animus fuit* », etc. Ainsi le sens de cette lettre ne peut être équivoque aujourd'hui. En maintenant la doctrine qui appartient spécialement à l'Église gallicane, les évêques déclarent que l'intention de l'assemblée n'a pas été de l'ériger en decret universel. Cette opinion reçoit encore plus de certitude par la lettre particulière que Louis XIV adressa au pape le 14 septembre 1693. « J'ai » donné, disait le roi, les ordres nécessaires afin que les choses contenues dans mon édit du 2 mars 1682, » touchant la déclaration faite par le » clergé de France...... ne soient pas » observées, etc. » Dans cette lettre, qui est évidemment un acte concerté avec les évêques, et par conséquent avec Bossuet (1), il est à remarquer qu'il n'y a pas un mot qui annonce une rétractation de principes, mais seulement une modification dans l'exécution de l'édit. Pour prouver cette vérité, il faut rapporter tout de suite ce qui se passa postérieurement, sous le pontificat de Clément XI, relativement à l'affaire de l'abbé de St.-Aignan. Ce jeune ecclésiastique, frère du duc de Beauvilliers, avait, en 1703, soutenu dans sa thèse les quatre articles du clergé. Sous ce prétexte, Clément XI lui refusait des bulles pour l'évêché de Beauvais, auquel il avait été nommé par le roi. Louis XIV écrivit à ce sujet, le 7 juillet 1713, une lettre au cardinal de la Tremoille, son ambassadeur à Rome (*Voy.* les *Nouveaux opuscules* de Fleury), dans laquelle il expose quels étaient ses véritables intentions lorsqu'il avait écrit en 1693 à Innocent XII, et d'où il résulte que, « s'il a révoqué son édit de » 1682 en ce qu'il prescrivait rigoureusement l'enseignement des quatre articles, il ne serait pas juste » d'empêcher ses sujets de dire et de » soutenir leurs sentiments sur une » matière qu'il est libre de soutenir » de part et d'autre, comme plusieurs » autres questions de théologie, sans » donner la moindre atteinte à aucun » des articles de foi. » Clément XI se rendit à ces raisons, et donna des bulles à l'abbé de St.-Aignan. Ainsi, il ne saurait y avoir aujourd'hui aucun doute sur le fonds de la question. Par l'édit de 1682, il était *enjoint d'enseigner :* depuis, il n'est pas *défendu de soutenir ;* c'est la seule différence. Le sort de la déclaration du clergé et de l'édit du roi n'a rien de commun avec la doctrine de l'Église gallicane. C'est le sentiment de Bossuet lui-même, qui conclut en ces termes dans l'ouvrage cité plus haut (*Gallia orthodoxa*) : *Abeat ergò declaratio quò libuerit ; non enim eam, quod sæpè profiteri juvat, tutandam hìc suscipimus. Manet inconcussa et censuræ omnis expers, prisca illa sententia Parisiensium.* Innocent XII, satisfait de la lettre des évêques et du roi, accorda les bulles si long-temps desirées, et la paix se retablit entre les deux cours. Dès ce moment, le pape, fidèle allié de la France, chercha tous les moyens de forcer l'empereur de faire sa paix avec elle. Il procura des secours au roi d'Angleterre pour tâcher de le rétablir, et en donna aussi aux Vénitiens. L'importante af-

(1) N'est-il pas étonnant, d'après cela, que dans un écrit moderne, intitulé : *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, etc., Paris, 1811, on ait cru pouvoir qualifier d'*ignominieuse* la lettre de Louis XIV? D'Alembert s'est permis de blâmer aussi ce qu'il appelle la faiblesse de Louis XIV en cette occasion, mais il l'impute aux suggestions perfides du P. Letellier, confesseur du roi. Or, il est bon de savoir, pour se convaincre de l'absurdité d'une telle imputation, que la lettre de Louis XIV à Innocent XII est de l'année 1693, et que le P. Letellier n'est devenu confesseur du roi qu'en 1709. (Voyez les *Nouveaux opuscules* de Fleury, pag. 42 et suiv. des additions et corrections.) Par conséquent le P. Letellier n'aurait pu influer, au contraire, que sur l'accommodement fait en 1713 avec Clément XI.

faire du quiétisme fut terminée sous ce pontificat. D'après la décision d'une congrégation établie pour examiner la question, le livre de l'*Explication des Maximes des Saints* fut condamné par un bref du 12 mars 1699. Bossuet triompha, et l'archevêque de Cambrai se soumit (*Voyez* FÉNÉLON). Innocent XII donna, en 1694, une nouvelle preuve de sa droiture et de sa prudence, en adressant à l'archevêque de Malines un bref, par lequel il lui défendit d'inquiéter aucunes personnes sur des accusations vagues de jansénisme et d'hérésie, sans les avoir juridiquement convaincues d'attachement aux erreurs condamnées. Cette mesure servit depuis de règle de conduite à Benoît XIV, ainsi qu'on l'a déjà vu. Innocent XII mourut le 7 septembre 1700, dans la 86e. année de son âge, et dans la 9e. de son pontificat. Sa vie fait son éloge. Il eut pour successeur Clément XI. D—s.

INNOCENT XIII (MICHEL ANGE CONTI) succéda, en 1721, à Clément XI. Il était né le 15 mai 1655, de la famille Conti, une des plus illustres de Rome, et dans laquelle la charge de grand-maître du palais apostolique est héréditaire. Son père était duc de Poli. Étant entré dans la carrière de la prélature, le jeune Conti fut gouverneur de Viterbe en 1693, archevêque de Tarse et nonce en Suisse en 1695; il passa en la même qualité à Lisbonne en 1698, et fut fait cardinal le 7 juin 1706, à la place du prélat Philipucci, qui avait refusé cette dignité. Clément XI le nomma légat de Ferrare en 1709; mais le cardinal refusa cette place importante, et ne revint de Portugal qu'en 1711, quoique le pape lui eût écrit pour hâter son retour. En 1712, il fut transféré de l'évêché d'Osimo à celui de Viterbe, qu'il occupa jusqu'en 1719: il s'en démit alors. Le conclave qui suivit la mort de Clément XI, ne fut pas long. Clément était mort le 19 mars: le 8 mai, le cardinal Conti fut élu. Il était le huitième pape de sa famille. Il suivit les traces de son prédécesseur, et écrivit à Louis XV et au duc d'Orléans, régent, au sujet des contestations auxquelles l'Église de France était alors en proie. Il blâmait l'accommodement de 1720, et disait que la seule voie de conciliation était une obéissance, non équivoque et feinte, mais franche et sincère. Il condamna une lettre assez violente que sept évêques opposants lui avaient adressée. En 1723, il publia la bulle *Apostolici ministerii*, dans laquelle il statuait sur beaucoup d'objets relatifs à la discipline des églises d'Espagne, et recommandait d'observer plus exactement les décrets du Concile de Trente. Innocent XIII ne fit que trois cardinaux: Bernard-Marie Conti, son frère, bénédictin du Mont-Cassin et évêque de Terracine; Alexandre Albani, neveu du dernier pape, à la famille duquel Innocent rendit ainsi, suivant l'usage, le chapeau qu'il en avait reçu; et Guillaume Dubois, Français, ministre d'état et archevêque de Cambrai. Ce dernier choix a été beaucoup reproché à Innocent XIII; mais le blâme en doit moins retomber, ce semble, sur le pape, que sur la cour de France, qui avait présenté Dubois pour le chapeau à sa nomination. Dubois était sûrement moins connu à Rome qu'à Paris; et si tout ce qu'on a rapporté de lui est vrai, la honte d'un tel choix serait un des plus grands torts du régent, qui laissait son ministre solliciter en son nom une faveur dont il eût été si peu digne (1). Si la cour

(1) Les *Mémoires secrets et la Correspondance inédite du cardinal Dubois*, publiés, en 1814, par M. le chevalier de Sevelinges, prouvent que ce ministre avait mis Innocent XIII dans l'impo-

de Rome eût refusé d'accéder à cette présentation, peut-être en serait-il résulté quelque brouillerie pareille à celle qui avait divisé les deux cours, trois ans auparavant, pour quelque refus de bulles: car les couronnes se sont toujours montrées fort jalouses de se maintenir dans la possession où elles sont de présenter pour le chapeau les sujets qu'il leur plaît. Quant à ce que raconte Duclos du pacte fait avec Innocent XIII, de la promesse de l'élever à la papauté, à condition qu'il ferait Dubois cardinal, et des menaces de celui-ci, c'est-là une de ces fables dignes des pamphlets qui l'accréditèrent. Le caustique Duclos n'était pas très difficile sur les faits de ce genre, parce qu'ils flattaient son penchant à la satire; mais l'historien grave les repousse comme ne pouvant supporter l'œil de la critique. Innocent se fit rendre Commachio, par l'empereur, qui y joignit deux millions de florins pour dédommager la cour de Rome, privée de cette possession depuis plus de quinze ans. Il termina l'affaire du cardinal Alberoni, qui s'était retiré à Rome après sa disgrâce. La conduite de ce prélat fut examinée par une congrégation, et il fut condamné à rester quatre ans dans un monastère; mais le pape abrégea ce temps. Innocent XIII mourut le 7 mars 1724, n'ayant occupé le Saint-Siége que deux ans et dix mois. « Il sut cependant immortaliser un rè» gne si court, dit le comte d'Albon. » De grandes vertus et la science du » gouvernement avaient fait d'Inno» cent XIII un grand prince. Aimé de » tous les grands, ils donnèrent à sa » mort les marques des regrets les plus » vifs; le peuple exprima sa douleur » par des larmes (1). » Lalande lui rend le même témoignage: « Innocent » XIII, dit-il, est le meilleur souverain » dont on parle aujourd'hui. Les Ro» mains ont été bien des années à ne » cesser d'en faire l'éloge et de regretter » le peu de durée de son pontificat.... » l'abondance était générale, la police » exacte, les grands et le peuple éga» lement contents (2). » Il eut pour successeur Benoît XIII. Z.

sibilité de lui refuser une grâce qui scandalisa la France entière. C'est par respect pour la religion et les mœurs, que dans l'art. Dubois de cette Biographie, le même auteur a supprimé des détails puisés dans les lettres mêmes du cardinal et de ses agents. Un critique moderne a, de son côté, cherché à prouver que les vices de l'abbé Dubois avaient été exagérés dans les écrits du temps. (Voy. *Mélanges de Philosophie, d'Histoire, de Morale et de Littérature*, VIII, 176-203.)

INTERIANO DE AYALA (Jean), religieux espagnol de l'ordre de la Merci, né en 1656, jouit parmi ses compatriotes d'une réputation assez étendue, et qu'il doit aux ouvrages qu'il a publiés dans presque tous les genres de littérature. Il professa la théologie à la célèbre université de Salamanque avec beaucoup de distinction, fut nommé prédicateur du roi, et obtint d'autres faveurs de la cour, sans en avoir jamais sollicité aucune. La rédaction de ses écrits et les devoirs de son état remplirent tous les instants de sa vie. Il mourut des suites d'une attaque de paralysie, à Madrid, le 20 octobre 1730. Tous les critiques espagnols s'accordent à louer la pureté et l'élégance de son style. Le P. Interiano avait des connaissances très variées; et son mérite était accompagné d'une grande modestie et d'une solide piété. On cite de lui: I. *Relation des réjouissances faites par l'université de Salamanque pour célébrer l'heureuse naissance du prince Louis, premier du nom en Espagne*, 1707. in-4°.

(1) *Discours sur l'Italie*, tom. II, pag. 134.
(2) *Voyage d'un Français en Italie*, tom. V, pag. 21.

II. *Dissertation dans laquelle on prouve que S. Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën, était religieux de l'ordre de la Merci*, Madrid, 1721, in-4°. C'est une réponse à Jean de Ferreras, qui avait cherché à répandre des doutes sur cette question ; mais ce dernier, après la lecture de l'ouvrage du P. Interiano, avoua publiquement qu'il s'était trompé. III. Des *Sermons* imprimés plusieurs fois, et qui sont très estimés. IV. Des *Traductions* en espagnol de l'*Institution* de Fleury *au droit ecclésiastique*, et de son *Catéchisme historique*. Le savant Grégoire de Majans donna une nouvelle édition de la traduction du *Catéchisme*, Valence, 2 vol. in-8°. V. *Pictor christianus eruditus*, Madrid, 1720, in-fol. Dans cet ouvrage, dont on fait beaucoup de cas, le P. Interiano relève les erreurs où tombent la plupart des peintres en traitant des sujets pieux, et leur donne des conseils pour les éviter. VI. *Humaniores atque amœniores ad Musas excursus, sive Opuscula poëtica*. La versification d'Interiano passe pour facile et naturelle, mais prosaïque. Il était en correspondance avec les hommes les plus savants de son temps ; et Grégoire Majans a inséré plusieurs *Lettres* de ce religieux dans son *Recueil*, Valence, 1732, in-4°. — Un autre INTERIANO (Paul) a publié : I. *Ristretto delle istorie Genovesi*, Gènes, 1506, in-8°. ; Lucques, 1551, in-4°. II. *Invenzione del corso della longitudine, col ristretto della sfera*, ibid., 1551, in-4°.

W—s.

INTORCETTA (PROSPER), jésuite sicilien et missionnaire à la Chine, naquit dans la petite ville de Piazza en 1625. Il n'était âgé que de seize ans lorsqu'il s'échappa du collége de Catane, où ses parents l'avaient envoyé pour étudier en droit ; et il se rendit à Messine, brûlant de zèle pour se dévouer aux missions étrangères. Les supérieurs des jésuites de cette ville, ayant enfin obtenu le consentement des parents du jeune Intorcetta, lui donnèrent l'habit, et, après le cours de ses études théologiques, l'envoyèrent à la Chine, en 1656, avec le P. Martini, et quinze autres religieux du même ordre. La navigation fut longue et périlleuse : le P. Intorcetta resta quelque temps à Macao, y fit les quatre vœux de sa profession religieuse, et entra enfin sur le territoire de l'empire chinois la 16e. année du règne nommé Chun-tchi, c'est-à-dire en 1659 (1). Il établit d'abord sa résidence dans la province de Kiang-si, où ses supérieurs confièrent à ses soins la chrétienté de Kien-tsaïan (*Kiencianensis ecclesia*), qui depuis plus de vingt ans se trouvait sans pasteur. Ce zélé missionnaire y bâtit une nouvelle église, et en deux ans baptisa environ deux mille néophytes. Le gouverneur de cette petite ville l'ayant dénoncé au vice-roi de la province, le fit passer pour le chef d'une troupe de brigands qui, au nombre de cinq cents, ravageaient la contrée : l'église fut démolie, et le père obligé de se cacher. Une persécution générale s'étant élevée en 1664, à l'instigation de Yang-kouang-sian (2), il fut arrêté, conduit à Pekin, condamné avec la plupart de ses confrères à une rude bastonnade et à un exil dans la Tartarie ; mais la sentence fut adoucie, et l'on se contenta de les envoyer en prison à Can-

(1) Le P. Legobien, rapportant un interrogatoire que le P. Intorcetta eut à subir devant un mandarin, dit que ce missionnaire était venu à la Chine avec le P. Verbiest en 1657. Je me suis conformé au calcul du *Ching kiao sin tching*, c'est-à-dire, de la *Notice sur les missionnaires*, imprimée en chinois en 1647, 1 vol.

(2) On trouve quelques détails à cette occasion dans *Gemelli Careri*, tom. IV, p. 176 et suiv.

ton. Ce fut là que vingt-quatre de ses compagnons de captivité, ayant fait venir de Macao un autre religieux pour demeurer en prison à sa place, le députèrent à Rome auprès du général, afin de lui exposer le triste état de cette mission, et le besoin qu'elle avait d'un prompt secours; car on ne comptait plus, dans ce vaste empire, que quarante missionnaires de son ordre. Les chrétiens de sa province étaient si pauvres, qu'en se cotisant ils ne purent amasser que vingt écus d'or pour les frais de son voyage. Comptant néanmoins sur la Providence, il s'embarqua sur le premier navire, et fut débarqué à Rome en 1671. Il ne tarda pas de retourner joindre ses compagnons, qu'il eut la consolation de trouver rendus à la liberté; et il alla demeurer à Hang-tcheou, capitale de la province de Tché-kiang. Il y était encore en 1687, lorsque les PP. Bouvet, Fontaney, Gerbillon, Le Comte et Visdelou, passèrent par cette ville en se rendant de Ning pho à Pekin. Ces nouveaux-venus trouvèrent leur respectable devancier déjà vieux et épuisé par ses travaux apostoliques. Il vécut assez pour participer à la nouvelle persécution qui fut excitée contre les missionnaires en 1690; et malgré son grand âge et les infirmités qui en aggravaient le fardeau, il comparut devant plusieurs tribunaux, et montra un courage et une présence d'esprit que ses juges mêmes furent forcés d'admirer. Les planches des livres qu'il avait composés furent brisées. Il était alors âgé de plus de soixante-cinq ans. Il avait pris, pour se conformer à l'usage de ses confrères, le nom chinois de In-to-tsé, et le surnom de Kio-ssé. Il avait composé en chinois, dès l'année 1647, un ouvrage intitulé: *Ye-sou hoeï li*, ou *Réglements de la compagnie de Jésus*, et trois parties de sa traduction des quatre livres moraux: ce sont les expressions de l'auteur du *Catalogue des missionnaires de la Chine*. Un jugement du gouverneur chargé d'examiner ces livres, lors de la persécution de 1690, porte qu'ils avaient été gravés dans les années Wan-li (entre 1573 et 1615). C'est bien certainement une erreur. Voici ce que nous connaissons du travail du P. Intorcetta: I. Le *Taï-hio*, imprimé à la chinoise, en planches de bois, avec le texte original, à Kiang-tchang-fou, dans la province de Chan-si, en 1662. Le P. Intorcetta n'était point auteur, mais éditeur de cette traduction, dont on est redevable au P. Ignace de Costa, jésuite portugais. II. Le *Tchoung-young*, pareillement en chinois et en latin sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*, et imprimé, moitié à la chinoise, dans la ville de Canton, moitié suivant les procédés européens, à Goa, in-fol., en 1667, selon Mongitore, ou en 1669, selon Sotwel et Leon Pinelo. C'est de là que vient le nom d'*édition de Goa*, donné à ces livres qui sont d'une rareté excessive en Europe. On trouve à la tête de ce volume la Vie de Confucius, en latin, avec beaucoup de caractères chinois. Léon Pinelo (pag. 131) cite une réimpression de Goa, faite en 1671, in-8°., également en latin et en chinois. III. Enfin, la première partie du *Lun-iu*, un volume à la chinoise, sans indication de date ni de lieu. Ni cet ouvrage, ni les deux précédents, ne peuvent, à cause de leurs dates, être regardés comme faisant partie des trois livres de Confucius, indiqués dans le catalogue de 1647; et ceux-ci sont, selon toute apparence, entièrement perdus: mais l'édition de Goa en est sans doute une

réimpression fidèle. Dans cette traduction, chaque phrase du texte est disposée en lignes horizontales, et de gauche à droite, avec la prononciation des caractères chinois en lettres latines, puis la traduction, ou pour mieux dire la paraphrase latine. Le P. Intorcetta fut le principal, mais non le seul auteur de cette traduction, qui est signée de seize autres jésuites, parmi lesquels on doit distinguer les PP. Couplet, Herdtrich et Rougemont. La version latine, la paraphrase destinée à l'expliquer, les notes dont elle est accompagnée, sont la base du *Confucius Sinarum philosophus, sive Scientia Sinensis latinè exposita* (Paris, 1687, in-fol.), ainsi que des fragments de traductions publiés par Melch. Thévenot, et dans les *Analecta Vindobonensia*. Il existe un exemplaire complet de cette édition *rarissime* dans la bibliothèque impériale de Vienne. (*Voy.* Lambecius, tom. VII, p. 349; et Bayer, *Mus. Sin.* præf., pag. 16.) Le P. Intorcetta a encore publié, à Rome, une relation des prodiges arrivés en Chine à l'occasion de la dernière persécution. C'est probablement l'ouvrage intitulé : *Compendiosa narratione dello stato della missione Cinese, cominciando dall' anno 1581 sino al 1669, offerta in Roma all' em. sign. card. della sacra Congreg. de propaganda fide*, qu'il fit imprimer in-8°., à Rome, dans l'imprimerie de F. Tizzoni, en 1671 selon le P. Sotwel, ou en 1672 selon Léon Pinelo (pag. 123). On connaît encore de lui un *Testimonium de cultu sinensi*, écrit en latin, daté de 1668, et imprimé à Lyon en 1700, in-8°., avec d'autres pièces du même genre. On apprend par l'Avis au lecteur, de ce dernier ouvrage, que ce respectable missionnaire avait terminé sa laborieuse carrière le 3 octobre 1696. Sotwel ajoute que le P. Intorcetta avait laissé à Rome le manuscrit d'une paraphrase complète de tous les livres de Confucius. A. R—T.

INVEGES (Augustin), savant historien, né, en 1595, à Sciacca en Sicile, embrassa l'état ecclésiastique et entra chez les jésuites, où il professa quelque temps la philosophie : mais sentant qu'il ne pouvait concilier ses devoirs avec son goût pour les recherches historiques, il demanda sa sécularisation, et commença à suivre son plan de travail avec une ardeur infatigable. Il eut le bonheur de trouver dans la riche bibliothèque de Fr. Schifani, prêtre de Palerme, de nombreux matériaux pour l'histoire de la Sicile; et voulant connaître tout ce qui existait sur ce sujet, il se mit à fouiller toutes les bibliothèques et les archives du royaume, dont il tira une foule de pièces curieuses : la rédaction de ses ouvrages occupa le reste d'une vie qu'il n'honorait pas moins par ses vertus que par ses talents, et il mourut à Palerme, en 1677, à quatre-vingt-deux ans. On a de lui : I. *Annali della città di Palermo, overo Palermo antico, sacro e nobile*, Palerme, 1649-51, 3 vol. in-fol., fig. Cette histoire est très estimée ; mais les exemplaires en sont rares même en Italie. Burmann a inséré la *Palermo antico* dans ses *Thesaur. antiquit. Sicil.*, tom. X. II. *La Carthagine siciliana divisa in due libri*, Palerme, 1650, 1661, in-4°., rare. C'est une histoire fort curieuse de la ville de Carcamo. Le troisième livre, resté en manuscrit, a été publié par le père Amati, jésuite, ibid., 1708 Burmann a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus antiquit. Italiæ*, tome X. III. *Ad annales siculos præliminaris apparatus*, Palerme, 1709, in-4°. Cet ouvrage, publié avec une préface

et des notes par le P. Michel de Giudice, est une introduction aux *Annales de Sicile* (4 vol. in-fol.), encore inédites. IV. *Historia sacra paradisi terrestris et S. S. Innocentiæ statûs*, Palerme, 1651, in-4°. On peut consulter, sur cet estimable écrivain, Mongitore, *Bibl. sicula*, et les *Mémoires* du P. Niceron, tom. xi.

W—s.

IOUZAF-ABOU'L-HAXEX, roi maure de Grenade, était frère de Mémet-Balbe, qui, au moment de sa mort, dépêcha un officier au fort de Salobrena pour tuer son frère Iouzaf, de peur que le parti de ce prince n'empêchât son fils de lui succéder. L'alcade trouva le prince jouant aux échecs avec un alfaqui, ou prêtre. Iouzaf lui demanda deux heures de délai; mais elles lui furent refusées. Enfin l'officier lui permit, quoique avec grande répugnance, de finir sa partie. Avant qu'elle fût terminée, il arriva un nouveau messager, qui apporta la nouvelle de la mort de Méhémet, et de l'élection unanime de Iouzaf à la couronne en 1408. Depuis le moment que Iouzaf monta sur le trône, on ne le vit jamais donner le moindre signe de ressentiment contre les grands qui avaient favorisé son frère, en le dépouillant du droit qu'il tenait de sa naissance, et en le privant de sa liberté: au contraire, il accorda de grands honneurs et des grâces à plusieurs d'entre eux, et leur donna des emplois de confiance dans différents genres. Quelques-uns de ceux qui étaient de son parti, blâmèrent sa douceur, et tâchèrent de le porter à détruire plusieurs de ces nobles; mais Iouzaf leur fit toujours cette sage réponse: « Voudriez-» vous que, par ma cruauté, je leur » fournisse une juste excuse pour » avoir préféré mon frère à moi? » Il éleva les fils de Méhémet dans son palais, et les traita, à tous égards, comme ses propres enfants. La soumission la plus humiliante et ses efforts redoublés ne purent, pendant long-temps, lui procurer la paix avec les chrétiens. Le régent de Castille, don Ferdinand, était absolument résolu de chasser d'Espagne la race entière des Sarrasins. Mais Ferdinand ayant été élu roi d'Aragon, et se trouvant assez occupé par les affaires de son nouveau royaume, abandonna toutes ses pensées de conquête sur les Maures, et écouta enfin les propositions du roi de Grenade. On convint d'abord d'une trève, et la paix fut ensuite conclue; ce qui donna à Iouzaf la facilité de réparer ses pertes. Il passa la fin de ses jours dans la tranquillité, et l'employa uniquement à gagner l'affection de son peuple par une administration douce et équitable.

S—y.

IPHICRATE, général athénien, d'une naissance obscure, s'éleva, par sa prudence et ses vertus militaires, aux plus grands emplois, et mérita, par ses actions souvent dirigées avec plus d'art que de bonheur, la réputation d'un des plus habiles capitaines de la Grèce. Son père était cordonnier; mais à Athènes les talents tenaient lieu de noblesse, et le mérite seul faisait les grands hommes. Il s'enrôla de bonne heure dans les troupes athéniennes; et, s'étant signalé dans un combat naval, il ne tarda pas à passer du rang de simple soldat aux charges les plus importantes de l'armée. Ainsi, dès l'âge de vingt ans, nous le voyons fixer les regards et réunir les suffrages de ses concitoyens, et marcher avec Conon contre Agésilas, qui menaçait la liberté d'Athènes. Déjà, quelque temps auparavant, il avait été mis à la tête des troupes en-

voyées chez les Thraces, afin d'y rétablir sur le trône Seuthès, dépouillé par une faction rivale. Vers l'an 393, avant l'ère chrétienne, lorsqu'Athènes, enrichie des dépouilles de la Grèce, relevait, par les soins de Conon et les secours des Thraces, ses murs abattus, et commençait à reprendre sa première splendeur; les Lacédémoniens, jaloux de voir la rivale de Sparte renaître de ses ruines, engagèrent quelques actions assez peu importantes par leurs résultats, mais qui ne servirent pas peu à augmenter la gloire d'Iphicrate, envoyé pour les repousser. Ce fut d'abord auprès de Corinthe que les Spartiates apprirent à le connaître. Vainqueur dans un premier combat, le général athénien conduit ses troupes à Phliunte, et s'empare de cette ville qui avait voulu arrêter sa marche. Il s'avance jusqu'à Sicyone, et là, trouvant les habitants en armes, il leur livre bataille, en tue un grand nombre, et force le reste à rentrer dans la ville. Iphicrate, se voyant victorieux, forme le projet de mettre Corinthe sous la puissance de sa patrie: mais auparavant, il consulte le peuple d'Athènes; et ce peuple, peu clairvoyant sur ses intérêts, s'oppose à une entreprise qui lui aurait fait recouvrer l'empire de la Grèce. Iphicrate, irrité de ce refus, renonce au commandement de l'armée; et Chabrias est envoyé pour le remplacer. Iphicrate passa plusieurs années dans l'inaction: du moins l'histoire ne nous a rien conservé sur lui, depuis le moment où il revint de Corinthe jusqu'à l'époque où Corcyre fut menacée par les flottes réunies de Lacédémone et de Syracuse. Athènes, toujours ennemie de Sparte, envoya au secours de cette île soixante vaisseaux, commandés d'abord par Timothée et ensuite par Iphicrate. Celui-ci s'était associé l'orateur Callistrate et le général Chabrias: aidé de leurs conseils, il attaqua dix vaisseaux syracusains qui se présentèrent bientôt à lui, et disposa ses forces avec tant d'adresse, qu'aucun ne put échapper. Après tant de succès, la réputation d'Iphicrate s'accrut à un tel point, que ses contemporains, ne trouvant pas parmi les généraux de son temps des rivaux dignes de lui, le comparaient à tout ce que la Grèce avait produit de plus grand. Aussi, lorsque vers l'an 374 avant J.-C., Artaxerce entreprit la conquête de l'Égypte, les Athéniens ne crurent pas pouvoir envoyer à ce prince un capitaine plus expérimenté qu'Iphicrate. Pharnabaze fut mis à la tête des troupes de sa nation, composées de deux cent mille hommes; et le général athénien fut chargé du commandement des vingt mille soldats étrangers à la solde du roi de Perse. Après plusieurs années de préparatifs, l'armée se mit en marche. Pharnabaze et Iphicrate la devancèrent avec trois mille hommes, battirent les Égyptiens qui s'étaient opposés à eux en nombre égal, prirent Mendès, rasèrent cette forteresse, et mirent la garnison aux fers. Une campagne ouverte sous de si heureux auspices, paraissait devoir assurer aux Perses la possession de l'Égypte. Iphicrate pensait que, sans attendre le reste de l'armée, il fallait marcher aussitôt sur Memphis, alors dégarnie de troupes. Mais Pharnabaze, arrêté par une prudence excessive, ou peut-être dédaignant les conseils d'un général étranger, ne voulut rien entreprendre avant l'arrivée des troupes encore en marche. Pendant ce temps, Memphis avait trouvé des défenseurs: les bataillons se grossissaient de jour en jour; et dans peu de temps, s'ils ne battirent pas com-

plètement les Perses, ils rendirent les succès douteux, et firent pencher souvent la victoire de leur côté. Telle était la situation de l'armée d'Artaxerce, lorsque le Nil, couvrant de ses eaux les plaines de l'Égypte, vint encore accroître ses malheurs. Il était tout-à-fait impossible d'en venir à une action décisive; et tous les avantages étaient pour l'armée ennemie. Pharnabaze et Iphicrate prirent le parti de se retirer en Asie. De retour en Perse, le général d'Artaxerce, jaloux de la gloire de son rival, et sentant toute l'étendue de la faute qu'il avait commise, essaya de rejeter la honte de cette expédition sur Iphicrate. Celui-ci s'aperçut qu'il avait tout à craindre dans un pays où son ennemi avait une si grande influence; il partit en secret, et revint à Athènes, où, poursuivi encore par la haine de Pharnabaze, il fut accusé d'avoir fait manquer la conquête de l'Égypte. Mais son innocence était si généralement reconnue, qu'il ne fut jamais inquiété pour cette affaire. Iphicrate fut employé dans plusieurs autres expéditions assez peu remarquables. Jusqu'alors il s'était concilié l'estime et l'amour de ses concitoyens; mais bientôt il fut obligé de se justifier devant un peuple dont tant de fois il avait illustré les armes. Vers l'an 357 avant notre ère, il fut envoyé avec Timothée et Charès pour remettre sous la puissance des Athéniens, Byzance et plusieurs autres villes qui s'étaient séparées de leur alliance. La flotte commandée par ces trois généraux fut bientôt en présence de l'ennemi; on se disposait à livrer bataille, quand une tempête violente vint disperser une partie des vaisseaux. Charès voulait que l'on engageât le combat; mais Iphicrate et Timothée s'y opposèrent. Leur prudence parut criminelle aux yeux d'Athènes: ils furent accusés de trahison et obligés de revenir dans leur patrie. Tout le monde connaît le jugement inique porté contre Timothée. Iphicrate, peu intimidé de la condamnation de son collègue, se défendit avec noblesse et intrépidité. Mais à sa vigoureuse éloquence, il en joignit une plus puissante sur l'esprit de ses juges: il arma quelques jeunes gens de son parti, et les plaça dans le tribunal, où ils montraient de temps en temps les poignards qu'ils tenaient sous leurs manteaux. Iphicrate, sentant combien ce procédé était peu délicat, s'en justifia lui même, en disant que « celui qui » avait porté les armes pour le salut » de sa patrie, devait les prendre » quand il s'agissait de défendre sa » vie. » Il fut absous; et depuis ce jour il quitta le service militaire. Il parvint à une extrême vieillesse, et mourut après avoir regagné l'affection de ses concitoyens. Il avait épousé la fille de Cotys, roi de Thrace, et eut un fils nommé Ménesthée. L'organisation de l'armée des Athéniens fut redevable à Iphicrate de changements importants. Il remplaça les lourds boucliers ronds qu'on portait avant lui, par d'autres plus légers et de forme ovale. Il augmenta la longueur des piques et des épées; et pour diminuer le poids des cuirasses, au lieu d'airain ou de fer, il les fit faire en toile de lin durcie dans du vinaigre mêlé de sel. Il ne borna pas là ses soins infatigables pour le bien et la prospérité de l'armée. La paix était pour lui une préparation à la guerre; il exerçait ses troupes à toutes les évolutions militaires; il faisait respecter avec une exactitude scrupuleuse l'autorité des chefs, et accoutumait ses soldats à une obéissance sans bornes. Ce fut par de tels moyens qu'il les aguerrit, et que ceux qui avaient combattu sous ses

drapeaux, furent autant de héros que l'on honorait du titre de *soldats d'Iphicrate*, comme on appela depuis à Rome, *bandes de Fabius*, les légions qui avaient été commandées par Q. Fabius Maximus. B—G—N.

IRAILH (Augustin-Simon), né au Puy-en-Velay, le 16 juin 1719, fut chanoine de Monistrol, prieur-curé de St.-Vincent, dans le diocèse de Cahors, et mourut en 1794. On a de lui : I. *Querelles littéraires*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, 1761, quatre vol. in-12, qu'on a quelquefois attribués à Raynal, et même à Voltaire. L'auteur est grand admirateur du philosophe de Ferney, et prend toujours sa défense; mais il parle avec ménagement de ses adversaires. L'ouvrage d'Irailh est intéressant, non seulement par les sujets qui y sont traités, mais encore par la manière dont il est exécuté. Il embrasse les querelles de particulier à particulier, celles des particuliers contre des corps, celles des corps contre d'autres corps, et s'étend même aux querelles générales sur de grandes questions littéraires. Un anonyme (qu'on sait être Aublet-de-Maubuy) a publié, depuis, une *Histoire des démêlés littéraires*, 1779, deux parties in-8°., où l'on trouve beaucoup de choses omises par Irailh. II. *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, où l'on trouve des anecdotes sur la princesse Anne, fille de François II, duc de Bretagne*, 1764, 2 vol. in-12. — On lui attribue l'*Histoire de Miss Honore, ou le vice dupe de lui-même*, 1766, 4 vol. in-12, que d'autres personnes croient être de Le Fèvre de Beauvray. Il paraît certain qu'Irailh avait composé une pièce intitulée : *Henri-le-Grand et la marquise de Verneuil*, ou le *Triomphe de l'héroïsme, tragédie en cinq actes et en prose, accompagnée de notes ainsi que de plusieurs lettres de Henri IV à la marquise*. Plusieurs bibliographes donnent le titre de cet ouvrage sans en indiquer la date ni le format. Comme nous l'avons vainement cherché dans plusieurs riches collections, il est à croire qu'il n'a pas été imprimé. Nous croyons que le titre en a été donné, pour la première fois, dans le troisième volume, ou *Supplément à la France littéraire*, publié par Laporte en 1778, et qui n'est pas le plus exact de tout l'ouvrage (*V.* Hébrail, tom. XIX, pag. 549). A. B—T.

IRELAND (John), auteur anglais, né dans une ferme du Shropshire, fut destiné d'abord à la profession d'horloger, mais montra plus de goût et trouva plus de profit à trafiquer des productions des arts du dessin. Ses connaissances en divers genres le mirent en rapport avec plusieurs artistes et hommes de lettres. Marié fort jeune, et d'un caractère généreux et libéral, il recevait à sa table des hommes distingués en plusieurs genres, et remplissait à leur égard ce rôle de Mécène, qui ne convient qu'à des grands-seigneurs ou bien aux favoris de Plutus. Parmi ses amis intimes figuraient surtout les peintres Mortimer et Gainsborough, et l'acteur Henderson, dont il publia, en 1786, la *Vie* et les *Lettres*, en un vol. in-8°. Cet ouvrage fut froidement accueilli. Ireland avait rassemblé de très bonne heure tout ce qu'il avait pu se procurer des ouvrages d'Hogarth, dont il faisait une étude particulière. C'est en 1791 qu'il fit paraître l'ouvrage intitulé : *Hogarth expliqué* (Hogarth illustrated), en 2 vol. in-8°., avec des gravures : ouvrage qui eut un tel

succès que l'édition, qui était considérable, en fut épuisée en moins de trois mois; une deuxième édition fut imprimée peu de temps après. On y trouve une critique judicieuse, et un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Ireland a ajouté des inscriptions en vers aux gravures qui en manquaient. Son objet principal, dans cette espèce de commentaire, est de prouver le but moral des productions de ce peintre célèbre. Il donna ensuite au public (1798) un volume supplémentaire, compilé d'après les papiers d'Hogarth, et qui contient sa vie et son cours d'études, sa correspondance, ses querelles politiques, l'*Analyse de la beauté*, corrigée par l'auteur, avec des notes nouvelles, etc., etc., ornée de gravures. Ireland a publié une copie faite sur une gravure intéressante d'Hogarth, intitulée: *Tableau de l'enthousiasme* (Enthusiasm delineated). On a aussi de lui un poème intitulé, *Emigrant*, 1785, in-4°. Il mourut près de Birmingham, en février 1809, ou, selon Chalmers, en novembre 1808. — Samuel IRELAND, d'abord simple ouvrier tisserand, à Spital'fields, fut poussé, par goût et par intérêt, à spéculer sur la passion des livres et estampes rares. Il se fit ensuite auteur, et se mit à rédiger des descriptions de villes et de contrées, qu'il accompagnait de gravures à l'aquarelle, le tout exécuté par lui. C'est ainsi qu'il publia: I. *Voyage pittoresque dans la Hollande, le Brabant, et une partie de la France, fait dans l'automne de* 1789, 1790, 2 vol. in-8°. II. *Vues pittoresques sur la rivière de la Tamise*, 1792, 2 vol. in-8°. III. *Vues pittoresques sur la rivière Medway*, 1793, in-8°. IV. *Éclaircissements graphiques d'Hogarth* (*Graphic illustrations of Hogarth*), 1794-1799, 2 vol. in-8°. V. *Vues pittoresques de la Severn et de l'Avon*, rivières, etc. VI. *Histoire des cours de justice* (*Inns of court*) *dans Londres et Westminster*, 1800, in-8°. Ces ouvrages, imprimés avec soin, furent bien reçus du public, quoique peu importants pour le fonds. — Son fils, W^m. Henri Ireland, auteur de plusieurs ouvrages, ayant, vers 1796, essayé de tromper le public anglais, en présentant aux admirateurs de Skakespeare, comme productions et manuscrits de ce grand poète, des écrits que lui-même avait composés, le père eut le tort d'en soutenir l'authenticité, même après que la fraude eut été reconnue. Ce tort lui fut amèrement reproché; mais il ne le fut par personne plus que par lui-même, puisqu'on prétend que le chagrin qu'il en ressentit, avança sa mort, arrivée en juin 1800: du reste il soutint jusqu'au dernier moment que son fils avait été le seul coupable dans cette affaire. L.

IRENE, impératrice de Constantinople, aurait été vraiment digne du trône, si une ambition excessive n'eût étouffé en elle les sentiments de la nature; et sa vie offre un tableau remarquable de l'inconstance de la fortune et du néant des grandeurs. Elle était née à Athènes de parents si obscurs, que l'histoire a dédaigné de recueillir leurs noms: mais elle avait reçu de la nature une rare beauté jointe à tous les dons de l'esprit. Constantin-Copronyme, frappé des qualités de cette jeune orpheline, la choisit pour l'épouse de son fils. Le mariage d'Irène et de Léon fut célébré en 769 par des fêtes magnifiques. La princesse acquit bientôt la confiance et l'amour d'un mari que la faiblesse de sa santé éloignait des affaires: elle se servit de son influence pour faire suspendre les pour-

suites contre les prêtres qui soutenaient le culte des images; et la protection qu'elle leur accordait en secret, les attacha à son parti, avant qu'elle songeât peut-être à en former un. Léon, en mourant, laissa à Irène la tutelle de leur fils Constantin, âgé de dix ans (*Voy.* Constantin VI). Elle déploya, pendant sa régence, toutes les vertus d'une grande reine: elle déjoua les conspirations toujours prêtes à éclater dans les minorités; et après avoir assuré la paix intérieure par la punition des coupables, elle s'occupa d'étendre et de faire respecter sa puissance au-dehors. L'Italie était sur le point de lui échapper; et trop faible pour s'opposer avec succès aux grands desseins de Charlemagne, elle s'efforça de s'en faire un allié, et lui demanda, pour Constantin, la main de Rotrude, fille du monarque français. Elle tenta d'arrêter les courses des Sarrasins en Asie, et remporta sur eux quelques avantages; mais, trahie par la fortune, elle conclut avec le célèbre Haroun al Raschid (*Voyez* Aaron) une paix utile, quoique onéreuse. Alors elle porta ses armes dans la Sicile, qu'elle soumit, et chassa ensuite les Sclavons de la Grèce, dont ils s'étaient emparés sous le règne de Copronyme. Des soins si importants ne lui avaient pas encore permis de songer à faire cesser le schisme qui désolait l'église d'Orient; elle assemble enfin un concile à Constantinople; mais les évêques sont insultés par ses soldats, la plupart iconoclastes zélés : Irène casse sa garde, et transfère, en 787, à Nicée, le concile qui rétablit solennellement le culte des images. Cependant Charlemagne ne paraissait point disposé à céder à Irène ses prétentions sur l'Italie : elle rompt le mariage qu'elle avait arrêté pour son fils, et lui fait épouser une fille très belle, mais sans naissance. Le jeune empereur avait atteint sa vingtième année, sans avoir encore eu aucune part réelle à l'autorité. Ses amis lui persuadent d'exiler sa mère en Sicile, et de gouverner enfin par lui-même. Irène, avertie de ce complot, en punit les auteurs, et, après avoir châtié Constantin comme un enfant indocile, l'enferma dans une chambre du palais: elle assembla ensuite ses gardes, et leur fit jurer de n'obéir jamais qu'à elle seule. Ce serment, exigé par la violence, produisit un effet contraire à celui qu'elle attendait; les Arméniens refusèrent de le prêter: cette désobéissance produisit un soulèvement qui devint bientôt général; et Constantin, proclamé empereur, confina Irène dans le château d'Eleuthère, qu'elle avait construit, sur les bords de la Propontide. L'ambitieuse princesse, condamnée à l'inaction, dissimula son ressentiment; elle gagna par ses artifices les prêtres et les grands qui venaient la visiter; elle flatta son fils, et obtint enfin la permission de reparaître à la cour, après un exil de quinze mois. Constantin, dont l'éducation avait été négligée, n'était heureux dans aucune de ses entreprises; son inexpérience lui avait fait perdre la confiance des soldats: il s'en fit des ennemis par sa rigueur. Irène profite de la disposition des esprits, et se met à la tête d'une conjuration contre son fils; elle le fait arrêter dans sa fuite, et cette mère dénaturée donne l'ordre qu'on le mette hors d'état de régner, en le privant de la vue (1). Irène, maîtresse du trône, objet de tous ses vœux, chercha à faire oublier l'odieux

(1) On a dit, à l'article Constantin VI, que ce prince ne survécut pas long-temps à cette catastrophe; mais Gibbon (*Hist. de la décadence de l'Empire romain*, ch. 48) assure qu'il vécut encore plusieurs années, opprimé par la cour et oublié du monde.

moyen qu'elle avait pris pour s'y affermir; elle rappela les exilés, fit la remise de toutes les sommes dues au fisc, et diminua les impôts; elle dota des églises, fonda des hospices, et parvint, à force de bienfaits, à réduire ses ennemis au silence: « mais elle ne » put étouffer la voix de sa conscience. » Le monde romain se soumit au gou» vernement d'une femme; et lors» qu'elle traversait les rues de Cons» tantinople, quatre patriciens qui mar» chaient à pied tenaient les rênes de » quatre chevaux blancs attelés à son » char (*Gibbon*). » Ces patriciens étaient des eunuques sortis de la poussière et haïs autant que méprisés. Aïce et Staurace, deux des plus puissants, furent assez ingrats pour conspirer la perte de leur bienfaitrice: la mort de Staurace la délivra de ce danger. Mais tandis qu'Irène envoyait des ambassadeurs à Charlemagne, pour lui offrir sa main et prévenir ainsi le démembrement de l'empire (*Voy.* CHARLEMAGNE), Bardanes, surnommé le *Turc*, l'un de ses généraux, se fait couronner par l'armée, et sept autres eunuques élisent empereur, en 802, le grand trésorier Nicéphore: cet ambitieux hypocrite se fait couronner secrètement par le patriarche Taraise, et le lendemain se présente à Irène, retenue dans son lit par une indisposition; il lui jure qu'il a cédé à la force en acceptant le trône, mais qu'il ne veut employer son pouvoir qu'à la rendre heureuse; elle lui demande pour toute grâce la permission d'habiter son palais d'Éleuthère, où elle terminera ses jours dans la retraite et les larmes. Nicéphore feignit de consentir à cette demande, sous la condition qu'elle lui remettrait ses trésors, sans en rien détourner; mais dès qu'il en fut maître, il la relégua dans l'île de Lesbos, où cette princesse, si fière et si magnifique, fut réduite à filer du lin pour vivre: elle mourut dans cette solitude, le 9 août 803, âgée d'environ cinquante un ans. Les Grecs, touchés de sa pénitence, l'ont mise au rang des saintes, et célèbrent sa fête le 15 d'août. L'abbé Mignot a écrit d'une manière assez intéressante l'*Histoire d'Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. W—s.

IRÉNÉE (SAINT), évêque de Lyon et martyr, naquit vers l'an 140 de J.-C., selon Dupin, ou vers l'an 120 selon l'opinion la plus commune. On est très certain qu'il était Grec; mais on ne l'est pas autant sur le lieu de sa naissance, quoique toutes les apparences nous portent à croire qu'il reçut le jour dans l'Asie mineure. Ses parents, qui étaient chrétiens, confièrent son éducation à S. Polycarpe, évêque de Smyrne, un des plus beaux ornements des églises d'Asie et disciple de S. Jean. Son vénérable instituteur s'attacha à lui former tout à-la-fois l'esprit et le cœur par ses leçons et par ses exemples. De son côté, Irénée sentant tout le prix d'un tel maître, ne laissait perdre aucune de ses paroles; il était attentif à toutes ses actions, afin de former sa conduite sur un si parfait modèle. Les instructions de S. Polycarpe étaient si profondément gravées dans son ame, qu'il ne les oublia jamais, et qu'il aimait à en faire le sujet de ses méditations dans sa vieillesse, ainsi qu'il le déclare dans le fragment d'une lettre à Florin que nous avons encore (pag. 340 de ses œuvres). Comme les hérésies qui s'étaient élevées jusqu'alors offraient un mélange confus de philosophie et de mythologie avec les dogmes de la religion chrétienne, Irénée s'appliqua tellement à l'étude des systèmes des philosophes anciens et des

fables du paganisme, qu'on a dit de lui qu'il surpassait en connaissances, sur ces différents points, tous ceux qui vivaient de son temps dans l'église de J.-C. La foi avait déja pénétré dans quelques provinces des Gaules par le ministère de S. Pothin, premier évêque de Lyon, quand S. Irénée y fut envoyé par S. Polycarpe. S. Pothin l'éleva au sacerdoce en 177. Les fidèles de Vienne et de Lyon le députèrent vers le pape Eleuthère pour des affaires ecclésiastiques, au rapport d'Eusèbe, et s'exprimèrent à son égard de la manière la plus favorable, dans les lettres qu'ils écrivirent au pontife romain. Pendant le voyage de S. Irénée, le feu de la persécution s'alluma contre les chrétiens de Lyon et des villes voisines. A son retour, il n'était pas encore éteint. Pothin reçut la couronne du martyre; et Irénée lui fut donné pour successeur par le peuple et le clergé. Elevé sur le siége de Lyon, ce saint homme étendit sa sollicitude sur les contrées d'alentour. Il convertit à J.-C. un grand nombre d'idolâtres, et gouverna son troupeau avec la plus haute sagesse. Lorsque la paix extérieure fut rendue à l'Eglise sous le règne de Commode, fils et successeur de Marc-Aurèle, les gnostiques, les Valentiniens, et une foule d'autres visionnaires fanatiques, déchirèrent son sein. Le savant évêque de Lyon écrivit contre eux ses cinq livres *Des hérésies*, dans lesquels leurs erreurs sont pleinement dévoilées et confondues. Le compagnon de son enfance et de ses études, Florin, devenu prêtre de l'église romaine, paraissait avancer, entre autres impiétés, que Dieu est auteur du péché. S. Irénée lui écrivit une lettre intitulée: *De la monarchie*, ou *Dieu n'est point l'auteur du péché;* Eusèbe nous en a conservé un fragment, que nous avons déjà cité. Cette lettre produisit un heureux effet: Florin fut arraché à ses erreurs; mais son caractère inconstant et sa présomption le précipitèrent bientôt dans les rêveries de Valentin. Ce fut pour les réfuter que S. Irénée composa son *Ogdoade* (ou *de Octavá*, comme dit S. Jérôme), ouvrage dont nous n'avons plus que les conclusions dans l'histoire d'Eusèbe, (liv. v, c. 20.) Le repos dont l'Eglise jouit tout le temps que Commode occupa le trône des Césars, permit à l'évêque de Lyon d'écrire pour la défense de la vérité: Blaste, prêtre romain schismatique et déposé, prétendait que la pratique qu'il observait de célébrer la Pâque le quatorzième de la première lune, était d'institution divine; St. Irénée composa contre lui un traité *du schisme*, qui s'est perdu. Cependant la dispute sur la célébration de la Pâque entre les Asiatiques et les occidentaux, qui n'était que suspendue, se renouvela avec plus de vigueur sous le pontificat de Victor. Ce pontife, dont on a de la peine à excuser la vivacité, menaça de frapper d'anathème ceux qui ne pensaient pas comme lui. S. Irénée, si plein de respect et de soumission pour la chaire de S. Pierre, et qui avait dit de l'église romaine, « que chaque église » particulière doit s'adresser à elle, » comme à la fidèle dépositaire des » traditions apostoliques, afin de confondre tous ceux qui embrassent » l'erreur par amour propre, par vaine » gloire, par aveuglement ou par quelque autre motif que ce soit, » ne craignit pas de représenter au pontife romain, avec autant de sagesse que de modération, qu'il fallait tolérer cette différence de sentiments; et, suivant l'expression de Bossuet, il blâma ses démarches, peu propres à entre-

tenir la paix (1). L'empereur Sévère, qui avait, au commencement de son règne, épargné les chrétiens, à cause des obligations qu'il avait à quelques-uns d'entre eux, poussé par les clameurs des idolâtres, se laissa emporter à la cruauté de son caractère, et publia un édit sanglant, l'an 202 de J.-C. La persécution se fit sentir à Lyon bien plus violemment qu'ailleurs; soit que Sévère, qui avait jadis été gouverneur de cette ville, eût quelque motif d'animosité contre les chrétiens qui l'habitaient; soit que le peuple, irrité des progrès du christianisme, fût encore excité par la politique des magistrats. L'église de Lyon fut en proie à la fureur des persécuteurs: une multitude innombrable de fidèles répandit son sang pour la foi; et le père Colonia, d'après une ancienne épitaphe, rapporte que St. Irénée souffrit le martyre avec neuf mille personnes de tout âge et de toute condition : cet événement eut lieu l'an 202 ou 208; les savants sont partagés sur ce point. Il serait à souhaiter que nous pussions recouvrer les actes du martyre de ce St. évêque. Baronius qui en avait vu un fragment, ne nous en a point fait part. Les Grecs célèbrent sa fête le 23 août, et les Latins le 28 juin. Les anciens ont relevé en termes magnifiques la doctrine et les vertus éminentes de S. Irénée : ils se sont servis de son autorité pour établir les vérités catholiques et repousser les erreurs enfantées par l'orgueil; ils l'ont regardé comme un athlète plein de force et de vigueur, couvert d'armes célestes, toujours prêt au combat; mais ils lui ont aussi accordé le titre de pacifique, à cause de la douceur de ses mœurs, de la modération de sa conduite, et de ses longs travaux pour procurer la paix à l'Eglise. Les modernes en ont généralement parlé avec beaucoup de respect et d'estime. Mosheim (*Histoire ecclésiastique*, tom. 1, pag. 186) dit que les travaux de S. Irénée furent extrêmemement utiles à l'Eglise, et qu'il employa sa plume contre les erreurs monstrueuses que plusieurs chrétiens avaient adoptées. Dom Gervaise publia la *Vie* de ce saint prélat, Paris, 1723, 2 vol. in-12. A la fin du tome 2, on trouve une apologie pour le St. évêque de Lyon contre les calomnies des protestants et de quelques nouveaux docteurs catholiques. Les œuvres de St. Irénée ont été recueillies et publiées par Erasme en 1526, et par Feuardent en 1596. Grabe les fit réimprimer à Oxford en 1702; mais on l'accuse d'avoir altéré souvent le texte et défiguré le vrai sens par des notes conformes aux opinions des protestants. Dom René Massuet en donna une édition excellente, à Paris, 1710, in-fol. Cinq ans après, Pfaff publia quatre fragments qu'il avait découverts dans la bibliothèque de Turin, et en 1734 une édition complète en 2 vol. in-fol., à Venise. Celle de dom Massuet renferme, outre quelques fragments dont nous avons déjà eu occasion de parler et quelques autres encore d'ouvrages considérables, *cinq livres contre les hérésies*, que l'on regarde comme un des monuments les plus précieux de l'ancienne érudition. Il ne nous reste en grec que le premier livre entier et quelques lambeaux des autres. Le corps de l'ouvrage, traduit en latin sous les yeux de l'auteur même à ce que l'on pense, laisse apercevoir, à travers la barbarie du style de la traduction, l'éloquence et l'érudition de l'original. C'est le jugement qu'en porte l'Histoire littéraire de la France,

(1) *Déclaration du clergé de France*, liv. 1, chap. 25.

et qu'adopte Mosheim. Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'analyse de ce précieux monument. Dans le cinquième livre qui contient 36 chapitres, l'auteur, après avoir récapitulé ce qu'il a déjà dit sur les hérésies, et principalement sur celle des Valentiniens, ajoute de nouveaux arguments pour les réfuter; il se sert avec un grand avantage des paroles de J.-C. et des épîtres des Apôtres; il défend le dogme de la résurrection d'une manière incontestable, par les armes de la dialectique, et par l'Ecriture. Il trouve aussi dans la croyance de la présence véritable et réelle de J.-C. dans le sacrement de l'eucharistie, des raisons pour l'établir: il repousse les difficultés de l'esprit de chicane et de mensonge. Il se fonde sur ce que les hérésies sont postérieures à la doctrine chrétienne, et que leurs auteurs ne sont pas d'accord entre eux; il assure d'avance que les hérétiques des siècles à venir ne le seront pas davantage, parce que c'est le privilége de l'église catholique d'être une dans sa foi, d'être toujours la même, tandis que le caractère de l'erreur est la discordance et l'instabilité. C'est dans ce livre surtout que S. Irénée fait profession du millénarisme, qu'il avait puisé à l'école de Papias, et dans les écrits des docteurs de ce temps-là. Sa doctrine a été judicieusement analysée par les bénédictins, dans la troisième dissertation qui précède les *Cinq livres contre les hérésies*, et éclaircie dans les prolégomènes, notes et observations qui se trouvent à la suite de leur édition. L—B—E.

IRETON (Henri), général anglais distingué et homme d'état du parti parlementaire dans les guerres civiles du règne de Charles Ier., dont il fut un des juges, descendait d'une bonne famille, et fut d'abord destiné à suivre la carrière du barreau. Lors des troubles civils, Ireton offrit son épée au parti du parlement, et, par son habileté et la protection de Cromwell dont il épousa la fille Brigitte, il s'éleva au poste de commissaire-général. Il commandait l'aile gauche de l'armée parlementaire à la bataille de Naseby (1645); et malgré tous ses efforts, il ne put empêcher qu'elle ne fût enfoncée de toutes parts par une charge furieuse du prince Rupert, dans laquelle il fut blessé et fait prisonnier. Cromwell ayant rétabli les affaires et remporté une victoire complète, qui força le roi et le prince Rupert à prendre la fuite en abandonnant les prisonniers qu'ils avaient faits, Ireton recouvra sa liberté quelques heures après l'avoir perdue. Il eut une grande part à toutes les opérations qui mirent d'abord le parlement dans la dépendance de l'armée, et changèrent enfin la constitution de l'état, de monarchique en républicaine. Clarendon l'accuse d'avoir, ainsi que Cromwell, trompé grossièrement Ashburnham, secrétaire confidentiel du roi, pour engager ce monarque à s'évader d'Hamptoncourt et à se rendre dans l'île de Wight, où il tomba entre les mains d'Hammond, dévoué à Cromwell, qui l'avait nommé gouverneur de cette île depuis peu de jours. Après l'évasion du roi à l'île de Wight, Cromwell et Ireton convoquèrent une assemblée secrète des officiers généraux pour déterminer le parti qu'il convenait de prendre à l'égard du roi: il fut résolu dans cette conférence, précédée de jeûnes et de prières faites par ces deux chefs, que Charles Ier. serait poursuivi au criminel comme coupable du crime de lèse-nation. Sur ces entrefaites, Ireton, chargé par le parlement d'aller avec Cromwell à Westminster, où était

l'armée, pour calmer son insubordination, qu'ils avaient eux-mêmes secrètement excitée, loin de remplir sa mission, ne chercha, ainsi que son beau-père, qu'à irriter davantage les esprits des soldats. Ceux-ci, se modelant sur la secte des indépendants, née au sein du presbytérianisme, ne voulaient ni synode, ni ministres, ni prêtres, ni roi, tandis que les membres du parlement voulaient, au contraire, une démocratie royale; que leur intention était seulement d'humilier le roi, mais de le conserver. Les deux perfides députés que le parlement avait eu l'imprudence d'envoyer, semèrent adroitement le bruit qu'il agissait de concert avec Charles Ier., et qu'il comptait ainsi que lui licencier l'armée, la priver des arrérages de solde qui lui étaient dus, et que leur intention, si on la conservait, était de l'envoyer en Irlande pour y être exterminée par les habitants. Ces insinuations produisirent l'effet qu'on en attendait: le parlement fut dissous, et un autre fut recomposé à l'instant, des officiers de l'armée les plus exaltés: une haute cour de justice fut établie pour juger Charles Ier.; et Ireton, qui en fut nommé membre, contribua puissamment à la mort de ce prince (*Voy.* CHARLES, tom. VIII, pag. 215). Il accompagna ensuite Cromwell en Irlande (août 1649), et, après l'avoir suivi dans plusieurs expéditions, fut détaché avec un corps de troupes pour attaquer Duncannon; mais la garnison de cette forteresse fit une résistance si vigoureuse, et le gouverneur Wogam, secondé par lord Castle-Haven, obtint, dans une sortie, un tel succès, que le général Ireton fut obligé de lever le siége, et d'aller rejoindre le gros de l'armée, après avoir perdu la plus grande partie de son monde par les fatigues d'une campagne entreprise dans une saison rigoureuse. L'armée de Cromwell s'avança ensuite, après des succès divers, sur deux colonnes, dont l'une était commandée par Ireton, à qui le protecteur laissa même le commandement en chef avec le titre de son lieutenant et de lord député, lorsqu'il fut obligé de revenir en Angleterre pour marcher contre les Écossais, qui avaient reçu Charles II comme leur souverain. Ireton montra un grand courage et une habileté peu commune; mais ce qui le fit réussir surtout, ce furent les divisions des Irlandais entre eux, et l'insubordination des habitants et du clergé. Les mesures militaires d'Ireton étaient toujours précédées d'intrigues diplomatiques. Pour pénétrer dans Limmerick, dont la possession lui importait beaucoup, il proposa aux habitants de lui accorder, ainsi qu'à son armée, un libre passage pour s'avancer dans le comté de Clare, promettant, en récompense, de leur laisser la libre jouissance de leurs droits religieux, civils et commerciaux, avec l'exemption d'une garnison. Ces conditions étaient au moment d'être acceptées; mais les sollicitations de lord Castle-Haven, et l'arrivée d'un secours, les firent rejeter. Après avoir formé le siége en règle, Ireton s'empara de la place, malgré la vive résistance qui lui fut opposée. Ce ne fut même que par suite d'une sédition qui se manifesta dans la ville, qu'on lui en ouvrit les portes. Il n'excepta de l'amnistie accordée aux soldats et officiers de la garnison, que vingt quatre personnes, qui furent presque toutes exécutées. Le brave Hugh O-Nial, gouverneur de la ville, qu'il avait défendue avec un courage héroïque, fut condamné à mort par Ireton et le conseil soumis à ses volontés: mais les pressantes sollicitations de quelques officiers de marque,

obtinrent que l'on revît son procès, et lui sauvèrent ainsi la vie; car Ireton mourut peu après à Limmerick, d'une maladie pestilentielle (novemb. 1651); « sincèrement regretté, dit Granger, des » républicains qui le révéraient comme » un brave soldat, un véritable hom» me d'état, et un saint. » Le parlement accorda une pension de deux mille livres sterling à sa famille, et, après avoir fait embaumer son corps, le fit déposer à Westminster, dans le tombeau des rois, après des funérailles magnifiques faites aux dépens du trésor public. Il fut traité bien différemment quelques années après (*V.* Jean Bradshaw). Fleetwood, qui épousa sa veuve, lui succéda en Irlande, et, à son arrivée, trouva tout le pays soumis par les efforts de Coote, qui avait achevé ce qu'Ireton avait si bien commencé. Celui-ci était dur et sévère dans toutes les dispositions qu'il prenait, et probablement sincère dans ses intentions. Quoique le despotisme militaire fût l'instrument dont il se servait, il affectait un grand amour pour la liberté, qu'il annonçait être son unique but. Ses conseils eurent une grande influence sur son beau-père; et les connaissances qu'il avait acquises dans l'étude des lois, le firent employer à rédiger tous les articles qui furent insérés dans les papiers publics de son parti. Ce fut par ses suggestions que Cromwell convoqua le conseil secret dont nous avons déjà parlé, pour délibérer sur ce que l'on ferait de la personne du roi, et sur l'établissement du gouvernement. Il eut aussi la principale part à l'ordonnance pour la mise en jugement du roi : ce fut lui enfin qui, de concert avec son beau-père, abusant de l'exaltation mystique de Fairfax, l'empêcha de délivrer Charles, comme il paraît qu'il en avait l'intention, en lui persuadant que Dieu avait rejeté ce prince, et en l'engageant à prier le ciel de les diriger sur ce qu'ils avaient à faire de la personne du monarque déjà condamné à mort par le tribunal dont ils faisaient partie. Fairfax était encore en prières lorsqu'on vint lui annoncer que le roi était décapité. Hume accorde à Ireton de grandes qualités comme général et comme homme d'état, tout en lui reprochant le crime dont il s'était souillé, et la cruauté qu'il avait montrée dans différentes occasions, particulièrement à la prise de Colchester, où d'après ses instances Fairfax fit mettre à mort deux braves officiers royalistes, Lucas et Lisle, qui s'étaient rendus à discrétion. Plusieurs auteurs anglais ont parlé diversement d'Ireton dans leurs ouvrages. Il n'existe sur lui aucune notice particulière. D—z—s.

IRIARTE. *Voy.* Yriarte.

IRNERIUS. *Voy.* Warner.

IRSON (Claude), plus connu comme arithméticien que comme grammairien, né en Bourgogne au XVIIe. siècle, fut juré-teneur de livres, et publia, entre autres ouvrages de calcul, une *Arithmétique universelle démontrée*, Paris, in-4°., 1674 (ou, selon Goujet, 1672), et une *Méthode des comptes en parties doubles*, ibid., 1678, in-fol. M. Barbier observe que ce même Irson, à la fin d'une nouvelle édition de son *Arithmétique*, et en tête d'un abrégé d'un *Traité des changes*, rappelle les différentes éditions d'une grammaire de sa composition, sous le titre de *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*, Paris, 1657 (1656), 1662, in-8°.; même Méthode abrégée, 1667, in-12; qu'ainsi, l'abbé Papillon s'est trompé en attribuant les ouvrages de calcul à un

fils du grammairien, contre l'opinion de Goujet. Dans une *Liste des auteurs les plus célèbres de notre langue*, liste bien précieuse pour cette époque à cause des notes dont elle est accompagnée, la Grammaire d'Irson (édition de 1656) donne à un M de Cerisiers (probablement René) une traduction française de l'*Imitation de J.-C.*, que M. Barbier soupçonne être celle qu'on trouve désignée par les initiales R. C. A., dont nous possédons un exemplaire : mais celle-ci n'étant autre chose, comme ce bibliographe le remarque lui même, que la traduction de Marillac ou à-peu-près, quelques corrections faites à cette traduction, l'une des plus célèbres dans son temps, ont-elles pu faire citer par un grammairien critique contemporain, la prétendue version de R. C. A., comme une traduction nouvelle ? G—CE.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, naquit à Hébron, l'an 1892 avant J.-C., suivant la chronologie d'Usserius. Son nom dans la langue hébraïque signifie *ris*, et lui fut donné à cause de la joie qu'il répandit dans sa famille par sa naissance. Abraham avait cent ans et Sara quatre-vingt-dix, quand le Seigneur leur accorda ce fils si desiré, et, par ce seul bienfait, mit le comble à tous leurs vœux. Isaac fut circoncis le huitième jour après sa naissance, conformément au précepte du Seigneur. Il était la consolation de sa mère, qui le voyait croître sous ses yeux, et qui mettait en lui son unique espérance: mais cette consolation fut mêlée d'amertume, parce qu'Isaac n'était pas l'aîné des enfants d'Abraham, et que la succession de son père ne lui appartenait pas toute entière ; aussi se servit-elle de tout l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit d'Abraham pour le décider à l'éloignement d'Ismaël, dont la présence lui faisait ombrage, et qui paraissait vouloir prendre à l'égard d'Isaac une autorité qui ne convenait point au *fils de l'esclave*. On croit qu'Isaac était âgé de vingt ans, lorsqu'il fut destiné à être immolé de la main de son père, par l'ordre même du Seigneur. Il porta sur ses épaules le bois préparé pour l'holocauste, jusqu'au mont de Moriah, sur lequel le temple de Jérusalem fut bâti depuis; et il eût été sacrifié si le Seigneur n'avait révoqué son ordre, et substitué une autre victime. A l'âge de quarante ans, il épousa Rebecca, fille de Bathuel, neveu d'Abraham, de laquelle il eut deux fils jumeaux, Esaü et Jacob. Isaac témoignait plus d'affection à Esaü son aîné, parce que, dit la Genèse, celui-ci le régalait souvent du gibier qu'il rapportait de la chasse. Néanmoins il transféra tous les droits de la primogéniture à Jacob, et lui assura son héritage, surpris d'abord par les artifices de Rebecca, et sans doute dirigé par le choix du Seigneur, dont la sagesse avait tout ménagé. Obligé de sortir de son pays pour échapper aux horreurs de la famine, il dirigea ses pas vers Gerare, où son père avait été autrefois reçu dans une semblable conjoncture. Avant d'y arriver, il convint avec Rebecca qu'il passerait toujours pour son frère, afin d'éviter des dangers qu'il redoutait, si elle venait à s'attirer les regards du roi ou des principaux habitants de cette ville barbare. Ce monarque, instruit de son stratagème par des indices certains, lui en fit des reproches, et rendit une ordonnance par laquelle il condamnait à mort quiconque toucherait à la femme de l'étranger. Ainsi Rebecca fut en sûreté sous le titre d'épouse, et Isaac n'eut plus rien à craindre sur

ce point ; mais il fut inquiété du côté qu'il s'y attendait le moins. Ses grandes richesses, fruit de la bénédiction du Seigneur, excitèrent l'envie du peuple de Gerare, et le rendirent odieux. On lui ferma les puits qui avaient appartenu à Abraham ; et bientôt après on lui ordonna de sortir de la ville. Isaac alla dans une vallée voisine, où ayant creusé il trouva des veines d'eau-vive. Nouveau sujet de dispute. Les bergers prétendirent que le puits devait être à eux : ils s'en emparèrent; et, pour perpétuer la mémoire de cette violence, le puits porta le nom de *hések*, c'est-à-dire, *contestation*. Un troisième puits ayant été découvert, les Philistins en dépossédèrent Isaac, qui l'appela *situah*, ou *haine*. Il fallut bien qu'il changeât de retraite, et transportât ailleurs son établissement. Etant arrivé dans une vallée plus éloignée de Gerare, il y trouva un puits assez abondant en eau pour mériter le nom de *largesses* : c'est là que le Seigneur l'honora d'une nouvelle vision, et qu'Abimelech, accompagné de Phicol, chef de son armée, et d'autres officiers, vint y renouveler son alliance avec lui, et confirma solennellement une amitié constante par des serments inviolables. Le roi et le patriarche se donnèrent mutuellement des gages d'une éternelle union, et scellèrent leur traité par un festin, suivant l'usage de ces temps antiques. Le puits reçut le nom de Bêer seba (*serment*), ou le reprit, selon quelques critiques, l'ayant déjà porté du temps d'Abraham. Isaac était encore dans ces lieux, quand, parvenu à l'âge de cent trente-sept ans, et presque aveugle, il donna à ses enfants Jacob et Esaü cette bénédiction mémorable qui intervertit l'ordre de la nature, et substitua le plus jeune à son aîné. On ignore s'il tarda beaucoup à retourner à Mambré, l'habitation de ses pères; mais on sait qu'il y mourut, âgé de cent quatre-vingts ans, « d'un » épuisement de forces causé par son » grand âge, et qu'il se réunit à son » peuple étant fort vieux et comme » rassasié de la vie. » (Genèse, ch. 35.) Les rabbins croient qu'Isaac fut élevé à l'école de Sem et de Héber. A les entendre, lorsqu'Abraham l'emmena pour l'immoler, il répondit à Sara, qui le questionnait sur le but et la cause de leur voyage, qu'ils allaient trouver Sem, pour lui confier l'éducation de son fils. On lit dans le *Bereschit rabba* qu'Isaac voulant révéler l'avénement du Messie à son fils Esaü, qu'il aimait tendrement, il fut tout-à-coup privé de la présence divine, et ne put rien découvrir dans l'avenir. On lit aussi dans le Rabbin *Elieser* qu'Isaac étant sur le point d'être immolé par son père, tomba dans une sorte d'extase semblable à la mort, et qu'étant revenu à lui, il récita la prière qui commence par ces mots : « Bénis sois-tu, toi qui » ressuscites les morts ! » Les Musulmans ne nomment jamais Isaac qu'après Ismaël, son aîné, qu'ils reconnaissent pour leur patriarche, et lui attribuent toutes les bénédictions, toutes les promesses dont le Seigneur favorisa Isaac, selon l'Ecriture. Ils prétendent que la lumière prophétique qui, jusqu'à la mort d'Abraham, avait été donnée solidairement aux patriarches, fut partagée alors entre Isaac et Ismaël, et que tous les prophètes sont descendus d'Isaac, à la réserve de Jethro, de Job et de Mahomet. (*Biblioth. orient.*) Le savant évêque d'Avranches, qui se plaisait à chercher dans l'Ancien-Testament l'origine des divi-

nités du paganisme, a cru trouver, dans la promesse de la naissance d'Isaac faite à Abraham par trois anges, la promesse de la naissance d'Orion par Jupiter, Neptune et Mercure, auxquels son père donna l'hospitalité. (Huet, *Demonstr. evang.*) Cet auteur est bien plus raisonnable quand il détaille les divers traits de ressemblance que le patriarche a eus avec J.-C., puisque la religion nous enseigne qu'il était une de ses figures comme un de ses ancêtres. Les Orientaux ont conservé plusieurs traditions sur Isaac. On peut en voir quelques-unes dans les *Dynasties anciennes* d'Abul-Pharage. L—B—E.

ISAAC Ier. (COMNÈNE), empereur d'Orient, d'une illustre famille, originaire de Rome, mais établie depuis long-temps en Asie, était fils de Michel, que Basile II approcha du trône qu'il avait contribué à affermir par sa prudence et par sa valeur. Isaac et Jean, son frère, destinés à suivre la carrière des armes, furent cependant instruits dans les sciences qu'on cultivait alors: admis jeunes dans des corps d'élite, ils parvinrent bientôt au commandement des armées. Isaac épousa une princesse de Bulgarie, qui était captive; et ce mariage ajouta encore à l'éclat de sa naissance et à la considération personnelle dont il jouissait. Les troupes, fatiguées d'obéir à d'indignes empereurs, étaient toujours prêtes à se soulever; l'avarice de Michel Stratiotique (*Voy.* MICHEL VI), et sa prédilection pour les eunuques, mécontentaient les soldats: leurs chefs se réunirent en secret dans l'église Ste.-Sophie, et, sur le refus de Catacalon, vieux guerrier qui ne devait son illustration qu'à sa valeur, ils élurent empereur Isaac Comnène, le 31 mai 1057. Michel, vaincu dans les plaines de Phrygie, fut enfermé dans un monastère, et son successeur fut couronné solennellement. Isaac s'appliqua d'abord à rétablir les finances épuisées, et, pour atteindre ce but, s'imposa lui même des privations. Les grands et l'armée suivirent son exemple; mais le clergé refusa de se soumettre aux sacrifices qu'exigeait le monarque. Les moines, dont on avait diminué les revenus, crièrent au sacrilége; et le patriarche Cerularius, qui les protégeait, se permit de dire à l'empereur: « Je vous ai donné la » couronne; je saurai bien vous l'ô» ter. » Cette menace fut punie de l'exil; mais il fallut user de grands ménagements pour ne point soulever le peuple. Bientôt après, Isaac, atteint d'une maladie qu'il jugea mortelle, offrit la couronne à Jean, son frère, prince d'un caractère doux et bienfaisant, et que la voix publique désignait pour lui succéder; mais n'ayant pu vaincre sa résistance, il résigna l'empire à Constantin Ducas, l'un de ses généraux les plus dévoués. Il quitta sans regret le trône qu'il n'avait occupé que deux ans, et se retira, en 1059, dans le monastère de Stude, où il s'abaissa, dit-on, jusqu'à remplir l'office de portier. Son épouse, qui l'avait conseillé dans son abdication, embrassa aussi la vie religieuse. Isaac mourut en 1061. C'était un prince plein de bravoure, et fort instruit pour son temps; il haïssait la flatterie, et ne permettait pas qu'on le louât en face; il avait la chasteté en si grande vénération, qu'il préféra, dans sa maladie, souffrir une opération douloureuse plutôt que de manquer à la continence. W—s.

ISAAC II (L'ANGE), empereur de Constantinople, avait vu périr ses parents victimes des fureurs d'Andronic; les revers qui accablèrent le tyran, dans les dernières années de son

règne, accrurent encore sa cruauté : sur un léger soupçon, il ordonna la mort d'Isaac ; mais celui-ci tua l'assassin chargé de la vengeance d'Andronic, et s'enfuit dans une église, où la pitié l'environna bientôt d'une foule de défenseurs. Le peuple se souleva ; et, par une de ces révolutions subites, dont l'histoire de l'Orient offre seule des exemples, Isaac, proclamé empereur, fut porté en triomphe, le 12 septembre 1185, dans les rues de Constantinople, où, quelques instants auparavant, il était réduit à chercher un asile. Isaac succédait à un prince comparable à Néron pour sa cruauté ; et, comme l'a remarqué Gibbon, il lui était facile d'obtenir l'estime et l'affection de ses sujets. Mais s'il n'avait pas la férocité de son prédécesseur, il n'en avait pas non plus les qualités brillantes. Vain et jaloux d'un pouvoir qu'il était inhabile à exercer, son caractère offrait un mélange de vices funestes et de vertus inutiles. Tandis que ses généraux continuaient, presque sans avantage, la guerre contre les Siciliens et les Cypriotes révoltés, il passait ses jours dans les plus vils plaisirs, entouré de comédiens, de bouffons et de bateleurs, qu'il gorgeait de richesses, et dont il était méprisé. Insensible à la misère des peuples, il augmentait sans cesse la masse des impôts, non pour en employer le produit à de nouveaux monuments, mais pour satisfaire son luxe effréné : il avait plus de vingt mille eunuques ou domestiques, et la dépense de sa maison s'élevait par an à cent millions. Cependant un faux prophète se présenta devant Isaac, et lui annonça qu'il régnerait heureusement trente-deux années, et qu'il reculerait les bornes de l'empire jusqu'au-delà de l'Euphrate : Isaac éleva cet imposteur à la dignité de patriarche ; mais il se contenta, pour justifier sa prédiction, de réclamer de Saladin la restitution du St. Sépulchre, et de lui proposer une alliance que le superbe sultan refusa avec mépris. Pendant ce temps-là, l'île de Cypre, toujours soulevée contre ses indignes maîtres, fut enlevée sans retour à Isaac par un descendant des Comnènes ; et les Bulgares secouèrent le joug que Basile II leur avait imposé, cent soixante-dix ans auparavant. Le faible Isaac, après quelques efforts impuissants pour les soumettre, reconnut leur indépendance, et se consola de ses humiliations au milieu de ses méprisables favoris. Cette conduite acheva de lui aliéner le cœur de ses sujets : quelques conspirations éclatèrent, et furent promptement étouffées par le zèle de ses officiers ; mais Isaac avait, sans le soupçonner, dans son frère Alexis, l'ennemi le plus implacable et le plus dangereux. Un jour qu'Isaac prenait le plaisir de la chasse dans un lieu voisin de Constantinople, Alexis se fait proclamer empereur (1195) par les chefs de l'armée, et envoie sur-le-champ arrêter son frère. A la nouvelle de cette révolution, Isaac s'échappe, et fuit jusqu'à Stagyre en Macédoine, éloignée d'environ cinquante milles ; mais seul, sans projet et sans ressource, il est bientôt ramené à Constantinople. Son barbare frère lui fait crever les yeux et le renferme dans une prison, où Isaac reçoit pour toute nourriture du pain grossier et de l'eau. Alexis-le-Jeune, fils d'Isaac, parvient à tromper les gardes que lui avait donnés l'usurpateur ; il s'embarque sous les habits d'un matelot, et se réfugie en Italie : il va trouver, en 1202, les chefs des croisés, assemblés à Venise, implore leur appui, et les détermine par ses promesses à délivrer son père. La prise

de Constantinople obligea l'usurpateur à s'éloigner de cette ville ; et Isaac, tiré de sa prison, fut replacé sur le trône. Il promit de remplir tous les engagements de son fils envers les croisés, et établit de nouveaux subsides pour s'acquitter envers ses libérateurs : mais le peuple déjà aigri par les maux sans nombre qu'il souffrait, témoigna son mécontentement de cet accroissement d'impôts. Alexis Ducas, surnommé *Murzuphle*, profita de la situation des esprits pour se créer des partisans, et s'étant assuré le trône par la mort d'Alexis-le-Jeune, il fit périr Isaac, en 1204, six mois après son rétablissement (*Voy.* ALEXIS III, IV et V, tom. Ier., pag. 542 et suiv.) On a emprunté, pour la rédaction de cet article, plusieurs traits à Gibbon, qui a donné des considérations très importantes sur les règnes d'Isaac et de son fils, dans le chap. LX de son *Histoire de la décadence de l'empire*. W—s.

ISAAC LEVITA, ou *Jean Isaac Lévi*, savant rabbin du XVIe. siècle, se fit luthérien et enseigna la langue hébraïque à Cologne. Guillaume Lindanus, ayant attaqué avec trop d'animosité et d'emportement les traductions de la Bible faites par les protestants, et défendu l'autorité de la Vulgate aux dépens du texte original, dans son livre *De optimo Scripturas interpretandi genere*, Cologne, 1558; Isaac Levita lui répondit la même année, et apporta plusieurs raisons en faveur du texte hébreu : son livre est intitulé, *Defensio veritatis hebraïcæ*, Cologne, 1558. On s'aperçoit qu'il n'avait rien perdu du grand zèle que les Juifs ont pour l'intégrité de leurs bibles, et de l'ardeur avec laquelle ils repoussent l'accusation d'avoir corrompu leurs exemplaires. Il témoigne néanmoins avoir vu un exemplaire manuscrit des Psaumes, où on lisait CARU (*foderunt*) [Ps. 22, v. 17], comme avaient lu S. Jérôme et les Septante, au lieu de CARI (*sicut leo*), qu'on lit maintenant, et qui était à la marge il y a six cents ans. Richard Simon met Isaac Levita au nombre des plus célèbres grammairiens juifs. Bartolocci (*Bibliotheca rabbinica*, tom. III, pag. 912) lui attribue une traduction latine de la Physique hébraïque de R. Aben Tibbon, et d'une Lettre astrologique de Maïmonide aux juifs de Marseille, sous le titre de *Spiritus gratiæ*, Cologne, 1555. L—B—E.

ISABEAU ou ISABELLE de Bavière, reine de France, fille d'Étienne II, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, et de Tadée Visconti de Milan, naquit en 1371. Sa beauté, le crédit dont jouissait la maison de Bavière, et le besoin qu'avait la France de se fortifier par une alliance en Allemagne, firent rechercher la main de cette princesse pour Charles VI, qui venait de succéder à Charles V son père. Conduite en France par le duc Frédéric de Bavière, elle vint à Amiens sous prétexte de pèlerinage, et y vit le roi, qui n'avait encore que dix-sept ans, et auquel on avait exagéré le mérite et les charmes de cette jeune princesse. Les effets en furent d'autant plus sûrs et plus prompts, qu'on l'avait embellie par tous les apprêts de la magnificence et du luxe. On la regarda dès-lors, selon la remarque de Brantôme, comme la première de nos reines qui eût apporté en France ce goût effréné du luxe auquel les femmes de la cour se livrèrent depuis sans retenue. Le roi, dès la première entrevue, l'aima avec transport. Le mariage fut célébré à Amiens, le 17 juillet 1385. La reine était encore trop jeune pour s'occuper d'autre chose que de plaisirs et du séduisant prestige

attaché à la première couronne du monde. Sous un roi faible et prodigue, épris d'une reine charmante qui ne respirait que la volupté et le faste, les excès de la galanterie et du luxe n'eurent plus de bornes : la fécondité d'Isabeau donna lieu à des fêtes somptueuses. Elle fit à Paris son entrée solennelle, dont les détails sont très curieux à lire dans nos anciens historiens, et y fut couronnée au milieu des transports de l'alégresse publique. On ne prévoyait pas alors tous les maux dont elle allait être l'occasion ou la source : les fêtes se succédèrent, et furent marquées par une espèce de saturnale nocturne, où toute la cour se masqua. Il n'y eut presque personne, dit la *Chronique de St.-Denis*, qui, à la faveur du masque, ne se livrât à la licence et au scandale. On croit même que, dans cette nuit déplorable, commença la liaison criminelle de la reine avec le duc d'Orléans, frère de Charles VI, prince ambitieux et libertin : la faiblesse du roi favorisait tous les genres de désordres. La reine se montrait violente et avide, incapable de modérer ses desirs, ne faisant servir ses talents et les grâces de son esprit qu'à agraver les maux de l'état, alors déchiré par les factions et menacé par l'étranger. Le pouvoir était disputé par deux puissants rivaux, le duc de Bourgogne (Jean-sans-Peur) et le duc d'Orléans. La démence déclarée du roi jeta tout dans le trouble et la confusion. La garde de sa personne fut confiée à la reine, et le gouvernement de l'état au duc de Bourgogne : mais le duc d'Orléans réclama contre cette disposition. Maître du cœur d'Isabeau, il fit cabaler cette princesse en sa faveur, et le duc de Bourgogne se vit contraint de céder aux droits de son rival. Tout prit bientôt un aspect menaçant : le duc de Bourgogne marchant sur Paris avec une armée, la reine et le duc d'Orléans se réfugièrent à Melun. Là, unis de fortune et d'intérêt, ils levèrent des troupes et fortifièrent leur faction. Une paix factice ne servit qu'à aiguiser les poignards de la guerre intestine. L'assassinat du duc d'Orléans, commis en novembre 1407, au sein même de Paris, mit tout en feu. Isabeau vit la mort de ce prince avec la plus profonde douleur. Justement alarmée, elle s'éloigna de la capitale, où triomphait la faction du duc de Bourgogne : mais, profitant bientôt d'une expédition du duc en Flandre, elle revint à Paris avec la famille royale, et se fit déclarer gouvernante du royaume pendant la maladie du roi. Dès-lors elle ne songea qu'à se rendre maîtresse des affaires. Pour affermir son autorité, elle la fit confirmer par une délibération générale du parlement, des princes, des grands du royaume. et indiqua ensuite un lit de justice. Mais toutes ces mesures, mal concertées, n'opposèrent aucune digue efficace à la puissance du duc de Bourgogne, qui venait de triompher des Liégeois : il marcha de nouveau sur Paris. La reine, dont le luxe et la prodigalité avaient excité la haine des Parisiens, s'occupant de sa sûreté, emmena le roi et les princes sous la garde des troupes du duc de Bretagne, et se réfugia en Touraine, tandis que le duc de Bourgogne s'emparait de la capitale. L'avantage demeura à ce prince. A la suite de la paix de Chartres, conclue en 1408, le roi rentra dans Paris. Par une politique timide, la reine affecta de ne paraître que rarement à la cour, voulant ménager les trois partis qui agitaient alors le royaume : celui du duc de Bourgogne, celui de la maison d'Orléans, dont le comte d'Armagnac était devenu le chef, et celui de l'héritier présomptif. Arrivé

au poste éminent de connétable, le comte d'Armagnac s'arrogea tout le pouvoir suprême. La reine, dont le crédit s'affaiblissait, était forcée de dévorer dans le silence la haine qu'elle portait à ce prince ambitieux : il était environné d'ennemis. Le plus redoutable, ou du moins le plus dangereux était la reine : elle pouvait le perdre, il résolut de la prévenir. Cette princesse menait au château de Vincennes une vie molle et voluptueuse au milieu d'une cour galante et choisie. On soupçonnait son amour pour Louis de Boisbourdon, son grand-maître d'hôtel, jeune guerrier, l'un des plus braves du royaume. Le connétable, qui avait fait épier la reine, osa dessiller les yeux de Charles VI, en l'excitant à la vengeance. Charles vole à Vincennes, pour surprendre une épouse infidèle et pour arrêter son amant. Boisbourdon est chargé de fers; appliqué ensuite à la torture, il révèle tout. On le précipite dans la Seine, pendant la nuit, enveloppé d'un sac de cuir avec cette inscription : *Laissez passer la justice du roi.* On destitue les officiers de la reine, qui est reléguée à Tours : ses trésors sont enlevés par ordre du dauphin et du connétable. Un tel éclat acheva de tout perdre : il produisit entre le fils et la mère outragée une haine que rien ne put jamais fléchir. Isabeau, captive à Tours, s'occupa en secret des moyens de briser ses fers : aigrie par l'infortune, irritée par la contrainte, dévorée par la soif de se venger du connétable et de son fils, elle ne fut plus arrêtée par son inimitié pour le duc de Bourgogne, inimitié qui était d'ailleurs usée par le temps. Isabeau céda aux transports d'une haine plus récente : jetant les yeux sur l'assassin du duc d'Orléans, elle n'hésite pas d'en faire l'instrument de sa vengeance nouvelle. Déterminée à tout tenter, elle envoie un émissaire au duc de Bourgogne avec une lettre qui l'invite à venir la délivrer. Le duc, éclairé sur ses intérêts, se fait précéder par huit cents chevaux, et arrive à l'abbaye de Marmoutier où était la reine. A l'approche des Bourguignons, Tours se soumet, et Isabeau délivrée prend la route de Chartres avec son libérateur. Là, elle proclame les premiers actes de son administration; elle crée un parlement, et fait graver un sceau qui la représente ayant les bras étendus vers la France qui l'implore; elle s'intitule dans toutes les lettres expédiées en son nom : « Isabelle, par la grâce de Dieu reine de »France, ayant pour l'occupation de »monseigneur le roi le gouvernement »et administration du royaume. » Alors tout fut double en France : c'était l'image du chaos. Isabeau établit sa cour et son parlement à Troyes, d'où elle envoyait partout ses ordres en qualité de régente. Un traître, ayant introduit dans Paris le duc de Bourgogne, la faction de ce prince reprit le dessus, et fit un horrible massacre des Armagnacs. Le dauphin s'était évadé, et avait passé la Loire. Accompagnée du duc de Bourgogne, la reine avait pris la route de Paris : 1200 hommes d'armes l'escortaient. Son entrée eut l'air d'un triomphe : elle parut sur un char. On joncha de fleurs ces mêmes rues encore teintes du sang versé pour sa querelle ; le roi la reçut comme une épouse chérie. Fortifiés l'un par l'autre, le duc de Bourgogne et Isabeau ne gardèrent plus de mesure : ils s'attachèrent à ne laisser en place aucun partisan de la faction proscrite. La France était déchirée par la guerre civile, et en proie aux étrangers. Les Anglais y avaient une armée puissante, et profitaient de nos déchirements pour s'agrandir.

A leur approche, la reine et le duc de Bourgogne conduisirent le roi à Troyes et abandonnèrent la capitale. Le duc flottait entre les Anglais et le parti du dauphin, cherchant à se réconcilier avec ce prince. Mais à l'entrevue de Montereau il tomba victime de sa politique tortueuse : sa mort réduisit la France au dernier terme de ses infortunes. C'était pour la troisième fois qu'Isabeau voyait périr, par un assassinat public, l'objet de ses affections. Cette dernière catastrophe la remplit d'une fureur qui lui tint lieu désormais de toutes les passions qui l'avaient agitée. Étouffant les sentiments de la nature et abjurant la qualité de mère, elle adressa, au nom du roi, à toutes les villes du royaume, une déclaration fulminante contre le dauphin et ses complices meurtriers du duc de Bourgogne; puis s'unissant au jeune duc Philippe-le-Bon, héritier de la puissance de son père et qui brûlait de le venger, elle traita conjointement avec ce prince dans les intérêts d'Henri V, roi d'Angleterre, pour lui livrer la France. Ce monarque vint conférer à Troyes, avec Isabelle et le jeune prince de Bourgogne. Là, se fit, en 1420, le fameux traité par lequel on régla qu'Henri V épouserait Catherine, fille de Charles VI et d'Isabelle; qu'après la mort du roi il succéderait à la couronne; qu'en attendant il gouvernerait la France en qualité de régent, vu l'incapacité de Charles. C'était violer les droits de la nature et ceux de la nation; c'était renverser les lois fondamentales du royaume. Tout fut consacré par un indigne parlement. Les deux rois, la reine, et le jeune duc de Bourgogne, firent leur entrée dans Paris, et y furent reçus avec une magnificence extraordinaire. Bientôt la cour d'Henri V éclipsa tout. Charles VI ne régnait qu'au-delà de la Loire, sous les auspices du dauphin son fils. A peine le traité de Troyes fut-il signé, que la reine devint pour les Français un objet d'horreur. En 1422, Charles VI ayant suivi, au bout de deux mois, Henri V au tombeau, Isabelle resta seule pour ainsi dire avec sa honte et ses remords, détestée, poursuivie par l'inimitié des Français, abandonnée du duc de Bourgogne, et méprisée des Anglais, qui l'insultaient et lui disaient en face que Charles VII n'était pas fils du roi son époux : chaque jour, de nouveaux affronts ajoutaient à son opprobre. Au milieu même de la France, dont elle avait été l'idole, elle manquait de tout, et n'excitait la compassion de personne, traînant dans la misère et dans les ténèbres une vieillesse languissante et déshonorée. La crainte du rétablissement de son fils l'assiégeait sans cesse; c'était pour elle l'avant-coureur d'un supplice affreux. Il se réalisa par le traité d'Arras, qui réconcilia Charles VII et le duc de Bourgogne. Ce traité mit le comble aux infortunes d'Isabelle : dix jours après sa signature, elle descendit au tombeau, à l'hôtel de Saint-Pol à Paris, le 30 septembre 1435. On l'inhuma sans pompe à St.-Denis, près la tombe de Charles VI; et on lui érigea dans la suite un mausolée de marbre. Telle fut cette reine qui, chargée du mépris et de la haine de son siècle, a été flétrie par les historiens. Le tombeau même n'a pas été un asile pour elle contre l'indignation de la postérité. Encore aujourd'hui on la juge tout aussi sévèrement que si elle n'eût pas vécu dans un siècle souillé par tous les crimes. Elle fut galante et vindicative; mais elle eut un époux imbécille, et trois fois elle fut offensée dans ce qu'une femme a de plus cher au monde. B—P.

ISABELLE de Castille, fille de Jean II, roi de Castille, et sœur de Henri IV, dit l'*Impuissant*, naquit d'un second mariage, en 1450. Le règne faible et humiliant de son père, les dissolutions qui déshonorèrent le règne de son frère Henri, et l'esprit de faction qui s'était introduit à la cour parmi les grands, formèrent en quelque sorte son éducation politique. Sa grande ame se développa de bonne heure au milieu des orages. Les seigneurs, ligués et révoltés contre Henri, jetèrent les yeux sur elle pour le remplacer sur le trône. Isabelle refusa généreusement un titre qui ne lui appartenait pas du vivant de son frère; mais elle invita les mécontents à la faire déclarer princesse des Asturies, voulant s'assurer par-là une couronne qu'elle croyait lui être due préférablement à Jeanne sa nièce, dont la légitimité était contestée. En effet, les mécontents forcèrent Henri à reconnaître Isabelle pour son héritière, après lui avoir fait répudier sa femme et déshériter sa fille. Alors Isabelle se vit recherchée en mariage par les principaux souverains de l'Europe. Le roi de Portugal la demandait pour lui-même; le roi d'Aragon, pour Ferdinand son fils; et Louis XI, pour le duc de Guienne, son frère. Les différents partis agitaient encore la Castille, et se partageaient entre Isabelle et Jeanne; tout était encore incertain. Isabelle, qui sentait le besoin d'un appui, prend la résolution hardie de recevoir, déguisé et en secret, Ferdinand d'Aragon, et de l'épouser ensuite avec éclat. Le mariage est célébré à Valladolid en 1469. Henri, pour punir sa sœur, la déshérite, et reconnaît pour fille et pour unique héritière Jeanne, qui n'avait alors que neuf ans. Le parti contraire à Isabelle croit déjà triompher; mais cette princesse soutient avec fermeté ses droits: elle publie un manifeste; la guerre civile s'allume entre les partisans de Jeanne et d'Isabelle, dont les noms ne servent que de prétexte aux inimitiés des grands. Toutefois le parti d'Isabelle grossissait, à mesure que l'âge développait en elle les qualités qui la rendirent depuis si célèbre. S'étant réconciliée avec son frère Henri, elle parvint à le dominer par le seul ascendant de son caractère. La mort inopinée de ce prince fit soupçonner Isabelle et Ferdinand, à qui elle devenait si profitable, de l'avoir accélérée par un crime: Isabelle en était incapable; car chez elle la religion n'était pas un masque hypocrite. Malgré le testament d'Henri en faveur de Jeanne, Isabelle fut proclamée solennellement dans la ville de Ségovie, en 1474, reine de Castille et de Léon. Il fut décidé que Ferdinand n'entreprendrait pas sur les droits de la reine, et qu'il ne participerait qu'avec son consentement au gouvernement de la Castille. Piqué et mécontent, ce prince voulait retourner en Aragon: il fut retenu par les caresses et par la prudence d'Isabelle, qui le nomma publiquement son seigneur et son maître, sans en être moins attentive à soutenir les droits d'une couronne qui lui appartenait en propre. Malgré la différence du caractère des deux époux, la conformité des intérêts les porta toujours à se prêter un mutuel appui. Tout devint commun entre eux, hors leurs droits respectifs sur leurs états héréditaires. Il leur fallut d'abord dissiper une guerre civile, excitée par les seigneurs mécontents. Déjà le roi de Portugal avait pénétré en Castille à la tête d'une armée, dans le dessein d'épouser Jeanne sa nièce, et de la porter sur le trône. Mais la bataille de Toro, gagnée par Ferdinand, rendit Isabelle maîtresse absolue des royaumes de Cas-

tille et de Léon. Les deux époux s'occupèrent dès-lors uniquement à étouffer l'esprit de révolte, et à étendre la puissance de la couronne. Isabelle envoya des commissaires dans les provinces, pour entendre les plaintes du peuple, que les seigneurs avaient tenu si long-temps dans l'oppression, et que la crainte retenait encore dans le silence. Presque toujours à cheval à la tête de ses troupes, elle travaillait elle-même à l'expédition de toutes les affaires, passait avec ses secrétaires une partie des nuits, et donnait souvent des audiences publiques. Heureusement pour ses sujets, elle avait toutes les qualités et les vertus qui manquaient à son époux. Aux grâces et aux agréments de son sexe, elle joignait la grandeur d'ame, une politique profonde et adroite, l'intégrité du magistrat et les qualités mêmes du conquérant. Elle se trouvait toujours au conseil. Ferdinand ne régnait point à sa place : elle régnait avec Ferdinand. Fière, ambitieuse, jalouse à l'excès de son autorité, elle répugnait aux moyens immoraux et aux petites mesures ; elle se vengeait avec franchise, pardonnait sincèrement, devinait le talent, ne craignait point la vertu, et se montrait encore plus jalouse de sa gloire que de son pouvoir, qu'elle affermit avec autant de constance que d'habileté. Les longues guerres avaient perpétué en Espagne, plus long-temps qu'ailleurs, le régime féodal. Les faibles invoquaient en vain les lois, et les hommes puissants les violaient avec impunité. A des maux invétérés il fallait des remèdes actifs. Unissant ses forces à celles de Ferdinand, Isabelle créa la Sainte-Hermandad, pour maintenir la paix publique, et frappa sans exception tous les coupables. C'est aussi à son zèle pour réprimer les crimes de toute espèce, qu'il faut rapporter l'établissement du redoutable tribunal de l'Inquisition, créé en 1480, et qui cimenta l'autorité royale par l'appui de la religion chrétienne. Excitée par l'amour de la religion et de la gloire, Isabelle brûlait d'impatience d'arborer la bannière de J.-C., sur la dernière retraite des Mahométans d'Espagne. La guerre fut aussitôt portée dans le royaume de Grenade. La ville de Baza, la première investie, fit une belle défense, menaçant de tenir tout l'hiver : Isabelle prit le parti de se rendre au siége, où sa présence intimida plus les Maures que ne l'aurait fait toute l'armée chrétienne. Baza se soumit en 1489. Isabelle parut aussi au siége de Grenade, dernier boulevard des Musulmans. Elle avait l'habitude d'employer quelques heures de la nuit à la lecture : sa lumière, placée sans précaution, mit, en un instant, le feu à sa tente. Heureusement, la reine put échapper aux flammes, mais sans pouvoir empêcher l'incendie de se communiquer dans le camp, dont les cabanes n'étaient couvertes que de roseaux et de chaume : il fut la proie des flammes. Ferdinand accourut, et, mettant l'armée sous les armes, en imposa aux Maures. Ce malheur fut bientôt réparé par Isabelle. On vit s'élever, à la place du camp incendié, une ville qui, en raison de la piété de sa fondatrice, reçut le nom de Santa-Fé. Grenade fut subjuguée, et Isabelle y fit son entrée en triomphe, le 6 janvier 1492. Dès-lors tous les royaumes chrétiens et mahométans, qu'on avait vus se former et s'étendre successivement dans les diverses contrées de l'Espagne, se trouvèrent réunis sous la puissance d'Isabelle et de Ferdinand, qui prirent en commun le titre de rois d'Espagne : cette puissance s'étendit bientôt jusqu'au nouvel hémisphère. Ce fut Isabelle qui soutint

seule Colomb dans sa périlleuse entreprise; et, sous ce point de vue, elle doit partager avec lui la gloire de la découverte du Nouveau-Monde. Elle n'eut d'abord d'autre dessein, en favorisant les découvertes de Colomb, que de contribuer à la propagation de la foi chrétienne parmi des peuples sauvages, plongés dans les ténèbres. Tant qu'elle vécut, non seulement elle pourvut à l'instruction de ses nouveaux sujets, mais elle leur procura un gouvernement doux et humain. Sa sollicitude se portait également sur la réforme des abus dans l'intérieur de l'Espagne. A l'aide de Ximénès, qui avait toute sa confiance, elle réforma, en 1497, les ordres religieux, et établit une discipline sévère dans l'église comme dans l'état, dont la prospérité semblait nécessaire à son bonheur. Mais ce bonheur fut troublé par de grands chagrins domestiques. Isabelle perdit coup sur coup son fils, don Juan, prince des Asturies, et sa fille, reine de Portugal. La succession à la couronne échut à sa seconde fille, Jeanne, qui épousa l'archiduc Philippe, fils de Maximilien, empereur d'Allemagne. Isabelle attira ce prince à sa cour pour faire reconnaître ses droits. Elle était attaquée depuis quelque temps d'une maladie qui n'aurait peut-être pas été mortelle sans les profonds chagrins qui s'y joignirent; elle pleurait sans cesse la mort de l'infant et de la reine de Portugal : elle en était inconsolable, quand elle éprouva un nouveau sujet de douleur. Jeanne, sa fille, s'était si fortement affectée du départ de son mari, l'archiduc, que sa raison en fut altérée. Il était difficile qu'une mère tendre, sensible et malade, ne succombât point sous le poids de tant de maux et de douleurs. Isabelle mourut d'hydropisie, à cinquante-quatre ans, dans la ville de Medina del Campo, après avoir déclaré la princesse Jeanne sa fille, héritière universelle de tous ses états, conjointement avec l'archiduc son époux. L'Espagne la perdit le 26 novembre 1504. On assure qu'avant de mourir elle fit jurer à Ferdinand, dont elle avait toujours été jalouse, qu'il ne passerait pas à de secondes noces. Quoiqu'elle eût été une des plus belles personnes de son temps, elle avait essuyé de la part de ce prince de nombreuses infidélités, dont elle ne se vengea qu'en soutenant contre lui son autorité qu'il était toujours près d'envahir. Les Castillans versèrent des larmes sur la perte d'une reine dont l'humanité et la justice avaient été pour eux un rempart contre l'inflexible rigueur de Ferdinand. On a reproché à Isabelle une sorte de dureté et de fierté ambitieuse, à laquelle on attribue en partie les persécutions qui éclatèrent sous son règne contre les Juifs et les Maures; mais ces défauts mêmes furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus et ses talents. Il fallait une telle souveraine à la Castille pour humilier les grands sans les révolter; pour conquérir Grenade sans attirer toute l'Afrique en Espagne; pour détruire les scélérats et les brigands qui infestaient le royaume, sans exposer la vie et la fortune des gens de bien; enfin pour affermir l'autorité royale sur les débris de l'anarchie féodale. Le règne d'Isabelle sera à jamais célèbre par la réunion des Espagnes sous le même sceptre, et par la découverte de l'Amérique, qui soumit à la domination espagnole tant de nouveaux royaumes dans le nouvel hémisphère. (*Voy.* COLOMB, FERDINAND, XIMÉNÈS.) B—P.

ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe-le-Bel, et reine d'Angleterre, naquit en 1292. Elle avait été fiancée dès son enfance au prince de Galles,

fils d'Edouard Ier., et le premier héritier de la couronne d'Angleterre qui ait porté ce titre. Ce prince était à peine monté sur le trône (1308), qu'il passa la mer pour recevoir Isabelle des mains du roi de France lui-même, qui l'avait accompagnée jusqu'à Boulogne. Edouard II parut d'abord extrêmement sensible aux attraits et à l'amabilité de la jeune reine. Les grands se flattèrent que l'influence qu'elle devait naturellement acquérir détruirait, ou du moins balancerait celle du ministre Gaveston, auquel le roi avait totalement abandonné le gouvernement de ses états; mais, trop certain de son ascendant illimité sur l'esprit d'Edouard, l'insolent favori brava la princesse, au point de s'écarter, en lui parlant, du respect qu'il devait à sa souveraine. Ne pouvant obtenir justice de son pusillanime époux, Isabelle s'adressa au roi son père : de ce moment, elle conçut pour Edouard un mépris qu'elle avait peine à dissimuler. Fidèle néanmoins à ses devoirs, elle n'intervint que comme médiatrice dans la ligue formée par la haute noblesse pour renverser Gaveston. La mort de ce favori, que les mécontents firent périr par la main du bourreau, n'apaisa les troubles qu'un instant. Edouard II déguisant peu ses projets de vengeance, les barons allaient reprendre les armes, lorsqu'Isabelle recourut une seconde fois au roi son père. Le comte d'Evreux, frère de Philippe-le-Bel, se rendit en Angleterre auprès de sa nièce, tandis qu'Edouard, de son côté, passait en France pour implorer l'appui de son beau-père. Ce fut pendant le cours de ces négociations (1313) qu'Isabelle mit au monde un fils devenu si célèbre sous le nom d'Edouard III. On crut qu'elle allait reprendre son empire sur le cœur du roi; mais déjà un nouveau confident, Hugues Spenser, jouissait de la scandaleuse faveur dont les grands du royaume avaient si terriblement puni Gaveston. Ils armèrent de nouveau et contraignirent le faible monarque à exiler Spenser. Leur audace s'accroissait de la confiance qu'ils croyaient pouvoir mettre dans la jeune reine, non moins intéressée qu'eux à écarter les favoris auxquels Edouard semblait toujours prêt à s'abandonner. Mais un événement fortuit vint détruire toute intelligence entre la reine et les grands. Isabelle se rendait en pèlerinage à Cantorbéry: un officier, chargé de lui préparer des logements, se présenta au château de Leeds, appartenant à lord Badlesmere, un des barons confédérés. Le commandant du château en refusa l'entrée aux gens de la reine; et il y en eut un de tué dans la bagarre qui s'ensuivit. Au lieu des excuses que la princesse attendait de lord Badlesmere, elle n'en reçut qu'une lettre d'une excessive insolence. Fière et vindicative, Isabelle excita le roi à punir cet outrage, en lui représentant qu'un acte de vigueur répandrait l'effroi parmi les confédérés : mais elle était loin de prévoir que le résultat du conseil qu'elle donnait à son époux dût être le retour du favori qu'elle détestait. Dès qu'Edouard se vit vainqueur, son premier soin fut de rappeler Spenser. Plus puissant que jamais, cet orgueilleux ministre ne garda plus aucune mesure avec la reine : il la dépouilla du comté de Cornouailles qui lui avait été donné en apanage pour sa dépense particulière. Isabelle, dans son désespoir, écrivit à Charles-le-Bel, son frère, qu'elle n'était plus regardée que comme une *servante à gages*, dans la maison du roi son époux. Mais ce fut à cette époque même que

s'offrit une occasion de jouer un rôle plus digne d'elle, et la princesse la saisit avidement. Il s'était élevé, au sujet de la Guienne, des démêlés très vifs entre les cours de France et d'Angleterre. Après quelques démarches infructueuses, Isabelle proposa de se charger elle-même de la négociation auprès du roi son frère. Spenser y consentit : il ne tarda pas à voir dans quel piége il était tombé. Les historiens qui semblent douter que le voyage d'Isabelle en France fût concerté entre cette princesse et Charles-le-Bel, donnent une médiocre opinion de leur sagacité. A peine la reine d'Angleterre fut-elle arrivée à Paris (1325) que Charles somma Edouard de venir en personne lui rendre hommage comme à son seigneur suzerain. Spenser n'osait point accompagner son maître en France, où il pouvait être livré à la vengeance d'Isabelle; et il ne craignait pas moins de rester en Angleterre, où, pendant l'absence du roi, il lui aurait été difficile d'échapper à la fureur des barons. Isabelle proposa un expédient qui le tirait de cette perplexité : elle engagea le roi à céder la souveraineté de la Guienne à son fils aîné, qui n'avait encore que douze ans, et qui, seul alors, serait tenu à l'hommage requis. Dans son aveuglement, Spenser approuva ce projet : le prince de Galles fut envoyé à Paris auprès de la reine sa mère. Dès que l'héritier de la couronne fut entre ses mains, Isabelle s'occupa de l'exécution de son plan. Parmi les nombreux mécontents anglais réfugiés en France, se trouvait Roger Mortimer, un des premiers barons du pays de Galles. Jeté en prison par le favori, et ne devant son salut qu'à la fuite, Mortimer se montra plus ardent qu'aucun autre à pousser la reine à un coup d'éclat. Il est constant que ce jeune homme avait déjà été admis à Londres dans l'intimité de cette princesse. Brillant de tous les avantages extérieurs, il devint pour elle l'objet d'une passion si vive, qu'elle ne prenait point la peine de la dissimuler. L'évêque d'Exeter, envoyé à Paris par Edouard, retourna brusquement auprès de ce prince, pour lui faire la triste confidence de son déshonneur et de ses dangers. Edouard écrivit aussitôt à Isabelle, et la somma de revenir. On a encore cette lettre, qui commence sèchement par le mot *Dame :* une autre lettre, adressée au jeune prince, lui ordonnait de quitter la France sur-le-champ, soit avec sa mère, soit sans elle. La reine répondit par une sorte de manifeste, où elle annonçait la résolution de ne point remettre le pied en Angleterre, qu'au préalable Spenser n'eût été banni des conseils et de la présence du roi. Cette déclaration suffit pour rendre la princesse chef d'un parti formidable. Charles-le-Bel ne voulut point paraître favoriser ouvertement les projets de sa sœur. Obligée, en conséquence, de chercher un protecteur dans l'étranger, Isabelle demanda au comte de Hollande la main de sa fille Philippine, pour le prince de Galles. Le comte, flatté de cette alliance, mit à la disposition de la reine quelques vaisseaux, et un corps de troupes d'environ trois mille hommes. Elle appareilla du port de Dordrecht : un coup de vent, dit Froissard, l'éloigna d'un point fortement gardé où elle voulait aborder, et la jeta sur un autre qui, au contraire, était sans défense. Elle descendit à Orwell, près Ipswich, sur la côte de Suffolk (24 septembre 1326). Elle ne tarda pas à voir arriver dans son camp des grands, des évêques, et enfin un propre frère du roi, le comte de Kent. Au lieu de dé-

fendre sa capitale, Edouard a la lâcheté de prendre la fuite. Isabelle le poursuit jusque sur les côtes de l'ouest : il tombe en son pouvoir. Les favoris de ce faible monarque sont traînés au supplice. Isabelle entre dans Londres sans résistance : elle y convoque aussitôt un parlement, et c'est, par une dérision cruelle, au nom de ce même souverain, dont cette assemblée servile se hâte de prononcer la déchéance. Le prince de Galles, quoique mineur encore, est proclamé régent, et bientôt après roi. Tous ces coups furent frappés avec tant de rapidité, que les esprits n'eurent pas le temps de réfléchir sur la légitimité de cette révolution. Mais, en se livrant sans pudeur à sa passion pour Mortimer, Isabelle déchira elle-même le voile qui couvrait ses attentats. En vain affectait-elle de plaindre l'époux qu'elle venait de détrôner; en vain lui envoyait-elle avec éclat de légers présents : les regards publics observèrent que jamais elle ne voulut le voir; que jamais, quelles que fussent les instances de ce malheureux père, elle ne permit à son fils de lui porter des consolations. Déjà le peuple, détrompé, commençait à se montrer sensible au sort de son souverain. Mortimer s'alarme, et soudain le supplice le plus épouvantable termine l'existence du royal captif (*Voy.* EDOUARD II). Depuis quatre ans, Edouard III occupait le trône sous la tutèle de sa mère, ou plutôt de l'altier favori dont elle n'était plus elle-même que la sujète. Selon des bruits plus ou moins fondés, des signes trop évidents allaient trahir sa criminelle liaison avec Mortimer. Le jeune monarque indigné vole au château de Nottingham, qu'habitaient alors la reine et son amant, sous la protection d'une garde nombreuse. Edouard s'introduit dans la forteresse par un souterrain (1) : le favori est arrêté malgré les cris et les larmes d'Isabelle, qui conjurait son fils d'épargner *le gentil Mortimer*. Le roi envoie le ministre tout-puissant au gibet, et fait conduire la reine sa mère dans son château de Rising, près Londres (1330). Elle s'était fait allouer, à titre de douaire, les deux tiers des revenus de la couronne : sa pension fut réduite à 4000 livres sterling. Privée de sa liberté, elle était traitée d'ailleurs avec les égards dus au rang suprême. Le roi lui rendait visite une ou deux fois par an. Il ne pouvait se dissimuler les forfaits de sa mère; mais il n'ignorait pas non plus de quel artifice s'était servi Mortimer pour l'y précipiter : celui-ci lui avait persuadé que si Edouard II remontait sur le trône, le premier acte de son autorité serait de la faire brûler vive. Isabelle vécut encore vingt-huit ans au château de Rising : elle y mourut le 22 août 1358. Edouard III ordonna qu'elle fût enterrée avec une pompe royale, dans l'église des Franciscains de Londres. Isabelle présente aux lecteurs attentifs un trait particulier : c'est du chef de cette princesse qu'Edouard III, son fils, et ses successeurs, prétendaient tenir un droit direct à la couronne de France, prétentions qui coûtèrent tant de sang aux deux nations; mais droit imaginaire, puisqu'en vertu de la loi salique il n'avait pu exister dans la personne d'Isabelle même. S—v—s.

ISABELLE (CLAIRE-EUGÉNIE) d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, naquit en 1566. Si jamais princesse parut destinée à monter sur le trône de France, ce fut assurément celle qui fait l'objet de cet article; et ce-

(1) Ce souterrain existe encore : on l'appelle *le trou de Mortimer* (*Mortimer's hole*.)

pendant elle ne parvint jamais à s'y asseoir. Elle n'avait encore que dix-huit ans, lorsque le roi son père, faisant taire ses scrupules religieux devant sa politique, envoya proposer au roi de Navarre (depuis Henri IV) de répudier Marguerite de Valois pour épouser la jeune infante (1584). Mornay refusa au nom de Henri. « Vous » ne savez ce que vous faites, lui » dirent les négociateurs espagnols ; » nos marchands sont tout prêts : » mot qui ne révélait que trop clairement dans quel esprit cette proposition était faite, et le besoin qu'avait l'Espagne d'un prétexte pour intervenir dans la Ligue. Les émissaires de Philippe II ne tardèrent point à lever le masque. Ils insinuèrent, aux conférences de Soissons, que les Bourbons étant exclus comme hérétiques, la loi salique était annulée d'elle-même, et qu'alors le trône appartenait de droit à l'infante Isabelle, comme la nièce et la plus proche héritière de Henri III. Le duc de Maïenne, dont cette déclaration contrariait les plus chères espérances, y répondit avec aigreur : « Prenez-vous, dit-il à Mendoze, les » Français pour de malheureux In- » diens ? Jamais vous ne les détermi- » nerez à se soumettre au joug de » l'étranger : c'est pour eux *morceau* » *trop amer.* » Les Seize prouvèrent, en cette circonstance, que leur cœur n'avait plus rien de français : une lettre de ces factieux à Philippe II, datée du 20 septembre 1591, le conjure de régner sur la France, soit par lui-même, soit par l'infante sa fille. Ce premier échec ne rebuta cependant point Philippe : d'après des instructions formelles de sa part, le duc de Feria, son ambassadeur, dans un conseil général tenu à Paris chez le légat, revendiqua hautement le trône en faveur de l'infante. Qui pense-t-on qui se montra le plus ardent à repousser cette réclamation ? Roze, évêque de Senlis, ce Roze, fougueux panégyriste de l'assassin de Henri III. Transporté de fureur, il s'écria que le Béarnais ne pouvait avoir de partisans plus zélés que les ministres de l'Espagne, et que, pour sa part, il était prêt à reconnaître ce prince, plutôt que de prêter les mains à cette violation inouie de la loi salique (1). Beaucoup de ligueurs manifestèrent la même opinion, lorsqu'ils apprirent par la suite que le mariage d'Isabelle avec l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien, devait ranger la France au nombre des provinces de l'Autriche. Alarmés de l'aliénation soudaine des esprits, les ministres espagnols se hâtèrent de déclarer que, si l'infante était reconnue reine par droit de naissance, il lui serait aussitôt choisi un époux parmi les grands du royaume. En ne le désignant pas d'une manière plus précise, le cabinet de Madrid se flattait de remuer toutes les ambitions. Trois prétendants se mirent bientôt sur les rangs : le duc de Nemours, frère utérin du duc de Maïenne ; le duc de Guise, fils de celui qui avait péri à Blois ; et enfin le jeune cardinal de Bourbon, neveu de celui que les ligueurs avaient un instant reconnu roi sous le nom de Charles X (2). C'est dans ces circonstances, que le parlement de Paris, depuis trop long-

(1) Dans son style véhément et cynique, le prélat osa désigner l'infante par ces paroles : *g[illegible] surannée, noire comme poivre, et d'appétit ouvert.* Le mot qui commence la phrase n'avait pas, à la vérité, l'acception infame qu'on lui a donnée depuis.

(2) On est surpris de voir M. Cerisier, dans son *Histoire des Provinces-Unies* (tom. IV, p. 372), avancer que l'infante Isabelle *avait dû épouser le vieux cardinal de Bourbon*. Cet historien n'a pas fait attention que ce prince, alors très âgé, était prisonnier de Henri IV, qui, certes, n'eût point donné les mains à un tel mariage. Il a évidemment confondu le vieux cardinal de Bourbon avec son neveu, qui se nommait aussi le *cardinal de Bourbon* ou *de Vendôme*, et que l'on regardait comme le chef du *tiers-parti*.

temps asservi aux factieux, sembla recouvrer tout-à-coup son indépendance et son énergie. Il rendit cet arrêt célèbre (28 juin 1593) qui déclare la loi salique loi fondamentale de la monarchie, et nul tout traité qui tendrait à mettre une maison étrangère sur le trône de nos rois. Édouard Molé, procureur-général, sur les conclusions duquel l'arrêt avait été rendu, dit en face au duc de Maïenne : « Point » d'infante, ni de mari d'infante ! Je » suis vrai Français ; je perdrai la vie » devant que jamais être autre. » Mais bientôt les ministres de Philippe II revinrent à la charge. Croyant séduire par plus de franchise, ils désignèrent le duc de Guise pour époux d'Isabelle. Ils demandèrent la Bretagne en souveraineté pour dot de l'infante (1), en stipulant que si le duc mourait sans enfants mâles, sa veuve pourrait épouser un seigneur français à son choix. Pendant plusieurs jours, le duc de Guise eut une cour royale. Ce triomphe de théâtre dura peu : Maïenne, effrayé de l'idée de se voir sujet de son neveu, mit tout en œuvre pour rompre cette fatale alliance. Il crut d'abord en avoir trouvé le moyen certain dans les demandes exorbitantes qu'il adressa aux ministres espagnols. Il exigeait, par exemple, qu'Isabelle ne fût proclamée reine de France qu'après la consommation de son mariage, et à l'époque fixée par lui ; que, si elle mourait sans enfants, la couronne fût dévolue de droit à l'aîné des Guises ; enfin qu'on lui donnât, en toute souveraineté, à lui duc de Maïenne, la Champagne et la Bourgogne. A son grand étonnement, la cour de Madrid consentit à tout. L'infante allait arriver : Maïenne eut recours à la ruse. Il se présente aux états de la Ligue, et les somme de reconnaître solennellement Isabelle : mais aussitôt un de ses affidés fait observer qu'avant de proclamer la nouvelle reine, il faut lui créer une armée pour la mettre en état de tenir tête à celle de Henri IV. Cette réflexion obtient l'assentiment unanime. Les états s'assemblent au Louvre dans le plus grand appareil : les ministres de Philippe II sont invités à la séance (4 juillet 1593). On les prie, dans les termes les plus pompeux, de remercier leur maître de tout ce qu'il a entrepris pour la cause de la Ligue ; mais on les charge, en même temps, de lui déclarer que la situation des affaires ne permet plus de songer à l'inauguration de la princesse sa fille. Les ambassadeurs espagnols répondent, avec un feint désintéressement, que leur souverain n'ayant jamais eu en vue que le bonheur de la France, il n'éprouverait d'autre regret que celui de n'avoir pu l'assurer d'une manière durable. C'est ainsi que des années entières d'efforts et de combinaisons politiques, se terminèrent par une scène de comédie. Ce ridicule ne pouvait échapper aux auteurs de la fameuse *Satire Ménippée*. Dans la caricature des états de Paris, c'est le portrait de l'*Épousée de la Ligue*, c'est-à-dire de l'infante elle même, qui est suspendu sur la tête du président. Au-dessous du portrait sont écrits ces vers qui contiennent une double épigramme :

Pourtant si je suis brunette,
Amy, n'en prenez émoy ;
Car autant aimer souhaitte
Qu'une plus blanche que moy.

(1) Philippe II, en réclamant la Bretagne pour sa fille, fondait ses droits sur ce que ce duché avait toujours été regardé par les Français eux-mêmes, comme un fief féminin. Il soutenait qu'Isabelle devait en hériter du chef de sa mère, fille aînée de Henri II. Au moment où l'*invincible Armada* était sur le point de cotoyer la Bretagne, en 1588, et du vivant même de Henri III, des émissaires espagnols répandirent des manifestes dans cette province au nom de Philippe II et de l'infante Isabelle.

Le teint basané de la princesse, et son âge, qui n'était cependant que de vingt-huit à trente ans, ne sont jamais oubliés dans les satires ni même dans les discours dont elle était l'objet. On ne se borna pas envers elle à ces railleries : on alla jusqu'à répandre, dans les termes les moins couverts, que l'infante était aimée de son père d'un amour plus que paternel. Il est certain que Philippe II ne cessa jamais de lui témoigner une affection et une confiance telles, que ce prince, qui se vantait d'être *tout mystère*, initia sa fille dans les secrets les plus intimes de son gouvernement. « C'était, dit Brantôme, » une princesse de gentil esprit, qui » faisait toutes les affaires du roi son » père, et y était fort rompue : aussi l'y » nourrissait-il fort. » Ce monarque, étant au lit de la mort, appelait encore Isabelle *le miroir et la lumière de ses yeux*. Sacrifiant néanmoins ses goûts à son ambition, sans cesse on le voyait occupé à éloigner sa fille de sa personne. Comme s'il fût dans la destinée de cette princesse de n'être qu'un moyen politique entre les mains de son père, dès que Philippe II perdit l'espoir de l'élever sur le trône de France, il essaya de la faire servir d'instrument à la soumission de la Hollande, qu'il désespérait de réduire par la force. Depuis deux ans il avait confié le gouvernement des provinces belgiques au cardinal archiduc Albert. Il obtint des dispenses pour lui faire épouser l'infante, qui reçut pour dot la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté (1597). Philippe se flattait de ramener ainsi les insurgés qui n'auraient plus à objecter leur aversion insurmontable pour le gouvernement espagnol. Mais son espoir fut trompé, et la guerre ne continua pas avec moins de fureur. Isabelle suivait son époux à l'armée. L'argent manquait pour la solde des troupes : elles se révoltèrent. L'infante parcourut leurs lignes, et leur offrit ses diamants pour les satisfaire. Elle assista au fameux siége d'Ostende : désespérée de la longue résistance qu'opposa cette ville, elle jura, dit-on, de ne point changer de linge qu'elle ne fût maîtresse de la place. On ne fixe point à quelle époque du siége l'infante fit cet étrange vœu : mais comme le siége dura trois ans, trois mois et trois jours, il est peu étonnant que le linge que portait la princesse eût acquis cette couleur fauve, qui, de son nom, est encore appelée *couleur isabelle*. L'archiduc Albert mourut en 1621 : Philippe IV, qui monta sur le trône d'Espagne dans la même année, dépouilla sa tante de la souveraineté des Pays-Bas, et ne lui laissa plus que le titre de gouvernante. Quoiqu'elle eût pris le voile, elle ne continua pas moins de tenir d'une main ferme les rênes de l'administration. Elle mit sur pied une armée puissante pour résister au prince d'Orange (Frédéric-Henri), qui, par la prise de Bois-le-Duc, avait jeté la consternation dans le Brabant. Elle était sur le point de conclure avec lui une trêve de longue durée, lorsque le cardinal de Richelieu, qui ne voulait pas laisser à la maison d'Autriche le temps de respirer, fit rompre la négociation (1629). Quoique l'infante fût personnellement respectée et même chérie du peuple qu'elle gouvernait, il se forma (et encore, dit-on, par les intrigues de Richelieu) une vaste conspiration pour ériger les Pays-Bas catholiques en république indépendante. Les conjurés se flattaient d'endormir sans peine la vigilance d'une princesse âgée de soixante-six ans, et qu'ils croyaient ensevelie dans les pratiques d'une dévotion minutieuse. Leur attente fut trompée : Isa-

belle pénétra leurs complots, et les fit avorter par sa prudence et sa fermeté. Ce fut la même année (1632) qu'elle reçut à Bruxelles la reine Marie-de-Médicis, obligée de quitter la France. Isabelle offrit sa médiation à Louis XIII, qui la refusa. Elle mourut, peu de mois après, en 1633. Les vertus de cette princesse ont trouvé des panégyristes parmi les écrivains protestants eux-mêmes.

S—v—s.

ISABELLE. *Voy.* ÉLISABETH.

ISAIE ou ESAIE, le premier des quatre grands prophètes, eut pour père Amos, frère d'Amasias roi de Juda, et prophétisa sous les règnes de Joathan, d'Achas et d'Ezéchias, pendant 62 ans. Aussitôt après la mort d'Osias (l'an 759 avant J.-C.), suivant l'opinion commune, le Seigneur se fit voir à lui sur un trône élevé, et l'éclat qui l'environnait de toutes parts remplissait le Saint et le sanctuaire; les séraphins étaient autour du trône; les portes du temple, comme sensibles à la présence de Jehovah et au cri des séraphins, s'ébranlèrent et s'ouvrirent, et le temple fut rempli d'une nuée majestueuse. Alors Isaïe s'écria: « Malheur à moi! » je suis réduit à me taire, parce que » mes lèvres sont impures..... » En même temps, l'un des séraphins qui étaient autour du trône, vola vers lui, tenant en sa main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pincettes de dessus l'autel, et lui ayant touché la bouche, il lui dit: « Voilà qui a tou» ché vos lèvres; votre iniquité sera » effacée, et vous serez purifié de votre » péché. » Dès ce moment Isaïe s'offrit de lui-même à porter les ordres du Seigneur, et il en reçut sa mission. Il ne se passa rien d'important, depuis cette époque, dans le royaume de Juda, où, en sa qualité de prophète, il ne se trouve honorablement mêlé. Il eut deux fils dont les noms sont figuratifs: le premier, Séar Jasub, c'est-à-dire *le reste reviendra*; et le second, Chas-Bas, c'est-à-dire *hâtez-vous de ravager*. Il aurait eu de plus, si l'on en croit quelques interprètes, une fille qu'il aurait donnée en mariage à Manassé, roi de Juda. Il parlait aux princes avec une intrépidité merveilleuse, comme il paraît par les reproches qu'il fit à Achaz de son incrédulité, et à Ezéchias de sa défiance envers le Seigneur, et de sa vanité. Ce dernier étant tombé malade, Isaïe fut chargé, de la part du Seigneur, de lui porter ces terribles paroles: « Mettez ordre » à vos affaires; car vous ne vivrez » pas davantage, et vous mourrez. » Mais le prince s'étant humilié devant Dieu, Isaïe, qui n'était pas encore sorti du palais, lui annonça l'heureuse nouvelle du rétablissement de sa santé. Le miracle de la rétrogradation de l'ombre du soleil sur le cadran d'Ezéchias, qu'il opéra pour garant de la promesse du Seigneur, n'a été tourné en dérision par Voltaire, que parce que ce fameux écrivain était accoutumé à se moquer de tout, et qu'il voulait à toute force rendre la religion ridicule. (*Voy.* les *Lettres de quelques Juifs*, 8e. édit., pag. 538, 539.) Isaïe ne prophétisa pas seulement par ses discours, mais encore par ses actions. C'est ainsi que, pour figurer les maux qui devaient fondre sur l'Egypte et l'Ethiopie, il marcha durant trois jours, dépouillé de ses vêtements de dessus, sans souliers et les pieds nus, comme l'explique encore l'abbé Guénée, d'après le texte hébreu et les plus savants interprètes (*ibid.*, pag. 219). Quelques philologues regrettent que nous ne sachions que très peu de choses de la vie, de la personne et des actions d'Isaïe, pour l'éclaircissement de ses prophéties, et que nous

ne sachions que par lui-même, ce qui est venu à notre connaissance : raison de plus pour recueillir avec soin tout ce qui peut aider à le faire connaître. C'est lui qui nous apprend que le Seigneur l'a appelé dès le sein de sa mère, qu'il lui a imposé un nom, qu'il lui a donné une langue comme un glaive tranchant... : il se plaint des persécutions et des traverses qu'il a souffertes de la part des Juifs, auxquels il reprochait leur infidélité (c. 50). Une tradition constante, suivie chez les Hébreux et adoptée par les Pères, nous apprend qu'Isaïe fut mis à mort par le supplice de la scie, au commencement du règne de Manassé, à l'âge de cent ans. Isaïe, presque contemporain d'Homère, lui était bien supérieur en génie et en expressions sublimes. Il représente les mœurs antiques bien mieux que le poète grec, et il garde avec beaucoup plus de grandeur les vestiges de l'ancienne simplicité. Tous ceux qui ont comparé leurs ouvrages sans prévention, n'ont pas balancé à donner la palme à l'écrivain hébreu. Ses idées sont plus qu'homériques, a dit un homme non suspect; les héros d'Homère ne parlent pas avec plus de fierté que ceux d'Isaïe, et ce prince des poètes épiques n'a point de morceau descriptif de la force du superbe tableau de bataille, qui se trouve au chapitre 13. Pour l'éloquence, il n'y a que Démosthène qui puisse, à quelques égards, être mis en parallèle avec Isaïe : on trouve dans l'un toute la pureté de la langue hébraïque, comme dans l'autre toute la délicatesse, toute la pureté attique : l'un et l'autre sont magnifiques dans leur style, véhéments dans les mouvements, abondants en figures, impétueux quand il s'agit de relever ce qui est odieux ou difficile. C'est Grotius qui porte ce jugement ; mais combien, d'après l'aveu qu'il semble faire lui-même de la supériorité de l'écrivain sacré, combien Isaïe est préférable à l'orateur profane pour la grandeur des idées et la noblesse de l'expression! Voici ce qu'en pensait le célèbre Lowth, si versé dans la poésie des livres saints et qui avait fait une étude si profonde des prophéties d'Isaïe : « Ce prophète, le premier de tous par le rang comme par la dignité, abonde tellement en mérites de toute espèce, qu'il est impossible de se former l'idée d'une plus haute perfection. Élégant et sublime, orné et grave tout-à-la-fois, il réunit en un degré merveilleux l'abondance et la force, la richesse et la majesté. Dans ses pensées, quelle élévation, quelle magnificence, quelle inexprimable divinité! Dans ses images, quelle exacte convenance, quelle noblesse, quel éclat, quelle fécondité, quelle variété! Dans son élocution, quelle élégance singulière, et, au milieu de tant de ténèbres, quelle étonnante clarté! A tant de qualités, ajoutons encore un si grand charme dans la construction poétique de ses périodes, soit qu'il faille la regarder comme un don heureux de la nature, soit qu'on doive l'attribuer à l'art, que s'il existe encore quelques traces de la beauté et de la douceur primitive de la poésie hébraïque, c'est principalement dans les écrits d'Isaïe qu'elles se sont conservées, et qu'il est possible de les retrouver. » (*Traduction de M. Sicard*, II, 81-82.) Le célèbre orateur anglais, Blair (*Lect. on Rhet.*), remarque aussi qu'Isaïe, le plus éminent des poètes lyriques, est également celui dont les poésies ont le plus de simplicité et de clarté. A ces jugements, nous ajouterons celui d'un de

nos plus savants critiques français, Guilhem de Sainte-Croix, qui, dans son *Mémoire sur la ruine de Babylone*, si éloquemmment prédite par Isaïe (chap. 13 et 14), élève le style des écrits du prophète bien au-dessus de celui des chefs-d'œuvre de l'antiquité, auxquels, dit il, on ne peut comparer les premiers que pour mieux faire sentir toute l'infériorité de ces derniers (1). Tout le monde s'accorde, en effet, à donner à Isaïe l'enthousiasme prophétique pour caractère distinctif, et à regarder son livre comme un modèle accompli pour le sublime des pensées et le coloris de la diction. C'est en le méditant, que notre grand Bossuet a contracté ce ton prophétique qui lui est propre, et s'est fait un style qui tient en quelque sorte de l'inspiration. C'est en le lisant assidûment que les deux Racine, père et fils, que J.-B. Rousseau, lui ont dérobé quelques-uns de ses plus beaux traits et en ont orné leurs poésies. Les prophéties d'Isaïe sont divisées en soixante-six chapitres. On peut les partager en huit parties, suivant dom Calmet, ou en deux selon les critiques modernes: la première, qui comprend les trente-neuf premiers chapitres, est composée de prédictions toujours distinctes et séparées les unes des autres; le prophète y paraît néanmoins occupé de trois événements principaux: 1°. de la captivité de Babylone et du retour des Israélites dans leur pays, sous la protection de Cyrus, qu'il désigne par son nom; 2°. de la guerre de Phacée, roi de Samarie, et de Rasin, roi de Syrie, qu'il appelle *deux tisons fumants*, contre la maison de David, sous le règne d'Achaz; 3°. de la défaite des Philistins, des Moabites, des Samaritains et des Assyriens, commandés par Sennacherib, sous le règne d'Ezéchias. La seconde partie, qui commence au quarantième chapitre et finit au soixante-sixième, présente plus de cohérence et d'affinité. Le sujet général en est évidemment l'avénement du Messie, l'établissement de l'Église, la réprobation du peuple juif et la vocation des gentils. Ses prédictions sont si claires, et ont été si parfaitement accomplies, qu'il a mérité de quelques Pères cet éloge court, mais énergique, qu'on doit le regarder plutôt comme un évangéliste et un apôtre, que comme un prophète. De là quelques philologues allemands ont avancé qu'elles ne peuvent pas être l'ouvrage d'Isaïe: il était impossible, disent-ils, qu'un homme vivant plusieurs siècles avant l'événement eût pu le voir et l'annoncer avec tant de justesse et de précision; et en conséquence, ils attribuent ces derniers chapitres à un ou à plusieurs écrivains postérieurs à la captivité de Babylone, sans aucun fondement et au risque d'ébranler toute certitude historique. Jahn a détruit leurs vaines conjectures. (*Introd. in libr. sacr.* V. T.) Cependant on ne saurait disconvenir que ces mêmes chapitres, depuis le cinquante-deuxième surtout, paraissent devoir être détachés de ceux qui les précèdent; non que les prophéties soient différentes, mais parce qu'elles sont plus détaillées et plus formelles, et encore parce qu'on ignore le temps où elles ont été écrites. Parmi les nombreux commentateurs d'Isaïe, on distingue Aben-Ezra, David Kimchi, S. Jérome, Vitringa, Leclerc, Sanctius, Rosenmüller, dom Calmet, l'abbé Duguet, et le savant père Berthier, dont les réflexions sont également utiles aux savants et aux ames pieuses.

(1) Nous remarquerons que l'auteur même du *Dictionnaire des athées*, Sylvain Maréchal, n'a pu s'empêcher de faire l'éloge le plus magnifique du style et de la poésie d'Isaïe. (*Pour et contre la Bible.*)

La *Traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe*, avec un discours préliminaire et des notes, par Eugène Genoude, 1815, in-8°., est aussi un ouvrage remarquable, surtout par l'application de la prophétie du chapitre 14 concernant le roi de Babylone à une catastrophe récente et terrible. (*Voyez* à ce sujet le *Mémorial religieux* du 3 novembre 1815.) Bossuet a expliqué la prophétie du chapitre IX, sur la naissance du Messie. Jahn l'a aussi interprétée dans ses *Exercitations exégétiques*. Jean-Emm. Hausi a commenté celle qui regarde la mort de J.-C. (chap. 52 et 53), que l'interprète arabe intitule : *Prophetia de Messiâ et crucifixione ejus, et ablatione pœnarum*. C'est à tort qu'on attribue à Isaïe les livres de l'*Ascension* et de la *Vision* qui portent son nom, et même les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, et le *Livre de Job*. L—B—E.

ISAURE. *Voy*. CLÉMENCE.

ISBRAND. *Voy*. IDES.

ISCANUS (JOSEPH), poète latin du XII°. siècle, florissait en Angleterre sous les règnes de Henri second, de Richard Ier. et de Jean. Le nom d'*Iscanus* fut donné à cet auteur, parce qu'il avait été élevé à Isca en Cornouailles : il est aussi quelquefois appelé *Devonius*, à cause qu'il était né dans le Devonshire; et *Excestrensis*, d'Exeter, lieu même de sa naissance. On a dit qu'il fut archevêque de Bordeaux; ce qui est réfuté par les Sainte-Marthe dans leur *Gallia christiana*. Mais il était ecclésiastique et moine : il mourut vers 1224. Il est auteur d'un poème en six chants, *De bello Trojano*, dont il prit probablement l'idée dans l'ouvrage attribué à Darès (*Voy*. DARÈS). Ce poème fut imprimé pour la première fois à Bâle, en 1541, in-8°., à la suite de la version latine de l'Iliade, par N. Valla et V. Obsopœus. Cette édition est très fautive. Une autre parut dans la même ville, 1573, in-8°. On reproduisit cet ouvrage dans les éditions grecques et latines d'Homère, données à Bâle, 1583, et 1606, in-fol. Dans toutes ces éditions, le travail d'Iscanus est imprimé sous le nom de *Cornelius Nepos*. Ce fut Dresemius qui restitua ce poème à son véritable auteur, dans l'édition qu'il en donna avec des notes, Francfort, 1623, in-4°. Jean Morus le fit réimprimer à Londres, 1675, in-8°. Il se trouve dans les éditions de Dictys et de Darès d'Amsterdam 1702. Iscanus, qui dédia son poème à Baldwin, archevêque de Cantorbéry, avait laissé d'autres ouvrages, qui sont encore inédits; c'étaient : I. Une *Antiochéide*, ou la guerre d'Antioche et les exploits de Richard Ier., roi d'Angleterre. II. Un *Panégyrique à Henri II*. III. *De l'éducation de Cyrus*. IV. Des *Épigrammes et autres poésies*. V. Des *Nugæ amatoriæ*. A. B—T.

ISDEGERDE. *Voy*. IEZDEDJERD.

ISÉE, célèbre orateur grec, florissait environ 400 ans avant J.-C. : mais ni Plutarque, ni Denys d'Halicarnasse, qui d'ailleurs parlent de lui avec détail, n'indiquent les dates de sa naissance et de sa mort. On croit qu'il était né à Chalcis, probablement dans l'île d'Eubée; mais Pope Blount l'appelle *Assyrius*, lui donnant pour patrie Chalcide en Syrie. Après avoir mené une jeunesse assez déréglée, Isée devint ensuite d'une frugalité exemplaire. Formé à l'éloquence par Lysias et Isocrate, il ouvrit lui-même dans Athènes une école qui eut le plus grand succès, et il fut, dit-on, le premier qui donna des noms aux différentes figures de rhétorique. Son style a beaucoup de rapport avec celui de Lysias;

il est simple, élégant, mais rempli de force, de manière qu'il a long-temps comme passé en proverbe : *Isæo torrentior*, dit Juvenal (III, 74). On croit que c'est à raison de cette véhémence que Démosthène le prit pour maître préférablement à Isocrate. Le maître ne tarda pas à s'apercevoir combien un tel disciple pouvait lui faire d'honneur. Il quitta son école pour donner des soins particuliers à Démosthène; et l'on croit même qu'il eut beaucoup de part aux plaidoyers de celui-ci contre ses tuteurs. Le disciple ne fut pas ingrat, et donna deux mille drachmes à son maître. Isée brillait surtout par la justesse de sa dialectique ; et quelques-uns le trouvent supérieur même à Démosthène pour l'éloquence du barreau. Aussi tous ses discours ne sont que des plaidoyers. Denys d'Halicarnasse lui reprochait d'être rusé, insidieux, et de chercher à tromper ses auditeurs. De 64 discours qu'on lui attribuait, dans le nombre desquels 14 passaient pour apocryphes du temps de Photius, il ne s'en est retrouvé que dix lors de la renaissance des lettres. Ils n'ont jamais été imprimés séparément. On les trouve dans les diverses éditions des orateurs grecs, Venise, Alde, 1513, in-fol. ; Paris, H. Estienne, 1575, in-fol., etc. L'édition la plus estimée est celle de Reiske, Leipzig, 1775, in-8°., tom. VII de ses *Oratorum Græcorum monumenta*. On fait peu de cas de la version latine d'Alphonse Miniato, Hanau, 1619, in-8°., réunie avec celles d'Antiphon et d'Andocide. L'abbé Auger a donné de cet orateur une traduction française, Paris, 1783, in-8°. ; et W. Jones, une version anglaise, enrichie d'un savant Commentaire, Londres, 1779, in-4°. On a depuis découvert, dans un manuscrit de la bibliothèque *Lorenziana* du grand-duc de Toscane, un onzième discours d'Isée, Ὑπὲρ τοῦ Μενεκλέους κλήρου (*De Meneclis hæreditate*), et M. Tyrwith en a donné une belle édition à Londres, 1785, in-8°. On trouve dans le 46e. volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions* une bonne dissertation de l'abbé Auger sur des restitutions faites au texte d'un passage d'Isée. — Un autre ISÉE, orateur plus brillant que solide, s'acquit une grande réputation à Rome, où il vint à l'âge de soixante ans, vers l'an 97 de J.-C. (*Voyez* Pline le jeune, Épist. 3, lib. III.) Z.

ISELIN (JACQUES-CHRISTOPHE), en latin *Iselius*, théologien et philologue célèbre, naquit à Bâle en 1681, d'une famille ancienne, et qui a produit plusieurs hommes de mérite. Ses premières études furent aussi brillantes que rapides ; et à l'âge de treize ans il commença à fréquenter les cours de l'académie. Doué d'une ardeur infatigable pour le travail, il prenait sur son sommeil pour lire les anciens auteurs, et souvent même il passait les nuits dans cet exercice. Il parlait le grec avec tant de facilité que dans un concours public il traduisit dans cette langue, et sans hésitation, les arguments que ses adversaires lui adressaient en latin. Il s'était aussi appliqué à l'étude des langues orientales ; et à peine avait-il quitté les bancs, qu'on lui offrit la chaire d'hébreu que la mort de Buxtorf laissait vacante : il la refusa par modestie, et pour satisfaire son desir de voir la France. Iselin, quoiqu'âgé seulement de dix-huit ans, y était déjà connu avantageusement par un Poème latin sur le passage du Rhin; et il y reçut l'accueil le plus flatteur de tous les savants. De retour à Bâle, en

1701, il fut promu au saint ministère; et il publia à ce sujet une *Dissertation sur la Babylone de l'Apocalypse*, dans laquelle il essaya de combattre le sentiment de Bossuet, mais avec les égards dus à un si grand homme. Le landgrave de Hesse-Cassel le nomma, en 1705, professeur d'histoire à l'université de Marbourg. Il ne conserva cette place que deux ans, ayant été rappelé à Bâle pour y exercer les mêmes fonctions. Il passa en 1711 à la chaire de théologie; et quelque temps après il fit un voyage à Paris, où le chancelier d'Aguesseau voulut l'engager à se fixer: mais il se rendit aux vœux de ses concitoyens, qui le pressaient de revenir parmi eux. Il se borna dès-lors à remplir les devoirs de sa place, et mourut au mois d'avril 1737, âgé seulement de cinquante-six ans. N'ayant point d'enfants, il laissa une grande partie de sa fortune à divers établissements publics de sa ville natale. Iselin a beaucoup écrit, mais sans laisser aucun ouvrage d'une certaine étendue. Il était affable, obligeant, et s'occupait volontiers des recherches que lui demandaient les savants. C'est ainsi qu'il a fourni à Gottl. Corte de nombreuses variantes pour son édition de Salluste, et à Lenfant des matériaux précieux pour son histoire des conciles de Bâle et de Constance. Il avait succédé à Cuper dans la place d'associé étranger de l'académie des Inscriptions. On trouvera dans la *Bibliothèque germanique*, tome XLI, et dans le *Dictionnaire* de Moréri, la liste des ouvrages d'Iselin, parmi lesquels on se contentera de citer : I. *De Gallis Rhenum transeuntibus, carmen heroïcum*, Bâle, 1696, in-4°. On trouva dans cet essai, du feu, du génie et une latinité assez pure. L'auteur n'avait que quinze ans lorsqu'il publia ce poème, qui lui a mérité une place dans la *Biblioth. eruditorum præcocium* de Klefeker. II. *De historicis latinis melioris ævi Dissertatio*, 1697, in-4°. Il avait composé aussi une Dissertation sur les poètes de la même époque ; mais elle n'a point été imprimée. III. *Lettre sur le projet conçu par Tibère de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux de Rome* (Bibl. german., tome XXXII). Il s'attache à y prouver que ce fait n'est point dénué de vraisemblance, et que l'autorité de Tertullien, qui le rapporte, ne doit point être rejetée trop légèrement. IV. Des *Harangues*, des *Dissertations* sur différents points de l'histoire ecclésiastique, etc., imprimées séparément ou insérées dans des Recueils. V. Des Recherches sur l'origine de l'imprimerie, et sur l'année de l'impression du *Decor puellarum* et du *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, dans le *Mercure suisse*, mois d'août et de novembre 1734. VI. Un *Discours* latin sur l'utilité des académies et les avantages qu'en retirent les villes où elles sont établies; dans le tome 1er. du *Tempe Helvetica*. On peut consulter, pour des détails sur ce philologue, son *Eloge* par de Boze, dans le tome XII des *Mémoires de l'académie des Inscriptions;* sa Vie, en français par Roques dans le *Mercure suisse*, mai 1737; en latin, par Jacq.-Christ. Beck dans le *Tempe Helvetica*, tome III, et enfin le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

ISELIN (JEAN-RODOLPHE) naquit à Bâle en 1705, et y mourut en 1779. Il se voua à la jurisprudence; et après avoir fait ses études à l'université de sa patrie, il voyagea en France, en Allemagne et en Hollande. L'académie

de Leyde et celle de Gœttingue lui offrirent des chaires qu'il refusa, préférant d'attendre la faveur du sort, qui distribue les chaires à Bâle, et qui fut long-temps injuste envers lui. Le margrave de Bade le nomma son conseiller aulique en 1756 : plusieurs sociétés de sciences se l'associèrent ; enfin, en 1757, il fut désigné professeur en droit à Bâle. Les écrits qu'il a publiés, sont la plupart relatifs à l'histoire et à la jurisprudence helvétiques. Il a donné l'édition de la *Chronique suisse de Tschudi;* et en 1758 il a publié la *Vie* de Jacq. Christ. Iselin. U—I.

ISELIN (Isaac), né à Bâle en 1728, y mourut en 1782. Ce fut à sa mère, de la famille des Burkhard, femme aussi vertueuse que spirituelle et sensible, que le jeune Iselin dut son éducation et sa première instruction : ce fut elle qui développa, dans le cœur de son enfant, cet amour du bien, ce desir d'être utile, ce patriotisme zélé, cette probité à toute épreuve, toutes ces bonnes qualités morales enfin, qui ne le quittèrent jamais, et qui ne firent que se fortifier dans l'âge mûr. Les écrivains classiques de l'antiquité, la philosophie de Wolf et la littérature française occupèrent sa jeunesse : il continua ses études à l'université de Gœttingue ; et ce furent dès-lors les sciences historiques et philosophiques, qu'il cultiva de préférence. En 1754, il fit un séjour à Paris ; il fréquenta les savants distingués de la capitale, et devint l'ami de Mme. de Graffigny, avec laquelle il entretint un commerce épistolaire, roulant principalement sur la littérature germanique, alors dans une crise salutaire, à l'époque où commençaient à paraître les meilleurs écrivains qui l'ont illustrée. Deux idées, productrices de systèmes devenus très célèbres, se repandirent dans ce même temps ; l'une fut celle d'une réforme totale de l'éducation, proposée par Basedow ; et l'autre, sur laquelle se fondait la théorie des économistes, fut développée par Quesnay. Il y avait trop d'analogie entre ces idées et les principes d'Iselin, pour que son génie ne les embrassât pas avec enthousiasme. Il en devint le défenseur zélé ; et c'est à lui qu'elles durent, en grande partie, le succès qu'elles ont obtenu en Allemagne et en Suisse. Iselin avait desiré la chaire d'histoire à l'université de sa patrie ; et il s'était formé des plans pour des travaux étendus dans cette partie : une dissertation qu'il a publiée, offre le premier chapitre du *Système de droit public de la confédération suisse*, qu'il se proposait d'écrire. Le sort qui décide des chaires à Bâle, l'exclut de la place académique, et en fit un greffier. Depuis 1755 il mit au jour un grand nombre d'écrits patriotiques, tendant à des réformes, dans les mœurs, dans l'éducation, dans les institutions politiques, dans la législation, etc. Un journal, dont il publia un No. par mois depuis 1776 (et qui fut depuis sa mort continué par le professeur Becker, à Dresde), sous le titre d'*Éphémérides de l'humanité* (en allemand) ; et l'*Histoire du genre humain*, qu'il fit paraître en deux volumes, d'abord en 1764, et ensuite dans différentes éditions, doivent être regardés comme les dépôts de ses idées libérales et bienfaisantes. Lié d'amitié avec tout ce qu'il y avait d'hommes distingués en Suisse, il fonda, en 1763, avec trois de ses amis de Zurich, la société helvétique, qui s'assemblait à Schintznach et à Olten, et qui, destinée à resserrer les liens de la fraternité entre les Suisses, à faire renaître et à propager les vertus

de leurs ancêtres, éclairées des lumières du siècle, a fleuri pendant une trentaine d'années. (Voyez l'*Éloge de M. Isaac Iselin*, par Salomon Hirzel, Bâle, 1782, en allemand; et l'*Éloge* du même, par Schlosser, dans les *Actes de la société helvétique*, année 1783, aussi en allemand.) U—I.

ISHAC (Abou-Yacoub), fils de Honaïn, fut, comme son père, l'un des plus laborieux traducteurs du siècle de Mamoun. Honaïn avait particulièrement traduit des *Traités de médecine*. Ishac s'attacha à la philosophie, et fit passer dans la langue arabe la plupart des ouvrages d'Aristote. Il avait aussi une grande habileté dans la médecine, science sur laquelle il a beaucoup écrit; et il jouit de la faveur des khalyfes, auxquels son père fut attaché. Alcasim, vézyr de Motedhad-Billah, l'honora d'une telle faveur, qu'il lui confiait ses secrets les plus intimes, et ne se décidait jamais sans avoir pris ses avis. Vers la fin de sa vie, il fut attaqué de paralysie, et mourut en 298 ou 299. J—N.

ISIDORE, né à Charax près de l'embouchure du Tigre, nous a laissé, sous le titre de *Stathmes Parthiques*, un court itinéraire du pays des Parthes. Ce mot *Stathme*, que les géographes latins traduisent par *Mansio*, désigne les gîtes, les caravanserais qui se trouvaient sur les routes de distance en distance. L'ouvrage est presque borné à l'indication de ces lieux de repos. Mais ce qui nous reste aujourd'hui, n'est certainement que l'abrégé d'un livre plus étendu, plus détaillé, plus historique, en un mot d'une véritable Périégèse de la Parthie. Ce qui le prouve, c'est que quelques auteurs anciens ont emprunté à l'Itinéraire d'Isidore, des faits que nous n'y retrouvons pas. Quoique sec et décharné, cet extrait a une grande importance. On chercherait vainement ailleurs une nomenclature exacte des dix-huit provinces dont la Parthie était composée au premier siècle de notre ère : car c'est à cette époque que les calculs les plus exacts placent Isidore. La première édition des *Stathmes Parthiques* est due à Hœschelius, qui les a insérés dans son recueil de *Géographes grecs*: ils ont reparu dans le second volume des *Petits Géographes grecs* de Hudson. Le texte est assez altéré, et les manuscrits sont fort rares. Les variantes qu'a publiées tout récemment l'éditeur des *Lettres* de Holstenius (p. 67), ne seront pas d'un grand secours; mais il n'a pourtant pas eu tort de les donner : en ce genre de critique, rien n'est à négliger. Il faut lire sur Isidore de Charax une *Dissertation* de Dodwell, jointe à l'édition de Hudson, et un excellent Mémoire de M. de Sainte-Croix, dans le cinquantième volume de l'académie des belles-lettres. B—ss.

ISIDORE (St.) de Peluse était originaire d'Alexandrie, et, suivant toutes les apparences, il y naquit au milieu du IVe. siècle. Son surnom lui vient du long séjour qu'il fit près de Peluse. Le Ménologe des Grecs le fait descendre d'une famille considérable par ses richesses, par les distinctions dont elle jouissait dans le monde et dans l'Église, mais plus remarquable encore par sa piété. Quelque grands que fussent les avantages qu'il pouvait se promettre par son rare savoir, et par la noblesse de son extraction, il quitta tout pour se retirer sur une montagne voisine de la ville de Peluse. Il embrassa la vie monastique et se rendit illustre parmi les plus saints solitaires. Il se bornait au strict nécessaire; et encore le recevait-il de la charité d'autrui. On sait qu'il fut de-

vé à la prêtrise, et quelques écrivains lui donnent le titre d'abbé du monastère de Peluse. Il protégea l'innocence dans le malheur ; il s'opposa au vice puissant, avec un zèle qu'il est plus facile de louer que d'imiter. Sa générosité lui suscita des ennemis qui le persécutèrent, mais ne le firent point changer de conduite. Les principes qu'il professe à cet égard dans ses *Lettres*, sont admirables. Il ne brave pas ses oppresseurs ; il ne les flatte pas non plus. C'est le vrai disciple de l'Évangile, qui ne fait acception de personne quand il s'agit de la vérité, et qui ne s'écarte jamais de la sagesse et de la modération. Il fut lié avec les principaux personnages de son temps, avec S. Cyrille d'Alexandrie, qu'il reprit cependant en quelques occasions, avec S. Jean-Chrysostôme, dont il élève l'éloquence au-dessus de ce que le paganisme avait eu de plus illustre, et dont il se porte le défenseur auprès de ses plus ardents adversaires. Il contribua puissamment à réconcilier avec le St.-Siége et les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie, Jean d'Antioche et ses suffragants, qui n'avaient point reçu le concile d'Éphèse. L'eutychianisme trouva, dans S. Isidore, un vigoureux athlète, qui ne cessa de le combattre jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 450. Ses *Lettres*, au nombre de 2172, ont été recueillies par André Schott, en un vol. in-fol., grec et latin, Paris, 1638. Elles sont divisées en cinq livres, dont les trois premiers ont été traduits en latin par Jacq. de Billy, le 4e. par Rittershusius, et le 5e. par A. Schott. Quoique très courtes, elles sont remplies d'excellentes instructions. Le style en est si pur et si élégant, que Possevin voulait qu'on s'en servît dans les classes pour apprendre la langue grecque aux jeunes gens. L'Écriture-Sainte y est parfaitement expliquée, au jugement de Richard Simon. Les anciens et les modernes, les catholiques et les protestants, s'accordent à louer la piété qui y règne, et la variété des connaissances qu'elles renferment. Chr. Aug. Heumann a publié en 1737, à Göttingue, une *Dissertation*, dans laquelle il s'efforce de prouver que la plupart des lettres attribuées à St. Isidore sont supposées. L—B—E et W—s.

ISIDORE (S.) d'Alexandrie, né en Égypte vers l'an 318, passa les premières années de sa jeunesse parmi les solitaires de la Thébaïde, vivant comme eux du travail de ses mains, et partageant le reste de son temps entre la prière et l'étude des lettres sacrées. S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, l'ayant ordonné prêtre, lui confia la direction d'un hospice établi pour les pauvres étrangers ; et c'est de là que lui vient le surnom d'*Hospitalier*. Il accompagna le saint prélat dans son voyage à Rome, et défendit sa mémoire, outragée par les ariens, avec un zèle qui excita la colère de Lucius, son indigne successeur. Il se déroba aux effets du ressentiment de ce dernier, en se retirant dans le désert de Nitrie ; mais il en fut rappelé par Théophile, successeur de Lucius, qui lui témoigna d'abord beaucoup de bienveillance, et voulut même l'élever sur le siége de Constantinople. Mais Isidore, ayant reçu d'une veuve mille pièces d'or, sous la condition d'en acheter secrètement des habits à de pauvres femmes, Théophile, irrité qu'il eût employé cette somme sans son consentement, changea l'affection qu'il lui portait en haine, et voulut lui faire perdre l'estime publique : il crut en avoir trouvé le moyen en produisant contre lui un mémoire dans le-

quel il l'accusait d'un crime horrible. Isidore se justifia facilement; mais, obligé de sortir d'Alexandrie, il se retira encore une fois dans le désert de Nitrie. L'implacable Théophile obtint un ordre qui le contraignit de quitter l'Egypte avec les solitaires qui l'avaient reçu : Isidore chercha un asile dans la Palestine, où Théophile le poursuivit encore; et enfin il se réfugia à Constantinople. S. Chrysostôme, en s'efforçant de le réconcilier avec Théophile, s'attira la haine du patriarche. Isidore, consumé de chagrin, mourut à Constantinople, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en 404, le 15 janvier, jour où l'Église d'Orient célèbre sa fête. Pallade a commencé son *Histoire Lausiaque* par la Vie de S. Isidore. W—s.

ISIDORE (St.) de Séville, l'une des principales lumières de l'Eglise d'Espagne, naquit vers l'an 570 à Carthagène, dont Sévérien son père était gouverneur. Il était frère de S. Léandre, archevêque de Séville; de S. Fulgence, évêque d'Ecija; et de Ste. Florentine. Il se consacra dès sa jeunesse au service des autels, et se prépara aux fonctions du saint ministère par une grande application à l'étude et aux exercices de piété. Il travailla de concert avec S. Léandre à la conversion des Visigoths, infectés de l'hérésie arienne, et obtint beaucoup de succès. Son zèle ne se refroidit point après la mort de son frère; et il continua de remporter des victoires sur l'erreur sous plusieurs rois consécutifs, qui le protégeaient. En 600 ou 601, il monta sur le siége de Séville, que S. Léandre avait laissé vacant. Il fut, dans l'Église d'Espagne, le restaurateur de la discipline et le modèle du clergé. Il ne s'y tint aucun concile dont il ne fût l'ame et le président. Ses collègues lui déférèrent cet honneur par la haute estime qu'ils avaient pour ses éminentes qualités, quoiqu'il ne fût pas décoré de la dignité de primat, et que ce titre appartînt à l'archevêque de Tolède. Le cardinal d'Aguirre observe qu'on peut regarder les décisions qui furent portées à cette époque dans l'Église d'Espagne, comme l'ouvrage de S. Isidore, et comme des monuments incontestables de son savoir et de son zèle. Au concile de Séville, en 619, il eut la gloire de ramener à l'unité un évêque de la secte des Acéphales, autant par sa douceur que par son éloquence. Il fut lié avec S. Grégoire-le-Grand, qu'il consultait souvent, et par lequel il était lui-même consulté. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, après environ 36 ans d'épiscopat, il se fit conduire à l'église, où, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, en présence de deux évêques, il remit à ses débiteurs ce qui lui était dû, exhorta son peuple à la charité, fit distribuer aux pauvres tout ce qui lui restait d'argent, et retourna dans sa maison, où il mourut, l'an 636 de J.-C, le 4 d'avril, jour où l'Église célèbre sa fête. Il savait le grec, le latin et l'hébreu : son érudition était immense; mais il n'avait pas autant de goût et de jugement. Le huitième concile de Tolède, tenu en 650, l'appelle *le docteur excellent, la gloire de l'Église catholique, le plus savant homme qui eût paru pour éclairer les derniers siècles, et dont on ne doit prononcer le nom qu'avec respect.* Nous avons de S. Isidore: I. Une *Chronique*, qui commence à la création du monde et finit l'an de J.-C. 626. II. L'*Histoire des rois Goths, Vandales et Suèves*, que le P. Florès a publiée en entier dans sa *Spaña sagrada.* III. Vingt livres d'*Étymologies*, retouchés et mis en ordre par son disciple Braulion, évêque de Sar-

ragosse. C'est une espèce d'encyclopédie, qui renferme en substance tout ce qui composait l'érudition dans le VIIe. siècle. Ce curieux recueil a été souvent imprimé dans le XVe. siècle: la 1re. édition avec date est celle d'Augsbourg, 1472, in-fol. Denis Godefroy l'a inséré dans ses *Auctores latinæ linguæ*. IV. Un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, dont le P. Florès a donné une bonne édition. (*V.* ILDEFONSE). V. Un *Livre de la vie et de la mort des Saints de l'un et de l'autre Testament*. VI. Deux livres des *Offices divins ou ecclésiastiques;* ouvrage très utile pour connaître les rits de ce temps-là: il se trouve dans la collection intitulée, *De divinis catholicæ Ecclesiæ officiis ac ministeriis*, etc., Cologne, 1568, in-fol. VII. Une *Règle pour les moines de la province Bétique*, en 24 chapitres, imprimée dans le *Codex regularum*, Paris, 1663, in-4°., et plusieurs Lettres. VIII. *Divers traités de morale*, où règnent beaucoup d'onction et une piété qui touche et qui attendrit. IX. Des *Commentaires sur l'Écriture-Sainte*, dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Des critiques lui reprochent de s'être perdu fréquemment dans des raffinements spirituels et des digressions allégoriques. X. Trois livres de *Sentences ou d'opinions*, qui ne sont qu'un recueil de sentiments théologiques, puisés dans les écrits des anciens docteurs, et surtout de S. Grégoire-le-Grand. XI. Des ouvrages de *Grammaire* et de *Controverse*, remplis d'érudition. XII. Un livre *De la nature des choses*, adressé à Sisebut, roi des Goths. Quelques-uns de ces ouvrages, mais incorrects et mutilés, ont été recueillis par dom Jacques Dubreul, bénédictin, 1601, in-fol., à Paris; et à Cologne, 1617. On en a donné une excellente édition, en 2 vol. in-fol., à Madrid, 1778; et l'on estime aussi celle que Fauste Arevali a donnée à Rome, 1797-1803, en 7 vol. in-4°. La liturgie mozarabe ou mixtarabe doit son origine principalement à S. Isidore, qui y mit la dernière main après la mort de S. Léandre. Le Missel a été imprimé à Tolède, par les soins d'Alphonse Ortiz, en 1500, in-fol.; et le Bréviaire, en 1502, dans la même ville, aussi in-fol. (Debure, *Bibliographie instructive.*) Le savant M. De la Serna-Santander, dans le Catalogue des livres de sa bibliothèque, publié en 1799, tom. Ier., pag. 72, fait mention d'une collection des canons par S. Isidore, dont voici le titre: *Vera et genuina collectio veterum canonum Ecclesiæ Hispanicæ, à divo Isidoro hispalensi metropolitano, adornata, et ad Mss. Codd. venerandæ antiquitatis fidem exacta et castigata, studio et operâ Andreæ Burriel, societatis Jesu theologi*, 4 vol. in-fol. Et il ajoute: « Ms. infiniment précieux, » copié et collationné, avec les va» riantes en marge, sur plusieurs » vieux Mss. sur vélin, des IXe., Xe. » et XIe. siècles, conservés dans les » archives des églises de Tolède, de » Girone et d'Urgel, ainsi que dans » les bibliothèques royales de Madrid » et de l'Escurial. Il renferme le corps » canonique ou la vraie collection de » canons, rédigée par S. Isidore, ar» chevêque de Séville, par laquelle » s'est gouvernée invariablement l'É» glise d'Espagne jusque vers la fin du » XIIe. siècle. Cette collection est la » plus pure, la plus ample et la » mieux ordonnée qui ait jamais exis» té dans aucune des églises d'Orient » et d'Occident. Il ne faut pas con» fondre cet ouvrage avec la trop fa» meuse collection de canons, for-

» gée vers la fin du VIIIe. siècle, dans » l'empire Franco-gallican, connue » sous le nom de Collection de *Isidorus Mercator.* » Les circonstances ne permirent pas à M. de la Serna Santander de réaliser le projet qu'il avait formé de publier cette collection. Il avait déjà préparé la préface, qu'il fit imprimer, en 1803, dans un *Supplément au Catalogue de ses livres :* elle contient 114 pages in-8°. et peut servir à donner une juste idée de l'excellence de la Collection de S. Isidore. Il serait à desirer qu'on la donnât au public. L—B—E.

ISIDORE (S.), évêque de Cordoue, florissait, à ce qu'on croit, vers la fin du IVe. siècle. L'auteur de la chronique de Flav. Dexter prétend que deux évêques de ce même nom ont occupé le siége de Cordoue dans un assez court espace de temps; mais Sigebert de Gemblours et Trithème n'en font qu'un seul personnage, auquel ils attribuent : *Commentaria in IV libros Regum; et Allegoriæ in libros utriusque Testamenti.* De savants critiques espagnols penchent à croire que ces deux ouvrages sont d'Isidore de Séville. Le faux Dexter attribue encore à Isidore l'ancien une *Continuation* de la Chronique de S. Jérôme, depuis le premier consulat de Théodose; et à Isidore le jeune un *Commentaire* sur l'évangile de S. Luc; mais Nicolas Antonio ayant démontré, dans sa *Bibliothèque espagnole*, qu'il n'y a jamais eu d'évêque de Cordoue nommé Isidore, toutes les allégations du faux Dexter tombent d'elles-mêmes; et l'existence de l'écrivain qui fait le sujet de cet article devient un problême dont, heureusement, la solution est trop peu importante pour qu'il soit nécessaire de la chercher. W—s.

ISIDORE *Mercator*, ou *Peccator*, surnom adopté par plusieurs cénobites, florissait, dit-on, vers la fin du VIIIe. siècle. On lui a longtemps attribué un Recueil de décrétales, dans lequel on a inséré des lettres supposées de presque tous les papes qui se sont succédés depuis S. Clément jusqu'à S. Grégoire-le-Grand. On croyait que ce recueil avait été apporté d'Espagne en France vers 811 par Riculphe, archevêque de Maïence, et que de là il s'en était répandu des copies dans le reste de l'Europe : mais La Serna-Santander a démontré que Riculphe n'avait pu apporter d'Espagne que le livre des canons authentiques recueillis par S. Isidore de Séville, le seul dont les bibliothèques possèdent des manuscrits; et que ce prélat, par un zèle mal entendu, y ajouta les nouvelles pièces. Quoique la fausseté de plusieurs de ces lettres fût évidente, la science de la critique était alors si peu avancée que les plus savants hommes y furent trompés : quelques papes en profitèrent pour étendre leur pouvoir temporel; et leurs successeurs, ajoute Fleury, trouvant l'autorité des fausses décrétales tellement établie que personne ne songeait plus à la contester, se crurent obligés en conscience de soutenir les maximes qu'ils y lisaient, persuadés que c'était la plus pure discipline des temps apostoliques et de l'âge d'or du christianisme. Les principaux points établis par les fausses décrétales sont : « Que le pape doit » autoriser la tenue des conciles; qu'il » est en définitif le seul juge des » évêques; qu'il a seul le droit de » les transférer d'un siége à un autre, et d'ériger de nouveaux évêchés, et enfin qu'il peut réformer » les décisions rendues par un tribunal, soit ecclésiastique, soit civil, » dans quelque cause que ce soit. » Un grand nombre d'écrivains de toutes

les communions chrétiennes se sont attachés à réfuter ces pernicieuses maximes; on se contentera de citer les cardinaux de Cusa, Baronius, Bellarmin, Bona, Ant. Augustin, David Blondel dans son livre intitulé, *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*, Genève, 1628, in-4°., et enfin le pieux et savant Fleury dans son 4e. *Discours sur l'histoire ecclésiastique*. Les fausses *Décrétales* ont été imprimées pour la première fois par Jacques Merlin, Paris, 1524, in-fol.; mais elles se trouvaient pour la plupart dans le *Décret* de Gratien, qui forme la première partie du corps de droit canonique. (*V.* GRATIEN.) Dom Ceillier en a donné une analyse très étendue dans le tome VIII de l'*Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*. W—s.

ISLA (JEAN), jésuite espagnol, naquit à Ségovie en avril 1714 (1). Il occupa plusieurs chaires dans les couvents de son ordre, et se distingua, surtout, par la prédication. Le père Isla, avec une profonde érudition dans les lettres divines et humaines, avait beaucoup d'esprit et de goût, un tact fin, et un caractère très enjoué, qui pouvait lui mériter le surnom de Rabelais espagnol, aux expressions licencieuses près, dont ses ouvrages sont exempts. Le premier qu'il publia dans ce genre fut à l'occasion des fêtes par lesquelles les Navarrais venaient de célébrer l'avènement de Ferdinand VI au trône, en 1746. Ils étaient si contents de ce qu'ils avaient fait dans cette circonstance, qu'ils appelaient ce jour *el Dia grande*, le Jour mémorable. Le père Isla voulut mortifier leur vanité, et à cet effet publia un récit de ces mêmes fêtes, sous ce titre : I. *El Dia grande de Navarra*, Madrid, 1746, in-8°. Cette satire est si fine, si gaie et si délicate, que les Navarrais en furent d'abord complètement les dupes; et les principaux de la province envoyèrent à l'auteur des présents et des remercîments pour lui témoigner leur reconnaissance de ce qu'il avait fait connaître à toute l'Espagne ce *grand jour* qui les rendait si fiers. Quand ils s'aperçurent qu'ils avaient été joués, ils cherchèrent, mais en vain, à faire supprimer l'ouvrage. Sans s'écarter de son sujet, le père Isla y donne des notices aussi curieuses qu'exactes de l'origine et du perfectionnement de tous les instruments des anciens, comme la lyre, le sistre, les crotales, etc., ainsi que de leur musique et de leurs différentes fêtes. Pendant ce temps, il voyait avec douleur que la chaire sacrée avait perdu en Espagne toute sa première splendeur. En effet, le *gongorisme*, chassé de toutes parts, semblait avoir trouvé un asile parmi les prédicateurs et dans les couvents, où était en vogue le style précieux et enflé (*estilo culto*). Ils s'étudiaient à faire des périodes retentissantes, qui ressemblaient assez à des vers lyriques, et à rassembler des mots pompeux, construits, la plupart, sur le modèle de la langue latine. Ils se plaisaient à détourner le sens de l'Ecriture pour l'accommoder à leur sujet, ne dédaignant pas d'y mêler les pointes, les jeux de mots, et tout ce qu'ils connaissaient de l'ancienne mythologie. Indigné de cette dégradation scandaleuse, le père Isla essaya de la combattre en la rendant ridicule; et il y réussit complètement dans son fameux roman intitulé : II. *Vida de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. in-8°. Le frère Gerundio, héros du roman, est fils d'un riche laboureur de Campazas, grand ami des moines et sur-

(1) Ou, selon Feller, en 1703, à Villavidane, dans le royaume de Léon.

tout de leurs prédications. Le laboureur, voulant consacrer son fils au cloître, lui fait donner une éducation conforme aux idées qu'il a reçues de ces hommes qu'il admirait. Cette éducation absurde, et la fausse méthode d'enseignement que Gerundio adopte dans la suite d'après les mauvais exemples et les mauvais conseils, le placent enfin au rang des prédicateurs à la mode. C'est alors que l'auteur fait sentir, de la manière la plus plaisante, et en même temps la plus instructive, tout le ridicule qu'il s'est proposé de combattre. Ce livre, amusant d'un bout à l'autre, où les caractères sont tracés de main de maître, et qui est toujours pétillant d'esprit, ne brille pas moins par l'érudition, que l'auteur sait placer très à propos dans la bouche d'un des supérieurs de frère Gerundio, qui cherche en vain à le retirer du chemin où l'égare son ignorance. Dans le cours de l'ouvrage, le père Isla n'oublie pas de lancer des traits contre la philosophie qui commençait à être de mode en France et en Angleterre. Il est cependant assez juste pour ne pas confondre la véritable philosophie avec celle qui n'est souvent que le voile de l'impiété ou de la prévention. Ce livre ne pouvait manquer de susciter au père Isla de puissants ennemis. Il eut beau s'y cacher sous le nom supposé de François de Lobon y Salagar : il fut reconnu, et les moines de tous les ordres et de toutes les couleurs se déchaînèrent contre son ouvrage, qu'ils parvinrent à faire mettre à l'*Index;* mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent le faire disparaître des bibliothèques des gens de goût, et il fut enfin réimprimé à Madrid, en 1804. Baretti en avait déjà publié, à Londres, une traduction anglaise (2 vol. in-8°.) : on en a donné une autre en allemand (*Voy.* Bertuch dans la *Biographie des Hommes vivants*), augmentée de prétendus bons mots contre les catholiques. Le père Isla, se livrant toujours à ses travaux littéraires, publia ensuite : III. *Compendio de la Historia de España*, Madrid, 1796, 2 vol. in-8°. C'est une traduction du français (*Voy.* Duchesne, tom. XII, pag. 112). Le texte espagnol, ainsi que l'original, est en vers rimés ; le père Isla a enrichi sa traduction de notes très savantes, dans lesquelles il relève quelques erreurs où le jésuite Duchesne est tombé, et notamment lorsqu'il parle des souverains de la Navarre et du règne de Ferdinand et Isabelle. IV. Un autre ouvrage qui fit beaucoup d'honneur au père Isla, c'est son *Gil-Blas de Santillana buelto à su patria* (Gilblas rendu à sa patrie par un Espagnol ami de sa nation). Cet ouvrage, que l'auteur acheva en Italie, en 1781, ne parut à Madrid qu'en 1805, 5 vol. in-12. Si l'on en croit le père Isla, *Gil-Blas* aurait été réellement composé en espagnol, par un anonyme, en 1635, et sous le ministère du duc d'Olivarez. L'ouvrage fut dénoncé au gouvernement d'alors, qui en défendit l'impression et en saisit le manuscrit. L'auteur, ayant eu le temps d'en tirer une copie, se sauva en France pour éviter les poursuites du ministre, et y mourut vers 1640. On ajoute que le hasard ayant ensuite fait tomber cette copie entre les mains de Le Sage, il en composa son roman, qu'il rendit plus étendu que dans l'original, ainsi qu'il l'avait fait de son *Diable boiteux*, imité d'Herrera. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'on voit encore à l'Escurial le manuscrit original, qui, par la date, le style, et même l'écriture de ce temps là, ne peut pas être une traduction du roman de Le Sage, publié près d'un siècle après cette époque.

Outre cela, le lecteur impartial ne peut que s'étonner de trouver dans l'auteur français (excepté les personnages qu'il lui a plu d'habiller à la française) une image si parfaite des secrets du cabinet de Madrid, des intrigues de cour, des mœurs intérieures et des usages; d'y voir surtout ce coloris national, dont résultent des tableaux si frappants et si vrais, et tout cela imaginé et exécuté par un étranger qui n'a jamais été sur les lieux (1). L'ouvrage du père Isla fit beaucoup de bruit en Espagne, où *Gil-Blas* est considéré comme une propriété nationale. V. *Cartas familiares*, Madrid, 1790, 6 vol. in-12. C'est une correspondance de l'auteur avec sa sœur et son beau-frère, Ben. F. de Ayala. On en a choisi plusieurs, dont on a fait un recueil avec la traduction française à côté, et avec le titre de *Correspondance espagnole*, Paris, Barrois, 1804, 1 vol. in-8°. Lors de l'expulsion des jésuites, le père Isla fixa sa demeure à Bologne en Italie, où il mourut en décembre 1783 (2), regretté autant pour ses talents que pour sa piété et sa bienfaisance. B—s.

ISLE (De l'). *Voy*. Delisle.

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1906 avant J.-C. Sara, femme d'Abraham, se voyant hors d'état d'avoir des enfants, engagea son mari à prendre pour femme du second rang, Agar, esclave égyptienne, afin d'obtenir par ce moyen cette nombreuse postérité que le Seigneur lui avait promise. Agar, devenue enceinte, mérita par sa hauteur d'être châtiée. Ne pouvant supporter la peine que Sara lui infligea, elle s'enfuit dans le désert. L'ange du Seigneur lui apparut, et lui ordonna de s'en retourner vers sa maîtresse, et il ajouta : « Vous enfanterez un fils que » vous appellerez Ismaël, parce que » le Seigneur a entendu vos cris et a » été touché de votre affliction. Ce sera » un homme fier et sauvage. Il lèvera » la main contre tous, et tous la lèveront contre lui; il dressera ses pavillons à la vue de tous ses frères, » sans qu'ils osent l'en empêcher. » Agar retourna dans la vallée de Mambré, où demeurait Abraham, et y mit au monde Ismaël. Abraham avait alors quatre-vingt-six ans. Ismaël fut circoncis treize ans après. La naissance d'Isaac changea sa situation : Ismaël fut chassé avec sa mère de la maison paternelle, parce qu'il persécutait son frère, dit l'apôtre S. Paul, et parce qu'il ne pouvait être héritier avec le fils de l'épouse légitime. Abraham leur donna un pain et un vase plein d'eau (expressions usitées dans l'Écriture pour marquer ce qui est nécessaire à la vie). Cette petite provision épuisée, ils seraient morts l'un et l'autre dans le désert, si l'ange du Seigneur ne leur eût indiqué un puits où ils se désaltérèrent. Ismaël fixa son séjour dans les environs de Béersabée. Il devint fort habile à tirer de l'arc; et sa mère lui fit épouser une femme de son pays. Il vécut cent trente-sept ans, et mourut l'an 1768 avant J.-C. La promesse que le Seigneur avait si souvent faite, de le rendre chef d'un grand peuple, s'accomplit en lui. Il laissa un grand nombre de fils et de petits-fils, dont la *Genèse* a conservé le dénombrement. Le savant Bochart les regarde comme la tige de plusieurs nations orientales. Ismaël est considéré par les Arabes comme leur père et l'auteur de leur langue, quoique

(1) Quoique le sujet du *Bachelier de Salamanque* soit espagnol, on s'aperçoit aisément que tous les personnages sont Français, et que ce roman s'écarte, même par le fond, du *Diable boiteux* et du *Gilblas*.

(2) Et non, comme le dit Feller, le 2 novembre 1781.

leur première origine (suivant la plupart des interprètes) vienne de Jectan, fils de Héber. La conformité de nom entre islamisme et ismaëlisme a fait que plusieurs docteurs mahométans ont confondu ces deux choses, et ont soutenu que la religion enseignée par Mahomet à ses sectateurs, n'est autre que celle qu'Ismaël avait autrefois prêchée aux Arabes. L—B—E.

ISMAEL (Chah), fondateur de la célèbre dynastie des sofys de Perse, était fils de Hhaïder, fils de Djouneid, et descendait de Mouça, le 7e. des 12 imâm des Chyites; c'est à tort que l'on attribue communément la fondation de la dynastie des sofys au cheykh Séfy-Eddyn, un de ses ancêtres (*Voy.* Séfy); il faut avouer, au reste, que la réputation de sainteté dont jouissait celui-ci influa puissamment sur l'élévation de ses descendants, qu'ils durent surtout aux avantages que Séfy remporta sur les princes de la dynastie du Mouton-Blanc, ennemis déclarés de sa famille. Châh Ismaël naquit le 25e. du mois de redjeb de l'an 892 de l'hég. (mardi 17 juillet 1487). L'année suivante, il perdit son père Hhaïder, d'où la dynastie des Ssofy a tiré le surnom de *Hhaïdery*, c'est-à-dire Léonine (*hhaïder* signifie lion en arabe). Châh Ismaël passa ses premières années dans le Chyrvân, et parut sur la scène du monde avant l'âge de quinze ans, en l'an 907 (1501-2). Il avait déjà rassemblé deux mille hommes, la plupart Courtchy, avec lesquels il défit Elvand Beyg, prince de la dynastie du Mouton-Blanc. Dès ce moment, il fit battre monnaie, et réciter le khouthbah (ou prône) en son nom dans le nord de la Perse. En 908, il dirigea son étendard victorieux contre Ala-ed-Daulah, et chassa de Taurys, Elvand, qui s'était réfugié dans cette ville. Il déclara aussitôt la guerre à solthan Mourâd-beyg, gouverneur de l'Irac et du Farsistan, qui fut mis en fuite et périt en 909 (1503-4). L'année suivante, il envoya une armée à Recht dans le Guylan, où il leva des contributions considérables. En 912 (1506-7) le Kourdistan se rangea sous son obéissance. Ala-ed-Daulah fut déposé, et le Dyarbekir conquis en 913. L'année suivante, Baghdad lui ouvrit ses portes, et il se vit maître de l'Irac Arabique, et ensuite du Khoraçan, par la mort du chef des Uzbeks, tué dans un combat. Le vainqueur satisfait retourna à Comm, alors capitale de ses états, où il revêtit une robe de soie brochée en or. Une seconde invasion dans le Chyrvân lui procura en 915 (1509-10) la conquête de cette province. Les tentatives de Châh Ismaël sur la Maouara âl-Nahr (la Transoxane), gouvernée souverainement alors par Myr-Nedjem, ne réussirent qu'en 918. Jaloux, et surtout inquiet des progrès de ce nouveau monarque, Sélym fondit sur ses conquêtes les plus voisines de l'empire othoman, lui livra une bataille sanglante, et le défit dans la plaine de Tchaldéraun, le 1er. redjeb 920 (22 août 1514). Le vaincu fuit vers Ispahan, et perd Taurys et une grande partie de ses provinces occidentales; cette déroute fit une impression si profonde sur l'ame du malheureux Ismaël, que depuis cette époque on ne le vit jamais sourire. Le manque de vivres le débarrassa de son ennemi, qui dirigea ensuite toute son attention vers l'Égypte. Le monarque persan trouva quelques dédommagements du côté de la mer Caspienne et du Nord. Les gouverneurs du Mazandéran et du Guylan se rangèrent sous son obéissance en 925 (1519). Le Gurdjistan suivit l'exemple du Guylan. Ce prince commençait à jouir de la tranquillité

et se livrait même aux plaisirs, lorsqu'une maladie occasionnée par les fatigues de la chasse (et peut-être par sa longue mélancolie), le détermina à choisir pour son séjour éternel le parterre de l'éternelle félicité (c'est-à-dire que Châh Ismaël mourut), le 3 de redjeb 930 de l'hég. (lundi 9 mai 1524), âgé de trente-huit années lunaires, après un règne de vingt-quatre ans. Son corps fut inhumé à Ardewyl dans le saint et illuminé mausolée des Ssofy. Il laissa quatre fils, savoir : Abou Modhaffer châh Thahmâsp Behader châh, qui lui succéda; Aboul Ghazy el-cas Myrzâ, qui fut gouverneur du Chyrvân; Aboul Nassr Sam Myrzâ; et Aboul-Fathh Behram. La mémoire de Châh Ismaël est encore en vénération parmi les Persans, qui le regardent comme fondateur, non seulement d'une brillante dynastie (*Voy.* ABBAS III), mais encore d'une religion nationale; voilà pourquoi ils le nomment *Châhi chyiaun*, roi des Chyites, sectateurs d'Aly : quelques-uns le regardent aussi comme un saint, et vont en pèlerinage à son tombeau. Nous pensons, comme le général Malcolm (*History of Persia*, tom. 1, p. 503), que Châh Ismaël était un homme de courage et de génie, qui sut profiter avec adresse et activité des circonstances malheureuses où se trouvait alors le royaume de Perse. Plusieurs années avant la publication de l'estimable et savant ouvrage que nous venons de citer, l'auteur de cet article avait inséré dans le xe. volume de sa nouvelle édition des *Voyages de Chardin*, in-8o., une vie de Châh Ismaël, composée d'après le *Tohhfehi Sâmy*, et le *Loubb etkhtewary rikh*. L—s.

ISMAEL II, roi de Perse, le second des trois fils que Châh Thahmâsp avait laissés, était en prison à la mort de son père, et en fut tiré pour monter sur le trône, son frère Hhaïder Myrza ayant été massacré en 984 (1576). Son règne, pour être court, n'en coûta pas moins de sang à la Perse. Ce monstre avait débuté par le meurtre de tous les parents et amis de son jeune frère Hhaïder qui lui avait disputé l'empire, et par la mort de tous ceux qui avaient engagé son père à le tenir captif. Après ces exécutions sanglantes, il choisit des victimes parmi les hommes qui lui donnaient quelque ombrage. Il allait priver la Perse d'un prince encore enfant, mais qui était destiné à la porter au plus haut degré de splendeur et à figurer lui-même parmi les plus illustres potentats du monde, quand la mort qui le surprit, sauva en même temps la vie au jeune Abbâs (*V.* ABBAS I). Suivant les uns, Ismaël fut empoisonné dans de l'opium; suivant d'autres, l'excessive quantité qu'il prit de cette drogue, et d'une autre préparation encore plus enivrante nommée *filâoun*, le fit périr chez un confiseur, dont il avait fait son compagnon de courses nocturnes et de débauches. Au reste, les grands et le peuple furent tellement ravis de se voir délivrés d'un tyran aussi abhorré, qu'ils ne firent aucune enquête sur la véritable cause de cet événement, qui eut lieu le 13 de ramadhan 985 (20 déc. 1577). Il eut pour successeur Mohammed Myrzâ, fils, comme lui, de Châh Thahmâsp. L—s.

ISOCRATE, l'un des dix grands orateurs attiques, naquit quatre cent trente-six ans avant J.-C. Théodore, son père, qui faisait un commerce lucratif d'instruments de musique, n'épargna rien pour son éducation. A cette époque, l'art de la rhétorique, né en Sicile, venait d'être apporté dans Athènes et dans le reste de la

Grèce par quelques sophistes célèbres. Isocrate eut pour maîtres, Gorgias, qui était alors au premier rang des rhéteurs; Prodicus, dont le bel apologue d'Hercule entre le vice et la vertu a immortalisé la mémoire; Théramène que sa versatilité fit surnommer *Cothurne*, et qui, plus tard, condamné à mort par les trente tyrans, dont il était le collègue sans vouloir être leur complice, ne trouva de défense que dans le zèle et la reconnaissance courageuse de son jeune disciple. Isocrate eut bientôt surpassé ses maîtres; mais quand il voulut appliquer ses talents à l'administration, et entrer dans la carrière politique, vers laquelle les études de sa jeunesse avaient été dirigées, il se vit forcé d'abandonner ce projet, et de renoncer à la gloire qu'il ambitionnait, celle d'être un jour compté parmi les grands hommes d'état de son pays. Une timidité naturelle dont, malgré tous ses efforts, il ne put triompher, et la faiblesse de sa voix, ne lui permirent point de monter à la tribune et de parler dans les assemblées du peuple. Il ne se consola jamais de ce malheur. Dans le temps de sa plus grande gloire, il disait: « J'enseigne la rhétorique » pour dix mines; mais à qui m'en- » seignerait le moyen d'être hardi et » d'avoir une belle voix, je donnerais » dix mille drachmes. » Et composant, à 94 ans, le bel exorde de son Panathénaïque, il écrivait cette phrase chagrine: « Je suis tellement dépourvu » des deux qualités qui, parmi nous, » ont le plus d'influence, l'organe et » la hardiesse, que je ne sache pas » qu'elles manquent à personne au- » tant qu'à moi. Ma condition est en- » core plus humiliante que celle des » débiteurs de l'Etat; car ils ont l'es- » poir de s'acquitter: mais moi, ja- » mais je ne changerai la nature. » Au reste, il n'était pas toujours timide. Nous avons déjà remarqué qu'il eut le courage de vouloir défendre Théramène; et quelques années après il osa, le lendemain de la mort de Socrate, se montrer seul en habits de deuil, quand les disciples même du philosophe se cachaient ou prenaient la fuite. Ne pouvant faire de ses talents oratoires l'usage pour lequel il avait voulu les acquérir, Isocrate songea du moins à en tirer parti pour sa fortune. Il composa des plaidoyers pour ceux qui n'étaient pas en état d'en composer eux-mêmes; il ouvrit ensuite une école d'éloquence, qui ne tarda pas à être fréquentée par l'élite des jeunes Grecs qui se destinaient aux lettres ou à la politique. Ephore, Théopompe, Isée, Timothée, Philiscus, Xénophon, furent ses disciples. On en connaît bien d'autres; mais leurs noms sont devenus presque tous plus ou moins obscurs : d'autres sont incertains, et il serait peu utile de les rappeler ici. Nous observerons seulement, pour donner quelque idée du grand nombre d'auditeurs qui accouraient à ses leçons, qu'Hermippus avait composé sur les disciples d'Isocrate un ouvrage en plusieurs livres; et Cicéron a dit quelque part, que la maison d'Isocrate était un gymnase, un atelier de paroles, ouvert à toute la Grèce, et que de son école, comme du cheval de Troie, était sortie une foule de héros. Isocrate ajoutait à ses leçons l'exemple de ses écrits, exemple, toutefois, qu'il eût été dangereux de suivre de trop près. Il composa des discours sur de grands objets politiques, sur les intérêts les plus pressants de la Grèce, sur des questions de morale; quelquefois, à l'imitation des sophistes ses contemporains, sur des sujets frivoles et déclamatoires. N'ayant point en vue les

succès de la tribune publique, et ne travaillant que pour la lecture attentive du cabinet, il s'attacha surtout à donner à son style une exactitude rigoureuse, et à chaque mot la plus scrupuleuse propriété; à disposer symétriquement ses périodes; à éviter le concours des voyelles, et tout ce qui peut offenser l'oreille. Pour polir à ce point ses ouvrages, il lui fallait un temps considérable. Son Panégyrique, par exemple, lui coûta, dit-on, dix années entières de travail. Cette perfection, si laborieusement acquise, est balancée par des défauts très grands et qu'elle-même a produits: le manque général de chaleur et d'entraînement; une monotonie constante, et trop souvent l'affaiblissement des idées, qu'enveloppe une surabondance de mots, utiles seulement pour remplir les vides des périodes, et en égaliser le rhythme et la cadence. Chez un peuple aussi sensible que les Grecs à l'harmonie du langage, les productions d'Isocrate durent avoir un succès prodigieux. Nous avons, dans les ouvrages de plusieurs sophistes, que le temps nous a conservés, la preuve qu'ils ont admiré souvent des compositions dont un arrangement nombreux de paroles sonores faisait tout le mérite. Qu'on juge de l'enthousiasme avec lequel ils accueillirent les œuvres d'un écrivain qui joignait à cette harmonie merveilleuse et enchanteresse, les principes les plus sages, les vues les plus saines et les plus morales, auquel, en un mot, ce serait faire une grande injustice, que de ne pas reconnaître qu'il vaut encore mieux par le fonds que par la forme. Ce succès lui fit beaucoup d'ennemis; et ses richesses qui croissaient chaque jour n'en diminuèrent pas le nombre. Les Athéniens, qui tous étaient admis gratuitement à ses leçons, auraient dû lui pardonner une fortune qui leur coûtait si peu; mais ce peuple était jaloux par caractère, et ne voyait jamais sans chagrin et sans une secrète inquiétude, un citoyen se distinguer par des talents supérieurs ou par l'éclat de l'opulence. On reprochait à Isocrate de faire payer ses leçons un prix excessif: ce prix était, pour les étrangers, de mille drachmes, ou neuf cents francs, plus ou moins; ce qui assurément n'est pas excessif. On l'accusait d'avoir avec les souverains des relations intéressées, comme avec Nicoclès, roi de Cypre, qui lui donna 20 talents (plus de 100 mille francs) pour un discours; ou des relations suspectes, comme avec Philippe de Macédoine, auquel il écrivait fréquemment, qu'il préconisait sans cesse, et dont il servait manifestement la politique. Isocrate a, dans plusieurs de ses ouvrages, répondu à ces reproches. Toutefois on ne peut s'empêcher de croire que sa conduite avec Philippe fut au moins imprudente et légère. Mais il prouva, d'une manière héroïque, que ses intentions avaient toujours été pures, et qu'il avait sincèrement aimé son pays. Après cette funeste bataille de Chéronée, qui assura la domination de Philippe, il eut le courage de ne pas vouloir survivre à la liberté publique, et il aima mieux se laisser mourir de faim que de voir Athènes asservie aux Macédoniens: il avait alors quatre-vingt-dix-neuf ans. Il nous reste de ce grand écrivain dix lettres et vingt et un discours. Le premier est adressé à Démonique: c'est un recueil de maximes détachées que les meilleurs critiques attribuent à un Isocrate d'Apollonie, dont Suidas et Harpocration nous ont conservé la mémoire, et qui fut disciple et successeur de l'orateur. On a élevé des doutes encore plus fondés sur l'authenticité de la dixième

lettre, qui n'est visiblement qu'une composition scholastique, mise par quelque sophiste sous l'abri d'un grand nom. Il est peu d'auteurs anciens qui aient eu, aussi souvent que celui-ci, l'honneur d'être réimprimés, parce qu'il en est peu qui soient aussi véritablement classiques, aussi propres à être mis dans les mains des élèves. Ce serait allonger cet article de détails fort inutiles, que de vouloir donner une nomenclature un peu exacte de cette foule d'éditions. Il nous suffira d'indiquer la première, donnée à Milan en 1493, par Démétrius Chalcondyle; celle de Jér. Wolf (1590); celle de H. Estienne (1593), à laquelle sept savantes dissertations ajoutent de l'intérêt; celle de Battie (1749), qui est utile et le serait davantage s'il s'était servi avec plus de critique des manuscrits d'Angleterre, dont il rapporte les variantes; celle de l'abbé Auger (1782), qui a collationné un grand nombre de manuscrits, et a corrigé le texte en quelques endroits avec assez de bonheur (1); celle de M. Lange, professeur de philosophie à Halle (1803), qui s'est aidé de deux manuscrits, et a sur tous ses devanciers l'avantage de la correction; enfin celle du docteur Coray (1807), le meilleur éditeur et le plus excellent interprète qu'Isocrate ait eu jusqu'ici. Le *Panégyrique* a été donné séparément par Morus (1803), et ses notes sont très bonnes pour l'interprétation: tout récemment ce même discours a été publié à l'usage de nos écoles par M. Longueville; et un excellent juge, M. Letronne, a, dans le *Journal des savants*, annoncé ce travail avec éloge. M. Mustoxydi, savant Corfiote, a eu un bonheur assez rare: il a trouvé, dans deux manuscrits d'Italie, le discours *sur l'Echange*, plus étendu que dans les éditions, et l'a fait imprimer en 1812 avec cette addition, qui remplit plus de 80 pages. Les manuscrits offrent bien rarement aujourd'hui de si belles découvertes. Le travail de M. Mustoxydi a reparu en 1814, par les soins de M. Orelli de Zurich. L'abbé Auger, que nous avons nommé parmi les éditeurs d'Isocrate, ne s'est pas contenté de nous donner son texte; il en a publié une traduction française complète, Paris, 1781, 3 vol. in-8°.: elle n'est pas bonne assurément, mais c'est la seule que nous ayons. Le *Discours à Démonique* avait déjà été traduit par Regnier Desmarais, et l'*Eloge d'Hélène*, par Giry. Cet éloge est une espèce de déclamation, dont un de nos plus habiles hellénistes, M. C., a fait, il y a quelques années, par amusement et badinage, une agréable imitation. L'*Eloge de Busiris* est une autre composition du même genre que Duryer a mise en français, Paris, 1640. L'*Eloge d'Evagoras, roi de Cypre*, se trouve en français dans le *Parallèle des anciens et des modernes*, par Perrault, Amsterdam, 1693. Le 1er. volume des *Vies des anciens orateurs Grecs*, par M. de Burigny, est tout entier consacré à Isocrate: on y trouve une introduction très développée sur la vie, les ouvrages et l'éloquence d'Isocrate, avec la traduction du *Nicoclès*, du *Panégyrique d'Athènes*, et du *Plaidoyer contre Euthynoüs*: on ne sait pourquoi Bréquigny l'appelle Euthyn; disait-il donc aussi les jardins d'Alcin, pour les jardins d'Alcinoüs? Cette façon de défigurer un nom pour le franciser, est ridicule. B—ss.

(1) Dans l'article de l'abbé Auger, on a oublié de parler de cette édition d'Isocrate, de celle de Lysias, de celle de Démosthène, dont il n'a publié qu'un volume, et de son recueil de Discours choisis des orateurs grecs: ce sont pourtant, à vrai dire, les ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur, qui lui ont, malgré leurs énormes défauts, donné un rang parmi les savants, et qui seuls pourront faire vivre son nom.

ISPIRI-ZADÉ, était prédicateur de la cour ottomane en 1730, et iman de la mosquée de Ste.-Sophie. Cachant sous un extérieur simple et austère une ambition démesurée, il fut le principal instigateur de la sédition dont Patrona Khalil fut le chef apparent. (*V.* IANAKI.) Ispiri-Zadé, animé d'une haine secrète contre le muphti et contre le sultan lui-même, oublia toutes les faveurs qu'il en avait reçues, et ne se souvint que du refus qu'il avait essuyé pour une des deux places de cadileskiers. Dans son ressentiment il alla trouver les rebelles, les fortifia dans leurs criminels desseins, prévint jusqu'aux scrupules qu'ils pourraient avoir; et après avoir soufflé le feu caché de la sédition, dès qu'il la vit impossible à éteindre, il se présenta lui-même devant Achmet III, et lui imposa la loi de sa déposition comme moyen de conciliation. L'adresse de l'ambitieux iman le sauva. Sa conduite extérieure témoignait contre les excès qu'il avait conseillés; il ne fut pas confondu dans le châtiment des rebelles, dont il était plus que le complice. Patrona-Khalil fut puni; Ispiri-Zadé fut récompensé: il avait conduit la révolution de 1730; lui seul en recueillit les fruits. Le sultan Mahmoud ne crut que payer ses services et sa fidélité en le faisant cadileskier. Tel fut l'odieux Ispiri-Zadé. La main des princes se trompe quelquefois en répandant les grâces: c'est à l'histoire à faire justice du crime heureux. S—Y.

ISRAEL. *Voy.* JACOB.

ISSELT (MICHEL D'), historien, né au XVIe. siècle à Dokkum, dans la Frise, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour les lettres. Il fit ses premières études à Amersfoort, circonstance d'après laquelle Valère André a présumé qu'il était originaire de cette ville; et il alla étudier à l'université de Louvain, reçut les ordres sacrés, et, de retour dans sa patrie, combattit les opinions de Luther par de fréquentes prédications. Les succès des réformateurs l'obligèrent à se retirer à Cologne, et ensuite à Hambourg, où il partagea son temps entre les devoirs du ministère et la rédaction d'ouvrages dans lesquels la révolution des Pays-Bas est présentée sous un jour peu favorable. Isselt mourut dans un couvent près de cette ville, le 17 octobre 1597, dans un âge peu avancé. On a de lui: I. *Historiæ belli Coloniensis libri IV*, Cologne, 1584, in-8°.; avec des additions, ibid., 1586, in-8°. Arnold Meshov en a donné, en 1620, une troisième édition, plus ample que les deux premières; mais il a retranché la préface d'Isselt, qui mérite d'être lue. Ce livre, dit Lenglet Dufresnoy, est curieux et peu commun. C'est l'histoire du célèbre Truchsès, archevêque de Cologne, qui changea de religion, et eut pour successeur le prince Esnest de Bavière. II. *Historia rerum memorabilium in Belgio sub Philippo II, Hisp. rege, ab anno* 1566 *usque ad ann.* 1585, ibid., in-8°. Cet ouvrage fait suite à l'*Histoire universelle* de Laur. Surius, et s'arrête à la prise d'Anvers par les *gueux*. III. *Mercurius gallo-belgicus, seu Historia rerum memorabilium ab anno* 1586 *usque ad ann.* 1594, Francfort, 1596, in-8°. Isselt publia ces annales sous le nom de *M. Janssonius Doccomensis;* elles ont été continuées par Gasp. Ens et J.-Phil. Abelin. (*Voy.* ENS.) IV. Il a traduit de l'espagnol en latin plusieurs *opuscules ascétiques* du père Louis de Grenade, et de l'italien, les *Sermons* de Corn. Musso, évêque de Bitonto, qu'il a fait précéder d'une Vie de cet illustre prélat. W—S.

ISTHVANFIUS (Nicolas), noble Hongrois, après avoir fait ses études avec succès dans sa patrie, fut envoyé par ses parents en Italie, où il fréquenta, pendant plusieurs années, les leçons des professeurs les plus distingués des universités de Pavie et de Bologne. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues anciennes et modernes; et il vint à bout de les parler presque toutes avec facilité. Il fit ensuite ses premières armes sous le fameux comte de Zrin, et signala sa valeur dans plusieurs occasions. Il reçut de nombreux témoignages d'estime de l'empereur Maximilien II, et fut honoré de la confiance particulière de son fils Rodolphe, roi de Hongrie. Ce prince le chargea de négocier la paix avec ses Turks, voisins toujours redoutables, même après des revers; et il s'acquitta de cette commission avec autant de prudence que d'habileté. Isthvanfius obtint, en récompense de ses longs services, la place de vice-palatin de Hongrie; et il sembla, en l'acceptant, avoir renouvelé l'engagement de se dévouer tout entier au bien public. Sur la fin de sa vie, il entreprit d'écrire l'histoire des événements qui s'étaient passés de son temps, et auxquels il avait eu une part qui le rendait plus propre que personne à l'exécution de ce projet. Il n'avait pas terminé cet important ouvrage, lorsque, se rendant à Presbourg pour assister au couronnement de Mathias II en 1608, il fut attaqué d'une paralysie du côté droit, qui le priva entièrement de la faculté d'écrire; il se contenta d'en dicter sommairement les quatre derniers livres à un secrétaire, et mourut octogénaire le 1er. avril 1615. Il légua son manuscrit au cardinal Pierre Pazman, son ami, archevêque de Gran, qui le fit imprimer sous ce titre: *Historiarum de rebus Hungaricis libri XXXIV ab an. 1490 quò Math. Corvinus rex Hung. fato functus est, ad Mathiam usque II*, Cologne, 1622, in-fol.; réimprimé très fautivement dans la même ville, 1662 et 1685, avec une *continuation* fort médiocre du P. Ketteler, depuis l'an 1606, où se terminait l'ouvrage d'Isthvanfius, jusqu'à 1718 (Cologne, 1724, in-fol.), et enfin à Vienne, 1758, in-fol. Cette histoire est estimée pour l'exactitude des faits, la vérité des détails et la clarté du style. La *Vie* d'Isthvanfius, par Thom. Balasfy, évêque de Presbourg, a été insérée par Fr. Köllar dans son *Supplément* à Lambécius; et elle a reparu avec des notes dans le *Memor. Hungarorum scriptis notorum* d'Alexis Horany, 1776 (2e. part., pag. 247 et suiv.) W—s.

ITTIG ou ITTIGIUS (Thomas), savant et laborieux théologien protestant, né à Leipzig, le 31 octobre 1643, était fils de Jean Ittig, professeur de physique à l'université de cette ville. Après avoir terminé ses études, il alla passer deux années à Rostock, d'où il revint à Leipzig prendre ses degrés en philosophie: il alla ensuite étudier la théologie à Strasbourg, et, son cours achevé, accompagna à Dresde deux jeunes seigneurs dont il surveillait l'éducation. Son dessein n'était point d'entrer dans les ordres; mais il céda aux vœux de ses parents, et reçut l'imposition des mains en 1671. Ittig parvint successivement aux premières dignités ecclésiastiques: il fut créé, en 1677, professeur extraordinaire de théologie, et demanda, l'année suivante, la chaire de professeur ordinaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Sa santé avait toujours été par-

faite; mais il souffrit, les quatre dernières années de sa vie, de grandes douleurs de la pierre, et mourut à Leipzig, le 7 avril 1710, à l'âge d'environ soixante-sept ans. Ittig est auteur d'un grand nombre d'ouvrages; Niceron en a donné une liste très étendue, quoiqu'elle ne comprenne pas ceux qui sont écrits en allemand. Nous nous bornerons à indiquer ici les principaux : I. *Dissertationes tres de montium incendiis*, Leipzig, 1666, in-4°.; il les reproduisit sous ce titre : *Lucubrationes academicæ de montium incendiis*, ib., 1671, in-8°. II. *Bibliotheca patrum apostolicorum græco-latina*, Leipzig, 1699, in-8°. On y trouve les Lettres de S. Clément pape aux Corinthiens, celles de S. Ignace et de S. Polycarpe, et quelques opuscules et fragments de S. Clément d'Alexandrie, le tout gr. lat., enrichi de notes et précédé d'une longue dissertation *De Patribus apostolicis*. III. *De hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*, ib., 1703, in-4°. C'est une seconde édition avec un appendix. IV. *Exercitatio historico-theologica de Gul. Postello*, ib., 1704, in-4°. V. *Historia synodorum nationalium à reformatis in Galliâ habitorum*, ib., 1705, in-4°. Ce volume, le seul qui ait été publié, contient seulement l'histoire des quatre premiers synodes : ceux de Paris, de Poitiers, d'Orléans et de Lyon. VI. *De bibliothecis et catenis Patrum, variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus tractatus*, ib., 1707, in-8°., de plus de mille pages : ouvrage curieux qui renferme une bibliographie raisonnée de toutes les collections plus ou moins complètes, au nombre de cent quatorze, des ouvrages des SS. Pères qui avaient paru jusqu'alors, et de soixante-huit autres collections d'opuscules d'historiens ou d'écrivains ecclésiastiques que l'on n'a pas coutume de mettre au nombre des SS. Pères. La table alphabétique, mise à la fin du volume, contient les noms d'environ 1950 auteurs différents. VII. *Historiæ ecclesiasticæ primi à Christo nato sæculi selecta capita*, ib., 1709; — *secundi sæculi*, ib., 1711, 2 vol. in-4°. VIII. *Schediasma de auctoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt*, ib., 1711, in-8°. IX. *Historia concilii Nicæni observationibus maximè recentiorum scriptor. illustrata*, ib., 1712, in-4°. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés par Christ. Ludovici, neveu de l'auteur. On doit encore à Ittig une édition gr. et lat. des œuvres de Josèphe, avec de savants prolégomènes, Cologne (Leipzig), 1691, in-fol.; et enfin, il a coopéré, plusieurs années, à la rédaction des *Acta eruditor. Lipsiens.*, dont les auteurs lui ont payé un juste tribut d'éloges (mois de mai 1710). On peut consulter pour plus de détails : *De vitâ, obitu, scriptisque Th. Ittigii epistolica dissertatio à Jo. Fred. Kernio*, Leipzig, 1710, in-4°., et les *Mémoires* de Niceron, tom. XXIX.

W—s.

IVAN. *Voyez* IWAN.

IVANÉ I, était prince Géorgien, fils de Libarid, de la race des Orpélians. Les princes de cette famille possédaient toute la partie méridionale de la Géorgie et résidaient dans la ville de Schauschvilde, qui passait pour la plus ancienne du pays. Leur puissance égalait presque celle des rois. Après l'assassinat de son père, Ivané se mit au service de l'empereur Isaac Comnène, qui lui donna, en 1057, le gouvernement des provinces d'Haschdean et d'Arschamouni, sur la rive orientale de l'Euphrate, avec le commandement de toutes les troupes chargées de dé-

fendre la frontière de l'empire de ce côté : il résidait dans un bourg appelé Eriza. Ce général voulut profiter des troubles qui déchiraient l'état, pour rendre indépendant son gouvernement, et en former une souveraineté considérable, en faisant des conquêtes dans les provinces voisines. Après s'être emparé par trahison de quelques places, il voulut aussi se rendre le maître de la puissante ville de Garin ou Theodosiopolis (Arzroum). Mais le gouverneur, instruit de ses manœuvres perfides, refusa de le laisser entrer, et implora le secours du gouverneur grec qui commandait à Ani, capitale de l'Arménie. Alors, Ivané se révolta ouvertement, et invoqua l'appui des Turks Seldjoukides, qui avaient déjà fait des invasions en Arménie. Ivané entra avec ses alliés dans les provinces de Chaldée et de Djaneth, et les guida lui-même dans toutes leurs courses, vers Trébisonde et Mélitène : cette dernière ville fut prise et pillée. Ivané rentra avec sa part de butin dans son gouvernement, où, après l'éloignement des Turks, il ne fut pas assez fort pour résister seul aux Grecs : il en fut chassé, et il se retira dans la Géorgie, où il fut remis en possession d'une partie de l'héritage de ses ancêtres. — IVANÉ II, son petit-fils, *sbasalar* ou généralissime des armées de la Géorgie, sous le règne de David II, rendit à ce prince de très grands services dans ses guerres contre les Turks Seldjoukides. En l'an 1123, il les chassa de Teflis, la capitale du royaume, et contribua puissamment à la conquête de Davousch, de Gad, de Lorhi et d'Ani. Pour le récompenser, David lui céda la ville de Lorhi et la province de Daschir, pour en jouir en fief, avec la faculté d'en transmettre la possession à ses descendants. Le général Orpelian servit avec la même fidélité le roi Démétrius II, successeur de David : en l'an 1128, il chassa les Turks de l'importante forteresse de Khounan, à l'extrémité méridionale de la Géorgie, sur les bords du Kour. Démétrius la lui céda bientôt après ; et Ivané y mourut fort avancé en âge. Son fils Sempad lui succéda. — IVANÉ III, fils de Sempad, fut comme lui connétable de Géorgie. En l'an 1156, le roi David III mourut, ne laissant pour héritier qu'un jeune enfant appelé Temna, dont il confia la tutelle à Ivané, qui devait en avoir soin, jusqu'à ce que l'enfant fût en âge de monter sur le trône : George, frère de David, devait en attendant avoir le gouvernement de l'état. Cependant, peu de temps après, George ayant gagné le patriarche et la plupart des grands, voulut se faire couronner roi : il ne lui manquait que le consentement d'Ivané, dont il redoutait la puissance ; il lui fit entendre, qu'en prenant l'autorité suprême il ne prétendait en aucune manière nuire aux intérêts de son neveu, auquel il promettait de remettre la couronne lorsqu'il aurait atteint l'âge de majorité. Ivané y consentit, et George fut sacré roi à Mitkhiba, ville patriarcale de Géorgie. Bientôt après, le nouveau roi se mit à la tête de ses troupes pour entreprendre une expédition contre les Musulmans, qu'il chassa de la plus grande partie de l'Arménie septentrionale. Ivané l'accompagna partout et eut la plus grande part à ses exploits. En l'an 1161, il se trouva à la prise d'Ani, qui, conquise autrefois par les Géorgiens, était depuis retombée au pouvoir des Musulmans. Ivané vainquit ensuite, sous les murs de cette ville, Sokman Schaharmen, roi de Khelath, qui était venu pour la reprendre à la tête de quatre-vingt mille combattants. Ildi-

ghiz, sulthan de l'Aderbaïdjan, qui s'avançait aussi d'un autre côté pour arrêter les conquêtes des Géorgiens, éprouva le même sort dans les plaines de Gaga dans la Gougarie: son armée fut entièrement détruite, et il fut réduit à s'échapper presque seul. Tous ces brillants succès rendirent Ivané extrêmement puissant; et George, qui le craignait toujours à cause des promesses qu'il avait faites à son frère, le comblait d'honneurs pour l'attacher davantage à son parti. George cependant était peu aimé des princes géorgiens. Aussi, en l'an 1177, ils se révoltèrent contre lui, avec l'intention de placer sur le trône le jeune Temna, qui avait déjà atteint l'âge viril: ils vinrent trouver Ivané à Darbas, dans le pays de Daschir, lui rappelèrent ses serments, et l'engagèrent à marcher avec eux, pour détrôner George. Au premier bruit de la révolte, celui-ci s'était jeté dans Teflis, où il se tint prêt à soutenir un siége. Tous les princes du Karthel, de Dchavakhet, de Daschir, de Gaïan, et les Arméniens d'Ani, se réunirent sous les drapeaux d'Ivané, et formèrent une armée d'environ trente mille hommes. Ils s'avancèrent vers Teflis, non pas pour en faire le siége, mais avec le dessein d'engager George à en sortir pour lui livrer bataille sous ses murs; mais celui-ci, qui n'était pas assez fort pour tenir la campagne, résolut de faire traîner la guerre en longueur, comptant beaucoup sur l'inconstance des Géorgiens: il fit seulement venir du Kaptchak, à prix d'argent, un secours de cinq mille hommes, commandés par un certain Khoubasar. Ce qu'il avait prévu arriva: les Géorgiens, ennuyés de la longueur de la guerre, firent séparément des propositions de paix à George, qui accueillit fort bien les premiers qui se présentèrent, les combla d'honneurs, et leur promit les trésors et les possessions des Orpélians. Ivané se trouva bientôt réduit à ses seules forces: il fit porter tout ce qu'il avait de plus précieux dans la forteresse de Schamschvilde, qui passait pour imprenable, et se retira, avec ses troupes et son pupille, dans la ville de Lorhi, dont il augmenta considérablement les fortifications. Il envoya ensuite son frère Libarid et ses deux fils, Ivané et Eligoum, pour chercher des secours auprès des Musulmans de l'Aderbaïdjan. George, délivré de toute espèce de crainte, sortit alors de Teflis avec une puissante armée, prit le fort de Hesar, après vingt-cinq jours de siége, et vint ensuite camper devant Lorhi. La place fut serrée de fort près. Ivané, qui n'espérait aucune grâce de George, se défendit avec opiniâtreté; il fut enfin réduit à la dernière extrémité: tous ceux qui lui étaient demeurés fidèles jusqu'alors, l'abandonnèrent, et s'enfuirent par-dessus les murs à la faveur de la nuit; son pupille même l'abandonna. Ivané, resté presque seul, prêta l'oreille aux avis de quelques princes qui étaient dans le camp ennemi, et qui lui conseillaient de faire la paix avec George, en se confiant à sa générosité. Comme depuis la fuite de Temna, la guerre n'avait plus d'objet pour Ivané, il consentit à se soumettre à George, à condition qu'il n'aurait rien à souffrir ni dans sa personne, ni dans ses biens. George lui en fit le serment. Ivané, comptant sur cette parole, se rendit dans le camp de l'usurpateur, qui le traita d'abord avec égard: mais peu après, quand il eut fait venir tous les autres princes Orpélians, qui étaient en Géorgie, il viola son serment; on chargea de fers Ivané, et on lui creva les yeux, on massacra le plus jeune de ses frères,

Khavthar, son fils Sempad, son neveu Zinan; tous les enfants mâles furent immolés; on n'épargna pas même les femmes : il n'échappa de toute la famille que Libarid et ses fils, qui étaient à la cour de l'atabek de l'Aderbaïdjan. George, pour détruire entièrement dans ses états le souvenir des Orpélians, fit anéantir tous les livres historiques et tous les monuments qui parlaient d'eux, aussi bien que tous les actes qui existaient dans les archives et dans les églises; leurs possessions furent partagées entre tous ceux qui avaient contribué à leur perte. S. M—n.

IVANÉ, prince arménien, attaché au service des rois de Georgie, était fils de Sarkis ou Sergius, descendant d'un Kourde, qui, plus d'un siècle avant lui, était venu se fixer à la cour des rois Pagratides de l'Albanie, où il avait embrassé le christianisme et reçu au baptême le nom de Sergius; il avait en même temps reçu en fief du prince arménien, la forteresse de Khoschorhni, située dans la partie occidentale de la Gougarie. La postérité de ce Sergius passa ensuite au service des Pagratides de Géorgie, quand ces princes se rendirent maîtres de l'Arménie septentrionale. Le père d'Ivané était l'un des plus vaillants et des plus habiles généraux du roi George III, qui lui donna, pour le récompenser, la ville de Lorhi et la plus grande partie des possessions des princes Orpélians, qui avaient été chassés, en 1177, de la Géorgie : il laissa deux fils qui, sous le règne de la reine Thamar, fille de George, occupèrent les plus hautes dignités de l'État. Zacharie, l'aîné, fut fait *sbasalar* ou généralissime, et Ivané eut la charge d'*atabek*, ou de premier ministre. Les deux frères, toujours de concert dans toutes leurs entreprises, étaient réellement maîtres du royaume. En l'an 1185, après la mort de Sokman Schaharmen, roi musulman de Khelath, ses états furent agités par de grands troubles. Bektimour, un de ses esclaves, parvint à s'en rendre maître, et à en chasser Saladin, qui voulait les réunir à son empire. Il fut soutenu dans son usurpation par Schams-eddin-Pahlawan, sultan des atabeks de l'Aderbaïdjan. Bektimour attaqua peu après Schahanschah, prince arménien, issu de l'antique famille des Mamigonéans, qui possédait plusieurs forteresses dans les pays de Daron et de Sasoun près des sources du Tigre; il s'en empara, et accabla de tributs et de vexations tous les chrétiens de ce pays. Cette tyrannie fut la cause d'une guerre contre les Géorgiens. Zacharie et Ivané passèrent l'Araxes avec une grande armée, occupèrent Manazgerd, Ardjisch et les autres villes du royaume, puis vinrent mettre le siége devant la capitale. Dans l'un des combats qui se livrèrent sous les murs de cette place, Ivané tomba de cheval au fort de la mêlée, et resta au pouvoir des ennemis. Ce contre temps força Zacharie d'entrer en pourparler avec les Musulmans pour obtenir la délivrance de son frère. La paix fut bientôt conclue; les deux états contractèrent une alliance; Ivané promit de donner sa fille Thamtha, en mariage à Mohammed, fils de Bektimour, qui était encore enfant et qui monta sur le trône en l'an 1197. Par ce même traité, les généraux géorgiens obtinrent la liberté de religion pour tous les chrétiens de Khelath et de Daron. Les deux frères montrèrent, en beaucoup d'autres occasions, leur zèle pour la foi chrétienne. Les Géorgiens ont toujours suivi la doctrine orthodoxe comme les Grecs;

mais Zacharie et Ivané, originaires de l'Arménie, partageaient l'opinion de l'Église de ce pays, imbue depuis long-temps des erreurs d'Eutychès. Pendant tout le cours de leur administration, ils firent bâtir ou réparer un grand nombre de monastères, et ils donnèrent tous leurs soins pour faire refleurir l'Église arménienne dans les provinces de la grande Arménie, qu'ils possédaient en fief. En l'an 1205, ils convoquèrent à Lorhi un grand concile, dans lequel on prit des mesures importantes pour rétablir la discipline de l'Église, et pour soulager les chrétiens et ranimer leur zèle. Peu après, Zacharie et Ivané entreprirent une nouvelle expédition contre le roi de Khelath, fils de Bektimour, qui avait dû épouser la princesse Thamtha, fille d'Ivané. A la tête d'une nombreuse armée, ils attaquèrent la ville de Kars, qu'ils réunirent à la Géorgie, passèrent l'Araxes, entrèrent dans l'Aderbaïdjan, où ils mirent tout à feu et à sang; ils se dirigèrent ensuite vers Khelath, prirent Ardjisch sur les bords du lac, et vinrent camper auprès de la première de ces villes. Mohammed, qui en était le souverain, ayant appelé à son secours Kilidj-Arslan, prince seldjoukide d'Arzroum, leurs armées réunies vainquirent les Géorgiens, qui furent forcés de rentrer dans leur pays. Mohammed fut assassiné peu après par Balaban, qui tenta de s'emparer du royaume, mais qui fut chassé bientôt après par Malek-Alaouhad-Nodjemeddin, prince de la race de Saladin, qui se rendit maître de Khelath, et prit le titre de *schah-Armen*, c'est-à-dire roi d'Arménie. La veuve de Mohammed devint ensuite la femme de Malek-Alaschraf, frère de Malek-Alaouhad, qui fut après lui roi de Khelath, en l'an 1211. La reine Thamar, dont la faveur avait élevé Zacharie et Ivané au haut degré de puissance qu'ils occupaient, était morte à cette époque; son fils George IV leur accorda la même confiance et leur laissa tout le soin des affaires. En l'an 1209, pour se venger des revers qu'ils avaient éprouvés devant Khélath, ils entreprirent une nouvelle expédition contre les Musulmans, passèrent l'Araxes avec une grande armée, entrèrent dans les états d'Abou-Bekr, fils de Pahlawan, sulthan de l'Aderbaïdjan; ils prirent d'abord Marand, où ils firent un très grand nombre de prisonniers, et poussèrent ensuite leurs conquêtes jusqu'à Ardebil, où ils renfermèrent tous les chefs et docteurs musulmans dans la principale mosquée, qu'ils livrèrent aux flammes: ils revinrent en Géorgie avec un immense butin. En 1210, Zacharie, attaqué d'une maladie dangereuse, se retira dans la ville de Lorhi, sa résidence ordinaire, et y mourut l'année suivante. Ivané lui succéda dans toutes ses fonctions, et joignit par conséquent le commandement des troupes à l'administration des affaires. Comme son frère n'avait laissé pour héritier qu'un enfant âgé de cinq ans, appelé Schahanschah, Ivané s'empara de la ville d'Ani, ancienne capitale de l'Arménie et de toutes les possessions de son frère, pour les gouverner jusqu'à ce que son neveu, qu'il faisait élever dans sa maison avec ses enfants, eût atteint sa majorité. Sous son administration particulière, la Géorgie s'éleva au plus haut degré de splendeur, et elle jouit de la plus profonde tranquillité jusqu'à l'an 1220. A la fin de cette année, un détachement de l'armée des Mongols, qui, sous les ordres de Djinghiz-Khan et de ses fils, avait fait la conquête de l'empire du Kharizm, s'approcha des frontières du

royaume : ce corps de troupes était commandé par Soubada Bahadour et Tchepeh-Nouwian. Après avoir envahi l'Aderbaïdjan, ils passèrent l'Araxes, et ravagèrent l'Albanie et le Schirwan, jusqu'aux portes de Derbend. Au printemps de l'an 1221, le roi George rassembla ses armées pour chasser ces étrangers de son royaume; et il se mit en campagne, accompagné de son généralissime Ivané, et de Vahram, prince de Schamk'hor, célèbre par sa valeur. Ils rencontrèrent un corps de Mongols, qu'ils battirent sous les murs de Khounan, forteresse située à l'extrémité du royaume, sur les bords du Cyrus. Fiers de ce succès, ils attaquèrent le gros de l'armée mongole, et éprouvèrent une déroute complète. Vahram seul vainquit le corps ennemi qui lui était opposé : le roi de Géorgie fut obligé de se réfugier dans les montagnes ; et Ivané, avec dix hommes seulement, se jeta dans la forteresse de Kheghi. Les Mongols, qui n'avaient point alors l'intention de s'emparer de la Géorgie, ne songèrent pas à profiter de leurs avantages : ils traversèrent les gorges qui conduisent du pays de Kakhet dans les plaines du Kaptchak ; ils n'osèrent prendre le chemin de Derbend, qui était beaucoup plus court, parce que ce défilé était occupé par les princes musulmans du Schirwan, et qu'ils étaient pressés d'aller rejoindre la grande armée mongole, campée à l'orient de la mer Caspienne. En traversant le Caucase, les Tartares vainquirent la puissante tribu des Huns de Kountchakh, ravagèrent son territoire, détruisirent ses habitations, et la forcèrent d'émigrer presque tout entière. Ces Huns envoyèrent alors à George et à Ivané des ambassadeurs, chargés de leur demander des terres pour s'établir en Géorgie, promettant de les servir fidèlement. Ceux-ci rejetèrent leur prière. Les Huns s'adressèrent ensuite aux Musulmans de Gandjah, qui leur en accordèrent sans difficulté. Ivané, irrité de ce qu'ils avaient trouvé si près de la Géorgie, un asile, vint les attaquer, en l'an 1223, dans leur nouvelle habitation. Il échoua dans son entreprise, et perdit la plus grande partie de ses soldats; un grand nombre de ses parents restèrent prisonniers des barbares, qui les vendirent comme esclaves aux Musulmans. Cette défaite et les ravages des Tartares affligèrent tellement le roi George, qu'il tomba dangereusement malade, et mourut peu après. Sa sœur Rousoudan monta sur le trône au préjudice d'un jeune enfant qu'il avait eu d'une de ses concubines. En 1224, Ivané voulut tirer vengeance de l'affront qu'il avait éprouvé, et il revint attaquer les Huns avec de nouvelles forces : il fut plus heureux cette fois; ces barbares furent vaincus à Vartanakert, sur les bords de l'Araxes. Le général géorgien fit, dans cette occasion, tant de prisonniers, qu'il put facilement se procurer les moyens de racheter ses parents. La reine Rousoudan eut pour Ivané la même confiance que sa mère et son frère; et il continua de rester à la tête des affaires. En 1225, le sulthan Djelâl-eddin, qui avait recouvré sur les Mongols la plus grande partie de ses états, voulut se dédommager du côté de l'Occident de ce qu'il avait perdu dans l'Orient; le premier prince qu'il soumit, fut l'atabek Saad, fils de Dakala, prince du Farsistan; il passa de là dans le Khouzistan, pénétra jusqu'à Baghdad, où il porta la terreur : il n'entra cependant pas les armes à la main dans cette ville sacrée; il se laissa fléchir par les suppli-

cations et par les présents du khalife. Il conduisit son armée dans le Kourdistan, s'empara d'Irbil, et en força le souverain, Modhaffer-eddin-Koukbery, de se reconnaître son vassal. Il poursuivit sa marche vers l'Aderbaïdjan, où il prit Tauriz, et traita de même le sulthan Modhaffer-eddin-Ouzbek, fils de Pahlawan. Enhardi par tous ces succès, il passa l'Araxes, soumit les Musulmans de Gandjah et de Bardaah, et entra dans le Schirwan, où il exigea un tribut considérable de Feridoun, fils de Feribourz, descendant des anciens princes persans du pays. L'armée kharizmienne s'avança jusqu'au défilé de Derbend, où elle battit les Lesghis. Djelal-eddin, ayant repassé le Cyrus, vers son confluent avec l'Araxes, attaqua les princes géorgiens de l'Arménie, défit Vahram à Schamk'hor, et Avak, fils d'Ivané, sous les murs de Pedchny. Le vieux généralissime Ivané se mit alors à la tête de toutes les forces de la Géorgie, pour repousser ce conquérant; il s'avança à sa rencontre jusque dans les environs de Garhni, auprès d'Erivan : il y fut mis dans une déroute complète, malgré la valeur de ses troupes. Djelal-eddin, vainqueur, pénétra sans obstacle, dans l'intérieur du royaume, conquit toute l'Arménie septentrionale, s'empara de Lorhi, résidence d'Ivané, et poussa ses exploits jusqu'à Teflis, qu'il prit en 1226. Plusieurs des détachements même de son armée pénétrèrent jusque chez les Alains. Dans tout le cours de son expédition, Djelal-eddin se montra cruel persécuteur des chrétiens, en fit massacrer un grand nombre, en fit circoncire de force beaucoup d'autres, et brûla toutes les églises et tous les monastères qui se trouvèrent sur sa route. Ivané et la reine Rousoudan furent forcés de se réfugier dans les montagnes : ils ne purent rentrer dans leurs possessions qu'après la retraite du sulthan du Kharizm, qui, chargé de butin, porta ses armes vers l'Arménie méridionale et la Mésopotamie, où il exerça les mêmes ravages. Il tenta plusieurs fois de prendre la forte ville de Khelath, possédée par Malek-Alaschraf, prince des Ayoubites; mais il fut repoussé par le gouverneur Housam-eddin, en l'an 1226 et 1227. Il s'en rendit enfin le maître en l'an 1230, après un très long siége; il y prit Thamtha, fille d'Ivané et femme de Malek-Alaschraf, qu'il épousa malgré elle. Malek-Alaschraf revint bientôt avec des troupes qu'il amenait de Syrie, et qu'il joignit à celles de Kaïkobad, sulthan de l'Asie mineure, et à celles de tous les petits princes de l'Arménie et de la Mésopotamie : ils vinrent tous ensemble attaquer Djelal-eddin, qui fut défait, obligé d'évacuer Khelath, et de se retirer dans l'Aderbaïdjan : ayant ensuite voulu entreprendre une nouvelle expédition dans les montagnes des Kourdes, il y fut vaincu et tué en l'an 1231. Après la défaite du sulthan de Kharizm, la princesse Thamtha se réfugia dans la Géorgie, auprès de son frère Ivané et de la reine Rousoudan. L'année suivante, en l'an 1231, le vieux prince Ivané, qui s'était remis en possession de ses états, mourut à Lorhi : il fut enterré à Beghendsahan, monastère qu'il avait fait bâtir. Son fils Avak lui succéda.

S. M—n.

IVES. *Voy.* Yves.

IVES (Edouard), voyageur anglais du XVIIIe. siècle, était chirurgien de profession : il s'embarqua le 22 août 1754 à Spithead sur la flotte de l'amiral Watson, destinée pour les Indes orientales. Après avoir relâché à Madagascar, elle arriva le

10 octobre au fort St.-David, près de Goudelour. Ives fut témoin de tout ce qui se passa dans les Indes jusqu'à la mort de Watson en 1757. Cet événement et le dépérissement de sa santé l'engagèrent à quitter le service. Deux de ses compatriotes, qui avaient pris la même résolution, partirent avec lui de Calcutta, le 19 novembre 1757, abordèrent à Ceylan, à Gomron, à Karek, petite île du golfe Persique, et entrèrent le 22 avril à Basra : ils en sortirent le 29 mai, remontèrent le Tigre jusqu'à Hillah, et continuèrent par terre leur route vers Baghdad. Ives profita de son séjour dans cette ville pour visiter plusieurs antiquités des environs; il passa ensuite par Mossoul, Diarbekr, Bir et Alep, où il fut accueilli par son compatriote Drummond, de qui l'on a une relation de voyages dans l'Orient. Il prit la mer à Latakieh le 5 août, vit l'île de Cypre, debarqua le 4 décembre à Livourne, parcourut une partie du nord de l'Italie, prit sa route par Augsbourg, l'Allemagne et la Hollande, et, le 5 mars 1759, attérit à Harwich. Il a publié l'ouvrage suivant en anglais : *Voyage d'Angleterre aux Indes en* 1754, *avec une Relation historique des opérations de l'escadre et de l'armée dans l'Inde sous les ordres du vice-amiral Watson et du colonel Clive dans les années* 1755, 1756, 1757, etc., et *Voyage de Perse en Angleterre par une route peu fréquentée*, Londres, 1773, in-4°., cartes et fig.; traduit en allemand, avec des notes par Chr.-Guill. Dohm, Leipzig, 1774-1775, 2 vol. in-8°., cartes. Ce livre est important pour l'histoire et la géographie : il donne des notions exactes sur les événements qui précédèrent la guerre de 1756, et sur les premières hostilités. Le récit historique est entremêlé de bonnes observations sur les mœurs et les usages des Indous. Le voyage contient des choses intéressantes, et d'autres entièrement nouvelles, sur l'île de Karek, où se trouvait le baron de Kniphausen, qui voulait y former un établissement; sur les antiquités de Tâk Kesserah l'ancien Ctésiphon, la tour de Nembrod, etc. L'ouvrage est terminé par un Mémoire sur les maladies qui affligèrent l'escadre anglaise, avec une description des végétaux de l'Inde, l'indication de leurs vertus réelles ou supposées, et la lettre d'un médecin sur les maladies qui attaquent ordinairement les Européens à Gomron. E—s.

IVETEAUX. *V.* DESYVETAUX.

IWAN Ier. (BASILOVITCH), fut confirmé en 1328 par les Tartares conquérants de la Russie dans l'héritage des principautés de Wolodimir, de Moscou et de Nowogorod après la mort de son frère George. La principauté de Tver était échue au prince Constantin ; car il était de l'intérêt des Tartares que la Russie fût partagée. Iwan continua de faire sa résidence à Moscou, qu'il agrandit : il profita du repos dont il jouissait pour faire entourer cette place d'un mur de charpente. Son règne pacifique dura vingt-deux ans. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il entra, selon l'usage d'alors, dans l'état ecclésiastique. Il avait reçu le surnom de *Kalita*, d'une bourse qu'il portait toujours à la ceinture pour faire l'aumône, sans toutefois que sa dévotion eût fait disparaître en lui les vices de son siècle. — IWAN II, son petit-fils, fut reconnu en 1353, par les Tartares, légitime possesseur du trône de Moscou à la mort de son père Siméon. Son règne fut marqué seulement par les intrigues et les querelles

des différents princes tartares apanagés, qui, par leurs discussions interminables, continuaient à s'affaiblir, et préparaient la grandeur du principal souverain de Russie. On put bientôt prévoir ce que feraient les successeurs d'Iwan, lorsqu'on lui vit refuser avec fermeté l'entrée de ses états à un député tartare, qui venait fixer les limites entre la principauté de Moscou et celle de Rézan. Iwan II mourut en 1358, dans la 6e. année de son règne, et dans la 33e. de son âge, après avoir reçu dans sa maladie, selon la coutume du siècle, la tonsure monacale. B—P.

IWAN III (Vassiliévitch), fils de Basile IV, dit l'*Aveugle*, fut l'un des plus grands souverains qui ait régné sur la Russie. Depuis deux siècles, cet empire gémissait sous le joug des Tartares, lorsqu'Iwan III prit possession du trône en 1462. La discorde régnait parmi les conquérants: il ne manquait à la Russie qu'un chef qui sût profiter de leur faiblesse, et qui connût sa force. Iwan III parut, et la Russie fut affranchie. Les Tartares de Crimée venaient d'attaquer ceux de Kaptchak: Iwan marche à Kasan, et rend Ibrahim-khan tributaire. Les habitants de Novogorod se disputaient les restes d'une liberté orageuse; les uns voulaient Iwan pour souverain; les autres appelaient le roi de Pologne. Iwan prévient la guerre civile par une incursion subite; mais il lui fallut un siége de sept ans pour soumettre sans retour cette fameuse cité, qui avait donné tant d'embarras à ses prédécesseurs. Il n'avait pas achevé cette conquête, lorsque parurent à sa cour les envoyés d'Akhmet-khan pour lui demander le tribut et l'hommage. Iwan prend le *basuca* (l'ordre scellé du grand sceau tartare), le déchire, le foule aux pieds, et fait égorger les députés qui l'avaient apporté, à l'exception d'un seul, qu'il charge d'aller dire à son maître le cas qu'il fait de ses ordres. Akhmet assemble aussitôt des forces immenses, pour tirer de cette double action d'un héros et d'un barbare une vengeance éclatante: mais la terreur comme la discorde avait passé des Russes chez les Tartares. Iwan défit Akhmet dans plusieurs combats. La grande horde attaquée tour-à-tour par les Russes et par les Nogaïs finit en 1475. Iwan conçoit alors les plus vastes desseins. Il s'unit en secondes noces à la princesse Sophie, petite-fille de Michel Paléologue, comme pour se ménager des droits au trône impérial d'Orient qui venait de s'écrouler; et après ce mariage, il institue les armoiries de Russie, et prend l'aigle noir à deux têtes. Toujours entreprenant, souvent heureux, il bat les Lithuaniens; il réunit à ses domaines la principauté de Tver; il fait la conquête du duché de Severie; il porte ses armes jusque sous la zône glaciale. Ayant ensuite dirigé son armée du côté de Smolensk, il fut battu par les chevaliers porte-glaives de Livonie, qui, peu nombreux, lui opposèrent de l'artillerie et de cette cavalerie allemande que les Russes effrayés appelaient des *hommes de fer*. Cette défaite arrêta sa carrière belliqueuse; et il souscrivit une trève de cinquante ans avec les chevaliers de Livonie, trève que ses successeurs crurent devoir respecter. Iwan tourna toute son attention vers les embellissements de Moscou; il y attira des architectes et des artistes de tous les pays. Des édifices somptueux s'élevèrent au milieu des cabanes et des tentes: mais le germe des arts refusait d'éclore. Iwan lui-même, avec le sentiment de ce qui

manquait à son pays, avait les mœurs, l'ignorance et la grossièreté de son peuple. Parvenu par ses victoires au plus haut degré de gloire et de puissance, il prit, en 1486, le titre de souverain de toutes les Russies. On avait vu arriver dans sa capitale des ambassadeurs d'Allemagne, de Constantinople, de Pologne, de Danemark et de la république de Venise. L'armée de Novogorod l'avait vengé des chevaliers livoniens, et ses généraux avaient pris Kazan : il y avait placé Mahmet-Amin ; mais ce perfide fit ensuite assassiner les Russes qui se trouvaient dans ses états. Iwan ne vécut pas assez pour se venger : sa vieillesse fut remplie d'amertume. Les cruels emportements de son caractère l'avaient privé des jouissances paternelles. De deux fils qu'il avait eus de sa première femme, il rejeta l'aîné par les suggestions artificieuses de sa nouvelle épouse ; et il tua le second dans un accès frénétique : il en fut inconsolable. Au lit de la mort il voulut en vain réparer son injustice à l'égard de son fils aîné Dmitri : il le fit appeler, lui tendit une main mourante, révoqua son testament, lui rendit ses droits, et cessa de vivre le 15 octobre 1505, âgé de soixante-six ans, après un règne de quarante-trois ans. Il n'avait pas fermé les yeux que Dmitri fut plongé dans le même cachot dont il avait cru sortir pour monter sur le trône ; et il y fut immolé à l'ambition de Basile, son frère du second lit. Tel fut le règne d'Iwan, restaurateur de la puissance des czars, et le premier qui ait eu assez d'intrépidité, de fermeté et de patience pour discipliner les Russes, et en faire des soldats.

B—P.

IWAN IV (VASSILIÉVITCH), premier czar de Russie, surnommé le *Terrible* par les Russes, et le *Tyran* par les étrangers, était petit-fils d'Iwan III, et n'avait que quatre ans lorsque la mort de son père Basile, en 1533, lui ouvrit l'accès du trône. La régence de sa mère, la tutelle d'un avide triumvirat et l'insolence des grands, pendant sa minorité, amenèrent douze années d'anarchie, où le sang coula dans des proscriptions sans terme et dans des guerres sans honneur comme sans résultat. Doué d'un tempérament ardent et d'un caractère énergique, accoutumé au spectacle de la débauche et des supplices, Iwan contracta de bonne heure cette férocité dont tout son règne a porté l'empreinte. Tout-à-coup s'échappant des mains des tyrans qui asservissaient le trône et la nation, il rassemble ses boïards, et leur déclare qu'il va régner : il était à peine âgé de quatorze ans. Se faisant ceindre le diadême par le métropolitain de Moscou, il prend la couronne qui avait servi à Constantin Monomaque, cinq siècles auparavant, et se donne tout-à-la-fois le titre de czar et d'autocrate. Jamais les Russes n'avaient été témoins d'une pareille solennité. Iwan institua d'abord les Strelits, premier corps russe régulier formé sur le modèle des troupes européennes ; il s'occupa ensuite, sans relâche, de trois grands objets qui remplirent toute sa vie, l'entière destruction de la puissance tartare, l'humiliation de la Suède et de la Pologne, et la civilisation de ses états par le mobile de la terreur. Quoique la puissance tartare eût reçu de terribles atteintes sous le règne de son aïeul, elle n'était pas anéantie. De la grande horde étaient sortis des rejetons. Kasan, Astracan et la Crimée avaient encore leurs khans particuliers. Iwan tourne d'abord ses armes contre Kasan ; mais

la lâcheté de ses boïards et le soulèvement de ses soldats l'obligent d'en lever le siége. Le malheur est l'épreuve des ames fortes : ce premier revers irrite l'orgueil d'Iwan. Il punit la rebellion d'une manière terrible, fait trembler le peuple et l'armée, et, revenu sur Kasan, surmonte des difficultés incroyables. Il prend enfin la ville, et réunit, en 1552, tout le royaume de Kasan à la Russie. A peine deux ans se sont-ils écoulés, que celui d'Astracan éprouve le même sort. La puissance russe, malgré les efforts des Tartares et des Turcs, est solidement établie sur la mer Caspienne. Iwan méditait la conquête de la Finlande et de la Livonie. Cette dernière province fut livrée aux dévastations : Derpt et Narva, mal défendues par les chevaliers porte-glaives, tombèrent au pouvoir des Russes, ainsi que plus de trente places-fortes. Le nouveau grand-maître Gothard, donna ce qui lui restait de la Livonie à la Pologne, qui devint ennemie des Russes. La Suède entra aussi dans l'alliance contre Iwan. Ce prince eut à combattre à-la-fois contre les Tartares de Crimée, contre la Suède, contre la Pologne et contre ses propres sujets; mais il ne fut jamais plus terrible. Forcé d'évacuer la Livonie par la lâcheté de ses boïards jaloux des officiers étrangers qu'il avait à sa solde, il regarda ses sujets comme le plus grand obstacle à l'accomplissement de ses desseins. Son caractère ardent s'alluma, et des torrents de sang coulèrent en Finlande, en Livonie, à Novogorod et à Moscou, par le fer du soldat et par la hache des bourreaux. Iwan tourna de nouveau ses armes contre la Pologne : mais des circonstances imprévues devaient mettre un terme à ses succès. Étienne Battori, nouveau roi de Pologne, se liguant avec la Suède, chassa les Russes de la Livonie, où ils étaient rentrés. En même temps, les Tartares de Crimée vinrent jusqu'aux portes de Moscou. Iwan, effrayé pour la première fois, eut recours à la médiation du pape Grégoire XIII; car tous les moyens semblaient bons à sa politique. Grégoire accepta la médiation, et la paix fut conclue. La Pologne rendit les conquêtes qu'elle avait faites sur les Russes; mais Iwan renonça à la Livonie et à la Courlande : il conclut en même temps (1582) une trêve avec la Suède, et un accord avec le khan de la Crimée. Ce fut sous son règne que s'ouvrirent les premières relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les provinces intérieures de la Russie. La fière Élisabeth, caressant la férocité d'Iwan, lui donna le titre d'empereur, que toutes les autres puissances de l'Europe contestaient encore cent cinquante ans après à Pierre Ier. Elle l'encouragea même à braver la haine de ses voisins et de ses sujets, lui promettant un asile en Angleterre, en cas de révolution à Moscou. Les atrocités que les historiens contemporains imputent à Iwan, sont telles que les cruautés de Caligula n'étaient en comparaison que des jeux d'enfants : ce tyran des Russes fut le prince le plus féroce qui ait jamais dévoré la race humaine. Mais il ne s'approcha du tombeau que rongé de chagrins et dévoré par les remords, ayant, dans un accès de colère, tué de sa propre main son fils aîné qu'il chérissait. Abattu désormais par la douleur, il attendait dans l'inaction l'instant qui le délivrerait du tourment de vivre. D'un autre côté, la fortune semblait travailler encore pour lui, en lui ménageant, vers la fin de son règne, la découverte de la Sibérie, dont la conquête occupa trois règnes suc-

cessifs. (*Voy.* Iermak.) Iwan n'en put apprendre que les premiers succès : il mourut le 19 mars 1584. Il avait eu successivement cinq femmes : la dernière, de la maison des Nagagui, lui donna le malheureux Dmitri, dont le nom causa dans la suite tant de maux à l'État. (*V.* Démétrius le *Faux*, XI, 47.) Cet Iwan, si capricieux, si colère, si vindicatif, si féroce, donna pourtant des lois plus justes à ses sujets, dressa le code qu'on pourrait intituler le *Manuel des juges*, ouvrit de nouvelles routes et des marchés aux étrangers, introduisit l'imprimerie dans ses états, et y fit briller quelques lumières à travers les ténèbres de l'ignorance. Jamais aucun souverain n'avait donné tant d'étendue à son autorité, qu'il prétendait tenir du ciel même ; ses boïards, ses conseillers, perdaient tout en perdant sa faveur : peut-être les mœurs de la nation exigeaient-elles alors un semblable gouvernement. B—p.

IWAN V (Alexeiévitch) avait seize ans, lorsque la couronne de Russie lui échut, en 1682, par la mort de Fedor III, son frère, qui ne laissa point de postérité. Iwan était d'une santé faible et paraissait peu capable de régner. Il avait un autre frère qui, étant le plus jeune, n'avait aucune part au gouvernement. C'était le fameux Pierre Ier. Les grands s'assemblèrent ; et après avoir exclu Iwan du trône, appelèrent pour l'occuper Pierre, qui n'avait que dix ans, mais qui annonçait déjà le grand caractère dont son règne entier porta l'empreinte. Sophie, sa sœur, qui s'était flattée de régner sous le faible Iwan, excita parmi les strelitzs une révolte qui aboutit à faire nommer Iwan et Pierre czars conjointement. Pierre, ayant ensuite arraché le gouvernement à Sophie, dispersa ou massacra les partisans de cette princesse. Iwan n'eut plus que le titre de czar. La faiblesse de son esprit, l'affection qu'il portait à son frère, exclurent de lui toute idée d'ambition : il vécut encore jusqu'en 1696. B—p.

IWAN VI (Antounvitch), empereur détrôné au berceau, fils de la princesse Anne de Russie (nièce de l'impératrice Anne) et du prince Antoine Ulric de Brunswick, naquit pour le malheur le 20 août 1740. L'impératrice Anne l'adopta, le retira des mains de sa nièce, et le logea dans un appartement du palais contigu au sien. Atteinte peu après d'une maladie mortelle, au lieu de choisir sa nièce pour lui succéder, elle nomma pour son héritier cet Iwan qui venait de naître : elle agit ainsi par le conseil de Biren, qui voulait s'assurer le pouvoir pendant une longue tutelle. Biren régna au nom d'Iwan, et, le 29 octobre 1740, fit prêter serment de fidélité au nouvel empereur. Un parti s'étant presqu'aussitôt formé pour Élisabeth, fille de Pierre Ier., Iwan fut enlevé, le 6 décembre 1740, dans son berceau par des soldats, et Élisabeth fut proclamée impératrice. Iwan suivit le sort de ses parents, qui furent exilés et emprisonnés : il avait huit ans quand il en fut séparé et laissé à Pétersbourg. Tiré ensuite de sa prison par un moine qui le mena jusqu'à Smolensk, il y fut arrêté de nouveau et conduit au monastère fortifié de Valdaï, dans une île du lac qui porte le même nom. Le temps qu'il y resta et la manière dont il vécut sont restés ignorés ; mais il paraît que ce fut en 1756, dès qu'il eut atteint sa 16e. année, qu'on le renferma dans la forteresse de Schlüsselbourg. Dans le cours de la même année, le comte Schouvalof, grand-maître de l'artillerie, le mena secrètement dans la maison du chambel-

lan Schouvalof, favori d'Élisabeth. Cette princesse vit Iwan, qui, dès le lendemain, fut reconduit dans sa prison. Il paraît qu'on le transféra ensuite ailleurs. A l'avènement de Catherine II, il fut renfermé de nouveau à Schlüsselbourg. Il y aurait traîné en paix une vie dont il ne pouvait apprécier toutes les privations, si un gentilhomme obscur, sans crédit, sans liaisons et sans partisans, n'eût tenté de porter cet infortuné sur le trône. Ce gentilhomme, Ukrainien de naissance, nommé Mirovitch, était oublié dans le grade de sous-lieutenant, lorsqu'il imagina, étant en garnison à Schlüsselbourg, qu'il s'élèverait à la fortune s'il arrachait Iwan de sa prison. Il séduisit quelques soldats, et, à la faveur d'un faux ordre de l'impératrice, qu'il avait fabriqué, il voulut forcer la prison d'Iwan : mais deux officiers qui le gardaient, voyant que leur résistance serait vaine, se jettent sur ce malheureux prince, et le poignardent selon l'ordre qu'ils en avaient, en cas d'attaque à main armée. Cet événement tragique eut lieu en 1762. Quelques auteurs ont prétendu que Catherine elle même avait porté Mirovitch, par des instigations détournées, à former un complot en faveur d'Iwan, pour avoir occasion de donner la mort à ce prince. Elle fit rechercher avec soin et anéantir tous les titres qui pouvaient servir de preuves à la légitimité des droits d'Iwan au trône : elle défendit même, sous peine de mort, de conserver les monnaies qui rappelaient le souvenir de ce prince. La chapelle de la forteresse de Schlüsselbourg, dans laquelle il avait été inhumé, fut démolie. B—P.

IWAR, surnommé *Widfadme* ou *Widfarne* (le conquérant), roi de Suède et de Danemark, dans le VIIe. siècle, dut son élévation à son courage et à son activité. Ayant eu des succès contre Ingiald, roi de Suède (*Voy.* INGIALD), il monta sur le trône de ce pays, et s'empara ensuite de celui de Danemark. On rapporte qu'il soumit une partie du nord de l'Allemagne, ainsi que la province de Northumberland, en Angleterre, et qu'il allait se rendre maître de la Russie, lorsque la mort le surprit. Les relations sur ses exploits données par les écrivains islandais, sont incertaines, et tiennent du roman. Les descendants qu'il eut par le mariage de sa fille Audur avec Rœrik, prince danois, régnèrent long-temps en Suède et en Danemark (*Voy.* HARALD HILDETAND). C—AU.

IXNARD (MICHEL D'), architecte et long-temps directeur des bâtiments de l'électeur de Trèves, naquit à Nîmes en 1723. Employé en France par le prince de Montauban, il eut occasion de se faire connaître du cardinal de Rohan, qui l'amena à Strasbourg et le recommanda à divers princes d'Allemagne. Ebloui de l'honneur d'être admis à leur table, il craignait toujours d'en être privé, si l'on découvrait qu'il était de basse extraction; car il paraît qu'il se donnait pour gentilhomme, et il priait un de ses concitoyens, à qui il recommandait un seigneur allemand, de ne pas le démentir. Il l'engageait en même temps à cacher qu'il fût marié, dans la crainte qu'on ne cessât de l'employer, « attendu, disait-il, qu'on n'aime pas » les étrangers qui exportent l'argent » qu'ils gagnent. » Il envoyait cependant des secours à sa femme et à son vieux père, pour lequel, tout en le reniant, il montrait beaucoup d'attachement et de respect. Les lettres dans lesquelles ces détails sont puisés, sans orthographe et du style le plus incorrect, prouvent que celui qui les

écrivit fut totalement dépourvu d'éducation; ce qui n'a pas empêché qu'il ne se soit rendu habile dans son art: le talent d'Ixnard lui fit une grande réputation. Les principaux édifices élevés sur ses dessins et sous sa direction, sont l'ancien hôtel du commerce de Strasbourg, connu sous le nom d'hôtel du Miroir, le palais électoral de Clemensbourg à Trèves, et l'abbaye de St.-Blaise, dans la Forêt-Noire, dont il modifia le projet, originairement fourni par Sains. (*V.* GERBERT, XVII, 180.) Les plans de ces monuments et de quelques autres du même auteur, ont été gravés à Paris, en 1782 : ils forment un recueil de quinze feuilles. Cet artiste est mort à Strasbourg, le 21 août 1795. V. S. L.

IZIOCALT II, fils du grand Acama Pixtli, et quatrième roi des Mexicains, monta sur le trône, en 1433, après le meurtre de son neveu Chilnapopoca. Ce prince doit être regardé comme le véritable fondateur de l'empire Mexicain. Sous son règne toutes les nations guerrières qui habitaient les bords du lac furent vaincues; il soumit les Tépéacans qui faisaient depuis un demi-siècle une guerre cruelle aux Mexicains, et réduisit leur royaume en province de son empire. Iziocalt fut le premier des souverains du Mexique qui prit le titre d'empereur: il dut une partie de ses conquêtes à son neveu Tlascaelec, le plus grand guerrier de son temps; mais il ne dut qu'à lui-même la gloire plus durable de rendre ses sujets heureux pendant la paix. Il fortifia et embellit sa capitale, forma un corps de lois régulier qui fut adopté par toutes les nations voisines devenues ses tributaires, et qui changea le système politique des Mexicains. Il leur fit sentir l'inconvénient des élections populaires, et leur persuada de céder le droit d'élire leurs souverains a six électeurs pris dans la famille royale. Le premier il fit construire des chaussées pour communiquer des îles situées au milieu du lac à la terre-ferme. Ce prince mourut en 1445, regretté de ses sujets, après un règne de douze ans. B—P.

J

JABINEAU (HENRI), doctrinaire, puis avocat, était né à Étampes, et fit ses études à Paris : il entra chez les doctrinaires à l'âge de seize ans, et passa le temps de son noviciat dans leur maison de Saint-Charles. Envoyé comme professeur au collége que les doctrinaires avaient à Vitry-le-Français, il y resta plusieurs années sans prendre les ordres, pour ne pas souscrire le formulaire : une circonstance particulière lui fournit enfin le moyen de se soustraire à cette formalité. La petite ville de la Fère Champenoise venait d'essuyer un incendie; et M. de Choiseul-Beaupré, évêque de Châlons-sur-Marne, faisait à Paris une quête pour les pauvres habitants de cette ville, qui était de son diocèse. Poncet Desessarts, le même qui avait dépensé tant d'argent pour soutenir l'église d'Utrecht, promit à l'évêque 18,000 livres s'il consentait à conférer les ordres de l'église à Jabineau, sans exiger la signature du formulaire. Une offre si généreuse fit passer le prélat par-dessus la singularité de la condition, et Jabineau reçut les ordres: il devint peu après recteur du collége de Vitry, se livra à la prédication, et se fit une réputation par des sommaires, ou instructions abrégées, dont on

vantait la clarté et la solidité. Interdit en 1765 par M. de Juigné, successeur de M. de Choiseul, il vint à Paris, où ses sommaires ne furent pas moins goûtés dans un certain parti. Interdit de nouveau par M. de Beaumont, il quitta les doctrinaires, et obtint le prieuré d'Andelot et une place de chapelain du chapitre de St. Benoît à Paris. Malgré son interdiction, il prêchait dans les maisons particulières, et voyageait dans les provinces pour y remplir le même ministère. Ces occupations ne suffisant pas à son activité, il se fit avocat en 1768: quoique prêtre, il suivait le Palais, plaidait et donnait des consultations. Il est auteur de beaucoup de mémoires sur toutes les contestations du temps, sur lesquelles il était fort vif. Il se mêla des querelles du parlement, et fut mis à la Bastille sous le chancelier Maupeou: ses amis même jugèrent qu'avec un peu plus de réserve et de modération il aurait évité ce traitement; mais il était par caractère ami de l'opposition, porté à blâmer l'autorité et hardi dans ses démarches. Outre les Mémoires qu'il fit sur les matières de droit, il publia : I. *Lettre d'un magistrat de province à M., au sujet des protestants*, 1787. II. *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789. III. *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790. IV. *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle pour l'érection et la suppression des sièges épiscopaux*, 1790. V. *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790. VI. *La légitimité du serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. On voit par-là que Jabineau n'était point partisan des innovations religieuses de l'assemblée constituante : il les combattit même avec ardeur. Le 15 septembre 1791, il commença un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*. Il voulait les opposer aux anciennes *Nouvelles ecclésiastiques*, rédigées par l'abbé de Saint-Marc (*Voy.* Guénin), et qui étaient favorables au schisme constitutionnel. Dans ce journal, Jabineau, sans renoncer à ses sentiments sur l'appel, combat les principes de la nouvelle Eglise, et traite assez mal les évêques de ce parti. Les jansénistes se trouvèrent alors divisés; d'un côté étaient Jabineau, Mey, Maultrot, Vauvilliers, Blonde, le père Lambert, Piales; de l'autre, Saint-Marc, Larrière, Minard, Camus, Brugières. Jabineau tomba malade au commencement de 1792, et mourut dans les premiers jours de juillet de la même année. On publia vers le même temps une *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Eglise, recueillie des instructions familières de M. Jabineau*, in-8°. Cet écrivain était d'un caractère actif, remuant, brusque, dur et singulier. Deux avocats, Maultrot et Blonde, qui travaillaient avec lui à la rédaction de ses *Nouvelles*, les continuèrent jusqu'au 11 août 1792, peut être même un peu plus tard. Eux, et les rédacteurs des anciennes *Nouvelles*, se harcelaient réciproquement: ces derniers restèrent maîtres du champ de bataille, et trouvèrent moyen de faire paraître leurs feuilles à Paris jusqu'à la fin de 1793.

P—c—t.

JABLONOWSKI (Jean, comte de), palatin de Russie, aïeul maternel du roi Stanislas, était né dans le dix-septième siècle, et mourut au commencement du dix-huitième. Versé dans plusieurs branches de la littéra-

ture, il cultiva surtout la poésie. On a de lui en vers polonais l'*Occupation chrétienne*, ou la *Vie et la passion du Seigneur*, publiée par le jésuite Perkowitz en 1700; une *Traduction des fables choisies d'Esope*, 1731 et 1750; une traduction de quelques *Fables* de Lafontaine, publiée par le comte Zaluski, et réimprimée dans la *Bibliothèque des poètes polonais*, tome 2; la traduction de *Télémaque*, 1726. Il existe aussi une traduction polonaise de Télémaque, en prose, publiée à Leipzig, 1750, par un anonyme. C—AU.

JABLONOWSKI (JOSEPH-ALEXANDRE, prince DE), de la même famille que le précédent, naquit en 1712, et mourut le 1er. mars 1777. Ses talents, autant que sa naissance, le firent parvenir aux dignités et aux honneurs, non seulement en Pologne, mais en Allemagne et en France. Il fut nommé prince de l'Empire, chevalier du St.-Esprit, de St.-Michel, de St.-Hubert, et woïvode de Novgorod. Un goût dominant l'entraînait cependant vers l'étude : les sciences et les arts furent l'objet principal de son attention pendant les voyages qu'il fit en plusieurs pays; et il les cultiva avec le plus grand zèle pendant toute sa vie. Lorsque les troubles politiques eurent éclaté dans sa patrie, il se retira à Leipzig, où il fonda une société littéraire, qui porte encore son nom. Cette société propose annuellement trois sujets, tirés l'un de l'histoire, l'autre des mathématiques, le troisième des sciences économiques, et accorde au meilleur mémoire un prix de vingt-quatre ducats. Elle a publié plusieurs volumes de recherches intéressantes sous le titre d'*Acta societatis Jablonic.* Le fondateur de cette société composa lui-même des ouvrages estimés des savants; les principaux sont : la *Vie de douze grands généraux de la couronne de Pologne*, en polonais, et un traité historique en latin, ayant pour titre *Vindiciæ Lechi et Czechi.* Ce traité, qui parut à Leipzig en 1770, fut réimprimé dans la même ville avec des augmentations, en 1775, in-4°.— Le prince Joseph-Alexandre Jablonowski avait un fils nommé STANISLAS-VINCENT, qui se distingua également dans la carrière des lettres, et qui traduisit en polonais la *Morale de Tacite sur la flatterie*, par Amelot de la Houssaie, Lemberg, 1714. C—AU.

JABLONSKI (DANIEL-ERNEST), célèbre théologien protestant, né à Dantzig le 20 novembre 1660, était petit-fils de l'auteur du *Janua linguarum* (Voy. COMENIUS). Il fit ses premières études au gymnase de Lissa, fréquenta ensuite les cours de l'université de Francfort, et, après y avoir pris ses grades, visita la Hollande et l'Angleterre, où il s'arrêta un an pour entendre les leçons des illustres professeurs d'Oxford. A son retour, il fut nommé pasteur d'une des églises de Magdebourg, et s'y distingua bientôt par son talent pour la prédication; il accepta en 1686 la place de recteur du gymnase de Lissa, et chercha par tous les moyens à accroître la prospérité d'un établissement auquel il se reconnaissait redevable de ses progrès dans les sciences. Sa réputation le fit appeler en 1690 à Kœnigsberg; et, quelque temps après, il fut honoré du titre de prédicateur du roi de Prusse. Il travailla long-temps avec plus de zèle que de succès à la réunion des différentes communions protestantes, et en fut récompensé par son élévation aux premières dignités ecclésiastiques: il continua cependant de vivre dans la retraite, consacrant la plus grande partie de son temps à l'étude : il

mourut à Berlin le 26 mai 1742, dans sa 81e. année. Il était membre de la société royale de cette ville, et il en fut élu président en 1733. Il a traduit de l'anglais en latin les *Huit discours* de Rich. Bentley *contre les athées*, Berlin, 1696, in-8°., et le *Traité* du docteur Burnet *sur la prédestination*, ibid., 1701, in-8°. : il a publié une édition de la Bible, en hébreu, avec des notes et une préface, 1699. On citera encore de lui : 1°. Un *Catéchisme* allemand et hébreu, 1708, in-4°. — 2°. Des *Sermons*, en allemand, 1718, in-4°. — 3°. L'Histoire du *Consensus* de Sendomir, en latin, 1730; il en parut une violente critique, anonyme, à laquelle Jablonski répondit par une lettre insérée dans la *Bibliothèque Germanique*, tom. XXIII. — 4°. Différents écrits en latin et en allemand en faveur des protestants de Pologne, et parmi lesquels on doit distinguer : *Thorn affligée*, ou *Relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le* 16 *juillet* 1724. La traduction française de cet ouvrage, par Beausobre, Amsterdam, 1726, in-12, fig., est assez rare. W—s.

JABLONSKI (Jean-Théodore), frère du précédent, né à Dantzig en 1663, s'appliqua avec un égal succès à la culture des lettres et à la jurisprudence. Il fut nommé conseiller d'état, et secrétaire de la société royale de Berlin, et remplit ces deux places avec beaucoup de distinction. Son caractère le tint éloigné des intrigues qui troublent quelquefois même les savants; il partagea son temps entre l'étude et ses devoirs, et mourut universellement regretté, à Berlin, en 1731. Sa modestie l'empêcha de mettre son nom à aucun de ses ouvrages, parmi lesquels on se contentera de citer : I. Un *Dictionnaire allemand et français*, 1711, réimprimé plusieurs fois. II. Un *Dictionnaire universel des arts et des sciences* (en allemand), 1721. III. Un *Cours de morale*, 1713; et enfin, IV : une *Traduction allemande des mœurs des Germains*, par Tacite, avec des notes instructives, 1724. W—s.

JABLONSKI (Paul-Ernest), fils de Daniel-Ernest, embrassa comme son père la carrière du ministère évangélique, mais se distingua bien plus dans celle de l'enseignement et surtout dans l'étude des langues orientales. Né à Berlin en 1693, il fit ses premières études à l'université de Francfort-sur-l'Oder; et ses progrès dans l'étude de la langue copte furent tels, qu'il surpassa son maître le fameux Lacroze, et qu'il obtint en 1714, n'étant âgé que de vingt-un ans, de voyager aux frais du roi dans une grande partie de l'Europe pour étendre ses connaissances en ce genre. Il visita les riches bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris, et fit d'amples extraits de tous les manuscrits coptes qui s'y trouvaient à cette époque. De retour dans sa patrie, il fut nommé pasteur à Liebenberg dans la Moyenne-Marche en 1720, professeur de philosophie en 1721, l'année suivante professeur ordinaire de théologie à Francfort-sur-l'Oder, et pasteur de la commune réformée (ou calviniste) de la même ville, enfin peu après membre de l'académie des sciences de Berlin. Ce savant orientaliste mourut le 13 septembre 1757, après avoir publié plus de cinquante ouvrages dont on peut voir la liste dans le dictionnaire de Meusel. Nous n'indiquerons ici que les principaux : I. *Disquisitio de linguâ lycaonicâ*, in-4°., Berlin, 1714; Utrecht, 1724. Il y établit, d'après Grotius et Bentley, que la langue lycaonienne dont il est

fait mention dans les *Actes des apôtres* (xiv, 11), n'avait aucune ressemblance avec le grec. II. Trente-neuf lettres remplies d'érudition, dans le *Thes. epistolic. Lacrozianus* (tom. I, pag. 163 et suivantes). Les vingt-quatre lettres que Lacroze adresse à son savant élève sont dans le tome III de la même collection, pages 149 et suivantes. III. *Exercitatio historico-theologica de nestorianismo*, Berlin, 1724, in-8°.; traduit en allemand par Immermann, Magdebourg, 1752, in-4°. Cette dissertation, dans laquelle Jablonski cherchait à justifier le nestorianisme, a été réfutée même par les théologiens protestants, Berger et Hofmann de Wittemberg, en 1752. IV. *Remphah Ægyptiorum deus ab Israëlitis in deserto cultus*, Francfort, 1731, in-8°. Il y prouve par les monuments égyptiens et coptes, que Remphah est le même que le Soleil. V. *Dissertationes academicæ VIII de terrâ Gosen*, ibid., 1735, 1736, in-4°. Il y éclaircit, d'après les monuments de la langue copte, tout ce que l'on peut savoir sur la terre de Gessen dont il est parlé dans la Genèse. Voyez sur ces dissertations la *Biblioth. German.*, XXXVII, 8. VI. *De ultimis Pauli apostoli laboribus à B. Lucâ prætermissis*, ibid., 1746, in-4°. VII. *Pantheon Ægyptiorum sive de Diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologiâ Ægyptiorum*, ibid., 1750-52, 3 vol. in-8°.; ouvrage capital et qui est encore aujourd'hui le plus complet et le plus important que l'on ait sur cette matière. Quoique des travaux postérieurs et des monuments récemment découverts aient pu répandre un plus grand jour sur divers objets de détail, l'ensemble du travail n'en jouit pas moins de l'estime des savants; mais, pour le lire avec fruit, il faut commencer par les *Prolégomènes* qui sont ordinairement réunis au 2e. ou au 3e. volume. L'auteur avait commencé cet ouvrage dès l'année 1720; et on lui reproche de n'avoir pas toujours fait usage de ce qu'on avait publié sur le même sujet dans cet intervalle. Quoique la table générale qui termine le 3e. volume ait 29 pages, quelques critiques la trouvent encore trop peu étendue proportionnellement à la variété des matières et à la vaste érudition de ce livre. Jablonski n'a fait que mettre en latin ce qui concerne le culte des taureaux sacrés; il avoue que ce morceau lui a été fourni par une grande dame, *matrona perillustris, non natalium magis et dignitatis splendore quàm virtute incomparabili et raræ doctrinæ copiâ inclita*. Il ne la désigne pas avec plus de précision. Le savant J. D. Michaelis a donné, dans les *Relationes de libris novis*, Gotting. (fasc. 3 et 4), d'intéressantes remarques sur le *Pantheon Ægyptiorum*, et Jablonski y a fait dans la suite des additions assez considérables qu'on a insérées dans le tom. II de ses *Opuscula*. VIII. *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrimâ in Thebaïde statuâ*, ibid., 1753, in-4°., fig.; ouvrage rempli d'érudition et qui est comme la suite du précédent. IX. *Institutiones historiæ christianæ antiquioris*, ibid., 1754, in-8°. X. *Institutiones historiæ christianæ recentioris*, ibid., 1756, in-8°. Ces deux volumes ont été réimprimés en 1766-67: E. H. D. Stosch y ajouta un 3e. volume contenant le XVIIIe. siècle; et le professeur Abr. Phil. God. Schickedanz y fit une autre continuation en 1786. Cette histoire est estimée des protestants comme un bon abrégé. XI. Des *Remarques* sur le canon des rois de Thèbes, donné par

Ératosthène, insérées dans la chronologie de Desvignoles. XII. Divers Mémoires ou Extraits, dans les *Miscellanea Berolinensia*, dans les *Nova Miscellanea Lipsiensia*, et autres recueils périodiques. XIII. *Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia librorum sacrorum loca et historiæ ecclesiasticæ capita illustrantur, magnam partem nunc primùm in lucem protracta, etc., edidit Jan. Gulielm. Te-Water*, Leyde, 1804-13, 4 vol. in-8°. On y trouve la plupart des opuscules publiés antérieurement, notamment les n°s. I, IV, V et VI ci-dessus, avec plusieurs corrections et additions tirées des papiers laissés par l'auteur. Le tome 1er. est un glossaire des mots égyptiens rapportés soit dans la Bible, soit dans les auteurs anciens, grecs ou latins. Le Traité sur la *Statue de Memnon* (n°. VIII ci-dessus) a été traduit en français par M. Langlès, qui l'a inséré, avec plusieurs augmentations, dans le tome II de sa traduction du Voyage de Norden.

C. M. P.

JACKSON (John), théologien anglais, né à Lensey en 1686, succéda en 1710 à son père dans la cure de Rossington. Il commença à se faire connaître dans la controverse sur la doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, par plusieurs Traités où il prit la défense du docteur Clarke, avec lequel il fut bientôt lié d'amitié comme il l'était d'opinion. Ayant quitté Rossington pour Leicester, il s'engagea dans de nouvelles controverses tant politiques que religieuses; c'était en quelque sorte son élément. Ses principes hérétiques lui attirèrent plusieurs affronts : l'université de Cambridge lui refusa en 1718 le degré de maître ès-arts qu'il avait sollicité. S'étant un jour préparé à prêcher en 1730 à St.-Martin de Leicester, le vicaire ordonna au sacristain de l'empêcher de monter en chaire. Il paraît qu'il repoussait dans ces occasions la force par la force, et il sortait quelquefois victorieux du combat. Le sacrement de la communion lui ayant été refusé à Bath, il en appela au public dans un pamphlet publié en 1736. Enfin, après plusieurs guerres de plume, particulièrement une très animée avec Warburton, il mourut le 12 mai 1763, ayant publié en 1752 le dernier et le plus considérable de ses ouvrages, les *Antiquités chronologiques*, en 3 vol. in-4°. C'était un érudit, sans esprit et sans goût, intraitable dans la dispute, et malheureusement disputant presque toujours. On cite aussi parmi ses ouvrages : I. *Novatiani opera, ad antiquiores editiones castigata, et à multis mendis expurgata*, Londres, 1728, in-8°. II. *Défense de la liberté humaine contre les Lettres de Caton* (Voy. Thom. Gordon), 1730; il y ajouta dans une 2e. édition un supplément contre Ant. Collins sur le même sujet. III. *Dissertation sur l'esprit et la matière*, avec des remarques sur la *Recherche de Baxter touchant la nature de l'ame humaine.* Quelques Notes qu'il communiqua en 1751 à Jean-Gilbert Cooper, lequel en fit usage dans sa *Vie de Socrate*, attirèrent sur ce jeune auteur tout le ressentiment de Warburton. — John Jackson, auteur anglais, mort en 1807, a publié un *Voyage de l'Inde par terre*, et quelques autres ouvrages. — Un Thomas Jackson, docteur anglais au XVIIe. siècle, est auteur d'ouvrages de théologie, entre autres d'une *Explication* estimée *du Symbole*. L.

JACOB, l'un des patriarches les plus célèbres dans les saintes Ecritures,

était fils d'Isaac et de Rebecca, et naquit environ l'an 1836 avant J.-C. Il eut le nom de Jacob parce qu'en venant au monde il tenait le pied de son frère Esaü. C'était un homme simple, vivant dans l'intérieur de la maison, occupé uniquement du soin des troupeaux et de la surveillance des domestiques. La douceur de son caractère le rendait plus agréable à sa mère qu'Esaü, qui était d'un naturel violent et emporté. Il acheta de son frère son droit d'aînesse pour un plat de lentilles; et par le conseil de Rebecca, il lui enleva la bénédiction d'Isaac. Irrité de cette supercherie, Esaü résolut d'attendre la mort de leur père et de tuer ensuite Jacob; mais Rebecca instruisit celui-ci de ce mauvais dessein, et l'envoya chez son oncle Laban, à Haran en Mésopotamie, pour y rester jusqu'à ce que la colère de son frère fût passée. Jacob étant arrivé, après le coucher du soleil, dans un lieu nommé Luza, et depuis Béthel, il s'étendit sur le bord du chemin, et ayant mis une pierre sous sa tête, il s'endormit accablé de fatigue. Pendant son sommeil il vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre et le haut touchait au ciel, et des anges qui montaient et descendaient le long de l'échelle: le Seigneur lui apparut alors, et lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham et à Isaac, de multiplier leur race à l'infini, et de lui abandonner de vastes pays. En s'éveillant, Jacob, saisi de frayeur, s'écria: « Que ce lieu est terrible! c'est » véritablement la maison de Dieu; » et ayant pris la pierre sur laquelle il avait reposé, il répandit de l'huile dessus, et l'érigea comme un monument. Laban ayant été informé par sa fille Rachel de l'arrivée de Jacob, courut au-devant de lui, et l'amena dans sa maison où il le reçut avec joie. Ayant connu le motif de son voyage, il lui promit la main de Rachel s'il voulait le servir pendant sept années; mais au bout de ce temps il fit entrer Lia, sa fille aînée, dans la chambre de Jacob, qui se plaignit le matin d'avoir été trompé. Laban s'excusa sur ce que l'usage n'était pas de marier les filles les plus jeunes les premières, et lui promit de lui donner Rachel s'il voulait le servir encore pendant sept ans; Jacob accepta cette condition, et obtint, après un délai de sept jours, celle qu'il aimait. Mais Lia était féconde, et sa sœur ne pouvait point avoir d'enfants: Rachel pria donc Jacob de recevoir dans son lit Bala, sa servante; et il en eut deux fils qu'elle soigna comme les siens. Lia, qui cherchait tous les moyens de plaire à son mari, lui donna Zelpha, sa servante, dont il eut encore deux fils. Enfin Rachel mit au monde un fils qu'elle nomma Joseph. Alors Jacob, voyant l'accroissement de sa famille, pria Laban de le laisser retourner dans son pays; mais son beau-père le retint encore, lui promettant pour prix de ses soins les petits de ses troupeaux qui naîtraient de couleurs différentes. Le Seigneur bénit Jacob, et ses troupeaux furent en peu de temps si nombreux que les enfants de Laban en conçurent de la jalousie; son beau-père lui-même ne le regardait plus du même œil. Jacob fit donc venir près de lui Rachel et Lia; et leur ayant fait part de son projet de quitter la Mésopotamie, il les trouva disposées à le suivre partout où il voudrait aller: il fit monter aussitôt ses femmes et ses enfants sur des chameaux, et se mit en chemin pour retourner au pays de Chanaan, emmenant avec lui ses troupeaux et tout ce qu'il avait acquis par son travail. Laban, instruit de son départ, se mit à sa poursuite, et l'atteignit le septième

jour, vers la montagne de Galaad: mais sa colère s'était dissipée; il reprocha seulement à Jacob d'être parti sans l'en prévenir, et réclama ses dieux qu'on lui avait dérobés. Jacob jura qu'il était innocent de ce larcin, et consentit à ce que l'auteur en fût puni de mort: Rachel, qu'il ne soupçonnait pas d'une telle action, ayant caché les dieux sous la litière d'un chameau, s'assit dessus, et s'excusa de ne point se lever, de sorte que toutes les recherches de Laban furent inutiles. Jacob se plaignit alors à Laban de sa conduite; et, s'étant radoucis insensiblement, ils dressèrent ensemble un monceau de pierres, qui fut nommé le monument du témoignage, et, ayant mangé dessus, ils se séparèrent bons amis. Jacob, continuant son chemin, arriva dans un lieu qu'il appela Manahaim, c'est-à-dire le camp de Dieu, parce qu'il y rencontra des anges du Seigneur; songeant à apaiser son frère Esaü, il envoya des serviteurs dans la terre de Séid, au pays d'Eden, pour lui annoncer son arrivée. Ses messagers revinrent bientôt tout effrayés lui apporter la nouvelle qu'Esaü s'avançait lui-même, suivi de quatre cents hommes. Jacob divisa alors ses troupeaux et ses serviteurs en deux bandes, afin que, si l'une était attaquée, l'autre pût échapper pendant ce temps-là; et ayant séparé les génisses et les chameaux qu'il destinait à Esaü, il les envoya en avant sous la garde de serviteurs qu'il chargea des paroles les plus propres à apaiser son frère. Jacob passa la nuit dans sa tente, et sur le matin il vit un homme qui lutta contre lui sans pouvoir le terrasser; cet homme lui ayant touché la cuisse, le nerf se sécha aussitôt, et il lui dit: « On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël, qui signifie fort; car si vous » avez été fort contre Dieu, combien » le serez-vous davantage contre les » hommes! » et l'ayant béni, il disparut. Jacob tomba la face contre terre, et nomma ce lieu Phanuel: levant alors les yeux, il aperçut Esaü qui s'avançait, et s'étant prosterné sept fois, il s'humilia devant lui: Esaü, touché de tant de soumission, courut au-devant de Jacob, et l'embrassa étroitement en versant des larmes; il s'informa ensuite de ce qui lui était arrivé depuis leur séparation, et se défendit d'accepter les présents de son frère, à qui il offrit de l'escorter partout où il lui plairait (*Voyez* Esaü). Jacob s'avança à petites journées jusque dans le pays des Sichemites, où il acheta un champ qu'il nomma Socoth, qui veut dire tentes. L'imprudence de Dina, fille de Lia, troubla bientôt la tranquillité dont il jouissait. Dina étant sortie pour voir les femmes du pays, sa beauté inspira une violente passion à Sichem, qui l'enleva et la retint dans sa maison. Jacob ressentit cet affront jusqu'au fond du cœur, mais il cacha son chagrin afin de ne point irriter ses fils; il consentit même à l'alliance que Sichem lui fit proposer, sous la condition qu'il se ferait circoncire avec tous ses sujets: mais le troisième jour après cette cérémonie, Siméon et Lévi, frères de Dina, entrèrent dans la ville l'épée à la main, en tuèrent tous les habitants, et emmenèrent leurs femmes et leurs enfants en captivité. Jacob craignit que cette violence ne l'exposât au ressentiment des peuples voisins; et par l'ordre du Seigneur il revint à Bethel, où il éleva un autel au vrai Dieu. Peu de temps après, Rachel, son épouse chérie, mourut en donnant le jour à un fils qu'elle appela Benoni, c'est-à-dire enfant de la douleur; nom qui fut changé en celui

de *Ben-yamin* (Voy. BENJAMIN). Jacob fit élever à cette épouse bien aimée un tombeau sur le chemin qui conduit à la ville d'Ephrata, aujourd'hui Bethléem. Il alla ensuite visiter son père Isaac, alors extrêmement vieux, et après sa mort il s'établit dans la terre de Chanaan. Il sentait plus de tendresse pour Joseph que pour ses autres enfants, et il lui fit faire une robe de plusieurs couleurs; cette prédilection excita la jalousie des frères de Joseph: ils le saisirent donc un jour qu'il était venu les visiter dans les champs, et le vendirent à des marchands Ismaélites qui allaient en Egypte. Les méchants teignirent ensuite sa robe du sang d'un chevreau, et l'envoyèrent à leur père. Jacob, à cette vue, déchira ses vêtements, croyant qu'une bête cruelle avait dévoré Joseph; et il refusa long-temps les consolations qu'on lui offrit. Cependant la famine qui affligea le pays de Chanaan, l'ayant forcé d'envoyer ses enfants acheter du blé en Egypte, il apprit à leur retour l'élévation de Joseph et l'autorité que le roi lui avait donnée (*V.* JOSEPH et JUDA); il s'écria alors : « Je n'ai plus rien à souhaiter, puisque mon fils vit encore; j'irai, et je le verrai avant de mourir. » Il partit donc avec ses enfants, ses petits-enfants, et leurs femmes, sur les chariots que Pharaon leur avait envoyés. Joseph vint à sa rencontre, jusque dans la terre de Gessen, et le présenta au roi qui lui demanda son âge : « Il y a, répondit-il cent trente ans que je suis voyageur, et ce petit nombre d'années qui n'est pas parvenu à égaler celui des années de mes pères a été traversé de beaucoup de maux. » Le roi ordonna qu'il fût mis en possession, avec sa famille, de la terre de Ramessès, le pays le plus fertile de l'Egypte. Il y vécut dix-sept ans. Sentant sa fin approcher, il posa sur sa cuisse la main de Joseph, et lui fit jurer de déposer son corps dans la sépulture de ses ancêtres : il bénit ensuite les deux fils de Joseph, Manassès et Ephraïm, intervertissant, par un sentiment prophétique, l'ordre naturel de la succession; car il étendit la main droite sur la tête d'Ephraïm qui était le plus jeune, et la gauche sur la tête de Manassès. Peu d'instants avant de mourir, il réunit ses enfants autour de son lit, les bénit, et leur annonça ce qui devait arriver à chacun d'eux : « Le sceptre, dit-il, ne sera » point ôté de Juda, ni le prince de » sa postérité jusqu'à ce que celui qui » doit être envoyé soit venu, et c'est » lui qui sera l'attente des nations. » Paroles mémorables et que les SS. Pères ont regardées comme la prédiction la plus claire qui ait été faite de l'avénement de Jésus-Christ. Jacob, ayant achevé de donner ses dernières instructions à ses enfants, joignit les pieds sur son lit, et mourut, l'an 1689 avant l'ère chrétienne. Son corps fut embaumé, et transporté, suivant son commandement, dans le tombeau d'Abraham et d'Isaac. Les douze fils de Jacob furent les chefs d'autant de tribus : il avait eu de Lia, Ruben, Siméon, Levi, Juda, Issachar et Zabulon; de Rachel, Joseph et Benjamin; de Bala, servante de Rachel, Dan et Nephtali, et enfin de Zelpha, servante de Lia, Gad et Aser. Quoique Juda ne fût que le quatrième en rang, sa tribu, comme la plus illustre, a donné son nom (*Judæi*, Juifs) à toute la postérité de Jacob, qui subsiste encore répandue par toute la terre.

W—s.

JACOB DE SAINT-CHARLES (Le P. LOUIS), bibliographe, né à Challon-sur-Saone en 1608, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes de l'ancienne observance,

et se fit bientôt remarquer par son goût pour les recherches littéraires. Plusieurs personnes s'empressèrent de lui fournir des livres et des manuscrits, dont il fit de nombreux extraits. Il visita ensuite les principales bibliothèques de France et d'Italie, afin de recueillir les matériaux qui lui étaient nécessaires pour les différents ouvrages qu'il avait dessein de publier. Pendant son séjour à Rome, il vit le savant Gabr. Naudé, qui l'encouragea à terminer sa *Bibliotheca pontificia;* cet ouvrage donna une idée avantageuse de son érudition, et lui valut la place de bibliothécaire du cardinal de Retz; il fut ensuite attaché au premier président de Harlay, et mourut à Paris, dans l'hôtel de ce magistrat, le 10 mai 1670. On dit que le père Jacob avait eu à essuyer des désagréments de la part de ses supérieurs, pour avoir refusé de défendre l'antiquité de son ordre, attaquée par Launoy. C'était un homme très laborieux; mais il manquait de goût et de discernement, et n'avait qu'une érudition superficielle. On se contentera de citer ses principaux ouvrages: I. *Bibliotheca pontificia duobus libris distincta*, Lyon, 1643, in-4°. C'est la meilleure de ses compilations, quoiqu'elle ne soit pas exempte de fautes; Struvius, Camusat et Niceron ont relevé les principales. II. *Traité des plus belles bibliothèques du monde*, Paris, 1644, in-8°. On lui reproche d'avoir donné ce titre à des collections fort médiocres; mais il a réuni dans cet ouvrage des choses curieuses et qui le font rechercher. III. *Bibliographia Parisina*, 1645 et années suivantes, in-4°. C'est le catalogue des livres imprimés à Paris de 1643 à 1653; il y ajouta ensuite la liste des livres publiés, à la même date, dans le reste de la France, sous le titre de *Bibliotheca gallica universalis*. Dans chaque cahier les ouvrages sont classés par ordre de matières, excepté dans les deux cahiers de la *Bibliotheca gallica*, publiés en 1646 et 1647, dans lesquels chaque ville ou lieu d'impression a son article à part; ainsi l'on y trouve une *Bibliographia Salicetana* pour un ouvrage imprimé à la Saussaye (abbaye du diocèse d'Evreux). Au reste, le père Jacob donne le titre des livres exactement et tout au long, mais sans aucune remarque critique ou bibliographique. Ce fut, dit-on, ce travail qui suggéra au président de Sallo l'idée du *Journal des Savants*. IV. *De claris scriptoribus Cabilonensibus libri tres*, Paris, 1652, in-4°, de 20 et 159 pag. C'est une histoire littéraire de la ville de Challon, sa patrie: il y a des recherches; mais on ne doit pas compter sur l'exactitude de l'auteur, quoiqu'il ait été à même de puiser aux sources. Le nombre des auteurs challonais qu'il indique s'élève à deux cents, dont quelques-uns vivaient encore quand il écrivait. V. Les *Eloges* de Marie Schurmann, en latin, et trad. en français par Paul Jacob, de Lyon; d'Anne Comnène, dans l'édition de son *Histoire*, imprimée au Louvre; de J.-B. Begat et de Jean Despringles, jurisconsultes, en tête du *Commentaire* de Chevannes *sur la coutume de Bourgogne*. Le père Jacob a fourni plusieurs pièces au père Labbe pour sa *Nova Biblioth. manuscriptor.*; et quelques additions au *Dictionnaire étymologique* de Ménage; enfin il a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, les uns terminés et d'autres imparfaits, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* de Bourgogne. On peut consulter en outre, pour des détails, la *Biblioth. carmelitana* du père Cosme, et les *Mémoires* de Ni-

ceron, tom. XI. — Paul JACOB, né à Lyon dans le XVIIe. siècle, et avocat au parlement de Paris, a traduit en français : I. *La Clavicule ou la Science de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique*, Paris, 1646, in-8°. II. *La Rhétorique* de Cicéron, ib., 1652, in-12. Ce volume ne contient que les quatre livres à Hérennius. W—s.

JACOB. *Voy*. MONTFLEURI.

JACOB ERLANDSEN, archevêque de Lund et primat de Danemark au XIIIe. siècle, fut un des prélats les plus remarquables du moyen-âge. Ayant été nommé d'abord doyen du chapitre de Lund sous le règne d'Eric IV, il assista, de la part de ce prince, au concile tenu à Lyon en 1245. Il s'y lia d'une étroite amitié avec le pape Innocent IV. Parvenu par la protection de la cour de Rome à l'archevêché de Lund, Jacob Erlandsen refusa de demander la confirmation du roi Christophe Ier., et entreprit de changer la loi ecclésiastique de Scanie portée sous le règne de Waldemar Ier., parce qu'il prétendait qu'elle renfermait des articles contraires aux prérogatives du clergé. Une lutte violente s'éleva entre le monarque et l'archevêque, qui tint un concile, où de concert avec les évêques du royaume il fit passer des décrets qui augmentèrent le courroux du roi. Haquin IV, roi de Norvége, et Birger, régent de Suède, témoignèrent le desir d'apaiser ces troubles, qui influaient sur le repos du Nord, et ils eurent une entrevue avec le roi Christophe. On convint d'un projet de réconciliation; mais l'archevêque le rejeta, soutenant que ses droits ayant été attaqués, il devait être satisfait sur tous les points. Il entra, avec l'évêque d'Odensée, le comte de Holstein, et plusieurs autres, dans un complot pour faire perdre la couronne au roi et à son fils. Les Etats furent assemblés; et Christophe leur proposa de décréter que l'archevêque serait arrêté. Il le fut en effet, et le roi porta plainte à la cour de Rome; mais au lieu d'obtenir une réponse favorable, il fut mis en interdit, ainsi que le royaume. (*Voy*. CHRISTOPHE, VIII, 488.) Le peuple lui témoigna un grand intérêt, et se montra disposé à le défendre. La Suède et la Norvége lui promirent leur appui. Il se rendit en Jutland pour conférer avec l'évêque de Ribe, homme doux et conciliant; mais, dans le même moment, on tramait sa perte; il fut empoisonné le 29 mai 1259. Le chanoine *Arnefast*, qui prétendait à l'évêché d'Aarhuus, fut accusé de ce crime (1). Pendant la minorité d'Eric Ier., fils de Christophe, Marguerite, sa veuve, prit les rênes du gouvernement. Ayant à lutter contre les grands du pays, elle mit l'archevêque en liberté, et se flatta de le gagner par cet acte de clémence. Mais Jacob Erlandsen ne voulut prêter l'oreille à aucun accommodement tant que le pape n'aurait pas examiné ses griefs; il refusa même de retourner dans son diocèse, et se retira en Suède, d'où il écrivit plusieurs lettres à Rome, pour protester de son innocence et demander satisfaction. Cependant une guerre intestine avait éclaté entre la régente et les grands. Dans un combat sanglant où Marguerite était à la tête des troupes, elle fut prise avec son fils, et traitée en prisonnière. L'archevêque triomphant passa aussitôt en Danemark, et lia ses intérêts à ceux des grands vassaux insurgés. Mais la reine et son fils ayant recouvré la

(1) C'est par une faute d'impression que dans l'article CHRISTOPHE, tom. VIII, pag. 489, on attribue le fait à l'évêque d'Aarhuus.

liberté par l'intervention du duc de Brunswick, Erlandsen fut accusé à Rome; et le pape Urbain IV le condamna à résigner son archevêché. Immédiatement après, Clément IV monta sur le trône pontifical. L'archevêque se rendit à Rome, et engagea le pontife à se déclarer en sa faveur. Un légat fut envoyé en Danemark, et lança les foudres ecclésiastiques au nom du chef de l'Eglise. Les esprits, au lieu de se calmer, s'échauffèrent davantage, et l'archevêque fut obligé de se retirer à Rome, où il resta pendant sept ans. Enfin cette longue contestation fut terminée l'an 1274 au concile de Lyon, où furent jugés tant d'autres objets importants sous les auspices de Grégoire X. Dès l'année précédente l'archevêque avait déclaré qu'il remettrait ses prétentions à la connaissance des arbitres que le pape nommerait; et il avait demandé au roi de Danemark, Eric V, un sauf-conduit signé par cinq seigneurs du royaume pour pouvoir retourner à son église. Le roi accepta cette condition, et envoya à Lyon un ambassadeur chargé de travailler au rétablissement de la paix, de concert avec les Pères du concile. Après d'assez longues contestations, il fut réglé que le roi rendrait son amitié à l'archevêque, et lui donnerait quinze mille marcs d'argent pour l'indemniser de ce qu'il avait souffert. Jacob Erlandsen mourut peu après cette pacification dans l'île de Rugen, avant d'avoir pu reprendre possession de son diocèse. C—AU.

JACOBÆUS (OLIGER), savant danois, né à Aarhuus en Jutlande, l'année 1650, fit ses études à Copenhague. Il entreprit ensuite un voyage dans plusieurs pays étrangers, et visita les universités d'Allemagne, de France et d'Italie. A son retour, il professa successivement la géographie, l'histoire et la médecine. Il reçut ensuite le titre de conseiller de justice, et devint assesseur au tribunal suprême de Copenhague. Il s'allia, par deux mariages, à la famille Bartholin, fameuse dans les sciences et les lettres. Après avoir fourni une carrière honorable, il mourut en 1701. Ses principaux ouvrages sont : I. *Observationes de ranis et lacertis*, in-8°., Paris et Copenhague, 1676 et 1686. II. *Bartholomæi Scalæ historia Florentinorum edita ex bibliothecâ medicæa*, Rome, 1677, in-4°. III. *Museum regium*, Copenhague, 1695, avec un supplément ou *auctarium*, 1699, ibid., in-folio. Le cabinet royal de Copenhague était déjà riche en curiosités naturelles, en antiquités, en tableaux, à l'époque où écrivait Jacobæus : mais il a été considérablement enrichi depuis; et J. Laurentzen en a continué la description, s'attachant surtout à faire connaître la partie des antiquités et de la numismatique danoise. Son ouvrage parut en 1710. Depuis, le même sujet a été traité par Jonge, dans sa *Description de Copenhague*, en danois, et par Hauber, dans la Description de la même capitale, en allemand et en danois. C—AU.

JACOBATIUS. *Voy.* GIACOBAZIO.

JACOBI (JEAN-GEORGE), poète allemand, naquit à Dusseldorf en 1740. Il annonça de bonne heure, par quelques essais, un talent distingué pour la poésie. On ignore les circonstances de sa vie jusqu'en 1758, époque à laquelle il se rendit à Gœttingue pour étudier la théologie. Les événements de la guerre le forcèrent d'aller à Helmstædt; mais au bout d'un an, les circonstances ayant changé, il revint à Gœttingue, où il acheva ses études. Il s'y lia avec le fameux professeur Klotz, qui, ayant été plus

tard appelé à Halle, le fit nommer professeur de philosophie et d'éloquence dans la même université. C'est là que Jacobi fit connaissance avec Gleim : cette liaison décida du sort de sa vie. Gleim le ramena à la poésie, et, desirant lui assurer une honnête indépendance, lui fit obtenir une prébende au chapitre de St.-Boniface à Halberstadt. Jacobi vécut dans cette position pendant quinze ans. En 1784, l'empereur Joseph II lui offrit la chaire de belles-lettres à Fribourg en Brisgau. Jacobi passa dans cette ville le reste de sa vie, estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient. Il mourut le 4 janvier 1814. Ce poète, de mœurs très douces, d'un caractère très aimant, a peu fourni aux biographes; mais il a eu beaucoup d'amis : il a vécu très heureux, et a partagé avec les premiers génies de l'Allemagne, ses contemporains, et la plupart ses amis, la gloire d'enrichir la littérature allemande. Jacobi se forma principalement, comme il nous l'apprend lui-même, par la lecture de Chapelle, de Chaulieu et de Gresset : aussi trouve-t-on dans ses compositions un peu de l'abandon et du moelleux de ces poètes, mais rarement la précision de l'auteur du *Vert-vert* et de la *Chartreuse*. Ses vers sont faciles et souvent harmonieux. Souvent aussi sa facilité dégénère en négligence, de même que sa philanthropie dégénère en sentimentalité. Toutefois ces défauts se rencontrent beaucoup plus dans ses premiers écrits. Ceux qu'il composa dans un âge plus avancé se distinguent par une plus grande précision, et approchent davantage de la perfection de ses modèles français, et de Gleim, son modèle allemand. Comme celui-ci, il chante les jouissances pures de la vie; et il a travaillé avec lui au poème du *Meilleur des mondes*. (Voy. GLEIM.) Ses écrits son moins remarquables par une grande élévation d'idées, que par la grâce avec laquelle il sait présenter, ennoblir et rendre aimables les idées les plus simples. Sa prose a les mêmes qualités et les mêmes defauts que ses vers. Son *Voyage d'hiver* et son *Voyage d'été*, en vers et en prose, offrent un mélange de la manière de Sterne et de celle de Chapelle, et ont les inconvénients du genre : mais ils renferment des détails, sinon piquants, du moins agréables, et respirent, comme toutes ses compositions, l'amour de l'humanité. On a mis en français, *le Voyage d'hyver, traduction libre de l'allemand*, par Armandry, Hambourg, 1784, in-12; Lausanne, 1796, in-12. Jacobi a composé des *Epîtres* en vers et en prose, des *Chansons*, des *Cantates*, des *Operas*, des *Comédies*, des *Romances*, des *Fables*, quelques *Dissertations* en prose, et des *Sermons*. Les deux premiers genres sont ceux dans lesquels il a le mieux réussi. Il publia une 1re. édition de ses œuvres à Halberstadt, en 3 petits volumes in-8°, en 1770 et 1773, et une 2e. en 1773 et 1775. Peu d'années avant sa mort, une 3e. fut publiée à Zurich en 5 volumes, et bientôt suivie d'une 4e. Jacobi a rédigé, outre cela, quelques ouvrages périodiques, entre autres le Journal intitulé *Iris*, auxquels plusieurs hommes distingués ont pris part, et qui ont contribué à répandre en Allemagne, surtout parmi le beau sexe, le goût de la bonne littérature. Enfin on a de lui un assez grand nombre de pièces de vers, de critiques et de dissertations sur des objets de littérature, qui ont été insérés dans des recueils, tels que la *Bibliothèque allemande des beaux-arts* par Klotz; le *Mercure allemand*,

de Wieland; le *Nouveau Musée allemand*, etc. Plusieurs de ses poésies ont été recueillies dans l'*Anthologie des Allemands*, par Schmid, et dans l'*Anthologie lyrique* de Matthisson. D—v.

JACOBILLI (Louis), laborieux compilateur, prêtre et proto-notaire apostolique, naquit à Rome en 1598. Le cardinal Baronius, qui était son parrain, lui inspira de bonne heure le goût ou plutôt la passion des recherches historiques et agiographiques; et Jacobilli, retiré à Foligno, d'où sa famille était originaire, s'y forma une bibliothèque considérable à cette époque pour un simple particulier (elle était d'environ huit mille volumes); et il ne cessa, pendant sa longue carrière, d'amasser des matériaux pour l'histoire civile, ecclésiastique, généalogique et littéraire de l'Ombrie et des provinces voisines. Il mourut à Foligno en 1670 ou en 1664 (*Voy.* Mandosi, *Biblioth. rom.*, pag. 56), après avoir publié 27 volumes, la plupart en italien, et tous imprimés à Foligno, depuis 1626 jusqu'à 1659. Nous indiquerons seulement les plus importants: I. *Vita del beato Tomasuccio, del terz'ordine di S. Francesco, con le sue profetie in terza rima, da lui dettate.* II. *Vite de' vescovi di Foligno.* III. *Rime di diversi poëti dell' Umbria.* IV. *Vite de' santi e beati di Foligno*, etc., 1628, in-4°. V. *Vite de' santi e beati di Gualdo e della regione di Taino nell' Umbria*, 1638, in-4°. VI. *Discorso della città di Foligno, cronologia de' vescovi, governatori e podestà*, etc., 1646, in-4°., de 96 pag. On y trouve la série des podestats (ordinairement annuels) de cette ville, depuis 1198 jusqu'à 1642, et le tableau de la population de tous les châteaux et villages du diocèse de Foligno, avec une précision si minutieuse qu'on y indique jusqu'aux localités qui n'ont que deux ou trois habitants. VII. *Cronica della chiesa e monastero di Santa-Croce di Sassovino, nel territorio di Foligno*, 1653, in-4°. VIII. *Di Nocera nell' Umbria e sua diocesi, e cronologia de' vescovi di essa città*, 1653, in-4°. de 140 pag., avec des armoiries gravées en bois. IX. *Vite de' santi e beati dell' Umbria e di quelli, i corpi de' quali riposano in essa provincia*, 1647-56, 3 vol. in-fol. X. *Bibliotheca Umbriæ, sive De Scriptoribus provinciæ Umbriæ, volumen primum* (et *unicum*) 1658, in-4°. de 323 pag. Après une courte description de la province d'Ombrie, qui n'occupe pas vingt pages, il donne, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, le catalogue de tous les écrivains ombriens, anciens et modernes, depuis *Achilles Ægidius à Montefalco* jusqu'à *Zampolus Primaparte de Primolis*, avec la liste de leurs ouvrages tant imprimés que manuscrits, mais sans aucun jugement critique, et avec peu de précision bibliographique. On voit parmi ces écrivains, cinq papes, soixante-treize évêques ou archevêques, trois empereurs et dix femmes. Le nombre total s'élève à neuf cent quarante-six, parmi lesquels la ville de Pérouse en a seule fourni deux cent trente-sept, Foligno cent vingt-cinq, Gubio cent quinze, Trani quarante-cinq, Spolète, Assise et Camerino, chacune trente-cinq, etc. Un Appendix ou supplément, qui termine le volume, indique encore trente-cinq auteurs omis dans le cours de l'ouvrage, ce qui en porte le nombre total à environ neuf cent quatre-vingts. Quoique le père Oldoïno, jésuite, ait donné depuis, dans son *Atheneum romanum*, une bibliographie plus étendue des écrivains de Pérouse,

l'ouvrage de Jacobilli n'en est pas moins précieux pour l'histoire littéraire du reste de la province; et il est étonnant que cet estimable et fécond écrivain n'ait aucun article dans les dictionnaires historiques, même dans les dernières éditions publiées à Naples ou à Bassano. XI. *Vita della B. Angelina* (Corbara) *institutrice delle monache claustrali del terz' ordine di S. Francesco; con le vite di tre beati della famiglia de' Montemarti, edite da D. Tadeo Terzi*, Bologne, 1659, in-4°. XII. *Vite del Santiss. sommo pontefice Pio V, del B. Bonaparte* (1), *della B. Filippa, e delli servi di Dio P. Paolo, uno de' quattro institutori de' Teatini, e del P. D. Francesco, riformatore ed ampliatore della congregatione di S. Salvatore di Bologna, tutti cinque della famiglia Ghisiliera, con un' elogio genealogico sopra 112 huomini illustri de' Ghisilieri*, Foligno, 1661, in-4°. de 118 pag. L'auteur fait remonter l'origine de la famille Ghislieri jusqu'au temps de Charlemagne, et cite partout en marge les chartes et pièces justificatives. Jacobilli donne lui-même (*Bibl. Umbr.*, p. 189) le détail de trente-cinq ouvrages manuscrits de sa composition, dont le plus important est une chronique de la ville de Foligno, en un très gros volume; il est à croire qu'on la conserve dans quelque bibliothèque d'Italie. C. M. P.

JACOPI (Joseph), professeur de physiologie et d'anatomie comparée, dans l'université de Pavie, en 1813, mort dans la même ville, était l'élève de prédilection du célèbre professeur Antoine Scarpa, qui, vivant encore, est devenu, par ses nombreux ouvrages, une autorité respectable en médecine et en chirurgie. Jacopi lui était adjoint, pour l'école de chirurgie pratique, et paraissait devoir, à raison de ses connaissances et de ses talents, être l'émule et le continuateur de son maître. La mort l'a enlevé trop rapidement, à la fleur de ses années, lorsqu'il commençait à réaliser cet espoir. L'Italie le perdit en juin 1813, presqu'au moment où il publiait un ouvrage en deux volumes, très remarquable par l'ordre et la clarté des théories chirurgicales qu'il y expose. On y retrouve la manière d'enseignement et d'exécution par laquelle Scarpa avait illustré, de nos jours, l'école de Pavie. Cet ouvrage est intitulé : *Prospetto della scuola di cirurgia pratica della regia università di Pavia per l'anno scolastico 1811 e 1812*, Milan, 1813. G—n.

JACOPONE ou JACOPO DA TODI, célèbre poète ascétique italien, de l'illustre et noble famille des Benedetti, naquit à Todi, dans l'Ombrie, au XIIIe.

(1) Le bienheureux Bonaparte Ghisilieri, né à Bologne vers l'an 1235, était fils de Rambert ou Lambert d'Ugolino Ghisilieri, sénateur, qui fut en 1233 podestat de Pérouse, et en 1261, ambassadeur de la ville de Bologne auprès du pape Urbain IV. Bonaparte embrassa la vie pénitente du tiers-ordre de S. François, et fut le principal disciple et le successeur du bienheureux Raineri, de Pérouse, instituteur des confréries de pénitents (*disciplinanti*) en Italie, et qui établit à Mantoue, en 1261, la première confrérie de pénitents noirs ou confrères de la miséricorde. Après avoir parcouru diverses villes d'Italie, en y prêchant la pénitence, et avoir fondé plusieurs hôpitaux, le B. Bonaparte revint à Bologne, et y mourut le 1 décembre 1294, dans l'archi-hôpital de S. Maria della Vita, qui était regardé comme le chef-lieu de ces confréries. Le sénat de Bologne lui fit élever un tombeau dans la deuxième chapelle de cette église, avec cette inscription :

Archa Bonaparti corpus (*tenet*) ista beati.
Multos sanavit. Se sanctis esse probavit.

Jacobilli assure qu'il s'opéra plusieurs miracles à ce tombeau. On voit encore dans cette chapelle (des Ghisilieri) un tableau d'Aureliano Milani, représentant S. Jérôme avec Bonaparte, dont la tête est environnée de l'auréole des bienheureux (*Pitture, Scolture*, etc., *di Bologna*, 1776, in-12, pag. 295). Giacomo Ghisilieri, frère du B. Bonaparte, fut l'un des principaux chevaliers de l'ordre de Ste.-Marie, appelé *de' Conjugati Gaudenti* (Voy. Guittone d'Arezzo, XIX, 202), et fit partie de la députation envoyée à Naples en 1294 au pape Celestin V, pour la réformation de cet ordre.

siècle; et c'est par omission qu'il a été placé parmi les écrivains du XIVe. dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, publiée par Ginguené en 1811. Les Annales italiennes des Franciscains, dont l'auteur de cet article avait donné une notice insérée dans le *Journal des curés* en 1810, nous apprennent que Jacopo Benedetto fut, dès ses jeunes ans, destiné par sa famille à l'étude de la philosophie et de la jurisprudence; il y fit des progrès rapides; et, bientôt reçu docteur en droit, il devint l'un des plus habiles avocats de Rome. S'étant occupé du soin d'accroître sa réputation ainsi que sa fortune, il ne se refusait aucune des jouissances du luxe et de celles de la société, lorsqu'il unit son sort à une femme douée d'un mérite égal à son rang, et cachant sous les grâces les plus aimables, la modestie la plus rare. Un jour que pour complaire à son mari, elle assistait avec plusieurs dames à un bal des plus brillants, un accident funeste vint troubler tout-à-coup la joie du spectacle. Une partie du plafond de la salle s'écroula, et accabla sous ses ruines les spectatrices infortunées. Le mari apprend le danger: il vole au secours de son épouse, croit apercevoir des signes de vie, cherche à la soulager, la délace, mais en vain: quelle fut sa surprise? il aperçoit un cilice appliqué sur la peau de celle qu'il croyait livrée aux plaisirs du siècle. Il reste muet, et absorbé dans ses réflexions sur la vertu rigide de l'épouse qui lui est ravie. Jacopo, revenu à lui, ne voit plus que le néant des vanités du monde: il veut le fuir avec la même ardeur qu'il avait mise à le rechercher. Il se dépouille, et couvert des haillons de la misère, il consent à être méprisé des hommes: il erre de bourg en bourg, criant, gémissant, chantant des complaintes, et contrefaisant l'insensé, au point que les enfants couraient après lui, et l'appelaient par dérision *Jacopone*, nom qu'il conserva et qui lui est resté. Dans sa folie apparente, nouvel Ésope, il donnait quelquefois des leçons qui faisaient faire des réflexions sérieuses. Chargé par un riche débauché de porter chez lui plusieurs volatiles destinées pour un banquet, Jacopone alla les mettre dans le sepulcre de la famille de cet homme du siècle. Celui-ci ne les trouvant point au logis, et les lui ayant redemandées: « Je les ai portées, dit-il, dans » votre maison. » Las enfin de mener cette vie irrégulière et vagabonde, il entra, de prédilection, dans l'ordre des frères-mineurs de S. François; mais ce fut après avoir fait preuve de sens, par un opuscule de sa composition, intitulé *De contemptu mundi*. D'après ses principes d'humilité, il ne prit point le sacerdoce, et ne voulut jamais être que frère lai, en se soumettant à remplir les plus pénibles offices. Dans l'ardeur de son dévouement, il brûlait, disait-il, d'expier non seulement ses fautes, mais celles des autres, à l'exemple de J.-C. Durant les intervalles de ses services, il composait des hymnes pleines de verve et de piété, d'imagination et de sentiment: mais le mépris de tout ce qui tient au goût, lui faisait négliger les convenances. La chaleur de son zèle religieux le porta même à donner des avis au pape Célestin V et à reprendre la conduite de Boniface VIII. La vive apostrophe, *O Papa Bonifazio, quanto hai giocato al mondo*, etc., lui valut la prison de Palestrine, où il fut mis au pain et à l'eau. Jacopone ne fit pas comme le Dante, son contemporain, qui se vengea de l'exil par son *Enfer*. Notre poète souffrit, sans murmurer, son incarcération,

dont il plaisantait dans ses rimes, comme d'un bénéfice qu'il avait gagné en cour de Rome. Cependant on rapporte que le pape visitant la prison de Palestrine, fit demander à son prisonnier quand il comptait en sortir : « Lorsque vous y entrerez », lui répondit Jacopone. En effet, peu de temps après, le pape fut fait prisonnier lui-même par les Français et les Colonne, et Jacopone fut délivré. Supérieur aux consolations et aux disgraces, désormais tout à Dieu et à ses frères, il ne cessait, dans ses élans religieux, d'exprimer en traits de feu, le sentiment dont il était pénétré; et ce fut en entonnant un chant d'amour, qu'il expira le jour même de Noël, 25 décembre 1306. Les Annales des Franciscains témoignent que c'était moins la force du mal que l'ardeur de l'amour divin, qui paraissait avoir épuisé son corps affaibli par la fatigue et les ans. Wading nous a transmis l'épitaphe gravée sur sa tombe : *Ossa beati Jacoponi de Benedictis Tudertini F. ord. min.*, *qui stultus propter Christum novâ mundum arte delusit et cœlum rapuit.* Jacopone a composé : I. Des poésies italiennes (*Cantici*), dont la première édition in-4°. serait de Florence, 1480, d'après l'*Index* du Vatican; et la seconde seulement de 1490. Elles ont été réimprimées plusieurs fois, entre autres à Rome, en 1558, in-4°., avec des discours moraux et une *Vie* de Jacopone, par G. B. Modio, qui revit ces poésies, et les envoya à Ste.-Catherine de Ricci. Mais l'édition la plus ample, augmentée du double, et composée de plus de deux cents cantiques, avec des notes et des scholies de Fra Francesco Tresatti da Lugnano, a paru à Venise, en 1617, in-4°., sous ce titre : *Le Poesie spirituale del B. Jacopone accresciute di molti altri suoi cantici, novamente ritrovati et distinti in VII libri*, etc. Cette édition est citée par la Crusca. L'éditeur, qui s'est fait beaucoup aider par J. B. Guazzaroni da Todi, observe que les manuscrits les plus anciens, dont il s'est servi, provenant de l'académie de la Crusca, et de S. Job de Venise, contiennent moins d'expressions grossières ou vicieuses que les autres manuscrits plus modernes, fourmillant de fautes de copistes, qu'on ne doit pas mettre sur le compte du poète. Au reste Jacopone, avec plus d'originalité que de choix, fait dialoguer dans ses vers, *in ottava et quarta rima*, nombre de personnages abstraits et moraux; et il introduit, comme le Dante, dont il semble le précurseur, des damnés et des morts qu'il ressuscite et fait parler d'une manière énergique : mais il ne tire pas du chaos la langue toscane, ainsi que ce génie créateur, bien qu'il étincelle de beautés fortes et naïves. Son style étrusque, plus animé que poli, est mêlé d'expressions populaires et de termes latins, romains et siciliens. L'éditeur n'a pas omis d'expliquer le sens de plusieurs locutions vieillies, insolites ou barbares; mais ses notes sont souvent noyées dans de longues scholies théologiques à la manière du temps. Parmi les plus remarquables des pièces de Jacopone, nous indiquerons seulement, à cause de leur singularité, les suivantes, d'après l'édition citée ci-après de 1514, où les titres sont presque tous en latin : Fol. 1. *Qualiter conversus est de seculo ad religionem.* Fol. 58, *Quod omnes Sancti faciunt balatam* (une danse) *in paradiso.* Fol. 66, *Proverbia moralia plena sententiis.* Fol. 78, *De prebendâ quam ipse frater Jacobus ac-*

quisivit in curiâ romanâ (la prebende dont il parle, est sa prison de Palestrine), etc. II. Jacopone a fait aussi des Hymnes latines, en prose mesurée ou rimée. Elles se trouvent réunies aux poésies italiennes, dans l'édition de Venise, 1514, in-8°. (intitulée, *Laude de lo contemplativo e estatico B. F. Jacopone*). Quoique mêlées avec d'autres pièces, on y remarque surtout: 1°. L'hymne *Cur mundus militat sub vanâ gloriâ*, que Tresatti a rapportée, d'après Rader, et dont quelques endroits ont de l'analogie avec le chapitre XXVI du livre de la *parfaite Imitation de J.-C.* dans le vieux français gothique de l'*Internelle consolation*. — 2°. L'Hymne *Ave rex angelorum*, dont plusieurs passages ont également des rapports avec le chapitre XXI du 3e. livre de l'*Imitation* latine, qui est de même une hymne. — 3°. Enfin le *Stabat mater dolorosa*, attribué à Innocent III, mais restitué par Wading à Jacopone; et, ce qui est bien moins connu, la parodie faite par Jacopone lui-même de ce chant de la *Passion*, sous le titre de *Stabat mater speciosa*, pour le chant de Noël : elle a été remise au jour par l'auteur de cet article en 1809, et réimprimée par Louis Verdure avec des changements de sa façon en 1810. G—CE.

JACQUELINE, comtesse de Hollande, née en 1400, était fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne. Elle fut mariée, en 1415, à Jean, duc de Touraine, et depuis dauphin du Viennois ; mais restée veuve, après deux ans d'une union paisible, elle retourna près de son père, qui avait déjà pris les précautions nécessaires pour lui transmettre ses états : elle lui succéda en 1417, et vit avec plaisir l'empressement de ses vassaux à l'assurer de leur fidélité. Jean de Bavière, son oncle, surnommé *Sans pitié*, moins touché de la beauté de la princesse que de sa riche dot, la demanda en mariage, se flattant d'obtenir de la cour de Rome la double dispense qu'exigeaient sa parenté à un degré prohibé et son titre d'évêque de Liége: mais Jacqueline déclara qu'elle était dans l'intention d'accomplir la volonté de son père, en épousant Jean IV, duc de Brabant, son cousin. L'évêque de Liége, trompé dans son attente, attaqua ce mariage comme incestueux, et parvint à obtenir de l'empereur Sigismond l'investiture des états de sa nièce. Aidé par la faction des Cabelliaux (1), il se fait sacrer à Dordrecht en 1518, s'empare de Rotterdam, et oblige Jacqueline à l'instituer son héritier, au cas où elle mourrait sans enfants. A cette condition il lui accorde la paix ; mais l'ambitieux prélat détermine Jean de Brabant, par l'offre d'une somme d'argent, à lui laisser les états de son épouse pour douze années. Les peuples se soulèvent à cette nouvelle. Jacqueline, réfugiée dans le Brabant, sollicite vainement son mari de profiter de la disposition des esprits pour chasser l'usurpateur : indignée de sa lâcheté, elle se décide à l'abandonner pour jamais; elle part secrètement pour l'Angleterre, s'adresse à la cour de Rome pour faire annuler son mariage, et, sans attendre la réponse du pape, épouse le duc de Glocester en 1423. Elle reparaît bientôt après en Flandre, à la tête d'une armée, et s'empare du Hainault. Mais le duc de Bourgogne, craignant de perdre ses droits à la succession de Jacqueline, lui déclare la guerre ; et

(1) Les factions des *Cabelliaux* et des *Hoeckens* divisaient la Hollande depuis 1340. Les premiers étaient ainsi appelés du nom d'un poisson très commun en Hollande, et les autres du hameçon dont on se sert pour le prendre.

son nouveau mari fuit en Angleterre, la laissant seule exposée au ressentiment de son ennemi. Les habitants la regardant comme l'unique cause de la guerre, dont le poids retombait sur eux, se décident à livrer leur souveraine au duc de Bourgogne, qui la fait enfermer à Gand. La malheureuse Jacqueline, abandonnée du duc de Glocester, chercha à se réconcilier avec le duc de Brabant; elle lui écrivit de sa prison une lettre qui contenait l'aveu de ses fautes et la promesse de les expier: mais toutes ses tentatives pour ramener à elle un époux outragé, furent inutiles. Son courage ne l'abandonna point; elle séduisit ses gardes, s'échappa, sous un déguisement, de la tour où elle était enfermée, et se rendit à la Haye. Sa présence ranima ses partisans; et la mort de son oncle, l'ambitieux Jean de Bavière (1425) la rendit une seconde fois maîtresse de la Hollande. L'inutile cruauté dont elle usa envers ceux qu'elle soupçonnait de ne lui avoir pas toujours été fidèles, la perdit: la vue des échafauds excita des soulèvements; et le duc de Bourgogne en profita pour la dépouiller. Jacqueline se défendit courageusement à la tête de ses troupes; mais obligée de céder au nombre, elle eut recours à la voie des négociations, et consentit, en 1428, à reconnaître le duc de Bourgogne pour son lieutenant. Dans l'intervalle, le duc de Brabant était mort; son mariage avec le duc de Glocester avait été déclaré nul, de sorte qu'elle pouvait disposer de sa main: mais le duc de Bourgogne éloignait tous ceux qui pouvaient y prétendre; et elle se détermine à épouser secrètement, en 1432, François de Borselen, simple chevalier et né son sujet. Le duc, instruit de ce mariage, fait arrêter Borselen; et des commissaires le condamnent à mort. Pour lui sauver la vie, Jacqueline abandonne ses états au duc de Bourgogne, en 1433: réduite à la condition privée, elle languit quelque temps, et mourut, le 8 octobre 1436, à l'âge de trente-six ans, au château de Teilingen dans le Rhinland. Ses restes furent transportés à la Haye, et inhumés dans une chapelle. Borselen, que le duc de Bourgogne avait créé comte d'Ostrevan et chevalier de la Toison-d'or, prolongea ses jours jusqu'en 1470. La réputation de Jacqueline a été flétrie par la plupart des historiens; et quelques-uns la comparent à Jeanne de Naples, si tristement fameuse par ses débordements. Mais sans vouloir affaiblir les torts de Jacqueline, on est porté à penser qu'ils doivent être rejetés en partie sur la faiblesse de son mari. Bayle a examiné la conduite de Jacqueline (*Répons. aux Questions d'un provincial*, lett. LXVIII); mais il la juge trop sévèrement. W—s.

JACQUELOT. *Voy.* JAQUELOT.

JACQUES (SAINT), dit le *Majeur*, l'un des douze premiers apôtres, naquit dans le bourg de Bethsaïde, en Galilée. Son père était un pêcheur nommé Zébédée, et sa mère, Salomé, l'une des saintes femmes qui ensevelirent le corps du Sauveur. L'Evangile nous apprend que Jésus, passant le long de la mer, vit Jacques et Jean, son frère, assis près de leur père dans une barque, occupés à raccommoder des filets, et que les ayant invités à le suivre, ils obéirent à l'instant même. S. Jacques fut témoin, avec son frère et S. Pierre, de la transfiguration de Jésus sur le mont Thabor, et reçut d'autres preuves encore de l'affection particulière de son divin maître. Peu de jours avant l'entrée de Jésus à Jérusalem, Salomé s'approcha de lui, et, l'ayant adoré, le

pria d'ordonner que ses deux fils fussent assis dans son royaume, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Cette demande excita l'indignation des disciples; mais Jésus les apaisa en disant: « Que celui qui voudra être le premier » d'entre vous soit le serviteur des au» tres. » S. Jacques accompagna Jésus dans le jardin des Oliviers; mais, l'ayant vu saisir par les hommes armés que conduisait Judas, il s'éloigna promptement, et sortit de Jérusalem, ne s'y croyant pas en sûreté. Après la résurrection du Sauveur, il revint dans cette ville, et, ayant reçu le St.-Esprit, commença à prêcher l'Evangile avec tant de zèle, que les principaux des Juifs demandèrent sa mort. Hérode-Agrippa, qui cherchait tous les moyens de gagner l'affection du peuple, cita le saint apôtre à son tribunal, et le condamna à périr par le glaive, l'an 44. Celui qui l'avait accusé ayant vu comment il avait rendu témoignage à J.-C., en fut touché et confessa qu'il était aussi chrétien. On les mena tous deux au supplice; chemin faisant, l'accusateur pria S. Jacques de lui pardonner. L'apôtre, après y avoir un peu pensé, lui dit: La paix soit avec vous! et le baisa. Ainsi ils eurent tous deux la tête coupée (*Fleury, Hist. ecclés., liv. I, paragr. XXIV*). Ce fut le premier des apôtres qui eut le bonheur de verser son sang pour la foi. La mémoire de cet illustre martyr est honorée le 25 de juillet. On montre encore à Jérusalem le lieu de son supplice, sur lequel a été bâti un couvent d'Arméniens, dont l'église est fort riche et fort élégante (*Itinéraire* de M. de Chateaubriand, tome II, page 247). Cependant les Espagnols regardent S. Jacques comme leur apôtre, et ils se flattent, d'après une ancienne tradition, de conserver son corps dans la cathédrale de Compostelle; c'est, comme on sait, l'un des plus fameux pèlerinages de l'Europe. Bivar, dans ses notes sur la fausse *Chronique* de Fl. Dexter, rapporte qu'en 1595 on trouva sur une montagne du royaume de Grenade, un *Evangile* et quelques autres livres écrits de la main de S. Jacques sur des plaques de plomb. Ces ouvrages apocryphes ont été condamnés par le pape Innocent XI, en 1682: mais c'est en vain que les plus savants critiques, s'appuyant du texte précis des *Actes des apôtres*, ont cherché à démontrer qu'il était impossible que S. Jacques eût prêché l'Evangile en Espagne; les Espagnols ont continué d'appuyer cette prétention par des ouvrages dont la liste remplirait plusieurs colonnes (*Voyez* les titres des principaux dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet Dufresnoy, art. *Hist. ecclés. d'Espagne*). Le P. Cuper a réuni dans les *Acta sanctorum* (VIe. vol. de juillet) toutes les raisons favorables au système des Espagnols, pour lequel il penche évidemment par respect pour l'antiquité de la tradition. L'ordre militaire de S. Jacques fut institué en 1170, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon et de Castille, pour protéger les pèlerins qui accouraient en foule visiter les reliques du saint apôtre. Fr. Caro de Toris a écrit l'*Histoire* de cet ordre célèbre (en espagnol), Madrid, 1629, in-fol. W—s.

JACQUES (SAINT) le *Mineur*, surnommé le *Juste*, était fils d'Alphée et de Cléophas ou Marie, sœur de la sainte Vierge; et c'est d'après la coutume des juifs que l'Evangile lui donne le nom de frère du Seigneur, quoiqu'il ne fût que son cousin. Il fut saint, c'est-à-dire consacré à Dieu dès le ventre de sa mère: il ne but jamais de vin ni ne mangea d'aucun animal; le rasoir ne passa point sur sa tête; il ne

se baignait ni ne se frottait point d'huile, grande austérité dans un pays chaud : il avait seul la permission d'entrer dans le sanctuaire, parce qu'il ne portait point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvait continuellement à genoux, demandant pardon pour le peuple (*Fleury*, *Hist. ecclés.*, liv. I, paragr. v). Jésus l'appela, la seconde année de sa prédication, et accorda la même faveur à S. Jude, son frère. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres le mirent à la tête de l'église de Jérusalem ; et il la gouverna, pendant vingt-neuf ans, avec une sagesse qui fut admirée même de ses ennemis. Dans le premier concile de Jérusalem, il prit la parole après S. Pierre pour démontrer que les gentils ne devaient point être obligés, comme le prétendaient quelques disciples, de se conformer aux pratiques légales établies par Moïse. Cependant les progrès du christianisme alarmèrent les chefs de la synagogue ; et ils résolurent de faire mourir S. Jacques, que tout le peuple chérissait pour sa douceur et sa piété. Le grand pontife Ananus, que l'histoire représente comme un homme hardi et entreprenant, profita de l'absence du gouverneur romain pour exécuter ce projet criminel : il cita S. Jacques devant le sanhédrin, et, après lui avoir reproché sa conduite, l'invita à détromper le peuple qu'il abusait, et à déclarer que Jésus n'était point le fils de Dieu. Le saint apôtre lui ayant répondu avec une juste indignation, Ananus le fit précipiter de la terrasse du temple. Malgré les vives douleurs qu'il ressentait de sa chute, S. Jacques s'appuya sur ses genoux et leva ses mains au ciel ; mais tandis qu'à l'exemple du divin maître il priait pour ses ennemis, un foulon lui frappa la tête de son levier, et le tua l'an 62 de J.-C. L'Eglise célèbre la fête de S. Jacques le 1[er]. de mai. On a de lui une *Epître* qui tient le premier rang entre les *canoniques* ; elle est adressée aux douze tribus dispersées, à S. Jacques s'y propose de prouver que la foi n'est rien sans les bonnes œuvres : on croit que cette épître fut d'abord écrite en grec. On a encore sous le nom de S. Jacques un *Protévangile* ou *Evangile de l'enfance de Marie*. Mais l'Eglise a rejeté cet écrit comme apocryphe. Le fameux Guillaume Postel le rapporta de l'Orient, et en publia une version latine en 1552, in-8°. Cette version fut insérée avec le texte grec dans la seconde édition des *Orthodoxographi* ; et Jean Alb. Fabricius l'a réimprimée dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*. Enfin on attribue au même apôtre une *Liturgie* que Claude de Sainctes publia en grec, Paris, 1560, in-fol., rare, et dont il parut une version latine, la même année, Anvers, in-8°. (*Voy.* CLAUDE de Sainctes). Léo Allatius et le cardinal Bona se sont efforcés de prouver que S. Jacques est réellement l'auteur de cet ouvrage ; mais cette opinion n'a trouvé aucun partisan parmi les érudits. W—s.

JACQUES DE NISIBE (SAINT) est un personnage plus célèbre que bien connu : sa vie, telle que nous l'ont transmise les écrivains ecclésiastiques, n'est qu'un tissu de faits incroyables. Les Grecs célèbrent sa mémoire le 13 janvier et le 31 octobre, les Syriens le 18 janvier, les Arméniens le 15 décembre : il est marqué dans nos martyrologes le 15 juillet. Il naquit dans le troisième siècle, à Antioche de Mygdonie ou Nisibe, ville de Mésopotamie, qui était alors soumise à la domination romaine. Les Arméniens prétendent que sa mère était sœur de

S. Grégoire l'illuminateur, premier patriarche et apôtre de l'Arménie. Son origine se rattacherait alors, de cette façon, à celle de la race royale des Arsacides. On ignore les premiers événements de sa vie: ses historiens nous apprennent seulement, qu'épris d'un grand amour pour la vie solitaire, il se retira fort jeune dans les montagnes des Curdes, où vivant dans les forêts, sans habitation fixe, il ne s'occupait que de pieuses méditations. Une caverne cachée au milieu des rochers était sa seule retraite dans l'hiver; il n'avait pas d'autre nourriture que des herbes, des racines, et des fruits sauvages; et un manteau de poils de chèvre formait tout son vêtement. La plus grande partie de sa vie se passa ainsi dans une extrême austérité: on raconte que dans sa solitude, Dieu opéra en sa faveur un grand nombre de miracles, et qu'il se manifesta même à lui plusieurs fois. Ce fut un événement de ce genre qui vint l'arracher à son ermitage, et l'élever au siége de Nisibe. Un jour qu'accablé de macérations il priait Dieu d'appesantir encore davantage sur lui ses rigueurs, il eut une vision; Dieu lui dit: « Ne » tourmente pas davantage ta chair: » marche; je te donnerai un signe » pour opérer des miracles et amener » les hommes à la foi. » Jacques se prosterna, et descendit de la montagne, pour aller consulter Marougé, célèbre anachorète qui habitait dans les mêmes vallées. Il trouva en chemin un torrent rapide qu'il traversa miraculeusement. Ayant rencontré des paysans occupés dans les champs: « Que faites-vous là, mes frères, leur » dit-il? Nous plantons des épines, » répondirent-ils en riant. Il en sera « effectivement comme vous le dites, » répliqua le saint; » et leur vigne se changea aussitôt en épines. Il arriva bientôt auprès de Marougé, qui lui dit en l'embrassant: « Je te salue aujourd'hui comme mon frère; je te » saluerai demain comme pasteur du » peuple de Dieu. » Effectivement, l'évêque de Nisibe mourut alors: les principaux habitants de Nisibe, divisés sur le choix d'un successeur, vinrent trouver Marougé, pour qu'il les éclairât dans leurs décisions. Cet anachorète leur proposa S. Jacques, qu'ils s'empressèrent de conduire à Amid, où il fut sacré par le patriarche d'Antioche. S. Jacques revint bientôt après à Nisibe, pour gouverner son troupeau: il y opéra encore un grand nombre de miracles plus étonnants les uns que les autres. Profitant d'un moment où sa présence était moins nécessaire dans son diocèse, il fit un voyage dans l'Arménie, pour aller visiter sur le mont Ararat, les lieux où l'arche s'était arrêtée. Ce voyage fut encore signalé par beaucoup de miracles. A son retour il passa par la province de Dosb ou *Thospites*, en Arménie; il s'y arrêta auprès d'une source dans le voisinage d'une ville appelée Artémita, où il trouva des jeunes filles qui lavaient leurs robes: elles se conduisirent avec tant d'indécence en présence du saint, qu'il leur donna sa malédiction, fit tarir les eaux de la source et blanchir les cheveux des jeunes filles. Informés de ce châtiment, les habitants du pays coururent après S. Jacques pour le prier de révoquer son anathème. Le saint se contenta de faire reparaître la source; mais les cheveux des jeunes filles restèrent blancs pour rappeler à ce peuple la crainte de Dieu. En passant à Manazgerd, capitale de la principauté des Rheschdouniens, il arrêta la prévarication d'un juge prêt à prononcer un jugement inique. Il serait trop long d'énumérer tous les prodiges qui si-

gnalèrent son merveilleux voyage : le bruit s'en répandit de tous les côtés, de sorte que tous les fidèles de son évêché vinrent à sa rencontre, et le ramenèrent en triomphe à Nisibe. Vers l'an 318, Manadjihr, prince des Rheschdouniens, général des armées du midi de l'Arménie et des troupes romaines de Cilicie, vint combattre du côté de la Mésopotamie, Pacorus, prince de l'Arzanène, qui s'était révolté contre son souverain, Chosroès II roi d'Arménie. Ce rebelle, soutenu par une armée persane, s'était déclaré indépendant dans sa principauté, et il avait même usurpé le titre de roi. Manadjihr le défit dans plusieurs batailles. Pacorus trouva la mort dans le dernier de ces combats: le vainqueur s'empara de toutes ses possessions, fit massacrer tous ses parents, n'épargnant que son fils Hescha, qu'il envoya au roi d'Arménie. Le prince des Rheschdouniens fit dans cette expédition une grande quantité de prisonniers, parmi lesquels étaient huit diacres de l'église de Nisibe. S. Jacques réclama leur délivrance; mais le général Arménien, poussé par les habitants du pays, qui étaient idolâtres, ne voulut pas l'écouter. L'évêque résolut alors d'aller trouver le roi d'Arménie, qui était dans la province de Daron, pour obtenir ce qu'il desirait. Manadjihr, irrité, fit jeter les huit diacres dans le lac de Van. Le voyage du saint n'ayant plus d'objet, il revint sur ses pas; mais avant de rentrer dans Nisibe, il lança un terrible anathème contre Manadjihr, qui mourut peu après rongé des vers. En l'an 325, S. Jacques fut un des Pères qui assistèrent au concile de Nicée, et qui y prononcèrent la condamnation d'Arius. L'événement qui contribua plus particulièrement à rendre célèbre, dans l'histoire, le nom de S. Jacques, c'est la délivrance miraculeuse de la ville de Nisibe, qui arriva en l'an 350. Cette ville était assiégée par Sapor II, roi de Perse, qui avait avec lui une nombreuse armée. Après un siége long et meurtrier, la place résistait avec opiniâtreté aux attaques des troupes de ce monarque, quand le fleuve qui l'arrosait se déborda, et renversa une partie de ses murailles. Sa prise paraissait inévitable: les habitants implorèrent, auprès de Dieu, l'intercession de leur évêque. Ses prières furent si efficaces, qu'en peu de jours les murailles furent miraculeusement relevées. S. Jacques monta lui-même sur les remparts, se montra aux ennemis, repoussant leurs traits par ses paroles; puis il invoqua contre eux l'assistance de Dieu pour les chasser plus promptement. On vit bientôt l'effet de son intercession; une quantité innombrable de moucherons et de cousins se jeta sur l'armée persane, mit en fureur leurs chevaux et leurs éléphants, et força enfin Sapor de lever le siége. On connaît peu la fin de la vie de S. Jacques de Nisibe : on ignore même l'époque de sa mort; il paraît cependant qu'elle arriva sous le règne de l'empereur Constance, par conséquent avant l'an 361. Il devait être fort vieux. Ce saint personnage avait composé en syriaque vingt-six Discours, qui sont tous perdus; ils avaient pour objet des points de théologie ou de piété, comme on peut en juger par leurs titres, qui se trouvent dans le Catalogue des écrivains ecclésiastiques de Gennade. Il nous en reste dix-huit traduits en arménien. Ils ont été publiés dans cette langue et en latin par le cardinal Antonelli, sous ce titre : *Sancti patris nostri Jacobi Nisibeni Sermones*, Rome, 1756, vol. in-fol. On trouve à la fin une lettre encyclique en arménien et

en latin, attribuée aussi à S. Jacques de Nisibe, et datée de la 35e. année du règne de Sapor, roi de Perse, de la 655e. des Séleucides (344 et 345 de J.-C.) S. M—N.

JACQUES roi d'Aragon. *Voyez* JAYME.

JACQUES, Ier., roi d'Écosse, naquit en 1391. Robert III, son père, avait déjà perdu David, son fils aîné, mort victime des embûches que lui avait dressées Robert, duc d'Albany, son oncle. Le roi voulant soustraire au même péril le seul enfant qui lui restait, le fit embarquer pour la France en 1405. L'Écosse était alors en trève avec l'Angleterre : néanmoins le bâtiment qui portait Jacques, ayant été forcé de relâcher à Flamborough dans l'Yorkshire, fut arrêté par les Anglais. Ils eurent la perfidie de faire le jeune prince prisonnier, et l'envoyèrent à la Tour de Londres, avec le comte d'Orkney, qui l'accompagnait. La nouvelle de ce fatal événement plongea Robert dans la tombe. La régence du royaume fut dévolue au duc d'Albany, ensuite à Murdoch, son fils. Tous deux aspiraient au trône, et ils se flattèrent d'y arriver plus aisément pendant qu'il était vacant par le fait. Ils entamèrent néanmoins quelques négociations pour obtenir la liberté du roi; mais elles furent suivies avec beaucoup de négligence. Cependant ils mettaient tout en œuvre pour s'attacher les nobles; ils favorisaient leurs usurpations et toléraient tous les désordres. L'autorité royale fut, par-là, réduite à un tel état de faiblesse, que les monarques suivants s'efforcèrent en vain de l'en relever. Enfin, après dix huit ans de captivité, Jacques fut rendu à la liberté en 1423, par un traité qui l'obligeait de payer une forte rançon, et de donner des otages. L'Angleterre racheta en quelque sorte son injustice envers lui, par l'éducation qu'il reçut dans ce pays et les connaissances qu'il y acquit. Les réflexions que lui suggéra la différence de l'état politique des deux pays, lui inspirèrent le desir de tirer le sien de la barbarie. Suivant les expressions d'un auteur contemporain : « Il n'y avait en ces jours-» là point de loi en Écosse ; mais » le plus puissant opprimait le plus » faible, et tout le royaume n'était » qu'un repaire de brigands. Les » homicides, les déprédations, les » incendies et les autres crimes de-» meuraient impunis. » Dans un parlement qui se tint immédiatement après son retour, Jacques gagna la confiance de son peuple par plusieurs lois très sages. Il obtint ensuite un acte pour revendiquer les possessions de la couronne illégalement aliénées ; enfin les ligues et les associations qui rendaient les nobles si formidables au roi, furent déclarées illégitimes. En même temps Jacques fit arrêter son cousin Murdoch et ses enfants, ainsi que plusieurs grands personnages ; mais bientôt il se réconcilia avec le plus grand nombre d'entre eux, à l'exception du duc d'Albany, de ses enfants et du comte de Lenox, qui furent jugés par leurs pairs et condamnés. Adoré du peuple qui sous son règne vivait dans une sécurité qu'il n'avait pas goûtée depuis bien longtemps, Jacques hasarda une nouvelle démarche contre la noblesse en révoquant le pardon accordé par le régent au père du comte de March, qui avait porté les armes contre Robert III. Les possessions du comte furent saisies. Cette mesure causa une alarme générale : le danger commun porta la plupart des nobles à se réunir, et leur inspira le projet d'attenter à la vie du roi. La guerre avait écla-

té avec l'Angleterre ; et Jacques s'était dirigé sur la frontière, où il faisait le siége du château de Roxbourgh. Tout-à-coup la reine arrive, et lui apprend que l'on conspire contre ses jours ; mais elle ne peut lui nommer les auteurs du complot. Jacques n'osant se fier à des hommes auxquels il avait donné tant de sujets de mécontentement, congédie les nobles et leurs vassaux. Ensuite il se retire dans un couvent près de Perth, et s'occupe de découvrir la conspiration. Les conjurés, à la tête desquels était le duc d'Athol, son parent, le préviennent. Ils marchent à la chambre du roi, enfoncent la porte, et assassinent le prince dans les bras de la reine. Cet exécrable forfait fut commis le 20 février 1437. Ses auteurs en butte à la haine du peuple périrent par des supplices affreux. Jacques avait épousé pendant sa captivité en Angleterre, Jeanne Beaufort, fille du comte de Somerset, petit-fils d'Édouard III. Il en eut un fils, qui lui succéda, et six filles. Marguerite, l'aînée, épousa Louis XI, roi de France. Jacques cultivait les lettres : on a de lui des pièces de poésie, dans lesquelles il décrit les occupations et les divertissements des Écossais. Ses œuvres ont été publiées à Edinbourg, sous le titre de *Restes poétiques de Jacques Ier.*, 1783, in-8°., et sont encore lues avec plaisir par les amateurs du dialecte écossais. Ce recueil est précédé d'une Dissertation dans laquelle l'éditeur prouve l'authenticité des pièces qui composent ce livre. Le Poème sur Jeanne, fille du comte de Somerset, qu'il épousa depuis, est, suivant le goût de son siècle, écrit dans la forme d'une vision allégorique ; il annonce beaucoup d'imagination et fait honneur au poète et à l'amant. Cette édition est enrichie de notes et de remarques, et d'une Dissertation sur la musique écossaise. Jacques Ier. était très versé dans cet art; il y avait peu d'instruments connus alors dont il ne put, dit-on, jouer mieux que les plus habiles musiciens de son temps. Outre ses chansons écossaises, dont il composa lui-même les airs, il avait fait un Traité de la musique. On lui a long-temps attribué plusieurs chants écossais, remarquables par leur douce mélodie ; mais Burney, dans son Histoire de la musique, s'est élevé contre cette tradition. Heureux ce prince s'il eût regné sur un pays plus civilisé ! Son malheur vint de ce que ses principes et ses mœurs n'étaient pas au ton de son siècle. C'est à lui que commence cette suite continuelle de revers qui a poursuivi la maison de Stuart pendant près de quatre cents ans, jusqu'à son extinction à la fin du XVIIIe. siècle, et qui, suivant l'expression de Voltaire, justifie en quelque sorte ceux qui croient à une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire. E—s.

JACQUES II, roi d'Écosse, fils du précédent, était âgé d'environ sept ans à la mort de son père. Durant sa minorité, la garde de sa personne fut confiée à sir Alexandre Livingston, et l'administration du royaume à Guillaume Crichton, chancelier. Le parlement voulut éviter, par cette division des attributions de la régence, les maux auxquels celle qui avait eu lieu sous Jacques Ier. avait livré l'Écosse : mais la jalousie et la discorde furent les suites de cette autorité partagée. Le jeune comte de Douglas, enhardi par ces symptômes de trouble, et méprisant l'autorité d'un prince enfant, refusait presque ouvertement de le reconnaître, et visait à l'indépendance. Crichton, qui avait été le principal ministre de Jacques, était parfaitement instruit de la résolution que

ce prince avait formée de rabaisser la noblesse. Il n'abandonna pas ce projet, et il s'attacha même à inspirer de pareils sentiments au jeune monarque; mais ce que Jacques Ier. avait dessein d'effectuer par degrés, fut suivi par son fils et par Crichton avec l'impétuosité naturelle aux Écossais, et la férocité particulière à leur siècle. Crichton, trop fier pour supporter l'ambition de Douglas, et trop faible pour la réprimer, le fit massacrer lui et son frère dans le château d'Édinbourg, où il l'avait attiré sous le prétexte d'une entrevue. Crichton tira peu de fruit de cette perfidie, qui le rendit généralement odieux. Le fils du comte de Douglas n'en fut ni moins puissant ni moins redoutable à la couronne; mais sa crédulité le fit donner dans les mêmes embûches où son père avait péri. Sur un sauf-conduit, scellé du roi, qui avait déjà atteint l'âge viril, il se hasarde à l'aller trouver à Stirling en 1452. Jacques le presse de renoncer à la ligue dans laquelle il est entré. Le comte refuse obstinément de se rendre: « Si vous ne le voulez pas, » dit le monarque furieux en tirant » son poignard, celui-ci le voudra. » Et aussitôt il le lui plonge dans le cœur. A la nouvelle de cette action si indigne d'un roi, toute la nation fut saisie d'horreur. Les vassaux du comte marchent à Stirling, mettent la ville en cendres, menacent d'assiéger le château. Néanmoins un accommodement fut conclu; mais bientôt les deux partis courent aux armes; leurs troupes sont en présence: une seule bataille va décider de la possession du trône entre les Stuart et les Douglas; tout-à-coup le jeune comte fait battre la retraite. Ses partisans irrités de son peu d'habileté à profiter des circonstances, l'abandonnent. Accablé de leur mépris, il est chassé du royaume, et se réfugie en Angleterre. La tranquillité intérieure fut la suite de cet événement, qui répandit l'effroi parmi les nobles. Jacques en profita pour rendre, avec le consentement du parlement, des lois avantageuses au pouvoir de la couronne, et destructives des prérogatives de l'aristocratie. Cependant une trève conclue avec les Anglais, au commencement de ce règne, avait été mal observée; Jacques marcha vers les frontières de son royaume: il venait de recevoir un message de Richard, duc d'York, qui implorait son secours, et il se disposait à le lui accorder, quand le nonce du pape, gagné par Marguerite, reine d'Angleterre, le menaça de la colère céleste s'il poursuivait son entreprise. Jacques licencia d'abord ses troupes; mais, bientôt, reconnaissant qu'il avait été dupe d'un artifice, il les rappela. Il s'était emparé de la ville de Roxbourgh et assiégeait le château. Des envoyés du duc d'York vinrent le remercier du zèle qu'il témoignait pour leur maître, et le prier de ne pas pousser plus avant. Irrité de cette proposition, Jacques ne mettait que plus d'ardeur à la poursuite du siége, lorsqu'il fut tué, le 3 août 1460, par l'explosion d'un canon dont il faisait faire l'épreuve. Quelques jours après, le château fut emporté, et on le démolit, afin qu'il ne devînt plus un sujet continuel de guerre entre les deux pays. E—s.

JACQUES III, fils du précédent, fut, le jour même de la mort de son père, proclamé roi d'Ecosse, dans le camp, où il venait d'arriver avec sa mère: il avait à peine atteint sa septième année. La reine eut part à la régence, qui fut confiée à un conseil de huit personnes. Lord Boyd prit ensuite un tel ascendant sur l'esprit du jeune roi, qu'il envahit toute l'autorité. Occupé de projets ambi-

tieux pour l'élévation de sa famille, il laissa l'autorité royale s'affaiblir, et les nobles s'accoutumèrent de plus en plus à l'anarchie et à l'indépendance. Cependant Boyd et les siens encoururent la disgrace du monarque: la famille des Hamilton leur succéda, et par ses hauteurs dégoûta le roi, qui ne donna plus sa confiance qu'à des gens de condition obscure; c'étaient un maçon, un serrurier, un tailleur, un musicien, et un maître en fait d'armes. Enfermé avec ces singuliers favoris dans le château de Stirling, il paraissait rarement en public, et néanmoins s'occupait de révoquer les concessions préjudiciables à sa prérogative, qui avaient été extorquées durant sa minorité. Des complots entre les nobles, des intrigues ourdies par eux avec l'Angleterre, furent les effets de leur ressentiment. Alexandre, duc d'Albany, et Jean, comte de Marr, frères du roi, entrèrent fort avant dans toutes ces cabales. Jacques découvrit les desseins des mécontents avant qu'ils eussent pu éclater, et fit arrêter ses deux frères; le duc d'Albany fut emprisonné dans le château d'Edimbourg; le comte de Marr, pour avoir blâmé avec trop de hardiesse la conduite du roi, périt par son ordre. Le duc d'Albany, craignant le même sort, s'enfuit en France; et bientôt, cédant à des idées ambitieuses et criminelles, il conclut avec Edouard IV un traité dans lequel il prit le titre de roi d'Ecosse: en reconnaissance du secours qu'Edouard lui promettait pour détrôner son frère, il s'engagea, aussitôt qu'il serait maître de la couronne, à prêter serment de fidélité et à rendre hommage au monarque anglais, à renoncer à l'ancienne alliance de l'Ecosse avec la France pour en contracter une nouvelle avec l'Angleterre, et à livrer à Edouard les places les plus fortes et les plus riches comtés de l'Ecosse. Richard, duc de Glocester, frère d'Edouard, conduisit Alexandre en Ecosse, à la tête d'une armée. Jacques, menacé d'une invasion étrangère, fut réduit à la nécessité d'implorer le secours de ces nobles qu'il avait si long-temps traités avec mépris. Ils mirent leurs vassaux en campagne, mais moins pour défendre leur roi que pour obtenir le redressement de leurs griefs, et pour punir les favoris de Jacques. Le projet fut exécuté près de Lawder. Les comtes d'Angus, d'Hamilton et de Lenox, suivis des principaux barons de l'armée, forcèrent la tente du roi, se saisirent de ses favoris, et les firent pendre à l'instant, à l'exception d'un seul que Jacques tenait serré dans ses bras, et qu'ils ne purent jamais en arracher. Jacques, ne pouvant mettre sa confiance dans une armée dont les chefs se conduisaient ainsi, la congédia, et alla se renfermer dans le château d'Edinbourg. Après bien des pourparlers, le duc d'Albany recouvra ses honneurs et ses biens, et même, dit-on, l'amitié de son frère. Leur union ne fut pas de longue durée. Jacques se livre à de nouveaux favoris, que l'exemple des précédents ne put effrayer. Le duc d'Albany, sous prétexte que l'on avait voulu l'empoisonner, s'enfuit de la cour, et se retire dans son château de Dunbar, où il est suivi d'un plus grand nombre de barons que le roi n'en pouvait rassembler. Il avait déjà renoué son ancienne alliance avec Edouard: la mort de ce prince ruina ses projets; il se réfugia d'abord en Angleterre, ensuite en France, où il mourut. Enhardis par sa retraite, le roi et ses ministres multiplièrent leurs attaques contre les nobles: les principaux prirent les armes; ils persuadèrent ou plutôt for-

cèrent le duc de Rothsay, fils aîné du roi, jeune prince de quinze ans, de se mettre à leur tête, et déclarèrent ouvertement leur intention de priver Jacques d'une couronne dont il s'était montré si indigne. Aux approches du danger, le roi sort de sa retraite, se met en campagne, et rencontre les ennemis près de Bannockburn, le 11 juin 1488 : ses troupes sont mises en déroute au premier choc, et lui-même est tué dans la mêlée. L'indignation que la conduite des conspirateurs inspira, et la terreur d'une excommunication lancée contre eux par le pape, les obligèrent d'user de la victoire avec modération : ils cherchèrent à faire oublier leur conduite déloyale envers le père, par leur fidélité et leur soumission au fils. Ils le placèrent aussitôt sur le trône, et tout le royaume réuni s'empressa de le reconnaître. Le mariage de Jacques avec Marguerite, fille de Christian I[er]. roi de Danemark, avait affranchi l'Ecosse d'un tribut annuel qu'elle payait pour les îles Orcades et Shetland. E—s.

JACQUES IV, roi d'Ecosse, « était » né brave et généreux, dit Robert- » son; il éprouvait fortement toutes » les passions qu'une ame noble peut » ressentir dans le feu de la jeunesse. » Il aimait la magnificence; il se plai- » sait à la guerre; il était avide de se » faire un nom. Sous son règne, l'an- » cienne inimitié, devenue comme hé- » réditaire entre le roi et la noblesse, » parut entièrement cessée. » Constamment dévoué aux intérêts de la France, il semblait ne vouloir profiter de la tranquillité intérieure que pour prouver à l'antique alliée de son pays, son empressement à combattre leur ennemi commun, l'Angleterre. Il ne fit néanmoins aucune démonstration hostile durant la guerre éphémère qui éclata en 1492 entre les deux royaumes; mais sur la recommandation de Charles VIII, aidée de celle de Maximilien I, il accueillit Perkin, lui fit épouser Catherine Gordon, fille du comte de Huntley et alliée à la famille royale, leva une armée, et entra en Angleterre pour soutenir les prétendus droits de son protégé (*V.* HENRI VII.) Personne, à sa grande surprise, n'ayant remué en faveur de ce dernier, qui avait cependant publié un manifeste, Jacques repassa la frontière, et ensuite écouta les propositions de Henri VII pour faire la paix, refusant néanmoins de livrer l'homme qui était venu implorer sa protection. Il lui conseilla de se retirer pour éviter tout prétexte de guerre, répondit avec une noble fierté aux diverses demandes des Anglais, et finit par conclure une trève qui ne fut suivie d'une paix réelle qu'en 1503, par le mariage de Jacques avec Marguerite fille de Henri. Cette alliance se négociait depuis trois ans; et le roi d'Angleterre mettait d'autant plus d'empressement à la conclure, qu'il espérait par-là voir disparaître à jamais les sujets de discorde entre les deux royaumes. Sa perspicacité, qui avait prévu bien d'autres avantages de cette union, se trouva pourtant en défaut sur ce point; car Jacques, voyant en 1513 Henri VIII faire des préparatifs pour attaquer la France, se mit en mesure d'opérer une diversion. Indépendamment de la jalousie contre les Anglais, naturelle à la nation écossaise, Jacques céda aussi, dans cette circonstance, aux invitations d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Dans tous les tournois il s'était déclaré son chevalier; elle le somma de prendre sa défense : il obéit à cet appel malgré les remontrances de la reine et de ses plus sages conseillers. Il envoya d'abord une escadre pour défendre les

côtes de France; et ensuite méprisant l'excommunication lancée par le pape contre les adhérents de Louis XII, il rassembla une armée de cinquante mille hommes, avec laquelle il envahit le Northumberland : mais au lieu de poursuivre ses succès avec activité pendant l'absence des ennemis, il perdit son temps au château de Ford, dont la dame lui avait inspiré la plus vive passion. Bientôt ses troupes souffrirent de la disette. Le défaut de discipline se fit sentir; un grand nombre de soldats se retira dans ses foyers. Cependant l'armée anglaise, commandée par le comte de Surrey, s'était avancée jusqu'à la rivière de Till, qu'elle passa. Le 9 septembre, on en vint aux mains près de Flowden. Les Ecossais eurent d'abord des succès; mais le désordre se mit dans leurs rangs, et les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille. Le nombre des morts fut à-peu-près égal des deux côtés, avec cette différence que les Anglais perdirent très peu de personnes de marque, au lieu que la fleur de la noblesse d'Ecosse périt dans cette journée en combattant auprès de son roi, et ce prince lui-même y laissa la vie. Malgré les recherches les plus exactes on ne put retrouver son corps. Les Anglais en rencontrèrent un qui lui ressemblait; ils le mirent dans un cercueil de plomb, et l'envoyèrent à Londres, où l'on n'osa pas l'enterrer, parce que Jacques était mort excommunié. Henri obtint ensuite qu'on lui donnât l'absolution. Les Ecossais soutinrent que ce corps était celui du chevalier Elphinston, qu'on avait revêtu d'une armure semblable à celle du roi, afin de faire prendre le change à l'ennemi. On supposa que ce prince avait été tué au passage de la Tweed, par les vassaux d'un de ses généraux, lord Home. Le peuple s'imagina que Jacques était parti pour la Terre-Sainte, afin d'accomplir un vœu, et qu'il reviendrait prendre possession du trône. Cette idée absurde fut en vogue pendant très long-temps. E—s.

JACQUES V, roi d'Ecosse, fils du précédent, n'était âgé que d'un an et cinq mois à la mort de son père. La reine avait été investie de la régence par le testament de Jacques IV; ce qui fut confirmé par les états, mais c'était à condition qu'elle ne se remarierait pas. Elle se hâta de conclure la paix avec l'Angleterre, et, quelques mois après, épousa Douglas, comte d'Angus, qu'elle essaya de faire associer à son autorité. La crainte de donner trop de pouvoir à une famille déjà puissante engagea les chefs des principales maisons à jeter les yeux, pour la régence, sur le duc d'Albany, fils du frère de Jacques III, qui était né en France, où il avait toujours résidé. Etranger aux affaires du royaume qu'il devait gouverner, il fut obligé de consulter des hommes qui lui firent partager leurs haines particulières. Persuadé que lord Home, le plus puissant des pairs qui avaient échappé à la bataille de Flowden, et le comte d'Angus, étaient les ennemis de l'autorité royale, il fit mettre à mort le premier, qui cependant avait contribué à l'appeler à la régence, mais qui depuis s'était opposé à plusieurs de ses mesures, et fit bannir le second, qui se retira en Angleterre avec la reine. Des troubles sérieux furent le résultat de ces mesures violentes; Henri VIII, pour affaiblir le pouvoir du régent et du parti français, encouragea les mécontents et leur promit son secours. Le régent marcha contre l'Angleterre, avec une armée composée en partie de troupes françaises, et commença les hostilités; les nobles refusèrent de le seconder: il se désista de son entre-

prise, et partit pour la France afin d'en ramener des renforts. Il laissait l'Ecosse assez tranquille : son absence, qui dura cinq ans, la livra de nouveau à toutes les horreurs de l'anarchie. La reine et son époux revinrent ; la discorde ne fit que s'accroître. Le régent reparut : quoiqu'il fût soutenu par les troupes de France, les nobles bravèrent son autorité. Il les conduisit une seconde fois sur les frontières d'Angleterre : ils refusèrent absolument d'y entrer, sans vouloir écouter ni ses menaces, ni ses prières. Vivement affecté de ces marques de mépris réitérées, le duc d'Albany retourna en France, et n'en revint plus. Jacques était alors dans sa treizième année : les nobles décidèrent qu'il prendrait en main les rênes du gouvernement, et que huit conseillers l'aideraient tour-à-tour dans l'administration des affaires publiques. Le comte d'Angus, qui était du nombre, ne tarda pas à s'emparer de tout le pouvoir, et gouverna seul au nom du roi. Il était maître de la personne de ce prince ; mais il n'avait pu acquérir son affection. Trompant la vigilance des surveillants qui l'entouraient, Jacques s'échappa de Falkland, où il était retenu, et s'enfuit au château de Stirling, lieu de la résidence de sa mère, qui s'était brouillée avec Angus. Une foule de nobles accourut auprès de lui. Angus arma ses vassaux ; mais trop faible pour lutter contre le roi qui l'avait fait condamner par le parlement comme coupable de lèse-majesté, il fut obligé de chercher un asile en Angleterre. Jacques, parvenu à sa majorité et à la jouissance de l'autorité royale, s'occupa de réprimer les désordres qui désolaient ses états, et d'abaisser les nobles. Voyant bien que la royauté n'était pas assez forte pour contrebalancer l'aristocratie, il crut pouvoir compter sur l'assistance du clergé pour l'exécution de ses desseins. Les principaux emplois furent en conséquence donnés à des ecclésiastiques, et à des personnes tirées de la bourgeoisie. Le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, que le roi investit de sa confiance, était un homme d'un génie supérieur. Tous les ministres de Jacques le servirent avec ardeur et fidélité ; mais ils poussèrent leur zèle trop loin, et quelques-uns de leurs actes peuvent être taxés de cruauté. La noblesse, qui observait avec chagrin le but de toutes les démarches du roi, cachait son dépit. Voyant son royaume tranquille, Jacques avait songé à se marier. Henri VIII lui proposa sa fille Marie, lui promettant en même temps de le faire nommer duc d'York, et déclarer son héritier présomptif. Le roi d'Ecosse, doutant de la sincérité de ces offres, et cédant aux conseils du clergé ainsi qu'à son penchant particulier, préféra une alliance avec une princesse française. Instruit d'ailleurs du danger qui menaçait François Ier, par l'invasion des Autrichiens en Provence, il envoya des troupes à son secours, et se rendit sur le continent. Il rencontra François à Lyon, et lui demanda sa fille Madelène : elle lui fut d'abord refusée à cause de sa santé délicate ; il insista, l'épousa en 1536, et l'emmena en Ecosse, où elle mourut peu de temps après son arrivée. Trois ans après, il donna sa main à Marie, duchesse douairière de Longueville et fille du duc de Guise, qui avait aussi été demandée par Henri VIII. Cependant l'orage grondait sur la tête de Jacques. Henri, sachant que le pape et l'empereur recherchaient l'amitié du roi d'Ecosse qu'ils sollicitaient de s'allier avec eux contre l'Angleterre, voulut détourner les effets de ces négociations, surtout dans un moment où il

craignait du trouble dans son royaume : il fit donc proposer à Jacques une entrevue à York, et se transporta même dans cette ville. Jacques avait d'abord promis de s'y rendre; mais le clergé qui redoutait le résultat d'une conférence entre les deux monarques, parvint à faire différer ce voyage, et ensuite engagea le roi à s'y refuser. Henri, outré de cet affront ainsi que du mépris que Jacques avait montré pour des livres qu'il lui avait envoyés (*V.* HENRI VIII), déclara la guerre à l'Écosse en 1542, et fit marcher contre ce pays une armée commandée par le duc de Norfolk. Jacques de son côté, après avoir essayé vainement d'apaiser la colère de son oncle, leva des troupes. A ses ordres la noblesse assembla ses vassaux, mais dans les mêmes dispositions qui avaient animé ses ancêtres sous Jacques III. La disette, la rigueur de la saison, et la nouvelle de l'approche du roi d'Écosse, avaient engagé les Anglais à repasser la Tweed et à rentrer dans leur pays. Jacques pensa qu'il pourrait les attaquer avec avantage dans leur retraite, et donna le signal de la marche. Les principaux barons refusèrent d'obéir. Piqué de cette insulte, et craignant quelque conspiration contre ses ministres, il licencia cette armée de mutins, qu'il accabla de reproches, et rentra dans son royaume. Avec les forces qui lui restaient, et celles que mirent sur pied les nobles des provinces voisines des frontières, il résolut d'attaquer les Anglais : l'armée venait de passer le golfe de Solway; il la suivait de près. Par suite de son aversion pour les nobles, et de la jalousie que leur pouvoir lui inspirait, il ôta le commandement à lord Maxwell pour le donner à Olivier Sinclair, son favori. Aussitôt que ce nouveau général parut, l'indignation étouffa tout autre sentiment, et l'armée entière se mutina. Un corps de cinq cents Anglais, qui s'aperçut de ce désordre, en profita, et attaqua les Écossais : ceux-ci, au nombre de dix mille, mirent bas les armes au premier choc; très peu cherchèrent leur salut dans la fuite. A la nouvelle de ce désastre sans exemple, Jacques prévit tout ce qu'il avait à redouter d'hommes qui sacrifiaient même l'amour de la patrie à leur haine particulière. Une sombre mélancolie succéda aux transports de sa rage. Il refusa toute espèce de consolation, et s'abandonna au désespoir. Les effets en furent si prompts que bientôt l'on désespéra de sa vie. Dans ces tristes moments, on lui annonça que la reine venait d'accoucher heureusement : « Est-ce d'un garçon ou d'une fille? » — D'une fille, répondit-on. — Eh » bien, répliqua-t-il en se retournant » dans son lit, la couronne est entrée » dans ma famille par une femme; » elle en sortira de même. Que de » malheurs vont accabler ce pauvre » royaume! Henri s'en emparera par » la force des armes ou par un ma» riage. » Quelques jours après, le 3 décembre, il mourut. Ce prince, doué de beaucoup de talents et de vertus, était bien propre à réprimer les désordres qui déchiraient son royaume : il avait malheureusement à faire à des ennemis trop puissants, soit au-dedans soit au-dehors. Les nobles et les protestants ont essayé de noircir sa mémoire; mais, suivant le témoignage de Hume, ils n'ont pu former contre lui une seule accusation grave. Jacques V aimait et cultivait les lettres : on lui attribue des ballades et d'autres petites pièces, qui se distinguent par une versification aisée; on les trouve dans un Recueil de poèmes écossais intitulé l'*Evergreen*. La fille unique

qu'il laissa, âgée de quelques jours, fut l'infortunée Marie Stuart. E—s.

JACQUES Ier., roi d'Angleterre (ou JACQUES VI, roi d'Ecosse), le premier prince de la maison de Stuart qui régna sur l'Angleterre, est aussi le premier qui ait porté le titre de roi de la Grande-Bretagne. Lorsque Henri VII conclut le mariage de Marguerite, sa fille, avec Jacques IV, roi d'Ecosse, les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fît passer un jour sous la domination des Ecossais (*Voy.* HENRI VII). Ce prince annonça que le contraire arriverait; et l'événement justifia sa prédiction dans la personne de l'arrière-petit-fils de Marguerite. Depuis cent dix-huit ans la maison de Tudor occupait le trône d'Angleterre, lorsque la reine Elisabeth cessa de vivre. A défaut d'héritier de la ligne masculine, elle ne laissait point de successeur plus proche que Jacques VI, roi d'Ecosse. Ce monarque était né, le 19 juin 1566, de la célèbre Marie Stuart, et de Henri Darnley Stuart, second époux de cette reine infortunée. Elisabeth, dans son testament même, n'avait pu refuser de reconnaître pour son légitime héritier le fils de sa plus cruelle ennemie. Jacques VI avait d'ailleurs pour lui l'acte de 1485 (*Entail of the crown*) qui assurait sa couronne à la postérité de Henri VII. Aussi solidement établi, son droit n'éprouva pas la plus légère opposition. « Jamais, dit Hume, la couronne d'Angleterre n'avait passé du père au fils » avec plus de tranquillité qu'elle ne » passa de la famille de Tudor à celle » de Stuart. » Roi dès le berceau par l'assassinat de son père et l'abdication forcée de sa mère (1567), Jacques VI n'avait pu prendre aucune part active aux divers événemebts qui signalèrent la régence de son oncle, le comte de Murray, et celle de son grand-père le comte de Lenox. Tombé ensuite au pouvoir des grands du royaume, il dut sa liberté à l'entremise intéressée d'Elisabeth, qui plaça près de lui un ambassadeur chargé d'étudier son caractère et d'observer ses démarches. Occupé, dès sa jeunesse, de lectures sérieuses, il se livrait par inclination aux disputes théologiques qui divisaient alors tous les esprits. Il avait déjà vingt-un ans lorsque le sang de sa mère coula sur l'échafaud, par l'ordre d'Elisabeth. C'était en vain que pour la sauver il avait employé tour-à-tour la prière et la menace. Quand l'horrible attentat fut consommé, il crut, ou feignit de croire, aux protestations de douleur de l'artificieuse fille de Henri VIII. Loin de paraître conserver le moindre ressentiment contre cette altière princesse, il mit tous ses soins à ménager son humeur irritable. Mais il n'y réussit que faiblement : Elisabeth poussa même l'inquiétude et la défiance à l'égard du fils de sa victime, jusqu'à vouloir le faire enlever par son ambassadeur Wotton. Le coup ayant manqué, elle traversa de tout son pouvoir l'union projetée entre Jacques et la princesse Anne de Danemark; mais le jeune roi d'Ecosse déploya une énergie dont on ne l'aurait point cru capable, et le mariage s'accomplit (1589). Jacques travailla constamment, dès-lors, à s'assurer le brillant héritage qui flattait son ambition. Il eut d'autant moins de peine à gagner Robert Cécil, confident d'Elisabeth, que ce ministre trouvait lui-même son intérêt à mériter, par des services, la faveur de l'héritier présomptif de la couronne. Pendant plusieurs années il exista entre eux une correspondance très active, quoique très secrète. Cecil reçut un jour, en présence de la reine même, des dépêches d'Ecosse dans

lesquelles se trouvait une lettre de Jacques VI : sans sa présence d'esprit, qui lui suggéra un prétexte pour ouvrir le paquet à l'écart, tout était découvert. Il s'en fallut peu que Jacques ne perdît en un instant le fruit de toutes ses mesures : il n'échappa que par une espèce de prodige à un complot d'assassinat (*Voy.* GAWRY). Lorsqu'il fut sur le trône d'Angleterre, il ordonna que l'anniversaire de cet événement (5 août 1600) serait célébré par des actions de grâces dans toutes les églises. A peine Elisabeth avait-elle fermé les yeux (3 avril 1603), que le roi d'Ecosse, quoique absent, fut proclamé dans Londres, roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques Ier. Le conseil lui dépêcha aussitôt un courier: mais déjà cette grande nouvelle lui était parvenue par les soins d'un de ses affidés. En l'apprenant, il leva les yeux au ciel; mais il affecta de ne point laisser paraître trop de joie. Il ne tarda pas à se mettre en route pour aller se montrer à ses nouveaux sujets. Chaque parti, selon ses espérances ou ses craintes, se réjouissait ou s'affligeait de l'avénement d'un prince regardé comme étranger, malgré son origine. Cependant l'affluence des peuples qui accouraient de toutes parts, fut telle, que Jacques crut devoir réprimer cette curiosité par une proclamation, où il prit le prétexte, assez singulier, du manque de vivres. Les acclamations étaient si bruyantes, qu'un Ecossais de la suite du prince s'écria : « Eh! juste ciel! je crois que ces imbéciles gâteront notre bon roi. » Cette joyeuse réception n'empêcha point que Jacques ne fît pendre sur sa route, et sans aucune forme de procès, un filou pris en flagrant délit. Une justice aussi expéditive alarma les partisans des anciens priviléges. Toute la haute noblesse s'était rendue au-devant du nouveau monarque jusqu'à York. Cecil était du nombre : les ennemis de ce ministre s'attendaient à jouir de sa disgrace; l'accueil que lui fit Jacques, et surtout la faveur dont il l'honora en séjournant dans un de ses châteaux, annoncèrent que Cécil allait, au contraire, devenir plus puissant que jamais. Dès que le roi fut arrivé dans la capitale, il parut évident pour tous que la politique seule avait pu obtenir de lui quelques ménagements envers l'auteur des longues souffrances et de la mort tragique de sa mère. Non seulement il ne porta point le deuil de la reine Elisabeth, quoiqu'un mois fût à peine écoulé depuis qu'elle était descendue au tombeau; il refusa même d'admettre en sa présence ceux qui le portaient. Mais aussi empressé de témoigner aux Anglais l'envie de leur plaire, il se montra prodigue de grâces de tout genre. En moins de six semaines, il ne délivra pas moins de deux cent trente-sept diplômes de chevalier. Cette profusion de titres donna lieu à une pasquinade affichée aux portes de St.-Paul. On y annonçait une méthode pour apprendre à retenir, sans trop de peine, les noms de toute cette nouvelle noblesse. Les Anglais reprochaient aussi à Jacques d'avoir amené avec lui un grand nombre de seigneurs écossais : ils auraient dû reconnaître du moins qu'il conserva la plupart des ministres d'Elisabeth. Toutes les puissances de la chrétienté envoyèrent complimenter le nouveau monarque. Quelques-unes lui proposèrent des traités d'alliance. Le plus remarquable de ces ambassadeurs était le marquis de Rosny, l'illustre ami de Henri IV. Il voulait paraître en deuil avec toute sa suite : on lui fit observer que Jacques en pourrait être offensé comme d'un secret reproche de ce qu'il avait refusé lui-

même de rendre cet hommage à la mémoire de la feue reine. Rosny, dînant à la table du roi, eut occasion d'aprécier par un seul propos le caractère vaniteux de ce prince. Jacques osa dire hautement que, plusieurs années avant la mort d'Elisabeth, c'était déjà lui qui gouvernait l'Angleterre par ses conseils et son influence. L'ambassadeur français ne tarda point à avoir la juste mesure de cette force de tête dont se vantait le monarque. Sa mission était de lui offrir une part importante dans le vaste plan qu'avait conçu Henri-le-Grand pour abaisser la puissance colossale de la maison d'Autriche, en l'attaquant sur tous les points à-la-fois. De telles conceptions étaient trop au-dessus d'un génie étroit et timide : il fallut que Rosny se contentât d'un traité qui avait pour objet spécial l'indépendance des Provinces-Unies. Ce ne fut pas même sans quelque difficulté qu'il amena Jacques I[er]. à soutenir les Hollandais. Par des motifs qui faisaient plus d'honneur à son équité naturelle qu'à ses vues politiques, ce prince ne les appela longtemps que des rebelles. Il fut convenu qu'un tiers des subsides que leur payait Henri IV serait en déduction des sommes qui lui avaient été prêtées par Elisabeth, et que, si l'Espagne attaquait l'un des deux monarques, l'autre se déclarerait immédiatement. La France devait fournir dix mille hommes, et l'Angleterre six mille. L'avénement de Jacques au trône avait eu lieu avec un assentiment si général, que l'on fut très étonné de la découverte d'une conspiration ourdie en faveur d'Arabelle Stuart, parente du roi. Ce complot est resté couvert de ténèbres d'autant plus épaisses qu'il était formé des éléments les plus hétérogènes, tels que des prêtres catholiques, des puritains et des adeptes de cette secte philosophique qui commençait à naître sous le nom de *Free-thinkers* (*Libres penseurs* ou *esprits forts*). Parmi ces derniers était le fameux Walter Raleigh : il osa faire des ouvertures à Sully, et n'essuya qu'un refus méprisant du digne représentant de Henri IV. Condamné à mort, il obtint un sursis et non sa grâce; trois autres de ses complices furent exécutés. A peine délivré des craintes qu'avait pu lui causer cet événement, le roi saisit le prétexte des réclamations élevées à-la-fois par les catholiques et par les puritains, pour satisfaire le goût dominant qui le portait vers les discussions théologiques. Il assembla un conseil extraordinaire ou plutôt un synode à Hampton-Court. Il affecta de garder une neutralité rigide entre les deux partis, et il les mécontenta l'un et l'autre. En revanche, il fit éclater tant d'estime pour les dogmes de la religion anglicane, et, en particulier pour l'épiscopat, qu'on entendit l'archevêque de Cantorbéry s'écrier : « De quelque éloquence na» turelle que soit doué notre gra» cieux monarque, il est évident que » ses paroles ont quelque chose de » surhumain, et qu'elles sont une » inspiration du Saint-Esprit! » La peste qui régnait depuis un an, et dont furent victimes trente mille habitants de la capitale, c'est-à-dire un cinquième de la population qu'elle renfermait alors (1605), avait retardé la convocation du parlement. Le roi l'ouvrit par un discours qui fut prôné comme un chef-d'œuvre par des écrivains du temps. Ces éloges étonnent peu à une époque où le goût et les convenances mêmes n'étaient pas encore fixés : mais comment ont-ils pu être repétés sans restriction par des historiens modernes? Dans

cette harangue d'une excessive prolixité, à côté de David et de S. Paul on trouve Astrée et Bellone : après avoir cité la loi de l'Évangile sur l'indissolubilité du mariage, Jacques dit » qu'il est l'époux et que l'île de la Grande-Bretagne est sa femme légitime; qu'il est la tête et qu'elle est le corps; qu'il est berger, et que les Anglais et les Ecossais sont ses brebis; que le pape, qui se croit un monarque à triple couronne, n'est qu'un monstre, etc...... » Au milieu de ce chaos d'idées les plus disparates, se rencontrent deux passages remarquables : 1°. l'aveu que fait le roi de céder trop facilement aux importunités des solliciteurs de toute espèce; 2°. sa recommandation au parlement d'éviter la multiplicité des lois, signe infaillible, dit-il, de la corruption des états. Malheureusement il dérogea lui-même à cette sage maxime par la profusion de ses ordonnances royales. Il en est une que l'on doit distinguer ici, à cause de son analogie avec celle que rendit Henri IV en France à la même époque. De nos jours il s'est trouvé des déclamateurs assez ignorants ou assez audacieux pour imputer, comme un acte tyrannique, à la mémoire du meilleur de nos rois, la défense rigoureuse de la chasse à tout sujet qui n'en avait pas obtenu la permission expresse. Quel esprit dégagé de préventions ne voit pas que le but direct de la mesure prudente et politique adoptée par les deux monarques, était de retirer le port-d'armes à une foule d'individus, toujours prêts à se rallier aux factieux, à la suite de longues divisions intestines? Avant de terminer cette session du parlement, remarquable seulement par les efforts que fit le roi pour établir son droit absolu, Jacques eut ardemment desiré d'y faire prononcer la réunion solennelle de ses deux couronnes; réunion que, dans son langage figuré habituel, il avait désignée et demandée de la manière suivante: « L'Angleterre et l'Ecosse étant deux royaumes situés dans une même île, vous » ne souffrirez pas que moi, prince » chrétien, je tombe dans le crime de » bigamie, en vivant avec deux femmes; que n'ayant qu'une seule tête, » je me joigne à un corps double, et » qu'étant seul pâtre, j'aie à conduire » deux troupeaux différents! » Toujours jaloux des Ecossais, les Anglais se bornèrent à nommer des commissaires pour délibérer sur cette importante question. Elle sembla bientôt oubliée. La session suivante devint une des époques les plus mémorables de l'histoire d'Angleterre, par le grand bruit que fit la découverte de la *conspiration des poudres*. Cet événement mérite d'autant plus de fixer l'attention de l'homme réfléchi, que la plupart des écrivains qui l'ont rapporté, et de ceux mêmes qui auraient le plus de droit à la confiance de leurs lecteurs, n'ont fait que se copier servilement les uns les autres. Les bornes de cet article n'admettent point une discussion aprofondie; mais il offrira du moins le rapprochement des faits et des opinions, omis par la mauvaise foi des historiens, ou négligés par l'incurie des compilateurs. Dix jours avant celui qui avait été fixé pour l'ouverture du parlement, un pair catholique, lord Monteagle, reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui disait: « Si vous tenez à la vie, ne » paraissez point au parlement : un » coup terrible sera frappé, et l'on ne » verra point d'où il part.... Le danger » sera passé en aussi peu de temps que » vous mettrez à brûler cette lettre(1). »

(1) Tel était le véritable sens de la phrase anglaise; mais elle offrait une ambiguité qui pouvait

Lord Monteagle porta le papier au comte de Salisbury (Robert Cécil), qui le mit sous les yeux du roi. Le conseil voulait mépriser cet avis mystérieux : Jacques seul réfléchit sur le sens des paroles, et devina qu'il s'agissait d'une explosion soudaine. Par son ordre, le grand chambellan visita les caves situées sous les deux chambres. Dans la nuit même qui précéda la séance royale (5 novembre 1605), il trouva au-dessous de la chambre haute, dans un magasin de charbon, trente-six barils de poudre recouverts de buches et de fagots. Un ancien officier déguisé se tenait auprès de cette mine : il avait sur lui tout ce qui était nécessaire pour la faire jouer au premier signal. Fawkes (c'était le nom de cet homme) ne témoigna d'abord que le regret d'avoir manqué son coup et refusa opiniâtrément de déclarer ses complices. La crainte de la torture les lui fit nommer : les principaux étaient deux catholiques, Catesby, gentilhomme d'une ancienne famille, et Percy, de l'illustre maison de Northumberland. A la nouvelle de l'arrestation de Fawkes, ils coururent avec leurs affidés dans le comté de Warwick pour y rejoindre Digby, un des chefs de la conspiration (*Voy.* Everard Digby). Ils furent poursuivis; et la plupart périrent, les armes à la main, après la plus vive résistance. Ceux qui furent pris vivants, terminèrent leurs jours dans les supplices. On fit partager leur sort aux deux jésuites Garnet et Oldecorn, accusés selon quelques auteurs de leur avoir donné d'avance l'absolution de leur crime, et simplement, selon d'autres, de ne pas avoir révélé la conjuration (*Voy.* Garnet). Voilà le précis des faits rendus publics dans le temps, et répétés depuis sans examen par une foule d'écrivains totalement dépourvus de critique. Voici maintenant des particularités beaucoup moins connues, qui peuvent jeter du jour sur leurs relations. Au moment même où le premier ministre Salisbury faisait le plus de bruit en Europe de l'importante découverte qui, disait-il, venait de sauver d'une entière destruction le roi, la famille royale et les deux chambres du parlement, le bruit se répandit que Salisbury lui-même avait suggéré cette effroyable idée à quelques têtes ardentes, afin de se ménager un prétexte d'anéantir le parti catholique. On prétendit qu'il avait formé ce projet dès le règne d'Élisabeth, et que la mort seule de cette princesse en avait fait différer l'exécution. Il est généralement reconnu, du moins, que ce fut ce courtisan artificieux qui mit Jacques Ier. sur la voie de conjecturer la nature du complot, afin de lui procurer le plaisir d'admirer lui-même sa prodigieuse pénétration. L'on a soutenu enfin que la lettre anonyme adressée à lord Monteagle n'avait été forgée que par le ministre. La plupart des conjurés, et Digby entre autres, déclarèrent en mourant qu'ils ignoraient l'étendue de la conspiration. Les jésuites condamnés protestèrent de leur innocence jusque sur l'échafaud : l'ambassadeur de France, homme si digne de foi, prit sur les lieux les renseignements les plus précis, et il n'hésita pas à justifier pleinement les condamnés (1). Au milieu de ce conflit d'autorités, l'homme judicieux, sans crainte de tomber dans le scepticisme, doit suspendre son jugement. A défaut des annales de tous les peuples, l'his-

rendre l'avis inutile : *As soon as you have burned the letter.* Ces mots signifiant littéralement : *Aussitôt que vous aurez brûlé ma lettre*, le péril était censé passé ou imaginaire.

(1) Voyez *Lettres et Négociations d'Antoine Lefèvre de la Boderie.*

toire seule de notre révolution nous apprendrait avec quelle méfiance il faut lire ces récits de complots mystérieux, si avidement recueillis par le crédule vulgaire. Quoi qu'il en soit, au reste, du plus ou moins de réalité de la *conspiration des poudres*, rien ne fut négligé pour donner à cet événement la plus haute importance possible. Le roi se rendit au parlement, et y prononça un long discours. Tandis que la populace ameutée demandait vengeance contre les catholiques, Jacques crut déployer une grande générosité en les défendant : mais soupçonnerait on quelle fut cette apologie? Le royal orateur dit en substance, « qu'il ne fallait pas croire que tout » catholique fût nécessairement un » scélérat; qu'il existait même des in» dividus assez malheureux pour » croire à la présence réelle et aux sa» crements, sans être pour cela de » la religion du pape, qui est un vé» ritable *mystère d'iniquité.* » Enfin le fils de Marie Stuart poussa la tolérance jusqu'à déclarer que, parmi ses ancêtres et ceux de ses sujets, c'est-à-dire pendant dix siècles où la religion catholique avait été la seule régnante dans la Grande-Bretagne, il n'était pas impossible que Dieu eût sauvé un certain nombre de *papistes*. Et voilà le prince que des écrivains protestants n'ont point rougi d'accuser d'une partialité manifeste pour les catholiques! Il est vrai que, dans le même discours, Jacques lança quelques traits fort amers contre les puritains, comme s'il eût prévu que, de cette secte atrabilaire, devaient sortir un jour les assassins de son fils Charles Ier. Immédiatement après avoir parlé, le roi prorogea le parlement. Ce corps ne se rassembla que trois mois plus tard: son premier acte fut de consacrer par une fête à perpétuité l'anniversaire de la conspiration des poudres, fête qui se célèbre encore, tous les ans, le 5 novembre. Mais déjà des rumeurs alarmantes se renouvelaient; il se répandit que le roi avait été assassiné à Oking. Jacques fit une proclamation pour certifier qu'il n'était pas mort. Le parlement lui causa une satisfaction extrême en décrétant le fameux *serment d'allégeance*. Les Anglais se vantèrent alors, et ils se vantent même encore aujourd'hui, de la noble fermeté avec laquelle ils déclarèrent dans la formule de ce serment, que le pape n'a point le droit de déposer leur souverain, de délier ses sujets de leur fidélité, et de disposer de sa couronne en faveur d'un prince étranger. Mais cette doctrine a toujours été celle des catholiques les plus attachés à leur religion : en un mot, elle a été consacrée par nous de la manière la plus solennelle dans la fameuse assemblée du clergé de 1682. C'est sur la proposition de notre grand Bossuet lui-même, que l'église gallicane posa pour première maxime, que le souverain pontife n'a aucun pouvoir sur le temporel des rois. Défenseur zélé des doctrines ultramontaines, le cardinal Bellarmin écrivit contre le *serment d'allégeance*, une lettre ou plutôt une dissertation qui provoqua de la part du roi un écrit intitulé : *Admonitio regis Magnæ Britanniæ ad principes christianos*. Il publia contre le même cardinal une autre diatribe, bizarrement appelée *Tortura torti*, parce que Bellarmin, sur le titre d'un de ses livres, avait pris le nom de *Mathæus tortus*. Jacques, si passionné pour la controverse, s'était montré beaucoup plus indulgent envers son ancien précepteur, le célèbre Buchanan, qui avait eu l'audace de lui dédier des ouvrages remplis, non

seulement de déclamations anti-monarchiques, mais encore des plus odieuses calomnies contre l'infortunée Marie Stuart, mère de ce prince. Avant de terminer cette session du parlement (1606), Jacques y reproduisit l'affaire qui lui tenait le plus à cœur, celle de l'union de ses deux royaumes. Déjà, de son autorité privée, il avait pris le titre de *roi de la Grande-Bretagne*; et, par son ordre, les monnaies, les drapeaux des troupes, les pavillons des vaisseaux, présentaient les armes d'Ecosse écartelées avec celles d'Angleterre. Les deux chambres ne se montrèrent cependant pas plus disposées que l'année précédente à reconnaître cette union. En vain le roi les manda-t-il au palais de White-Hall : ses raisonnements, ses caresses, ses menaces, ne purent triompher de la jalousie invétérée des Anglais contre leurs voisins. De ce jour il s'établit entre le monarque et le parlement une froideur qui se manifesta en plusieurs occurrences, et particulièrement dans les votes de subsides, qui n'étaient accordés qu'avec une excessive parcimonie. Le trésor royal étant absolument vide en 1610, le roi se résolut à demander un revenu fixe, en échange de certains droits regardés jusque-là comme annexés à la couronne. La discussion qui s'éleva dans les communes, à ce sujet, est réellement curieuse, en ce qu'elle donne une juste idée de la tournure d'esprit d'un prince qui aspirait à passer pour un des plus beaux génies du siècle. Jacques voulait avoir 200,000 liv. sterl., et la chambre ne voulait lui en donner que 180,000. « Vous prétendez vous fixer, dit le » lord trésorier, selon l'expression » anglaise, à neuf vingtaines (*nine* » *score*)? mais S. M. m'a ordonné de » vous faire observer que ce nombre » neuf ne saurait lui plaire, parce que » l'on compte neuf poètes (1) qui ont » toujours été des mendiants, quoi-» qu'ils servissent neuf Muses. S. M., » bien qu'elle y trouvât son bénéfice, » n'aurait pas plus de goût pour onze, » parce que le traître Judas est cause » qu'il n'y a que onze apôtres: mais il » est un nombre moyen qui nous ac-» corderait facilement ; c'est dix, » nombre sacré, puisque c'est celui » des Commandements de Dieu. » On ne sait si ce fut ce genre d'éloquence qui désarma le parlement; mais il est sûr qu'il accorda au roi les dix vingtaines de mille livres (*ten score*). Jacques trouva bientôt une occasion plus éclatante encore de faire juger son caractère. On avait généralement taxé de pusillanimité l'extrême circonspection avec laquelle il s'était conduit en diverses conjonctures d'un haut intérêt pour l'Angleterre. Un incident, à peine digne de remarque, sembla développer en lui un homme nouveau. Toujours occupé d'argumentations scolastiques, il apprend qu'un professeur nommé Vorstius, venait d'être appelé d'Allemagne en Hollande, pour y remplir une chaire à l'université de Leyde. Vorstius était arminien, et Jacques avait écrit contre cette secte. Son ambassadeur a ordre de se plaindre vivement aux états de la nomination du professeur. Les états entreprennent de défendre leur choix. S. M. Britannique leur adresse une lettre foudroyante, où elle déclare que « jamais hérétique ni athée n'a mérité » les flammes à plus juste titre que » Vorstius ; mais qu'elle veut bien, » pour cette fois, s'en remettre à leur » *sagesse chrétienne*, pour décider » si cet homme sera envoyé au bû-» cher. » Une seconde remontrance du

(1) La liste de ces poètes ne fut pas présentée au parlement.

gouvernement hollandais provoqua, de la part de Jacques, une sorte de déclaration de guerre : on ne parvint à désarmer son courroux qu'en faisant passer Vorstius à une autre chaire. Quelques ouvrages ascétiques attribués à des jésuites ayant donné de l'humeur au monarque anglais, une proclamation royale les bannit tous de la Grande-Bretagne, et défendit à tout catholique d'approcher de la cour à moins de dix milles. Au milieu des petitesses qui absorbaient presque tous les instants de Jacques Ier., on est étonné de le voir se constituer législateur suprême de l'Irlande, et se rendre, par ses soins judicieux, digne de ce titre honorable. Mais la mollesse de son caractère et les travers de son esprit ne reparurent que trop tôt. Ce prince continuellement livré, en apparence, aux abstractions de la philosophie et aux recherches scientifiques, avait un singulier faible : les avantages physiques d'un homme, et même l'élégance de sa toilette, exerçaient sur ses yeux un pouvoir dont sa raison ne pouvait se défendre. Les Anglais et les Ecossais se disputèrent à qui lui donnerait un favori : les derniers l'emportèrent. Robert Carre, né en Écosse, d'une famille noble, et à peine âgé de vingt ans, fut placé auprès du roi comme simple écuyer. Un jour, qu'il lui présentait son bouclier dans une joute, il reçut un coup de pied de cheval qui lui cassa la jambe. Cet accident devint pour lui la source de la plus haute fortune. Touché de sa jeunesse et de l'extrême beauté de sa figure, Jacques ordonna de le transporter sur-le-champ au palais ; et, dès qu'il y fut rentré lui-même, il courut s'assurer par ses yeux que l'intéressant blessé recevait tous les soins convenables. Chaque jour, on vit le monarque passer des heures entières au chevet du lit d'un pauvre écuyer ; et l'on ne tarda pas à voir quelque chose de bien plus extraordinaire. Jacques s'était promptement aperçu que le jeune Robert manquait totalement d'études. Il résolut de se charger lui-même de son éducation. Tandis que les ministres attendaient le roi au conseil, S. M. était occupée à donner des leçons de grammaire et de latin au bel Ecossais. En peu de temps, Jacques revêtit son écolier des titres de chevalier, de vicomte de Rochester, de comte de Somerset, et il le décora de la Jarretière. Il est très remarquable que les historiens qui ont le plus insisté sur ce ridicule (et ce ne fut pas le dernier, de ce genre, que se donna Jacques Ier.), n'en ont cependant tiré aucune induction infamante pour les mœurs de ce monarque. Mais, d'après une expression très énergique de Henri IV (1), on pourrait croire que le héros français voyait d'un œil moins indulgent ces étranges faiblesses. Rempli de dédain pour ce roi pédant, Henri ne l'appelait communément que *Maître-Jacques* ; et il poussa quelquefois, à son égard, le mépris jusqu'à l'aversion. Il y avait déjà dix ans que le fils de Marie Stuart occupait le trône d'Elisabeth, lorsqu'il donna l'ordre de déposer dans les sépultures royales de Westminster le corps de cette reine infortunée, qui était resté à Péterborough. Cette cérémonie funèbre fut bientôt suivie d'une autre non moins lugubre. Henri, prince de Galles mourut, en 1612, à l'âge de dix-huit ans, pleuré de toute la nation, qui se plaisait à opposer ses qualités brillantes à l'inertie

(1) « Je sais de quoi ce ...... est capable ; » mais croyez que cela ne m'empêche point de » dormir. » (*Lettre* de Henri IV au président Jeannin, qui était à la Haye en 1608, pour négocier la paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies.)

de l'auteur de ses jours. On prétendit que ce prince avait été empoisonné, et il s'éleva des voix qui osèrent accuser le roi lui-même de ce forfait : mais si quelquefois ses procédés purent le faire soupçonner d'être jaloux de son propre fils, s'il accrut ces soupçons par la défense inconcevable de porter le deuil de l'héritier de la couronne, rien, d'ailleurs, n'autorise à penser que Jacques fût capable d'une telle monstruosité. Un écrivain célèbre a ouvert une nouvelle opinion à cet égard. Selon Fox, il y a tout lieu de croire que le prince Henri fut empoisonné par Somerset (Robert Carre), et que le roi le sut quand le crime fut consommé (1). La faveur de cet ami particulier de Jacques n'ayant éprouvé aucun échec à cette époque, il en résulterait donc une sorte de complicité entre son maître et lui. Mais il est juste d'observer que Fox, qui ne perd jamais une occasion de reprocher à Hume de se montrer trop favorable aux Stuarts, s'est jeté dans l'excès opposé, et laisse constamment percer contre tous les princes de cette famille l'animosité la plus révoltante. L'année suivante vit célébrer les noces de la princesse Elisabeth, fille du roi, avec l'électeur palatin, Frédéric V. Ce mariage parut alors peu digne d'attention. Qui eût imaginé que son résultat futur dût être de donner à l'Angleterre des souverains allemands, et d'une famille autre que celle qui devenait alliée de la maison de Stuart ? C'est cependant, comme ayant hérité des droits de la princesse Elisabeth, que 101 ans plus tard, la maison de Hanovre monta sur le trône de la Grande-Bretagne. Alors même que le fanatisme religieux intervertissait l'ordre naturel de la succession, la raison d'état consacrait le principe de la légitimité dans les descendants des Stuarts. Ce fut au milieu même des fêtes occasionnées par le mariage de sa fille, que Jacques éprouva le plus violent chagrin qui pût affecter ce cœur bizarre. Il eut la preuve trop certaine que son indigne favori, pour opérer le divorce de la jeune comtesse d'Essex et obtenir sa main, s'était souillé des plus noirs attentats (*Voy.* Overbury et Somerset). Ses yeux s'ouvrirent enfin ; mais déjà, depuis quelque temps, un nouveau mignon balançait l'influence de Somerset, et la cour partagée flottait entre l'ancienne et la nouvelle idole. Jacques, dans une des deux tournées qu'il faisait annuellement, passa par Cambridge. Les étudiants le régalèrent d'une comédie intitulée *Ignoramus*, qui tournait en ridicule le droit commun de l'Angleterre. C'était un moyen assuré de le divertir : sa bonne humeur augmenta, dès qu'il eut jeté les yeux sur George Villiers, jeune homme également remarquable par sa figure, sa taille et l'élégance de son costume. Par un détour singulier, qui prouve du moins que Jacques rougissait intérieurement de ses ignobles inclinations, il voulut que ce fût la reine qui le priât de prendre le bel adolescent à son service ; et, en le nommant son échanson, il eut l'air de céder aux instances de cette princesse (*Voy.* Buckingham, tom. VI, pag. 208). Il eut bientôt à s'occuper d'affaires plus graves : malgré toutes les peines qu'il s'était données pour établir son droit divin, et le consacrer aux yeux des peuples par la qualification de *Sacrée Majesté*, le parlement voulut aussi faire voir quels étaient ses droits, en refusant toute espèce de subsides. Jacques, surpris et furieux, n'hésita

(1) *A History of the early part of the reign of James the second*, London, 1808, in-4°. (*To the reader*, pag. vii.)

pas à faire arrêter les chefs de l'opposition. Des débats de la nature la plus alarmante s'élevèrent sur l'essence de la prérogative royale : alors Jacques, revenant à son caractère pusillanime, chercha d'indignes subterfuges dans les subtilités de l'Ecole. Il imagina un roi *in abstracto* et un roi *in concreto*. Il relâcha les prisonniers, et les communes lui donnèrent de l'argent. Il le prodigua avec une telle imprévoyance au nouveau duc de Buckingham et à toute la famille de cet arrogant ministre, qu'il fallut chercher au-dehors des ressources extraordinaires. La reine Elisabeth s'était fait livrer par les états-généraux les trois places de Flessingue, la Brille et Ramekens, comme sûreté des sommes qu'elle leur avait prêtées : Jacques Ier. proposa aux Hollandais de leur rendre ces places pour 250,000 livres sterling, une fois payées. Son offre fut acceptée avec empressement. La nation anglaise vit ce marché avec douleur, parce qu'elle sentit combien il diminuait son influence politique sur le continent. Jacques, qui n'avait rien perdu de la sienne en Ecosse, malgré une absence de quatorze ans, éprouvait le desir de revoir son pays natal. Il résolut de signaler son apparition au milieu de ses anciens sujets par l'acte le plus important et le plus difficile de son autorité, c'est-à-dire par la réformation du culte. Il abhorrait naturellement les puritains, et il voulait essayer d'adoucir ce que leur religion présentait de sombre et de sauvage. Cette tentative faillit exciter un soulèvement général : des prédicants soutinrent en chaire que le roi était possédé de sept diables ; et le peuple courut aux armes. Entouré par les rebelles et réveillé par le péril, Jacques déploya, une fois en sa vie, du courage et de l'habileté. Il revint en Angleterre, où peu s'en fallut qu'il n'excitât pareillement une sédition religieuse par une proclamation où il exhortait les fidèles à se livrer, le dimanche, aux plaisirs permis, afin, disait-il, de ne point faire de cette solennité un jour semblable au sabbat des Juifs. Il donnait lui-même à ses sujets l'exemple d'une vie joyeuse, abandonnant les rênes de l'état au duc de Buckingham, et partageant presque tout son temps entre la chasse et les divertissements de tout genre. Disposé aux sacrifices les plus humiliants pour conserver la paix, ce qui lui avait valu en Europe le surnom de *Rex pacificus*, il n'avait pas hésité à donner satisfaction à l'Espagne pour l'expédition de Raleigh, en envoyant à la mort cet homme célèbre, déjà condamné, il est vrai, pour un autre fait (*Voy.* pag. 349 ci-dessus). Il chercha même bientôt à captiver l'amitié de cette puissance, dans l'espoir que son intervention seule le dispenserait de prendre part à la sanglante querelle où venait témérairement de s'engager l'électeur palatin, son gendre, en acceptant la couronne de Bohème. Mais déjà le nouveau roi était vaincu et fugitif : son électorat même était tombé au pouvoir des armées autrichiennes. Jacques crut avoir trouvé un moyen sûr de désarmer la branche espagnole, en demandant pour le prince de Galles (depuis Charles Ier.), la fille cadette de Philippe III. L'aînée, après avoir été promise au premier prince de Galles, avait épousé Louis XIII. La différence de religion semblait devoir mettre obstacle à cette alliance ; mais Jacques faisait céder à la politique sa haine naturelle pour le catholicisme. Ses ambassadeurs parcouraient toute l'Europe, et à peine daignait-on les écouter. Une farce, jouée alors publiquement à

Bruxelles, dénote dans quel discrédit était tombé le successeur d'Élisabeth : « Trois puissances, y disait-on, en- » voient des secours à l'électeur pa- » latin : le roi de Danemark, 100,000 » harengs salés; la Hollande, 100,000 » tonnes de beurre, et le roi Jacques, » 100,000 ambassadeurs. » Partout il était peint avec un fourreau sans épée. Le parlement, écho des clameurs de la multitude, qui voyait la ruine du protestantisme dans une alliance avec l'Espagne, fit éprouver au roi toutes les contrariétés possibles. Vainement le prince chercha-t-il à le gagner dans un discours très étudié, où il adressait aux chambres ces paroles de l'Écriture : « Je vous ai joué de la flûte, et vous » n'avez point dansé; je vous ai chan- » té des lamentations, et vous n'a- » vez point pleuré; » les communes ne lui répondirent que par de vives remontrances. Jacques, irrité, écrivit à l'orateur de la chambre basse une longue lettre, où, dans un style amer et véhément, il se plaignait des atteintes portées à son droit divin : l'expression méprisante, *ne sutor ultrà crepidam*, dont il se servit à ce sujet, acheva d'aigrir tous les esprits. Les communes, pour se venger, attaquèrent les principaux défenseurs de l'autorité royale : c'est alors que tomba le célèbre Bacon, trop convaincu d'allier à un génie presque surnaturel les faiblesses humaines les plus déplorables (*Voy.* BACON, tom. III, pag. 185). Soutenu par les conseils de l'entreprenant Buckingham, le roi cassa le parlement, et en envoya les membres les plus fougueux à la Tour. Les dissensions politiques éclatèrent dans toutes les classes de la société; mais c'est à tort que quelques écrivains fixent à cette époque l'origine des *Whigs* et des *Toris*. Ces deux partis fameux ne se montrèrent, sous ces dénominations, que du temps de Charles II (1). Affectant de braver toute opposition, le roi donna plus d'éclat à ses négociations avec la cour de Madrid, par l'ambassade du comte de Bristol. Philippe IV, qui venait de succéder à son père, se montra d'abord si favorable au mariage de sa sœur Marie avec le prince de Galles, que Jacques se laissa déterminer par Buckingham à envoyer le prince lui-même en Espagne, sous la conduite de ce favori. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer par quelle foule de motifs cette course galante n'eut aucun résultat. Jacques perdit ainsi l'espoir de faire restituer le Palatinat à son gendre par l'entremise de la cour de Madrid. Cette restitution ne pouvant plus s'obtenir que par les armes, il saisit ce prétexte pour demander des subsides au parlement. Le discours qu'il y prononça, donna une nouvelle preuve de son mauvais goût, comme celui qu'il y laissa tenir à Buckingham fut un nouvel exemple de l'effronterie du ministre et de la dégradation du souverain. Lorsque le roi eut dit aux chambres assemblées, « qu'il était leur époux, » et qu'elles étaient ses femmes; qu'un » voyageur mourant de soif dans les » déserts de l'Arabie ne desire pas avec » plus d'ardeur une source d'eau vive » qu'il ne desirait la prospérité pu- » blique, » Buckingham prit la parole, et, avec une inconcevable assurance, il débita le roman qu'il avait composé sur le voyage de l'héritier du trône. Jacques, par de fréquents mouvements de tête, donnait son assentiment aux assertions les plus hasardées de son favori. Une guerre contre des puissances catholiques était trop populaire pour que les communes hési-

(1) Voyez Notice historique sur les Whigs et les Toris, premier volume des *Mémoires secrets du cardinal Dubois*, publiés, en 1815, par l'auteur de cet article.

tassent à voter de forts subsides ; mais il fut arrêté que les sommes accordées resteraient en dépôt entre les mains d'une commission spéciale. Jacques ne s'attendait pas à cette conclusion ; et il eut beaucoup de peine à dissimuler son dépit. Il éprouvait un chagrin plus violent : des avis secrets de l'ambassadeur d'Espagne lui révélèrent qu'il avait été indignement joué par Buckingham dans tout ce qui concernait l'union projetée avec l'infante ; mais telles étaient et sa foiblesse et l'arrogance du favori, qu'il n'osa pas même lui faire part de sa découverte. Il poussa la complaisance à son égard, jusqu'à souffrir que le comte de Bristol, à son retour de Madrid, fût conduit à la Tour et ensuite exilé, dans la crainte que cet ambassadeur ne parlât. On s'attendait à voir agir une puissante armée anglaise en Allemagne: Jacques se contenta de faire passer 6000 hommes au prince Maurice d'Orange. La rupture du mariage de l'héritier présomptif avec une princesse catholique, avait produit une joie si vive à Londres, qu'il n'était pas à présumer que le roi pensât jamais à conclure une alliance de cette nature. Quel fut l'étonnement général, lorsque l'on apprit tout-à-coup que Louis XIII avait accordé la main de madame Henriette, sa sœur, au prince de Galles! Charles avait entrevu, *incognito*, cette jeune et belle princesse dans un bal, en traversant Paris pour se rendre en Espagne ; et Jacques, fermement résolu à ne donner pour épouse à son fils qu'une fille de roi, ne voyait plus en Europe d'autre parti convenable que la fille de Henri IV. Voulant profiter de la conjoncture pour adoucir le sort des catholiques anglais, Louis XIII chargea l'archevêque d'Embrun d'une mission secrète auprès du roi Jacques. Le prélat, sous le nom supposé d'un conseiller au parlement de Grenoble, eut plusieurs conférences avec le monarque : mais comme elles n'eurent pas de témoins, on ne doit lire qu'avec une extrême méfiance tout ce qui a été écrit sur ce sujet, et, notamment, sur le dessein formé par Jacques Ier. de proclamer son retour sincère à la foi de ses ancêtres. Il est avéré, au contraire, que, peu de jours après ses entretiens avec l'archevêque français, se sentant atteint d'un mal mortel, il manda le prince de Galles, et, tout en l'exhortant à chérir la princesse de France, il lui recommanda, avec non moins d'instance, de persister dans son attachement au protestantisme. Jacques Ier. cessa de vivre le 27 mars 1625, dans la 59e. année de son âge, et la 23e. de son règne en Angleterre. Comme tous les princes faibles, il mourut méprisé au dedans et au-dehors. On eût dit, selon l'expression de Raynal, qu'il n'était que passager sur le vaisseau dont il aurait dû être le pilote. Si on ne peut lui reprocher aucun vice capital, on ne peut louer en lui aucune vertu pure et franche. Sa libéralité n'était que profusion, son savoir que pédanterie, son amour pour la paix que pusillanimité, sa politique qu'astuce, son amitié qu'un frivole caprice. Aspirant, pour gloire première, au titre de *Roi bel esprit*, rôle de tous le plus ridicule sur le trône, il ne fut qu'un orateur prolixe et sans dignité, un écrivain amphigourique et sans goût. Il n'eut point de maîtresses ; mais il eut des favoris ! Et c'est là le prince que ses adulateurs appelaient le *Salomon de l'Angleterre!* Notre grand Henri, entendant un jour nommer ainsi ce monarque, objet de ses profonds dédains, se permit un mot terrible qui nous coûterait moins à rapporter, s'il ne réfléchissait pas sur la malheureuse mère

de Jacques Ier. Faisant allusion au prénom du fameux musicien *David* Rizzio : « Jacques n'est-il pas effectivement *Salomon*, dit Henri, s'il est » fils de *David le joueur de harpe ?* » Le nom de ce Rizzio, tué sous les yeux de Marie Stuart, alors grosse de Jacques Ier., rappelle une assertion mille fois répétée : on a prétendu que, par suite de la violente impression éprouvée par sa mère, jamais ce prince n'avait pu supporter, sans un tremblement visible, l'aspect d'une épée nue. Ce fait, s'il était avéré (1), servirait d'argument en faveur d'une opinion presqu'entièrement rejetée par les plus habiles physiologistes ; mais les historiens anglais les plus accrédités, et ceux même qui n'ont pas omis de critiquer la tournure et l'air gauche de Jacques Ier., ne parlent point de cette circonstance. On a recueilli les œuvres diverses de ce monarque, Londres (en anglais), 1616, et publiées en latin, 1619, par Jacques de Montaign. Les plus remarquables sont : I. Le *Basilicon Doron* (le *Don royal.*) II. *The true Law of free monarchies* (la *Vraie loi des monarchies libres*), et un *Commentaire de l'Apocalypse*, où l'auteur s'attache à prouver que le pape est l'*Ante-christ* (2). Il parut, à la mort de Jacques Ier., une foule d'épigrammes, que des historiens n'ont pas dédaigné de rapporter. La plus sanglante, quoique la plus simple, est dans ce vers latin :

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.

S—v—s.

JACQUES II, roi d'Angleterre, né le 30 octobre 1633, était le second fils de l'infortuné Charles Ier., et de Henriette de France. Il portait le nom de duc d'York ; pour se soustraire aux ennemis de la famille royale, il fut obligé, presque au sortir de l'enfance, de se réfugier en Hollande, déguisé en fille. Il passa en France, et fit ses premières armes sous Turenne. On le vit ensuite se signaler par une valeur peu commune en Flandre, où il servit sous les drapeaux de don Juan d'Autriche et du grand Condé. Charles II, son frère, ayant été enfin rappelé au trône de ses pères, le duc d'York s'empressa de rentrer dans sa patrie. Il fut nommé grand-amiral du royaume, et se montra plus digne encore de ce titre par son courage et son habileté, que par sa naissance. La victoire qu'il remporta, en 1665, sur l'amiral hollandais Opdam, et les combats sanglants qu'il livra au célèbre Ruyter, en 1672, ont rendu illustre à jamais le nom de ce prince dans les fastes de la marine anglaise, mais moins encore, peut-être, que l'invention ou le perfectionnement des signaux sur mer, qui lui est généralement attribué. Enfin, on a dit du duc d'York, en Angleterre, ce qui avait été dit en France du dernier des Valois : « Il parut digne du trône tant qu'il n'y fut point assis. » Mais parmi ceux-mêmes qui ne pouvaient refuser de rendre hommage à sa gloire militaire et à ses qualités personnelles, un trop grand nombre laissaient percer la méfiance et la haine que leur inspirait l'attachement du prince à la religion catholique. Au reste, loin d'en être alarmé, il prenait peu de soin lui-même de dissimuler des opinions qui lui étaient communes avec Charles II, son frère, mais que ce monarque voluptueux et faible n'osa manifester que lorsque la

---

(1) Il est cependant attesté par le fameux Kenelm Digby dans son *Discours sur la poudre de sympathie*... Jacques Ier., l'armant chevalier, ne put s'empêcher de détourner la tête, et pensa blesser gravement Digby, auquel il voulait, suivant l'étiquette, donner simplement un léger coup de plat d'épée. C. M. P.

(2) Lorsque l'on réfléchit que le grand Newton est tombé dans le même acte de démence, on ose à peine le reprocher à Jacques Ier.

crainte de la mort lui en imposa l'obligation (1). La découverte ou la supposition du fameux complot Papiste (*Popish plot*), ayant excité au plus haut degré la fureur du parti protestant, les fanatiques ne gardèrent plus aucun ménagement envers le duc d'York. Comme le roi était sans enfants, ce prince se trouvait héritier présomptif de la couronne. Dans l'espoir de mettre d'avance un obstacle insurmontable au projet qu'on lui supposait de rétablir l'ancienne religion de l'état, les communes méditèrent d'abord contre lui un acte de *limitation*, et bientôt après, osant plus encore, elles proposèrent un bill formel d'*exclusion*. Deux fois la chambre des pairs et le roi firent avorter ce complot contre l'ordre existant. Mais enfin Charles II mourut (16 févr. 1685); et le prince auquel on avait voulu contester ses droits, fut reconnu et proclamé sans opposition. Bien plus, il ne lui fallut que quelques paroles adressées au conseil-privé, pour exciter, dans presque toutes les classes, des transports d'allégresse et de reconnaissance. Jacques II déclara qu'en dépit de toutes les insinuations dont il avait été l'objet, il saurait convaincre la nation anglaise de sa résolution invariable de maintenir les lois de l'État et l'Église établie. Des adresses exprimant la soumission la plus profonde, arrivèrent de toutes les villes du royaume. On remarqua le discours des quakers, qui vinrent complimenter Jacques; après lui avoir témoigné leur joie de le voir sur le trône, ils lui dirent: « On nous assure que tu ne » crois pas plus que nous à l'Eglise » anglicane: nous espérons donc que » tu nous accorderas la liberté que tu » t'es accordée à toi-même. » Jacques II ne tarda pas à faire voir qu'il n'avait aucun doute sur la légitimité et la force de sa puissance. Le parlement avait alloué au feu roi le produit des douanes et de l'accise pour le temps de sa vie: cette concession était donc censée expirée à sa mort. Il suffit à Jacques d'une simple proclamation pour se maintenir dans la jouissance du même revenu. Il fit plus: il alla publiquement à la messe, et avec tout l'appareil dont s'entourent les princes catholiques, en pareil cas. Les écrivains qui, après un grand événement, vont en chercher les causes partout, n'ont pas manqué d'attribuer au culte que Jacques II professait ouvertement, tous les malheurs de son règne: mais quand on pense à l'extrême facilité avec laquelle Henri VIII, Marie et Elisabeth firent adopter les variations les plus étranges et les plus contradictoires, en fait de religion, l'on se trouve autorisé à croire que, si le catholicisme très connu de Jacques II n'apporta aucun obstacle à ce qu'il montât sur le trône, il ne fut certainement point la cause qui l'en fit descendre. N'anticipons point sur les événements: Jacques conserva tous les ministres, tous les grands-officiers qui avaient joui de la confiance de Charles II. Cette conduite fut regardée, par la masse de la nation, comme une preuve de l'extrême influence qu'il avait exercée lui-même sous le règne de son frère. Les politiques plus éclairés n'y virent que la suite du fatal système adopté par Charles II. « Ce prince, dit un de » ses plus fidèles serviteurs, oubliait » ses amis et caressait ses ennemis. » En voulant par-là ramener une » espèce d'hommes que nuls bienfaits ne pouvaient rendre recon-

(1) Hume dit positivement que Charles II reçut, en mourant, les sacrements de l'église romaine; et ce fait est maintenant hors de doute depuis la publication des dépêches de M. de Barillon, ambassadeur de Louis XIV auprès de ce prince.

» naissants, il négligea ceux qu'aucune injure n'aurait pu détacher » de lui...... » (*Voyez* Higgons, tome XX, page 370.) La sécurité que Jacques II plaçait dans ses propres forces, ne l'empêcha point, cependant, de chercher d'autres appuis au-dehors. Dès le lendemain de son avènement, il fit appeler M. de Barillon, ambassadeur de Louis XIV, et lui exprima, dans les termes les plus forts, un attachement particulier pour la personne de ce monarque. Il ne fut point question, dans cette première entrevue, des subsides que Jacques se flattait d'obtenir du roi de France : mais la politique de Louis XIV n'avait pas attendu que la demande lui en fût adressée. Sa lettre de félicitation au nouveau roi d'Angleterre était accompagnée de 500,000 fr., qu'il le priait d'accepter pour son usage personnel. Barillon rapporte que cette générosité inattendue attendrit Jacques II jusqu'aux larmes. Voulant mettre à profit de si bonnes dispositions, il expédia aussitôt à Versailles lord Churchill, si fameux depuis sous le nom de duc de Marlborough, et dont la sœur était sa maîtresse (*Voy.* Berwick). Il eût regardé comme le plus grand service que pût lui rendre le roi de France, la faculté de pourvoir à plusieurs dépenses indispensables, sans recourir à l'assistance du parlement. C'est avec raison qu'il redoutait les obstacles que lui opposerait ce corps, dès qu'il pénétrerait sa résolution de rétablir la religion romaine, ou, du moins, de la mettre sur un pied parfaitement égal avec la religion protestante. Indépendamment de ses desseins particuliers à cet égard, Jacques était vivement excité par la reine à obtenir, tant pour lui-même que pour ceux de ses sujets qui professaient le même culte, une parfaite liberté de conscience. Il était, au reste, d'une nécessité absolue de convoquer le parlement au commencement d'un règne. Les élections, dirigées par la cour, eurent lieu de manière à dissiper toutes les inquiétudes du roi. Le discours qu'il prononça, et dans lequel il réitéra l'assurance de veiller au maintien des lois et de l'Église établie, renouvela les transports de joie de la plus grande partie de la nation. Sa dernière phrase n'annonçait point, d'ailleurs, un prince disposé à flatter le parlement pour en obtenir des subsides ; il dit aux communes, en propres termes : « Songez que le meilleur » moyen de m'engager à vous assembler souvent, est de vous montrer toujours empressés à remplir » mes desirs. » Ces paroles produisirent tout l'effet que Jacques en avait espéré : le parlement lui constitua, pour la durée de sa vie, un revenu plus fort que celui dont avaient joui le feu roi et tous ses prédécesseurs. Un de ses premiers pas pour retirer les catholiques de l'état d'oppression où il les trouva, fut de faire mettre en jugement l'infâme Titus Oates, dénonciateur du prétendu *complot Papiste*, et faux témoin dans l'affaire des jésuites condamnés sous Charles II. Le châtiment exemplaire de ce misérable confondit la faction qui l'avait mis en jeu. Le cours des debats parlementaires fut interrompu tout-à-coup par la nouvelle de l'invasion du duc de Monmouth ; mais les chambres ne se séparèrent qu'après avoir armé le roi de tous les moyens nécessaires pour dompter la rebellion. Elle avait éclaté presque en même temps sur deux points, et sous la conduite de deux chefs qui semblaient jouir d'une grande popularité : mais il ne fallut que quelques semaines pour les

voir passer tous les deux de la tête de leurs armées sur l'échafaud. Le comte d'Argyle, qui fut pris le premier, reçut la mort à Edimbourg. Quant au duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, il obtint, sur la promesse d'une révélation importante, d'être amené en présence du roi son oncle. Toute l'Angleterre croyait que ce malheureux prince aurait sa grâce: Jacques se montra inflexible, et Monmouth fut conduit au supplice (*Voy.* MONMOUTH). Ces deux exécutions furent suivies d'une multitude d'actes de vengeance, exécutés par les commandants des troupes royales et au nom du roi, avec de tels excès de barbarie, qu'un cri d'indignation s'éleva de toutes parts. Jacques sembla vouloir prendre sur lui l'odieux de toutes ces horreurs, en élevant à la pairie le grand-juge Jefferys, qui les avait ordonnées. La prospérité avait tellement enflé son cœur, qu'il se crut dispensé du soin de dissimuler ses projets ultérieurs. Il déclara, sans détour, au parlement, qu'il avait employé avec tant de succès un grand nombre d'officiers catholiques contre les rebelles, qu'il était résolu désormais à les retenir sous ses drapeaux, sans les astreindre au serment du *Test*, qui pourrait gêner leur conscience. Quelques membres des communes voulurent manifester leurs appréhensions pour la religion de l'État et la liberté publique. Jacques reçut leurs plaintes avec tant de hauteur, que la chambre, effrayée, se hâta d'envoyer à la Tour le membre qui avait rédigé l'adresse. Elle fit plus: elle passa un bill qui autorisait sa Majesté à employer tel nombre d'officiers catholiques qu'il jugerait à propos. C'était donner à Jacques la mesure de tout ce qu'il pouvait entreprendre. « Jamais, dit ici Hume, » jamais roi d'Angleterre ne s'était » vu dans une position aussi avan» tageuse pour se rendre absolu, lui » et sa postérité. » Dans la disposition où était à son égard le parlement, ce parlement si docile envers les rois qui avaient su le braver, Jacques pouvait tout entreprendre. Plusieurs personnages de la plus haute distinction, et, entre autres, le ministre comte de Sunderland, embrassèrent la religion du roi : l'exemple se propagea parmi la noblesse d'Ecosse elle-même, qui avait toujours passé pour plus rigide dans ses principes. Une manifestation vigoureuse de la part du souverain allait faire révoquer, sans opposition, les lois intolérantes sous lesquelles gémissait une partie considérable de la nation, restée fidèle au culte de ses pères. C'était l'avis de Louis XIV, qui s'exprime en ces termes dans une lettre à son ambassadeur à la cour de Londres : « Il » sera *facile* au roi d'Angleterre, et » aussi utile à la *sûreté de son règne* » qu'au repos de sa conscience, de » rétablir l'exercice de la religion ca» tholique, qui engagera principale» ment tous ceux qui en font profes» sion dans son royaume à le servir » bien plus fidèlement; au lieu que s'il » laisse perdre une conjoncture *aus-* » *si favorable qu'elle l'est à présent*, » il ne trouvera peut-être jamais tant » de disposition de toutes parts, ou » à concourir à ses desseins, ou à » souffrir qu'il les exécute » (août 1685 (1). Un ministre qui jouissait de la confiance particulière de Jacques II, lord Sunderland, disait à la même époque : « Le roi mon » maître n'a rien dans le cœur si » avant que l'envie de rétablir la re-

(1) *Voyez* Pièces justificatives de l'ouvrage de Fox : *A History of the early part of the reign of James the second.*

» ligion catholique ; il ne peut même, » selon le bon sens et la droite raison, » avoir d'autre but : sans cela, il ne » sera jamais en sûreté, et sera tou- » jours exposé au zèle indiscret de » ceux qui échaufferont les peuples » contre la catholicité, *tant qu'elle* » *ne sera pas plus pleinement réta-* » *blie* » (1). Ces derniers mots sont d'un grand sens : ils étaient d'un politique éclairé par les grandes leçons de l'histoire, où l'on voit les demi-mesures n'entraîner jamais que de funestes résultats pour leurs auteurs. Il fallait que l'exemple de Jacques II fût ajouté à tant d'autres. Il hésita : il crut obtenir du temps et des voies détournées, ce qui, en pareil cas, doit toujours être emporté de haute lutte ; et il s'éloigna du but, au moment de l'atteindre. Des discussions très vives entre les catholiques et les anglicans, commençaient à aigrir les esprits de part et d'autre, lorsqu'arriva en France la fameuse révocation de l'edit de Nantes. Les protestants ne manquèrent point de tirer avantage des malheurs et des déclamations de leurs frères, pour attirer la pitié sur eux-mêmes et crier à la persécution. Jacques II, effrayé de leurs clameurs, affecta lui-même de blâmer Louis XIV. Mais résolu, néanmoins, à ne pas abandonner la poursuite de ses desseins, il se flatta de parvenir à leur accomplissement, en usant sourdement d'un pouvoir qui, en diverses occurrences, avait été reconnu inhérent à la couronne. C'était le droit de dispenser des lois pénales par une simple déclaration. Mais on vit encore ici un nouvel effet de la marche oblique que ce prince semblait s'être tracée. Au lieu d'user de son droit de dispense comme d'une prérogative incontestable, il imagina le détour suivant : il avait donné un brevet de colonel à sir Edouard Hales, nouveau catholique converti. Un des domestiques de cet officier eut ordre de le dénoncer, et de le poursuivre en paiement de l'amende de 500 livres sterling que la loi du *Test* accordait au dénonciateur. Au moyen de cette action feinte, le roi espérait que l'autorité d'une décision légale lèverait tous les doutes sur le pouvoir dont il était investi. Le jugement fut conforme à ses espérances ; et aussitôt quatre pairs catholiques furent nommés membres du conseil-privé. Le clergé anglican s'alarma, et fit même entendre des murmures. Dès-lors, Jacques se rapprocha des non-conformistes, quoiqu'il eût pour eux une aversion naturelle. Comme tous les princes sans élévation et sans caractère, il se persuada qu'en mettant les deux partis aux prises, il triompherait sans peine de l'un et de l'autre : l'événement ne tarda pas à lui démontrer la fausseté de son calcul. Les sermons incendiaires d'un prédicant nommé Sharpe, excitèrent tellement la colère du monarque, qu'il donna ordre à l'évêque de Londres d'interdire sur-le-champ cet ecclésiastique. L'évêque répondit qu'il n'était pas en son pouvoir d'obéir. Alors le roi résolut de punir lui-même le prélat : il nomma une commission qui le suspendit de ses fonctions. De ce moment la guerre fut déclarée entre la couronne et l'Eglise anglicane : un ministre, nommé Johnson, adressa une exhortation véhémente aux troupes que le roi avait rassemblées entre Londres et Windsor, pour les détourner de l'obéissance à un prince qui menaçait ouvertement de renverser le culte protestant. Jacques fit condamner ce séditieux au fouet et au pilori. Cessant

(1) *Ibid.*

alors de se contraindre, il envoya le comte de Castelmaine à Rome, avec le titre de son ambassadeur extraordinaire. Sa mission était d'exprimer au souverain pontife le vœu du roi pour la réconciliation de ses trois royaumes avec l'Eglise romaine. Les écrivains protestants ont tous répété, sur la foi les uns des autres, que le pape Innocent XI avait reçu cet ambassadeur, non seulement avec froideur, mais même avec mépris. Ce qui est constant, c'est qu'il fit partir aussitôt un nonce pour Londres. Jacques II le reçut au château de Windsor, avec tout le cérémonial usité dans les cours catholiques. Le parlement laissait entrevoir une secrète irritation : au lieu de lui imposer par une attitude ferme, Jacques descendit à un rôle indigne de lui; il tenta de séduire individuellement les membres d'un corps qu'il avait précédemment bravé avec succès. Il les appelait l'un après l'autre dans son cabinet; et là, il ne rougissait pas de s'abaisser envers eux jusqu'aux promesses et aux prières. Ces conférences secrètes furent ridiculisées sous le nom d'*intrigues du cabinet* (*closetings*). Le clergé anglican devenait de jour en jour plus récalcitrant. Le roi envoya un religieux bénédictin à l'université de Cambridge, pour y recevoir le grade de maître-ès-arts: jamais l'université, en pareil cas, n'avait fait acception de religion; et il n'y avait encore que peu de temps qu'elle avait admis sans difficulté le secrétaire de l'envoyé de Maroc : elle refusa de recevoir un catholique. Bientôt après, l'université d'Oxford fit éclater la même opposition et la même intolérance. Outré de cette résistance inaccoutumée, Jacques rédigea une déclaration portant liberté de conscience; et il ordonna au clergé anglican de lire de cet acte dans tous les temples, après le service divin. L'archevêque de Cantorbéry, et six évêques, présentèrent des remontrances pour motiver leur refus de faire la lecture prescrite : le roi envoya les sept prélats à la Tour. On les descendit dans un bateau sur la Tamise; et bientôt le châtiment qu'on avait voulu leur infliger devint un véritable triomphe. Le peuple se portait en foule sur les deux rives du fleuve pour contempler les vénérables prisonniers. Les prélats distribuaient de tous côtés de fréquentes bénédictions : à cette vue, les transports de la multitude devinrent si violents, que les soldats eux-mêmes, qui formaient l'escorte des évêques, tombèrent à leurs genoux. Le roi fit commencer immédiatement leur procès; mais, de ce moment, ils devinrent pour le peuple des martyrs de la foi. Lorsque le jury, après une longue délibération, eut déclaré les accusés non-coupables, les cris de joie d'une multitude innombrable retentirent depuis Westminster jusque dans les quartiers de la capitale les plus éloignés, et bientôt jusque dans le camp même où le roi passait la revue de ses troupes. Etonné, il demanda au général, lord Feversham, quelle pouvait être la cause de ce tumulte extraordinaire : « Rien, Sire, » répondit le général; ce sont vos » soldats qui se réjouissent du jugement rendu en faveur des évêques. » — Vous appelez cela rien! reprit » Jacques; mais, au reste, tant pis » pour eux. » Peu de jours avant l'issue de cette importante affaire, un événement heureux avait rempli le cœur du roi d'une nouvelle confiance. La reine, qui depuis six ans n'avait point eu d'enfants, accoucha d'un prince (10 juin 1688). La naissance d'un héritier de la couronne semblait la raffermir

sur la tête de Jacques II : cet événement écartait du trône le prince et la princesse d'Orange, dont le violent attachement au protestantisme consternait d'avance toute la partie de la nation qui partageait les opinions du roi et desirait voir l'accomplissement de ses projets. Par le motif contraire, une autre partie du peuple osa prétendre que le jeune prince n'était qu'un enfant supposé. Une fermentation sourde annonçait une explosion prochaine: mais ce n'était pas des mécontents de l'intérieur que Jacques avait le plus à craindre; c'était du dehors qu'une main perfide dirigeait tous les ressorts du complot qui devait opérer sa ruine, et cette main était celle de son propre gendre, le prince d'Orange, époux de sa fille Marie. On a peine à concevoir le funeste aveuglement de Jacques II sur les machinations de ce prince, aveuglement d'autant plus inexplicable que, dès long-temps, Louis XIV avait cherché à lui inspirer à cet égard de trop justes soupçons. Quelque dissimulé, quelque artificieux que fût Guillaume, Louis-le-Grand, dont Fox lui-même ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité (1), avait pénétré ses projets. Trois années entières avant la catastrophe dont nous allons avoir à rendre compte, le roi de France mandait à son ambassadeur à Londres: « Faites connaître au roi » d'Angleterre et à ses ministres, que » le prince d'Orange ne recherche que » l'apparence d'une bonne intelligence » avec lui, pour augmenter par-là » son crédit en Hollande; mais qu'au » fond il veut toujours entretenir une » secrète correspondance *avec les mé» contents d'Angleterre*. — Le prince » d'Orange cherche des prétextes pour » introduire des troupes étrangères en » Angleterre; il pourrait bien, *pour » ses fins particulières*, desirer d'a» voir dans ce pays des troupes qui » lui seraient dévouées, et dont il dis» poserait ensuite contre les intérêts » du roi (1). » Le moment était arrivé où le gendre de Jacques II crut pouvoir enfin lever le masque : son envoyé à Londres ne se contenta point de faire des remontrances publiques au roi sur diverses opérations de son gouvernement; il mit tout en œuvre pour rallier tous les partis, toutes les sectes, contre la religion catholique, ou plutôt contre le roi, en les effrayant d'un péril commun. Des agents déguisés travaillaient en même temps à corrompre les troupes. Plusieurs personnages importants entrèrent en correspondance suivie avec le stathouder : les amiraux Herbert et Russel se rendirent à la Haye pour se concerter avec lui. Henri Sidney, frère du célèbre Algernon, sous prétexte de prendre les eaux de Spa, ourdissait tous les fils de la conspiration; enfin, lord Dumblaine, qui commandait une frégate, effectua plusieurs transports d'argent que les conjurés envoyaient au prince d'Orange. Guillaume faisait en secret tous les préparatifs de son expédition : mais ils ne purent échapper à la vigilance de Louis XIV. Il donna aussitôt avis à son allié du péril qui le menaçait; il alla plus loin : il lui offrit de faire passer une armée française en Angleterre, ou de marcher sur la Hollande pour occuper le stathouder sur le continent. Mais Jacques, tout en témoignant sa gratitude au roi de France, crut devoir refuser ses propositions généreuses. La sécurité de ce malheureux prince serait vraiment incompréhensible, si

(1) *History of the early part of the reign of James II*, pag. 89.

(1) *Lettres de Louis XIV à M. de Barillon*, extraites du dépôt des affaires étrangères (20 mai et 13 juillet 1685).

l'on ne savait aujourd'hui que le ministre dans lequel il plaçait toute sa confiance, lord Sunderland, était honteusement vendu au prince d'Orange. Le comte d'Avaux, ambassadeur de France en Hollande, en avait acquis la certitude (1). Skelton, ministre d'Angleterre à Paris, fit une peinture effrayante de tout ce qu'il avait appris. Il fut rappelé aussitôt, et, pour prix de son zèle, envoyé à la Tour. Ce trait est singulièrement remarquable, en ce qu'il prouve jusqu'à l'évidence la trahison qui enveloppait Jacques II de toutes parts. Il n'ouvrit les yeux qu'à la lecture d'une lettre du marquis d'Albeville, son ministre à la Haye. Tout le plan de l'invasion qui allait s'exécuter, y était clairement développé, d'après les aveux du grand-pensionnaire Fagel lui-même. Dans son premier effroi, Jacques révoqua toutes les mesures qu'il avait prises en faveur des catholiques. Cette condescendance, loin de ramener les cœurs, n'inspira que le mépris. On jugea, non sans raison, qu'elle était l'effet de la peur et non du repentir. Jacques, au reste, ne s'abaissa pas au point de renier la religion qu'il professait; car ce fut à cette époque même qu'il fit solennellement baptiser le jeune prince de Galles selon le rit catholique, et lui donna le pape pour parrain. Mais cette cérémonie, source d'une joie si vive dans les monarchies héréditaires, sembla marquer la fin du règne de Jacques II. Le manifeste du prince d'Orange était déjà dans toutes les mains : bientôt lui-même passa la mer, et débarqua à Torbay, au milieu des acclamations de la multitude, le jour anniversaire de la conspiration des poudres (5 novembre 1688). Il marcha immédiatement sur Exeter. Plusieurs officiers de l'armée royale passèrent sous les drapeaux du stathouder : de ce nombre était lord Churchill, le célèbre Marlborough, ancien page de Jacques II, et comblé des bienfaits de ce monarque. Ce ne fut pas assez pour l'ingrat Churchill : il employa tout son ascendant sur le prince George de Danemark, second gendre du roi, pour l'entraîner dans la même défection. La princesse Anne suivit son époux. En apprenant que ses deux filles mêmes l'avaient indignement trahi, le roi ne put retenir ses larmes; et à la nouvelle de cet affreux triomphe du fanatisme religieux sur les sentiments les plus sacrés de la nature, l'Europe entière poussa un cri d'indignation. « C'est ainsi, dit » un historien célèbre, qu'un prince, » dont tous les torts se réduisaient » à des imprudences et à des erreurs, » éprouva un supplice auquel échap- » pèrent les Néron et les Domitien : » ces monstres ne furent pas abandon- » nés par leurs propres enfants! (1) » Le prince d'Orange était un politique trop éclairé pour ne pas sentir que Jacques, par sa présence seule et par la seule force de son droit héréditaire, défendait le trône de ses pères contre la violence d'un usurpateur. Mais, malheureusement, Jacques n'était pas assez maître de sa raison pour faire ce raisonnement qui l'eût sauvé. Guillaume employa l'artifice pour le déterminer à quitter Londres; et dès qu'il fut instruit de ce départ, il marcha sur la capitale. Dans ces crises effroyables, où les droits les plus saints cèdent devant l'audace d'un ambitieux, et la voix de la raison devant un délire populaire, on ne doit pas omettre

(1) Voyez, dans ses *Négociations*, ses dépêches des 6 et 20 mai, 18 et 27 septembre, et 22 novembre 1688.

(1) *Hume's History of England : James the second.*

on fait que les historiens les plus graves n'ont point dédaigné de rapporter. Ce que n'avaient pu sur beaucoup d'esprits les proclamations du prince d'Orange et les discours des prédicants, une simple chanson le fit: le *Lilli ballero* se chanta bientôt jusque dans l'armée du roi, et les vieux soldats rougirent de leur fidélité (1). C'est alors que Jacques II dit ce mot justement célèbre: «Que ceux qui veu» lent aller trouver l'usurpateur, se dé» clarent! Je leur donnerai des passe» ports, pour leur épargner la honte » de trahir leur souverain légitime.» Dans cet horrible état d'abandon, Jacques prit la résolution si ardemment desirée par ses ennemis. Il s'embarqua pendant la nuit sur la Tamise (12 décembre 1688), jeta le sceau de l'Etat dans la rivière, et voulut se réfugier en France, où il avait déjà envoyé la reine et le jeune prince, sous la conduite du fameux comte de Lauzun. A la nouvelle de la fuite du roi, la capitale d'abord, et bientôt tout le royaume, tombèrent dans une confusion inexprimable. On répandit à dessein le bruit que des Irlandais débandés parcouraient les campagnes, le fer et la flamme à la main. Les habitants fuyaient des villages dans les villes: toutes les autorités étaient méconnues; et c'est ce que desiraient les agitateurs. Un incident imprévu déconcerta un moment tout le parti Orangiste: Jacques, en fuyant, fut arrêté à Feversham (entre Rochester et Salisbury), et ramené à Londres, pour y régner, en quelque sorte, malgré lui, et surtout malgré le prince d'Orange, qui s'était hâté d'expédier l'ordre de lui laisser continuer sa route. Les gardes hollandaises s'emparèrent de Whitehall, à l'exclusion des Anglais. Guillaume lui fit signifier qu'il eût à se rendre au château de Ham, appartenant à la duchesse de Lauderdale. Jacques demanda la permission de se retirer à Rochester. Le prince d'Orange vit avec plaisir que le malheureux monarque, en se rapprochant de la mer, manifestait l'espoir de fuir une seconde fois. En effet, peu de jours après, le 23 décembre 1688 v. s. (2 janvier 1689), Jacques gagna une frégate qui l'attendait. Il avait laissé sur sa table, à Rochester, une lettre où il s'exprimait avec autant de noblesse que de candeur sur les torts qu'on lui imputait. Il descendit à Ambleteuse, en Picardie, et partit aussitôt pour Saint-Germain, où Louis XIV lui fit l'accueil le plus généreux et le plus amical; conduite, disent les historiens anglais eux-mêmes, plus honorable encore pour ce monarque que les victoires qui lui ont valu le nom de Grand (1). Ainsi finit le règne d'un prince regardé par ses ennemis mêmes comme plus malheureux que coupable. Le 23 février 1689, une assemblée nationale qui prit le nom de *Convention*, décerna la couronne au prince d'Orange et à sa femme la princesse Marie, fille de Jacques II (*Voy.* GUILLAUME III, tom. XIX, pag. 150). Jacques II, grâce à la généreuse assistance de son allié, ou plutôt de son protecteur, reparut sur la scène politique, peu de mois après sa chute. Il débarqua à Kingsale, en Irlande, le 12 mars 1689, et, dès le 24, fit son entrée triomphante à Dublin. Il y convoqua le parlement d'Irlande, et somma ses sujets anglais de rentrer dans le devoir. Guillaume ne passa lui-même en Irlande qu'un an plus tard. La fameuse

(1) Ce *Lilli ballero* était une sorte de ronde, composée de couplets infâmes contre le roi et la religion catholique: c'était, en un mot, la *Carmagnole* de ce temps-là.

(1) *Voyez* Hume.

bataille de la Boyne (juin 1690) décida encore une fois du sort de l'infortuné Jacques. Il repassa la mer, et revint goûter le repos dans la magnifique retraite que Louis XIV lui avait préparée à Saint-Germain. C'était de là qu'il dirigeait les menées secrètes des partisans nombreux qui lui restaient dans les trois royaumes. Louis XIV, résolu de tenter un nouvel effort en faveur du monarque détrôné, lui confia une armée rassemblée sur les côtes de Normandie. C'est du cap de la Hogue que Jacques fut spectateur de ce terrible combat naval, le plus glorieux et l'un des plus malheureux qu'ait soutenus la marine française. Cent fois on a répété que n'écoutant que l'amour-propre national, au préjudice de ses intérêts personnels, le roi Jacques s'écriait pendant l'action : « O mes » braves Anglais ! » Quelle que pût être la bravoure des Anglais, il semble que Jacques eût dû être plus surpris encore de celle des Français qui combattaient des forces doubles des leurs; mais un fait beaucoup plus avéré que ce propos, est la lettre qu'il écrivit à Louis XIV, aussitôt après ce désastre : « Ma mauvaise étoile, lui disait-il, » a fait sentir son influence sur les » armes de V. M., toujours victo- » rieuses jusqu'à ce qu'elles aient » combattu pour moi; je vous supplie » donc de ne plus prendre aucun » intérêt à un prince aussi malheureux, » mais de me permettre de me retirer » avec ma famille dans quelque coin » du monde, où je ne puisse plus » être un obstacle au cours ordinaire » des prospérités et des conquêtes de » V. M. » La reine, pendant l'absence de Jacques II, était accouchée d'une princesse. C'était la meilleure réponse aux factieux qui, lors de la naissance du prince de Galles, avaient prétendu que la reine ne pouvait plus donner d'héritier au trône, et que cet enfant était supposé. Cependant Louis XIV ne perdait point de vue les intérêts de son illustre protégé. Le parti Jacobite ayant fait de grands mouvements en 1696, des troupes françaises se rassemblèrent aussitôt entre Dunkerque et Calais, et Jacques se rendit lui-même dans cette dernière ville. Un complot dont le but était d'enlever le prince d'Orange, fut découvert, et fit avorter l'expédition. Au reste, on doit à la mémoire du roi Jacques, d'observer que s'il ne cessa d'exciter ses partisans contre l'usurpateur de sa couronne, jamais, du moins, il ne donna son assentiment aux conspirations dirigées contre sa vie. Plusieurs fois on vint lui offrir de l'en délivrer d'un seul coup : il repoussa toujours ces propositions avec horreur. Louis XIV crut avoir trouvé l'occasion de replacer Jacques II au rang des rois, et il s'empressa de la saisir. Le trône de Pologne était vacant (1697) : Louis voulut l'y faire monter. Jacques répondit qu'accepter tout autre sceptre que le sien, serait abdiquer ses droits légitimes, et renoncer pour ses enfants à l'héritage qui leur appartenait. Cette réponse était trop conforme au caractère de Louis-le-Grand pour ne point lui plaire. Sur le refus de Jacques II, il jeta les yeux sur le prince de Conti. Ce fut cette même année que se négocia le traité de Ryswick. Déterminé par des raisons d'état à faire la paix avec Guillaume III, Louis XIV déclara qu'il était prêt à le reconnaître, si toutefois il voulait s'engager à reconnaître lui-même pour héritier le prince de Galles, fils de Jacques II. Au grand étonnement de Louis, ce fut Guillaume qui consentit à cet arrangement, et Jacques qui s'y refusa : « Je puis supporter, dit-il avec une » résignation chrétienne, l'usurpation

» du prince d'Orange; mais je ne » supporterai jamais que mon propre » fils devienne complice de l'usur- » pateur. » De ce moment, Jacques parut abandonner sincèrement toute idée de règne et de pouvoir. Il trouva de puissantes consolations dans la pratique des devoirs les plus austères de la religion. On peut en juger par cette prière tracée de sa main: « Je vous » remercie, ô mon Dieu, de m'avoir » ôté trois royaumes, si c'était pour » me rendre meilleur. » Il mourut à Saint-Germain le 16 septembre 1701. Comme pour adoucir ses derniers instants, Louis XIV lui déclara, dans les termes les plus positifs, qu'il reconnaissait son fils le prince de Galles pour son légitime successeur au trône d'Angleterre. Ce fait qui est maintenant hors de doute, a été ou blâmé ou nié par des écrivains qui n'avaient pas eu connaissance des articles secrets du traité de Ryswick. Toutes les actions de la vie de Jacques II le peignent assez fidèlement pour qu'il semble inutile de discuter ici les divers jugements qui ont été portés sur sa personne, selon l'esprit des deux partis que la catastrophe de ce prince rendit irréconciliables. Encore moins doit-on s'attendre à voir grossir cet article de la multitude de petites anecdotes et de bons mots qui nous ont été transmis, sans aucune garantie, par les mémoires du temps. Nous ne répéterons donc point, par exemple, que Jacques II, en arrivant à Paris, descendit directement chez les Jésuites, en leur disant qu'il était un de leurs confrères, et nous n'ajouterons pas que *la chose était vraie*. Nous ne rapporterons pas que l'archevêque de Reims, en voyant passer ce prince, s'écria: « Voilà un bon » homme qui a perdu trois royaumes » pour une messe! » Nous ferons seulement observer au lecteur, que les écrivains anglais les plus contraires aux Stuarts, ont dédaigné ces puérilités. La postérité aurait trouvé sans doute un portrait plus ressemblant de Jacques II, si l'ouvrage dans lequel il s'était peint lui-même fût parvenu jusqu'à nous. Les détails que nous allons donner, sont encore fort peu connus, quoique puisés à une source authentique. Le roi Jacques II avait laissé des *Mémoires* de sa vie, depuis l'âge de seize ans. Cet ouvrage, écrit en entier de sa main, ne formait pas moins de quatre volumes in-fol. Aussitôt après sa mort, ils furent portés au collége des Écossais, à Paris. C'est sur ce manuscrit que fut composé un abrégé qui porte le nom de Macpherson, quoiqu'il soit connu aujourd'hui que Charles Dryden, fils du célèbre poète, en est le véritable auteur. Ce n'est que d'après cet abrégé que Macpherson rédigea ses extraits. Les mémoires autographes cités plus haut existaient en parfaite conservation au commencement de la révolution. Lord Gower, qui était alors ambassadeur auprès de Louis XVI, offrit de les transporter en Angleterre. Cette proposition n'ayant point eu de suite, M. Innes, principal du collége des Écossais à Paris, eut l'idée de confier ce précieux dépôt à M. Stapleton, principal du collége anglais à St.-Omer, pour qu'il le fît passer à Londres. Afin d'éviter les soupçons, la caisse fut adressée à un habitant de St.-Omer, nommé M. Charpentier, qui par prudence, la cacha dans sa cave. Comme il fut arrêté peu de temps après, sa femme, qui craignait l'effet que pouvaient produire sur les inquisiteurs révolutionnaires, des livres magnifiquement reliés, avec des armoiries et des couronnes royales, arracha les couvertures et les détruisit. Les manus-

crits furent portés à St.-Momelin, maison de campagne de M. Charpentier. La terreur redoublant, tous les papiers furent livrés aux flammes. Ces détails, appuyés d'un procès-verbal, sont extraits d'une lettre de l'évêque catholique d'Edinbourg; lettre qui fait partie de la préface de l'ouvrage de Fox, cité dans cet article et le précédent. C'est ici le lieu de donner une légère idée de cet ouvrage si longtemps attendu et si pompeusement annoncé, puisqu'il porte le titre d'*Histoire de la première partie du règne de Jacques II*. Comme on l'a dit à l'article Fox, ce fragment historique a été horriblement mutilé et défiguré dans la traduction faite par ordre de la police de Buonaparte. Peut-être ne sera-t-il jamais retraduit; et il faut convenir qu'il mérite peu de l'être. C'est une ébauche trouvée dans les papiers de l'auteur, et qui ne contient que les cinq premiers mois du règne de Jacques II. Le ton qui y domine, en général, est celui des discussions parlementaires dont Fox avait contracté l'habitude. Il reproche à Hume d'être trop favorable aux Stuarts, et il n'a pas senti qu'à chaque instant il encourait le blâme contraire. Pour citer un exemple décisif des préventions ou plutôt de la passion à laquelle il se livre en déclamant contre tous les princes de cette infortunée famille de Stuart, il suffira de rapporter qu'il avance que « l'exécution de Charles Ier. était une mesure beaucoup » moins violente (*far less violent*) » que celle de Strafford; il rappelle que » déjà, en Angleterre, quatre rois » avaient péri dans leur prison, et il » observe que, cette fois du moins, » la chose ne se fit pas dans un coin » (*it was not done in a corner*); » mais, d'un autre côté, il blâme la publicité de l'exécution, parce qu'elle fournit à Charles « l'occasion de faire » éclater une piété et un courage qui » ont attiré *plus de respect à sa » mémoire qu'elle n'en eût obtenu » autrement*; » enfin, il va jusqu'à dire en propres termes : « Priver le » roi de la vie est tout ce que la plupart des hommes auraient su faire » à la place de Cromwell et de ses associés; mais ce qu'il y a là de *splendeur* et de *magnanimité*, je veux » dire la publicité et la *solennité* de » l'acte, est ce que peu d'individus » seraient capables de déployer (*The » taking away of the life of the » King, is what most men in the » place of Cromwell and his associates would have incurred; what » there is of splendour and of magnanimity in it, I mean the publicity and solemnity of the act, is » what few would be capable of » displaying*). » Tout ce qu'on peut conclure de ces étranges paroles, c'est qu'il vaut mieux encore être un Cromwell qu'un Ravaillac. Jacques II avait épousé Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, dont il eut les deux princesses, Marie, femme de Guillaume, et Anne, qui régna ensuite : il épousa en secondes noces, Marie de Modène. C'est de ce dernier mariage qu'il laissa un fils qui, reconnu pendant quelques années par la cour de France sous le titre de Jacques III, porta en Europe le nom de chevalier de St.-George ou de Prétendant (1) (*Voy.* STUART.) S—v—s.

JACQUES DE MAJORQUE, troisième mari de Jeanne I, reine de Naples, vivait au milieu du XIVe. siècle. Une branche cadette de la maison d'Aragon avait été investie, en 1276,

(1) On trouve une Notice très étendue sur le chevalier de St.-George, dans le premier volume des *Mémoires secrets du cardinal Dubois*, publiés par l'auteur de cet article, Paris, 2 vol. in-8°., 1815.

du royaume de Majorque ou des îles Baléares, et avait resserré les liens du sang par plusieurs mariages entre les deux familles de ces royaumes. Cependant Pierre IV, ou le *Cérémonieux*, roi d'Aragon, attaqua par surprise Jacques III, roi de Majorque son beau-frère, et le dépouilla de ses états. Jacques tenta plusieurs fois, mais en vain, de les recouvrer: il fut tué le 25 octobre 1349, en faisant une descente à Majorque; et son fils Jacques IV, qui combattait à ses côtés, fut grièvement blessé et fait prisonnier. Pierre le *Cérémonieux* voulut qu'il fût enfermé dans une cage de fer, où le malheureux Jacques passa treize ans. Cependant, autant Pierre s'était rendu odieux par sa cruauté, autant Jacques inspirait d'intérêt par la noblesse de ses manières, son courage et sa patience. Ses plus fidèles serviteurs formèrent une conjuration pour sa délivrance, et se procurèrent de fausses clefs afin d'ouvrir sa cage: ils surprirent et tuèrent ses gardes, et ils le mirent en liberté le 1er. mai 1362. Jacques se rendit aussitôt en France, où il espérait recouvrer les comtés de Cerdagne et de Roussillon, ancien héritage de ses pères. Mais, à peine y était-il arrivé, qu'on lui offrit la main de Jeanne I, reine de Naples, dont le second mari, Louis de Tarente, venait de mourir. Jeanne voulait un époux de sang royal qui ne pût cependant point être son maître; elle avait été séduite par le récit des aventures de Jacques de Majorque, et par le portrait qu'on lui faisait de sa beauté. Elle-même, quoique âgée alors de trente-sept ans, passait pour la plus belle femme de son siècle. La brutalité de ses deux premiers maris l'avait rendue un objet de pitié plus encore que de blâme: Jacques l'épousa le 14 décembre 1362, se contentant de porter le titre de duc de Calabre et non celui de roi. Mais il se sentit bientôt humilié de n'être que le sujet de sa femme et souvent le témoin de ses galanteries. On assure que Jeanne, impatientée du ton d'autorité qu'il avait voulu prendre, le retint pendant six mois en prison. Cependant les guerres entre l'Aragon et la Castille donnèrent à Jacques quelque espérance de recouvrer l'héritage de ses aïeux. Il alla demander à Pierre le *Cruel* des secours contre Pierre le *Cérémonieux*. Le roi de Castille montra d'abord des dispositions favorables à Jacques; mais bientôt concevant des soupçons contre lui, il le fit enfermer dans la forteresse de Burgos. Jacques y était encore au mois d'octobre 1367, lorsque Henri de Transtamare fit révolter la Castille contre son frère, et s'empara de Burgos. Ce nouveau souverain vendit en 1369 à Jeanne de Naples la liberté de son mari. Jeanne paya pour sa rançon soixante-dix mille florins. Cependant elle ne put le retenir long-temps à sa cour. Les malheurs de Jacques avaient redoublé son activité et sa hardiesse; il reconquit en 1371 le Roussillon et la Cerdagne: chaque année il faisait quelque tentative nouvelle sur les états de Pierre le *Cérémonieux*. Enfin, en 1375, ayant passé les Pyrénées, il s'engagea dans un pays désert où les récoltes avaient manqué: les ennemis se retiraient à son approche après avoir détruit tous les vivres. Les soldats de Jacques, luttant contre la faim, tombèrent morts à ses côtés; lui-même était dévoré par la douleur et les regrets: partageant les privations de ses soldats, il contracta leur maladie, et il mourut à Soria, au mois de janvier 1375. S. S—I.

JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche, eut le titre de roi de

Naples par Jeanne II sa femme, de 1415 à 1419. Jeanne II de Naples, dominée par des favoris avec lesquels elle vivait d'une manière scandaleuse (*V.* JEANNE II), résolut cependant de se marier; mais, pour ne pas se donner un maître en même temps qu'un époux, elle fit choix d'un prince pauvre et sans puissance, qui n'avait d'autre illustration que sa naissance et sa valeur : c'était Jacques II de Bourbon, comte de la Marche. Jacques, à la bataille de Nicopolis, le 28 septembre 1396, était demeuré prisonnier des Turks. Ayant été racheté avec le comte de Nevers (*Voy.* JEAN SANS-PEUR, duc de Bourgogne), à son retour en France il prit le parti des Bourguignons contre les Armagnacs, et il fut fait prisonnier une seconde fois au siége de Puiset, en Beauce; il ne fut relâché qu'à la paix de 1412. Il avait perdu Béatrix de Navarre, sa première femme, qu'il avait épousée en 1406. Ces malheurs avaient endurci le cœur de Jacques. Assez peu délicat pour rechercher la main d'une femme devenue fameuse par ses galanteries, il résolut tout ensemble d'accepter ses bienfaits, et de la punir de ses fautes passées. Arrivé à Manfredonia au mois d'août 1415, il ordonna d'arrêter et de jeter dans un cachot Sforza, le grand connétable du royaume, parce que, d'après les injonctions précises de la reine, il ne lui avait pas donné le titre de roi, mais seulement celui de duc de Calabre. Après avoir épousé la reine, le 10 août 1415, Jacques fit saisir Pandolfello Alopo son favori; il lui arracha par la torture l'aveu de ses relations précédentes avec Jeanne, et il le fit périr par un supplice cruel et ignominieux. Il retint ensuite la reine dans une espèce de captivité, éloignant d'elle ses sujets et ses ministres, et partageant avec les Français qu'il avait amenés, tous les emplois du gouvernement. Après avoir supporté cette réclusion un peu plus d'une année, Jeanne fut délivrée du joug de son mari, le 13 septembre 1416, par une émeute du peuple de Naples. Le comte de la Marche fut obligé d'éloigner tous les Français qu'il avait avec lui, et de rendre à la reine sa première autorité. Comme il ne sut pas supporter patiemment le crédit de ser Gianni Caraccioli, nouvel amant de Jeanne, qui gouvernait le royaume et la reine, il fut à son tour arrêté et retenu prisonnier. Il recouvra sa liberté à la sollicitation du pape, mais non pas son pouvoir : il s'échappa du palais en 1419, et il s'enfuit à Tarente, avec l'intention de soulever les provinces méridionales du royaume; mais il y fut bientôt poursuivi par les partisans de la reine, et assiégé dans Tarente. Alors, perdant toute espérance de régner à Naples, il revint en France, et il revêtit l'habit de S. François dans le couvent de Ste.-Claire, à Besançon. Il y mourut le 24 septembre 1438.

S. S—I.

JACQUES (JACQUES), poète burlesque, n'a obtenu qu'une légère mention dans la *Bibliothèque du Dauphiné*; il était né à Embrun, et il obtint un canonicat de la cathédrale de cette ville : on ignore les autres particularités qui le concernent; mais il est certain qu'il vivait encore en 1680. C'était un homme d'un caractère gai, et qui, comme il le dit lui-même, n'avait de double que le nom. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *Le faut mourir, et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques*, Lyon, 1657, in-12. Ce sont des dialogues entre la mort et des personnages de

différentes conditions, un financier, un juge, un médecin, et même un archevêque et un pape. Tous cherchent à se dispenser d'obéir à l'arrêt fatal prononcé contre eux; et, dit l'abbé Goujet, au milieu de discours où le plaisant et le ridicule se montrent tour-à-tour, on trouve de grandes maximes et des principes de morale fort solides. Cet ouvrage a été réimprimé à Lyon, 1662, 1702, et à Rouen en 1710; et cependant il est assez rare. II. *Le médecin charitable*, in-12. III. *Le démon travesti, découvert et confus*, in-12. IV. *L'ami sans fard qui console les affligés, en vers burlesques*, Lyon, 1664, in-12 : trois ouvrages du même genre que le précédent. Il a dédié le dernier à l'abbé d'Aubusson par une épître dans laquelle il le félicite d'avoir été créé chevalier du Saint-Esprit; puis il ajoute : « Que le feu du Saint-Esprit » qui brûle sans consumer, ayant embrasé votre cœur, passe jusque sur » votre violet, et en l'échauffant de » ses ardeurs, lui imprime la couleur » d'écarlate! » C'était lui souhaiter de le voir cardinal; mais il n'eut pas cette satisfaction. Saint-Marc, dans ses *Remarques* sur Boileau, attribue à Jacques Jacques la *Passion de Jésus-Christ, en vers burlesques*, livre qui fait partie de la *Bibliothèque Bleue*.

W—s.

JACQUES (Frère). *V.* BAULOT.

JACQUES. *Voy.* VITRY, VORAGINE.

JACQUET (ELISABETH-CLAUDE). *Voy.* GUERRE, XIX, 30.

JACQUET-DROZ. *Voy.* DROZ.

JACQUIER (Le père FRANÇOIS), savant mathématicien, naquit à Vitri-le-Français, le 7 juin 1711. Sa première éducation fut confiée à un respectable ecclésiastique, qui, découvrant dans son élève de rares dispositions pour les sciences, mit tous ses soins à les cultiver. A l'âge de seize ans, le jeune Jacquier entra dans l'ordre des Minimes, et, après sa profession, fut envoyé à Rome, où il termina ses études dans le couvent français de cet ordre, appelé *la Trinité-du-Mont*. Ses supérieurs le laissèrent suivre le penchant qui l'entraînait vers les sciences mathématiques; mais, pour se délasser de ces spéculations abstraites, il s'appliqua aussi aux langues anciennes, au point que l'hébreu lui devint bientôt familier : quant au grec il le parlait aussi couramment que sa langue maternelle. Il se lia de l'amitié la plus étroite avec le P. Leseur, autre minime français; et la conformité de goûts et de talent qui existait entre eux, fit qu'ils publièrent en commun les ouvrages qui ont fait leur réputation. Les travaux et les connaissances du père Jacquier lui méritèrent la protection des cardinaux Albéroni et Portocarrero : ayant accompagné le premier dans sa légation de la Romagne, il fut chargé d'examiner l'état des travaux hydrauliques commencés par le célèbre Manfredi pour garantir des inondations cette riche province. A son retour, il obtint, en 1733, la chaire d'Ecriture-Sainte au collége de la Propagande; et le chapitre général des Minimes, assemblé à Marseille, le chargea en même temps de travailler aux annales de cet ordre. Des occupations si variées ne ralentirent point son ardeur pour les mathématiques : il n'avait que vingt huit ans, lorsqu'on vit paraître, en 1739, le premier volume de son Commentaire sur Newton. On sait que les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de ce grand homme, sont si pleins de géométrie sublime, et si peu à la portée du commun des lecteurs, qu'il fallait être un géomètre

du premier ordre pour en bien saisir l'enchaînement. David Gregory, qui avait essayé de les éclaircir, dans ses *Eléments d'astronomie physique* publiés en 1702, n'avait fait que les présenter dans un ordre différent sans en dissiper l'obscurité. Mais l'ouvrage des PP. Jacquier et Leseur a complètement satisfait à cet égard l'attente générale, en mettant le grand Newton à la portée de tous ceux qui ont quelque teinture de géométrie. Ils y ont d'ailleurs inséré un grand nombre de morceaux intéressants. Les deux savants minimes s'occupaient en même temps du calcul intégral et de divers problèmes astronomiques. L'excès du travail ayant affaibli la santé du père Jacquier, on lui conseilla d'aller respirer l'air natal : il vint passer une année en France, où Louis XV lui accorda une pension de 500 livres. Le roi de Sardaigne le nomma, en 1745, professeur de physique à l'université de Turin; mais le cardinal Valenti, premier ministre de Benoît XIV, voulant conserver à Rome un professeur aussi distingué, le rappela dans cette capitale, et lui donna, en novembre 1746, la chaire de physique expérimentale au Collége romain. Ce savant religieux était consulté dans toutes les occasions où l'on avait besoin du secours des sciences mathématiques. L'immense coupole de l'église de St.-Pierre ayant paru menacer ruine, les pères Jacquier, Leseur et Boscovich et le marquis Poleni furent appelés pour aviser aux moyens de prévenir un pareil accident : l'armature en fer qu'ils firent établir, sans altérer en rien l'élégante majesté de ce superbe monument, lui donna toute la solidité que l'on pouvait desirer. Ce fut au père Jacquier que Clément XIII soumit, en 1763, l'examen de divers projets sur les canaux du Bolognèse et de la Romagne : la même année, Keralio le fit venir à Parme avec le père Leseur, pour instruire l'infant don Ferdinand dans les sciences physico-mathématiques. A la suppression des Jésuites, en 1773, le père Jacquier fut rappelé à Rome pour occuper la chaire de mathématiques au Collége romain. Pie VI ne lui témoigna pas moins de confiance que ses prédécesseurs ; il lui soumettait tous les projets qui exigeaient le secours des sciences mathématiques. Enfin, après avoir joui constamment de l'estime générale, ce savant professeur termina sa laborieuse carrière le 3 juillet 1788, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était associé aux académies des sciences de Paris, de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de la société royale de Londres, de l'académie des belles-lettres de Lyon, de l'institut de Bologne et des principales sociétés littéraires d'Italie. Il était connu dans celle *degli Arcadi* sous le nom de *Diofante Amicleo ;* et l'abbé Ceruti (Giacinto) y prononça le 4 décembre son éloge funèbre, in-8°. de 30 pag. L'abbé Godard, autre pasteur arcadien, donna sur le même sujet un *poëmetto* de 20 pag. in-8°. Mais on trouve de plus grands détails dans son *Eloge* publié en 1790 par le comte J.-B. Avanzo. On a du père Jacquier les ouvrages suivants : I. *Isaaci Newtoni philosophiæ naturalis Principia mathematica, perpetuis commentariis illustrata, communi studio PP. Th. Leseur et Fr. Jacquier*, 1739-40-42, 4 parties en 3 tom. in-4°.; ce livre fut imprimé à Genève par les soins du professeur J.-L. Calandrini, qui l'enrichit de quelques notes, désignées par un astérisque, et y ajouta divers mémoires. L'ouvrage des pères Leseur et Jacquier reparut à Prague, en 1780, avec de nouveaux commentai-

res de J. Tessaneck. II. *Parere e riflessioni sopra i danni della cuppola di St.-Pietro*, Rome, 1743, in-4°. III. *Discorso sopra la mal'aria e le malattie che cagiona principalmente in varie spiaggie d'Italia in tempo di estate*, ibid., 1743, in-4°. IV. *Dissertazione accademica di Diofante Amicleo sopra l'aria di Roma*, Venise, 1745, in-4°.; 1755, in-8°. de 52 pag. V. *Elementi di perspettiva secundo i principi di Taylor*, Rome, 1755, in-8°. « Livre estimé, dit Montucla, et propre à satisfaire également le » savant géomètre et le géomètre médiocre. » VI. *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimùm accomodata*, ibid., 1757, 6 vol. in-12; plusieurs fois réimprimé à Rome, à Venise et en Allemagne: il a aussi été traduit en espagnol par Santos Diez Gonzales, Madrid, 1787, 2 v. in 4°.; ib., 1791, 6 v. in-8°. VII. *Dissertazione sul lago Trasimeno*, imprimé à Rome, mais très rare et recherché. VIII. *De vetere quodam solari horologio nuper invento, epistola* dans l'*Antiquorum monumentorum Sylloge* de G. H. Martini, Leipzig (1783), in-8°., page 93-110 avec fig. IX. *Osservazioni critiche sulle istituzioni filosofiche*, Lucca, 1765, in-8°. X. *Eléments du calcul intégral*, Parme, 1768, 2 vol. in-4°. Ouvrage estimé, et le plus complet qui eût encore paru sur cette matière. XI. *Trattato intorno la sfera*, ibid., 1775; fait pour servir d'introduction à une traduction italienne de la Géographie de Buffier, qu'il enrichit aussi d'une *Géographie sacrée*. XII. *Elogio accademico del cel. matematico signor abate Frisi, recitato in Arcadia*, Venise, 1786, in-8°.; sans parler de plusieurs autres dissertations ou discours académiques, sur *l'architecture*, la *musique*, les *cloches*, et sur l'*invention des aérostats*, qu'il croyait avoir été connus bien avant Montgolfier, sur le *port de Rimini*, sur la *route de Viterbe*, etc. De son travail sur les annales des Minimes, il n'a paru qu'une Vie de S. François de Paule, avec une hymne sur ce saint; et un petit office de son martyre, c'est-à-dire de la profanation de ses reliques, exercée par les calvinistes en 1562. C. M. P.

JACQUIN (Armand Pierre), né le 20 décembre 1721 à Amiens, y commença ses études, qu'il vint achever à Paris. Il était chapelain de l'église cathédrale d'Amiens, lorsqu'en 1771 il obtint le même emploi auprès du comte de Provence. Deux ans après, le comte d'Artois le choisit pour son historiographe. L'époque de sa mort est inconnue; mais elle paraît avoir été antérieure à 1780. On a de lui: I. *Entretiens sur les romans*, 1754, in-12. Il en attribue l'invention aux Egyptiens. La 4e. et dernière partie de l'ouvrage traite du danger de la lecture des romans; il y donne une traduction de la harangue latine du P. Porée sur le même sujet. II. *Lettres sur les pétrifications trouvées à Albert en Picardie*; elles sont au nombre de trois, et se trouvent dans les Mercures de juin et décembre 1755 et novembre 1757. Une 4e., qui n'est qu'une réponse à M. de Boissy, est dans le Mercure de février 1758. III. *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite-vérole*, 1756, in-12. L'auteur prétend que la religion condamne l'inoculation. IV. *Discours sur la connaissance et l'application des talents*, 1760, in-12. V. *De la santé*, 1762, in-12; 4e. édition, 1771, in-12, très augmentée. Malgré l'utilité de ses observations fondées sur l'expérien-

ce, l'auteur vécut peu long-temps, dit le P. Daire. VI. *Introduction à la science des médailles*, par dom Thomas Mangeart, 1763, in-fol. L'abbé Jacquin a non seulement présidé à l'impression de cet ouvrage; mais il y a mis la dernière main, et a revu le manuscrit en entier. VII. Quelques articles dans les Mercures de 1764, 1765, 1773, 1774, 1775. VIII. *Lettres parisiennes sur le desir d'être heureux*, 1758, 1761, 2 part. in-12. IX. *Les Préjugés*, 1760, in-12. X. *Sermons pour l'Avent et le Carême*, 1769, 2 vol. in-12. M. Ersch lui attribue un *Almanach des Voyageurs*, 1759, in-16, et des *Sermons sur divers sujets*, 1768, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ne sont pas mentionnés dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire. Il est à croire que le second est celui que nous avons indiqué sous le n°. x, mais auquel M. Ersch donne la date de 1768. Malgré le titre qu'il avait, l'abbé Jacquin n'a laissé aucun ouvrage historique. A. B—T.

JACQUIN (Nicolas-Joseph), botaniste célèbre, naquit à Leyde le 16 février 1727. Il fut attiré à Vienne par son compatriote Van Swieten, à qui ses progrès rapides dans la médecine l'avaient fait connaître. Le goût que Jacquin montra pour l'étude des plantes, détermina ensuite l'empereur François Ier. à l'envoyer en Amérique recueillir des végétaux destinés à orner les jardins botaniques de Vienne et de Schœnbrunn. Jacquin partit en 1754, et passa cinq ans à parcourir les Antilles depuis la Jamaïque et St.-Domingue jusqu'à Curaçao; il visita aussi le continent voisin. Quoique les effets du climat équatorial eussent dérangé sa santé pendant près de deux ans, il rapporta néanmoins de son voyage une magnifique collection de plantes qu'il avait toutes examinées, décrites et dessinées avec l'exactitude et le soin d'un homme zélé pour la science à laquelle il s'était consacré. Plusieurs voyageurs avaient déjà donné la description d'un grand nombre de végétaux des pays visités par Jacquin: mais lui seul en fit connaître un nombre encore plus considérable; et d'ailleurs ses travaux dirigés d'après les principes introduits par Linné dans l'étude de la botanique, ont eu des résultats plus positifs que ceux de ses devanciers. De retour en Europe, Jacquin publia la liste des plantes qu'il avait découvertes en Amérique, et en enrichit les jardins de Vienne et de Schœnbrunn. Grâces aux travaux de Jacquin, ces deux jardins, et notamment le dernier, devinrent les plus beaux de l'Europe, et ne furent pas moins utiles aux progrès de la botanique par la facilité qu'ils offraient d'étudier les plantes exotiques. Les souverains de l'Autriche ont successivement secondé le zèle de Jacquin. L'empereur actuel qui se plaît à cultiver lui-même les plantes, a fait construire les serres auxquelles Schœnbrunn doit sa haute réputation. « En entrant dans ces » serres, les plus vastes qui existent, » dit un voyageur français, on pour- » rait facilement se croire transporté » au milieu de l'Amérique, tant la vé- » gétation y est belle et imposante. » L'illusion est d'autant plus com- » plète, qu'au milieu des palmiers, » des bambous et des cannes à sucre, » volent les oiseaux des tropiques. » Jacquin, décrivit dans de beaux ouvrages les trésors de ces jardins, et surtout de celui de l'université de Vienne, dont il eut la direction spéciale. L'étude des plantes étrangères ne prenait pas tellement son temps

qu'il ne pût aussi consacrer ses veilles aux plantes d'Europe. Deux ans après son retour d'Amérique, il fit paraître un *Catalogue* de celles des environs de Vienne, et ensuite une magnifique *Description* des végétaux de l'Autriche, ajoutant sans cesse de nouvelles espèces à celles que l'on connaissait déjà. Il se livrait aussi à la pratique de la médecine avec succès, et jouissait de la réputation d'un homme savant et habile dans son art. Il remplissait enfin les chaires de chimie et de botanique à l'université de Vienne. Ses nombreux et utiles travaux obtinrent leur récompense. Anobli, puis créé baron en 1806 et decoré de la croix de St.-Etienne; nommé conseiller des mines et des monnaies, correspondant de l'académie des sciences de Paris, et membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, il a terminé sa longue carrière le 24 octobre 1817, laissant un fils qui marche sur ses traces. On a de lui : I. *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis Caribæis vicinâque Americæ continente detexit novas aut jam cognitas emendavit*, Leyde, 1760, un vol. in-8°. Dans la préface de ce petit volume qui ne contient que 40 pages, l'auteur qui la date de Vienne, annonce que son projet est de faire paraître sur le même sujet un autre ouvrage qui offrira des descriptions détaillées et des figures. (*Voyez* le n°. III.) II. *Enumeratio stirpium plerarumque quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus*, Vienne, 1762, 1 vol. in-8°. avec fig. Ce catalogue est suivi d'observations sur les plantes les plus rares et sur des végétaux exotiques. III. *Selectarum stirpium americanarum historia*, ibid. 1763, in-fol., 183 fig. dessinées par l'auteur et coloriées comme dans tous les grands ouvrages suivants. C'est le livre promis par la préface du n°. I. Il fut réimprimé en 1781; et ensuite à Manheim, en 1788, en un vol. in-8°., du consentement de l'auteur. Les figures ne se trouvent point dans cette dernière édition. IV. *Observationes botanicæ*, Vienne, 1764-71, 4 tom. in-fol. avec fig. On y trouve diverses observations sur les plantes indigènes et exotiques que Jacquin avait omises dans ses autres ouvrages. Il n'a pas suivi d'ordre systématique. V. *Index regni vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi systematis editione novissimâ duodecimâ*, ibid., 1770, 1 vol. in-4°. VI. *Hortus botanicus Vindobonensis, seu plantarum rariorum in illo cultarum descriptio*, ibid., 1770-1776, trois vol. in-fol. avec fig. Ce livre, qui n'a été tiré qu'à 162 exemplaires, offre 300 figures de plantes, la plupart inédites; elles ont été dessinées sous les yeux de l'auteur. Il avertit qu'il n'y a pas mis la main. En face du titre on voit le plan du jardin. Cet ouvrage a été réimprimé à Berlin. VII. *Floræ austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ archiducatu sponte crescentium icones ad vivum coloratæ et descriptionibus ac synonymis illustratæ*, ibid., 1773-78, in-fol., contenant 500 pl.; ouvrage magnifique. L'auteur le fit imprimer à ses frais. VIII. *Miscellanea austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1778-1781, 2 vol. in-4°. avec fig., en partie coloriées. IX. *Icones plantarum rariorum*, ibid. 1781-93, 3 vol. in-fol. avec fig. Ce livre est comme le supplément des n°s. VI et VII. Il contient cent planches. L'auteur renvoie pour les descriptions à ses *Miscellanea*. X. *Eclogæ planta-*

rum rariorum aut minùs cognitarum, etc., ibid., 4 fascicules ou 40 planches. XI. *Collectanea ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1786-1796, 5 vol. in-4°. XII. *Oxalis monographia*, ibid., 1774, 1 vol. in-4°. L'ouvrage est dédié à Thunberg, qui avait lui-même décrit quelques espèces de ce genre, et en avait envoyé plusieurs à l'auteur. XIII. *Pharmacopœa austriaca provincialis emendata*, ibid. 1794, in-8°. Son fils, Stork et Schofulan, coopérèrent à la composition de ce livre. XIV. *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptiones et icones*, ibid., 1797-1804, 4 vol. in-fol. avec fig. XV. *Fragmenta botanica*, ibid., 1801-1809, 9 vol. in-fol. avec fig. XVI. *Stapeliarum in hortis Vindobonensibus cultarum descriptiones figuris coloratis illustratæ*, ibid., 1806-07, 1 vol. in-fol. XVII. *Selectarum stirpium americanarum historia, in quâ ad Linneanum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ quas in insulis Martinicâ, Jamaïcâ, S. Domingo, etc., observavit rariores; adjectis iconibus ab authoris archetypo pictis*, Vienne, in-fol. de 137 pag. avec 264 fig. peintes et non gravées. Cet ouvrage, qui parut vers 1780, est de la plus grande rareté; et l'on n'en a tiré, dit-on, que 12 exemplaires. XVIII. Des *Mémoires* sur des genres de plantes, et divers ouvrages sur la chimie. Le nom de *Jacquinia* a été donné par Linné à un genre de la famille des Sapotilliers, qui renferme des arbrisseaux des Antilles. E—s.

JADELOT (Nicolas), savant médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, était fils d'un professeur à l'université de cette ville. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il prit ses degrés en médecine, et obtint au concours, en 1763, la chaire d'anatomie et de physiologie qu'il remplit avec beaucoup de distinction. L'université ayant été transférée à Nanci en 1768, Jadelot vint habiter cette ville, où il soutint la réputation qui l'y avait précédé. « La clarté, dit » M. Lamoureux, l'ordre, la mé» thode, la noble simplicité du lan» gage, le charme du débit, l'art de » captiver l'attention, distinguaient » l'enseignement de ce professeur. » Il n'eut pas moins de succès comme praticien; et quoique ses leçons journalières et les soins qu'il donnait aux malades prissent tous ses moments, il trouvait encore cependant le loisir de cultiver les lettres. Une maladie cruelle qui le minait par degrés, ne ralentit point son ardeur pour le travail, et il mourut en philosophe chrétien le 27 juin 1793, âgé de cinquante-cinq ans. On a de lui : I. Des *Dissertations* en latin sur les causes de la mort subite (1749); sur l'usage des verres concaves dans la myopie (1760); sur les maladies produites par la suppression de la transpiration insensible (1763); sur les différentes révolutions qu'a éprouvées l'art de guérir (1766); et enfin sur un agneau dépourvu de tête (1784). II. Quelques *Opuscules* en faveur de l'université de Nanci, et sur la nécessité et les moyens d'y perfectionner l'enseignement de la médecine (1790). III. *Tableau de l'économie animale*, Nanci, 1769, in-8°. IV. *Mémoire sur les causes de la pulsation des artères*, ibid., 1771, in-8°. Il y distingue très bien, dit encore M. Lamoureux, deux phénomènes que tous les physiologistes avaient confondus, le déplacement des artères qui dépend de la direction

de ces vaisseaux, et leur pulsation qu'il démontre provenir de la pression vive et instantanée du cœur. V. *Cours complet d'anatomie*, Nanci, 1773, in-fol. C'est la description des pièces anatomiques de Gautier Dagoty; mais cette entreprise n'a point été terminée. (*V.* Gautier, tome XVI, pag. 603.) VI. *Eloge historique de Bagard, médecin ordinaire du roi de Pologne*, ibid., 1773, in-8°. Les notes qui suivent cet éloge, sont dirigées contre les membres du collége de médecine qui élevaient des prétentions contraires aux intérêts de l'université. M. Harmand prit la défense de ses confrères; et Jadelot répliqua par une *Lettre d'un professeur en médecine à un docteur*, in-8°. de 13 pag. VII. *Physica hominis sani, sive Explicatio functionum corporis humani*, ibid., 1781, 2 vol. in-12; réimprimé à Vienne en Autriche, 1782, in-8°., et traduit en allemand, Iéna, 1783, in-8°. Cet ouvrage est intéressant, et Jadelot en préparait une édition perfectionnée d'après les nouvelles découvertes; mais sa mort l'empêcha de la donner. VIII. *Pharmacopée des pauvres*, ibid., 1784, in-8°. C'est le recueil des formules des remèdes les moins coûteux et les plus faciles à préparer; son fils en a donné une nouvelle édition (*V.* la *Biogr. des hom. vivants*, III, 455). On cite encore de cet habile médecin un *Discours* qu'il prononça en 1770 à l'académie de Nanci le jour de sa réception, *sur l'abus de l'esprit de calcul dans l'étude de l'économie animale*; un autre *sur l'analogie de l'économie animale et de l'économie végétale*; un *Mémoire sur la topographie médicale de la Lorraine*; une *Dissertation sur le fluide électrique de l'atmosphère et son usage dans l'économie animale*, etc. M. Lamoureux a lu l'*Eloge* de Jadelot à l'académie de Nanci; et on en trouve l'analyse dans le *Précis des travaux* de cette compagnie pendant les années 1811 et 1812, pag. 62 et suiv. W—s.

JÆGER (Herbert), médecin au service de Hollande, et voyageur-naturaliste, fut chef du commerce dans l'Indostan en 1666. Etant passé à Batavia, il y exerça la médecine, et en outre fit des recherches d'histoire naturelle. Il était en correspondance avec le célèbre Rumph, qui était fixé à Amboine. Valentyn nous a conservé dans son *India litterata* quelques-unes des lettres de ces deux hommes célèbres, ainsi que de Cleyer et de Vic. La première est de Rumph, et datée du fort Victoria, du 20 mai 1683 : la réponse est du mois de septembre suivant. Jæger y satisfait à plusieurs questions de son correspondant, entre autres sur le bois de sandal, et il lui fait part des connaissances qu'il avait acquises à ce sujet. Pendant son séjour à Golconde il se plaint déjà des atteintes de l'asthme, qui ne lui fait pas espérer une longue vie; cependant, dans une lettre suivante, datée de l'île de Dinding, il lui apprend qu'il n'a pu se défendre des sollicitations qu'on lui a faites pour accompagner dans le golfe Persique le directeur Casember, à qui sa connaissance de la langue persane pouvait être fort utile dans la mission qu'il allait y remplir : elle est datée du 25 janvier 1684. Cette mission devait durer deux ou trois ans, mais elle se prolongea davantage; car ce n'est que dans une lettre de Rumph, du 14 septembre 1689, que celui-ci le félicite sur son retour. En général on trouve dans les lettres de Jæger plus d'érudition que d'observation directe de la nature : il paraît

surtout qu'il était très savant dans les langues orientales, au point qu'avant son départ d'Europe sa réputation était si bien établie à cet égard, que le célèbre Golius l'avait proposé pour lui succéder dans la chaire qu'il avait illustrée; c'est ce que témoigne Chardin, qui avait eu occasion de le connaître en Perse vers 1666. Jæger avait fait passer quelques Mémoires en Europe; ils parurent dans les *Mélanges de l'académie des Curieux de la nature :* ainsi dans la seconde décurie, année 1683, on trouve de lui un traité sur l'*indigo* et sa préparation, un autre en 1684 sur la *sementine*, ou poudre à vers; enfin sur le *cachou*, où il certifie que l'arbre qui le produit est un acacia ou mimosa, vérité qui a été long-temps rejetée. D—P—s.

JAGELLON, duc de Lithuanie, né vers 1354, était petit-fils de Gedimin, l'un des héros de son temps: il se montra, dès sa jeunesse, digne de cette illustre origine, et signala sa valeur dans les combats que se livraient sans cesse des peuples encore à demi barbares. Il rechercha la main d'Hedwige que les magnats de Pologne avaient élue reine, sous la condition qu'elle ne se marierait qu'avec leur consentement. Il plut à la reine par ses qualités personnelles, aux magnats par l'avantage qu'offrait la réunion de la Lithuanie à la Pologne; et ayant embrassé le christianisme, il épousa Hedwige en 1386. (*V.* HEDWIGE, tom. XIX, p. 562.) Jagellon, en montant sur le trône, prit le nom de Wladislas V. S'étant appliqué à gagner l'affection de ses nouveaux sujets en respectant leurs priviléges, il affermit son autorité en paraissant la sacrifier à leur indépendance : il s'attacha ensuite à civiliser les Lithuaniens; eut la gloire de les convertir à la foi, et ménagea les préjugés de ces peuples en leur donnant pour gouverneur Skirgelen, l'un de ses frères. Mais les vices de Skirgelen lui firent des ennemis de tous les nobles : Witolde, l'un des principaux, profita de cette disposition des esprits pour les pousser à la révolte; et, appuyé des chevaliers teutoniques, il se rendit maître de la Lithuanie. Jagellon, ayant levé à la hâte quelques soldats, reprit plusieurs villes sur les chevaliers, et les défit dans différentes rencontres: ceux-ci, craignant alors pour eux-mêmes, implorèrent des secours dans toute l'Europe; et bientôt on vit accourir à leur défense des Français, des Anglais, des Italiens, moins avides encore de butin que de gloire. La guerre se prolongea; et Jagellon, victorieux partout où il se présentait, mais effrayé des ravages que commettaient des troupes indisciplinées, crut sauver la Lithuanie en la cédant à Witolde, sous la condition de reconnaître sa suzeraineté. Ce traité, commandé par les circonstances, n'eut point l'assentiment de Skirgelen, fait duc de Kiowie; à la tête de son armée, il rentra dans la Lithuanie déjà épuisée, et pour l'apaiser il fallut agrandir ses domaines. Au milieu de ces désastres, Hedwige mourut. Jagellon, qui perdait avec son épouse ses droits sur la Pologne, se retira en Russie; mais il se rendit ensuite aux vœux de ses sujets, et remonta sur le trône en épousant la princesse Anne, nièce de Casimir III. Bientôt après, les Bohèmes, soulevés contre Wenceslas, députèrent vers Jagellon pour lui offrir la couronne comme au prince le plus digne d'en relever l'éclat; mais loin d'accepter cette offre, il reprocha aux envoyés de méconnaître leurs devoirs envers leur souverain légitime, et ajouta qu'il était moins flatté de leur hommage qu'indigné de leur proposi-

tion. Wenceslas ne put croire à un désintéressement dont il n'aurait point été capable; cependant il rechercha l'amitié de Jagellon, et voulut lui céder la Sévérie, moyennant la promesse d'un secours de cinq cents hommes dans les guerres qu'il pourrait avoir à soutenir : mais cet accord, tout avantageux qu'il était à la Pologne, échoua par la fierté des seigneurs polonais, qui repoussèrent l'idée de devenir les auxiliaires d'un prince étranger. Cependant Jagellon ne voyait pas sans inquiétude les chevaliers teutoniques renouveler leurs incursions en Pologne : malgré les avantages qu'il pouvait se promettre contre eux, il se voyait avec peine obligé de recommencer une guerre dont le poids retombait tout entier sur ses sujets. Il essaya donc de ramener les chevaliers à des sentiments pacifiques, en leur abandonnant volontairement ses droits sur les provinces qui paraissaient tenter leur cupidité: mais sa trop grande bonté ne fit qu'accroître leur audace; et dès l'année 1405 ils recommencèrent leurs agressions. Tandis que les chevaliers ravageaient les frontières de la Pologne, Jagellon, pour rejeter sur eux le fardeau de la guerre, pénétra en Prusse, et par cette manœuvre les força à demander une trève, qu'ils rompirent dès qu'ils crurent n'avoir plus rien à redouter: mais Jagellon s'était méfié de leur perfidie, et ayant joint, en 1410, les Teutoniques entre Tannemberg et Grunnwaldt, il remporta sur eux une victoire, chèrement achetée, mais qui lui livra toute la Prusse. Trop généreux pour abuser de ce succès, et trop habile pour pousser au désespoir un ennemi vaincu, il consentit encore à écouter les propositions des chevaliers; mais les magnats refusèrent leur adhésion au traité. Mariembourg était la seule place qui osait résister aux Polonais, et l'on en pressa le siége; la mésintelligence se glissa parmi les chefs: sur ces entrefaites, le bruit se répandit que le roi de Hongrie s'avançait au secours des Teutoniques. Jagellon représenta qu'il ne pouvait point l'attendre avec une armée inférieure en nombre et déjà épuisée de fatigues; et il signa avec les Teutoniques un traité dont les conditions, peu avantageuses à la Pologne, mécontentèrent les magnats et le peuple. Les conditions étaient l'ouvrage de Witolde, duc de Lithuanie, qui cherchait à faire naître des troubles pour se rendre indépendant. Jagellon devina ses projets; et, sans rompre une paix achetée par tant de sacrifices, il mit un obstacle à l'ambition du duc en augmentant les priviléges des Lithuaniens, et les attachant par-là de plus en plus à la Pologne. De nouvelles guerres avec ses frères et avec les chevaliers teutoniques, des troubles sans cesse renaissants et étouffés par les armes ou assoupis par des négociations, remplirent le reste de la vie de Jagellon. Toujours supérieur à la fortune, il refusa une seconde fois la couronne de Bohême que lui offrirent les Hussites : il ne prit les armes que pour conquérir la paix, et les déposa aussitôt qu'il put le faire sans compromettre son honneur. Cette modération, si étonnante dans le siècle où il a vécu, le fit accuser de faiblesse : il convint lui-même que l'âge avait diminué son ardeur guerrière, et proposa de remettre, au préjudice de ses propres enfants, la couronne à Witolde, son ennemi, si l'on supposait qu'il saurait mieux la faire respecter. Il venait enfin d'assurer le repos de ses états par une trève de douze années avec les chevaliers teutoniques, lorsqu'une fièvre ardente le mit au

tombeau, le 31 mai 1434, à l'âge de quatre-vingts ans. Jagellon était un prince brave, prudent et généreux : il ne lui manqua peut-être que plus de constance dans l'exécution de ses plans, pour épargner à ses peuples les maux qu'il voyait peser sur eux ; mais malgré ce défaut, la Pologne le comptera toujours parmi ses plus grands rois. Il fut marié quatre fois ; il avait épousé, après la mort de la reine Anne, Elisabeth, fille d'Othon de Pilezi, palatin de Sandomir, qui mourut au bout de trois ans d'une maladie de consomption : il se maria ensuite à Sophie, fille d'André, duc de Kiowie, qu'il fit souffrir par sa jalousie ; il en eut un fils, qui lui succéda sous le nom de Wladislas VI. W—s.

JAGO (Richard), poète anglais, né en 1711 ou 1715, dans le comté de Warwick, fut admis en qualité d'écolier servant dans un des colléges d'Oxford, où étudiait Shenstone, l'ami de son enfance, et qui fut aussi celui de toute sa vie, mais qui alors, ainsi que plusieurs autres jeunes gens de bonne famille, se cachait pour jouir de sa société, à cause de son titre de domesticité. L'un de ces jeunes gens, Graves, auteur du *Don Quichotte spirituel*, s'est exprimé depuis avec beaucoup de candeur sur le préjugé qui les faisait agir ainsi, préjugé qui s'est bien affaibli de nos jours en Angleterre. Jago, entré dans les ordres, occupa quelques bénéfices ecclésiastiques, notamment la cure de Snitterfield, près de Stratford sur Avon, dans sa province natale, où il mourut le 8 mai 1781, âgé de soixante-six ans : son caractère aimable et sage le fit regretter. On a de lui : I. Trois Elégies assez touchantes, les *Chardonnerets*, les *Hirondelles* et les *Merles ;* cette dernière a été publiée en 1752 par Hawkesworth dans l'*Adventurer*, et a reparu dans la Collection poétique de Dodsley. II. Une burlesque Eglogue de ville, intitulée les *Boueurs.* III. *To print or not to print* (Imprimer ou ne pas imprimer), parodie très bien faite du fameux monologue de Hamlet : *To be or not to be* (Être ou ne pas être). IV. *Edgehill*, poème descriptif en vers blancs, 1767. V. *Le Travail et le Génie* (Genius), fable adressée à Shenstone, 1768 ; des *Elégies*, des *Eglogues* et des *Lettres* à son ami. Ces diverses pièces le placent au rang des gens du monde qui, sans prétendre au titre d'auteur, sont parvenus à attirer l'attention du public sur leurs productions littéraires. Il y a eu une édition corrigée de ses poésies, avec une notice biographique, en 1784. On a aussi publié des Lettres que Shenstone lui avait écrites. L.

JAGUCHINSKI (Paul), ministre d'état en Russie, fut un de ces hommes éclairés et actifs, qui contribuèrent à la gloire du règne de Pierre-le Grand et à l'affermissement de son trône. Il naquit en 1683 à Moscou, où son père, Lithuanien d'origine, était bedeau de l'église luthérienne. Agé d'environ dix-huit ans, il eut occasion d'être connu de Pierre, qui lui trouva de l'esprit, et l'attacha à sa personne. Peu après il embrassa la religion grecque. Menzikoff l'appuya, et il devint bientôt l'un des principaux favoris du monarque. Nommé capitaine des gardes, et général-major, il signa en 1718, avec plusieurs autres, l'arrêt de mort du malheureux Alexis Pétrowitch. Lors de la création du sénat, il y remplit, le premier, la charge importante de procureur-général. Pierre étant mort, Jaguchinski seconda fortement Menzikoff dans le projet d'élever sur le trône Cathe-

rine, veuve de l'empereur, qui fut en effet proclamée impératrice. Il se brouilla quelque temps après avec le ministre tout-puissant, et perdit la place de procureur-général; mais il ne perdit point la considération dont il jouissait dans l'état. La cour le craignait, et l'armée avait pour lui le plus grand respect. Pendant le règne très court de Pierre II, il se fit remarquer par son zèle pour le maintien de la discipline militaire. Ce prince étant mort, Jaguchinski devint membre de la commission suprême qui devait prononcer sur la succession: cette commission le fit arrêter: lorsqu'Anne fut parvenue au trône en signant une capitulation, il lui conseilla de la déchirer, et de maintenir le pouvoir illimité de ses prédécesseurs. L'impératrice lui fit rendre la liberté aussitôt que, selon son conseil, elle eut déclaré qu'elle ne reconnaissait point la capitulation. En même temps elle le nomma de nouveau procureur-général, et lui rendit toute son influence dans le sénat; mais il osa contredire Biren, et tira même l'épée contre ce favori de l'impératrice. Cependant Anne ne permit point à Biren de se venger; et pour prévenir les suites de cette rupture, elle éloigna Jaguchinski en lui donnant une commission d'envoyé extraordinaire à la cour de Berlin. Quelques années après elle le rappela et le nomma ministre du cabinet. Il mourut en 1736, et fut enterré avec de grands honneurs dans le couvent de Newski. Sa mémoire est encore respectée en Russie, comme celle d'un homme supérieur par ses talents, et distingué par d'importants services. Il se laissait quelquefois égarer par la colère et l'emportement: mais la franchise et la loyauté dominaient dans son caractère; et quoiqu'il fût porté pour le maintien de l'autorité despotique dans son pays, il faisait souvent des représentations très hardies à ceux qui en étaient revêtus. Il s'était marié en secondes noces à une comtesse Golowkin, qui, après sa mort, épousa le comte Michel Bestuchef, et fut impliquée dans une conspiration contre l'impératrice Elisabeth. (*Voy.* Michel Bestuchef.) C—au.

JAHN (Jean), savant hébraïsant et orientaliste allemand, chanoine de l'église métropolitaine de St.-Etienne, a été professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales dans l'université impériale et royale de Vienne en Autriche, jusqu'en 1806. A cette époque il fut obligé de quitter sa chaire: il est mort en 1817. Ses principaux ouvrages sont: I. Une *Grammaire hébraïque*, en langue allemande, Vienne, 1792, in-8°., et traduite en latin par lui-même. Elle a eu plusieurs éditions. II. Une *Grammaire arabe*, avec une *Chrestomathie*, en allemand, 1796, in-8°. III. Une *Grammaire chaldaïque*, en allemand. IV. *Livres élémentaires de la langue hébraïque*, comprenant la grammaire tout-à-fait refondue, et le dictionnaire, ibid., 1799, 2 vol in-8°., en allemand. V. *Grammaire araméenne*, ou *chaldaïque et syriaque*, en allemand, 1793, in-8°. VI. *Introduction à l'étude des livres de l'Ancien-Testament*, en allemand, ibid., 1793, in-8°. VII. L'Abrégé du même ouvrage, en latin. VIII. *Archéologie biblique*, en allemand, ibid., 1797-1802, 3 vol. in-8°., fig. IX. Abrégé de cette Archéologie, en latin, imprimé d'abord en 1809, et refondu presque en entier en 1814. X. Une édition de la *Bible* en langue hébraïque, avec les variantes les plus importantes, ibid., 1806, 4 vol. in 8°.; générale-

ment estimée. XI. *Enchiridion hermeneuticæ generalis tabularum veteris et novi fœderis*, Vienne, 1812, in-8°. XII. *Appendix ad hermeneuticam sacram, sive fasciculi duo vaticiniorum de Messiâ*, Vienne, 1815, in-8°. L'auteur de cet article se propose de donner cet ouvrage en français. XIII. *Lexicon-arabico-lat.*, à la suite de la nouvelle édition de sa *Chrestomathie* arabe, ibid., 1802, in-8°. de 280 pages, dont les 80 dernières ne renferment que des pièces inédites, savoir, les *Makamas* (ou séances) 7e. et 11e, d'Hariri, et quatre dialogues en arabe moderne, de M. Aryda, archiprêtre de Tripoli de Syrie, résident à Vienne. Ils sont très curieux; et M. Silvestre de Sacy en a donné un excellent extrait dans le *Mag. encycl.* (8e. ann. IV, 216.) Le dictionnaire, qui a 490 pages, est le plus ample que l'on ait en format portatif; mais comme il a été imprimé à Iéna, l'auteur n'a pu en revoir assez bien les épreuves, et il y est resté beaucoup de fautes d'impression. Jahn se proposait de travailler à un Dictionnaire hebraïco-allemand, quand Gesen fit paraître le sien; et il abandonna son projet. Il est vraisemblable qu'on aura trouvé beaucoup de choses sur ce sujet dans ses manuscrits. On lui avait demandé un Lexique hebraïco-latin, à l'usage des écoles de Hongrie; mais il refusa de se rendre aux invitations de ses amis, sous prétexte que le peu de débit de son livre ne couvrirait pas les frais d'impression. Les ouvrages de cet auteur sont peut-être ce que l'on a de mieux sur la philologie des livres sacrés; méthode, logique, érudition, clarté dans le style, voilà ce qui caractérise les ouvrages de Jahn. Néanmoins on lui reproche justement des idées singulières et des systèmes hardis. Il est aisé de s'apercevoir qu'il était attaché au parti réformateur des états Autrichiens, et qu'il ne se tenait pas assez en garde contre la témérité des nouveaux *exégètes* protestants dont il lisait beaucoup les livres, et qu'il citait de préférence. L—B—E.

JAILLOT (HUBERT-ALEXIS), géographe, né vers 1640, au petit village d'Avignon, près de St.-Claude, en Franche-Comté, montra dès son enfance un goût naturel pour les arts du dessin, et apprit la sculpture de son frère Simon, artiste distingué dont on a plusieurs morceaux estimés des connaisseurs (1). Les deux frères vinrent à Paris en 1657, et ne tardèrent pas à s'y faire une certaine réputation. Hubert épousa la fille de Berey, enlumineur de cartes; et cette circonstance le détermina dès-lors à s'appliquer à la géographie. Il publia en 1668 et 1669 les Quatre parties du monde, d'après Blaeu; et il acquit ensuite des Sansons les dessins de plusieurs cartes nouvelles qu'il grava avec beaucoup de netteté: il obtint en 1675 le titre de géographe ordinaire du roi, travailla sans relâche à augmenter sa collection de cartes, et mourut à Paris en 1712, dans un âge avancé. Le portrait d'Hubert Jaillot, a été gravé in-fol. d'après C. Vermeulen. — Bernard-Hyacinthe, son fils, mort en 1739, et Bernard-Antoine, son petit-fils, mort le 16 juillet 1749, ont été l'un et l'autre géographes du roi, et ont coopéré à la formation de l'Atlas qui porte le nom des Jaillot, ou celui d'*Atlas français*, 2 vol. in-fol.: on trouvera la liste des pièces

(1) Simon Jaillot, mort à Paris le 23 septembre 1681, à l'âge de 48 ans, excellait surtout dans les ouvrages d'ivoire. L'abbé de Marolles fait un grand éloge de cet artiste dans sa *Description de Paris* en vers, et le sculpteur Florent Lecomte dit qu'on trouve dans ses Crucifix tout ce qu'on peut demander de savant et de dévot, et qu'ils offrent aux uns des sujets d'étude, et aux autres des sujets de méditation. Voyez le *Cabinet des singularités d'architecture*, etc., par Lecomte, t. III, p. 224.

dont il se compose, dans le tome premier de la *Méthode pour étudier la géographie*, par Lenglet-Dufresnoy. Le morceau le plus important de cette collection est la carte topographique du comté de Namur, en 12 feuilles, levée géométriquement et publiée en 1750 : elle est encore estimée, quoique moins recherchée depuis qu'on a la grande carte de la Belgique (*Voy.* Ferraris). — Jean-Baptiste-Michel Renou de Chauvigné, plus connu sous le nom de Jaillot, était petit-fils d'Hubert ; il naquit à Paris vers 1710, fit de très bonnes études et fut reçu avocat au parlement : entraîné par un goût assez vif pour la littérature, il négligea le travail du cabinet, et se lança dans la société, où il obtint des succès par quelques pièces de vers. Il fut nommé ensuite secrétaire d'ambassade à Gênes, et parvint à se faire aimer dans une ville où c'était beaucoup, dit-on, pour un étranger, que de n'être pas haï. De retour à Paris, il épousa sa cousine-germaine, et prit un intérêt dans le commerce de son beau-frère, Bernard-Antoine, dont on a parlé plus haut. Devenu par sa mort unique propriétaire du fonds des Jaillot, il l'augmenta d'un grand nombre de cartes, estimées pour leur exactitude, et en publia de nouveau le Recueil, grand in-fol. C'est à lui qu'on doit le *Livre des postes*, qu'il continuait tous les ans, et qu'il eut le chagrin de se voir enlever par l'administration des postes, qui regarda ce livre comme sa propriété, et finit par le faire imprimer en types mobiles; car sous la direction de Jaillot, il était entièrement gravé en taille-douce. Jaillot mourut à Paris, au mois d'avril 1780. Il était membre de l'académie d'Angers ; on a de lui : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent*, Paris, 1775, 5 vol. in 8°. ; il y a joint une table alphabétique et le plan de cette immense cité, divisée alors en vingt quartiers. Cet ouvrage est plein de recherches, mais d'une lecture moins agréable que les *Essais historiques* de Saint-Foix : l'auteur s'attache particulièrement à relever les erreurs des écrivains qui l'ont précédé; et il n'avance rien sans l'appuyer de titres et de preuves puisées dans les meilleures sources. Son livre essuya cependant quelques critiques; mais il y répondit solidement par un petit écrit de 24 pages, qu'on trouve ordinairement à la suite de l'ouvrage. On a inséré une courte *Notice* sur Jaillot de Chauvigné dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tom. 17. W—s.

JALLABERT (Jean), physicien, né à Genève en 1712, eut le malheur de perdre son père à l'âge de onze ans; mais il trouva dans l'affection de ses parents un dédommagement à cette perte. Après avoir terminé ses études classiques d'une manière distinguée, il s'appliqua aux sciences exactes avec une ardeur, présage ordinaire des succès. Cependant le pasteur Turretin lui conseilla d'étudier la théologie; et le jeune Jallabert, accoutumé à suivre les avis de cet homme respectable, fut promu au saint ministère en 1737. Les magistrats de Genève créèrent en sa faveur, la même année, une chaire de physique expérimentale ; mais, avant d'en prendre possession, il visita la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France, pour entendre les plus célèbres professeurs et préparer les matériaux de son cours. De retour à Genève, vers la fin de 1739, il en fit l'ouverture par un discours. *De philosophiæ experimentalis utilitate, illiusque et matheseos concordiâ,*

dont Mairan accepta la dédicace. Nommé, quelque temps après, conservateur de la bibliothèque publique de Genève, il s'attacha d'abord à connaître toutes les richesses du dépôt qui lui était confié, et particulièrement les manuscrits dont il fit de curieux extraits. Ce double emploi ne suffisait point encore à l'activité de Jallabert; il prêchait tous les dimanches; il étudiait dans le même temps la chimie et la mécanique, et il adressait, presque chaque année, quelques mémoires à l'académie des sciences de Paris, qui lui avait accordé le titre d'associé. L'excès du travail altéra sa santé; et les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de Montpellier : les accidents qui avaient alarmé ses amis disparurent; mais, obligé d'user de plus de ménagements, il se démit du pastorat en 1744, et suspendit son cours de physique. Il fut nommé, en 1750, professeur de mathématiques; et deux ans après il remplaça Gabriel Cramer dans la chaire de philosophie. Ces nouvelles fonctions étaient d'accord avec ses goûts; mais, persuadé que tout citoyen est comptable de ses talents à la patrie, il consentit à suspendre encore ses études en 1756, pour entrer au petit-conseil, où l'estime publique l'avait appelé. Il fut élevé en 1765 à la place de syndic de la république; et il la remplit, dans des circonstances très difficiles, de manière à se concilier la bienveillance générale. Jallabert mourut à Genève en 1768. Ce fut un véritable philosophe, religieux autant qu'instruit, et également zélé pour le progrès des sciences et pour le bonheur de son pays. Il était membre ou associé des académies de Paris, de Londres, de Berlin, de Bologne, de Montpellier, de Lyon, de Dijon et de Modène. Son *Eloge*, par De Ratte, a été inséré dans les *Recueils* de l'académie de Montpellier. Le principal ouvrage de Jallabert est : *Expériences sur l'électricité*, Genève, 1748, in-8°.; et Paris, 1749, in-12. Il y rend un compte exact de toutes celles qu'il avait répétées ou imaginées; et il y prouva, le premier, que le fluide électrique peut être employé comme moyen de guérison, dans plusieurs maladies. On citera encore de lui : 1°. Des *Observations* sur une trombe; sur les seiches du lac de Genève; sur les baromètres; sur l'huile de tartre; sur un paralytique guéri par l'électricité; sur le tremblement de terre ressenti à Genève en 1756 : elles ont été publiées dans les *Mémoires* de l'académie des sciences, 1741 et années suivantes. 2°. *Academicæ quæstiones de Vesuvio* (tom. VI du *Musæum helvet.*) 3°. *Oratio exponens vitam Gabr. Cramer*, ibid. tom. VII. W—s.

JAMBLIQUE, célèbre philosophe platonicien, était natif de Chalcide, en Syrie, et florissait vers l'an 310, sous le règne de Constantin-le-Grand. Il fut disciple d'Anatole, et ensuite de Porphyre, qu'il égala par la profondeur de la doctrine, mais non par l'élégance du style. Tels sont les détails qu'Eunape nous a conservés sur ce philosophe, qu'on peut regarder comme le dernier chef des néo-platoniciens du IIIe. siècle, dont l'école a fait tourner tant de têtes et n'a pas moins nui à la saine philosophie qu'au christianisme. « Leur système était bâti sur la doctrine de l'*émanation*, d'après laquelle tous les êtres doivent, après plusieurs degrés de purification, retourner à Dieu dont ils émanent. Dans ce système, le sage peut, dès cette vie, parvenir à l'*intuition* de la divinité, but le plus sublime de la philosophie. Cette école admettait l'existence d'une classe de

démons, ou esprits d'un ordre inférieur, médiateurs entre Dieu et l'homme. Pour entrer en communication avec eux, il fallait une grande pureté de mœurs, et une sainteté qui dégageât l'homme de tout ce qu'il a de terrestre. Les ames déchues habitent des corps qui leur servent de prison; et si pendant leur vie elles n'ont pas travaillé à se dépouiller des vices, elles sont, après la mort du corps, réunies à d'autres corps plus vils, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement épurées, ce qui se rapproche beaucoup de la métempsycose. Les néo-platoniciens admettaient aussi une espèce de trinité; l'*ame*, suivant eux, émanait de l'*intelligence*, ou seconde essence divine (νοῦς), qui émane elle-même de l'*être infini et parfait*. Pour s'opposer au progrès du christianisme qui commençait à ruiner toutes les religions établies, on crut nécessaire d'envelopper d'obscurités cette doctrine des émanations; on affecta donc de regarder comme les auteurs de ce système, Zoroastre en Perse, Orphée en Thrace, et Hermès en Egypte (1). » G. E. Hebenstreit a publié une savante dissertation, *De Jamblichi philosophi Syri doctrinâ, christianæ religioni quam imitari studet, noxiâ*, Leipzig, 1764, in-4°. Il nous reste, sous le nom de Jamblique, les ouvrages suivants, écrits en grec, et depuis long-temps traduits en latin: I. *Protrepticus seu adhortatio ad philosophiam*. La meilleure édition est celle qu'a publiée M. Théophile Kiessling, Leipzig, 1813, in-8°., gr.-lat. L. Teucher avait donné une bonne édition du texte grec, ibid., 1811, in-8°. II. *De vitâ Pythagoræ*, Amsterdam, 1707, in-4°., gr.-lat. avec les corrections et les notes de Ludolphe Kuster, qui y a réuni la Vie de Pythagore, par Porphyre (ou plutôt par Malchus), dont l'ouvrage de Jamblique est tiré en grande partie; la version latine est de V. Obrecht. III. *In Nicomachi Geraseni arithmeticam introductionem et De fato liber, nunc primùm editus græcè, in latinum sermonem conversus, notis illustratus à Sam. Tennulio*. Arnheim, 1668, in-4°. Cet ouvrage forme, dans les manuscrits, le quatrième livre de la Vie de Pythagore: le second est intitulé *Hypomnemata Pythagorica*, et le troisième *De communi mathematicâ scientiâ*. On attribue aussi à Jamblique, quoiqu'ils ne portent pas son nom dans les manuscrits, les *Theologomena arithmeticæ*, qui renferment différentes spéculations théologiques et philosophiques des anciens, sur les nombres. IV. *De mysteriis Ægyptiorum*, lat. (trad. par Marsile Ficin), Venise, Alde, 1497, in-folio; avec quelques fragments de Proclus, ibid., 1516, in-folio; idem, avec une lettre de Porphyre, *ad Anebonem Ægyptium*, Oxford, 1678, in-fol., gr.-lat., de la traduction de Th. Gale. Cet ouvrage est rempli d'idées théurgiques et extravagantes: de bons critiques le croient postérieur à Jamblique de Chalcide.—Un autre JAMBLIQUE, philosophe, natif d'Apamée, vivait sous Julien, qui lui adresse plusieurs de ses lettres. On croit qu'il mourut sous le règne de Valens. — JAMBLIQUE, romancier, né de même en Syrie de parents qui étaient originaires de ce pays, vivait sous l'empire de Marc-Aurèle vers la fin du IIe. siècle, et a composé en grec un roman dans le genre de l'Ane d'or d'Apulée, et intitulé les *Babyloniques*, ou *Amours de Rhodanès et de Sinonis*. C'est le plus ancien roman grec qui nous soit connu;

(1) *Histoire abrég. de la Littér. grecq.*, par F. Schœll, I, 203.

encore n'en avons-nous que quelques fragments, conservés par Photius. Huet a prétendu que l'ouvrage entier existait dans la bibliothèque de l'Escurial. M. Lebeau a donné un extrait intéressant de ce roman dans le *Recueil de l'acad. des inscriptions* (tom. XXXIV, *Hist.*, pag. 57-63). On y trouve de curieux détails sur les engastrimythes, ou ventriloques. (*Voy.* aussi, sur ce romancier, les *Mélanges* de Chardon-Larochette, tom. I, pag. 18.) Z.

JAMES (Thomas), critique et théologien anglais, né en 1571 à Newport, dans l'île de Wight, s'essaya dans la carrière littéraire en traduisant du français la *Philosophie morale des stoïciens*, Londres, 1598, in-8°., et en publiant le *Philobiblion* de Richard de Durham, 1599, in-4°. Il fut nommé, vers 1602, gardien en chef de la bibliothèque publique d'Oxford, place qu'il résigna en 1620, ayant été investi des fonctions de juge-de-paix. Élu en 1625 membre de la convocation qui se tint avec le parlement à Oxford, il proposa de former une commission chargée de collationner les manuscrits des Pères de l'Église répandus dans toutes les bibliothèques d'Angleterre, avec les éditions données par les catholiques, afin de signaler ce qu'il appelait les impostures de ceux-ci; mais sa motion n'ayant pas trouvé de faveur, il résolut d'exécuter lui-même ce travail immense, qui était déjà fort avancé lorsque l'auteur mourut à Oxford en 1626 (août 1629 suivant Chalmers), après avoir occupé quelques minces bénéfices ecclésiastiques. Le triomphe de la religion anglicane était l'unique objet de son ambition. Il passait pour le plus infatigable écrivain opposé aux catholiques, qui fût sorti de l'université d'Oxford depuis la réformation. Il avait montré de bonne heure son zèle philologique à ce sujet par son *Bellum papale, sive Concordia discors Sixti V et Clementis VIII circà hieronymianam editionem*, etc., Londres, 1600. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : I. *Catalogus librorum in bibliotheca Bodleiana*, Oxford, 1605, in-4°., et 1620, in-4°., avec des additions; suivi du catalogue des manuscrits de cette bibliothèque. II. *Concordantiæ S. S. Patrum*, Oxford, 1607, in-4°. III. *Apologie de Jean Wiclef*, suivie de sa *Vie*, Oxford, 1608, in-4°. IV. *Traité de la corruption des Écritures, des conciles et des Pères*, Londres, 1611, in-4°. et 1688, in-8°.; regardé comme son principal ouvrage. V. *La destruction des Jésuites imminente, pour leur vie dépravée, leurs mœurs infâmes, leur doctrine hérétique et leur politique plus que machiavélique*, Oxford, 1612, in-4°., où l'on a ajouté la *Vie du père Parsons, jésuite anglais*. L.

JAMES (Richard), théologien anglais, neveu du précédent, né comme lui à Newport en 1592, entra dans les ordres en 1615; mais, avec tout son savoir, il n'avait peut-être pas toute la gravité convenable à un homme d'église : de trois sermons prêchés par lui devant l'université, l'un était sans texte, suivant la manière primitive, l'autre contre le texte, et le troisième hors du texte. Vers 1619, il fit en Europe différents voyages, qu'il termina par la Russie, sur laquelle il écrivit des Observations la même année. Il mourut en 1638, fort pauvre à ce qu'il paraît. Il avait des connaissances aprofondies dans plusieurs genres, et surtout dans les langues grecque, saxonne et gothique : « il ne lui manquait, dit Wood, qu'une *sinecure* ou un canonicat, à l'aide duquel il eut

conduit à fin des travaux d'Hercule. » Il est auteur de *Sermons* et autres écrits imprimés et de divers manuscrits, prose et vers. Parmi vingt-cinq manuscrits qui sont passés à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, on cite de lui : I. *Glossarium saxonico-anglicum*, 2 part. in-8°. II. *Dictionnaire russe avec l'anglais*. III. *Observations sur le pays, les mœurs et coutumes de Russie*, 1619, in-8°. Il paraît étonnant qu'on n'ait pas réimprimé ces observations sur un sujet qui était tout neuf à cette époque. L.

JAMES (Thomas), navigateur anglais, avait déjà donné des preuves de son habileté, quand une société de négociants de Bristol le désigna, en 1631, pour aller, ainsi que Fox, faire des découvertes au nord-ouest. Il fut de même présenté par sir Thomas Roe à Charles Ier, qui l'encouragea dans son entreprise. Il partit de Bristol le 3 mai. Depuis le Groenland, il vit constamment des glaces; et après qu'il fut entré dans la baie d'Hudson, où il porta droit à la côte occidentale, elles l'empêchèrent souvent de voir la terre. Son vaisseau toucha fréquemment contre les rochers. Le 26 août, par 56° 28', il rencontra le capitaine Fox. Ils se séparèrent le lendemain : James alla hiverner sur une île, quatre degrés plus au sud, après avoir vainement cherché à pénétrer jusqu'au grand fleuve du Canada. La mer ne devint entièrement libre que le 2 juillet 1632. James navigua au nord jusqu'au 26 août : arrivé par 65° 30', la mer était prise par les glaces, dans toute la partie de l'ouest. La saison propre à faire des découvertes se passait; l'équipage se réunit pour engager James à reprendre la route de l'Angleterre. Malgré des obstacles nombreux, il sortit heureusement du détroit, et rentra, le 22 octobre, dans le port de Bristol. Nonobstant le peu de succès de ce voyage, James fut très bien reçu par Charles Ier., et, sur l'invitation de ce prince, il en publia la relation; elle est intitulée : *Étrange et dangereux voyage du capitaine Thomas James, pour aller à la découverte du passage du nord-ouest dans la mer du sud*, etc. (en anglais), Londres, 1633, 1 vol. in-4°., carte; ibid., 1740, in-8°., réimpression moins complète que la première édition. James a beaucoup ajouté aux découvertes faites par ses compatriotes dans la baie d'Hudson. Il en explora le premier la partie la plus méridionale, et donna à la portion du continent qu'il vit dans l'ouest, le nom de Nouvelle-Galles du sud, en l'honneur du prince de Galles, depuis, Charles II. Son journal intéressant à lire, contient un grand nombre de faits curieux. James est d'une opinion diamétralement opposée à celle de Fox (*V.* Fox, tom. XV, pag. 397); il pense que l'on ne peut trouver un passage à l'ouest, parce que la marée, dans les parages qu'il a parcourus, vient de l'est à travers les différents détroits, et qu'elle arrive d'autant plus tard dans les divers lieux de la baie d'Hudson qu'elle va plus loin. Les autres raisons qu'il allègue sont extrêmement plausibles, et ont de même été, jusqu'à présent, confirmées par l'expérience. Néanmoins, comme elles contrarient l'opinion de ceux qui, tels que Henri Ellis, ont, malgré l'évidence des faits, persisté à croire à un passage praticable, ce dernier, après avoir combattu les arguments de James, finit par dire que son autorité sur ce point n'a plus de poids, depuis que son raisonnement pour la partie septentrionale de la baie a été renversé par l'expérience et par les observa-

tions : Ellis écrivait cependant après avoir été lui-même arrêté par les glaces. Le célèbre Boyle, par les citations fréquentes du voyage de James, dans son Histoire du froid, a beaucoup contribué à étendre la réputation de ce navigateur. Les maux endurés par James pendant son séjour en hiver sur l'île Charleton, ont fait insérer sa relation parmi celles qui composent l'Histoire des naufrages. — Un autre Thomas James a publié, en anglais, une *Histoire du détroit d'Hercule, appelé actuellement Détroit de Gibraltar*, Londres, 1771, 2 vol. in-4°., fig. E—s.

JAMES (Robert), médecin anglais, particulièrement célèbre par la poudre qui porte son nom, naquit, en 1703, à Kinverston dans le comté de Stafford. Il exerça d'abord sa profession à Sheffield, ensuite à Litchfield, à Birmingham et à Londres, où il publia, sur son art, plusieurs ouvrages importants, notamment, en 1743, son *Dictionnaire de médecine*, en 3 vol. in-fol.; et en 1751, une *Dissertation sur les fièvres*, dont l'objet était d'établir l'efficacité de sa poudre et d'enseigner la manière de s'en servir. Son Dictionnaire est encore très estimé aujourd'hui, et a continué de faire autorité malgré les progrès de la médecine depuis sa publication. Quant à la poudre dont il s'agit ici, quoiqu'il ne soit pas certain que James en soit l'inventeur, c'est lui néanmoins qui lui a procuré une vogue qu'elle n'aurait peut-être jamais eue dans d'autres mains. Comme la composition en était un secret, les membres de la faculté, qui regardaient James comme un empirique, s'attachèrent d'abord à la déprécier. Il écrivit, pour la défendre, un traité qui ne parut qu'après sa mort, et encore incomplet, sous le titre d'*Apologie de la poudre pour les fièvres*, imprimé, en 1778, avec la huitième édition de sa *Dissertation sur les fièvres*, et un petit traité *Sur les maladies des enfants*. Mais le succès de sa poudre répondit beaucoup mieux, et surtout de son vivant, aux attaques de ses confrères : elle devint d'un usage général, et elle est regardée comme un des remèdes les plus efficaces que l'on connaisse contre la fièvre. Elle fut une mine d'or pour James et pour ses descendants. Le docteur Pearson, qui en a fait l'analyse, pense que c'est un composé de cendres d'os (ou de phosphate de chaux) et d'antimoine calcinés. James mourut le 23 mars 1776. C'était un très habile médecin, mais d'un extérieur peu relevé, souvent grossier dans ses expressions, et fort adonné au vin. Personne n'avait plus de sagacité pour juger d'une maladie ; mais il fallait le consulter le matin : après le dîner, son jugement n'était plus le même. On dit qu'en comparant le pouls du malade avec le sien, il lui arrivait de les confondre quelquefois ; et trouvant que l'un était accéléré par l'intempérance, il accusait alors d'ivrognerie le malade, qui pouvait être une femme du meilleur ton. Le docteur Johnson apprit de lui ce qu'il savait de médecine, et, par reconnaissance, l'aida dans la composition du Dictionnaire de médecine. Il en parle dans sa *Vie de Smith*, comme d'un homme d'une conversation instructive et amusante, fait *pour prolonger et pour égayer la vie*. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, James a publié : I. Une traduction en anglais de l'ouvrage de Ramazzini, *De morbis artificum*, avec un supplément, et précédée d'un petit écrit d'Hoffman sur les *Maladies endémiques*, vers 1744, in-8°. II. *Pratique de la médecine*,

1746, 2 vol. in-8°. III. Un *Traité de Paul sur le thé, le café et le chocolat*, traduit en anglais, Londres, 1746, in-8°. IV. *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*, avec celles de Frédéric Hoffmann sur le même sujet, 1747, in-12. V. *Sur la rage des chiens* (*Canine madness*), 1760, in-8°. VI. Une *Pharmacopée*, 1764, in-8°. Son Dictionnaire de médecine a été traduit en français par Diderot, Eidous et Toussaint, et revu par J. Busson, Paris, 1746, 6 vol. in-fol. L.

JAMIN (Dom Nicolas), écrivain ascétique breton, né à Dinan vers 1730, entra dans l'ordre de St.-Benoît, parvint successivement aux premiers emplois de sa congrégation, et mourut à Paris, le 9 février 1782, prieur de St. Germain des-Prés. La plupart des ouvrages de D. Jamin ne sont que des compilations; mais l'intérêt du sujet les a tirés de cette classe, et continue à les faire rechercher par les personnes pieuses. On a de lui : I. *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps*, Paris, 1769, in-12. Les jansénistes eurent assez de crédit pour faire supprimer l'ouvrage par un arrêt du conseil : mais l'auteur le reproduisit avec quelques changements ; et il a été traduit en italien, Milan, 1780, in-12. II. *Traité de la lecture chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les fidèles dans le choix des livres*, Paris, 1774, in-12. III. *Placide à Maclovie, sur les scrupules*, ibid., 1774, in-12; traduit en italien, avec des notes par le P. Fulg. Maria Riccardi, Turin, 1782, in-12. IV. *Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde, par rapport à la religion*, ibid., 1775, in-12. V. Les *Fruits de mes lectures*, ou *Pensées extraites de différents auteurs profanes, relatives aux différents ordres de la société*. ibid., 1775, in-12. VI. *Histoire des fêtes de l'Eglise*. Cet ouvrage est attribué à D. Jamin, par M. J. G. Ersch (*Fr. littér.*, tom. II, pag. 201), qui en cite une traduction allemande, Bamberg, 1784; Fulde, 1786, in-8°. Tous les ouvrages de D. Jamin ont été traduits dans la même langue.
W—s.

JAMYN (Amadis), l'un des poètes français les plus célèbres du XVIe. siècle, naquit vers 1540 (1) à Chaource en Champagne, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il suivit les leçons de Dorat, de Turnèbe et d'autres savants hommes, qui lui inspirèrent de bonne heure le goût des lettres : il étudia aussi la philosophie et les mathématiques avec quelque succès ; mais un penchant invincible l'entraînait vers la poésie. Ronsard, regardé alors comme le plus grand homme de la France, ayant vu quelques vers de Jamyn, en fut si charmé qu'il lui offrit un logement dans sa maison, et le traita dès-lors comme son propre fils. On conjecture, d'après un passage d'une élégie de Jamyn, qu'il avait parcouru dans sa jeunesse une partie de la Grèce et de l'Asie mineure ; il est plus certain qu'il visita le Dauphiné, la Provence et le Poitou, puisqu'il cite les villes où il séjourna, et qu'il se plaint de la réception qui lui fut faite à Poitiers. Ronsard lui procura la charge de secrétaire et lecteur du roi ; mais, après la mort de son bienfaiteur, il quitta la cour, et se retira dans sa ville natale, où il mourut vers 1585, dans un âge peu avancé. Par son testament il laissa à

(1) Ou plutôt vers 1538, suivant M. Regnault, avocat à Chaource. (*V.* le Journal de Paris, 1781 ; et l'Esprit des Journaux, 1781, mai, pag. 218.)

la disposition des magistrats les fonds nécessaires pour l'établissement d'un collége. Jamyn a moins d'imagination et de chaleur que Ronsard, mais il l'emporte sur lui pour le goût et le naturel; et les amateurs de notre ancienne poésie peuvent encore trouver quelque plaisir dans la lecture de ses ouvrages. On a de lui : *OEuvres poétiques*, Paris, Rob. Estienne, 1575; ibid., Mamert-Patisson, 1577, in-4°. Ce recueil est divisé en cinq livres; le premier contient des pièces adressées à Charles IX ou à des seigneurs de la cour, et les quatre suivants des sonnets, des églogues, des élégies et d'autres pièces amoureuses. La réimpression, Paris, Mamert Patisson, 1579 ou 1582, in-12, est augmentée de quelques morceaux; on doit y joindre un second volume, Paris, 1584, in-12, qui renferme des poésies chrétiennes et des discours académiques en prose. Ces deux volumes sont fort rares et très recherchés. Jamyn a terminé, en vers alexandrins, la traduction de l'Iliade d'Homère qu'Hugues de Salel avait faite en vers de dix syllabes, et qui s'arrêtait au douzième livre; et il eut le mérite de sentir qu'Homère ne devait être traduit qu'en grands vers. Après avoir donné une première édition des *Treize derniers livres de l'Iliade*, Paris, 1574, in-4°., il revit et corrigea le travail de Salel, qu'il publia avec le sien, Paris, 1580, in-12, et 1584, même format. Cette édition est augmentée de la traduction des *Trois premiers livres de l'Odyssée*. On trouve, dans cette traduction d'Homère, de beaux vers et des passages rendus d'une manière très poétique. (*Voy*. Hug. Salel.) — Amadis Jamyn, frère du précédent, cultivait aussi la poésie avec succès; mais on ne connaît de lui aucun ouvrage. Il mourut grainetier à Châtillon-sur-Seine. W—s.

JANFORTIUS. *Voyez* Forti.

JANIÇON (François-Michel), littérateur, naquit à Paris, le 24 décembre 1674, de parents protestants. Après qu'il eut achevé ses premières études avec succès, son oncle, pasteur à Utrecht, lui fit suivre les cours de l'académie de cette ville, qui s'honorait alors de compter parmi ses professeurs, des hommes d'un rare mérite, tels que Grævius, de Vries, etc. Janiçon entra ensuite comme simple cadet, dans un régiment d'infanterie, où il parvint promptement au grade d'aide-major. Après la paix de Riswyck, son régiment fut envoyé en Irlande, et, au bout de quelques mois, licencié : il profita de cette circonstance pour reprendre ses études, et se fit immatriculer à l'université de Dublin, dans l'espoir d'obtenir le degré de bachelier à la fin de l'année scolaire; mais la mort de son oncle et de son père l'obligea de hâter son retour en Hollande. Il y acheta une terre dans la province de Gueldre, et se maria, en 1706, avec une demoiselle réfugiée comme lui pour cause de religion. Son goût pour la vie solitaire le retint huit ans à la campagne; mais il se décida enfin à venir habiter Amsterdam, et il s'y fit connaître avantageusement par les articles qu'il fournissait à la gazette de cette ville : il se chargea ensuite de continuer celle de Rotterdam; et quelque temps après, sur l'invitation des magistrats, il entreprit le journal connu sous le nom d'*Utrecht*, que le public distingua bientôt de la foule des écrits périodiques qui inondaient alors la Hollande. Un des amis de Janiçon ayant abusé de sa confiance, pour faire imprimer dans son atelier un libelle

calomnieux, les magistrats lui intentèrent un procès; et, pour éviter les désagréments qui pouvaient en être la suite, il se retira à la Haye. Le landgrave de Hesse le nomma son résident près des états-généraux : les devoirs de cette charge et les travaux du cabinet occupèrent le reste de sa vie; il mourut à la Haye, d'une attaque d'apoplexie, le 19 août 1730, âgé de cinquante-six ans. Janiçon a traduit de l'anglais, la *Bibliothèque des dames*, par Rich. Steele, Amsterdam, 1717 et 1719, 2 vol. in-12 ; et le *Passe-partout de l'Église romaine*, par Ant. Gavin (1), Londres (Amsterdam), 1726, 3 vol. in-12. Il a en outre publié : *État présent de la république des Provinces-unies et des pays qui en dépendent*, la Haye, 1729, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, le plus complet et le plus exact qui eût encore paru sur la Hollande, fut cependant critiqué très amèrement par J. Rousset. Janiçon lui répondit avec vivacité dans le premier volume des *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*, publiées à la Haye. Ce fut là son dernier écrit. On renvoie pour plus de détails à l'éloge de cet écrivain dans le IVe. vol. du *Recueil* qu'on vient de citer et dont on trouve un extrait assez étendu dans le XVIIIe. vol. des *Mémoires* de Nicéron et dans la dernière édition du Dictionnaire de Moréri. W—s.

(1) Antoine Gavin, prêtre, né à Sarragosse dans le dix-septième siècle, ayant éprouvé quelques mécontentements de ses supérieurs, s'enfuit en Hollande, où il publia, sous le nom d'Emiliane, l'*Histoire des tromperies des prêtres et des moines*, Rotterdam, 1708, in-8°. Il passa ensuite en Angleterre, et, après son abjuration solennelle, fut nommé desservant d'une cure dans le voisinage de Londres. Il y publia, en 1715, une traduction anglaise de son ouvrage avec de nombreuses additions; et c'est cette traduction que Janiçon a mise en français. L'auteur relève des abus que tout catholique sensé condamne; mais, dans le dessein de jeter du ridicule sur les mœurs des prêtres espagnols, il rapporte une foule d'historiettes auxquelles on ne peut ajouter aucune foi, puisque la plupart avaient déjà été contées, et beaucoup mieux, par Boccace et La Fontaine. Cet ouvrage, autrefois recherché par les curieux, est depuis long-temps tombé dans l'oubli.

JANITIUS (Clément), savant polonais, naquit en 1616, à Jannsig, village de la grande Pologne. Protégé par André Cricius, archevêque de Guesne, il fit ses premières études dans un collége de Posen. Les poètes latins fixèrent surtout son attention. A l'âge de quinze ans, il était si habile dans la poésie latine, qu'il prononça avec le plus grand succès, devant un nombreux auditoire, un discours en vers sur le fondateur du collége. Pierre Kmits, qui ne le protégea pas avec moins de générosité que Cricius, l'envoya à l'université de Padoue, où il développa ses connaissances et son talent poétique sous la direction de Lazare Bonamici. Sa santé s'étant affaiblie, il se rendit à Cracovie, et mourut peu après y être arrivé, en 1643, à l'âge de vingt-huit ans. Il laissa les ouvrages suivants : I. *Querela reip. et reg. polonic. elegis conscripta*, 1638, in-4°. II. *Tristia, elegiæ et epigrammata*, sans année ni lieu d'impression. III. *Vitæ regum Polon. elegiaco carmine descriptæ*, Anvers, 1633; Cracovie, 1634, in-8°. IV. *Vitæ archiepiscoporum Gnesnensium carm. eleg.*, Cracovie, 1674, in-8°. En 1755, Jean Boehme publia à Leipzig, un recueil de poésies de Janitius, sous le titre de *Poemata in unum libellum collecta*, in-8°. C—au.

JANNIN (Dom), prieur de la Chassaigne, ordre de Citeaux, naquit à Dole vers 1740; il avait reçu de la nature beaucoup d'esprit, de facilité, et un talent marqué pour la poésie. Il cultiva dans le cloître, la littérature légère, avec assez de succès pour s'attirer des ennemis; mais il les désarma par sa modestie. Il fut en correspondance avec Collé; et l'on

trouve dans les *Mémoires* de ce dernier (tom. Ier., pag. 309) la lettre que D. Jannin lui adressa pour le remercier du plaisir que lui avait causé la lecture de la *Partie de chasse d'Henri IV* : « Cette lettre, dit Collé, est pleine » de sentiment et écrite avec esprit, » sans qu'il y ait de prétentions à en » avoir. » On a de D. Jannin des épîtres à Voltaire, à Dorat, et quelques chansons inspirées par la gaîté française. Il permettait volontiers à ses amis de prendre des copies de ses ouvrages; mais il n'eut jamais l'idée de les réunir et de les publier. C'est dans le *Mercure* et dans l'*Almanach des Muses*, qu'il faut rechercher les productions de ce religieux poète, qui aurait pu facilement se faire une réputation. Il mourut à Pont-de-Vesle, en 1784, laissant des regrets à tous ceux qui l'avaient connu. W—s.

JANOZKI, ou JANISCH (JEAN-DANIEL), savant polonais, né en 1720, mort en 1786, était chanoine de Kiow, et bibliothécaire de la belle collection de livres rassemblée par Zaluski, et transportée depuis par les Russes, de Varsovie à Pétersbourg. On lui doit plusieurs ouvrages utiles pour la connaissance de la littérature polonaise. Voici les principaux : I. *Notices des livres rares, écrits en langue polonaise, qui se trouvent dans la Bibliothèque Zaluski*, Breslau, 5 vol. in-8°., 1747-1753. II. *Dictionnaire des auteurs polonais vivants*, 2 part., 1753, in-8°. III. *Polonia litterata nostri temporis*, 4 parties, Breslau, 1750-1766, in-8°. IV. *Excerptum polon. litterat. hujus atque superioris ætatis*, 4 parties, ibid., 1764-1766, in-8°. V. *Musarum Sarmat. specimina nova*, vol. 1, ibid., in-8°. — *Sarmat. litterat. nostri temporis fragmenta*, vol. 1, Varsovie, 1773, in-8°. — *Janociana, seu clarorum Poloniæ auctorum, mæcenatumque memoriæ miscellæ*, tom. II, ibid., 1776-79, in-8°. C'est une notice, par ordre alphabétique, des écrivains ou protecteurs des lettres, natifs ou habitants de la Pologne; le premier volume en contient 115, et le second 162. C—AU.

JANSEN (HENRI), né à la Haye, en 1741, d'une branche, dit-on, de la famille du célèbre évêque d'Ypres (*Voy.* JANSENIUS), vint à Paris vers 1770. La connaissance qu'il avait non-seulement de sa langue maternelle, mais encore de l'allemand et de l'anglais, le porta à en traduire plusieurs ouvrages en français. Il exerça pendant quelque temps le commerce de la librairie, puis devint bibliothécaire de M. de Talleyrand prince de Bénévent, et censeur impérial. Il est mort en mai 1812. C'est à lui que l'on doit la traduction de l'ouvrage de O. Z. de Haren, sur le Japon (*Voy.* HAREN, tom. XIX, pag. 419). La plupart de ses autres traductions ont été ou seront énumérées ailleurs (*Voy.* P. CAMPER, tom. VI, pag. 640; G. de HAREN, tom. XIX, page 418; HEMSTERHUYS; HOGARTH; MENGS; J. REYNOLDS; ROBERTSON et WINKELMANN). Ce fut avec Kruthoffer qu'il mit au jour son *Recueil de pièces intéressantes concernant les antiquités, les beaux-arts, les belles-lettres et la philosophie*, 1787 et suiv., 6 vol. in-8°. traduits de différentes langues. Les travaux de Jansen, étant presque tous anonymes, sont mentionnés dans le *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier. Jansen lui-même, en tête de son *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille douce et sur la connaissance des estampes des XVe. et XVIe. siècles*, 1808, 2 vol. in-8°., a donné la liste de 24 de ses ouvrages;

mais il n'y a pas compris sa traduction du *Discours sur l'égalité des hommes et sur les droits et les devoirs qui en résultent*, par Paulus, 1795, in-8°. Les ouvrages qu'il a publiés depuis 1808, sont : I. *De l'invention de l'imprimerie*, ou *Analyse des deux ouvrages publiés sur cette matière, par M. Meermann; suivie d'une Notice chronologique et raisonnée des livres avec et sans date, imprimés avant l'année 1501, dans les 17 provinces des Pays-Bas*, par J. Visser, 1809, in-8°. L'auteur de l'*Analyse* est M. Henri Gockinga. Jansen a ajouté près de deux cents articles à la liste de M. Visser. II. *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes*, trad. de l'allemand de Nicolaï, 1809, in-8°. III. *Précis d'histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn*, trad. de l'allemand sur la 20e. édition de J. N. Zopf, 1810, 5 vol. in-12. La partie politique des derniers siècles, l'Histoire de la révolution, la plupart des Notices sur les hommes de lettres allemands et du nord, sont de M. Schœll, ainsi que les deux Mémoires sur les langues et les religions des peuples de l'Europe, et la table alphabétique de tout l'ouvrage. IV. *Voyage dans la péninsule occidentale de l'Inde et dans l'île de Ceylan*, par M. J. Haafner, trad. du hollandais, 1811, 2 vol. in-8°. V. *Voyages de Mirza Abu-taleb khan en Asie, en Afrique et en Europe, écrits par lui même en persan; suivis d'une réfutation des idées qu'on a en Europe sur la liberté des femmes d'Asie*, par le même auteur; le tout traduit du persan en anglais, par C. Stewart, et de l'anglais en français, 1811, 2 vol. in-8°. Il n'a été qu'éditeur de l'*Essai sur la législation et la politique des Romains*, traduit de l'italien, 1795, in-12. Cette traduction est de M. Quétant seul. Il est vrai que, de son côté, Jansen avait commencé à traduire cet ouvrage; mais il brûla son travail lorsqu'il eut vu celui de M. Quétant. A. B—T.

JANSÉNIUS (CORNEILLE), évêque de Gand, naquit à Hulst, en 1510. Après avoir terminé ses cours à Louvain, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la théologie, et apprit le grec et l'hébreu afin de pouvoir lire les livres saints dans l'original. Sa réputation le fit bientôt choisir pour enseigner la théologie aux religieux de Tongerloo; et ce fut pour eux qu'il composa sa *Concorde des évangiles*. Il fut pourvu, en 1550, de la cure de St.-Martin de Courtrai, qu'il administra pendant douze ans avec un zèle infatigable. Rappelé à Louvain, en 1562, pour y remplir une des principales chaires de l'université, il fut désigné la même année, par Philippe II, avec Michel Baius et Jean Hessélius, pour assister au concile de Trente. Il fit paraître, dans cette assemblée, des talents précieux que relevait encore sa modestie; et, bientôt après, il fut nommé à l'evêché de Gand, l'un de ceux qui venaient d'être établis dans les Pays-Bas. Il gouverna sagement son diocèse, et mourut à Gand, le 10 avril 1576. Son oraison funèbre, prononcée par Pierre Simonis, depuis évêque d'Ypres, a été imprimée. La *Concorde des évangiles* est le principal ouvrage de Jansenius; les éditions en sont nombreuses. On citera encore de lui : I. *Paraphrasis et annotationes in omnes psalmos Davidicos et in veteris Testamenti cantica*, Louvain, 1569, in-4°.; souvent réimprimé. II. *Commentarii in Proverbia Salomo-*

nis et Ecclesiasticum; annotationes in librum Sapientiæ Salomonis, Anvers, 1589, in-4°, III Une *Profession de foi*, en flamand, et traduite en français par Nicolas de Leuze, Louvain, 1567, in-8°. IV. Des *Statuts synodaux*, publiés en 1571, in-8°.; et un *Pastoral* à l'usage du diocèse de Gand, dont Ant. Triest, l'un de ses successeurs, donna une nouvelle édition revue et augmentée, Gand, 1640, in-8°. — Gabriel JANSÉNIUS, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de Gand, ni avec l'évêque d'Ypres, ni même avec un JANSÉNIUS (Dominique), auteur de quelques ouvrages ascétiques publiés vers 1600, était principal du collége d'Alost : il composa des pièces de théâtre, des contes, des épigrammes, et un roman historique intitulé *Régulus*, qui fut imité en français par Camus, évêque de Bellai, Lyon, 1627, 1 vol. in-8°. W—s.

JANSÉNIUS (CORNEILLE), évêque d'Ypres, naquit, en 1585, au village d'Acquoi, près Leerdam en Hollande. Son père, Jean Otto, était catholique. Corneille fut envoyé à Louvain pour y faire ses études; et ce fut alors qu'il prit le nom de Jansénius, c'est-à-dire fils de Jean; les Hollandais catholiques qui allaient étudier en pays étranger, ayant adopté l'usage de changer de nom pour ne pas attirer l'attention des protestants. Jansénius fit à Louvain connaissance avec Jean Duverger de Hauranne, depuis abbé de St.-Cyran, et vint ensuite à Paris pour achever ses études. De là l'abbé de St.-Cyran l'emmena à Baïonne, où l'evêque de cette ville le mit à la tête du collége qu'il venait de fonder. Jansénius remplit cette place jusqu'en 1617, et retourna à Louvain, où il fut fait principal du collége de Sainte-Pulchérie. Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1619, et devint, en 1630, professeur d'Écriture sainte. Nommé évêque d'Ypres en 1635, il occupa ce siége peu de temps, étant mort de la peste en visitant ses diocésains le 6 mai 1638. Il avait publié lui-même un discours moral *sur la réforme de l'homme intérieur*, qui a été traduit en français par Arnauld d'Andilly; l'*Alexipharmacum*, contre les ministres protestants de Bois-le-Duc; une défense de cet ouvrage, sous le titre de *Spongia notarum*, contre le ministre Voët; des Commentaires sur le Pentateuque et les quatre évangiles; le Parallèle, en latin, des erreurs des sémipélagiens de Marseille et de celles des sémipélagiens modernes; le *Mars Gallicus*, traduit par Charles Hersent, où les Français étaient assez maltraités à l'occasion de leur alliance avec les Hollandais. Mais le plus fameux de ses ouvrages est celui qu'il intitula *Augustinus*, comme ne contenant que la pure doctrine du saint évêque d'Hippone. Il s'était persuadé que, faute d'entendre S. Augustin, tous les scolastiques avaient abandonné les sentiments de ce père sur la grâce, et que lui seul les avait bien compris et fidèlement rendus. Son livre est divisé en trois parties, où il traite de la grâce, du libre arbitre, du péché originel et de la prédestination, et où il combat la doctrine des sémipélagiens et celle de Molina. Il déclara, par son testament, qu'il soumettait son livre et sa doctrine au jugement du Saint-Siége. Il eût été à desirer qu'on attendît ce jugement avant de faire imprimer l'ouvrage. Mais deux docteurs de Louvain, Fromond et Calenus, exécuteurs testamentaires de l'évêque, se hâtèrent d'y publier l'*Augustinus*, en 1640; et il s'en fit successivement plusieurs éditions. Ce livre, accueilli par les

uns, attaqué par les autres, excita dès l'origine de vives disputes; et l'on commença dès-lors à donner aux partisans de l'*Augustinus* le nom de *jansénistes*, comme eux donnèrent à leurs adversaires celui de *molinistes*, voulant les faire passer tous pour les disciples d'un jésuite qui avait publié, sur la fin du siècle précédent, un livre sur la manière d'accorder le libre arbitre avec la prédestination et la grâce, et dont le système était pourtant loin d'être adopté par tous ceux qui étaient contraires aux sentiments de l'évêque d'Ypres. Les jésuites avaient opposé des thèses à l'*Augustinus*. Le 6 mars 1642, Urbain VIII défendit par une bulle le livre et les thèses, et déclara que le premier renouvelait des propositions condamnées par les bulles de ses prédécesseurs. Ce jugement de l'Église romaine, auquel Jansénius avait déclaré se soumettre, ne rencontra pas la même docilité dans ses disciples. Il y eut beaucoup de troubles à Louvain, où l'université ne reçut la bulle qu'après bien des délais. Ces contestations passèrent en France, où l'archevêque de Paris ordonna, le 11 décembre 1643, la réception de la bulle dans son diocèse. La faculté de théologie de Paris défendit de soutenir les propositions censurées: elles comptaient déjà de nombreux partisans, parmi lesquels se distinguaient l'abbé de St.-Cyran, et le docteur Arnauld, fort jeune encore. On écrivait pour et contre, quand, le 1er. juillet 1649, Cornet, docteur et syndic de la faculté de théologie de Paris, représenta à sa compagnie qu'il s'y introduisait des opinions nouvelles, et demanda qu'on examinât quelques propositions qui donnaient lieu aux disputes. On nomma des commissaires. Il y avait eu d'abord sept propositions déférées; mais elles furent réduites à cinq, que Cornet avait extraites de l'*Augustinus* et qu'il avait présentées comme la substance de ce livre. Les docteurs voyant qu'on se donnait beaucoup de mouvements pour empêcher la censure, crurent à propos de recourir à une autorité plus imposante; et plusieurs évêques furent du même avis. L'affaire fut donc portée au pape, qui était alors Innocent X. Quatre-vingt-cinq évêques, auxquels trois autres se joignirent par la suite, signèrent une lettre commune pour prier le souverain pontife de faire cesser les querelles par un jugement solennel: d'un autre côté, onze évêques sollicitaient le pape de ne pas prononcer, et envoyaient à Rome quatre docteurs pour y plaider la cause du livre. Innocent X écouta les uns et les autres, et nomma une congrégation qui s'occupa de cet objet. Après deux années de discussions, d'examen et de conférences, il donna, le 31 mai 1653, la bulle *Cum occasione*, par laquelle il condamnait les cinq propositions déférées. Elle fut reçue en France et dans les Pays Bas. Quant aux disciples de l'évêque d'Ypres, ils protestèrent bien qu'ils souscrivaient à cette décision, et qu'ils n'entendaient pas soutenir les propositions condamnées; mais en même temps ils se plaignirent que le pape n'eût pas spécifié le sens dans lequel il condamnait ces propositions, comme si ce n'était pas le sens naturel qu'elles présentent, et ils lui reprochaient aussi d'avoir donné à entendre qu'elles étaient tirées de Jansénius, tandis qu'elles étaient, disaient-ils, forgées à plaisir et fort éloignées des sentiments de cet évêque. Et telle est l'origine de la question de fait, qui devint depuis la principale, les mêmes ayant prétendu d'abord que la doctrine condamnée n'était point celle de

Jansénius, et en second lieu que ce n'était qu'un fait sur lequel l'Église n'était point infaillible, et qu'on ne devait à sa décision qu'un silence respectueux. Ce fut contre ce subterfuge qu'une assemblée d'évêques, qui se tint à Paris, déclara, le 26 mars 1654, que la bulle *Cum occasione* avait condamné les cinq propositions comme étant de Jansénius et au sens de cet auteur; et Innocent X, dans un bref de la même année, confirma cette déclaration. L'année suivante Arnauld fit paraître deux lettres, dans la dernière desquelles surtout il prenait la défense de l'*Augustinus*. Sa lettre fut déférée à la faculté; on en censura deux propositions, et Arnauld fut rayé du nombre des docteurs. Depuis ce temps nul n'a pris des degrés dans la faculté de théologie, sans adhérer à cette censure. L'assemblée du clergé de 1656 prit de nouvelles mesures contre les opposants; et Alexandre VII déclara dans sa bulle *Ad sacram*, du 16 octobre 1656, que les cinq propositions étaient tirées de Jansénius et condamnées dans le sens de cet auteur. De plus, l'assemblée du clergé de 1660 arrêta que tous les ecclésiastiques souscriraient un formulaire; et Alexandre VII en prescrivit un par sa bulle du 15 février 1665. Ce formulaire fut signé par tous les ecclésiastiques et religieux; et tous les évêques publièrent des mandements pour s'y conformer. Il n'y en eut que cinq qui distinguèrent le fait du droit, et qui ne demandèrent pour le fait qu'un silence respectueux: encore, l'un des cinq, l'évêque de Noyon, rétracta-t-il son mandement peu après. Les quatre qui persévérèrent, furent Pavillon, évêque d'Aleth; Arnauld, évêque d'Angers et frère du docteur; Caulet, évêque de Pamiers, et de Buzanval, évêque de Beauvais. Leur opposition fit beaucoup de bruit, et tient une grande place dans l'histoire ecclésiastique de ce temps-là. Il fut question de les juger; mais ils avaient des amis dans l'épiscopat, à la cour et au parlement. Une négociation fut entamée en leur faveur. On promit qu'ils signeraient le formulaire purement et simplement; ce qu'ils n'exécutèrent pourtant pas. La distinction du fait et du droit fut au contraire clairement énoncée dans leurs procès-verbaux, dont on fit pour cela un grand mystère, tandis que leurs lettres au pape donnaient à entendre qu'ils avaient agi et signé comme tous leurs collègues: on n'omit rien pour persuader le souverain pontife de leur soumission franche et sincère. On appela cet accommodement la *paix de Clément IX*, sur laquelle on peut voir l'*Histoire des cinq propositions* de Dumas. Cependant les disputes sur le formulaire et sur le silence respectueux ne furent pas totalement apaisées; elles se renouvelèrent de temps en temps, et spécialement lors du cas de conscience en 1702. Ce fut pour cela que Clément XI, par sa bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705, déclara que l'on ne satisfait point par le silence respectueux à l'obéissance due aux constitutions. Ce silence respectueux, derrière lequel les jansénistes se retranchaient, pouvait d'ailleurs passer pour un véritable subterfuge; car, tout en disant qu'ils étaient obligés au silence et au respect, ils n'observaient pas plus l'un que l'autre, et publiaient des livres et des brochures par milliers pour contredire et pour infirmer les décisions qui leur déplaisaient. Tel est le récit fort abrégé des disputes que causa l'*Augustinus*, et qui agitèrent l'Église si long-temps. A ce livre en succéda un autre que le même parti défendit

avec encore plus de chaleur; et à dater des premières années du XVIIIe. siècle, il s'éleva une nouvelle guerre qui, bien que la suite de la première, eut néanmoins pour principal objet les *Réflexions morales* du père Quesnel, ouvrage plus cher encore aux jansénistes que celui de l'évêque d'Ypres, et autour duquel ils se rallièrent, comme des soldats débusqués d'un premier poste redoublent d'efforts pour se maintenir dans un second. On trouve une *Vie* de Jansénius à la tête de son *Augustinus*. Quant à la liste des ouvrages composés, soit pour soutenir, soit pour attaquer son livre, elle serait immense, et ne saurait faire la matière d'un article de biographie. Nous nous contenterons de renvoyer, pour la partie historique, à l'*Histoire des cinq propositions*, mentionnée plus haut, et qui, au milieu de tant d'ouvrages dictés par l'esprit de parti, se distingue par l'exactitude des faits, et surtout par un ton de sagesse et de modération, assez rare dans ces disputes. P—c—t.

JANSON (Nicolas). *V.* Jenson.

JANSON (Toussaint de Forbin de), cardinal et évêque de Beauvais, de l'illustre maison des marquis de Janson en Provence, était né en 1625. Destiné à l'ordre de Malte, il en avait dès le berceau reçu la croix; mais sa vocation l'ayant porté vers l'état ecclésiastique, il fit les études convenables pour suivre cette carrière, et prit les ordres. L'évêque de Digne (Raphaël de Boulogne) le demanda et l'obtint du roi pour son coadjuteur. Les bulles en furent expédiées à l'abbé de Janson sous le titre d'évêque de Philadelphie, et il fut sacré en cette qualité le 14 mai 1656. Il prit en 1658 possession du siége de Digne, qu'il gouverna pendant dix ans, et où il donna des preuves de sagesse et des exemples de zèle. Au commencement de l'année 1662, le roi le nomma à l'évêché de Marseille. Devenu, par ce nouveau titre, membre des états de Provence, il y développa des talents qui n'échappèrent point à Louis XIV. Ce prince l'envoya d'abord en ambassade auprès de Cosme III, grand-duc de Toscane, que le prélat parvint à réconcilier avec la grande-duchesse Marguerite-Louise d'Orléans, son épouse. Quelque temps après, Louis XIV le nomma son ambassadeur extraordinaire à la diète de Pologne, alors réunie pour l'élection d'un roi. On sait combien la diversité des prétentions et la chaleur des partis rendaient ces assemblées orageuses, et la diète était menacée d'une scission: l'évêque de Marseille sut si bien ménager les esprits, qu'aidé du palatin de Russie, il fit élire le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, déjà renommé par de hauts faits d'armes. Le nouveau roi reconnut ce service en disposant de son droit de présentation au cardinalat, en faveur de l'ambassadeur, qui fut revêtu de la pourpre romaine, le 25 février 1690, sous Alexandre VIII. Dès 1679 Louis XIV l'avait fait passer de l'évêché de Marseille à celui de Beauvais, comté-pairie, et l'avait, en 1689, nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. La cour de France était depuis plusieurs années en discussion avec celle de Rome, tant au sujet de la régale qu'à cause des quatre articles de la déclaration du clergé, arrêtée dans l'assemblée de 1682. Plusieurs députés du second ordre, membres de cette assemblée, avaient été nommés à des siéges vacants et n'avaient point leurs bulles; près de quarante églises étaient veuves, et cet état de choses devenait de jour en jour

plus affligeant. Le roi, songeant enfin à y porter remède, jugea le cardinal de Janson propre à lever tous les obstacles, et il l'envoya à Rome, chargé de cette mission: mais la mort d'Alexandre VIII, arrivée le 13 août 1691, ne permit pas de suivre les négociations déjà entamées. Elles furent reprises sous le pape Innocent XII, à l'élection duquel le cardinal de Janson avait concouru, et heureusement terminées en 1693, par ses soins et ceux du cardinal d'Estrées. Le roi, satisfait de la conduite du cardinal de Janson, le laissa à Rome pour y soutenir les intérêts de la couronne et y traiter les affaires de France. Il y était encore en 1700 à la mort d'Innocent XII. Il assista au conclave où fut élu Clément XI, auprès duquel il continua de résider pendant plusieurs années. La grande aumônerie de France étant venue à vaquer en 1706 par la mort du cardinal de Coislin, Louis XIV la donna au cardinal de Janson, déjà pourvu de bénéfices considérables par la libéralité du monarque. N'étant encore qu'évêque de Digne, il avait condamné dans son synode l'*Apologie des casuistes*, et composé une censure contre ce livre: ceux qui l'en avaient loué ne furent cependant pas contents de lui dans la suite, et lui reprochèrent de ne pas marcher, à Beauvais, sur les traces de M. de Buzanval, son prédécesseur, et d'écarter les jansénistes qui avaient eu la confiance de ce prélat. Il mourut à Paris, le 24 mars 1713, à la suite d'une longue maladie, étant âgé de quatre-vingt huit ans, et doyen des évêques de France. Son corps fut porté à Beauvais et inhumé dans sa cathédrale, où une épitaphe honorable rappelait ses services. L—Y.

JANSON (CHARLES-HENRI), prêtre, né à Besançon le 15 novembre 1734, fut d'abord pourvu de la cure de Chambornay-lès-Pin, qu'il administra vingt-trois ans, avec beaucoup de zèle. L'affaiblissement de sa santé le força de résigner son modeste bénéfice, et il se retira à Paris, où il ne tarda pas à être connu avantageusement. L'archevêque (M. de Juigné), informé de ses talents, lui confia la direction des Carmélites de la rue St.-Honoré, et ne cessa dès-lors de lui donner des preuves multipliées de son estime et de sa bienveillance. La révolution priva l'abbé Janson de ses protecteurs; et bientôt après, son nom fut porté sur une liste d'ecclésiastiques condamnés à la déportation pour avoir refusé un serment qui blessait leur conscience: il parvint cependant à se faire rayer de la liste fatale, pour cause d'infirmités; mais il lui fut enjoint de s'éloigner de Paris sur-le-champ. Il dit alors à ses parents un dernier adieu, et se réfugia en Suisse, dans le canton de Soleure, où il remplit, pendant cinq ans, les devoirs de son ministère, de manière à mériter les suffrages de tous les prélats français qui partageaient son exil. Cédant enfin au besoin de revoir sa famille, il rentra en France, et se chargea quelque temps après de desservir une paroisse demeurée sans pasteur: son grand âge et ses infirmités le forcèrent encore d'abandonner son troupeau pour se retirer à Besançon, où il mourut le 24 juin 1817, âgé de quatre-vingt-deux ans. L'abbé Janson était très laborieux, ainsi qu'on en jugera par la liste de ses ouvrages, tous destinés à faire connaître et aimer la religion, ou à la venger des attaques de ses ennemis. On a de lui: I. *L'Eucharistie selon le dogme et la morale*, Besançon, 1769, 2 vol. in-12. II. *Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la re-*

ligion, ibid., 1781, 5 vol. in-12; — abrégées, Paris, 1788, 3 vol. in-12. III. Le *Catéchisme des fêtes*, Paris, 1786, in-12. IV. La *Vérité de la religion démontrée par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ*; abrégé de l'anglais de Ditton, in-12. V. *Discours sur l'Eucharistie, pour l'octave de la fête-Dieu*, 2 vol. in-12. VI. Le *Panégyrique de Ste. Thérèse*, in-8°. VII. *Explication succincte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle et civile*. Paris, 1787, in-12. L'abbé Janson fit paraître, en 1788, le *Prospectus* d'une nouvelle édition de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, purgée de tous les défauts qu'on reproche à cet ouvrage; et son travail eut l'approbation de plusieurs hommes de lettres distingués, entre autres de l'abbé Feller (*Voy.* l'article Berruyer dans le *Dict.* de Feller): mais la révolution en empêcha la publication. L'abbé Janson a laissé en manuscrit: 1°. *Instructions sur les principales vertus du chrétien et sur les vices qui leur sont opposés*, in-12. — 2°. *Instructions familières sur les vérités du salut*, ou *Catéchisme raisonné à l'usage des fidèles et des pasteurs*, 2 vol. in-8°. — 3°. *Précis des instructions de M. de Villethierry, sur les dispositions au mariage et sur les obligations des personnes qui y sont engagées*, in-12. — 4°. *Tableau de l'Eglise*, in-12. — 5°. *Abrégé des Méditations d'Abelly sur les principales vérités de l'Évangile*, in-12. — 6°. *Abrégé du Traité de l'amour de Dieu de St. François de Sales*, in-12. — 7°. *Recueil des plus importantes vérités de la foi et de la morale chrétienne*, 5 vol. in-12. — 8°. *Vie du B. Nicolas de Flue* (mort en 1487) in-12. — 9°. *Court extrait des plus importants enseignements contenus dans l'embryologie de M. de Cangiamila*, in-12. — 10°. Les *Divines écritures de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, quant à leurs parties historiques et aux lettres des Apôtres; le tout disposé conformément à l'explication des interprètes les plus suivis et selon la chronologie d'Usserius, avec des notes pour servir à l'éclaircissement des matières*, six vol. in-4°. Il a refondu dans cet ouvrage le travail qu'il avait fait antérieurement sur Berruyer, et y a ajouté des notes extraites de D. Calmet, Houbigant, Carrières, etc. Tous ces manuscrits existent actuellement à Besançon, dans le cabinet de M. Mermet aîné, parent de l'auteur. W—s.

JANSSE (Lucas), ministre de la religion réformée, en exerça les fonctions à Rouen depuis 1632, pendant plus de cinquante ans. Il se retira ensuite à Rotterdam, signa l'acte d'uniformité rédigé par le synode Wallon, et mourut en 1684 dans un âge fort avancé. C'était, au jugement de ses collègues, un pasteur zélé et un fort honnête homme. Il avait de l'instruction: mais ce n'était point un de ces savants toujours appliqués aux objets de leurs études; et il ne croyait pas déroger en égayant la conversation par des contes plaisants, dont il possédait un ample répertoire. Il est principalement connu par un petit ouvrage intitulé: *La messe trouvée dans l'Écriture*, in-12. C'est une réfutation assez piquante de l'interprétation que le père Véron avait donnée d'un passage des Actes des apôtres. Il le fit imprimer à Rouen, en 1647, in-8°.; mais, sur l'avis que le parlement informait contre l'auteur, il en fit retirer tous les exemplaires avec un soin qui a rendu cette première édition fort rare. Cet ouvrage a été inséré depuis dans un

Recueil de plusieurs pièces curieuses, à Villefranche (Hollande, 1678), in-12; et il a reparu sous ce titre : *Le miracle du père Véron sur la messe*, etc., Londres, 1699, in-12. On a long-temps attribué cette pièce à Ch. Drelincourt et à Dav. Derodon; mais les bibliographes s'accordent à en regarder Jansse comme le véritable auteur. On cite encore de lui : I. Un *Traité de la fin du monde*, Rouen, 1656, in-8°. II. *Le chrétien au pied de la croix*, ou *Entretiens sacrés de l'ame fidèle avec son Sauveur sur l'histoire de la passion*, ib., 1683, in-8°. III. Une *Chronologie des rois de France*, en vers latins, dédiée au duc de Montausier. Cet ouvrage n'a probablement point été imprimé, puisqu'il n'est pas indiqué dans la dernière édition de la *Biblioth. historique de la France*. On trouvera quelques détails sur Jansse dans le Dictionnaire de Chaufepié. W—s.

JANTET (Antoine-François-Xavier), mathématicien, né en 1747 au Bief-du-Fourg, dans les montagnes du Jura, montra dès son enfance la plus grande aptitude pour les sciences. Ses parents, quoique peu aisés, ne négligèrent rien pour cultiver les dispositions qu'il annonçait. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé en 1768 de l'enseignement du latin dans la maison des orphelins à Dole. Ce fut vers cette époque que parut le *Traité d'hydrodynamique* de Bossut. Cet ouvrage lui étant tombé entre les mains, il le lut avec empressement, et fit part de ses observations à l'auteur, qui voulut l'attirer à Paris par la promesse d'une place avantageuse. L'abbé Jantet remercia Bossut de ses offres : toute son ambition se bornait à consacrer sa vie à l'instruction publique dans sa province. Enfin il obtint au concours, en 1775, la chaire de philosophie du collége de Dole. Ses succès dans la carrière de l'enseignement sont attestés par le nombre prodigieux d'excellents élèves sortis de son école : il avait à leur égard la tendresse d'un père, excitait leur émulation par des récompenses, et prenait sur ses modiques appointements pour aider ceux qui manquaient de fortune. Lors de la suppression du collége de Dole, il fut nommé à la chaire de mathématiques transcendantes de l'école centrale du Jura, et passa avec le même titre au lycée de Besançon à l'époque de sa création. Ses amis s'apercevaient depuis quelque temps de l'affaiblissement de sa santé, et lui conseillaient de prendre du repos; mais rien ne put le déterminer à suspendre ses leçons. Victime de son zèle, il fut enlevé aux sciences et à ses amis par un coup d'apoplexie en 1805. Sa mort excita des regrets universels. L'abbé Jantet avait des connaissances très variées; il aimait les langues, et en avait fait une étude particulière; il se délassait de ses travaux en composant des pièces de vers pleines de naïveté et de sentiment. Le seul ouvrage qu'il ait publié, est un *Traité élémentaire de mécanique*, Dole, 1785, in-8°., qui fut favorablement accueilli des connaisseurs. Il a laissé en manuscrit quelques *Opuscules mathématiques*, entre autres un *Traité d'arithmétique*, dont la publication était vivement desirée par ses collègues, et un *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'hébreu*, demeuré incomplet. L'abbé Requet, son ami, a publié une *Notice nécrologique sur l'abbé Jantet*, Besançon, 1805, in-8°., et M. Rosset, son compatriote, a sculpté son portrait en bas-relief. W—s.

JANUS PANNONIUS. *V.* CIZINGE.

JANVIER (DOM RENÉ-AMBROISE), né en 1614 à Ste.-Susanne, dans le Maine, entra dans la congrégation de S. Maur en 1637, et fit de grands progrès dans l'étude de la langue hébraïque, qu'il professa pendant plusieurs années à l'abbaye de Vendôme et ailleurs. Ce pieux et savant religieux mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 25 avril, 1682, âgé de soixante-huit ans. Nous avons de lui: I. Une *Elégie*, en vers hébraïques, sur la mort de Jérôme Bignon, 1656; imprimée à la suite des *Formules de Marculphe*, édition de 1666. II. *Rabbi Davidis Kimchi commentarii in Psalmos, ex hebræo latinè redditi*, Paris, 1669, in-4°. Cette traduction est estimée; c'est la seule complète que nous ayons de ces commentaires, qui sont utiles pour l'intelligence du sens littéral des Psaumes. Dom Janvier est aussi l'éditeur des *OEuvres* de Pierre de Celles, évêque de Chartres, Paris, 1671, in-4°., avec une préface du P. Mabillon.

L—v.

JANVIER (LE PÈRE), chanoine régulier de St.-Symphorien d'Autun, s'est fait connaître par un *Poëme sur la Conversation*, Autun, 1742. C'est une imitation ou plutôt une paraphrase du poëme latin que le P. Tarillon, jésuite, avait publié sous le titre d'*Ars confabulandi*. L'ouvrage du P. Janvier, imprimé en province, fut peu répandu; et un M. Cadot, le croyant parfaitement oublié quinze ans après, jugea convenable de le reproduire sous son nom, et, se contentant d'y changer une vingtaine de vers, il l'intitula: *L'Art de converser*, poëme, Paris, veuve Delormel, 1757, in-8°. Cadot mourut la même année: son plagiat, long-temps inconnu, a été dévoilé dans la *Décade* ou *Revue*, n°. du 11 avril 1807, pag. 88 et suiv. (*Voy.* aussi les notes du Poëme de *la Conversation*, par Jacq. Delille, 1812, p. 175 de l'édition in-8°. On y a inséré un échantillon du poëme du P. Janvier, qui peut suffire pour juger à-la-fois le poëme français et le poëme latin du P. Tarillon.

Z.

JANVILLE (LOUIS-FRANÇOIS-PIERRE LOUVEL), naquit, en 1745, à Paluel, dans le pays de Caux. Il entra au service en 1759: mais il ne tarda pas à quitter la carrière militaire pour suivre celle de la magistrature. Il occupa d'abord la charge de conseiller au parlement de Rouen, et fut ensuite nommé président de la chambre des comptes de cette ville. Envoyé à Caen pour présider un tribunal redoutable établi spécialement contre les faux-sauniers et les contrebandiers, il remplit cette place avec tant de modération, qu'il fit disparaître aux yeux du public tout ce qu'elle pouvait avoir d'odieux. Il répondit au ministre qui lui adressait des reproches sur son extrême indulgence, qu'il comparait sa place à ces épouvantails qu'on met dans les arbres à fruits plutôt pour effrayer les oiseaux que pour les tuer. Pendant les orages de la révolution, il exerça, avec un grand dévouement, plusieurs fonctions publiques, entre autres celles de membre du conseil-général du département du Calvados et de maire de Caen. Il donna, comme administrateur des hôpitaux de cette ville, tous ses soins à la restauration de ces utiles établissements. Les moments qu'il pouvait dérober aux affaires, étaient consacrés à l'agriculture. Il s'attachait particulièrement à multiplier les fruits de bonne qualité. Il s'occupait beaucoup aussi de la culture des pommes de terre, dont il obtint une espèce de graine, d'excellente qualité, qui porte

encore son nom. Il avait composé sur les plantations un Mémoire qui était le résultat de sa longue expérience dans les pépinières nombreuses qu'il avait formées. Il faisait sur la vigne et sur les abeilles des observations suivies, dont il se proposait de rendre compte au public, lorsqu'il fut enlevé par la mort dans sa terre d'Eterville, près de Caen, le 29 juillet 1808. Janville avait beaucoup d'enjouement de caractère, de facilité d'esprit et de droiture de cœur. C'était à-la-fois un homme aimable et un homme de bien. Libéral sans être prodigue, il raisonnait en quelque sorte ses largesses; et sa bienfaisance, toujours dirigée par le discernement, tendait à inspirer l'amour du travail. Si l'on desire des détails plus étendus sur sa vie, on pourra consulter la Notice que l'auteur de cet article a lue à la Société d'agriculture du Calvados, Caen, 1809, in-8°.

L—R.

JAQUELOT et non pas JACQUELOT (ISAAC), savant théologien protestant, né à Vassy en Champagne le 16 décembre 1647, était fils du pasteur de cette ville. Son père prit soin de son éducation, et l'obtint, à vingt-un ans, pour adjoint au saint ministère. Jaquelot se distingua bientôt par son talent pour la prédication, et fut sollicité de se produire sur un plus grand théâtre; mais il ne voulut point quitter son église jusqu'au moment où la révocation de l'édit de Nantes l'obligea de chercher un asile dans les pays étrangers. Après avoir séjourné quelque temps à Heidelberg, où il reçut des marques d'estime de l'électrice palatine, il se rendit à la Haye, en 1686, et ne tarda pas d'y obtenir un emploi. Enfin, le roi de Prusse, touché de son mérite, le fit venir à Berlin pour y remplir les doubles fonctions de son prédicateur et de pasteur de l'église française. Il mourut d'apoplexie en cette ville, le 20 octobre 1708, âgé de soixante-un ans. Jaquelot, dit un critique, avait du savoir, de la pénétration et du jugement : il manque quelquefois de méthode dans ses sermons, et son organe n'était point agréable; mais il se soutenait par la bonté des choses et par la manière de les dire. Son zèle pour les principes du christianisme l'entraîna dans des disputes avec Bayle et Jurieu; et il en résulta, de part et d'autre, des écrits justement oubliés. Sa réputation repose principalement sur les écrits suivants : I. *Dissertation sur l'existence de Dieu*, la Haye, 1697, in-4°.; nouv. édition, augmentée de la Vie de l'auteur, et de quelques lettres (par Cabre-Pérau), Paris, 1744, 3 vol. in-12. L'abbé Houteville en parle avec éloge; et l'auteur des *Trois siècles* dit que ce traité est préféré à celui de Fénélon pour la méthode, la force et la chaîne des raisonnements. II. *Dissertation sur la Messe, où l'on prouve aux juifs que Jésus-Christ est le Messie promis, et prédit dans l'Ancien-Testament*, la Haye, 1699, in-8°. Cet ouvrage est une suite du précédent; mais il est moins connu, parce que l'auteur, obligé de rapprocher et de discuter un grand nombre de passages des saintes Ecritures, n'a pas pu se mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs. III. *Traité de la vérité et de l'inspiration des livres du Vieux et du Nouveau Testament*, Rotterdam, 1715, in-8°. C'est le chef-d'œuvre de Jaquelot; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le temps d'y mettre la dernière main. IV. *Choix de Sermons*, Genève, 1721, 2 vol. in-12. Plusieurs prédicateurs, dit encore l'auteur des *Trois siècles*, y ont pris des morceaux, mais sans faire connaître

la source où ils avaient puisé. M. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, nº. 10809) attribue à Jaquelot le *Tableau du socinianisme*, 1690, in-8º., contre le ministre Jurieu; mais Jaquelot l'a constamment désavoué. On peut consulter pour les détails, son *Eloge*, par Bauval, dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, décembre 1708; les *Mémoires* de Nicéron, tom. VI, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. (*V.* aussi les articles BAYLE et JURIEU.) La *Vie de Jaquelot*, composée en français, par David Durand, et demeurée long-temps manuscrite, a été imprimée à Londres, en 1785, in-8º. W—s.

JAQUET-DROZ. *Voy.* DROZ.

JAQUOT (BLAISE), jurisconsulte, né vers 1580, à Besançon, d'une ancienne famille de robe, joignait à tous les avantages extérieurs d'heureuses dispositions pour les sciences. Après avoir terminé ses études, il fut admis chez les jésuites; mais il ne tarda pas à les quitter, et, renonçant à l'état ecclésiastique, il se livra à l'étude du droit avec autant d'ardeur que de succès. Il visita ensuite l'Italie, s'arrêta quelque temps à Turin, et, de retour dans sa patrie, fut pourvu d'une chaire à l'université de Dole. Il la résigna au bout de quelques années, afin de s'attacher au prince de Phaltzbourg, qui levait des troupes pour l'empereur d'Allemagne: il sut mériter les bonnes grâces du prince, et fut nommé, sur sa recommandation, en 1624, doyen de l'université de Pont-à-Mousson. Jaquot soutint avec chaleur les priviléges de l'université contre les jésuites, fit fermer leurs écoles de philosophie, et les restreignit à l'enseignement du latin. Les jésuites irrités résolurent de perdre Jaquot; et une circonstance singulière leur en fournit les moyens. Une fille de Nanci, qu'on disait possédée du démon, déclara publiquement qu'il y avait en Lorraine un grand magicien dont elle ne pouvait dire le nom: les jésuites ordonnèrent au démon qui tourmentait cette fille de désigner le magicien inconnu par une marque au visage; et le soir même, Jaquot, rentrant chez lui, fut frappé à l'endroit désigné. Le bruit de cet événement se répandit bientôt, et le malheureux doyen reçut du duc de Lorraine l'ordre de sortir de ses états dans un court délai. Il partit de Pont-à-Mousson le 6 janvier 1628, et vint cacher son chagrin à Besançon. Le P. Abram (*Hist. acad. Mussipont.*, sect. 77) dit que Jaquot se convertit, en 1632, et qu'il mourut peu de temps après. On a de lui: I. *Peplum Cæsarum*, Turin, 1610, in-8º. C'est un abrégé de l'histoire des empereurs. II. *De jurisdictione commentarius*, Bruxelles, 1613, in-8º. Cet ouvrage est précédé d'un discours *De origine legum et magistratuum*. III. *Juridicæ curiæ oratio*, Pont-à-Mousson, 1625, in-8º. IV. *Mars togatus, sive de jure et justitiâ militari*, ibid., 1625, in-8º. V. Un *Poème* latin sur le canal qui conduisait les eaux d'Arcier à Besançon. J.-J. Chifflet, qui nomme l'auteur *Musarum delicium*, a inséré ce poème dans son *Vesuntio civitas imper.*, partie première, pag. 123 et suiv. Ce canal avait quatre mille pas de longueur, et l'on en voit encore aujourd'hui des restes bien conservés. Jaquot en attribue la construction à J. César; mais Chifflet prouve que le séjour de ce grand capitaine dans la capitale des Séquanais, n'a pas été assez long pour qu'il ait pu songer à l'embellir, et il fait honneur de ce magnifique ouvrage à M. Agrippa, qui stationna à Besançon avant de passer le Rhin. D'un autre côté, Dunod (*Hist. du comté de Bourgogne*, tom. Iᵉʳ.,

pag. 128) cherche à prouver que le canal fut entrepris par les ordres de Marc-Aurèle, qui affectionnait particulièrement les Séquanais; et cette opinion, appuyée de raisonnements solides, est celle qui a prévalu.

W—s.

JARAVA (Jean), médecin espagnol, vivait vers le milieu du XVIe. siècle. On lui a donné une place parmi les botanistes à cause de l'ouvrage suivant : *Historia de las yervas y plantas*, c'est-à-dire, *Histoire des herbes et des plantes tirée de Dioscoride d'Anazarbe et autres illustres auteurs grecs*, *latins*, *espagnols*, etc., *traduite en espagnol*, *avec leurs vertus et propriétés*, *auxquelles on a joint leurs figures*, Anvers, chez Arnold de Byreman, 1557, 520 pages in-8o., contenant autant de figures assez bonnes. En tête se trouve le nom, et dans la marge il y a une notice fort courte sur les usages de la plante représentée, et quelquefois d'autres particularités. Cet ouvrage et son auteur sont cités trois fois dans la Bibliothèque de Haller. On l'a jugé d'une très grande importance d'après le titre; et ce n'est autre chose que la traduction littérale d'un Abrégé français de l'Histoire des plantes de L. Fuchs, qui parut à Paris en 1549 avec les mêmes figures in-8o., que celui-ci avait fait faire à Bâle en 1545, et disposées de la même manière. Ce livre était resté anonyme; mais grâces aux trois dernières figures ajoutées par l'abréviateur, nous avons découvert le nom de celui-ci. La première est celle du véritable acacia d'Egypte; il y est dit : « Elle nous a levé à Paris à l'abbaye » St.-Germain-des-Prés de la se» mence que nous avons cueillie en » Arabie. » La seconde est celle de la véritable hysope, « qui nous est levée » de la graine cueillie en Asie. » Enfin, à la dernière, qui est celle du cardamomum, il est dit : « Ces gousses » ainsi en troches ont été apportées » du Caire. » On remarque encore d'autres traits disséminés, qui tous ne peuvent se rapporter qu'au voyageur Belon; ainsi l'on ne peut le méconnaître pour l'auteur de cet Abrégé. C'est donc pour lui un nouveau titre à la reconnaissance de la postérité; car ce travail a du mérite du côté de l'exécution. Il paraît d'ailleurs que ce voyageur-naturaliste avait eu des relations directes avec Fuchs lui-même, vraisemblablement comme son disciple; car dans une édition latine (complète) du texte de son Histoire des plantes, publiée à Paris in-8o. en 1543, on trouve des scholies anonymes qui doivent encore appartenir à Belon, et elles semblent adressées à Fuchs lui-même : elles parurent avant le voyage de Belon; mais celui-ci ne mit aucune importance à ces deux ouvrages. Cependant la simple traduction du dernier a fait toute la réputation de Jarava : car il n'y a ajouté qu'une seule figure, encore assez mauvaise; c'est celle de la scorsonère, dont les auteurs espagnols exaltaient alors les propriétés : toutes les autres figures appartenaient à Fuchs, excepté les trois dernières. Ces planches étaient destinées à voyager beaucoup pour fournir un grand nombre d'éditions; c'était un des avantages des gravures en bois. Ainsi de Bâle, où elles avaient été exécutées en 1545, elles vinrent à Paris en 1549, et y servirent à cet Abrégé ainsi qu'à une traduction française de Compan de Maigret; de là elles passèrent à Anvers, où elles entrèrent dans l'herbier flamand de Dodoëns en 1553, et dans la traduction française de Clusius, en 1557, comme l'ouvrage de Jarava;

enfin dans l'herbier anglais de Lyte en 1578. Il résulte de ces détails que Jarava est fort au-dessous de sa réputation, et qu'il mériterait à peine une notice, si son article ne devenait un supplément pour ceux de Belon et de Fuchs. Cependant ses compatriotes Ruis et Pavon lui avaient consacré dans la flore du Pérou un genre nouveau sous le nom de *jarava*, de la famille des graminées; mais ce genre a été réuni au *stipa*. D—P—S.

JARD (François), prédicateur distingué, né en 1675, à Bollène, dans le comtat Venaissin, fit ses premières études aux Barnabites de St.-Andéol. Il entra en 1692 dans la congrégation des doctrinaires, où il enseigna pendant plusieurs années les humanités: il exerça ensuite la fonction de catéchiste à Montpellier; mais ce fut dans la paroisse de la Madelène à Béziers que se manifestèrent ses talents pour la chaire. Le prôniste eut bientôt décelé le prédicateur fait pour être écouté avec intérêt à Paris, où il se rendit en 1705. Le cardinal de Noailles, qui le retint pour le carême de Notre-Dame en 1713, fut si content de son premier discours, qu'il lui appliqua ces paroles de l'Evangile: *Nunquam sic locutus est homo*. Aussi fut-il rappelé dans la même église pour les stations de 1716, 1721, 1723. Le successeur du cardinal ne s'accommodant ni de la doctrine de ce religieux, appelant très prononcé, ni de son influence sur des auditeurs nombreux, commença par lui cette foule d'interdits qui signalèrent les premières années de son épiscopat: celui du père Jard surtout attira au prélat de vives sollicitations de la part des personnes de la plus haute considération. M. de Vintimille aurait voulu le rétablir, mais à des conditions que les scrupules du prédicateur repoussaient. Déchargé du poids du ministère, le père Jard se consacra tout entier à la retraite, d'où une première lettre-de-cachet l'arracha pour l'exiler à Beaucaire. Cette lettre, qui lui fut signifiée au moment même où il descendait de l'autel, n'eut pourtant pas son effet, la duchesse de Rochechouart ayant obtenu en faveur du proscrit une seconde lettre-de-cachet qui l'envoyait à Tours: c'est là qu'il reçut de M. de Rastignac l'accueil le plus honorable; mais après la mort de cet archevêque, il fut relégué à Auxerre par une troisième lettre-de-cachet, et y mourut au mois d'avril 1768, âgé de quatre-vingt treize ans. Il avait appelé de la bulle *Unigenitus* en 1717, réappelé en 1720, et il a consigné ses motifs dans son testament spirituel, daté du 28 octobre 1757. Ses sermons ne répondent pas à sa grande réputation: ils sont instructifs et solides; mais ils ne présentent rien de neuf, ni quant au fond, ni quant à la manière: on les a recueillis en 5 vol. in-12. On a encore du père Jard un ouvrage qu'il composa avec le père Debonnaire; c'est la *Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, Paris, 1745, 6 vol. in-12. C—F—T.

JARDINIER (Claude-Donat), graveur, né à Paris en 1726, fut élève de Nicolas Dupuis, et travailla ensuite sous la direction de Lebas et de Laurent Cars. Ses principaux ouvrages sont: une *Vierge et l'enfant Jésus*, d'après Carle Maratte; le *Génie de l'honneur et de la gloire*, d'après Annibal Carrache; ces deux estampes font partie du recueil de la galerie de Dresde; le *Silence*, d'après Greuze, et des *Soldats jouant aux cartes dans un corps de garde*, d'après Valentin. Jardinier s'était chargé de graver, dans l'atelier de L. Cars et sous les yeux de cet artiste, un tableau de Carle Vanloo,

où Mlle. Clairon était représentée dans le rôle de Médée, gravure dont Louis XV faisait les frais. Cette planche, quoique exécutée supérieurement, fut un sujet de chagrins pour plusieurs artistes d'une grande réputation. L'actrice n'était pas jolie; le rôle de fureur dans lequel on l'avait reproduite n'était nullement fait pour rendre sa figure agréable: aussi témoigna-t-elle beaucoup d'humeur à la vue de la première épreuve qu'on lui en présenta. Cars, qui voulut retoucher à la tête, n'obtint pas plus de succès. Saint-Aubin essaya aussi de refaire le portrait, et ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs; enfin, après sept tentatives infructueuses, Beauvarlet, que rien n'intimidait, eut le courage de risquer l'entreprise, et réussit complètement au gré de l'héroïne du sujet. Cette planche, qui a paru sous les noms de Cars et Beauvarlet, et celle du *Génie de la gloire*, sont d'une excellente manière, et placent Jardinier au rang des plus habiles graveurs. Fort modeste, extrêmement timide, et surtout très négligé dans son habillement, il ne jouit sous aucun rapport de son talent et de la réputation qu'il devait lui mériter: il fut même refusé lorsqu'il se présenta à l'académie de peinture, honneur auquel il n'aspira que d'après les sollicitations de L. Cars. Il mourut à Paris en 1774. P—E.

JARDINS (Des). *V.* Desjardins et Villedieu.

JARNAC. *Voy.* Chateigneraie.

JARNOWICK (Giornovichi, plus connu sous le nom de), né à Paris de parents italiens, fut un des plus célèbres virtuoses de son temps, sur le violon. Il était l'élève favori du fameux Lolli. Son début au concert spirituel eut peu de succès; mais bientôt on l'apprécia mieux, et pendant dix ans il fit les délices de tout Paris. Il quitta la France en 1781, et passa en Prusse, où le prince royal le mit à la tête de sa chapelle. Le jeu de Jarnowick avait de la justesse, de la pureté, de l'élégance; ses airs variés étaient pleins de grâce et d'originalité. Il les exécutait de la manière la plus pittoresque. Lui-même était d'un caractère assez bizarre. Dans un voyage qu'il fit à Lyon, il annonça un concert à six francs le billet. Les Lyonnais, plus sensibles aux spéculations du commerce qu'aux charmes de la musique, n'y vinrent point, trouvant le prix trop élevé. Le lendemain, il fait afficher le même concert à trois francs: la chambrée fut complète; mais, au moment de l'exécution, on apprit que Jarnowick venait de partir en poste: l'argent fut rendu, et chacun s'en retourna chez soi. Ayant un jour cassé par mégarde, chez le marchand de musique Bailleul, un carreau dont le prix était de 30 sous, il présenta un écu pour le payer; mais Bailleul n'ayant pas de monnaie: « Il est inutile d'en chercher, » dit Jarnowick, et aussi-tôt il cassa un second carreau. Dans un mouvement de vivacité, il donna un jour un soufflet à Saint George: « J'aime trop son talent, dit ce dernier, pour me battre avec lui. » Jarnowick mourut à Pétersbourg en 1804, en jouant au billard. Z.

JAROPOL ou JAROPOLK, deuxième du nom, grand-prince de Kief, était arrière-petit-fils de Jaroslaf Ier., grand-duc de Russie, de la famille de Rurik (*Voy.* Jaroslaf). Il succéda, en 1132, à son frère Mostislaf, entre les enfants duquel il eut assez de peine à maintenir la paix pour la distribution de leurs apanages. Le bruit s'étant répandu, quelques années après, que les Russes menaçaient la Pologne d'une invasion, Vlosto-

vicz, sénateur polonais, promit à Boleslas III, son souverain, de détourner ce coup en enlevant le *grand-prince*. Il vient en effet à Kief, se donnant pour un homme injustement persécuté, dépeint Boleslas comme un tyran détesté de ses sujets, prêts à le livrer au premier qui viendra l'attaquer, et gagne si bien la confiance de Jaropol qu'il l'entraîne dans une partie de chasse, où il le fit arrêter par des gens apostés, qui l'emmenèrent à Cracovie. Les Russes le rachetèrent au moyen d'une grosse rançon; mais ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Boleslas ayant donné à sa cour un asile à Jaroslaf, frère naturel de Jaropol, chassé de Halicie par les habitants de cette ville qui lui avait été donnée pour apanage, Jaropol embusqua des troupes nombreuses dans la Gallicie, et engagea les habitants à redemander leur prince, avec promesse d'une parfaite soumission. Boleslas vint lui-même, avec un corps de troupes peu considérable, ramener son protégé, et fut enveloppé par les Russes, contre lesquels il se défendit avec la plus brillante valeur : il parvint à s'échapper couvert de blessures, ayant perdu la plus grande partie de sa petite armée; et l'on croit que le chagrin qu'il conçut de cette défaite, l'entraîna au tombeau. (*Voy.* Boleslas, tom. V, pag. 48). Jaropol mourut deux ans après, avec la réputation d'un prince humain, juste et bienfaisant, l'an 1140; et la Russie fut encore en proie à de grands troubles après sa mort. Z.

JAROSLAF (Jouri ou George), grand-duc de Russie, fils de Wladimir Ier., contre lequel il se révolta en 1015, avait eu en partage la principauté de Novogorod. Les Novogorodiens s'étant soulevés contre lui, ce prince montra beaucoup de fermeté et les traita avec rigueur. Il apprit bientôt la mort de son père et l'avènement de son frère Sviatopok, qui venait de se souiller du meurtre de deux de ses frères dont il redoutait la popularité. Jaroslaf, craignant de partager le même sort, marcha contre Sviatopok, dans le dessein de lui arracher la couronne. Le nombre des troupes était à-peu-près égal dans les camps des deux frères ennemis. Jaroslaf conduisait les Novogorodiens et les Varaigues : les deux armées restèrent long temps sans agir, sur les bords opposés du Dniéper. Enfin, voulant que ses soldats fussent dans la nécessité absolue de vaincre, Jaroslaf fit mettre le feu aux baraques : ils franchirent aussitôt le fleuve, et remportèrent en 1016 une victoire complète. Jaroslaf entra triomphant dans Kief, où il fut proclamé souverain de toutes les Russies. Un incendie ayant réduit la ville en cendres, il la rebâtit, l'embellit, et lui donna une plus grande étendue. Les Petchenègues vinrent l'insulter; il les repoussa. Attaqué, en 1018, à l'improviste par Boleslas, roi de Pologne, son armée fut enfoncée et dispersée; et lui-même prit la fuite, accompagné seulement de trois cavaliers. Il porta la première nouvelle de sa défaite à Novogorod, et apprit bientôt que son frère Sviatopok venait d'être rétabli par Boleslas. Dans son découragement, il voulait se réfugier chez les Varaigues; les Novogorodiens, disposés à tout entreprendre pour lui, s'y opposèrent, et lui offrirent des secours de tout genre. Jaroslaf rassemble une armée, se met à la poursuite de Boleslas; il est encore vaincu. Cet échec ne l'empêche pas de se présenter aux portes de Kief : elles lui sont ouvertes par la fuite précipitée de Sviatopok; mais ce prince reparut bientôt avec une armée

de Petchenègues : les Russes défendaient Jaroslaf. Les deux armées se mesurèrent dans une sanglante bataille, qui dura trois jours. Enfin la victoire se déclara pour Jaroslaf, qui se trouva paisible possesseur du trône de son père. Il ne le fut pas long-temps. Forcé de marcher contre son propre neveu, qui venait de lui enlever Novogorod, il le vainquit ; mais il fut moins heureux contre son frère Mostislaf, qui malgré lui resta maître de Tchernigof. Peu après il attaqua Boleslas, roi de Pologne, et fut encore vaincu. Humilié par ces deux défaites, il fit la paix avec Mostislaf, et lui accorda un agrandissement de territoire en Russie. Lui-même, par son habileté, ne tarda pas à augmenter la puissance russe. Il reprit, en 1031, la Russie rouge sur les Polonais, et en 1043 leva une armée de cent mille hommes pour faire la guerre à l'empereur grec. Cette expédition qu'il confia à ses fils, fut heureuse d'abord, et finit par des revers. Trois ans après, les deux nations rétablirent la paix entre elles, par le besoin qu'elles avaient d'une alliance mutuelle. La guerre ne fut pas l'unique occupation de Jaroslaf : ce prince studieux lisait nuit et jour ; il rassembla un grand nombre de copistes, et fit traduire beaucoup de livres grecs. Il appela de la Grèce en Russie l'art de la peinture, et fit orner les temples. Bientôt même il établit à Novogorod une maison d'éducation, où l'on élevait dans les lettres trois cents enfants de starostes. Dès 1017 il avait donné aux Novogorodiens un code de lois qui l'a fait regarder comme le premier législateur de la Russie, quoiqu'à beaucoup d'égards il n'ait fait que réformer les lois suivies par les Russes au temps d'Oleg, et en ajouter de nouvelles. Sous son règne on vit s'étendre la foi chrétienne, dont les premières semences avaient été jetées par son père ; il fonda beaucoup d'églises, et leur assura des revenus. L'étendue de ses états et l'éclat de son règne le rendirent le premier souverain du Nord, à une époque surtout où la Russie, concentrée plus tard en elle-même et presque oubliée, avait des liaisons avec presque tous les souverains de l'Europe. Casimir, roi de Pologne, avait épousé Marie, sœur de Jaroslaf ; et Henri Ier., roi de France, épousa sa seconde fille. Il avait donné la première au roi de Norvége et la troisième au roi de Hongrie. On ne doit donc pas être étonné qu'un souverain dont les alliances s'étendaient depuis la Grèce jusqu'en Angleterre, n'ait pas été inconnu à la cour de France. Tel fut ce prince que Voltaire appelait *duc inconnu d'une Russie ignorée*. Jaroslaf mourut en 1054, dans la 77e. année de son âge, après un règne de trente-cinq ans. Ami sûr, allié fidèle, ennemi généreux, il était doué d'un caractère doux, et ne conservait aucune haine après la réconciliation. Moins ambitieux que brave, il était plus attentif à rendre heureux ses sujets que jaloux d'en acquérir de nouveaux. Sa révolte contre son père, dont les motifs ont échappé à l'histoire, est la seule tache qui dépare sa vie ; car s'il châtia sévèrement les Novogorodiens, à la suite de leur révolte, il le fit avec équité, et ceux-ci, loin de le haïr, le chérirent toujours depuis cette époque. Conservant de lui, après sa mort, le plus tendre souvenir, ils continuèrent de donner son nom au palais de leur prince ; et quand ce palais tomba en ruines, ce nom resta encore au sol où il avait été construit. B—P.

JARRIGE (Pierre), si connu par son emportement contre les jé-

suites, était né à Tulle, en 1605, de parents peu aisés, mais qui s'imposèrent des sacrifices pour le faire étudier. Après avoir terminé ses cours, il sollicita son admission dans la compagnie de Jésus, et fut choisi pour enseigner la rhétorique au collége de Bordeaux. Il prononça dans cette ville l'oraison funèbre du dauphin, en présence du prince de Condé, avec un tel succès, que ses supérieurs l'engagèrent à cultiver le talent qu'il annonçait pour la chaire. Il suivit ce conseil, et recueillit, dans toutes les villes où il prêcha, des applaudissements unanimes. Les éloges dont on le comblait, lui persuadèrent qu'il était digne des premiers emplois de la société : mais n'ayant pu les obtenir, il résolut de quitter ses confrères, et d'embrasser le calvinisme. En conséquence il adressa, au mois de novembre 1647, sa profession de foi à un ministre de la Rochelle, et fit, quelque temps après, son abjuration dans cette ville. Il passa ensuite en Hollande, et y prononça à Leyde un discours dans lequel il développa les motifs qui l'avaient engagé à changer de religion. Ce discours eut du succès; Jarrige obtint une pension des Etats-généraux, et la promesse d'un pastorat après quatre années d'épreuves. Cependant les jésuites faisaient informer contre lui; et sur leurs poursuites il fut condamné, par jugement rendu à la Rochelle, à être pendu, son corps brûlé, et les cendres jetées au vent. A cette nouvelle, Jarrige irrité rassembla tous les faits que sa mémoire put lui fournir contre ses anciens confrères, et en composa un libelle qu'il publia sous ce titre : *Les jésuites sur l'échafaud*. Jamais la passion n'avait produit d'écrit plus violent, mais par cette raison même de moins dangereux. Les jésuites cependant crurent devoir y répondre; et Jarrige acheva d'exhaler, dans sa *Réplique au P. Beaufis*, tous les poisons de la haine la plus atroce. Après cela, qui aurait imaginé de réconcilier Jarrige avec son ordre? Le P. Ponthelier, attaché alors à l'ambassadeur de France à la Haye, entreprit cette tâche si difficile, et la termina heureusement. Jarrige, repentant de sa conduite, quitta Leyde en 1650, et se retira chez les jésuites d'Anvers, où il publia la *Rétractation* de ses erreurs (1); mais on a remarqué que plusieurs passages de cette pièce témoignent qu'il ne pardonnait pas encore sincèrement au P. Beaufis, ni à ceux de ses confrères qui s'étaient prononcés ouvertement contre lui. On le laissa maître de rester dans la société, ou de rentrer dans sa famille; et il préféra ce dernier parti. Il vécut depuis ce moment dans une telle obscurité qu'on a cru qu'il avait fini ses jours dans une prison; mais l'abbé Joly a publié (dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, tome II, page 440) une pièce qui prouve que Jarrige mourut à Tulle le 26 septembre 1660. L'écrit qui attache à son nom une triste célébrité a eu deux éditions. La plus jolie et la plus rare est intitulée : *Les jésuites mis sur l'échafaud pour plusieurs crimes capitaux, par eux commis dans la province de Guienne, avec la réponse aux calomnies de Jacq. Beaufis* (Leyde, Elzeviers), 1649, in-12. Ce libelle a été traduit en latin sous ce titre : *Jesuita in ferali pegmate, cum judicio generali de hoc ordine*, Leyde, 1665, in-12. Restaut a joint à sa traduc-

(1) *Rétractation du P. Jarrige, retiré de sa double apostasie par la miséricorde de Dieu*, Anvers, 1650, in-12; traduit en flamand, ibid. Plusieurs ministres protestants y répondirent avec beaucoup d'aigreur.

tion de la *Monarchie des Solipses* une analyse de l'ouvrage de Jarrige, et il dit dans la préface qu'on n'entendit plus parler de l'auteur; qu'on sait ce que les jésuites en ont pu faire, mais non pas ce qu'ils en ont fait. On a vu que ces soupçons répandus par des ennemis de la société sont dénués de fondement. W—s.

JARRY (NICOLAS), le plus célèbre calligraphe français, était né à Paris vers 1620; on lit dans le *Dictionnaire universel* qu'il entra à l'hôtel des invalides, pour cause de blessures, après avoir fait la guerre: mais cet établissement ne fut disposé pour recevoir les militaires qu'en 1674; et quoiqu'on ne puisse fixer la date de la mort de Jarry, il est cependant probable qu'il ne vivait plus à cette époque. En effet c'est de 1640 à 1663, que cet excellent artiste a exécuté ses chefs-d'œuvre, et l'on ne peut pas croire qu'il soit entré postérieurement dans la carrière militaire. Debure lui donne le titre de *maître écrivain*, circonstance qui fait conjecturer qu'il avait ouvert une école pour l'enseignement des principes de l'écriture. Louis XIV, qui encouragea et protégea tous les talents, fit expédier à Jarry le brevet d'*écrivain et de noteur de sa musique*. Voici la liste de de ceux de ses ouvrages qui sont les plus connus: I. La *Guirlande de Julie*, 1641, in-fol., vol. de 30 feuillets. L'abbé Rive a publié une *Notice* de ce chef-d'œuvre, Paris, Didot, 1779 (*Voy.* RIVE). On ne peut rien imaginer de plus parfait que ce volume, monument éternel de la galanterie du duc de Montausier, qui le fit exécuter pour Julie-Lucine d'Angennes, qu'il épousa quelque temps après. Le frontispice est entouré d'une guirlande qui a donné son nom au recueil; sur chaque feuillet est une fleur détachée de cette guirlande, peinte par le fameux Robert, et au-dessous, un madrigal écrit par Jarry, avec une perfection que le burin le plus délicat n'atteindrait pas. Ce précieux volume passa de la bibliothèque de M. de Gaignat dans celle du duc de la Vallière, où il a été vendu, en 1784, quatorze mille cinq cent deux francs, et il est actuellement en Angleterre. II. Une copie de la *Guirlande*, mais sans les peintures, in-8°., vol. de 40 feuillets, a été portée, dans la même vente, à quatre cent six francs. III. Un *Livre d'emblèmes*, in-4°. de 60 feuill. vél., et enrichi de trente dessins emblématiques, lavés à l'encre de la Chine. Ce volume ne porte point le nom de Jarry; mais, dit Debure, il est impossible de se méprendre à la régularité, la netteté et la précision des caractères tracés par la main de cet artiste. Il fut vendu chez le duc de la Vallière, seize cent et un francs. IV. *Missale solemne*, 1641, in-fol. de cent feuill. de vél., sur deux colonnes avec le chant noté: vendu six cent et un francs en 1813 (*Voy.* le *Catal.* de Schérer). V. La *Prigione di Filindo il constante*, poème en vers italiens, petit in-fol. de 51 feuillets sur vélin, écrit en 1643, comme on le voit, avec la signature de Jarry, pag. 13 recto. Il est à la bibliothèque du Roi, supplém. n°. 34. VI. *Prières dévotes*, in-24, 1645. (*Catal.* de Mac-Carthy, n°. 436.) VII. *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8°. de 120 feuill. vél. Jarry s'est surpassé dans ce chef-d'œuvre (*Voy.* le *Cat.* de la Vallière, n°. 318). VIII. *Officium B. Mariæ Virginis*, 1648, in-16. Ce petit volume, exécuté pour M. de Rebé, archevêque de Narbonne, a été acquis par le rédacteur de cet article pour la bibliothèque de Besançon. IX. *Petit office de la Ste.*

Vierge, accompagné de plusieurs autres prières, 1650, in-18 de 159 p. vél.; vendu trois cent deux francs en 1811 (*V.* le *Cat.* de M. d'O. (d'Ourches), n°. 38). X. *Preces christianæ cum parvo officio B. Mariæ Virginis*, 1652, in-12 (*Catal.* de M. le comte de Mac-Carthy, n°. 427). XI. *Les sept offices de la semaine avec leurs litanies*, 1653, in-24 (*Catal.* de M. de Brienne, n°. 18). XII. *Office de la B. Vierge Marie*, 1655, in-18 (*Ibid.*, n°. 16). XIII. *Les sept offices pour la semaine*, 1659, in-16 de 74 feuill. vél. (*Catal.* du baron d'Heiss). XIV. L'*Office de la Vierge et l'office de Ste. Anne*, 1660, in-32 vél. XV. *Les sept offices pour la semaine*, 1663, in-18 de 128 pag., décoré de fleurs peintes : vendu huit cents francs (*Cat.* d'Hangard). XVI. L'*Office de la Vierge*, in-24, sur vél. (*Cat.* de Brienne, n°. 17.) XVII. *Livre de prières dévotes*, in-16 (*Cat.* de Filheul). XVIII. *Petit livre de prières*, in-18 de 58 feuillets vél. (*Cat.* de M. d'O. (d'Ourches), n°. 39.) XIX. *Adonis*, poème de la Fontaine, in-4°. avec miniatures. Ce volume précieux, exécuté pour le surintendant Fouquet, a été en la possession de M. Chardin, amateur de livres à Paris (*Voy.* le *Manuel* de M. Brunet). XX. *Airs nouveaux de la cour*, in-8°., avec des initiales peintes en or (*Voy.* le *Dict. bibliograph.* de Cailleau et Duclos). XXI. Un Recueil de poésies de Tristan l'hermite, commençant par l'Ode à Madame, *Noble sang des rois d'Idumée*, in-4°. écrit sur vélin. Laporte-Dutheil attribuait à Jarry ce joli manuscrit, acquis en 1739, pour la bibliothèque du Roi par un échange fait avec l'abbé Rothelin (Supplém. n°. 916). — Madelon Jarry, sieur de Vurigny, gentilhomme du Maine, mort en 1573 à l'âge de quarante ans, avait composé une Histoire de France, intitulée : *Des faits des Françoys;* mais Fontette croit qu'elle n'a jamais été imprimée. — François Jarry, prieur de la Chartreuse de N.-D. de la Prée-lès-Troyes dans le xvie. siècle, a publié : *Description de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartreux*, Paris, 1578, in-4°., en vers latins et français. Les vers latins, qui avaient déjà été imprimés sans nom d'auteur à Paris, 1551, in-4°., étaient écrits sur les murailles du petit cloître des Chartreux de Paris : c'est le même poème qui est joint et sert d'explication à la *Vie de S. Bruno*, gravée d'après Lesueur, par Chauveau, 2 vol. in-fol. W—s.

JARRY (Laurent Juilhard, plus connu sous le nom de du), né au Jarry, village près de Saintes, vers 1658, serait peut-être oublié aujourd'hui, s'il n'avait eu l'avantage de l'emporter sur Voltaire dans un concours académique. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, à peine avait-il reçu les ordres sacrés, qu'il obtint le prieuré de N.-D. du Jarry; et satisfait de ce modeste bénéfice, il employait ses loisirs à cultiver les lettres, sans desirer le vain titre d'auteur. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il fut présenté au duc de Montausier, qui l'accueillit avec bonté, loua ses *Essais*, et lui procura la connaissance de Bossuet, de Fléchier et de Bourdaloue. Encouragé par les suffrages de ces grands orateurs, l'abbé du Jarry se hasarda à concourir, en 1679, pour les prix proposés par l'académie française; il obtint celui de poésie, pour une pièce où l'on trouve des vers qui ne sont pas sans mérite, et ne manqua celui d'éloquence que pour avoir négligé de faire approuver son discours par deux censeurs. Il com-

mença dès-lors à s'appliquer à la prédication, et parut avec succès dans les principales chaires de Paris : mais il ne recueillit de ses travaux que de stériles applaudissements ; et les protecteurs qu'il s'était faits, ne lui rendirent aucun service. Un procès qui dura dix années, l'obligea de quitter Paris, et lui enleva une partie de sa fortune. Il avait près de soixante-cinq ans lorsqu'il s'avisa de rentrer dans la lice académique : l'ode *Sur le vœu de Louis XIII*, qu'il envoya au concours de 1713, obtint la préférence sur celle de Voltaire, fort jeune à cette époque, et qui, mécontent d'avoir été vaincu, s'égaya aux dépens de son rival et de ses juges (1). L'abbé du Jarry, peu après ce dernier triomphe, se retira dans le lieu de sa naissance, où il vécut obscur, et mourut en 1730, âgé de soixante-douze ans. On a de lui : I. *Recueil de divers ouvrages de piété*, Paris, 1688, in-12. II. *Sentiments sur le ministère évangélique avec des réflexions sur le style de l'Ecriture Sainte et sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1689, in-12 ; réimprimés, en 1726, avec des additions, sous ce titre : Le *Ministère évangélique*, ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, etc. C'est cependant, dit Gibert, moins un recueil de préceptes que de sentiments du cœur. (*Jugements sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique.*) III. *Essais de sermons et de panégyriques*, Paris, 1692 à 1698, 5 vol. in-8°. C'est la suite d'une compilation (entreprise par l'abbé de Bretteville), des sermons des meilleurs prédicateurs (*Voy.* BRETTEVILLE, tom. V, pag. 662). IV. *Sermons sur les mystères de N. S. et de la Ste. Vierge*, Paris, 1709, 2 vol. in-12. Ces sermons, fort négligés aujourd'hui, offrent cependant, par intervalles, plusieurs traits d'une éloquence vive, noble et digne du ton qui convient à la chaire (Sabatier, Trois siècles de la littérature). V. *Panégyriques et oraisons funèbres*, ibid., 1709, 2 vol. in-12. Parmi les oraisons funèbres, on distingue celle de Fléchier ; elle a été réimprimée en tête des œuvres posthumes ou mandements et lettres pastorales de cet illustre prélat. VI. *Poésies chrétiennes, héroïques et morales*, ibid., 1715, in-12. C'étaient ces poésies que Voltaire avait en vue lorsque, dans sa *Correspondance*, il parlait *des vers héroïques, moraux, chrétiens et galants de l'abbé du Jarry*. On doit encore à l'abbé du Jarry la *Préface* des sermons de morale de Fléchier, et une édition des *Harangues* de Vaumorière, Paris, 1713, in-4°. W—s.

JARS (FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, plus connu sous le nom du chevalier DE), joignit à beaucoup d'esprit et d'amabilité, une fermeté d'ame peu commune. Sa naissance et ses qualités personnelles lui avaient mérité l'honneur d'être admis à l'intimité de la reine Anne d'Autriche, qui avait en lui une confiance particulière. C'en fut assez pour le rendre suspect au cardinal de Richelieu ; et après la fameuse journée connue sous le nom des *Dupes*, le chevalier de Jars fut exilé en Angleterre, où il passa le temps de sa disgrâce dans des fêtes et des plaisirs continuels. Rappelé en 1631, il recommença bientôt à prendre part aux intrigues de la cour ; et le ministre se

(1) La pièce de l'abbé du Jarry renferme un vers que son ridicule a rendu célèbre.

Pôles glacés, *brûlants*, où sa gloire connue, etc.

Ce vers annonçait dans l'auteur une ignorance complète des premières notions géographiques. Lamotte-Houdart, son ami, à qui l'on faisait cette observation, répondit que c'était une affaire de physique, du ressort de l'académie des sciences et non de l'Académie française. Une semblable excuse ne serait plus admise aujourd'hui.

vit obligé d'employer une seconde fois l'autorité pour déjouer les projets de ses ennemis. Le chevalier de Jars fut arrêté dans les premiers jours de l'année 1632, et conduit à la Bastille, où il resta onze mois enfermé dans un cachot. Laffémas, qu'on appelait le *Bourreau du cardinal*, l'interrogea quatre-vingts fois pendant ce temps-là, sans pouvoir tirer de lui le moindre aveu : on le transféra ensuite à Troyes avec le même appareil et les mêmes précautions que s'il eût été convaincu des plus grands crimes. Laffémas s'y rendit pour l'instruction du procès, et il employa vainement tous les moyens pour intimider le prisonnier et lui arracher des aveux : de Jars fut inébranlable. Enfin Laffémas, qui avait sans doute l'ordre de porter les choses à la dernière extrémité, prononça l'arrêt de mort, et fit conduire le chevalier à l'échafaud ; mais au moment où celui-ci plaçait sa tête sur le fatal billot, on vint lui annoncer sa grâce, et il fut reconduit en prison, où il resta longtemps sans pouvoir parler et comme privé de sentiment (1). Il obtint enfin sa liberté ; mais il reçut en même temps l'ordre de partir pour l'Italie, d'où il ne revint qu'après la mort de Richelieu. Pendant son séjour à Rome, il avait connu le cardinal Mazarin, et il contribua à fortifier l'opinion favorable que la reine avait conçue de sa capacité ; mais il se brouilla avec le nouveau ministre dès qu'il le trouva opposé à ses amis. Le chevalier du Jars joua un rôle dans les premiers troubles de la fronde, et contribua à les apaiser en s'entremettant pour réconcilier Mazarin avec le garde-des-sceaux, Châteauneuf : on lui avait donné pour prix de ses services la commanderie de Lagny-le-Sec et l'abbaye de St.-Satur, et il ne cessa jamais de jouir de la plus haute faveur près de la reine mère ; il paraît cependant qu'il abandonna la cour, afin de mettre, suivant le conseil du sage, un intervalle entre les dissipations de la vie et sa fin prochaine. Les dictionnaires placent sa mort à l'année 1670. W—s.

JARS (Gabriel), minéralogiste français, membre de l'académie des sciences, naquit à Lyon le 29 janvier 1732. Son père, qui avait commencé l'exploitation des mines de Sainbel et de Chessy, l'y appela, dès qu'il eut fini ses études. Jars s'adonna avec ardeur à ses nouvelles occupations, entra ensuite à l'école des ponts et chaussées, pour acquérir les connaissances qui lui étaient nécessaires, visita les mines de diverses provinces, et ensuite, à plusieurs reprises, de 1757 à 1766, celles de Saxe, d'Autriche, de Bohême, de Hongrie, du Tyrol, de Carinthie, de Styrie, d'Angleterre, du Hartz, de Norvége et de Suède. Les fruits de toutes ces courses furent de bons mémoires sur les objets qu'il avait observés, et des améliorations importantes qu'il introduisit dans diverses parties de l'exploitation. Une place à l'académie, où il entra en 1768, fut la récompense de ses travaux. Il était, depuis 1761, correspondant de cette société savante. Chargé, l'année suivante, de parcourir les manufactures du Berri, du Bourbonnais et de l'Auvergne, il fut frappé d'un coup de soleil, dans une excursion qu'il était obligé de faire à cheval, et mou-

(1) Jean Leclerc dit pourtant (*Vie du cardinal de Richelieu*, liv. IV), que comme le chevalier de Jars était près de descendre de l'échafaud, un des juges l'exhorta, après avoir éprouvé la clémence du roi, à découvrir les intrigues du garde-des-sceaux ; mais qu'il répondit courageusement que rien ne serait capable de lui arracher de la bouche les secrets de ses amis, ni quoi que ce fût qui pût leur faire tort. Ce récit est tout-à-fait invraisemblable ; et l'on a préféré celui de madame de Motteville, amie intime du chevalier de Jars, et qui savait de lui-même les particularités qu'elle rapporte sur son procès. (Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*.)

rut à Clermont, le 20 août 1769. Un de ses frères qui avait pris part à ses travaux et l'avait accompagné dans ses derniers voyages, publia les mémoires qu'il avait laissés inédits. Celui-ci fut aussi un métallurgiste distingué, et correspondant de l'académie des sciences. Forcé de quitter le Lyonnais dans des temps orageux où sa vie était compromise, il vint se réfugier à Paris. Pour le soustraire aux périls qui le menaçaient, on lui donna une commission d'inspecteur général des mines. Le danger passé, il retourna dans ses foyers, et y mourut en 1796. Voici le titre de l'ouvrage de son frère : *Voyages métallurgiques*, ou *Recherches et observations sur les mines et forges de fer, la fabrication de l'acier, celle du fer-blanc, et plusieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année 1757 jusques et compris 1769, en Allemagne, Suède, Norvège, Angleterre et Écosse; suivies d'un Mémoire sur la circulation de l'air dans les mines, et d'une Notice de la jurisprudence des mines de charbon, dans le pays de Liège, la province de Limbourg et le pays de Namur*, avec fig.; Lyon, 1774-1781, 3 vol. in-4°. Ce livre, qui a été traduit en allemand, offre, non un itinéraire, mais divers mémoires sur les mines des pays visités par l'auteur : elles sont décrites avec beaucoup d'exactitude; il donne leur histoire, les règlements et la forme de leur administration, le mode de leur exploitation, en un mot, tout ce qui peut intéresser. Quand Jars commença ses voyages, la France était, pour la minéralogie et surtout pour la métallurgie, bien en arrière de plusieurs autres pays de l'Europe. Il rendit donc un véritable service à sa patrie, en la mettant à portée de mieux connaître deux sciences du plus grand intérêt pour son industrie. Il a donné une impulsion qui a été suivie d'un succès toujours croissant. Le produit des mines de Chessy devint, grâces à ses soins, bien plus considérable qu'il n'était auparavant; et son frère a continué, jusqu'à sa mort, à s'occuper de cette exploitation qui est encore dans les mains de leur famille. E—s.

JAUBERT (L'abbé Pierre), membre de l'académie de Bordeaux, était né dans cette ville, vers 1715. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de la cure de Sestas, qu'il administra plusieurs années, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude : il résigna ensuite ce bénéfice, afin de pouvoir se livrer entièrement à la culture des lettres, et vint habiter Paris; il y mourut, vers 1780. Outre une *Traduction* d'Ausone, estimée pour la fidélité, et d'ailleurs la seule qu'il y ait en français (*V.* Ausone), on a de l'abbé Jaubert : I. *Dissertation sur un temple octogone et plusieurs bas-reliefs trouvés à Sestas*, Bordeaux, 1743, in-8°. Les bas-reliefs représentent un sacrifice à Cybèle. II. *Éloge de la roture*, dédié aux roturiers (Paris), 1766, in-12. III. *Des causes de la dépopulation, et des moyens d'y remédier*, ibid., 1767, in-12. On y trouve quelques vues utiles. IV. Une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ibid., 1770, in-12. Il n'y en a eu que cette seule édition. Au reste Jaubert, d'après l'abbé Lenglet-Dufresnoy, a inséré dans sa traduction les passages de l'*Internelle consolation* qui ne se trouvent point dans l'*Imitation* latine, qu'il regarde, mais sans citer d'auteur, comme la version abrégée du vieil original français. V. *Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers, contenant leur description*,

et la police des manufactures de France et des pays étrangers. Paris, 1773, 5 vol. in-8°.; souvent réimprimé. Philippe Macquer avait donné une première édition de ce dictionnaire, en 1766; mais l'abbé Jaubert l'a tellement augmenté et amélioré, qu'il ne reparaît plus que sous son nom. On y trouve, comme dans tous les ouvrages de ce genre, des articles excellents, et d'autres qui sont traités trop superficiellement. Le tome v est un *Vocabulaire technique*, ou dictionnaire raisonné de tous les termes usités dans les arts et métiers; il est suivi d'une *Table historique* contenant les noms des inventeurs, des artistes les plus distingués, et de tout ce qui se rattache à l'histoire des arts et métiers, aussi par ordre alphabétique. L'abbé Jaubert se proposait d'écrire l'*Histoire de Bordeaux;* et il avait laissé en manuscrit des *Recherches sur les antiquités de cette ville*, dont on regrette la perte.

W—s.

JAUCOURT (Louis, chevalier de), l'un des philosophes modernes les plus estimables, et l'un des plus utiles collaborateurs du grand Dictionnaire encyclopédique, naquit à Paris, le 26 septembre 1704, d'une famille ancienne et considérée. Ses parents s'attachèrent à développer ses heureuses dispositions, et l'envoyèrent dès l'âge de huit ans faire ses études à Genève. Après avoir terminé ses cours, il passa en Angleterre, et y suivit trois ans les leçons des meilleurs professeurs de l'université de Cambridge; il vint ensuite en Hollande, où il s'appliqua à la médecine sous Boerhaave. Pendant son séjour à Leyde, il connut Tronchin, et se lia avec lui d'une amitié durable. Les deux amis soutinrent leur thèse le même jour, et reçurent ensemble le bonnet de docteur; mais le chevalier de Jaucourt était déjà résolu à ne pratiquer la médecine que pour les pauvres, et à n'employer ses talents qu'au soulagement des malheureux. Il revint en 1736 à Paris, et se vit obligé de donner quelque temps à l'arrangement de ses affaires: enfin il paya sa tranquillité par le sacrifice d'une partie de sa fortune, et put dès-lors se livrer uniquement à son goût pour l'étude. D'Alembert l'ayant invité à travailler à l'Encyclopédie, il se chargea de la rédaction des articles de médecine et de physique pour ce grand ouvrage; mais il tint plus qu'il n'avait promis. Tout en partageant le zèle de quelques-uns de ses associés pour les progrès de la raison humaine, il sut se préserver de leurs écarts; et les morceaux sortis de sa plume sont peut-être ceux où l'on trouve le moins de choses répréhensibles. Le chevalier de Jaucourt était d'un caractère doux et affable: il n'avait d'autre passion que celle de rendre service; et quoique sa fortune fût médiocre, il aidait de sa bourse tous ceux qui s'adressaient à lui. Il ne sollicita jamais aucune faveur, ne prit part à aucune dispute littéraire: enfin, comme il le dit lui-même, sans besoins, sans desir, sans ambition, sans intrigue, il chercha son repos dans l'obscurité de sa vie. L'affaiblissement de ses forces lui faisant présager sa fin prochaine, il se retira à Compiègne, et y mourut quelques mois après, le 3 février 1779, âgé de soixante-seize ans. Il était membre de la société royale de Londres, et des académies de Berlin, de Stockholm et de Bordeaux. Les écrits du chevalier de Jaucourt, dit Palissot, se font lire avec intérêt, son style est simple, naturel, facile, et ne manque ni de correction, ni d'élégance: mais ce qui caracté-

rise surtout ses productions, c'est que l'honnête homme n'est jamais éclipsé par l'auteur; il fait aimer la vertu en imprimant à ses moindres ouvrages le caractère d'une ame droite et sensible. Jaucourt possédait la plupart des langues modernes, et les parlait avec beaucoup de facilité. Outre les nombreux articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* (1), on a de lui: I. *Recherches sur l'origine des fontaines* (en latin), in-4°. II. *Dissertation anatomique sur l'allantoïde humaine* (en latin), in-4°. et in-8°. III. Une traduction latine du *Traité* de Duverney *sur l'organe de l'ouïe*. IV. La *Vie de Léibnitz*, imprimée à la tête de la traduction des *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu*. On a réuni les *Synonymes français* de Jaucourt, d'Alembert et Diderot, épars dans l'Encyclopédie, 1800, in-12. Jaucourt a coopéré à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* depuis l'établissement de ce journal en 1728 jusqu'en 1740. Il est, avec Gaubius, Musschenbroëck et Massuet, l'un des éditeurs de la Description du cabinet de Seba (*Musæum Sebæanum*), 1734, 4 vol. in-fol. Enfin il avait rédigé un *Lexicon medicum universale*, qui devait former 6 vol. in-fol.; mais le manuscrit qu'il envoyait à un imprimeur d'Amsterdam périt dans le naufrage du bâtiment qui le portait, sur les côtes de la Nort-Hollande. W—s.

JAUGEON (N), habile mécanicien, oublié dans tous les *Dictionnaires*, fut reçu à l'académie des sciences en 1699, et se chargea avec le P. Truchet et Desbillettes de la *Description de l'art de l'imprimerie*; il recueillit les alphabets de toutes les langues anciennes et modernes, dont il composa l'histoire, et fut le premier qui retrouva l'alphabet étrusque d'après l'examen des monuments. Il communiqua, en 1702, à l'académie, un mortier de bronze de son invention, assez léger pour qu'un seul homme pût le porter avec son affût, assez solide pour résister à la plus forte explosion, et qui lançait une douzaine de grenades à quatre cents pas. Il fournit, en 1703, la *Description de la frappe des poinçons*; en 1705, l'*Histoire naturelle du ver à soie*; en 1706, un *Mémoire* sur les différentes préparations que subit la soie avant d'être mise en œuvre; en 1707, la *Description des métiers à soie*; en 1708, l'*Art du relieur de livres*; en 1709, un *Mémoire* sur la fabrique des bas à l'aiguille et au métier; en 1710, il lut à l'académie un *Mémoire* sur l'origine des caractères latins; et en 1711, un autre sur l'origine des caractères français: enfin, en 1718, il lui fournit de nouvelles *Observations* sur l'art du relieur; et l'on trouve de lui, dans les recueils de cette société savante, beaucoup d'autres observations de physiologie, d'histoire naturelle ou de technologie. Ce laborieux académicien mourut à Paris en 1725. C'est sur ses dessins que fut fondu le caractère dont on s'est servi pour l'impression de l'*Histoire de Louis XIV, par les médailles*, Paris, imprimerie royale, 1702, grand in-fol. On connaît encore de lui: I. *Le jeu du monde*, ou l'*Intelligence des plus curieuses choses qui se trouvent dans tous les estats, les terres et les mers du monde, enrichi des devises* (en taille-douce) *des plus grands princes de l'Europe*, Paris, 1684, in-12, de 264 pages. C'est l'explication dé-

(1) Son article *Paris* est regardé comme un des meilleurs du Dictionnaire. « C'est, dit Palissot, une allusion fine et bien soutenue; on y voit à quel degré le caractère des habitants de Paris est calqué sur celui des Athéniens. »

taillée d'un jeu gigantesque contenu sur une table de dix-huit pieds, promis par l'auteur, qui l'appelle *le plus riche et le plus précieux meuble qui ait jamais paru*. On ne croit pas que ce grand travail ait été exécuté. II. *Carte nouvelle et générale*, *contenant les mondes céleste*, *terrestre et civil*, ou la *Manière d'apprendre sensiblement l'astrologie*, *la géographie et l'histoire*, en 6 planches (*Voy.* le *Journal des savants* de 1688). Ce n'est probablement qu'un extrait du jeu annoncé dans l'ouvrage précédent.

W—s.

JAULT (Augustin-François), né à Orgelet en Franche-Comté, le 1er. octobre 1700, montra un goût décidé pour les langues; il entra, à l'âge de dix-huit ans, chez les jésuites, qu'il quitta en 1730. Cinq ans après il prit à Besançon le bonnet de docteur en médecine: mais cela ne lui fit pas négliger ses études favorites; successivement interprète du duc d'Orléans pour les langues orientales, professeur de grec, de syriaque, censeur royal, il fut employé plusieurs fois par le gouvernement pour la traduction de lettres étrangères. Il mourut à Paris le 24 mars (ou, selon le Journal de Verdun, le 25 mai) 1757. Il avait une grande pénétration, une mémoire qui ne laissait rien échapper, une ardeur infatigable pour l'étude, beaucoup de justesse et de netteté dans l'esprit. Sa modestie le tint long-temps caché. Il répondit un jour à M. le duc d'Orléans, qui s'étonnait qu'il ne fût d'aucune académie: « Monseigneur, je ne l'ai jamais recherché. » Voici le catalogue de ses ouvrages: I. *Traité des opérations de chirurgie*, traduit de l'anglais de Sharp, 1742, in-12, avec fig. II. *Recherches critiques sur l'état présent de la chirurgie*, traduites du même auteur, 1751, in-12. III. *Histoire des Sarrasins sous les onze premiers califes*, traduite de l'anglais de Simon Ockeley, 1748, 2 vol. in-12. Le traducteur a ajouté quelques remarques historiques et géographiques. Ockeley avait, pour ce qui regarde Mahomet, renvoyé à l'histoire de Prideaux: Jault a mis en tête de sa traduction un abrégé de la vie de ce conquérant célèbre. IV. *Traité des maladies vénériennes*, traduit du latin d'Astruc, 1747, 4 vol. in-12. Il y manque les deux derniers livres de l'ouvrage original, le traducteur les ayant jugés peu nécessaires à ceux qui n'entendent pas le latin. V. *Pneumato-pathologie*, ou *Traité des maladies venteuses*, traduit du latin de Combalusier, 1754, 2 vol. in-12. VI. *Traité de l'asthme*, traduit de l'anglais de Floyer, 1761, in-12. VII. Il a mis en ordre, dirigé et augmenté des deux tiers, la nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Ménage, Paris, 1750, 2 vol. in-fol. Il avait entrepris la traduction de Pline l'ancien; il en était au XXIe. livre quand il a cessé de vivre. Il a encore traduit de l'anglais, la *Médecine pratique* de Sydenham, et y a joint des notes et une préface, Paris, 1774, in-8o. Enfin il a laissé en manuscrit, une *Défense de la Vulgate contre les impostures des Rabbins*, conservée à la bibliothèque du Roi. Voyez, au surplus, les *Mémoires sur le collége royal de France*, par Goujet, et la *Notice* sur Jault, par le président de Courbouzon, dans le tome II des Mémoires de l'académie de Besançon.

W—s et A—B—T.

JAUNING (Conrad). *Voy.* Bollandus.

JAUREGUI Y AGUILAR (Jean de), chevalier de Calatrava, né à Tolède en mars 1566, se livra de

bonne heure à l'étude des belles-lettres et de la peinture, dans laquelle il excella. En 1607 il vint à Rome, se forma sur les grands maîtres, et y acquit une profonde connaissance de la langue italienne, qui le mit à portée d'apprécier les beautés des poètes classiques de cette nation, tandis que ses ouvrages en peinture lui avaient déjà procuré une réputation bien acquise. Partageant tous ses loisirs entre les arts et les lettres, c'est à Rome qu'il publia son *Aminta*, qu'il dédia à don Ferdinand de Ribéra, duc d'Alcalà, alors célèbre par son génie. Cette dédicace, et surtout le mérite de l'ouvrage, le firent nommer, en 1612, écuyer de la reine Isabelle de Bourbon. De retour en Espagne, il eut à déplorer le mauvais goût qui y regnait déjà, grâce aux innovations introduites par les partisans de ce qu'on nommait *estilo culto* (*V.* Gongora). Très attaché à l'ancienne école, le premier soin de Jauregui fut de s'unir aux bons poètes de sa nation pour combattre les nouveaux, réformateurs; et, malgré tous les efforts de ces derniers, il parvint à conserver en Espagne ce goût exquis, ces grâces et cette noblesse de style qui avaient distingué Boscan et Garcilaso. Il mourut à Madrid en 1650. Ses principaux ouvrages sont : I. *El Aminta*, Madrid, 1609, 1 vol. in-8°. C'est une traduction de la célèbre pastorale du Tasse: ses compatriotes ne la trouvent point inférieure à l'original; tant il a su bien saisir la délicatesse des pensées, l'harmonie des vers, et toutes les beautés de style qui caractérisent l'auteur italien. II. La *Farsalia*, traduite de Lucain, et publiée long-temps après sa mort à Madrid, 1789, 2 vol. in-8°. C'est le plus remarquable de ses ouvrages; il est écrit en octaves, où règnent une pureté admirable de style et une fidélité peut-être un peu trop servile. Ce livre est considéré en Espagne comme classique. Mais l'ouvrage qui recommande le plus Jauregui et comme homme de goût et comme poète, c'est son poème d'*Orphée*, en cinq chants, Madrid, Fernandes, 1789, 1 vol. in-8°. Ses autres ouvrages se trouvent avec son Aminte et quelques comédies, dans le recueil de ses œuvres, intitulé : III. *Rimas de don Juan de Jauregui*, Séville, 1618, 2 vol. in-8°. IV. *Apologia de la pintura*, Madrid, 1633; morceau très estimé des connaisseurs. En considérant Jauregui comme peintre, on peut dire qu'il se distingua par la beauté des chairs, l'expression des figures, et surtout par la sagesse avec laquelle il savait ménager les ombres et le coloris. Parmi ses tableaux on remarque une *Vénus sortant du bain;* et un *Narcisse*, qui se conservaient encore au commencement du XIXe. siècle, dans le palais du Buen-Retiro à Madrid. B—s.

JAVOGUES (Charles), né en 1759 à Bellegarde en Bourgogne, était huissier à l'époque où commença la révolution. Le système de ceux qui s'étaient emparés de l'autorité après le 10 août, fut de détruire tout ce qui pouvait rester des anciennes institutions, et même d'exterminer un tiers de la population, trop considérable, à ce qu'ils disaient eux-mêmes, pour l'établissement d'un état démocratique. Il leur fallait ce qu'ils appelaient dans leur langage des patriotes énergiques pour réaliser cet atroce projet : Javogues fut désigné; et ils le firent nommer député à la Convention nationale. Comme il manquait entièrement d'éducation, et ne pouvait être qu'un agent subalterne, on ne voulut pas qu'il s'aventurât à la tribune ; ainsi il parla peu dans l'assemblée. Il vota la mort de Louis

XVI dans les vingt-quatre heures, sans appel et sans sursis. On l'envoya ensuite, avec le titre de représentant du peuple, dans son propre pays; et il fut d'abord adjoint comme auxiliaire à ses collègues Couthon, Maignet, Château-Neuf-Randon et Laporte, qui étaient entrés à Lyon pour en achever la ruine, conformément aux décrets de l'assemblée. Les premières opérations de ces proconsuls devaient être la mort de ceux qui avaient envoyé à l'échafaud Ricard et Chalier. (*Voy.* CHALIER.) La vengeance à cet égard fut poussée si loin, qu'après avoir fait périr tous ceux qu'on put saisir, on fit couper la tête au bourreau lui-même et à son valet qui avaient prêté leur ministère à cette exécution, d'après le principe que le bourreau étant fonctionnaire public, il était responsable des actes auxquels il avait concouru. Javogues, en entrant à Lyon, fut particulièrement chargé de réorganiser le club qui déplorait la mort de Chalier. « Votre premier devoir, ô pa- » triotes! dit-il, c'est de dénoncer les » juges et les jurés par qui ont péri » ces martyrs de notre cause. Dans » les circonstances où nous nous trou- » vons, le patriotisme ne serait pas » satisfait si les dénonciations con- » naissaient quelques bornes et quel- » ques ménagements.... Dénoncez.... » dénoncez tous les riches et ceux » qui recèlent leurs effets.... Dénon- » cez les prêtres, les gens de loi.... » Oui, dénoncer son père est une » vertu d'obligation pour un répu- » blicain. Eh! que faites-vous, pusil- » lanimes ouvriers, dans ces travaux » de l'industrie, où l'opulence vous » tient avilis? Sortez de cette servi- » tude pour en demander raison au » riche, qui vous comprime avec les » biens dont il n'est que le ravis- » seur, et qui sont le patrimoine des » sans-culottes : renversez sa for- » tune, renversez ces édifices pom- » peux; les débris vous appartien- » nent: c'est là que vous vous élève- » rez à cette égalité sublime, base » de la vraie liberté, principe de vi- » gueur chez un peuple guerrier, à » qui le commerce et les arts doivent » être inutiles. » Un discours aussi insensé fut couvert d'applaudissements; et, forts d'une telle approbation, Couthon, Maignet, et après eux Collot-d'Herbois, Fouché et autres, mettaient littéralement à exécution tout ce qu'avait conseillé Javogues. Après leur avoir ainsi préparé les voies à Lyon, il parcourut les départements voisins à la tête d'une horde de brigands, appelée *armée révolutionnaire*, envoyant chaque jour à ses dignes collègues des victimes qu'ils faisaient immoler par la commission dépopulatrice qu'ils avaient organisée; ce qui ne l'empêchait pas d'en faire assassiner encore un plus grand nombre par le tribunal qu'il avait lui-même formé des hommes les plus grossiers du pays, et qui était plus particulièrement sous sa direction. « Il faut, dit-il un jour à l'un » de ces brigands, que les sans-cu- » lottes profitent du moment pour » faire leurs affaires; ainsi fais guil- » lotiner tous les riches, et tu le de- » viendras. » Chaque jour des femmes désolées venaient l'implorer pour leurs maris; et il leur répondait: « On leur » fera grâce quand ils auront payé. » Ils payaient, et le barbare proconsul envoyait le lendemain à la mort ceux qui croyaient avoir racheté leur vie par les plus grands sacrifices. On rapporte qu'une de ces dames qu'il avait si cruellement trompées s'étant évanouie en sa présence, il s'écria avec un rire féroce : « Ces B... font les

» bégueules; il n'y a qu'à aller chercher » la guillotine, cela les fera revenir. » Trois départements, ceux de l'Ain, de Saone-et-Loire et de Rhône et-Loire, furent le théâtre des brigandages de Javogues. On a dit qu'il s'empara à Mâcon de beaucoup d'argent et d'argenterie, dont il fit son profit particulier. Il fut aussi un des précurseurs de ces horribles impiétés qu'on vit bientôt se renouveler à Paris et jusque dans le sein de la Convention. Les vases sacrés lui servaient de vases à boire, et il s'enivrait de la liqueur qu'il y avait versée. Il livrait aux bourreaux les malheureuses femmes qu'il avait fait servir à ses infâmes débauches. Enfin il alla si loin qu'il fut dénoncé par Couthon lui-même, qui le compara à Néron; mais ce Néron répondit à Couthon, qui ne valait guère mieux : ils sentirent que le silence était le plus sage parti, et s'embrassèrent au milieu de la Convention, où s'était élevé leur débat. En 1795, Javogues fut mis en arrestation comme ayant pris part à la conspiration dite du 2 prairial (20, 22 et 23 mai 1795), et condamné à mort le 9 octobre 1796 par une commission militaire, comme agent de la révolte du camp de Grenelle. (*V.* BABEUF.) B—U.

JAWORSKY (ÉTIENNE), né en Russie, vers le milieu du XVIIe. siècle, fut revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques sous le règne de Pierre-le-Grand. Il fut d'abord métropolitain de Rézan, et se distingua dans cette place par son activité et son zèle. En 1700, mourut le patriarche de Russie, Adrien; et Pierre conçut le projet de ne point le remplacer, et de se déclarer lui-même chef de la religion de l'empire. Mais l'attention que demandait la guerre de Suède, et la crainte de choquer le peuple en introduisant trop brusquement une innovation si considérable, engagèrent le czar à différer quelque temps l'exécution de son projet. En attendant, il nomma l'évêque de Rézan vicaire du patriarche, avec le titre d'*exarque*. Il fut enjoint à ce prélat de consulter, sur tous les objets importants, les évêques qui seraient appelés pour cet effet à Moscou, et de soumettre tous les décrets à la sanction du souverain. L'administration des domaines et revenus du patriarche fut réunie à celle des monastères, présidée par un sénateur. Lorsqu'enfin Pierre se fut décidé à supprimer formellement et pour toujours la dignité de patriarche, Jaworsky fut un de ceux qui s'opposèrent avec le plus d'ardeur à cette mesure. Il fut cependant obligé de céder; et le saint-synode remplaça le patriarche. Jaworski ne montra pas moins de dévouement à la doctrine de l'Eglise grecque sous d'autres rapports. Les sectaires nommés *Roskolnik*, ou *anciens croyants*, ayant attaqué le culte des images, il écrivit contre eux un livre très véhément, intitulé le *Rocher de la foi*; mais Pierre, voulant prévenir les haines et les persécutions, prescrivit des mesures de tolérance, et défendit l'impression du livre, qui ne parut qu'en 1728, après la mort de l'empereur. C—AU.

JAY (LE). *Voy.* LEJAY.

JAYME ou JACQUES Ier., roi d'Aragon, surnommé le *Conquérant*, fils de Pierre II, monta sur le trône en 1213, après la mort de son père, et trouva le royaume partagé entre deux factions qui se disputaient le gouvernement. Les états lui ayant prêté serment de fidélité, Jacques fut confié, à cause de son extrême jeunesse, aux soins de Guillaume de Mouredon, grand-maître des Templiers, et garde

dans le château de Monçon, afin qu'il ne fût pas exposé aux entreprises des factieux. Ennuyé bientôt de cette espèce de captivité, il décida les seigneurs de son parti à le conduire à Sarragosse. A peine était-il arrivé dans son palais, que les grands qui conspiraient contre lui l'y firent garder à vue. Jacques parvint à s'échapper, se rendit à Huesca, et, par une conduite pleine de fermeté et de modération, finit par se concilier tous les partis. Devenu paisible possesseur de ses états, il résolut de tourner ses armes contre les Maures, fit une expédition aux îles Baléares, attaqua Majorque, défit les Maures sur le rivage, marcha vers leur capitale, et, montant le premier à l'assaut, s'empara de la place, et soumit cette île à l'Aragon. Jacques entreprit ensuite la conquête du royaume de Valence. Sous prétexte de marcher au secours de Zeith, l'un des deux princes maures qui se disputaient ce royaume, il y pénétra, et profitant de ses avantages, força son antagoniste à lui livrer la capitale. Peu de rois d'Aragon ont eu un règne aussi glorieux. Adopté par le roi de Navarre Sanche IV, et désigné pour lui succéder, Jacques eut la générosité de renoncer à ce royaume en faveur de Thibaud, comte de Champagne, oncle de Sanche. Ce prince eut différents démêlés avec le pape qui voulait rendre son royaume tributaire de l'Église romaine. Sa passion immodérée pour les femmes lui causa des chagrins violents et des remords, mais sans que jamais il songeât sérieusement à se corriger. Il mourut à Xativa, le 27 juillet 1276, âgé de soixante-dix ans, après en avoir regné 63. Avant d'expirer, il se revêtit de l'habit de l'ordre de Cîteaux, faisant vœu de finir ses jours dans le cloître et la pénitence, si sa santé se rétablissait. Z.

JAYME ou JACQUES II, roi d'Aragon, second fils de Pierre III, fut Jacques Ier. pour la Sicile, où il régna de 1285 à 1291, et Jayme II pour l'Aragon, où il régna de 1291 à 1327. Dès que les vêpres siciliennes eurent assuré le royaume de Sicile à Pierre III, roi d'Aragon, Jacques, fils de ce prince, vint à Palerme avec Constance, sa mère. Il succéda, le 11 novembre 1285, à son père, dans le royaume de Sicile, et fut couronné à Palerme, le 2 février de l'année suivante. Secondé par le zèle de ses sujets et leur haine contre les Français, il remporta de brillants avantages sur la maison d'Anjou, qui lui disputait la couronne. Son rival, Charles II, était prisonnier en Aragon, depuis sa défaite devant Naples, le 5 mai 1284. Une victoire plus éclatante encore fut remportée, le 23 juin 1287, par Roger de Loria, amiral de Jacques, sur la flotte napolitaine: quarante-quatre galères et cinq mille prisonniers conduits à Messine, en furent le fruit. Jacques conquit ensuite presque toute la Calabre, et les îles du golfe de Naples. Il est vrai que ses victoires étaient compensées par les défaites de son frère Alphonse, qui régnait en Aragon: aussi celui-ci, après avoir rendu la liberté à Charles II, s'était-il même engagé à faire évacuer la Sicile par les Aragonais, lorsqu'il mourut le 18 juin 1291. Dès que Jacques en fut averti, il renonça aux conquêtes qu'il faisait en Calabre, et, laissant la vice-royauté de Sicile à Frédéric, son frère puîné, il aborda, le 16 août, à Valence, et fut reconnu roi par les Aragonais et les Catalans. Jacques avait bien plus d'ambition que de générosité dans le caractère. A peine fut-il assis sur le trône d'Aragon, qu'il oublia les Siciliens qui l'avaient si fidèlement servi: non seule-

ment il ne s'occupa plus de défendre leur liberté; mais il les vendit indignement, en 1295, au roi Charles, dont il avait épousé la fille Blanche, et il conduisit une armée en Calabre et en Sicile, pour chasser son frère Frédéric de ces deux provinces. Cependant, après y avoir remporté de grands avantages, il s'arrêta tout-à-coup au milieu de ses conquêtes, par un sentiment de honte; et il s'en retourna en Aragon pour ne plus être le témoin ou l'instrument de la ruine de son frère. Le règne de Jacques fut encore marqué par deux guerres importantes; l'une, en 1309, contre les Maures de Grenade, l'autre, en 1321, contre les Pisans, en Sardaigne. Alphonse, fils de Jacques, fit sur eux la conquête de cette île. Le même Jacques, dans les cortès de Saragosse, en 1325, confirma les priviléges des Aragonais. L'usage de la torture et de la confiscation des biens des condamnés fut interdit à tous les tribunaux de son royaume. Le fils aîné du roi d'Aragon s'appelait Jayme comme lui; il s'était rendu odieux au peuple par ses vices et sa cruauté. Tout-à-coup, au mois de janvier 1319, il se présenta aux cortès assemblés à Tarragone; il déclara qu'il renonçait à son droit de primogéniture, et à toute espérance de succéder au trône; il déposa ses habits de prince, et il revêtit ceux de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Peu de mois après, il entra dans un couvent de moines; mais sa vie ne répondit point à une résolution si rigoureuse: bientôt il ne se fit remarquer que par sa dissolution et ses mauvaises mœurs, en sorte qu'on n'attribua qu'à la lâcheté de son caractère ce qui avait d'abord paru le fruit de sa piété. Dans le même temps, deux autres fils de rois avaient abandonné leurs prétentions au trône, et mérité d'être inscrits parmi les saints, savoir Louis, fils du roi de Naples, et Jacques, fils du roi de Majorque, tous deux entrés dans l'ordre de S. François. Jayme mourut à Barcelone, le 2 novembre 1327, âgé de soixante-six ans. Les Aragonais ont célébré son amour pour la justice et son respect pour leur liberté. Son fils, Alphonse IV, lui succéda. S. S—i.

JEAN-BAPTISTE (Saint), le précurseur de Jésus-Christ, était fils de Zacharie, de la tribu de Lévi, et de Ste. Élisabeth cousine de la Ste. Vierge; et il est vraisemblable qu'il naquit à Hébron, ville sacerdotale qu'habitait sa famille. Un jour que Zacharie vaquait dans le temple à l'exercice de ses fonctions, l'ange Gabriel lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums: le lévite fut saisi de frayeur; mais l'ange se hâta de le rassurer, en lui annonçant que sa prière avait été exaucée, et que sa femme, jusqu'alors stérile, mettrait au monde un fils qui serait grand devant le Seigneur. L'âge d'Élisabeth paraissant un obstacle à l'accomplissement de cette promesse, Zacharie osa demander un signe qui lui en garantît la vérité, et il fut aussitôt privé de la parole, jusqu'à l'accomplissement de la prophétie. Élisabeth, durant sa grossesse, reçut la visite de la Ste. Vierge, et l'enfant qu'elle portait dans son sein tressaillit de joie en présence du Sauveur. Il reçut, suivant l'ordre de l'ange, le nom de *Jean*, qui signifie plein de grâces, et fut consacré à Dieu, le huitième jour après sa naissance. Il n'eut point les cheveux coupés, et ne but jamais de vin ni d'aucune liqueur enivrante; il se retira fort jeune dans les déserts, menant une vie pleine d'austérité; il portait une tunique de poils de chameau, nouée autour de ses reins par une ceinture de cuir, et sa nourriture se

composait de sauterelles et de miel sauvage. Il avait près de trente ans, quand il commença à prêcher, en disant : « Faites pénitence, car le royaume » des cieux est proche. » Les habitants de Jérusalem, de la Judée et des pays qu'arrose le Jourdain, accouraient en foule pour l'entendre; et il les baptisait dans l'eau du fleuve, après qu'ils avaient confessé leurs péchés. Jésus-Christ lui-même vint le trouver, du fond de la Galilée, pour recevoir de lui le baptême ; mais Jean s'en défendit : C'est moi, s'écria-t-il, qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi. Jésus vainquit cependant sa répugnance, et Jean le baptisa (*Voy.* Jésus-Christ). La vue des grandes austérités de Jean ne put toucher ceux qui en étaient les témoins, et quelques uns disaient : Cet homme est possédé du démon. D'autres crurent qu'il était le Sauveur annoncé par les prophéties, et députèrent vers lui pour le savoir; mais il leur répondit : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert.* Jean passa ensuite à Béthanie ou Betharaba, et de là à Énnon, près de Salim, dans la Judée. Il eut le courage de reprocher à Hérode Antipas son amour impudique pour Hérodias, sa belle-sœur ; et ce prince excité par cette femme fit enfermer le prophète dans la forteresse de Machera ou Macheron : Jean y jouissait cependant de quelque liberté, et il lui était permis d'y recevoir ses disciples, puisqu'on apprend par l'Évangile (St. Mathieu, chap. xi, et St. Luc, chap. vii), qu'il en députa deux vers Jésus, pour s'informer de sa doctrine. La douceur dont Antipas usait envers Jean, venait autant de sa vénération pour le prophète, que de la crainte de soulever le peuple. Cependant, un jour qu'Antipas célébrait dans son palais l'anniversaire de sa naissance, Salomé, fille d'Hérodias, entra dans la salle du festin, et dansa devant le roi avec tant de grâce qu'il s'engagea par serment à lui accorder tout ce qu'elle demanderait. Salomé, instruite par sa mère, lui dit alors : Donnez-moi donc présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Antipas effrayé à l'idée seule de ce crime se repentit de son imprudente promesse; mais ne croyant pouvoir s'en dégager, il envoya un soldat faire mourir Jean dans la prison (l'an 32 de l'ère chrétienne). St. Jérôme dit que Salomé porta la tête du prophète à sa mère, qui se fit un jeu barbare de lui percer la langue à coups d'aiguilles. Les disciples de St. Jean-Baptiste prirent ensuite son corps, l'ensevelirent, et allèrent prévenir Jésus de la mort de leur maître. L'Église célèbre la fête de la nativité de St. Jean, le 24 juin, et celle de sa décolation, le 29 août. Plusieurs églises se disputent l'avantage de garder la précieuse relique de la tête du saint précurseur; mais Ducange a prononcé en faveur de la cathédrale d'Amiens, dans son savant *Traité historique du chef de St. Jean-Baptiste* (Voy. Ducange) : on y renvoie le lecteur curieux de détails, ainsi qu'aux *Antiquitates christianæ de cultu S. Joannis-Baptistæ*, par le P. Paciaudi, Rome, 1755, in-4°. Ces deux écrivains ont discuté avec toute l'érudition possible les points historiques rélatifs à St. Jean-Baptiste. W—s.

JEAN (St.), l'*évangéliste*, né à Bethsaïde dans la Galilée, était fils d'un simple pêcheur nommé Zébédée, et frère cadet de St. Jacques le majeur. Il avait environ vingt-cinq ans, lorsque Jésus-Christ l'appela à lui (*Voy.* St. Jacques le Majeur) : il fut le témoin des principaux miracles du Sauveur, et en reçut des témoignages particuliers d'affection ; aussi, se désigne-t-il ordinairement lui-même par ces mots :

Le disciple que Jésus aimait. Il fut chargé avec St. Pierre des préparatifs de la dernière pâque; et, pendant le repas, il reposa sa tête sur le sein du Sauveur. Lorsque Jésus eut déclaré que l'un de ceux qui étaient à table avec lui le trahirait, les apôtres consternés n'osèrent point lui demander lequel d'entre eux se rendrait coupable d'un crime aussi énorme; mais ils s'adressèrent à St. Jean pour le savoir (*Voy.* JUDAS ISCARIOTE). Il fut le seul des apôtres qui n'abandonna point Jésus pendant sa passion; et il était debout, au pied de la croix, lorsque le Sauveur mourant lui recommanda sa mère. (*V.* JÉSUS-CHRIST.) Averti par Marie-Madelène que le corps de Jésus avait disparu, il arriva au sépulcre le premier, vit et toucha les linceuls qui avaient servi à ensevelir son divin maître, reconnut Jésus qui lui apparut, et annonça sa résurrection aux autres disciples. Les apôtres ayant reçu l'esprit-saint, commencèrent à prêcher et à faire des miracles. St. Jean fut arrêté avec St. Pierre, et mis en prison pour avoir guéri un boiteux au nom de Jésus-Christ; mais les magistrats, n'osant pas leur infliger de peine, les renvoyèrent, en leur défendant de continuer à prêcher. Comme Jean n'avait tenu aucun compte de cet ordre, il fut mis en prison une seconde fois, et battu de verges : il accompagna St. Pierre à Samarie dont les habitants avaient reçu le baptême, et y annonça l'Évangile. Il assista, en l'an 51, au premier concile de Jérusalem, où il parut, dit St. Paul, comme une des colonnes de l'Église; il fit ensuite des prédications dans différentes parties de l'Asie mineure, et y établit des pasteurs : il résidait habituellement à Éphèse, et ne s'éloignait de cette ville que pour visiter les églises voisines. Il fut arrêté, l'an 95, par ordre du proconsul, et conduit à Rome, où des juges barbares le condamnèrent à être plongé vivant dans une cuve pleine d'huile bouillante : il en sortit, dit St. Jérôme, sans avoir éprouvé aucune incommodité, et fut exilé dans l'île de Pathmos, l'une des Sporades. Ce fut là qu'il écrivit son *Apocalypse*, ouvrage allégorique, dans lequel il donne des conseils aux églises d'Asie, prédit leur grandeur future, les progrès du christianisme et les choses qui doivent arriver à la consommation des siècles. Après la mort du cruel Domitien, St. Jean obtint la permission de revenir à Éphèse. Son grand âge l'avait tellement affaibli, que ses disciples étaient obligés de le porter entre leurs bras aux assemblées des fidèles; chaque fois, il se bornait à leur dire ces belles paroles : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres. » Quelques uns de ses disciples lui ayant témoigné leur surprise de ce qu'il répétait toujours la même chose : « C'est là, leur répondit-il, ce que le Seigneur nous a commandé, et, pourvu qu'on l'exécute, il ne faut rien davantage. » Ce saint apôtre mourut à Éphèse, l'an 99, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, et fut inhumé auprès de cette ville. Ce ne fut qu'à son retour de l'île de Pathmos qu'il composa son *Évangile*, à la demande de ses disciples, qui le prièrent de réfuter par son témoignage les erreurs répandues par les Ebionites contre la divinité de Jésus-Christ: il l'écrivit en grec, langue que parlaient les peuples auxquels il le destinait; mais on en fit presque aussitôt une version en syriaque. L'*Evangile* de St. Jean renferme l'histoire des quatre dernières années de la vie de Jésus-Christ; le style en est d'une admirable simplicité : il a été commenté par Origène, St. Cyrille, Alcuin, Rupert, Gilbert de la Porrée, etc.; et plusieurs

Pères, entre autres, St. Chrysostôme et St. Augustin, l'ont choisi pour texte de leurs homélies. On a encore de St. Jean trois *Épîtres*; la première, qui est la plus étendue, est adressée aux chrétiens répandus dans la Parthie; les deux autres, dont on a long-temps contesté l'authenticité, sont adressées à une dame nommée Électe, et à Caius, l'un de ses disciples. Dans toutes trois, le S. apôtre recommande l'accomplissement du précepte de la charité. L'*Apocalypse* de S. Jean est un des ouvrages qui ont le plus occupé les savants; Denys d'Alexandrie, tout en convenant de l'obscurité qui y règne, n'en parle qu'avec admiration: c'est, dit S. Jérôme, un livre au-dessus de toute louange, et dont chaque mot contient des sens et des merveilles sans nombre, si nous sommes capables de les y trouver. Les critiques modernes les plus judicieux n'en ont pas porté un jugement moins favorable: mais d'autres écrivains en parlent comme d'un livre où il n'y a ni sens ni raisonnement; et l'Église grecque, en adoptant cette opinion, l'a rejeté du nombre des livres canoniques. On renvoie les curieux aux auteurs qui ont traité de l'*Apocalypse*, et à la tête desquels il faut placer notre illustre Bossuet; on citera encore, parmi les commentateurs nombreux de l'*Apocalypse*, Cassiodore, Arétas de Césarée, le vénérable Bède, Jacques Ier., Grotius, Newton, La Chétardie, curé de St.-Sulpice, et l'évêque anglais Walmesley, sous le nom de Pastorini. Les Grecs célèbrent la fête de S. Jean le 26 septembre, et les Latins, le 27 décembre. L'Église fait aussi mémoire de son martyre, devant la Porte-Latine, le 6 de mai. On donne pour attribut à S. Jean un aigle, emblême de l'élévation de son esprit qui lui a fait découvrir jusque dans le sein de Dieu, le Verbe égal à son père; et on le représente tenant à la main une coupe d'où sort un serpent, en souvenir de ce qu'il échappa par miracle aux tentatives de ses ennemis pour l'empoisonner. W—s.

JEAN (Saint), surnommé l'*Aumônier*, à cause de ses immenses charités, était né à Amathonte, aujourd'hui Limisso, dans l'île de Cypre, vers le milieu du VIe. siècle. Unique héritier d'une famille noble et riche, il se maria jeune; mais la mort lui ayant enlevé sa femme et ses enfants, il refusa de former de nouveaux nœuds, distribua ses biens aux pauvres, et se retira dans une solitude pour s'y consacrer uniquement à la pratique des vertus chrétiennes. La réputation de sa piété se répandit bientôt dans tout l'Orient; et les fidèles d'Alexandrie l'appelèrent sur le siége patriarcal de cette ville, vers l'année 608. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda aux magistrats la liste des pauvres, qu'il nommait ses *maîtres* et ses *seigneurs*; et quoique leur nombre s'élevât à plus de sept mille, il se chargea avec joie de pourvoir à tous leurs besoins. Il leur fit partager aussitôt tout l'argent amassé par ses prédécesseurs, et qui se trouvait dans les trésors de l'église; il rendit une ordonnance contre l'inégalité des poids et des mesures, qu'il regardait comme un piége tendu à l'ignorance et à la bonne foi, défendit à ses officiers de recevoir aucun présent, et fixa deux jours par semaine pour entendre les plaintes des personnes de toutes les conditions. Dès ce moment les revenus de son siége, l'un des plus riches de l'Orient, passèrent entre les mains des indigents; aucun malheureux ne l'approchait sans s'en retourner consolé. On eût dit que la Providence l'avait chargé seul de réparer toutes les

injustices de la fortune, et de relever tous ceux que le sort avait abattus. Un jour, un père de famille, qu'il avait secouru dans une nécessité pressante, lui témoignait sa reconnaissance dans des termes passionnés : « Eh ! mon frère, dit le saint prélat, je n'ai point encore répandu mon sang pour vous, ainsi que Jésus-Christ me l'ordonne. » La charité de S. Jean ne se bornait pas à soulager les misères dont il était le témoin; ses largesses allaient trouver les chrétiens captifs dans la Perse, et il envoya des vivres et des ouvriers à Jérusalem, après que cette malheureuse ville eut été pillée par les barbares. Il se refusait le strict nécessaire afin que les pauvres ne manquassent de rien: sa table était toujours grossièrement servie; et son lit n'était couvert que d'une étoffe commune. Un homme riche lui envoya un jour une couverture précieuse, le priant de s'en servir pour l'amour de lui; le saint eut cette complaisance, mais dès le lendemain il la fit vendre pour en employer le prix à des aumônes: celui qui l'avait donnée la racheta et la lui renvoya; mais il la vendit une seconde, puis une troisième fois, disant: nous verrons lequel des deux se lassera le premier. Il remplissait avec un zèle ardent tous les devoirs de son ministère, veillant à maintenir la paix dans son vaste diocèse; il eut l'avantage de le préserver des erreurs de l'hérésie, et fut même assez heureux pour ramener à l'unité plusieurs ennemis de l'Eglise. Les Perses ou les Sarrasins ayant fait une irruption en Egypte, le gouverneur d'Alexandrie, Nicétas, son ami, lui persuada qu'il devait se retirer auprès de l'empereur : ils partirent ensemble pour Constantinople; mais arrivé à Rhodes, le patriarche lui dit : « Je ne peux aller plus loin, parce que le roi du ciel m'appelle à lui. » Il se fit transporter alors dans sa ville natale, et y mourut quelques jours après son arrivée, vers l'an 619, à l'âge de soixante-quatre ans, après avoir institué les pauvres ses héritiers. Son corps, transféré d'abord à Constantinople, fut envoyé en présent à Mathias Huniade, roi de Hongrie; et on le conserve depuis 1632 dans la cathédrale de Presbourg. Les Grecs célèbrent la fête de S. Jean le 11 novembre jour de sa mort; mais le martyrologe romain en fait mention au 23 janvier, anniversaire de la translation de ses reliques. Sophrone et Jean Mosch, ses disciples, avaient écrit sa vie. On en trouvera une en latin par Léonce, évêque de Naplouse, dans les *Vitæ patrum* de Rosweyde, et dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes; et une autre en grec par Métaphraste dans l'*Oriens christianus*, du P. Lequien.

W—s.

JEAN (Saint). *Voy.* Capistran, Chrysostome, Climaque, Colombini, Croix, Damascène, Dieu, Gualbert, Matha, Népomucène.

JEAN Ier. (Saint), élu pape le 13 août 523, né en Toscane, succéda à Hormisdas. Justin Ier. gouvernait alors l'empire d'Orient, et Théodoric, roi des Goths, régnait en Italie. Justin, par un zèle plus louable dans son objet que réfléchi dans ses conséquences, voulut extirper d'un seul coup l'hérésie, et signifia aux ariens qu'ils eussent à céder leurs églises aux catholiques. Théodoric, ayant fait à Justin de vaines remontrances, ordonna au pape Jean de se transporter à Constantinople et d'aller en son nom faire cette demande à l'empereur, et le menaça de traiter rigoureusement les catholiques, si Justin ne se relâchait de la sévérité de ses édits. On dit que le pape Jean employa vainement les

prières et les larmes, et n'obtint rien de l'empereur. A son retour, Théodoric irrité le fit arrêter à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Le saint pape, épuisé par les fatigues d'un long et pénible voyage, et manquant du plus étroit nécessaire dans sa prison, succomba sous le poids de ses souffrances, et finit sa carrière le 27 mai 526, après deux ans et neuf mois de pontificat. Sa mort fut glorifiée par un miracle qui l'accompagna; un énergumène fut guéri en touchant le corps du saint pontife. Son cruel persécuteur fit périr de la même manière les autres ambassadeurs sans avoir aucun égard à leur dignité. Le pape Jean avait été l'ami de Boèce, qui lui dédia plusieurs de ses ouvrages, et qui fut comme lui victime de l'ingratitude et de la tyrannie de Théodoric. Le bollandiste Papebroch (mai, tom. VI) a réuni leurs *Vies*. Jean Ier. eut pour successeur Félix IV. D—s.

JEAN II, surnommé *Mercure*, romain de naissance, fut élu pape le 23 janvier 533, après Boniface II. Il était prêtre du titre de S. Clément, lors de son exaltation. Il condamna, suivant Platine, Anthémius, patriarche de Constantinople, parce qu'il était tombé dans l'arianisme. Dans ce même temps le roi Athalaric reçut des plaintes sur les brigues qui s'exerçaient pendant la vacance du St.-Siége, pour extorquer des promesses sur les biens de l'Eglise. Voulant remédier à cet abus, le roi écrivit au pape Jean II de mettre en vigueur un décret porté du temps de Boniface II, prescrivant la nullité de tout contrat et de toute promesse faite pour obtenir un évêché, avec restitution de ce qui pouvait avoir été donné. L'empereur Justinien, dans la vue de ramener les schismatiques à l'unité de l'Eglise, publia un édit accompagné d'une profession de foi orthodoxe, qu'il fit signer à la plupart des métropolitains d'Orient, et qu'il envoya au pape Jean II avec de riches présents. Il lui demandait l'approbation de ces actes, et lui donnait le titre de chef des évêques. Le pape approuva cette profession de foi de l'empereur par une lettre, dans laquelle il condamnait les moines qui rejetaient cette proposition: *Un de la Trinité a souffert en sa chair.* Vers le même temps le pape reçut des plaintes graves contre Contumeliosus, évêque de Riez, convaincu de plusieurs crimes d'après sa propre confession. Il l'interdit de toutes ses fonctions, et ordonna qu'il fût enfermé dans un monastère; que cependant son église serait gouvernée par un visiteur, qui ne se mêlerait que de la célébration des saints mystères, sans toucher aux ordinations ni au temporel de l'Eglise. Jean II mourut peu de temps après, le 18 mai 535, après avoir tenu le St.-Siége pendant deux ans quatre mois et quelques jours. Il eut pour successeur Agapet. D—s.

JEAN III, élu pape le 1er. août 560, était surnommé *Cattelin*, et remplaça Pélage Ier. L'histoire de son pontificat est dénuée d'événements; on y trouve seulement qu'il acheva l'église de St.-Philippe et St.-Jacques; qu'il y fit peindre plusieurs histoires, dont une partie en mosaïque; qu'il en fit la dédicace, et qu'il augmenta les cimetières des martyrs. On a faussement prétendu que ce pape n'avait point approuvé le cinquième concile. Cette erreur a été victorieusement combattue par le cardinal Noris et par le père Pagi. Jean III mourut le 3 juillet 573, après un pontificat de treize ans moins un mois. Il eut pour successeur Benoit Ier. D—s.

JEAN IV, élu pape le 26 décembre

640, succédait à Séverin. Il était originaire de Dalmatie. Il eut à combattre les erreurs des monothélites que l'empereur Héraclius protégeait, et qu'il voulait appuyer dans son édit, appelé *Ecthese* ou exposition, édit composé par Sergius, patriarche de Constantinople. Cette doctrine fut condamnée dans un concile assemblé à Rome par le pape Jean IV, qui envoya cette décision à l'Eglise grecque. Ce pape eut aussi à défendre la mémoire de l'un de ses prédécesseurs, Honorius, que l'on accusait d'erreur au sujet des deux volontés contraires que l'on supposait en Jésus-Christ, comme homme et comme Dieu. Le pape Jean démontra qu'Honorius avait soutenu que Jésus-Christ étant tout-à-la-fois homme parfait, et Dieu parfait, la volonté de sa chair n'a jamais combattu la volonté de son esprit, et que les volontés contraires n'appartiennent qu'à nous autres pêcheurs, depuis la chute d'Adam. C'était à Constantin, successeur d'Héraclius, que le pape Jean adressait cette apologie: mais elle ne parvint à Constantinople qu'après la mort précipitée de cet empereur. Le pape ne lui survécut pas long-temps. Il mourut le 12 octobre 642. Pendant son pontificat, qui ne fut que d'un an et neuf mois, il avait envoyé de grandes sommes d'argent en Dalmatie et en Istrie, pour racheter les captifs pris par les Slaves. Il eut pour successeur Théodore. D—s.

JEAN V, élu pape le 23 juillet 685, était Syrien de naissance, et de la province d'Antioche : il succéda à Benoit II. Jean V était savant, courageux, et plein de modération. Son élection, interrompue depuis long-temps, se fit dans l'église de Latran, d'où il fut conduit au palais épiscopal. Ce pape remit sous la disposition du St.-Siége les églises de Sardaigne, dont les ordinations lui appartenaient de toute antiquité, mais qui avaient été accordées pour un temps aux archevêques de Cagliari. Après une longue maladie, Jean V termina ses jours le 2 août 686. Il eut Conon pour successeur. D—s.

JEAN VI, élu pape le 3 octobre 701, était Grec de nation, et succéda à Sergius Ier. Peu de temps après son élection, Théophylacte, chambellan de l'empereur Tibère III, exarque d'Italie, vint de Sicile à Rome. Les troupes l'ayant appris s'assemblèrent tumultuairement dans la ville pour le maltraiter: le pape s'y opposa, et calma la sédition en envoyant des évêques haranguer les soldats. La sédition était à peine apaisée, que Gisulfe, lombard, duc de Bénévent, vint ravager la Campanie, pillant, brûlant et enlevant beaucoup d'habitants, sans qu'on lui opposât la moindre résistance. Le pape, hors d'état de réprimer ces violences, envoya des évêques avec de riches présents tirés des trésors des églises. Gisulfe rendit ses captifs, et s'éloigna. S. Vilfrid vint l'année suivante trouver Jean VI pour se défendre des accusations intentées contre lui par l'archevêque de Cantorbéry : il fut pleinement justifié dans un concile que le pape assembla pour cet effet. Jean VI mourut le 11 janvier 705, après un pontificat de trois ans et deux mois. D—s.

JEAN VII, élu pape le 1er. mars 705, était Grec de nation, fils de Platon, et succéda à Jean VI. Il passait dans son temps pour être savant et éloquent. Justinien II, qui régnait alors en Orient, lui envoya les actes du concile *in Trullo*, en l'invitant à les examiner dans un concile, et à confirmer ou rejeter ce qu'il trouverait digne d'approbation ou de blâme;

mais le pape, craignant sans doute de déplaire à l'empereur, renvoya ces actes sans y faire aucun changement et sans rien décider. Ce fut pendant son pontificat que le roi des Lombards, Aribert, rendit à l'Église de St.-Pierre le patrimoine des Alpes Cottiennes (à présent le mont Genèvre), et le mont Cenis, usurpés depuis longtemps par cette nation; et l'acte de donation fut écrit en lettres d'or. Jean VII répara plusieurs églises, et les orna de plusieurs images, parmi lesquelles était son portrait. Il fit faire un calice d'or, du poids de trente livres, orné de pierreries. Jean VII mourut le 18 octobre 707, après un pontificat de deux ans et sept mois. Il eut pour successeur Sisinnius. D—s.

JEAN VIII, élu pape le 14 décembre 872, était archidiacre de l'Église romaine, et succéda à Adrien II. Les incursions des Sarrasins, à cette époque, désolaient l'Italie. Le pape demanda des secours contre eux à l'empereur Charles-le-Chauve, qui lui en avait promis, mais qui fut obligé de retarder l'accomplissement de ses promesses, à cause de la guerre que lui faisait son neveu, Louis II, et des incursions des Normands. Charles se mit enfin en chemin pour l'Italie. Le pape vint à sa rencontre; mais la révolte de Carloman et la lenteur des seigneurs français, qui ne venaient point joindre leur prince, rendirent tous ces projets inutiles. Le pape se contenta de couronner à Tortone l'impératrice Richilde, et revint à Rome avec un crucifix d'or, orné de pierreries, que l'empereur lui avait donné; celui-ci, en retournant en France, mourut dans un village auprès du mont Cenis. Jean VIII, se voyant ainsi trompé dans ses espérances, fut obligé de traiter avec les Sarrasins, et de leur payer un tribut de 25,000 marcs d'argent par an. Le pape voulut ensuite s'appuyer de la protection de Basile, empereur d'Orient, et lui envoya une légation à ce sujet. Mais il eut d'autres occupations dans Rome. Lambert, duc de Spolète, vint à Rome, sous prétexte d'amener des secours au pape, mais en effet pour le traiter en ennemi. Il se saisit de sa personne, et l'enferma dans l'église de St.-Pierre, sans permettre à qui que ce fût de communiquer avec lui, ni même de lui porter des vivres. Des évêques, des prêtres, des moines, qui venaient pour officier dans l'église, furent chassés à coups de bâton. Lambert disait qu'il agissait ainsi par l'ordre du roi Carloman; mais on le soupçonnait de vouloir se faire empereur lui-même. Quand il eut abandonné Rome, le pape l'excommunia, et résolut de venir en France se plaindre de ces outrages; mais Lambert lui ayant fermé le chemin par terre, Jean fut obligé d'y aller par mer. Il tint un grand concile à Troyes, y couronna Louis-le-Bègue, fit de vaines exhortations pour obtenir des secours de troupes, et ne trouva qu'un seul évêque qui l'accompagnât dans son retour en Italie. Le pape fit des instances non moins infructueuses auprès des souverains d'Italie, pour les détacher de l'alliance des Sarrasins. Dans sa détresse, il eut encore recours à l'empereur Basile; et, pour le flatter, il écrivit des lettres favorables à Photius, qu'il résolut de reconnaître pour patriarche légitime, et qui fut en effet reconnu dans un concile tenu à Constantinople au mois de novembre 879, mais auquel le pape mit ensuite des restrictions, après s'être convaincu qu'il avait été trompé par ses légats. Une flotte envoyée par Basile en Italie eut des succès considérables contre les Sarrasins; mais Rome ne s'en trouva

pas mieux. Alors Jean VIII tourna ses vues vers Charles-le-Gros, auquel il promit l'empire, et qui vint effectivement se faire couronner à Rome, par Jean VIII, le jour de Noël 881. Le pape n'en fut pas plus heureux pour obtenir ce qu'il demandait. Il mourut le 11 décembre 882, après dix ans de pontificat. On lui reproche d'avoir été beaucoup trop occupé du gouvernement temporel et d'avoir prodigué les excommunications au point de les rendre indifférentes. Ce fut par l'ordre de Jean VIII que Jean, diacre de l'Église romaine, écrivit en 4 livres la Vie de Grégoire-le-Grand, qui avait vécu 300 ans auparavant. Il est resté 326 lettres de Jean VIII, insérées dans la Collection des conciles. Il eut pour successeur Martin II. D—s.

JEAN IX, élu pape le 12 mars 898, natif de Tibur, fils de Rampalde, succéda à Théodore II. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, dont le parti fut le plus faible, et qui fut obligé de s'enfuir en Toscane. Jean IX tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome en 899, où la mémoire de Formose, accusé par Étienne VI, fut entièrement rétablie, et la procédure contre son cadavre condamnée aux flammes. Tous ceux qui avaient pris part à ce concile furent déclarés séparés de l'Église, s'ils ne venaient à résipiscence. L'empereur Lambert assista en personne au concile de Ravenne, où le pape fit déclarer excommunié quiconque s'opposerait à l'exécution des canons et des capitulaires des empereurs Charlemagne, Lothaire et Louis, touchant les décimes. L'empereur, de son côté, après s'être réservé son droit de protection envers tout Romain, clerc ou laïc, qui aurait recours à lui, promet de conserver inviolablement le privilége de la sainte Église romaine. Le pape expose ensuite au prince le déplorable état où cette Église se trouve réduite, et le prie d'y remédier. Il finit par exhorter les évêques à remplir leurs devoirs pour la conduite de leur troupeau. Jean IX écrivit à Stylien, évêque de Néocésarée, pour le louer de la fermeté avec laquelle il avait résisté au schisme de Photius. Ce pape mourut le 26 mars 900, après un pontificat de deux ans et quinze jours. Il eut pour successeur Benoît IV. D—s.

JEAN X, fut élu pape le 30 août 914 (915), par le crédit de Théodora, sa maîtresse, qui le fit successivement évêque de Bologne, archevêque de Ravenne, et enfin le plaça sur le St.-Siége après la mort de Landon. Jean X, plutôt né pour le métier des armes, que pour la première dignité de l'Église, se réunit avec les princes de Capoue, Landulfe et Atenulfe, pour combattre les Sarrasins. Il marcha contre eux avec des troupes conduites par le marquis Albéric, fils de Marosie, mère ou sœur de Théodora, et les défit entièrement. L'histoire ne dit rien de remarquable de Jean X jusqu'à sa mort, qui arriva d'une manière tragique. Gui, frère utérin de Hugues, comte d'Arles, était alors maître de Rome. Il avait épousé Marosie; et tous deux, jaloux du pouvoir que Jean accordait à Pierre, son frère, résolurent de se défaire de l'un et de l'autre. Un jour que Jean X était au palais de Latran avec son frère et quelques amis, des soldats de Gui et de Marosie entrèrent, tuèrent Pierre aux pieds du pape, et jetèrent celui-ci dans une prison, où il mourut quelque temps après. On dit qu'on l'étouffa en lui mettant un oreiller sur le visage. Il avait occupé le St.-Siége un peu plus de 14 ans. Il eut pour successeur Léon VI. D—s.

JEAN XI, élu pape le 20 mars 931, après la mort d'Étienne VII, était fils de la patricienne Marosie, et, selon quelques-uns, du pape Sergius III (1). Cette femme était alors mariée à Gui, marquis de Toscane, et jouissait d'un pouvoir absolu dans Rome. Elle s'en servit pour faire élever sur le St.-Siége, Jean XI, qui n'avait encore que vingt-cinq ans. Aussi n'eut-il aucune autorité, aucun éclat : il favorisait seulement les cérémonies de la religion. Marosie, après la mort de Gui, épousa Hugues, roi de Lombardie. Ce nouvel époux, croyant son autorité bien affermie, commença à mépriser les Romains, et particulièrement Albéric le jeune, fils de Marosie. Un jour qu'Albéric, par ordre de sa mère, présentait le bassin au roi pour se laver, celui-ci lui donna un soufflet, parce qu'il lui avait versé trop d'eau. Albéric, outré de cet affront, assembla les Romains, et voulut s'emparer de Hugues, qui parvint à s'enfuir. Albéric n'en poursuivit pas moins sa vengeance contre sa propre mère et Jean XI. Il les fit arrêter, et les tint enfermés dans le château St.-Ange. Depuis ce moment, la destinée de Jean XI est très obscure. Il ne porta le nom de pape qu'environ deux ans, soit qu'il ne fût plus regardé comme tel depuis sa prison, soit qu'il mourût dans le cours de l'année 933. Il eut pour successeur Léon VII. D—s.

JEAN XII, élu pape le 20 mars 956, était fils du patrice Albéric; il avait succédé à la dignité de son père, quoique clerc, et remplaça sur le siége pontifical Agapet II. Il n'était âgé que de dix-huit ans lorsque les Romains l'excitèrent à se faire élire pape. Il s'appelait Octavien, et fut le premier pape qui changea de nom. En l'année 957, il assembla une armée, et marcha contre Pandolfe, prince de Capoue, qui lui résista, et l'obligea de retourner chez lui. Le pape lui demanda la paix, et ils firent alliance ensemble. Jean XII ne pouvant plus souffrir la tyrannie de Bérenger, roi d'Italie, et de son fils Adalbert, envoya deux légats en Allemagne vers le roi Othon, avec prière de venir le secourir. Othon passa en effet en Italie en 962, et ne trouva aucune résistance. Il fut couronné empereur par le pape, qui lui fit serment sur le corps de St.-Pierre de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne jamais donner aucun secours ni à Bérenger ni à Adalbert. Othon, de son côté, confirma au pape les donations de Pépin et de Charlemagne. Il y joignit quelques villes du royaume de Lombardie, avec cette clause importante : « Sauf en tout notre puissance et celle de nos descendants. » Par ce même acte on règle les formes de l'élection du pape, le serment qu'il doit prêter de conserver les droits de tous; enfin l'empereur se réserve la souveraineté et la juridiction en dernier ressort sur la ville de Rome. L'original de cet acte fut écrit en lettres d'or, et gardé à Rome au château St.-Ange. Le pape, à la prière de l'empereur, érigea aussi Magdebourg en métropole. Cependant, dès l'année suivante, Jean XII, au mépris de ses serments, se réconcilia avec Adalbert, auquel il envoya une députation à Fressinet, chez les Sarrasins, auprès desquels il s'était retiré. L'empereur, qui était alors à Pavie, fut frappé de cette nouvelle, et dépêcha à Rome pour en savoir les motifs. Les Romains répondirent que Jean s'était lié avec

(1) C'est au moins ce que rapporte Luitprand, d'après des bruits populaires. L'opinion la plus vraisemblable est qu'il était fils d'Albéric, duc de Spolète, premier mari de Marosie.

Adalbert, parce qu'il avait trouvé en lui un homme corrompu qui lui ressemblait. Ils l'accusèrent de vivre scandaleusement avec des concubines, de leur prodiguer les trésors de l'Église, de les loger dans le palais pontifical même, d'employer la séduction ou la violence envers d'autres. « Voilà, ajoutaient-ils, pourquoi Adalbert lui » convient mieux que l'empereur. » Othon vint à Rome pour éclaircir les faits, et remédier à ces désordres. Il assembla un concile. Jean XII et Adalbert prirent la fuite. Le pape fut déposé, et l'on élut à sa place Léon VIII. Mais Othon ayant renvoyé la plupart de ses troupes afin de n'être point à charge aux Romains, Jean XII excita sous main le peuple à la révolte; et l'empereur, ayant appris qu'on en voulait à sa vie, fit mourir un grand nombre des conjurés. Il s'éloigna ensuite, et se rendit à Spolète. Les partisans de Jean XII profitèrent de cette absence pour faire revenir ce pape à Rome. Jean XII, à son tour, se vengea de ceux qui avaient provoqué sa destitution: il fit couper à Jean, cardinal diacre, la main droite, et à un autre officier de l'église la langue, le nez et les deux doigts. Il tint ensuite un concile, où il fit annuler ce qui avait été décidé dans le précédent trois mois auparavant. L'élection de Léon VIII fut déclarée irrégulière. Jean XII ne survécut que trois mois à cet événement. Quelques-uns prétendent que sa mort, arrivée le 14 mai 964, eut lieu dans l'excès d'une débauche; et Luitprand l'attribue aux coups du démon; mais elle aurait plutôt été l'effet de la vengeance d'un mari jaloux. D'autres assurent (*Art de vérifier les dates*) que Jean XII fut emporté par une maladie de huit jours, à laquelle il succomba sans avoir reçu les sacrements. D—s.

JEAN XIII, élu pape le 2 octobre 965, était Romain et fils d'un évêque aussi nommé Jean. Il succéda à Léon VIII, étant évêque de Narni. Le peuple romain l'élut, après avoir pris les ordres de l'empereur Othon, qui avait déployé son autorité d'une manière si vigoureuse sous le pontificat précédent (*Voyez* Léon VIII et Benoît V). Jean XIII se fit haïr des grands de la ville de Rome, qu'il traitait avec hauteur. Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, arrêtèrent le pape, et l'enfermèrent au château St.-Ange. Mais cet acte de violence ne demeura pas impuni. Jean, après quelques mois de prison, vint se retirer à Capoue, chez le comte Pandulfe son ami, qui trouva le moyen de se défaire de Rofrède dans Rome même, où celui-ci s'était fait déclarer chef de la faction ennemie de l'empereur et du pape. Othon, de son côté, revint en Italie en 967; et ce retour effraya les Romains, qui s'empressèrent de rappeler Jean XIII, et de le rétablir sur le St.-Siége. Othon fit pendre douze de ceux qui avaient arrêté le pape; les os de Rofrède furent déterrés par son ordre, traînés avec ignominie dans la boue, et jetés ensuite à la voirie. Quant au préfet Pierre, Othon l'abandonna à la vengeance du pape, qui lui fit couper la barbe, et le fit ensuite pendre par les cheveux au cheval de Constantin; puis il fut dépouillé, mis à rebours sur un âne, qui avait une clochette au cou; le patient portait une outre sur sa tête, et deux à ses cuisses. On le promena en cet état par toute la ville, en le fouettant et en l'accablant d'insultes. Jean XIII envoya à Constantinople des nonces qui furent traités avec mépris, parce qu'il avait appelé dans ses lettres Nicéphore empereur des Grecs. Ce pape mourut le 6 septembre 972, après un pontificat

de sept ans environ. Baronius dit que ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume de bénir les cloches. Il eut pour successeur Benoît VI. D—s.

JEAN XIV, élu pape le 19 octobre 984, était évêque de Pavie, lorsqu'il succéda à Benoît VII. Son pontificat ne dura que huit mois: car Francon, qui avait pris le nom de Boniface VII, et qui avait été chassé de Rome sous le pontificat précédent, revint de Constantinople, où il s'était retiré; et comme il avait de grandes richesses, il se fit aisément un parti, et déposa Jean XIV, qu'il fit renfermer au château St.-Ange, où celui-ci mourut de faim et de misère, le 30 août 985. Jean XIV eut pour successeur immédiat Boniface VII, qui, malgré son intrusion est compte au nombre des papes légitimes (*Voy*. Boniface VII, Benoît VI et Benoît VII). Après la mort de Boniface VII, on élut un autre Jean, fils de Robert, qui mourut au bout de quatre mois, sans avoir été sacré. Enfin l'on nomma Jean XV, dont l'article va suivre. D—s.

JEAN XV, fut élu pape le 25 avril 986. Il était Romain et fils de Léon, prêtre. Son pontificat ne s'annonça point d'une manière paisible : il craignait la puissance de Crescence, et se retira d'abord en Toscane, d'où il envoya prier l'empereur Othon III de venir, à l'exemple de son père, délivrer Rome du tyran qui l'opprimait. Les Romains redoutaient la présence des Allemands, et firent des soumissions au pape, qui se laissa fléchir à leurs prières, et revint dans la ville. Crescence dissimula, et n'osa pas troubler le pape dans l'exercice de son autorité. Hugues Capet, roi de France, fut en ce temps-là (989), trahi par l'archevêque de Reims, Arnoul, fils naturel du roi Lothaire. Cet archevêque ayant été fait prisonnier au siége de Laon, le roi sollicita sa déposition auprès de Jean XV. Comme le pape ne répondit pas à cette demande, un concile fut convoqué à Reims, et prononça la condamnation d'Arnoul, qui s'avoua coupable, et se soumit à la sentence portée contre lui. Ce fut Gerbert qui lui succéda dans le siége de Reims : mais le pape ayant réclamé contre le jugement du titulaire, et contre la nomination du successeur, le roi écrivit au souverain pontife pour lui représenter que rien n'avait été fait contre son autorité, et lui offrit de s'en expliquer avec lui, s'il voulait venir le trouver à Grenoble. Un concile se tint (le 2 juin 995) à Monzon, où cette affaire fut discutée. Le droit de Gerbert y parut incertain, et le légat du pape l'interdit jusqu'à la tenue d'un nouveau concile, qui fut indiqué à Reims, pour le 1er. juillet suivant : mais ce concile n'eut pas lieu sitôt ; et tant que le roi Hugues vécut, Gerbert resta archevêque de Reims, et Arnoul prisonnier à Orléans. Ce fut sous le pontificat de Jean XV que les Russes se convertirent à la religion chrétienne, à l'exemple de leur prince Wladimir, et que St. Uldaric reçut les honneurs de la canonisation. Jean XV mourut à Rome, d'une fièvre violente, dans les derniers jours d'avril 996, après dix ans de pontificat. Le célèbre Abbon de Fleury vit ce pape dans ses derniers moments, et ne le trouva pas tel qu'il devait être, mais intéressé et prêt à tout vendre. Il eut pour successeur Grégoire V. D—s.

JEAN XVI est ce Philagase qui fut élu par la faction de Crescence en 997. (*Voy*. Grégoire V.) Il est compté parmi les papes légitimes, malgré son intrusion. — Jean XVII, élu pape le 6 juin 1003, mourut le 31 octobre de la même année. Il s'appelait Sicco, et

succéda à Silvestre. Platine dit que ce pape était d'une naissance obscure. Son pontificat, n'offre rien de remarquable. — JEAN XVIII, nommé Fasan, élu pape le 19 mars 1004, succéda à Jean XVII, au bout de quatre mois et dix-huit jours de vacance du St.-Siége. Il le tint pendant cinq ans, quatre mois, et mourut sans avoir rien fait d'important. De son temps, l'église de Constantinople était unie à celle de Rome, et l'on y récitait à la messe le nom du pape avec celui des patriarches. Jean XVIII eut pour successeur Sergius IV. D—s.

JEAN XIX, élu pape le 19 juillet 1024, succéda à Benoît VIII son frère, de la famille des comtes de Tusculum. Selon quelques historiens, il était évêque de Porto; selon d'autres, c'était un simple laïc. Cette élection fut l'ouvrage de la faction aristocratique qui dominait dans Rome, lorsque les empereurs d'Occident y perdaient leur influence; et ces choix ne réunissaient pas toujours les opinions. Jean XIX eut des ennemis qui conspirèrent contre ses jours (8 juin 1033): ils ne le tuèrent point, mais ils le chassèrent de son siége. Il dut son rétablissement aux armes de Conrad, qu'il avait couronné empereur, à Rome, en 1027. Canut, roi de Danemark, qui assistait à ce couronnement, se plaignit de l'énormité des sommes que l'on exigeait de ses archevêques, lorsqu'ils allaient recevoir le *pallium;* et le pape promit qu'à l'avenir cela n'aurait plus lieu. Ce fut sous le pontificat de Jean XIX, que parut le moine Gui d'Arezzo, qui inventa les notes de la gamme: le pape l'attira à Rome, et l'y traita avec honneur. Jean XIX mourut à Rome, l'an 1033, le 8 novembre, après avoir occupé le St.-Siége neuf ans et trois mois. Il eut pour successeur Benoît IX. D—s.

JEAN XX ou XXI, élu pape le 13 septembre 1276, dans le palais de Viterbe, était Portugais, évêque de Tusculum, et se nommait Pierre Julien. Il devrait n'être que le vingtième, suivant le rang observé jusqu'ici: mais quelques écrivains mettent au nombre des papes, Jean, fils de Robert, qui mourut au bout de quatre mois, sans avoir été sacré, après la mort de Jean XIV; et notre Jean se trouve, d'après ce calcul, être le vingt-unième (1). Son élection fut précédée de quelques dissensions entre les cardinaux et les prélats. Les premiers prétendaient que la constitution étant suspendue par le dernier pape, Adrien V, ils ne devaient point élire. Les prélats, les procureurs, et les autres officiers de la cour de Rome, forcèrent à main armée les cardinaux à s'assembler. On les tint rigoureusement enfermés, et ils ne tardèrent pas à faire leur nomination. Jean XXI était très instruit pour son temps; on lui a même attribué le *Trésor des pauvres;* mais l'opinion la plus commune est que ce livre appartient à Jean XXII. (*V.* ci-après, p. 439.) Le nouveau pape commença par donner son approbation à la suspension prononcée par son prédécesseur, contre la constitution de Grégoire X. Il rendit aussi une autre bulle portant punition des excès commis contre les cardinaux à l'occasion du dernier conclave. Une affaire d'un autre genre attira son attention vers la France et l'Espagne; c'était la guerre qui était sur le point d'éclater entre Philippe-le-Hardi et Alphonse de Castille. Le pape écrivit au roi de France pour l'engager à maintenir la paix, et à tourner ses armes

(1) Lenglet Dufresnoy et le P. Pagi indiquent un certain Vicedominus, qui auroit été élu le 5 septembre. Fleury n'en parle point. Au surplus, les deux chronologistes conviennent qu'il n'a jamais été compté.

contre les infidèles. Il lui représente que le concile de Lyon a ordonné, en faveur de la croisade, une paix générale entre tous les princes chrétiens, avec pouvoir aux prélats de procéder par censures contre ceux qui ne voudraient pas y acquiescer. En conséquence, le pape mande à son légat, Simon de Brie, de contraindre le roi de France et ses adhérents à se désister de cette entreprise de guerre contre le roi de Castille, et d'employer, s'il le juge expédient, l'excommunication contre les personnes, et l'interdit sur les terres, nonobstant tout privilége de n'être point frappé de censures. Fleury observe à cette occasion l'inutilité dérisoire de ces priviléges, auxquels les papes dérogeaient quand ils voulaient. Jean XXI condamna, avec plus de raison, des erreurs enseignées dans l'université de Paris, et qui provenaient des mauvais raisonnements d'une fausse philosophie. Fleury en parle avec quelques détails qu'il faut lire dans son histoire. Le pontificat de Jean XXI fut de courte durée; un accident déplorable termina sa vie. Un bâtiment qu'il avait fait construire près le palais de Viterbe, s'écroula tout-à-coup, et la chambre qu'il habitait tomba sur lui et l'enveloppa de ses débris. Il fut tellement blessé, qu'il mourut au bout de six jours (le 16 mai 1277), après avoir reçu tous ses sacrements. Il avait tenu le St.-Siége pendant huit mois seulement. On l'accuse de peu de discrétion et de trop de précipitation dans ses paroles. Il eut pour successeur Nicolas III. D—s.

JEAN XXII, élu pape le 7 août 1316, succéda à Clément V, qui avait transféré le siége dans Avignon. Les cardinaux assemblés à Carpentras au nombre de vingt-trois, ne purent s'accorder sur l'élection. Une sédition survint au milieu de ces débats; des marchands furent pillés par les domestiques des cardinaux; on mit le feu à la ville, qui fut brûlée en partie, et le conclave fut deux ans sans se rassembler: les Italiens voulaient qu'on allât à Rome, et d'autres ailleurs. Philippe-le-Bel, qui vivait encore, ému par les représentations du cardinal Napoléon des Ursins, ordonna enfin que la réunion se fît à Lyon; mais, ce monarque étant mort, ce fut Louis Hutin qui envoya le comte de Poitiers, son frère, pour exécuter ce projet. Le prince y travailla près de six mois, au bout desquels il parvint à rassembler vingt-trois cardinaux, qu'il enferma dans la maison des frères prêcheurs de Lyon, avec ordre de ne point sortir qu'ils n'eussent élu un pape. Il les fit environner de gardes, et revint à Paris. Au bout de quarante jours, les cardinaux élurent Jacques d'Euse, évêque de Porto. Né à Cahors de parents pauvres, mais honnêtes, il s'était rendu habile dans les sciences et surtout en droit. Il était de petite taille; mais il avait de l'esprit et une certaine fermeté de caractère. Il avait été successivement évêque de Fréjus, puis d'Avignon; et enfin Clément V l'avait fait cardinal-évêque de Porto. Il prit le nom de Jean XXII, et fut couronné à Lyon, d'où il écrivit aux rois et aux évêques, qu'il avait beaucoup hésité avant d'accepter sa nomination. Quelque temps après, le pape se plaignit qu'on voulait l'empoisonner, ainsi que les cardinaux, et qu'on avait dressé contre eux des maléfices et des enchantements diaboliques. L'ignorance du temps était encore assez grande pour faire attribuer aux artifices du malin esprit des résultats très simples de phénomènes physiques. L'accusation fut dirigée principalement contre Géraud, évêque de Cahors. L'histoire

ne dit point en quoi consistaient les faits de magie et les projets meurtriers dont il était chargé. Il paraît qu'il était violemment suspect de simonie, très réellement déréglé dans ses mœurs, et coupable d'injustices dans son administration. Le pape fit informer contre lui, et le déposa de toutes ses dignités avec les formalités les plus humiliantes. Il le livra ensuite au tribunal séculier, qui le condamna à être brûlé; ce qui fut exécuté au mois de juillet 1318. Baluze dit que le juge qui prononça cette sentence, était Arnaud de Trianne, neveu du pape et son maréchal. Vers ce même temps, les rois de France et d'Angleterre témoignaient l'envie de former une nouvelle croisade. Le pape leur écrivit pour les en détourner, en leur représentant que la paix n'était pas assez bien affermie chez eux pour leur permettre de songer à des entreprises lointaines. Le différend entre le pape et Louis de Bavière causa de grands troubles en Italie. L'empire était resté vacant pendant quatorze mois, après lesquels Louis de Bavière, frère de Rodolphe, venait d'être élu empereur par cinq électeurs. Ce prince avait pris le titre de roi des Romains, sans attendre l'approbation du pape, qui prétendait de son côté que l'administration de l'empire lui appartenait pendant la vacance. Il lança donc contre Louis de Bavière un monitoire qui fut bientôt suivi d'un acte d'excommunication. Louis, à son tour, excommunia le pape, qu'il appelait par dérision le *Prêtre Jean*. L'Italie désolée par les fureurs des Guelphes et des Gibelins, qui tour-à-tour étaient vainqueurs et vaincus, offrait partout des divisions et des désordres, dont l'empereur sut profiter. Le pape ne pouvait revenir à Rome, où une députation de la ville l'avait rappelé. Louis de Bavière saisit ce moment pour lui susciter un rival dans la personne de Pierre de Corbière. (*V.* CORBIÈRE.) Les villes, les contrées, se revoltaient contre le pape ou se soumettaient à lui, suivant les chances de fortune de l'empereur. Jean XXII ne gardait pas toujours la modération convenable ou nécessaire dans les circonstances. On peut en juger par la manière dont il se conduisit envers l'anti-pape, lors de sa résipiscence. Il ne profita pas non plus avec avantage de tous les moyens qui lui étaient offerts de rétablir la paix. Après le pardon accordé à Corbière, son protecteur consentait à l'abandonner, à révoquer tous les actes qu'il avait publiés contre le pape, pourvu que celui-ci le reconnût comme empereur. Jean XXII rejeta tous ces accommodements. Il mourut le 4 décembre 1334, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, après un pontificat de dix-huit ans, trois mois et vingt-huit jours. Avant ses derniers moments, il assembla les cardinaux, révoqua toutes les réserves et expectatives qu'il avait établies sur les bénéfices, et qui avaient grossi son trésor d'épargnes, où l'on trouva, dit Villani, en or monnayé, plus de dix-huit millions de florins. L'historien cite à ce sujet des oui-dire qui peuvent encore être suspects d'exagération. Ce pape avait soutenu un système sur la vision béatifique, dont les principes avaient été condamnés, notamment par l'université de Paris. Il déclara en mourant qu'il ne prétendait pas persister dans ces erreurs, si elles existaient. Ce fut Jean XXII qui fixa la fête de la Trinité au dimanche après la Pentecôte. Quelques écrivains assurent que ce fut lui qui ajouta la deuxième couronne à la thiare. Villani convient qu'il avait des vertus, telles que la sobriété, un grand zèle à s'ac-

quitter de ses devoirs religieux, et beaucoup d'économie dans ses dépenses particulières. Il se laissait aborder facilement, expédiait promptement les affaires; il avait de la science, de la pénétration, et une sorte de grandeur: mais il était colère; et, sans être cruel, sa conduite vis-à-vis de Corbière prouve qu'il était vindicatif. On a de lui plus de trois cents lettres, et des bulles assez bien écrites pour le temps où il vivait. Il possédait aussi des connaissances en médecine, ainsi que l'attestent quelques ouvrages qui restent de lui: I. *Thesaurus pauperum;* c'est un recueil de remèdes imprimé à Lyon en 1525. II. Un *Traité des maladies des yeux*. III. Un autre sur *la formation du fœtus*. IV. Un autre sur *la goutte*. V. Des *Conseils pour conserver la santé*. VI. Enfin, on a imprimé sous son nom l'*Elixir des philosophes*, autrement, l'*Art transmutatoire des métaux*, traduit du latin en français, Lyon, Bonhomme, 1557, in-12. Il eut pour successeur Benoît XII. D—s.

JEAN XXIII, élu pape le 14 mai 1410, onze jours après la mort d'Alexandre V, s'appelait Balthazar Cossa: il était né à Naples d'une famille noble, mais pauvre. Il avait été corsaire dans sa jeunesse; bientôt il abandonna ce métier pour entrer dans la carrière ecclésiastique: il avait de l'esprit, de l'ambition, de l'audace. Il s'introduisit auprès de Boniface IX, qui le fit cardinal et son légat à Bologne. Sa conduite scandaleuse et tyrannique lui attira la disgrâce d'Innocent VII et de Grégoire XII; mais l'impérieux légat sut leur résister et soutenir sa rebellion contre toute leur puissance. Alexandre V, auquel il avait rendu de grands services contre Ladislas, l'admit dans sa plus intime faveur. On soupçonna néanmoins Cossa de l'avoir empoisonné pour lui succéder plus promptement. En montant sur le siége pontifical, il prit le nom de Jean XXIII, se fit couronner à Bologne, et se rendit à Rome, que Ladislas menaçait avec son armée. Quelques succès favorisèrent d'abord le parti du pape; mais Ladislas reprit bientôt tous ses avantages. Jean XXIII fut obligé de le reconnaître comme roi de Naples, au préjudice de Louis d'Anjou. De son côté, Ladislas abandonna la cause de Grégoire XII, et reconnut Jean XXIII pour pape légitime. Mais Ladislas cachait des desseins perfides. Dès qu'il apprit que le pape avait fait retirer de Rome ses meilleures troupes, il y entra de nuit. Jean n'eut que le temps de monter à cheval, et de se réfugier à Florence. Ladislas exerça mille cruautés dans la ville: mais, quelque temps après, il mourut à Pérouse, et l'on soupçonna une de ses maîtresses de l'avoir empoisonné. Jean XXIII se vit alors obligé de recourir à l'empereur Sigismond, et de convenir avec lui de la convocation du concile général qu'Alexandre V avait promis d'assembler au bout de trois ans: le lieu fut indiqué à Constance. Le pape y parut avec une grande représentation; mais comme il se défiait de l'issue que cette affaire pouvait avoir, il eut soin de s'assurer d'avance l'amitié et le secours du duc d'Autriche, qu'il fit général des troupes de l'Eglise. Il ne s'était point trompé dans ses conjectures. On ne tarda pas à présenter contre lui au concile une liste d'accusations les plus graves, et l'on résolut de le contraindre à céder le pontificat, Le danger devenait pressant; et pour échapper à l'humiliation qui l'attendait, il sortit la nuit de Constance à la faveur d'un déguisement, et se retira d'abord à Schafhouse, puis à Lauffenbourg, enfin à

Fribourg en Brisgau, toujours dans les domaines du duc d'Autriche, que Sigismond poursuivait et voulait punir d'avoir favorisé l'évasion du pape. Le duc d'Autriche, poussé enfin aux dernières extrémités, fut obligé de livrer son protégé. Le concile cependant avait continué et fini le procès par contumace. Il avait déclaré Jean XXIII atteint et convaincu d'avoir scandalisé l'Eglise par ses mauvaises mœurs, d'avoir exercé publiquement la simonie en vendant les bénéfices, et comme tel l'avait déposé de sa dignité de pape, avec défense à tout fidèle de lui obéir. Le malheureux lut cette sentence, et la ratifia d'un air triste et humilié. On le transféra ensuite à Heidelberg. Martin V ayant été élu à sa place, Jean XXIII vint le trouver à Florence, se jeta à ses pieds, implorant son pardon, et ratifiant pleinement l'acte de son abdication. Martin le reçut avec bonté : il le fit doyen du sacré collége. Jean XXIII mourut six mois après, le 22 novembre 1419, à Florence, et fut enterré magnifiquement par les soins de Côme de Médicis son ami. Si Balthazar Cossa eut une jeunesse vicieuse, on ne peut lui refuser du moins quelque courage dans l'adversité qui ne cessa de le tourmenter au faîte de la grandeur. Il finit aussi ses jours avec cette tranquillité modeste et résignée qui convient à un sincère repentir. Il ne manquait ni d'esprit ni de talent. Il fit des vers latins assez élégants, où il peint tour-à-tour l'éclat de sa grandeur passée, et l'isolement où il termina sa carrière. On a vu qu'il avait eu pour successeur Martin V. D—s.

JEAN I (Zimiscès). *Voy.* Zimiscès.

JEAN II (Comnène), empereur d'Orient, dut le surnom de *Kalos*, c'est-à-dire le Beau, non à ses avantages extérieurs, mais à des qualités plus précieuses que les charmes de la figure, à la beauté de son ame. Il était l'aîné des fils de l'empereur Alexis; et l'ordre naturel, d'accord avec la politique, le désignait son successeur: mais l'impératrice Irène, sa mère, s'efforça de l'éloigner du trône pour y placer sa fille Anne, qu'elle aimait avec une tendresse aveugle (*Voy.* Alexis Ier. et Anne Comnène). Jean, étant entré dans la chambre de son père peu d'instants avant sa mort, prit l'anneau qu'il portait au doigt : muni de ce signe de la puissance royale, il fit enfoncer les portes du palais que les gardes refusaient d'ouvrir, et fut proclamé empereur, le 15 août 1418, aux acclamations des grands et de tout le peuple. Il se tint renfermé, les premiers jours, pour donner à sa mère le temps d'exhaler son ressentiment : il distribua ensuite les premiers emplois à ses parents ou à des amis d'une fidélité éprouvée, et décerna à son frère Isaac, le titre de *Sebastocrator*, qui le rendait son égal en dignité, mais non en pouvoir. Quelque temps après, Anne forma l'odieux projet d'assassiner son frère : l'irrésolution de Nicephore-Bryenne, son mari, empêcha ce complot de réussir. Jean fit grâce de la vie aux conjurés, mais confisqua leurs biens pour les distribuer à ses serviteurs. Axuch, l'un de ses favoris, ayant eu la délicatesse de refuser la part qui lui revenait dans les dépouilles de la princesse, l'empereur, touché de ce qu'un homme né dans l'esclavage le surpassât en générosité, renvoya les trésors à sa sœur, et pardonna à tous ceux qui étaient entrés dans la conjuration. Lorsque sa clémence eut affermi son autorité, il ne s'occupa plus que de faire la guerre aux ennemis de l'empire. Il reprit la ville de Laodicée sur les Perses, et leur enleva la Phrygie : il chassa ensuite les

Scythes de la Thrace; et pour ôter à ces barbares tout prétexte de tenter une nouvelle irruption, il offrit aux uns de les admettre comme auxiliaires dans son armée, et aux autres de leur abandonner des terrains incultes dans les provinces intérieures. Il tourna ensuite ses armes contre les Turcs, dont la puissance toujours croissante menaçait Constantinople; il traversa en vainqueur la Bithynie et la Paphlagonie, battit les Perses et les Arméniens, leur prit un grand nombre de places et en rasa les fortifications; il s'empara aussi de la Syrie et des provinces voisines, et fit de fréquents voyages de Constantinople à Antioche et à Alep. Il abandonnait le butin à ses soldats, et y ajoutait souvent des récompenses pécuniaires. Il n'était pas moins généreux envers ses officiers; des titres d'honneur, le don d'une ville, étaient pour eux le prix d'une action d'éclat: économe du sang de ses sujets, il avait dans son armée des corps étrangers formés des prisonniers qu'il gagnait par ses bienfaits. Il s'imposait volontairement les privations qu'il ne dépendait pas de lui d'épargner à ses soldats, et leur donnait lui-même l'exemple du courage dans les combats ou de la prudence dans les revers. Enfin il pouvait se promettre de retarder l'invasion des Turcs en Europe et d'étendre au loin ses conquêtes, si un accident funeste autant qu'imprévu ne fût venu en interrompre le cours. Un jour qu'il prenait le plaisir de la chasse dans la vallée d'Anazarbe, en Cilicie, il rencontra un sanglier qu'il perça d'un épieu; en luttant contre cet animal furieux, une flèche empoisonnée tomba de son carquois et lui écorcha la main: il ne fit presque aucune attention à cette légère blessure; mais, pendant la nuit, l'inflammation se manifesta, et les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus de remède que dans l'amputation du bras. Jean ne voulut point y consentir: il réunit aussitôt ses parents et ses amis les plus dévoués, leur fit jurer de reconnaître pour son successeur Manuel, son fils cadet, et mourut, quelques jours après, le 8 avril 1143, âgé de cinquante-cinq ans. Jean Comnène avait le teint basané, les traits grossiers, et était de petite taille. C'était un prince sage, pieux, ennemi du luxe et de la flatterie. On a remarqué que, sous son règne, on ne rendit pas dans tout l'empire un seul jugement qui entraînât la peine de mort. Il n'eut, dit Gibbon, que le défaut des ames nobles, l'amour des armes et de la gloire militaire. Nicétas a écrit la *Vie* de ce grand prince, mais trop succinctement; il s'en excuse sur ce qu'il n'avait pas été témoin des événements de son règne, et qu'il n'a pu rapporter que ce qu'il avait appris de ceux qui avaient suivi Jean Comnène dans ses expéditions militaires. W—s.

JEAN III (Ducas). *Voy.* Vatace.

JEAN IV (Lascaris). *Voy.* Lascaris.

JEAN V. *Voy.* Cantacuzène.

JEAN VI et VII. *Voy.* Paléologue.

JEAN, surnommé *le Bon*, roi de France, succéda, le 22 août 1350, à Philippe de Valois, son père, et fut sacré à Reims, le 26 septembre de la même année, avec Jeanne de Boulogne, sa seconde femme. Il avait plus de quarante ans lorsqu'il parvint au trône; et, placé souvent à la tête des armées sous le règne précédent, il s'y était montré avec beaucoup de valeur. Les peuples, qui attribuent toujours leurs maux à ceux qui les gouvernent, oubliant ce qui pouvait justifier la mémoire de Philippe de Valois, se flattèrent d'être plus heureux sous

l'autorité de son fils : mais l'habile Edouard III régnait encore en Angleterre. Ses prétentions à la couronne de France étaient devenues, par ses victoires, plus légitimes dans l'esprit de ceux qui avaient des dispositions à se laisser séduire ; et l'indiscipline parmi les nobles, l'esprit de faction dans la bourgeoisie, faisaient chaque jour de nouveaux progrès. Jean, que nous verrons bientôt assembler la nation avec une confiance qui seule suffirait pour prouver combien il était éloigné de toute tyrannie, se vit réduit, dès les premiers jours de son règne, à violer les formes de la justice pour ne pas compromettre son autorité. Raoul, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, avait été fait prisonnier par les Anglais : à son retour de Londres, il se présenta devant le roi, qui le fit arrêter ; et le troisième jour on lui trancha la tête dans l'hôtel qui lui servait de prison, en présence de plusieurs seigneurs, mais sans que son procès eût été rendu public. Le connétable était accusé de s'être laissé gagner par Edouard, comme Robert d'Artois et Geoffroi d'Harcourt sous le règne précédent : l'exemple de ces deux coupables, qui s'étaient échappés, et qui ensuite causèrent tant de mal à la France, décida le roi à brusquer la mort du connétable. Les historiens prétendent que cet acte de rigueur acheva de lui aliéner la noblesse : mais, sans chercher à justifier un arrêt rendu et exécuté dans l'ombre, peut-être serait-il plus vrai de dire que Jean ne crut nécessaire d'agir avec tant de précipitation que parce qu'il connaissait assez les dispositions secrètes des grands de l'État pour être convaincu que, s'il différait à punir, on parviendrait à sauver le coupable, d'autant plus que le roi d'Angleterre même, selon les usages du temps, aurait pu intervenir à cause de la rançon que lui devait encore le connétable. Sa charge passa à Charles d'Espagne de la Cerda, qui fut assassiné peu de temps après par Charles, roi de Navarre, surnommé *le Mauvais* : ce prince, pour mieux assurer l'impunité de ce crime, se hâta de traiter avec l'Angleterre, et se mit en mesure de se défendre. Par une de ces bizarreries si communes dans les temps de factions, le même roi, qui n'avait osé employer les formes de la justice pour faire condamner le connétable d'Eu, fut réduit à assembler le parlement avec solennité pour accorder la grâce au roi de Navarre, qui ne se souciait pas de l'obtenir, et qui même ne consentit à paraître la solliciter qu'en se faisant accorder de grands avantages. Quoiqu'il y eût une trève signée entre la France et l'Angleterre, la guerre continuait dans toutes les provinces où les Anglais et les Français avaient des intérêts à démêler, soit pour eux, soit pour les partis qu'ils soutenaient : la trève n'existait dans le fait qu'entre les armées royales ; encore était-il facile de prévoir qu'elle ne durerait pas long-temps. Le roi, dans l'espérance de s'attacher la noblesse, imita l'exemple d'Edouard III, qui venait d'instituer l'ordre de la *Jarretière* : il créa un ordre de chevalerie à l'honneur de Notre-Dame ; on l'appela l'ordre de l'*Etoile*. Mais des grâces ne suffisaient plus depuis que les armées, devenues nombreuses, se composaient, en grande partie, de troupes soldées : il fallait de l'argent ; et la même année que les Anglais déclarèrent la trève rompue, Jean convoqua dans Paris une assemblée de la nation pour délibérer sur les besoins du gouvernement. Cette assemblée, qu'on peut regarder comme la première dans laquelle le tiers-état ait été compté pour un ordre,

s'ouvrit en 1355, et répondit aux intentions du roi; ce qui déconcerta les factieux qui, pour lui susciter des embarras, avaient été jusqu'à séduire Charles, dauphin de France, en lui persuadant qu'il devait s'unir au roi de Navarre. Jean n'eut point de peine à faire comprendre à son fils, que le premier de tous les intérêts pour lui, était de ne porter aucune atteinte à un pouvoir dont il était destiné à hériter un jour: d'accord ensemble, ils attirèrent à Rouen Charles-le-Mauvais ainsi que les principaux factieux qui l'accompagnaient toujours, et les arrêtèrent; quatre furent décapités le même jour: pour le Navarrois, on le transféra sous bonne garde à Château-Gaillard, où il fut enfermé avec deux de ses conseillers intimes; les autres furent mis en liberté. Les parents et les amis du Navarrois prirent les armes, et se réunirent aux troupes du roi d'Angleterre; d'où les historiens ont conclu qu'ils n'agirent ainsi que par vengeance: mais ils oublient que Charles-le-Mauvais, ayant depuis long-temps contracté alliance avec les Anglais, se serait lui-même rangé de leur côté s'il avait été libre. Ce prince tient une si grande place dans les événements de cette époque, qu'il est nécessaire de connaître les intérêts qui le faisaient agir; car on ne peut admettre qu'avec toutes les qualités qu'il avait reçues de la nature et qu'une brillante éducation avait perfectionnées, il ait contribué aux désastres de sa patrie, sans but et sans projets concertés. Charles, roi de Navarre, descendait de Louis-le-Hutin par sa mère, et de Philippe-le-Hardi, par le comte d'Evreux, son père: les discussions, élevées par Edouard III, sur la succession au trône de France, lui laissèrent entrevoir avec plaisir la chute des Valois, dans l'espoir que les Français, incapables de passer sous une domination étrangère, reviendraient à lui, prince du sang royal à double titre, déjà possesseur du royaume de Navarre, de plusieurs provinces de France, et ayant des droits à faire valoir sur la Brie et sur la Champagne. Il s'unissait à Edouard contre les Valois, comme contre des rivaux communs à l'un et à l'autre, mais sans desirer qu'il triomphât: Edouard, qui n'ignorait pas ses espérances secrètes, lui fournissait des secours trop faibles pour qu'il pût s'emparer du trône, mais suffisants pour prolonger les troubles; ainsi les inconséquences qu'on remarque dans la conduite de Charles-le-Mauvais, tiennent bien plus à la position difficile dans laquelle il s'était placé, qu'à la légèreté de ses vues et à la violence de son caractère. De même, la manière dont le roi Jean s'y prit pour le faire enlever, pour le tenir renfermé au moment où la guerre se rallumait avec vivacité entre les deux nations, n'a pu être blâmée que par les historiens qui croient que ceux qui gouvernent sont, dans tous les temps, maîtres d'agir avec autorité. La destruction de l'armée anglaise aurait été pour le roi une justification complète de sa conduite jusqu'à ce jour: cette armée, commandée par le prince de Galles, fils aîné d'Edouard, connu sous le nom du *Prince Noir*, s'était avancée avec beaucoup d'imprudence, pillant et dévastant tout sur son passage. Le roi, qui avait rassemblé ses troupes à Chartres, joignit les Anglais à deux lieues de Poitiers, et les serra de si près, qu'à peine eurent-ils le temps de choisir un terrain difficile et de s'y retrancher: cette position ne leur parut pas si sûre, qu'Edouard, pour obtenir que son fils se retirât avec douze mille hommes qu'il commandait, n'offrît de l'argent, la liberté

des prisonniers faits, et une trève de sept ans. Le roi Jean, après avoir eu le tort de se laisser amuser par des négociations qui donnèrent aux ennemis le temps de se fortifier, refusa tout accommodement, et livra, le 9 septembre 1356, cette fatale bataille de Poitiers, où la supériorité du nombre et le courage furent rendus inutiles par l'imprudence, l'insubordination, et l'ignorance de tous les principes de la guerre. L'armée française fut mise dans une déroute complète : de quatre fils du roi qui l'accompagnaient, trois se retirèrent si vite, qu'ils justifièrent les traîtres qui s'empressaient de se sauver; le quatrième, nommé Philippe, ne voulut jamais abandonner son père, qui combattait avec un courage héroïque, et il fut obligé de se rendre avec lui. Le prince de Galles traita le roi son prisonnier avec les plus grands égards, le servit à table, refusa de prendre place à côté de lui, et lui prodigua les éloges les mieux mérités sur la valeur qu'il avait déployée pendant le combat, admirant avec la franchise d'un jeune héros la fermeté que ce monarque montrait dans son malheur. Il conduisit ses deux prisonniers à Bordeaux, et les fit passer à Londres, dans la crainte de n'être plus le maître de leur sort; les Anglais et les Gascons commençant à se disputer la rançon qu'ils espéraient d'une si belle capture. Edouard, tout en accablant le roi de politesses et d'égards, crut pouvoir lui offrir la liberté, à condition qu'il reconnaîtrait que le royaume de France relevait de la couronne d'Angleterre. « J'ai reçu de » mes aïeux un royaume libre, ré» pondit Jean; je le laisserai libre à » mes descendans : le sort des com» bats a pu disposer de ma personne, » mais non des droits sacrés de la » royauté. » Edouard devait naturellement profiter des circonstances pour pousser la guerre avec vigueur; mais l'intérêt des Anglais s'y opposa : ils redoutaient un monarque assez puissant au-dehors pour attenter impunément à leur liberté; et les hostilités se ralentirent par l'événement même qui semblait devoir les rendre plus vives. Les Français n'en furent pas plus heureux : la guerre civile s'étendit sur tout le royaume. Les paysans, attribuant la prison du roi à la lâcheté d'une noblesse qui les vexait depuis long-temps, se formèrent en bandes, pillèrent les châteaux, assassinèrent les nobles, leurs femmes, leurs enfants, et se portèrent à des excès qu'on pourrait appeler inouis s'ils ne se renouvelaient dans tous les temps lorsque le peuple se charge de se faire justice à lui-même : mais on vit alors une chose extraordinaire; car les Anglais et les Navarrois, malgré la guerre, se réunirent aux nobles français pour poursuivre ces assassins. Leur association et leurs terribles exploits, auxquels on a donné le nom de *Jaquerie*, prouvent combien le corps de la noblesse était affaibli par les combats livrés depuis un demi siècle; car si elle avait moins prodigué son sang sur le champ de bataille, elle se serait trouvée assez forte pour arrêter ces insurrections dès leur naissance, ou plutôt les paysans n'auraient osé s'armer contre elle. Paris offrait des scènes non moins désastreuses; mais l'intérêt particulier, l'ambition, la vengeance, s'y cachaient sous les apparences du patriotisme et d'un grand dévouement à l'intérêt général. Charles, dauphin de France, auquel la postérité a donné le titre de *Sage*, crut devoir imiter son père en assemblant les états-généraux, afin de les consulter sur les besoins de l'état. Ces besoins n'étaient que trop connus :

il fallait des hommes et de l'argent pour s'opposer aux Anglais; il fallait surtout se presser autour de l'héritier de la couronne, lui donner le titre et le pouvoir d'un régent, et tromper les espérances d'Edouard par des démonstrations de vigueur qui auraient avancé la paix. Les états-généraux, auxquels on demandait des secours indispensables et urgents, répondirent en demandant des réformes et la liberté du roi de Navarre; et comme ils n'étaient pas d'accord sur l'autorité du dauphin, les trois ordres essayèrent de s'unir pour former une espèce de gouvernement indépendant de la volonté du prince. La monarchie était dissoute, si le tiers-état avait su cacher ses prétentions; mais les bourgeois de Paris, conduits par Marcel, prévôt des marchands, dont ils avaient fait leur idole, s'expliquèrent avec si peu de ménagements, que la noblesse effrayée sentit le besoin de se rapprocher du trône. Le dauphin profita du peu d'accord des trois ordres avec une prudence qu'on ne peut trop admirer, à moins de prétendre, comme l'abbé de Mably, qu'un prince est un tyran, parce qu'il conserve à-la-fois, sans répandre de sang, les droits de tous et les siens. La faction de Marcel était bien plus forte que le parti du dauphin, composé de nobles épars dans les provinces et réduits à se défendre contre des paysans révoltés : aussi ne put-il empêcher que la liberté ne fût rendue à Charles-le-Mauvais, qui vint à Paris haranguer la populace avec beaucoup d'éloquence et de succès; car elle vit un sauveur dans ce prince allié des Anglais, erreur fort commune dans les troubles civils. Le dauphin, obligé de se parer des couleurs adoptées par les rebelles, d'embrasser, de paraître aimer le roi de Navarre, vit assassiner sous ses yeux, dans la chambre qu'il occupait, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, sans qu'il lui fût permis d'intercéder en leur faveur, puisque leur attachement pour lui était le crime que leur reprochait Marcel, chef de cette sanglante exécution. Ne pouvant compter sur l'assemblée des états-généraux, qui se prolongeait, quoique les hommes raisonnables s'en fussent retirés, le dauphin s'adressa aux assemblées des provinces, et trouva des secours. S'il quittait Paris, les bourgeois le regrettaient et faisaient mille promesses pour l'engager à revenir. Était-il au milieu d'eux, l'esprit de révolte reprenait le dessus. Mais les forces de ce prince augmentaient sensiblement, et le crédit du prévôt, cette idole du peuple, diminuait au point que Marcel craignant d'être entièrement abandonné, forma la résolution de livrer la capitale au roi de Navarre, c'est-à-dire aux troupes anglaises, projet digne d'un homme qui avait commis des crimes par excès de patriotisme. La nuit même où il devait introduire les Navarrois, il fut prévenu par un bourgeois nommé Jean Maillard, qui lui fendit la tête d'un coup de hache, le 1er. août 1358; et comme si la folie des Parisiens eût été attachée à l'existence du prévôt des marchands, à peine le bruit de sa mort fut-il répandu, que l'on ne se souvint du passé que pour en rougir, et le dauphin rentra dans Paris au milieu des plus vives acclamations. Il acheva de calmer les esprits en accordant un pardon général, ne parut jamais se ressouvenir des injures, et reprit l'autorité qui lui était due, par l'art admirable avec lequel il sut profiter des fautes de ceux qui lui étaient opposés. Le roi, las d'être prisonnier en Angleterre, avait signé un traité

extrêmement onéreux pour la France. Son fils pouvait-il s'opposer à ce qu'il fût exécuté, sans paraître guidé par le desir de conserver le pouvoir ? et cependant le dauphin devait-il laisser démembrer un royaume qui lui appartiendrait un jour ? Malgré les préventions qu'il lui était permis d'avoir contre les assemblées, il sut faire parler les états-généraux pour rejeter les conditions acceptées à Londres par son père. Les négociations, plusieurs fois interrompues et reprises, se terminèrent par le traité de Brétigny, qui fixait la rançon du roi à trois millions d'ecus d'or, et rendait à l'Angleterre une partie des provinces qu'elle avait autrefois possédées en France, Edouard renonçant pour lui et pour les siens à tous droits sur la couronne. Jean fut d'abord conduit à Calais, où le dauphin eut la permission de le voir : le roi de Navarre vint pour se faire comprendre dans le traité, ce qu'il obtint ; et lorsqu'on eut livré les otages, parmi lesquels on comptait deux fils du roi, son frère, deux princes du sang, un nombre considérable de seigneurs et deux bourgeois de chacune des principales villes du royaume, le roi fut déclaré entièrement libre, le 24 octobre 1360, après quatre ans et un mois de captivité. Il arriva, le 13 décembre de la même année, à Paris, où il fut reçu avec des témoignages de joie, d'autant moins suspects, que la ville lui fit aussitôt présent de mille marcs d'argent en vaisselle, et s'engagea d'elle-même à contribuer au paiement de sa rançon. Le roi d'Angleterre chercha tous les moyens d'ajouter au fardeau d'un traité déjà si pénible pour la France, et protégea secrètement ces *compagnies* de soldats qui n'appartenaient qu'aux chefs qu'ils se donnaient, et qui ravageaient toutes les provinces en attendant qu'on les employât. Edouard avait cependant un grand intérêt à ne pas offrir le premier un prétexte de revenir sur des conditions acceptées à regret ; et puisqu'il connaissait assez la scrupuleuse probité du roi pour en abuser, rien ne ne pouvait mieux convenir à Edouard que de le laisser vivre en paix, afin que Jean fût en état de remplir les engagements qu'il avait contractés : mais l'ambition calcule rarement avec justesse. Profitant de tout pour ajouter au traité de Brétigny, il excéda la patience des otages qui étaient à Londres ; l'un d'eux, le duc d'Anjou, fils du roi, s'échappa et revint à Paris : c'est alors que Jean prit la résolution de retourner se constituer prisonnier à Londres, répondant à toutes les objections de son conseil que *si la bonne foi était bannie du reste du monde, il fallait qu'on la trouvât dans la bouche des rois*. Il passa en Angleterre sur la fin de décembre 1363, tomba malade peu après son arrivée, et mourut à Londres, le 8 avril 1364, dans la 56e. année de son âge, et la 14e. de son règne. La vaillance et la probité étaient les deux qualités qui distinguaient ce monarque : quoique ses sujets fussent en droit de lui reprocher une partie de leurs malheurs, moins sévères que la postérité, ils le plaignirent, ne cessèrent de l'aimer, et lui donnèrent le surnom de *Bon*, qui explique l'attachement qu'ils eurent toujours pour lui. On lui fit à Londres des funérailles magnifiques, auxquelles le roi d'Angleterre assista en deuil ; son corps fut rapporté en France, et enterré à St.-Denis le 7 mai. Il laissa de sa première femme, Bonne de Luxembourg, quatre fils et quatre filles : Charles V, qui lui succéda ; Louis d'Anjou, qui fut roi de Sicile ; Jean, duc de Berri ; et Philippe, chef de la seconde race royale de Bourgogne :

l'aînée de ses filles était mariée à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre ; la seconde, au comte de Bar ; la troisième, à Galeaz Visconti de Milan, qui donna deux cent mille écus pour obtenir une si noble alliance ; la quatrième prit le voile. Deux filles qu'il eut de Jeanne de Boulogne, sa seconde femme, moururent fort jeunes. C'est sous ce règne, que l'impôt connu sous le nom de *Tailles*, fut établi, le roi s'engageant à ne plus altérer les monnaies. Les historiens ont remarqué, avec surprise, que le luxe augmenta avec les désastres du royaume, et n'ont pu concevoir cette double progression, sans doute parce qu'ils pensaient que le luxe était une preuve de la richesse publique : en adoptant l'idée contraire, l'explication deviendrait facile. F—E.

JEAN Ier., vulgairement appelé *Jean-sans-Terre* (1), septième roi d'Angleterre depuis la conquête, et troisième fils de Henri II, naquit à Oxford en 1166. Après la mort de son frère, Richard-Cœur-de-Lion (1199), Jean s'appuya d'un testament de ce prince pour réclamer la couronne au préjudice du jeune Arthus ou Artur, duc de Bretagne, fils de Geoffroi, son frère aîné, second fils de Henri II. L'authenticité de ce testament a été mise en doute, et non sans raison. Il est certain, du moins, que Richard, avant de partir pour la croisade, avait solennellement reconnu le jeune Artur pour son successeur. Jean, pendant son absence, avait excité le trouble et la révolte en Angleterre : bien plus, lorsqu'il apprit que Richard était prisonnier entre les mains de l'empereur, il mit tout en œuvre pour prolonger sa captivité. Est-il présumable que Richard crut devoir récompenser du don de la couronne, la conduite de ce frère perfide, et déshériter un neveu qu'il aimait ? Quoi qu'il en soit, dès que l'on apprit en Angleterre que Richard avait terminé ses jours en France, Jean s'empara du trône. Mais les barons des provinces continentales, telles que l'Anjou, le Maine et la Touraine, se déclarèrent en faveur d'Artur. Ils implorèrent pour lui la protection du roi de France, Philippe-Auguste, qui le reçut à sa cour, et le fit élever avec son fils (Louis VIII). Jean part pour Rouen ; et, s'étant assuré du duché de Normandie, il rassemble des forces pour soutenir la guerre contre Philippe, et pour soumettre les provinces révoltées. Mais comptant plus sur l'intrigue que sur la force de ses armes, il parvint à persuader à Constance, duchesse douairière de Bretagne, que Philippe-Auguste ne feignait d'épouser la cause d'Artur, que pour dépouiller plus facilement ce jeune prince. Cette faible mère crut sauver son fils en l'enlevant des mains du roi de France, et le mit dans celles de l'oncle qui devait être son assassin. Elle reconnut Jean, et lui fit hommage pour la Bretagne, comme arrière-fief du duché de Normandie. Une défection si peu attendue détermina Philippe à la paix : elle fut solennellement jurée, et cimentée bientôt par le mariage du prince Louis avec Blanche de Castille, nièce du roi Jean. Tranquille du côté de la France, Jean s'abandonne à sa passion pour Isabelle, fille du comte d'Angoulême. Elle était fiancée au comte de la Marche, et la reine était encore vivante. Jean fait prononcer illégalement son divorce, sous prétexte de parenté, et il épouse Isabelle. Il saisit cette occasion pour se faire cou-

(1) Il est à remarquer que les historiens anglais ne donnent point ce surnom à Jean : il vient de ce que Henri II, son père, ne lui avait laissé aucun domaine en apanage.

ronner une seconde fois ; peu de temps après, il voulut encore être couronné une troisième à Cantorbéry, comme si la répétition de cette cérémonie eût pu lui créer des droits, dont la légitimité lui semblait suspecte à lui-même. Cependant le comte de la Marche, furieux de l'outrage que lui avait fait le monarque anglais, souleva contre lui le Poitou et la Normandie. Jean somma ses barons de le suivre outre mer : ils lui répondirent qu'ils ne marcheraient que lorsqu'il aurait fait droit à leurs nombreuses réclamations. C'est le premier exemple de ces grandes associations qui devinrent si formidables à la couronne, et particulièrement à Jean lui-même. Il imagina, pour intimider les mécontents, de s'entourer d'une bande de spadassins qui les provoquaient en combat singulier. La noblesse décida qu'elle ne descendrait point dans la lice avec ces indignes adversaires ; et Jean fut réduit à rougir devant ses sujets. Cependant leur affection lui était devenue plus nécessaire que jamais. Artur, sorti de l'enfance, ne tarda point à reconnaître quel protecteur sa mère lui avait donné. Il quitta brusquement la cour d'un oncle dont il n'avait que trop appris à redouter l'ambition. Il rejoignit l'armée française, qui venait d'entrer en campagne. Ses succès furent si rapides, qu'Artur voyait déjà le moment où il allait recouvrer tous ses états, lorsqu'il eut le malheur de tomber au pouvoir du roi Jean. Le barbare vainqueur l'envoya au château de Falaise, puis à la tour de Rouen ; et n'ayant pu trouver, parmi ses officiers, un être assez dégradé pour attenter aux jours du jeune prince, il le poignarda de sa propre main, et précipita son corps dans la Seine (*Voy.* ARTHUS, tom. II, pag. 553). L'horreur qu'excita cette atrocité, suscita, de toutes parts, d'implacables ennemis au monarque assassin. La noblesse de Bretagne porta plainte à Philippe-Auguste, comme à son seigneur-suzerain. Jean fut cité à la cour des pairs de France, et, sur sa non-comparution, déclaré coupable de félonie et de parricide. Philippe se hâta de mettre à exécution le jugement qui confisquait au profit de la couronne de France les domaines de son vassal. Jean essaya de se défendre : il mit même le siége devant Alençon ; mais Philippe accourut avec l'élite de ses chevaliers. Jean prit honteusement la fuite, abandonnant à l'ennemi ses tentes, ses machines et son bagage. Il alla s'enfermer à Rouen avec la jeune reine. Uniquement livré à des passe-temps frivoles, il ne répondait à l'annonce d'un nouveau triomphe des Français, que par cette forfanterie : « Laissez-les faire ; j'en » réprendrai plus en un jour qu'ils n'en » prendront en un an. » Mais déjà Philippe-Auguste était aux portes de Rouen ; tout pliait sous ses armes : Jean se hâta de repasser la mer, abandonnant la Normandie, dont il était le douzième et dont il fut le dernier duc. C'est ainsi que cette vaste province rentra, en 1203, dans la monarchie française, après en avoir été séparée pendant près de trois siècles. Expulsé de tous ses domaines de France, Jean essaya de se dédommager de ses pertes sur les Anglais. Il leur imposa des tributs inusités, sous prétexte de fournir à des armements considérables pour tirer vengeance des Français. Il différait sans cesse de se mettre en campagne : ce ne fut qu'après trois ans de préparatifs, qu'il passa la mer, descendit à la Rochelle, et marcha sur Angers, qu'il livra aux flammes. Mais à la nouvelle de l'approche

de Philippe-Auguste, Jean, saisi d'une terreur panique, se rembarqua honteusement. Il implora la médiation du pape pour obtenir une trève de deux ans. Ce pontife était Innocent III, qui bientôt se vit impliqué lui-même dans une querelle fort vive avec le monarque anglais (*V.* INNOCENT III). L'archevêque de Cantorbéry mourut: le chapitre lui nomma un successeur, tandis que le roi en nommait un autre. Le pape annula les deux nominations, et en fit une troisième dans la personne du cardinal Langton. Jean, transporté de colère, fit saisir les revenus de l'archevêché, jura *par les dents de Dieu*, selon sa coutume, que si le pape attentait à ses droits, il lui renverrait tout le clergé régulier et séculier d'Angleterre, et ferait crever les yeux à tout sujet romain qui serait trouvé dans ses états. Peu effrayé de ces menaces, Innocent III fulmina aussitôt la sentence d'interdiction. Jean confisqua les biens du clergé, bannit les évêques, et confina les moines dans leurs couvents. Pendant cette violente querelle, qui fortifia le penchant du roi pour la tyrannie, il tenta de faire diversion au mécontentement du peuple par des expéditions militaires contre l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles. Mais il acheva, dans ce temps même, d'aliéner la noblesse, qu'il devait regarder comme son premier soutien. Ses licencieuses amours portèrent le trouble dans plusieurs familles distinguées. Il défendit aux seigneurs de terres la chasse au gibier à plume, et leur ordonna d'abattre les haies ou palissades de leurs enclos, afin que ses cerfs et ses daims pussent y aller paître sans obstacle. S'apercevant bientôt de la haine générale dont il était l'objet, il exigea que chaque chef de famille noble lui remît un de ses enfants en otage. La femme d'un baron, auquel on vint faire cette odieuse demande, répondit: « Le roi pense-t-il » que je confierai mon fils à un homme » qui a égorgé son neveu de sa propre main? » Jean fit enlever la mère et l'enfant, et les laissa mourir de faim dans les cachots. L'élite de la noblesse, pour se dérober à la persécution, passa sur le continent. Voyant le peu de succès des armes spirituelles sur le cœur endurci du monarque anglais, le pape résolut de lui porter un coup plus sensible. Il délia ses sujets du serment de fidélité, et offrit sa couronne au roi de France. Philippe-Auguste accepta, et fit sur-le-champ d'immenses préparatifs (1213). Jean, effrayé, somma tous ses vassaux de rassembler leurs forces sur la côte de Douvres; et il se vit à la tête d'une armée de 60,000 hommes: mais chacun de ces hommes, peut-être, était son ennemi secret, et lui-même ne pouvait se le dissimuler. Tout-à-coup survient Pandolphe, légat du pape. Il dépeignit si vivement au roi tous les périls qui l'environnaient, que Jean s'estima trop heureux de pouvoir les détourner par une prompte soumission au Saint-Siége. Il remit au légat une déclaration portant que, de sa pleine et libre volonté, il résignait tous ses états à Dieu, à St.-Pierre et St. Paul, au pape Innocent III et à ses successeurs; enfin, qu'il s'engageait à payer à la cour de Rome un tribut annuel de 1000 marcs d'argent, dont 700 pour l'Angleterre et 300 pour l'Irlande. Jean consacra ces promesses par la prestation solennelle de l'hommage dû par le vassal à son suzerain. Désarmé, et la tête découverte, il se présenta devant le légat, qui était assis sur un trône; et fléchissant le genou, il mit ses mains entre les siennes. Le légat foula aux pieds l'ar-

gent qui avait été déposé sur les marches du trône, et dit au roi que la sentence d'excommunication ne serait révoquée que lorsqu'il aurait indemnisé le clergé de toutes les spoliations dont il s'était rendu coupable. Cependant Pandolphe déclara que le roi Jean étant devenu *l'homme* du pape, il n'était plus permis au monarque français de l'attaquer. Fier de sa sécurité nouvelle, Jean conçut le projet de porter lui-même la guerre en France. Il descendit sur la côte de Poitou; mais à l'approche du prince Louis, fils de Philippe-Auguste, il se retira précipitamment. La défaite totale de ses alliés à la célèbre journée de Bovines, acheva de le frapper de terreur, et il se hâta de repasser dans son île. De nouvelles et de plus terribles infortunes l'y attendaient. L'introduction du régime féodal, en Angleterre, par Guillaume-le-Conquérant, avait porté de nombreuses atteintes aux libertés des Anglo-Saxons : depuis le règne de ce prince, plusieurs rois avaient fait des concessions à leurs vassaux; mais elles étaient demeurées sans effet. Langton, archevêque de Cantorbéry, entreprit de les faire remettre en vigueur. Sous prétexte d'un pélerinage à St.-Edmoud's-bury, il forma un rassemblement des barons les plus puissants; et, les enflammant par ses discours insidieux, il leur fit jurer sur l'autel de ne point se séparer avant d'avoir obtenu le rétablissement de tous leurs priviléges. Ils se portèrent sur Londres, le 6 janvier 1215. Jean leur demanda un délai, en promettant qu'ils seraient satisfaits avant Pâques. Dans l'intervalle, il essaya de jeter la division entre la noblesse et le clergé. Il fit vœu de conduire une armée à la Terre-Sainte; et il prit la croix, afin d'intéresser le pape à sa cause. Innocent III s'employa en effet à concilier les esprits; mais les barons, s'apercevant que le roi avait eu dessein de les jouer, rassemblèrent de nombreuses troupes, à la tête desquelles marchaient plus de deux mille chevaliers. Jean habitait alors Oxford: lorsqu'il sut que les mécontents n'étaient plus qu'à peu de distance de cette ville, il leur fit demander quels étaient les priviléges qu'ils réclamaient avec un zèle si ardent. Les barons lui en firent remettre aussitôt un exposé succinct: mais à peine Jean l'eut parcouru des yeux, qu'il entra dans une violente fureur, et jura qu'il ne s'abaisserait jamais à reconnaître des prétentions aussi injurieuses. Dès que les confédérés furent instruits de sa réponse, ils élurent pour leur général Robert Fitz-Walter, qui prit le titre de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Eglise*. Il entra dans Londres sans opposition, et envoya ravager les domaines particuliers du roi. Ce prince était resté à Odiham, dans le Surrey, sous la simple garde de sept chevaliers. Il chercha encore à faire intervenir le pape dans cette crise; mais, se voyant sans appui, il se soumit enfin à discrétion. Ses commissaires se rendirent à l'assemblée générale, qui eut lieu dans la grande bruyère de Runnemède, entre Staines et Windsor. Peu de jours après, et avec une facilité qui parut suspecte, Jean signa cet acte, devenu si célèbre sous le nom de la *grande charte* ou de *magna charta*, et un autre acte nommé *charte des forêts*, parce qu'elle concerne spécialement le régime forestier et le droit de chasse (19 juin 1215). La grande charte se compose de soixante-sept articles. On se tromperait étrangement si, malgré l'opinion vulgaire, on considérait cette charte comme la base du gouvernement anglais, tel qu'il existe aujour-

d'hui. Le nom de *parlement* n'y est pas articulé une seule fois; et l'idée d'une représentation nationale ne s'y fait pas même entrevoir. Cet acte est rédigé, non en latin, comme quelques écrivains l'ont prétendu, mais dans l'anglais barbare de ce siècle. L'original est déposé au Musée britannique, à Londres. Les barons obligèrent le roi à consentir que la capitale restât en leur pouvoir, jusqu'à ce que la charte fût en vigueur. Mais dès que le calme de la réflexion eut permis à Jean de voir dans quelle abjection il était tombé, il résolut, à tout hasard, de reconquérir ses droits, et de venger l'honneur de la couronne. Il se retira dans l'île de Wight, pour mieux méditer sa vengeance. Pendant qu'il faisait lever secrètement des troupes dans l'étranger, il écrivit au pape en le conjurant d'abroger, par sa toute-puissance, un acte qui violait les droits sacrés de la couronne. Innocent III, en qualité de suzerain, déclara nulles toutes les transactions faites sans son aveu. Jean se mit aussitôt en campagne contre les barons; et, pour premier exemple de sa vengeance, il fit pendre la garnison de Rochester, qui avait osé lui résister. Les troupes étrangères qu'il avait amenées, commirent d'affreux ravages sur les terres des principaux confédérés. Réduits au désespoir, les barons implorèrent l'appui du roi de France, et offrirent la couronne d'Angleterre au prince Louis son fils. Philippe-Auguste, sans se laisser intimider par les menaces du légat, permit au jeune prince de se rendre aux vœux des confédérés; et il lui confia une armée pour prendre possession de ses nouveaux états. Son arrivée excita d'abord le plus vif enthousiasme; mais, s'il faut en croire les historiens anglais, la préférence que Louis donnait en tout aux Français ne tarda pas à faire naître la jalousie et la division parmi ses principaux officiers. Quelques-uns d'entre eux l'abandonnèrent pour retourner auprès du roi Jean, qui avait rallié quelques troupes dans les provinces de l'est. Comptant plus encore sur la rivalité nationale que sur la force de ses armes, Jean fit répandre le bruit que Louis avait formé le dessein d'exterminer, en un seul jour, toute la haute noblesse d'Angleterre. Cette fable absurde eut tout le succès qu'il en espérait. Il pouvait se flatter de remonter sur son trône, lorsqu'un événement fortuit vint terminer son règne et sa vie. Il était en marche pour passer du comté de Norfolk dans celui de Lincoln. Il s'engagea imprudemment dans un marais, situé sur la côte entre Croskeys et Forsdik: la marée monta avant que ses troupes et ses bagages eussent achevé de défiler. Il ne put sauver que sa personne: son trésor, son sceptre, sa couronne, ses archives, tout fut englouti. Cette perte lui causa un chagrin si profond, qu'il n'y survécut que peu de jours. Il mourut au château de Newark, le 17 octobre 1216, dans la 49e. année de son âge et la 18e. de son règne: il fut enterré dans la cathédrale de Worcester. Le caractère de Jean-sans-Terre n'offre, dans le cours entier de sa vie, qu'un composé monstrueux des inclinations les plus basses et des vices les plus odieux. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Henri III. S—v—s.

JEAN DE LUXEMBOURG, dit l'*Aveugle*, roi de Bohème, était fils de l'empereur Henri VII, et naquit en 1295. Les seigneurs de Bohème, révoltés contre le duc de Carinthie, ayant élu Jean pour leur roi en 1309, il assura ses droits au trône par son mariage avec Élisabeth, fille de Wenceslas II, contraignit son ri-

val, non moins odieux au peuple qu'aux grands, à sortir de la Bohème, et se fit couronner solennellement, en 1311, à Prague, avec son épouse. Bientôt après, l'empereur Henri, à la tête d'une armée, va se faire sacrer en Italie : à son départ, il établit son fils vicaire de l'empire; et ce jeune prince, en comprimant par sa fermeté les factions intérieures, ôte aux étrangers l'espoir de troubler l'Allemagne. Les malheurs du duc de Carinthie avaient rendu à celui-ci quelques partisans : Jean, peu accoutumé aux contradictions, propose à Louis V de lui échanger la Bohème contre le palatinat du Rhin; mais les grands du royaume s'opposent à cet arrangement, qui resta sans exécution. Il sentit alors que le seul moyen de maintenir la noblesse dans le devoir, était de l'occuper sans cesse à la guerre : il leva une armée, réprima les excursions de ses voisins, et conquit, en 1322, la Silésie, qu'il réunit à ses états. La crainte qu'il inspirait, fit rechercher son alliance par tous les princes de l'Allemagne. Le pape Jean XXII jeta les yeux sur lui pour l'aider dans son projet d'humilier l'empereur; il lui manda, en 1331, de convoquer une diète pour y déposer Louis de Bavière : mais le roi Jean, au lieu d'obéir, s'unit par un traité avec l'empereur, qui le crée son vicaire en Italie; il passe les Alpes avec une armée, s'empare rapidement de Crémone, Parme, Pavie, Modène : le desir de conserver ses conquêtes lui fait enfin écouter les propositions du pape, qui lui offre de le reconnaître roi d'Italie; l'empereur, pour s'opposer à ce projet, soulève la Bohème. Jean abandonne le commandement de l'armée à son fils (Charles IV) pour voler au secours de ses états, envahis de toutes parts : il bat ses ennemis l'un après l'autre, les poursuit jusqu'en Pologne, repasse les Alpes pour soutenir son fils, et rentre bientôt après triomphant dans Prague. « Jean, dit Voltaire, » était alors le véritable empereur par » son pouvoir. » L'Allemagne, toujours divisée par des factions, offrait sans cesse à un prince ambitieux l'occasion d'agrandir sa puissance : Jean profite des circonstances pour s'emparer de la Moravie, que personne n'ose lui disputer; il prend la défense des chevaliers teutoniques, attaqués par les Polonais, et marche de victoire en victoire jusqu'à Cracovie : tout tremblait devant lui. Il s'allie avec le roi de France Philippe-de-Valois, et rentre, en 1333, en Italie, pour y faire respecter les droits du pape : mais, battu deux fois près de Ferrare par les ennemis de la cour de Rome, il s'en retourne dans ses états, appauvri et humilié. Ce revers l'ayant disposé à accueillir les propositions du roi de Pologne (Casimir III), il signa, en 1335, avec ce prince, un traité qui lui confirmait la possession de la Silésie, à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur le reste de la Pologne : mais il ne paraît pas, comme le disent les historiens de Bohème, que Casimir se soit obligé en outre à lui payer une somme d'argent. La même année, Jean, devenu veuf, épousa Béatrix, fille de Louis de Bourbon; et il eut de ce mariage un fils, nommé Wenceslas, auquel il donna le duché de Luxembourg, cession qui fut une nouvelle source de guerres. Une maladie qui attaquait ses yeux, lui fit entreprendre le voyage de Montpellier, ville déjà célèbre par sa faculté de médecine; mais tous les secours de l'art ne l'empêchèrent pas de perdre la vue. Cet accident, loin de diminuer son ambition, sembla l'augmenter encore : à la sollicitation du pape Clément VI, il se révolta contre le malheureux Louis

de Bavière, et se prépara en même temps à repousser les agressions du roi de Pologne. Il rentre en Pologne, en 1345, protestant qu'il mourra content s'il a le bonheur de toucher de ses mains les murs de Cracovie; mais Casimir le força, par ses manœuvres habiles, de diviser son armée en deux corps pour la faire subsister; et Jean l'aveugle regagne ses états, furieux d'avoir été battu par un ennemi qu'il avait tant de fois humilié. Il se rend ensuite à Avignon, près du pape, avec son fils, à qui il frayait le chemin de l'empire : de là, il mène des secours à Philippe-de-Valois, attaqué par les Anglais. Jean voulut assister à la bataille de Crécy, si funeste à la France; et, s'étant fait conduire par des cavaliers au fort de la mêlée, il y combattit vaillamment jusqu'à ce qu'il fut tué d'un coup de lance, le 25 août 1346, laissant la réputation d'un guerrier intrépide et d'un des plus habiles politiques de son temps. Son corps fut porté, non à Luxembourg comme l'ont écrit tous les historiens de Bohème, mais dans l'église des dominicaines de Montargis, dont une de ses tantes était prieure : on y a retrouvé son tombeau en 1748. L'un de ses fils lui succéda, et devint bientôt après empereur d'Allemagne, sous le nom de Charles IV. (*V.* CHARLES IV, t. VIII, pag. 161.) W—s.

JEAN II, roi de Castille (1), naquit le 14 janvier 1404. Les grands du royaume, ainsi que la reine mère, avaient offert cette couronne à l'infant Ferdinand (depuis roi d'Aragon), frère du feu roi, et régent du royaume : mais il eut l'héroïsme de la refuser, et fit proclamer son neveu, en 1406, lorsque celui-ci était à peine âgé de vingt-deux mois. Il lui donna ensuite pour précepteur le savant Paul, de Burgos, juif converti, que ses talents et ses vertus avaient élevé au siége épiscopal de Carthagène. Les états d'Aragon proclamèrent, en 1410, Ferdinand pour leur roi; mais il n'oublia cependant pas les intérêts de son neveu, et l'on peut dire qu'il gouvernait deux royaumes en même temps. La mort ayant enlevé ce monarque en 1416, Jean, à peine sorti de l'enfance, perdit en lui son meilleur ami et son plus solide soutien. Pour surcroît de malheur, il mit toute sa confiance dans un indigne favori, D. Alvaro de Luna, qui fut cause des guerres qu'il entreprit et des dissensions qui troublèrent ce royaume, voulant par ce moyen éloigner le roi des affaires, et se rendre nécessaire à son souverain. Jean remporta d'éclatantes victoires sur les rois de Navarre et d'Aragon, et les força de lui demander la paix. Il tourna bientôt ses armes contre les Maures de Grenade. Il avait rétabli leur roi sur le trône : cet ingrat monarque, oubliant bientôt un service aussi signalé, ravageait les provinces limitrophes de son bienfaiteur. Mais Jean, dans une seule bataille (1431), lui tua douze mille hommes, et le mit complètement en déroute. Il se serait emparé de Grenade sans la trahison de D. Alvaro de Luna, qui, ayant reçu de l'argent du roi maure, parvint à débander les troupes espagnoles, et mit ainsi le roi dans l'impossibilité de tenter aucune attaque. Les troubles de la Castille, produits par les prétentions et l'orgueil des grands, continuaient d'agiter ce royaume. Jean, ayant épuisé tous les moyens de réconciliation, se décida, pressé par les remontrances réitérées de la reine, à

---

(1) Jean I, né en 1358, couronné roi de Castille et de Léon en 1379, mort le 9 octobre 1390, n'a rien fait d'assez important pour mériter une place dans la *Biographie*.

en faire arrêter le principal auteur. Son procès fut bientôt instruit, et D. Alvaro de Luna perdit la tête sur un échafaud, en 1453. Aussitôt les grands, frappés par un tel exemple, rentrèrent dans l'ordre : mais le roi ne survécut pas long-temps à cet événement heureux : il mourut à Valladolid, le 20 août 1454, après un règne de quarante-huit ans. Ce monarque était juste, bon, vaillant : mais il se laissa trop asservir par ses favoris ; ce qui lui attira le surnom de *Faible*. Il s'était marié deux fois : la première avec Marie d'Aragon, dont il eut deux filles et Henri IV, son successeur ; la seconde avec Isabelle de Portugal, qui lui laissa la célèbre Isabelle et l'infant D. Alfonse. Le règne de Jean fut une époque mémorable dans l'histoire de la littérature espagnole ; on peut dire que c'est à ce monarque qu'on en dut la restauration. Il est vrai que, quelques années auparavant, le marquis de Villena, illustre et par sa naissance et par ses talents (*Voy.* VILLENA), avait cherché à réveiller en Espagne le goût pour la poésie, fondant en Aragon une académie de troubadours, en 1350, à l'instar de celle de Toulouse, établie en 1323, et ensuite une autre en Castille, en 1352, sous le nom de *Gaya ciencia* (la Science gaie) : mais ces essais ne produisirent pas un grand effet dans le commencement ; et il appartenait à Jean II d'opérer cette heureuse révolution. Ce roi, attaqué par ses voisins et ses propres sujets, ne trouva d'autre consolation que dans les Lettres ; aussi s'en déclara-t-il le protecteur ; il créa autour de lui une cour poétique, dont on aurait peine à citer un exemple chez aucune nation. Dans les conjonctures difficiles où il se voyait, les lettres ne servirent pas seulement d'adoucissement à ses chagrins particuliers ; mais elles contribuèrent à lui gagner le dévouement des plus puissants seigneurs du royaume, à l'influence desquels il dut en grande partie son existence politique. Une telle réunion de poètes grands-seigneurs et guerriers autour d'un roi savant, mais faible, et au milieu de la guerre civile, « doit donner, dit M. » Bouterwek, une haute idée de la » puissance du génie poétique chez » une nation où l'esprit de faction » même, c'est-à-dire, ce qu'il y a » de plus contraire à la poésie, n'a » pu réussir à l'éteindre. » A la tête de cette brillante société figurait le marquis de Santillane (*Voy.* MENDOZA), élève de Villena, et à qui l'on doit, en Espagne, le premier poème didactique. Ces poètes-réformateurs dédaignèrent l'ancienne romance, et s'attachèrent particulièrement à perfectionner le genre lyrique, à remettre en honneur les stances dactyliques (*versos de arte mayor*), en choisissant pour base de toutes leurs compositions les sciences et la morale. Ils ne s'abaissaient que très rarement au genre trivial et facile des modes populaires, où ils n'eurent qu'un médiocre succès. Quoi qu'il en soit de leurs efforts, le nouveau genre qu'ils établirent, fut imité par les littérateurs les plus distingués, jusqu'à ce que Boscan et Garcilaso, dans la première moitié du XVIe. siècle, introduisirent le genre et le rhythme italiens. C'est ainsi que Jean II trouva, dans son amour pour les lettres, les secours que lui refusait la faiblesse de son caractère ; et il put, par ce premier moyen, transformer des guerriers farouches et des vassaux remuants en fidèles sujets, amis des arts et de la littérature. B—s.

JEAN II, roi d'Aragon et de Navarre, frère puîné d'Alphonse V, dit le *Magnanime* (*V.* tom. I, pag. 62 1),

et père de Ferdinand-le-Catholique, était fils de Ferdinand-le-Juste, roi d'Aragon, et monta, en 1425, sur le trône de Navarre, par son mariage avec Blanche, fille de Charles-le-Noble, qu'il avait épousée en 1419 (*Voyez* BLANCHE, IV, 567). S'étant, en 1434, rendu en Sicile auprès de son frère le roi d'Aragon, qui cherchait à reprendre possession du royaume de Naples après la mort de la reine Jeanne, il fut fait prisonnier le 5 août, au combat naval de Gaëte, et tomba entre les mains du duc de Milan, qui lui rendit de grands honneurs, et le renvoya libre. La reine Blanche de Navarre étant morte en 1441, laissant la couronne à son fils don Carlos, prince de Viane, Jean voulut au moins conserver l'administration du royaume: en 1447, il épousa en secondes noces, Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille (*Voy.* JEANNE HENRIQUEZ); et cette princesse artificieuse paraît avoir été, par son ambition, la cause des guerres civiles qui ensanglantèrent la Navarre jusqu'à la mort de l'infortuné prince de Viane, en 1461 (*V.* CARLOS, VIII, 155). Alphonse étant mort en 458, Jean lui succéda dans ses royaumes d'Aragon et de Valence: il entra dans la conspiration des seigneurs de Castille contre leur roi Henri IV; et ayant fait assembler à Fraga les états d'Aragon, il y déclara, en 1460, la réunion des couronnes de Sicile et de Sardaigne à celle d'Aragon. A l'instigation du comte de Foix, son gendre, il s'allie en 1462, avec Louis XI, pour déshériter Blanche, sa fille aînée, légitime héritière du royaume de Navarre, et faire passer cette couronne au comte de Foix : cette disposition occasionne une révolte dans la Catalogne. Dom Pedre, infant de Portugal, débarque à Barcelone, le 5 janvier 1465, sur des vaisseaux que les Catalans lui avaient envoyés; et, le 21 du même mois, il se fait proclamer roi d'Aragon et de Sicile, livre divers combats, et meurt le 29 juin de l'année suivante. Les Catalans offrent alors la couronne à René d'Anjou, auquel Louis XI faisait espérer un puissant secours, et qui, vu son grand âge, envoya en sa place son fils Jean, duc de Lorraine : ce dernier éprouva une vive résistance de la part de la reine d'Aragon; car le roi Jean avait perdu la vue par une cataracte, et avait seulement fait reconnaître Ferdinand, son fils, vice-roi d'Aragon et roi de Sicile. Le duc de Lorraine remporta divers avantages; il était sur le point de se rendre maître de tout l'Aragon, lorsqu'il mourut à Barcelone, en 1470. Cette place, assiégée par terre et par mer, se rendit alors au roi Jean, qui livra ensuite divers combats aux troupes françaises, afin de recouvrer le Roussillon qu'il avait engagé à Louis XI pour une somme d'argent; il fit avec ce prince un traité, qui ne tarda pas à être violé. Jean mourut à Barcelone, le 19 janvier 1479, âgé de quatre-vingt deux ans, laissant la réputation d'un prince actif et courageux, dont le règne de plus de cinquante ans ne fut presque qu'une suite non interrompue de revers causés par les démarches trop précipitées que lui suggéraient sa politique injuste et son inquiète ambition. Son fils Ferdinand, surnommé *le Catholique*, lui succéda dans ses états de la couronne d'Aragon, qui ne furent plus, après lui, séparés de ceux de Castille.

Z.

JEAN D'ALBRET, roi de Navarre, connu sous le nom de Jean III, issu d'une famille illustre, remontait à Amanieu sire d'Albret, qui vivait en 1050: il était fils de Catherine de Blois et d'Alain sire d'Albret, dont

les fiefs situés dans les landes de Bordeaux confinaient avec les états de Foix et de Béarn. Il épousa, à Orthés en 1484, Catherine de Navarre, à qui le vicomte de Narbonne, son oncle, disputait ce royaume et l'héritage de la maison de Foix. Ce mariage venait d'être consenti par Charles VIII, roi de France, successeur de Louis XI. Ce ne fut qu'après un accommodement provisoire avec le vicomte de Narbonne et avec Louis de Beaumont, connétable de Navarre, chef d'un parti puissant, que Jean d'Albret et Catherine furent couronnés en 1494 à Pampelune, dont l'entrée leur avait d'abord été refusée par le connétable. Il leur fallut, pour régner, se ménager l'alliance de la cour d'Espagne, qui exigea des places de sûreté comme pour se prémunir contre la France, avec laquelle Ferdinand le Catholique était en guerre. Préservée ainsi au-dehors, la Navarre n'en était pas moins en proie aux factions sous un prince qui manquait de caractère et d'énergie. Enclavée d'ailleurs entre l'Espagne et la France, son indépendance ne pouvait manquer d'être compromise par les prétentions rivales de Louis XII, successeur de Charles VIII, et de Ferdinand le catholique. Jean d'Albret se rendit en personne à la cour de Ferdinand, qui lui fit une réception magnifique à Séville: ce fut tout ce qu'il put tirer de ce prince, qui déjà méditait l'invasion entière de la Navarre. Le roi rechercha l'alliance de l'empereur Maximilien; et il arma en même temps pour reprendre les forteresses restées entre les mains du connétable de Beaumont, toujours rebelle. Poursuivi par les troupes royales, ce seigneur se réfugia en Castille, et s'y ligua avec d'autres mécontents pour faire des excursions dans la Navarre: le roi le punit en le privant de tous ses domaines. Mais en 1510 Ferdinand le Catholique, levant enfin le masque, demanda le passage pour ses troupes, exigeant aussi la remise de plusieurs places-fortes. Jean d'Albret en fut réduit à cette extrémité de déplaire à la Castille et à la France en même temps en demeurant neutre, ou d'avoir pour ennemie la puissance contre laquelle il se déclarerait. Il se déclara pour Louis XII, espérant son appui contre les entreprises des Espagnols. Ferdinand, qui ne demandait qu'un prétexte, destina pour l'usurpation de la Navarre les troupes qu'il avait levées pour attaquer la Guienne: il était favorisé par le pape Jules II, qui excommunia Jean d'Albret, et permit à Ferdinand de s'emparer des états de ce prince. Le duc d'Albe pénétra dans la Navarre à la tête d'une armée espagnole, dont la faction de Beaumont favorisa les progrès. Sourd aux conseils énergiques de la reine, et n'osant faire aucune résistance, Jean d'Albret se réfugia dans Baïonne à l'approche des ennemis. La reine, n'ayant pu le retenir, le suivit avec le prince Henri son fils, et trois princesses ses filles. Pampelune envahie conserva ses priviléges; et le royaume de Navarre fut réuni, le 25 juillet 1512, à la couronne de Castille, 468 ans après qu'il en avait été séparé, à la mort de don Sanche-le Grand. Jean d'Albret entreprit bientôt de rentrer dans ses états avec 6000 fantassins et 1000 chevaux qu'il obtint de la France. Il remporta d'abord quelques avantages, mais il échoua devant Pampelune, dont il leva précipitamment le siége à l'approche de l'armée espagnole: il s'enfuit à travers les Pyrénées, abandonnant presque toute son artillerie

et ses bagages. A la mort de Ferdinand, il fit de nouvelles tentatives, mais tout aussi infructueuses. Il mourut dépouillé de ses états, le 17 juin 1516: la reine Catherine sa femme le suivit au tombeau huit mois après, consumée de chagrin par la perte de son royaume. Ce fut elle qui dit à son mari après cette perte : « Don » Juan, si nous fussions nés, vous » Catherine, et moi don Juan, nous » n'aurions jamais perdu la Na» varre. » Ils laissèrent de leur mariage Henri II, roi titulaire, dont la fille unique ayant épousé Antoine de Bourbon, devint la souche de la branche actuelle de France. B—P.

JEAN Ier., roi de Portugal, fils naturel de Pierre Ier. et de Thérèse Lorenzo, naquit le 2 avril 1357. Il était grand-maître de l'ordre d'Aviz, sous le règne de Ferdinand Ier., dont il était le frère naturel. Le roi n'ayant point d'héritiers mâles, avait marié Béatrix sa fille, née d'une union illégitime, à Jean Ier. roi de Castille, croyant ainsi assurer le trône au fils qui naîtrait de cet hymen, et, à son défaut, à son gendre; mais à la mort du roi Ferdinand, en 1383, l'aversion naturelle des Portugais pour la domination castillane favorisa les vues ambitieuses du grand-maître d'Aviz. Ce prince, d'un caractère ferme et décidé, s'étant ménagé un parti afin de s'emparer du gouvernement, pénétra, avec ses amis armés, dans le palais royal, et poignarda, sous les yeux mêmes de la reine Éléonore-Tellez, le comte Andeiro son amant (*Voy.* ANDEIRO), qui s'était rendu maître de l'etat; puis à la faveur d'une sédition, il se fit conférer le titre de protecteur de la nation et de régent du royaume. La reine se retira en Castille, soutenue par les Espagnols, qui armèrent pour la défense de sa cause. Le régent se ligua aussitôt avec les Anglais. De cette époque datent l'influence de l'Angleterre sur le Portugal, et l'alliance naturelle des deux états, qui remonte ainsi à 400 ans. Le régent échappa, la même année, aux dangers d'une conjuration ourdie par quelques seigneurs mécontents, que le roi de Castille avait gagnés, et qui furent rigoureusement punis. Les états du royaume assemblés à Coïmbre lui déférèrent la couronne, au préjudice de Béatrix et des enfants de Pierre Ier., qui furent déclarés illégitimes. Bientôt le nouveau roi affermit lui même la couronne sur sa tête, à la bataille d'Aljubarota, où, secouru par les Anglais, il défit, le 14 août 1385, les Castillans et les Français réunis (1). Fier d'un si grand succès, il porta à son tour la guerre en Castille, et reprit toutes les places qui s'étaient soumises à l'Espagne. Après cinq années de guerre, il fit un traité avec la cour de Castille, qui reconnut Alphonse son fils aîné pour héritier de la couronne. Il s'affermit de plus en plus en obligeant les principaux seigneurs portugais à lui vendre les domaines qu'ils tenaient de la couronne; vrai coup-d'état qui ôtait aux grands presque toute leur puissance, en leur ôtant leurs vassaux. Renouvelant ensuite la guerre contre la Castille, il s'empara de Badajoz par surprise, en 1396; mais il échoua devant Albuquerque. Le roi de Castille se vengea de cette infraction à la paix, en faisant porter le fer et le feu jusqu'à la ville de Viseo, qui fut livrée aux flammes. Une trève de dix ans, terminée par une paix définitive, éteignit cette guerre acharnée. Dans l'intervalle, le roi prépara en secret une

(1) Ce fut pour accomplir le vœu qu'il avait fait de bâtir un couvent s'il était victorieux, qu'il fit élever le magnifique monastère de Batalha dans les environs de Coïmbre.

expédition contre les Maures d'Afrique; et pour mieux masquer son dessein, il donna un tournoi superbe auquel il invita tous les chevaliers d'Espagne, de France et d'Angleterre. Passant bientôt avec une flotte en Afrique, il signala son expédition par la prise de Ceuta, en 1415. Dès ce moment, les Portugais commencèrent à sentir le besoin de la navigation et des découvertes. Aussi le règne de Jean Ier. devint-il remarquable par l'impulsion que l'infant dom Henri, digne fils de ce monarque, donna à l'esprit entreprenant de sa nation. Ce fut par l'inspiration du génie de ce prince célèbre (*Voy.* dom HENRI), et sous le règne de son père, que les Portugais découvrirent d'abord les îles de Madère, des Canaries et du Cap-Vert, puis les îles Açores, et que, doublant le cap Bojador, ils s'avancèrent le long de l'Afrique plus loin que ne l'avait fait jusque-là aucun navigateur : ce fut sous ce même règne qu'ils découvrirent les côtes de Guinée et y firent leurs premiers établissements. L'éclat de ce règne valut à Jean Ier. le titre de *Grand*, qu'il mérita sans doute par l'etendue de son génie, par l'activité de son courage et par ses exploits. Ce prince, après un règne de 48 ans, mourut à Lisbonne dans la 76e. année de son âge, le 14 août 1433, de la peste qui affligeait alors le Portugal, laissant la couronne à son fils Édouard Ier. B-P.

JEAN II, roi de Portugal, surnommé *le Parfait*, fils d'Alphonse V et d'Isabelle, naquit le 3 mai 1455, et monta sur le trône à la mort de son père en 1481. Son règne fut brillant, mais orageux : dès l'âge de 16 ans il s'était trouvé à la prise d'Arzile et de Tanger en Afrique; et, en 1476, il s'était signalé à la bataille de Toro. Devenu roi, il forma la résolution d'abaisser les grands, dont la puissance avait presque anéanti celle de ses prédécesseurs. L'industrie et le commerce avaient créé des propriétaires opulents; et il sentit qu'on pouvait profiter des secours et des moyens qu'ils offraient pour contenir une noblesse qui rivalisait avec l'autorité souveraine : mais les coups qu'il lui porta furent plus hardis que mesurés. Aux états de Montemajor, il avait attaqué en même temps la richesse et la juridiction des nobles. Une ligue redoutable des grands, irrités ou inquiets, se forma contre lui : à la tête des mécontents se trouvait le duc de Bragance, beau-frère de la reine. Le roi le fit juger et condamner par des commissaires, comme prévenu de conspiration et d'intelligence avec la Castille. Le supplice de ce seigneur, attribué à la haine du roi, exaspéra les esprits; et une conspiration, peut-être chimérique, en produisit une réelle. Les mécontents se concertèrent pour attenter à la vie du roi, et pour mettre sur le trône le duc de Viseo, son cousin-germain et frère de la reine. Le complot allait éclater, quand le roi déconcerta les conjurés d'un regard, et poignarda de sa main le jeune duc de Viseo, dont les partisans furent punis ou forcés de s'expatrier. Ce mélange d'une juste sévérité et d'une violence coupable intimida la noblesse et affermit le pouvoir royal. N'ayant plus d'opposition à redouter dans l'intérieur, l'ambition de Jean II s'étendit hors de son royaume : il ordonna successivement deux armements contre l'Afrique; car il voulait occuper un peuple martial et entreprenant. Aux états d'Evora, tenus en 1489, il obtint de nouveaux subsides pour rétablir les finances épuisées, et préparer d'autres entreprises au-dehors. Les juifs avaient été chassés d'Espagne:

Jean II vit dans cette mesure impolitique et vexatoire l'occasion d'acquérir des sujets dont l'activité et l'industrie pouvaient lui être utiles dans les relations de commerce qui allaient s'ouvrir pour le Portugal. Il en profita; mais ce fut en luttant avec l'esprit persécuteur de son siècle : il traita les juifs avec sévérité, en leur imposant des conditions fort dures. Toute son attention se porta vers les découvertes : il expédia, en 1492, dans les Indes orientales, une flotte sous la conduite de Cane, noble vénitien, qui sur la route découvrit les royaumes de Benin et de Congo, et explora le grand cap déjà reconnu par Barthélemi Diaz, et à qui Jean II donna le titre de Cap-de-Bonne-Espérance. Cette expédition était en mer, la même année que Colomb découvrait le nouvel hémisphère : ce célèbre navigateur avait été rebuté par Jean II, comme par les rois de France et d'Angleterre, les vues des Portugais étant alors exclusivement dirigées vers l'Afrique et les Indes orientales. Au retour de son premier voyage, Colomb, battu par la tempête, se vit contraint d'entrer dans le Tage : il était accompagné de quelques Indiens, et apportait de l'or et des fruits du nouveau monde. Ces signes non équivoques d'une réussite inouie excitèrent les regrets et le dépit de la cour de Lisbonne. Jean II repoussa toutefois avec horreur la proposition de faire périr Colomb; il le traita au contraire avec distinction: mais le succès de ce navigateur produisit sur les Portugais une sensation si vive que le roi crut devoir en balancer l'effet aux yeux de sa nation et de l'Europe par quelque grande entreprise. Il fit équiper une flotte pour aller, sur les traces de Colomb, tenter de nouvelles découvertes. Mais la cour d'Espagne ne vit dans ces armements qu'une sorte d'hostilité : elle s'en plaignit par son ambassadeur. Les débats furent soumis au Saint-Siége, occupé alors par Alexandre VI; ce pontife, dont les deux puissances reconnaissaient la suprématie, leur partagea le monde, en assignant à l'ambition de chacune son hémisphère à part. Une ligne imaginaire, tirée du nord au sud, donnait l'occident à l'Espagne et l'orient au Portugal. Mais Jean II trouva son ambition trop gênée par cette décision du Saint-Siége; il convint l'année suivante d'une nouvelle ligne qui fut nommée ligne de *démarcation*, et qu'aucune puissance maritime ne respecta dans la suite. Une mort prématurée enleva Jean II, le 25 octobre 1495, après un règne de quatorze ans. Il n'avait que quarante ans révolus; et il emportait dans la tombe le double regret d'avoir refusé les offres de Colomb, et de n'avoir pas réalisé l'expédition des Indes orientales qui préoccupait son esprit. Sous lui se prépara cette grande entreprise qui devait faire passer tout le commerce des Indes aux Portugais, leur assurer pour long-temps l'avantage d'être les pourvoyeurs de l'Europe, la première puissance maritime, et le peuple le plus riche. Là commence le siècle de gloire, l'époque de jeunesse et de vigueur pour le Portugal. Jean II, qui avait perdu ses deux fils à la fleur de l'âge, voulut en mourant appeler au trône George, son fils naturel; mais sur les représentations de Faria, son secrétaire, il laissa le sceptre à Emanuel, dit le *Fortuné*, son cousin-germain. (*Voy.* EMANUEL, VIII, 110.) Ses grandes vues et ses soins constants pour faire rendre la justice avec équité, lui avaient acquis le surnom de *Parfait*, que ne confirme pas toute l'histoire de son règne. On ne saurait toutefois lui contester les rares qualités qui

le firent triompher de ses ennemis. C'est en parlant de ce prince, qu'un Anglais disait à Henri VII que ce qu'il avait vu de plus rare en Portugal, était un roi qui commandait à tous, et à qui personne ne commandait; éloge que les princes méritent si rarement. B—P.

JEAN III, roi de Portugal, fils et successeur d'Emanuel-le-Grand et de Marie de Castille, naquit le 6 juin 1502; il monta sur le trône le 19 décembre 1521, à une époque où les Portugais jetaient un grand éclat dans les Indes. Ce prince commença son règne par des bienfaits, comblant d'honneurs et de grâces les seigneurs les plus attachés à la mémoire de son père, et confirmant à la nation ses priviléges. Il donna surtout des soins aux progrès de la navigation, et protégea spécialement celle des Indes orientales. La découverte des Moluques ayant excité des contestations entre les cours de Lisbonne et de Madrid, Charles-Quint finit par céder ses prétentions pour un million de ducats. Le roi de Portugal envoya la même année (1524) en Castille pour conclure son mariage avec l'infante Catherine, sœur de Charles-Quint : il vint lui-même recevoir cette princesse à Crato, et la conduisit en triomphe à Lisbonne. Charles-Quint, de son côté, épousa dona Isabella, sœur de Jean III; double alliance qui fit jouir le Portugal d'une paix profonde. Il n'avait plus à redouter que la rivalité des Français qui se montraient dans les mers du Brésil, avec l'intention de partager les avantages qu'offrait cette découverte récente. Jean III se hâta d'y envoyer une flotte; il divisa le Brésil en plusieurs provinces, établit des capitaines héréditaires, et régularisa cette vaste colonie au profit de la métropole. Plus religieux que politique, et craignant que la foi chrétienne ne s'altérât dans ses états, il y introduisit l'inquisition, tribunal redoutable qui avait surtout pour objet de contenir dans le respect de la religion dominante, les juifs, les mahométans et autres ennemis du catholicisme. Les Portugais, qui ne virent pas sans terreur l'établissement de ce terrible tribunal, firent des remontrances et manifestèrent de l'opposition; mais le roi, dont la bonté naturelle savait mitiger tout ce que cette institution pouvait avoir de trop rigide, resta inflexible. L'inquisition fut établie à Lisbonne en 1526, d'où elle se répandit ensuite dans toute la domination portugaise, et jusqu'à Goa dans les Indes orientales. Deux horribles secousses de tremblements de terre affligèrent le règne de Jean III: la seconde, survenue en 1531 dura huit jours, et fit périr trente mille personnes sous des ruines. Le roi, la reine et les infants campèrent en pleine campagne dans des tentes. Un debordement affreux des eaux du Tage inonda la moitié du Portugal, et mit le comble aux calamités de ce royaume. Tout finit par être réparé, grâces à la sollicitude paternelle du roi. Ce prince, par sa sagesse, savait maintenir l'ordre et prévenir tout ce qui aurait pu altérer le repos public. Il s'occupait constamment aussi de l'administration de ses colonies lointaines. La cour de Lisbonne avait refusé les services de Christophe Colomb, dont les nouvelles découvertes auraient dépassé les bornes de la puissance portugaise, qui déjà s'étendait aux Indes orientales, en Afrique et au Brésil; mais ce prince ne négligea rien de ce qui pouvait donner plus d'activité au commerce de sa nation : sous son règne, il fut poussé jusqu'au Japon, dont les Portugais avaient fait récemment la découverte.

Jean III mourut d'apoplexie, à Lisbonne, le 7 juin 1557, âgé de cinquante-cinq ans, dans la 36e. année de son règne, laissant sa couronne à dom Sébastien, son petit-fils, après avoir reconnu Catherine d'Autriche, sa femme, tutrice du jeune souverain et désigné les gouverneurs à qui devait être confié le soin de son éducation. Le règne de Jean III fut surtout remarquable par la colonisation du Brésil, et par l'attention qu'apporta ce prince à y établir une forme régulière de gouvernement. Il rendit son peuple heureux par son amour pour la paix, par la protection qu'il accorda au mérite et au talent, par les encouragements qu'il donna aux sciences et aux arts. Il rétablit l'université de Coïmbre, à la tête de laquelle il appela le célèbre André Gouvea. (*Voy.* ce nom.) Sa mémoire était si prodigieuse, qu'un jour étant à Coïmbre, après s'être fait lire tous les noms des écoliers de l'université, il les retint et appela de lui-même chaque écolier par son nom. Il montra une grande connaissance des affaires et des hommes, et eut assez de tact pour les placer et les employer en homme d'état. Ce fut à ce choix de ses ministres et de ses généraux, que le Portugal fut redevable de sa bonne administration en Europe, et de ses succès dans les deux Indes. Jean III avait une affection si tendre pour son peuple, qu'aucune raison n'était capable de l'engager à le charger d'impôts. Quand ses ministres en proposaient: « Examinons d'abord, disait-il, s'il est nécessaire de lever de l'argent. » Dès que ce premier point était éclairci : « Voyons à présent, ajoutait le roi, » quelles sont les dépenses superflues. » En sorte que l'économie fut sous son règne la seule ressource consacrée aux dépenses extraordinaires. Charles-Quint lui ayant fait proposer un traité pour l'extradition des réfugiés, ce monarque s'y refusa, et dit ces belles paroles : « Où donc mes sujets pour» ront-ils attendre que je leur par» donne ! » Animé d'un zèle actif et fervent pour la religion, Jean III envoya des missionnaires porter l'Évangile dans les contrées de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie où ses généraux avaient étendu leurs découvertes. Au nombre de ces missionnaires, on compte l'*apôtre des Indes* (St. François-Xavier). Jean III introduisit la réforme parmi les moines; il fonda des hôpitaux pour les pauvres, un asile pour les veuves des officiers et des soldats morts en combattant les infidèles, et une retraite pour les filles de qualité; il embellit aussi ses états de plusieurs monuments et édifices utiles; il fit réparer les grandes routes et construire des aqueducs; enfin il publia des lois sages dictées par l'équité. Ce fut sous son règne que les orangers, encore inconnus au Portugal, y furent apportés de la Chine par des marchands portugais, en 1548 : de là, ces arbres se sont distribués et propagés dans toute l'Europe méridionale. B—P.

JEAN IV, roi de Portugal, chef de la dynastie de *Bragance*, tirait son origine de Jean Ier., par Alphonse, qui avait épousé la fille et unique héritière de Nuño Alvarez Pereyra, à qui Jean Ier. avait conféré le duché de Bragance en récompense de ses services. Jean IV était fils de Théodore, septième duc: s'étant fait remarquer par des qualités aimables et par un cœur bienveillant, il devint l'objet des vœux d'un peuple aigri par les vexations de la cour d'Espagne; car le Portugal n'était, depuis Philippe II, qu'une province de cette monarchie. Des écrivains superficiels ont regardé la révolution qui plaça le sceptre du

Portugal dans la maison de Bragance, comme l'œuvre de la politique de Richelieu, si ardent à affaiblir la puissance de la maison d'Autriche qui régnait alors sur les Espagnes; mais les causes naturelles et immédiates de cette révolution étaient dans le sentiment de l'oppression sous laquelle gémissaient les Portugais, ainsi que dans la haine qu'ils avaient vouée à Olivarez, ministre de Philippe IV, et aux créatures de ce ministre. Tous les esprits étaient disposés à la révolte: la noblesse regrettait les distinctions honorables qu'elle avait jadis sous ses rois; les banquiers et les négociants déploraient leur ruine presque entière, opérée par le transport à Cadix du commerce des Indes; le clergé avait à regretter la violation de ses antiques immunités et de ses plus précieux priviléges: il ne manquait plus aux mécontents que des chefs pour les guider. Pinto Ribeiro, secrétaire du duc de Bragance, Miguel Almeida, l'archevêque de Lisbonne et Louise de Guzman (*Voyez* ces différents noms), ourdirent pendant trois ans, dans le plus grand silence, la conspiration qui devait élever la maison de Bragance sur le trône de Portugal, son légitime héritage. Mais le caractère de Jean IV manquait d'énergie; il ne voulait rien hasarder: il ne fallait rien moins que l'esprit mâle et courageux de sa femme, et le zèle ardent de ses amis, pour lui frayer le chemin du trône. La conspiration éclata le 3 de décembre 1640. Vasconcellos, principal ministre de la vice-reine (duchesse de Mantoue), fut massacré, La vice-reine fut arrêtée, sa garde désarmée, et l'heureux duc de Bragance fut proclamé roi sous le nom de Jean IV. Quoique les Espagnols fussent maîtres des principaux postes de la capitale et des forteresses, ils n'opposèrent aucune résistance; tant cette révolution parut irrésistible et nationale. Le nouveau roi entra paisiblement en possession de ses états d'Europe. Bientôt les îles de Madère et des Açores, les places de Tanger et de Carache, les royaumes de Congo et d'Angola, l'Ethiopie, la Guinée, l'Inde et l'opulente ville de Macao, située aux confins de la Chine, le proclamèrent. Il avait écrit lui même de sa main au marquis de Montalvan, vice-roi du Brésil, pour l'engager à reconnaître son autorité: il fut reconnu à San-Salvador; et toutes les provinces du Brésil, libres du joug que les armes hollandaises appesantissaient sur une grande partie de la colonie, se distinguèrent par l'adhésion la plus animée et la plus franche. Le cabinet de Lisbonne se ligua, par un traité, avec la Suède, et fit toutes les dispositions nécessaires pour résister aux agressions de l'Espagne. Le Portugal restauré et indépendant devait désormais soutenir avec avantage, contre cette puissance humiliée, l'importance de ses intérêts et la légitimité de sa cause. Toutefois Jean IV n'était pas l'unique rejeton des anciens rois de Portugal: les ducs de Villaréal et de Caminha, en descendaient également, mais dans un degré plus éloigné. Jaloux de voir leur égal devenir leur maître, ils tramèrent avec l'Espagne, avec l'archevêque de Braga, et le grand-inquisiteur François de Castro, une conjuration, pour exterminer le nouveau roi avec sa famille. Le marquis d'Ayamonte, castillan, parent de la reine, révéla la conjuration, qui fut bientôt étouffée par le supplice des principaux conjurés. Pour s'affermir de plus en plus, Jean IV s'unit à la France par un traité de confédération; les Hollandais y furent admis: enfin les états assemblés à Lisbonne confirmèrent, en 1642, les droits du duc

de Bragance à la couronne. Toutes les puissances de l'Europe, excepté Philippe IV, l'empereur et le pape, reconnurent Jean IV pour légitime souverain. L'Angleterre et la France lui fournirent de puissants secours pour soutenir la guerre contre l'Espagne. Une armée portugaise ravagea les frontières de la Galice et de l'Estramadoure : la guerre fut poussée encore plus vivement, en 1644, avec des succès variés, mais sans résultats décisifs. Les états du royaume furent assemblés de nouveau à Lisbonne, en 1646. Jean IV corrigea beaucoup d'abus dans l'administration de la justice et des finances : il imposa de nouveaux tributs pour la guerre de l'indépendance ; et rendant hommage au caractère religieux de sa nation, il mit son royaume sous la protection de la Sainte-Vierge. Cependant les Portugais et les Hollandais, unis par un traité en Europe, se poursuivaient avec acharnement dans le Brésil, pour y rester maîtres du commerce et des provinces qu'ils y tenaient respectivement sous leur domination. La guerre avec l'Espagne se prolongeait en même temps ; et le nouveau roi se soutenait moins par ses propres forces que par la faiblesse des Espagnols : il avait plus à craindre de ses sujets mêmes que des ennemis. Une nouvelle conspiration, formée par l'évêque de Coïmbre, l'un de ses principaux ministres, ne tendait à rien moins qu'à le livrer, lui, toute la famille royale et le Portugal, à l'Espagne ; elle fut découverte par cet ascendant de bonheur qui fit donner à Jean IV le surnom de *Fortuné*. Le factieux prélat fut enfermé, et ses complices furent mis à mort. Après plusieurs combats et plusieurs siéges contre les Hollandais au Brésil, les Portugais devinrent, en 1654, maîtres paisibles et absolus de cette vaste possession. Jean IV, qui soupirait après la paix, ne survécut que deux années aux événements heureux qui avaient assuré sa domination sur toutes les parties du Brésil. Un dépérissement graduel et prématuré annonçait sa fin prochaine. Loin de s'abuser sur son état, il fit appeler tous les grands de la monarchie, tous les chefs des ordres du royaume, pour leur recommander d'une manière touchante la défense du Portugal et la conservation de la foi pendant la minorité de son fils Alphonse. Il entretint la reine des devoirs qu'allait lui imposer la régence ; puis embrassant tendrement ses deux fils et sa fille, il leur dit un dernier adieu, et arracha, par cette douloureuse séparation, des larmes à tous ceux qui entouraient son lit de mort. Il expira le 6 novembre 1656, âgé de cinquante-deux ans, et après seize ans de règne, dans la plus pieuse résignation et dans la plus vive sollicitude pour les destinées du Portugal. Sans être ni soldat, ni capitaine, ce prince sut se maintenir par la prudence, par la douceur, et aidé par ses amis, sur un trône qu'il assurait à ses descendants ; il s'y maintint surtout par l'habileté de son épouse : aussi l'histoire doit-elle observer que Jean IV fut plus redevable des événements heureux de son règne aux circonstances et à l'énergie de ses conseillers et de ses amis, qu'à la hardiesse de ses conceptions. Il eut des qualités aimables qui le firent regretter de ses sujets ; mais sa politique conserva toujours ce caractère de lenteur et d'indécision qui tenait à la timide circonspection de ce prince.

B—P.

JEAN V, roi de Portugal, fils de Pierre II et d'Elisabeth de Bavière, naquit le 22 octobre 1689, et monta sur le trône en 1705. Il suivit la même

politique que son père, en demeurant attaché au parti des alliés contre Louis XIV et l'Espagne : ses armées se réunirent aux troupes anglaises, et s'efforcèrent d'expulser Philippe V de Madrid, pour faire couronner l'archiduc; mais ce fut en vain : Philippe V triompha; et, en 1711, Duguay-Trouin, le plus grand homme de mer de son temps, attaqua et prit Rio Janeiro, capitale du Brésil, et causa une perte de vingt-cinq millions à cette colonie portugaise. La paix d'Utrecht, en ramenant la sérénité en Europe, réconcilia le Portugal et la France. Un traité séparé fut signé le 11 avril 1713, entre les deux états; il embrassait les intérêts du Brésil : la France se désistait de tous droits et prétentions sur cette possession lointaine : l'Angleterre devint garante de l'entière exécution du traité. A l'ombre de la paix, Jean V montra des qualités dignes du diadême. Il raffermit la monarchie par des soins constants; il veilla sur le Brésil avec sagesse, y favorisa la découverte des mines, et en tira des richesses immenses. En 1715 il signa aussi un traité séparé avec l'Espagne. Le Portugal jouit alors d'une paix complète, sans prendre aucune part aux agitations des autres états de l'Europe. Jean V s'abstint de lever aucune troupe, et, épargnant le sang de ses sujets, il regardait la guerre comme le plus grand fléau dont l'humanité pût avoir à gémir. Mais, séduit par l'air de grandeur et d'opulence que Louis XIV avait imprimé à son règne et à son siècle, il encouragea, par imitation, les arts superflus, et finit par donner un faux éclat à son trône, sans avoir les grandes qualités du monarque français. La peste, occasionnée dit-on par la sécheresse de l'air, enleva en 1723 plus de quarante mille personnes dans la seule ville de Lisbonne : le roi ne négligea rien pour arrêter les progrès de ce fléau. Il forma en 1728, avec l'Espagne, une double alliance par un double mariage entre l'infante d'Espagne et le prince du Brésil, et entre l'infante de Portugal et le prince des Asturies. Plus tard le cabinet de Madrid, profitant de la faiblesse de Jean V atteint d'une maladie de langueur, se fit céder par la cour de Lisbonne la colonie du Saint-Sacrement en échange de quelques peuplades du Paraguai. Livré alors aux pratiques d'une dévotion minutieuse, Jean V abandonnait au moine Gaspard les rênes du gouvernement, et se montrait hors d'état d'apprécier un traité par lequel l'Espagne donnait, en échange d'un territoire productif, un établissement stérile qui lui était à charge. Miné depuis plusieurs années par une maladie mortelle, Jean V descendit au tombeau, le 31 juillet 1750, dans la 61e. année de son âge. Il s'était montré ferme et rigoureux observateur de la justice; il avait aimé véritablement les lettres, et avait établi par un décret l'académie royale d'histoire du Portugal, branche de littérature qui a presque toujours fleuri dans ce royaume. Il était lui-même très versé dans l'histoire ecclésiastique de son pays : Voltaire a dit de ce prince que ses fêtes étaient des processions, ses édifices des monastères, et ses maîtresses des religieuses. Il eut pour successeur Joseph Emanuel son fils. B—P.

JEAN III, roi de Pologne. *Voy.* SOBIESKI.

JEAN Ier., roi de Suède, monta sur le trône de ce pays en 1216; il était fils de Sverker le jeune, et succéda à Eric. Son zèle pour la propagation du christianisme lui fit entreprendre une expédition en Esthonie. Il y eut quelques succès; mais, étant

retourné lui-même en Suède, ses généraux furent défaits, et son armée fut détruite. Le clergé suédois obtint de lui plusieurs prérogatives importantes. Jean mourut à l'île de Wisingsoe, en 1222, sans laisser d'enfants, et termina la dynastie de Sverker. C—AU.

JEAN Ier. en Danemark, et II en Suède, était fils de Christian Ier., de la maison d'Oldenbourg : il était né en 1455, et commença à régner en Danemark et en Norvége, l'an 1483. Après de longues négociations avec le sénat de Suède, il fut également reconnu roi de ce pays. Il partagea le duché de Holstein, qu'il avait hérité de son père, avec Frédéric, son frère puîné. Pour soumettre la partie de ce duché, habitée par les Dithmarses, qui s'étaient rendus indépendants, il entreprit, en 1500, de concert avec son frère, une expédition contre cette peuplade; mais cette expédition fut malheureuse : l'armée des deux princes fut défaite, et les princes eux-mêmes furent sur le point d'être pris. Les Dithmarses conservèrent leur indépendance, et ne furent soumis que cinquante ans après, sous le règne de Frédéric II. Peu après les revers que Jean avait éprouvés en Holstein, les Suédois se soulevèrent contre lui, parce qu'il avait confié les places-fortes à des Allemands et à des Danois. Sten-Sture l'ancien fut proclamé administrateur; et Jean, qui s'était rendu en Suède, se retira en Danemark : sa femme, Christine de Saxe, se défendit dans le château de Stockholm pendant huit mois, et fit une capitulation honorable. Jean régna en Danemark et en Norvége jusqu'en 1513, et mourut dans la ville d'Alborg en Jutland. (*Voy.* STEN-STURE L'ANCIEN). C—AU.

JEAN III, roi de Suède, fils de Gustave Wasa et de Marguerite Leionhuvud, naquit le 21 décembre 1537 : par le testament de son père, il avait obtenu en apanage le duché de Finlande. La conduite imprudente et les égarements de son frère aîné, Eric, qui était devenu roi à la mort de Gustave, lui firent concevoir des projets ambitieux. Il ne réussit pas d'abord, et fut même enfermé dans une étroite prison avec sa femme, Catherine Jagellon, fille de Sigismond, roi de Pologne; mais Eric, ayant perdu entièrement l'estime et la confiance de la nation, Jean parvint à le détrôner, le fit prisonnier, et monta sur le trône en 1568. Le luthéranisme avait été introduit en Suède par Gustave Wasa. Cédant aux sollicitations de la reine, Jean entreprit de rétablir la religion catholique. Cependant il n'osa pas d'abord prendre des mesures décisives, et il se contenta de publier une nouvelle liturgie, où les cérémonies de l'ancien culte se trouvaient mêlées à celles du nouveau. La cour de Rome envoya, en 1577, le jésuite Possevin à Stockholm, pour négocier avec le roi, et pour le décider à rétablir formellement le culte catholique. Jean fit abjuration, et promit de se conformer au desir du pape; mais le peuple exprima son mécontentement : les évêques luthériens, que le roi avait gagnés, voyant que leur condescendance les mènerait trop loin, changèrent de résolution, et protestèrent. Charles, duc de Sudermanie, se déclara contre la liturgie, et contre les autres changements, et refusa de les admettre dans son duché. Jean, dont le caractère était faible et irrésolu, craignit d'aller plus loin, et renvoya même de sa cour les agents catholiques. Catherine Jagellon étant morte, il épousa en secondes noces Gunilla Bielke, d'une famille dévouée au luthéranisme; et son zèle pour l'église romaine se re-

froidit entièrement. Il avait eu de sa première femme un fils nommé Sigismond. A la mort d'Etienne Battori, roi de Pologne, Jean négocia pour faire obtenir cette couronne à Sigismond, élevé par sa mère dans la religion catholique. Ce projet réussit; et le jeune prince partit pour prendre possession du trône qu'il venait d'obtenir, et qui, dans la suite, lui fit perdre celui de Suède. (*Voy.* CHARLES IX.) Jean avait terminé, en 1570, la guerre avec le Danemark, commencée sous le règne d'Eric. Il fut obligé d'en soutenir une autre contre le czar de Russie, Iwan Wassiliewitch II, qui ravageait l'Esthonie et la Livonie: les généraux suédois obtinrent des avantages, et leurs succès amenèrent une trève en 1583. Prévoyant les suites que pourrait avoir en Suède l'élection de son fils Sigismond en Pologne, Jean eut une entrevue avec ce prince à Revel; il s'efforça de le faire renoncer à la couronne que les Polonais lui avaient décernée, et l'engagea de retourner dans sa patrie. Mais les sénateurs de Suède, qui se flattaient d'étendre le pouvoir du sénat sous le règne de Sigismond, travaillèrent à rompre le projet du roi, et tâchèrent en même temps de jeter des soupçons sur Charles, duc de Sudermanie, dont ils craignaient l'influence. Jean, ayant découvert leur trame, les accusa devant les états du royaume; et ils furent condamnés à la prison. Sigismond, qu'ils avaient su mettre dans leurs intérêts, et la reine, qui leur était attachée par les liens de la parenté, intercédèrent pour eux: le roi se contenta de les exiler dans leurs terres. Des soupçons sinistres n'en remplirent pas moins d'amertume le reste de ses jours. Alarmé par des visions et des songes, il tomba dans une maladie de langueur, qui termina sa vie en 1591. Jean avait un extérieur noble et distingué: son esprit n'était pas sans culture; il protégea même les sciences et les arts: mais son caractère était sans énergie et sans franchise. Des circonstances favorables l'avaient élevé sur le trône: craignant sans cesse de le perdre, il prit souvent des mesures peu généreuses; l'histoire doit surtout lui reprocher sa conduite envers Eric, qu'il fit empoisonner, après lui avoir fait éprouver les traitements les plus durs, et dont il persécuta les descendants. C—AU.

JEAN D'AUTRICHE (DON). *V.* JUAN.

JEAN DE FRANCE, duc de Berri. *Voy.* BERRI.

JEAN SANS-PEUR, duc de Bourgogne, fils aîné du duc Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre, naquit à Dijon, le 28 mai 1371; il fut appelé comte de Nevers du vivant de son père, qui l'envoya, âgé de 25 ans, au secours de Sigismond roi de Hongrie. Fait prisonnier par les Turcs le 28 septembre 1396 à la bataille de Nicopolis, ce jeune prince parut avec tant d'assurance devant le sultan Bajazet, que c'est de là que lui vint le surnom de *Sans-Peur*. Bajazet ne lui rendit la liberté, ainsi qu'à vingt-cinq autres seigneurs français prisonniers, que moyennant deux cent mille ducats d'or. Jean-Sans-Peur était dans la 33ᵉ. année de son âge lorsqu'il succéda au duc Philippe-le-Hardi son père, et hérita de toute sa haine contre le duc d'Orléans. L'année suivante, il marcha contre les Anglais, qui assiégeaient l'Écluse; il les mit en fuite, et reprit Gravelines. N'ayant pu obtenir l'autorisation de les chasser de Calais, il vint à la cour de Charles VI, pour réclamer la conduite des opérations de la campagne. Le duc d'Orléans et la reine Isabeau de Bavière étaient alors

les maîtres du gouvernement. L'opposition connue du duc de Bourgogne aux vues de la cour lui avait donné une telle popularité parmi les Parisiens mécontents, que son entrée dans la capitale eut l'air d'un triomphe. Les deux ducs armaient déjà l'un contre l'autre; mais, par l'entremise de leurs oncles, ils firent une paix simulée, et congédièrent leurs troupes. Jean se fit donner le gouvernement de la Picardie, et partagea l'autorité avec le duc d'Orléans. Possesseur de vastes domaines, il venait d'augmenter le nombre de ses alliances avec la branche régnante, en faisant épouser sa fille Jacqueline au second fils du roi. Il jouissait dans le conseil d'une considération qu'il s'était attirée par sa conduite; car non seulement il avait du courage, mais ses mœurs étaient pures et réglées : on vantait son désintéressement; et il n'avait point encore démenti sa réputation de générosité, de franchise et de droiture. Mais son adversaire était puissant, audacieux, et son animosité contre ce prince n'était d'ailleurs qu'assoupie : elle se réveilla en 1407. En vain y eut-il une nouvelle réconciliation; elle ne fut encore qu'apparente. Les deux ducs venaient de communier à la même messe et de dîner ensemble, lorsque le 23 novembre, à huit heures du soir, dix-huit assassins, apostés dans la rue Barbette, massacrèrent le duc d'Orléans. On remarqua que le dernier coup lui fut porté par un homme qui était sorti inopinément d'une maison voisine, armé d'une massue, la tête enveloppée de son chaperon ; et le bruit courut que c'était le duc de Bourgogne. Après le convoi, où ce prince porta lui même un des coins du drap mortuaire, affectant la plus grande affliction, il assista au conseil qui se tint au sujet de cet événement, avoua lui-même son crime et prit aussitôt la fuite. Si l'on en croit l'auteur de la grande chronique belgique, deux raisons déterminèrent le duc de Bourgogne à cet attentat. Il voulait prévenir le duc d'Orléans lui-même qui méditait de le tuer, et venger en même temps l'outrage que le duc s'était vanté de lui avoir fait dans la personne de sa femme. Jean lève les troupes, s'approche de Paris, où les habitants le reçoivent avec des transports de joie, et fait faire publiquement l'apologie de son crime par le docteur Jean Petit, cordelier. Le conseil, plus intimidé que persuadé, conclut en faveur du duc de Bourgogne; et le roi lui accorde des lettres d'abolition, portant défense de l'inquiéter à ce sujet, lui et ses descendants. La retraite des princes et de la reine le laisse maître de Paris, et il devient l'arbitre du royaume. Cela ne lui fit cependant pas négliger l'administration de ses etats héréditaires. Par une ordonnance datée de Gand, le 14 juillet 1408, il transporta de Dole à Besançon le parlement du comté de Bourgogne. Il alla, cette même année, au secours de Jean de Bavière, évêque de Liége, son beau-frère, assiégé dans Maestricht par les Liégeois; il les défit, le 23 septembre, dans une bataille où ils perdirent plus de 24 mille hommes : dès le lendemain, ils lui envoyèrent des députés pour offrir leur soumission et lui demander pardon. Pendant que le duc était occupé contre les Liégeois, la duchesse d'Orléans le faisait déclarer ennemi de l'état; mais la nouvelle de la victoire qu'il venait de remporter, fit oublier le jugement rendu contre lui. La cour, bien loin de le poursuivre, se retire à Tours. Le duc se rend à Paris, où il apprend ce qui s'était fait contre lui: il envoie le comte de Hainaut, son

beau-frère, à Tours, pour négocier la paix; et le 28 novembre, Louis de Bavière et Jean de Montargis lui signifièrent que la volonté du roi était qu'il confessât d'avoir mal fait en faisant assassiner le duc d'Orléans, qu'il en demandât pardon au jeune duc d'Orléans, et qu'il s'abstînt pendant plusieurs années de venir à la cour. Il refusa tout; mais la duchesse d'Orléans étant morte à Blois quelques jours après, la paix fut plus aisée à faire entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne; elle fut signée, le 7 mars 1409, dans l'église cathédrale de Chartres. Le roi pardonna au duc de Bourgogne: le duc d'Orléans et le comte de Vertus, son frère, acquiescèrent au pardon, avec serment de ne jamais rien faire de contraire. On confia, bientôt après, au duc de Bourgogne la garde et le gouvernement du Dauphin, depuis Charles VII. Le duc ayant appris que l'évêque de Paris et l'université, à la poursuite du célèbre docteur Gerson qui en était chancelier (*Voy.* Gerson), avaient condamné la doctrine avancée pour justifier l'assassinat du duc d'Orléans, en appelle au pape, et envoie Nicolas Sarrasin pour notifier son appel aux villes de Flandre. Cet appel est reçu à Rome, et la sentence de l'évêque de Paris y est cassée et annulée. L'évêque offensé en appela au concile de Constance, où l'affaire fut discutée avec beaucoup de chaleur de part et d'autre; mais le crédit du duc de Bourgogne, qui envoya jusqu'à trois ambassadeurs à ce concile, empêcha que la détestable doctrine de Jean Petit ne reçût toute la flétrissure qu'elle méritait. Les princes s'étant de nouveau ligués contre le duc, il fit des préparatifs de guerre, entra dans Paris, comprima la faction orléanaise, et s'empara d'Étampes et de Dourdan. Il fit convoquer les états-généraux, et souleva les Parisiens contre le Dauphin qui s'opposait à ses vues. Ses tentatives pour s'emparer de la personne du roi ayant échoué, il se sauva encore de Paris, et se retira en Flandre: la cour rejeta même les offres qu'il fit de défendre l'état contre les Anglais. Ce prince était cependant sensible aux malheurs de la France: il se rendit à Calais après la bataille d'Azincourt, afin de conférer avec le roi d'Angleterre et l'amener à conclure la paix. Henri V lui fit les offres les plus flatteuses, pour le détacher des intérêts de la France; mais la fidélité du duc ne put être ébranlée: c'est ce qu'assure du moins, contre les historiens anglais et plusieurs Français modernes, dom Plancher, historien de la Bourgogne. Il établit en preuve que les traités publiés comme ayant été conclus entre le roi d'Angleterre et le duc Jean, n'étaient que de simples projets apportés par Henri V à l'entrevue de Calais, projets qui ne furent point adoptés par le duc de Bourgogne. Les preuves de la fidélité de ce prince envers la France paraissent en effet irrécusables. Toutefois rien ne put réprimer son ambition; et voulant se rendre maître du gouvernement, attendu l'incapacité du roi et la grande jeunesse du Dauphin, il publia des manifestes pour la réforme de l'état, reparut avec une armée aux environs de la capitale, prit Montlhéri, fit le siége de Corbeil, et vit la plupart des villes du royaume se déclarer en sa faveur. La reine, alors reléguée à Tours, implore son appui: le duc délivre cette princesse, qui reprend son ascendant sur la personne du roi, et fait déférer le gouvernement à son libérateur. Le duc de Bourgogne veut tout soumettre à son autorité. Le connétable d'Armagnac, chef du parti contraire, s'y

oppose. La faction du duc massacre en un jour, dans Paris, le connétable, les archevêques de Reims et de Tours, cinq évêques, l'abbé de St. Denis, et quarante magistrats (1). La reine et le duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante, au milieu du carnage; le Dauphin fuit au-delà de la Loire, et Henri V se rend maître de la Normandie: tous les partis négocient à-la-fois avec le monarque anglais, et de tous côtés la fourberie est égale. L'année suivante, on ouvrit des conférences pour la réunion des esprits. Le duc de Bourgogne parut agir de bonne foi, et vouloir se rapprocher du Dauphin gouverné alors par Taneguy Duchâtel; on signa même un traité où il était question de réunir toutes les forces de l'état pour repousser les Anglais. Les deux princes conviennent de venir conférer sur le pont de Montereau, pour aplanir toutes les difficultés. Le Dauphin se trouve le jour marqué au rendez-vous; mais le duc reste à Brai-sur-Seine, ne pouvant se résoudre à s'avancer jusqu'à Montereau. On le presse; on lui dépêche courier sur courier. Taneguy, favori du Dauphin, vient lui-même deux fois pour le déterminer, mais en vain: un secret pressentiment arrêtait encore ce malheureux prince. Taneguy gagne la dame de Giac, maîtresse du duc, et Jossequin son favori; des députés de Paris se joignent à ceux du Dauphin: vaincu alors par tant d'instances, le duc de Bourgogne arrive, le 10 septembre 1419, sur le pont fatal, accompagné de dix chevaliers: il aborde et salue respectueusement le Dauphin, et presque aussitôt il est assassiné sous les yeux de ce prince. On ignore le nom de celui qui lui porta le premier coup: Taneguy Duchâtel le renversa d'un second coup avec sa hache d'armes; et un troisième l'acheva, en lui enfonçant son épée depuis le bas-ventre jusqu'à la gorge. « Ainsi, dit Voltaire, » le meurtre du duc d'Orléans est » vengé par un autre meurtre, d'au- » tant plus odieux, que l'assassinat » était joint à la violation de la foi » publique. » Telle fut la fin de Jean-sans-Peur, dans la quarante-neuvième année de son âge et la seizième de son règne. Le Dauphin se saisit de ses équipages, et d'une partie de ses richesses, qu'il distribua aux assassins. Le corps du duc fut d'abord enterré à Montereau, puis exhumé l'année suivante, et porté aux chartreux de Dijon, où l'on a vu jusqu'à 1792 son mausolée, ouvrage de l'Aragonais Jean de la Huerta. Dans le temps de ses démêlés avec le duc d'Orléans, il avait pris pour devise un rabot qu'on voit encore gravé sur son mausolée, pour l'opposer au bâton noueux qui était la devise de son adversaire. Il eut de Marguerite de Bavière, son épouse, un fils qui lui succéda, sous le nom de Philippe *le Bon*. B—P.

JEAN Ier., dit *le Roux*, duc de Bretagne, était fils d'Alix, unique héritière de ce duché, et de Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, parce qu'il avait renoncé à l'état ecclésiastique pour embrasser la profession des armes. Il naquit en 1217, et, à sa majorité, fut mis en possession des états qui lui appartenaient du chef de sa mère. Il reçut aussitôt les hommages des évêques et des barons; mais il refusa de prêter le serment

(1) Le dimanche 12 juin 1418, depuis minuit jusqu'au lundi à midi, fut commis ce grand massacre; on criait tout haut: *Tuez, tuez ces chiens traîtres Arminaz*. Le peuple se porta en foule aux prisons; celles qu'on ne put forcer furent incendiées, et les malheureux détenus brûlés vifs. On compta deux mille cinq cent dix-huit morts, parmi lesquels étaient le connétable d'Armagnac, l'évêque de Coutance, fils du chancelier, deux présidents du parlement, etc. On déposa Guillaume Cyrasse, prévôt des marchands, et l'on établit à sa place sire Noël Marchant. M—T.

accoutumé de conserver les libertés de l'Église. Ce refus annonçait son projet de travailler à réduire l'autorité des prélats ; aussi, dès qu'il voulut toucher à leurs priviléges il fut excommunié, et contraint, malgré sa fierté, d'aller à Rome pour se faire absoudre. Il exigea, à son tour, des barons, la même promesse qu'il avait faite au pape ; et il ne put vaincre leur résistance qu'en leur faisant la guerre. Il entra dans la seconde croisade entreprise par St. Louis ; mais il revint la même année, sans s'être signalé par aucun exploit. Il mourut en 1284, et fut inhumé dans l'abbaye de Prières, dont il était le fondateur. Il avait épouse Blanche, fille unique de Thibaud, comte de Champagne. — JEAN II, son fils aîné, épousa, à l'âge de 20 ans (1259), Béatrix, fille de Henri III roi d'Angleterre, et obtint, quelque temps après, en considération de ce mariage, la restitution du comté de Richemont, terre dont il porta le titre jusqu'à la mort de son père. Il chercha d'abord à ménager les Anglais ; mais il ne tarda pas à renoncer à une alliance contraire à ses véritables intérêts, et devint l'ami le plus fidèle de Philippe-le-Bel, qui récompensa ses services par le titre de pair de France. Voulant faire cesser les différends qui subsistaient toujours entre les barons et le clergé, il alla trouver en 1304, à Lyon, le pape Clément V, nouvellement élu, et fut présent à la cérémonie de son sacre. Mais, au retour de la cérémonie, une muraille chargée de spectateurs s'écroula, et le duc Jean fut enseveli sous ses ruines. Il mourut, quatre jours apres, de ses blessures. Son corps fut transporté à Ploërmel, et inhumé dans l'eglise des Carmes. C'était, dit l'abbé Des Fontaines (*Histoire des ducs de Bretagne*, tome 1er.), un des princes de son temps qui avait le plus d'honneur, d'équité et de droiture. — JEAN III dit *le Bon*, son petit-fils, succéda en 1312 à Artur II, son père. Ce prince eut de tristes démêlés avec Yolande, sa belle-mère. N'ayant point d'enfant, il maria sa nièce Jeanne à Charles de Blois, qu'il institua son héritier, au préjudice de Jean de Montfort, son frere du second lit. Cette disposition fut la source de longues guerres qu'il avait prévues, et que, malheureusement, toutes ses précautions ne purent empêcher. L'histoire nous apprend que Jean fut cité au parlement de Paris, pour avoir frappé de la monnaie de billon au coin du roi de France, et que, malgré les protestations contre la compétence du tribunal, il fut condamné à une amende. Il mourut à Caen, à son retour d'un voyage en Flandre, le 30 avril 1341, et fut inhumé à Ploërmel dans le tombeau de ses ancêtres. Sa douceur et son équité le rendirent cher à ses peuples qui le regrettèrent long-temps.

W—s.

JEAN IV, duc de Bretagne, plus connu sous le nom de *Jean de Montfort*, était né en 1293. Dès qu'il eut appris la mort de son frère, il se rendit à Nantes ; et sur l'assurance qu'il donna que Jean III, revenu de ses injustes préventions à son égard, l'avait déclaré son successeur, l'évêque et les habitants lui prêtèrent serment de fidélité. Il courut ensuite à Limoges s'emparer des trésors laissés par le dernier duc, et revint à Nantes, où il avait convoqué les états. Il y trouva tous les esprits divisés. Une partie des barons penchait pour Charles de Blois son rival, moins peut-être par affection que par crainte de la France. L'argent qu'il avait apporté lui servit à en gagner quelques-uns ; il en séduisit d'autres par ses promesses : les états

se déclarèrent en sa faveur, et cet exemple fut suivi par plusieurs villes. Jean de Montfort s'occupa aussitôt de réduire celles qui refusaient encore de reconnaître son autorité : il s'empara de Brest, et vint assiéger Rennes, dont les habitants se défendirent avec opiniâtreté : devenu maître de cette ville importante, il prit les attributs de la souveraineté, et établit des officiers pour rendre la justice en son nom et administrer les deniers publics. La plupart des autres places du duché ne tardèrent pas à être soumises. Alors Jean passa en Angleterre, et fit hommage de ses états au roi Édouard, dont il avait intérêt de se ménager la protection contre la France. De retour à Nantes, il fut cité à comparaître devant la cour des pairs, pour y justifier de ses droits sur la Bretagne : il obéit, et se rendit sur-le-champ à Paris, suivi de quatre cents gentilshommes. Le roi Philippe le reçut avec bonté ; mais, prévoyant bien que la décision des pairs ne lui serait pas favorable, Jean revint secrètement en Bretagne, pour se disposer à une guerre inévitable. Les pairs prononcèrent effectivement que la Bretagne appartenait à Charles de Blois ; et aussitôt une armée, sous le commandement du duc de Normandie, vint mettre le siége devant Nantes, où Jean de Montfort s'était retiré. Voulant épargner à cette ville les horreurs d'un assaut, il se rendit prisonnier au duc de Normandie, qui le fit conduire à Paris, où il fut enfermé dans la tour du Louvre. Cependant Jeanne de Flandre, épouse de Montfort, princesse d'une valeur héroïque, continua la guerre, aidée des Anglais, et parvint avec des forces inférieures à balancer les succès de Charles de Blois. Jean, après cinq ans, s'échappa de sa prison, déguisé sous les habits d'un marchand, et arriva en Angleterre, d'où il revint bientôt, avec des secours, mettre le siége devant Quimper. Cette tentative n'ayant pas réussi, il se retira dans son château d'Hennebon, et y mourut quelques semaines après, le 26 septembre 1345, épuisé de fatigues et de chagrins. W—s.

JEAN V (1), duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant* et *le Conquérant*, n'avait que trois ans lorsque Jean de Montfort, son père, fut enfermé dans la tour du Louvre. Il fut envoyé par sa mère en Angleterre, et élevé à la cour d'Édouard III, qui se déclara son tuteur. Le traité de Bretigny suspendit en 1360 les troubles qui désolaient la Bretagne depuis tant d'années. Le jeune comte de Montfort et Charles de Blois devaient s'en rapporter au jugement des rois de France et d'Angleterre, pour la décision de leur querelle. Les deux prétendants parurent devant les commissaires qu'on leur avait donnés ; mais ni l'un ni l'autre ne voulut consentir au partage de la Bretagne. Jean retourna en Angleterre avec Édouard, dont il avait épousé la fille ; mais il ne put déterminer son beau-père à l'aider dans ses projets de recommencer la guerre : il chercha donc des alliés parmi ses barons, et, avec leur secours, il eut bientôt une armée plus forte que celle de son rival. La trève jurée n'empêchant point les partis d'agir, il vint attaquer Charles de Blois, occupé au siége de Bécherel : mais Charles lui ayant fait observer que le lieu n'était point commode pour y livrer une bataille, il consentit à se retirer dans les landes d'Evran. Au moment d'engager l'action, quelques prélats prévinrent l'effusion du sang, en faisant

(1) Les historiens qui ne comptent point son père parmi les ducs de Bretagne, le nomment Jean IV.

signer aux deux princes un traité de partage de la Bretagne : la comtesse de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, en arrêta l'exécution ; et la guerre recommença bientôt avec une nouvelle fureur : elle fut décidée par la bataille d'Aurai, livrée le 29 septembre 1364. Charles de Blois y périt de la main d'un officier anglais ; et sa mort rendit Jean de Montfort maître de toute la Bretagne. Ce fut en vain que la comtesse de Penthièvre essaya de relever son parti. La crainte que Jean ne se déclarât le vassal du roi d'Angleterre, engagea Charles V à le reconnaître duc de Bretagne ; et le traité de Guerande (1365) termina toutes les difficultés qui subsistaient encore entre le nouveau duc et la veuve de Charles de Blois (*Voy.* Charles de Blois, tome VIII, pag. 139). Jean était attaché à Edouard par les liens du sang et de la reconnaissance ; il consentit à stipuler avec lui un traité par lequel ils s'obligeaient mutuellement à se secourir, en cas de guerre. Cet accord, quoique secret, ne tarda pas d'être connu de Charles V, qui punit la perfidie de son vassal en faisant entrer une armée en Bretagne. Jean se réfugia en Angleterre, et revint l'année suivante (1373) ravager la Picardie, pour tenter d'opérer une diversion. Cette conduite acheva d'irriter Charles V ; il fit citer Jean à la cour des pairs, pour félonie, et prononça la confiscation de la Bretagne et sa réunion à la couronne. Les gentilshommes bretons se liguèrent pour empêcher l'exécution de l'arrêt ; et Jean, rappelé par ses sujets, eut bientôt reconquis ses états. Mais si les Bretons avaient vu avec peine leur réunion à la France, ils n'en étaient pas moins très éloignés de partager l'affection du duc Jean pour les Anglais. Ce fut la raison qui détermina ce prince à se réconcilier sincèrement avec le roi de France. En gagnant l'amitié de Charles VI, il perdit celle de Richard II, qui punit son inconstance en retenant son épouse alors en Angleterre, et en cherchant à favoriser les espérances des fils de Charles de Blois. Jean, instruit par l'exemple du passé, n'en resta pas moins attaché à la cause de la France : il obtint cependant que son épouse lui serait renvoyée ; mais le comté de Richemont et le port de Brest demeurèrent aux Anglais. Il prit part à la guerre que le comte de Flandre eut à soutenir, en 1383, contre Richard, et ménagea habilement, entre la France et l'Angleterre, une trève dont les deux états avaient un égal besoin. Quelque temps après, Olivier de Clisson ayant offert sa fille en mariage à Jean de Blois, le duc de Bretagne vit dans cette union le projet du connétable de troubler ses états, et sentit se ranimer toute sa haine contre lui : il l'attira, sous un prétexte, dans son château de l'Hermine, et, l'ayant fait charger de fers, le plongea dans un cachot, délibérant de le faire périr. Il consentit cependant à lui rendre la liberté, sous la condition de payer une forte rançon, et de lui remettre les châteaux qu'il possédait en Bretagne. Ce traité, arraché par la violence, fut annulé par le roi, qui obligea le duc à restituer ce qu'il avait reçu du connétable, et à bien vivre avec lui. Mais la paix ne dura que peu de temps ; et, malgré l'entremise du roi, de fréquents combats, des guerres sans résultat, ensanglantèrent, plusieurs années, la Bretagne. Enfin, le duc, avançant en âge, sentit le besoin de rendre la tranquillité à ses sujets, et il se réconcilia avec Clisson. Il ne s'occupa plus dès-lors que du soin d'assurer à ses enfants la possession de ses états par des

alliances avantageuses. Il mourut à Nantes la nuit du 1er. au 2 novembre 1399, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de cette ville, où l'on voyait encore son tombeau il y a quelques années. C'était un prince politique et guerrier; mais ses grandes qualités étaient ternies par sa hauteur, sa cruauté et sa mauvaise foi. Après la seconde conquête de la Bretagne, il institua l'ordre de l'Hermine, pour récompenser ceux de ses sujets qui lui avaient donné des preuves de fidélité. La décoration de cet ordre se composait de deux colliers auxquels pendait une double couronne avec la devise : *A ma vie.* Jean V avait été marié deux fois; la première, avec Marie, fille du roi d'Angleterre : il épousa ensuite Jeanne, fille du prince de Galles, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, Jean VI son successeur. L'*Histoire* de Jean V, écrite en vers par Guillaume de St.-André, scholastique de Dol et son secrétaire, a été publiée par D. Lobineau, dans le tome II de son *Histoire de la Bretagne.* W—s.

JEAN VI, duc de Bretagne, n'avait que dix ans lorsque son père mourut, après avoir arrêté son mariage avec Jeanne de France, fille de Charles VI. Le duc d'Orléans, connétable du royaume, réclama en cette qualité la garde du jeune prince; mais les barons ne voulurent le remettre qu'au duc de Bourgogne, chargé de sa tutelle. Jean, déclaré majeur à quinze ans, se hâta de revenir dans ses états, et remporta d'abord quelques avantages sur les Anglais, qui faisaient de fréquentes incursions sur les côtes de Bretagne. Il entra dans la ligue des Armagnacs; mais ne voulant pas s'exposer au ressentiment du duc de Bourgogne, il fit avec lui un traité secret. Dans ces temps malheureux, la dissimulation et la perfidie étaient des moyens avoués par la politique. Le duc de Bourgogne traite avec Jean, et fournit des troupes au comte de Penthièvre pour s'emparer de la Bretagne : Jean appelle à son secours les Anglais; mais les représentations de son épouse l'empêchèrent de s'allier aux ennemis de la France. Il accéda ensuite à la ligue si mal nommée *du bien public*, et, voulant en même temps ménager le duc de Bourgogne, renouvela avec lui son traité d'alliance. Il vit, sans s'y opposer, Henri V usurper les droits de l'héritier légitime de la couronne; mais le Dauphin s'en vengea en ranimant l'espoir des Penthièvre, toujours disposés à reproduire leurs prétentions sur la Bretagne. Le duc Jean, attiré dans un piége par le comte de Penthièvre (1419), fut enfermé à Chantoceaux, et transféré pendant cinq années de prison en prison; mais ses barons levèrent une armée, et le délivrèrent. Il récompensa magnifiquement tous les gentilshommes qui s'étaient déclarés en sa faveur, et acquitta scrupuleusement les vœux outrés que la peur lui avait arrachés dans sa prison. Il fut dédommagé de ses sacrifices par la réunion à ses domaines de tous les biens possédés par la maison de Penthièvre. Feignant ensuite d'oublier la part que le Dauphin avait prise aux troubles de la Bretagne, il prit l'engagement de l'aider à chasser les Anglais du royaume; néanmoins il renouvela, en 1423, au duc de Bedfort, régent de France pour Henri VI, la promesse de fournir des secours aux Anglais. L'avénement de Charles VII à la couronne ébranla encore une fois ses résolutions. Il résolut d'attaquer les Anglais dans la Basse Normandie; mais ayant essuyé quelques revers, la crainte d'une invasion dans la Bre-

tagne le détermina à en faire hommage au roi d'Angleterre. Il trouva cependant le moyen d'éluder la promesse qu'il avait faite au duc de Bedfort; et il resta tranquille spectateur des efforts de Charles VII pour délivrer la France de ses ennemis. Le duc Jean mourut en 1443, au château de la Touche, près de Nantes : son corps fut transporté à Tréguier, d'après son ordre, et inhumé dans la cathédrale de cette ville. C'était un prince faible et peu courageux ; mais sa piété, sa douceur et son affabilité, le firent aimer de ses sujets. François, comte de Montfort, son fils aîné, lui succéda. W—s.

JEAN II, dauphin du Viennois, était fils de Humbert Ier. de la Tour, et d'Anne, héritière du Dauphiné par la mort prématurée de son frère. Il naquit vers 1279, et fut envoyé fort jeune à la cour de France, l'école de la politesse et de la galanterie. Il accompagna Philippe-le-Bel dans son expédition contre les Flamands, et eut l'avantage de se distinguer aux yeux d'un roi, digne appréciateur du courage. Dès qu'il eut atteint sa majorité, son père l'associa au gouvernement de ses états, ou plutôt aux soins de ses peuples; et il lui succéda en 1307. Il s'appliqua à faire le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, supprima les taxes qui favorisaient l'arbitraire, et ordonna la restitution de toutes les sommes perçues injustement. Des barons, des seigneurs, touchés de sa modération, lui offrirent de le reconnaître pour suzerain ; et il agrandit ainsi ses états par des conquêtes qui n'avaient point coûté de sang, et qui lui méritèrent de nouvelles bénédictions. Les mesures qu'il avait prises pour s'opposer à toute invasion, déterminèrent le comte de Savoie à lui demander la paix: elle fut signée en 1314, et suivie immédiatement d'un traité d'alliance pour protéger la Bourgogne, alors privée de son souverain. L'équité du dauphin était si bien connue, que des princes étrangers le choisirent souvent pour arbitre de leurs différends; et presque toujours il eut le plaisir de les amener à une réconciliation. Cet excellent prince ne vécut pas assez long-temps pour la félicité de ses sujets. Une fièvre lente le mit au tombeau en 1318, à l'âge de trente huit ans. Il avait eu, de son mariage avec Béatrix de Hongrie, un fils, qui lui succéda sous le nom de Guigues VIII. W—s.

JEAN, duc de Lorraine, était encore au berceau lorsque le duc Raoul, son père, fut tué à la fatale journée de Crécy, en 1346. L'administration de ses états fut partagée entre Marie de Blois, sa mère, et le comte de Wurtemberg, désigné son tuteur. Pendant sa minorité, le régent eut à soutenir contre ses voisins des guerres continuelles, qui n'eurent d'autres résultats que l'apauvrissement de ses sujets. Le duc Jean épousa, en 1360, Sophie, fille du comte de Wurtemberg. Il entra, peu après, dans la croisade pour la délivrance de la Palestine; mais, au moment du départ, il préféra porter des secours aux chevaliers teutoniques attaqués par les Lithuaniens. Les ravages que des aventuriers connus sous le nom de *Bretons* commettaient en Lorraine, l'obligèrent à y revenir : aidé de l'empereur Charles IV, il parvint à les chasser, les poursuivit jusque dans le Luxembourg, et remporta sur eux plusieurs avantages. Il conduisit ensuite des troupes à Charles de Blois pour l'aider à reconquérir la Bretagne sur Jean de Montfort; mais il fut fait prisonnier à la bataille d'Aurai. Il se ligua en 1365 avec ses voisins, pour arrêter les in-

cursions que le comte de Vaudemont faisait dans ses états, et pour en expulser les bandes étrangères qui les désolaient. Jamais la Lorraine n'avait été aussi malheureuse: les traités les plus solennels étaient enfreints aussitôt que signés; on ne voyait que des villes pillées pendant la paix, des châteaux détruits et des paysans battus et rançonnés : les princes autorisaient tous les désordres par leur exemple, et ne pouvaient plus les empêcher quand ces mêmes désordres leur devenaient préjudiciables. Aux horreurs de la guerre se joignirent bientôt la famine et la peste. L'excès de leurs souffrances fit soulever les habitants de Neufchateau; ils profitèrent d'une des fréquentes absences du duc Jean pour prendre les armes et demander leur réunion à la France. A cette nouvelle, Jean se hâta de revenir en Lorraine: sa présence suffit pour dissiper les mutins; mais leur soumission ne le toucha point, et il les châtia rigoureusement. Il retourna aussitôt après en Flandre; et il se disposait à suivre le duc d'Anjou dans le royaume de Naples, lorsqu'il fut empoisonné, dit-on, par son secrétaire(1). Après avoir langui quelques années, il mourut à Paris en 1390. C'était sans doute un prince brave, qualité fort commune dans tous les temps; mais il n'avait aucune des vertus d'un souverain: il ne fit rien pour le bonheur de ses peuples, et mérita d'en être haï. Moins dévot que superstitieux, il persécuta les juifs pour avoir un prétexte de les dépouiller, et fit brûler impitoyablement avec leurs livres, des hérétiques connus sous le nom de *turlupins* ou frères des pauvres. Son fils aîné, Charles II, lui succéda. W—s.

(1) Les habitants de Neufchâteau furent accusés d'avoir conseillé ce crime, et punis par des supplices et d'énormes amendes. (*V.* Chantreau, tom. VIII, pag. 144.)

JEAN Ier., prince de Salerne, régna de 981 à 983. Il était fils de Mansone, duc d'Amalfi, et occupa seulement deux ans la principauté de Salerne, après Pandolfe II, sur qui Mansone l'avait conquise. Il en fut chassé par le peuple en 983. — Jean II, fils de Lambert, qu'on croit de la famille des ducs de Spolète, lui succéda par le vœu du peuple; mais quoique la principauté de Salerne fût, pendant les siècles de ténèbres, le seul asile des arts et des sciences en Italie, il n'est resté aucun monument du règne de Jean II. De son temps l'église de Salerne fut érigée en archevêché par le pape Benoît VII. Jean II mourut en 994. Son fils Guaimar III lui succéda. S. S—i.

JEAN. *V.* Armagnac et Brabant.

JEAN, abbé de Verceil. *Voyez* Gallus.

JEAN, archidiacre de Gnesne, a écrit, dans le xive. siècle, une Histoire de Pologne sous le titre : *Brevior chronica Cracoviæ*, Leipzig, 1730 (Collection de Sommersberg, tome II, in-fol.) Nous ne connaissons ni sa famille, ni l'histoire de sa jeunesse; nous ne le voyons paraître dans l'histoire que vers les dernières années du roi Casimir-le-Grand, qui, après l'avoir nommé vice-chancelier du royaume, lui accorda toute sa confiance. Après la mort de ce prince, Jean vécut jusqu'au commencement du xve. siècle, éloigné des affaires, jouissant de la considération de ses concitoyens, et ne s'occupant que de l'ouvrage historique qu'il méditait. Plus sage que ceux qui l'avaient précédé, il ne s'est point attaché aux fables par lesquelles les anciens annalistes polonais ont défiguré les premières pages de leur histoire. Son travail, pour les temps antérieurs à Casimir, ne paraît point

achevé : ce sont des matériaux qu'il se proposait sans doute de mettre en ordre. Il nous a conservé des détails intéressants sur les dernières années de Casimir, qu'il ne quitta point pendant la longue maladie dont ce prince mourut. Le travail de notre auteur est surtout précieux quand il arrive au règne de Louis de Hongrie, quand il parle des troubles qui agitèrent la Pologne sous ce prince, et depuis sa mort jusqu'après le couronnement de Wladislas Jagellon. Il expose les faits arrivés de son temps, avec une candeur et une naïveté qui lui gagnent la confiance de ceux qui le lisent. Il termine en 1399 son ouvrage, un des plus importants pour l'histoire de Pologne pendant le XIVe. siècle. En parlant des courtisans qui entouraient la reine Elisabeth, il raconte la mort de Kurnick, évêque de Posen, qui était aussi connu par le déréglement de ses mœurs que par la manière avec laquelle il était parvenu au plus haut degré de faveur. « Ce prélat infame, dit-il, mourut à la suite de » ses débauches : » *Sicut duobus membris*, ajoute-t-il, *illicita inverecundè perpetrabat, ita in eisdem fuit usque ad mortem miserabiliter ultione divinâ punitus. Nam partim tactus fornicatorum ac præcipuè deflorationes virginum non vitabat; ideò morbo cancri fuit tactus, in linguâ, in gutture ulcerationes fuit passus, in tantùm quòd ante mortem vix loqui aut potum deglutire potuit, nec os claudere poterat; post mortem aperto ore permansit; latus quoque ejus dextrum per scissuras penitus dicitur fuisse ruptum. Patiebatur*, dit-il plus bas du même évêque, *ante duos annos mortis suæ citra, morbum cancri, in genitalibus et virgâ; ob hoc tamen contubernium virginum non vitabat, nec prohibitiones medicorum advertebat.* Ce passage nous a paru mériter une attention particulière; il prouve, ce semble, qu'une maladie honteuse, dont notre auteur indique clairement les caractères, aurait déjà été connue en Europe en 1381, qui est l'année en laquelle mourut l'évêque Kurnick, et par conséquent plus d'un siècle avant la découverte de l'Amérique. G—Y.

JEAN D'ARRAS était secrétaire du duc de Berri, frère de Charles V, roi de France. Ce prince lui commanda, en 1387, d'écrire le roman de *Mélusine* pour amuser sa sœur, la duchesse de Bar. Les discours et les actions de cette célèbre fée avaient été recueillis depuis long temps, et déposés dans les archives du château de Lusignan. Jean d'Arras puisa dans cette source pour former son corps d'histoire, et il ajouta beaucoup de son propre fonds. L'ouvrage fut imprimé en 1500, à Paris, in-fol., et à Lyon, Husz, in-4°.; revu et mis en meilleur ordre, Paris, 1584, in-4°. Il l'a été depuis, plusieurs fois, dans un style moins gaulois. Nodot entreprit de le rajeunir encore, Paris, 1648, 1700, 2 vol. in-12. Les additions qu'il y fit, sont assez mauvaises. L'édition originale est extrêmement rare. Les familles illustres qui ont la prétention de descendre de Mélusine, et qui la portent en cimier sur leurs écussons, trouvent dans cet ouvrage l'origine romanesque de leurs maisons. T—D.

JEAN DE CAPOUE, traducteur du XIIIe. siècle, sur lequel on n'a que peu de renseignements, était né à Capoue, de parents juifs : ayant embrassé le christianisme, il reçut au baptême le nom de Jean, qu'il joignit à celui de sa patrie, suivant l'usage des savants de son temps. Ce fut entre

les années 1262 et 1278, qu'il traduisit de l'hébreu du rabbin Joël, en latin, un ouvrage connu dans tout l'Orient sous le titre de *Calilah et Dimnah*, composé originairement dans l'Inde, traduit en pehlvi, ou apporté en Perse en original par Barzouyeh, sous le règne de Nouschirćwan, et traduit en arabe par Abdallah ibn Almokaffa, mort l'an 139 de l'hégire, ou 757 de J.-C. (*Voy.* IBN ALMOKAFFA, *suprà*, pag. 146.) C'est une espèce de roman moral et politique. Deux chacals, animaux auxquels les Indiens attribuent la même finesse que les Européens aux renards, en sont les principaux personnages, et y exposent, sous le voile de l'allégorie, les préceptes des sages et les maximes du gouvernement. C'est au fonds le même ouvrage que l'*Hitopadésa*, copie ou imitation du *Pantcha tantra*, et plus connu dans l'Occident sous le nom de *Fables de Pilpay* ou plutôt *Bidpaï*. La traduction de Jean de Capoue est intitulée: *Directorium humanæ vitæ, aliàs parabolæ antiquorum sapientum*. Il en existe une édition in-4°. goth., ornée de quantité de figures en bois: elle est sans date ni indication de ville et d'imprimeur; mais M. Laserna Santander la rapporte à l'an 1480 environ. C'est sur cette traduction qu'a été faite la version espagnole (*Esemplario contro los engaños y peligros del mundo*), Burgos, 1498, in-fol. *Voy.* la *Notice sur un manuscrit hébreu de cet ouvrage*, donnée en 1813 par M. Silvestre de Sacy, dans les *Notices et Extraits*, IX, I, 400; et le curieux article inséré par M. de Chézy dans le *Journal des savants* (mai 1817), sur l'édition arabe de *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï, avec un Mémoire sur l'origine de ce livre, et les diverses traductions qui en ont été faites dans l'Orient*, publiée par le même M. de Sacy, 1816, in-4°. W—s.

JEAN DE ST.-FRANÇOIS. *Voy.* GOULU.

JEAN DE SEVILLE (ou DE LUNA), juif converti, a rendu service à la littérature par des traductions d'ouvrages arabes. Ce personnage, dont les travaux ne sont guère plus connus que la Vie, se nommait, avant sa conversion, *Aven Dreath*. On peut le placer vers le milieu du XIIe. siècle. Raimond, archevêque de Tolède, frappé des progrès que la philosophie d'Aristote faisait parmi les Arabes ses voisins, et même parmi les chrétiens, entreprit de faire passer dans la langue latine les monuments arabes dans lesquels on étudiait cette philosophie, pour la combattre. Il se forma près de sa personne une espèce de comité de traducteurs, dont Jean et l'archidiacre Dominique Gondisalvi étaient les principaux collaborateurs. Il paraît que Jean mettait les textes arabes en langue castillane, et que l'archidiacre les faisait ensuite passer dans la langue latine. C'est ainsi que les écoles d'Occident reçurent les écrits philosophiques d'Avicenne, d'Algazel, d'Alfarabius, de quelques autres philosophes arabes, et probablement aussi le livre *De causis* et le *Fons vitæ* d'Avicenne. Le manuscrit d'une traduction de l'astronomie d'Alfergan, faite par Jean, nous donne l'époque où il écrivait. Nous croyons que c'est à tort que l'on a donné à ce traducteur le surnom patronymique d'*Hispalensis*. Dans les plus anciens manuscrits il est nommé tantôt *Hispaniensis*, tantôt *Hispanus*, très rarement *Hispalensis*; et comme deux manuscrits lui donnent le surnom de *Lunensis*, c'est-à-dire natif de Luna, nous croyons qu'*Hispalensis* aura été mis pour

Hispaniensis, mot tout-à-fait barbare. Nous n'indiquerons point ici les autres traductions de Jean de Luna, parce que cette liste n'offre aucun intérêt.

J—n.

JEAN DE TROYES, greffier de l'hôtel-de-ville de Paris, dans le xve. siècle, passe pour l'auteur de l'histoire du roi Louis XI, connue sous le titre de la *Chronique scandaleuse*. Le savant abbé Lebeuf a prouvé que cet ouvrage n'est qu'une copie tirée presque mot pour mot des *Grandes chroniques de St. Denis*, ou du second volume des *Chroniques Martinienes*. Le copiste n'a même pas cherché à s'attribuer le mérite de ce travail, puisqu'il déclare dans un avertissement au lecteur, « qu'il n'a pas été » ordonné pour écrire des chroniques; » que cela ne lui appartient pas ni ne » lui est permis. » Les additions répandues dans le corps de l'ouvrage sont peu importantes; mais comme elles révèlent quelques intrigues du roi avec des femmes de moyenne condition, il est probable que c'est ce qui aura engagé les libraires à donner à l'ouvrage un titre qui leur en promettait le débit. La *Chronique de Louis XI* a été imprimée dès la fin du xve. siècle, in-fol., et ensuite vers 1529, même format: ce n'est que dans l'édition de Paris, Galliot Dupré, 1558, in-8°., qu'elle est devenue la *Chronique scandaleuse*. Elle a été réimprimée depuis, augmentée d'une table des matières, 1611, in-8°., et 1620, in-4°. Denis Godefroy l'a insérée dans son *Supplément* aux *Mémoires* de Comines, Bruxelles, 1713, in-8°., et l'abbé Lenglet Dufresnoy, dans le second volume de son édition du même historien. On trouve quelques remarques étymologiques ou grammaticales sur cet ouvrage dans le *Ducatiana*, tom. II, pag. 419 et suiv. Quant à Jean de Troyes, les particularités de sa vie sont entièrement inconnues. Fontette (*Bibl. hist. de France*, tom. II, pag. 198) soupçonne qu'il était attaché à la maison de la princesse Jeanne, sœur de Louis XI, parce qu'en rapportant la mort de cette princesse sous l'année 1482, il la nomme sa *très redoutée Dame*. (Pour ce qui concerne les *Chroniques Martinienes*, voy. Sébast. MAMEROT.)

W—s.

JEAN DE VICENCE (Frère), religieux dominicain, est célèbre pour avoir prêché la paix en Italie au XIIIe. siècle. A une époque où l'Italie entière était bouleversée par la fureur des partis, où chaque ville était divisée dans son sein, et en guerre avec toutes les villes voisines, frère Jean de Vicence entreprit, comme par une mission céleste, de prêcher la paix et le pardon des injures. Il commença ses prédications à Bologne, en 1233; et à mesure que ses auditeurs se convertissaient, entraînés par sa sublime éloquence, et plus encore par sa ferveur, on les voyait déposer leurs anciennes rancunes, et jurer aux pieds du prédicateur leur réconciliation avec leurs rivaux. Le frère Jean prêcha ensuite à Padoue, à Trévise, à Feltre et à Bellune; partout il eut les mêmes succès. Vingt peuples ennemis se rassemblèrent enfin à sa voix dans la plaine de Paquera, à trois milles de Vérone; ils s'y rendirent conduits par leurs évêques et leurs magistrats: quatre cent mille personnes assistèrent à la prédication de frère Jean; et la paix presque universelle de la Lombardie fut le résultat de cette assemblée extraordinaire. Mais le frère Jean fut chargé ensuite par plusieurs républiques, auxquelles il avait rendu la paix, de réformer aussi leurs lois; et cette seconde tâche, dont

il se chargea pour Vicence et pour Vérone, se trouva excéder sa capacité. Investi d'un pouvoir suprême, son zèle religieux fit place à l'ambition; l'homme de paix alluma partout des bûchers pour faire brûler les hérétiques : il écouta dans sa conduite des inimitiés privées, et il rendit son joug insupportable aux peuples qui s'étaient fiés à lui. Vicence et Vérone secouèrent presque en même temps son autorité; et frère Jean fut obligé de se réfugier à Bologne, après avoir perdu en peu de mois la réputation brillante que ses prédications lui avaient faite. On revit le même frère Jean, vingt-trois ans plus tard, à la tête des troupes bolonaises, dans la croisade contre le tyran Eccelino; mais il n'y fit rien qui fût digne de son ancienne renommée. — Le frère Jean ne doit pas être confondu avec un autre dominicain, de Bologne, Jean Angeli, missionnaire en Arménie, et préfet de l'église de Teflis, qui vivait au commencement du XIVe. siècle, et qui est cité comme l'un des traducteurs de la *Bible* du latin en arménien. S. S—I.

JEAN DIACRE, Napolitain, vivait en 903. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Naples*, qui va jusqu'en 872, et a été imprimée dans l'ouvrage de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*. On a encore du même auteur : I. *Vita Joannis episcopi neapolitani*, dans les *Acta sanctorum* du mois d'avril : cet évêque mourut en 853. II. *Martyrium S. Procopii ejusque sociorum*, imprimé dans les *Vitæ sanctorum siculorum* d'Octave Cajetan; dans la *Bibliotheca historica Siciliæ* de Carusio, et encore dans le *Thesaurus scriptorum Italiæ* de Muratori. III. *Historia translationis reliquiarum S. Severini Noricorum apostoli*, dans la Collection des bollandistes, mois de janvier. IV. *Martyrium XL sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, dans le même Recueil, mois de mars : Jean Diacre n'est que le traducteur de cet Opuscule, écrit en grec par Evodius. A. B—T.

JEAN ITALUS, né, dans le XIIe. siècle, d'une famille originaire d'Italie, professait avec éclat la philosophie à Constantinople. Anne Comnène a parlé de lui fort au long dans son *Alexiade ;* et le portrait qu'elle en a fait, est tracé avec agrément et d'une manière assez piquante. Elle nous apprend qu'Italus était un sophiste arrogant et vain, qui, venu à Constantinople, on ne sait trop comment, y reçut des leçons de différents maîtres, et, entre autres, du célèbre Michel Psellus. Mais orgueilleux au point de se croire habile avant d'avoir appris, il secoua bientôt le joug de l'école, et signala son entrée dans la carrière philosophique par de mauvais procédés envers Psellus, dont il se déclara l'adversaire. Italus, à force de grands mots, de forfanterie et de charlatanisme, réussit et dans le public et à la cour. L'empereur lui-même fut tellement séduit qu'il le chargea d'une mission importante. L'indigne Italus abusa de sa confiance et trahit les intérêts de l'Etat. Son crime ayant été découvert, il eut l'adresse d'échapper aux poursuites, et, bientôt après, l'adresse plus grande encore de convaincre l'empereur de son repentir, et de se faire rappeler à Constantinople, où sa faveur fut plus brillante qu'auparavant. Vers cette époque, il succéda à Psellus dans l'office d'*Hypatus*, ou de philosophe en chef, et de là vient, pour l'observer en passant, qu'il est souvent appelé *Jean Hypatus* ; ce qui n'est pas un nom, mais un titre. Pour se montrer digne

de ses hautes fonctions, il s'appliqua à commenter les livres d'Aristote, de Platon, de Porphyre, de Jamblique et de Proclus. Il paraît qu'il ne manquait réellement pas d'une sorte de talent pour la dialectique. Il n'avait d'ailleurs presque point de lettres. Son style, dépourvu d'art et d'élégance, obscur, entortillé, hérissé de formes scolastiques, n'était même pas toujours exempt de fautes graves contre la grammaire. C'était au reste un redoutable argumentateur. Il savait enfermer son adversaire dans un labyrinthe de subtilités, le troubler, le confondre, au point que toute résistance était à-peu-près impossible : homme d'ailleurs emporté et violent, qui disputait des mains autant que de la voix, et qui, pour rendre ses raisonnements plus sensibles, saisissait brusquement ses adversaires par la barbe et par les cheveux. Il eut beaucoup de disciples ; mais gens de petit mérite, ayant à la bouche de belles phrases, et dans le fond ne sachant pas grand'chose. Leurs principes n'étaient pas non plus très orthodoxes ; ils avaient puisé dans les leçons et les écrits de leur maître des idées erronées sur l'ame et sur le culte des images. Le scandale fut même poussé si loin, que l'empereur Alexis fit informer contre Italus ; et ses livres furent publiquement anathématisés. Cette sévérité lui fut profitable, et il se montra par la suite plus sage et plus réservé. Nous avons encore en manuscrit quelques-uns de ses ouvrages ; ils roulent presque tous sur des sujets philosophiques, et particulièrement sur le péripatétisme. M. Hase en a donné une liste exacte et raisonnée dans le tome IX des *Notices des manuscrits*. B—ss.

JEAN LE MILANAIS ou *de Mediolano*, vivait dans le XIe. siècle. Il n'est connu que par un livre de médecine, en mauvais vers latins, qu'il composa, suivant l'opinion générale, au nom des médecins du collége de Salerne, qui le présentèrent, en 1100, à Robert, duc de Normandie, lorsque ce prince passa par cette ville en venant de la Terre-Sainte. L'ouvrage contenait douze cent trente-neuf vers léonins, dont il ne reste plus que trois cent soixante-treize, qu'Arnaud de Villeneuve a publiés le premier. Ce livre, tantôt intitulé, *Medicina Salertina*, tantôt *Regimen sanitatis Salernitanæ*, tantôt *Flos medicinæ*, est répandu aujourd'hui sous le nom d'*Ecole de Salerne*, ville qui obtint autrefois le surnom d'*Urbs Hippocratica*, comme consacrée à l'étude d'Hippocrate. Cet écrit, dont il existe beaucoup d'éditions avec de volumineux commentaires et diverses traductions, est une espèce d'hygiène à l'usage des gens du monde, et contient quelques observations fausses, parmi un grand nombre de vraies. Plusieurs de ces vers sont passés en proverbe. Le médecin L. Martin l'a travesti en vers burlesques, Paris, 1653, in-4°. ; 1654, in-12, et sans date, aussi in-12 (1). B. L. M. (Bruzen de la Martinière) l'a paraphrasé en vers français, Paris, 1753, in-12. Les meilleures notes sur l'*Ecole de Salerne* sont celles de René Moreau, Paris, 1625, in-8°. Le docteur anglais Akerman en a publié une nouvelle édition latine à Londres, en 1792, précédée d'une notice intéressante sur le collége de médecine anciennement établi à Salerne. Le docteur Andry, de la faculté de Paris, a soutenu, dans le *Journal des Sa-*

(1) L'Epître dédicatoire de ces trois éditions est la même, et adressée au célèbre Patin ; mais dans chaque édition elle porte pour toute signature les initiales des libraires : J. H. (Jean Henault) ; G. Q. (Gabriel Quinet) ; A. R. (Antoine Ruffé.)

vants de novembre 1724, que l'*Ecole de Salerne* avait été composée par Tusa et Rebecca Guerna, deux dames célèbres par leur savoir, et qui se sont autrefois signalées à Salerne par d'autres écrits. Cependant la plupart des critiques attribuent l'ouvrage en question à Jean le Milanais; et quelques-uns le donnent à Arnaud de Villeneuve: mais cette dernière opinion ne peut s'accorder avec le temps de la publication de ce Recueil poétique et médicinal. D—v—l.

JEAN, peintre, né en Italie, vraisemblablement entre les années 960 et 970, obtint une telle réputation dans son pays, qu'il mérita de fixer les regards du jeune empereur Othon III. Ce prince, qui avait établi sa demeure à Aix-la-Chapelle, voulant faire orner de peintures un oratoire de son palais, qui n'avait point encore été peint (*cùm antea nondum eo in loco picturæ ullæ haberentur*), l'appela auprès de lui, et le chargea de cet ouvrage qui valut à l'artiste des éloges universels. Othon, étant parti pour Rome, le nomma, pour le récompenser, à un évêché vacant dans une ville d'Italie que les historiens n'indiquent point. Le duc de la province où cet évêché se trouvait situé, ne lui permit pas d'en prendre possession. Jean revint alors en Allemagne, et demeura quelque temps à la cour d'Othon. Il se rendit ensuite à Liége, soit avec la permission, soit par l'ordre de l'empereur, qui le recommanda à l'évêque Notker, et il orna de peintures les murs du cloître de la cathédrale de cette ville. Notker et Othon étant morts, Jean persuada à Baldric, successeur de Notker, de bâtir une église et un monastère en l'honneur de l'apôtre St. André. Il paraît qu'il dirigea la construction de cet édifice comme architecte. Il s'établit ensuite au couvent avec les bénédictins qu'on y appela d'une maison voisine, et il y mourut dans un âge avancé. Les peintures qu'il exécuta au palais d'Aix-la-Chapelle, subsistaient encore, quoique endommagées par le temps, en 1612, lorsque Gilles Boucher publiait ses Recherches historiques sur les premiers évêques de Liége et de Tongres. Au-dessous d'un des tableaux, on lisait ce vers :

A patriæ nido rapuit me tertius Otto;

et sous un autre, celui-ci :

Claret aquis sanè tua quâ valeat manus arte.

Son épitaphe, conservée par le même écrivain, renfermait ces deux vers, qui n'expriment pas moins vivement l'admiration que ses ouvrages d'Aix-la-Chapelle avaient inspirée :

Quâ probat arte manus, dat aquis, dat cernere planum
Picta domus Karoli, rara sub axe poli.

On remarquera sans doute ces mots, *picta domus*, de même que ceux-ci, *cùm antea nondum eo in loco picturæ ullæ haberentur*: ils contribuent à prouver l'usage pratiqué presque généralement au temps de Charlemagne, ainsi que dans le dixième siècle, de couvrir de peintures les murs intérieurs des églises, dans tout leur pourtour. Cet usage dont nous avons donné d'autres exemples (*Voyez* GODEHART, GUIDO DA SIENA, HUGUES, etc.), subsistait toujours, quoiqu'il fût moins général, non seulement en Italie, mais encore en Allemagne et en France, à l'époque de la renaissance de l'art, c'est-à-dire, lors du retour du bon goût. Les éloges exagérés accordés au peintre Jean, comme à plusieurs autres peintres et sculpteurs du même temps, ne prouvent pas sans doute que les ouvrages de cet artiste renfermassent de véritables beautés; mais ils attestent la haute opinion qu'on s'en était faite, et surtout l'hon-

neur qu'on attachait à les posséder, trait assez important de l'histoire du dixième et du onzième siècle.

E-c D-d.

JEAN. *Voy.* Avila, Eyck, Gaddesden, Gaza, Giovanni, Giscala, Leyde, Mehun, Salisbury, Second.

JEANNE (Sainte), de Valois, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, naquit en 1464. Cette princesse avait la taille contrefaite et les traits irréguliers: mais la beauté de son ame la dédommageait du peu d'agrément de son extérieur. Un caractère plein de douceur, une bonté inépuisable, une franchise parfaite, qualité très rare surtout à la cour, où la Providence l'avait placée, la rendirent l'objet de l'affection de toutes les personnes qui l'approchaient. Elle fut mariée, à l'âge de douze ans, au duc d'Orléans, son cousin, qui, malheureusement, ne sut point apprécier ses vertus. Les mauvais procédés du prince ne diminuèrent pas l'attachement qu'elle lui portait; et elle s'exposa à la colère de son frère (Charles VIII), pour défendre son époux accusé d'un complot contre l'état. Sa patience et sa résignation ne purent cependant toucher le cœur du duc d'Orléans; et ce prince étant monté sur le trône sous le nom de Louis XII, il sollicita du pape la dissolution de son mariage. Jeanne ne réclama point contre l'arrêt qui la séparait d'un époux tendrement aimé; et elle se retira dans le Berri, qu'on lui assigna pour son douaire. Elle renonça dès-lors à toutes les vanités du monde, ne se vêtit plus que d'une étoffe grossière, réduisit les dépenses de sa maison au strict nécessaire, et distribua aux pauvres ses revenus. Elle institua à Bourges, en 1500, l'ordre de l'*Annonciade* (1), dans le dessein d'honorer, d'une manière plus spéciale, les dix principales vertus dont la Ste.-Vierge a été le parfait modèle: elle prit l'habit de cet ordre, en 1504, et mourut à l'âge de cinquante ans, en 1505, le 4 février, jour où l'église célèbre sa fête. Les précieuses reliques de Ste.-Jeanne furent brûlées en 1562, lors de la prise de Bourges par les calvinistes. Sa *Vie* a été écrite en latin par un anonyme contemporain, Anvers, 1524, in-fol.; et avec un Commentaire d'Henschenius, dans les *Acta Sanctorum*; en français, par Louis Doni d'Attichy, Paris, 1625, 1644, in 8°., et 1664, in-fol.; par Paulin de Guast, Bourges, 1664, in-8°.; par le P. Louis de Bouy, Paris, 1684, in-8°., et par le P. Pierre de Mareuil, ibid., 1741, in-8°., et enfin en espagnol par P. Massero, Madrid, 1654, in-4°.

W—s.

JEANNE, reine de France, était fille et unique héritière de Henri Ier., roi de Navarre et comte de Champagne: elle naquit en 1272, et fut mariée, à l'âge de quatorze ans, à Philippe-le-Bel; mais elle conserva, du consentement de son époux, l'administration particulière de ses états. Elle chassa les Aragonais et les Castillans de la Navarre, y établit des gouverneurs d'une sagesse éprouvée, et fit jouir ses sujets d'une tranquillité dont ils étaient privés depuis longtemps. Le comte de Bar ayant fait, en 1297, une irruption dans la Champagne, la reine marcha elle-même contre lui, tailla son armée en pièces, l'emmena prisonnier dans Paris, et ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il se reconnaîtrait son vassal. La prudence de Jeanne égalait son courage; elle siégeait dans tous les conseils après le roi son époux, et avait souvent l'honneur de ramener à son avis des hommes blanchis dans les

(1) Il ne faut point confondre cet ordre avec celui des *Annonciades célestes*, fondé en 1604 à Gênes, par Marie-Victoire Fornari. (*V.* Fornari.)

affaires. Elle accompagna le roi, en 1299, dans son expédition contre les Flamands; et l'on rapporte qu'ayant été choquée du luxe des dames de Bruges, elle fit augmenter la rançon des habitants : mais cette petitesse est trop au-dessous d'une si grande princesse pour qu'on doive y ajouter foi. Jeanne mourut au château de Vincennes, le 2 avril 1305, âgée seulement de trente-trois ans, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Paris. Quelques historiens ont cherché à jeter des soupçons sur ses mœurs; mais les regrets sincères que Philippe donna à sa mort, prouvent assez que sa conduite avait toujours été irréprochable. Jeanne unissait la douceur à la fermeté : elle fut aimée de ses sujets, dont elle adoucit le sort; et ses réglements sont encore un objet de vénération dans la Navarre, où elle fonda la ville de Puente-la-Reyna. Mezeray, dont on connaît la véracité, a dit, « que cette princesse tenait tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, étant également belle, éloquente, généreuse et libérale. » Elle a attaché son nom à un établissement qui doit rendre sa mémoire à jamais recommandable, au collége de Navarre, fameux par le grand nombre d'élèves distingués qui en sont sortis. Elle récompensa les savants avec magnificence, et dota richement plusieurs couvents à une époque où ils étaient le seul asile des sciences et des lettres. On trouve un *Eloge* trop court de la reine Jeanne dans le recueil de Ravisius Textor, intitulé : *De claris mulieribus*, Paris, Colines, 1521, in-fol. W—s.

JEANNE Ire., reine de Naples de 1343 à 1381, était fille de Charles, duc de Calabre, et petite-fille de Robert roi de Naples, estimé le monarque le plus sage de son siècle. Robert survécut à son fils; et voulant assurer à sa petite-fille la succession au trône, il lui fit épouser, le 26 septembre 1333, son cousin André, fils de Charobert, ou Charles Robert, roi de Hongrie, qui, d'après le droit de représentation, avait un titre plus légitime à la couronne de Naples que lui-même. Au moment de ce mariage, Jeanne et André étaient tous deux âgés de sept à huit ans. Mais autant Jeanne avait de grâce, de gaîté, d'élégance dans les manières et de sensibilité, autant André se montrait dur, sauvage, orgueilleux et brutal. Ces deux enfants, appelés à s'aimer par le double lien d'une étroite parenté et du mariage, grandirent en se détestant. Jeanne succéda, le 19 janvier 1343, à son aïeul : André, à la même époque, était orphelin; son père, Charobert, étant mort à Visgrade, le 14 juillet 1342. Tous deux prétendaient régner à Naples par leur propre droit : la Catanaise, favorite de Jeanne (*Voy.* CABANE), et le frère Robert, hongrois, favori d'André, excitaient l'aversion et la jalousie de leurs élèves, pour dominer mieux sur eux. Jeanne, dont le cœur était faible, et qui tenait de son père une disposition à la galanterie, dont Charles de Calabre était mort victime, avait pour amant son cousin Louis de Tarente. Ce prince, par ambition, les courtisans, par crainte des vengeances d'André, sollicitèrent la reine de permettre qu'on la défît d'un tyran aussi à charge aux peuples qu'à elle-même. Les conjurés ayant fait éveiller André, le 18 septembre 1345, l'étranglèrent à une fenêtre, à côté de la chambre de la reine, dans le couvent d'Averse, où la cour était alors logée. Quoique Jeanne eût, selon toute apparence, donné son consentement à ce meurtre, elle avait bien mal pris ses mesures pour profiter de la liberté

qu'il lui rendait. Le peuple et les grands voulaient venger André: Naples était soulevée; et Jeanne, craignant pour elle-même et pour son amant, abandonna ses autres complices à des tribunaux qui ne dépendaient point d'elle. La Catanaise périt à la torture; quelques-uns furent livrés à d'affreux supplices; et ce fut par des précautions aussi honteuses que le crime, que Jeanne évita d'être accusée sur l'échafaud même, par ceux qui mouraient pour elle. Lorsque la fermentation, excitée par cette conjuration et ces supplices, se fut enfin calmée, Jeanne épousa son cousin Louis de Tarente, le 20 août 1347; et, par-là, elle ne laissa plus de doutes sur sa complicité. Mais le frère aîné d'André, Louis, régnait alors avec gloire en Hongrie; il s'était fait un devoir de venger son frère : il rassembla sa brave noblesse sous un étendard noir, où l'on voyait peint le meurtre d'André, et il partit de Bude, le 3 novembre 1347, pour envahir le royaume de Naples. A l'approche des Hongrois, l'armée napolitaine, commandée par Louis de Tarente, se dissipa. Jeanne, délaissée par ses courtisans, s'embarqua, le 15 janvier 1348, pour la Provence; son mari Louis, et son grand-sénéchal Nicolas des Acciaiuoli, la suivirent de près. Mais la Provence, où cette reine malheureuse cherchait un refuge, n'était pas plus tranquille que son royaume; ses barons révoltés l'y retinrent quelque temps prisonnière, et elle ne sortit de cette captivité que par la protection du pape Clément VI. Elle l'avait obtenue, en lui vendant (le 19 juin 1348) la souveraineté d'Avignon, pour le prix modique de trente mille florins (1). Pendant ce temps, Louis de Hongrie avait achevé la conquête du royaume de Naples, et il y exerçait sa vengeance avec une excessive cruauté. Cependant la peste qui, à cette époque même, désola l'Italie, le fit tout-à-coup renoncer à sa conquête, et il partit pour la Hongrie sur un petit bâtiment. Il y avait déjà envoyé les princes du sang d'Anjou, et un fils de Jeanne et d'André, qui était né trois mois après la mort de son père, et qui mourut peu de temps après. Jeanne fut alors rappelée à Naples par ses sujets; elle y revint avec Louis de Tarente, son mari, à la fin d'août 1348; et ce dernier, rassemblant comme il put une armée d'aventuriers, entreprit de reconquérir son royaume dévasté par les bandes d'Allemands et de Hongrois que Louis y avait introduites. Louis de Hongrie rentra dans le royaume de Naples, en 1350, avec dix mille hommes de cavalerie : il y eut d'abord de grands succès; mais les Hongrois, encore ignorants dans l'art des siéges, s'épuisèrent à celui d'Averse : bientôt après, ils demandèrent leur congé; et Louis, impatient lui-même de revoir son royaume, accorda, au mois d'octobre, une trève à la reine Jeanne, pendant laquelle son procès devait être instruit à Avignon. La reine avoua devant les juges qui lui furent donnés par le pape, qu'elle avait manifesté une aversion invincible contre son mari, et que cette haine avait encouragé les conspirateurs à se défaire de lui; mais elle attribua son aversion à un maléfice qui lui avait été jeté. La cour pontificale déclara Jeanne innocente : et Louis de Hongrie, se soumettant à cette sentence, retira ses troupes du royaume, et refusa les dédommage-

(1) On a prétendu mal-à-propos que la reine Jeanne n'était pas majeure quand elle fit cette vente : elle avait déjà quinze ans de ma... (*Voyez* une Lettre insérée dans le *Mercure de France* du 29 octobre 1791.)

ments pécuniaires qui lui étaient offerts. Jeanne et Louis de Tarente rentrèrent en possession de leur royaume, mais désolé par une longue guerre : ils se livrèrent cependant au goût des plaisirs et de la magnificence comme au sein de la prospérité. Jeanne, il est vrai, publia quelques bonnes lois; d'ailleurs son affabilité, les grâces de ses manières, et le charme de sa figure, la faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient : mais son royaume était gouverné d'une manière déplorable ; les princes du sang manifestaient des prétentions inquiétantes ; les barons affectaient une indépendance anarchique ; et la grande compagnie des soldats aventuriers ravageait le royaume jusqu'aux portes de la capitale, sans que le roi Louis permît qu'on troublât les fêtes du carnaval pour s'occuper d'arrêter leurs dévastations. Jeanne, qui, jusqu'à la fin de sa vie, conserva cette beauté que le tableau de Léonard de Vinci a rendue si célèbre, n'avait point renoncé à la galanterie ; et l'on assure que Louis, dans ses fureurs jalouses, la battait quelquefois. Elle n'avait trouvé en lui ni honneur, ni talents pour compenser cette brutalité : enfin Louis mourut le 26 mai 1362 ; et Jeanne, qui ne pouvait se passer de mari, fit choix de Jacques d'Aragon, prétendant au trône de Majorque, qu'elle épousa avant la fin de l'année (*Voy.* JACQUES de Majorque). Mais l'humeur inquiète de Jacques, son ambition, et même sa délicatesse, lui firent dédaigner le luxe et les vices de Naples : il passa sa vie dans les camps, toujours occupé de reconquérir son royaume de Majorque, et toujours malheureux dans ses entreprises. Il mourut enfin en Espagne au mois de janvier 1375. Pendant les treize ans que dura son union avec Jacques d'Aragon, Jeanne rétablit en partie le bon ordre et la justice dans son royaume : cependant la faiblesse de l'autorité royale, l'insubordination des barons, et l'esprit remuant de Charles de Duras, le dernier des princes du sang, déterminèrent Jeanne à épouser un quatrième mari. Elle fit choix d'Othon de Brunswick, le prince le plus noble, le plus généreux et le plus vaillant de son siècle. Ils furent mariés le 25 mars 1376. Jeanne, n'ayant point d'enfants de ses quatre maris, destinait sa couronne à Charles de Duras, son cousin, à qui elle avait fait épouser, en 1370, Marguerite de Duras, sa nièce. Mais Charles, élevé à la cour du roi de Hongrie, avait adopté tous ses préjugés contre les Napolitains, et sa haine contre leur reine. Jeanne ayant embrassé, en 1378, le parti de Clément VII contre Urbain VI, ce dernier représenta cette erreur, si c'en était une, comme une rébellion contre l'Église : il invoqua le secours de Charles de Duras et de Louis de Hongrie ; et Charles se montra prêt à combattre contre sa parente et sa bienfaitrice. Il appela auprès de lui tous les émigrés napolitains ; il se fit couronner à Rome par le pape, le 2 juin 1381, et il s'avança dans le royaume sans rencontrer de résistance. Othon de Brunswick se trouva tellement affaibli par la désertion des Napolitains, qu'il fut contraint d'éviter une bataille. Jeanne, pour punir son cousin, en lui ôtant sa succession, avait adopté Louis, comte d'Anjou, dès le 29 juin 1380. Mais Louis, sur qui elle avait compté pour sa défense, n'arrivait point à son secours. Réfugiée dans le château neuf, elle vit les Napolitains ouvrir, le 16 juillet 1381, leurs portes à son adversaire. Son mari, pour la délivrer, engagea, le 24 août, une bataille dé-

sespérée; mais son armée fut mise en déroute, et lui-même demeura prisonnier. Jeanne ouvrit alors les portes de son château à Charles de Duras, et se remit entre ses mains. A peine s'était-elle rendue, qu'une flotte provençale entra dans le port de Naples pour la secourir. Charles, qui espérait l'engager à lui assurer aussi la succession de la Provence, lui permit de donner audience aux capitaines de ces vaisseaux. Mais Jeanne, en sa présence, exhorta les Provençaux à reconnaître Louis d'Anjou pour leur maître, à la venger du brigand sous les yeux duquel elle était forcée de les recevoir, et à ne s'occuper d'elle que pour prier pour son ame. Charles, depuis cette audience, ne garda plus de ménagement avec la reine : il l'envoya au château de Muro, dans la Basilicate; et lorsqu'il apprit que Louis d'Anjou s'approchait pour la délivrer, il ordonna qu'on la fît périr. On assure qu'elle fut étouffée sous un lit de plumes, le 12 mai 1382. Laharpe a fait une tragédie de *Jeanne de Naples*, qui est bien conduite, mais faible d'intérêt et de coloris. S. S—i.

JEANNE II, reine de Naples, fille de Charles III de Duras, succéda, en 1414, à Ladislas, son frère, et mourut en 1435. Elle était déjà nubile à la mort de son père, en 1386, tandis que Ladislas, son frère, n'avait encore que dix ans. Jeanne, pendant la régence de Marguerite de Duras, sa mère, fut souvent fugitive de ville en ville devant le parti d'Anjou qui triomphait : mais lorsque Ladislas fut majeur, il assura la victoire au parti de Duras, et il en profita pour procurer à sa sœur un mariage avantageux. Jeanne épousa, en 1404, Guillaume, fils de Léopold III, duc d'Autriche : mais Guillaume mourut dès l'année 1406, et Jeanne revint à la cour de son frère. Elle y fut témoin des débordements de Ladislas; et, portée déjà par elle même à la galanterie, elle s'y abandonna sans retenue. Ladislas étant mort sans enfants, le 6 août 1414, elle lui succéda : aussitôt elle produisit au grand jour ses favoris, et elle les combla de biens et de dignités. Le premier fut Pandolfello Alopo, homme de basse naissance, que sa figure seule lui avait fait distinguer : elle le nomma grand-sénéchal du royaume; elle avait en même temps d'autres amants, et elle crut pouvoir se donner aussi un mari : mais Jacques, comte de la Marche (*Voy.* ce nom, *suprà*, pag. 371), qu'elle épousa le 10 août 1415, ne se contenta pas de réprimer ces désordres; il les punit avec perfidie et férocité. Pandolfello Alopo périt dans des tourments atroces : d'autres favoris de la reine furent également livrés au supplice; et Jeanne, prisonnière de son mari, fut privée de la couronne dont elle-même lui avait fait part. Un vieux chevalier français lui avait été donné pour geolier; il ne la perdait pas de vue un instant. Les sujets de Jeanne s'indignèrent de la voir réduite à une si honteuse captivité : ils prirent les armes en sa faveur, le 13 septembre 1416; et Jacques, après avoir été le tyran, ne fut plus que le premier serviteur de sa femme, souvent même son prisonnier, jusqu'en 1419, que s'étant échappé du palais, il retourna en France. Le premier usage que fit Jeanne de la liberté qu'elle recouvra fut de se donner un nouveau favori. Son choix se fixa sur ser Gianni Caraccioli (*Voy.* ce nom, VII, 98), et elle lui demeura constante, sinon fidèle, jusque près de la fin de sa vie. Cependant la noblesse orgueilleuse de Naples se soumettait à peine à l'autorité royale; les

barons exerçaient sur leurs vassaux un pouvoir presque absolu, et, dès qu'ils se sentaient blessés dans leur vanité ou dans les privilèges qu'ils s'arrogeaient, ils avaient recours aux armes. Jeanne était la dernière de sa race; et l'on ne lui voyait d'héritiers que dans la maison rivale d'Anjou. Les armées étaient la propriété de *condottieri*, qui entretenaient les soldats à leurs frais, et qui ne louaient leurs services aux souverains que pour un temps convenu. La rivalité de Sforza, de Braccio et de Jacq. Caldora (*Voy.* ces noms), les plus fameux condottieri de ce siècle, tint la cour de Jeanne II dans de continuelles alarmes. Cependant elle réussit à défendre son trône au milieu des révolutions dont elle était sans cesse menacée, en opposant l'un à l'autre ces généraux célèbres. Sforza s'était allié, en 1420, à Louis III d'Anjou, petit-fils de celui que Jeanne I[re]. avait adopté. Jeanne II, pour se défendre contre lui, invoqua le secours d'Alphonse V d'Aragon, qui, depuis 1416, avait succédé au royaume de Sicile. (*Voy.* ALPHONSE V.) Elle lui offrit de l'adopter pour fils, et de lui livrer quelques-unes de ses forteresses, pourvu qu'en retour il la protégeât pendant le reste de sa vie. En effet Alphonse fit lever à Sforza le siége de Naples; il assura les services de Braccio à Jeanne, et il contraignit son rival à la retraite. Mais n'ayant point la patience d'attendre la récompense tardive que Jeanne lui promettait à sa mort, il fit arrêter Caraccioli le 22 mai 1423, et il tenta de s'emparer aussi de la personne de la reine. Celle-ci, alarmée de la captivité de son favori, déclara immédiatement la guerre à son fils adoptif, et révoqua une adoption que l'ingratitude d'Alphonse annulait déjà. Elle lui substitua Louis III d'Anjou, qui échangea volontiers des droits contestés contre l'assurance d'un héritage. Louis ramena Sforza au service de la reine qu'ils avaient voulu dépouiller peu de temps auparavant: avant la fin de l'année les Aragonais furent obligés d'évacuer le royaume de Naples; et Jeanne recommença, depuis l'année 1424, à régner avec une autorité plus absolue dans ses états. Louis d'Anjou, qu'elle avait nommé duc de Calabre, fixa sa résidence dans cette province, et affecta de se tenir éloigné du gouvernement. Dès-lors tout se fit dans Naples par l'autorité de Caraccioli. Jeanne avait entassé sur la tête de son amant les honneurs, les emplois et les richesses; elle n'avait pu cependant satisfaire son ambition ou son orgueil. Caraccioli affectait souvent avec elle les manières et le ton d'un maître; et Jeanne, déjà vieille, avait été obligée de prendre une confidente pour se consoler avec elle des hauteurs de son favori. Cette confidente était la duchesse de Suessa, qui, dès longtemps ennemie de Caraccioli, profita d'un de ses emportements pour extorquer à la reine l'ordre de l'arrêter. La duchesse profita de cet ordre pour faire tuer Caraccioli, dans la nuit du 17 août 1432, sous prétexte qu'il s'était défendu contre ceux qui devaient l'arrêter. Jeanne parut touchée de la mort de son favori; cependant elle confisqua ses biens, et se livra entièrement entre les mains de ses ennemis. Dès lors gouvernée sans partage par la duchesse de Suessa, incapable d'agir ou de penser par elle-même, elle parut succomber à une vieillesse prématurée, suite de la vie désordonnée qu'elle avait menée. Louis, son fils adoptif, étant mort au mois de novembre 1434, elle lui substitua par son testament René son frère;

puis elle mourut peu après, le 2 février 1435, âgée de soixante-cinq ans. Elle laissa le royaume en proie à des guerres civiles, que l'extinction de la première maison d'Anjou, et la double adoption d'Alphonse et de René, prolongèrent long-temps encore. Alphonse réussit enfin à se mettre en possession de la succession de Jeanne II. S. S—I.

JEANNE HENRIQUEZ, reine de Navarre et d'Aragon, fille de Frédéric Henriquez, seigneur de Medina del Rio-seco, comte de Melgar, amirante de Castille et de marine de Cordoue, fut mariée, en secondes noces, le 1er. septembre 1444, à Jean II roi de Navarre, qui avait contracté avec son père une liaison intime. Jeanne, par les grâces de son esprit et de sa personne, et par la fermeté de son caractère, exerça un grand ascendant sur le roi son époux; ascendant qui n'eut plus de bornes quand elle eut donné le jour, en 1452, à l'infant don Ferdinand, si connu depuis sous le nom de *Ferdinand-le-Catholique*. Jean II, ayant succédé à son frère Alphonse dans la royauté d'Aragon, en 1458, fit reconnaître sa femme comme reine par les états du royaume. Jeanne se laissa bientôt emporter par les passions d'une marâtre contre les enfants du premier lit. L'aîné, prince de Viane, mécontent de ce que sa belle-mère prenait le titre de reine de Navarre, dont il croyait que le sceptre lui appartenait en propre, du chef de sa mère, prit les armes pour soutenir ses droits. On vit alors le fils armé contre son père, et le père armé contre son fils. Cette guerre civile déplorable ne fut suspendue que par une feinte réconciliation. Jean II, dominé par la reine, deshérita le prince de Viane: un nouvel accommodement fut encore ménagé entre le père et le fils. Mais au moment où les états assemblés à Barcelone attendaient le jeune prince pour le déclarer héritier de toutes les couronnes de son père, il fut arrêté par l'ordre du roi. Les Catalans, qui l'aimaient, prirent les armes. Le feu de la révolte éclata avec tant de violence, que la reine, soupçonnée d'être le véritable auteur des malheurs du prince de Viane, alla elle-même le tirer de prison; mais on lui ferma aussitôt les portes de Barcelone, tant on se défiait d'elle. La mort inopinée du prince de Viane, reconnu héritier de la couronne, donna lieu au bruit qu'il avait été empoisonné par sa belle-mère. Ces bruits entretinrent la révolte des Catalans, qui songèrent même à s'ériger en république. La reine fut assiégée dans Girone en 1463, et délivrée par le comte de Foix, aidé des troupes françaises. Elle combattit de nouveau, en 1467, contre Jean duc de Lorraine, fils de René d'Anjou, qui disputait la Catalogne à son mari. Elle assiégea Roses la même année et soumit plusieurs autres places, déployant l'activité d'un général et la fermeté d'un homme d'état; mais la mort emporta cette héroïne, le 13 février de l'année suivante. Il était réservé à son fils Ferdinand de réunir sur sa tête toutes les couronnes d'Espagne. B—P.

JEANNE, reine de Castille, surnommée par les Espagnols *la Loca* ou la Folle, était fille d'Isabelle et de Ferdinand-le-Catholique. Mariée, le 28 octobre 1496, à Philippe archiduc d'Autriche, elle suivit ce prince à Bruxelles, où elle donna le jour à Charles-Quint. Dépourvue de tous les agréments extérieurs et des grâces de l'esprit, elle ne put fixer le cœur d'un mari volage qu'elle idolâtrait. Philippe n'avait pour elle que de l'indifférence ou du dégoût.

L'extrême jalousie de Jeanne, qui n'était que trop fondée, la portait aux éclats les plus extravagants : sa raison naturellement faible finit par s'égarer. La reine sa mère voulant lui assurer la couronne ainsi qu'à Philippe son gendre, les rappela en Espagne en 1502. Jeanne passa par la France, où elle fut traitée avec une grande magnificence et des honneurs infinis. A son arrivée en Espagne, où l'attendaient la tendresse paternelle et les respects de la nation, ses droits à la couronne et ceux de son mari furent reconnus par les états d'Aragon et de Castille. Philippe, ne pouvant supporter la contrainte espagnole, partit pour les Pays-Bas, et laissa Jeanne en Espagne. Séparée de son mari, elle tomba dans une mélancolie sombre, dont rien ne put la distraire. C'est dans cet état qu'elle mit au monde Ferdinand son second fils. Elle y fut insensible, n'étant occupée que de la seule idée de retourner auprès de Philippe : en effet elle ne recouvra quelque tranquillité d'esprit que lorsqu'elle l'eut rejoint l'année suivante à Bruxelles. A la mort d'Isabelle, qui lui laissait la couronne de Castille, tout en léguant la régence à Ferdinand, ce prince vint à bout par une intrigue d'obtenir qu'elle confirmât son droit au gouvernement de ce royaume, Jeanne se trouvant incapable d'en tenir elle-même les rênes. Mais la lettre où elle envoyait son consentement à son père fut interceptée par Philippe, qui fit enfermer aussitôt Jeanne dans un appartement du palais, où aucun de ses domestiques espagnols n'eut la permission de l'approcher. L'archiduc, voulant s'assurer de la couronne, s'embarqua avec Jeanne pour l'Espagne en 1506. Une violente tempête les força de relâcher en Angleterre, où Henri VIII, à la sollicitation de Ferdinand, les retint pendant plus de trois mois. Enfin ils purent mettre à la voile, et abordèrent à la Corogne. La noblesse de Castille s'étant déclarée pour Philippe, on vit aussitôt Ferdinand abandonner la régence, et se retirer dans son royaume d'Aragon. Philippe fut en possession de l'autorité; et l'infortunée Jeanne, à laquelle il en était redevable, resta livrée à la plus profonde mélancolie. On lui permettait rarement de paraître en public ; son père même sollicita vainement la liberté de la voir. Philippe voulait la faire déclarer incapable de gouverner, afin de jouir d'un pouvoir sans partage jusqu'à ce que son fils Charles eût atteint l'âge de la majorité : mais l'attachement des Castillans pour leur souveraine fit échouer ce projet. Les états de Valladolid reconnurent Jeanne, et déclarèrent Charles son fils héritier des royaumes de Castille et de Léon. Bientôt Jeanne s'en trouva seule maîtresse, Philippe ayant été emporté par un excès de débauche à la fleur de son âge. Cette perte inattendue acheva d'égarer la raison de Jeanne. Sa douleur fut morne ; elle resta attachée au corps inanimé de Philippe, avec la même tendresse que s'il eût été plein de vie. Elle le fit même retirer du tombeau, après qu'elle eut permis qu'on l'enterrât, et le plaça, embaumé, sur un lit de parade, épiant l'heureux moment où il se ranimerait; car elle se berçait de l'espoir d'un tel miracle. Elle parcourut l'Espagne marchant de nuit avec tout le lugubre appareil des funérailles, suivie du cercueil de son mari, qu'une longue file de valets accompagnait avec des flambeaux, et qu'elle découvrait de temps en temps pour le voir encore. Enfin elle souffrit qu'on éloignât d'elle ce triste objet de ses douleurs, et qu'on l'inhumât près de Burgos. Incapable de gouverner dans

cet état un grand royaume, Jeanne refusait à-la fois de se charger de l'administration et de déléguer son autorité. La régence fut pourtant deférée à Ferdinand, jusqu'à la majorité de son petit-fils Charles. A la mort de Ferdinand, les cortès reconnurent Charles pour roi, avec une restriction en faveur de Jeanne : il fut décidé, dans les états de 1518, que, si cette princesse recouvrait l'usage de sa raison, elle reprendrait seule l'exercice de l'autorité royale. Elle resta dans le même égarement, confinée à Tordesillas. Quand Padilla, chef des mécontents de la sainte ligue, s'y rendit avec un détachement d'insurgés, et qu'il lui représenta les maux de l'Etat, le soulevement général de la nation, Jeanne sembla se reveiller d'une longue létargie : elle reçut favorablement Padilla, les députés de la ligue et leur requête ; elle assista même à un tournoi, mais retomba bientôt dans son premier état de mélancolie sombre. La ligue prit soin de cacher cette circonstance, et administra en son nom. Les insurgés ayant été battus, le comte de Garo, chef de l'armée royale, se rendit maître à son tour de la personne de Jeanne, qui vécut depuis renfermée pendant près de 40 ans. Elle était toujours censée gouverner l'Espagne conjointement avec Charles-Quint, son fils ; et son nom était inséré à côté de celui de ce prince dans toutes ses ordonnances. Elle mourut à Tordesillas, le 13 avril 1555, âgée de soixante-treize ans, et fut inhumée dans la cathédrale de Grenade, où l'on voit encore son tombeau à côté de celui de son époux, qu'on y avait transporté de Burgos. Selon quelques auteurs son esprit n'avait pas été sans culture : Vivès assure qu'elle répondait sur-le-champ aux harangues qu'on lui faisait en latin. B—P.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, fille et unique héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François Ier., fut appelée la mignone des rois, parce que Henri, son père, et François Ier., son oncle, la chérissaient à l'envi l'un de l'autre. Elle montra de bonne heure un esprit supérieur, du goût pour les sciences, de la prédilection pour les savants, beaucoup de sagesse et de courage. Outre la Basse-Navarre, endeçà des Pyrénées, il restait encore à la maison d'Albret le Béarn, les pays d'Albret, de Foix, d'Armagnac, et plusieurs autres grandes seigneuries. Charles-Quint, pour s'emparer de cet héritage, fit demander la main de Jeanne en faveur de Philippe II, son fils. François Ier. s'y opposa, ne voulant point introduire un si puissant ennemi en France. Il la fiança au duc de Clèves, en 1541 : mais ce mariage fut annulé, le duc ayant presque aussitôt abandonné les intérêts de la France pour faire sa paix avec l'empereur. Il était réservé à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, descendant de S. Louis, de s'unir avec Jeanne. Le mariage fut célébré à Moulins, le 20 octobre 1548. Antoine étant dès-lors engagé dans la nouvelle doctrine de Calvin, Jeanne, qui dans la suite l'embrassa avec tant d'ardeur et la soutint avec opiniâtreté, lui conseilla, suivant Brantôme, « de ne point s'embarrasser de toutes ces nouvelles » opinions. » Elle le suivit au camp de Picardie, dont il était gouverneur, et où il allait commander une armée contre Charles-Quint. Ce fut là que Jeanne devint enceinte d'Henri IV. Son père, Henri d'Albret, la rappela aussitôt auprès de lui. Jeanne arriva à Pau le 4 décembre 1553 ; et le 13 du même mois elle mit au monde Henri IV. On sait que le roi son père lui

avait fait promettre qu'elle chanterait au moment d'accoucher, et qu'elle tint parole. (*Voy.* HENRI, tom. XX, p. 95.) En 1555, elle succéda avec son mari à Henri d'Albret dans la souveraineté de la Basse-Navarre et du Béarn. Les deux époux étaient alors à la cour de France; et ce ne fut pas sans peine qu'ils purent se rendre à Pau pour s'y occuper du gouvernement de leur petit royaume. Deux ans après, ils reparurent à la cour de Catherine de Médicis. Des troubles ayant éclaté sous la régence de cette reine, le roi de Navarre fut nommé lieutenant-général du royaume, et fut tué au siége de Rouen. Jeanne d'Albret retourna en Béarn, où elle régna seule et embrassa ouvertement le calvinisme: ce fut, dit on, en haine de la cour de Rome, qui, disposant d'un bien qui ne lui appartenait pas, avait donné aux Espagnols l'investiture du royaume de Navarre, et contribué ainsi à dépouiller la maison d'Albret. Jeanne, quoi qu'il en soit, devint le principal appui des calvinistes en France, et soutint de toutes ses forces leur parti jusqu'à sa mort. Elle prit aussi grand soin d'élever son fils dans la nouvelle religion, dont elle pratiquait la morale à la rigueur et les exercices avec une régularité exemplaire. A la demande des états de Béarn, elle donna un édit, au mois de juillet 1567, pour l'établissement du calvinisme dans son royaume. Enfin, se déclarant ouvertement la protectrice du parti huguenot, elle vint à la Rochelle, en 1569, avec son fils, qu'elle dévoua dès-lors à la défense de la nouvelle doctrine. La cour de France, voulant faire tomber les Huguenots dans un piége, en attirant leurs chefs à Paris, proposa, pour gage d'une réconciliation, le mariage du jeune Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Jeanne, après avoir hésité long-temps, y consentit, et se rendit à Paris pour régler les préparatifs. Ce fut le terme de sa carrière: deux mois avant la St.-Barthélemi, elle mourut dans la capitale, le 10 juin 1572, âgée de quarante-quatre ans, et après une maladie de cinq jours. On la crut empoisonnée avec une paire de gants qu'un Italien de la cour de Catherine de Médicis lui avait vendus, et que l'on supposait avoir été parfumés avec un mélange de poison subtil. Les gens de l'art qui ouvrirent son corps, n'y trouvèrent aucune trace de poison, et attribuèrent la véritable cause de sa mort à un abcès qui s'était formé au côté. Telle fut la fin prématurée de cette reine, dont l'ame toute virile n'était point sujète aux faiblesses et aux défauts des autres femmes. A un caractère ferme jusqu'à l'opiniâtreté elle joignait des talents rares et un esprit très orné; elle composa même diverses pièces en prose et en vers. B—P.

JEANNE D'ARC, surnommée, à cause du premier et du plus étonnant de ses exploits, la *Pucelle d'Orléans*, naquit en 1410. Jamais la France ne fut accablée par des calamités aussi universelles, aussi long-temps prolongées, que durant le demi-siècle qui précéda l'année mémorable où l'on vit l'élite de ses guerriers consternés, abattus, près de subir le joug de l'étranger, se ranimer tout-à-coup à la voix d'une jeune fille de dix-huit ans, et sous ses heureux auspices reconquérir leur patrie et la rendre indépendante et heureuse. Après quatre siècles, les pages de notre histoire, qui retracent le règne de Charles VI et le commencement de celui de Charles VII, froissent encore nos cœurs éprouvés par vingt-cinq ans de malheurs et par le spectacle de

toutes les perversités humaines. Un roi d'abord enfant, ensuite frénétique, et dans tous les temps incapable de tenir les rênes de l'Etat, les abandonne tour-à-tour aux princes de son sang, que la soif de commander, l'amour de l'or, et non le bien public, excitent à se disputer les soins du gouvernement. Ces princes que leur naissance, et les intérêts de leur propre autorité, auraient dû rendre les appuis du trône, l'ébranlent par les plus violentes secousses; la jalousie du pouvoir, l'ambition, l'avarice, la débauche et toutes les passions les plus honteuses pervertissent les nobles; ils se haïssent, se calomnient, s'assassinent; ils perdent la mémoire et le sentiment de l'honneur. Dans leurs guerres sacriléges, ils dévastent, ils pillent et massacrent sans pitié des cultivateurs et des citoyens sans défense, ou leur font subir des outrages plus cruels que la mort même. Le peuple furieux, dans les intervalles de cette sanglante anarchie, exerce sur ses oppresseurs des vengeances inouies. Deux papes également violents partagent l'Eglise, et occasionnent un schisme scandaleux. La terreur des démons et des fées, les pratiques mystérieuses des enchantements, jettent le trouble dans tous les esprits, frappent d'effroi toutes les ames; de vaines cérémonies, des expiations sans repentir, des croyances superstitieuses sont substituées à la crainte de Dieu, au culte éclairé de la religion et aux vertus qu'elle commande. Des prélats sans pudeur dépouillent les églises, et vendent les reliques, les croix, les vases sacrés et jusqu'aux sacrements. Une reine à-la-fois voluptueuse et cruelle, épouse coupable et mère dénaturée (*Voy.* ISABEAU, pag. 268 ci-dessus), conjure contre son propre sang, proscrit le seul fils qui lui reste, et livre le royaume à l'étranger. Déjà celui ci en possède plus de la moitié, et règne dans la capitale. Des rives de la Flandre aux Pyrénées on voyait de tous côtés errer des troupes de scélérats sans aveu; ils se réunissaient, formaient des compagnies nombreuses, se cantonnaient dans les forêts, égorgeaient et pillaient indifféremment amis et ennemis. Les prêtres abandonnaient les autels, les religieux désertaient les monastères, endossaient la cuirasse, et devenaient à leur tour des bandits, des meurtriers, des larrons incendiaires. Tous les Français indistinctement, royalistes, Dauphinois, Bourguignons, Armagnacs, soldats enrégimentés, brigands attroupés, citadins révoltés, également acharnés les uns contre les autres, semblaient avoir perdu tout sentiment d'humanité. A tous ces fléaux se joignaient des hivers d'une rigueur inconnue jusqu'alors (1), des inondations extraordinaires, des épidémies et enfin la famine. La mort planait avec tant de rapidité sur cette terre désolée, que dans presque toutes les villes on fut forcé de défendre la pompe des funérailles pour ne pas augmenter la consternation générale (2). Cependant les derniers efforts de la France expirante se concentraient dans Orléans. Des tours menaçantes fortifiées comme des citadelles entouraient cette place assiégée par une armée anglaise, habituée depuis long-temps à la victoire, et qui recevait sans cesse de nouveaux renforts. La plupart des villes restées fidèles à Charles VII, s'étaient empressées d'envoyer à Orléans de l'argent, des provisions et des troupes. Les plus célèbres d'entre les ca-

(1) L'hiver de 1407 fut le plus rigoureux qu'on eût encore vu depuis cinq siècles.

(2) Dans l'hiver de 1420, on vit les loups pénétrer jusque dans le milieu de Paris, pour y dévorer les cadavres abandonnés de ses habitants.

pitaines français qui suivaient encore les drapeaux de leur roi légitime, s'étaient jetés dans cette place. Sa réduction aurait livré à la discrétion du vainqueur le Blésois, la Touraine, le Poitou; et comme il était déjà maître de Cône et de la Charité, il lui eût été facile de s'emparer du reste du royaume. L'Europe entière était attentive à l'issue de ce siége mémorable. Les plus vaillants guerriers s'illustraient par de beaux faits d'armes à l'attaque ou à la défense de cette place. Du côté des Anglais on distinguait Salisbury, le comte de Suffolk, Jean Pôle son frère, l'aventurier Glacidas, Fastolf, Lancelot de l'Isle, le bailli d'Evreux, celui de Senlis, les seigneurs d'Escalles, de Ross, de Fauquenberg, d'Egres, de Moulin, Gilbert de Halsate, Thomas Guerrard et Guillaume de Rochefort, Thomas Rameston, et le brave et généreux Talbot. Du côté des Français, Gaucour, Villars, Rochechouart, Jean de Mailhac, Nicolas de Giresmes, depuis grand-prieur de France, Thouars, Guillaume d'Albret, Jean Chabot, le comte de Clermont, l'amiral de Culant, Chailly, le maréchal de St.-Séver, Jacques de Chabanes sénéchal du Bourbonnais, Guillaume Stuart et son frère le connétable d'Écosse, le seigneur de Verduran, Ternay, Giron de Tilloy, Lahire, Xaintraille, Poton son frère, et l'illustre Dunois (1): tous ces guerriers inspiraient à leurs troupes l'ardeur qui les animait. Chaque citoyen, dans Orléans, pour la défense commune, était devenu soldat: les femmes partageaient cette ardeur martiale; elles voituraient des pierres, portaient des rafraîchissements aux combattants; et l'on en vit même plusieurs, la lance à la main, repousser les Anglais avec autant de valeur que les plus intrépides guerriers. Cependant les Français entreprennent d'intercepter un convoi que le duc de Bedfort envoyait aux assiégeants. Les Anglais triomphent encore, et l'armée française est battue près de Rouvray en Beauce. La nouvelle de cette journée désastreuse (1) jeta la consternation dans Orléans. Réduits aux dernières extrémités, les assiégés se décidèrent enfin à capituler, à condition que la ville serait mise en séquestre entre les mains du duc de Bourgogne jusqu'à la fin de la guerre. Les députés qui se rendirent à Paris pour cette négociation auprès du duc de Bedfort, rapportèrent pour réponse que la ville ne serait reçue à traiter qu'à la condition de se soumettre aux Anglais. Les assiégés indignés résolurent de combattre jusqu'au dernier soupir. Cependant le roi indécis paraissait succomber sous le poids de sa disgrace, et songeait à abandonner Chinon, où il tenait sa cour, et à s'enfuir en Dauphiné. Il n'est pas douteux qu'alors Orléans n'eût plus voulu se sacrifier pour un prince qui s'abandonnait lui-même. Les Anglais auraient pris possession de cette ville; et la France eût été en peu de temps tout entière asservie à une domination étrangère. Elle fut inopinément sauvée de cette honteuse destinée par l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon, vers la fin de février 1429. Jeanne d'Arc était une simple paysanne de Domremy, hameau situé dans un riant vallon arrosé par la Meuse, entre Neufchateau et Vaucouleur. Son père se nommait Jacques d'Arc; sa mère, Isabelle Romée : c'étaient de bons

(1) *Discours au vrai du siége qui fut devant Orléans*, pag. 25, 29, 36, 81, 82.

(1) Elle fut nommée la *journée des harengs*, parce qu'il y avait beaucoup de harengs salés dans les provisions qu'apportait le convoi.

cultivateurs vivant d'un peu de labourage, du produit de quelque bétail, pieux, hospitaliers, d'une probité sévère, jouissant d'une réputation sans tache, mais dans une situation voisine de la pauvreté. Cinq enfants, trois fils et deux filles furent le fruit de leur union. L'une de ces filles était cette célèbre Jeanne dont nous retraçons l'histoire. On la connaissait dans son village sous le nom de Romée, d'après l'usage du pays qui était de donner aux filles le nom de leur mère. Son éducation fut conforme à son état; jamais elle ne sut ni lire ni écrire: coudre, filer, soigner les bestiaux, aider aux travaux des champs et à ceux du ménage, furent les occupations de son jeune âge. Elle était laborieuse, douce, simple, bonne, et tellement timide, qu'il suffisait de lui adresser la parole pour la déconcerter. Sa mère lui avait donné les premiers principes de la religion; et, dès ses plus jeunes années, un penchant extrême à la dévotion se manifesta en elle, et lui attira les railleries de ses compagnes. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour se retirer à l'église, et n'aimait à parler que de Dieu et de la Sainte-Vierge, objets de ses plus tendres amours. Elle était si charitable qu'elle distribuait aux pauvres tout ce qu'elle possédait; si hospitalière, qu'elle voulut plusieurs fois céder son propre lit à des malheureux sans asile. Les factions qui déchiraient la France n'avaient pas renfermé leurs fureurs dans l'enceinte des palais et des villes; elles avaient semé le feu des discordes intestines jusque dans les hameaux. La froideur de la vieillesse et la légèreté de l'enfance ne garantissaient pas des vertiges contagieux de la haine. Deux crimes affreux, le massacre du comte d'Armagnac et de ses partisans et le meurtre du duc de Bourgogne (*V*. Jean-sans-Peur, p. 469 ci-dessus) avaient porté au plus haut degré dans les deux partis le désir de la vengeance; et toute la France s'était partagée entre les Armagnacs ou les partisans du roi, et les Bourguignons ou partisans du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre son allié. Le village de Marcey, situé entre Domremy et Vaucouleur, s'était prononcé en faveur des Bourguignons: celui de Domremy était au contraire du parti des Armagnacs ou du roi Charles VII. Les jeunes gens de ces deux villages, dans les intervalles des travaux des champs, se défiaient mutuellement et se livraient de sanglants combats. Ce spectacle souvent répété fortifia dans l'esprit de Jeanne son horreur pour les ennemis de son roi. Il n'y avait dans tout le village de Domremy qu'un seul homme du parti bourguignon; et Jeanne a avoué qu'elle alla jusqu'à souhaiter que sa tête fût coupée, « pourvu cependant que cela » eût été agréable à Dieu. » Quel est donc le pouvoir des dissensions civiles, puisqu'elles peuvent inspirer de tels sentiments à une vierge si pieuse et si douce, et qui se montra depuis si compatissante sur le champ de bataille et si pleine d'humanité envers des ennemis vaincus! Une circonstance en apparence peu importante contribuait encore à triompher de sa timidité naturelle, et à développer en elle cette ardeur martiale qui excita dans la suite l'admiration des plus vaillants guerriers. Dans le troupeau que possédait son père il y avait des chevaux: Jeanne se plaisait à diriger ces coursiers indomptés, et devint, avec le temps, très habile à ce noble exercice. Le pays où le ciel l'avait fait naître, était aussi, par sa nature, propre à augmenter cette ferveur de dévotion qui avait dominé toutes ses fa-

cultés dès sa plus tendre enfance. Ce canton de la France est plein de grands bois et de sombres forêts. A une demi-lieue de Domremy était le bois Chenu, que les simples habitants de ces campagnes croyaient hanté par les fées, et qu'on apercevait de la maison de Jacques d'Arc. Près de ce bois, non loin d'une source pure et limpide, et sur le grand chemin qui conduit de Domremy à Neufchâteau, s'élevait un hêtre antique et majestueux, qu'on désignait sous le nom d'*Arbre des fées*. On disait avoir vu ces êtres mystérieux se rassembler dans ces lieux, et danser autour de l'arbre; on les avait entendus s'accompagner de leurs chants. Dès que les convalescents pouvaient se lever, ils allaient se promener sous l'arbre des fées; et les personnes malades de la fièvre venaient boire de l'eau de la source pour recouvrer la santé. Le seigneur du lieu, avec toute sa suite, les jeunes filles, les jeunes garçons et les enfants de Domremy, se rendaient en pompe au mois de mai sous cet arbre, dont Edmond Richer admirait encore, plus de deux cents ans après, la grande ombre et les antiques rameaux; on y suspendait alors des bouquets, des guirlandes et des couronnes de fleurs. Jeanne d'Arc visitait souvent l'arbre des fées avec les jeunes filles de son âge; mais les fleurs qu'elle y tressait étaient presque toujours réservées pour orner l'image de Notre-Dame de Domremy : rarement elle se joignait aux danses de ses compagnes; mais elle aimait à chanter dans ce lieu avec elles de pieux cantiques. Ce fut à l'âge de treize ans que l'exaltation de son imagination se manifesta par des effets d'une nature extraordinaire, qui influèrent sur le reste de sa vie, et qui furent le soutien et le mobile de toutes ses actions. Elle eut des extases : vers l'heure de midi, dans le jardin de son père, une voix inconnue vint retentir à son oreille; la voix était à droite du côté de l'église et accompagnée d'une grande clarté. Cette voix lui parla plusieurs fois; elle apprit bientôt que c'était celle de l'archange Michel : il était accompagné d'un grand nombre d'anges; elle vit aussi l'ange Gabriel; puis enfin, et beaucoup plus fréquemment, sainte Catherine et sainte Marguerite. Propices à ses prières, ces dernières saintes, dont elle ornait sans cesse de fleurs les images, la guidaient dans toutes ses actions, et l'avaient souvent entretenue près de la source voisine de l'arbre des fées. Il est remarquable que jamais Jeanne d'Arc n'a varié sur la réalité de ces apparitions : les rigueurs de la prison, l'espoir d'adoucir ses bourreaux, les menaces d'être livrée aux buchers, rien ne put lui arracher un désaveu. Toujours elle soutint que les saintes lui avaient fréquemment apparu et lui apparaissaient encore, qu'elles lui parlaient, qu'elle les voyait enfin, non des yeux de l'imagination, mais de ses yeux corporels; qu'elle n'avait agi que par leurs conseils; que jamais elle n'avait rien dit, rien entrepris d'important sans leurs ordres. L'âge ne développa point dans Jeanne d'Arc les infirmités périodiques qui caractérisent la faiblesse de son sexe; elle ne les connut jamais, et cette disposition de ses organes mérite d'être remarquée. *Ses voix* (c'est ainsi qu'elle s'exprimait), lui ordonnèrent d'aller en France, de faire lever le siége d'Orléans, et pour cet effet de se rendre d'abord à Vaucouleur auprès du capitaine Baudricourt. Quoique Jeanne n'eût parlé à personne du secret de ses révélations, et de ce qui lui était commandé, il paraît que pour mo-

dérer l'excès de son zèle religieux, et faire disparaître les singularités qu'on découvrait en elle, et qui inquiétaient sa famille, on résolut de la marier. Un jeune homme de Toul, charmé de sa beauté, demanda sa main, et fut refusé par elle. Pour l'amener à ses fins, il imagina de soutenir qu'elle lui avait fait une promesse de mariage, et il la cita devant l'official de Toul. Les parents de Jeanne, probablement d'accord avec le jeune homme, desiraient qu'elle ne se défendît point; mais Jeanne, toujours résolue d'obéir aux commandements des saintes, se rendit à Toul, et gagna sa cause: elle se vit ainsi libre de retourner à l'exécution de son projet. Elle n'espérait pas pouvoir le faire approuver par son père et par sa mère; et afin d'échapper à leur surveillance, elle obtint d'eux la permission d'aller demeurer pendant quelque temps chez un de ses oncles, nommé Durand Laxart. Ce fut à lui qu'elle confia son secret; elle le persuada tellement de la vérité de sa mission, qu'il se rendit d'abord seul à Vaucouleur auprès du capitaine Baudricourt, pour lui faire connaître le desir et les promesses de la jeune inspirée. Celui-ci le reçut fort mal, et lui conseilla de la souffleter et de la ramener chez son père. Jeanne d'Arc partit alors elle-même pour Vaucouleur, fut admise auprès du capitaine Baudricourt, le reconnut au milieu de plusieurs gentilshommes qui l'entouraient, et lui dit « qu'elle avait reçu ordre de son Seigneur de délivrer Orléans, et de faire le Dauphin roi, en le menant sacrer à Reims. » Baudricourt lui demanda qui était son Seigneur. « C'est le roi du ciel, » répondit-elle. Un gentilhomme nommé Guillaume Poulengy, présent à cette première entrevue de Jeanne avec Baudricourt, en a raconté tous les détails. Le gouverneur de Vaucouleur, quoique ébranlé par la fermeté des réponses de Jeanne, ne crut pas cependant devoir consentir à la demande qu'elle lui faisait d'être conduite au roi. Ce refus ne la rebuta pas; ses *voix* lui avaient annoncé qu'elle serait refusée trois fois. Elle redoublait ses prières; elle parlait sans cesse de sa mission; chaque jour augmentait son impatience. « Il faut absolument, disait-elle, que j'aille vers le noble Dauphin, parce que mon Seigneur le veut ainsi; et quand je devrais y aller sur les genoux, j'irai. » Un gentilhomme très estimé dans ce canton, nommé Jean de Metz, frappé de ses paroles, de son assurance pleine de candeur, lui promit *par sa foi, sa main dans la sienne, que sous la conduite de Dieu il la mènerait au roi.* Bertrand de Poulengy, dont nous avons parlé plus haut, voulut se joindre à lui. Jeanne se fit couper sa longue chevelure, prit des habits d'homme, obtint l'assentiment et la recommandation de Baudricourt, fit écrire à son père et à sa mère pour leur demander pardon de sa désobéissance envers eux, et, ayant reçu ce pardon, elle fixa le jour de son départ. Les deux gentilshommes qui devaient l'accompagner, persuadés de la vérité de sa mission, fournirent à toute la dépense de son modeste équipement; Baudricourt refusa d'y contribuer, il lui donna seulement une épée: toutefois il fit prêter serment à ceux qui devaient la conduire, qu'ils la mèneraient saine et sauve au roi. L'escorte qui accompagnait Jeanne d'Arc était composée de sept personnes, son troisième frère Pierre d'Arc, les deux gentilshommes qui se dévouaient en quelque sorte pour elle, leurs deux serviteurs, un archer nommé Richard, et un nommé Colet de Vienne, qui prenait le titre de messager du roi.

Ce fut vers la fin de février 1429 qu'elle prit congé des habitants de Vaucouleur, qui déploraient devant elle les dangers auxquels elle s'exposait, lorsqu'une foule d'ennemis battaient la campagne : « S'il y a des hommes d'armes sur la route, dit-elle, j'ai Dieu qui me fera mon chemin jusqu'à monseigneur le Dauphin ; c'est pour cela que je suis née. » — Va, lui dit Baudricourt moins confiant, et advienne ce qu'il pourra. » Tous ceux qui composaient l'escorte de Jeanne, n'étaient pas également convaincus de la réalité de sa mission. Colet de Vienne et l'archer Richard ont avancé depuis, que sa beauté avait fait naître en eux des desseins criminels, qu'ils l'avaient soupçonnée d'être folle ou sorcière, et qu'effrayés des périls auxquels elle les exposait, ils avaient formé le projet de la jeter dans une fosse, mais qu'au bout de quelque temps elle prit un tel ascendant sur eux, qu'ils étaient toujours disposés à se soumettre à sa volonté, et qu'ils desiraient vivement qu'elle fût présentée au roi. Jean de Metz a déposé qu'elle lui inspirait une telle crainte, qu'il n'eût jamais osé lui rien demander de déshonnête, et que la pensée ne lui en vint seulement pas. Bertrand de Poulengy, qui était alors un jeune homme, n'en eut également ni la volonté ni même le desir, « à cause, disait-il, de la grande bonté qu'il voyait en elle. » Cependant, afin qu'on ne soupçonnât point son sexe, elle couchait chaque nuit entre ces deux gentilshommes, mais enveloppée de son manteau de voyage, les aiguillettes de ses *chausses* et de son *gippon*, fortement attachées. Enfin, après avoir parcouru en pays ennemi, vers la fin de l'hiver, une route de cent cinquante lieues, coupée par une infinité de rivières profondes, et au milieu de tous les périls et de tous les obstacles, Jeanne arriva à Fierbois, village de Touraine, qui n'était qu'à six lieues de Chinon, où le roi Charles tenait sa cour. A Fierbois était une église dédiée à Ste.-Catherine, célèbre par les pélerinages dont elle était l'objet. La vue d'un temple consacré à l'une de ses protectrices, fit la plus grande impression sur l'esprit de Jeanne ; elle s'arrêta dans ce lieu, y entendit fréquemment la messe. Elle fit écrire au roi pour lui annoncer son arrivée ; et peu de jours après, le 24 février 1429, elle entra dans Chinon, où le bruit de son voyage s'était déjà répandu. Alors, ainsi que nous l'avons déjà dit, Orléans était sur le point de se rendre : le roi, sans armée, sans argent, même pour les dépenses de sa propre maison, se disposait à fuir ; tout était désespéré. L'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon ne fit cependant à la cour de Charles que très peu de sensation. Les principaux seigneurs étaient d'avis qu'on la renvoyât sans l'entendre. Ce ne fut qu'après deux jours de délibération, et lorsqu'elle eut été examinée et interrogée, qu'on l'introduisit auprès du roi. Quand elle entra, il se cacha dans la foule de ses courtisans, dont plusieurs étaient vêtus avec plus de magnificence que lui. Jeanne le reconnut, et s'agenouilla devant lui. « Je ne suis pas le roi, lui dit Charles VII ; le voici, ajouta-t-il en » lui montrant un des seigneurs de sa » suite. — Mon Dieu, gentil prince, » dit la jeune vierge, c'est vous et non » autre ; je suis envoyée de la part de » Dieu pour prêter secours à vous et » à votre royaume, et vous mande le » roi des cieux par moi, que vous » serez sacré et couronné en la ville » de Reims, et serez lieutenant du roi » des cieux, qui est roi de France. » Charles VII fut surpris ; il la tira à l'é-

cart pour l'interroger, et après cet entretien il déclara que Jeanne lui avait dit certaines choses secrètes que nul ne savait ni ne pouvait savoir que Dieu et lui, et que pour cette raison il avait pris grande confiance en elle. Cette confiance fut aussitôt partagée par toute la cour. Jeanne inspirait à tous l'attachement et le respect. On admirait ses grâces naturelles, la franchise de son ame, le feu de ses regards, le naïveté de ses réponses, simples, mais précises, souvent sublimes. Tous ceux qui l'entendirent, devinrent ses admirateurs et ses partisans; elle leur communiquait son zèle ardent pour son prince et pour sa nation. Villars et Jamet de Tilloy retournèrent à Orléans, pleins d'enthousiasme pour la jeune prophétesse. Dunois assembla le peuple pour qu'ils racontassent ce qu'ils avaient vu et entendu; et bientôt l'espoir du succès, le desir de combattre, succédèrent à la crainte et au découragement. Cependant un doute affreux, terrible, restait à éclaircir. Jeanne était inspirée; telle était la persuasion générale: mais était-elle inspirée par Dieu, ou par le prince des ténèbres? voilà ce qui, à cette époque, devait surtout occuper le roi et ses ministres. Dans les idées de ce temps, on attribuait souvent les prospérités de la terre dont la cause n'était pas bien connue, à l'alliance avec le démon; ce qui supposait un culte affreux envers l'ennemi de Dieu et des hommes. Le soupçon seul de ce crime faisait alors frissonner: et cependant, soit que les secours surnaturels vinssent du ciel ou de l'enfer, les effets étaient les mêmes; mais il y avait cette différence entre le vulgaire et les gens éclairés, que ces derniers croyaient pouvoir distinguer par des signes certains ceux qui se trouvaient sous l'influence de l'ange des ténèbres. Les ecclésiastiques surtout décidaient en dernier ressort sur ces questions: le Saint-Esprit, qu'ils pouvaient appeler à leur secours, leur donnait la faculté de conjurer les démons et de délivrer celui qui se trouvait sous leur puissance abhorrée. Jeanne fut donc examinée par plusieurs évêques qui se trouvaient alors à la cour de Charles, et en présence du duc d'Alençon. Ces examens n'ayant pas encore paru suffisants pour une chose aussi importante, il fut décidé qu'elle irait à Poitiers, où se trouvait le parlement, et qu'elle y serait interrogée par les plus fameux théologiens de l'université. Le roi s'y rendit aussi en personne pour donner plus de solennité à cette enquête, et pour en connaître plus promptement les résultats. Il nomma une commission de théologiens afin d'examiner s'il pouvait ajouter foi aux paroles de Jeanne d'Arc, et accepter *licitement* ses services. Jeanne répéta devant cette assemblée tout ce qu'elle avait dit jusqu'alors sur les *voix* qui lui étaient *apparues*, et qui lui avaient ordonné, au nom de Dieu, de délivrer Orléans et de mener sacrer le roi à Reims. Elle demandait, pour accomplir cet ordre, qu'il lui fût donné, sous son commandement, des cavaliers et des gens d'armes. Alors maître Guillaume Aymeri, professeur en théologie, lui dit: « Si Dieu veut délivrer » le royaume de France, il n'est pas » besoin de gens d'armes. — Les gens » d'armes batailleront, répondit Jeanne, et Dieu donnera la victoire. — » Mais nous ne pouvons, lui dirent » les examinateurs, conseiller au roi, » sur votre simple assertion, de vous » donner des gens d'armes pour que » vous les mettiez inutilement en péril; faites-nous voir un signe par » lequel il demeure évident qu'il faut » vous croire. — En mon Dieu, ré-

» pondit Jeanne, je ne suis pas venue » à Poitiers pour faire signes; mais le » signe qui m'a été donné pour mon- » trer que je suis envoyée de Dieu, » c'est de faire lever le siége d'Orléans: » qu'on me donne des gens d'armes, » en telle et si petite quantité qu'on » voudra, et j'irai. » On lui demanda pourquoi elle ne prenait pas les habits de son sexe? elle répondit: « Pour » m'armer et servir le gentil dauphin, » il faut que je prenne les habillements » propices et nécessaires à cela; et aussi » j'ai pensé que quand je serais entre » les hommes, étant en habit d'hom- » me, ils n'auront pas concupiscence » charnelle de moy, et me semble » qu'en cet estat je conserveray mieux » ma virginité de pensée et de fait. » Enfin, après des examens répetés, après qu'on eut fait surveiller Jeanne à toutes les heures du jour et de la nuit, et qu'on eut envoyé à Domremi des religieux pour s'enquérir de sa conduite passée, et pour connaître si ses réponses, ainsi que les déclarations de Jean de Metz et de Bertrand Poulengy, étaient conformes en tout à la vérité, les théologiens déclarèrent qu'ils ne trouvaient en elle, ni en ses paroles, rien de mal ni de contraire à la foi catholique, et qu'attendu sa sainte vie et sa louable réputation, ils étaient d'avis que le roi pouvait accepter les secours de cette jeune fille. Charles VII ne parut pas encore rassuré par cette décision. Plusieurs membres du parlement, et entre autres Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France, se montraient contraires à Jeanne et ne voulaient point qu'on ajoutât foi à ses discours. Le roi résolut alors de la soumettre à une dernière et décisive épreuve. Dans l'opinion de ce temps, le démon ne pouvait contracter un pacte avec une vierge; si donc Jeanne était trouvée telle, tout soupçon de magie et de sortilége s'évanouissait: aucun scrupule ne devait plus empêcher le roi de l'employer. Charles VII la remit entre les mains de la reine de Sicile, sa belle-mère, qui, assistée des dames de Gaucourt et de Fiennes, fut chargée de la visiter et de vérifier sa virginité. Ces sortes d'examens, ainsi que nous l'apprend Froissart, n'avaient alors rien d'étrange, et l'on y soumettait toutes les jeunes filles, même celles du plus haut rang, qu'on destinait au mariage, afin de constater si elles étaient nubiles et suffisamment formées. La reine de Sicile, Yolande d'Aragon, et les deux dames qui l'assistaient, déclarèrent au roi « que Jeanne était » une vraye et entière pucelle, en » laquelle n'apparaissait aucune cor- » ruption ou violence. » Alors toutes les incertitudes cessèrent. Le roi et son conseil décidèrent qu'on préparerait un convoi pour secourir Orléans, et qu'on tenterait de l'y introduire sous la conduite de *Jeanne la pucelle*. On lui donna ce qu'on appelait alors un *état*, c'est-à-dire des gens pour sa garde et pour son service. Le chevalier Jean d'Aulon fut nommé son écuyer et le chef de sa maison, Raymond et Louis de Contes furent ses deux pages: on mit sous ses ordres deux hérauts d'armes, dont l'un se nommait Guyenne, et l'autre Amble-ville. Elle demanda un aumônier: frère Jean Pasquerel, lecteur du couvent des Augustins de Tours, s'offrit, fut accepté, et ne la quitta plus. Le roi fit faire à Jeanne une armure complète. Elle voulut un étendard, et désigna la manière dont il devait être peint. D'après la description qu'elle en a donnée dans son interrogatoire, cet étendard était d'une toile blanche appelée alors boucassin, et frangée en soie: sur un

champ blanc semé de fleurs de lis était figuré le Sauveur des hommes assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration; l'un d'eux tenait une fleur de lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions; les mots *Jhesus Maria* étaient écrits à côté. L'épée seule manquait à son équipement: Jeanne dit qu'il lui fallait celle qui se trouvait ensevelie derrière l'autel de l'église de Sainte-Catherine à Fierbois, et qui était marquée de cinq croix le long de la lame; elle fit écrire en conséquence aux prêtres qui desservaient cette église pour qu'ils lui accordassent cette épée: on la trouva dans l'endroit qu'elle avait désigné, et elle lui fut remise. Enfin arriva le moment si ardemment desiré par Jeanne, où il lui fut permis de combattre et de vaincre les ennemis de son roi et de son pays. Les habitants d'Orléans, réduits aux dernières extrémités, attendaient avec la plus grande impatience l'effet de ses prédictions et de ses promesses, dont ils avaient entendu le récit, et dont depuis deux mois ils ne cessaient de s'entretenir. Mais il fallait encore remplir une formalité: dans les instructions que Jeanne avait reçues de ses saintes, il lui était prescrit de sommer les Anglais d'abandonner le siége d'Orléans, avant de rien entreprendre contre eux. Elle dicta en conséquence une lettre qui fut envoyée aux généraux anglais rassemblés devant Orléans, « pour, de par Dieu le roy du ciel, » qu'ils eussent à rendre les clefs de » toutes les bonnes villes qu'ils avaient » prises en France. » Enfin les préparatifs du convoi sont achevés, et le jour du départ de l'armée est fixé: Jeanne, avant de quitter Blois, rassemble tous les prêtres qui se trouvaient dans la ville; elle les réunit sous une bannière distincte, portée par son aumônier, sur laquelle on avait, selon ses ordres, peint l'image du Sauveur sur l'arbre de la croix. Aucun guerrier ne pouvait se joindre à cette troupe sainte, s'il n'avait fait, le jour même, l'humble aveu de ses fautes devant le tribunal de la pénitence. Jeanne exhortait les soldats à remplir régulièrement ce devoir, pour devenir dignes de se réunir au bataillon sacré rassemblé autour d'elle. A la tête de ce bataillon, elle s'avance et déploie son propre étendard: tous les soldats la suivent animés du même enthousiasme. Ne soyons pas étonnés des prodiges qui vont s'opérer par cette jeune fille: son éloquence naturelle, sa piété si sincère et si vive, ce mélange de pudeur et d'audace martiale, sa beauté, sa jeunesse, tout en elle excitait l'admiration. L'armée, assurée de vaincre, se croyait sous la protection de Dieu, ainsi que l'héroïne qui la conduisait. Le 29 avril 1429, après avoir traversé les lignes des ennemis et à la vue de leurs forts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois, escortée des principaux seigneurs de la cour, suivie d'une troupe de guerriers pleins d'ardeur, et conduisant avec elle un convoi qui ramenait l'abondance dans la ville. Dès ce moment les habitants d'Orléans se crurent invincibles et le furent en effet. Jeanne, avant d'attaquer les Anglais, crut devoir renouveler la sommation qu'elle leur avait faite, et leur envoya une nouvelle lettre par ses deux hérauts d'armes. Les Anglais commencèrent avec elle par violer le droit des gens: ils retinrent un de ses hérauts; et ils l'auraient brûlé vif, si Dunois n'avait pareille-

ment fait retenir prisonniers des hérauts anglais. Cependant Orléans reçut de nouveaux renforts de troupes. La Pucelle commandait toutes ces expéditions, et se tenait entre la ville et les ennemis qui voyaient opérer tous ces mouvements sans s'ébranler: ils semblaient stupéfaits et frappés d'une terreur secrète. Les jours suivants, la Pucelle conduit successivement les Français à l'attaque de plusieurs forts; tous sont emportés: un grand nombre d'Anglais périssent; un très grand nombre sont faits prisonniers, et plusieurs aussi, par l'intercession de la Pucelle, sont sauvés de la fureur des soldats. Ce qu'il y avait d'admirable dans ces combats, c'était le sang-froid de la jeune héroïne: elle se présentait toujours la première à l'attaque, son étendard à la main, et restait la dernière sur le champ de bataille pour protéger la rentrée des troupes: elle abhorrait l'effusion du sang, et ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité. Le plus souvent, lorsqu'elle se trouvait engagée dans la mêlée, elle se contentait de repousser ses adversaires à coups de lance, ou de les écarter avec une petite hache qu'elle portait suspendue à ses côtés. Après ces différents succès, elle envoya redemander son héraut, qui lui fut rendu. Le jour suivant, la Pucelle reconduit aux combats sa troupe comme elle infatigable, et d'autres forts sont encore emportés. Il ne restait plus aux Anglais que le boulevard, et le fort des Tourelles qui fermait l'entrée du pont du côté de la Sologne. De ce poste, le mieux fortifié de tous, dépendait le succès de la levée du siége. Les généraux français ouvrirent en conseil l'avis que, pour cette attaque importante, il fallait attendre de nouveaux secours. La Pucelle fit changer cette résolution, et décida qu'on attaquerait ce fort dès le lendemain. L'élite des troupes anglaises défendait ce poste. La Pucelle dirigea l'attaque avec une habileté qui étonna les capitaines les plus expérimentés; on l'apercevait exhortant les uns à tenir ferme, ramenant les autres au combat, faisant retentir, au milieu des bruits de la guerre, le nom du Dieu des armées, le cri de la valeur, et les promesses de la victoire. Cependant les Français sont repoussés sur tous les points: Jeanne, qui s'en aperçoit, se précipite dans le fossé, est la première à saisir une échelle, l'élève avec force, et l'applique contre le boulevard: à l'instant même, un trait lancé par l'ennemi la frappe au-dessus du sein entre le cou et l'épaule; elle tombe, renversée et presque sans connaissance. Investie aussitôt par une troupe d'Anglais qu'enhardit sa chute, l'héroïne se relève à demi, et se défend avec autant d'adresse que de courage. Jean de Gamache survient, et la sauve de leurs mains. On éloigne alors Jeanne d'Arc du champ de bataille; on la désarme, on l'étend sur l'herbe: Dunois et plusieurs autres chefs de guerre l'environnent; on lui prodigue les secours; sa blessure était profonde: elle s'en effraie d'abord, et ne peut retenir ses larmes; mais bientôt, inspirée par un courage surnaturel, elle arrache elle-même le trait: le sang coule en abondance, on l'arrête, on bande la plaie. La Pucelle demande à se confesser; la foule s'écarte, et la laisse seule avec son aumônier. Dès qu'on ne la vit plus à la tête de l'armée, le découragement se mit parmi les soldats et les capitaines. L'attaque durait depuis dix heures du matin, et la nuit s'approchait. Dunois fit sonner la retraite, et les troupes abandonnèrent le pied du boulevard. Quand Jeanne d'Arc l'apprit, elle en fut vivement

affligée ; et malgré ses souffrances, elle alla trouver les commandants, et leur dit : « En mon Dieu, vous entre- » rez bien brief dedans, n'ayez doubte ; » quand vous verrez flotter mon éten- » dard vers la bastille, reprenez vos » armes, elle sera vôtre. Pourquoy, re- » posez-vous ung peu, beuvez et man- » gez. Ce qu'ils firent, car à merveille » ils lui obéissaient. » (*Journal du siége d'Orléans*, p. 87.) Bientôt elle demanda son cheval, s'élança légèrement dessus comme si elle eût perdu le sentiment de ses fatigues et de ses maux, se retira seule à l'écart dans une vigne, y resta un quart d'heure en prière, et reparut au milieu des troupes. Arrivée près du boulevard, elle saisit son étendard, et s'avança au bord du fossé. A cette vue les Anglais frémissent, et sont frappés d'épouvante. Les Français, au contraire, reviennent à l'assaut, et escaladent de nouveau le boulevard. Les habitants d'Orléans, voyant ce qui se passe, dirigent sur la bastille leurs canons et leurs arbalètes, et envoient de nouveaux combattants pour prendre part à la gloire de leurs compagnons d'armes. Les Anglais se défendent avec acharnement : mais la Pucelle crie à ses troupes, *tout est vôtre, entrez*. En un instant le boulevard est emporté. Les Anglais se réfugient en hâte dans le fort ; mais le plus grand nombre périt par la chute du pont-levis qui s'abîme dans la Loire : les Français réparent le pont, traversent le fleuve, et aussitôt le fort est en leur pouvoir. La Pucelle, ainsi qu'elle l'avait prédit le matin avant de partir pour le combat, ramena ses troupes dans Orléans par ce même pont-levis qui naguère était occupé par les ennemis. Sa rentrée fut un triomphe : toutes les cloches de la ville, en mouvement, proclamèrent au loin dans les airs la victoire que les armes du roi venaient de remporter ; le peuple se pressait autour de l'héroïne ; des cris de joie, accompagnés de marques de vénération et d'amour, éclataient partout sur son passage. Jeanne, après la victoire, s'occupa de faire rendre les derniers devoirs à ceux qui avaient péri. Elle fit retirer de la Loire, et remettre aux Anglais, le corps de Glacidas : ce chef avait surpassé tous ceux de sa nation dans les injures dont il avait accablé la Pucelle. Le lendemain du jour de cette action mémorable, les généraux anglais, après avoir délibéré toute la nuit, résolurent de lever le siége ; et avant que le jour parût, ils firent sortir les troupes de leurs tentes et des forts qui leur restaient sur la rive droite de la Loire : ils se rangèrent en bataille, et se disposèrent à la retraite. Les Français, quoique inférieurs en nombre, voulurent les poursuivre ; mais Jeanne modéra leur emportement, et toujours avare de l'effusion du sang, elle leur dit : « Laissez » aller les Anglais et ne les tuez pas ; » il me suffit de leur départ. » Il y avait sept mois que le comte de Salisbury était venu, le 12 octobre 1428, mettre le siége devant Orléans, et tous les efforts des plus valeureux chevaliers français, pendant un si long-temps, n'avaient pu triompher du courage des assiégeants, ni lasser leur constance. Huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc dans la ville : trois seulement avaient été employés à combattre ; et, le 8 mai 1429, l'armée ennemie, naguère si superbe et si menaçante, s'éloignait avec précipitation des remparts de la ville, qu'une procession solennelle parcourait en faisant retentir les airs d'hymnes sacrés et de cantiques d'actions de grâces. L'usage de cette céré-

monie religieuse et touchante s'est renouvelé depuis tous les ans à pareil jour, en commémoration de ce grand événement; et il n'a été interrompu que pendant quelques années de trouble et d'anarchie. Jeanne d'Arc, quoique souffrante encore de ses blessures, se rendit à Loches pour annoncer au roi l'heureuse délivrance d'Orléans; cette nouvelle fut connue le surlendemain dans Paris, où elle répandit la terreur et le découragement parmi les Anglais et le parti bourguignon. Jeanne voulait que l'on marchât droit sur Reims pour y faire sacrer le roi; mais l'exécution d'un projet aussi hardi épouvantait Charles et son conseil : il fallait, avec une armée peu nombreuse, sans vivres, sans espoir de s'en procurer que les armes à la main, traverser près de quatre-vingts lieues d'un pays occupé par des ennemis; enfin il était nécessaire de s'emparer de plusieurs villes considérables qui se trouvaient sur la route, et dont une seule pouvait arrêter la marche du roi : le moindre échec dans une situation aussi périlleuse le perdait à jamais. Il paraissait plus prudent de commencer par la conquête de la Normandie; et le duc d'Alençon, qui était personnellement intéressé à ce que l'on prît ce parti, l'appuyait de tout son pouvoir. Cependant les instances persuasives de Jeanne triomphèrent de toutes les craintes et de tous les intérêts: il fut décidé qu'on marcherait incessamment vers la Champagne, et qu'avant le départ on reprendrait les villes conquises par les Anglais aux environs d'Orléans. On mit d'abord le siége devant Jergeau, défendu par le brave Suffolk, qui était résolu de s'ensevelir sous les ruines de la ville. La Pucelle dispose l'artillerie avec tant de justesse qu'en peu de jours les remparts sont endommagés, et que l'assaut est décidé. En approchant du rempart, la Pucelle crie au duc d'Alençon: « En avant, gentil duc. » Elle combattit toute cette journée sous les yeux de ce prince; il assura depuis qu'au plus fort de l'action elle lui disait : « N'ayez » doute; ne savez-vous pas que j'ai » promis à votre épouse de vous ra- » mener sain et sauf? » Apercevant un endroit où les assiégés opposaient une résistance opiniâtre, elle descend dans le fossé, et monte à l'échelle, son étendard à la main. Un Anglais saisit alors une pierre d'un poids énorme, et la lance sur elle avec rage; elle en est frappée et tombe agenouillée au pied du rempart: sur les murs un cri de triomphe, au pied des murs des cris d'épouvante, proclament au même instant la chute de l'héroïne; mais se relevant soudain plus fière et plus terrible: « Amis! amis! s'écrie- » t-elle, ayez bon courage, notre Sei- » gneur a condamné les Anglais; à » cette heure ils sont tous nôtres. » Les Français, ranimés par ces paroles, gagnent la brèche, précipitent les ennemis dans la ville, les poursuivent de rue en rue, en massacrent onze cents, et forcent Suffolk, Guillaume Poll, et d'autres capitaines anglais à se rendre prisonniers. La prise de Meun, celle du pont et du château de Beaugenci, quoique défendus par le brave Talbot, suivirent de près celle de Jergeau. Cependant le duc de Bedfort envoya un secours de six mille hommes à Talbot, qui se retirait vers la Beauce par le chemin de Janville; et l'armée anglaise, fortifiée par toutes les garnisons des places qu'elle avait abandonnées, était encore supérieure en nombre à l'armée française, quoique le connétable de Richemont fût venu joindre cette dernière. L'avant-garde de l'armée française près de Pa-

tay, n'était plus qu'à une demi-lieue de l'ennemi. Le duc d'Alençon, Dunois et le maréchal de Rieux, qui commandaient en chef, hésitaient à livrer bataille. L'idée d'avoir à combattre les Anglais en rase campagne, effrayait des esprits encore pleins des souvenirs d'Azincourt, de Crevant, de Verneuil et de Rouvray-Saint-Denis. La Pucelle est consultée : elle promet la victoire; les Français alors se précipitent avant le jour sur l'armée anglaise : une partie, conduite par Fastol, le vainqueur de Rouvray, prend la fuite; le reste est mis en déroute: deux mille cinq cents Anglais sont tués sur le champ de bataille; douze cents sont faits prisonniers, et dans ce nombre se trouvait Talbot le général en chef. La Pucelle, escortée de tous les généraux français, se rendit auprès du roi pour lui annoncer la nouvelle de la victoire de Patay. Elle parvint en partie dans cette entrevue à réconcilier le monarque avec le connétable de Richemont, que le favori la Trémouille desservait dans l'esprit de Charles VII et éloignait de tout son pouvoir. Cependant la renommée de Jeanne d'Arc et de ses étonnants exploits s'était répandue rapidement dans toute la France, et de là dans le reste de l'Europe. L'opinion était fixée sur son compte; tous les Français, partisans de Charles VII, ne doutaient point qu'elle ne fût inspirée de Dieu. Les Anglais, au contraire, la croyaient magicienne et sorcière; et la terreur dont elle les avait frappés paralysait les forces de leurs armées de France, habituées à la victoire : les guerriers qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer, et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans. Son ascendant sur les soldats et sur le peuple était sans bornes: mais il n'en était pas de même des généraux et des courtisans. Plusieurs étaient jaloux de sa gloire et de ses hauts-faits, et humiliés de la supériorité qu'une fille sans naissance avait usurpée sur tant d'illustres capitaines et tant de nobles chevaliers. Elle eut avec quelques-uns des altercations assez vives : mais occupée d'accomplir sa mission, pour faire tout concourir à ses vues et assurer le succès de ses armes, elle ne craignit pas de prendre le ton du commandement et même de la menace. Animée d'une horreur invincible pour les femmes de mauvaise vie et les concubines, la Pucelle leur avait formellement défendu son approche, et prenait de grandes précautions pour qu'elles ne pussent s'introduire dans l'armée. Dans tout le reste, Jeanne d'Arc se montrait simple, pleine d'humilité, de douceur, recherchant avec soin la retraite et la solitude, et passant une grande partie de son temps dans les exercices de la piété. Elle éprouvait une grande joie à s'aller mêler et à communier avec les jeunes personnes; elle ne se confessait jamais sans que le repentir de ses fautes ne lui fît mouiller de ses pleurs le tribunal de la pénitence. On la vit souvent se lever la nuit, se prosterner dans l'ombre, croyant n'être pas vue, et prier Dieu pour la prospérité du roi et du royaume. Elle se plaisait dans la compagnie des personnes de son sexe, et partageait toujours sa couche avec une ou plusieurs femmes parmi les plus considérées de l'endroit, préférant de jeunes vierges, et refusant les femmes âgées. Quand on ne pouvait trouver de personnes convenables de son sexe pour partager sa couche, elle reposait tout habillée. Sa sobriété était si grande, qu'on s'étonnait qu'elle pût soutenir ses forces avec aussi peu

d'aliments. Elle aimait mieux s'abstenir de toute nourriture que de toucher aux vivres qu'elle savait ou qu'elle soupçonnait avoir été enlevés par violence. Elle ne tolérait aucun pillage ni aucune vengeance après le combat. Aussi ses vertus la protégèrent contre les accusations et les calomnies des Anglais; et plusieurs docteurs étrangers, et par conséquent impartiaux, écrivirent dès-lors des traités pour la défendre (1). Après la victoire de Patay, les garnisons anglaises, frappées de terreur, abandonnèrent les villes qu'elles étaient chargées de garder; Montpipeau, Saint-Sigismond et Sully, rentrèrent ainsi sans combat au pouvoir du roi. L'armée française se réunit à Gien; et après avoir reçu toutes les munitions et les renforts qui lui étaient nécessaires, elle se disposait à marcher enfin sur Reims. Le conseil du roi opinait pour soumettre d'abord Cône et la Charité : la Pucelle obtint, quoiqu'avec peine, qu'on ne s'occuperait de cet objet qu'après le retour du roi. L'armée royale se mit en marche : Auxerre ayant consenti à fournir des vivres, on n'assiégea point cette ville, qui refusa d'ouvrir ses portes; l'exemple d'Auxerre engagea Troyes à faire un pareil refus. L'armée campa cinq jours devant cette place, qui résistait toujours; les assiégeants commençaient à souffrir beaucoup de la disette, et le conseil du roi était d'avis qu'il fallait passer outre : la Pucelle s'y opposa, et fit décider l'assaut pour le lendemain; elle s'occupa toute la nuit à faire apporter des fascines, et dès que le jour parut, elle fit sonner les trompettes, ordonna qu'on comblât les fossés avec les fascines qu'on avait préparées, et s'avança, son étendard à la main. Alors les assiégés se troublèrent, l'effroi s'empara d'eux, ils capitulèrent, et le roi entra dans la ville, ayant à son côté Jeanne d'Arc. Elle pressa Charles VII de repartir, et il se dirigea avec toute son armée sur Châlons, qui se rendit. La Pucelle marchait toujours en avant, armée de toutes pièces. A son approche, la garnison de Reims, qui n'était que de six cents hommes commandés par le seigneur de Châtillon-sur-Marne et celui de Saveuses, sortit de la ville : les habitants ouvrirent leurs portes au roi, qui y fit son entrée solennelle. Le lendemain 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale de Reims. Jeanne d'Arc était présente à cette auguste cérémonie, tenant son étendard à peu de distance du roi et du maître-autel. Elle avait, le matin même, fait écrire au duc de Bourgogne, pour l'engager à faire sa paix avec Charles VII (1). Après la célébration du couronnement, Jeanne d'Arc se jeta aux genoux de son souverain, et le supplia, en versant des larmes, de lui permettre de se retirer, puisque sa mission était accomplie. Son père Jacques d'Arc, son oncle Durand Laxart, ainsi que ses frères, s'étaient rendus à Reims pour la voir; et les embrassements de sa famille après une si longue absence, lui faisaient desirer vivement de rentrer dans l'humble

(1) *Voyez* la notice de quatre de ces traités dans Lenglet-Dufresnoy, *Histoire de Jeanne d'Arc*, 2e. partie, pag. 185; dans *Jeanne d'Arc*, par Publicola Chaussard, pag 321, et dans M. Le Brun des Charmettes, tom. III, pag 6-11. Ce dernier auteur parle aussi (tom II, pag 141) d'un petit écrit que le fameux Gerson fit *imprimer* et publier à Lyon pour défendre la Pucelle, le 14 mai 1429. Indépendamment de ce que cet écrit est attribué sans fondement à Gerson, M. Le Brun des Charmettes oublie qu'à cette époque l'imprimerie n'était pas encore inventée, et qu'elle ne le fut qu'environ vingt ans plus tard (*V.* GUTTEMBERG.)

(1) Cette lettre, que l'on a retrouvée dans les archives de la chambre des comptes de Lille, a d'abord été publiée par M. Berriat de Saint-Prix, pag. 334, ensuite par M. Le Brun des Charmettes, tom. II, pag. 308. C'est le seul monument contemporain qui marque la date du couronnement de Reims.

condition dont elle n'était sortie qu'à regret : « Et plût à Dieu mon créateur, » dit-elle à l'archevêque de Reims, » je pusse maintenant partir, aban» donnant les armes, et aller servir » mon père et ma mère, en gardant » leurs brebis, avec ma sœur et mes » frères, qui moult se réjouiraient de » me voir ! » Les ordres qu'elle pensait avoir reçus de Dieu même, se trouvant exécutés, elle croyait désormais sa présence inutile à l'armée. Mais on avait trop bien éprouvé combien cette seule présence encourageait les soldats. Forcée de céder aux volontés de son roi, l'on vit Jeanne d'Arc, depuis ce moment, s'abstenir d'opposer son avis à celui des ministres ou des généraux; et ayant rempli ses promesses et accompli ses prédictions, elle n'agissait plus comme quelqu'un qui se rend responsable des événements. Elle se contentait de partager les travaux des plus dangereuses expéditions, et de s'exposer la première. Charles VII, après son sacre, ne resta que trois jours à Reims, et se dirigea sur Château-Thierri. Ce fut dans cette ville que la Pucelle qui conservait un vif attachement pour le pays qui l'avait vue naître, demanda au roi que les habitants de Greux et de Domremi (ces deux hameaux ne formaient qu'une seule paroisse) fussent exemptés de toutes tailles, aides et subventions. Charles VII y consentit, et fit en conséquence expédier ses lettres-patentes, datées de Château-Thierri, le dernier jour de juillet 1429; elles portent expressément que cette exemption est accordée à ces deux villages *en faveur de la Pucelle*. Ces lettres ont été renouvelées en 1449, et confirmées depuis par Louis XIII en juin 1610. Les habitants de Greux et de Domremi n'ont cessé de jouir de cette concession jusqu'à l'époque de cette révolution arrivée de nos jours, et qui aurait voulu effacer le souvenir de tous les bienfaits et supprimer comme des abus la reconnaissance due aux bienfaiteurs. Après le couronnement, les villes de Laon, de Neufchâtel, de Soissons, de Crespi, de Compiègne, de la Ferté-Milon, de Château-Thierri, de Creil, de Coulommiers, et une infinité d'autres places, tant de la Brie que de la Champagne, se rendirent au roi ou à ses généraux. Beauvais chassa son évêque, parce qu'il était dévoué aux Anglais : c'était Pierre Cauchon, auquel le procès de la Pucelle a donné une si funeste célébrité. La terreur régnait dans Paris, où les Anglais employaient mille moyens pour tromper les habitants et pour les contenir. Cependant le duc de Bedfort vint présenter la bataille aux Français, à trois lieues de Senlis, près du mont Piloer : on combattit avec un succès égal. Charles VII s'approcha de Paris avec son armée. Saint-Denis, qui était alors fortifié, s'empressa d'ouvrir ses portes; et le roi en prit possession le 25 août 1429. Il paraît, d'après la déposition du duc d'Alençon, que ce fut à Saint-Denis que Jeanne d'Arc rompit sa célèbre épée de Fierbois, en frappant une femme de mauvaise vie, qui se trouvait parmi les soldats. Le roi se montra sensible à cette perte, qui, considérée comme un présage d'un funeste augure, pouvait exercer la plus fâcheuse influence sur l'esprit de la multitude : Jeanne d'Arc sembla elle-même penser que cet accident était un avertissement du ciel que sa carrière militaire était finie, et son pouvoir détruit. Le 7 septembre, les troupes du roi occupèrent le village de la Chapelle, qui alors était à mi-chemin de Paris à Saint-Denis; et l'armée composée de douze mille hommes, vint au

couchant se ranger en bataille dans un vaste espace appelé le marché aux pourceaux, qui s'étendait entre la butte St. Roch ou des Moulins, et la porte St. Honoré, alors située à l'endroit où la rue Traversière se joint à la rue St. Honoré. On commença l'attaque par emporter un petit boulevard qui était de ce côté; mais les assaillants, qui s'étaient flattés en vain que, dans le moment de l'assaut, les partisans du roi souleveraient le peuple, furent désabusés et songèrent à se retirer. Jeanne d'Arc, accoutumée à ne jamais reculer, voulut s'obstiner à combler le fossé; elle criait aux Parisiens de rendre la ville au roi, lorsqu'un trait d'arbalète la blessa à la cuisse. Obligée, par la douleur de sa blessure et par la quantité de sang qu'elle perdait, de se coucher derrière une petite éminence, elle y resta jusqu'au soir, où Richard de Thiebronne et d'autres guerriers vinrent la trouver. Soit chagrin d'un premier échec, soit dégoût causé par l'ingratitude de ses compagnons d'armes, elle parut lasse de la vie, et ne voulut pas quitter sa place : il fallut que le duc d'Alençon vînt lui-même la chercher, et la ramenât à Saint-Denis; mais elle persista dans la résolution de finir ses jours dans l'obscurité et la retraite. Suivie du roi et des princes, elle alla dans la basilique royale de Saint-Denis se prosterner devant l'autel des martyrs protecteurs de la France. Elle rendit grâces à Dieu, à la Vierge et à ces saints martyrs, des faveurs qu'ils avaient répandues sur elle, et suspendit ses armes à l'une des colonnes du temple, devant la chasse révérée de l'apôtre de la France. Les instances du roi et des principaux capitaines parvinrent encore à triompher de sa résolution. On est vivement ému lorsqu'on songe au sort cruel qui attendait cette infortunée, en la voyant tenter deux fois en vain de rentrer sous le toit paternel. L'armée française, après cette attaque infructueuse sur Paris, repassa la Loire. Lorsque le roi fut arrivé à Meun-sur-Yèvre, il accorda en décembre 1429 à Jeanne d'Arc et à toute sa famille, des lettres de noblesse avec tous les priviléges et les honneurs alors attachés à cette haute faveur : ces lettres comprenaient également, par une exception remarquable, les mâles et les femelles à perpétuité, « et afin, dit le roi, de rendre gloire à la haute et divine sagesse, des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler par le célèbre ministère de notre chère et bien-aimée la Pucelle Jeanne d'Arc, de Domremi, et que par le secours de la divine providence, nous avons espérance de voir s'accroître encore (1). » Le roi voulait reprendre successivement Cône, la Charité et Saint-Pierre-le-Moutier. On commença par l'attaque de cette dernière ville. Lorsque la brèche fut praticable, on monta à l'assaut; mais les assiégés se défendirent si vigoureusement, qu'après un long et sanglant combat, ils forcèrent les troupes du roi à la retraite. Jeanne d'Arc seule, environnée de cinq ou six soldats, refusa de se retirer, malgré les exhortations que lui firent faire les généraux de revenir au camp. Sa fermeté rendit le courage aux soldats. On revint à la charge avec une nouvelle furie : les ennemis

(1) Les armes de cette famille, qui prit le nom de Dulys, étaient d'azur à une épée d'argent en pal, croisée et pommetée d'or, soutenant de la pointe une couronne d'or, et côtoyée de deux fleurs-de-lis d'or. Elles lui furent données par Charles VII, à la requête des frères de la Pucelle; celle-ci ne les porta jamais, et n'avait pas d'armes sur son ecu. *Voyez* Le Brun des Charmettes, tom. III, pag. 50. En 1614, un arrêt du parlement restreignit la noblesse, dans la famille Dulys, aux seuls descendants mâles. Cette famille s'est éteinte en la personne de messire Henri-François de Coulombe Dulys, chanoine de Champeaux et prieur de Coutras, mort le 29 juin 1760.

ne purent soutenir un second assaut auquel ils ne s'attendaient pas ; et les Français, après une assez faible résistance, se rendirent maîtres de la place. Tandis que l'armée royale poursuivait ses opérations dans le midi, Jeanne d'Arc fut envoyée au nord dans l'Ile de France, avec un petit corps d'armée et plusieurs chefs de guerre ; elle avait avec elle ses deux frères, et menait douze chevaux à sa suite : ses montures, ses armes, ses équipages, s'élevaient ensemble à la valeur de plus de douze mille écus de ce temps, dont la plus grande partie lui avait été confiée pour payer les troupes qu'elle commandait. A Lagni, elle apprit que Franquet d'Arras, célèbre par sa vaillance et ses cruautés, ravageait les campagnes environnantes avec un corps d'environ quatre cents hommes : elle sortit de la ville, ayant un nombre à-peu-près égal de soldats, accompagnée de Jean de Foucault, de Geoffroy de St. Aubin, et d'autres seigneurs. Elle ne tarda pas à rencontrer Franquet d'Arras, dont les troupes, composées d'excellents archers, firent sur les Français une décharge terrible qui en mit un grand nombre hors de combat. Deux fois les troupes royales reculèrent ; deux fois la Pucelle les ramena à la charge, « moult courageusement et vigoureu- » sement, » dit un historien du parti bourguignon : enfin la victoire se déclara pour elle, et Franquet d'Arras fut fait prisonnier. Les juges de Lagni et le bailli de Senlis réclamèrent un homme qui s'était souillé de tant de forfaits ; et il fut exécuté quelques jours après, malgré les efforts que fit la Pucelle pour lui sauver la vie. Cette exécution, injuste ou légitime, mais dont il est démontré que Jeanne était innocente, forma dans la suite un chef d'accusation contre elle. Cependant le duc de Bourgogne s'avançant avec une assez forte armée, met le siège devant Compiègne, dégarnie alors de troupes. Jeanne d'Arc n'hésite pas un instant à s'y rendre ; et Jacques de Chabanne, Théaulde de Valpergue, Regnaut de Fontaine, Poton de Xaintrailles, et plusieurs autres chevaliers célèbres, suivent l'exemple de la jeune héroïne, et se renferment dans cette ville. Ce renfort et surtout la présence de la Pucelle y répandent une grande joie : on veut profiter de ce premier mouvement d'enthousiasme pour tenter une sortie. Le 24 mai 1430, la Pucelle accompagnée de Poton le Bourguignon, du sire de Crequi et de plusieurs autres capitaines, tombe à l'improviste sur le quartier de Baudon de la Noyelle, près de Marigni, commandé par Jean de Luxembourg. Les ennemis se reploient sur Marigni ; mais au premier cri d'alarme, les Anglais conduits par le sire de Montgommeri sortent à la hâte de leur logis de la Venette ; les troupes de Jean de Luxembourg, cantonnées à Clairay, se précipitent hors de leurs quartiers, et accourent aussi au secours de leur général. Les Français, s'apercevant qu'ils allaient avoir à combattre toute l'armée ennemie, se retirent vers la ville. La Pucelle marche la dernière, se retournant sans cesse et faisant face à l'ennemi, afin de couvrir la retraite des siens, et de les ramener sans perte dans la place. Les Anglais s'avancent alors à grands pas pour couper le chemin à sa troupe, qui, effrayée par ce mouvement, se précipite en tumulte vers la barrière du boulevard du pont. En ce moment, les Bourguignons sûrs d'être soutenus de toute part, font une décharge terrible sur la queue des escadrons français, et y jettent un grand désordre. Ceux-ci, saisis d'épouvante, se précipitent

tout armés dans la rivière, et plusieurs se rendent prisonniers. La Pucelle seule continue à se défendre : son habillement de couleur de pourpre, et l'étendard qu'elle tient à la main, la font aisément distinguer. Aussitôt une foule de guerriers l'entourent, et se disputent l'honneur de s'emparer de sa personne; elle les repousse avec son épée, et parvient à gagner le pied du boulevard du pont: mais la barrière se trouve fermée. Abandonnée de tous ses compagnons d'armes, entourée d'assaillants, Jeanne fait des prodiges de valeur, et cherche alors à prendre la fuite pour éviter la captivité : un archer picard la saisit par son habit, et la fait tomber de son cheval. Elle est aussitôt désarmée; et le bâtard de Vendôme l'emmène à Marigni, où on la confie à une garde nombreuse. Guillaume de Flavi, alors gouverneur de Compiègne, guerrier intrépide et royaliste zélé, mais fameux par ses débauches, son avarice et sa cruauté, fut soupçonné d'avoir fait fermer la barrière, dans l'intention de livrer aux ennemis l'héroïne d'Orléans. Quoi qu'il en soit, jamais les victoires de Creci, de Poitiers ou d'Azincourt, n'excitèrent parmi les Anglais des transports de joie pareils à ceux que fit éclater la prise de la Pucelle par les Bourguignons. Les soldats anglais accouraient en foule pour considérer cette fille de dix-neuf ans, dont le nom seul, depuis plus d'une année, portait la terreur jusque dans Londres. On envoya partout des courriers pour répandre cette nouvelle; et l'on fit des réjouissances publiques à cette occasion, dans le petit nombre de villes restées soumises au parti anglais. L'horrible tragédie méditée par la haine et la vengeance des Anglais, fut quatre mois à se préparer. Durant ce temps, Jeanne d'Arc, d'abord prisonnière au château de Beaulieu, fit une première tentative pour s'évader; et ensuite transportée dans le château de Beaurevoir, à quatre lieues au sud de Cambrai, elle y fut d'abord traitée avec égard par la femme et la sœur de Jean de Luxembourg. Quoique sensible à l'affection qu'on lui témoignait, la crainte qu'avait la Pucelle d'être livrée aux Anglais lui fit tenter une seconde fois de s'échapper : elle sauta par une fenêtre, et tomba sans connaissance au pied de la tour où elle était renfermée. Dès qu'elle fut rétablie, on la transporta à Arras, et ensuite au Crotoi, citadelle très forte à l'embouchure de la Somme. Le duc de Bedfort, pour relever son parti abattu en sacrifiant Jeanne à sa vengeance, voulait d'abord établir, par une procédure solennelle, qu'elle avait employé les sortiléges et la magie: par-là il parvenait à la faire condamner comme hérétique; il détruisait l'ascendant qu'aurait exercé sur tous les esprits le seul souvenir de ses vertus; il sauvait l'honneur de ses armes flétri par tant de défaites; et, pour nous servir de l'énergique langage de ce siècle, il *infamait* le roi de France. Déjà un frère Martin, vicaire général de l'inquisition, avait prétendu évoquer le jugement de la Pucelle à son tribunal. Pierre Cauchon, cet évêque de Beauvais expulsé de son siége (*V.* CAUCHON) la réclamait aussi comme ayant été prise dans son diocèse; ce qui était une fausseté, car elle avait été faite prisonnière au-delà du pont de Compiègne et sur le territoire du diocèse de Noyon. Enfin l'université de Paris écrivit au duc de Bourgogne pour qu'elle fût traduite devant un tribunal ecclésiastique, comme suspecte de magie et de sortilége. Ce concours de lâcheté et de férocité prouvait au duc

de Bedfort la facilité qu'il aurait pour accomplir ses projets. Mais il fallait tirer la prisonnière des mains de Jean de Luxembourg, comte de Ligni, qui ne paraissait pas d'abord disposé à la céder. Son épouse, lorsqu'elle le voyait ébranlé par les offres qu'on lui faisait, le suppliait à genoux de ne pas livrer à une mort certaine une captive si intéressante par son courage et son innocence, et que d'ailleurs les lois de la guerre obligeaient de respecter. Enfin on fit valoir le droit qu'avaient les souverains de s'emparer des prisonniers, de quelque condition qu'ils fussent, en payant une somme de dix mille livres à ceux auxquels ils appartenaient. Au moyen de cet argent qui fut remis à Jean de Luxembourg, et d'une pension de trois cents livres pour le bâtard de Vendôme, l'héroïne d'Orleans fut livrée à un détachement de troupes anglaises, qui la conduisirent à Rouen. Là on la chargea de chaînes, on la jeta dans un cachot, on l'accabla d'outrages; et l'on commença cet affreux procès, dont l'original, encore existant aujourd'hui à la bibliothèque du Roi, dépose, comme par l'effet d'une justice divine, des vertus et de l'innocence de cette auguste victime, et porte au plus haut degré d'évidence historique les faits les plus surprenants de sa merveilleuse histoire, puisque les preuves qui les constatent s'y trouvent rassemblées et vérifiées par ceux-là-mêmes qui voulaient ternir sa chaste gloire, et qui étaient acharnés à sa perte. Pierre Cauchon, et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs qui n'avaient que voix consultative, furent les juges de l'infortunée Jeanne. Son procès s'instruisit selon les formes mystérieuses et barbares de l'inquisition. Mais, après plusieurs interrogatoires, on s'aperçut combien il serait difficile de parvenir au but qu'on se proposait. Jeanne, dans l'infortune et dans les fers, et en présence du tribunal qui avait juré sa perte, se montrait peut-être plus étonnante que sur le champ de bataille et à la tête des armées: elle joignait un courage inébranlable à la plus touchante douleur. Elle pleurait comme une jeune fille, et se conduisait comme un héros. Ses juges perfides accumulaient en vain les questions insidieuses, les réticences, les menaces, les violences, les impostures, les faux matériels pour la faire tomber dans le piége; rien ne leur réussissait, et ils se trouvaient eux-mêmes réduits au silence de la honte par la justesse, la dignité et l'énergie de ses réponses. Telle était la crainte qu'elle inspirait encore aux Anglais quoique captive, que des lettres écrites au nom du roi d'Angleterre datées du 12 décembre 1430, ordonnent de faire arrêter et traduire devant des conseils de guerre tous ceux à qui la peur de la Pucelle ferait abandonner leurs drapeaux: *quos terriculamenta Puellæ exanimaverint.* L'impulsion qu'elle avait donnée à la valeur française enfantait d'ailleurs chaque jour de nouveaux succès: les Anglais étaient partout défaits; et les revers multipliés qu'ils essuyaient, les irritaient encore plus contre celle qui en était la cause primitive: ils pressaient les juges, et prodiguaient, pour hâter le moment de son supplice, et l'argent et les menaces. Mais ils trouvaient un puissant obstacle dans l'intérêt qu'elle inspirait même aux assesseurs choisis à dessein pour la condamner. La duchesse de Bedfort s'intéressait aussi vivement à son sort. Jeanne d'Arc, s'étant déclarée vierge dans ses interrogatoires, et ayant offert de se sou-

mettre à l'examen de femmes recommandables par leurs mœurs, la duchesse de Bedfort nomma les matrones qui devaient la visiter. Quelques témoins ont assuré, dans le procès de révision, que le duc de Bedfort, sans doute à l'insu de sa vertueuse épouse, se cacha pendant cet examen dans une chambre voisine, d'où, à l'aide d'une ouverture pratiquée dans le mur de séparation, il osa promener ses regards indiscrets sur l'infortunée qu'il destinait au dernier supplice. Le rapport des matrones s'étant trouvé à l'avantage de Jeanne, on eut bien soin de n'en faire aucune mention au procès, parce qu'il eût anéanti le principal chef d'accusation, celui de magie et de sorcellerie. On l'interrogea plusieurs fois sur sa première entrevue avec Charles VII : mais elle ne voulut jamais s'expliquer clairement sur le secret qu'elle lui avait révélé pour lui faire reconnaître la vérité de sa mission ; ou, lorsqu'elle y fut contrainte, elle le fit d'une manière allégorique ou inintelligible. Sur tout ce qui concernait ses apparitions et les *voix* qui la conseillaient, elle entra dans les plus grands détails, et raconta ingénument tout ce qu'elle avait vu et entendu, et tout ce qu'elle avait dit dans ses entretiens secrets avec les saintes qui chaque jour lui apparaissaient et lui disaient de répondre hardiment. Bien loin de nier les prédictions qu'elle avait faites dans ses lettres, elle dit à ses juges qu'avant sept ans les Anglais abandonneraient un plus grand gage qu'ils n'avaient fait devant Orleans, et qu'ils perdraient tout en France. Il est assez remarquable que Paris fut repris par les Français le 13 avril 1446, c'est-à-dire six ans après que l'on eut consigné cette prédiction dans le procès de Jeanne, dont nous possédons la grosse authentique. Jeanne répéta encore, depuis, cette prédiction en d'autres termes dans les interrogatoires suivants, particulièrement lorsqu'on lui demanda si Dieu haïssait les Anglais : « De l'amour ou hayne que » Dieu a aux Angloys ou que Dieu » leur soit à leurs ames, ne sçay rien. » Mais je sçay bien que ils seront » boutez hors de France exceptez ceux » qui y mourront ; et que Dieu en» voyera victoire aux François et » contre les Angloys. » On lui demanda si elle ne disait pas aux guerriers qui portaient des étendards semblables au sien, qu'ils seraient heureux à la guerre : « Non, répondit-elle, » je disois, entrez hardiment parmi » les Angloys ! et j'y entrois moi» même. » Interrogée sur ce que lui avaient dit ses saintes sur l'issue de son procès, elle répondit : « Mes voix me » dient que je seray délivrée par grant » victoire, et après me dient mes » voix, pran tout en gré ; ne chaille » (soucie) de ton martyre : tu ten ven» ras (viendras) enfin au royaulme » du Paradis ; et ce me dient mes » voix, c'est à savoir sans faillir. Et » appelle ce (cela) martyre pour la » peine et adversité que seuffre en la » prison : et ne sçay si plus grant » seuffriray, mais m'en acte (rapporte) » à notre Seigneur. » On lui demanda quelle était la distinction entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante. Isambart, un des juges assesseurs, touché de compassion, après lui avoir expliqué cette question, lui conseilla de s'en rapporter au jugement du pape et du concile de Bâle sur le fait de ses apparitions ; ce qu'elle fit à l'instant même. Cet appel allait l'arracher à la fureur de ses ennemis ; aussi l'évêque de Beauvais dit à Isambart, d'une voix menaçante : « Tai» sez-vous de par le diable ; » et il dé-

fendit au greffier de faire mention de cet appel, que le procès en revision a fait connaître. Cependant les interrogatoires se multipliaient, et le procès n'avançait pas. Les réponses de l'accusée, les visites auxquelles on l'avait soumise, les informations prises dans le pays de sa naissance, les dépositions des témoins, tout tendait à sa décharge. Pour la perdre, l'évêque de Beauvais eut recours à une ruse odieuse. Jeanne avait plusieurs fois demandé les secours de la religion. On introduisit dans sa prison un prêtre hypocrite, nommé L'Oyseleur, qui feignit d'être, ainsi qu'elle, retenu dans les fers : elle ne fit pas difficulté de se confesser à lui. Il gagna sa confiance : il lui donna des conseils pour la faire tomber dans le piége ; et quand il recevait sa confession, deux hommes cachés derrière une fenêtre couverte d'une simple serge, écrivaient ce qu'elle disait. Ces lâches artifices ne purent encore fournir la moindre preuve des crimes dont on la chargeait. Plusieurs des assesseurs, indignés des iniquités qu'on employait envers elle, se retirèrent et cessèrent d'assister aux séances. L'évêque de Beauvais ne savait plus qu'imaginer. Ce fut alors qu'elle tomba malade et qu'on le soupçonna d'avoir voulu l'empoisonner : mais le projet du duc de Bedfort échouait si Jeanne mourait de sa mort naturelle ; aussi les Anglais eurent-ils grand soin d'elle tout le temps que dura sa maladie. On résolut enfin de réduire à douze chefs d'accusation, ce qui résultait des interrogatoires ; et l'on écrivit à l'université de Paris pour prononcer sur des questions générales qu'on avait posées, sans spécifier ni accusée, ni juges, ni procès. L'université rendit une décision conforme aux vues du tribunal de Rouen ; et l'on continua avec activité les procédures, qui ne furent pas même interrompues pendant la quinzaine de Pâques. Les Anglais menaçaient les juges et l'évêque de Beauvais lui-même, s'ils ne terminaient pas promptement ; et il fallut enfin se résoudre, pour commettre cette grande iniquité, à violer toutes les lois divines et humaines. Jeanne, trompée par les funestes conseils de L'Oyseleur, était persuadée qu'elle n'aurait pas plutôt reconnu l'autorité de l'église terrestre ou militante, que ses juges, se prétendant revêtus de tous les pouvoirs de cette église, l'enverraient aux bourreaux. Lors donc qu'on l'interrogea sur cet article, elle refusa de répondre, ou répondit : « Je crois bien que l'église militante ne peut errer ou faillir ; mais » quant à mes dis et mes fais, je les » meict et m'en rapporte de tout à » Dieu qui me a fait faire ce que je ay » fait. » Alors on lui dit que si elle ne se soumettait pas à l'église, elle s'exposait à des peines du feu éternel quant à l'ame, et du feu corporel quant au corps. « Vous ne ferez jà ce que vous » dictes contre moy, qu'il ne vous en » prenne mal au corps et à l'ame », repondit-elle. Le jour d'ensuite, l'évêque de Beauvais se transporta dans sa prison avec les bourreaux et les instruments de torture, et il la menaça de la soumettre à d'affreuses épreuves. Cet aspect ne la fit point chanceler dans ses réponses ; elle protesta avec courage contre tous les aveux qui pourraient lui être arrachés par la violence. L'évêque de Beauvais voulait la faire appliquer à la question ; et la seule crainte qu'elle ne mourût par suite des tourments, obligea le barbare prélat de se désister de son projet. Cependant, le 24 mai 1431, Jeanne d'Arc fut conduite sur la place du cimetière de St.-Ouen pour y entendre sa sentence : là on

avait dressé deux échafauds. Sur l'un étaient l'évêque de Beauvais, le vice-inquisiteur, le cardinal d'Angleterre, l'évêque de Noyon, l'évêque de Boulogne et trente trois assesseurs; sur l'autre paraissaient Jeanne d'Arc, et Guillaume Erard chargé de la prêcher. Le bourreau, avec un chariot attelé de quatre chevaux, était prêt a enlever au besoin la victime, et à la transporter à la place du Vieux-Marché, où le bucher avait été préparé. Une foule de peuple remplissait la place. Guillaume Erard prononça un discours rempli d'invectives les plus grossières contre l'accusée, contre les Français restés fidèles au roi Charles, et contre le roi Charles lui-même. « C'est à toi, « Jeanne, s'écriait-il, que je parle et » te dis que ton roy est hérétique et » schismatique. » Jeanne d'Arc eut encore le courage d'interrompre l'orateur: « Par ma foy, sire, revérence » gardée, s'écria-t-elle, car je vous » ose bien dire et bien jurer, sur la » peine de ma vie, que c'est le plus » noble crestien de tous les crestiens, » et qui mieux aime la foy et l'Eglise » et n'est point tel que vous dictes. » Le prédicateur et l'évêque de Beauvais crièrent alors en même temps à l'appariteur Massieu: « Faites-la taire. » Après ce sermon, qualifié dans le procès de prédication charitable, Massieu fut chargé de lire une cédule d'abjuration, et après la lecture on somma Jeanne d'abjurer; elle dit qu'elle n'entendait pas ce mot, et elle demanda qu'on la conseillât. On chargea de ce soin l'appariteur Massieu: cet homme dont le métier était de conduire les criminels en prison, au tribunal et à l'échafaud, était touché de compassion pour Jeanne. Il lui expliqua ce qu'on voulait d'elle, et il l'engagea de s'en rapporter à l'Eglise universelle. « Je » me rapporte, dit alors Jeanne, à » l'Eglise universelle si je dois abju- » rer ou non. » — « Tu abjureras pré- » sentement, s'écria l'impitoyable » Erard, ou tu seras arse (brûlée). » Elle affirma de nouveau qu'elle se soumettait à la décision du pape, assurant cependant qu'elle n'avait rien fait que par les ordres de Dieu; que son roi ne lui avait rien fait faire, et que s'il y avait eu quelque mal dans ses actions ou dans ses discours, il provenait d'elle seule et non d'autre. Alors l'évêque de Beauvais se leva, et lut la sentence préparée la veille, dans laquelle il eut l'audace de dire que l'accusée refusait de se soumettre au pape, quoiqu'elle vînt précisément d'articuler le contraire. Le défaut de témoins, la récusation faite par Jeanne de plusieurs chefs d'accusation, frappaient la procédure de nullité. Les juges inquiets de la responsabilité qu'on pouvait faire peser sur eux par la suite, desiraient surtout que l'accusée abjurât. On employait, à cet égard, et les menaces et les prières. L'évêque de Beauvais, pour atteindre ce but, ne craignit pas de s'exposer à la colère des Anglais, qui l'injurièrent lorsqu'ils le virent suspendre la lecture de l'acte de condamnation. Enfin, vaincue par tant d'instances, Jeanne déclara qu'elle s'en rapportait sur le tout à sa mère sainte Eglise et à ses juges; alors Guillaume Erard lui dit: « Signe main- » tenant, autrement tu finiras aujour- » d'hui tes jours par le feu. » La cédule qui lui avait été lue contenait simplement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux et de quitter l'habit d'homme. Entendue par une foule de témoins, il fut affirmé que cette pièce n'avait que huit lignes: mais celle qu'elle signa, et qui lui fut présentée, non par le greffier du tribunal, mais par Lau-

rent Callot, secrétaire du roi d'Angleterre, renfermait plusieurs pages; et elle s'y reconnaissait dissolue, hérétique, séditieuse, invocatrice de démons, coupable enfin des forfaits les plus contraires et les plus abominables. Cette infidélité a été prouvée, de la manière la plus évidente, par les déclarations du greffier qui avait fait lecture de la première cédule, par les dépositions de l'appariteur Massieu et de plusieurs autres témoins. Alors l'évêque de Beauvais lut la sentence qui condamnait Jeanne d'Arc, pour réparation de ses fautes, à passer le reste de ses jours au *pain de douleur* et à l'*eau d'angoisse*, suivant le style de l'inquisition. Jeanne alors dit que, puisque l'Eglise la condamnait, elle devait être remise entre les mains de l'Eglise. « Menez-moi en vos » prisons, et que je ne sois plus en la » main de ces Angloys. » Mais il n'était pas au pouvoir de l'évêque de Beauvais de satisfaire à cette demande d'une justice si évidente; et l'infortunée fut reconduite au château de Rouen. Cependant les chefs des Anglais étaient furieux que la victime leur eût échappé; plusieurs levèrent leurs glaives sur l'évêque et sur les juges pour les frapper. Enfin le comte de Warwik leur déclara que les intérêts du roi d'Angleterre souffraient un dommage manifeste de ce qu'ils permettaient que Jeanne ne fût pas livrée au supplice. « N'ayez cure, dit » l'un deux, nous la retrouverons » bien. » En attendant, les Anglais se vengeaient sur elle en augmentant les rigueurs de sa prison. Elle était gardée par cinq soldats, dont trois ne quittaient pas son cachot, et dont deux veillaient sans cesse à la porte: elle était attachée pendant la nuit par deux chaînes de fer, fixées au pied de son lit, et pendant le jour à un poteau au moyen d'une autre chaîne qui la tenait par le milieu du corps. Cependant elle avait repris les habits de femme, et s'était soumise à son acte de condamnation. On ne trouvait aucun prétexte pour sévir contre elle: il fallut donc en faire naître un. Pendant qu'elle dormait, on lui enleva ses habits, et l'on y substitua des habits d'homme. Elle redemanda avec instance à ses gardes qu'on lui rendit les vêtements de son sexe; on les lui refusa, et elle se vit enfin forcée de se vêtir en homme. Aussitôt plusieurs témoins, apostés exprès, paraissent pour prendre acte de cette prétendue transgression. L'évêque de Beauvais et quelques-uns des juges se rendent dans la prison: on dresse procès verbal; et l'évêque dit en sortant, au comte de Warwik, à haute voix et en riant: « *Fare well, fare well*, » faites bonne chère, il en est faict. » Le lendemain le tribunal interroge et délibère pour la forme; et la sentence qui condamne Jeanne d'Arc comme « relapse, excommuniée, rejetée du » sein de l'Eglise, et jugée digne par » ses forfaits d'être abandonnée à la » justice séculière », est prononcée. Dès le matin du jour fatal (31 mai 1431), l'évêque de Beauvais envoya frère Martin l'Advenu pour signifier à Jeanne d'Arc sa sentence de mort. Elle s'abandonna à la plus violente douleur, et s'écria: « J'en appelle à » Dieu le grant juge, des grans torts » et ingravances qu'on me fait. » Frère Martin l'Advenu reçut sa confession. Jeanne demanda avec ardeur le sacrement de l'Eucharistie. Alors il se présenta une difficulté: frère Martin pouvait-il, devait-il admettre à la communion une femme déclarée hérétique, excommuniée et retranchée du nombre des fidèles? Il envoya l'appariteur Massieu à l'évêque

de Beauvais pour lui faire part de la demande de Jeanne; et, ce qu'il serait impossible de croire si le fait n'était constaté au procès, l'évêque de Beauvais, après avoir consulté quelques-uns des juges, fit répondre à frère Martin qu'il donnât à Jeanne d'Arc le sacrement de l'Eucharistie et *toutes choses quelconques qu'elle demanderoit.* Ainsi la pitié exerce par moments son empire jusque sur les cœurs les plus corrompus et les plus féroces, puisqu'en se laissant fléchir, l'évêque de Beauvais ne craignit pas de contredire sa propre sentence, et de déclarer ainsi innocente celle qu'il allait livrer au supplice comme coupable. Frère Martin l'Advenu, d'après la décision de l'évêque, administra à Jeanne d'Arc le sacrement de l'Eucharistie, qu'elle reçut avec une humilité profonde et avec une grande abondance de larmes. Après cet acte de piété, elle eut plus de fermeté et de courage. Quand elle vit l'évêque de Beauvais, elle lui dit: « Evêque, je » meurs par vous; si vous m'eussiez » mise aux prisons de cour d'Eglise, » cecy ne me fût pas advenu : pour » quoy je appelle de vous devant » Dieu. » A neuf heures du matin, le bourreau fit monter dans son chariot Jeanne revêtue de ses habits de femme : frère Martin l'Advenu et frère Isambard-de-la-Pierre étaient à ses côtés; huit cents soldats anglais, armés de haches, de glaives et de lances entouraient ce chariot; une foule immense remplissait la place. On vit alors un homme ayant les traits altérés, le visage baigné de larmes, percer la foule, pénétrer à travers les soldats étonnés, et monter sur le chariot où était Jeanne: c'était L'Oyseleur, qui, déchiré de remords, demandait à Jeanne d'Arc pardon de toutes ses perfidies. Il eût été, sans le comte de Warwik, massacré sur l'heure par l'escorte anglaise; et il ne put sauver sa vie qu'en sortant à l'instant même de la ville. Cependant Jeanne d'Arc, par ses lamentations pieuses, et l'abandon de sa douleur, touchait tous ceux qui se trouvaient présents : lorsqu'elle arriva sur la place du Vieux-Marché où elle devait être livrée aux flammes, la foule fondait en larmes. A peu de distance du bûcher élevé sur une plate-forme, on avait dressé deux échafauds : sur l'un étaient les juges ecclésiastiques et civils, le bailli de Rouen et son lieutenant Laurent Guesdon; sur l'autre se trouvaient plusieurs prélats. Nicolas Midy, docteur en théologie, adressa d'abord à Jeanne d'Arc un discours d'admonition : lorsqu'il fut terminé, Jeanne se mit à genoux, fit ses prières, déclara encore que son roi ne l'avait point induite aux choses qu'elle avait faites, soit qu'elles fussent répréhensibles ou dignes de louanges; elle se recommanda ensuite à la piété de tous les assistants, et supplia les prêtres présents de dire chacun une messe pour elle. Dans ce moment, non seulement le peuple, mais les juges, mais les soldats anglais eux-mêmes se sentirent attendris et pleurèrent. Alors l'évêque de Beauvais se leva, et lut la sentence qui, comme la première, s'adressait à l'accusée, et renfermait aussi de longues exhortations, des injures, des imputations calomnieuses; elle se terminait par ces mots : « Nous vous » déclarons relapse et hérétique par » notre présente sentence; nous vous » livrons à la puissance séculière, en » la priant de modérer son jugement » à votre égard, en vous évitant la » mort et la mutilation des membres. » Cette formule hypocrite est toujours celle qu'emploie l'inquisition, lorsqu'elle condamne quelqu'un au der-

nier supplice. Mais alors il faut au moins que la justice séculière prononce la sentence de mort et donne les ordres pour l'exécution. Le bailli de Rouen et ses assistants présents à cette horrible exécution ne prononcèrent point de sentence, et ne donnèrent point d'ordres. Aussitôt que l'évêque de Beauvais eut terminé sa lecture, deux sergents s'approchèrent pour contraindre Jeanne de descendre de l'échafaud : alors elle embrassa une croix que, d'après sa requête, on lui avait apportée d'une église voisine; et elle se laissa conduire par frère Martin l'Advenu. Mais des soldats anglais la saisirent, et l'entraînèrent au supplice avec fureur; elle invoquait le nom du Sauveur, et s'écriait : « ah ! Rouen ! Rouen ! seras-» tu ma dernière demeure ! » Au pied du bûcher, on ceignit sa tête de la mitre ignominieuse de l'inquisition, sur laquelle étaient écrits ces mots : « hérétique, relapse, apostate, ydo-» lastre. » En face du bûcher paraissait un tableau sur lequel on lisait cette inscription : « Jeanne qui s'est fait » nommer la Pucelle, menteresse, » pernicieuse, abuseresse de peuple, » divineresse, superstitieuse, blas-» phèmeresse de Dieu, mal créant de » la foy de J.-C., vanteresse, ydo-» lastre, cruelle, dissolue, invocate-» resse de diables, scismatique et hé-» rétique. » Jeanne d'Arc demanda instamment un crucifix : un Anglais qui se trouvait présent, rompit un bâton, et en fit une espèce de croix; elle la reçut, la baisa, et la mit dans son sein : elle monta ensuite sur le bûcher; on l'attacha à une colonne en plâtre qu'on avait construite exprès, et l'on alluma le feu. Frère Martin l'Advenu, absorbé par les soins pieux qu'il donnait à cette infortunée, ne s'apercevait pas que la flamme s'approchait de lui : Jeanne y veillait, et l'en avertit; elle lui dit de s'éloigner un peu, et le pria en même temps de se placer au bas de l'échafaud, de tenir la croix levée devant elle, et de continuer à l'exhorter assez haut pour qu'elle pût l'entendre : il obéit avec un tendre zèle. Comme on ne voulait laisser aucun doute sur sa mort, on avait élevé le bûcher à une hauteur extraordinaire, afin que la victime fût aperçue de tout le peuple; ce qui mit obstacle à l'embrasement, et rendit le supplice plus long et plus douloureux. Au milieu des gémissements et des sanglots, on entendit le nom de *Jésus* sortir du sein des flammes tant qu'elle conserva un souffle de vie. Après sa mort, le cardinal de Winchester ordonna qu'on rassemblât ses cendres, et il les fit précipiter dans la Seine. Ainsi périt à l'âge de vingt ans, après douze mois de captivité, celle qui avait sauvé son roi et la France, sans que son roi ni la France eussent fait aucun effort pour l'arracher des mains de ses ennemis. Nous n'avons aucun tableau, aucun monument authentique qui nous retrace les traits de cette héroïne, objet éternel d'admiration et de pitié. Ceux que l'on a considérés comme tels, sont, non seulement imaginaires, mais en contradiction avec les témoignages des contemporains et ses propres déclarations : c'est donc à tort qu'un auteur récent (1) a tracé, d'après ces faux documents, un portrait séduisant de Jeanne-d'Arc. L'histoire n'admet point ces ornements romanesques. Nous savons seulement que cette héroïne avait une taille fine bien prise, un très beau sein, des yeux noirs, et qu'elle réunissait tous les charmes de son sexe à toute l'énergie

(1) M. Lebrun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, I, 308.

du nôtre (1). Aucune histoire ne repose sur des matériaux aussi certains, aussi authentiques que celle de Jeanne-d'Arc, puisque les faits résultent des informations juridiques et des dépositions de plus de deux cents témoins de tout âge, de tout sexe et de toute profession, qui ont été entendus dans les deux procès, l'un en condamnation et l'autre en révision (ce dernier eut lieu en 1455). Environ trente manuscrits de la bibliothèque du Roi renferment ces procès et les autres pièces relatives à cette histoire. Les principaux historiens contemporains, qu'on doit joindre à ces documents, sont Jean et Alain Chartier, *Histoire de Charles VII; Histoire de la Pucelle d'Orléans*, dans D. Godefroy (*Histoire de Charles VII*, 1661, in-fol.) Monstrelet, *Chroniques*, liv. II, fol. 41; mais ce dernier historien doit être lu avec défiance, parce qu'il était du parti bourguignon; il a dit des mensonges à dessein, et a égaré ceux qui l'ont suivi. Enfin ajoutons encore l'*Histoire et discours au vray du siége qui fut mis devant Orléans* etc., d'après un manuscrit sur vélin, trouvé dans la maison-de-ville d'Orléans : c'est un journal exact et tenu jour par jour, des événements qui se passaient pendant le siége. Il y a plusieurs éditions de ce précieux monument historique; celle dont nous nous sommes servis a été imprimée à Orléans en 1606, in-12. Il faut joindre aussi à ces documents la chronique anglaise d'*Hollinshed*, qui s'accorde mieux que *Monstrelet* avec la vérité et les faits contenus au procès. M. de l'Averdy a examiné sur pièces, avec toute la sagacité d'un jurisconsulte et toute l'érudition d'un savant, les deux procès de la Pucelle : il en a rapproché et comparé tous les manuscrits; et il en a publié des notices savantes dans le tome IIIe. des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*. Ce travail, plein de recherches curieuses, qui remplit presque un volume in-4°., est le plus satisfaisant et le plus original que l'on ait exécuté sur l'histoire de notre héroïne. Il a entièrement dissipé les nuages qui enveloppaient plusieurs vérités historiques d'une haute importance. M. Chaussard en a publié un extrait, intitulé, *Jeanne d'Arc, recueil historique et*

(1) Le tableau qui se trouvait à la maison de ville d'Orléans est celui qui a servi de modèle aux portraits de cette héroïne, que l'on a si souvent gravés; mais il est moderne, et aussi imaginaire que celui de Vouet qu'on voit dans les *Portraits des illustres Français de la galerie du palais cardinal Richelieu*, in-fol., 1655. Nous avons vu à Paris, entre les mains d'un habile artiste auquel on l'avait envoyé pour le restaurer, le drapeau que l'on promène dans Orléans lors de la fête du 8 mai; la Pucelle y est figurée avec son étendard à la main. Cette peinture est aussi très moderne, et le peintre n'a pas même cherché à imiter les costumes du temps de Charles VII. Il existait sur l'ancien pont d'Orléans un monument en bronze représentant Jeanne-d'Arc et Charles VII à genoux devant une vierge qui tenait le corps de J.-C. étendu. Ce monument avait été élevé par la piété et la reconnaissance de Charles VII, en 1458; mais en 1567, pendant les troubles religieux, toutes les figures en furent brisées, à l'exception de celle du roi; elles ont été depuis refondues en 1571. Ce monument, successivement enlevé, replacé et réparé à différentes époques, a été détruit en 1793; alors la figure de la Pucelle, faite par le premier sculpteur, ne s'y trouvait plus : mais il n'est pas même probable que la figure primitive fût celle de Jeanne. Elle a déclaré, dans ses interrogatoires, qu'elle ne s'était jamais fait peindre; et d'ailleurs le sculpteur qui l'a représentée armée de toutes pièces, lui a fait les cheveux très longs et tombant jusqu'aux jambes, et l'on sait qu'elle les portait coupés, comme les guerriers du temps. Il existe un dessin assez exact de ce monument dans un salon de l'hôtel-de-ville d'Orléans, il est gravé au trait dans le recueil de M. Chaussard, intitulé *Jeanne d'Arc*, et dans d'autres ouvrages. Le graveur Ponsard, vers 1600, a reproduit une tapisserie du temps de Charles VII, qui représentait la Pucelle faisant avec le roi son entrée à Reims. La statue en bronze qui existe maintenant sur une des places d'Orléans est l'ouvrage de M. Gois, et a été érigée en 1805 par souscription. Les costumes du temps n'y sont point observés, et la figure est, comme dans les autres, imaginaire. Montaigne passa à Domremy en 1580, et il y vit « le devant de la » maisonnette où Jeanne naquit, toute peinte » de ses gestes; mais l'âge en avait fort corrompu » la peinture. » (*Voyages de Montaigne*, tom. I, pag. 16, édit. de 1774, in-12.) Cette chaumière avait été religieusement conservée par les habitants du lieu, jusqu'à l'époque de la dernière invasion des étrangers en France. Un journal (le *Narrateur de la Meuse*) dit qu'elle a été depuis peu convertie en écurie.

complet, Orléans, 1806, in-8°., 2 vol.; c'est une compilation faite à la hâte, mais où il y a quelques notices intéressantes. On peut porter le même jugement de l'ouvrage de Lenglet-Dufresnoy, *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753-1754, in-12, fait d'après celui d'Edmond Richer, qui est resté manuscrit. Au moment où nous terminons la rédaction de cet article, il a paru deux ouvrages consacrés à l'héroïne d'Orléans, l'un par M. Berriat de St.-Prix, 1 vol. in-8°.; l'autre, plus complet et plus étendu, par M. Lebrun-des-Charmettes, 4 vol. in-8°., 1817. On peut consulter, sur le mérite respectif de ces deux ouvrages, le jugement qu'en ont porté le *Journal des Savants*, nov. 1817, et les *Annales encyclopédiques*, février 1818. Par une étrange fatalité, l'histoire de Jeanne d'Arc avait été défigurée par presque tous les historiens, si l'on excepte Villaret qui a puisé dans les sources. Puisque Voltaire avait lu ce dernier auteur, c'est donc à dessein qu'il a accumulé dans l'article d'*Arc* du *Dictionnaire philosophique*, les plus grossiers mensonges et les plus ridicules erreurs. Hume parle de Jeanne d'Arc plus convenablement; mais il s'est laissé égarer par Monstrelet, et il n'a pas fait preuve de sa sagacité ordinaire en attribuant à Dunois et aux hommes d'état de la cour de Charles VII, les idées philosophiques du XVIIIe. siècle. Leclerc, le président Hénault, et beaucoup d'autres, ont commis la même faute. L'ouvrage de M. Chaussard est terminé par un catalogue de plus de quatre cents ouvrages composés sur la Pucelle, ou de ceux dans lesquels son histoire est racontée : ce catalogue, quoique le plus étendu de ce genre, est encore incomplet, et doit être rectifié dans beaucoup d'articles. Le poème de M. Robert Southey, en anglais, intitulé *Joan of Arc* (4e. édition, 1812, 2 vol. in-12), est la tentative la plus heureuse que les Muses aient faite jusqu'ici pour célébrer l'héroïne d'Orléans. C'est encore une des singularités de son histoire de voir le génie de la poésie anglaise inspirer de beaux vers à son honneur, tandis que celui de la poésie française a été jusqu'ici rebelle à ceux qui ont voulu la chanter, et n'a favorisé que celui qui a outragé sa mémoire. (*Voy*. CHAPELAIN et VOLTAIRE). Schiller a fait une belle tragédie, intitulée *Jeanne d'Arc* (*Voy*. CRAMER, X, 176) : le dénouement en est cependant très vicieux. Il a puisé l'idée de sa plus belle scène (celle de l'entrevue de Jeanne d'Arc avec le duc de Bourgogne), dans une scène semblable de Shakespeare, de la tragédie d'Henri VI, part. I. Dans cette pièce, que d'habiles critiques croient n'être pas du premier des tragiques anglais, et qui est indigne de son génie, Jeanne d'Arc joue un rôle odieux. En 1795, dans le moment où la guerre qui avait lieu entre la France et l'Angleterre, portait au plus haut degré les sentiments d'aversion nationale, un auteur dramatique crut plaire au public anglais en faisant représenter au théâtre de Covent-Garden, une pantomime intitulée *Jeanne d'Arc*, où cette héroïne, au dénouement, se trouvait plongée en enfer par la main des diables : cette fin fut accueillie par des huées, des sifflets et des cris d'indignation. A la représentation suivante, on substitua aux diables des anges qui enlevaient la Pucelle et la transportaient au ciel : ce nouveau dénouement fut très applaudi, et la pantomime eut beaucoup de succès. Ce fait se trouve consigné dans la préface du poème de M. Southey (pag. XVIII),

et nous offre un exemple remarquable du triomphe de la vertu sur les haines et les préjugés nationaux.

W—R.

JEANNE (PAPESSE). *Voy.* BENOÎT III.

JEANNIN (PIERRE), connu sous le nom de *président Jeannin*, naquit à Autun, en 1540. Son père était un échevin qui exerçait, dit-on, l'état de tanneur; et il ne dut qu'à son mérite d'arriver successivement aux premières charges de la magistrature, puis à la place de ministre d'un grand roi. Dans le temps de son élévation, un prince qui cherchait à l'embarrasser, lui ayant demandé de qui il était fils, il répondit : *de mes vertus*. Après avoir étudié le droit sous Cujas, Jeannin fut reçu avocat en 1569, et choisi en 1571 pour être le conseil des états de Bourgogne. Un riche particulier, y ayant entendu un de ses discours, fut tellement charmé de la solidité de ses raisons et de son éloquence, qu'il voulut l'avoir pour gendre. Comme il s'informait en quoi consistaient ses ressources pécuniaires, Jeannin montrant sa tête et ses livres : *Voilà*, dit-il, *tout mon bien et toute ma fortune*. A l'époque du massacre de la St. Barthélemi, il fut appelé dans le conseil tenu chez le comte de Charny, lieutenant général de la province, qui venait de recevoir, dans des instructions deux lettres écrites de la main de Charles IX, contre les protestants de cette province. Opinant le premier, comme le plus jeune et le moins qualifié, il représenta, dit P. Saumaise, auteur d'un éloge du président Jeannin, qu'*il faut obéir lentement au souverain*, *quand il commande en colère*, et conclut à envoyer demander au roi des lettres-patentes, avant d'exécuter des ordres aussi cruels : son avis détermina tous les suffrages. Deux jours n'étaient pas écoulés, qu'un courier apporta la défense d'entreprendre en aucune façon sur la vie et les biens des partisans de la religion réformée. Jeannin se rendit aux états de Blois comme député par le tiers-état de Dijon, et fut l'un des deux orateurs qui portèrent la parole pour le tiers-état du royaume, mission qu'il remplit avec honneur. Ayant pénétré les vues ambitieuses et violentes de la maison de Guise, il fit tous ses efforts pour les traverser; mais la prévarication du député qui partageait avec lui les fonctions d'orateur, fut cause qu'on adopta dans les états la proposition d'engager le roi à déclarer la guerre aux protestants. Cependant le zèle extrême de Jeannin pour la religion catholique l'entraîna dans le parti des ligueurs : mais c'était avec l'espoir de sauver l'état. Autorisé par l'ordre exprès de Henri III à rester auprès du duc de Maïenne, et admis aux plus intimes secrets de ce chef des rebelles, il cherchait sans cesse à le contenir, et à l'empêcher de se jeter absolument dans les bras des étrangers. Sans lui et Villeroy, les états de Paris auraient précipité la France dans des malheurs irremédiables. Une main sacrilége ayant tranché les jours du dernier des Valois, l'héritier de la couronne se vit obligé de conquérir ses états sur ses propres sujets. La maison d'Autriche crut que le moment était venu de réaliser sa chimère de la monarchie universelle. Chargé par un conseil de séditieux d'une mission pour Madrid, Jeannin n'eut pas de peine à reconnaître que, de part et d'autre, la religion était seulement un prétexte, et que Philippe II surtout n'y voyait qu'un moyen pour enlever la France à son roi légitime. Revenu de cette mission, il ne négligea rien pour réveiller dans tous les cœurs l'amour

de la patrie, presque éteint par le fanatisme et la rebellion. Il fut à-peu-près le seul des ligueurs qui rejeta l'argent du roi d'Espagne, craignant d'être engagé à servir ce prince, au préjudice de son pays, Il confondit aussi, par sa courageuse fermeté, les intrigues du duc de Savoie, et lui arracha la ville de Marseille dont ce prince s'était rendu maître par surprise. Quand il fut question de traiter avec Maïenne, en 1595, Henri IV fit des avances au président Jeannin, qui, après avoir cherché à modérer le chef de la ligue dans ses desseins ambitieux, lui restait fidèle dans ses dernières traverses. Comme Jeannin témoignait son étonnement des paroles flatteuses adressées par le roi à un vieux ligueur tel que lui: « Monsieur » le président, lui dit Henri, j'ai tou- » jours couru après les gens de bien, » et je m'en suis bien trouvé. » La négociation marcha rapidement. Henri III avait donné à Jeannin différentes places, et entre autres une charge de conseiller, puis une de président au parlement de Bourgogne. Lorsque le combat de Fontaine-Française eut porté le dernier coup à la ligue, Henri IV résolut de s'attacher tout-à-fait Jeannin, sachant bien qu'il aurait ainsi tout un conseil dans une seule tête. En même temps le roi le nomma premier président de la cour souveraine à laquelle il appartenait déjà, mais à la condition de traiter de sa charge, et de s'en défaire promptement. Depuis ce temps, Jeannin ne quitta plus Henri IV, et partagea sa confiance, son amitié même, avec Sully, au point d'inspirer à l'illustre surintendant une jalousie qui perce dans ses mémoires, et le rend souvent injuste envers son rival. Du reste, dans les lettres concernant le service du roi, que Sully adressa au président Jeannin en diverses occasions, on trouve des éloges de la prudence et de la fermeté d'esprit de ce dernier. Le cardinal Bentivoglio dit de lui « qu'il l'entendit par- » ler dans le conseil avec tant de » vigueur et d'autorité qu'il lui sembla » que toute la majesté du roi respi- » rait dans son visage. » Henri, se plaignant un jour à ses ministres que l'un d'eux avait révélé un secret de l'état, ajouta, en prenant la main du président Jeannin, qui gardait un noble silence: « Je réponds pour le » bon homme; c'est à vous autres de » vous examiner. » Il fut un de ceux qui travaillèrent à la confection de l'Édit de Nantes. Tous les historiens s'accordent à vanter son habileté extraordinaire pour les négociations étrangères, habileté supérieure à celle de Sully. Le surintendant qui n'était pas fâché de saisir un moyen honorable de l'éloigner d'auprès du roi, contribua à lui faire donner des missions très importantes en Hollande, dans les années 1607, 1608 et 1609. L'objet principal que l'envoyé de Henri eut à traiter, fut la paix projetée entre les Provinces-unies et l'Espagne qui avait accepté plutôt que demandé la médiation de la France. Il ne parla que de trève; mais il en régla les conditions de manière à les rendre équivalentes aux solides avantages d'une paix. Par ce traité des Provinces-unies, conclu en juin 1609, et dans lequel le roi d'Angleterre intervint aussi comme garant de l'exécution, Jeannin fut en quelque sorte le fondateur de cette république. Les états-généraux remercièrent solennellement Henri IV de leur avoir envoyé un ministre si sage et si éclairé. Quand le roi le revit à Fontainebleau, il l'embrassa, et le présentant à la reine, « Voyez-vous

» ce bon homme, lui dit-il : s'il arrive » que Dieu dispose de moi, je vous » prie de vous reposer sur la fidélité » de Jeannin, et sur la passion que » je sais qu'il a du bien de mes peu- » ples. » On entendit ce monarque se reprocher « d'avoir toujours dit du » bien de lui sans lui en faire ; » ce qui n'était pas exactement vrai : car ce fut par l'ordre positif de Henri que Jeannin accepta les présents qui lui étaient offerts par les Provinces-unies; et plus d'une fois, il avait éprouvé les bienfaits du roi. Un jour, l'ambassadeur d'Espagne demandant à Henri IV quel était le caractère de ses ministres, afin de pouvoir traiter plus facilement avec eux, le roi dit de Jeannin : « Celui-ci ne me cache rien de » ce qu'il pense, et il pense toujours » juste. » Il lui avait donné l'ordre d'écrire l'histoire de son règne : nous n'en avons que la préface, qui est noble et pleine de sens. Après la mort de Henri et la retraite de Sully, Marie de Médicis se reposa sur Jeannin des plus grandes affaires de son royaume, et lui confia, avec toute l'épargne du bon roi, l'administration générale des finances. Il rendit compte de sa gestion dans l'assemblée générale des états de 1614. Nous avons ce discours sous le titre de *Propos tenus* etc. Les excellentes intentions de ce ministre, ses vues éclairées, furent contrariées par les Italiens que cette princesse avait auprès d'elle. On la vit même accorder l'éloignement de Jeannin à l'ardeur des sollicitations de la maréchale d'Ancre; mais il reprit, en 1617, la place de surintendant, et parla au nom du roi en l'assemblée des notables, tenue à Rouen la même année. Il continua ses services avec zèle et fidélité jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 31 octobre 1622. Jeannin ne laissa que peu de fortune à sa famille; ce qui répond à toutes les accusations contre son intégrité. Nous avons de lui ses *Négociations*, publiées à Paris, in-fol., 1656, par l'abbé de Castille, son petit-fils, et chez les Elzévirs, 2 vol. in-12, 1659, enfin, en 1695, 4 vol. in-12. Ce recueil est regardé comme le meilleur modèle que puissent prendre les politiques et les négociateurs : il servit d'instruction au cardinal de Richelieu, qui lisait les négociations de Jeannin tous les jours dans sa retraite d'Avignon, trouvant, disait-il, sans-cesse à y apprendre. Outre l'*Éloge* publié par Pierre Saumaise, Dijon, 1623, on peut consulter, dans les *Antiquités d'Autun*, celui qui a été fait par Thiroux. Enfin Guyton de Morveau en a donné un, qui a été imprimé à Paris en 1766 : il fait bien connaître ce personnage, parce que l'auteur a puisé dans les bonnes sources; mais l'emphase de ce discours ne peut qu'ajouter aux préventions contre le genre des panégyriques commandés par des académies. L—P—E.

JEANROI (Dieudonné), docteur régent de l'ancienne faculté de Paris, médecin consultant du roi, etc., naquit à Nanci en 1750. Neveu d'un habile médecin, ce fut sous ce guide éclairé qu'il fit ses premiers pas dans la carrière médicale : aussi n'eut-il point d'abord à lutter contre la plupart des difficultés que rencontrent les jeunes praticiens, et ne tarda-t-il pas à obtenir dans le public une confiance assez étendue. La faculté de médecine de Paris jouissait alors d'une grande réputation acquise par de pénibles travaux et de longs services. Cependant quelques-uns de ses membres, à la tête desquels on doit mettre Vicq d'Azir, trouvant dans cet ancien corps beaucoup d'attachement pour des idées qui leur paraissaient surannées, et un trop grand éloignement

pour les théories et pour les découvertes modernes, desirèrent se livrer en commun à des travaux sur les diverses branches de la médecine; ils formèrent une association autorisée par le gouvernement sous le titre de *Société royale de médecine*. Cet établissement qui, en jetant la discorde parmi les médecins, eût pu devenir nuisible à l'art, tourna cependant à son avantage; les deux partis rivalisèrent de zèle pour concourir à ses progrès par des travaux utiles. Jeanroi fut un des membres les plus actifs de la nouvelle société, et il contribua, plus que tout autre, à son illustration. Une épidémie meurtrière s'était déclarée, en 1778, parmi des prisonniers anglais détenus à Dinan : plusieurs des hommes de l'art, qui leur avaient porté des secours, avaient succombé; la contagion se propageait, et la consternation était générale en Bretagne. Les autorités locales implorèrent l'assistance du gouvernement et de la société de médecine. Jeanroi eut l'honorable mission de se transporter sur les lieux : il y fit preuve d'un grand dévouement et d'une rare capacité, et il parvint en peu de temps à arrêter les progrès de la maladie. Cependant il fut atteint lui-même de la fièvre maligne qui désolait ces contrées, et l'on fut obligé d'envoyer MM. Paulet et Lalouette pour le soigner à son tour et le suppléer dans ses fonctions. Ce fut aussi quelques années après, qu'on sentit le besoin de reproduire l'ensemble des connaissances humaines dans un ordre plus méthodique et avec plus d'étendue que dans la première édition de l'Encyclopédie : Vicq d'Azir fut chargé de la partie médicale de ce grand travail. L'habile éditeur s'empressa d'adjoindre Jeanroi à cette entreprise, et de lui confier la partie des maladies des enfants. C'est à cette occasion qu'il composa divers articles importants de médecine, tels que *coqueluche*, *croûte de lait*, *achore*, etc., insérés dans l'Encyclopédie méthodique. Ces articles se font remarquer par une sage théorie et par des vues saines sur le traitement. Cependant lorsque, par suite de la révolution, les médecins de la cour et ceux qui jouissaient à Paris de la plus haute réputation furent obligés de s'expatrier, ou furent requis pour les armées. Jeanroi fut assez heureux pour qu'il lui fût permis de continuer l'exercice de sa profession au sein de la capitale; ce fut alors que se développa plus sensiblement son talent d'observer, et qu'il devint en peu de temps un des médecins les plus employés. On aurait une faible idée de son mérite si l'on n'en jugeait que d'après le trop petit nombre d'écrits qu'il a publiés. C'était auprès du lit des malades qu'on pouvait apprécier sa rare perspicacité pour distinguer les maladies, pour remonter à leur cause, pour prévoir leur issue, et saisir les diverses indications qui en doivent diriger le traitement. Il attachait peu d'importance à la classification des maladies : les diverses formes sous lesquelles elles se présentent, et leurs complications, lui paraissaient innombrables, tandis que les indications à remplir pouvaient, suivant lui, se réduire à un petit nombre. Mais c'était ici qu'il savait tirer parti de l'étendue de ses connaissances. On l'a vu s'applaudir d'avoir classé dans sa tête trente, quarante, ou cinquante manières différentes de remplir la même indication. Les moyens qui convenaient à une personne produisant souvent peu d'effet sur une autre dans les mêmes circonstances, et ceux qui avaient réussi la veille ne réussissant pas toujours le

lendemain, on peut juger combien cette grande variété dans l'emploi des moyens dut lui être, et lui fut véritablement utile dans la pratique. Quoique sa pénétration et un tact exercé le missent à portée de rechercher et de découvrir les causes des maladies, il savait que ce vieil adage, *Sublatâ causâ tollitur effectus*, était plus séduisant en théorie que facile dans l'application : aussi négligeait-il quelquefois la cause, pour ne s'occuper que des effets. Lorsqu'il ne pouvait attaquer la maladie principale, il combattait les accidents secondaires, et s'attachait à faire la médecine symptômatique, qu'il avait portée à un très haut degré : sa pratique était généralement heureuse. On l'a vu fréquemment rendre à la santé des malades dont l'état paraissait désespéré; aussi était-il le praticien dont ses confrères aimaient le plus à prendre conseil dans les cas difficiles et embarassants. D'un désintéressement extrême, il ne taxait jamais ses visites, s'en rapportant à la discrétion de ses malades; et il ne visitait pas avec moins de zèle les pauvres qui n'avaient pas le moyen de reconnaître ses soins. La noblesse de son caractère se manifesta aussi par sa fermeté à rejeter toutes les offres de l'usurpateur. Jeanroi est mort le 27 mars 1816, d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de soixante-six ans. Outre les articles de l'Encyclopédie qu'il a donnés, et quelques rapports intéressants auxquels il a coopéré, Jeanroi a publié : I. Une savante dissertation intitulée : *Quæstio medica, an remediorum etiam empyricorum adhibitio dogmatica?* Paris, 1777, in-4°. C'est une thèse qu'il soutint sous la présidence de J.-N. Hallé. II. *Premier Mémoire sur les maladies qui ont régné à Dinan, en Bretagne, en* 1779. Ce mémoire est inséré dans ceux de la société royale de médecine, pour l'année 1779. III. Une *Observation* sur l'obstruction du pylore. IV. Des *Expériences* sur les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la galle; et divers *Rapports* consignés de même dans ces Mémoires. N—u.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome, naquit à Paris en 1724. Il était fils d'un graveur du roi, petit-fils, par sa mère, du célèbre Sébastien Leclerc, et neveu d'Étienne Jeaurat, peintre de la reine. Il annonça de bonne heure du goût pour le dessin et les mathématiques. A l'âge de vingt-deux ans, l'académie de peinture lui décerna une médaille de dessin. En 1749, il fut employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France, dont il leva six cents lieues carrées, s'il faut en croire Lalande. En 1750, il publia un *Traité de Perspective*, qui fut long-temps utile aux arts. En 1753, il obtint la place de professeur de mathématiques à l'école militaire. Ce fut dans cet établissement que Lalande eut occasion de le connaître. On manquait de sujets pour les travaux astronomiques : Jeaurat voulut se rendre utile. Il calcula les oppositions de 1755 et des années suivantes, observa les comètes de 1759 et 1760, et donna des formules analytiques pour calculer le mouvement des planètes. En 1763, ses travaux l'avaient déjà rendu digne de partager avec Bailly les suffrages de l'académie, pour succéder à l'abbé Lacaille. Tous deux furent nommés; et tous deux s'en montrèrent reconnaissants, en publiant ensemble en 1766, l'un, de nouvelles tables de Jupiter, et l'autre, une théorie des satellites de cette planète. En 1775, Jeaurat remplaça Lalande pour le calcul de la *Connaissance*

des temps. Il en publia successivement douze volumes dans lesquels on trouve des tables de divers astronomes, des calculs de la lune, des réductions de catalogues d'étoiles, des déterminations de longitudes terrestres, des tables d'aberration et de nutation, en un mot, tout ce qui peut composer une collection utile aux navigateurs et aux astronomes. Un travail qui lui fait honneur, et qui nous semble mériter d'être particulièrement cité, ce sont des tables déduites, par le calcul trigonométrique, de ses propres expériences, et dans lesquelles les opticiens trouvent toutes les courbures qu'ils doivent donner aux verres destinés à composer des objectifs de lunettes. On lui doit aussi l'idée de la lunette *Diplantidienne*, exécutée par l'opticien Navarre, et qui, ayant la propriété de donner deux images, l'une droite, l'autre renversée, permet d'observer directement l'instant où le centre d'une planète passe sous un fil horaire. La plupart des mémoires, calculs et observations de Jeaurat sont insérés dans le volume des Savants étrangers, année 1763, ou dans le Recueil de l'académie, pour les vingt-cinq années qui suivent cette époque. Jeaurat fut nommé membre de l'institut en 1796. Il observa long-temps à l'école militaire, où le duc de Choiseul lui avoit fait compléter et consolider le mauvais observatoire en bois qu'il s'était formé. De là, il passa à l'Observatoire royal. Le 7 mars 1803, quittant un ami chez lequel il avait dîné, il fut surpris par un froid violent, en éprouva un malaise, et par suite, une indigestion qui lui causa la mort. Il était le plus âgé des astronomes de l'Europe. N—T.

JEBB (SAMUEL), médecin anglais du XVIIIe. siècle, natif du comté de Nottingham, fut d'abord bibliothécaire de Jeremy Collier, célèbre parmi les *non-jureurs.* Ayant épousé une parente d'un apothicaire en réputation, il prit de lui des leçons de pharmacie et de chimie, et le goût pour la profession de médecin, qu'il exerça ensuite avec beaucoup de succès à Stratford, tout en cultivant les lettres qui avaient eu ses premiers hommages. Il mourut en 1772. Il a publié, entre autres ouvrages : I. *S. Justini martyris cum Tryphone dialogus*, 1719, in-8°. II. *De vitâ et rebus gestis Mariæ Scotorum reginæ, Franciæ dotariæ, quæ scriptis tradidere authores XVI*, 1725, in-8°. III. Une édition d'*Aristides*, avec des notes, 1728, 2 vol. in-4°. IV. Une édition élégante et correcte de *Joannis Caii Britanni de canibus Britannicis ; De libris propriis liber unus*, etc., 1729, in-8°. (*Voyez* CAIUS, VI, 488). V. Une édition de l'*Opus majus* de Bacon, imprimée par Bowyer, 1733, in-fol. VI. *Humphr. Hodii, lib. II de Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, etc. ; *præmittitur de vitâ et scriptis ipsius Humphredi dissertatio, authore S. Jebb*, Londres, 1742, in-8°. Il fut en 1722 l'éditeur de la *Bibliotheca litteraria*, savant ouvrage dont il ne parut que dix numéros, où l'on trouve quelques morceaux intéressants. — Sir Richard JEBB, son fils, fut l'un des médecins extraordinaires de S. M. le roi d'Angleterre. L.

JÉDAIA-HAPPENINI-BÉDRASCHI, ou RABBI JEDAAIA'H BEN ABRAHAM HAPPENINI, surnommé *Habbedrasci*, juif espagnol, florissait à Barcelone vers 1298. R. David Ganz, qui lui donne mal-à-propos le nom de Jacob, dans sa Chronologie, en fait le plus grand éloge. Il était très instruit dans la loi de Moïse, et se fit beaucoup de disciples. Jédaia était, de plus, un

des premiers poètes de son temps, et si éloquent que Buxtorf l'appelle *le Cicéron des Hébreux*. Il a laissé un livre auquel il doit principalement sa réputation, intitulé, *Béchinat olam :* les juifs le connaissent plus communément sous le titre d'*Habbadreshi*. On en a fait plusieurs éditions avec ou sans notes, d'abord à Mantoue, en 1476, à Soncino, en 1484, etc. (*V.* FRANCKENBERG); les plus modernes sont celle de Paris, 1629, in-8°., avec une traduction française de Philippe d'Aquin, et celle de Leyde, 1650, in-12, avec une traduction latine en regard, et des notes très savantes, par Allard Uchtmann. La jolie édition de Furth, 1807, est accompagnée de notes hébraïques, d'un commentaire dans la même langue, et d'une version allemande en caractères hébreux. M. Michel Berr en a publié une nouvelle traduction française, intitulée, l'*Appréciation du monde*, Metz, 1808, in 8°., de laquelle M. Silvestre de Sacy a donné une savante et curieuse notice dans le *Magasin encyclopédique*. Cet ouvrage qui a pour objet le mépris de la vanité du monde et la recherche du royaume de Dieu, est si savant et si bien écrit que, selon Buxtorf, quiconque parvient à en imiter le style, peut passer pour élégant écrivain : il fait les délices des hommes instruits de sa nation. Jédaia Happenini a laissé encore : I. Des Éclaircissemens sur les allégories qui se trouvent dans les anciennes explications des psaumes, *Lescion hazahàa*, Venise, 1599, in-4°. II. Une *Lettre* dans laquelle il propose au R. Isaac aben Latiph, trente-neuf questions de philosophie, avec les réponses de celui-ci, manuscrites. III. Une *Apologie* de R. Salomon, qui avait souscrit au décret de la synagogue de Barcelone par lequel il était défendu d'apprendre la philosophie avant l'âge de vingt-cinq ans, la médecine exceptée. IV. Des Éclaircissements sur les endroits les plus obscurs du commentaire d'Aben Ezra, sur le Pentateuque. V. Des Prières acrostiches, une entre autres dont les premières lettres de chaque verset forment les mots : *R. Jédaaiah penini bar Abraham*. On lui attribue quelques autres ouvrages; mais on n'est pas certain qu'ils soient de lui. L—B—E.

JEFFERY DE MONMOUTH. *V.* GALFRID.

JEFFERYS, JEFFREYS ou GEFFRIS (Lord GEORGE), célèbre magistrat anglais, était le sixième fils de Jean Jefferys, écuyer d'Acton, dans le comté de Denbigh. En 1666, il se trouvait aux assises de Kingston, où peu d'avocats s'étaient rendus, à cause de la peste qui y faisait alors de grands ravages. Quoiqu'il ne fût pas encore admis au barreau, on lui permit de prendre la robe d'avocat et de plaider; il continua depuis de remplir cette fonction jusqu'à ce qu'il fût parvenu aux premiers emplois de la magistrature. Vers ce temps il eut une intrigue avec la fille d'un riche marchand, par l'intermédiaire d'une jeune servante, fille d'un ecclésiastique; mais cette intrigue étant découverte, la confidente fut congédiée. Jefferys, avec une générosité qu'il ne connut pas toujours dans sa prospérité, en eut pitié; il l'épousa, et ils vécurent constamment dans la plus parfaite union. Il y avait peu de temps que George Jefferys suivait la carrière du barreau, lorsque l'alderman Jefferys, probablement un de ses parents, l'introduisit dans le monde; et comme il était un bon compagnon de table, il devint extrêmement populaire, fut surchargé d'affaires, et ne tarda pas à être nommé juge-assesseur (*recorder*). Son in-

fluence dans la cité, et son zèle à soutenir sans réserve les mesures que prenait la cour, l'y firent bientôt connaître, et lui procurèrent la place de solliciteur du duc d'York. Il fut d'abord nommé juge dans son pays natal, reçut en 1680 le titre de chevalier; devint ensuite chef de justice de Chester, et baronet en 1681. Lorsque le parlement commença les procédures contre les ennemis jurés du clergé et du roi (*abhorrers*), il résigna sa place de juge-assesseur, obtint celle de chef de la justice du banc du roi, et reçut, bientôt après, le grand sceau à l'avénement de Jacques II. Quelques années plus tard, il fut nommé membre de la commission ecclésiastique revêtue d'une autorité illimitée sur l'église d'Angleterre, et concourut à toutes les mesures oppressives et arbitraires du règne de Jacques II, mesures dont il fut l'un des instigateurs les plus prononcés, comme il l'avait été dans les dernières années de Charles II. Les poursuites sanguinaires qu'il exerça contre les adhérents du duc de Monmouth dans l'ouest de l'Angleterre (1685), ont souillé sa mémoire. On lui reproche aussi sa cruauté et sa conduite illégale envers Algernon Sidney, impliqué dans la conspiration de Rye-house, et son ennemi personnel: il eut la froide barbarie, en lui annonçant qu'il serait pendu et écartelé, de l'exhorter, avec un ton de mépris, à subir son sort avec résignation. Sidney avança la main, et lui dit: « Tâte mon pouls, et vois si mon sang est agité. » On rapporte des traits de la conduite de Jefferys dans cette même affaire, et dans plusieurs autres, qui prouvent que lorsqu'il ne s'agissait pas de matières d'état, il connaissait les droits des citoyens et savait les faire respecter. Le maire, les aldermen et les juges de Bristol, avaient coutume de faire transporter dans les plantations américaines les criminels convaincus, et de les vendre par forme de trafic: trouvant que cette méthode était très lucrative, ils employèrent un moyen pour en multiplier les occasions. Ceux qui étaient convaincus légalement, devenant peu nombreux, l'exportation devenait aussi moins productive. Pour l'augmenter, il ne paraissait pas devant eux le moindre petit voleur qu'ils ne le menaçassent de le faire pendre. Leurs officiers de justice, se prêtant complaisamment à leurs manœuvres, avertissaient sous main ces jeunes et ignorantes créatures, que le seul moyen d'éviter la corde était de demander l'exportation; et en général, d'une manière ou de l'autre, l'avis qu'ils donnaient était suivi. Alors, sans plus de formalités, chaque alderman en exercice prenait un de ces malheureux, et le vendait pour son propre compte. Ce trafic se faisait sans être connu, depuis plusieurs années, lorsque le chef de justice en fut instruit, par suite d'une dispute violente entre quelques aldermen. Trouvant, après une enquête, que le maire était aussi coupable que ses collègues, il n'hésita pas à le faire descendre de son siége, et à le forcer de comparaître devant son tribunal dans le costume de sa dignité, comme le dernier des criminels. Heureusement l'acte d'amnistie après la révolution, arrêta les procédures et sauva les coupables. North, qui nous informe de cette circonstance, raconte aussi qu'à une élection vivement contestée pour une place au parlement pour la ville d'Arundel en Essex, le gouvernement s'interposa et envoya Jefferys, qui était lord chancelier, avec des instructions qui l'autorisaient à faire

usage de toutes sortes de moyens, pour faire nommer le candidat de la cour. Le jour de l'élection, voulant intimider les électeurs, il se plaça tout près du maire en exercice, qui avait été procureur, et s'était retiré des affaires avec une fortune considérable. Ce magistrat savait parfaitement que c'était le chancelier; mais par des motifs d'intérêt public et de prudence, il fit semblant de ne connaître ni sa personne ni le caractère dont il était revêtu. Dans l'examen des suffrages, le maire, qui scrutait chaque individu, avant de lui permettre de voter, en rejeta un du parti de la cour: Jefferys se leva en fureur, et, après plusieurs réflexions fort indécentes, déclara que cet homme voterait; ajoutant: « Je suis le grand chancelier du royaume. » Le maire, le regardant avec l'expression du plus profond mépris, lui répondit ce peu de mots: « Vos manières grossières me convainquent qu'il est impossible que vous soyez le personnage que vous prétendez être; mais fussiez-vous le chancelier, vous devriez savoir que vous n'avez rien à faire ici, et que c'est moi seul qui dois y présider. » Alors se tournant vers un huissier, il lui dit: « Officier, mettez cet individu à la porte »; ce qui fut exécuté à l'instant. Le chancelier se retira tout confus à son auberge; et le candidat populaire fut choisi. Le soir, le maire, à sa grande surprise, reçut un message de Jefferys, qui le priait de l'honorer d'une visite à son auberge; sur son refus, le chancelier se rendit à sa maison, et, ayant été introduit devant lui, lui fit le compliment suivant: « Monsieur, quoique » nous ayons des intérêts opposés, je » ne puis m'empêcher de révérer quel» qu'un qui connaît si bien les lois de » son pays, et qui montre tant de fer» meté pour les faire exécuter: quoi» que ma dignité ait été gravement » compromise, vous n'avez fait que » votre devoir. Je sais que vous êtes » indépendant; mais vous pouvez » avoir quelque parent qui ne soit pas » aussi bien favorisé de la fortune: si » vous en avez, donnez-moi la satis» faction de lui faire obtenir une place » considérable qui dépend de ma no» mination et qui est actuellement va» cante. » Une telle offre, faite d'aussi bonne grâce, ne pouvait qu'exciter la reconnaissance de celui à qui elle s'adressait: aussi le maire lui désigna-t-il un neveu qui n'était pas dans l'aisance, et le chancelier signa sur-le-champ le brevet de l'emploi lucratif et honorable qu'il avait promis. Jefferys parlait sur son tribunal avec facilité; mais il avait le défaut de ne pouvoir reprendre sans s'emporter; et il employait alors les termes les plus bas, prodiguant aux accusés les épithètes les plus grossières. Il prenait plaisir à mortifier les procureurs qu'il surprenait en fraude. Sa voix terrible et son visage enflammé lorsqu'il réprimandait, le rendaient redoutable aux vrais coupables, et imprimaient la crainte, même dans l'ame de ceux qui ne l'étaient pas. Un notaire de Wapping avait une affaire à traiter devant lui; l'avocat adverse dit, en plaidant contre ce notaire, que c'était un homme fort singulier, qu'il allait tantôt aux églises, tantôt aux assemblées illicites (*conventicles*), que personne ne pourrait dire ce qu'on en ferait, que c'était un véritable caméléon (*trimmer*); à ce mot le chancelier s'emporta: « Un » caméléon, dit-il; j'ai souvent entendu » parler de ce monstre, mais je n'en » ai jamais vu aucun; allons, allons, » monsieur le caméléon, approchez» vous, et laissez-moi voir votre tour» nure. » Il traita ensuite le pauvre diable d'une manière si dure, que celui-

ci déclara, en sortant de la salle, que quand bien même il s'agirait de sauver ses jours, il ne voudrait pas revoir la figure d'un homme aussi furieux, et qu'il conserverait certainement toute sa vie l'impression de terreur qu'il lui avait fait éprouver. Lorsque le prince d'Orange vint en Angleterre, et que tout était en confusion, le lord chancelier, détesté du peuple, se déguisa dans l'intention de s'expatrier. Il était sous le costume de matelot dans une taverne, où il buvait un pot de bière, lorsque le notaire qu'il avait si fort effrayé y entra pour chercher quelques-uns de ses clients. A peine eut-il jeté les yeux sur le chancelier qu'il le reconnut et tressaillit : celui-ci, s'apercevant qu'il était observé, se tourna du côté de la muraille, faisant semblant de tousser; mais le notaire sortit, et publia que le chancelier Jefferys était dans la taverne : la populace s'y porta aussitôt, se saisit de lui, et le conduisit devant le lord maire; celui-ci l'envoya sous une sûre escorte aux lords du conseil, qui le firent mettre à la Tour, où il mourut de chagrin le 18 avril 1689. Des auteurs ajoutent que son intempérance accéléra beaucoup sa mort : il fut enterré sans pompe dans l'église de la Tour, le jour suivant. — Il laissa un fils unique qui hérita de son titre de lord Jefferys, et de son intempérance, se distingua par quelques essais poétiques, et ne laissa de son mariage avec l'héritière du comte de Pembroke, qu'une fille qui épousa le comte de Pomfret, dont elle n'eut point d'enfants. C'est à la munificence de la comtesse de Pomfret, que l'université d'Oxford, dont elle s'était déclarée la bienfaitrice, doit la collection précieuse des marbres connus sous le nom de *Marbres de Pomfret*. D—z—s.

JÉGHER (CHRISTOPHE), habile graveur en bois, naquit en Allemagne en 1578. S'étant établi à Anvers, il y fit connaissance avec Rubens, et fut choisi par lui pour graver sous ses yeux quelques sujets dont il voulait être l'éditeur. Après la mort de ce célèbre artiste, Jegher resta en possession de ces planches, dont il débita les épreuves, et auxquelles il joignit divers autres morceaux. Ses principales productions sont la *Famille de Rubens*, en deux pièces, sujet gravé en taille-douce par Clouet, et ensuite par Lempereur, sous le titre du *Jardin d'amour ;* un *Silène ivre*, soutenu par un satyre, aussi gravé en taille-douce par S. A. Bolswert; un *Couronnement de la Vierge ;* une *Susanne ;* un *Repos en Egypte ; S. Jean* et l'*Enfant Jésus*, et un *Hercule exterminant la Fureur et la Discorde*. Papillon, dans son Traité historique et pratique de la gravure en bois, fait un grand éloge d'une *Assomption* de cet artiste, qu'il dit gravée à forte taille, dans le genre des grosses têtes de C. S. Vicherm. P—E.

JÉHU, roi d'Israël, fils de Josaphat, était général des armées de Joram, lorsqu'il fut désigné pour être l'instrument qui devait accomplir les menaces faites par les prophètes du Seigneur, contre l'impie Achab et sa famille, (*Voy.* ACHAB). Elisée reçut l'ordre de le sacrer roi quand le temps en serait venu; et ce ne fut que vingt-trois ans après, qu'un des enfants des prophètes ou de ses disciples vint de sa part à Ramoth en Galaad, dont Jéhu assiégeait la citadelle (l'an 889 avant J. C., selon la chronologie de Simson) : il tira ce général à part, et lui donna l'onction royale, en lui rappelant qu'il vengerait le sang des prophètes répandu par Jezabel, et qu'il exterminerait la maison d'Achab. Les autres chefs de l'armée s'empressèrent de le re-

connaître, et de lui rendre hommage. Sans perdre de temps, il courut à Jezraël suivi de quelques officiers, pour surprendre Joram, qui s'y faisait panser des blessures qu'il avait reçues au siége de Ramoth. Ce dernier, se voyant abandonné successivement par le peu de troupes qu'il avait avec lui, prit la fuite sur son chariot, et Jéhu le tua de sa main d'un coup de flèche, sur le champ même de Naboth. Ochozias, roi de Juda, qui l'accompagnait, fut blessé à mort d'un autre coup. Jéhu, entrant dans Jezraël, apperçut, aux fenêtres du palais, Jézabel qui lui fit des menaces; il ordonna aux eunuques de la précipiter dans la rue, où elle fut foulée aux pieds des chevaux et dévorée par les chiens: quand il envoya pour la faire enterrer, on n'en trouva plus que les os, suivant la prédiction d'Elie. Jéhu se fit ensuite envoyer les têtes de soixante-dix fils ou parents d'Achab, et massacra ceux qui se trouvaient à Jezraël. S'étant, de là, rendu à Samarie, il convoqua tous les prêtres de Baal sous prétexte de célébrer une fête solennelle, et les fit tous égorger dans le temple même de cette fausse divinité, dont la statue fut brisée et brûlée, le temple démoli, et le local qu'il occupait converti en une voirie. Après ces sanglantes exécutions, Jéhu reçut des prophètes l'assurance que ses enfants seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération: mais s'étant trop abandonné aux vues de son ambition et de son animosité particulière, et n'ayant pas montré assez de zèle pour le rétablissement du culte du vrai Dieu et le maintien des bonnes mœurs, il en fut repris, et le prophète Osée le menaça en ces termes, par l'ordre du Seigneur: « Dans peu de temps je vengerai sur la maison de Jéhu le sang répandu à Jezraël, et je ferai cesser le règne de la maison d'Israël; je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezraël. » Le règne de Jéhu ne fut pas paisible: Hazaël, roi de Syrie, ravagea ses frontières, et désola toute la contrée à l'est du Jourdain, et surtout le pays de Galaad. Enfin, après un règne de vingt-huit ans, Jéhu mourut l'an 861 avant J.-C. Son fils lui succéda, suivant la parole des prophètes. Z.

JENKINS (David), magistrat et jurisconsulte anglais, distingué par sa fidélité constante à son roi, naquit vers 1586 à Hensol, dans le comté de Glamorghan, d'une famille ancienne et respectable. Au commencement du règne de Charles Ier. il fut élu juge du banc du roi, fut ensuite nommé son lecteur (*summer reader*), et enfin juge de la partie méridionale du pays de Galles. A l'époque de la rebellion, il se montra extrêmement sévère envers les personnes de son district qui prenaient les armes contre le roi, et qu'il condamnait sans rémission comme coupables de haute-trahison. A la fin, fait prisonnier à Héréford lorsque cette ville fut surprise par les armées parlementaires, il fut transporté à Londres, et enfermé à la Tour. Amené ensuite à la chancellerie, il récusa l'autorité de cette cour, parce que le sceau dont elle se servait n'était pas aux armes de Charles Ier., et qu'il considérait par ce motif les commissaires comme illégalement constitués. A cette occasion, il fut envoyé à Newgate, accusé de haute-trahison, et conduit à la barre de la chambre des communes: il y fit preuve d'un courage indomptable, refusa de reconnaître son pouvoir et de plier le genou devant elle: « Dans votre dis» cours vous avez dit, monsieur l'ora» teur, que la chambre était offensée

» de mes procédés en ne vous obéissant d'aucune manière depuis mon » entrée ici, et que cela étonnait » d'autant plus que je prétendais connaître les lois de mon pays, qui » ont été l'objet de mes études pendant plus de quarante-cinq ans; » c'est précisément à cause de cette » connaissance que j'ai agi et dû agir » comme je l'ai fait : si les armes du » roi étaient gravées sur votre masse, » et que vous agissiez sous son autorité, je serais entré dans cette enceinte avec respect, et j'aurais obéi » à cette autorité qui vous a d'abord » appelé. Mais, monsieur l'orateur, » puisque vous et cette chambre avez » renoncé à votre devoir et à l'obéissance que vous devez à votre souverain naturel, à votre seigneur et » roi, puisque vous êtes devenus une » caverne de voleurs, dois-je incliner ma tête devant cette chambre » du démon (*of rimmon*)? Dieu ne » me pardonnerait jamais une telle » offense. » Ce discours énergique irrita la chambre à un tel point, que, sans plus ample informé, elle le déclara, ainsi que Guillaume Butler, coupable de haute-trahison, et fixa le jour de leur exécution. Le juge Jenkins résolut de subir son jugement, ayant la Bible sous un bras, et la grande Charte sous l'autre; mais l'attention de ses ennemis fut détournée par un discours facétieux de Harry Marten, espèce de bouffon du parlement. Jenkins fut seulement condamné à 1000 liv. sterl. d'amende, pour avoir méprisé la chambre; ses biens furent séquestrés, et on le reconduisit à Newgate. Dans l'intervalle le parlement ne pouvant s'empêcher d'admirer son grand caractère, et ayant le plus vif desir de se l'attacher, envoya un commissaire lui offrir, s'il voulait reconnaître que son pouvoir était légal, non seulement la levée du séquestre de ses biens, mais encore une pension de 1000 liv. sterl. par an. Jenkins répondit à cette proposition, qu'il ne reconnaîtrait jamais pour légale la rebellion, quoique couronnée par le succès. Ils lui offrirent alors les mêmes conditions, pourvu qu'il souffrît seulement qu'on imprimât qu'il avouait et reconnaissait que leur pouvoir était légal et juste, et qu'il ne contredît pas ce qui serait publié. Il répondit qu'il ne participerait pas à ce qu'ils feraient, pour tout l'or qu'ils avaient dérobé depuis qu'ils s'étaient emparés de l'autorité; que, s'ils étaient assez impudents pour imprimer ce dont ils l'entretenaient, il vendrait jusqu'à ses habits et sa chemise afin d'acheter des plumes, de l'encre et du papier pour peindre la chambre des communes sous les couleurs qui lui convenaient. Le trouvant si ferme, un des commissaires crut réussir en employant un nouveau moyen : « Vous avez une femme et neuf » enfants, lui dit-il, qui mourront » de faim si vous refusez de condescendre à ce qu'on vous propose. Ce sont dix arguments bien » pressants. — Quoi, répondit le » juge, ils vous auraient pressé de » me parler ainsi! — Je ne dis point » qu'ils m'ont pressé, répliqua le » commissaire; mais je pense qu'ils » vous en pressent assez sans avoir » besoin de parler. » A ces paroles, la colère du vieux magistrat s'enflamma, et il s'écria : « Si ma femme » et mes enfants vous avaient chargé » d'un pareil message, je regarderais ma femme comme une fille » publique, et mes enfants comme » des bâtards. » Le commissaire se retira; et le juge Jenkins resta enfermé à Newgate ou dans d'autres prisons jusqu'à la restauration. A cette

époque, il fut désigné pour être un des juges de Westminster-hall; mais ayant refusé de se soumettre à payer les provisions de cette charge qu'il trouvait déraisonnables après avoir souffert autant pour la cause du roi, il se retira dans ses propriétés du comté de Glamorghan qui lui avaient été restituées, et termina sa carrière à Cowbridge, dans ce même comté, le 6 décembre 1667, à l'âge d'environ quatre-vingt-un ou quatre-vingt-deux ans. Il mourut comme il avait vécu, prêchant jusqu'à son dernier soupir à ses parents et à ses amis la fidélité envers le roi, et l'obéissance aux lois de son pays, que personne ne connaissait mieux que lui : aussi le consultait-on de toutes parts. L'apologie de sa conduite et quelques autres écrits extrêmement courts furent imprimés en 1648 in-12, sous le titre d'Œuvres (*Works*). La plupart de ces écrits avaient été composés en prison, et ont été souvent réimprimés. Il est aussi l'auteur d'un *Projet de traité avec le roi*, etc., 1648; *Proposition pour le salut du roi*, et *Réplique* à une réponse qui y avait été faite: mais il est surtout connu au barreau par son recueil des *Rapports solennellement présentés à la chambre de l'échiquier*, *ou sur les writs d'erreur depuis Henri III jusqu'à Jacques Ier.*, publiés originairement en français, d'abord en 1661, in-fol., et ensuite en 1734 : une troisième édition fut encore faite en français, traduite en anglais par Théodore Barlow, avec des additions et une table des matières, et publiée en 1771 ou 1777, in-fol. M. Bridgmann croit que Jenkins est aussi l'auteur d'un ouvrage publié en 1657, sous le titre de *Pacis consultum*, ou *Guide pour la paix publique*, *décrivant succinctement l'antiquité*, *l'étendue et la juridiction des cours de corporation de plusieurs comtés*, *et particulièrement des cours des offenses* (*Court leet*), etc. D—z—s.

JENKINSON (Antoine), voyageur anglais du XVIe. siècle, quitta son pays pour la première fois le 2 octobre 1546. Il visita successivement les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal; puis les îles de la Méditerranée, toute la Turquie d'Europe, l'Asie-Mineure, la Syrie, la Palestine et les Etats barbaresques. Il ne donne pas le moindre détail sur ces diverses courses. On peut néanmoins supposer que des affaires de commerce très importantes l'engagèrent à parcourir les mers, et qu'il montra beaucoup d'intelligence et d'habileté dans la gestion de celles dont il était chargé, puisque la compagnie qui s'était formée pour le commerce de Russie lui confia, en 1557, une mission qui exigeait un homme d'un talent consommé. Cette association voulait profiter des avantages que lui avait accordés le grand-duc de Moscovie, étendre son commerce jusqu'à la Chine à travers le continent de l'Asie, et renvoyer honorablement dans sa patrie Osep Nepea Gregoriewitsch, ambassadeur russe, qui s'était sauvé du naufrage dans lequel Chancellor avait péri. (*Voy.* Chancellor, tome VIII, page 35). Une flotte de quatre bâtiments fut équipée : Jenkinson en fut nommé le chef, et fit voile de Gravesend le 12 mai; il mouilla le 13 juillet dans la baie St.-Nicolas (Archangel), et entra dans Moscou le 1er. décembre. Il fut très bien accueilli d'Iwan II, qui le combla de marques de bonté, et le fit dîner avec lui plusieurs fois. Le 23 avril 1558, Jenkinson, ayant reçu

les lettres de recommandation de l'empereur pour divers princes dont il devait traverser le territoire, partit de Moscou par eau : le 14 juillet il était à Astracan. Il continua son voyage par la mer Caspienne, dont il suivit la côte jusqu'à Manguslave, où le mauvais temps le força de débarquer. Il dirigea ensuite sa route à l'est à travers les états de plusieurs khans tartares et turkomans jusqu'à Boghar. Durant ce trajet, Jenkinson fut souvent tourmenté, volé, maltraité ; il courut même risque de la vie : néanmoins il persistait dans son dessein de pénétrer jusqu'au Cathay. Il apprit que le voyage durerait encore neuf mois, et que les caravanes étaient fréquemment pillées. L'époque de leur départ était arrivée ; le grand-prêtre du lieu lui conseilla de quitter la ville, menacée d'un siége par les ennemis. Jenkinson voulut d'abord aller en Perse, pour se mettre au fait du commerce de ce pays. La guerre qui s'était allumée depuis peu entre les Persans et les Tartares, rendait les routes dangereuses. Le grand-prêtre lui avait pris les lettres de recommandation du czar, sans lesquelles il ne pouvait s'attendre qu'à l'esclavage dans tous les lieux où il passerait : enfin les marchandises qu'il devait recevoir en paiement du khan et des grands du pays n'étaient pas de défaite en Perse. Tous ces motifs déterminèrent Jenkinson à retourner en Moscovie par la même route qu'il avait prise en venant. Après un séjour de près de trois mois à Boghar, il en partit le 8 mars 1559, avec une caravane de six cents chameaux et plusieurs ambassadeurs tartares. Sa route fut très pénible : enfin, le 2 septembre, il rentra dans Moscou ; et l'année suivante il revint en Angleterre. Le zèle que Jenkinson avait manifesté dans ce voyage lui valut de nouveau la confiance de la compagnie ; il fut chargé d'aller par la Moscovie en Perse, pour y établir le commerce anglais. La reine Elisabeth lui remit des lettres pour les souverains de ces deux pays. Il s'embarqua le 14 mai 1561 à Gravesend. Arrivé en Moscovie, Nasecca lui rendit de bons offices auprès du czar, qui lui permit de traverser ses états pour gagner la Perse. Jenkinson suivit la même route que dans son premier voyage, et débarqua, le 3 août 1562, à Derbent : il continua sa marche par la Géorgie. Le 2 novembre il entra dans Casbin, où résidait alors Chah-Tamas, et eut beaucoup de peine, à cause des intrigues des Turks, à réussir dans l'objet qui l'avait amené. Grâces à la protection d'un fils du roi, il en vint à bout. Il resta tout l'hiver à Casbin, et retourna par la Russie à Londres, où il arriva le 28 septembre 1564. Le succès obtenu par Jenkinson lui mérita les bonnes grâces de la reine ; elle l'envoya comme ambassadeur en Moscovie en 1566. Le czar lui délivra des lettres-patentes qui accordaient de grands priviléges à la compagnie anglaise, et, lorsqu'il partit pour l'Angleterre, le chargea de lettres particulières pour sa souveraine. Elisabeth eut vers cette époque l'occasion d'employer Jenkinson à son service dans la marine ; et comme il n'était pas de retour en Angleterre quand la compagnie fit partir son expédition pour la Russie, les fonctions d'ambassadeur furent confiées à un autre personnage, qui mécontenta le czar : d'autres Anglais commirent des imprudences ; les affaires de la société en souffrirent : elle vit qu'elle allait perdre un commerce lucratif si elle ne parvenait pas à apaiser Iwan. Elle eut donc recou-

à Jenkinson, qui partit encore revêtu du caractère d'ambassadeur. Il arriva le 26 juillet 1571 à St.-Nicolas, et dépêcha aussitôt un messager au czar pour lui annoncer qu'il était dans ses états, et qu'il attendait ses ordres. Le ressentiment d'Iwan était si profond que Jenkinson ne reçut de réponse que le 28 janvier 1572, après avoir expédié un second messager. D'ailleurs la peste qui ravageait une partie de la Moscovie, avait rendu les communications difficiles et dangereuses. Iwan avait ordonné à Jenkinson d'aller à Jaroslaw. Celui-ci y fut si étroitement gardé, qu'il ne pouvait communiquer avec personne de sa nation. Le 23 mai, on le conduisit devant le czar. Après l'audience publique une explication eut lieu; elle fut très flatteuse pour Jenkinson. Le czar lui exposa tous ses griefs contre les Anglais, lui témoignant en même temps son affection. Jenkinson sut allier dans cet entretien sa reconnaissance pour le czar à l'intérêt qu'il devait à ses compatriotes. Il les excusa aussi par un mémoire qu'il remit au ministre du czar à Starytz, à 60 milles de Tver, où il était resté par ordre de ce monarque. Dans une nouvelle audience publique, Iwan déclara qu'il mettait en oubli tous les sujets de plainte que les Anglais lui avaient donnés; il exprima en même temps sa haute estime pour Elisabeth, et sa bienveillance particulière pour Jenkinson. Le lendemain celui-ci reçut des ministres une réponse détaillée à son memoire, l'assurance du renouvellement des priviléges de la compagnie, et la promesse du paiement des sommes qui lui étaient dues. Cette négociation épineuse ayant été aussi heureusement terminée, Jenkinson revint en Angleterre. « Je me » sens fatigué, et je deviens vieux », dit-il, en terminant l'énumération succincte de ses longs voyages; « je » me repose chez moi, trouvant ma » plus grande satisfaction à penser » que mes services ont été honora- » blement appréciés et récompensés » par la reine et par ceux qui m'ont » employé. » Les relations contenues dans les lettres que Jenkinson adressait à la compagnie de Russie, se trouvent dans le premier volume de la collection d'Hakluyt. Celles du premier, du second et du quatrième voyage, sont détaillées; celle du troisième voyage ne consiste qu'en quelques lignes. On les lit avec plaisir; elles annoncent un homme sensé, plein de droiture en même temps que de finesse, et bon observateur. Dans plusieurs endroits il renvoie à ce qu'il dira verbalement à son retour. Ces récits n'offrent par conséquent rien d'inutile; et quelquefois on desirerait qu'ils fussent plus longs. Hakluyt a joint aux relations de Jenkinson celles de plusieurs autres Anglais employés au service de la compagnie en Russie depuis 1556 jusqu'en 1571; les instructions et les pleins-pouvoirs donnés par cette compagnie; les lettres adressées par la reine Elisabeth aux divers souverains; les notes sur les routes de Russie au Cathay recueillies de la bouche des Russes et d'autres étrangers, par Richard Johnson, qui avait accompagné Jenkinson à Boghar; enfin une énumération de tous les pays que ce voyageur avait parcourus. Il est le premier et jusqu'à présent le seul habitant de l'Europe occidentale qui ait pénétré chez les Tartares Ouzbeks; ce fait seul rend très précieuses ses observations, qui ont de plus le mérite d'avoir été dictées par l'amour de la vérité, et celui d'offrir les latitudes des principaux lieux. Il n'est donc pas sur-

prenant que ce premier voyage ait été inséré dans un grand nombre de recueils. Il se trouve en entier dans le tome III de Purchas; plus complet depuis le départ de Moscou, avec les notes de Johnson, dans le tome VII de Prevost. On y a joint des itinéraires du Cathay, extraits de Ramusio. Le premier volume du recueil de Thevenot, et le tome IV de celui des voyages au Nord, offrent le même extrait, mais abrégé : enfin dans le volume de la collection des républiques, intitulé *Persia*, on lit un précis des deux premiers voyages de Jenkinson. — Jacques JENKINSON est auteur d'une *Description des genres et des espèces des plantes de la Grande-Bretagne*, d'après Linné (en anglais), Kendal, 1775, in-8°.; Londres, 1776, in-8°. E—s.

JENNINGS (JEAN DE), maréchal de la cour de Suède, et chevalier de l'ordre de l'Etoile polaire, était né en 1729 à Stockholm. Son père, né en Angleterre, s'était établi en Suède pour exercer le commerce, et avait obtenu des lettres de noblesse du gouvernement suédois. Jean de Jennings fit ses premières études en Angleterre, et se rendit ensuite à Upsal, où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs. Doué de talents et de richesses, il les employa de la manière la plus estimable. Il fit perfectionner, par des mécaniciens habiles, la construction des fourneaux de fonte, arracha à la stérilité une étendue considérable de terrain par des défrichements bien dirigés, et porta l'attention du gouvernement sur les canaux de navigation. Ce fut lui qui donna le plus d'activité aux travaux du canal de Trolhaetta, destiné à rendre navigable la Götha, une des rivières les plus importantes de la Suède. Pour pouvoir diriger d'autant mieux ces travaux, il entreprit un voyage en Angleterre, en Hollande, et en même temps il fit un séjour en France. Une mort subite enleva cet utile citoyen en 1773, à l'âge de quarante-quatre ans. Il était membre de l'académie des sciences de Stockholm; et il publia en suédois plusieurs Mémoires sur des objets d'utilité publique.

C—AU.

JENSON (NICOLAS), imprimeur illustre, naquit en France, vers 1420. Après l'expulsion des Anglais en 1436, Charles VII, rentré dans Paris, y rétablit sa fabrique des monnaies. Jenson y obtint un emploi, et s'y distingua tellement, qu'on lui donna depuis la direction de la monnaie de Tours. Le roi de France ayant entendu parler de la découverte qu'on venait de faire à Maïence (*Voy.* GUTTEMBERG), y envoya Jenson pour savoir ce que c'était et en prendre connaissance. Mais quel est le roi de France qui lui donna cette mission? Les uns prétendent que ce fut Charles VII, en 1458; les autres en font honneur à Louis XI, qui lui succéda le 22 juillet 1461. On objecte qu'il est difficile qu'en 1458 on eût connaissance à Paris de l'imprimerie, dont les premiers produits furent donnés comme des manuscrits : mais il est bon de remarquer qu'il s'agissait seulement de savoir en quoi consistait la découverte faite à Maïence; et d'ailleurs, si le psautier de 1457 est le livre le plus ancien qui porte une date certaine, il n'est pas le premier produit de l'art. La mission peut donc avoir été donnée à Jenson par Charles VII; et ceci expliquerait pourquoi Jenson ne s'établit pas en France. Il craignait de ne pas trouver, ou ne trouva pas dans Louis XI, le protecteur qu'il avait eu dans son prédécesseur : mais, soit que la mort de Charles VII l'ait détourné

de séjourner en France, soit qu'il ait été envoyé à Maïence par Louis XI, il ne peut avoir quitté cette ville avant les derniers mois de 1461. Il est donc impossible que cette même année il eût un atelier monté et en activité à Venise : c'était cette ville que Jenson avait choisie pour son séjour ; mais ce n'est guère qu'en 1469 qu'il vint s'y établir. Habile graveur des monnaies, il appliqua ses talents à la gravure des caractères, et fondit le premier des caractères romains qu'il composa pour les majuscules des capitales latines, pour les minuscules des lettres latines, espagnoles, lombardes, saxones et françaises ou carolines. La forme de ce caractère fut goûtée et adoptée ; l'usage s'en répandit bientôt, et il est aujourd'hui généralement employé. Jenson ne fut pas seulement graveur et fondeur ; il imprima, de 1470 à 1481, près de cent cinquante ouvrages. Jacques Sardini a donné, *Esame su i principj della francese ed italiana tipografia ovvero storia critica di Nicolao Jenson*, Lucques, in-folio, divisé en trois livres, dont le premier parut en 1796 ; le second, en 1797 ; le troisième, en 1798. Dans le troisième livre on trouve la liste des ouvrages imprimés par Jenson : le plus ancien est, *Eusebii Pamphili de evangelica Preparatione Georgio Trapezuntio interprete*, 1470, in-fol. Le plus connu de tous les ouvrages sortis des presses de Jenson doit sa célébrité à une faute d'impression ; c'est le *Decor puellarum*, in-4°, portant la date de 1461 au lieu de 1471, qui est l'année véritable de son impression. On a pour cela d'autres preuves encore que l'impossibilité démontrée plus haut de l'établissement de Jenson à Venise en 1461. Laserna Santander (*Dictionnaire bibliographique choisi*, tom. 1, pag. 173) dit que dans le *Decor puellarum* se trouvent cités trois ouvrages que le même Jenson n'a imprimés qu'en 1471. Ce n'est pas la seule faute de ce genre qu'ait commise cet artiste. Le volume intitulé, *Fratris Joannis ad fratres suos Cartusienses de humilitate interiori*, porte la date de 1400 (au lieu de 1480 et non 1500). Un autre ouvrage du même auteur, sorti des mêmes presses, daté de 1580, est de 1480. On sait que beaucoup d'autres imprimeurs du XVe. siècle ont commis des fautes semblables (*V.* GRUNINGER, tom. XVIII, pag. 566). Jenson n'en fut pas moins un excellent imprimeur : par l'invention de son caractère, s'il n'a pas (ce qu'il est pourtant permis de croire) perfectionné l'art typographique, il lui a du moins fait faire un grand pas. Ses impressions, encore aujourd'hui, sont avec raison regardées comme des chefs-d'œuvre. Le pape Sixte IV le décora du titre honorifique de *Comes Palatinus* ; mais ce qui est plus honorable encore et plus durable, c'est le témoignage toujours subsistant que lui rendirent des imprimeurs qui se servirent de ses caractères. Dans la souscription de plusieurs volumes du XVe. siècle, on lit qu'ils ont été imprimés *inclytis instrumentis Jenson*, ou *inclytis famosisque characteribus optimi quondam in hac arte magistri N. Jenson*, etc. Cette dernière souscription se lisant sur un livre imprimé en 1483, il y a lieu de croire que N. Jenson était mort à cette époque. A. B—T.

JENYNS (SOAME), écrivain anglais, né à Bottesham en Cambridgeshire, ou selon d'autres à Londres le 12 janvier 1704, publia à l'âge de vingt-quatre ans un poëme sur l'*Art de la Danse*. Il représenta la ville de Cambridge et quelques

autres au parlement depuis 1742 jusqu'à 1780, et fut nommé en 1755 l'un des lords de la chambre du commerce, place qu'il conserva également jusqu'en 1780. Il mourut le 18 décembre 1787, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses ouvrages, outre le poème de l'*Art de la Danse*, sont : I. Un recueil de *Poésies*, 1752, in-8°.; 1761, 2 vol. in-8°.; 1778, un gros volume in-8°. II. *Libre recherche sur l'origine du mal*, 1757, in-8°.; ouvrage sur lequel Samuel Johnson porta un jugement très sévère dans le *Magasin littéraire*. Jenyns s'en vengea, après la mort du docteur, en composant sur lui une épitaphe non moins sévère ; c'est le seul tort qu'on lui ait reproché : il en fut plus que suffisamment puni par une contre-épitaphe qui fut faite sur lui-même et de son vivant. III. *Examen de l'évidence de la religion chrétienne, considérée en elle-même*, Londres, 1774, 1776, in-12. On y trouve d'excellentes choses; mais sa manière de raisonner a essuyé quelques critiques (1). Il a fait dépendre des caractères mêmes de la religion chrétienne et de sa morale, les preuves des prophéties et des miracles dont on se sert pour l'établir. Au reste, Jenyns n'était peut-être pas bien affermi lui-même dans sa croyance. D'abord religieux jusqu'à être soupçonné de bigotisme, il afficha ensuite le déisme, et finit par revenir aux consolations de la religion de J.-C. IV. *Quelques Traités politiques et des Recherches philosophiques*. V. Quelques articles de l'ouvrage périodique de Moore, intitulé le *Monde*. Ses œuvres ont été réimprimées ensemble en 1790, en 4 vol. in-8°., avec une Notice sur sa vie, par M. Cole. Son style est pur, élégant, sa versification harmonieuse; mais il manque de cette chaleur qui entraîne : c'est un homme d'esprit et de goût plutôt qu'un poète ou un grand écrivain. Quelques critiques placent son *Art de la Danse*, dans la classe des poèmes badins, immédiatement après la *Boucle de cheveux enlevée*, de Pope. Tous ses vers sont marqués par des saillies que termine une saillie plus marquante encore. *The modern fine Gentleman*, *the modern fine Lady* (le Petit-maître, la Merveilleuse), sont deux petits tableaux très plaisants, où pourraient encore se reconnaître les caricatures mâles et femelles qui croient être à Paris l'oracle et le modèle du suprême bon ton. Une autre petite pièce, intitulée le *Choix*, offre un pendant au *Portrait de Clarisse*, par Fontenelle. Enfin ses Epîtres familières, ses Chansons, ses Odes anacréontiques, portent le cachet d'un homme d'esprit enjoué et de mœurs douces. Il s'est un peu plus élevé dans un *Essai sur la Vertu*, et dans la traduction du poème latin de Hawkins Brown sur l'*Immortalité de l'ame*. Z.

JEPHTÉ, l'un des juges les plus distingués du peuple hébreu, florissait vers l'an 1200 avant J.-C. Il reçut le jour d'une courtisane de Galaad, et se vit obligé de bonne heure de quitter la maison paternelle, à laquelle sa naissance illégitime ne lui donnait aucun droit. Sans asile et sans biens, Jephté se retira dans le pays de Tob, et devint le chef d'une troupe de vagabonds. Il paraît que son courage et

(1) La traduction française, par Letourneur, (Paris, 1779, in-8°.), réimprimée à Yverdun par le professeur Félice, était peu exacte et mutilée ; mais elle est rectifiée par de bonnes notes dans l'édition de Liége, 1779, in-12, publiée par Feller. Sainte-Croix en a donné une édition revue et augmentée, an XI (1803), in-12, avec une préface de l'éditeur. Il a mis en tête du Traité de Jenyns, comme pour lui servir d'introduction, le Discours de Hugh Blair *sur les avantages que procure la religion aux hommes*.

sa bravoure lui firent quelque réputation, puisque c'est à lui que, pressé par un ennemi puissant, le peuple d'Israël demande des secours. Mécontent de la conduite de ses compatriotes qui l'avaient chassé dans son enfance, c'est avec peine que Jephté se décide à être leur défenseur : enfin il cède à leurs instances, et va dans Maspha recevoir le titre de juge, et prêter à Dieu le serment d'exercer avec équité le pouvoir qu'on lui confiait. Avant d'en venir aux mains avec les Ammonites, il emploie tous les moyens de conciliation et de paix; il leur fait voir combien injustes sont leurs prétentions et leurs violences, et les engage à ne pas entreprendre une guerre dont les résultats ne peuvent qu'être funestes aux vainqueurs comme aux vaincus : mais rien ne peut les détourner de la résolution qu'ils ont prise de conquérir un pays qu'ils regardent comme leur propriété. Alors, Jephté, animé par l'esprit de Dieu, parcourt Galaad et Manassé, appelle ses soldats au combat, marche contre les enfants d'Ammon; mais avant de livrer bataille, il s'adresse au Seigneur; il lui demande le succès de ses armes, et, dans un moment de transport, il promet de lui consacrer, ou d'immoler en holocauste, le premier être vivant qu'il verra sortir de sa maison, s'il remporte la victoire. Les vœux de Jephté sont exaucés. Le peuple de Galaad est vainqueur; il massacre les Ammonites et ravage tout le pays qu'ils habitent. Le héros d'Israël ne tarde pas à se repentir de sa promesse téméraire. Couronné des palmes du triomphe, au milieu des cris de joie qu'on ne cessait de faire entendre sur son passage, il ramène à Maspha les compagnons de ses brillants exploits; et, lorsqu'il est sur le point d'arriver dans sa maison, il en voit sortir, à la tête d'un chœur joyeux et bruyant, sa fille, qui accourait à sa rencontre pour applaudir à ses succès. A sa vue, Jephté est accablé par la douleur et le désespoir; il déchire sa robe, et annonce, en gémissant, la promesse irréfragable que sa bouche a prononcée. Aussitôt l'aimable et jeune vierge, soumise à la volonté de son père, et plus encore à celle de Dieu qu'elle semblait reconnaître, demande seulement la permission d'aller pleurer sa virginité sur les montagnes. Accompagnée de quelques amies, elle va répandre des larmes, et, après avoir gémi pendant deux mois sur son malheur, elle vient se jeter dans les bras de son père, qui accomplit à regret sa promesse, en la consacrant au service du tabernacle (1). Jephté, couvert de gloire au milieu d'un peuple qu'il gouverne en paix, se vit encore disputer les honneurs que son courage lui avait mérités. Jaloux de sa victoire et insultant à ses trophées, les Ephraïmites s'avancent contre lui, passent le Jourdain, et veulent mettre à mort le libérateur de Galaad. Celui-ci marche aussitôt contre eux, leur livre bataille, les met en déroute; et, s'étant emparé des passages du Jourdain, il ne leur laisse pas même la possibilité de s'enfuir dans leur pays. Telle fut l'issue de ce combat sanglant, où quarante-deux mille ennemis succombèrent sous le glaive des troupes de Jephté. Après des succès si éclatants, le vainqueur des enfants d'Ammon et d'Ephraïm revint à Maspha, où, pendant six années, il jugea le peuple d'Israël avec tant d'équité,

(1) Dom Calmet et quelques autres interprètes ont cru que le vœu de Jephté ne pouvait s'entendre que d'un sacrifice sanglant, et que sa fille avait été réellement immolée; mais cette opinion est victorieusement réfutée par l'abbé Bullet, qui a suivi le sentiment des meilleurs critiques. Voyez *La sainte Bible vengée* (par M. Duclot), tom III, pag. 444.

que S. Paul n'a pas craint de le mettre au nombre des saints de l'ancien Testament. Il mourut vers l'an 1182 avant J.-C., et fut enterré à Bethléem.

B—G—N.

JÉRÉMIE, l'un des grands prophètes des Hébreux, était fils d'Helcias et de la race sacerdotale. Il naquit au village d'Anathoth, dans le territoire de la tribu de Benjamin, à une lieue de Jérusalem, l'an 630 avant J.-C. On a prétendu que son père était cet Helcias qui, la dix-huitième année du règne de Josias, trouva dans le temple un exemplaire de la loi de Moïse; mais cela n'est pas certain. Jérémie commença de fort bonne heure à prophétiser, et n'étant pour ainsi dire qu'un enfant. Le Seigneur lui adressa la parole dans une vision, et lui dit : « Je vous ai connu » et destiné à l'emploi de prophète, » avant que vous fussiez né et avant » même que vous fussiez formé dans » le sein de votre mère. » — « Helas! » Seigneur, répondit Jérémie, vous » voyez que je ne saurais parler, je » ne suis encore qu'un enfant. » — » Vous irez partout où je vous en» verrai, repartit le Seigneur, et » vous porterez mes ordres où je vous » dirai de les porter. Ne craignez » point de paraître devant ceux à qui » vous serez envoyé; car je suis avec » vous pour vous défendre. » Alors le Seigneur étendit sa main, toucha la bouche de Jérémie, et il ajouta : « Je vais mettre mes paroles dans » votre bouche : je vous établis au» jourd'hui sur les nations et sur les » royaumes, pour arracher et pour » détruire, pour perdre et pour dis» siper, pour édifier et pour plan» ter... » Le Seigneur lui montra en figures tout ce qui devait être l'objet de sa mission. Jérémie commença dès-lors à prophétiser dans Anathoth (c'était la 13e. année du règne de Josias); et il ne fixa son séjour à Jérusalem, que quand les outrages de ses concitoyens l'y forcèrent. Le tableau qu'il fait des crimes de Juda est de main de maître. Ses invectives ont une énergie qu'il est impossible d'égaler : « O » cieux, frémissez d'étonnement, dit » le Seigneur par le ministère de Jé» rémie; portes du ciel, pleurez et » soyez inconsolables; car mon peu» ple a fait deux maux. Ils m'ont » abandonné, moi qui suis une source » d'eau vive; et ils se sont creusé des » citernes entr'ouvertes, et qui ne » peuvent tenir l'eau. » Après la purification du Temple, Jérémie se plaignit que les Juifs en faisaient une caverne de voleurs. Il en prit occasion d'annoncer que ce temple serait un jour traité comme l'avait été le tabernacle de Silo. Il s'éleva ensuite contre les rois, les princes, les prêtres et les prophètes. « Le temps viendra, dit-il, » où l'on tirera des sépulcres les os » des rois et des princes de Juda, et » qu'on les jettera sans aucun respect » sur la terre comme du fumier. » Les peuples incirconcis eurent aussi leur part aux reproches de Jérémie et à ses menaces. Vers la dix-huitième année du règne de Josias, Jérémie renouvela ses plaintes contre les Juifs; et comme les habitants d'Anathoth voulaient l'empêcher de prophétiser, il leur prédit qu'ils seraient tous exterminés jusqu'au dernier. A cette même époque, Jérémie, par l'ordre du Seigneur, alla cacher sur les bords de l'Euphrate une ceinture dont il s'était serré. Quelque temps après, étant allé la chercher, il la trouva toute pourrie. Le Seigneur lui dit : « C'est ainsi que je ferai pourrir l'or» gueil de Juda et la vanité de Jéru» salem. J'ai porté ce peuple sur moi » comme on porte une ceinture; mais

» je veux le quitter, et le rejeter loin » de moi. » Vers la fin du règne de Josias, Jérémie annonça que le fléau dont le Seigneur allait frapper son peuple, serait tel, qu'il n'y aurait personne qui pensât à pleurer le malheur des autres. En effet Josias fut blessé mortellement à Mageddo par les archers de l'armée d'Egypte, et, s'étant fait transporter à Jérusalem, il y termina ses jours dans son palais. Jérémie composa, sur la mort de ce prince, des chants funèbres ou des lamentations qui jouirent d'une grande réputation et qui sont perdues. Sous le règne de Joachas, fils et successeur de Josias, le Seigneur ordonna à Jérémie de se transporter dans la boutique d'un potier de terre. Le prophète obéit : il trouva le potier qui travaillait sur sa roue et qui faisait un vase d'argile. Ce vase s'étant rompu entre ses mains, aussitôt il en fit un autre de la même argile. « Maison » d'Israël, dit alors le Seigneur, » vous êtes dans ma main, comme » la terre est dans la main du potier : » ne pourrai-je pas faire de vous ce » que le potier fait de son argile? » Jérémie rapporta toutes ces choses au peuple, qui, bien loin d'en profiter, forma des projets funestes contre le prophète, et lui dressa des embûches. Jérémie, encouragé par le Seigneur, se fit accompagner par les anciens de son peuple dans la vallée de Tophet, où il leur annonça une si terrible famine, que les pères se nourriraient de la chair de leurs enfants et que l'ami dévorerait son ami. Après cela il monta au Temple, où il continua ses prophéties. Phassur, intendant des troupes lévitiques, le fit arrêter, et le mit dans les ceps ou entraves qui étaient dans la prison ; mais le lendemain il le fit délivrer. Au commencement du règne de Joachim, Jérémie reçut ordre du Seigneur de se tenir à la porte du Temple et d'en prédire la désolation à tous ceux qui y entreraient. Mais les prêtres se saisirent de lui, et l'auraient condamné à mort, si Ahicam, fils de Saphan, n'avait pris son parti. Vers la quatrième année du règne de ce même prince, Jérémie lui déclara que le Seigneur allait faire marcher contre lui les peuples d'Aquilon avec Nabuchodonosor. « Cette terre, ajouta-t-il, » sera réduite en un désert affreux ; et » toutes les nations qui sont autour de » vous seront assujéties au roi de Ba- » bylone pendant soixante-dix ans. » Ce temps expiré, le Seigneur visitera » dans sa colère le roi de Babylone et » son peuple, et il réduira son pays » en d'éternelles solitudes. » Ces prophéties s'accomplirent en effet : Nabuchodonosor s'empara de Jérusalem, et emporta les vases les plus précieux de la maison du Seigneur. La même année, Jérémie écrivit ses prophéties, qu'il n'avait point encore recueillies. Baruch lui servit de secrétaire; il alla par son ordre les lire à la porte principale du Temple, un jour de jeûne solennel, afin que tout le peuple en eût connaissance. Le livre fut porté au roi, qui, en ayant entendu quelques pages, le déchira avec un canif et le jeta au feu. Jérémie le fit écrire de nouveau, et y ajouta plusieurs choses qui n'étaient pas dans la première rédaction. Joachim, supportant avec impatience le joug de Nabuchodonosor, se révolta contre lui. Le roi de Babylone envoya des pillards pour ravager le pays : alors les Réchabites se réfugièrent dans Jérusalem, et y dressèrent des tentes. Jérémie leur proposa, de la part du Seigneur, de se dispenser de quelques observances de Jonadab leur père ; et parce qu'ils refusèrent d'y contrevenir, le Sei-

gneur en prit occasion de reprocher à son peuple la violation de sa loi, et de récompenser la fidélité des Réchabites. Jéchonias, fils et successeur de Joachim, marchant sur les traces de son père, ralluma toute l'ardeur du zèle de Jérémie, et mérita d'être emmené captif à Babylone, avec sa mère, ses officiers, et tout ce qu'il y avait de plus riche et de plus distingué dans Jérusalem. Jérémie, qui était resté dans la Palestine avec le fantôme de roi, nommé Sédécias, que Nabuchodonosor avait établi, écrivit à ceux qui partaient pour la captivité, une longue lettre, dans laquelle il leur prédit leur retour dans leur pays, et les prémunit contre les dangers de l'idolâtrie, auxquels ils seraient exposés. A cette époque, ou très peu de temps après, Jérémie se chargea de chaînes, et porta un joug sur son cou, pour montrer que Nabuchodonosor allait subjuguer la Judée et les provinces voisines. C'est en vain que Voltaire se moque de ces actions typiques : que pouvaient-elles avoir de ridicule ou d'étrange, puisqu'elles étaient conformes à l'usage ? Un faux prophète brisa le joug de Jérémie, en se raillant de ses prédictions; mais Jérémie lui répondit, « que pour un » joug de bois, le Seigneur en donne» rait un de fer aux peuples prévari» cateurs. » Jérémie écrivit encore aux captifs pour leur donner de sages avis et ranimer leurs espérances. Il donna aussi aux ambassadeurs de Sédécias auprès de Nabuchodonosor une lettre renfermant les plus terribles menaces sur Babylone, et leur recommanda de la jeter dans l'Euphrate, après l'avoir lue aux Babyloniens. Sédécias, ayant eu l'imprudence d'irriter son vainqueur, vit encore une fois sa capitale assiégée. Jérémie, qui ne cessait de crier contre les vices du peuple, fut mis en prison, et n'en sortit que quand le siége fut levé. Il recommença ses tristes prédictions qui lui attirèrent de nouvelles persécutions et de nouveaux fers. Cependant les Babyloniens revinrent assiéger Jérusalem; et le roi ne sachant ce qu'il devait faire, consulta Jérémie et lui accorda un peu de liberté : mais le prophète n'en jouit pas long-temps, ayant été descendu dans une prison pleine d'eau bourbeuse, d'après les dénonciations de quatre officiers. Le roi néanmoins permit qu'on l'en retirât, et même le fit venir dans son palais pour lui parler en secret. Jérémie lui donna des avis, que ce prince irrésolu ne suivit point. Lorsque Jérusalem fut prise et son temple brûlé par Nabuchodonosor, Jérémie, suivant un de ses écrits qui n'existe plus, fit prendre le feu sacré, qu'il cacha dans un puits très profond, pour le conserver jusqu'à la fin de la captivité. Il donna aux malheureux captifs le livre de la loi pour leur servir de règle dans une terre étrangère. Il est vraisemblable que ce fut alors qu'il composa ses lamentations dans lesquelles il déplore les maux de sa patrie, qu'il n'avait pu détourner par ses pressantes exhortations et par ses menaces. Cependant quelques-uns de ceux qui n'avaient point été transportés à Babylone, prirent la résolution de se retirer en Egypte, et consultèrent Jérémie, qui tâcha de les dissuader de ce dessein, contraire à la volonté du Seigneur; mais il ne put en venir à bout, et il fut même contraint de les suivre. Il continua de prophétiser dans cet antique royaume, comme il l'avait fait en Judée, contre les Juifs et contre les Egyptiens. Nous ne devons pas oublier néanmoins que ses menaces étaient mêlées de consolations, et que, s'il montrait souvent la colère de Dieu toute prête à

fondre sur la tête des infracteurs de ses préceptes, il tempérait aussi cet effrayant tableau par des espérances qu'il indiquait dans le lointain. A dater de cette époque, on ne sait point ce que devint Jérémie : les uns disent qu'il fut lapidé ; d'autres, qu'il revint dans la Judée ; d'autres enfin qu'il finit ses jours à Babylone, auprès de Sédécias. Il ne nous reste, des ouvrages de ce prophète, que ses *Prophéties* divisées en cinquante-deux chapitres, et ses *Lamentations* (ou *Threni*) en cinq. Ses *Prophéties* ne sont pas aisées à entendre à cause des fréquentes lacunes et des interversions multipliées qui coupent et qui obscurcissent le sens. L'ordre des temps n'y est pas non plus observé. On croit qu'il les dictait à Baruch, à mesure qu'elles se présentaient à sa mémoire. La version d'Alexandrie, bien loin d'éclaircir et de diminuer les difficultés, ne fait que les accroître. Il y a des différences notables entre cette version et le texte hébreu. Les savants ont épuisé toutes les ressources de la critique, toutes les conjectures, sans pouvoir porter quelque lumière dans ces épaisses ténèbres, ou découvrir les causes des différences qui se trouvent entre l'original et la version grecque. Le discours de Jérémie est simple et sans élégance ; il est semé de locutions et de tournures chaldaïques. Il répète souvent le même mot, et fréquemment les mêmes pensées, revêtues des mêmes expressions. Rarement, dit Jahn, son style s'élève jusqu'à l'enthousiasme poétique : du reste, il est facile, excepté dans les prédictions contre les Gentils, qui sont prises mot à mot chez les anciens prophètes. Le style des *Lamentations* est un peu plus élevé ; il est assorti au genre élégiaque. Jahn ne pense pas que les *Lamentations* aient été composées à l'occasion de la ruine de Jérusalem ; il veut qu'elles renferment cinq chants ou poèmes divers, consacrés à déplorer autant d'événements lugubres, savoir : 1°. la déportation du roi Joachim et de dix mille Hébreux ; 2°. le siége de Jérusalem ; 3°. les tribulations qu'a éprouvées le prophète ; 4°. la déportation de Sédécias et la ruine de la nation juive ; 5°. la désolation des restes du peuple chéri, après la destruction de la capitale et du Temple. Il est bon d'ajouter aussi que, si le style de Jérémie n'est pas plus châtié dans ses prophéties, il ne faut point l'attribuer à un défaut d'éducation, mais plutôt à une impulsion vive de l'esprit saint qui le portait à choisir des expressions véhémentes, plutôt que des termes polis, de sorte que ce défaut est abondamment compensé par les beautés réelles et les pensées sublimes dont ses deux livres étincellent. Les oracles de ce prophète, qui concernent la mort du Messie, sont moins nombreux que ceux d'Isaïe. Parmi ses commentateurs, nous citerons seulement St. Jérôme, Grotius, dom Calmet, et les Pères capucins auteurs des *Principes discutés*. On attribue encore à Jérémie quelques psaumes, de même que le IIIe. et le IVe. livre des Rois. L. B—E.

JÉROBOAM, premier roi d'Israël, était fils de Nabath de Saréda, dans Éphraïm, et d'une veuve nommée Sarva : il fut élevé à la cour de Salomon, où son père avait une charge, et plut beaucoup à ce prince, qui lui confia l'intendance de la maison de Joseph, c'est-à-dire, des deux tribus d'Ephraïm et de Manassès ; mais il oublia les bienfaits dont son souverain l'avait comblé, et se ligua même avec ses ennemis. Etant sorti un jour de Jérusalem, il rencontra dans le chemin

le prophète Ahias, Silonite, vêtu d'un manteau neuf: le prophète l'appela, et, ayant coupé son manteau en douze parts, lui dit: « Prenez-en dix pour vous, car le Seigneur a dit: Je diviserai le royaume de Salomon, et j'en donnerai dix tribus à Jéroboam. » Salomon, à cette nouvelle, donna l'ordre de le faire mourir: mais il s'enfuit vers Sésac, roi d'Egypte, et se tint caché, en attendant l'accomplissement des promesses du prophète. Après la mort de Salomon, les principaux d'entre les Juifs l'engagèrent à revenir, et, quelques jours après, il se chargea de réclamer auprès de Roboam, la diminution des impôts établis par son père; mais Roboam, loin de faire droit à cette demande, qui n'avait rien que de juste, menaça le peuple d'appesantir sur lui un joug de fer: les tribus alors s'étant révoltées, il y en eut dix qui proclamèrent Jéroboam, roi d'Israël, vers l'an 972 avant J.-C. Il releva aussitôt les murs de Sichem, et y établit sa demeure: cependant le peuple continuait de se rendre à Jérusalem aux principales solennités, pour y offrir des sacrifices dans le temple. Craignant que Roboam ne profitât de cette circonstance pour ramener à lui les tribus qui s'en étaient séparées, Jéroboam fit fondre deux veaux d'or, plaça l'un à Bethel, et l'autre à Dan, et dit au peuple: « N'allez plus à Jérusalem; » voici les dieux qui vous ont tirés » de l'Egypte. » Il construisit ensuite des autels sur les hauts lieux, institua des prêtres d'une autre race que celle de Lévi, et porta lui-même une main sacrilége à l'encensoir. Alors le Seigneur suscita un prophète nommé Judon; et celui-ci s'étant rendu à Bethel, un jour de fête, annonça publiquement à Jéroboam la ruine de sa maison. Le prince irrité ayant étendu la main contre l'homme de Dieu, elle se sécha à l'instant même, et l'autel sur lequel il sacrifiait se rompit en deux. Jéroboam s'humilia devant le prophète, qui obtint sa guérison par ses prières; mais son cœur ne fut point touché, et il continua de profaner le sacerdoce. Quelque temps après, Abias ou Abimès, son fils aîné, étant tombé malade, il envoya sa femme consulter Ahias de Silo sur le sort de l'enfant; le prophète, instruit du sujet de sa visite, lui prédit que son fils mourrait lorsqu'elle mettrait le pied sur la porte de sa maison pour y rentrer, et ajouta les menaces les plus terribles contre Jéroboam et toute sa race, s'il persistait dans son impiété. Ce nouvel avertissement fut encore inutile. Jéroboam persévéra dans le péché; il fut continuellement en guerre avec Roboam, roi de Juda, et avec Abia, son successeur (*Voy.* ABIA, tom. I[er], pag. 180), et mourut après un règne de vingt-deux ans, l'an 954 avant J.-C. Nadab, son fils, régna en sa place, et fut tué par Baasa, au bout de deux ans (*Voy.* BAASA, tom. III, pag. 154). — JÉROBOAM II, roi d'Israël, succéda à son père Joas, l'an 826 avant J.-C., la quinzième année du règne d'Amasias sur Juda. A l'exemple de ses prédécesseurs il fit son séjour ordinaire à Samarie; il surpassa en impiété les plus mauvais princes, et attira ainsi sur le peuple des maux infinis. Cependant le Seigneur ne voulant point effacer le nom d'Israël de dessous le ciel, envoya le prophète Jonas à Jéroboam pour lui annoncer qu'il aurait la victoire sur les Syriens. Il leur déclara aussitôt la guerre, leur enleva Emath et Damas, et rétablit les anciennes limites du royaume d'Israël au septentrion et au midi. Après un règne de quarante ans, et dont la fin avait été glorieuse, il mourut l'an 785 avant J.-C. et fut

enseveli dans le tombeau de ses pères. Sa mort fut suivie de grands troubles; mais, après bien des obstacles, son fils Zacharias lui succéda. W—s.

JÉROME (St.), en latin *Hieronymus*, le plus savant docteur de l'Église latine, naquit, vers l'an 331, de parents chrétiens et riches, à Stridon, petite ville située sur les confins de la Pannonie et de la Dalmatie (1). Il n'habita pas long-temps parmi les peuples de cette contrée, et vint à Rome étudier les belles-lettres à l'école de Donat et de Victorin; ce fut là qu'il se fit bientôt baptiser et reçut le nom sous lequel il est connu. C'est à tort que les critiques ont rapporté cet événement au pontificat de Damase. St. Jérôme avait environ trente ans, lorsqu'il quitta Rome pour voyager. Il s'arrêta quelque temps à Aquilée, où il connut Rufin, et à Trèves, d'où il parcourut la Gaule. A son retour, il prit la résolution de visiter l'Orient. Arrivé à Antioche, il y devint le disciple d'Apollinaire de Laodicée, qui n'avait point encore fait schisme dans l'Eglise. Quelques années après, il alla s'ensevelir dans le désert de Syrie. Il ne tarda pas à y écrire la *Vie* de St. Paul ermite: c'est le premier ouvrage qu'il ait avoué; et il est dédié à Paul de Concorde. Mais ce n'était pas seulement à composer de bons ouvrages que St. Jérôme s'occupait dans cette solitude de la Chalcide, puisque l'on assure que pendant tout le temps qu'il y passa, il y gagna sa vie à la sueur de son front. Ce fut cependant au milieu de ses travaux corporels que les tentations vinrent l'assaillir, et que Rome, suivant l'expression d'un ancien auteur, vint se présenter à son esprit, non pas victorieuse et triomphante, mais avec toutes les délices de la cour et avec les plus beaux visages des dames qu'il y avait vues. Le jeûne, la prière, et l'étude de la langue hébraïque parvinrent à le distraire de ces pensées et à le consoler des regrets involontaires qu'il éprouvait. Vers ce temps l'Eglise d'Antioche se trouva divisée en plusieurs partis; et l'histoire de ce schisme est célèbre; il dura depuis la déposition de St. Eustathe en 330, jusqu'à la réunion des Eustathiens sous l'évêque Alexandre, en 415. Il s'agissait surtout de la question des trois hypostases en une seule nature, ou d'une hypostase en trois personnes. St. Jérôme, qui craignait de partager les excès auxquels se livraient les schismatiques, et qui en déférait à l'autorité du pape, fut cruellement persécuté par tous les partis, et forcé de quitter le désert où il avait passé près de onze ans: il revint alors à Antioche, chez son ami Evagre, qu'il avait connu à Rome. Le schisme continua toutefois; car on sait, dit St. Basile, que les vieilles maladies ont besoin de temps pour être guéries et de remèdes puissants pour être déracinées: un homme et une lettre n'arracheront pas, des esprits, en un moment, les soupçons et l'animosité que les disputes ont fait naître. Depuis lors, St. Jérôme cessa de prendre part à ces discussions, qui d'ailleurs étaient bien plus sérieuses dans le reste de l'Orient que dans Antioche. Paulin, évêque de cette ville, força St. Jérôme à se laisser ordonner prêtre; mais ce grand saint n'osa jamais en remplir les fonctions. En 377, St. Jérôme entreprit le voyage de Jérusalem, et se rendit à Bethléem pour y visiter les lieux saints; il parcourut toute

(1) L'opinion la plus accréditée veut que l'ancienne Stridon soit aujourd'hui la ville de Sdrigna, non pas en Styrie, comme l'ont dit quelques auteurs, mais dans la Hongrie. S. Jérôme appelait son pays le centre de la barbarie, et il reproche à ses compatriotes de ne connaître d'autre dieu que leur ventre.

la Judée, et se familiarisa, par la connaissance des localités et des usages, avec celle des particularités et de l'esprit de l'Ecriture-Sainte. Il écrivit, vers ce temps, le dialogue contre les Lucifériens, et se rendit ensuite à Constantinople pour y profiter des leçons de St. Grégoire de Nazianze : il traduisit la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée, et dédia cette traduction à ses amis, Vincent et Galien. Il continua cette chronique jusqu'à l'année 378, et il eut aussi des continuateurs, sur lesquels on peut consulter la *Biblioth. græca* de Fabricius. S. Jérôme retourna à Rome avec St. Epiphane et St. Paulin, assista au concile tenu par le pape Damase, et lui servit de secrétaire. La manière dont il exerça cette fonction, lui fit beaucoup d'honneur : il ne s'en fit pas moins en expliquant publiquement l'Ecriture. Ce fut alors que le pape le chargea de corriger la traduction latine des Psaumes et des Evangiles ; il achevait en ce même temps le *Traité* des Séraphins, qu'il dédia au pape. Il écrivit contre Helvidius ; et, dans ce traité, le premier qu'il composa pour combattre les hérétiques, il défendit la virginité perpétuelle de la bienheureuse Mère de Dieu. Les dames romaines devinrent ses disciples ; et l'on distingua parmi elles la vierge Eustochium, Blesille, Marulle et Lea. Ste. Paule, chez laquelle il logea, fut aussi l'une des plus recommandables : les lettres qu'il leur adresse dans ses voyages, nous ont conservé une partie des instructions touchantes du saint docteur, parmi lesquelles on remarque surtout les conseils qu'il donne à Læta pour l'éducation de sa fille. Le pape Damase venait de mourir ; St. Jérôme y perdait un grand protecteur : l'envie se déchaîna de nouveau. Le St. docteur résolut de quitter Rome, et se rendit en Palestine ; mais passant par Alexandrie, il y resta quelque temps pour profiter des lumières de Didyme ; car bien qu'il eût les cheveux blancs, il ne se croyait pas encore trop vieux pour cesser d'apprendre. Il entreprit ses Commentaires sur le nouveau Testament, et composa la *Vie* de St. Hilarion. Il dirigeait en même temps l'éducation des jeunes enfants, et le monastère que Ste. Paule venait d'établir en Palestine : il s'occupait aussi de rétablir la version des Septante, et fit paraître le livre de Job et celui des Psaumes. Il commençait à la même époque ses célèbres traductions sur l'hebreu. Quelle n'est pas leur réputation, surtout depuis que le concile de Trente les a consacrées sous le nom de *Vulgate* ? Elles ont été elles-mêmes traduites en grec. (*V.* DOEDERLEIN, XI, 474.) St. Jérôme foudroie Jovinien, qu'il appelle l'*Epicure* du christianisme. La brièveté que nous impose le plan de cet ouvrage, ne nous permet pas de nous arrêter sur cette dispute, non plus que sur celle que Vigilance excita peu après. St. Jérôme écrit son *Livre* des hommes illustres, ou *Catalogue* des écrivains ecclésiastiques (1) ; il le termine par le dénombrement de ses propres ouvrages. Il s'élève contre les erreurs de Jean de Jérusalem, combat Rufin, son plus ancien ami, qui renouvelait, avec un grand scandale, les rêveries d'Origène ; il obtient la condamnation des Origénistes, et poursuit les Pélagiens dans un Dialogue entre Atticus et Critobule. Rome ayant été saccagée, une foule de nobles réduits tout d'un coup à la mendicité vinrent se refugier au désert, et donner un nouvel exercice à la charité de St. Jérôme. Mais après avoir échap-

(1) Cet ouvrage est réimprimé dans la *Bibl. ecclesiastica*, donnée par J.-A. Fabricius.

pé aux massacres des barbares, il ne put échapper à la fureur de ses propres concitoyens. Les hérétiques brûlent les monastères de Bethléem, et chassent St. Jérôme de sa dernière retraite : enfin il meurt le 30 septembre de l'an 420; et c'est ce jour que l'Eglise a choisi pour honorer sa mémoire. Nous ne nous arrêterons pas sur l'histoire du culte de St. Jérôme, parce que cette histoire offre la matière d'un volume. Nous ne parlerons ni de ses reliques, ni des disputes des savants à cet égard. On pourra lire dans les Bollandistes tous ces détails. Quant au caractère de St. Jérôme, nous nous dispenserons de prononcer entre ceux qui l'ont jugé, nous contentant de trouver beaucoup trop sévère la *Critique* que Baillet en a faite. Au sujet de ses ouvrages et de sa *Vie*, il nous suffira de citer l'édition des OEuvres de St. Jérôme de dom Martianay, publiée à Paris, en 1704, en cinq vol. in-fol., édition qui, sous le rapport d'une critique sage en même temps qu'exacte, n'a point été surpassée par celle de Vallarsi, donnée à Vérone, en 1738, en 10 vol. in-fol.; mais cette dernière édition a été réimprimée à Venise en 1770, fort augmentée par l'éditeur lui-même, le marquis Scipion Maffei, et d'autres gens de lettres : l'édition de la Chronique d'Eusèbe y est très soignée et bien supérieure à celle de Scaliger, et à toutes les autres, tant pour la version latine et le texte grec, que pour les notes. Elle n'est divisée qu'en onze volumes petit in-fol.; mais on la relie ordinairement en quinze (1).

G. F—R.

JÉROME, qu'il vaut peut-être mieux nommer HIÉRONYME, naquit à Cardie, dans la Chersonnèse de Thrace. Il obtint de bonne heure la confiance de Philippe, roi de Macédoine, dont il fut le secrétaire. Plus tard il suivit Alexandre en Asie; et c'est lui que l'on chargea de la construction du char, ou plutôt du temple roulant, sur lequel le corps du conquérant fut transporté en Egypte. Au milieu des factions qui déchiraient l'héritage d'Alexandre, Hiéronyme s'attacha d'abord à Eumène, qui, comme lui, était de Cardie; et il lui resta fidèle jusqu'à sa défaite. On le voit ensuite employé successivement par Antigone; par Démétrius, qui lui confia le gouvernement de Thèbes; enfin par Pyrrhus, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions. Un passage altéré de Suidas peut faire croire qu'Hiéronyme avait écrit la vie d'Alexandre : ce qui est incontestable, c'est qu'il avait composé l'histoire des successeurs de ce prince, et celle de Pyrrhus, le dernier de ses protecteurs. Hiéronyme a été accusé de partialité. Attaché passionnément à la cause d'Eumène et à celle d'Antigone, on a dit qu'il avait extrêmement maltraité Séleucus, Cassandre, Ptolémée, et surtout Lysimaque, qui avait ruiné Cardie. Au reste ce défaut d'équité était assez peu dangereux; car il paraît que le style de Hiéronyme était si mauvais qu'on ne pouvait soutenir jusqu'au bout la lecture de ses ouvrages. Il mourut à l'âge de cent quatre ans, et sans avoir éprouvé aucune des incommodités qui accompagnent souvent une vieillesse bien moins longue; phéno-

(1) L'auteur de cette Notice sur St. Jérôme a publié un *Eloge* du même saint, dont les *Annales politiques, morales et littéraires* du 12 juin 1817, et les autres écrits périodiques, ont rendu un compte avantageux. Cet Eloge plein de sentiment et d'imagination, a été pour l'auteur le chant du cygne, et a contribué à faire vivement regretter la perte d'un jeune écrivain, annonçant dans cet ouvrage non moins de dispositions pour l'éloquence qu'il en avait montré pour l'érudition dans plusieurs articles de la *Biographie universelle*.

C. M. P. et G—CE.

mène très remarquable dans un homme qui avait mené une vie si agitée, qui s'était trouvé à beaucoup de batailles, et était couvert de cicatrices. Il y a, dans le 13ᵉ. tome du Recueil de l'académie des belles-lettres une dissertation de l'abbé Sevin sur la vie et les ouvrages de Jérôme de Cardie : nos lecteurs ne la consulteront pas sans utilité. B—ss.

JÉROME DE PRAGUE. *Voy.* Huss.

JÉROME ÉMILIANI (Le B.), fondateur de la congrégation des clercs réguliers connus en Italie sous le nom de Somasques, naquit à Venise en 1481 ; il comptait parmi ses aïeux des prélats, des capitaines et des sénateurs. Ses études terminées, il embrassa la profession des armes, et obtint le grade d'officier dans les milices que levèrent les Vénitiens pour s'opposer aux progrès de Charles VIII en Italie. Pendant la guerre que la république eut à soutenir contre la ligue de Cambrai, on confia à Émiliani la défense de Castelnovo ; et il y soutint les efforts des impériaux jusqu'à la dernière extrémité : mais enfin, la place ayant été enlevée d'assaut, la garnison fut passée au fil de l'épée, et Émiliani jeté dans une obscure prison. Il parvint à s'en échapper par une espèce de miracle, traversa les armées ennemies sans être reconnu, et se retira dans sa famille. Après la paix, le sénat lui rendit le commandement de Castelnovo ; mais il se démit de cet emploi au bout de quelques années, afin de pouvoir veiller de plus près à l'éducation de ses neveux, restés orphelins dans un âge très tendre. Durant sa captivité la grâce divine avait touché son cœur, et il avait dès-lors formé le projet de renoncer aux plaisirs et aux vanités du monde pour mener une vie plus chrétienne. Il commença donc à réformer le luxe de sa maison, se vêtit simplement, réduisit les dépenses de sa table au strict nécessaire, et consacra le produit de ses économies au soulagement des indigents. La famine et la peste qui affligèrent les états de Venise en 1518, ne lui fournirent que trop d'occasions de faire éclater sa charité ; il distribua toutes ses provisions aux pauvres, vendit jusqu'à ses meubles pour leur procurer des aliments, et reçut dans sa maison les plus malades, qu'il soignait avec un zèle admirable. Atteint lui-même de la fièvre pestilentielle, il recouvra la santé au bout de quelques jours, et fit vœu en même temps de consacrer absolument à Dieu la vie qu'il avait daigné lui conserver. Il rendit compte à ses neveux de l'administration de leurs biens ; et ayant acheté une maison à Venise, près de l'église St. Roch, il y rassembla les enfants abandonnés, et se dévoua tout entier à leur instruction. Ce premier établissement ayant eu beaucoup de succès, Émiliani, aidé de quelques riches particuliers, en fonda successivement d'autres sur le même plan à Vérone, à Brescia, à Bergame, et dans plusieurs villes des États vénitiens, de la Toscane et du Milanez. Il était secondé dans ses utiles travaux par des personnes pieuses, qui résolurent enfin de s'unir par une règle commune. Telle fut l'origine de la congrégation des Somasques, ainsi nommée d'un village situé entre Bergame et Milan, où le pieux fondateur établit sa principale maison, et fit dès-lors sa résidence ordinaire. Il y mourut, plein de bonnes œuvres, le 8 février 1537, âgé de cinquante-six ans. L'institut des Somasques fut approuvé en 1540 par Paul III ; mais ce ne fut qu'en 1568 qu'un bref de Pie V le mit au nombre des ordres reli-

gieux, et sous la règle de S. Augustin. Les Somasques sont quelquefois nommés clercs réguliers de St.-Maïeul, d'une église de Pavie, sous l'invocation de ce saint, qui leur fut donné par S. Charles Borromée. Le premier supérieur-général de l'ordre fut Ange-Marc Gambarana. Les Somasques ont la direction de plusieurs colléges en Italie, et, entre autres, du célèbre collége Clémentin à Rome. Ces religieux ont été réunis quelque temps aux PP. de la Doctrine chrétienne établis en France, et aux Oratoriens; mais le peu d'accord qui existait entre les membres de ces différentes congrégations a toujours obligé de les séparer. Le P. Augustin Turtura a écrit en latin la *Vie du B. Jérôme Emiliani*, Milan, 1620, in-12. A défaut de cet ouvrage, on peut consulter l'*Histoire des ordres monastiques*, par Hélyot. W—s.

JÉROME DE STE.-MARIE (LE P.), Feuillant. *Voy*. GEOFFRIN.

JERUSALEM (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), théologien protestant, naquit à Osnabruck, le 22 novembre 1709. La qualité d'*abbé*, qu'il a prise ou qu'on lui a donnée, sur le titre de quelques-uns de ses ouvrages, a faussement fait croire qu'il était catholique. Il possédait, il est vrai, à titre de bénéfice, l'abbaye de Riddagshausen et la grande-prévôté du monastère de St.-Gilles; mais il faut savoir que, dans une partie de l'Allemagne protestante, ces bénéfices ont été conservés comme avant la réformation. Dès sa plus tendre jeunesse, Jérusalem se fit remarquer par une instruction prodigieusement variée. Il avait entrepris, pour l'accroître, un voyage en France, qu'il ne put terminer: il passa en Angleterre, où il fut admis dans la société des savants les plus distingués de cette époque. Après un séjour de trois ans à Londres, il revint dans sa patrie. Le duc de Brunswick-Wolfenbuttel lui confia l'éducation de son fils, qui n'avait alors que sept ans; c'est le prince qui devint le compagnon d'armes de Frédéric-le-Grand, et fut mortellement blessé à la journée de Iéna. Jérusalem, qui était en même temps aumônier de la cour, s'acquit une grande réputation par ses sermons. Ce fut à la même époque qu'il rédigea un plan d'éducation, dont le but principal était de remplir l'espèce de lacune qu'il avait cru observer entre les simples écoles et les académies. Le prince s'empressa d'adopter les idées du savant. On peut donc regarder Jérusalem comme le fondateur de l'établissement justement célèbre, connu à Brunswick, sous le nom de *Collegium Carolinum*. Il rendit un service non moins utile au duché qu'honorable pour lui-même, par la publication d'excellents écrits sur les maisons de charité. Son infatigable activité lui fit entreprendre de consacrer à un objet d'intérêt public de nouvelles ressources qui n'avaient été mises à sa disposition, que comme une récompense. Le duc lui ayant conféré l'abbaye de Riddagshausen, dans le voisinage de Brunswick, il en forma un séminaire, dont, pendant quarante ans, il fut le directeur et le principal professeur. Une correspondance très étendue avec plusieurs savants et littérateurs de l'Europe, des dissertations académiques, enfin un goût très vif pour la musique et les estampes, remplissaient tous les instants qu'il se permettait de dérober à ses fonctions. C'est en 1762, qu'il fit paraître, mais sans se nommer, ses *Lettres sur la religion de Moïse*, où il démontre que les cinq livres attribués à ce prophète, sont réelle-

ment de lui. Cet ouvrage n'était que le précurseur d'un autre, dont le succès fut si général, qu'on le traduisit en peu de temps dans toutes les langues de l'Europe, et notamment en français, sous le titre de *Considérations sur les vérités principales de la religion*. Frédéric-le-Grand venait de publier son traité *De la littérature allemande*. Jérusalem osa entreprendre de le réfuter ; et il le fit avec tant d'art et de modération, que le royal auteur fut le premier à rendre justice aux connaissances et au goût de son adversaire : il lui fit même proposer de se rendre à Berlin. Jérusalem refusa les offres du monarque, comme il refusa, bientôt après, la place de chancelier de l'université de Gœttingue. Il mourut, le 2 septembre 1789, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses qualités personnelles ne contribuèrent pas moins que ses talents à lui concilier l'estime dont il a joui pendant le cours de sa longue carrière. Outre les ouvrages indiqués plus haut, l'on a des *OEuvres posthumes de Jérusalem*, publiées (en allemand) par sa fille, Brunswick, 1792-93, 2 vol. in 8°. Il y donne (tom. II) une courte notice de sa propre Vie : on en a une plus détaillée, par un anonyme, Altona, 1790, in-8°. ; mais la plus complète est celle qu'Eschenburg, son ami intime, a donnée dans le *Deutsche Monatschrift*, juin 1791, pag. 97-135. Jérusalem était le père du malheureux jeune homme dont Gœthe a fait le héros de son fameux roman de *Werther* (1). S—v—s.

JESSENIUS (Jean), gentilhomme hongrois, né, en 1566, à Nagi Jessen dans le comté de Turocz, s'appliqua avec beaucoup de succès à l'étude de la médecine. Il reçut le doctorat à Wittemberg, et soutint thèse à cette occasion d'une manière si brillante, que les professeurs de l'académie desirèrent l'avoir pour collègue. Il enseigna ensuite à Prague, et fut successivement honoré du titre de premier médecin des empereurs Rodolphe et Mathias. La faveur dont il jouissait à la cour, ne l'empêcha pas de prendre parti dans les troubles qui éclatèrent à cette époque ; et il fit un voyage en Hongrie pour engager ses compatriotes à soutenir les Bohêmes dans leur révolte contre la maison d'Autriche. Il fut arrêté à son retour ; mais il fit agir ses amis, et recouvra la liberté au bout de quelques mois. Gregorio Léti rapporte (*Abrégé de l'histoire universelle*, pag. 707) qu'en visitant le cachot de Jessenius, on trouva contre le mur ces lettres, I. M. M. M. M., qu'on expliqua de cette manière, *Imperator Mathias mense martio morietur* ; et que Frédéric d'Autriche leur donna cette autre interprétation : *Jesseni, mentiris, malâ morte morieris*. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, dont il est permis de douter, Jessenius fut arrêté de nouveau, et condamné à mort avec les chefs de la révolte au mois de juillet 1621. On a de lui plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont intéressants et recherchés des curieux ; ce sont : I. *Zoroaster seu philosophia de universo*, Wittemberg, 1593. II. *De cute et cutaneis affectibus*, ibid., 1601, in-4°. III. *De plantis*, ibid., 1601, in-4°. IV. *Programma de origine et progressu medicinæ*, ibid., 1600, in-8°. V. *Anatomiæ historia ; accessit de ossibus tractatus*, ibid., 1601, in-8°. Les descriptions anatomiques sont celles de Vesale, qu'on lui reproche d'avoir tronquées en beaucoup d'en-

(1) On trouvera de plus amples détails à ce sujet, dans la Préface de la traduction de *Werther*, publiée en 1804, par l'auteur de cet article.

droits : mais il détermine avec plus de soin les usages de la glotte ; et M. Portal le regarde comme le premier qui ait cherché à expliquer les mouvements de la langue dans l'articulation des sons. Les détails dans lesquels il est entré à cet égard, sont d'ailleurs bien peu étendus. VI. *Institutiones chirurgicæ*, Wittemberg, 1601, in-8°. Ce précis de chirurgie est très incomplet, même pour le temps où il a paru : Jessenius aurait pu trouver dans les ouvrages des chirurgiens du XVIe. siècle une foule d'observations dignes d'être rapportées. Les meilleurs chapitres sont ceux qui traitent des cautères, des ventouses et des sétons (*Voy.* l'*Histoire de l'anatomie*, par M. Portal, tom. II, pag. 242). VII. *Vita et mors Tychonis-Brahei*, Hambourg, 1601, in-4°. L'auteur avait été l'ami de cet illustre astronome, et il a pu en conséquence donner sur lui des particularités inconnues à ses autres biographes. VIII. *De generatione et vitæ humanæ periodis*, Wittemberg, 1602, in-4°. ; Oppenheim, 1610, in-8°. ; et réimprimée à la suite du traité de Galiot Martius *De homine*, Bâle, 1617, et Francfort, 1619. IX. *De sanguine vena secta demisso judicium*, Prague, 1618 ; Francfort, même année, in-4°. ; et Nuremberg, 1668, in-12. Jessenius y prétend qu'on peut reconnaître la nature de toutes les maladies à l'inspection du sang. X. *Historica relatio de rustico Bohemo cultrivorace*, Hambourg, 1628, in-8°. Les annales de la médecine contiennent un grand nombre de cas de ce genre. W—s.

JÉSUS, fils de Sirach, l'un des sages de la Judée, florissait sous le pontificat du grand-prêtre Simon Ier. environ trois siècles avant l'ère chrétienne. Il était né à Jérusalem, et l'on croit que sa famille y tenait un des premiers rangs. Dès sa jeunesse, il s'était appliqué à l'étude avec beaucoup d'ardeur, moins dans l'intention d'étendre ses connaissances que de fortifier son ame contre les injustices des hommes ou les caprices du sort. Il visita ensuite les nations étrangères, et il courut dans ses voyages des dangers auxquels il n'échappa que par une protection spéciale de la Providence. Quelques savants croient que le fils de Sirach fut un des soixante-douze interprètes que Ptolémée Philadelphe chargea de traduire en grec les livres de l'ancien Testament. Quoi qu'il en soit, il avait écrit en hébreu le *Livre de l'Ecclésiastique* ; et la version grecque qui nous en est parvenue est de son petit-fils. Ce livre ne fait point partie de ceux que les Juifs regardent comme inspirés ; mais l'Eglise l'a mis au rang des ouvrages canoniques. C'est un recueil de préceptes excellents pour la conduite de la vie, terminé par l'éloge des plus grands hommes de la nation juive : il a été traduit plusieurs fois en latin, entre autres par Martin Luther et par Jean Drusius. Saint Augustin y a puisé le sujet de plusieurs homélies. Raban-Maur, Scaliger et le P. Petau en ont éclairci, par des commentaires, les passages difficiles. La meilleure édition de ce précieux ouvrage est celle qu'a publiée M. Charles Gottl. Bretschneider, Ratisbonne, 1806, in-8°. grec et latin, avec des notes. On place la mort du fils de Sirach vers l'an 260 avant J.-C. On a, sous le nom de Ben-Repra, deux alphabets en hébreu et en chaldéen, extraits du livre de l'*Ecclésiastique* ; ils ont été traduits en latin et commentés par Paul Fagius, Isny, 1542, in-4°., et publiés de nouveau avec une version grecque par Fabricius, Hambourg, 1714, in-8°. W—s.

JÉSUS-CHRIST (1), législateur et sauveur des hommes, prédit par les prophètes, pour réparer le mal causé aux enfants d'Adam par la séduction d'Ève leur mère, fut conçu dans le sein d'une vierge (2) nommée Marie, de la tribu de Juda, épouse de Joseph de Nazareth, l'un et l'autre pauvres et obscurs, quoique issus de la famille de David (3). Marie étant allée visiter Élisabeth sa cousine, femme de Zacharie, enceinte de six mois, celle-ci sentit son enfant tressaillir en la présence de celui que portait la Vierge, comme s'il l'eût annoncé d'avance. Ce fut à Bethléem, petite ville de Judée, d'où sortait David, et où Joseph et Marie allèrent s'inscrire pour le dénombrement ordonné par César-Auguste (4), que Jésus-Christ vint au

(1) Un Précis de la vie de Jésus-Christ, qui se qualifie lui-même *fils de l'homme* appartient à l'histoire de tous les hommes, et notamment à la *Biographie universelle*. On a suivi en général le récit des Évangélistes, en liant, en rapprochant les faits principaux, et en y fondant les réflexions. Pour ne pas couper le récit, on a rejeté en note ce qui est de pure discussion, ainsi que les citations des autorités diverses; et l'on a cru devoir indiquer de même les passages les plus importants des Écritures, afin que l'article de Jésus-Christ eût un intérêt historique et utile. Le ton de la narration, qui n'est point ascétique, et qui est encore moins didactique, n'a pas permis de rien ajouter après le récit; et c'est dans les remarques que nous avons joint ce qui pouvait y suppléer. Nous nous bornons à dire ici qu'on s'est renfermé dans le texte des évangiles canoniques de S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean. (*Voy.* ces noms.) Quant aux Évangiles faux ou apocryphes, il suffit de désigner les articles d'André, de Barnabé, Barthélemi, Joseph, Jude, Nicodème, Philippe et Thomas, sous le nom desquels ont été supposés ces Évangiles. On ne parle pas non plus de la Relation de Pilate à Tibère, ni d'une lettre que les Arméniens croient avoir été écrite au roi Abgare par Jésus. (*Voy.* ABGARE.) Relativement aux Histoires de Jésus-Christ, les Évangiles, ou les *Concordes* qui en ont été faites, comprennent tout ce qu'on peut dire à ce sujet. La *Vie* qu'a donnée le P. Deligny (Avignon, 1774, 3 vol. in-8°.) est une vraie *Concorde* expliquée.

(2) Isaïe, VII, 14; Math., I, 23; Luc, I, 27.

(3) Mathieu, I; Luc, III, Hebr., VII, 14; Aug. *in Faust.*, XIII, 4.

(4) Luc, II, 1 et 2. Les registres de ce dénombrement, dans lequel Jésus fut compris, et qui, d'après les interprétations les mieux fondées, aurait été antérieur à celui de Cyrinus, gouverneur de Syrie, dont parle Josèphe, se conservaient encore au temps de S. Justin et de Tertullien. (Just. *Apolog. II*, et Tertull. *in* Marcion. lib. IV, cap. 7.) *Voy.* aussi Bullet, *Réponses critiques*.

monde, dans le plus humble réduit, le 25 décembre, selon la tradition ancienne, la douzième année du consulat d'Auguste (1), lorsque la paix régnait dans l'univers. De simples pasteurs de troupeaux furent les premiers qui vinrent l'adorer, la nuit de sa naissance. Le huitième jour, il fut soumis d'après la loi de Moïse (2) à la circoncision, et il reçut le nom de Jésus. Le quarantième jour, il fut présenté par sa mère au temple de Jérusalem, où le vieillard Siméon le prit entre ses bras, reconnut et vit en lui la lumière des nations et la gloire d'Israël (3). Peu de temps après que Jésus eut paru, des mages de la Perse (4) ou des contrées voisines, jugeant qu'un ancien oracle répandu en Orient (5) était accompli, et qu'il était né un roi-sauveur dans la Judée, se rendirent à Jérusalem, et de là, envoyés par Hérode, vinrent à Bethléem, où la naissance du Messie était annoncée (6). Ils se prosternèrent, et lui offrirent, comme à un Dieu (7), l'encens, avec l'or et la myrrhe. Le roi Hérode, irrité de ce que les mages, à leur retour, n'étaient pas venus lui rendre compte de ce qu'ils avaient vu, fit, après de vaines recherches, mettre à mort tous les enfants mâles nés depuis deux ans à Bethléem et aux environs (8). Mais Joseph, avec l'enfant et sa mère, avait pris la fuite, et s'était réfugié en Égypte (9). Après

(1) Suivant l'opinion la plus généralement suivie, l'ère chrétienne commence quatre ou cinq ans plus tard, parce qu'on n'a daté des années de J.-C. qu'après plus de cinq cents ans, et qu'on a compté alors 527 au lieu de 531 ou 532.

(2) Genes., XVII, 12; Luc, II, 21.

(3) Luc, II, 32; Isaïe, XLII et XLIX, 6 (*Voy.* aussi sur la naissance du Messie, le chap. IX d'Isaïe, vers. 6-8.)

(4) Chrysost. *in* Math., *Hom.* 6, Theodot. *apud* Bolland., 18 mai.

(5) Nombres, XXIV, 17.

(6) Michée, V, 2; Math., II, 4-6.

(7) Ps. LXXI, 10; Theodot. *apud* Bolland., 18 mai.

(8) Math. II, 16; Macrobe, *Saturn.*, lib. II, cap. 4 (*Voy.* HÉRODE, XX, 271.)

(9) Mathieu, II, 14. La tradition vulgaire des

la mort d'Hérode, Archelaüs son fils ayant succédé à sa tyrannie dans le gouvernement de la Judée, Joseph, de retour d'Egypte, se retira en Galilée à Nazareth : de là, le nom de *Nazaréen*, donné à Jésus. A mesure que l'enfant divin grandissait et se fortifiait, il croissait en sagesse et en grâce. Joseph et Marie revenant une fois de célébrer la pâque à Jérusalem, où ils avaient emmené Jésus, âgé de douze ans, s'aperçurent que l'enfant n'était plus avec eux. L'ayant vainement cherché, ils retournèrent à Jérusalem; et ils le trouvèrent, le troisième jour, assis dans le temple, au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Les auditeurs étaient dans l'étonnement: ses parents ne furent pas moins surpris. Sa mère lui ayant demandé pourquoi il les avait quittés ainsi : « Ne saviez-vous » pas, leur dit-il, que je dois m'occu- » per du service de mon père, dans » les lieux qui lui appartiennent (1)? » Il retourna ensuite avec eux à Nazareth, où il demeura docile et soumis à ses parents, qui vivaient du travail de leurs mains (2). Depuis cette époque jusqu'à celle de sa mission, les Evangélistes se taisent sur Jésus, dont les humbles actions ne le firent remarquer que lorsque par la suite, le voyant enseigner le peuple dans la synagogue, ceux des Juifs qui l'avaient connu se demandaient: « N'est-ce pas là le fils de » cet artisan l'époux de Marie (3)? » Enfin, en l'an quinzième de Tibère, sous Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains (4), lorsque le sceptre, ôté aux fils de Juda, marquait, suivant la prédiction de Jacob, la venue du Sauveur (1), le Messie dit le *Christ* (2) fut annoncé par la voix de Jean fils de Zacharie, homme saint et juste, menant une vie austère dans le désert, et prêchant la pénitence et l'approche du royaume de Dieu au peuple qu'il baptisait sur les bords du Jourdain (*Voy.* JEAN-BAPTISTE). Bientôt celui dont il disait qu'il *n'était pas digne de dénouer les cordons*, en parlant aux Juifs qui le prenaient pour le Christ (3), vint se faire baptiser humblement dans le Jourdain, comme il avait été d'abord circoncis dans le temple. « Le voici, s'écria » Jean Baptiste; voici celui qui doit » venir. Je baptise dans l'eau : il doit » baptiser par l'esprit saint, que j'ai » vu descendre sur lui, et manifester » le fils de Dieu (4). » Le témoignage éclatant rendu à Jésus lui valut ses premiers disciples. C'étaient de simples pêcheurs, André, et Simon qui reçut le surnom de Pierre. Le docte Nathanaël, quoique loué par Jésus, n'est point nommé parmi ces disciples. (V. BARTHÉLEMI, III, 440.) Jésus, alors âgé d'environ trente ans, commence son ministère. Mais d'abord il se recueille, et jeûne dans le désert, pendant quarante jours; là tous les royaumes du monde lui sont offerts s'il cède à l'esprit tentateur. Il le repousse par ces mots de l'Ecriture : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui.* Le service de Dieu signale son premier acte. De Capharnaüm, ville principale de Galilée, s'étant rendu pour la pâque à Jérusalem, dévoré d'un saint zèle, il s'arma d'un fouet, et chassa du temple les vendeurs, qui

Egyptiens était que Jésus-Christ était venu à Hermopolis dans la Thébaïde. (Pallad. *Hist. Laus. in Vit. Patr.*, lib. II, cap. 7, et Sozomen., lib. V, cap. 21.)

(1) Luc, II, 49; Origène, *Hom.* 20.

(2) Mathieu, XIII, 55; Marc, VI, 3; Justin, *Dial. in Tryph.*; Basil. *Constit.*, tom. II, cap. 4.

(3) Mathieu, XIII, 55.

(4) Luc, III, 1, 2; Josèphe, *Antiq.*, lib. XVIII, cap. 3.

(1) Genèse, XLIX, 10, 18.

(2) Jean, I, 41.

(3) Luc, III, 15, 16.

(4) Jean, I, 30-34.

faisaient, disait-il, de la maison de son père une maison de trafic (1). Les Juifs lui ayant demandé par quelle autorité il agissait ainsi, sa réponse, qui marquait déjà son dévouement et son pouvoir, *Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours*, fut entendue par eux du temple de Jérusalem, non du temple de son propre corps; et ils n'oublièrent point cette réponse. Plusieurs miracles de bienfaisance qu'il fit pendant la fête à Jérusalem, tempérèrent cet acte d'autorité, et lui attirèrent en secret la visite d'un des principaux Juifs, Nicodème, de la secte des Pharisiens, lesquels prétendaient ne reconnaître d'autre règne que la loi de Dieu, et néanmoins étaient esclaves des rites et des traditions (2). Jésus parla au docteur juif, dans le même langage figuré, de la nécessité de renaître pour avoir part au royaume de Dieu; ce qui ne fut pas mieux compris du Pharisien que le rétablissement du temple ne l'avait été des Juifs. Alors il expliqua au docteur cette renaissance dans l'esprit-saint, et, sans se dévoiler, lui annonça l'objet de la mission du fils de l'homme, que Dieu avait donné au monde, et qui devait être *élevé en haut*, comme le serpent d'airain de Moïse, pour le salut de ceux qui croiraient en lui. Jésus, en revenant de Jérusalem, s'arrêta dans la Judée avec ses apôtres, pour baptiser la foule qui affluait de toutes parts. Jean Baptiste, à qui ses disciples se plaignaient que tous couraient au baptême conféré par les premiers, rendit de nouveau le témoignage que Jésus était cet envoyé de Dieu qui avait reçu de son père son esprit sans mesure, et qui devait croître, tandis que son précurseur devait *diminuer* (1). La détention de Jean-Baptiste, qui avait osé reprendre la conduite scandaleuse d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, suivit de près. Il avait d'ailleurs, par l'éclat de ses prédications, excité l'envie des Pharisiens, et fait naître des craintes (2) dans l'esprit d'Hérode. Jésus, dont les disciples devenus plus nombreux attiraient sur lui à son tour les murmures des docteurs, quitta la Judée, et vint en Samarie. C'est là que malgré la séparation qui existait entre les Samaritains et les Juifs, il eut, auprès du puits de Jacob, avec une Samaritaine, cet entretien rapporté par S. Jean, dans lequel, après avoir dit que l'eau salutaire qu'il donne à ceux qui ont soif est la vie éternelle, et que le salut vient des Juifs, il déclare plus ouvertement qu'il ne l'avait fait au docte Israélite, que dorénavant l'adoration d'un Dieu, en esprit et en vérité, ne serait attachée ni au mont de Samarie, ni à la montagne de Sion, et qu'il était lui-même le Messie attendu de l'une et de l'autre nation. Ainsi, quoiqu'il s'adressât d'abord au peuple d'Israël, il montrait qu'il étendait ses vues aux Samaritains et aux Gentils comme aux Juifs. Les Samaritains chez lesquels il séjourna, témoins de tout ce que cette femme leur avait appris, furent le premier peuple qui reconnut le Sauveur. De là, Jésus, annonçant que le royaume des cieux était arrivé, et que le temps prédit par les prophètes était accompli (3), passa de nouveau en Galilée, où, dans une noce à laquelle il assistait avec sa mère, il avait fait à Cana son premier miracle, la conversion de l'eau en vin. Là un officier de distinction étant venu de Capharnaüm le prier de guérir son fils

(1) Jean, II, 15, 16; Ps. LXVIII, 10; Jérémie, VII, 11.
(2) Josèphe, *Guerre des Juifs*, lib. II, cap. 7.

(1) Jean, III, 30.
(2) Josèphe, *Antiq.*, lib. XVIII.
(3) S. Jérôme *in Isaiam*, cap. LXI, 2.

de la fièvre : *Si vous ne voyez des miracles*, lui dit Jésus, *vous ne croyez point.* Ce ne fut qu'après que l'officier eut cru à la parole de Jésus, que son fils fut guéri. La croyance dans le nouveau règne qu'il annonçait, croyance fondée sur la doctrine et le témoignage des Écritures, était son premier objet, et la condition principale de ses miracles, qui, comme l'observe Bossuet, manifestaient plus encore sa bonté que sa puissance. Plusieurs docteurs s'offrirent de le suivre, pensant que le règne dont il parlait était un règne temporel : il les détrompa, en leur disant que le fils de l'homme n'avait pas où reposer sa tête. Après avoir appelé de nouveau Simon-Pierre et André, avec Jacques et Jean son frère, qu'il arrache à leurs filets, en disant, *Je vous ferai pécheurs d'hommes*, il revient avec eux à Capharnaüm. Il entrait alors dans la 2e. année de son ministère. C'est là que le plus souvent il enseignait, dans la synagogue, les jours de sabbat, non comme les Scribes, ou les interprètes de la loi, mais comme un maître ayant autorité; ce qui augmentait la jalousie de ces derniers. La délivrance qu'il opéra pour la première fois d'un possédé, en ordonnant à l'esprit impur de sortir, fit dire aux Juifs : *Quel est donc celui qui parle ainsi et auquel les demons obéissent* ? Sa doctrine, et les actes de bienfaisance ou de pouvoir qu'il exerçait en même temps, excitaient autour de lui l'empressement des docteurs et du peuple, mais par des motifs bien différents. Dans la multitude des malades qu'on lui amenait et auxquels il imposait les mains pour leur guérison, un paralytique, sur son lit, lui ayant été présenté avec la plus vive sollicitude à travers la foule, Jesus lui dit : *Vos péchés vous sont remis.* Les Pharisiens crièrent au blasphème : il leur prouva sa mission, en commandant au paralytique de se lever et de marcher. Ils ne murmurèrent pas moins de le voir manger chez Mathieu, avec des Publicains ou Juifs collecteurs de taxes pour les Romains, et avec d'autres gens odieux ou mal famés : Jésus leur fit observer que c'étaient les malades qui avaient besoin de médecins, et non ceux qui se portaient bien. Lorsque la foule s'empressait sur ses pas, une femme affligée d'une perte de sang depuis douze ans, fit des efforts pour s'approcher de lui, dans l'assurance que si elle touchait seulement la frange de son manteau, elle serait guérie. Quelques historiens nous apprennent qu'elle fit élever à Jésus, par reconnaissance, une statue dans sa ville natale (1). La confiance, non moins grande, de Jaïre, l'un des chefs de la synagogue, qui avait fait des instances auprès de lui pour la guérison de sa fille, obtint même son retour à la vie. Malgré le silence imposé par Jésus sur ce nouvel acte de puissance, silence gardé par Saint-Jean, l'un des témoins, la renommée de toutes ses actions se répandait dans la Galilée et dans la Syrie. La fête de pâque approchant, Jésus, qui avait en vue l'esprit des institutions auxquelles il se conformait, alla de nouveau à Jérusalem, où il guérit encore un paralytique, auquel il ordonna d'emporter son lit : c'était un jour de sabbat; ce qui choqua vivement les Juifs, et surtout les Pharisiens. Jésus leur fit, dans le temple, une instruction très relevée sur cette

(1) A Panéade. *Voy* Eusèbe, lib VII, cap. 18. Sozomene (liv v, cap 21) dit que Julien l'apostat fit enlever cette statue, et mettre la sienne à la place. L'histoire n'a fait mention d'aucune autre figure de Jésus-Christ On a attribué à S. Luc la qualité de peintre, et on a supposé qu'il avait fait un portrait de la Vierge et de son fils. (*Voy.* Luc.) Mais ni Eusebe ni aucun ancien historien n'en parlent, non plus que de l'empreinte du chef de Jesus-Christ, dite la Sainte-Face ou la Veronique.

prétendue violation de la loi; mais ils s'offensèrent davantage encore de ce qu'il déclarait agir ainsi au nom de Dieu son père, et qu'il appelait Moïse même en témoignage de ses actions (1); ce qui ne l'empêcha pas d'opérer ce jour-là d'autres guérisons, et de défendre une autre fois, par l'exemple de David (2), ses disciples, réprimandés par eux, pour avoir, un jour de sabbat, pris, dans un champ, des épis de blé. Cette expression, qu'il employa, que le fils de l'homme est *plus grand que le temple* et qu'il est *le maître du sabbat*, les mit en fureur. Ayant formé le dessein de le perdre, ils tinrent conseil contre lui avec les Hérodiens, secte qui honorait le roi Hérode comme le Messie (3). Jésus alors s'éloigna en se dirigeant vers le lac de Tibériade. Mais une grande multitude de peuple le suivit, de la Décapole, du pays de Tyr et de Sidon, de Jérusalem, de la Judée, de l'Idumée, et des bords du Jourdain. Après avoir rassemblé auprès de lui ses disciples, il choisit entre eux douze apôtres, Pierre, André, Jacques et Jean fils de Zébédée, Philippe, Barthélemi, Mathieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Jude, Simon, et Judas Iscariote, presque tous Galiléens grossiers et sans lettres (4), pour les envoyer prêcher son évangile. C'est alors qu'il fit le célèbre sermon sur la montagne (5), où mettant en parallèle avec la loi de Moïse la loi évangélique qui devait l'accomplir, et opposant la véritable religion aux traditions judaïques, il prêche la simplicité de l'esprit, la pureté du cœur, la réconciliation entre les frères, l'union indissoluble des époux, l'amour du prochain comme celui des ennemis, et renferme tout le sommaire de la morale dans ce précepte de la charité universelle : *Agissez envers les hommes comme vous voudriez qu'ils agissent envers vous* (1). Il en fait le motif de cette courte et sublime *Prière* (2), par laquelle il apprend à ses disciples à invoquer leur père commun ; prière qui est devenue celle de tous les chrétiens, s'est répandue chez tous les peuples, et a été traduite dans toutes les langues du monde. Jésus scella ces discours, par la guérison d'un lépreux, qu'il envoya ensuite au prince des prêtres offrir le don du témoignage ; par celle du serviteur d'un centenier païen, dont l'humble foi, reproduite dans l'exemple d'une Cananéenne idolâtre, fit dire à Jésus qu'un grand nombre viendraient d'Orient et d'Occident, pour avoir part au royaume des cieux, de préférence aux héritiers des enfants de Jacob (3) ; enfin, par la renaissance à la vie du fils unique d'une veuve de Naïm, qui excita sa compassion. Les préceptes de charité générale qu'il avait donnés, il les applique ensuite lui-même, soit en déclarant à Simon, le Pharisien, surpris de le voir accueillir une femme pécheresse répandant ses larmes et des parfums sur les pieds de Jésus, que *beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé ;* soit en renvoyant avec indulgence la femme adultère, dont les juges rappelés à leur propre conscience par cette parole, *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*, furent forcés de porter contre eux-mêmes la sentence qu'ils voulaient que Jésus prononçât contre elle (4). Cependant attirés par les actes

(1) *Jean*, v, 46; *Deuter.*, xviii, 15.
(2) *I Reg.*, xxi, 6.
(3) Is. Casaub., *Exercit. I.*
(4) Act. apost., i, 11; iv, 13.
(5) Mathieu, v, vi et vii; Luc, vi, xi.

(1) Mathieu, vii, 12; Luc, vi, 31.
(2) Mathieu, vi, 9-13; Luc, xi, 1-4.
(3) Mathieu, viii, 11, 12.
(4) Jean, viii, 1-11.

de bienfaisance qu'il opérait en prêchant la doctrine du nouveau règne, une grande multitude de Juifs et d'étrangers ne cessaient de le suivre : toujours prêt à les enseigner, il leur proposait son royaume, sous l'image de similitudes ou de paraboles, qu'il expliquait ensuite à ses disciples (1). Ce langage auquel les Juifs étaient accoutumés (2), ne put néanmoins, dans son application nouvelle, être compris par eux, parce que leur cœur se fermait à la voix de Jésus et repoussait la vérité. Ce fut surtout à Nazareth, où il avait été élevé, qu'il fut le plus méconnu de ses compatriotes, les plus grossiers de la contrée. Lorsqu'il ouvrit dans la synagogue le livre d'Isaïe, et qu'étant tombé sur ce passage, *J'ai reçu l'onction du Seigneur, qui m'a envoyé avec son Esprit, pour prêcher l'Evangile aux peuples, les délivrer de l'oppression, et publier le jour des miséricordes et de la justice* (3), il interpréta ces paroles, en se les appliquant, et dit : *C'est aujourd'hui que l'Ecriture que vous venez d'entendre s'accomplit* ; tout étonnés de l'élévation et de la grâce de ses discours : *D'où est venue donc au fils de Joseph cette sagesse si merveilleuse?* dirent les assistants scandalisés. Mais lorsqu'il ajouta que *nul prophète n'est en honneur dans son pays*, et qu'il rappela l'exemple et la conduite d'Elie (4) comme pour en faire l'application à leur incrédulité, ils s'irritèrent au point qu'ils l'entraînèrent au sommet de la ville pour le précipiter : mais Jésus leur échappa, en passant au milieu d'eux. Vers ce temps commençait la 3e. année de sa mission. Jésus ne cessa point de prêcher dans les synagogues, en parcourant la Galilée avec ses disciples, qu'il envoyait devant lui. Plusieurs femmes qu'il avait guéries, entre autres Marie-Madelène, et Jeanne, épouse de Chusa, intendant d'Hérode, le suivaient, et l'assistaient de leurs biens (1) : c'était un usage qui ne blessait personne chez les Juifs. Cependant Hérode, qui avait fait trancher la tête à Jean-Baptiste, instruit, par la renommée, des miracles éclatants du Sauveur, crut que c'était Jean ressuscité, et le fit chercher (2). Jésus se retira dans le désert de Bethsaïde, en traversant sur une barque le lac de Tibériade : mais une grande multitude qui s'était portée sur ses pas, l'ayant rejoint en faisant le tour du lac, il fut touché de compassion. Après avoir distribué le pain de la parole à ce peuple, non-seulement cinq pains d'orge lui suffirent pour nourrir abondamment cinq mille hommes, mais de ce qui resta, douze corbeilles furent remplies. Il réitéra ce même bienfait de la multiplication des pains en faveur d'un nombre très considérable encore de personnes de tout sexe et de tout âge. Les Juifs témoins de ces prodiges, ne doutant pas que celui qui les opérait ne fût le Messie, voulurent le proclamer Roi (3) ; mais Jésus ayant donné l'ordre à ses disciples de repasser le lac, s'enfuit dans la solitude, et il regagna, de nuit, la barque et le rivage opposé. Le lendemain, à Capharnaüm, nouvelle affluence des mêmes Juifs. Jésus leur reprocha de le chercher plutôt pour la nourriture matérielle qu'ils avaient reçue, qu'à cause du pain de vie qu'il leur apportait au nom de son père : il leur dit qu'il était lui-même

(1) Mathieu, XIII, 1-52.
(2) Vitringa, *De Synagog.*, lib. III, cap. 5.
(3) Isaïe, LXI, 1, 2.
(4) *III Reg.*, XVII, 9.

(1) Luc, VIII, 2, 3 ; S. Jérôme, *in Math.*, XXVII.
(2) Luc, IX, 9; XXIII, 8.
(3) Jean, VI, 14, 15.

ce pain descendu du Ciel, pain bien différent de la manne, et dont quiconque se nourrirait, aurait la vie éternelle (1). Ce discours, prononcé dans la synagogue, fut un nouveau scandale pour les Juifs qui avaient connu Jésus, et même pour un grand nombre de ses disciples (2). Plusieurs de ceux qui le suivaient, l'abandonnèrent. Il demanda aux apôtres eux-mêmes s'ils voulaient aussi le quitter : Simon-Pierre l'assura de leur foi; mais Jésus connaissait les dispositions de l'un des douze. L'envie et la haine animaient d'un autre côté les Pharisiens, qui l'attendaient à l'époque de la pâque dans la Judée, où il n'alla point cette fois. Mais plusieurs d'entre eux vinrent de Jérusalem, le trouver, pour le prendre en défaut. Ils l'accusèrent de négliger, ainsi que ses disciples, les purifications consacrées par la tradition. Il les reprit à son tour avec autant de fermeté que de sagesse, en montrant le véritable esprit de la loi de Moïse, et en s'élevant dans de vives apostrophes contre leurs pratiques purement extérieures. Cependant, quoiqu'il joignît à l'autorité de sa doctrine l'exemple de ses actions; quoiqu'il leur répondît en faisant entendre les sourds et parler les muets, en redressant les boiteux, en rendant la vue aux aveugles, en chassant même les démons au nom de Dieu, les Scribes prétendaient que c'était par Belzébuth qu'il agissait, et que Jésus était possédé lui-même. Mais il leur répliquait avec modération et avec force, en leur faisant sentir la contradiction de leurs discours, et en leur prouvant sa mission par les Ecritures et par le témoignage de Dieu son père. Les Pharisiens et les Sadducéens lui demandèrent alors, pour preuve de son pouvoir, un signe dans le ciel. Comme les Sadducéens niaient la résurrection, il leur dit qu'ils n'en auraient point d'autre que celui de Jonas, en désignant, par cette figure, sa mort et sa renaissance à la vie. Mais ce qu'il refusait à l'incrédulité, il l'accordait à la simplicité de la foi. Après avoir reçu la profession des apôtres, par l'organe de Simon-Pierre, pour l'institution de son Eglise, après leur avoir prédit positivement la mort du fils de l'homme, et sa résurrection le troisième jour, il offrit, aux regards de Pierre, de Jacques et de Jean, quelque rayonnement de sa gloire, en se transfigurant sur une haute montagne (1). Il marqua ensuite sa puissance aux autres disciples, par la délivrance d'un lunatique, sourd et muet, qu'ils n'avaient pu, en l'absence de leur maître, guérir de l'obsession. Jésus continua de parcourir la Galilée; et il chargea Pierre d'acquitter pour lui et ses apôtres le paiement du tribut, sur la légitimité duquel les Pharisiens, pour surprendre Jésus et le livrer à l'autorité, feignirent une autre fois de lui demander son avis; ce qui leur attira, d'après la représentation de la monnaie du prince, cette réponse, qui les déconcerta : « Rendez à César ce qui » est à César, et à Dieu ce qui est à » Dieu. » L'espèce de préférence que Jésus semblait accorder à Pierre (2), la demande qui lui fut faite pour Jacques et Jean des premières places dans son royaume, et qui excita l'indignation des autres disciples, furent l'occasion d'une contestation entre les apôtres : *Lequel était le plus grand dans le royaume des cieux?* Jésus, pour leur répondre en joignant l'ac-

(1) Jean, VI, 22-50.
(2) Jean, VI, 61-67; S. Epiphan., 21, 6.

(1) Le Thabor. S. Jérôme, Ep. XXVII (*Voy.* Is. Casaub., *Exerc.* XV).
(2) Origène, *in Matth.*; S. Jérôme, *ibid.*

tion aux paroles, mit au milieu d'eux un petit enfant, le plaça près de lui, et l'embrassa. Il leur donna ensuite les instructions les plus touchantes sur l'humilité, la patience, et sur le pardon et l'oubli réciproque des injures. Il modérait ainsi son autorité par sa douceur, et il tempérait l'élévation de sa doctrine par la simplicité de ses discours. La fête des tabernacles, ou des tentes, l'une des plus solennelles, étant arrivée (1), Jésus quitta la Galilée pour la dernière fois, et vint à Jérusalem. Il y fit admirer dans le temple sa doctrine à ceux-mêmes que les pontifes avaient envoyés pour le saisir (2). Les docteurs de la loi n'en persévérèrent pas moins dans leur dessein, malgré les représentations de Nicodème, qui voulait qu'on ne le jugeât point sans l'entendre, et qu'on examinât du moins ses actions (3). Le zèle dont Jésus leur parut animé contre eux, lorsqu'il leur opposa son propre témoignage sur ce point comme le témoignage même de Dieu son père, en se disant égal à lui et plus ancien qu'Abraham, excita tellement leur colère, qu'ils voulurent le lapider. Jésus s'éloigna, en donnant toutefois une nouvelle marque de sa mission par la guérison d'un aveugle-né, attesté pour tel, en présence des Pharisiens, par les parents eux-mêmes. Après avoir reçu l'hospitalité à Béthanie, chez Marthe et sa sœur Marie, Jésus passa au-delà du Jourdain dans le désert, où une foule de disciples le suivit : il continua d'instruire le peuple dans des paraboles, dont la morale s'adressait, soit aux Publicains, soit aux Pharisiens présents, telles que l'histoire du mauvais riche, celle de l'enfant prodigue, etc. ; et il choisit soixante-douze disciples pour repandre ses instructions et seconder les apôtres. La 4e. année de son ministère était commencée. La nouvelle de la mort de Lazare, qu'il aimait, le fit retourner, malgré les craintes des disciples, dans la Judée, chez Marthe et Marie, qui pleuraient leur frère : on l'avait mis au tombeau depuis plusieurs jours. Il l'appela, et le rendit à la vie en présence de la multitude (1). L'éclat de cette résurrection ouvrit les yeux à un grand nombre de Juifs, mais fut une cause d'aveuglement pour plusieurs. Les princes des prêtres et les docteurs de la loi, craignant que si Jésus était reconnu des Juifs pour le Christ, la croyance dans son nouveau royaume n'attirât contre eux les Romains et ne causât la ruine de Jérusalem et de son temple, délibérèrent sur les mesures à prendre pour l'arrêter et s'en défaire, conformément à l'avis du grand-prêtre Caïphe, qui s'écria, comme par une sorte d'inspiration prophétique, « qu'il fallait » qu'un seul mourût pour le salut de » tous (2). » Mais Jésus, dont l'heure n'était pas encore venue, se retira de nouveau dans le désert, et attendit à Ephrem (3) l'approche de la pâque. Il revint alors à Béthanie, où Marie, sœur de Lazare, ayant versé sur la tête et les pieds de Jésus un parfum précieux, il la justifia contre les murmures de Judas : « Cette femme, » dit-il, a fait une œuvre qui honore » d'avance ma sépulture, et qui sera » célébrée partout où cet Evangile sera » prêché. » Jésus partit enfin pour Jérusalem, entouré d'une foule de peuple que sa renommée avait attirée sur ses pas. En chemin, il modéra l'indigna-

(1) Jean, VII, 2, 10, 14.
(2) Jean, VII, 15-46.
(3) Jean, VII, 47-51.

(1) Jean, XI, 1-44.
(2) Jean, XI, 45-53.
(3) Jean, XI, 54, 55; Relandi *Palest.*, I, 376, et II, 765.

tion de Jacques et de Jean contre un bourg de Samaritains ingrats, qui n'avait pas voulu le recevoir. Des aveugles qui crièrent vers lui avec ardeur, et qui, dès qu'il les eut touchés, recouvrèrent la vue près de Jéricho, contribuèrent, avec le miracle du Lazare, au concours immense de peuple, qui accompagna l'entrée de Jésus dans Jérusalem. Le fils de David, monté humblement sur une ânesse (1), fut reçu comme le Messie ou le Sauveur, aux cris d'*Hosanna* et de *Beni soit le roi d'Israël*, par ceux mêmes qui, après avoir étendu leurs manteaux sur ses pas, allaient bientôt le couvrir d'ignominie. Cette espèce de triomphe, pendant lequel Jésus pleura sur Jérusalem, ne causa aucun ombrage au gouvernement, dont la vigilance redoublait dans les fêtes solennelles (2). Les princes des prêtres et les Scribes furent les seuls qui s'en inquiétèrent. Après avoir chassé une seconde fois les profanateurs de la sainteté du temple, bien loin de faire craindre qu'il ne devînt le maître de l'édifice sacré, dont la double enceinte et la forteresse dominaient la ville (3), dès le soir même il se déroba aux regards de la multitude. Il ne reparut dans le temple, que pour enseigner l'humble soumission à l'autorité, comme la venue sans éclat du royaume de Dieu, et pour engager le peuple à écouter ceux qui sont assis dans la chaire de Moïse, relativement au grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain, dont la nouvelle loi est le complément; à honorer enfin leur ministère, mais à ne pas imiter leur hypocrisie et la vanité de leurs œuvres. Il confondit, par l'autorité même de Moïse et de David (1), les Sadducéens, qui niaient que le Dieu d'Abraham fût le Dieu des vivants; et les Pharisiens, qui révoquaient en doute la divinité du Christ fils de David. Il finit par annoncer que le fils de l'homme allait être livré, et élevé de terre, mais qu'il attirerait tout à lui; que ses disciples seraient persécutés, mais que sa parole se répandrait partout; que Jérusalem serait détruite et Israël dispersé (2), mais qu'un nouveau peuple serait appelé au salut. Les princes des prêtres et les Pharisiens, déjà irrités par l'exemple de la parabole des vignerons auxquels le maître ôte sa vigne pour la donner à d'autres, eussent voulu s'emparer de Jésus; mais ils craignaient la multitude. Moyennant une somme d'argent, Judas, l'un des douze apôtres, s'offrit de leur livrer son maître à l'insu du peuple. La veille de la pâque, Jésus s'étant fait le serviteur de ces mêmes apôtres, leur lava les pieds, et institua le mystère de la cène, qui avait tant scandalisé les Juifs, et qui devait rappeler le sacrifice dont l'agneau pascal offrait la figure. Judas y participa, et alla de suite préparer sa trahison, annoncée d'avance par Jésus au disciple bien-aimé. Après avoir prononcé l'excellent discours, rapporté par St. Jean (3), sur l'esprit de concorde et d'union religieuse et fraternelle entre les hommes, Jésus quitta le lieu du banquet, et passa dans le jardin de la montagne des Oliviers, où il avait coutume de se retirer seul avec ses disciples. Là, pour donner l'exemple du dévouement, il s'offrit à son père en sacrifice. Il s'attrista, et gémit des

(1) Zacharie, IX, 9.
(2) Josephe, *Antiq.*, liv. XVIII, ch. 3.
(3) Michaelis, *Not. in N. T.* (Voy. aussi l'*Essai sur le plan du fondateur de la religion chrétienne*, par F. V. Reinhard, Dresde, 1799, in-8°.)

(1) Exod., III, 6; Ps. CIX.
(2) Daniel, IX, 26; Osée, III, 4; Euseb., *Demonstr. evang.*, lib. VI et VII, Ps. XVIII, 21; Isaïe, III, 1.
(3) Jean, XIV-XVII.

maux et des crimes de l'humanité (1), dont il allait boire le calice. Sa prière achevée, il se leva : aussitôt Judas parut, suivi de ses satellites, et, par un signal perfide convenu avec eux, il lui donna le baiser de paix, que Jésus reçut avec douceur, en disant : « Quoi, Judas, vous me trahissez » par un baiser ! » Jésus se présenta alors aux soldats qui le cherchaient, et s'étant nommé, ils reculèrent, saisis d'effroi ; mais leur ayant dit de nouveau : « Si c'est moi que vous demandez, me voici, laissez aller mes » disciples en paix, » ils s'avancèrent et le saisirent. Pierre tira l'épée pour le défendre, et blessa Malchus, un des serviteurs du grand-prêtre : mais Jésus arrêta l'ardeur de Pierre, et guérit Malchus. La plupart des disciples abandonnèrent leur maître, et s'enfuirent. Jésus fut emmené chez Caïphe, où les princes des prêtres et les magistrats du peuple étaient assemblés. C'est là que l'innocent et le juste fut interrogé comme un criminel, quoique toutes ses actions eussent été publiques, et bientôt, sur son témoignage, condamné à mort, pour avoir, d'après l'interpellation du grand-prêtre, confessé qu'il était le fils de Dieu. De ce moment il fut en butte à une longue suite d'insultes et d'outrages que rapportent ses historiens, et qu'Isaïe et David même semblent avoir plutôt racontés que prédits (2). Un valet ayant osé lui donner un soufflet, le Sauveur ne lui présenta point l'autre joue ; il lui parla avec calme et avec vérité. Pierre, malgré son zèle, eut la faiblesse de renier son maître : Jésus, plus sensible à cette faute qu'à ses propres souffrances, lui lança un regard qui le fit rentrer en lui-même. Le lendemain, les Juifs, se rassemblèrent de nouveau, et convinrent de le remettre entre les mains de Ponce-Pilate, non pour le juger, mais pour faire mettre à exécution le jugement porté contre lui ; car les Romains leur avaient ôté le droit de punir de mort (1). Judas rendit témoignage, mais trop tard, à l'innocence de Jésus, par son repentir, en remettant aux pontifes le prix de sa perfidie. Mais ses remords furent ceux du désespoir, et il se pendit. Les princes des prêtres ne s'occupèrent pas moins de consommer la mort de Jésus. Voyant que Pilate jugeait insuffisants les motifs de sa condamnation, ils imputèrent à Jésus de s'être fait roi des Juifs, et d'avoir cherché à soulever le peuple. Interrogé sur cette accusation par Pilate, il répondit que son royaume n'était pas de ce monde, où il était venu pour rendre témoignage à la vérité. Quoique Pilate méconnût celui qui lui parlait ainsi (2), il ne laissa pas de reconnaître que Jésus était innocent. Sur les informations qu'il prit, le croyant de la Galilée (3), il s'empressa de l'envoyer au gouverneur de cette province, Hérode-Antipas, qui depuis long-temps desirait de lui voir opérer quelque miracle. Mais Hérode, n'obtenant de Jésus, pour toute réponse, que le silence, le fit revêtir d'une robe blanche, signe dérisoire de sa royauté et de son innocence, et le renvoya à Pilate. C'était l'usage, à l'époque de la fête de Pâque, de donner la liberté à un prisonnier, au choix du peuple. Pilate voulut en profiter pour délivrer Jésus, qu'Hérode même n'avait point jugé coupable : il proposa au peuple de choisir entre Jésus et un chef de vo-

(1) S. Aug., *in Ps.* 87.
(2) Ps. XXI, Isaïe, LIII.

(1) Jean, XVIII, 31 ; Casaub., *Exerc.* XVI.
(2) Aug. *in Joann. Hom.* 115.
(3) Luc, XXIII, 5-8.

leurs nommé Barabbas. Mais les Juifs, excités par les pontifes, demandèrent à grands cris que Barabbas fût délivré et Jésus crucifié. Pour les apaiser, Pilate fit flageller Jésus par ses soldats, supplice réservé alors aux esclaves (1). A la douleur, les soldats joignirent l'insulte, et l'ayant couvert d'un manteau de pourpre et couronné d'épines, ils le saluèrent du titre de *roi des Juifs*. Jésus souffrit tout en silence. C'est dans cet état si propre à émouvoir la compassion des Juifs, que Pilate le leur présenta, en disant : *Voilà l'Homme!* Mais les pontifes et leurs ministres ne firent que redoubler leurs clameurs, en provoquant de nouveau celles du peuple. Pilate leur représenta qu'ils l'obligeaient de crucifier leur roi (2) : ils opposèrent « qu'ils » n'avaient d'autre roi que César, » eux qui en d'autres occasions ne reconnaissaient que Jehova (3) : et c'était à l'autorité même de César que Jésus les avait renvoyés lorsqu'ils voulurent lui tendre un piége. Pilate alors se lavant les mains, comme s'il eût cru pouvoir se décharger sur les Juifs de la mort de l'homme juste, dont le sang, s'écriaient-ils, devait retomber sur eux et leur postérité, leur abandonna Jésus, en ordonnant qu'il fût crucifié. Suivant la coutume des Romains à l'égard des condamnés, Jésus fut chargé de sa croix, dont un Cyrénéen, nommé Simon, partagea le fardeau; et il fut conduit entre deux criminels au mont Calvaire, le lieu des exécutions, la même montagne peut-être que celle de Moria, où Isaac avait été offert par son père en holocauste (4). Suivi par plusieurs femmes qui fondaient en larmes, il se retourna, et il leur dit de pleurer, non sur lui, mais sur elles-mêmes et sur leurs enfants. Dépouillé de ses habits par les soldats, cloué et suspendu à la croix, avec une inscription au-dessus de sa tête, en hébreu, en grec et en latin, où Pilate, en dépit des pontifes, l'avait qualifié *roi des Juifs*, le Sauveur fut exposé aux railleries insolentes de ces mêmes Juifs, qui lui disaient : « Toi qui détruis le Temple et le rebâtis en trois jours, » sauve-toi maintenant si tu es le » fils de Dieu! » Jésus, abreuvé d'amertume et accablé d'outrages, demandait à son père la grâce de ses bourreaux : « Mon père, s'écriait-il, » pardonnez-leur, car ils ne savent » ce qu'ils font. » Sa clémence, et le salut qu'il accorde à l'un des deux larrons crucifiés avec lui, annonçaient qu'il avait en vue, en mourant, de sauver les pécheurs. Jésus donna en même temps l'exemple de l'humanité la plus touchante, lorsque voyant sa mère au pied de la croix, avec le disciple qu'il aimait, il dit à sa mère : « Femme, voilà votre fils, et à St. » Jean, voilà votre mère. » Les Évangélistes rapportent que depuis l'heure de midi, le soleil fut obscurci (1) et la terre couverte de ténèbres. Sur les trois heures, Jésus ayant jeté un grand cri, et dit, « Tout est consommé, » baissa la tête et rendit l'esprit. Le voile du temple se déchira en deux, ajoutent les évangélistes, la terre trembla, les rochers se fendirent (2), des

(1) Baron. *Annal.*, an 34, §. 84.
(2) Jean, XIX, 14, 15.
(3) Chrysost. *in Joann.*, *Homel.* 83.
(4) Baron. *Annal.* 34, §. 107.

(1) Eusèbe, *Chron. ex Phleg. et Afric.*, Tertullien, *Apologet.*, cap. 10, 19 et 21. Ruf., lib. IX, cap. 6. Plusieurs même remarquent que le soleil s'éclipsa totalement, quoique ce fût alors la pleine lune. Tertullien fait observer aux sénateurs romains que l'éclipse dont il s'agit était au nombre des événements extraordinaires consignés dans leurs fastes.

(2) Rufin (lib. IX, cap. 6) atteste qu'on voyait les marques des roches fendues dans un sens opposé à leur direction. Jules Africain dit que le tremblement de terre s'étendit au loin; et ceux qui ont remarqué l'éclipse totale dont on a parlé,

sépulcres s'ouvrirent. Le centenier qui présidait à l'exécution, et plusieurs des assistants, frappés de ce cri et de ces mouvements extraordinaires, dirent, les uns, « C'était un homme juste; » les autres, « C'était vraiment le fils de » Dieu ! » Vers le soir de la pâque, avant que le sabbat eût commencé, Joseph d'Arimathie obtint de Pilate le corps de Jésus pour l'ensevelir, après toutefois qu'il fut constaté que Jésus était mort, et que même un soldat lui eut, pour s'en assurer, percé le côté d'un coup de lance. Joseph alors le détacha de la croix, assisté de Nicodème, et, en présence des femmes qui avaient accompagné Jésus, il le déposa dans le tombeau qu'il avait fait creuser pour lui-même dans le roc. Le jour du sabbat étant arrivé, les princes des prêtres, par l'autorisation de Pilate, mirent des gardes au sépulcre, et scellèrent la pierre qui en fermait l'entrée. Mais ni les gardes, ni le sceau, ni la pierre, n'empêchèrent que, le matin du troisième jour, le 1er. de la semaine (1), Jésus-Christ ne sortît du tombeau. Confondus eux-mêmes, malgré leur précaution, les pontifes ne craignirent pas de compromettre ceux qu'ils avaient chargés de ce soin. Ils avaient demandé l'apposition des gardes, de peur, disaient-ils, que les disciples ne vinssent la nuit emporter le corps de leur maître, pour faire croire qu'il était ressuscité. Et lorsqu'ils apprirent ce qui s'était passé, ils subornèrent ces mêmes gardes (2), qui attestèrent que, pendant leur sommeil, les disciples étaient venus l'enlever (3). Cependant Madeleine et les autres femmes qui avaient préparé des parfums, et, d'après elles, Pierre et Jean, ayant couru au sépulcre et trouvé la pierre levée et le tombeau vide, crurent d'abord eux-mêmes au bruit supposé qu'on avait enlevé le corps de Jésus. Loin de publier la résurrection du Christ, qu'ils n'avaient pas clairement comprise quand il leur parlait de celle du fils de l'homme, les apôtres n'ajoutèrent point foi au récit que les femmes vinrent leur faire ensuite de son apparition. Et quoiqu'ils crussent enfin qu'il avait apparu à Pierre, et qu'il s'était fait reconnaître aux disciples d'Emmaüs en rompant le pain avec eux comme au jour de la cène, une partie des disciples n'y croyait pas encore. Ils ne furent pleinement convaincus que lorsqu'étant rassemblés, les portes fermées, Jésus-Christ se montra tout-à-coup au milieu d'eux, en leur disant, *La paix soit avec vous!* et en leur faisant voir et toucher ses mains et ses pieds (1). Il leur apparut plusieurs fois depuis, en s'entretenant avec eux, et en marquant sa confiance à Pierre, qui l'assura de son dévouement (2). Mais ce fut sur une montagne de Galilée, où ses disciples s'étaient réunis par son ordre, qu'il se fit voir à-la-fois, suivant l'apôtre St. Paul (3), à plus de cinq cents frères. C'est alors qu'en découvrant à ses disciples l'accomplissement des Ecritures, il leur montra qu'il fallait que le Christ souffrît, qu'il ressuscitât le 3e. jour (4), et que la pénitence et le salut fussent prêchés par toute la terre, en commençant par Jérusalem (5). Il donna sa paix et son esprit à ses apôtres, leur conféra le pouvoir de re-

y joignent un grand tremblement dans la Bithynie.

(1) Appelé depuis, par les chrétiens, le dimanche ou le jour du Seigneur.

(2) Tertullien, *Apologet.*, cap. 21.

(3) Aug., in Ps. 63; Just., *Dial.*

(1) Jean, xx, 20-27; Ignat. *ad Smyrn.*

(2) Jean, xx, 26; xxi, 1, 16.

(3) I Corinth., cap. xv, 6.

(4) Ps. xv, 10; Osée, vi, 3.

(5) Luc, xxiv, 46, 47.

mettre les péchés (1), les chargea d'aller instruire tous les peuples, de les baptiser au nom de son père, en son nom et en celui de l'esprit-saint, et de leur apprendre à observer ses commandements (2). Les *Actes* des Apôtres témoignent que, le quarantième jour après sa résurrection (3), Jésus-Christ se rendit avec ses disciples sur la montagne des Oliviers (4), où, après les avoir assurés qu'il serait toujours avec eux jusqu'à la fin des siècles (5), il les bénit, s'éleva au ciel, et disparut. Les apôtres et les disciples, conformément aux ordres de Jésus Christ, s'assemblèrent à Jérusalem, d'où bientôt, animés par son Esprit, et après avoir dressé un *Symbole*, ou une règle commune (6), ils se répandirent, pour aller prêcher l'Evangile, dans toutes les contrées du monde connu. St. Pierre, après avoir fondé les premières églises dont les fidèles portèrent le nom de *Chrétiens*, établit son siége à Rome. St. Paul fut un des apôtres qui contribua le plus à la propagation de la foi chrétienne, dont il avait été le plus ardent persécuteur. Le christianisme, traversé d'abord dans ses progrès par les Juifs, puis en proie à dix persécutions sous dix empereurs, s'établit, s'étendit au loin, de proche en proche et de siècle en siècle. En civilisant par des mœurs plus douces les états barbares, et en épurant la morale des nations civilisées, il est devenu la religion des peuples les plus polis du monde; et la croix, arborée par Constantin, est encore le signe qui réunit sous la même bannière (7) les souverains les plus puissants et les plus éclairés de l'Europe (1). G—CE.

(1) Jean, XX, 21-23.
(2) Mathieu, XXVIII, 19, 20.
(3) Act., I, 3.
(4) *Synops.* in Act. I, 12; Eusèbe, *Vit. Const.*, III, 41-43.
(5) Mathieu, XXVIII, 20.
(6) Rufin, *in Symb.*
(7) Ps, LXXI, 11; Isaïe, XI, 10.

JEZABEL. *V.* ACHAB et JÉHU.

JOAB, le plus célèbre des généraux de David, était fils de Sarvia, sœur de ce prince, et de Zur, de la tribu de Juda. Il défit dans la plaine de Gabaon l'armée d'Isboseth, fils de Saül, et ne cessa de poursuivre les fuyards qu'à la demande d'Abner, qui le pria d'épargner le sang d'Israël. Il rejoignit ensuite David à Hébron, et prit avec lui des hommes d'élite pour donner la chasse aux brigands qui infestaient le voisinage. Pendant son absence, Abner vint trouver David, et lui proposa de mettre tout Israël sous son obéissance: Joab, à son retour, apprit cette nouvelle, et, jaloux des honneurs accordés à un homme qu'il regardait comme un rival, reprocha vivement au roi sa confiance dans les promesses d'un perfide; il fit courir aussitôt un messager après Abner pour l'engager à revenir sur ses pas, et, feignant d'avoir à lui communiquer un secret, lui plongea son épée dans le corps. Joab voulut présenter ce meurtre comme la vengeance qu'il avait dû tirer de la mort de son frère Azaël, tué par Abner dans le combat de Gabaon; mais David eut horreur de sa trahison, disant: «Que le sang d'Abner retombe sur Joab et sur la maison de son père!» (*Voy.* ABNER.) Joab suivit David au siége de Jérusalem, monta le premier sur les remparts de cette ville, et, pour prix de cette action, fut confirmé dans le commandement de l'armée d'Israël. Chargé de punir l'insulte faite par les Ammonites aux ambassadeurs de David, il les joignit dans la plaine de Rabbath, et,

(1) *Acte de la Sainte-Alliance* du 26 septembre 1815, et *Lettre de l'empereur Alexandre à la Confédération germanique* du 13 novembre 1817.

ayant reconnu leurs dispositions, divisa son armée en deux corps: il confia l'un à son frère Abisaï, et attaqua avec l'autre les Syriens, qui prirent la fuite. Les Ammonites, voyant la défection de leurs alliés, quittèrent le champ de bataille; mais Joab ne songea point à profiter de la victoire, et les laissa opérer tranquillement leur retraite. L'année suivante, au temps que les rois avaient accoutumé d'aller à la guerre, Joab rentra dans le pays des Ammonites, et vint mettre le siége devant Rabbath; mais il laissa l'honneur de prendre cette ville à David, qui, dans cette circonstance, loua son affection et sa fidélité. Ce général avait montré beaucoup de zèle pour Absalon, pendant sa retraite à la cour du roi de Gessur: mais ce fils ingrat s'étant révolté contre son père, Joab n'hésita pas à venir l'attaquer dans la forêt d'Ephraïm, où il s'était retranché avec ses partisans. Dans la déroute qui suivit le combat, ayant appris que le malheureux prince était resté suspendu par les cheveux aux branches d'un chène, et qu'aucun soldat n'osait mettre la main sur lui à cause de la défense du roi, il courut à l'endroit indiqué, et lui perça le cœur de trois dards. (*Voy.* Absalon.) Il se rendit ensuite auprès de David, qu'il trouva pleurant la mort de son fils, et, lui ayant reproché la douleur qu'il montrait, l'obligea de se tenir à la porte de la ville pour recevoir les félicitations du peuple sur sa victoire. Cette violence de Joab lui fit perdre l'affection de David: ce prince résolut dès-lors de lui ôter le commandement de l'armée pour le donner à Amasa, son neveu. Joab, connaissant le dessein du roi, n'attendit que l'occasion de perdre ce nouveau rival: elle ne tarda pas à se présenter. Un certain Séba, de la tribu de Benjamin, s'étant révolté, David donna l'ordre à Amasa de marcher contre lui, avec tous les hommes de Juda en état de porter les armes. Amasa obéit aussitôt; mais Joab, l'ayant rencontré près de Gabaon, s'approcha de lui, et le tua en feignant de l'embrasser. Après ce nouveau crime, il marcha contre Seba; et les partisans de ce séditieux ayant jeté sa tête par-dessus les murailles de leur ville, il revint à Jérusalem. David n'osa lui témoigner son mécontentement du meurtre d'Amasa: il feignit au contraire de lui avoir rendu toute sa confiance. Il chargea Joab de faire faire le dénombrement des habitants d'Israël; et les livres saints témoignent qu'il obéit malgré lui. Cependant David n'avait point oublié les sujets de mécontentement qu'il avait reçus de Joab: avant de mourir, il recommanda à son fils Salomon de ne point permettre qu'après avoir vieilli en général rebelle, Joab descendît en paix dans le tombeau. Celui-ci s'était déclaré pour Adonias contre Salomon; et ayant appris que ce prince était monté sur le trône, il s'enfuit dans le tabernacle du Seigneur, espérant que la sainteté du lieu lui sauverait la vie: mais Salomon donna ordre à Banaïas de l'en arracher et de le faire mourir. Ainsi périt, l'an 1014 avant Jésus-Christ, l'un des plus grands hommes de guerre qu'aient eu les Juifs, mais qui souilla ses talents par son ambition et ses perfidies. W—s.

JOACHAZ, roi d'Israël, succéda à Jehu son père, l'an 856 avant Jésus-Christ. Il fit le mal devant le Seigneur, et continua de sacrifier aux idoles dans Samarie. Hazaël, roi de Syrie, profitant des troubles qui divisaient Israël, déclara la guerre à Joachaz, et tailla en pièces son armée: il ne s'échappa du combat que cinquante ca-

valiers (1) et environ dix mille fantassins. Alors Joachaz s'humilia devant le Seigneur, qui fut touché de son affliction et sauva Israël de sa ruine. Cependant le peuple endurci ne quitta point les sentiers de l'impiété. Les livres saints louent le courage de Joachaz dans les combats. Ce prince mourut après un règne de dix-sept ans, l'an 839 avant Jésus-Christ, et fut enseveli à Samarie dans le tombeau de ses pères. — JOACHAZ, roi de Juda, était fils de Josias; il s'empara du trône l'an 609 avant Jésus-Christ, au préjudice d'Éliacim, son frère aîné; mais Néchao, roi d'Égypte, à son retour de son expédition contre les Assyriens, lui manda de venir le trouver à Samath en Syrie, et, l'ayant fait charger de fers, il rétablit sur le trône Eliacim, qui prit alors le nom de Joachim. (*Voy.* JOACHIM.) Joachaz était alors âgé de vingt-trois ans, et il n'avait régné que trois mois: mais ce peu de temps lui avait suffi pour signaler son impiété; et ses malheurs furent regardés comme un juste châtiment de ses crimes. W—s.

JOACHIM, JOAKIM ou ELIACIM, fils aîné de Josias, avait vingt-cinq ans lorsqu'il fut rétabli par Néchao sur le trône de Juda : il s'obligea, en reconnaissance de ce service, à lui payer chaque année cent talents d'argent et un d'or; mais il ne put tenir sa promesse qu'en accablant d'impôts son peuple, déjà si malheureux. Ce prince persista dans la voie de l'impiété; et le Seigneur, lassé de ses crimes, chargea Jérémie d'annoncer publiquement la ruine de Jérusalem et la dispersion des tribus juives. Un officier arracha des mains du prophète l'écrit contenant ces sinistres prédictions, et le porta au roi; ce monarque orgueilleux, loin de s'humilier et de reconnaître ses fautes, jeta au feu le livre de Jérémie, et donna l'ordre de faire mourir l'auteur. L'homme de Dieu se retira dans une caverne, où il se tint caché. Cependant Nabuchodonosor, roi de Babylone, ayant soumis la Syrie, tourna ses armes contre le roi de Juda, qui, ne pouvant lui résister, se reconnut son tributaire. La vue des larmes et du désespoir de son peuple engagea Joachim à tenter un dernier effort pour s'affranchir d'un joug insupportable. Nabuchodonosor rentra aussitôt dans le royaume de Juda, prit Jérusalem, et, contre la foi des traités, fit massacrer Joachim et jeter son corps hors des murailles, où il resta privé de sépulture. Cet événement arriva vers l'an 578 avant Jésus-Christ. Joachim était âgé de trente six ans, dont il en avait passé onze sur le trône. — JOACHIM ou JÉCHONIAS, son fils, âgé de dix-huit ans, lui succéda avec le consentement de Nabuchodonosor; mais ce prince, craignant que Joachim ne cherchât à venger un jour la mort de son père, le fit descendre, trois mois après, du trône où il l'avait placé, et l'emmena captif à Babylone avec sa mère, ses principaux officiers, et tous les jeunes gens de Jérusalem en état de porter les armes. Le nombre des captifs s'éleva, suivant Josèphe, à dix mille huit cent trente-deux. Cependant Sédécias, oncle de Joachim, fut établi roi de Juda en sa place. Après la mort de Nabuchodonosor, Evilmerodach, son fils, rendit la liberté à Joachim, le combla de présents, et le fit grand-maître de son palais. Touché de tant de bontés, Joachim oublia sa patrie; mais les livres saints ne nous apprennent pas même s'il usa de son crédit sur le nouveau roi pour adoucir le sort de ses compagnons d'infortune. W—s.

(1) Cinq cents, suivant Josèphe, *Antiq. jud.*, liv. IX, ch. 9.

JOACHIM. *Voy.* BRANDEBOURG.

JOACHIM (L'abbé), surnommé le *Prophète*, religieux de l'ordre de Cîteaux, naquit en 1130 à Célico, petite ville de la Calabre citérieure. Après avoir fait ses études, il fut admis au nombre des pages de Roger, roi de Sicile; mais l'affection que lui témoignait ce prince, ne fut pas capable de l'arrêter long-temps à la cour. Ayant pris la résolution de vivre éloigné du monde pour s'occuper uniquement de son salut, il fit part de son projet à un pieux solitaire, nommé André, et ils s'embarquèrent secrètement tous les deux sur un vaisseau qui partait pour le Levant. Les pélerins s'arrêtèrent quelque temps à Constantinople pour donner des secours aux pestiférés; et leur ayant distribué tout ce qu'ils possédaient, ils s'acheminèrent, vêtus de bure et nu-pieds vers Jérusalem, qui était le but de leur voyage. Lorsqu'ils eurent satisfait leur dévotion en visitant les lieux témoins de l'accomplissement des mystères de la foi, ils revinrent en Calabre; et Joachim entra aussitôt dans l'abbaye de Sambuccino, s'y contentant de l'emploi de portier. Il en sortit au bout de quelques mois, et parcourut les campagnes voisines, prêchant dans les chemins, sur les places, et invitant les pécheurs à changer de conduite; mais il réfléchit qu'il remplissait une mission réservée aux prêtres par la loi nouvelle, et il alla confier ses scrupules à l'abbé de Corazzo, qui l'engagea bientôt à rester dans ce monastère et à prendre l'habit religieux. Le zèle de Joachim, son éloquence et sa piété, lui méritèrent l'estime de ses confrères, et, après la mort de l'abbé, ils le choisirent pour lui succéder: il se défendit d'accepter cette dignité, et il fallut que l'archevêque de Cosenza usât de son autorité pour l'y contraindre (1176). Joachim remplit les fonctions qui lui étaient imposées, de manière que sa réputation de sagesse s'étendit bientôt dans toute l'Italie. Des princes, de grands seigneurs, des rois même, venaient le consulter dans sa solitude, et s'en retournaient surpris qu'un homme qui paraissait étranger à la politique, en connût si bien tous les ressorts. Leurs largesses augmentaient les revenus de l'abbaye et fournissaient à Joachim les moyens d'exercer la charité envers les pauvres. Ce fut à cette époque qu'il forma le projet de commenter les saintes Ecritures; mais il ne crut pas devoir entreprendre ce travail avant d'avoir obtenu le consentement du pape, auquel il demanda en même temps la permission de résigner son abbaye afin de vaquer plus tranquillement à l'étude. Le pape approuva ses motifs; mais il lui permit seulement d'établir un de ses religieux chef de l'abbaye pendant son absence. L'abbé Joachim se retira donc, en 1185, dans la solitude de Casemar, et y passa trois ans partagé entre le travail et les exercices de piété. Il revint en 1187 à Corazzo, où sa présence était indispensable: le pape, lui ayant alors enjoint de terminer son Commentaire sur l'Apocalypse, lui permit en même temps de se démettre de son abbaye. Joachim alla, en 1189, habiter le désert de Haute-Pierre, pour échapper à l'importunité des curieux qui venaient en foule le visiter: il s'enfonça plus avant dans les montagnes de la Calabre, et se fixa enfin à Flora, où quelques uns de ses disciples formèrent un monastère, auquel il donna une règle calquée sur celle de Cîteaux, mais plus rigide. Le nouvel institut eut à essuyer bien des contradictions; mais l'abbé Joachim ayant obtenu une bulle qui l'exemptait de la juridiction de Cîteaux, plusieurs maisons se hâ-



tèrent d'embrasser la réforme. Ses succès aigrirent les chefs de l'ordre dont il s'était séparé; et ils publièrent contre lui des écrits où sa conduite et ses mœurs mêmes n'étaient point épargnées: il ne répondit à ces injustes attaques qu'en travaillant sans relâche à étendre sa congrégation; et il eut la satisfaction de la voir s'établir dans presque toutes les parties de l'Italie. L'abbé Joachim tomba malade dans une visite qu'il fit au monastère de St.-Martin de Jesse. Sentant approcher sa fin, il s'y prépara par la réception des sacrements; et ayant donné ses dernières instructions aux religieux qui l'entouraient et fondaient en larmes, il mourut le 30 mars 1202, âgé de soixante-douze ans. On assure qu'il prédit que la congrégation de Flora ne subsisterait pas long-temps après lui: elle fut effectivement réunie à l'ordre dont elle était un démembrement, dans les premières années du XVIe. siècle. Les chefs de Cîteaux poursuivirent la mémoire de l'abbé Joachim avec un acharnement peu honorable pour eux: mais le concile de Latran, auquel ils déférèrent ses ouvrages en 1215, n'y trouva à reprendre qu'une seule proposition dans son *Traité de la Trinité*, contre Pierre Lombard; et en la condamnant, le concile épargna l'auteur, qui s'était soumis d'avance à la décision de l'Église. D'un autre côté, les religieux de Flora sollicitèrent la canonisation de leur fondateur; le pape Clément IV ordonna en 1350 les informations préliminaires pour y parvenir: mais elles furent interrompues; et quoique la cour de Rome n'ait jamais rien statué à cet égard, l'abbé Joachim est inscrit dans plusieurs martyrologes, et il est honoré d'un culte spécial en Calabre, le 29 mai, anniversaire de la translation de ses reliques à l'abbaye de Flora. On a de lui un grand nombre d'écrits, parmi lesquels on distingue: 1°. *Liber Concordiæ novi ac veteris Testamenti*. — 2°. *Psalterium decem chordarum*. Il y traite du nombre et du sens mystique des psaumes, de l'ancienne psalmodie, etc. 3°. Des *Commentaires* sur Isaïe et quelques petits prophètes, sur Jérémie, et sur l'Apocalypse. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Venise, de 1507 à 1517, mais si incorrectement qu'il serait à desirer, suivant D. Gervaise, qu'on en donnât de nouvelles éditions: les autres sont restés manuscrits; et l'on peut en voir la liste dans Fabricius, *Biblioth. infim. latinitat.*, tom. IV, page 39. Le *Livre de prophéties sur les papes*, publié sous le nom de l'abbé Joachim (1), est évidemment l'ouvrage de quelque Franciscain qui vivait à la fin du XVe. siècle. Plusieurs auteurs ont écrit la *Vie* de l'abbé Joachim; mais le P. Papebroch a réuni, dans les *Acta sanctorum*, tom. VII du mois de mai, tout ce qui a paru de plus intéressant sur ce personnage réellement extraordinaire. Son *Histoire*, par D. Gervaise, Paris, 1745, in-12, manque d'impartialité et surtout de critique; elle ne peut plaire qu'aux lecteurs amis du merveilleux. W—s.

JOACHIM DE POBLET est ainsi surnommé parce qu'il était moine de Cîteaux dans l'abbaye de Poblet (*Popoletum*), célèbre par les tombeaux des rois d'Aragon qui l'avaient fondée en 1153. On l'a confondu quelquefois avec le fameux abbé Joachim, sujet de l'article précédent. Tous deux furent, dit-on, de l'ordre de Cîteaux; tous deux vivaient dans le XIIe. siècle. L'un fut fondateur d'une congrégation en

(1) Cologne, 1570; Venise, 1589, in-4°., italien et latin, avec 34 planches. On trouve à la suite quelques autres prétendues prophéties d'Anselme, évêque de Marsico

Calabre, l'autre du couvent de Poblet en Catalogne. On présume que celui-ci vivait en ermite dans le lieu de Poblet avant que le prince Raimond y eût fondé l'abbaye de ce nom. La tradition du pays lui attribue une prédiction sur les rois d'Espagne, de Castille et d'Aragon, écrite en mauvais vers latins, dont plusieurs sont inintelligibles: ils se prêtent facilement, comme toutes les productions de ce genre, à tout ce qu'on veut leur faire dire. Sa prophétie, connue de temps immémorial en Espagne, fut dit-on, publiée dans le XVe. siècle; elle le fut ensuite dans le *Mirabilis liber*. On la trouve encore dans le tom. III du Recueil d'Archimbaud, intitulé *Nouveau Recueil de pièces fugitives*, *d'histoire* et *de littérature*, Paris, 1717, in-12. Archimbaud assure, d'après des personnes dignes de foi, qu'on en conservait encore des copies dans l'abbaye de Poblet, mais qui paraissent n'être que du XIVe. siècle; qu'on y voyait aussi un Commentaire sur les prédictions, qui finissait à la bataille de Lepante en 1571; que plusieurs curieux de Barcelone et d'autres villes d'Espagne conservaient des exemplaires des prédictions, et des commentaires de Poblet; que l'on continuait de les augmenter à mesure que les événements les justifiaient; que les Espagnols avaient une foi entière à ces prophéties. Il faut cependant convenir qu'on ne trouve rien sur sa personne, ni dans les historiens de l'ordre de Cîteaux, ni dans les autres auteurs ecclésiastiques.

T--D.

JOACHIM (GEORGE), célèbre mathématicien, surnommé *Rheticus*, parce qu'il était originaire du pays des Grisons, en latin *Rhætia*, naquit à Feldkirch le 16 février 1514. Il professa d'abord les mathématiques à l'académie de Wittemberg avec beaucoup de succès; mais ayant entendu parler des nouvelles découvertes de Copernic sur le système du monde, il quitta sa chaire pour aller suivre les leçons de ce grand homme, dont il devint l'ami. Il se déclara bientôt le partisan de la mobilité de la terre, et s'attira la haine de tous les chefs de l'ancienne école, en publiant un ouvrage dans lequel il établit comme une vérité incontestable le mouvement de la terre autour du soleil, que son maître n'avait osé donner jusqu'alors que comme une hypothèse probable: il ajouta même de nouvelles raisons à celles qu'avait présentées Copernic en faveur de ce principe, et soutint que, si Aristote revenait au monde, il serait le premier à reconnaître son erreur. Tout le zèle de Rhéticus ne put cependant faire prévaloir le système de Copernic; et ce n'est que depuis la fin du XVIIe. siècle qu'il a été enseigné sans contradiction. (*Voy.* COPERNIC.) Rhéticus voyagea ensuite dans les différentes parties de l'Allemagne; et s'étant rendu aux instances d'un seigneur hongrois, son ami, il mourut d'apoplexie dans sa maison à Caschau, le 4 décembre 1576, âgé de soixante-deux ans. On a de lui: I. *Narratio de libris revolutionum Copernici*, Dantzig, 15[illegible]0, in-4°. C'est l'exposition et la défense du système de Copernic dont on vient de parler; elle est en forme de lettre adressée à Schöner, habile mathématicien de ce temps-là; il en parut une seconde édition augmentée d'un Eloge de la Prusse (*Borussiæ Encomium*), Bâle, 1541, in-8°., et elle a été réimprimée avec l'ouvrage de Copernic, Bâle, 1566, et dans le *Prodromus Dissertation.* de Keppler, 1596, in-4°. II. *Orationes de astronomiâ et geographiâ et de physicâ*, Nurem-



berg, 1542. III. *Ephemeris ex fundamentis Copernici*, Leipzig, 1550, in-4°., très rare : la préface contient des particularités intéressantes sur Copernic. IV. *Opus palatinum de triangulis*, in-fol. (1). Cet ouvrage fut publié par Valentin Othon, disciple de l'auteur ; et l'électeur palatin, l'empereur et plusieurs autres princes d'Allemagne voulurent contribuer aux frais de l'impression. L'édition est cependant fautive ; mais Barthélemi Pitiscus en donna une très supérieure en 1613, sous ce titre : *Thesaurus mathematicus ;* c'est en effet, dit Montucla, un vrai trésor et un des monuments les plus remarquables de la patience humaine. (*V.* Montucla, *Hist. des Mathémat.*, tom. 1er., pag. 582.) Bernoulli a donné une Notice détaillée de cet important ouvrage dans l'*Histoire* de l'académie de Berlin pour l'année 1786, et Lalande une description très exacte dans sa *Bibliographie astronomique*, pag. 129. On ne doit pas oublier que c'est à Rheticus qu'on doit l'introduction des sécantes dans la trigonométrie. Il promettait dès 1551 des *Commentaires* sur Euclide, *neuf livres de l'Astronomie*, de *nouvelles Tables pour le calcul des éclipses*, etc. ; mais aucun de ces ouvrages n'a paru. Dans une lettre qu'il adressait en 1568 au fameux Ramus, après lui avoir rendu compte de ses travaux astronomiques, il lui annonce qu'il s'est appliqué depuis peu à l'étude de la médecine, et qu'il vient de terminer un *Traité* en huit livres *sur la Chimie.* Cette lettre, qui renferme des détails curieux, est insérée dans l'*Epitome* de la bibliothèque de Gesner, par Simler (édition de Zurich, 1574, in-fol., pag. 228.) W—s.

JOANÈS (Vincent), célèbre peintre espagnol, naquit à Fuente-de-la-Higuera, près de Valence, en 1523. Il étudia en Italie ; mais il ne fut pas, comme le dit Palombino, élève de Raphael, ce dernier étant mort trois ans avant la naissance de Joanès. Il est certain néanmoins qu'il suivit le style de ce maître et qu'il fut un de ceux qui en approchèrent de plus près. Joanès étant devenu ainsi le chef de l'école de Valence, il n'est pas étonnant qu'elle ait produit de si habiles peintres, leur premier maître ayant formé son talent sur les chefs-d'œuvre de ce grand artiste. Et telle a été la réputation de cette école, que Mengs, lui-même, pendant son séjour en Espagne, parmi les élèves espagnols qu'il admettait, préférait toujours ceux qui avaient appris à Valence les principes de leur art. Joanès, avec un mérite supérieur, était d'une piété exemplaire ; et il n'entreprenait jamais de peindre l'image d'aucun saint destinée à être placée dans un temple, sans s'y être préparé par la prière et les sacrements. La plupart de ses ouvrages se trouvent dans les églises de Valence ; et le nombre en est considérable, puisqu'on le porte à plus de quarante tableaux, parmi lesquels on distingue un *Christ mort, soutenu par des anges ;* — le *Sauveur au milieu de deux prophètes ;* — un *Saint François-de-Paule ;* — et surtout une superbe *Cène* qu'on admire dans l'église de St.-Nicolas, etc. Les connaisseurs faisaient beaucoup de cas de quelques productions de ce peintre, qu'on a vues jusqu'en 1814, dans le

(1) Ce livre, que l'on croit imprimé à Neustadt, ou plutôt à Heidelberg en 1596, est divisé en trois parties, qui ont ensemble 780 pages Rhéticus en avait, dit-on, lui-même publié l'ébauche sous ce titre : *Canon doctrinæ triangulorum nunc denuò summâ diligentiâ editus*, Bâle, Henri-Pierre. La date manquait à l'exemplaire de Lalande ; mais Murhard place cette édition à l'an 1580 Gesner en cite une de Nuremberg, 1551, échappée aux recherches de Lalande, et qui doit être la première.

Muséum de Paris. Le principal mérite de Joanès consiste dans une exacte correction de dessin, dans la force, la grâce, la majesté et l'expression de ses figures, et dans la vérité de son coloris. Joanès mourut à Valence en 1581. Il laissa un fils (Jean-Vincent), peintre assez habile, mais qui fut loin d'égaler son père. B—s.

JOANNET (Claude), littérateur, né à Dole le 11 juillet 1716, entra chez les jésuites après avoir terminé ses études : des raisons de santé l'obligèrent de quitter la société, et il vint à Paris, où il commença un journal uniquement destiné à faire connaître les ouvrages religieux et à combattre les principes des incrédules modernes. Il eut le bonheur d'en faire agréer la dédicace à la reine (épouse de Louis XV); et cette auguste princesse devint sa protectrice contre les attaques répétées d'une secte dont la puissance croissait de jour en jour. L'abbé Joannet renonça à la rédaction de son journal au bout de dix ans : il passa le reste de sa vie dans la retraite, et mourut à Paris en 1789, âgé de soixante-treize ans. Il était membre des académies de Nanci et de Besançon. On a de lui : I. *Éléments de poésie française*, Paris, 1752, 3 vol. in-12 ; on y trouve, dit Sabatier, des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles sûres ; si le style en était toujours égal et correct, cet ouvrage pourrait être regardé comme le meilleur et le plus complet qu'on ait donné sur cette matière. Les rédacteurs de l'*Encyclopédie* en ont extrait plusieurs morceaux, entre autres l'article *Jeux de mots*, mais sans en nommer l'auteur. II. *Lettres sur les ouvrages de piété*, ou *Journal chrétien*, Paris, 1754 à 64, 40 vol. in-12. III. *Les Bêtes mieux connues*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. C'est une réfutation de l'*Essai* de Boullier sur l'ame des bêtes ; l'abbé Joannet soutient avec Descartes qu'elles sont de pures machines : ses raisonnements sont solides, mais peu concluants. IV. *De la connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports*, ibid., 1775, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, assez bien accueilli lors de sa publication, est maintenant oublié parce qu'il est obscur et mal écrit ; Joannet en a laissé une suite en manuscrit sous ce titre : *Développement du cœur de l'homme*. W—s.

JOANNICE, ou JEAN Ier., dit aussi *Calojean*, monta sur le trône de Bulgarie en 1196, à l'exclusion de ses neveux, et après la mort de Pierre son frère. Pour assurer son usurpation et se maintenir contre les Grecs, auxquels Pierre avait enlevé cette province, Joannice rechercha la protection du Saint Siége et soumit son royaume au pape. Innocent III lui envoya, l'an 1204, le cardinal Léon, son légat, qui le couronna dans Ternove, et lui remit un étendard où l'on voyait une croix et les clefs de l'Eglise. Les troubles qui agitaient l'empire d'Orient parurent à Joannice une occasion favorable pour s'agrandir : il fit une invasion dans la Thrace à la tête d'une armée, et se rendit maître de la plus grande partie de cette province. Craignant de perdre ses conquêtes, il envoya une ambassade à Baudouin, que les croisés venaient de placer sur le trône de Constantinople, et lui fit proposer de signer un traité d'alliance. Baudouin lui répondit qu'il ne consentirait à la paix qu'après la restitution des terres usurpées par les Bulgares. Joannice, ne voyant plus d'espoir d'arrangement, excita les Grecs à la révolte contre les Latins, et leur promit son appui. Le soulèvement fut général ; les Latins attaqués

à l'improviste ne purent échapper au carnage que par la fuite, et la plupart des villes grecques ouvrirent leurs portes aux Bulgares. Baudouin, sans attendre les secours qui lui étaient promis, se mit en campagne, suivi d'un petit nombre de troupes, et vint assiéger Adrianople. Joannice marcha au secours de cette ville, et, ayant attiré Baudouin dans une embuscade, le fit prisonnier. Ce prince infortuné, conduit à Ternove, y expira dans un cachot (*Voy.* BAUDOUIN, tom. III, pag. 545). Les croisés, privés de leur chef, firent leur retraite en bon ordre, quoique poursuivis par les Bulgares, qui portèrent leurs ravages jusqu'aux portes de Constantinople. Joannice, ne pouvant entreprendre le siége de cette capitale, tourna ses armes contre Boniface, marquis de Montferrat, couronné roi de Thessalonique. Il prit d'assaut la ville de Serres, et attaqua ensuite Thessalonique; mais Boniface, qui s'était jeté dans la place, la défendit avec tant de courage, qu'il obligea l'ennemi de renoncer à son entreprise. En 1206, la guerre ayant éclaté entre Henri, frère de Baudouin, et le prince bulgare, celui-ci entra sur les terres de l'empire, et y commit les cruautés les plus atroces. Ayant emporté d'assaut, le samedi saint, la ville de Varna, il fit jeter les habitants dans les fossés, qu'il fit combler aussitôt. Au mepris des capitulations, il réduisait en esclavage les habitants des villes dont il s'emparait, et les dirigeait sur ses états. La fortune favorisant ses armes, il força Henri à se réfugier dans Constantinople; mais abandonné à l'approche de l'été par les Comans ou Tartares qui formaient la plus grande partie de son armée, Joannice perdit toutes ses conquêtes, et se retira dans son royaume. Les Grecs, de leur côté, irrités de sa barbarie, renoncèrent à son alliance, et firent leur paix avec les Latins. Le prince bulgare se ligua ensuite contre Henri avec Lascaris, qui s'était fait couronner empereur à Nicée; mais Henri parvint à les désunir, en abandonnant à Lascaris des places en Asie. La mort de Boniface, marquis de Montferrat, arrivée en 1207, parut à Joannice une occasion favorable pour s'emparer de ses états. Il était sur le point de se rendre maître de Thessalonique lorsqu'il mourut de maladie; d'autres disent qu'il fut assassiné par un de ses généraux nommé Manastras. Il laissa une fille qui épousa ensuite Henri, empereur de Constantinople, frère de Baudouin. St. P—n.

JOAS, roi de Juda, le plus jeune des fils d'Ochozias, échappa, par miracle, à la fureur d'Athalie, son aïeule, et fut élevé en secret, parmi les prêtres du Seigneur, dont il portait l'habit, ignorant lui-même le mystère de sa naissance. Lorsqu'il eut atteint sa septième année, le grand-prêtre Joïada réunit les centurions et les soldats, et leur annonça qu'il existait un héritier légitime du royaume de Juda; il leur distribua ensuite les lances et les armes de David, qu'on gardait dans le temple, et, les ayant rangés de chaque côté de l'autel, fit asseoir Joas sur un trône, lui mit le diadème sur la tête et le livre de la loi dans les mains, et, se prosternant devant le prince, lui jura le premier obéissance et fidélité, serment qui fut répété aussitôt avec enthousiasme par tous les assistants. Athalie, ayant entendu les cris de joie qui partaient du temple, accourut pour en connaître la cause; mais elle fut saisie par l'ordre de Joïada et massacrée à la porte de son palais: Mathan, prêtre de Baal, qui avait autorisé les fu-

reurs de cette reine impie, fut égorgé, et le culte des faux dieux aboli. Ainsi s'acheva en moins d'un jour la révolution qui replaça Joas sur le trône de ses pères; et jamais on n'en vit une, conduite avec plus de secret ni terminée aussi promptement. Ce prince, si redevable au Seigneur, régna justement devant lui, tant qu'il fut dirigé par Joïada; cependant il ne détruisit point les autels élevés sur les hauts-lieux, et il permit au peuple de continuer à y offrir des sacrifices. Il abandonna aux prêtres les revenus du temple, à condition qu'ils y feraient les réparations nécessaires; mais, voyant que ses ordres étaient négligés, il établit un officier chargé de vérifier les recettes et de veiller à ce qu'on ne leur donnât point une autre destination. Cependant le grand-prêtre Joïada mourut plein de jours: Joas, oubliant bientôt ses sages instructions, s'abandonna à l'impiété, et commit toutes sortes d'injustices. Le pontife Zacharie, fils de son bienfaiteur, l'ayant exhorté à changer de conduite, Joas le fit saisir et lapider dans le parvis même du temple. Le sang de l'homme juste monta vers le Seigneur, qui ne tarda pas à le venger. Hazaël, roi de Syrie, déclara, bientôt après, la guerre à Joas, et, après avoir pris et saccagé la ville de Geth, vint assiéger Jérusalem. Joas, effrayé, lui envoya les trésors qui étaient dans le temple et dans son propre palais, et obtint à ce prix qu'Hazaël se retirerait: il tomba malade peu de temps après; et trois de ses serviteurs, l'égorgèrent dans son lit, l'an 843 avant J.-C. Il était âgé de quarante-sept ans. Son corps fut inhumé à Jérusalem; mais ce ne fut pas, dit Josèphe, dans le sépulcre des rois, parce qu'on ne le jugea pas digne de cet honneur. Son fils Amasias lui succéda. W—s.

JOAS, fils de Joachaz, roi d'Israël, fut associé au gouvernement par son père, et lui succéda. Il l'imita dans son impiété, et sacrifia sur les hauts-lieux: cependant le Seigneur ne se détourna point de lui, parce qu'il laissa en paix les hommes justes qui étaient alors dans Israël. Joas alla visiter Elisée pendant sa dernière maladie; et le prophète lui annonça qu'il remporterait plusieurs victoires sur les Syriens (*V.* Elisée). Joas déclara donc la guerre à Benadad, roi de Syrie; il le défit dans trois batailles, et l'obligea de lui restituer les villes qu'Hazaël son père avait enlevées à Joachaz. Il répondit par cet apologue à Amasias, roi de Juda, qui l'avait défié: « Le chardon du Liban envoya vers le cèdre qui est au Liban, » et lui fit dire: Donnez moi votre fille » afin que mon fils l'épouse; mais les » bêtes de la forêt du Liban passèrent » et foulèrent aux pieds le chardon. » Parce que vous avez eu de l'avantage sur les Iduméens, ajouta-t-il, » et que vous les avez battus, votre » cœur, Amasias, s'est rempli d'orgueil. Soyez content de votre gloire » et demeurez en paix dans votre maison. Pourquoi cherchez-vous votre » malheur pour périr vous-même et » faire périr Juda avec vous? » Il marcha ensuite à la rencontre d'Amasias, qui s'avançait à la tête d'une puissante armée, le défit près de Bethsamès et l'emmena prisonnier. Joas entra triomphant à Jérusalem, traînant à sa suite son ennemi vaincu; il fit abattre les murailles de cette ville depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à celle de l'angle, s'empara des trésors du temple et de ceux du roi, et, s'étant fait livrer des otages, retourna à Samarie; il y mourut, après un règne de seize ans, l'an 826 avant J. C., et eut pour successeur son fils Jéroboam II. W—s.

JOATHAM, fils d'Osias, roi de Ju-

da, fut associé au trône par son père, qu'une lèpre qui lui rongeait le visage empêchait de paraître en public. Les livres saints lui donnent le titre de grand-maître du palais, et nous apprennent qu'il jugeait le peuple. Quoiqu'il eût toute l'autorité royale, il n'en prit les marques qu'après la mort de son père. Il marcha sur les traces d'Osias, et fit ce qui était agréable au Seigneur: cependant il ne détruisit point les hauts-lieux où le peuple avait coutume de sacrifier, et de brûler de l'encens. Mais il veillait avec soin à l'entretien du temple, et y fit pratiquer une nouvelle porte plus haute que toutes les autres, et à laquelle on donna son nom. Il embellit Jérusalem, en répara les murailles, dont une partie était tombée en ruines, et y ajouta des tours pour en defendre les approches. Ayant vaincu les Ammonites, il leur imposa un tribut annuel de cent talents, dix mille mesures de blé et autant d'avoine. Joatham fut respecté des étrangers et chéri de son peuple. Il régna seize années, si l'on compte les dix pendant lesquelles il fut associé à son père, et mourut âgé de quarante et un ans, l'an 742 avant J.-C. Son fils Achaz lui succéda. W—s.

JOB, célèbre patriarche, vivait dans la terre de Hus, que l'on suppose en Arabie, ou dans le voisinage: on ne sait pas précisément à quelle époque. Le livre qui porte son nom, nous offre l'exemple d'un homme éminemment vertueux, précipité tout à-coup du faîte de la prospérité et de l'abondance dans un abîme de misères et de peines. Satan obtient du Seigneur la permission de soumettre Job aux plus rudes épreuves et de lui faire souffrir tout le mal possible, à l'exception de la mort. Cet homme juste est d'abord affligé par la perte totale de ses immenses possessions. Quand on vient lui annoncer cette triste nouvelle, il ne sort de sa bouche que des paroles de résignation: « Le Seigneur m'avait tout donné, le » Seigneur m'a tout enlevé; il a fait » comme il lui a plu: que son saint » nom soit béni! » Il perd ensuite ses enfants, sept fils et trois filles, écrasés avec tous leurs convives, dans la joie d'un festin, sous les ruines de la maison où ils étaient assemblés, et qui s'écroule en un clin-d'œil. Le serviteur, chargé de ce pénible message, achève ainsi son récit: « et je me suis sauvé » seul, pour vous en apprendre la » nouvelle. » Job est tourmenté par une effroyable maladie, répandue sur tout son corps, depuis la tête jusqu'à la plante des pieds: il se voit réduit à s'asseoir sur un fumier et à racler avec des tessons de pots cassés le pus qui sortait de ses plaies. Sa femme, qui lui avait été laissée pour le désoler, vient invectiver contre sa simplicité, et se moquer de sa piété. Job se contente de lui répondre: « Vous avez parlé » comme une femme insensée; puis» que nous avons reçu les biens de la » main de Dieu, pourquoi n'en rece» vrions-nous pas aussi les maux? » Son courage ne l'abandonne pas dans tous ces désastres; sa soumission à la volonté de Dieu ne se dément pas un instant: jusqu'ici Job ne pécha point et ne s'échappa point en paroles indiscrètes ou offensantes contre Dieu. Cette remarque, très honorable pour Job, se trouve deux fois dans le commencement de son histoire, à l'occasion de ses premières épreuves: elle semble néanmoins indiquer que ce saint homme ne montrera pas toujours la même fermeté, et que de plus violents assauts lasseront sa patience. En effet, voici que trois de ses amis, Eliphas de Théman, Baldad de Sub, et Sophar de Naamath, instruits de ses infortunes, accourent se ranger autour

de lui, couverts des marques du deuil et avec toutes les apparences de la plus vive douleur et d'une désolation égale à la grandeur des pertes de leur ami commun. Tous ces illustres personnages gardent pendant long-temps un morne silence; Job est le premier qui le rompt : il s'exhale en plaintes amères, en imprécations contre le jour qui l'a vu naître et qui n'a point détourné de lui les maux dont il est accablé. La mélancolie la plus vraie règne dans cette sublime élégie. Ses amis irrités, au lieu de lui prodiguer les consolations qu'il avait droit d'attendre d'eux et qu'ils étaient venus sans doute lui apporter, oubliant leurs devoirs, ne font entendre que des reproches sanglants; ils le chargent d'humiliations et d'outrages. Eliphas s'indigne de l'impatience de Job, et, prenant une voie détournée, révoque en doute la sainteté de sa vie. Job lui répond avec l'énergie que donne le témoignage d'une bonne conscience. Il se plaint de ses afflictions et de ses misères avec plus de véhémence encore qu'il n'avait fait; il prend Dieu à témoin de son innocence; il proteste qu'il est injustement opprimé. Sa réponse est pleine de beaux mouvements et d'une éloquence mâle; on y trouve des pensées d'une incroyable profondeur touchant l'existence du mal physique et du mal moral, sous l'empire d'un Dieu puissant et bon. Baldad, qui ne s'écarte point de la marche d'Eliphas, et qui n'a pas plus de modération dans le caractère, continue cette série de reproches amers qui aggravent les infortunes de Job: il ne doute point que les enfants de ce malheureux père n'aient subi le juste châtiment réservé à leurs crimes par la vengeance céleste. Cependant il assure que si Job est aussi innocent qu'il le dit lui-même, il peut être rétabli dans son état de prospérité, pourvu qu'il veuille recourir à la clémence divine. Job, dans sa réponse, reprend ses douloureuses lamentations avec un nouveau degré de force et de nouvelles images. Sophar le taxe d'orgueil, de fausseté, de mensonge, parce qu'il a osé se défendre contre les imputations de ses amis, devenus si importuns; il l'engage à revenir à de meilleurs sentiments et à une conduite plus réglée. Le portrait du méchant qu'il charge de couleurs odieuses, est encore plus affreux parce qu'il est tracé dans l'intention de l'appliquer à un homme de bien. Job est indigné d'une si atroce accusation; et il la repousse comme il le doit, en rappelant ses vertus et le bien qu'il a fait, d'une manière attendrissante et sublime. C'est le plus beau plaidoyer que l'innocence opprimée puisse opposer aux sophismes d'injustes aggresseurs. Comme les trois amis de Job avaient discouru longuement sur les jugements que Dieu exerce dans ce monde contre les impies, et sur l'éclatante punition des hypocrites, Job ne manque point de leur opposer une doctrine différente, et de montrer que lors même que la leur serait conforme aux voies du Seigneur, elle ne pourrait pas l'atteindre, parce qu'il est innocent. Il fait entendre aussi qu'il ne peut, à cause de son infériorité, faire triompher sa cause et lutter avantageusement contre Dieu : il lui adresse néanmoins à lui-même des reproches emportés, et l'accuse hautement de ne faire aucune distinction entre l'homme juste et le pécheur, et de les affliger également. Ces plaintes échappées au désespoir de Job, ne font qu'enflammer le zèle prétendu de ses amis pour la justice divine, et ne servent qu'à les rendre plus acharnés contre lui : ils emploient tout ce que la raison humaine peut fournir de plus fort, tout ce que l'éloquence a de véhé-

mence et d'adresse pour justifier leurs procédés et noircir le malheureux Job. Celui-ci, de son côté, ne le cède point à ses accusateurs intempestifs dans les parties mêmes où ils excellent; et il l'emporte visiblement sur eux en raisonnement, en droiture et en doctrine. Après les avoir confondus et réduits au silence, il leur découvre jusqu'aux plus intimes replis de son cœur; il proteste devant Dieu et devant les hommes de son exactitude à remplir tous ses devoirs. Il appelle, des jugements iniques de ses adversaires, au tribunal du souverain juge devant lequel il ne craint pas de comparaître; il déclare hardiment qu'il place sa plus ferme espérance dans la bonté de Dieu, et qu'elle ne s'affaiblira ni par le spectacle du juste opprimé, ni par la sécurité de l'impie jusqu'au dernier moment de son existence: il soutient que, sur ces profonds mystères, il n'est point donné à l'homme de pénétrer dans le sanctuaire de la divinité; qu'il est réduit à adorer et à bénir les desseins de la providence dans la dispensation des biens et des maux de la vie. Il se présente tout-à-coup un nouvel interlocuteur qui, pendant la dispute, était resté pour ainsi dire caché sous le rideau, c'est Elihu. Après un court préambule, dans lequel il affecte la modestie et l'impartialité, ce jeune homme condamne également et la présomption de Job, et les inconséquences de ses amis. Il accuse le premier de défendre sa justice aux dépens de celle de Dieu même; d'exiger que Dieu sorte de son secret, pour lui révéler les motifs de sa conduite; d'avancer que, puisque les biens et les maux de cette vie sont distribués sans discernement, la pratique de la vertu n'est d'aucun avantage. Dieu, dit-il, dans les châtiments qu'il envoie aux hommes, veut les éprouver, les corriger, dompter les superbes, confondre les obstinés, et faire grâce à ceux qui sont soumis. De là Elihu prend occasion de faire voir que Dieu en a usé de cette manière envers Job, et qu'il n'exige de lui que la résignation, pour faire cesser les maux dont il est accablé. Il reproche aux censeurs de Job « que ne pouvant lui répondre » ils avaient la témérité de le condam» ner. » Job ne réplique rien au discours d'Elihu; mais le Très-Haut, du sein de la nue, fait entendre sa voix formidable comme le tonnerre, et, sans daigner expliquer ses décrets, rappelle quelques-uns des prodiges de sa puissance, et relève, avec une magnificence que rien ne peut égaler dans l'ancien Testament, la grandeur de sa majesté. Les descriptions qu'il fait de quelques animaux, avec lesquels il défie Job d'oser se mesurer, portent l'empreinte visible de son sceau. (On peut voir dans les *Trois règnes* de Delille, une belle imitation de la description du cheval : *Voyez ce fier coursier*, etc......) La voix du Très-Haut condamne l'orgueil de Job qui se croit sans tache devant Dieu : pour le convaincre de son ignorance sur les décrets éternels, il le provoque à déclarer ce qu'il sait sur les œuvres de la création. Il insiste sur les mêmes points qu'Elihu n'avait fait qu'effleurer; il blâme, et les démarches, et les discussions trop prolongées d'Eliphas, de Baldad et de Sophar. Enfin il exhorte Job à s'humilier sous la main de l'être éternel, et à confesser son néant. Job se soumet alors avec la plus grande humilité à la volonté du Seigneur ; il avoue sa faute ; il se couvre de cendre et demande pardon. Dans la suite, Job fut amplement dédommagé des pertes qu'il avait essuyées. Le Seigneur lui donna le double de ce qu'il avait autrefois possédé; et s'il avait été le

plus infortuné des mortels, il en devint le plus heureux. Sa vie se prolongea jusqu'à cent quarante ans. Il eut sept fils, et trois filles d'une rare beauté, dont il vit la postérité jusqu'à la quatrième génération. On discute parmi les savants si Job est un personnage réel, ou bien si le livre qui porte son nom ne renferme qu'une pure allégorie. Quelque spécieuses que soient les difficultés que l'on oppose à la réalité de l'existence de Job, nous ne croyons pas qu'elles puissent tenir contre la force des autorités et des raisons qui servent à l'établir. Le prophète Ezéchiel met Job au rang des personnages réels, et le compte avec Noé et Daniel. L'apôtre St. Jacques écrit aux premiers fidèles : « Vous avez appris » quelle a été la patience de Job, et » vous avez vu comment le Seigneur » a terminé ses maux. » On voit dans le livre de Tobie que ce vénérable vieillard fut méprisé par ses proches, comme Job l'avait été jadis par des rois. Tous les pères, à dater de S. Grégoire-le-Grand, ont enseigné que le livre de Job renferme une histoire véritable. La masse des juifs s'accorde en cela avec les chrétiens; et presque personne, parmi eux, ne doute que Job ait réellement existé. Qu'importe maintenant que dans le prologue il se trouve quelques circonstances qui ne peuvent s'entendre que d'une manière allégorique! l'historien n'a-t-il pas eu le droit d'orner son récit sans anéantir la vérité du fait historique? Qu'importe même qu'il soit invraisemblable que Job et ses amis aient pu disputer si longuement, en si beaux vers, sur des matières ardues et dans la position où ils étaient tous? L'histoire de Job ne perdrait rien pour le fond des événements, lors même qu'il faudrait accorder que ce livre a été écrit à loisir et que les discours ont reçu après coup les ornements de la poésie. C'est le sentiment de Huet, du P. Lami, du célèbre Jahn, de Robert Lowth, de Rosenmüller, de Schultens et des critiques les plus instruits. Quoique l'époque de l'existence de Job ne puisse être déterminée au juste, les savants dont je viens de parler croient qu'elle doit être placée avant Moïse et du temps des patriarches. Jahn allègue pour raison la longue vie de Job, la nature du sacrifice qu'il offrit à Dieu après ses malheurs, le degré où était alors l'idolâtrie, etc. S'il n'est guère plus possible de dire avec certitude quel est l'auteur du livre de Job, bien des motifs portent à croire qu'il a été écrit par celui qui en est le principal sujet. Lowth paraît incliner pour cette opinion. Néanmoins les raisons qui font conjecturer à Jahn que Moïse est l'auteur du livre de Job, et que ce législateur l'a écrit pendant son exil dans le désert de Madian, ne sont point à dédaigner. (*Introductio in lib. sacr Vet. Fœd.* pag. 416 et seq.) Au reste, il est bon d'avertir que des critiques attribuent le prologue et l'épilogue à un auteur autre que celui du corps du poëme. Ce livre est un ouvrage à part dans la Bible : il est unique dans son genre; il n'a aucune liaison avec les autres : il ne se rattache en rien à l'histoire des Israélites; le langage en est purement hébreu. Il renferme les plus magnifiques exemples de tous les genres de beautés: la dignité du style y répond à la sublimité des pensées, l'énergie des sentiments à la grandeur des passions ; non seulement il est infiniment supérieur aux poésies des hébreux, mais encore il ne le cède à aucun autre poëme, quel qu'il soit chez les anciens. Jean Mercier, professeur d'hébreu au collége royal de France, a cru trouver dans le livre de Job un drame parfait: il s'est occupé à le di-

viser en actes et en scènes ; son commentaire a été imprimé à Amsterdam, par Louis Elzevir, 1651, in-fol. Il n'est point de livre sacré qui, depuis le VIe. siècle, ait plus exercé la sagacité et la critique des savants et des commentateurs. Parmi les anciens, on distingue St. Grégoire-le-Grand, St. Augustin, St. Jérome, St. Ephrem; parmi les juifs, Abraham ben Juda, Aben-Ezra, Mardochée Périzol, Levi ben Gerson; parmi les modernes, le cardinal Cajetan, les pères Pineda et Vavasseur, jésuites, le père Senault, de l'Oratoire, les auteurs des *Principes discutés*, Duguet, Sébastien Schmidt, Jean-Henri Michaëlis, Robert Lowth, Albert Schultens, abrégé par Vogel, 2 vol. in-8°.; Ernest-Fréderic-Charles Rosenmüller, 2 vol. in-8°. Plusieurs poètes ont tenté, sans succès, d'en traduire quelques morceaux en vers. On peut mettre de ce nombre notre historien De Thou, et l'anglais Young. La paraphrase qu'en a donnée en prose l'auteur du *Chrétien adorateur*, mérite quelque attention. Si l'on considère le livre de *Job* sous le rapport philosophique, on ne peut s'empêcher, suivant Bacon, d'y reconnaître les principes et les éléments des sciences physiques. On sait que Bernardin de St. Pierre n'a point négligé de s'en appuyer dans les *Etudes de la nature*. Fréd. Spanheim a donné une bonne Histoire de Job, Ratisbonne, 1710, in-8°. L—B—E.

JOB ou EYOUB (Salomon), prince nègre, à qui l'on doit quelques détails géographiques sur son pays, était fils d'un roi de Bondou, dans la Sénégambie. En 1730, son père l'envoya, pour traiter avec les Anglais, sur les bords de la Gambie, en lui recommandant bien de ne pas traverser ce fleuve, parce que les Mandingues, ses ennemis, vivaient sur la rive opposée. La curiosité l'emporta, et Job oublia les avis paternels. Ayant été pris par les Mandingues, il fut vendu à un capitaine anglais, qui, informé de la qualité de son captif, lui permit d'envoyer un message à son père pour l'instruire de son infortune: mais l'Anglais, pressé de partir, n'attendit pas le retour de l'exprès, et emmena Job au Maryland. Celui ci fut d'abord employé à la culture du tabac, ensuite à la garde des troupeaux. Le souvenir de sa grandeur passée, les insultes que lui attirait la stricte observance des rites de la religion musulmane dont il faisait profession, l'ignorance de la langue du pays, qui le mettait dans l'impossibilité de se plaindre, tous ces motifs le déterminèrent à s'enfuir : il fut arrêté. La curiosité attira dans sa prison plusieurs commerçants anglais, entre autres un nommé Bluet. On comprit, aux signes de Job et à quelques mots, qu'il était mahométan. Un vieil esclave l'aida à se faire connaître. Son ancien maître le reprit, le traita avec bonté, et lui permit d'écrire en Angleterre. La lettre de Job, écrite en arabe, fut transmise à l'université d'Oxford. Traduite en anglais, elle excita un intérêt général en faveur du prince nègre. Au mois d'avril 1733, Job arriva en Angleterre : plusieurs personnages distingués l'accueillirent; il fut présenté à la famille royale; la reine lui donna une belle montre d'or. Il avait appris assez d'anglais pour aider sir Hans Sloane à traduire des manuscrits arabes et des inscriptions de médailles. Comblé de présents, Job s'embarqua en juillet 1734, et, le 8 août suivant, arriva au fort James dans la Gambie. Il y apprit la mort de son père, et se préparait à partir pour Bondou, lorsque le capitaine Moore, qui l'avait reçu à son arrivée dans la Gambie, quitta l'Afrique : Job le chargea

de plusieurs lettres pour ses bienfaiteurs. On n'entendit plus parler de lui. Bluet, qui avait revu le prince nègre à Londres, publia ses aventures en anglais sous ce titre : *Mémoires de Job-ben-Salomon, grand-prêtre de Bounda*, Londres, 1734, 1 vol. in 8°. Ces mémoires vont jusqu'à l'embarquement de Job pour retourner en Afrique. Le reste de ses aventures se trouve dans la relation du capitaine Moore. Indépendamment de ce qui concerne Job, ce livre contient une description de son pays et des mœurs des habitants. Job assure positivement que la Gambie et le Sénégal coulent à-peu-près parallèlement et ne se réunissent jamais. Ce fait, reconnu vrai par les découvertes récentes, fut révoqué en doute dans ce temps-là, comme on le voit dans l'*Histoire des voyages*, qui donne un extrait du livre de Bluet. Job était doué de beaucoup de bonnes qualités, et de très heureuses dispositions pour les arts, entre autres pour la mécanique. Sa mémoire était si extraordinaire, qu'il ne concevait pas qu'on pût oublier ce que l'on avait une fois bien su. Ayant appris par cœur le koran à l'âge de quinze ans, il en fit trois copies en Angleterre, sans se servir de la première pour les deux autres. Il regardait l'accident qui l'avait réduit en captivité comme très heureux, puisqu'il lui devait la connaissance d'une foule de choses utiles, qu'il eût sans cela toujours ignorées. E—s.

JOBELOT (Jean-Ferdinand), l'un des magistrats les plus distingués qu'ait produits le comté de Bourgogne, naquit à Gray en 1620, d'une famille de robe. Après avoir terminé ses études, il fréquenta quelque temps le barreau, et exerça ensuite les fonctions d'avocat-général au parlement de Dole. Il obtint, en 1660, la place de conseiller, et fut député vers les cantons suisses pour en obtenir des secours dans le cas où la Franche-Comté serait attaquée par les Français. Il ne réussit point dans cette négociation tardive, et fut renvoyé avec le marquis de Laubespin près du prince de Condé, alors à Dijon, pour faire reconnaître la neutralité de cette province (1). La Franche-Comté ayant été rendue à l'Espagne en 1668 par le traité d'Aix-la-Chapelle, Jobelot fut accusé, ainsi que ses collègues, de n'avoir pas pris toutes les mesures qui dépendaient d'eux pour en empêcher l'occupation; mais il publia, pour la défense du parlement, un Mémoire qui était conservé dans la bibliothèque de MM. Chifflet. Il fut nommé en 1675 premier président de cette cour, et il eut l'honneur en cette qualité de haranguer Louis XIV après la réunion de la Franche-Comté à la France. Etant venu habiter Besançon lorsque le parlement y fut transféré (1696), il mourut en cette ville, en 1702, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il légua ses grands biens aux pauvres, et fit une fondation en faveur des orphelins. « Le président Jobelot, dit un auteur contemporain (*Histoire manuscrite du parlement*), était grand en science et grand en piété, bon, infatigable au travail, faisant du bien à tout le monde, même à ses plus grands haineux, ayant toujours ignoré ce que c'était que la vengeance. » Il a publié : I. Une *Suite* du Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté, de Bourgogne, Lyon, 1664, in-fol. (*Voy.*

(1) M. Labbey de Billy a publié, à la fin du tome premier de son *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, vingt-trois lettres inédites de Louis XIV au grand Condé, et de M. de Louvois, relatives à la première conquête de la province. Cette correspondance répand un grand jour sur cette époque de l'histoire de la Franche-Comté.

Jean PRETREMAND.) II. Une *Instruction* pour dresser les procédures conformément à l'ordonnance de 1667, Besançon, 1685, in-12. Il a laissé en manuscrit un *Recueil de notes et d'observations* sur les questions de droit les plus intéressantes qu'il avait vu décider pendant l'exercice de ses fonctions, 4 vol. in-fol. Il en existe une copie à la bibliothèque publique de Besançon. W—s.

JOBERT (Le P. LOUIS), habile antiquaire, né à Paris le 27 avril 1637, fut admis chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et y professa les humanités et la rhétorique avec beaucoup de succès. Ayant renoncé à l'enseignement pour suivre la carrière de la chaire, il eut l'avantage d'être compté parmi les bons prédicateurs, à une époque qui en a tant fourni d'excellents. Il associait aux devoirs de son état l'étude de l'antiquité, et consacrait tous ses loisirs à la recherche des médailles; il était l'un des plus assidus aux assemblées qui se tenaient chaque semaine à l'hôtel du duc d'Aumont, et où se réunissaient les Spanheim, les Vaillant, les Morel et d'autres savants numismates. Le P. Jobert parvint à une grande vieillesse sans en éprouver les infirmités ordinaires, et mourut à Paris le 30 octobre 1719, âgé de quatre-vingt-deux ans. On a de lui : I. *La science des Médailles*, Paris, 1692, in-12, réimprimée l'année suivante à Amsterdam; Paris, 1715, in-12, augmentée de plusieurs observations nouvelles; et enfin ibid., 1739, 2 vol. in-12. Cette édition, publiée par Bimard de la Bastie, est enrichie d'un grand nombre d'additions importantes. (*Voy.* LABASTIE.) Cet ouvrage, supérieur à tous ceux qui avaient paru jusqu'alors sur le même objet, eut un grand succès, et a été traduit en latin par Ben. Carpzov, Leipzig, 1695, in-12 (1); en italien, par le comte Mezzabarba (2); en anglais, par Roger Gale, Londres, 1697, in-8°., réimprimé en 1715, avec un *Essai* d'Addison *sur la méthode à suivre dans le classement des médailles modernes*; en allemand, par Chr. Junker, 1695, et par Joach. Negelein, Nuremberg, 1718 et 1738, in-8°.; l'édition de B. de la Bastie a aussi été traduite en allemand, et revue par J. Chr. Rasche, ibid., 1778, in-8°.; en hollandais, 1728, in-8°., et encore en italien par Selvaggio Canturani, Venise, 1728, in-8°. II. Une *Lettre à l'abbé de Vallemont sur la nouvelle explication qu'il avait donnée d'une médaille d'or de Gallien*, Paris, 1699, in-8°. Cette lettre est citée avec éloge par le P. Banduri. III. Quelques petits *Ouvrages ascétiques* peu importants, et entièrement oubliés. Le P. Jobert avait abrégé et traduit en français la *Démonstration évangélique* du célèbre Huet; mais ce prélat le pria de ne point faire imprimer cet ouvrage, qui aurait pu nuire au débit de l'original. W—s.

JOCHANAN BEN ELIEZER, célèbre rabin, descendait, dit-on, du patriarche Joseph. Il naquit dans la Palestine vers l'an 184 de J.-C. Il fut nommé recteur de l'académie des Thanaïm à l'âge de quinze ans, et il exerça cette charge pendant quatre-vingts ans avec les applaudissements de toutes les synagogues jusqu'en l'an 279 de J.-C., qui fut celui de sa

(1) Le P. Jobert avait prié les savants de Leipzig de ne point entreprendre la traduction latine de son ouvrage, persuadé qu'ils ne pourraient y réussir. « Je m'y suis trouvé, dit-il, étrangement défiguré, » comme je l'avais prédit; je ne m'y suis reconnu » que par mon nom, que je les avais expressément » priés de ne point mettre. » (Préface de la seconde édition de la *Science des Médailles*.

(2) C'est le P. Jobert lui-même qui révèle l'existence de cette première traduction italienne, dont il était fort content; mais elle n'a point été publiée.

mort. Il avait appris les traditions mosaïques ou la loi orale de quatre maîtres successifs; du fameux Judas Hakkadosch, de Jannai, d'Oscianìa Rabbâ et d'Ezechias-ben-khija : encore Rambam lui donne-t-il d'autres maîtres. Ceci n'est point inutile à remarquer, puisqu'il s'agit d'un homme qui a recueilli les traditions. Plus il a eu de relations avec les savants de son temps, plus il a dû s'instruire des diverses manières d'expliquer la loi parmi les anciens de son peuple. Il paraît que Jochanan, dès le commencement de son rectorat, avait conçu le projet de la *Gémare*, et qu'il s'occupa sans relâche à ramasser les documents qui lui étaient nécessaires pour ce grand travail. Si nous en croyons Bartolocci, il en traça le plan vers sa trentième année, et n'y mit la dernière main que dans sa quatre-vingt-quinzième, qui termina sa vie. La *Gémare* est un recueil de sentences ou d'apophtegmes des anciens rabins sur la plus grande partie des livres ou cahiers de la *Mischna*, c'est-à-dire, de 39 sur 63. Les juifs ne savent pas pourquoi la *Gémare* ne s'étend pas à tous les cahiers de la *Mischna*. Toutefois, comme ce sont les premiers cahiers de chaque ordre qui se trouvent expliqués dans la *Gémare de Jérusalem*, on peut présumer raisonnablement que Jochanan aurait donné une explication complète de la *Mischna*, s'il en avait eu le temps; il n'est pas croyable qu'il ait eu de la répugnance à *salir son imagination* comme on le prétend. L'ouvrage de Jochanan porte le nom de *Gémare de Jérusalem*, parcequ'elle fut écrite dans la cité sainte, tandis que la *Gémare de Babylone* fut composée dans cette dernière ville plusieurs années après. La Gémare (tant l'une que l'autre) est le complément et la perfection du droit civil et canonique dont la Mischna est le texte original et primitif (*V.* JUDA HAKKADOSCH): elle renferme les gloses, les explications de la Mischna, et les diverses opinions des rabins rapprochées et discutées. La Mischna et la Gémare forment donc ensemble ce qu'on appelle Talmud (doctrine, enseignement); néanmoins on donne improprement ce nom à chacune des trois parties séparément, à la Mischna, à la Gémare de Jérusalem et à celle de Babylone. Bien que la Gémare de Jérusalem soit moins estimée que l'autre à cause de sa brièveté et de la rudesse du style, les rabins ne laissent pas néanmoins de lui attribuer une grande autorité, et de se nourrir des sentences qu'elle renferme. Elle a peu d'éditions; et c'est pour cela principalement que les exemplaires en sont si rares, outre qu'ils ont été recherchés avec soin, et supprimés par le St.-Siége. Bomberg l'imprima pour la première fois à Venise, sans date; elle fut aussi imprimée à Cracovie, un volume in-folio, 1609. Les talmudistes disent que R. Jochanan était d'une beauté extraordinaire, et qu'il se servait de ce don de la nature pour des fins dont il ne convient pas de parler ici. Cependant ce qu'ils ajoutent, diminue beaucoup la grande idée qu'ils ont eu dessein de nous donner de cette admirable beauté. Sa face, disent-ils, était privée de majesté, c'est-à-dire, elle était sans barbe. Ses sourcils étaient si longs qu'ils descendaient jusqu'à la lèvre inférieure, et qu'ils avaient besoin d'être relevés avec des instruments d'argent pour procurer à ce rabin la faculté de voir. Du reste ses regards étaient si malencontreux qu'ils pouvaient donner la mort. Dans sa vieillesse Jochanan buvait toujours chaud, afin de corriger les suites fu-

nestes d'une étude trop opiniâtre, et de se rajeunir par ce moyen : ce sont ses expressions. Galatin et Sixte de Sienne ont parlé de ce rabin sans aucune exactitude. On ne peut guère trouver des notions certaines sur sa personne que dans Bartolocci (*Bibliot. Rabbin.*, *tom. III*, *pag.* 683 *et suiv.*) Ce savant bibliographe raconte que Jochanan avait eu dix enfants mâles, dont neuf moururent en bas-âge, et le dixième, étant tombé dans une chaudière remplie d'eau bouillante, y périt malheureusement. Il ajoute que Jochanan, pour se consoler, garda toute sa vie le petit doigt de ce dernier, qui n'avait point été endommagé. L—B—E.

JOCONDE (FRÈRE). *Voy.* GIOCONDO.

JODE (PIERRE DE), dit *le Vieux*, graveur, naquit à Anvers en 1570, et étudia son art chez Goltzius, dont il n'a pas suivi le genre, étant beaucoup moins maniéré. Après avoir passé quelques années en Italie, où il grava plusieurs sujets d'après différents maîtres, il revint s'établir, en 1601, dans sa ville natale. Jode dessinait assez correctement. Parmi un grand nombre d'estampes qu'il a produites, nous citerons, son *Jugement dernier*, très grande composition, exécutée en plusieurs feuilles, d'après Jean Cousin; — une *Vierge*, d'après le Titien; — *Jésus Christ donnant les clefs à St. Pierre*, d'après Rubens; — la *Vie* et les *miracles de Ste. Catherine*, en 12 pièces, d'après F. Vanni; plusieurs portraits, etc. Il mit aussi au jour les *Métamorphoses* d'Ovide, gravées par Antoine Tempesti. Jode mourut à Anvers en 1634. — Son fils Pierre DE JODE, dit *le Jeune*, naquit à Anvers, en 1602; il a gravé au burin avec beaucoup de finesse et de moelleux: on lui reproche cependant un peu de maigreur dans ses hâchures. Il savait manier son burin avec une telle facilité, que souvent ses chairs ont le goût de la pointe. On remarque surtout, dans ses nombreux ouvrages, des portraits d'après Van-Dick; — un *Saint Augustin*; — *Renaud et Armide*, d'après le même; — une *Sainte-Famille*, d'après le Titien; — un *St. François*, d'après Barroche; — une *Visitation*, d'après Rubens; — une *Nativité*, d'après Jacques Jordaens; — un *Miracle de St. Martin*, d'après le même, etc. — Arnoud DE JODE, fils et petit-fils des précédents, mais moins habile qu'eux, a gravé diverses estampes qui ne sont pas sans mérite; telles que le *Portrait du cardinal Pallavicini*, d'après le Titien; — l'*Education de l'Amour par Mercure*, d'après Corrége; — l'*Enfant Jésus embrassant St. Jean*, etc., etc. P—E.

JODELLE (ETIENNE), sieur du Lymodin, né à Paris, en 1532, fut le premier qui imagina de composer des tragédies à l'imitation de celles des Grecs, c'est-à-dire avec des prologues et des chœurs. Ces tragédies sont, *Cléopâtre captive* et *Didon se sacrifiant*. La première fut jouée en 1552 à l'hôtel de Reims, et ensuite au collége de Boncour, en présence de Henri II, qui récompensa généreusement l'auteur en le gratifiant d'une somme de 500 écus, « d'autant, dit » Pasquier, que c'était chose nouvelle » et très rare. » Jodelle lui-même représentait Cléopâtre; les autres rôles étaient joués par des poètes de ses amis, Remi Belleau, Jean de la Péruse, etc. Ceux ci, passant le carnaval à Arcueil avec Jodelle, s'avisèrent, pour lui faire honneur, de célébrer une de ces fêtes à Bacchus, qui, chez les Grecs, donnèrent naissance à

la tragédie; ils lui amenèrent un bouc orné de guirlandes, autour duquel ils dansaient, et chantèrent en chœur des dithyrambes de leur composition. L'affaire fit du bruit, et manqua leur être funeste; on ne les accusait de rien moins que d'idolâtrie et même d'athéisme. Quoiqu'il jouît aussi de la protection de Charles IX, et qu'il fût l'un des poètes de la Pléïade française, Jodelle, trop ami de ses plaisirs et trop prodigue de son argent, mourut à Paris dans la misère, en juillet 1573, âgé de quarante-un ans. On assure qu'il avait des connaissances en architecture, peinture et sculpture. Il possédait aussi les langues grecque et latine; et il a laissé des poésies dans cette dernière langue. Ses *OEuvres et Mélanges poétiques* ont été imprimés à Paris, en 1574, in-4°., et en 1583, in-12: le second volume annoncé n'a jamais paru. L'édition de Lyon, 1597, in-12, est plus complète. Voici le jugement que M. de la Harpe porte de ses tragédies: « Il n'y a aucune étincelle du génie » des Grecs, aucune idée de la con- » texture dramatique; tout se passe » en déclamations et en récits. Le style » est un mélange de la barbarie de » Ronsard et des froids jeux de mots » que les Italiens avaient mis à la » mode en France. » Sa comédie d'*Eugène*, ou la *Rencontre*, en 5 actes, jouée en même temps que la *Cléopâtre captive*, avec le même succès et par les mêmes acteurs, mérite les mêmes reproches, et l'on peut y joindre celui d'indécence. A—G—R.

JOECHER (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), savant professeur et laborieux biographe allemand, naquit en 1694, à Leipzig, où son père tenait une maison de commerce. Michel-Ernest Etmuller, son oncle maternel, le détermina d'abord à étudier la médecine; et ce fut sous la présidence de cet illustre maître, qu'il soutint, en 1714, sa thèse *De viribus musices in corpore humano*: mais se sentant peu de goût pour l'art de guérir, il s'appliqua successivement à la théologie et à l'éloquence. De 1715 à 1730, il donna chaque année deux cours de rhétorique: il improvisait des discours avec tant de facilité, qu'on le choisissait ordinairement dans les cérémonies funéraires, soit pour réciter les oraisons funèbres d'apparat, soit pour prononcer un simple éloge sur la tombe du défunt. Le nombre des pièces qu'il composa en ce genre, imprimées pour la plupart aux frais des héritiers, s'élève à plus de cent. On en a recueilli une partie en un vol. in-8°., Leipzig, 1733. Joecher ne s'appliqua pas avec moins de succès à la philosophie, s'attachant d'abord à celle de Leibnitz, et ensuite à celle de Wolf, dont il fut un des plus zélés propagateurs à l'université de Leipzig. Son ardeur pour l'étude lui faisait souvent passer la nuit entière au travail sans qu'il s'en aperçût; et son tempérament, quoique robuste, en reçut une atteinte irréparable. Son père étant mort, en 1720, ne laissant guère d'autre fortune qu'une grande réputation de probité, il se trouva réduit à subsister de ses leçons et de sa plume. Rabener, qui l'avait associé depuis deux ans à la rédaction des *Acta eruditorum* allemands, lui abandonna la principale direction de ce journal littéraire, qu'il continua jusqu'en 1739 avec beaucoup de succès. Ce travail ayant mis Joecher en relation avec le célèbre J. B. Menke, ce savant respectable le prit en affection, lui ouvrit sa riche bibliothèque, lui confia la rédaction de plusieurs articles dans les *Acta eruditorum* latins; enfin, ce fut sous ses yeux que Joecher entreprit et exécuta le *Dictionnaire des savants*,

qui a fait son principal titre à la reconnaissance du monde littéraire. On sentait depuis long-temps le besoin d'un ouvrage qui offrît, sous un format peu volumineux, l'histoire abrégée des auteurs de tous les siècles et de tous les pays, avec l'indication sommaire de leurs ouvrages. La *Bibliothèque* de Gesner, volumineuse, surannée, et trop exclusivement bibliographique, laissait beaucoup de lacunes; le *Dictionnaire* de Moreri était trop étendu, l'histoire littéraire n'y paraissant que comme accessoire. Enfin, en 1715, Menke avait fait publier, sous ses auspices, en allemand, un Dictionnaire abrégé des savants (*Compendiœses Gelehrten Lexicon*), Leipzig, in-8°., un vol. de 1375 pag. Ce livre, d'un format commode, et beaucoup plus complet que les précédents, eut du succès. On croit que J. Dan. Jacobi en fut le principal rédacteur, et que Chr. Schœttgen y eut aussi beaucoup de part. Il fut question de le traduire en français; le *prospectus* en fut même publié, sous ce titre: *Projet de la traduction et de l'augmentation du* Dictionnaire des savants *de M. Mencken*, la Haye, 1721. L'édition allemande ayant été bientôt épuisée, Joecher, toujours sous les auspices de Menke, en donna, en 1725, une 3e. édition en 2 vol. in-8°., formant 1680 pages, et en 1733 une 3e. de 1984 pages. Quoique successivement amélioré, corrigé et augmenté, ce livre était encore loin de satisfaire le savant éditeur: il résolut de le refondre en entier ou plutôt de le recommencer sur un plan plus étendu, en indiquant, autant que possible, tous les ouvrages de chaque écrivain, au lieu de se borner aux principaux, comme on avait fait dans le *Dictionnaire abrégé*. Il y travailla sans relâche pendant plus de quinze ans, et il vint à bout de terminer, en 1750, et de publier, en 4 vol. in-4°., sous le titre d'*Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (le Dictionnaire universel des savants), l'ouvrage le plus complet que nous ayons encore en ce genre; car ayant été tiré à grand nombre, on n'a pas eu besoin de le réimprimer, et l'on s'est borné à y faire quelques suppléments. Il est rangé par ordre alphabétique des noms de famille des auteurs. Chaque article est terminé par l'indication des sources d'où il est tiré, désignées par des abréviations dont l'explication est à la fin de chaque volume. Le nombre de ces biographes ou bibliographes originaux est très considérable, et s'élève à 318. La biographie des auteurs est traitée avec une grande concision, sans rien omettre d'essentiel; mais la bibliographie est trop abrégée: les titres des livres, toujours écrits dans leur langue, même lorsqu'ils sont en grec ou en hébreu, sont souvent tronqués; les éditions dates et formats, rarement indiqués: quelquefois même on ne distingue pas bien les ouvrages imprimés de ceux qui sont inédits ou perdus. Malgré ces défauts, c'est un livre capital, que rien ne peut remplacer, et qui n'est pas connu hors de l'Allemagne autant qu'il mériterait de l'être. On regrette qu'il ne soit pas écrit en latin. Les quatre volumes (formant 4754 pages à deux colonnes), renferment environ 76,000 articles, dont plus de 17,000 ne sont que des renvois; car ils y sont très multipliés, ce qui est commode pour les recherches (1). Malgré les soins et l'application de Joecher, son dictionnaire présentait encore des fautes, inévitables dans un travail aussi étendu, mais surtout beaucoup d'omis-

(1) L'édition de 1726 ne contenait qu'environ 25,000 articles, y compris plus de 2600 renvois; le nombre des sources citées n'était que de 253.

sions. Strodtmann dès 1751, E. C. Hauber en 1753, E. F. Gregorius en 1755, J. M. Mayling en 1756, Schiller et d'autres, dans divers ouvrages périodiques, ou dans des opuscules *ad hoc*, s'empressèrent de signaler et de réparer plusieurs de ces omissions. J. T. G. Dunckel donna, de 1753 à 1760 (Cöthen, 3 vol. in-8°.), un recueil assez ample d'articles oubliés par Joecher. Enfin le savant et infatigable Adelung, entreprit, après la mort de l'auteur, d'y faire un supplément complet, dans le même format que l'ouvrage original, mais sur un plan plus vaste et en donnant la bibliographie complète avec toute la précision nécessaire. Il ne put en terminer que les deux premiers volumes (Leipzig, 1784-87, 2 vol. in-4°. de 2428 pages), qui vont seulement jusqu'à la lettre J.; les articles y sont beaucoup plus développés que dans Joecher, et le nombre des sources auxquelles on y renvoie par des abréviations, monte à 355. Rotermund, qui a continué le travail d'Adelung, a poussé bien plus loin ses recherches, puisque le nombre des sources auxquelles il renvoie, est de 861. Il n'a malheureusement publié qu'un volume de cette continuation, sous ce titre: *Fortsetzung und Ergænzungen zu C. G. Joechers allgemeizem Gelehrten lexico*, Delmenhorst, 1810, in-4°. de 632 pages, et ce volume ne va que jusqu'à la syllabe *Lang*. Le travail de son Dictionnaire ne pouvait suffire à l'infatigable activité de Joecher. Il obtint, en 1730, la chaire de philosophie à Leipzig, remplaça Menke dans celle d'histoire en 1732, reçut, en 1735, le bonnet de docteur en théologie, et fut nommé bibliothécaire de l'université en 1742. Tant de travaux ruinèrent enfin sa santé, et, après cinq années de souffrances, il mourut le 10 mai 1758. Il ne s'était point marié; et lorsqu'il eut acquis de l'aisance, il n'employa ses revenus qu'à se former une belle bibliothèque. Ses principaux ouvrages, outre ceux dont nous avons déjà parlé, sont: I. *Dissertatio sistens Biantem prienæum in numo argenteo*, Leipzig, 1714, in-4°. II. *Philosophia hæresium obex*, ibid. 1732, in-4°. de 300 pages. III. *Thomæ Woolstoni paralogismorum de Christi miraculis examen*, ibid. 1734, in-4°. IV. *De feudis Langharum*, ib. 1737, in-4°., réimprimé dans le *Thesaurus* de Jénich, tom. III. V. *De bibliothecâ Lipsiensi Paullinâ*, ib. 1744, in-4°. VI. *De Numæ Pompilii libris publicâ auctoritate Romæ combustis*, ibid. 1755, in-4°. VII. Des *Préfaces* à la traduction allemande du *Dictionnaire de la Bible* de D. Calmet, de l'*Histoire d'Italie* de Muratori, et d'autres ouvrages dont il fut l'éditeur. Voyez la Notice qu'a donnée sur ce laborieux professeur le savant Ernesti (*Memoria C. G. Joecheri*), Leipzig, 1758, in-4°., réimprimée dans ses *Opuscula oratoria*, pag. 233-245. C. M. P.

JOEL, fils de Phatuel, le second des douze petits prophètes, était, dit-on, de la tribu de Ruben, et de la ville ou des environs de Bétharon, qu'Hérode appela depuis *Livias*. Les savants ne s'accordent pas sur l'époque de son existence, quoique le sentiment commun le fasse vivre avant le règne de Manassé, et par conséquent sous Ezéchias et son successeur, dans le VIIIe. et le VIIe. siècle avant J.-C. Ses prophéties, composées de trois chapitres, sont, au jugement de tout le monde, remplies de force et de beauté. La diction en est élégante, facile, abondante, pure, et en même temps énergique et sublime. On y trouve, dans la description des maux dont le

Seigneur menace la Judée, toute la puissance, toute la pompe de la poésie prophétique. Jahn admire surtout la manière dont Joël décrit la famine qui devait arriver du temps des Machabées. Les exclamations du prophète portent la terreur et l'épouvante dans le cœur le plus froid. L'armée de sauterelles, qui s'élance à quatre reprises, est du plus terrible effet. On ne peut être insensible à cet effrayant tableau, tout brûlant de chaleur sans que la précision en souffre, et rempli de justesse au milieu d'une étonnante profusion d'images. La peinture du deuil général, occasionné par ces fléaux, ne le cède point aux précédentes. Le prophète exhorte les juifs au repentir, et leur promet, en cas de retour vers Dieu, la plus brillante prospérité. La peinture de ce bonheur est ravissante. Il leur annonce également leur rétablissement en corps de nation, et une vengeance épouvantable exercée sur leurs ennemis. Il ajoute à tout cela la promesse d'une distribution abondante des dons du St.-Esprit, et la prédiction du grand jugement de Dieu. On remarque, parmi les commentateurs de Joël, St. Jérôme, Genebrard, Leusden, Ed. Pockoke, dom Calmet, dom Pezron, Bauer, Büttner et Rosenmüller.

L—B—E.

JOHANNAEUS (FINNUS), évêque de Skalholt en Islande, était né dans cette île en 1704. Son père, Jean Haltorson, pasteur et vicaire de l'évêque de Skalholt, se chargea de sa première éducation, et l'envoya ensuite à l'université de Copenhague. Pendant son séjour dans cette ville, Johannæus se lia intimement avec son compatriote Arnas Magnæus, qui avait recueilli un dépôt précieux de monuments et de manuscrits islandais; et pendant l'incendie qu'éprouva, en 1728, la capitale du Danemark, ce dépôt fut sauvé en grande partie, surtout par le dévouement du jeune étudiant, qui perdit en cette occasion ses propres effets et tous ses livres. Étant retourné en Islande, Johannæus fut pasteur dans plusieurs endroits de cette île; et en 1754, il devint évêque de Skalholt. Sa carrière a été très longue, et il n'est mort que depuis peu. On a de lui plusieurs ouvrages, dont nous indiquerons: I. *Historia ecclesiastica Islandiæ*, tom. I, Copenhague, 1772; tom. II, ibid., 1774; tom. III, ibid., 1775; tom. IV, ibid., 1778, in-4°. II. *Historia monastica Islandiæ*, Copenhague, 1775, in-4°., réimprimée dans le Ier. tome de l'*Historia ecclesiastica Islandiæ*. C'est Johannæus qui est l'auteur de la Vie très détaillée de l'historien *Snorro Sturleson*, qui se trouve en tête de la nouvelle édition de cet historien qu'on donne à Copenhague.

C—AU.

JOHNSON (BENJAMIN), plus connu sous le nom de *Ben-Jonson*, un des plus célèbres auteurs dramatiques qu'ait eus l'Angleterre, était l'enfant posthume d'un ecclésiastique protestant de Westminster, persécuté sous le règne de Marie, et naquit en 1574. Il reçut une partie de son instruction, dans l'école de cette ville, du célèbre Camden, dont il fut toujours l'ami. Sa mère, s'étant remariée à un maçon, voulut le destiner à cette profession; et on le vit alors, tenant une truelle d'une main et un livre de l'autre: mais Benjamin préféra bientôt de s'engager comme soldat. Il servit dans l'armée anglaise contre les Espagnols dans les Pays-Bas, y montra de la bravoure, et ne laissa point aux autres le soin de la célébrer; car la vanité formait un des principaux traits de son caractère. A son retour dans sa patrie, il se rendit à l'université de Cambridge pour

y terminer ses études; mais il ne put y rester faute de moyens d'existence; il n'en trouva qu'à peine dans la profession de comédien, qu'il adopta sans vocation, et dans laquelle il ne rencontra que des dégoûts. Son jeu était ignoble et embarrassé : il reçut son congé. Un de ses confrères l'ayant insulté, ils se battirent en duel : Johnson fut blessé, mais tua son adversaire. Il fut mis en prison, et là se convertit au catholicisme, qu'il déserta, dit-on, 12 ans après. S'étant marié, la sphère de ses besoins s'étendit, et, à l'âge de 24 ans, il se mit à composer des pièces de théâtre, mais d'abord sans aucun succès : cependant Shakespeare ayant jeté les yeux sur le manuscrit de la 2e. pièce du jeune auteur, y découvrit des beautés, la fit jouer sur son théâtre, et continua depuis de le protéger et de l'aider, même de sa plume. L'amitié, du moins de la part de Shakespeare, ne se démentit jamais : celle du protégé n'est pas aussi bien reconnue. Ses attaques satiriques contre quelques hommes de loi et des militaires en réputation, lui attirèrent des ennemis qu'il combattit par de nouvelles satires. Ses envieux ne pouvant nier son talent, lui reprochaient surtout sa lenteur dans la composition. Il est vrai qu'il ne produisit guère qu'une bonne pièce chaque année. Il leur répondit en composant, en cinq semaines, *Volpone* (le Renard), l'une de ses meilleures pièces. Il avait fait paraître auparavant deux autres comédies assez remarquables, *Chaque homme dans son caractère*, et *Chaque femme hors de son caractère*, toutes deux représentées sur le théâtre particulier appelé le *Globe*, par les domestiques du lord chambellan. Le célèbre Shakespeare joua un rôle dans ces deux pièces, ainsi que dans le *Mauvais poète* (Poëtaster), comédie satirique, dirigée principalement contre Decker, un des ennemis de Ben-Johnson; dans *Séjan*, tragédie où l'on trouve des situations fortes; dans *Catilina*, tragédie, et dans d'autres encore. On a reproché à cette dernière pièce d'être faite d'extraits de Salluste et de Cicéron mal employés. Les Ecossais dominaient alors à la cour; ils se crurent offensés dans quelques passages d'une comédie composée en société par Johnson, Chapman et Marston, et reçue avec applaudissement par un public jaloux. Les trois auteurs furent mis en prison. Rendu à la liberté, Ben-Johnson commença bientôt à être pour la cour le principal faiseur des ouvrages appelés *masques*, alors fort à la mode, et qui n'étaient que des canevas d'après lesquels son ami Inigo Jones arrangeait des décorations et des machines. S'étant brouillé avec l'architecte, il le livra sans ménagement à la risée publique dans l'une de ses pièces intitulée, la *Foire de St.-Barthelemi*, jouée en 1644. Il composait néanmoins de temps en temps des comédies de caractère, qui eurent des succès divers. On cite surtout la *Femme taciturne* (1609), et l'*Alchimiste* (1610). Il fit, en 1613, un voyage en France, où il eut une entrevue avec le cardinal Duperron, qui lui communiqua sa traduction de Virgile. Johnson eut, dit-on, la franchise de lui déclarer qu'elle n'était pas bonne. Apparemment il n'espérait rien du cardinal; car on est obligé de convenir que son intérêt l'a rendu souvent l'un des plus rampants adulateurs des grands, comme le prouvent ses adresses au roi Jacques. Il publia en 1616 ses *Œuvres* en 4 vol. in-fol. On y trouve toutes ses pièces de théâtre, à l'exception de la *Foire de St.-Barthélemi*, et d'une

autre intitulée : *Le diable est un âne*. Il y joignit un livre d'épigrammes et une collection de scènes qu'il intitula la *Forêt*. Il obtint, en 1619, le titre de poète lauréat, vacant par la mort de Samuel Daniel, et il parvint à faire augmenter la pension attachée à ce nom (1). Peu de temps après, il fit en Ecosse un voyage à pied, dont il a donné la description dans un poème en vers. Il composa encore plusieurs autres pièces de théâtre, et ne cessa de travailler pour la scène qu'en 1634. Les drames qu'il a laissés sont au nombre de 50. Par suite de son manque d'économie, il se trouva, dans sa vieillesse, réduit à mendier en vers des gratifications qu'il dissipait follement. Dans une de ces épîtres, adressée au duc de Newcastle, il dit : « Je ne suis » pas assez impudent pour emprun- » ter de l'argent de V. S., car je n'ai » aucun moyen de le rendre ; mais » ma détresse est telle, que je vous » supplie de me donner ce que votre » bonté vous suggérera, etc. » Sa santé dépérissait depuis long-temps. Il mourut paralytique, le 16 août 1637, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. On lit sur son monument ces seuls mots : *O rare Ben Johnson !* Sir J. Beaumont, lord Falkland, Waller, etc., répandirent des fleurs poétiques sur sa tombe. En 1650, le volume qu'il avait publié de ses *OEuvres* fut réimprimé, suivi d'un 2e. volume. Elles reparurent, en 1716, 6 vol. in-8°., et, en 1756, en 7 vol. in-8°., avec des notes et des additions par M. Whalley. On en attend une nouvelle édition de M. Gifford. On a aussi de Johnson une *Grammaire anglaise*, composée dans sa vieillesse, et qui eut un grand succès, quoiqu'on lui reproche beaucoup d'imperfections et qu'on l'accuse d'être trop modelée sur celle de Lilly ; une traduction de l'*Art poétique* d'Horace ; des observations sur les hommes et sur les choses, sous le titre de *Découvertes* ; et des Poésies, dont quelques-unes ont du mérite. On a pu juger que les qualités morales de ce poète n'égalaient pas ses talents. Il était plus craint et admiré qu'il n'était aimé. Il mettait, dit-on, les grands, en quelque sorte, à contribution, par la terreur qu'inspirait sa plume satirique. Il avait en outre du penchant à l'ivrognerie. On aimerait mieux voir

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

— Un Guillaume Johnson est auteur d'un *Lexicon chimicum*, où sont expliqués les termes d'alchimie, Londres, 1652 et 1653, 2 vol. in-12, et 1655, 1660, in-8°. — Un Thomas Johnson, philologue, a publié avec des notes, et traduit en latin, un choix d'*Epigrammes* et de petits *Poèmes*, Londres, 1712, in-8°.

L. et D—z—s.

JOHNSON (Thomas), botaniste anglais, né à Selby dans l'Yorkshire, est un de ceux qui contribuèrent le plus, pendant le xviie. siècle, à étendre le domaine de la botanique. Après avoir été pharmacien à Londres, il fut reçu médecin à Oxford. Entraîné par les troubles de la guerre civile, il servit dans l'armée pendant quelque temps en qualité de lieutenant, et mourut le 30 septembre, en 1644, des suites d'une blessure reçue auprès de Basinghouse, dans le Hampshire. On a de Johnson les ouvrages suivants : I. *Descriptio itineris investigationis plantarum causâ in agrum Cantianum suscepti*, Londres, 1632, in-8°. II. *Ericetum Hamste-*

(1) Les appointements de cette place étaient de cent marcs, qu'il fit changer en autant de livres sterling, sur une pétition en vers qu'il adressa au roi Charles. Ce prince y fit ajouter, en outre, une petite pièce de vin d'Espagne : c'est encore aujourd'hui le traitement du poète lauréat de la cour d'Angleterre.

dianum, ibid., 1632, in-8°. III. *Mercurius botanicus, seu plantarum gratiâ suscepti itineris anno 1634 Descriptio*, ibid., 1634, in-8°., avec une description des eaux de Bath (*De Thermis Bathonicis*). IV. *Mercurii botanici pars altera, seu plantarum gratiâ suscepti itineris in Walliam Descriptio*, Londres, ibid., 1641, in-8°. Quelques-unes des plantes contenues dans ces ouvrages n'avaient pas encore été trouvées en Angleterre. Toutefois ces ouvrages eux-mêmes ne sont que des catalogues qui n'ajoutèrent rien à la science proprement dite. V. *The herbal or general history of plants gathered by John Gerard, enlarged and augmented by T. Johnson*, Londres, 1633, in-fol. de 1630 pag. avec 2717 fig. Cet ouvrage est le seul auquel Johnson ait dû sa réputation. La première édition, donnée par Gérard lui-même, contenait quelques erreurs qui furent rectifiées dans celle-ci. Johnson y signala le double emploi de plusieurs espèces, donna plus de précision aux descriptions, enfin accompagna son texte de figures de Lobel et de l'Ecluse, auxquelles il en ajouta de nouvelles. Au moyen de ces changements et additions, cette histoire des plantes présente l'état de la botanique à cette époque, et peut être regardée, dans cette partie, comme l'ouvrage le plus utile qui ait paru en Angleterre jusqu'à la publication de celui de Rai sur le même sujet. Johnson est aussi l'auteur d'une traduction anglaise des Œuvres d'Ambroise Paré, Londres, 1643, 1678, in-fol. Miller a consacré à la mémoire de ce laborieux botaniste un arbrisseau de la Caroline, plus connu aujourd'hui des Anglais sous le nom de *Callicarpa*. D—u.

JOHNSON (Samuel), théologien anglais, né en 1649, fut nommé, en 1670, recteur de Corringham, et devint ensuite chapelain de lord Guillaume Russel. Le duc d'York s'étant déclaré catholique, les protestants attaquèrent avec violence ses droits à la succession au trône; et Johnson, entre autres, publia à cette occasion, en 1682, un traité intitulé *Julien l'apostat*, contre le docteur Hicks, le champion de l'obéissance passive, qui répondit par un écrit intitulé *Jovien*. Johnson répliqua sous ce titre, *Les Artifices de Julien pour miner et extirper le christianisme*; mais il ne publia point son manuscrit. Il fut cependant mis en prison, et condamné à payer une amende de 500 marcs (merks). Du reste l'infortune n'abattit point son courage : animé par Hampden, qui était son camarade de prison, il fit imprimer et répandre, en 1686, une *Adresse à tous les protestants de l'armée*; adresse pour laquelle il fut condamné à payer une seconde amende, à être degradé de la prêtrise, à figurer deux fois au pilori et à être fouetté depuis Newgate jusqu'à Tiburn. Ses amis demandèrent qu'on lui épargnât la fustigation; mais Jacques répondit que, « puisque Johnson avait la ferveur du martyre, » il était bon qu'il le souffrît. » Il le souffrit en effet, non seulement avec fermeté, mais avec joie. Dans la cérémonie de sa dégradation, on oublia de le dépouiller de sa soutane; ce qui, rendant l'exécution imparfaite, lui conserva sa cure. Après la révolution, le parlement déclara nul et illégal le jugement prononcé contre lui : le roi lui offrit le riche doyenné de Durham; mais il voulait un évêché, lui qui n'avait jamais possédé qu'une cure de 80 liv. sterl. de revenu. Le docteur Tillotson lui fit obtenir une pension de 300 liv. et plusieurs gratifications; ce qui ne l'empêcha pas de se plaindre

jusqu'à sa mort survenue en 1703. Ses écrits contre le roi Jacques ont été réunis en un vol. in-fol., 1710, et il en a été fait une 2e. édit. en 1713. L.

JOHNSON (CHARLES), auteur dramatique anglais, né dans la dernière partie du XVIIe. siècle, quitta la carrière du barreau à laquelle il était destiné, pour la carrière plus séduisante de la littérature. Son esprit, son caractère aimable et ses manières polies, lui procurèrent l'entrée dans les meilleures sociétés et la connaissance des beaux-esprits de Londres. Le succès de plusieurs de ses pièces lui donna, avec de l'économie et un mariage avantageux, les moyens de vivre dans l'aisance. Il mourut vers 1744. On ne sait ce qu'il avait fait pour encourir le ressentiment de Pope; mais il fallait peu de chose pour irriter le satirique. Après l'avoir maltraité dans sa Dunciade, Pope revient sur lui dans une des notes de ce poème, et cite ce passage d'un pamphlet intitulé les *Caractères du temps* : « Charles » Johnson, célèbre pour écrire une » pièce de théâtre tous les ans et pour » être au café Button tous les jours. » Il aurait probablement mieux réussi » si dans sa vocation, s'il avait été un » tant soit peu plus maigre; on peut » le considérer avec justice comme » un martyr de l'embonpoint, victi- » me de la rondeur de son esprit. » Une pareille satire fait sans doute plus de tort à son auteur qu'à celui qui en est l'objet. Les pièces de théâtre de Johnson sont au nombre de 19. Ses comédies valent mieux que ses tragédies; le dialogue en est vif et naturel : nous ne citerons que sa comédie des *Belles de campagne* (*The country lasses*), ou la *Coutume du manoir*, 1715, in-12, qui continue de se jouer avec succès. — Un autre Charles JOHNSON, capitaine, est auteur d'une *Histoire des pirates anglais*, dont il existe une traduction française, Utrecht, 1725, in-12. L.

JOHNSON (SAMUEL), littérateur anglais justement célèbre comme biographe, comme critique, comme philologue, comme moraliste et comme poète, naquit le 18 septembre 1709, à Litchfield dans le comté de Warwick. Son père (Michel Johnson) était un libraire de cette ville, fort attaché à la cause de la dynastie des Stuarts : cependant il sut accorder par des arguments qu'il croyait bons la ténacité de ses principes avec le serment de fidélité qu'il lui fallut prêter à la maison régnante. Nos opinions les plus affermies, nos habitudes les plus constantes, ne sont le plus souvent que la suite des premières idées qui nous ont frappés, et des premières inclinations que nous avons contractées. L'homme n'est que l'enfant développé. Samuel Johnson, élevé par un père royaliste et par une mère pieuse, fut constamment le zélé défenseur du trône et de l'autel. Long-temps pauvre et obscur, il ne cessa jamais d'écrire pour le soutien du pouvoir et la distinction des rangs. De crainte qu'on ne portât atteinte aux bases de l'édifice social, il défendait jusqu'aux restes de la féodalité : il ne pouvait souffrir sans impatience qu'on blâmât Charles II, et il le justifiait toujours avec chaleur, même après avoir accepté une pension du roi régnant. Ainsi ses opinions politiques ne s'accordaient avec aucun des partis qui divisaient les hommes de son temps. Zélé *Tory*, il repoussait comme pernicieuses toutes les doctrines des *Wighs* favorables à la liberté : royaliste de la vieille roche, c'est-à-dire jacobite (1),

(1) On appelait ainsi, d'après le nom du roi Jacques, ceux qui étaient restés attachés à la dynastie des Stuarts.

il n'était pas partisan de la maison de Hanovre, et il regardait les concessions faites par la couronne à la chambre des communes comme les suites funestes d'une révolution qui mettait en danger le pouvoir royal. Il en était de même de ses opinions religieuses : à l'époque d'un relâchement universel, lorsque les écrits des Hume, des Bolingbroke, des Voltaire, des Rousseau, des Diderot, faisaient le plus de sensation, Samuel Johnson fut un chrétien fervent. Quoiqu'il ait payé le tribut aux passions humaines, jamais sa foi ne fut ébranlée. Il ne pouvait supporter qu'on attaquât aucune des sectes chrétiennes ; et il les considérait plutôt comme séparées par la politique que par le fonds même de leur croyance. Il était fermement attaché à l'église anglicane ; mais ensuite il préférait le catholicisme à toutes les autres communions : il n'entreprenait rien d'important sans adresser à Dieu une prière spéciale qu'il avait soin d'écrire sur un album uniquement destiné à cet usage pieux ; il croyait aux revenants, aux apparitions, aux pressentiments et aux jours malheureux ; il fut toute sa vie tourmenté par la frayeur de la mort et des peines de l'enfer. Les infirmités physiques qu'il tenait de ses père et mère, n'eurent pas moins d'influence sur sa destinée que l'éducation qu'ils lui donnèrent. Il fut affligé des écrouelles pendant son enfance ; son visage fut défiguré par les cicatrices de cette humeur ; les organes de l'ouie et de la vue en furent considérablement affectés : il perdit même l'usage d'un œil, qui cependant à l'extérieur paraissait semblable à l'autre. Enfin, il tenait de son père une disposition hypocondriaque, dont les accès le rendaient tellement mélancolique qu'il était alors incapable d'aucun effort mental, et qu'il craignit toujours que sa raison ne fût altérée par la violence de ce mal. Grand, fort et robuste, il était sujet à des tics convulsifs ; ce qui, joint à son allure dégingandée, à la gaucherie et à la rudesse de ses manières, ajoutait encore à sa difformité naturelle. Mais dès son plus jeune âge aussi, la force de son esprit se manifesta ; il surpassa tous ses camarades dans l'école où on l'avait mis. Son père, qui desirait développer de si heureuses dispositions, lui obtint la place de gouverneur du fils d'un homme riche, qui se rendait à Oxford pour continuer ses études. Après deux ans de séjour, Samuel Johnson fut quitté par son élève : il resta encore au collége, mais privé d'appointements, et dans une détresse qui affligeait ses camarades dont son orgueil refusait les secours. Ce motif lui fit, à son grand regret, abandonner l'université sans avoir pu prendre ses degrés. Pendant son séjour, il y avait déjà donné des preuves d'un talent naissant. Son professeur, pour quelques fautes qu'il avait commises, lui avait ordonné, pendant les fêtes de Noël, de traduire en vers latins le poème de Pope sur le Messie. Il exécuta cette tâche avec une telle habileté, que sa réputation, comme poète latin, se répandit, non-seulement dans son collége, mais dans toute l'université. Son père fit imprimer ce poème à son insu ; et Pope, lorsqu'il le lut, en fut tellement satisfait, qu'il dit que le traducteur avait écrit de manière à faire croire à la postérité que le poème anglais était traduit du latin. Les poèmes latins de Johnson ne sont cependant pas aussi excellents, et d'une latinité aussi pure que Pope le croyait. Le père de Johnson mourut en 1731, après avoir fait de mauvaises affaires, et ne lui laissant que vingt livres sterl. C'est avec cette

faible somme, que le jeune Johnson, sans aucun emploi, sans être instruit dans aucune profession, fut jeté dans le monde à l'âge de vingt-deux ans, privé de secours, de tout appui, de tout protecteur. Il chercha d'abord à gagner sa vie comme répétiteur dans une école; mais, trouvant cette tâche trop pénible, il l'abandonna. Un chirurgien de Birmingham, qui avait été son camarade de collége, le retira chez lui; et ce fut pendant son séjour dans cette ville, qu'il traduisit, du français, pour un libraire, les voyages de Jérôme Lobo en Abyssinie. Cet ouvrage, qui lui fut payé cinq guinées, marqua, d'une manière insignifiante, le commencement d'une carrière littéraire qui devait être si longue et si brillante. A l'âge de vingt-huit ans, Johnson crut trouver une ressource contre la pauvreté, en épousant la veuve d'un marchand de Birmingham, qui avait quarante-huit ans, mais qui possédait huit cents livres sterling ou une vingtaine de mille francs. C'est avec cette somme qu'il essaya de monter une pension à Edial, près Litchfield; mais il ne put jamais réunir plus de sept à huit écoliers, et il fut obligé de renoncer à cette entreprise, après y avoir consumé le peu qu'il possédait. Au nombre de ses élèves était David Garrick, dont il resta toujours l'ami: cependant il n'aimait pas les acteurs, et il avait peine à pardonner l'exercice de cette profession, même à un Garrick. Il se rendit à Londres, pour y faire jouer une tragédie d'*Irène*, qu'il avait composée; et il ne put y parvenir. Dénué de toutes ressources, il offrit sa plume à M. Cave, propriétaire d'un recueil périodique intitulé *the Gentleman's Magazine*, et il fut employé à rendre compte dans ce journal des discours faits au parlement depuis le 19 novembre 1740 jusqu'au 23 janvier 1743. L'entrée de la chambre des communes était alors interdite au public; et les débats étaient rédigés sur de simples notes données par des huissiers que le directeur du journal payait pour cela : les discours que Johnson composait d'après ces notes, parurent tellement remarquables, que Voltaire écrivit alors que les orateurs du parlement britannique égalaient par leur éloquence ceux de Rome et d'Athènes. On ne sut que long-temps après quel était l'auteur de ces beaux discours. Johnson, à cette époque, pressé par le besoin, écrivit aussi quelques brochures, des dédicaces et des préfaces pour différents livres qui lui étaient demandés par des libraires ou par des auteurs. Plusieurs de ces morceaux ont été avec raison imprimés dans ses œuvres générales, parce qu'il y donne déjà des preuves de ce talent, qui depuis l'a rendu si célèbre, d'exprimer des pensées justes et profondes, et des préceptes de morale d'un intérêt universel, avec une singulière énergie d'expression et une rare élégance de style. Ce fut alors que Johnson se lia avec Savage, comme lui pauvre et poète, mais aimable et fait pour le grand monde, où il aurait percé sans son inconstance et son inconduite. Plusieurs fois Savage et Johnson, n'ayant point le moyen de payer leur logement, passèrent ensemble la nuit, errant dans les rues de Londres, comme les derniers des vagabonds. Tel fut l'état de détresse où s'est trouvé exposé celui dont le cercueil a été porté par les hommes les plus célèbres et les plus distingués de l'Angleterre, et dont le monument funèbre érigé dans la cathédrale du royaume par des souscriptions volontaires, a coûté 1100 guinées. Cependant, dès 1738, il avait publié sa satire intitulée *London*, imi-

tée de Juvénal; elle eut beaucoup de succès. Pope surtout la distingua; il chercha à en connaître l'auteur, et ayant appris que c'était un homme inconnu, il dit qu'il cesserait bientôt de l'être. Sa prédiction ne s'accomplit pas: Johnson resta encore long-temps presque aussi obscur et toujours pauvre. Pope, pour lui procurer la direction de l'école d'Appleby, dans le comté de Leicester, essaya en vain de le faire recevoir maître-ès-arts à l'université de Dublin par l'entremise de son ami Swift; il ne put y parvenir. En 1744, Johnson publia la *Vie de Savage*, qu'une mort prématurée avait enlevé aux lettres et à son amitié. L'intérêt que l'auteur sut répandre sur les infortunes et les aventures romanesques de cet homme singulier, donna beaucoup de vogue à cette production. La réputation de Johnson s'en accrut; mais il avait déjà atteint l'âge de trente-cinq ans, sans avoir pu même s'assurer des moyens certains pour gagner par son travail le strict nécessaire. Il formait chaque jour des projets littéraires qu'il se trouvait incapable de réaliser: ils ne servaient qu'à lui suggérer des espérances qui faisaient bientôt place à d'inutiles regrets. Un de ses biographes a donné la liste de trente-neuf projets de ce genre, dont aucun n'a été exécuté. Il s'arrêta enfin à celui de publier une nouvelle édition de Shakespeare: il en fit paraître, en 1755, le prospectus avec un mélange d'*Observations sur la tragédie de Macbeth*. Il n'eut point de souscripteurs, et sa brochure fut à peine remarquée: mais Warburton en parla avec éloge dans la préface de son Shakespeare, qui parut deux ans après. Johnson se ressouvint toujours de ce procédé avec reconnaissance. « Warburton, » disait-il, m'a loué à une époque où sa » louange était pour moi d'un grand » prix. » Enfin, plusieurs libraires de Londres s'associèrent, et proposèrent à Johnson l'exécution d'un dictionnaire de la langue anglaise. Le prix stipulé fut de 1575 livres sterling, payables par portions, à plusieurs termes fixés. On publia le prospectus en 1747. Johnson s'établit, avec six copistes (1), dans une maison qu'il avait louée exprès. Il travailla pendant sept ans à ce grand ouvrage. Il distribuait à ses copistes les mots écrits de sa propre main, avec leurs étymologies et leurs diverses acceptions; et il leur faisait transcrire les exemples relatifs à ces mots, dans les auteurs mêmes où il les avait soulignés au crayon. Ce dictionnaire, le meilleur, peut-être, qui existe en aucune langue, parut en 1755. Il ne fut point dédié au lord Chesterfield, ainsi que le prospectus l'avait annoncé. Johnson n'avait pas eu à se louer des procédés du lord, qui fut ensuite fâché d'avoir trop négligé cet homme célèbre. Pour réparer ses torts, lord Chesterfield écrivit, dans un journal, deux essais, dans l'unique but d'annoncer et de louer le dictionnaire de Johnson, qui allait paraître. Mais Johnson, par un juste orgueil, repoussa ces avances tardives, et écrivit une lettre pleine de noblesse à celui dont il avait d'abord en vain sollicité la protection, et qui avait différé à la lui accorder, jusqu'à ce qu'elle lui fût devenue inutile. En effet, pendant les sept années qui furent employées à la composition du dictionnaire, Johnson avait mis le sceau à sa réputation, par la publication du *Rambler* (le Rôdeur). C'était un journal destiné à améliorer la morale publique, dans le genre de celui dont

(1) Au nombre de ses copistes étaient Peyton, qui est connu par une bonne Grammaire anglaise et française, et M. Bean, auteur d'un *Traité de Géographie ancienne*.

Addison avait donné le premier l'exemple. Plus austère et moins varié que le Spectateur, le Rôdeur n'eut d'abord que peu de succès. Le nombre des abonnés n'alla jamais au-delà de 500; mais plus cet ouvrage fut lu, plus il fut apprécié: l'auteur en a vu imprimer dix éditions, de son vivant. Les numéros parurent primitivement deux fois la semaine: le premier fut mis au jour le 20 mars 1750, et les autres furent distribués régulièrement les mardis et les vendredis jusqu'au 17 mars 1752 (1). C'est dans cet ouvrage que Johnson a surtout fait voir toutes les beautés et les défauts de son style, et c'est par lui qu'il a produit une sorte de révolution dans la littérature anglaise. On ne peut disconvenir que, par l'harmonie des périodes savamment cadencées, par l'habile emploi des images et le choix heureux des épithètes, Johnson n'ait donné à la prose anglaise une dignité et une énergie inconnues jusqu'à lui. Mais son style, toujours nerveux, est souvent tendu; il manque de grâce et de variété. Son élégance trop étudiée, si elle excite l'admiration, produit aussi la fatigue: il abuse des expressions métaphoriques, et surprend désagréablement ses lecteurs par des mots inusités, forgés des langues anciennes; ou bien il exprime des choses simples en termes trop pompeux, qui donnent souvent à ses phrases un caractère pédantesque. Mais il est rare que tout auteur, dans ses écrits, comme tout homme dans sa conduite, n'ait pas les défauts de ses qualités; et celui-là est véritablement un grand écrivain, qui sait imprimer à la langue dont il se sert, un nouveau caractère, et y créer des beautés nouvelles. Cette gloire ne pourrait être, sans injustice, contestée à Johnson. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ses phrases, qui paraissent si travaillées, furent écrites avec une prodigieuse rapidité, et que souvent cet auteur ne se mettait à composer un numéro de son journal, qu'au moment où on l'envoyait chercher pour l'impression. Cependant cette facilité a été beaucoup exagérée; il préparait, par écrit, le sommaire très détaillé et suivi des pensées de chaque morceau, de sorte que quand il fallait leur donner la dernière forme, il n'avait plus qu'à revêtir ces mêmes pensées des couleurs et des expressions convenables: mais, pour faire ce dernier effort, il avait besoin d'être pressé par le temps, ou par quelques motifs puissants. C'est ainsi qu'il a toujours composé. Il joignait à une grande aptitude pour le travail, beaucoup de penchant à l'indolence; aussi n'a-t-il jamais écrit aucun ouvrage un peu considérable que lorsqu'il lui était demandé par des libraires, ou qu'il avait besoin de se procurer de l'argent. Le *Rambler* n'est pas la seule production que Johnson ait fait paraître pendant la composition de son dictionnaire: il publia, en 1749, la *Vanité des souhaits humains*, poème imité de la dixième satire de Juvénal. Enfin, son ami Garrick fit représenter, la même année, la tragédie d'*Irène* de Johnson, qui eut peu de succès au théâtre, mais qui, à la lecture, ne compromit point la réputation du poète. Peu avant la publication du dictionnaire, Johnson avait reçu le titre de docteur de l'université d'Oxford. On lui a conféré encore plusieurs autres honneurs littéraires dont nous ne ferons pas l'énumération. Les divers travaux que nous avons mentionnés, avaient placé Johnson au premier rang des

(1) Il n'y a dans cet ouvrage que cinq Numéros qui ne soient pas de Johnson; ce sont les Numéros 10, 30, 37, 44 et 100, qui lui ont été fournis par mistriss Chapone, Mlle. Talbot, Richardson et miss Carter.

littérateurs anglais, sans cependant changer sa fortune. Ce qu'il avait reçu pour le dictionnaire, avant même qu'il ne fût achevé, avait été consumé en frais de copistes, et n'avait pu suffire à sa subsistance. Après ce long travail, il se mit donc, de nouveau, à écrire des dédicaces, des prologues de pièces, des préfaces pour d'autres auteurs, et des sermons pour des ecclésiastiques paresseux ou incapables. On n'a jamais su exactement quels étaient ces sermons, parce que, par un motif de délicatesse respectable, il refusa toujours de nommer ceux pour lesquels il les avait composés, et à qui il les avait vendus. Il écrivit aussi des morceaux dans un journal intitulé: *Magasin littéraire et Revue universelle.* L'extrait qu'il fit, pour ce journal, de l'ouvrage de Soame Jenyns, intitulé, *Recherches sur l'origine du bien et du mal*, produisit une telle sensation, que le libraire l'imprima à part, et en donna, en peu de temps, deux éditions. Johnson composa aussi quelques numéros de l'*Advanturer* (l'Aventurier), journal dans le genre du *Rambler*, qu'avait entrepris le docteur Hawkesworth. En 1752, Johnson perdit sa femme; et malgré la disparité de l'âge, quoiqu'elle fût d'un physique peu agréable, et qu'elle eût même peu d'ordre et d'économie, il la regretta toute sa vie. Ses affections étaient fortes et durables, et il était naturellement sensible et bienfaisant. Garrick disait de lui, « qu'il » n'avait d'un ours que la peau. » A la prière de miss Porter, sa belle-fille, il recueillit chez lui une dame aveugle, nommée mistriss Anne William, qui avait de l'esprit et des talents, qui a même publié un volume, composé de mélanges poétiques, dont Johnson a écrit la préface. Mais elle était d'une humeur inégale et peu sociable; cependant Johnson la traita toujours avec les égards et la tendresse dus à une proche parente. A l'époque de cette action généreuse, il luttait encore avec peine contre la pauvreté. En effet on a eu la preuve qu'en 1756, l'auteur du Dictionnaire de la langue anglaise et du *Rambler* se trouvait arrêté pour une dette de 5 livres sterling 18 schelins (environ 120 francs), et qu'il fut obligé d'emprunter cette somme à Richardson. Personne n'a moins déguisé ses défauts que Johnson, et n'en convint avec plus de candeur; mais il cachait ses vertus et ses bonnes actions, et plusieurs n'ont été connues qu'après sa mort. En 1757, on lui offrit une cure dans le comté de Lincoln, ce qui lui assurait une existence : il refusa; les devoirs d'un prêtre effrayaient sa conscience religieuse. Il préférait d'ailleurs le séjour de Londres à tout autre; ce n'était que dans cette ville qu'il pouvait jouir des plaisirs de la conversation, auxquels il aimait à se livrer. Son talent, sous ce rapport, le faisait à-la fois rechercher et redouter. On retrouvait, dans ses entretiens, toute la vigueur de ses pensées, tout le feu de sa brillante imagination, toute l'énergie et même l'élégance de son style : un organe sonore, un débit juste, imposant et expressif, ajoutaient encore à l'effet puissant de ses discours. Mais, à côté de ces qualités, se trouvaient de grands défauts; il avait plusieurs petitesses et des préjugés avec lesquels il ne composait pas : il faisait trop sentir sa supériorité; il s'irritait facilement et il s'échappait souvent en réparties mordantes et en injures brutales. Un jour il disputait avec un homme d'un haut rang, qui, se voyant poussé par un de ses arguments jusque dans ses derniers retranchements, feignit de ne

pas bien le comprendre et lui demandait de mieux s'expliquer : « Par ma » foi, Monsieur, répliqua Johnson » en colère, je suis bien obligé de » vous donner des raisons, mais non » pas de l'intelligence. » Un Écossais vantait devant lui les beautés pittoresques de son pays : « Le plus beau » point de vue pour un Écossais, ré» pondit-il, c'est celui de la grande » route qui le conduit à Londres. » Un de ses amis que sa première femme avait rendu malheureux, se remaria : « C'est bien là, dit-il, le » triomphe de l'espérance sur l'ex» périence. » Il renouvela, en 1756, la proposition d'une édition de Shakespeare. Le 15 avril 1758, il commença un nouveau journal dans le genre du *Rambler*, et le termina le 4 avril 1760. C'est avec les profits de ce journal, intitulé *The Idler* (le Fainéant) et le prix des souscriptions du Shakespeare, qu'il vécut pendant quatre ou cinq ans. Cependant, en 1759, ayant désiré faire un voyage dans sa ville natale, et fermer les yeux à sa mère qui se mourait, il composa en huit jours de temps le roman oriental intitulé *Rasselas ou le Prince d'Abyssinie ;* il ne vendit que cent livres sterling cette production, qui a été traduite dans un grand nombre de langues, et qui est peut être la plus originale et la plus parfaite de toutes celles qui sont sorties de la plume de Johnson (1). Il est assez remarquable qu'à la même époque Voltaire fit paraître son roman intitulé *Candide*, qui, de même que celui de *Rasselas*, tend à montrer les inconvénients et les malheurs attachés à toutes les situations de la vie : mais l'auteur français semble prendre plaisir à faire rire des maux de l'humanité, et s'en fait une arme contre la providence qui a si mal arrangé, selon lui, les choses de ce monde ; tandis que le moraliste anglais, en fixant l'attention de ses lecteurs sur la vanité des projets de l'homme et les inconvénients attachés à ses destinées, dirige toutes leurs pensées vers un autre avenir, les excite à des méditations salutaires, et fait naître dans l'ame une mélancolie douce et religieuse. Enfin la grande réputation de Johnson, la multiplicité, l'excellence et l'utilité de ses travaux littéraires, attirèrent les regards du gouvernement. A l'avénement de George III, le comte de Bute, premier lord de la trésorerie, et lord Loughborough, grand-chancelier d'Angleterre, tous deux Écossais, lui firent offrir, de la part du roi, une pension de trois cents livres sterling. Un des préjugés les plus bizarres et des moins pardonnables de Johnson, était une sorte d'aversion contre les Écossais, les Irlandais, et en général contre toute autre nation que la sienne. Parmi un petit nombre de traits satiriques que la pétulance de son humeur s'était permise dans son dictionnaire, il s'en trouvait un au mot *Pension*, qu'il définissait de la manière suivante : « En Angleterre » on appelle *pension*, un salaire » donné à un valet politique pour » trahir sa patrie. » Cette boutade et celles qu'il se permettait si souvent sur l'Écosse et les Écossais, lui coûtèrent cher, lorsqu'il eût lui-même accepté une pension d'un ministère écossais : plusieurs de ses antagonistes, et entre autres Churchill, l'accablèrent d'épigrammes et de traits mordants : il eut le bon esprit de ne

(1) Il existe en français, sous ce titre : *Histoire de Rasselas, prince d'Abyssinie*, trad. par Mme. Belot, 1768, in-12. Un ouvrage publié en 1817, intitulé : *Le Vallon fortuné, ou Rasselas et Dinarbas*, 1817, 3 vol. in-12, contient la traduction de *Rasselas*, et de *Dinarbas*, qui en est la suite. (*Voy.* Nic. Adam, I, 185.)

point se défendre, et il porta même la complaisance jusqu'à composer, en 1774 et en 1775, trois pamphlets pour défendre le ministère : dans l'un d'eux il attaquait Junius, et il est à regretter qu'à cette époque même ce personnage mystérieux et jusqu'ici inconnu, après avoir brillé comme une comète sur la scène littéraire, ait disparu pour toujours : il eût été intéressant de voir aux prises deux antagonistes de cette force. Johnson avait cinquante trois ans lorsqu'il obtint une pension, et qu'il cessa de dépendre, en quelque sorte, du travail de sa journée pour la subsistance du lendemain. Le reste de ses jours a été passé dans l'aisance; et la connaissance qu'il fit de M. Thrale, membre du parlement, et l'un des plus riches brasseurs de Londres, ajouta encore à son sort tous les agréments de l'opulence. Il devint le commensal et l'ami de cet homme estimable, et, en quelque sorte, un membre de sa famille. Il allait avec lui à sa campagne de Streatham, et y résidait. Il le suivit dans un voyage en France. Mais la constitution physique de Johnson l'empêchait d'être heureux, et, soit par les effets de l'âge, soit parce qu'il n'était plus contraint de faire les mêmes efforts pour lutter contre ses maux, il fut plus que jamais tourmenté par ses affections hypocondriaques. Il vécut assez, d'ailleurs, pour fermer les yeux à son ami et à son bienfaiteur, qui lui légua une somme, et le fit son exécuteur testamentaire. Sa veuve se remaria peu de temps après à un musicien italien nommé Piozzi, malgré les conseils et l'opposition formelle de Johnson. A ces tristes événements se joignit aussi la mort de Mme. William, sa compagne assidue. Toutes ses habitudes se trouvaient rompues; et il se voyait privé des objets de ses plus chères affections, à une époque de la vie où toute altération dans l'existence semble pénible, où toutes les pertes sont irréparables. Cependant, ni les années, ni les chagrins, ni les souffrances, ne portaient atteinte aux facultés intellectuelles de Johnson. Il conserva jusqu'à son dernier jour sa mémoire vaste et sûre; et les écrits de sa vieillesse égalèrent et même surpassèrent encore ceux qu'il avait publiés dans la force de l'âge. En 1762, il fit paraître son édition de Shakespeare; et si l'on trouva qu'il avait fait peu de recherches pour éclaircir les passages obscurs de cet auteur, il fut universellement reconnu que ses remarques critiques étaient dignes d'un profond littérateur, et que jamais les beautés et les défauts du Sophocle anglais n'avaient été ni mieux ni plus dignement exposés que dans la belle préface de cette nouvelle édition (1). En 1773, Johnson fit un voyage en Écosse et aux îles Hébrides; et, quoiqu'il eût la vue basse et faible, quoiqu'il n'eût presque aucune des connaissances indispensables à un bon observateur, il sut faire, de la relation de son voyage, un livre agréable, et qu'on lit toujours avec plaisir (2). En 1777, les libraires de Londres s'associèrent pour imprimer une collection de poètes anglais, accompagnée de préfaces. Ils prièrent Johnson de diriger cette collection et de se charger de composer les préfaces. C'est en agrandissant cette idée, qu'il écrivit à l'âge de près de soixante-dix ans ses *Vies*

(1) Voltaire, dont Johnson avait réfuté les critiques, critiqua à son tour l'auteur anglais. Voyez le Dictionnaire philosophique, au mot *Art dramatique*, tom XXXVIII, pag. 10 de l'édit. in-8°. de Beaumarchais.

(2) Il ne put mettre la dernière main au journal d'un voyage qu'il fit l'année suivante dans la partie nord du pays de Galles; et cette Relation, qui n'a pas été insérée dans la collection de ses œuvres, parut seulement en 1816 par les soins de R. Dupa, in-8°. de 226 pag. (*Voy.* le *Journal des débats* du 30 octobre 1816.)

des poètes anglais, qui furent le dernier et peut-être le meilleur de tous ses ouvrages : ce fut du moins celui qui obtint un plus grand nombre de lecteurs. Son style, toujours élégant, énergique et élevé, semble avoir acquis, dans cette production, plus de souplesse et de variété ; et il n'est déparé par aucun de ces mots inusités, forgés du latin, qu'on avait justement blâmés dans le *Rambler*. Dans aucune production moderne, on ne pourrait rencontrer un plus grand nombre d'aperçus fins et neufs sur les divers genres de poésie ; des doctrines littéraires plus aprofondies et plus saines ; des reflexions morales sur l'homme et la société, plus exactes et plus vraies ; des préceptes de conduite pour toutes les conditions de la vie, plus justes, plus frappants, exprimés d'une manière plus énergique et plus imposante. Le premier volume de ces Vies avait paru en 1779 ; le dernier fut publié en 1781. Cette même année, le libraire Kearsley fit paraître les *Beautés de Samuel Johnson*, en deux volumes : ce recueil, en 1787, avait déjà eu sept éditions, et avait été resserré en un seul volume. En 1783, Johnson donna une nouvelle édition des *Vies des Poètes anglais*. Depuis ce temps, sa santé déclina rapidement. Après avoir long-temps redouté la mort, il la vit approcher avec calme et tranquillité ; et il rendit sans souffrances le dernier soupir le 13 décembre 1784. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster, près de son ami Garrick. On lui érigea un monument dans la cathédrale de St.-Paul. M. Boswell a donné, en 1751, la liste de dix-sept portraits gravés de cet homme célèbre ; le meilleur est celui que le burin de Heath a retracé, d'après le tableau de sir Joshua Reynolds. Les *OEuvres de Johnson* ont été recueillies et publiées en 12 volumes in-8°., en 1787, par John Hawkins, son exécuteur testamentaire, qui les fit précéder d'une Vie de l'auteur. Mais cette vie parut inexacte, et l'édition incomplète et en mauvais ordre. On en publia une autre en 1793 (réimprimée en 1806), précédée d'un *Essai sur la vie et les écrits du docteur Johnson*, par M. Murphy. Les faits y sont encore peu exacts, parce qu'ils ont été puisés dans la vie publiée par Hawkins. La meilleure Vie de Johnson est celle de l'écossais Boswell, son admirateur et son ami : elle fut publiée en 1791, 2 vol. in-4°., de plus de 500 pages chacun ; réimprimée en 1816, 4 vol. in-8°. ; et, malgré son extrême prolixité, elle a eu six à sept éditions. Le *Voyage aux îles Hébrides*, du même auteur, renferme aussi beaucoup de particularités curieuses sur Johnson. On recherche encore les *Anecdotes sur le docteur Johnson*, par Mme. Piozzi, auparavant Mme. Thrale, et aussi l'*Essai sur la vie, le caractère et les écrits du docteur Johnson*, par Joseph Towers. Les OEuvres de Johnson, publiées à Edimbourg en 1806, en quinze volumes in-12, sont précédées d'une *Vie* écrite par un anonyme, avec beaucoup de soin et d'habileté. On peut faire le même éloge de celle qui se trouve insérée dans la *Collection des Poètes anglais* par Johnson et Chalmers, vingt et un volumes, 1810. On trouve quelques particularités curieuses sur les ouvrages de Johnson dans le tom. XXIII du *British essayist*, préface de l'*Adventurer*, et dans le vol. XXIX, préface du *Rambler*. Le nombre des écrits qu'on a publiés pour ou contre cet homme célèbre, est trop considérable pour que nous en donnions la nomenclature. Nous devons indiquer cependant la *Revue poétique du caractère moral*

et littéraire de Johnson, par John Courtney, et l'*Elégie sur la mort de Johnson*, par M. Hobhouse. M. Boulard a publié une Traduction française de *morceaux choisis du Rambler*, Paris, 1785, un vol. in-12. On trouve dans le tom. IV des *Variétés littéraires* publiées par M. Suard (in-12, Paris, 1770), la traduction presque entière de la *Préface* du Shakespeare de Johnson. Il existe en manuscrit au moins une traduction de ses *Vies des Poètes anglais*; aucune n'a pu encore trouver d'éditeur. W—R.

JOHNSTON (ARTHUR), médecin et poète écossais, né, en 1587, à Caskieken près d'Aberdeen, joignait à la connaissance de la médecine, du talent pour la poésie latine. Il prit le doctorat à Padoue, en 1610, parcourut ensuite l'Europe, et résida vingt ans en France. De retour en Ecosse en 1632, il fit sa traduction des Psaumes, *Psalmorum Davidis paraphrasis poëtica*, dont il publia d'abord un échantillon à Londres, en 1633. L'ouvrage entier parut à Aberdeen en 1637; et à Londres, la même année : il fut réimprimé, Middlebourg, 1642; Londres, 1655 ou 1657; Amsterdam, 1706; Edimbourg, par Guillaume Lauder, 1739; et enfin Londres, 1741, in-8°., sur le même plan que les classiques du Dauphin, précédé d'une *Vie* de Johnston. Cette traduction des psaumes est bien connue. La réputation en fut encore augmentée par la discussion qui s'éleva, en 1755, entre Benson et Ruddiman, sur les mérites comparés des traductions de Johnston et de Buchanan. Ce savant devint recteur de l'université d'Aberdeen. Charles Ier. l'avait nommé l'un de ses médecins, probablement à la recommandation du docteur Laud, qui le protégeait. Il mourut, en 1641, âgé de cinquante-quatre ans. Ses autres productions sont, le *Cantique des cantiques*, traduit en vers élégiaques latins, 1633; des *Epigrammata*, Aberdeen, 1632; *Parerga Musæ aulicæ*, etc., Londres, 1633, in-8°. Son *Parerga*, imprimé à Aberdeen, en 1632, offre quelques morceaux intéressants et des traits de gaîté originale (*genuine humour*). Son éloge comme poète latin, a été renouvelé de nos jours par d'excellents critiques, notamment Beattie et surtout Sam. Johnson. — JOHNSTON (Charles), avocat anglais, est auteur de plusieurs ouvrages dans le genre du roman, et parmi lesquels nous citerons seulement *Chrysal*, ou *Aventures d'une guinée*, publiée en 2 vol. in-12, vers 1760, et qui eut un succès scandaleux et peu surprenant, parce qu'il y traçait le portrait et la vie d'un grand nombre de personnes du grand monde et de libertins titrés. On y trouva beaucoup de talent et de vérité. L'auteur y ajouta, en 1765, deux autres volumes qui eurent un égal succès. Il en a été fait beaucoup d'éditions. Johnston mourut aux Indes vers 1800. L.

JOINVILLE (JEAN, sire DE), célèbre historien et ami de St. Louis, naquit, en 1223, ou 1224, d'une des plus anciennes familles de Champagne. Attaché fort jeune à Thibaut roi de Navarre, comte de Champagne, prince célèbre par son goût pour la poésie et pour la musique, ce fut dans cette cour, la plus polie de ce siècle, que Joinville apprit à donner à ses pensées une expression vive, enjouée, piquante et naturelle. En 1239, il épousa Alix de Grandpré; et il remplit les fonctions de sénéchal et de grand-maître de la maison du comte de Champagne. S. Louis ayant formé, en 1245, le projet d'aller combattre

les infidèles, Joinville fut enflammé du même zèle. Après avoir pris le bourdon, il crut devoir se préparer à ce pieux voyage par des actes de justice et de dévotion. Tous ses hommes fieffés furent mandés dans son château; et après qu'il eut tenu pour eux table ouverte pendant huit jours, il les pria de lui dire s'il avait fait tort à quelqu'un d'entre eux, parce qu'il voulait le réparer, avant, disait-il, d'aller outre-mer, d'où il ne savait pas s'il reviendrait. Il engagea une partie de sa terre pour payer ses dettes et pour s'équiper. Ses soins s'étendirent plus loin: il fonda son anniversaire et celui d'Alix, sa femme, dans l'église de St.-Laurent de Joinville. Joinville partit vers la fin de juillet 1248, accompagné de neuf chevaliers et de sept cents hommes d'armes. Marseille fut le lieu de l'embarquement. On mit pied à terre dans l'île de Cypre: Joinville ne tarda pas à être embarrassé pour fournir la solde de sa petite armée. Plusieurs chevaliers se disposaient à l'abandonner, quand St. Louis le prit à son service; et il commença dès-lors à obtenir la faveur du roi. Lorsque l'armée aborda devant Damiète, la galère de Joinville formait l'avant-garde. Il fit son débarquement avec tant d'ordre et d'intrépidité, qu'un corps de six mille Sarrasins n'osa pas l'attaquer. Joinville s'étant signalé dans plusieurs combats, l'armée chrétienne l'estima comme un de ses meilleurs officiers. La malheureuse retraite du roi sur Damiète, le fit tomber entre les mains des Sarrasins, qui l'auraient tué, si un matelot ne l'eût fait passer pour un cousin du roi. Il parvint à rejoindre St. Louis dans la ville de Massoure. Un traité de rançon fut arrêté entre le roi et le soudan; mais ce traité fut subitement rompu par la mort du prince musulman, que ses officiers assassinèrent. Les Sarrasins n'ayant plus de chef, une soldatesque effrénée entra, armée de haches et d'épées, dans la galère où se trouvait Joinville, et menaça d'égorger tous les chrétiens, si l'on n'acceptait les conditions d'un nouveau traité. Joinville crut sa dernière heure arrivée: il s'agenouilla aux pieds d'un Sarrasin, auquel il tendit le cou en disant: « Ainsi mourut Ste. » Agnès. » Gui d'Ibelin s'était confessé auparavant à Joinville, qui lui avait dit: « Je vous absous de tel pouvoir » comme Dieu m'a donné. » Mais il ne paraît pas que Joinville eut l'esprit assez tranquille pour donner une grande attention aux aveux de Gui d'Ibelin. « Quand je me levai d'ilec, » dit-il, il ne me souvint de chose que » il m'eut dite, ne racontée. » Le lendemain, le traité fut conclu; et comme on délivrait aux Sarrasins l'argent dont on était convenu, on vint avertir le roi qu'il y manquait plus de trente mille livres. Joinville conseilla de les emprunter au maître du temple, qui s'excusa de les prêter. Outré de ce refus, Joinville offrit d'aller les prendre, avec la permission du roi, dans les coffres du temple. Il était au moment de les briser à coup de hache, lorsque le grand-maître lui donna les clefs, et il prit la somme qu'il apporta au roi. Joinville méritait de plus en plus l'affection de son souverain. Le prince lui fit des reproches d'avoir été trois jours sans venir le voir, et lui dit que, s'il avait à cœur de lui plaire, il mangerait à sa table soir et matin. Le roi, touché de l'état où les maladies avaient réduit son armée, fut tenté de retourner en France. Le conseil fut assemblé. Gui d'Ibelin, comte de Jaffa, opina le premier, et fut d'avis de rester dans la Terre-Sainte. Tous les autres conseillers (au nombre de douze) pensèrent que le roi devait se rendre au

plus tôt dans ses états. Joinville parla le dernier, et revint au sentiment du comte de Jaffa : le roi congédia l'assemblée, et remit à la huitaine la déclaration de sa volonté. Les barons de France ne purent pardonner à Joinville l'opinion qu'il avait émise. Il craignait également d'avoir mécontenté le roi. Un jour qu'il était triste et rêveur, occupé de cette pensée, dans l'embrasure d'une fenêtre, il sentit deux bras qui, en passant par dessus ses épaules, lui couvrirent les yeux ; il reconnut le roi à sa bague, et ce prince lui dit qu'il s'étonnait que, si jeune encore, il eût osé donner un conseil différent de celui des anciens et des grands personnages du royaume. « Sire, répondit-il, si » mon conseil est bon, que votre » Majesté le suive ; s'il ne l'est pas, » que votre Majesté l'oublie. » Huit jours après, le roi déclara qu'il demeurait, et qu'il laissait à chacun la liberté de suivre son exemple, ou de s'en retourner. Le roi, pour témoigner à Joinville sa satisfaction, lui accorda une rente de deux cents livres, en fief et hommage libre à prendre sur son trésor. On continua la guerre en Palestine, où le siége de Césarée offrit à Joinville l'occasion de faire briller encore sa valeur. La reine Blanche, régente du royaume, étant morte, son fils se décida enfin à revenir. Joinville fut chargé de conduire de Sidon à Tyr la reine et ses enfants. Il s'embarqua ensuite sur le vaisseau que le roi montait. Aucune circonstance de la vie de St. Louis ne nous fait mieux connaître ce prince que ses navigations, racontées par Joinville, qui eut alors le loisir de recueillir avec soin plusieurs détails curieux sur la vie privée du saint roi. Après deux mois et demi d'une navigation périlleuse, la flotte toucha au port d'Hières en Provence. Le monarque étant arrivé dans ses états, le sénéchal prit congé de lui, et revit son château de Joinville en 1254, six ans après l'avoir quitté. Il aimait trop son maître pour en être long-temps séparé. Quand il venait à la cour de France, saint Louis le faisait manger à sa table, *à cause du subtile sens qu'il connaissait en lui.* Souvent il lui ordonnait d'aller, avec le sire de Nesle, et Jean, comte de Soissons, recevoir à la porte du palais les requêtes qui lui étaient présentées. D'autres fois, lorsque le roi rendait la justice dans son jardin, il le faisait asseoir à ses côtés, sous un chêne. Le sénéchal de Champagne, après la mort de sa femme, épousa, en secondes noces, Alix, héritière de la baronnie de Resnel, qu'il réunit ainsi à la seigneurie de Joinville. St. Louis s'étant décidé, en 1269, à entreprendre une seconde croisade, ce prince et le roi de Navarre firent des efforts inutiles pour engager ce brave chevalier à se croiser avec eux. Il disait, pour se dispenser de les accompagner, que, durant son premier voyage, les officiers des deux rois avaient ruiné ses vassaux, et qu'il ne voulait plus les exposer au même malheur. A cette époque, on commençait à se dégoûter des croisades. On sait que St. Louis mourut dans cette expédition (1270). La douleur de Joinville fut profonde. Lorsqu'on s'occupa de la canonisation du roi, il s'empressa de déposer comme témoin dans l'enquête. Bientôt sa tendresse put se signaler par des hommages qui tempérèrent l'amertume de ses regrets. Il fit bâtir dans la chapelle de Joinville un autel sous l'invocation de son maître et de son ami, et il y fonda une messe perpétuelle. Peu satisfait de la cour de Philippe-le-Bel, où régnaient le luxe et le faste, Joinville n'y parut que rarement : son mécon-

tentement le porta même à entrer dans une ligue formée contre ce roi vers la fin de son règne. Louis X, qui régna ensuite, écouta les remontrances des mécontents, et particulièrement celles des nobles de Champagne. Dès-lors Joinville déploya de nouveau le zèle qu'il avait toujours montré pour le service du roi. Quoique âgé de quatre-vingt-onze ans passés, il joignit à Arras l'armée que le roi rassemblait contre les Flamands. Ce fut la dernière action remarquable de sa vie. L'année de sa mort n'est pas fixée d'une manière plus certaine que celle de sa naissance. Ce fut vraisemblablement en l'année 1317 qu'il termina sa longue carrière, pendant laquelle il avait vu régner six rois de France. Il fut enterré dans l'église de St. Laurent de Joinville, où son effigie fut sculptée sur son tombeau : elle le représentait d'une taille élevée. L'épitaphe qu'on a prétendu avoir trouvée dans ce tombeau en 1629, est apocryphe. Le sire de Joinville, qui semble n'avoir aspiré qu'à la gloire militaire, s'est rendu cependant plus célèbre par sa plume que par son épée. Ce fut à la sollicitation de la reine Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel, qu'il mit par écrit la *Vie* de St. Louis, auquel il avait été attaché pendant plus de vingt-deux ans. La première édition de cette histoire fut publiée en 1547, par Pierre de Rieux, d'après un manuscrit qui avait appartenu au roi René, et dont l'éditeur eut la maladresse de vouloir rajeunir le style et de compléter quelques parties qu'il ne trouvait pas assez développées. Un autre manuscrit avait servi, en 1541, à faire un abrégé de la *Vie* de St. Louis, que Louis Lasseré avait annexé à une *Vie* de St. Jérôme. En 1617, Claude Mesnard fit imprimer un autre manuscrit qu'il avait trouvé à Laval. Après bien des recherches inutiles pour retrouver quelqu'un de ces manuscrits, Ducange donna, en 1668, in-fol., une édition dans laquelle il suit tantôt Pierre de Rieux, et tantôt Mesnard, selon que leur texte lui paraît devoir se rapprocher davantage de celui de Joinville. Les différences sensibles que l'on observe entre tous ces textes divers, ont porté le P. Hardouin, amateur de paradoxes et d'idées singulières, à soutenir que l'histoire du sire de Joinville est un roman composé dans le xve. siècle. Cette opinion a été réfutée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, tom. xv. En 1761, parut à l'imprimerie royale, une nouvelle édition, in-fol., de Joinville, publiée par les soins de Mellot, Sallier et Capperonnier, d'après un manuscrit que la bibliothèque du Roi venait d'acquérir. Ce manuscrit faisait partie, selon toutes les apparences, des livres enlevés à Bruxelles, par le maréchal de Saxe, en 1746. La plupart des anciens manuscrits de la bibliothèque dite de Bourgogne, provenaient de celle des anciens comtes de Flandre. L'édition de Ducange est enrichie d'Observations curieuses et de Dissertations très savantes, qui lui assurent un rang honorable dans toutes les bibliothèques. Mais on lira, dans l'édition de 1761, le texte original de Joinville, ou du moins un texte qui a souffert peu d'altération (1). C'est dans cette édition que l'on appréciera toute la candeur, toute la

(1) Cette édition est d'ailleurs enrichie d'un glossaire et de deux cartes de d'Anville. (*Voyez*, sur les deux éditions, l'*Année littéraire* de 1763, tom. I, pag. 3-29. Les Mémoires de Joinville ont été réimprimés en 1785, dans la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, avec les notes et les dissertations de Ducange, ainsi que les extraits des manuscrits arabes qui parlent des croisades de S. Louis, et qui ont été rédigés par Cardonne. M. Th. Johnes, traducteur de Froissart et de Monstrelet, a aussi donné une traduction anglaise de Joinville, Hafod, 1807, 2 vol. in-4°. et in-8°.

naïveté du sénéchal de Champagne. On croit entendre parler le saint roi, lorsqu'il demande au sénéchal s'il aimerait mieux être lépreux que d'avoir commis un péché mortel ? Le sénéchal qui *onques ne li menti*, lui répond avec la même naïveté, qu'il aimerait mieux en avoir commis trente que d'être lépreux. On est touché de la piété du roi qui demande à Joinville s'il lavait les pieds des pauvres le Jeudi-Saint ; il répond avec franchise qu'il ne lavera jamais les pieds de ces *vilains*. On sourit à la conversation piquante de Joinville avec le confesseur du roi, Robert de Sorbon, qui lui reprochait d'être mieux vêtu que le roi. On admire le pieux monarque, qui, après avoir soutenu son confesseur contre Joinville, demande pardon à celui-ci de ce que *à tort avait défendu maître Robert*. La vivacité, l'enjouement de Joinville, contrastent quelquefois avec l'austérité du saint roi, qui ne lui épargnait pas les avis et les réprimandes. C'est avec une égale simplicité qu'il avoue ces reproches, et qu'il raconte les progrès de son honorable faveur auprès du roi. Peu d'écrivains ont mieux réussi à se peindre eux-mêmes, sans paraître en avoir eu le dessein. Joinville imprime à ses récits un caractère particulier qu'on ne retrouve au même degré dans aucun autre historien. C'est sans fondement qu'on a prétendu avoir vu revivre Joinville dans le célèbre duc de Sully. Joinville ne doit pas être mis sur la même ligne que le ministre de Henri IV. L'un et l'autre combattirent avec une égale valeur, furent également fidèles à l'amitié de deux grands monarques. Mais Sully fut doué d'un génie plus vaste : son esprit fut aussi plus cultivé. Cependant le sire de Joinville nous a peut-être laissé un monument historique plus précieux que les Mémoires de Sully. Joinville a le double mérite de satisfaire également la curiosité et la piété; il nous fait connaître tout-à-la-fois un héros et un saint. C—L.

JOLY (Claude), petit-fils du côté maternel d'Antoine Loisel, naquit à Paris en 1607. D'abord avocat, puis ecclésiastique, il fut pourvu, en 1631, d'un canonicat de Notre-Dame, dont il devint ensuite official et grand-chantre. Il accompagna le duc de Longueville au congrès de Munster, et lui fut très utile. Pendant les troubles de la fronde, il se retira à Rome. De retour en France, après le rétablissement de la tranquillité publique, il se distingua, parmi ses confrères, par la pratique des vertus de son état, et par une grande exactitude à en remplir tous les devoirs pieux, même dans un âge très avancé. Il tint un rang honorable dans la république des lettres, mêlant avec choix l'érudition ecclésiastique et profane, connaissant particulièrement les auteurs du moyen et du bas âge, surtout les historiens français. Enfin, son caractère heureux, la candeur de ses mœurs, et son exacte probité, le rendaient cher et précieux à la société. Il était parvenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans sans avoir éprouvé aucune altération sensible dans ses facultés physiques et morales, lorsqu'étant tombé dans une excavation près du grand autel de la cathédrale de Paris, que l'on construisait alors, il mourut, en 1700, des suites de cette chute. Le chapitre hérita de sa riche et curieuse bibliothèque. Le grand nombre de ses ouvrages prouve combien sa vie fut laborieuse: I. *Traité des restitutions des grands*, 1665, et avec des augmentations, en 1680, in-12. C'est un livre très instructif, et que quelques personnes seulement trouvent trop se-

vère. II. *Règles chrétiennes pour vivre saintement dans le mariage*, 1664-85. — *De l'etat du mariage*, traduit de François Barbaro, 1667. — *Statuts et reglements des petites écoles de grammaire de la ville de Paris.* — *Avis chrétiens et moraux pour l'institution des enfants*, 1675. Tous ces ouvrages offrent une instruction solide. III. *Traité historique des écoles épiscopales*, 1678, in-12, qui fut suivi de plusieurs *factums* pour soutenir la juridiction des grands-chantres sur les écoles de charité, contre la faculté des arts et contre les curés de Paris. Il y a dans ces différentes pièces des recherches très curieuses. IV. *De reformandis horis canonicis*, etc., *auctore Stella*, 1644. On accusa Claude Joly d'y justifier les ecclésiastiques qui, ayant d'autres occupations indispensables, omettaient de reciter leur bréviaire en particulier. Assurément il n'était pas intéressé à ce relâchement: il fit absolument tomber ce reproche dans la seconde édition de 1675. V. *Epistola apologetica pro Usuardi verbis de assumptione B. M. Virginis*, Rouen, 1670, in-12. — *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ de verbis Usuardi ad festum assumptionis B. M. V.*, Sens, 1672, in-12. Jusqu'en 1540 ou 1549, on avait toujours lu dans l'église de Paris, le jour de l'Assomption, une leçon tirée du martyrologe d'Usuard, qui reléguait parmi les faits apocryphes l'enlèvement du corps de la Ste.-Vierge au Ciel. A cette époque, on remplaça cette leçon par une homélie. En 1668, il fut délibéré de la rétablir: cette restitution eut des contradicteurs dans le chapitre; et ce fut pour soutenir l'ancienne leçon que Joly composa les deux ouvrages curieux ci-dessus, où l'on trouve tout ce que les anciens et les modernes ont écrit pour et contre l'assomption corporelle de la Ste.-Vierge. VI. *Voyage fait à Munster et autres lieux voisins*, l'an 1646 et 47, in-12, 1670. VII. *Histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince*, 1651, in-4°. On y voit toutes les intrigues relatives à l'emprisonnement des princes, et à l'éloignement du cardinal Mazarin. VIII. Quelques *Mémoires* sur les affaires du cardinal de Retz avec la cour. IX. *Recueil des maximes véritables pour l'institution du roi contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, Paris, 1652, in-12 et in-8°.; ouvrage dans lequel les droits des souverains et ceux des peuples sont traités d'une manière hardie. Il fut brûlé par la main du bourreau; et l'auteur, pour fronder le plaidoyer de l'avocat du roi au Châtelet, fit lui-même imprimer la sentence avec deux lettres apologétiques, plus vives encore que l'ouvrage. L'édition la plus complète est celle de 1663, in 12. On y trouve toutes les pièces dont on vient de parler, avec la traduction en vers français du poème du chancelier de l'Hôpital, pour l'instruction du roi François second. X. *Codicile d'or*. C'est un recueil de maximes destinées à l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasme et d'autres écrivains. On a encore de Joly des *Vies* de quelques auteurs dans l'edition qu'il donna, en 1656, des *Opuscules* d'Antoine Loisel, etc., in 4°. T—D.

JOLY (Gui), neveu du précédent, conseiller au Châtelet, syndic des rentiers de l'hôtel-de-ville de Paris en 1652, s'attacha au cardinal de Retz, dont il encourut la disgrâce en voulant lui donner des avis salutaires, que les passions fougueuses de ce prélat, si fameux par ses intrigues, ne lui permettaient pas de goûter. Fatigué de son humeur bizarre, Joly refusa de le sui-

vre à Rome. Il fut alors chargé, par la cour, de travailler pour la défense des droits de la reine contre les traités du jurisconsulte Stockmans. Il composa en conséquence des *Mémoires* français, qui furent traduits en latin par Claude Joly, son oncle. Mais c'est surtout par ses *Mémoires* historiques, depuis 1648 jusqu'en 1665, que Joly est connu. Ils parurent, pour la première fois, à Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12. Ils sont ordinairement imprimés avec ceux du cardinal de Retz, ou avec ceux de la duchesse de Nemours. Il faut y lire, entre autres choses, l'histoire de son feint assassinat pendant la fronde. Joly se montre, dans cet ouvrage, plus sage, plus prudent et plus suivi dans sa conduite que son maître, dont il ne fait qu'abréger les Mémoires, mais sans chercher à s'approprier le style concis et pittoresque qui leur est particulier. Quoiqu'il eût bien des obligations au cardinal, il le loue bien moins qu'il ne le critique : on peut même établir qu'il le critique avec sévérité. Celui-ci nous apprend qu'il avait eu à se plaindre de Joly, et que c'était pour cela qu'il lui avait ôté sa confiance : il peut donc y avoir de la partialité dans ce qu'ils disent l'un de l'autre. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* du cardinal de Retz, imprimés pour la première fois en 1717, avaient produit un effet tel, que quelques esprits remuants pensaient sérieusement à suivre sa manière. Dès l'année suivante, on s'aperçut du danger; et le régent, d'accord avec le garde-des-sceaux d'Argenson, imagina d'opposer à ces mémoires, comme correctif, ceux de Joly, qui avait été le secrétaire du coadjuteur. Le manuscrit de Joly était encore dans la bibliothèque de M. de Caumartin (Louis-Urbain Lefevre), qui eut de la répugnance à le rendre public, parce que l'ami de sa famille y est bien plus maltraité qu'il ne se maltraite lui-même dans ses aveux : mais le régent voulait achever de décrier le modèle qui était sur le point de trouver, à Paris, plus d'un imitateur. L'impression du livre de Joly ne remplit pas le but qu'on s'était proposé. Ecrit d'une manière moins attachante que les mémoires de Retz, il révolta contre son auteur. On jugea que c'était un serviteur ingrat et sans délicatesse, qui déchirait l'homme auquel il devait tout, au lieu que la franchise du cardinal avait vivement intéressé. Les écrivains qui étaient disposés à l'admirer et à l'aimer, ne l'en aimèrent et admirèrent pas moins; et ils le prirent pour guide, au risque de ce qui pourrait leur en arriver : mais personne ne se déclara en faveur de Joly. Il est encore auteur des *Intrigues de la paix* et des *Négociations faites à la cour par les amis de M. le Prince*, avec la suite, 2 vol. in-4°., 1652, et de quelques autres pièces sur les affaires du temps. L—P—E.

JOLY (CLAUDE), né en 1610 à Buri-sur-l'Orne, dans le diocèse de Verdun, se fit une grande réputation dans la chaire, à Paris et dans les provinces, où son éloquence simple, touchante, instructive, était soutenue par l'exemple encore plus puissant de la vie la plus édifiante. Les succès que ses prédications avaient eus à Montpellier, tant parmi les protestants que parmi les catholiques, y laissèrent une telle impression, que les députés de cette ville auprès du roi, en 1652, furent chargés, par un article de leurs instructions, de demander qu'il remplaçât M. Fenolliet, leur évêque, qui venait de mourir. (*Voy.* FENOLLIET.) Ce remplacement n'eut pas lieu. Claude Joly fut successivement curé de St.-Nicolas-des-Champs à Paris, évêque de St.-Pol-de-Léon et d'Agen. Dans

ses différentes fonctions, il s'appliqua, en pasteur zélé, à instruire ses peuples, à faire fleurir la discipline ecclésiastique, et à se choisir de dignes coopérateurs. Il mourut à Agen, en 1678, des suites d'une maladie qu'il avait contractée en se livrant aux travaux de son ministère dans sa cathédrale. Les huit volumes de ses *Prônes*, *Sermons* ou autres *Discours*, ont été imprimés plusieurs fois, non tels qu'il les avait prononcés, car il se contentait de jeter sur le papier son exorde, son dessein et ses preuves, mais tels que M. Richard, avocat, a pu les mettre en ordre, d'après les copies défectueuses qu'on en avait tirées pendant que Joly les prêchait, et d'après les notes laissées par lui. Tels qu'ils sont, on y remarque de la solidité, de l'imagination, et un bon fonds d'instruction. On a encore de ce pieux évêque, les *Devoirs du chrétien en forme de catéchisme*, dont la 9e. édition a paru à Agen, en 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers pour l'administration du sacrement de pénitence. T—D.

JOLY (BENIGNE), docteur en théologie, chanoine de l'église de St.-Etienne de Dijon, instituteur des religieuses hospitalières de cette ville, et surnommé le *Père des pauvres*, né à Dijon, le 22 août 1644, d'une famille distinguée dans les parlements de Dijon et de Paris, mourut dans la première ville, en réputation de sainteté, le 9 décembre 1694. On lui doit *Le chrétien charitable*, Dijon, 1697, in-12, et un grand nombre d'autres ouvrages de piété, dont on peut voir le détail dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, tom. 1er., pag. 343. Le père Beaugendre a écrit la vie de B. Joly, Paris, 1700, in-8°. C. T—Y.

JOLY (MARC-ANTOINE), né en 1672, était fils d'un traiteur renommé de Paris, chez lequel se réunissaient souvent plusieurs hommes de lettres. Dans un de ces soupers charmants, le conte de Mme. de Murat, intitulé le *Palais de la vengeance*, fut l'objet de la conversation. Les esprits s'animèrent : les détails de l'ouvrage furent appréciés comme ils étaient sentis. Marc-Antoine Joly, fils de l'hôtesse, né avec de l'esprit, et élevé avec quelque soin, frappé de ce qu'il entendait, s'enferma dans sa chambre après le départ des convives, barbouilla du papier toute la nuit, fit un plan, forma des scènes, trouva des pensées, les rima, reprit la plume le lendemain, continua sa besogne, et produisit enfin une pièce en vers en trois actes, qu'il intitula l'*Ecole des amants*. Quelques jours après, les mêmes personnes s'étant rassemblées, Joly proposa la lecture de sa pièce : on le plaisante. Son assurance déconcerte les rieurs ; on l'écoute, on l'applaudit : la pièce est relue, les beautés en sont mieux senties, les imperfections en sont éclairées par une critique sincère et réfléchie. L'ouvrage est joué au théâtre : le public couronne l'audace du jeune auteur. Ce phénomène littéraire, qui parut en 1718, a plusieurs fois depuis été repris, et toujours avec le plus grand succès. Joly ne soutint pas sa réputation dans quelques autres pièces qui suivirent son coup d'essai ; mais il se fit reconnaître, en 1726, au théâtre italien, dans la *Femme jalouse*, par un style plein de facilité, un dialogue naturel, des caractères tracés en général avec esprit, et soutenus avec intelligence, enfin par des situations quelquefois très comiques et tirées du fond du sujet. Nous devons encore à cet auteur, mort censeur royal en 1753, des

éditions de Molière, in-4°., de Corneille, de Racine, de Montfleury, in-12. Il avait publié, en 1746, le projet d'un *Nouveau cérémonial français*, qui est d'une très grande étendue. On dit que l'ouvrage entier est déposé à la bibliothèque du Roi. Joly était d'un caractère doux, modeste et officieux. T—D.

JOLY (PHILIPPE-LOUIS), savant et laborieux philologue, né à Dijon vers 1680, embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de la chapelle aux Riches, et partagea sa vie entière entre ses devoirs et l'étude. Il était très assidu aux assemblées qui se tenaient, une fois par semaine, chez le président Bouhier : mais il y parlait peu, et attendait qu'on lui demandât son avis, même sur les questions qu'il était seul en état de résoudre. L'abbé Joly avait autant de modestie que d'érudition ; il ne se décidait à publier ses ouvrages qu'après les avoir soumis à la critique de ses amis, et corrigés avec tout le soin dont il était capable : cependant il n'en voulait avouer aucun, et c'était le blesser que de chercher à pénétrer son secret. Cet estimable écrivain est mort à Dijon, vers 1755, dans un âge avancé (1). On a de lui : I. *Eloge de Philibert Papillon*, dans le *Mercure* de juin 1738. II. *Lettre à l'abbé Lebeuf sur les Poésies de P. Grognet*, Mercure de juin 1739. III. *Lettre à M. de Laroque sur quelques sujets de littérature*, Mercure de juillet 1739. IV. *Eloges de quelques auteurs français*, Dijon, 1742, in-8°. Ce volume en contient douze, mais il y en a trois qui ne sont pas de l'abbé Joly ; celui de Montaigne est du président Bouhier ; ceux de Daléchamp et de M. de Méré sont de J.-B. Michault. V. *Remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle*, Paris (Dijon), 1748, 2 vol. in-fol. Quelques exemplaires portent la date de 1752. Cet ouvrage est le fruit de recherches immenses et d'une patience infatigable. Toutes les observations qu'il contient, ne sont pas également importantes ; il en est même de minutieuses : mais elles sont toutes appuyées de preuves qui mettent le lecteur impartial en état de prononcer entre Bayle et son critique (1). VI. *Traité de la versification française*, dans l'édition du *Dictionnaire* de Richelet, publiée par l'abbé Berthelin, Paris, 1751, in-8°. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier, n°. 8254.) L'abbé Joly est l'éditeur des *Poésies nouvelles* de Lamonnoye, Paris (Dijon), 1745, in-8°. ; de la *Bibliothèque de Bourgogne*, par l'abbé Papillon, et des *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, par F. Bruys, auxquels il a ajouté un *Borboniana* et un *Chevaneana*. (*Voy.* BRUYS, Nicol. BOURBON et Jacq.-Aug. de CHEVANNES). Enfin, il a laissé en manuscrit une *Vie* de Postel, qu'on dit très intéressante. (*Voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, n°. 11371.) W—S.

JOLY (MARIE-ELISABETH), épouse de M. N. F. R. F. du Lomboy, ancien officier de cavalerie, née à Ver-

(1) On ne voit pas qu'il ait rien publié depuis 1751 ; et on ne trouve plus son nom parmi les membres de l'académie de Dijon, en 1760 : il paraît donc que c'est par erreur qu'Ersch dit qu'il vivait encore en 1775.

(1) Dans la *Biblioth. française*, ou *Hist. litt. de la France*, tom. XXIX, pag. 185-202, et tom. XXX, pag. 1-25, on trouve des *Observations critiques sur quelques endroits du Dictionnaire de M. Bayle*, qui ne peuvent être que de Joly ; car elles se retrouvent presque textuellement dans son volume de *Remarques*. Si Joly eût copié un autre que lui-même, il n'aurait pas manqué de le dire. Ce qui peut l'avoir empêché de rappeler en 1748 les deux articles qu'il avait donnés en 1739 et 1740, c'est que ces deux articles n'étaient qu'un essai, où il hasardait quelques idées auxquelles il paraît avoir renoncé depuis. Il est curieux de comparer ce qu'il disait de l'article Bellarmin en 1739 (*Bibl. Fr.*, XXIX, 138), avec ce qu'il en dit dans son volume de *Remarques* (I, 194). A. B-T.

sailles le 3 avril 1761, est morte à l'âge de trente-sept ans à Paris, le 5 mai 1798, après vingt années de mariage. Dès l'âge de neuf ans elle figurait dans les ballets à la Comédie française, et y jouait les rôles d'enfant avec une intelligence et une grâce remarquables. Préville et sa femme cultivèrent, avec tout le soin de l'amitié, ces dispositions aussi heureuses que précoces. Lekain l'aimait beaucoup, et ne dédaignait pas de s'occuper de cette enfant. Elle s'essaya d'abord pendant deux ans sur le théâtre de Versailles; et le 1er. mai 1781, elle débuta au Théâtre-français par les rôles de soubrette, dans lesquels elle a constamment excellé par beaucoup de finesse et de naturel, par une grâce piquante, une connaissance parfaite de la scène et du cœur humain, un enjouement aimable et séduisant : à ces talents, elle joignait une physionomie agréable et spirituelle, une jolie tournure, et un organe très net sans affectation. Depuis Mlle. Dangeville, le Théâtre-français n'avait pas possédé d'actrice comparable à Mlle. Joly pour les rôles de son emploi. Elle était surtout excellente dans les pièces de notre premier comique; elle a, sinon créé, du moins établi à un haut degré de perfection plusieurs rôles difficiles. Si elle était supérieure dans les Servantes de Molière, elle ne l'était guère moins dans les soubrettes des comédies du XVIIIe. siècle : elle se distinguait dans les rôles de la Martine des Femmes savantes, de la Dorine du Tartufe, de Nicole et de Toinette; et elle ne brillait pas moins dans ceux de la Femme-juge et partie, et d'Orphise de la Coquette corrigée. Malgré la faiblesse de sa santé, Mlle. Joly avait essayé de quitter le brodequin de Thalie pour le cothurne de Melpomène : elle joua même avec succès Constance dans Inès de Castro en 1784, et montra surtout beaucoup d'intention dans le personnage d'Athalie de la tragédie de Racine, dont elle s'était chargée en 1790 pour rendre service à ses camarades, dans un moment de détresse. Lors de l'établissement d'un nouveau Théâtre français dans la salle du Palais-Royal, appelé depuis de la République, elle refusa de se séparer de ses anciens camarades qui jouaient au faubourg St.-Germain : elle partagea leur captivité pendant le régime de la terreur en 1794; et, peu après leur mise en liberté, elle alla se réunir à eux au Théâtre de la rue de Louvois. Sa santé naturellement faible et délicate dépérit tout-à-coup. Vers 1797 elle fut attaquée d'une maladie de poitrine, qui l'enleva inopinément à son mari et à ses enfants qu'elle idolâtrait, et aux arts, qui firent en elle une perte sensible. On trouve quelques petites pièces de vers, pleines de naturel et de facilité, dans une brochure que son mari a consacrée à sa mémoire sous ce titre : « *Aux mânes » de Marie-Elisabeth Joly, artiste » célèbre du Théâtre-Français*, » Paris, Delance, an VII (1798), 1 vol. in-18, figures et musique. Ce petit volume donne des détails sur la translation et l'inhumation du corps de cette actrice au milieu d'un élysée très pittoresque, près Falaise, dans une terre de M. du Lomboy. Le portrait de Mlle. Joly est en tête du 4e. volume de l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Etienne et Martainville. Lebrun avait fait pour cette actrice l'épitaphe que voici :

Eteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie,
Pour la première fois a fait pleurer Thalie.

D—B—S.

JOLY (Le P. JOSEPH-ROMAIN), capucin, né à St.-Claude le 13 mars 1715, est l'un des auteurs les plus

féconds qu'ait produits la Franche-Comté. Théologie, morale, critique, littérature, histoire, poésie, tout était du ressort de ce laborieux écrivain ; et toutefois il n'a pu attacher à son nom la moindre célébrité. On ne peut cependant lui refuser des connaissances variées : mais il manquait de goût pour les mettre en œuvre ; et il paraît avoir entièrement ignoré que le style est une des qualités qui contribuent le plus à assurer le succès d'un ouvrage. Le P. Joly est mort à Paris le 22 octobre 1805, dans sa 91[e]. année. Il était membre de l'académie des Arcades de Rome ; mais il n'obtint pas d'être admis à celle de Besançon, et il s'en vengea par des épigrammes. On a de lui : I. *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'académie de Besançon en* 1754, Epinal, 1754, in-8°. C'est une critique assez vive d'un Mémoire de l'abbé Bergier sur le nombre et la position des villes de l'ancienne Sequanie. II. *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Onnoz, près d'Orgelet*, Besançon, 1757, in-12. III. Le *Diable cosmopolite*, poëme, Paris, 1760, in-8°. C'est une satire contre les philosophes. IV. *Lettres historiques et critiques à Mlle. Clairon sur les spectacles*, Avignon (Paris), 1762, in-8°. V. *L'Histoire de la prédication*, ou *De la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles*, Paris, 1767, in-12. Il a fait précéder cet ouvrage d'une lettre dans laquelle il réfute très aigrement la brochure de l'abbé Coyer sur le même sujet. (*Voy*. COYER, tome X, pag. 158.) Dans la première partie, il s'attache à prouver qu'Adam et tous les patriarches ont été réellement des prédicateurs, puisqu'ils avaient l'autorité nécessaire pour transmettre les instructions qu'ils tenaient de Dieu lui même. La troisième partie, relative aux prédicateurs modernes, est la plus intéressante par les anecdotes singulières qu'elle renferme. VI. *Conférences pour servir à l'instruction du peuple sur les principaux sujets de la morale chrétienne*, Paris, 1768, 6 vol. in-12. VII. *Conférences sur les Mystères*, ibid., 1771, 3 vol. in-12. Ces deux ouvrages peuvent être utiles aux ecclésiastiques, et sont encore recherchés. VIII. *Dictionnaire de morale philosophique*, ibid., 1772, 2 vol. in 8°. IX. *Lettres sur divers sujets importants de la géographie sacrée et de l'histoire sainte*, ibid., 1772, in 4°.; nouvelle édition, corrigée, sous ce titre : *La Géographie sacrée et les monuments de l'Histoire sainte*, ibid., 1784, in-4°. C'est le plus important de tous les ouvrages du P. Joly. La première édition renferme dix-sept lettres, dans lesquelles l'auteur détermine, d'après le texte des saintes Ecritures, les habitations des patriarches, la route qu'ont suivie les Hebreux pour se rendre à la mer Rouge, leurs différentes stations dans le désert, le premier partage de la terre de Chanaan entre les douze tribus, et les changements successifs que cette division éprouva depuis le retour de la captivité de Babylone jusqu'à la ruine du royaume de Juda. Il y donne aussi le plan détaillé du camp des Hébreux dans le désert, celui de Jérusalem sous David et sous Hérode, et enfin ceux du temple de Salomon et de Zorobabel : chaque lettre est accompagnée de cartes et de planches explicatives. La seconde édition est augmentée d'une lettre sur le patriarcat de Jérusalem, et d'une seconde partie où l'auteur a rassemblé quelques dé-

tails sur les minéraux, les plantes et les animaux cités dans l'ancien Testament, avec dix grandes planches assez bien exécutées, cinq pour les plantes, une pour les quadrupèdes, deux pour les oiseaux, et les deux dernières pour les poissons et les reptiles. X. Le *Phaéton moderne*, poème, Paris, 1772, in-12. C'est une satire contre Voltaire. XI. *L'Egyptienne*, poème épique en douze chants, ibid., 1776, in-12; reproduit en 1786 sous ce titre : *L'Egyptiade*, ou le *Voyage de S. François d'Assise à la cour du roi d'Egypte*. C'est pour le ridicule le pendant du fameux poème de la *Madeleine*, par le P. de Saint-Louis. XII. La *Franche-Comté ancienne et moderne*, ibid., 1779, in-12. Il décrit dans la première partie les principales villes de la province, en suivant le cours des rivières qui l'arrosent ; la seconde partie traite de l'étendue de la Séquanie, des mœurs et du culte de ses habitants, et de l'établissement des Bourguignons dans cette partie des Gaules. Les exemplaires avec la date de 1786 ne diffèrent des autres que par le changement de frontispice, et l'addition d'une réponse très dure à M. Grappin, qui avait critiqué l'ouvrage dans les *Affiches de Franche-Comté*. XIII. Le *Guide des missionnaires*, ibid., 1782, in-12. XIV. Les *Aventures* de *Mathurin Bonice, premier habitant de l'île de l'Esclavage, ancien ministre du roi de Zanfara*, ibid., 1783, 4 vol. in-12 ; roman moral et allégorique. XV. *Placide*, tragédie chrétienne, ibid., 1786, in-8°. XVI. *Abrégé de la théologie*, ibid., 1790, 2 vol. in-12. XVII. *L'ancienne Géographie universelle comparée à la moderne*, ibid., 1801, 2 vol. in-8°., avec un atlas in-4°. La préface contient quelques traits dirigés contre M. Malte-Brun. Le P. Joly est en outre l'éditeur de l'*Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple* (par le P. Lejeune), Paris, 1789, 2 vol. in-4°.; et il a fourni beaucoup de *Lettres* et de *Pièces de poésie* à l'*Année littéraire*, au *Mercure* et à d'autres journaux. W—s.

JOLY DE FLEURY. *Voy.* FLEURY, tom. XV, pag. 72.

JOMBERT (CHARLES-ANTOINE), né à Paris en mars 1712, fut reçu libraire en 1736, imprimeur en 1754, et est mort à St.-Germain-en-Laye au mois d'août 1784. Il avait appris les premiers éléments des mathématiques de Bélidor et de l'abbé Deidier : il avait été très lié avec Cochin et plusieurs autres artistes ; aussi possédait-il des connaissances étendues sur tout ce qui tient à la peinture, au dessin, à l'architecture. On a de lui : I. *Nouvelle Méthode pour apprendre à dessiner sans maître*, 1740, in-4°. II. *Lettre à un amateur, en réponse aux critiques qui ont paru sur l'exposition des tableaux*, 1753, in-12. III. *Répertoire des artistes*, Paris, 1765, 2 vol. in-fol. IV. *Catalogue de l'œuvre de Ch.-Nic. Cochin*, 1770, in-8°. V. *Essai d'un Catalogue de l'œuvre d'Etienne la Belle*, 1772, in-8°. VI. *Théorie de la figure humaine, trad. du latin de Rubens*, 1773, in-4°. VII. *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc*, 1774, 2 vol. in-8°. VIII. Plusieurs autres ouvrages, ou éditions corrigées et augmentées par lui, d'ouvrages de Bélidor, de Piles, etc. (*Voy.* BÉLIDOR et PILES), sur lesquels on peut consulter la *France littéraire* (*V.* HEBRAIL), et particulièrement le tome 1er., qui contient sur Jombert et ses travaux (pages 300-302)

un article qui est de Jombert lui-même. A. B—T.

JOMELLI (Nicolo), l'un des plus grands compositeurs qu'ait produits l'Italie, naquit dans la ville d'Aversa, du royaume de Naples, l'an 1714, la même année que Gluck. Il fit ses premières études dans sa patrie, et suivit ensuite, à Naples, les leçons de Feo. Mais il dut surtout ses talents au célèbre Leo, qui, ayant entendu une cantate du jeune Jomelli, prédit ses succès futurs. Il donna son premier opéra, l'*Erreur amoureuse*, à vingt-trois ans, sur le nouveau théâtre de Naples. La protection du cardinal d'York le fit appeler à Rome en 1740. L'année suivante il fit représenter, sur le théâtre de Bologne, son opéra d'*Aëtius*. Curieux de connaître le P. Martini, il se présenta chez lui sans se nommer, et s'en fit admirer par la profondeur de son talent. L'opéra d'*Eumène*, qu'il fit exécuter à Naples en 1746, obtint un succès prodigieux. Il se rendit ensuite à Venise, où sa *Mérope* lui valut la place de maître du conservatoire des filles. En 1749 il fut appelé à Vienne, où il mit sur la scène son *Achille à Scyros*. Il s'y lia d'une étroite amitié avec Métastase, et eut l'honneur d'accompagner sur le clavecin Marie-Thérèse, qui lui fit présent d'une riche bague et de son portrait. Revenu à Rome, il fut nommé maître de chapelle de St.-Pierre. En 1755 il se rendit à Stutgard, où le duc de Wurtemberg le mit à la tête de sa musique. Il y séjourna quinze ans. Enfin, en 1768, Jomelli revint dans sa patrie. Son opéra d'*Iphigénie*, qu'il donna en 1773, fut mal exécuté, et éprouva une chute. L'auteur en conçut un tel chagrin, qu'il tomba malade; et une apoplexie termina ses jours à Naples, le 28 août 1774. Jomelli fut sans contredit, après Leo, le plus grand maître de son temps. Sa facture est à-la-fois aisée et savante, son invention riche: le goût, la grâce, la fraîcheur, et toujours une touche originale, caractérisent presque toutes ses productions. Son *Olympiade* est admirable pour la chaleur de l'expression, pour la hardiesse de l'harmonie. On a de lui plus de quarante opéras et un nombre infini de motets. Parmi les premiers on distingue *Sémiramis, Vologèse, Enée, Bajazet, Démétrius, le Roi pasteur, Alexandre aux Indes, Démophoon, la Clémence de Titus*, *Endimion*. Son *Miserere* à deux voix est une des compositions sublimes de ce genre. M. Choron a publié, dans la collection de ses classiques, une *Messe des morts* de Jomelli, à quatre voix concertantes, composée en 1760. Savério Mattei a donné en italien, en 1785, un *Eloge de Jomelli*. D. L.

JON ARESON, en latin, *Jonas Arii*, dernier évêque catholique d'Islande, naquit, en 1484, à Grita, près du couvent de Munkatneraa. Ses parents étaient pauvres; mais ils faisaient remonter leur origine à la plus haute antiquité, et prétendaient avoir eu des rois parmi leurs ancêtres. Pendant son enfance, Jon Areson se trouva plus d'une fois réduit à souffrir de la faim et de la soif; ce qui l'aurait conduit à contracter l'habitude de voler, si sa mère n'était parvenue à l'en corriger. Ayant cherché un asile dans le couvent voisin de son lieu natal, il fut employé dans la cuisine et dans les écuries. Après avoir quitté le couvent, il resta encore quelque temps auprès de sa mère, et essaya de se pousser dans la carrière ecclésiastique. Devenu prêtre à Helgestad, il prit dans sa maison une femme qui devint sa concubine, et qui vécut avec lui jusqu'à ses derniers moments: on lui passa cette irrégularité dans cette île, où le célibat des prêtres avait

eu beaucoup de peine à s'introduire. Deux voyages en Norvege le firent connaître dans ce pays; et Gottschalch, évêque de Holum, étant mort en 1524, Jon fut nommé pour le remplacer. Lorsque le luthéranisme fut prêché en Danemark, en Suède et en Norvège, l'évêque de Holum fit les plus grands efforts pour en empêcher la propagation en Islande. Il se livra à plusieurs actes de violence; et ayant été accusé devant le roi de Danemark, il fut sommé de se rendre à Copenhague pour se justifier. Mais il demeura en Islande, et refusa d'obéir aux magistrats civils. L'année 1548, il fit prisonnier l'évêque de Skalholt, Martin Einarson, attaché au luthéranisme, et se mit à la tête de son diocèse. Plusieurs autres violences provoquèrent contre lui le courroux du roi Christian III, qui envoya l'ordre de s'emparer de sa personne. Dade Gudmundson, un de ses plus ardents antagonistes, l'arrêta avec les deux fils qu'il avait eus de sa concubine; et, sans autre forme de procès, tous les trois furent pendus, le 7 novembre 1550. On hâta le supplice pour empêcher l'évêque de s'échapper, et de se livrer à des projets de vengeance. Jon Areson, qui se laissa égarer par son ambition, et se rendit odieux par sa dureté, avait d'ailleurs de grands talents. Marchant sur les traces des anciens scaldes islandais, il cultivait la poésie, et il composa un grand nombre de vers, dont plusieurs et en particulier ceux qui ont pour objet la passion de notre Seigneur, ont été imprimés dans un recueil poétique de Guthrand Thorlaksen, qui a paru en 1612. Vers l'année 1528, l'évêque de Holum avait introduit l'imprimerie en Islande, en faisant venir de Suède un imprimeur nommé Jon Mathiesen, lequel devint en même temps prêtre à Bredeholstad. Il s'est formé depuis, en Islande, plusieurs autres imprimeries, qui ont mis au jour un grand nombre de productions historiques, géographiques, théologiques et poétiques, dans cette ancienne langue dont les habitants continuent de se servir, et qui a été autrefois celle de la Scandinavie entière (*Voy.* Einari). C—au.

JONÆ (Pierre), évêque de Strengnés en Suède, né au commencement du XVIe. siècle, mourut en 1607. Il enseignait la théologie à Upsal, lorsque le roi Jean III, fils de Gustave I, entreprit d'introduire une nouvelle liturgie, qui devait rapprocher la Suède de la cour de Rome et de l'Eglise catholique. Jonæ devint un des principaux antagonistes de cette innovation, et n'ayant voulu, sous aucune condition, entrer dans les vues du roi, il fut mis en prison et menacé de la peine capitale. Il parvint cependant à se sauver, et passa en Allemagne. Profitant de la protection qu'accordait aux adversaires de la liturgie Charles, duc de Sudermanie, il se rendit dans le duché de ce prince, qui le nomma d'abord pasteur de Nykoeping, et ensuite évêque de Strengnés, siége dont il ne prit cependant possession que plusieurs années après, en 1593. En attendant, il se mit à la tête du parti zélé pour le maintien du luthéranisme; et tout le clergé du duché de Sudermanie déclara, par son organe, que la liturgie n'était point admissible. Cette démarche encouragea les autres évêques, et le roi fut obligé de renoncer à son projet. Lorsque le duc de Sudermanie fut monté sur le trône, il chargea l'évêque Jonæ de revoir la traduction suédoise de la *Bible*. Ce travail eut pour résultat une suite d'observations exégétiques, très connues en Suède

sous le nom d'*Observationes Strengnenses*. A l'occasion des disputes sur la liturgie, Jonæ publia les deux ouvrages suivants : I. *Apologia in satisfactionem negatæ liturgiæ, nomine totius cleri in diœcesi Stregnensi*, 1686. II. *Apologia pro innocentiâ suâ et totius cleri à rege Johanne condemnatorum perjurii*, 1589. Cet évêque, si zélé pour l'orthodoxie de sa religion, fut cependant accusé de trafiquer des bénéfices dans son diocèse; et Charles lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui reprochait cette simonie, en termes très durs, le menaçant, s'il n'y renonçait, de le dépouiller de son évêché. C—AU.

JONÆ (ARNGRIM), savant islandais, est aussi désigné quelquefois par le nom de *Widalin*, qu'il prit du canton de Widesal, où il était né en 1568. Il fit ses premières études à l'école de Holum en Islande, et passa ensuite quatre années à l'université de Copenhague. Après avoir rempli les fonctions de pasteur dans plusieurs endroits de son pays, il fut adjoint à l'évêque de Holum, Gutbrand Thorlaksen. Cet évêque étant mort, on offrit à Jonæ de le remplacer; mais il n'accepta point cette proposition, et mourut dans la retraite en 1648, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut la tige d'une famille connue sous le nom de *Widedal*, et qui a produit plusieurs hommes distingués par leurs talents et leurs travaux. C'est Arngrim Jonæ qui le premier, de concert avec son ami Olaüs Worm, a répandu, dans les temps modernes, le goût de l'histoire et de la littérature d'Islande. Ses principaux ouvrages sont : I. *Brevis commentarius de Islandiâ*, Copenhague, 1592, petit in-folio. Cet ouvrage a pour but de réfuter les faux jugements portés sur l'Islande par Munster, Frisius, Ziegler, Olaüs Magnus, et d'autres. II. *Crymogæa, sive rerum islandicarum libri tres*, Hambourg, 1609, 10, 14, 18, et 20, in-4°. C'est le travail le plus considérable d'Arngrim Jonæ, et le plus souvent cité. Il a pour but de faire connaître les origines islandaises, les lois et les usages des habitants de l'Islande, et le rapport de leur histoire avec celle des peuples scandinaves. Quoique l'auteur manifeste partout un très grand zèle pour la gloire de sa patrie, il s'écarte rarement des règles d'une saine critique. Il combat surtout l'opinion de ceux qui avaient soutenu que l'Islande était la *Thulé* des anciens. Le *Crymogæa* a été donné en extrait par les Elzévirs, dans leur collection des *Petites républiques*; et Stéphanius en a fait insérer la première partie dans ses *Tractatus varii de regno Daniæ et Norvegiæ, et insulis adjacentibus*. III. *Anatomia Blefkeiniana*, etc., Hambourg, 1618, in-4°. C'est une critique de l'ouvrage de Blefken, sur l'Islande (*Voy.* BLEFKEN). IV. *Specimen Islandiæ historicum, et magnâ ex parte chorographicum*, Amsterdam, 1643, in-4°. On peut regarder ce travail comme une continuation du *Crymogæa*. Arngrim Jonæ avait aussi fait un ouvrage intitulé, *Groenlandia*, qui a paru en islandais, en 1688, et en danois, en 1732. V. *Joms-Wickinge saga sive historia Jonisburgensium seu Juliniensium ex antiquâ linguâ islandicâ et norvegicâ in latinam translata*; version inédite d'une chronique qui commence au IXe. siècle. Keralio en a donné un extrait intéressant dans le tom. 2 des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, pag. 164. On a du même auteur, des *Dissertations*, en latin, *sur les lettres runiques et sur les divinités des peuples septen-*

trionaux, imprimées, l'une dans la *Litteratura danica* d'Olaüs Worm, et l'autre dans le Commentaire de Stephanius sur Saxon le grammairien; de plus, une suite de lettres insérées dans les *Epistolæ ad Olaum Wormium*. C—AU.

JONÆ (RUNOLPHUS), savant islandais, était fils d'un pasteur et archidiacre d'Islande. Il fit ses études à l'université de Copenhague, et devint ensuite recteur de l'école de Holum en Islande. En 1649, il passa a Copenhague, y reçut le titre de maître-ès-arts, et fut placé à la tête de l'école de Christianstad en Scanie, où il mourut de la peste en 1654. Il s'était appliqué particulièrement à l'étude des langues du Nord; et il répandit un nouveau jour sur ces langues, dans les deux ouvrages suivants: I. *Linguæ septentrionalis elementa*, Copenhague, 1651. C'est une introduction générale à la connaissance de l'ancienne langue scandinave, et qui contient plusieurs idées que d'autres écrivains du Nord ont rectifiées ou développées depuis. II. *Grammaticæ Islandiæ rudimenta*; ouvrage important pour connaître les analogies de l'islandais et des idiomes qui s'y rapportent: il fut imprimé à Copenhague, en 1651; et George Hickes le fit réimprimer dans ses *Institutiones*, etc. (*Voy.* HICKES.) — Un Jonas JONÆ a donné *Vita Sancti Magni Insularum comitis*, en islandais et en latin, Copenhague, 1780, in-4°. C—AU.

JONAS, fils d'Amathi, le cinquième des petits prophètes, naquit à Geth-Opher, dans la tribu de Nephtali, et prophétisa, suivant le deuxième livre des Rois (chap. 14, v. 25), que le royaume d'Israël recouvrerait ses anciennes limites; ce qui arriva sous Jéroboam second. Il paraît donc qu'il vivait vers l'an 825 avant J.-C., et qu'il serait antérieur à Osée, et le plus ancien des petits prophètes: mais cette date est contestée. Dieu donna ordre à Jonas d'aller à Ninive, où régnait Phul, premier roi de la nouvelle monarchie des Assyriens, pour prédire à cette grande cité, qu'elle allait être détruite, parce que la voix de sa malice s'était élevée jusqu'au trône de l'Eternel. Au lieu d'obéir, Jonas s'enfuit à Joppé, et, ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile vers Tharsis, il y monta, pour se sauver de devant la face du Seigneur. Mais une grande tempête ayant été excitée par l'ordre du Très-Haut, le vaisseau fut en danger de périr. Les mariniers invoquèrent leurs dieux, et jetèrent dans la mer tout ce qui pouvait surcharger le vaisseau. Jonas, retiré à fond de cale, y dormait d'un profond sommeil. Le pilote s'approche et lui dit: « Comment pouvez-vous » dormir ainsi? Levez-vous, invoquez » votre Dieu, afin que nous ne pé- » rissions pas. » Cependant ils se dirent entre eux: « Tirons au sort » pour savoir qui est cause de ce mal- » heur », et le sort tomba sur Jonas. Ils le pressèrent alors de découvrir sa faute. Après avoir entendu son récit, ils lui demandèrent à lui même ce qu'il convenait de faire pour apaiser son Dieu irrité. Jonas ne leur donna pas d'autre moyen que de le jeter dans la mer, puisqu'il était le seul coupable. Les mariniers ne pouvant s'y résoudre, firent de nouveaux efforts pour regagner la terre. Ces efforts furent inutiles: la mer s'enflait de plus en plus et les couvrait de ses vagues. Convaincus qu'il ne leur restait aucune voie de salut, ils conjurèrent le Seigneur de ne point faire retomber sur eux le sang innocent. Ils prirent Jonas, le jetèrent dans la mer, et la mer s'apaisa. Dieu avait disposé un grand

poisson, dont il est au moins oiseux de rechercher la nature et le nom, après que tant de savants n'ont pu rien trouver de positif là-dessus (1); et ce poisson engloutit Jonas dans son ventre. Les sarcasmes des incrédules sur cet événement ne tarissent point. Ils multiplient les questions les plus ridicules, et s'étonnent encore qu'on n'y satisfasse pas. Mais cet événement est parti de la main de Dieu: et qui oserait lui refuser le droit de faire ce qu'il lui plaît ? Jonas, dans le ventre du monstre, chanta un cantique, où sont exprimés avec énergie les divers sentiments qui l'animaient. Quand il eut demeuré trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, il fut rejeté sur le bord de la mer. En cela, il a été la figure de J.-C., qui sortit glorieux et triomphant du sépulcre, le troisième jour après qu'il y avait été mis. Le Seigneur parla une seconde fois à Jonas, et lui ordonna d'aller à Ninive annoncer ses volontés. Jonas partit aussitôt. Ninive était une grande ville qui avait trois jours de chemin, c'est-à-dire, vingt-cinq lieues de tour et sept de long, suivant Diodore de Sicile. Jonas marcha pendant un jour, en criant: « Encore quarante » jours, et Ninive sera détruite. » Instruit de cette menace, le roi se leva de son trône, quitta ses habits royaux, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre. Il ordonna un jeûne général et des pénitences publiques, afin d'apaiser la colère du Seigneur, et de le porter à revoquer l'arrêt de sa justice. Dieu agréa les marques de leur conversion, et, dans sa grande miséricorde, ne leur envoya point les maux qu'il avait resolu de leur faire. Il est inutile de nous arrêter sur les difficultés entassées par les mécréants. On en trouve la solution la plus satisfaisante dans les *Lettres de quelques juifs portugais*, et dans les *Réponses critiques* de Bullet (tom. II, page 213). Jonas fut affligé de la conduite du Seigneur, et s'irrita contre lui de ce qu'il avait accordé aux Ninivites le pardon de leurs crimes. Il alla même jusqu'à conjurer le Seigneur de retirer son ame de son corps parce que la vie lui était devenue à charge. Le Seigneur lui répondit : « Croyez-vous que votre colère soit » bien raisonnable ? » Jonas sortit de Ninive, et se reposa à l'orient sous une cabane de feuillages, qu'il s'était faite, pour être à portée de voir ce qui se passerait dans cette ville. Le Seigneur fit naître une plante qu'on croit être le *palma Christi*, pour le mettre à couvert des ardeurs du soleil. Jonas en eut une joie extrême. Mais le lendemain, la piqure d'un ver dessécha la plante et la fit périr. La chaleur excessive qu'il fit quand le soleil fut levé, en rendit la privation très sensible à Jonas, qui ne manqua pas de renouveler ses plaintes et de demander à mourir. Le Seigneur lui dit : « Vous vous fâchez » pour une plante, qui ne vous a » point coûté de peine, qui est crûe » sans vous, qui est née en une nuit, » et qui est morte la nuit suivante; et » moi je ne pardonnerais pas à la » ville de Ninive, où il y a cent vingt » mille enfants, et tant d'animaux ? » On ne sait ce que devint Jonas depuis ce temps-là Les Orientaux sont persuadés qu'il mourut à Mossoul, et qu'ils en ont les cendres dans un tombeau, exposé à la vénération de la multitude. Les peuples de la Palestine, de leur côté, croient que Jonas est mort dans leur pays, et que ses reliques reposent dans le mausolée de Geth-Opher, où les Musulmans ont fait bâtir une mos-

(1) Voy. *Jonas dans la baleine, dissertation critique*, par Pestalossi, médecin de Lyon. (Mem de Trevoux, sept. 1719, pag. 1468-1496.)

quée célèbre. Il est bon de consulter Baillet sur ces opinions et sur le culte qu'on rend à Jonas. Sa prophétie, ou plutôt son histoire, comme le dit Robert Lowth, renferme quatre chapitres. Son style est hérissé de mots chaldaïques et de tournures peu élégantes. Néanmoins on ne doit pas porter le même jugement de son Cantique, qui est une compilation ou une imitation des anciens. Quelques critiques ont prétendu que le livre de Jonas n'était qu'une allégorie. Jahn, qui rapporte cette opinion, déduit aussi les raisons dont on appuie le sentiment contraire. Feuardent, J. Leusden, H. Von der Hardt, F.-C. Fabricius et Rosenmüller ont donné de bons Commentaires sur Jonas. L—B—E.

JONATHAN BEN UZIEL était, suivant les Talmudistes, contemporain des prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, et disciple du fameux rabbin Hillel. Si nous en croyons quelques critiques modernes, il serait de beaucoup postérieur à la ruine de Jérusalem et à la dispersion des Juifs. Quoi qu'il en soit, on lui attribue généralement le *Targum*, version ou paraphrase chaldaïque sur les prophètes, c'est-à-dire sur Josué, les Juges, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes. Il est vraisemblable que ce *Targum* est d'une date plus récente que celui d'Onkélos sur le Pentateuque, quoiqu'il paraisse en être la suite. Les versions chaldaïques devinrent nécessaires depuis la captivité de Babylone, parce que les Juifs oublièrent alors leur langue, et ne parlèrent plus que le chaldéen dans leurs synagogues. Après la lecture d'un verset de la Bible en hébreu, un interprète le traduisait sur-le-champ en chaldéen, pour l'intelligence des assistants : mais comme il se trouvait très peu d'hommes en état de traduire assez vite en public, on prit le parti d'écrire à loisir des versions en langue chaldaïque, pour la commodité des docteurs. De là l'origine des *Targums*. Prideaux (*Histoire des Juifs*) nous raconte la manière dont on prétend dans le Talmud que fut écrit le *Targum* du rabbin Jonathan ben Uziel : pour que rien ne le détournât de son travail, si un oiseau volait par-dessus sa tête, si une mouche venait se mettre sur son papier, ils étaient aussitôt consumés par le feu du ciel, sans que ni lui ni son papier en fussent endommagés. L'ouvrage de Jonathan n'est pas sans mérite ; c'est après celui d'Onkélos ce que les Juifs ont de plus authentique, de plus ancien et de plus révéré. Cependant ce rabbin prend la liberté de paraphraser, d'étendre le texte, d'ajouter tantôt une histoire, tantôt une glose; ce qui alonge beaucoup, et nuit extrêmement à la clarté. Il ne manque pas d'auteurs chrétiens qui contestent à Jonathan le *Targum* sur les prophètes. Jahn est sans contredit un des plus instruits. On peut dire néanmoins que les raisons qu'il donne dans son *Introduction aux livres de l'ancien Testament*, ne paraissent pas suffisantes pour contrebalancer celles de ses adversaires ; elles ne sont pas dignes d'un si savant homme. Ce Targum de Jonathan est très utile, non seulement pour l'intelligence des livres qu'il traduit, mais encore pour la connaissance qu'il donne des sentiments des Juifs qui vivaient avant Jésus-Christ. Les apologistes de la religion en ont fait un fréquent usage. Quant au Targum sur le Pentateuque, attribué à Jonathan, nous embrassons volontiers l'opinion de Richard Simon, de Prideaux, de Fabricy, de Jahn, et d'un grand nombre d'autres qui n'hésitent point à le lui refuser ; il porte des signes non équivoques d'une main différente.

On nous dit aussi que Jonathan voulait faire un *Targum* sur les hagiographes, mais qu'une voix du ciel le lui défendit, parce que la mort du Messie y est déterminée. Cette anecdote ne se trouve plus dans les livres des Juifs, depuis que les chrétiens l'ont employée contre eux dans leurs disputes, et se sont prévalus de cet aveu pour confirmer la prophétie de Daniel, un des hagiographes, sur la mort du Messie. Si la paraphrase de Jonathan est inférieure à celle d'Onkelos, elle surpasse sans contredit celles qui l'ont suivie, et qui ne valent pas la peine d'être lues par d'autres que par des Juifs. Charles Butler, dans ses *Horæ biblicæ*, nous semble s'être exprimé trop vaguement, en disant « qu'il » y a de puissants motifs de présumer » que tous les Targums sont posté» rieurs à la traduction des Septante » ; parce que c'est mêler l'or faux avec le vrai, et confondre des objets entièrement disparates. La première édition du Targum de Jonathan est de l'an 1494. Depuis, on l'a imprimée à Venise avec celui d'Onkélos ; il est inséré dans les polyglottes d'Anvers, de Londres, etc. Mais la meilleure édition est celle de Buxtorf le père, à Bâle, en 1620, dans sa Bible avec les points-voyelles. On ne lira pas sans intérêt, sur ce sujet, une grande partie du livre XVI de l'*Histoire des Juifs*, par Prideaux, et ce qu'en dit Richard Simon dans son *Histoire du vieux Testament*. I—B—E.

JONATHAS, surnommé *Apphus*, le plus jeune des cinq illustres frères Machabées, succéda à Juda dans la dignité de grand sacrificateur. Bacchide, qui commandait alors dans la Judée pour Démétrius Soter, connaissant la valeur de ce jeune guerrier, et ne doutant pas qu'il ne fît de nouvelles tentatives pour affranchir son pays du joug des Syriens, donna l'ordre de le faire mourir ; mais Jonathas s'enfuit avec ses amis dans le désert de Thécua. Informé que Jean, son frère, avait été tué en trahison par les habitants de Madaba, il vint se poster derrière une montagne près de cette ville, fondit sur les Madabains, qu'une fête avait attirés hors de leurs murs, en fit un grand carnage, et se retira, chargé de leurs dépouilles, sur les bords du Jourdain. Bacchide l'atteignit avant qu'il eut traversé le fleuve, et lui présenta aussitôt le combat : Jonathas, dont les forces étaient très inférieures, ne pouvant éviter d'en venir aux mains. rangea ses soldats en bataille, les exhorta par une courte harangue à faire leur devoir, et donna le signal de l'attaque. Les Syriens ne purent soutenir le premier choc des Israélites ; mais Jonathas prévoyant que le nombre finirait par l'emporter, ordonna la retraite, et passa le Jourdain à la nage, sous les yeux mêmes de l'ennemi, dont les efforts pour s'y opposer furent inutiles. Bacchide, désespérant de vaincre Jonathas, se retira, et laissa la Judée en paix pendant deux ans : mais il continua d'y entretenir des intelligences ; et, sur l'avis qu'il reçut, que la sévérité de Jonathas l'avait rendu odieux au peuple, il se hâta d'y rentrer avec une armée plus considérable que la première. Jonathas, ayant puni les auteurs de cette perfidie, se réfugia dans Bethbesen, qu'il fit fortifier. Il laissa à son frère Simon le soin de défendre cette ville contre les Syriens, et vint ravager les terres d'Odaren et de Phaseron, dont les habitants s'étaient révoltés. Les victoires qu'il remporta donnèrent à Bacchide le regret d'avoir cru trop légèrement à de faux rapports ; il offrit la paix à Jonathas, qui l'accepta, et qui fixa sa demeure à Machmas, où il commença dès-lors à juger le peuple.

Cependant Alexandre Balas, ayant entraîné dans sa révolte contre Démétrius les habitants de Ptolémaïde, voulut s'attacher Jonathas, dont il admirait la valeur et les grandes qualités; il lui envoya une robe de pourpre et une couronne d'or, avec une lettre par laquelle il l'établissait grand-prêtre des Juifs. Démétrius tenta vainement de détourner les Juifs de cette alliance: le souvenir encore récent des maux dont il les avait accablés, l'emporta sur ses promesses, qui, d'ailleurs, ne paraissaient pas sincères. Jonathas, muni de la lettre d'Alexandre, fit reconnaître son autorité dans Jérusalem, en répara les fortifications qu'il augmenta, et leva des troupes pour appuyer les projets de son bienfaiteur. Après la défaite de Démétrius, il alla complimenter Alexandre à Ptolémaïde: ce prince l'accueillit avec de grandes démonstrations de joie, le revêtit d'une robe de pourpre, et le fit asseoir à côté de lui sur un trône; ayant été informé que des envieux se proposaient de porter des plaintes contre Jonathas, il défendit de rien dire qui pût lui causer de la peine, sous quelque prétexte que ce fût. L'année suivante (148 avant Jésus-Christ), Apollonius, l'un des généraux de Démétrius Nicanor, pénétra dans la Judée, et envoya défier Jonathas dans les termes les plus insultants. Jonathas sortit aussitôt de Jérusalem avec dix mille hommes d'élite, divisés en deux corps, dont l'un était commandé par Simon son frère; il s'empara de Joppé, marcha contre Apollonius, qui l'attendait avec sa cavalerie dans la plaine d'Azot, le défit, brûla Azot et le temple de Dagon, et rentra dans Jérusalem, chargé d'un immense butin, fruit de cette courte expédition. Mais une suite de trahisons et de revers ayant précipité Balas du trône de Syrie (*Voy.* Alexandre Balas, tom. Ier., pag. 508), Nicanor somma Jonathas de se justifier: celui-ci obéit, et le nouveau roi, ayant apprécié ses raisons, le confirma dans toutes ses dignités. Ce prince ne tarda pas à oublier sa promesse de ménager les Juifs; il les accabla d'impôts odieux, et leur donna des chefs avides qui les tourmentèrent. Jonathas s'unit donc contre Nicanor au jeune Antiochus Théos, fils d'Alexandre Balas, et lui soumit le pays qui s'étend depuis le Jourdain jusqu'à Damas. Il renouvela ensuite les traités d'alliance des Juifs avec les Romains et les Lacédémoniens, construisit de nouvelles forteresses dans les lieux les plus exposés aux incursions des étrangers, et éleva une haute muraille pour séparer Jérusalem de la citadelle qui la dominait. Soupçonnant que Diodote Tryphon, le principal ministre d'Antiochus, trahissait son maître, il résolut de le prévenir, et marcha contre lui: mais Tryphon vint au devant de Jonathas, et lui persuada de renvoyer ses troupes et de le suivre à Ptolémaïde, qu'il lui remettrait pour gage de sa bonne foi. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, le perfide Tryphon en fit fermer les portes, et déclara à Jonathas qu'il était son prisonnier: il reçut cent talents d'argent de Simon, pour la rançon de Jonathas; ce qui ne l'empêcha pas de le faire mourir près de Bascaman, l'an 144 avant J.-C. Simon, frère de Jonathas, lui succéda dans la grande sacrificature. W—s.

JONES (John), savant bénédictin anglais, né à Londres en 1575, embrassa la religion catholique après avoir lu les écrits de controverse publiés de son temps, et passa en Espagne, où il entra dans l'ordre de S. Benoît: il vint ensuite à Douai,

y fut nommé professeur d'hébreu et de théologie du collége de St.-Waast, devint prieur du monastère de la ville, et fut deux fois président de la congrégation anglaise de son ordre. Etant revenu à Londres, il y mourut le 17 décembre 1636. On a de lui : I. *Sacra ars memoriæ, ad Scripturas divinas in promptu habendas*, etc. *accommodata*, Douai, 1623, in-8°. II. *Conciliatio locorum communium totius Scripturæ*, ibid., 1623. Il a été éditeur de la *Biblia sacra, cum glossâ interlineari*, 6 vol. in-fol.; des *Opera Blosii*, et d'autres ouvrages. L.

JONES (INIGO), célèbre architecte, surnommé le *Vitruve* de l'Angleterre, naquit à Londres en 1572. On croit qu'il reçut au baptême le nom d'Inigo, d'un marchand espagnol avec lequel son père était en relation d'affaires. Les uns disent qu'il fut mis en apprentissage chez un menuisier, et d'autres que sa première éducation fut très soignée. Quoi qu'il en soit, il annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour le dessin, et particulièrement pour le genre du paysage. Ses talents le firent connaître du comte de Pembroke; et ce seigneur, protecteur éclairé des arts, voulut qu'Inigo l'accompagnât dans ses voyages. Il visita la France, la Flandre, l'Allemagne et l'Italie; et après s'être arrêté à Venise, il alla étudier à Vicence les chefs-d'œuvre dont Palladio a surtout embelli cette ville. Bientôt sa réputation s'étendit au loin; et Christian IV, roi de Danemark, le nomma son premier architecte. Jones repassa en Angleterre à la suite de ce prince, beau-frère de Jacques Ier., et témoigna le desir si naturel de se fixer dans sa patrie. Le roi Jacques l'attacha aussitôt à son service, et lui promit la survivance de la place de surintendant-général des bâtiments de la couronne. En attendant la vacance de cet emploi, Jones fit en Italie un second voyage, qu'il sut mettre à profit pour son instruction. A son retour, il apprit que son prédécesseur avait tellement outrepassé ses crédits annuels, qu'on était embarrassé pour combler le déficit; et il offrit sur-le-champ d'abandonner ses appointements jusqu'à l'extinction de la dette. Son dévouement à la personne de l'infortuné Charles Ier. lui attira des persécutions; et il n'évita la prison qu'en se soumettant à payer une taxe arbitraire de 400 liv. sterl., somme énorme pour la modicité de sa fortune. Le supplice de son maître hâta la fin de ce grand artiste, qui ne put survivre à cette catastrophe; il mourut lui-même de chagrin le 21 juillet 1651. Inigo Jones doit être regardé comme le créateur de l'architecture en Angleterre : il avait beaucoup d'imagination et de jugement; et l'on admirait, dit-on, un mélange de ces deux qualités dans les décorations qu'il exécuta pour différentes représentations dramatiques. (*Voy.* Ben JOHNSON.) On cite parmi ses principaux ouvrages le *Banqueting-house*, ou la *grande Salle des banquets du palais de Whitehall; l'hôpital de Greenwich*, construit sur ses plans par Webb, l'un de ses élèves, le plus magnifique établissement de ce genre qu'il y ait en Europe; le *Portique* de l'église de St.-Paul, et l'*Hôtel de la Bourse* à Londres; le *Palais* de milord Pembroke à Wilton, dans le Wiltshire, et le *Palais* d'Ambersbury, dans le même comté. Inigo avait laissé un grand nombre de dessins. Webb possédait de lui un *Recueil des principales antiquités de la chrétienté*. Col. Campbell a inséré plusieurs dessins d'Inigo

Jones dans les premiers volumes du *Vitruvius Britannicus*. (*V.* CAMPBELL, tom. VI, pag. 631.) Wil. Kent en a publié une collection sous ce titre : *The Desings of Inigo Jones consisting of plans and elevations for public and private Buildings*, avec des explications en anglais et en français; la meilleure édition est celle de Londres, 1770, 2 vol. in-fol. Le premier volume contient 73 planches, représentant les différentes élévations, le plan et les détails du palais de Whitehall, dont on n'a exécuté jusqu'ici que la salle des festins. Le second volume renferme 64 planches, où l'on voit les plans et les élévations de plusieurs palais dessinés en partie pour le comte de Burlington; la façade occidentale de l'église St. Paul, réparée par Inigo Jones, et celle de l'église St. George à Venise, bâtie par Palladio. Inigo avait composé, par l'ordre de Jacques Ier., un *Traité* sur le monument existant dans la plaine de Salisbury, et connu sous le nom de *Stone-Henge* (Pierres des géants); mais cet ouvrage ne parut qu'en 1655, in-fol., par les soins de Jean Webb. Jones cherche à y prouver que le *Stone-Henge* est un temple construit par les Romains. Le docteur Gautier Charleton réfuta cette opinion. (*V.* CHARLETON, tome VIII, pag. 227), et prétendit que ce monument était l'ouvrage des Danois. Webb à son tour répliqua au docteur; et ces trois écrits ont été réunis en un volume, qui a paru à Londres en 1725, in-fol. On assure qu'Inigo a laissé des notes et des observations très curieuses sur les *OEuvres* de Palladio; et le frontispice de l'édition française qu'en a donnée Jacques Léoni, Londres, 1725, ou la Haye, 1726, in-fol., porte, *avec les Notes d'Inigo Jones*; mais on les y a vainement cherchées. *Voyez*, pour des détails sur Inigo Jones, le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

JONES (HENRI), poëte anglais du XVIIIe. siècle, né à Drogheda, en Irlande, était fils d'un maçon; et il exerçait lui-même ce métier tout en composant des vers, lorsque le comte de Chesterfield étant passé en Irlande avec le titre de lord lieutenant, desira de le voir, le prit sous sa protection, et l'emmena en Angleterre, où il provoqua une généreuse souscription pour publier un recueil des poésies de H. Jones. Il se chargea même de corriger sa tragédie du *Comte d'Essex*, son principal ouvrage, qu'il fit représenter en 1753. Mais tant de bontés, et les caresses des grands et des gens de lettres auxquels Jones fut recommandé, eurent un mauvais effet sur son caractère : il était modeste à son début, il devint présomptueux; ce qui, joint au défaut d'économie le retint toujours dans la pauvreté dont ses amis voulaient le tirer. Il mourut en avril 1770, dans un grenier que la pitié d'un cafetier lui avait offert. Son talent, comme poète, était assez médiocre, et lui même n'offrirait rien de remarquable, si l'on oubliait son origine et sa première profession. L.

JONES (GRIFFITH), écrivain anglais, né en 1721, mort le 12 septembre 1786, est auteur d'un grand nombre de traductions du français, imprimées sans nom d'auteur : il fut coopérateur de Samuel Johnson, dans la rédaction du *Magasin littéraire*; de Smollett et de Goldsmith, dans celle du *Magasin britannique*. C'est lui qui a introduit le premier en Angleterre l'usage des petits livres destinés à l'amusement et à l'instruction des enfants. On cite encore de lui un

opuscule intitulé, *Les grands événements produits par de petites causes*, lequel eut beaucoup de succès. L.

JONES (GRIFFITH), ministre gallois philantrope et religieux, s'appliqua constamment, avec ardeur et avec succès, à répandre dans son pays l'instruction la plus nécessaire. Né en 1684, il devint recteur de Landdewror, dans le comté de Carmarthen. Il était savant, et eut de la réputation comme prédicateur. Grâces en partie à ses efforts pour provoquer les souscriptions qui devaient soutenir dans le pays de Galles les écoles qu'on appelait *circulating schools*, et grâces aussi à ses soins continuels, il put compter cent cinquante mille pauvres enfants et autres personnes, instruits dans leur religion, ainsi qu'a lire dans leur langue. A sa sollicitation, la société instituée *pour la propagation de la science du chrétien*, publia deux éditions de la Bible galloise, tirées chacune à quinze mille exemplaires, qui furent vendus à bas prix aux habitants pauvres du pays. Il composa, et, aidé par la charité publique, il mit au jour de petits traités instructifs, qu'il fit distribuer gratuitement. Enfin, n'oubliant point les maladies corporelles de ses semblables, il avait appris assez de médecine pour pouvoir se former une petite pharmacie gratuitement ouverte aux pauvres qui l'entouraient. Ce digne ministre mourut le 8 avril 1761. L.

JONES (PAUL), célèbre marin des Etats-Unis de l'Amérique, naquit en Ecosse, auprès de la terre du comte de Selkirk, vers 1736. On ignore l'époque de son entrée au service des Etats-Unis, et les motifs qui l'y attirèrent; on sait seulement qu'en 1775, il fut chargé par le congrès d'armer une petite escadre sous les ordres de M. Hopkins, commandant de la marine américaine. Il s'acquitta de cette commission avec succès, reçut ensuite le commandement du bâtiment la *Providence*, avec lequel il escorta et amena heureusement à leur destination, après quelques engagements avec les Anglais, un convoi de grosse artillerie destiné à la défense de New-York, et un autre de bâtiments marchands, qu'il fit entrer dans la Delaware en août 1776. Le congrès le récompensa en lui donnant la commission de capitaine de la marine des États-Unis. Avant la fin de cette même année, il fut mis à la tête d'une escadrille, détruisit les établissements anglais sur les côtes d'Acadie, et s'empara de plusieurs de leurs bâtiments, dont l'un portait, entre autres objets, dix mille uniformes destinés aux troupes anglaises dans le Canada : ils servirent à habiller une partie des soldats du général Washington, qui étaient dans le dénûment le plus absolu. Le congrès faisait alors construire en Hollande la frégate l'*Indienne*, de 36 canons; ce fut Paul Jones qui fut chargé d'en aller prendre le commandement. A cet effet, il s'embarqua sur le *Ranger*, petite frégate de 18, et arriva à Nantes au commencement de décembre 1777, peu après la défaite du général Burgoyne, qu'il fit connaître en France. Jaloux de se signaler par quelque coup hardi, Paul Jones débarqua à White-haven, petit port du comté de Cumberland, à la tête de trente volontaires; il s'empara du fort, encloua les canons, et ne se remit en mer qu'après avoir brûlé une partie des vaisseaux marchands qui étaient dans le port. Ayant fait voile pour les côtes d'Ecosse, avec l'intention d'enlever le comte de Selkirk, et de le garder en otage, il ne put exécuter ce projet, ce seigneur se trouvant à cette époque à Londres. Pressé par les

instances de son équipage, il exigea de la comtesse de Selkirk la remise de l'argenterie de sa famille, qu'il distribua à ses matelots mutinés : il la racheta depuis de ses deniers, et la renvoya au propriétaire, qui lui témoigna publiquement et par écrit sa vive reconnaissance d'une conduite si noble et si désintéressée. Avant de terminer sa croisière, Paul Jones força la frégate le *Drake* à amener son pavillon, quoiqu'elle portât deux canons de plus que le *Ranger*, et qu'elle eût un équipage presque double; il la conduisit à Brest, avec une autre prise qu'il avait faite, le 7 mai 1778. Mais l'action la plus glorieuse de la vie de Jones, et celle qui a le plus contribué à sa réputation, est l'engagement qu'il eut, en août 1779, avec deux frégates anglaises. Il avait alors le titre de commodore. La France, de concert avec les États-Unis, avait mis sous ses ordres le *Duras*, vieux bâtiment de la compagnie des Indes, acheté par le congrès, que Jones fit radouber et armer de quarante canons, et auquel il donna le nom du *Bonhomme Richard*: on y joignit l'*Alliance*, frégate neuve de 36 canons, appartenant également aux États-Unis, et la *Pallas*, frégate française de 32 canons. Les forces commandées par Paul Jones avaient d'abord été destinées à convoyer une petite expédition qui devait opérer des débarquements sur la côte d'Angleterre, dans le canal d'Irlande : ce projet fut ensuite fondu dans le grand plan de descente confié au maréchal de Vaux, et qui ne fut pas exécuté. La nouvelle destination du commodore se réduisit donc à une croisière sur les côtes d'Irlande. Il ne tarda pas à rencontrer une flotte marchande anglaise, venant de la Baltique, sous l'escorte du *Serapis*, frégate de 44 canons, et de la *Comtesse de Scarborough*, de 20 canons. Paul Jones commença de suite l'engagement; et, quoique presque abandonné par le reste de son escadre, il parvint avec son seul bâtiment à forcer les deux frégates ennemies à se rendre, après un des combats les plus mémorables dont l'histoire fasse mention, par l'habileté des manœuvres et l'acharnement des deux partis. Ce combat, qui dura près de quatre heures, vergue à vergue, était à peine terminé, que le *Bonhomme Richard* que Jones venait de quitter, coula bas. Après une victoire aussi vivement disputée, il erra durant quelques jours au gré des vents dans la mer du Nord, avec son vaisseau fracassé, et se réfugia enfin au Texel, où il déposa près de six cents prisonniers. Les vaisseaux ennemis qui assiégeaient l'entrée de ce port, ne lui permettaient pas d'en sortir sans courir le danger d'être pris et exposé aux vengeances les plus cruelles : il refusa cependant avec une grandeur d'ame admirable de prendre une commission du roi de France qu'on lui offrait pour sauver sa frégate, en disant que puisqu'il avait fait sa déclaration comme officier américain, il n'avilirait pas le pavillon des États-Unis, que lui-même avait arboré de ses mains. Vers la fin de 1779, il parvint à quitter le Texel, monté sur l'*Alliance*, et prit terre à Lorient dans le mois de février suivant, ayant croisé pendant tout cet intervalle de temps, et relâché seulement quelques jours à la Corogne. Ce fut à l'occasion de son engagement avec le *Sérapis*, que Louis XVI voulut qu'il vînt à Paris pour lui être présenté, et que ce monarque lui fit présent d'une épée d'or, sur la lame de laquelle étaient gravés ces mots: *Vindicati maris*, *Ludovicus XVI remunerator strenuo vindici*, avec les armes de France, etc. Le roi le

décora en outre de l'ordre du Mérite militaire, avec l'autorisation du congrès. Les Parisiens accueillirent Paul Jones aux spectacles et dans les promenades publiques, avec les applaudissements les plus vifs. Il retourna ensuite en Amérique sur la frégate l'*Ariel*. Dans sa traversée, il eut un engagement sérieux avec la frégate anglaise le *Triomphe*, qu'il força de baisser pavillon, et dont le capitaine, oubliant toutes les lois de l'honneur, s'enfuit après avoir rempli ses voiles. Arrivé aux Etats-Unis au commencement de 1781, il reçut des remercîments du congrès, qui lui vota une médaille d'or, et le choisit pour commander l'*America*, de 74 canons, encore sur les chantiers. Après avoir fait terminer la construction et l'armement de ce vaisseau, il ne jouit pas du plaisir de le commander, le congrès en ayant fait présent au roi de France, en remplacement du *Magnifique*, qui avait été perdu à Boston. Paul Jones se rendit à cette époque, avec l'agrément du congrès, à bord de la flotte du comte de Vaudreuil, pour joindre M. d'Estaing qui projetait une expédition contre la Jamaïque; mais la paix ne lui permit de rien entreprendre. Après un court séjour en Amérique, Paul Jones revint encore en France, où le roi l'accueillit avec distinction. Il retourna ensuite en Amérique, d'où il paraît qu'il passa au service de Russie avec le grade de contre-amiral. Il quitta ce service en 1789, et prit la route de Vienne, où il fut présenté à l'empereur par le prince Galitzin; mais n'ayant pu faire agréer ses services à ce prince, qui n'avait point assez de vaisseaux pour son rang, il repassa en France, où il se trouvait en 1792. A cette époque, il demanda d'être employé comme amiral; mais M. de Bertrand de Moleville, alors ministre de la marine, trouva sa proposition fort déraisonnable, et ne voulut pas l'agréer. Paul Jones mourut à Paris, en juillet 1792, dans la plus grande obscurité. L'assemblée législative, sur la proposition d'un de ses membres, ordonna que, *pour consacrer la liberté des cultes*, elle assisterait à ses funérailles. On assure qu'il fut enterré au cimetière du P. Lachaise. Ce marin célèbre a laissé en anglais des Mémoires sur sa vie, avec cette épigraphe, *Munera sunt laudi*: ils ont été traduits en français sous ses yeux, par un sieur André, et publiés après sa mort, Paris, 1798, un volume in-18. Il parut dans le temps, en français, un libelle épouvantable contre lui; ce libelle écrit dans le style le plus bizarre et le plus ordurier, est intitulé: *Paul Jones*, ou *Prophéties sur l'Amérique*, *l'Angleterre*, *la France*, *l'Espagne*, *la Hollande*, etc., *par Paul Jones*, *prophète et sorcier comme il n'en fut jamais*. On y a joint une brochure dans le même genre, sous le titre du *Rêve d'un Suisse sur la révolution de l'Amérique; de l'ère de l'indépendance de l'Amérique, l'an V*, in-8°. Paul Jones était d'une taille petite et ramassée, d'une conception vive, d'un caractère plein de morosité; taciturne et dur; impérieux et avide de gloire. Sa vanité était excessive; il se regardait comme le plus habile marin du monde, et n'attachait de prix qu'aux plans qu'il avait fournis: s'ils venaient à ne pas réussir, jamais il n'y avait eu de sa faute; c'était toujours, ou la mutinerie de ses équipages, ou la jalousie des officiers qui l'accompagnaient, qui les avaient fait avorter. On ne peut lui refuser cependant une bravoure peu commune, poussée souvent jusqu'à la témérité, et une grande connaissance de la tactique navale. Ca-

pable de concevoir les projets les plus hardis, il n'était jamais embarrassé des moyens d'exécution. A un sang-froid admirable dans l'action, il joignait aussi toutes les ruses d'un corsaire habile. Quelquefois son imagination s'élevait à une hauteur de résolution et de courage, digne des siècles où l'amour de l'honneur allait jusqu'à l'idolatrie. Sa haine pour l'Angleterre sa patrie, produite, dit-on, par la vue des cruautés commises envers les prisonniers américains, était poussée à l'excès; c'est à ce sentiment profond, autant qu'à son amour pour la liberté, qu'on doit attribuer l'attachement qu'il a montré pour les États-Unis, et dont il a donné tant de preuves à ses concitoyens. D—z—s.

JONES (Le chevalier WILLIAM), savant jurisconsulte, poète et prosateur également élégant, et l'orientaliste le plus universel du XVIIIe. siècle, naquit à Londres le 28 septembre 1746. Son père donnait dans cette ville des leçons de mathématiques, et a inséré divers morceaux dans les *Transactions philosophiques* (tomes XLIV, LXI et LXII); il entretenait des liaisons avec différents personnages distingués par leur mérite ou par leur naissance: l'immortel Newton l'honora de son amitié. On pourra aussi se former une idée des rares connaissances que la mère de William Jones avait en algèbre, en trigonométrie et dans l'art de la navigation, quand on saura que cette femme réellement extraordinaire entreprit, après la mort de son époux, l'éducation de leur fils, âgé alors de trois ans. Il n'avait pas atteint sa huitième année, lorsqu'elle se détermina enfin à le placer au collége de Harrow, et trouva le moyen de s'établir, ainsi que sa sœur, dans le pensionnat même, afin de donner à cet enfant tous leurs soins. Les travaux et les progrès du jeune William, pendant les neuf années qu'il passa dans cette maison d'éducation, furent vraiment prodigieux. Le savant et modeste docteur Sumner affirmait souvent que Jones entendait mieux que lui les auteurs grecs. Celui ci les étudiait, en effet, avec la plus grande assiduité: pour n'être pas distrait par le sommeil, il prenait souvent du thé et du café. Une ophtalmie, causée par les veilles multipliées, le força d'interrompre ses études pendant quelques mois; mais ses autres travaux ne furent pas suspendus, et ses camarades lui servirent de lecteurs et de secrétaires. Ils écrivirent sous sa dictée un commencement d'essais de poésies grecques intitulées *Limon seu miscellanæorum liber*. A l'âge de quatorze ou quinze ans, il imitait en vers grecs les plus beaux morceaux des poètes latins et anglais. Ces essais, imprimés dans le quatrième volume de ses œuvres, ne déparent pas ce beau recueil. Dans le même volume, on trouve une collection de poèmes anglais composés par lui à l'âge de quinze ans, et intitulés *Arcadia*: nous n'avons pu découvrir l'année dans laquelle ces poèmes parurent pour la première fois. A l'âge de dix-sept ans, Jones quitta l'école de Harrow, pour suivre les cours de l'université d'Oxford, où sa mère continua de lui donner des soins et des conseils. Tandis qu'elle délibérait avec lui sur l'état qu'il devait embrasser, il fut, après une résidence de quelques mois dans l'université, choisi, le [illegible] octobre 1764, pour un des quatre savants humanistes destinés à jouir de la fondation du D. Bennett. Ce fut alors que se développa son goût dominant pour la littérature orientale; un Syrien d'Alep qu'il rencontra à Londres, et qu'il entretint quelque temps à ses frais à Oxford, lui donna des leçons d'ara-

vulgaire, de prononciation et d'écriture, trois points beaucoup trop négligés par nos professeurs. Cette pénible étude et ses devoirs ne l'empêchaient pas de se livrer aux langues d'Europe; et il se délassait de ses travaux par l'équitation et par l'escrime. Reçu agrégé à l'université d'Oxford, en 1767, cette distinction attira sur lui l'attention des parents du jeune lord Althorpe, aujourd'hui comte de Spencer, connu dans toute l'Europe pour sa magnifique bibliothèque. Ils l'invitèrent à présider à l'éducation de cet enfant, âgé alors de sept ans. Jones préféra cette occupation, qui ne lui rapportait que 100 livres sterl. par an, à la place d'interprète du gouvernement pour les langues orientales, qu'on lui avait aussi offerte. Il indiqua modestement le Syrien, qu'il croyait plus capable que lui de remplir cette place importante, et qui ne l'obtint pas. Obligé d'accompagner son élève aux eaux de Spa, notre jeune Mentor sut très bien concilier la gravité de ses fonctions et ses travaux particuliers avec les promenades, les bals et les autres amusements qui ont lieu dans ces sortes de réunions. La lecture du traité *De laudibus legum Angliæ*, (Voy. FORTESCUE), dirigea son attention vers l'histoire de sa patrie, et lui inspira le plus grand enthousiasme pour la liberté, et le plus vif amour pour la constitution d'Angleterre; il fit de profondes recherches sur les causes des guerres civiles qui déchirèrent ce royaume dans le milieu du XVII. siècle, et prit avec chaleur le parti de Hampden, de Sidney, et de tous les membres célèbres du *grand parlement*. L'étude des langues orientales lui procura une occupation plus honorable et surtout plus pénible que lucrative. Le roi de Danemark, qui avait apporté avec lui en Angleterre l'histoire de Nâdir-Châh, plus connu sous le nom de Thahmas Couly Khân, écrite en persan, par Myrzâ Mehdy, pria le secrétaire d'état de lui en procurer une traduction française: celui-ci s'adressa d'abord à M. Dow, qui éluda la proposition par un motif que devineront aisément ceux qui auront lu son article (*Voy.* DOW). Le ministre jeta les yeux sur Jones; et l'ouvrage parut en 1770, sous le titre de *Vie de Nader Chah*, un vol. in-4°., avec un *Traité de la poésie orientale*, également en français. Plusieurs des odes de Hâfiz y sont traduites en vers français: ce français, il faut en convenir, est quelquefois entortillé, fatigant, et semble modelé sur celui de nos écrivains de la première moitié du XVIIe. siècle; ces imperfections n'affaiblirent pas la haute idée que devait inspirer, en effet, un jeune homme âgé de vingt-deux ans, qui traduisait dans une langue qui n'était pas la sienne un historien persan fort ampoulé et le plus sublime ou du moins le plus exalté des poètes persans (*Voy.* HAFIZ). Cet important travail ne valut au traducteur que de gracieux remercîments et le titre de membre honoraire de l'académie royale de Copenhague. Vers la même époque, il se lia d'amitié avec le savant baron de Rewizki, poète et orientaliste également distingué, qui lui donna des conseils et des éloges, consignés dans une correspondance insérée toute entière dans les *Mémoires sur la vie de M. Jones*, publiés par lord Teignmouth. Ce succès et ces éloges l'encouragèrent à publier, en 1771, une grammaire de la langue persane in-4°., qu'il réimprima en français, l'année suivante in-8°., et qui a eu, depuis cette époque, plusieurs éditions. L'auteur a su répandre dans cet ouvrage un intérêt dont la matière ne semblait pas susceptible, en multipliant

les exemples, choisis, avec un goût extrême, dans les poésies de Saady, de Hâfiz, etc. Nous n'affirmerons pas que la lecture des odes de ce dernier conduisit M. Jones à celle des prophéties hébraïques; mais nous le voyons, vers la même époque, lire et annoter le prophète Isaïe. Le petit nombre de ses notes, citées par son biographe, prouve qu'il n'était pas encore très convaincu du sens que les théologiens attachent à ces prophéties; mais il voulait se convaincre. Ce n'est pas le seul travail qu'il ait entrepris pendant son second voyage sur le continent, en France et en Italie; il acquit aussi une connaissance du chinois assez approfondie pour traduire de nouveau littéralement et en vers latins une des odes du Chi-king. Nous serions tentés de croire, d'après quelques-unes de ses lettres, qu'il entreprit ce travail pour calmer la mauvaise humeur que lui causaient la gaîté des Français et la monotone beauté du ciel de la Provence; ou plutôt, comme l'observait avec raison l'aimable baron de Rewuzki, son excessive application à l'étude le rendait insensible à tous les agréments de ces heureux climats, et l'empêchait de se livrer à ces observations sur les hommes et les pays, qui rendent les voyages à-la-fois si amusants et si instructifs. Heureux de rentrer dans sa chère patrie, et fatigué, peut-être, d'une dépendance peu conforme à son caractère, il quitta la famille du lord Spencer, et se fit recevoir avocat en 1770. Il était parti de Paris au mois de juin précédent. Quoique lancé par raison, et peut-être par ambition, dans une nouvelle carrière, il ne perdit pas de vue celle où il avait obtenu plus d'un succès; il préparait une nouvelle édition du précieux dictionnaire arabe, turc et persan, de Meninski, de laquelle il n'a paru en Angleterre que le prospectus: la gloire de cette utile et magnifique entreprise était réservée aux savants orientalistes de la ville où avait été publiée la première édition de cet ouvrage. Les sarcasmes aussi injustes qu'injurieux dont Anquetil du Perron paya la généreuse hospitalité des professeurs d'Oxford, excitèrent le vif ressentiment de M. Jones, qui, à cette époque, n'était pas trop favorablement disposé pour la France ni pour ses habitants. Il écrivit en français une réponse à M. Anquetil (Londres, 1771, in-8°.), qui décèle autant d'acrimonie que d'érudition: quand il se borne au ridicule, qu'il manie avec tout le talent d'un écrivain de l'école de Voltaire, il a un grand avantage sur son adversaire. En 1772, la Société royale l'admit au nombre de ses membres; mais il n'a inséré aucun mémoire dans les *Transactions philosophiques*, sans doute parce que ce précieux recueil est principalement consacré aux sciences mathématiques et physiques, auxquelles notre savant ne s'était pas encore livré. La prise de nouveaux degrés dans l'université d'Oxford, fut pour lui l'occasion de composer et de prononcer un discours où il réfute d'une manière aussi victorieuse qu'énergique le paradoxe contre les sciences, que le citoyen de Genève avait développé dans une déclamation où percent quelques traits d'une véritable éloquence, à travers le pathos vraiment académique d'un écrivain plus curieux de faire briller son esprit que de démontrer d'utiles vérités. Le discours prononcé dans l'université d'Oxford, décèle un amour passionné pour la liberté, une profonde vénération pour cette université et pour les écrivains qui ont consacré leurs talents et leurs veilles à la cause de la religion, de la science et de l'indépendance. Tel est le jugement qu'en porte

le docteur Parr (*Notes to Spital sermons*, p. 136). Nous n'hésitons pas à produire ici l'opinion du même savant, touchant le *Commentarium Poëseos asiaticæ*, que M. Jones publia en 1774, un vol. in-4°., réimprimé avec de bonnes notes, à Leipzig, en 1776, par les soins du savant M. Eichhorn. « La pureté, la facilité et l'élégance du » style, annoncent une connaissance » exacte et approfondie de la langue » latine, etc. » Nous nous permettrons d'ajouter que l'excellent choix des textes hébreux, arabes, turcs et persans, prouve que le traducteur alliait un goût bien rare même parmi les littérateurs, à un genre de connaissances bien rare même parmi les érudits. Il a été à-la-fois si heureux et si discret dans ses extraits et ses traductions, que les auteurs orientaux cités par lui acquièrent sous sa plume un charme et une pureté qu'on cherche vainement dans leurs ouvrages. Ses citations sont exactes ; mais il a su s'arrêter, dès que son auteur payait le tribut accoutumé au mauvais goût oriental. Cet ouvrage était terminé long-temps avant sa publication ; mais la carrière du barreau dans laquelle Jones s'était lancé, le détournait fréquemment de ses études orientales, et pensa même les lui faire abandonner. Pendant plusieurs années (1775 1779), on le vit régulièrement en longue robe noire et en vaste perruque, à la salle de Westminster, remplir les fonctions d'avocat aux assises du banc du roi, que présidait alors le lord Mansfield. M. Jones écrivit lui-même à un de ses amis, en 1777, que les plaidoiries, les audiences, les affaires contentieuses, les consultations et les études auxquelles il devait se livrer, lui laissaient à peine le temps nécessaire pour le repos et le sommeil. Mais afin de concilier autant qu'il le pouvait des études prescrites par la raison avec le goût qui lui était naturel pour l'érudition, il entreprit de traduire en anglais les discours d'Isée, touchant le droit d'hérédité à Athènes. Cette traduction parut à Londres, en 1778, et obtint un grand succès. Le célèbre Burke écrivit une lettre de félicitation au modeste et élégant traducteur, qui devint son ami et partagea toutes ses opinions politiques. Jones voulut connaître la doctrine des jurisconsultes musulmans sur cette importante question ; et il publia le texte arabe gravé, et la traduction anglaise d'un poème d'Almotacannâ, sur les successions (*The mohamedan law of succession*, etc.) ainsi que de l'*Al sirajeyyah* ou la loi musulmane d'héritage (*The mohamedan law of inheritance*, etc.) Londres, 1782, in-4°. Cette pénible entreprise n'avait été pour M. Jones qu'un délassement de travaux plus fatigants et plus suivis. Il desirait vivement être admis au parlement ; mais il ne fit que les démarches compatibles avec la sévérité de ses principes et la noblesse de son caractère : on ne doit donc pas être étonné qu'en Angleterre même il n'ait pas réussi. Dans cette circonstance il trouva encore le temps nécessaire pour composer un pamphlet intitulé *An inquiry*, etc. (*Recherche sur un moyen légal d'empêcher les émeutes* (ryòts) *dans les élections*, *avec un plan constitutionnel de défense à l'avenir*) ; cet ouvrage, dont il n'appartient qu'aux Anglais de connaître tout le mérite, porte l'empreinte de cette sagesse, de cette probité et de cette indépendance, qui faisaient la base du caractère de son estimable auteur. Il est presque inutile de dire quelle était son opinion touchant la guerre d'Amérique. Il avait exprimé

l'indignation que lui inspirait la conduite de son propre gouvernement, dans une *Ode* latine *sur la liberté*, qui parut au mois de mars 1780; cette production est digne, à tous égards, de sa noble cause et des sentiments généreux qui l'ont inspirée. Il prit la défense des malheureux nègres avec la même énergie, et sans obtenir plus de succès. Nous avons tout lieu de croire que les courageux efforts de Jones lui attirèrent quelques désagréments: il sut les supporter avec le calme d'un homme qui ne se repent pas d'avoir manqué aux règles de la prudence pour être fidèle à ses principes. Il chercha quelques distractions dans un voyage sur le continent, et vint à Paris, où il visita fréquemment la bibliothèque du Roi et les audiences du palais. Ses amis et lui observèrent que M. Anquetil évita soigneusement sa rencontre. De retour en Angleterre, Jones reprit ses études orientales, interrompues depuis six ans, et composa plusieurs nouvelles poésies. Les intérêts pécuniaires d'un de ses amis le ramenèrent en France dans l'été de 1781: il y fit la connaissance de Franklin, et reçut de lui un passeport pour l'Amérique septentrionale. Mais avant d'entreprendre cet important voyage, il voulut revenir dans sa patrie pour terminer le travail qu'il avait commencé sur les sept anciens poèmes arabes, nommés *Moàllacah* parce qu'ils furent *suspendus* aux murailles de la Caàbah dans le temple de la Mekke, du temps du Prophète; il en donna en effet la traduction anglaise, accompagnée de la prononciation du texte original, Londres, 1782, un vol. in-4°. Cette traduction et ce texte devaient être accompagnés d'un discours préliminaire et de notes qui n'ont pas vu le jour: mais la partie publiée n'en est pas moins précieuse; et l'on ne peut contester à W. Jones le mérite d'avoir devancé les éditeurs et traducteurs français, hollandais, allemands, de différents *Moàllacah*. Les regards et le cœur de notre jeune jurisconsulte étaient continuellement tournés vers les belles contrées dont les auteurs et les idiomes charmaient ses loisirs: l'occasion de passer dans l'Inde pour y exercer d'honorables fonctions se présenta; il la saisit, accepta au mois de mars 1783 la place de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta, et fut créé chevalier. Il épousa la fille de M. Shipley, évêque de St.-Asaph, et s'embarqua au mois d'avril de la même année avec sa jeune épouse. La seule circonstance remarquable de cette longue traversée fut son court séjour dans l'île de Hinzouan ou Joanna, où il eut avec un docteur musulman une conférence théologique, dont il a rendu compte dans le premier volume des *Recherches asiatiques*. Son honorable et brillante réputation l'avait précédé sur les bords du Gange; et son installation dans les fonctions judiciaires fut un vrai triomphe. Il justifia pleinement la haute réputation de sagesse et d'éloquence qui l'avait depuis long-temps devancé. Ses courts instants de loisir étaient consacrés à des recherches scientifiques ou littéraires; et il conçut le projet d'établir à Calcutta une société savante, d'après le plan de celles qui existent dans les grandes villes de l'Europe. Ce projet, accueilli avec empressement, reçut son exécution en 1784. La présidence fut, d'une voix unanime, décernée d'abord au gouverneur général du Bengale; mais M. Hastings eut la modestie de refuser cet honneur: tous les suffrages se portèrent alors sur le chevalier Jones; et quatre ans après, en 1788, parut le premier volume des *Mémoires de la société*

établie au Bengale, pour faire des recherches sur les antiquités, l'histoire, etc. *de l'Asie*. Cette précieuse collection forme actuellement 12 vol. in-4°. imprimés à Calcutta, et réimprimés à Londres in-4°. et in-8°.; les deux premiers ont été traduits en français, et publiés avec des notes fort étendues de MM. Delambre, Cuvier, Lamarck et de l'auteur de cet article. L'estimable et infortuné Adrien Duquesnoy, qui avait conçu cette belle entreprise et qui fournissait aux frais d'impression, étant mort, elle a été abandonnée. Tout en remplissant avec une religieuse exactitude les fonctions juridiques dont il était chargé, W. Jones sentait que la connaissance de la langue sacrée des Hindous, et de leurs Traités de théologie, de législation et de jurisprudence, lui procurerait les moyens de mettre encore plus d'équité dans ses jugements, et surtout de n'être pas à la merci des Pandits, qui « arrangent, disait-il, les lois comme il leur plaît. » Ses progrès dans la langue et la littérature samskrites furent rapides, mais pensèrent lui coûter la vie, quoiqu'il fût puissamment aidé par un savant hindou, fondateur de l'université de Nadeya, qui n'était pourtant pas brâhmane, et dont il se servait comme d'un lexique vivant. Pour se livrer à ses études, il s'absenta de Calcutta, parcourut le Bengale et le Behâr, resta quelque temps à Bhaglepour, d'où il aperçut le pic de Tchemalarry, et les autres montagnes voisines de celles-ci dans le Tibet, lesquelles se découvrent aussi de Pourneya au Bengale, c'est-à-dire, de la distance de 80 lieues de France. Il en conclut avec raison que le Tibet renfermait les plus hautes montagnes du monde entier, sans excepter même les Andes. Cette assertion, consignée dans une note qu'il destinait au recueil des *Mémoires* de la Société asiatique, et que le lord Teignmouth a insérée dans la Vie de W. Jones (p. 516, seconde édition), se trouve pleinement vérifiée par les observations qu'a rapportées M. Colebrooke, dans un Mémoire aussi exact que bien raisonné sur la hauteur des monts Himalaya (Voy. les *Asiatick Researches*, tom. XII, pag. 266 et suiv.) Nous ne suivrons pas notre savant magistrat dans ses excursions. Pour donner ici la nomenclature de ses éloquents et curieux Discours anniversaires sur les Hindous, les Arabes, les Persans, les Tartares, etc.; de ses nombreux Mémoires sur l'astronomie, la chronologie, les antiquités, la littérature, et sur les différentes plantes de l'Inde, enfin de ses Traductions et imitations en prose et en vers, il faudrait traduire la longue table des six volumes in-4°. de ses œuvres: nous nous bornons ici à indiquer les ouvrages qu'il a publiés séparément. L'un des plus importants est sa traduction anglaise de *Sacountalá*, la pièce la plus intéressante, peut-être, du théâtre hindou, qui est au moins aussi nombreux qu'aucun de ceux de l'Europe ancienne ou moderne. Cette traduction parut d'abord à Calcutta, en 1789, in-8°., et fut ensuite réimprimée à Londres, sous ce titre : *Sacontalà*, ou la Bague fatale, drame indien de Calidasa, traduit du samskrit et du prakrit. Dans cette pièce, les brâhmanes et les grands parlent samskrit; le peuple se sert du prakrit. La traduction fut vendue au profit des débiteurs insolvables. L'année précédente, W. Jones avait consacré à la même bonne œuvre le produit d'une édition du texte persan des *Amours de Medjenoun et Leïlah*, par Hatéfy, sans traduction. La préface seule a été réimprimée dans la Collection de ses œuvres, où l'on a également omis

le texte samskrit d'un autre poème de Calidasa, qu'il publia sans traduction à Calcutta, en 178.... Le soin qu'il donnait à ces éditions, l'étude la plus sérieuse et la plus assidue du samskrit, la traduction de plusieurs ouvrages écrits dans cette langue, la composition de différents discours et mémoires pour la Société Asiatique, des excursions botaniques, enfin la surveillance du travail des pandits chargés de la compilation du Digeste hindou, n'étaient pas capables de le détourner de ses fonctions judiciaires, qu'il remplissait avec toute la scrupuleuse exactitude d'un homme profondément pénétré de l'importance et de la sainteté de ses devoirs. On a peine à concevoir qu'un seul homme ait pu suffire à tant d'occupations diverses, et réunir une si prodigieuse masse de connaissances, indépendantes les unes des autres : on ne sera donc pas étonné que son tempérament en ait été gravement altéré. Pour adoucir le chagrin que lui causa l'éloignement de son épouse chérie, forcée par raison de santé de retourner en Angleterre, et pour tromper son isolement, il se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur. Sa traduction du *Code de Menou*, parut à Calcutta, dans les derniers jours de 1793, et porte la date de 1794. Ce Code offre un système complet des devoirs religieux et civils des Hindous : également intéressant pour les magistrats du pays, pour les écrivains purement spéculatifs et pour les érudits, il renferme des beautés telles, que l'on n'a pas besoin de les signaler, et en même temps des absurdités inexplicables et inexcusables, des principes de despotisme et des fourberies sacerdotales prescrites et limitées par les lois, mais adroitement combinées pour se prêter un mutuel secours. Ce sont des idées métaphysiques, de philosophie naturelle, liées à des idées et des pratiques superstitieuses, une théologie obscure et mystique, des formalités puériles, des cérémonies généralement absurdes et ridicules, des châtiments, tantôt barbares, tantôt insignifiants, et jamais proportionnés au crime qu'on veut punir, et, à travers tout cela, une dévotion sublime, une tendre bienveillance pour tout le genre humain, une généreuse compassion pour tout ce qui respire. Le style a cette austère majesté qui caractérise le ton d'un législateur, et inspire une respectueuse terreur : enfin les principes d'une indépendance absolue de tout autre que de Dieu, de sévères avertissements donnés aux rois mêmes, et des éloges du *Gayatry*, cette prière sublime adressée au seul Etre suprême, nommée la *mère des védas*, prouvent que l'auteur de cet admirable monument de la législation Hindoue adorait, non le soleil visible et matériel, mais « ce flambeau sublime et divin qui, suivant les expressions même du Gayatry, illumine et réjouit tout, de qui tout procède, à qui tout retourne, et qui peut seul éclairer, non pas nos organes visuels, mais notre ame et notre intelligence. » Enfin les lois et réglements de Menou présentent les mœurs, la législation d'un peuple bien remarquable, à une époque très-reculée, qui a conservé intacts ses principes de morale et son système religieux, à travers une longue série de siècles et de révolutions, et sous le joug des nombreux étrangers qui sont venus successivement l'asservir. Nous ne chercherons pas à fixer ici l'antiquité de ce livre : W. Jones croit pouvoir le faire remonter à trois mille ans. On peut au moins le regarder comme une des plus anciennes productions littéraires qui existent

aujourd'hui. L'amour seul du travail et le desir de terminer celui dont il connaissait mieux que personne toute l'importance, soutenaient les forces de W. Jones. Elles l'abandonnèrent lorsqu'il corrigeait les dernières feuilles de sa traduction. Ayant prolongé sa promenade un peu trop tard dans la soirée du 20 avril 1794, il revint avec un malaise qui l'obligea, le lendemain, de garder le lit : le médecin reconnut bientôt que le malade avait une inflammation du foie, maladie très commune parmi les étrangers, et mortelle au Bengale. Les progrès du mal furent tellement rapides, que, le 27 avril, il expira entre les bras du gouverneur-général du Bengale, le noble et sensible lord Teignmouth. Ainsi périt, à l'âge de 47 ans, un des meilleurs citoyens, un des magistrats les plus intègres et les plus éclairés, un des savants les plus universels dont la Grande-Bretagne puisse s'honorer. Nous n'avons pu donner ici qu'une faible idée de ses vastes connaissances ; il possédait plus de vingt langues, parmi lesquelles huit lui étaient aussi familières que la sienne, qu'il écrivait avec une rare élégance. Outre les ouvrages publiés séparément et que nous avons indiqués suivant leur ordre chronologique, outre les nombreux discours et mémoires répandus dans les trois premiers volumes des *Recherches asiatiques*, il en a laissé plusieurs, plus ou moins imparfaits. Sa traduction anglaise de l'*Hitopadésa*, qui paraît être l'original samskrit des fables attribuées à Pidpay, était terminée; et on l'a insérée dans le recueil de ses œuvres. Cette traduction diffère, en quelques endroits, de celle que le patriarche de la littérature indienne en Europe, M. Charles Wilkins, a publiée en 1787, à Bath et à Londres, un vol. in-8°. : ces différences doivent être attribuées aux différents textes que ces savants indianistes ont suivis. Quant au *Digeste des lois hindoues*, la compilation en était très avancée quand la mort enleva celui qui dirigeait cette utile et vaste entreprise : elle a été confiée à M. H. T. Colebrooke, célèbre en Europe même pour sa prodigieuse érudition samskrite. Celui-ci n'a pas mis moins de zèle ni d'intelligence que son prédécesseur à presser et à surveiller les pandits qui extrayaient et copiaient les textes originaux ; il a classé ces textes suivant une division convenable à la matière, les a traduits en anglais et publiés sous le titre de *Digest of hindoo laws* (Digeste de lois hindoues, etc.), Calcutta, 1800, trois vol. in-4°., et Londres, 1801, trois vol. in-8°. Les lois de Menou, dont Jones a donné un excellente traduction, forment la base de ce Code. Au reste, il ne s'est jamais occupé que d'ouvrages capables de contribuer aux progrès des lumières, à la dispensation de la justice et à l'affermissement d'une sage liberté. Il n'a pas écrit une dédicace, un éloge, une phrase même dont il ait eu à se repentir, ou qu'il ait été tenté de désavouer, comme le prouve la belle collection de ses œuvres (*Works of sir William Jones*), Londres, 1799, six vol. in-4°. ou treize vol. in-8°., publiés par sa veuve. Nous regrettons que lady Jones n'ait pas toujours indiqué l'époque de la composition et surtout celle de la publication, ainsi que le format et le lieu de l'impression de chacun des ouvrages qui composent ce magnifique recueil, à la tête duquel on aime à voir les traits à-la-fois nobles et bienveillants de l'auteur. Il avait réuni une belle collection de manuscrits samskrits, arabes, persans et hindoustânys, au nombre de 170, parmi lesquels se trouvent aussi quelques

livres chinois. Cette langue, ainsi que la botanique et la musique, avait fait partie de ses études. Dès 1792, il avait offert ces manuscrits à la société royale de Londres, à la seule condition qu'on les prêterait *sans difficulté* aux orientalistes qui les demanderaient. Lady Jones compléta ce beau présent en y joignant les acquisitions que le président avait faites depuis 1792. Les nombreuses notes ajoutées par cette dame au catalogue qui a été rédigé par M. Ch. Wilkins (tom. 6 des *OEuvres de M. Jones*, édition in-4°.), annoncent que la littérature orientale ne lui était pas étrangère. On joint à cette collection les *Mémoires de la vie, des écrits et de la correspondance de M. Jones*, par le lord Teignmouth, Londres, 1804, in-8°. (en anglais); ouvrage curieux et plusieurs fois réimprimé (1). Il contient différentes ébauches d'ouvrages tant en prose qu'en vers, projetés, mais non exécutés; tels que le plan d'un poème épique en douze chants, intitulé *Great Britain discovered* (Découverte de la Grande-Bretagne), l'argument de chaque chant et le commencement du premier; le discours préliminaire d'un *Essai historique sur les Turks*, etc. Le recueil, intitulé *Asile de poésies fugitives*, renferme aussi beaucoup d'essais poétiques anonymes qu'on lui attribue généralement. Enfin un précis de sa vie, inséré dans l'*Annual Biography and Obituary, for* 1817, nous a fait connaître quelques écrits fort curieux, et qui avaient échappé aux recherches du lord Teignmouth. L—s.

JONES (WILLIAM), ecclésiastique anglican, né en 1726 à Lowick en Northumberland, mort le 6 février 1800, a publié, en anglais, plusieurs ouvrages, entre autres les suivants : I. *Essai sur les premiers principes de la philosophie naturelle*, in-4°., 1762. II. *Zoologia ethica*, in-8°., 1771. III. *Trois Dissertations sur la vie et la mort*, in 8°., 1771. IV. *Observations faites dans un voyage à Paris par la Flandre, en août* 1776, deux vol. in-12. V. *Recherches physiologiques*, ou *Discours sur la philosophie naturelle des éléments*, in-4°., 1771. VI. *Cours de leçons sur le langage figuré des Saintes Ecritures*, in-8°., 1787. VII. Des *Sermons*. VIII. *Mémoires sur la vie, les études et les écrits de George Horne*, in-8°., 1795, réimprimés en 1799. Jones avait été l'ami intime et le chapelain de ce prélat. En 1792, il opposa aux progrès des principes révolutionnaires dans son pays, une lettre de Thomas Bull à son frère John (1), qui fit beaucoup d'impression sur l'esprit des classes inférieures. Il aimait et cultivait la musique; il fit un *Traité* sur cet art, et des compositions pour l'usage de l'Église. On a donné une édition de ses œuvres, 1801, 12 vol. in-8°.; 1810, 6 vol. in-8°., avec une notice biographique par Will. Stephens. L.

JONSIUS (JEAN), philologue savant et judicieux, naquit en 1624 à Flensburg, dans le duché de Sleswig; il fit ses études à Rostock, obtint la place de sous-recteur des écoles de sa patrie, et, après avoir aussi enseigné pendant quelque temps à Kœnigsberg et à Francfort-sur-le-Mein, il mourut très jeune dans cette dernière ville, en avril 1659, regretté pour ses talents et la douceur de son caractère. Il venait de publier son ouvrage intitulé *De scriptoribus historiæ philo-*

(1) On en a donné en 1805 un bon extrait dans les *Archives littéraires*, tom. VIII, p. 70.

(1) On sait que par le nom de *John Bull* on désigne le peuple anglais.

sophicæ libri IV. Jean Chr. Dorn en a donné une édition augmentée et conduite jusqu'au XVIIIe. siècle, avec une préface de B. G. Struvius, Iéna, 1716, in-4°. C'est un tableau de toutes les sectes philosophiques, anciennes et modernes, tracé avec autant de précision que d'exactitude. On reproche cependant à l'auteur de s'être permis des digressions étrangères à son sujet. On a encore de lui: I. *De spartis aliisque nonnullis epistola ad Marq. Gudium* (1). II. *De ordine librorum Aristotelis fragmentum.* Ces deux pièces, précédées d'une épître de Guden à Th. Reinesius, font partie du *Syntagma rariorum dissertationum, ex musæo J. Georg. Grævii*, Utrecht, 1702, in-4°. : elles avaient déjà paru à Iena, 1555, in-8°. III. *Exercitatio de historiâ peripateticâ.* Ce programme a été inséré par Jean Herm. OElsrich, dans l'édition qu'il a donnée de l'ouvrage de Jean Launoy, *De variâ Aristotelis in acad. Paris. fortunâ*, Wittemberg, 1720, in-8°. Jonsius promettait une *Histoire des grammairiens les plus célèbres*, et d'autres ouvrages (*Voy.* la *Cimbria litter.* de Moller, et surtout le *Dict.* de Chaufepié). W—s.

JONSTON (JEAN), naturaliste du XVIIe. siècle, assez célèbre dans son temps, bien que son mérite n'ait guère été que celui d'un compilateur laborieux, était originaire d'une ancienne famille écossaise, et naquit en 1603, à Sambter, près de Lessno autrement dit Lissa, ville du palatinat de Posen dans la grande Pologne. Il commença ses études à Beuthen sur l'Oder, en Silésie, et à Thorn dans la Prusse polonaise, et alla les continuer à St.-André en Ecosse. Revenu dans son lieu natal, il s'y chargea de l'instruction des fils du comte de Kurtzbach; et trois ans après, il se rendit en différentes universités d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre, pour y étudier la médecine et l'histoire naturelle. En 1632, il se chargea encore de l'éducation de deux autres jeunes seigneurs qu'il conduisit en Angleterre, dans les Pays-Bas, en France et en Italie. C'est pendant ce voyage, qu'il prit ses degrés à Leyde, le 15 septembre 1632. L'électeur de Brandebourg, et les curateurs de l'université de Leyde, lui offrirent des chaires de médecine; mais il préféra de vivre en particulier, et de consacrer tout son temps au travail. A cet effet, il se retira en Silésie, dans la terre de Ziebendorf, près de Lignitz, qu'il avait achetée; et y passa le reste de sa vie, qu'il termina le 8 juin 1675. Le nombre de ses ouvrages est considérable. Il composa le premier en 1630, pendant son séjour à Londres, et le fit paraître en 1632, à Amsterdam, sous le titre de *Thaumatographia naturalis in decem classes distincta.* C'est une compilation des choses les plus curieuses que présentent le ciel, les éléments, les météores, les fossiles, les plantes, les oiseaux, les quadrupèdes, les insectes et l'homme; compilation faite avec assez peu de critique, et dont cependant la lecture n'est pas sans agrément. Elle a été réimprimée plusieurs fois. Mais l'ouvrage le plus important et qui a contribué davantage à la célébrité de Jonston, c'est son *Histoire naturelle des animaux*; elle parut à Francfort sur le Mein, en quatre parties, savoir : les poissons et cétacés, en cinq livres, et les animaux à sang blanc aquatiques en quatre, en 1649; les oiseaux, en six livres, en 1650; les quadrupèdes, en 1652, en quatre li-

(1) Cette lettre est signée *Jonsénius*, nom qu'il avait d'abord adopté, peut-être par la raison qu'il se rapprochait davantage de celui de sa famille, et qu'il changea depuis pour celui de *Jonsius*.



vres; les insectes en trois livres, et les serpents en deux livres, en 1653. On en a des éditions où toutes les parties sont réunies en deux volumes in-fol.; la plus récente est celle d'Heidelberg, de 1755 à 1767. Il y en a des traductions en allemand, en latin et en hollandais. Henri Ruysch, fils du fameux anatomiste, et mort avant son père, en donna, en 1718, sous le titre de *Theatrum universale omnium animalium*, une réimpression, augmentée seulement de figures de poissons, dessinées aux Indes, les mêmes qui se retrouvent dans les ouvrages de Valentin et de Renard, et de l'explication de ces figures; mais, peut-être par un artifice de libraire, le nom du véritable auteur ne parut point, si ce n'est à la tête d'une préface dans le corps de l'ouvrage, en sorte qu'on serait tenté d'attribuer le tout à l'éditeur. La vogue qu'a obtenue cette compilation, était méritée à quelques égards: le texte est extrait, avec assez de goût, de Gesner, d'Aldrovande, de Margraff et de Mouffet. Les planches sont très nombreuses et assez bien gravées: celles qui qui ont pu être faites d'après nature, par Mathieu Mérian, artiste habile de ces temps-là, ne manquent pas d'élégance. On y retrouve aussi des copies de toutes celles qu'avaient données les auteurs que nous venons de nommer: néanmoins ces planches ne doivent être consultées qu'avec précaution, attendu qu'on y a inséré plusieurs figures faites seulement d'après des descriptions et dont quelques-unes représentent des êtres imaginaires. Tout imparfait qu'il est, ce livre a servi à-peu-près généralement d'ouvrage élémentaire en histoire naturelle, jusqu'à l'époque où Linné donna des méthodes plus exactes pour classer, pour nommer et surtout pour décrire les animaux; et même Linné cite presque toujours Jonston, en sorte qu'il est encore nécessaire de le consulter pour constater une partie des espèces d'animaux dont le grand naturaliste suédois a voulu parler. Un troisième ouvrage de Jonston est sa *Dendrographia, sive historia naturalis de arboribus et fruticibus, lib. x*, un vol. in-folio, Francfort, 1662. Il est destiné à faire suite à l'histoire des animaux, et consiste de même en extraits des botanistes et des voyageurs, avec un grand nombre de figures assez bien gravées, mais la plupart trop petites et sans détails. Les bons ouvrages de botanique s'étant multipliés beaucoup plutôt que ceux de zoologie, la Dendrographie de Jonston n'a pas conservé aussi long-temps son intérêt que l'Histoire des animaux du même auteur. On a oublié encore plus vite sa *Notitia regni vegetabilis*, et sa *Notitia regni mineralis*, imprimées l'une et l'autre en un vol. in-12, à Leipzig, en 1661. Cet écrivain laborieux a composé aussi des ouvrages étrangers à l'histoire naturelle, tels que son *Historia universalis*, Leyde, 1633, in-12, réimprimée plusieurs fois; son *Polyhistor*, Iena, 1660, 2 vol. in-8°., et quelques écrits de médecine peu importants, dont on peut voir la liste dans Niceron et dans Moreri. Dans son traité *De naturæ constantia*, il compare les temps anciens aux modernes, et cherche à montrer que l'état du monde n'empire pas. C—v—r.

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

De l'imprimerie de L. G. Michaud.

